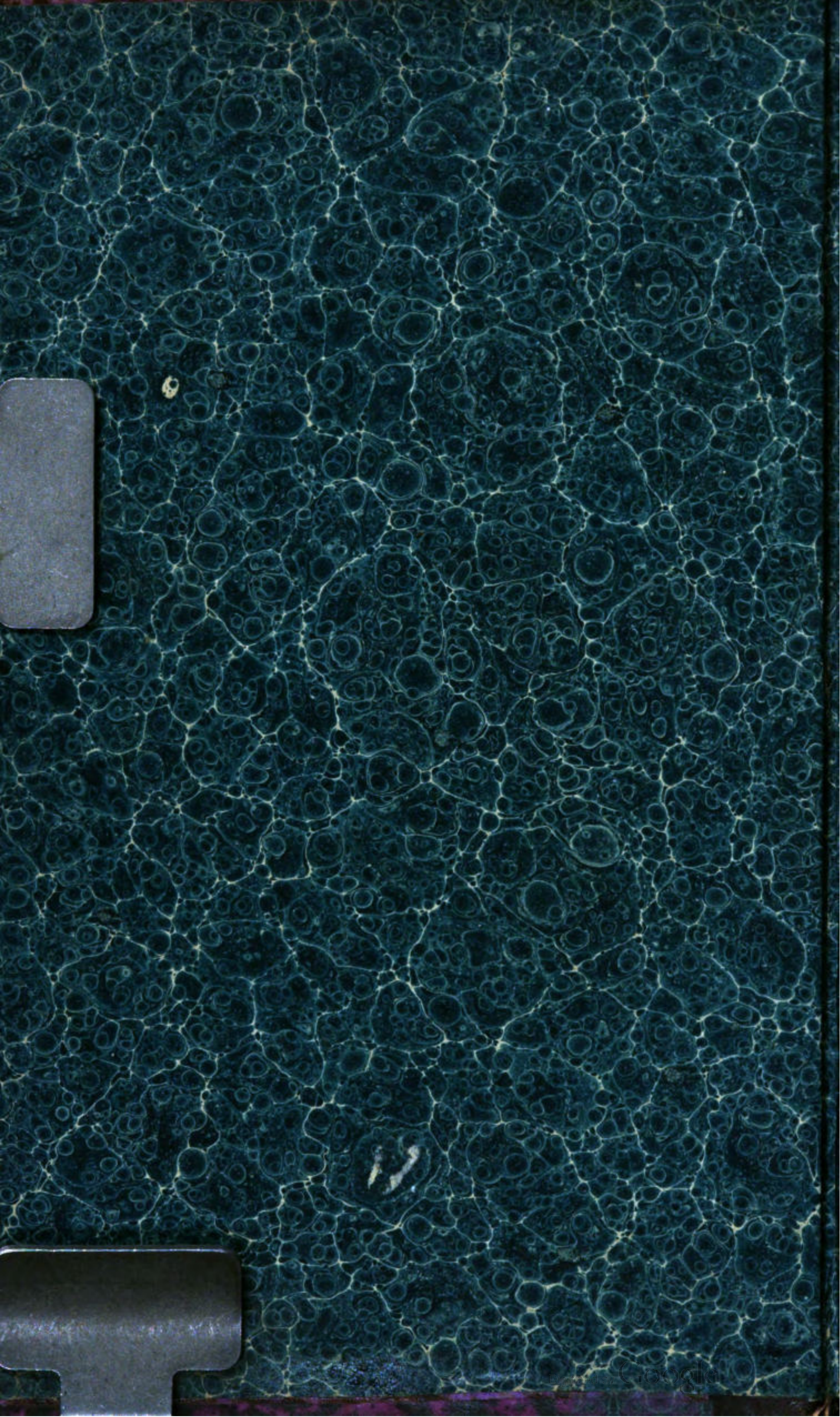
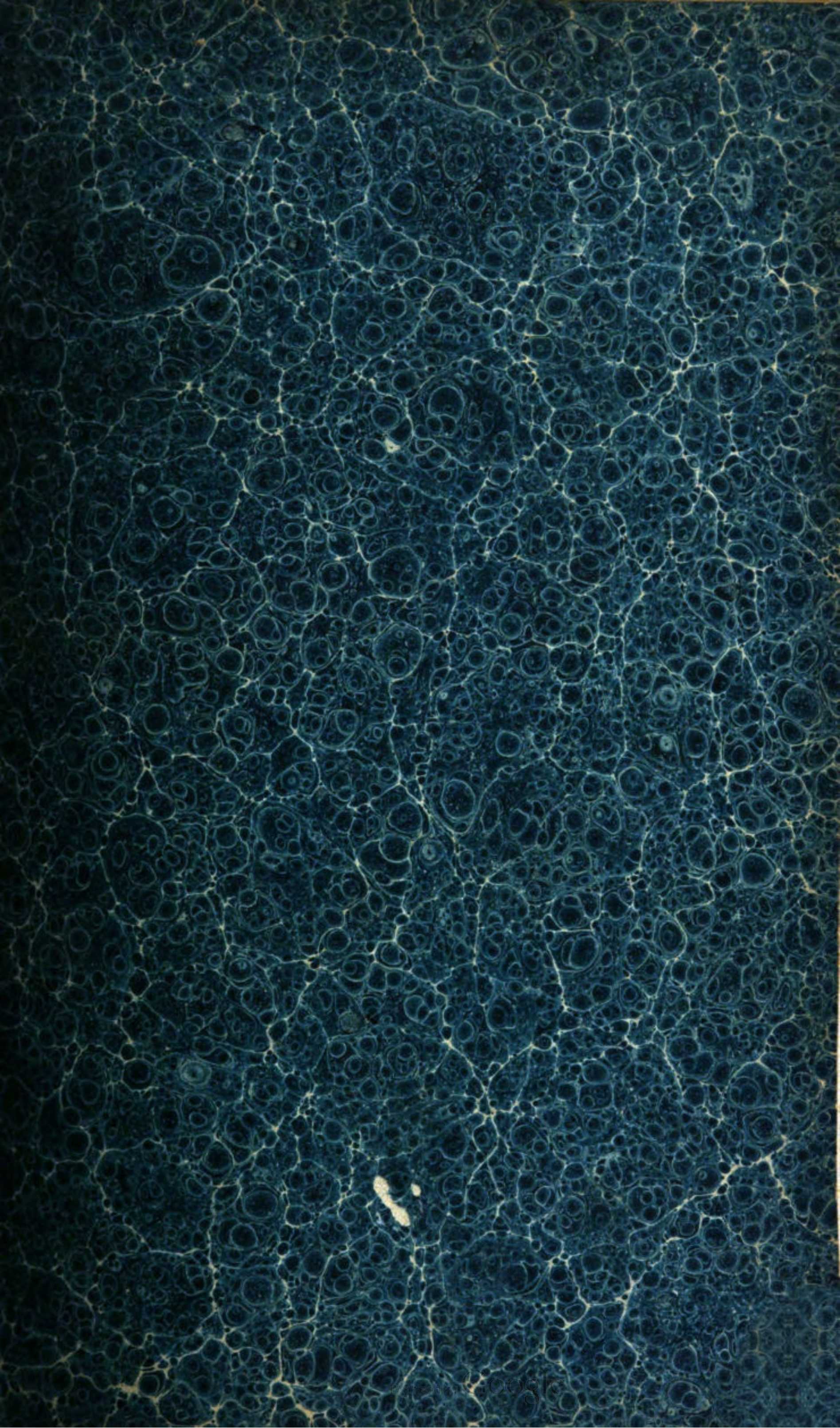




JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1874.

Président . . . . MM.	BRONGNIART.
Premier Vice-Président. .	HARDY, fils.
Vice-Présidents. . . .	BOISDUVAL, POCHET-DEROCHE, MALET, LOUESSE.
Secrétaire-général. . . .	LAVALLÉE (ALPHONSE).
Secrétaire-général-adjoint	VERLOT. (B)
Secrétaires.	A. RIVIÈRE, GUENOT, JAMIN (FERDINAND), CHATÉ (EMILE).
Trésorier	MORAS.
Trésorier-adjoint. . . .	LECOCQ-DUMESNIL.
Bibliothécaire	PIGEAUX.
Bibliothécaire-adjoint . .	WAUTHIER.
Secrétaire-rédacteur. . .	P. DUCHARTRE.



2e SERIE.
TOME 8e — JANVIER 1874.

PARIS
AU SIÉGE DE LA SOCIETÉ
RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84
ET CHEZ Mme BOUCHARD-HUZARD, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5



Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi *plus tôt possible*, en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

TABLEAU INDICATIF DES RÉUNIONS.

ANNÉE 1874. — JOURS DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ.

Elles se tiennent à deux heures, au siége de la Société,
le second et le quatrième jeudi de chaque mois,
(rue de Grenelle-Saint-Germain, 84).

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
8	12	12	9	—	11	9	13	10	8	12	10
22	26	26	23	28	2[illegible]	23	27	24	22	26	24 (1)

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Elles se tiennent à midi, au siége de la Société, le 2e jeudi de chaque mois

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
8 22	12	12	9	—	11	9	13	10	8	13	10 24

RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE RÉDACTION ET DE PUBLICATION.

Elles se tiennent à deux heures, au siége de la Société.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14	18	18	15	20	17	15	19	16	14	18	16

RÉUNIONS DES COMITÉS D'ARBORICULTURE, DE FLORICULTURE, DE CULTURE POTAGÈRE ET DES ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES.

Elles se tiennent à midi, au siége de la Société, le 4e jeudi de chaque mois

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
22	26	25	23	28	25	23	27	24	22	29	24

(1) La 2e séance ne pouvant avoir lieu cette fois à sa date réglementaire qui aurait été le 25 décembre, jour de Noël, sera avancée d'une semaine et sera tenue le 18 décembre, d'après la décision du Conseil d'Administration.

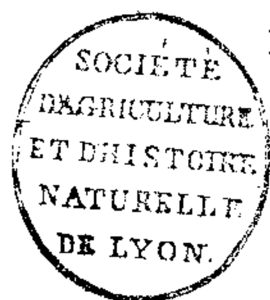
JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE



PARIS. — IMPRIMERIE HORTICOLE DE E. DONNAUD
RUE CASSETTE, 9.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

2e SÉRIE.

TOME VIII. — 1874.

PARIS

AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84,

ET CHEZ Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ,

RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5.

1874

2e Série, T. VIII, Cahier de janvier 1874, publié le 28 Février 1874.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE COMPTABILITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE DE L'ANNÉE 1873.

Messieurs,

La Commission de Comptabilité a l'honneur de vous présenter et de soumettre à votre approbation :

1° Le compte des recettes et dépenses;

2° Le bilan de la Société;

3° Le compte des jetons de présence.

COMPTE DE M. LE TRÉSORIER.

L'encaisse de M. le Trésorier était, au 31 décembre 1872, de.	3 850 fr. 06
Les recettes de toute nature, effectuées pendant l'année 1873, se sont élevées, jusqu'au 31 décembre 1873, à.	80 409 fr. 94
Ensemble.	84 260 fr. »
Le chapitre des dépenses pendant le même exercice s'élève à.	76 592 fr. 66
L'encaisse de M. le Trésorier est donc, au 31 décembre 1873, de.	7 667 fr. 34

et sera porté au budget de l'exercice de l'année 1874.

La Commission est heureuse de vous dire qu'elle a trouvé, comme toujours, l'ordre le plus parfait dans les comptes de M. le Trésorier, et de vous signaler, en outre, un nouveau boni de 246 fr. 09, résultat d'escomptes obtenus sur des payements anticipés, grâce au zèle constant et devoué que notre Trésorier apporte aux intérêts de la Société.

La Commission de Comptabilité, à l'unanimité, lui en exprime toute sa gratitude.

BILAN DE LA SOCIÉTÉ.

ACTIF.

Art. 1er. En caisse au 31 décembre 1873. . .	7 667 fr. 34

Report. . . .	7 667 fr. 34
Art. 2. Recouvrements arriérés : Cotisations arriérées antérieures et sur l'exercice 1873.	6 475 fr. »
Dû par le département de la Seine, subvention.	3 000 fr. »
Art. 3. Mobilier de l'hôtel.	20 013 fr. »
Art. 4. Hôtel, rue de Grenelle-St-Germain, n° 84.	659 035 fr. 26
Art. 5. Rente de 60 fr. en 4 et demi pour 100 sur l'État, provenant du don fait à la Société par M. Saillet, père.	en nature.
Art. 6. Rente de 20 fr. en 3 pour 100 constituée au profit de la Société par M. le Dr Andry. .	en nature.
Art. 7. Rente de 20 fr. en 3 pour 100 constituée au profit de la Société par M. Édouard Andry.	en nature.
Art. 8. Jetons de présence :	
Jetons en cuivre.	en nature.
Jetons en argent.	en nature.
Art. 9 et dernier. Bibliothèque.	en nature.
Total de l'actif.	696 190 fr. 60

PASSIF.

Art. 1er. Dépenses à liquider sur les années antérieures à 1874.		2 000 fr. »
Art. 2. Dettes hypothécaires :		
Reliquat en principal, au 31 juillet 1873, de la 1re créance du Crédit foncier (emprunt d'août 1860), de 200 000 fr.	176 824 fr. 16	
Reliquat en principal, au 31 juillet 1873, de la 2e créance du Crédit foncier (emprunt de février 1862), de 25 000 fr.	22 543 fr. 02	
Créance de M. Payen.	20 000 fr. »	219 367 fr. 18
Total du passif.		221 367 fr. 18

BALANCE.

L'Actif s'élève à.	696 190 fr. 60
Le Passif s'élève à.	221 367 fr. 18
Excédant de l'Actif sur le Passif.	474 823 fr. 42

COMPTE DES JETONS DE PRÉSENCE.

JETONS D'ARGENT.

Entrées.	En caisse au 31 décembre 1872.	46	1 366
	Repris comme espèces.	620	
	Reçus du fabricant.	700	
Sorties.	Donnés par échange.	639	1 122
	Donnés en primes aux séances.	167	
	Donnés au Jury de l'Exposition.	15	
	Vendus.	301	
	Reste en caisse, au 31 décembre 1873. .		244

JETONS DE CUIVRE.

Entrées.	En caisse au 31 décembre 1872.	931	5 497
	Rentrés par échanges.	2 556	
	Reçus du fabricant.	2 010	
Sorties.	Distribués en séances.		2 767
	Reste en caisse, au 31 décembre 1873. . . .		2 730

Fait et arrêté en Commission de Comptabilité, le 22 janvier 1874.

Le Rapporteur, DROUART.

Le Président, POCHET-DEROCHE.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE, EN 1873 ;

Par M. P. DUCHARTRE.

MESSIEURS,

Avant d'aborder, pour la dix-septième fois, le compte rendu annuel des travaux de notre Société, je crois devoir rendre un dernier et public hommage à l'homme distingué qui en a dirigé ou suivi la plus grande partie et qu'une mort prématurée vient de nous enlever, il y a deux mois à peine, au moment où son concours nous devenait le plus utile, à l'âge où, ayant atteint le plein développement de ses précieuses facultés intellectuelles, connaissant d'ailleurs à fond l'organisation et les besoins de notre association, il semblait appelé à lui rendre, pendant longtemps, les plus importants services. Vous le savez tous, Messieurs, dans le cours des huit années pendant lesquelles il a rempli parmi nous les hautes et souvent difficiles fonctions de Secrétaire-général, M. L. Bouchard-Huzard a montré une activité qui ne s'est jamais lassée, un dévouement qui n'a jamais faibli ; disposé aux concessions quand elles lui semblaient compatibles avec le bien général, mais ferme en même temps que juste dans le cas contraire, il avait acquis l'estime et je puis même dire l'affection de tous ses collègues, bien que parfois, surtout à l'occasion des Expositions, il eût eu à lutter contre des exigences contradictoires ou à heurter des ambitions exagérées. D'un autre côté, portant son attention jusque dans les plus menus détails de l'organisation de notre Société, il avait su rendre plus sûre, à certains égards, la marche de ce mécanisme intérieur dont la complication ne passe inaperçue que lorsque tous les rouages qu'il comprend fonctionnent avec une parfaite régularité. Aussi notre regretté Secrétaire-général a-t-il profondément marqué sa trace parmi nous, et son souvenir nous restera toujours cher, tant pour les qualités personnelles qui le faisaient aimer que pour l'intelligence et l'exactitude avec lesquelles il remplissait ses importantes fonctions.

A part ce déplorable événement, l'année qui vient de finir n'a été marquée pour nous par aucun fait tant soit peu exceptionnel; c'est dire qu'après une crise qui avait été la conséquence inévitable de nos désastres politiques et militaires, elle est rentrée dans sa voie normale, et que, affranchie des entraves qui, pendant quelques mois, avaient ralenti sa marche, elle a repris le cours régulier de ses travaux pour aider, de toute sa puissance, à la diffusion et aux progrès de l'art horticole en France. Dans ce but, elle a continué de recourir aux différents moyens d'action dont une longue expérience lui a démontré l'efficacité, et, à l'extérieur par une Exposition générale des plus brillantes, à l'intérieur par ses séances bihebdomadaires, par les opérations de ses Comités et par les écrits de ses Membres, éléments variés de sa publication mensuelle, elle a pu appeler les uns, soutenir ou stimuler les autres, fournir à tous une agréable et fructueuse instruction. Mais ce but, qu'elle poursuit avec persévérance, est-il donc assez élevé pour justifier les efforts qu'elle fait pour l'atteindre? Permettez-moi de chercher dans les faits une réponse à cette question.

Messieurs, l'horticulture et les sociétés horticoles ont acquis, pendant ces derniers temps, une importance incontestable dans notre pays; néanmoins je ne crains pas de dire que, dans l'état actuel des choses et des idées, la part qui leur est faite est encore moindre que celle que nous leur voyons attribuer dans d'autres parties de l'Europe, notamment en Belgique, en Hollande, en Angleterre; qu'elle est surtout fort au-dessous de celle qui doit nécessairement leur revenir à une époque peut-être peu éloignée. Aujourd'hui, tandis que l'attention du public se porte à peu près exclusivement sur l'agriculture, que les faveurs et les encouragements de la haute administration lui sont généreusement accordés, sa sœur, beaucoup et forcément plus modeste, l'horticulture en est réduite à s'estimer heureuse lorsque sur elle viennent tomber quelques faibles rayons émanés des foyers administratifs, et, dans le public même éclairé, lorsque les regards s'arrêtent un instant sur ses produits les plus brillants ou les plus utiles. A quoi tient cette différence d'appréciation qu'on peut bien concevoir dans une certaine mesure, mais qui devient inexplicable dans sa choquante inégalité? Les motifs en sont certainement nombreux et divers;

mais on peut, si je ne me trompe, regarder comme le plus influent de tous l'ignorance où l'on est en général du véritable rôle de l'art horticole et de la part qu'il prend à la production de la richesse territoriale d'un pays.

Aux yeux de la plupart des personnes, le jardinage consiste essentiellement dans la culture ornementale et d'agrément; pour elles le jardinier est avant tout fleuriste. Déjà l'horticulture, même considérée à cet unique point de vue et par conséquent réduite à une faible portion de son domaine réel, répond à un besoin impérieux qu'éprouvent tous les peuples civilisés et donne satisfaction à des intérêts commerciaux considérables. Qu'on songe en effet au nombre d'établissements horticoles qui n'ont pas d'autre objet que la production et la vente des végétaux d'agrément, ainsi qu'à celui des usines de divers ordres qui sont consacrées à la fabrication des serres et châssis, des appareils de chauffage, des outils et instruments indispensables pour la culture des jardins; qu'on n'oublie pas le simple commerce des fleurs et des bouquets qui fournit à diverses localités la principale source de leurs revenus, et on reconnaîtra que, même ainsi restreinte, et considérée simplement au point de vue économique, l'horticulture intervient, dans la production totale du sol et de l'industrie, pour un chiffre qui mérite certainement d'entrer en ligne de compte.

Mais c'est prendre une idée fort incomplète de l'art horticole que de le considérer comme circonscrit dans l'enceinte des jardins d'agrément; à l'agréable il sait joindre l'utile, l'indispensable même; par les cultures fruitière et potagère, il fournit à l'alimentation de toutes les classes de la Société, tantôt un supplément essentiel, tantôt un élément d'importance majeure et absolument nécessaire à la santé. Les relevés officiels constatent qu'à Paris les légumes et les fruits entrent pour un tiers environ dans la masse totale des aliments consommés; et cette proportion, loin de s'affaiblir, s'accroît encore si l'on considère la population des campagnes dont la nourriture est, en moyenne, plus végétale qu'animale. Or, qu'on essaye de calculer, ne fût-ce que par une approximation vague, les sommes immenses que représente annuellement cette énorme masse d'aliments végétaux; qu'on fasse également entrer dans ce calcul la valeur des pépinières et de

leurs produits, consistant en plants d'arbres fruitiers et d'alignements; qu'on y introduise celle des fruits, non plus consommés frais, mais préparés de manières différentes en vue d'utilisations variées, et l'on verra que la branche de la culture qui crée une pareille masse de produits de toute nature, qui, d'un côté, satisfait aux exigences du luxe et de la civilisation la plus avancée, de l'autre, fournit aux populations une portion considérable de leurs ressources alimentaires, mérite d'être prise en sérieuse considération par tous ceux qu'intéresse la richesse nationale.

Permettez-moi, Messieurs, de mettre encore en relief au profit de l'horticulture une considération trop négligée d'habitude, mais qui n'en a pas moins un intérêt majeur. Un homme d'esprit l'a dit avec raison : dans l'ordre général des industries qui ont pour objet d'obtenir les produits du sol, l'horticulture peut être comparée à l'orfévrerie, tandis que l'agriculture serait assimilable à la serrurerie. C'est en effet que les méthodes suivies par la première sont aussi perfectionnées que possible, que les soins dont elle entoure les plantes sont de tous les instants, qu'elle règle en raison des besoins la composition du sol, l'humidité, la température, qu'elle modifie presque à son gré le développement des végétaux en dirigeant le principal effort de la croissance, tantôt vers les organes souterrains, tantôt vers les organes aériens, ici vers la tige ou les feuilles, là vers la fleur ou le fruit, enfin qu'elle procède à la multiplication des sujets avec une délicatesse de procédés qui en rend le résultat à peu près assuré. La seconde, au contraire, agissant toujours sur de grandes surfaces, ne peut jamais procéder que par à peu près ; les modifications qu'elle opère dans la nature du sol en recourant aux amendements sont toujours imparfaites ; elle est complétement désarmée contre les variations du temps et de la température; enfin les moyens de multiplication qu'elle emploie laissent toujours prise à une foule d'accidents et d'ennemis qui en amoindrissent et parfois en annihilent les résultats. Il est dès lors évident que les plus grands progrès pour la culture des champs ne peuvent consister qu'à se rapprocher le plus possible de celle des jardins, en d'autres termes, que l'horticulture est et sera toujours le modèle que doit se proposer l'agriculture dans tout ce qui tient aux méthodes suivies pour multiplier

ou élever des végétaux et pour en obtenir les produits. Aussi voyons-nous que, dans toutes les localités où la culture est très-perfectionnée, elle est devenue presque jardinière ; que des végétaux habituellement plantés dans les jardins ont pu s'en échapper, sous l'influence de circonstances particulières, pour se répandre dans les champs, comme l'Oranger et le Citronnier dans les Alpes maritimes et l'Algérie, le Prunier dans l'Agenais, etc.; enfin que certaines espèces de plantes industrielles, avant d'être repiquées en plein champ, doivent être semées et élevées en pépinière, même sous châssis, avec des soins et d'après une méthode tout à fait horticoles.

Sous tous ces rapports, l'horticulture rend en France des services d'une importance majeure et qui ne peut qu'augmenter de jour en jour. Elle répond à des intérêts de premier ordre ; dès lors, en s'efforçant par tous les moyens qui dépendent d'elle d'en hâter les progrès, d'en propager le goût et d'en faire connaître les méthodes, notre Société se propose un but des plus élevés qui doit lui valoir la sympathie et le concours de tous les hommes vraiment désireux d'accroître la richesse de leur patrie.

Pour obtenir les résultats auxquels elle aspire, la Société centrale a tenu, dans l'année qui vient de finir, une grande Exposition générale des produits de l'Horticulture et des Industries horticoles, conformément aux prescriptions de son règlement; d'un autre côté, elle a apporté tous ses soins et toute son activité à l'accomplissement de ses travaux intérieurs et à la publication de son *Journal*.

Exposition. — L'Exposition de 1873, dans laquelle étaient réunis les produits des jardins et ceux des arts et industries qui prêtent leur concours à l'horticulture, a été tenue dans le Palais de l'Industrie, dont elle a occupé toute la nef, du 19 au 23 mai dernier. Vous vous rappelez tous, Messieurs, avec quel succès elle a eu lieu et l'abondance remarquable de végétaux en parfait état de floraison qui en a fait le caractère essentiel. En cette circonstance solennelle, notre Société a été heureuse d'obtenir de nouveau l'appui bienveillant de l'Administration des Beaux-Arts, ainsi que le concours généreux de MM. les directeurs du Fleuriste de la Ville. Les horticulteurs les plus renommés de Paris et des environs

lui ont apporté à l'envi les brillants produits de leurs cultures; elle a eu toutefois à regretter l'abstention d'un petit nombre de jardiniers-commerçants et celle de tous les amateurs qui malheureusement, en France, ne se montrent guère disposés à suivre l'excellent exemple que leur donnent ceux de tous les autres États de l'Europe. Un compte rendu détaillé de cette Exposition vous ayant été présenté, à la séance solennelle de distribution des récompenses décernées par le Jury, je dois m'abstenir de vous en entretenir de nouveau; je me bornerai donc à vous rappeler que les récompenses de tout ordre obtenues par les exposants ont été, pour la partie horticole, 10 médailles d'or, 12 médailles de vermeil, 20 grandes médailles d'argent, 27 médailles d'argent, 8 médailles de bronze et 6 mentions honorables, pour la partie industrielle : 4 grandes médailles d'argent et un rappel, 13 médailles d'argent et 2 rappels, 12 médailles de bronze et 5 mentions honorables. Je crois devoir vous rappeler encore que, pour la première fois depuis plusieurs années, la partie industrielle de cette Exposition a été l'objet d'un compte rendu spécial rédigé avec une parfaite compétence par l'un des Membres les plus zélés du Comité des Arts et Industries horticoles, M. Appert.

Séances de la Société et des 4 Comités. — Les séances de notre Société ont été tenues, avec une parfaite régularité, le 2e et le 4e jeudi de chaque mois, devant une réunion composée en moyenne de 120 à 150 Membres, ayant signé le registre de présence. L'intérêt en a été soutenu principalement par la présentation d'objets variés et par des communications verbales ou des conversations instructives sur des sujets parfois nouveaux, souvent controversés. Malheureusement les lectures n'y ont figuré, comme d'habitude, qu'en trop petit nombre, la partie la plus nombreuse et la plus spéciale de nos assemblées n'y prêtant qu'une oreille peu attentive ou semblant même les fuir avec un empressement peu flatteur pour ceux de nos collègues à qui est dû cet aliment fondamental de notre publication. Les procès-verbaux de ces séances vous en ont présenté le tableau assez détaillé pour que je n'aie pas à y revenir ici.

De leur côté, les 4 Comités (Culture potagère, Arboriculture, Floriculture, Arts et Industries) se sont réunis, aux dates

réglementaires, ou même avant chaque séance de la Société, pour examiner les objets de toute sorte qui avaient été déposés sur le bureau. Le règlement impose à chacun d'eux l'obligation de vous présenter, au commencement de l'année, le Compte rendu des travaux qui ont lieu dans son sein, pendant le cours de l'année écoulée. En 1873, trois d'entre eux ont obéi à cette prescription réglementaire; et les auteurs des Comptes rendus annuels qui vous ont été soumis ont été, pour le Comité de Culture maraîchère M. Siroy; pour celui d'Arboriculture M. Michelin, pour celui de Floriculture M. Burel.

Journal. — Par la publication de son *Journal*, la Société centrale d'Horticulture de France a mis entre les mains de chacun de ses Membres, en 1873, un volume de 49 feuilles ou de 784 pages, par conséquent dépassant quelque peu les limites que l'usage, mais non le règlement, lui a tracées depuis une longue suite d'années. Chacun des cahiers de ce recueil mensuel, grâce à une rapidité d'impression qui n'est que très-rarement égalée pour des bulletins de Sociétés savantes, a été mis en distribution le dernier jour du mois qui suit celui dont les travaux en ont fourni les éléments, c'est-à-dire pour les mois dont le 2e jeudi n'arrivait que le 13 ou le 14, dix jours seulement après que les manuscrits avaient pu être remis à l'imprimeur. La division traditionnelle des articles y a été scrupuleusement conservée, de manière à présenter d'abord tous les travaux propres à la Société, en second lieu et sous la rubrique : *Revue bibliographique*, tous ceux qui avaient été puisés à des sources étrangères. Le relevé de ces derniers ne doit point figurer dans ce Compte rendu qui est exclusivement destiné à donner une idée de l'activité déployée par notre association, pendant le cours de l'année dernière. Je me bornerai donc à faire remarquer que le genre de travail qui est suivi avec le plus de régularité dans cette Revue bibliographique est le relevé des espèces et variétés nouvelles, récemment introduites en Europe ou peu connues, dont la description et le plus souvent aussi une figure coloriée ont paru depuis peu dans des publications étrangères. Ce relevé devrait sans doute acquérir plus de développement si l'espace qui peut lui être consacré était plus considérable; mais, tel qu'il est, il peut tenir les lecteurs du *Journal* au courant des nou-

veautés les plus remarquables, et l'opportunité de sa publication est d'autant plus évidente que, dans toute la France, il ne paraît qu'un seul recueil horticole dont chaque cahier mensuel renferme une figure de plante, tandis que l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne en publient plusieurs destinés soit exclusivement, soit au moins partiellement à décrire et à figurer des plantes dont la place est marquée dans les jardins.

Les articles qui, après avoir été lus ou présentés à la Société, dans l'une de ses séances, ont été admis à l'impression par la Commission de Rédaction et qui ont trouvé place dans le volume pour 1873 de notre *Journal*, se rattachent, comme d'habitude, à quatre catégories différentes : 1° Lettres ; 2° Notes et mémoires ; 3° Rapports ; 4° Comptes rendus d'Expositions.

1° *Lettres*. — Parmi les nombreuses lettres arrivées au secrétariat ou adressées à M. le Président, trois ont été jugées assez intéressantes pour mériter d'être reproduites en entier dans le *Journal*. Dans la première, M. Eug. Verdier a prouvé que c'est M. Guillot, fils, rosiériste lyonnais, qui le premier a eu l'idée de semer des graines d'Églantiers pour obtenir des sujets destinés à recevoir la greffe des Rosiers ; il a montré que la réalisation pratique de cette idée et la greffe au-dessous du niveau où s'attachent les cotylédons, donnent à cet habile horticulteur des pieds de Rosiers d'autant plus avantageux, dans la culture, qu'ils sont peu ou pas sujets à drageonner. Cette question intéressante avait été agitée dans plusieurs de nos séances ; la lettre de M. Eug. Verdier, en rendant à chacun ce qui lui appartient en réalité, a amené la fin de cette discussion. La seconde lettre est due à un botaniste bien connu, M. Ch. Naudin, Membre de l'Académie des Sciences de l'Institut. Ce savant éminent, qui s'est fixé à Collioure (Pyrénées-Orientales), depuis quelques années, en vue de s'y livrer à des expériences suivies de physiologie végétale, de culture et de naturalisation, y fait connaître, d'après ses propres observations météorologiques, le climat de cette ville, la plus méridionale de France, et y donne les dimensions de quelques Orangers qui, plantés en pleine terre dans son jardin, ont atteint aujourd'hui des dimensions colossales, démontrant ainsi la douceur peu commune de la température, à cette extrémité du Roussillon. La

troisième lettre a été écrite par l'un des Membres les plus instruits et les plus zélés de notre Société, M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg et directeur du grand établissement horticole du Hamma, près d'Alger. On y lit les détails de la découverte, faite en juillet dernier, par M. Ch. Rivière, du *Colocasia esculenta*, grande et très-belle Aroïdée, dont on ignorait jusqu'à ce jour l'existence en Algérie, et qui néanmoins croît spontanément en grande abondance dans un ravin voisin du cap Rosa, près de la frontière de la Tunisie.

2° *Notes et mémoires.* — Cette catégorie d'articles publiés dans le *Journal* a été, en 1873, plus nombreuse à elle seule que les deux autres réunies. Je crois qu'il y a lieu de s'en féliciter, car, quel que soit l'intérêt des Rapports et des Comptes rendus d'Expositions, il ne peut jamais égaler celui de travaux originaux qui nous apprennent les résultats d'expériences faites avec soin, ou d'observations sur des sujets qu'il importait d'élucider. Ajoutons qu'ils ont porté sur des sujets très-variés. Il est à peine besoin de dire que des Membres de notre Société sont les auteurs de presque tous ces utiles écrits; toutefois deux personnes étrangères à la Société centrale lui ont apporté le concours de leur plume. L'une est M. le docteur Sagot qui, depuis deux années environ, a enrichi notre publication mensuelle de nombreux mémoires d'un grand intérêt sur les plantes cultivées en grand à la Guyane française, et qui, cette année, a résumé ses observations sur les plantes alimentaires de cette colonie, sur les avantages qu'elles peuvent offrir et sur les améliorations dont leur culture et leur exploitation seraient susceptibles, dans un grand travail final que son étendue a obligé à subdiviser en trois articles successifs; l'autre est M. Briant, jardinier-chef à l'Ecole normale spéciale de Cluny, qui, dans une note intéressante, nous a appris que, à la base de la tige du Lis blanc coupée et placée dans une pièce à la fois obscure et humide, il a vu plusieurs fois se former de 6 à 12 bulbilles qui ont atteint la grosseur d'une noisette. Une production du même genre se voit dans quelques espèces de Lis ; mais je ne sache pas qu'on l'eût encore signalée chez le Lis blanc.

Parmi les sujets traités par des Membres de notre Société, six sont relatifs à la culture potagère : M. Prillieux, frappé de l'étendue

des pertes qu'a causées, en 1872, l'altération à la suite de laquelle les Pommes de terre sont restées molles et n'ont plus donné, à la plantation, que des pousses grêles ou *filandres*, a recherché avec grand soin la cause de ce mal. Il a signalé, dans un excellent mémoire, les caractères de ce mal, ses effets et sa cause qu'il voit dans les attaques d'un petit Myriapode, l'*Iulus guttulatus* Fabr., par qui l'écorce de la base des tiges de la Pomme de terre est rongée jusqu'au bois. M. Gougibus nous a donné la liste des variétés de Laitues que son expérience lui a fait reconnaître comme les meilleures à cultiver sous châssis, sous cloche ou en pleine terre. M. Daudin a exposé comment il traite les Brocolis pendant l'hiver, les préservant du froid au moyen d'un buttage surmonté d'une épaisse couche de feuilles ou de litière. M. Ch. Royer, de Montbard, a très-bien décrit la végétation de l'Igname de Chine et la formation annuelle de son tubercule, au sommet duquel il a fait remarquer que se trouve une petite partie un peu plus épaisse, plus ou moins chargée de racines, dans laquelle il voit un vrai rhizome vivace produisant, en haut, la tige aérienne, en bas, la racine-maîtresse qui se renfle fortement pour constituer ce tubercule même. Enfin M. Robine, qui s'occupe particulièrement de la culture des Fraisiers, a présenté, dans un premier article, l'indication de la marche à suivre pour obtenir de bon plant de Fraisiers ; dans un second, la liste des variétés de ces plantes, toutes appartenant à la catégorie de celles à gros fruit, qu'il est parvenu à faire fructifier à contre-saison, depuis le mois d'août jusqu'à celui de novembre.

La culture fruitière a occupé cinq de nos collègues. M. Arnoult a décrit en détail la taille en crochet au moyen de laquelle les cultivateurs des environs de Sceaux obtiennent de bonnes récoltes du Groseillier à fruit blanc. M. François, propriétaire à Blidah, en Algérie, a tracé un tableau aussi précis que circonstancié de la culture des Orangers et Citronniers telle qu'elle est pratiquée sur ce point de notre colonie africaine qui est bien connu pour la supériorité des fruits qu'y donnent ces arbres. M. Gauthier (R.-R.) a indiqué en quelques lignes les avantages qu'il a trouvés à continuer, en septembre et octobre, les arrosements déjà pratiqués par lui pour les Poiriers, pendant l'été. Enfin la Vigne a

fourni la matière de deux travaux instructifs l'un et l'autre, mais très-inégaux en étendue : l'un est une note assez succincte, dans laquelle M. Chouvet montre qu'au moyen d'une taille très-tardive, on peut presque toujours, dans les localités froides, sauver la récolte de cet arbrisseau ; l'autre est un mémoire considérable par lequel M. J. Rousseau, l'un de nos collègues qui habite l'Egypte, nous apprend dans quelles conditions se trouvait autrefois, et se trouve aujourd'hui la viticulture dans cette partie de l'Afrique, et nous dit par quels efforts il compte arriver à y cultiver la Vigne, non plus seulement afin d'en obtenir, comme on le fait habituellement, du Raisin pour la table, mais encore en vue d'en tirer une abondante récolte de vin.

C'est à la culture des plantes ornementales et des végétaux non-fruitiers qu'ont été consacrés la plupart des articles insérés dans le *Journal*, pendant le cours de l'année 1873. M. Eug. Delamarre a décrit en détail, au nom du Comité de Floriculture dont il est Secrétaire, la culture dans une serre tempérée-froide par laquelle M. A. Rivière amène à une végétation luxuriante et à une floraison abondante un grand nombre d'Orchidées et de Broméliacées qu'il plante dans du sphagnum mêlé de terre de bruyère concassée, sur un épais drainage, et qu'il arrose ensuite journellement. M. Lecocq-Dumesnil, amateur passionné et semeur heureux de Dahlias, nous a donné le relevé des variétés nouvelles de ces plantes qui ont été mises en vente pendant les années 1871-1872. M. A. Malet, qui se livre avec un plein succès à la culture des *Begonia* tubéreux, plantes très-ornementales toutes nouvelles pour les jardins, a fait connaître comment il traite ces charmants végétaux qu'il regarde comme appelés à faire prochainement concurrence aux *Pelargonium zonale*, sans offrir, comme ceux-ci, la difficulté de la conservation pendant l'hiver. Enfin M. Nardy, aîné, horticulteur lyonnais bien connu, qui vient de créer un établissement à Hyères (Var), a exposé les perfectionnements les plus récents qui aient été apportés, dans ces dernières années, aux variétés et formes des *Canna*, en donnant d'excellentes indications sur celles de ces formes qu'on doit prendre comme points de départ lorsqu'on veut arriver à en obtenir de nouvelles.

Quant aux végétaux de toute sorte qui se recommandent par

tout autre mérite que la beauté de leurs fleurs ou l'élégance de leur feuillage, ils nous ont aussi valu de la part de quelques-uns de nos collègues des communications intéressantes. M. A. Rivière, à qui l'Afrique française est familière, a écrit un mémoire instructif sur l'Alfa et le Sparte, deux Graminées très-répandues en Algérie, qu'on y exploite aujourd'hui en grand, soit pour la confection des ouvrages dits de sparterie, soit à destination de l'Angleterre où, depuis quelques années, on en tire une bonne matière pour la fabrication du papier. La première étant notablement préférable à la seconde pour ces usages, il a insisté sur les caractères qui permettent de les distinguer sans difficulté. Un auteur anonyme a envoyé du Midi une courte note sur quelques espèces et variétés de Chênes dont il recommande la culture, et M. Daudin nous a appris dans quelles conditions particulières, à la suite de pincements, il a vu se développer sur un pied de *Sequoia gigantea*, haut de 2 mètres. à peine, plusieurs cônes bien formés.

Les questions de Physiologie végétale ont occupé quelques-uns des Membres de notre Société. M. Collardeau nous a entretenus d'un arbre fruitier sur lequel avaient été posées deux greffes en couronne, aux extrémités d'un diamètre de sa troncature. Une seule de ces greffes ayant réussi, le côté correspondant de cet arbre est resté seul vivant, tandis que l'autre est mort ; néanmoins la végétation continue encore à se faire vigoureusement de ce côté. M. le docteur Pigeaux nous a dit d'après quelles considérations il croit devoir appliquer aux plantes envahies par des parasites des idées qu'il a puisées dans la pratique de la médecine humaine. M. Buchetet a repris la question relative à l'influence favorable que peut exercer sur le développement des végétaux, d'après l'Américain Pleasonton, la lumière violette agissant, non d'une manière continue, mais alternativement avec la lumière blanche. Il a fait ressortir cette particularité importante que tous ceux qui ont voulu expérimenter dans ce sens ont altéré complétement les données du problème et ont fait agir la lumière colorée d'une manière continue et non par intervalles réguliers. Il s'est appuyé sur des expériences favorables aux idées émises par l'observateur américain, dont les résultats ont été rapportés par leur auteur, M. Gérard, dans une lettre qui a été imprimée à la suite

du travail de notre zélé et spirituel collègue. Enfin l'auteur de ce Compte rendu a signalé des variations dans la couleur de certaines fleurs en s'appuyant principalement sur une intéressante observation qui lui avait été communiquée par M. Leichtlin, et dans laquelle les fleurs d'un Lis japonais s'étaient montrées avec deux colorations dissemblables sur deux sols différents.

Les dégâts causés aux végétaux cultivés par divers insectes sont assez graves pour devenir un sujet de graves préoccupations dans une Société qui s'occupe exclusivement de culture; aussi, Messieurs, avez-vous entendu avec intérêt la lecture de deux notes dans lesquelles M. Delavallée et M. Corriol, se plaçant à deux points de vue assez différents, ont consigné les résultats de leurs observations sur les Vignes envahies par le *Phylloxera* : malheureusement en nous faisant mesurer toute l'étendue du mal, nos deux collègues n'ont pu nous en indiquer un remède assuré. Vous vous rappelez aussi certainement les renseignements instructifs que vous a donnés M. Boisduval au sujet de la chenille d'un petit Papillon de nuit, le *Tinea asperella* L., que M. A. Rivière a trouvée rongeant les bouquets de fleurs des Pommiers et même des Poiriers, dans le jardin du Luxembourg. On ne savait pas encore que cet insecte pût devenir ainsi un ennemi dangereux pour les arbres fruitiers.

Enfin, pour terminer cette énumération que je ne regrette pas de voir si longue, puisque son étendue est la conséquence nécessaire du grand nombre d'articles originaux qui doivent y être mentionnés, je vais vous rappeler encore quelques écrits qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes. Ce sont : deux notes sur l'engrais chimique composé par le docteur Jeannel, dont l'une, due à M. Vavin, en fait connaître la composition, tandis que l'autre, communiquée par M. Collardeau, en rapporte les effets sur des *Fuchsia*, des *Pelargonium zonale*, etc. ; une communication intéressante dans laquelle M. Michelin a donné une suite à l'histoire déjà tracée par lui, avant notre dernière guerre, du pensionnat horticole d'Igny qu'il nous a montré échappant aux ravages de l'ennemi et prenant même un grand développement depuis nos malheurs ; une notice bibliographique instructive par M. L. Bouchard-Huzard, sur l'*Hortus Eystettensis*, bel

ouvrage ancien dû à B. Besler, dont un exemplaire a été donné par M. Guenot à la bibliothèque de notre Société; enfin le légitime hommage rendu et les derniers adieux adressés à deux de nos collègues les plus distingués, que la mort venait de nous ravir, à M. F. Malot, l'habile arboriculteur de Montreuil, par M. Bouchard-Huzard, à M. L. Bouchard-Huzard lui-même par M. le docteur Brun.

Rapports. — Moins nombreux peut-être que dans certaines années antérieures, les Rapports qui vous ont été soumis, en 1873, ont néanmoins appelé votre attention sur des objets très-variés. Abstraction faite du Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1872, qui vous a été présenté par le Secrétaire-rédacteur et des Comptes rendus des travaux des Comités de Culture potagère, d'Arboriculture et de Floriculture par MM. Siroy, Michelin et Burel, vous avez entendu l'historique tracé par M. Michelin de la 16e session tenue à Marseille, au mois de septembre dernier, par le Congrès pomologique devenu aujourd'hui la Société pomologique de France; de son côté, M. Buchetet a été l'organe du Comité d'Arboriculture qui avait été constitué en Jury pour juger les lots de fruits présentés au concours permanent de 1872-1873.

Ces six documents rentrant dans la catégorie des Rapports avaient un caractère général; quatorze autres ont eu, au contraire, un objet précis et déterminé : quelques-uns ont porté sur des ouvrages dont les auteurs avaient sollicité un jugement émané de la Société. C'est ainsi que le traité des *Roses*, édité par M. Rothschild, a été examiné par M. le docteur Pigeaux; que les deux grandes publications de M. Mas intitulées *Le Verger* et la *Pomologie générale* ont eu pour Rapporteur M. Buchetet; qu'une *Notice sur la Viticulture en Egypte*, qui avait été envoyée d'Egypte par un habile jardinier notre collègue, M. J. Rousseau, a été appréciée par M. Pigeaux; enfin, que j'ai eu moi-même l'honneur de vous entretenir du bel ouvrage de M. B. Verlot sur *Les plantes alpines*. La plupart nous ont fait connaître en détail des jardins ou des cultures spéciales, et ceux-là ont été toujours motivés par une demande écrite. Les Rapporteurs ont été, dans ce cas : M. Bouchard-Huzard pour le château de Voré et ses jardins; M. Pigeaux pour

les cultures forcées de Fraisiers de M. Testard, au château d'Ognon près Senlis; M. Vavin pour les cultures forcées de Tomates établies par M. Aubert dans une serre du château d'Armainvilliers; M. B. Verlot pour les deux gigantesques *Agave Salmiana* qui ont fleuri chez M. Goupil, au Pecq; M. Duvivier pour les gracieux Pentstemon cultivés par M. Gauthier (R.-R.); M. Lesueur pour les nombreux et charmants *Begonia* tubéreux qu'a obtenus ou que cultive M. A. Malet; enfin M. Delamarre pour la riche collection de Dahlias de choix que M. A. Dufoy cultive avec l'habileté peu commune que tout le monde lui connaît.

Deux des Rapports qui vous ont été présentés cette année ont trait aux insectes; l'un, dû à M. Corriol, vous a appris que des expériences faites par M. Fromont, de Montreuil, et par M. Barthet, de Bois-Colombe, avec des liquides qu'ils disent être des insecticides sûrs, n'ont pas donné de résultats satisfaisants; l'autre vous a été envoyé par le Président de la Société d'Horticulture d'Étampes; c'est à proprement parler un résumé intéressant, par M. Bryophille Silvestre, jardinier à Chamarande, d'observations faites par lui sur un insecte Coléoptère, l'*Agrilus viridis* Fabr., qui a fait, ces deux dernières années, de grands ravages sur les Poiriers, dans les environs d'Étampes. Enfin le dernier Rapport qu'il me reste à mentionner a été fait par M. L. Lhérault sur un Cueille-Asperges, petit outil commode, imaginé par M. Borel.

Comptes rendus d'Expositions.—Bien que l'horticulture française ait à peu près retrouvé, depuis déjà plus d'une année, la situation dans laquelle elle se trouvait avant nos désastres, les Expositions qu'alimentent ses produits sont encore sensiblement moins nombreuses qu'à la date de trois ou quatre années. Aussi notre Journal a-t-il mis sous vos yeux un nombre peu considérable de Comptes rendus de ces brillantes fêtes qui sont pour tous ceux qui aiment ou cultivent des plantes, soit un stimulant, soit une occasion de succès. Laissant de côté le remarquable tableau qu'a tracé M. B. Verlot de l'Exposition internationale de Gand (Belgique), nous ne trouvons que neuf Comptes rendus, pour le contingent de l'année 1873. Deux des Expositions qui en ont fourni le sujet ont été décrites avec un développement inaccoutumé; ce sont : celle que notre propre Société a tenue au mois de mai dans le Palais de l'Indus-

trie, qui a été dépeinte en détail, pour la partie horticole par l'auteur de ces lignes, pour la partie industrielle par M. Appert, et celle de Brie-Comte-Robert qui a occupé M. Delamarre pour les fleurs, M. Laizier pour les légumes, M. Borel pour les produits industriels. Les autres Expositions dont les Comptes rendus ont trouvé place dans le *Journal*, pendant le cours de l'année 1873, ont eu lieu à Fougères, à Lagny, à l'Isle-Adam, à Marseille, à Senlis, à Versailles et à Yvetot; elles nous ont été décrites par MM. B. Verlot, Lecocq-Dumesnil, Mézard, Michelin, docteur Pigeaux.

Mouvement de la Société. — La Société centrale d'Horticulture de France a continué de suivre, en 1873, la marche ascendante grâce à laquelle il lui avait été déjà possible, depuis deux années, de réparer en grande partie les pertes qui avaient été pour elle le contre-coup de nos malheurs publics. Toutefois les progrès qu'il lui a été donné d'accomplir n'ont pas été encore aussi marqués que nous aurions été en droit de l'espérer. D'un côté, la mort lui a ravi un grand nombre de ses Membres, d'un autre, les Membres nouveaux qui sont venus lui apporter leurs concours, quoique plus nombreux qu'en 1872, n'ont pas constitué une augmentation égale à celle qui s'opérait annuellement pour elle avant la terrible commotion qui, en 1870, a ébranlé notre malheureux pays jusque dans ses fondements.

31 Membres titulaires, 2 Correspondants et 2 Dames patronesses nous ont été enlevés pendant la courte durée de l'année 1873, et ont laissé parmi nous un vide immense qui ne sera jamais comblé. Consignons ici, avec leurs noms, l'expression de nos légitimes regrets.

Les deux Dames patronesses que nous avons eu la douleur de perdre sont Mesdames A. Kœchlin et la Duchesse d'Istrie.

Les deux correspondants portaient des noms bien connus; ce sont M. Alexandre Bivort, le célèbre pomologue belge et M. A. Lasègue, l'obligeant et érudit conservateur du Musée botanique qu'avait créé Benjamin Delessert, qu'avait entretenu et agrandi François Delessert, frère de cet ami passionné de la science, et dont les immenses richesses ont été dispersées aussitôt après la mort de ces hommes distingués.

Les Membres titulaires dont nous déplorons la perte sont MM. d'Arpentigny, Barillet-Deschamps, dont le nom reste pour toujours attaché aux splendides créations horticoles qui ont transformé Paris, L. Bouchard-Huzard, notre habile et zélé Secrétaire-général pendant ces huit dernières années, Boulard (J.-B.), Charrier (Hippol.), Chevet, aîné, qui, grâce à son commerce important de comestibles, avait puissamment aidé au perfectionnement des cultures de primeurs et de fruits de choix, Darblay, aîné, agriculteur d'un haut mérite, créateur d'une puissante maison pour le commerce des grains et la minoterie, Deplanque, Dutfoy, Frequel (Joseph), Fromentin, habile jardinier-maraîcher, Marquis de Gibot, Guidou, Hennecart, Comte de Kergorlay, grand agriculteur mort Président de la Société centrale d'Agriculture de France, Comte de Lacépède, de Lafaulotte, Lambert (H.), Lebœuf (Valentin-Ferdinand), Baron de L'Espérut, forestier distingué, Membre de la section de Silviculture à la Société centrale d'Agriculture, Malot (Félix), l'un des arboriculteurs le plus justement renommés de Montreuil, Petitjean (François), l'un des Membres les plus éclairés de notre Conseil d'Administration, Pillivuyt, Plasse, Prud'homme, l'intelligent éditeur du journal agricole *Le Sud-Est*, Quantinet, de Saint-Pierre, Servant (Antoine-Adolphe), l'un de nos collègues les plus zélés et les plus assidus, Thibault-Prudent, horticulteur connu, Vandermarq.

Pour compenser dans la limite du possible ces pertes aussi nombreuses que cruelles, 83 Membres titulaires et 5 Dames patronnesses sont venus nous apporter leur concours et accroître notablement les ressources de notre association. Sans doute cet accroissement est satisfaisant et constitue un progrès marqué sur les trois années précédentes; mais est-ce bien là tout ce que nous sommes en droit d'espérer dans un pays qui, comme le nôtre, favorisé pour le sol et le climat, est appelé à trouver dans la pratique horticole l'une des principales sources de sa richesse? On ne peut guère le penser. Déjà, à une date assez peu éloignée, nous voyions notre liste générale admettre, chaque année, un nombre beaucoup plus considérable de noms nouveaux. Ce n'est certainement pas concevoir des espérances exagérées que d'attendre comme prochain le retour du courant d'opinion qui alors

amenait sans cesse vers nous une foule d'hommes éclairés, dont les uns cherchaient dans notre Société une source d'instruction fructueuse ou de délassements agréables, dont les autres venaient concourir à une œuvre qu'on peut dire éminemment patriotique, qui tous enfin apportaient leur pierre à l'édifice qu'élèvent nos efforts réunis. Seulement il faut, pour que ce légitime espoir se réalise pleinement, qu'un changement notable s'opère dans le cours habituel des idées; que ceux que la fortune favorise ou qui occupent de hautes positions sociales apprennent que c'est pour eux un devoir sacré d'aider à la réalisation de tout ce qui peut être utile à leur pays, dussent-ils pour cela retrancher une minime parcelle de ce qu'ils sacrifient journellement aux exigences d'un luxe frivole et trop souvent corrupteur. Le bon exemple à cet égard est sous leurs yeux chez nos voisins; c'est à eux de le voir et de le suivre; un accroissement notable de prospérité pour notre patrie en sera la conséquence immédiate; ce but est certainement assez élevé pour que personne parmi nous ne doive reculer devant les efforts et les sacrifices qui sont nécessaires pour l'atteindre.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart**, Président de la Société.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos d'un passage du procès-verbal dans lequel il est question du Puceron lanigère, M. Bossin dit que, depuis longtemps, il parvient à délivrer de cet insecte les Pommiers de sa propriété qui autrefois en étaient couverts et qui aujourd'hui n'en présentent que rarement. Voici comment il dit arriver à ce résultat. Il enlève, au pied des arbres envahis, une couche de plusieurs centimètres de terre qu'il remplace par un lit épais d'environ $0^{m}10$ de charbon de bois pilé. Il passe ensuite sur le tronc des arbres

un badigeon composé de guano, de soufre et de chaux délayés dans l'eau. Il recommence ce badigeonnage au bout de 10 jours, après quoi le résultat qu'il désirait est, assure-t-il, habituellement obtenu.

M. Boisduval demande à M. Bossin comment il agit sur les Pucerons lanigères qui, pendant l'hiver, s'attachent aux racines.

M. Bossin répond qu'il n'a nullement l'intention d'agiter de manière quelconque la question du Puceron lanigère contre lequel il reconnaîtra, si l'on veut, qu'il opère tout à fait empiriquement. Cependant, s'il s'agit des Pucerons qui vont s'attacher aux racines des Pommiers, il pense que, comme ces insectes ne descendent en terre qu'à l'arrivée du froid, il se peut que la couche de charbon pilé qu'ils devraient traverser pour s'enfoncer, les retienne complétement au passage. Dans tous les cas, le fait est là inexpliqué, si l'on veut, mais réel.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de douze nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Paillet, horticulteur à Châtenay (Seine), des *Pommes de terre* Early rose (Précoce rose) qu'il a récoltées dans les conditions qu'indique une lettre jointe par lui à cette présentation.

M. Paillet y dit avoir reçu pour la première fois, en 1870, des Etats-Unis, quelques tubercules de cette variété qu'il avait achetés à un très-haut prix. Il planta alors ces tubercules subdivisés par lui en petits morceaux, et la récolte qu'il en obtint l'étonna par son abondance. Le produit ainsi obtenu fut consacré presque entièrement à la plantation suivante. Enfin, en 1873, il a pu, en divisant en petits morceaux le produit de la récolte précédente, en planter cinq ares dix centiares, qui ont donné 855 kilog. de tubercules analogues à ceux que la Compagnie a maintenant sous les yeux. Il est facile de voir que cette production est considérable et ne donne pas moins de 1 600 à 1 700 kilog. à l'hectare, avec cet avantage que la récolte peut être retirée de terre, dit M. Paillet, du 1er au 31 juillet. La qualité de cette variété est, ajoute-t-il, excellente et ne le cède en rien à celle de nos meilleures variétés

connues. — Enfin l'auteur de la lettre dit encore qu'en vue de reconnaître à quel moment les tubercules de la Pomme de terre Early rose doivent être récoltés, il en a retiré de terre d'abord du 30 juin au 3 juillet, ensuite le 5 août. Les premiers n'étaient pas encore arrivés à leur complète maturité, car ils se sont un peu ridés en séchant; les autres étaient complétement mûrs, d'où il est résulté qu'ils sont restés tout à fait lisses. Au total, M. Paillet regarde la variété dont il a présenté des échantillons comme étant des plus recommandables sous le triple rapport de son abondante production, de la hâtiveté et de la bonne qualité de ses produits.

M. Laizier, Président du Comité de Culture potagère, dit que ce Comité propose d'accorder à M. Paillet, pour la présentation qu'il a faite, une prime de 2e classe. Cette proposition, ayant été mise aux voix par M. le Président, est adoptée par la Compagnie.

Donnant lui-même son avis sur la Pomme de terre Early rose, M. Laizier dit que, dans les différents essais qu'il en a faits, il l'a toujours trouvée bonne, mais moins farineuse que la Hollande. Seulement, ajoute-t-il, on se rappelle ce qu'était la Pomme de terre de Hollande elle-même, à la date de 40 ou 50 ans; elle était sensiblement aqueuse; mais une culture continue en a beaucoup amélioré la qualité et l'a rendue ce que nous la voyons aujourd'hui. N'est-il pas permis de penser que ce qui est arrivé pour cette Pomme de terre arrivera également pour l'Early rose?

2° Par M. Simon, jardinier chez M. Eug. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), divers produits de la culture potagère, savoir: 4 tubercules d'Igname de Chine (*Dioscorea Batatas* DECNE.), des *Haricots* chocolat, du *Cresson* de fontaine qui a été cultivé sur couche et sous châssis, enfin une petite *Courge* d'une sorte dont il a été déjà quelquefois question devant la Société, dont les premières semences sont venues du Paraguay où elle est connue sous le nom de *Zapallito de tronco* parce que, la plante n'étant pas coureuse, ses fruits, au nombre de 5 ou 6, viennent ramassés autour du centre de chaque pied.

M. Laizier dit que les Ignames sont fort belles, que le Cresson a été obtenu par un mode de culture applicable en tous lieux, mais assez coûteux pour ne pouvoir guère être adopté que par des amateurs, enfin que le Zapallito est une très-bonne sorte de

Courge. Conformément au vœu du Comité de Culture potagère, il demande que M. Simon reçoive une prime de 3e classe, et la Compagnie fait droit à cette demande.

A l'occasion des deux précédentes présentations, M. Bossin dit qu'il cultive la Pomme de terre Early rose sous châssis et qu'il en est très-satisfait; seulement il fait observer qu'il est essentiel de n'en planter sous châssis que des tubercules récoltés au mois d'août, dans une planche de jardin. — Quant à l'Igname de Chine, il rapporte s'être mal trouvé de la plantation qu'il en a faite sur butte. Les plus forts tubercules qu'il ait ainsi obtenus ne pesaient que 200 grammes. Il pense donc qu'il n'y a pas lieu de recommander ce mode de plantation.

3° Par M. Diot (Jacques), jardinier à Sceaux, 3 tubercules d'*Igname* de Chine au sujet desquels le Comité compétent renvoie son jugement à sa prochaine séance.

4° Par M. Charollois, arboriculteur à Paris, 6 *Poires* Tardive de Toulouse, variété de qualité assez médiocre obtenue à Toulouse, et qu'on nomme également Duchesse d'hiver; 5 Bergamote Espéren et 3 Beurré de février, fruit obtenu par M. Boisbunel, de Rouen, qui n'est pas fort recommandable pour la qualité, dit M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture. — Ces fruits ont été jugés comme de volume ordinaire.

5° Par M. Cottard, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), 10 *Poires* Catillac, dont 4 fort grosses sont venues sur un arbre affranchi, et 4 *Poires* Thuerlinkx, très-gros fruits dont deux ont été reconnus, à la dégustation, comme ayant la chair ferme et âpre, au total, pas assez bonne pour qu'on recommande cette variété autrement que comme bonne à cuire.

6° Par M. Jamin (Ferd.), une série de 10 *Poires* Bergamote Espéren et Bon-Chrétien de Rance que le Comité d'Arboriculture déclare composer une bonne présentation.

Les lots de fruits présentés par MM. Cottard, Charollois et Jamin (Ferd.) se rattachent au concours permanent qui est ouvert, cette année, devant le Comité d'Arboriculture.

7° Par M. Sannier, pépiniériste à Rouen, en premier lieu, des échantillons de deux variétés de Poires qu'il a obtenues de semis et qu'il nomme, l'une *Louise Bonne Sannier*, l'autre *Bon-Chré-*

tien Frédéric Baudry. Ces fruits seront conservés pour être examinés par la Commission permanente de Pomologie; en second lieu, de jeunes *Poiriers* venus de pepins qui ont été semés, les uns en pleine terre, les autres en pots. Les premiers n'ont à peu près pas de racines, tandis que les derniers en sont abondamment pourvus. D'où M. Sannier dit, dans une note jointe à son envoi, qu'il aime mieux faire les semis de pepins en pots qu'en pleine terre. Il voit à cette méthode l'avantage que, si le jeune plant ainsi obtenu en pots n'est pas assez fort, au moment où il devrait être mis en place, il n'a qu'à le rempoter dans de plus grands godets et cet inconvénient disparaît bientôt. M. Sannier dit avoir, en ce moment, dans son établissement, 2 000 pots ainsi occupés, et il ajoute qu'il compte en avoir, cette année, 5 000 ou 6 000, tant ce mode de semis lui semble préférable à celui qui est fait en pleine terre.

M. Buchetet, Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture, dit que, dans le sein de ce Comité, on a regardé le semis en pots comme pouvant être utilisé dans la petite culture, mais non dans la grande. D'un autre côté, on a pensé que si les jeunes Poiriers venus de pepins semés en pleine terre se montraient fort peu pourvus de racines, cela pouvait tenir à ce que le semis en avait dû être fait dans un très-mauvais sol.

Les deux primes de 3e classe qui ont été décernées à M. Paillet et à M. Simon sont remises par M. le Président à ces deux présentateurs.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Lévêque et fils, horticulteurs, rue du Liégat, 26, à Ivry-sur-Seine, font observer que, selon eux, quelques erreurs typographiques ou autres se sont glissées dans le Compte rendu de l'Exposition de Brie-Comte-Robert, section des Roses (cahier de novembre 1873, p. 701). Les rectifications qu'ils proposent à cet égard sont les suivantes : au lieu de Thé Mme Renard, lisez : Hybride remontant Mme Renard. Au lieu de Thé Arelle Imbert, lisez : Thé Azélie Imbert. Au lieu de Thé Blanqui, lisez : Thé Bianqui. Au lieu de Thé Cécile Barthod, lisez : Thé Cécile Berthod. Au lieu de Bouquet Rose, lisez : Bouquet de Rose. Enfin au lieu de Emile Dupuy, lisez : Emilie Dupuy.

2° Une lettre dans laquelle M. Verdier (Eug.), fils aîné, rue Dunois, 72, à Paris, s'occupe du même sujet et propose de rectifier les mêmes inexactitudes, en y ajoutant que la Rose Baron de Bonstetten n'est pas un Thé, mais bien un hybride à fleurs très-foncées. Il fait observer que l'idée réalisée à l'Exposition de Brie-Comte-Robert d'enfoncer en terre des bouteilles pour y placer les Roses coupées ne pouvait guère être regardée comme heureuse en raison de l'obligation où elle mettait les visiteurs de se baisser jusqu'à terre pour examiner les fleurs de près et en lire les étiquettes. — D'un autre côté, M. Verdier (Eug.) rapporte ce détail que « le *Gladiolus gandavensis* est né du *Gl. psittacinus* dans les » jardin du feu roi Louis-Philippe, à Neuilly, en même temps *ou* » *presque* qu'il naissait en Belgique dans les jardins du Duc d'A- » remberg. » Enfin, la même lettre rappelle que lorsque M. Laffay obtint la belle Rose qui est aujourd'hui communément appelée *La Reine*, il l'appela *Rose de la Reine*, voulant faire comme un pendant, par le nom, à la *Rose du Roi* qui existait déjà.

3° Une lettre de M. Brot Delahaie, horticulteur se livrant spécialement à la culture des Œillets, rue du Moulin-des-Prés, 27, à Paris, qui est d'avis que le 23 juillet, jour annoncé comme devant être celui où aura lieu le concours pour les Œillets ouvert devant la Société, en vertu du don de 100 francs qui a été fait dans ce but par Mme Baltard, Dame patronesse, est un peu trop avancé dans la saison, surtout si l'année continue comme elle a commencé, c'est-à-dire si elle est assez chaude pour hâter la végétation. L'auteur de la lettre pense que le 9 juillet, jour de la première séance de ce mois, serait une date plus favorable, ou même qu'il y aurait avantage à ne pas limiter ce concours à une seule séance et à le laisser ouvert aux 4 séances des mois de juin et juillet, afin que les cultivateurs d'Œillets pussent faire passer sous les yeux de la Société le plus grand nombre possible de ces plantes.

M. le Président dit que la date annoncée pour le concours d'Œillets n'est pas fixée assez irrévocablement pour qu'on ne puisse la changer, si cela paraît avantageux. Dans tous les cas, on prendra note des observations de M. Brot Delahaye que sa spécialisation de cultures met parfaitement en état d'émettre un bon avis en cette circonstance.

4° Une lettre par laquelle M. Mouquet, constructeur à Lille

(Nord), annonce l'envoi d'une brochure contenant la description des appareils qu'il construit et dont plusieurs ont rapport à l'horticulture. Il demande qu'il soit fait un Rapport à la Société sur ces appareils. — La demande de M. Mouquet et sa brochure sont renvoyées par M. le Président au Comité des Arts et Industries.

Comme pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale les suivantes :

1° Une circulaire par laquelle la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand annonce que, en 1874, son Exposition ordinaire de plantes sera ouverte le dernier dimanche du mois de juin, et que, le premier dimanche d'avril, aura lieu, dans la serre du Casino, une Exposition spéciale de plantes nouvelles tant d'introduction récente que de semis.

2° Un mémoire de M. le docteur D. Clos, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, Correspondant de la Société, intitulé : Des caractères du péricarpe et de sa déhiscence pour la classification naturelle (in-8° de 64 pages ; Extrait des mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 7e série, V, p. 1-64).

3° Une brochure de M. Ch. Baltet, horticulteur à Troyes, intitulée : de l'enseignement de l'horticulture (in-8° de 15 pag.).

M. le Secrétaire-général fait part à la Société des décès qu'elle a à regretter depuis la dernière séance et qui sont malheureusement nombreux; ce sont ceux de MM. le Comte de Kergorlay, ancien Pair de France, Président de la Société centrale d'Agriculture, Fréquel (Joseph), Milon, aîné, et Mme la Duchesse d'Istrie, Dame patronesse.

Il annonce ensuite que, sur la demande de M. le Trésorier, le Conseil d'Administration a prononcé la radiation, pour défaut de payement de la cotisation depuis plusieurs années, de MM. Bouda, fabricant d'étiquettes, Cardozi, Duplay, architecte, Pillé (Pierre) et Vogt fils.

Il donne ensuite connaissance des nominations qui ont été faites aujourd'hui par les Comités de leurs fonctionnaires.

Le Comité de Culture potagère a nommé Président M. Laizier, Vice-Président M. Vivet, Secrétaire M. Siroy, Vice-Secrétaire M. Crémont, Délégué au Conseil d'Administration M. Moynet,

Délégué à la Commission de Rédaction M. Gauthier (R.-R.).

Le Comité d'Arboriculture a nommé Président M. Lefèvre, Vice-Président M. Sédillon, Secrétaire M. Michelin, Vice-Secrétaire M. Buchetet, Délégué au Conseil d'Administration M. Jamin (Jean-Laurent), Délégué à la Commission de Rédaction M. Corriol. En outre, le Conseil d'Administration a nommé M. Michelin conservateur des collections.

Dans le Comité de Floriculture ont été élus : Président M. Burel, Vice-Président M. Bachoux, Secrétaire M. Eug. Delamarre, Vice-Secrétaire M. Laloy, Délégué au Conseil d'Administration M. O'Reilly, Délégué à la Commission de Rédaction M. Quihou. M. B. Verlot a été désigné par le Conseil d'Administration conservateur des collections.

Enfin le Comité des Arts et Industries horticoles a élu Président M. Teston, Vice-Président M. Joly, Secrétaire M. Borel, Vice-Secrétaire M. Lebœuf, Délégué au Conseil d'Administration M. Appert, Délégué à la Commission de Rédaction M. Ch. Joly. M. Appert a été nommé par le Conseil conservateur des collections.

Les choix faits par la Commission des Cultures expérimentales ont porté sur M. Vavin comme Président, sur M. Vincent comme Vice-Président, M. Verdier (Eug.) comme secrétaire, M. Chevalier comme Vice-secrétaire, M. Verdier (Eug.) comme Délégué au Conseil d'Administration.

La Commission des Secours a maintenu M. Durand, aîné, en qualité de Président, M. Dumont en qualité de Secrétaire.

M. le Secrétaire-général rappelle à MM. les Présidents des Comités que, conformément à l'art. 31 du Règlement, chaque Comité est invité à présenter à l'assemblée des sociétaires, dans l'une des séances du mois de janvier, un Compte rendu de ses travaux pendant l'année qui vient de finir.

M. Lucy appelle l'attention de la Compagnie sur un article du Journal des campagnes dont l'objet est d'attribuer au Platane des effets très-fâcheux pour la santé des personnes qui passent et surtout qui habitent dans le voisinage de plantations de ce bel arbre. Les petits poils qui se détachent des jeunes feuilles du Platane, au printemps, en s'introduisant, avec l'air qui les porte, dans les voies

respiratoires, occasionneraient, selon le Journal des campagnes, une vive irritation qui pourrait amener des accidents très-fâcheux, parfois funestes. Cette accusation a tellement frappé diverses personnes qu'il serait question d'abattre des Platanes, pour ce motif, dans Paris même. M. Lucy ne croit pas que cette accusation soit fondée ; il se base sur ce que, ayant habité, pendant onze années, la ville de Marseille dans laquelle se trouvent de nombreuses allées de Platanes, il n'a pas entendu dire que le voisinage de ces arbres eût jamais causé la moindre incommodité. Il ajoute qu'il a d'ailleurs son expérience personnelle, car, dans le jardin de la maison où il est né, où il a passé la plus grande partie de sa longue existence et qu'il habite encore aujourd'hui, il existe et il a toujours existé des Platanes ; cependant il n'a jamais ressenti de ce proche voisinage le moindre effet appréciable. Enfin il rappelle que, d'après diverses ouvrages sur l'Inde, les Platanes se trouvent en grande abondance dans cette partie de l'Asie, sans que jamais on ait fait mention d'accidents causés par le voisinage de ces plantations.

M. le Président fait observer que c'est là une accusation fort ancienne, qui a été renouvelée à différentes reprises sans jamais avoir été basée sur des faits ni précis ni démontrés. On a même fait porter successivement cette accusation sur deux points de l'organisation du Platane ; en effet, les uns ont attribué les prétendus accidents causés par cet arbre aux poils étoilés qui en revêtent les jeunes feuilles et qui se détachent quand ces organes grandissent, les autres en ont cherché la cause dans les nombreux et longs poils roides qui s'attachent au-dessous des fruits de ces arbres et qui se détachent ou se brisent finalement, de manière à pouvoir se répandre assez loin. Mais, dit M. le Président, le fait déjà invoqué qu'on n'a aucune preuve positive de la réalité des accidents dont on parle, s'explique sans peine parce qu'on sait que les poussières formées de débris végétaux, quand elles s'introduisent dans nos organes respiratoires, s'y ramollissent promptement par l'humidité, ce qui les rend beaucoup moins nuisibles que les poussières de nature inorganique sur lesquelles cet effet ne se produit pas. Dans l'état des choses, M. le Président ne pense pas qu'il y ait des motifs suffisants pour nommer une

Commission spéciale chargée de s'occuper de cette question, ainsi que le demandait M. Lucy.

M. Forest dit que les ouvriers qui travaillent les carrés de pépinières occupés par de jeunes Platanes ont parfois des ophthalmies qu'ils attribuent à une irritation causée par les poils qui se détachent des jeunes feuilles de ces arbres ; mais il fait observer que ces ouvriers se trouvent au niveau même des feuilles et qu'en secouant fortement les jeunes Platanes, par suite des travaux qu'ils exécutent dans ces carrés, ils se trouvent dans des conditions aussi défavorables que possible.

M. Jamin (Ferdinand) reconnaît qu'il peut se produire quelquefois des accidents, mais sans la moindre gravité, pour les ouvriers qui travaillent les carrés de jeunes Platanes en pépinières ; mais les choses sont toutes différentes quand il s'agit d'arbres plantés, déjà grands, de la part desquels son expérience lui apprend qu'on n'a rien à redouter.

M. Lucy dit quelques mots du *Fuchsia syringæflora*, fort belle espèce qui nous est arrivée de Belgique. M. Van Houtte, dit-il, lui a raconté que cette espèce était venue chez lui par suite de l'habitude qu'il a de semer en quelque sorte la terre des envois de plantes vivantes qu'il reçoit de l'étranger. Des graines de ce *Fuchsia* se trouvaient dans la terre de l'un de ces envois et, ayant germé, elles ont donné les premiers pieds desquels sont provenus ensuite tous ceux qu'on possède aujourd'hui. On sait que le *Pteris tricolor* a été obtenu de la même manière par M. Linden. — M. Lucy dit qu'en 1873 il a fécondé de beaux sujets de *Fuchsia syringæflora* avec le pollen de différentes espèces de *Fuchsia* et qu'il attend avec impatience les résultats de ces hybridations.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Explication sur mon petit ouvrage contre les puits artésiens, par M. Dubuc.

2° Réflexions sur la culture en général, avec notes sur le perfectionnement du Poirier et du Pommier ; par M. Arsène Sannier, pépiniériste à Rouen.

3° Rapport sur la culture des Fraisiers américains à contre-saison par M. Robine ; Rapporteur M. Siroy.

Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

A l'occasion de la lecture de ce Rapport laudatif, M. Robine dit que, lorsqu'il a conçu et réalisé l'idée d'obtenir les produits de nombreuses variétés de Fraisiers à gros fruit, après l'époque de l'année à laquelle fructifient naturellement ces végétaux, il n'avait connaissance d'aucun essai du même genre qui eût été fait antérieurement; mais le hasard lui a fait remarquer dernièrement, à la fin de l'excellent ouvrage de M. le comte de Lambertye sur le Fraisier, les détails d'une méthode de culture imaginée et pratiquée par un horticulteur allemand, M. Tatter, qui ressemble entièrement à la sienne. Il donne lecture du passage dans lequel cette méthode est décrite par M. de Lambertye (1). Il doit donc reconnaître franchement que la voie qu'il a suivie dans cette expérience avait été ouverte avant lui. Toutefois il fait remarquer qu'il existe une différence notable entre les résultats qu'obtient l'horticulteur allemand et ceux auxquels il est arrivé lui-même. Le premier n'a qu'une récolte de Fraises, en septembre, tandis que lui-même en a obtenu une succession, d'août à la fin de novembre.

M. Aubray fait observer que le changement dont il s'agit dans l'époque de la floraison et de la fructification n'est pas propre au Fraisier, mais peut être également déterminé chez d'autres végétaux. C'est ainsi notamment qu'une personne connue de lui, en plantant des Chrysanthèmes au mois de mars, en obtenait la floraison dès le mois de mai et non à l'automne, comme de coutume.

4° Rapport sur un ouvrage de M. L. Mariez, intitulé : *Manuel d'Arboriculture et de Viticulture* théorique et pratique approprié aux départements du Sud-Ouest; M. JAMIN (FERD.), Rapporteur.

5° Rapport sur l'ouvrage intitulé : *Les promenades de Paris*, par M. Alphand; M. CH. JOLY, Rapporteur.

6° Rapport sur une notice de M. H. Mouquet, de Lille, relative à divers appareils de chauffage; M. CH. JOLY, Rapporteur.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

---

(1) *Le Fraisier*, 8°, 1864, p. 361 — Le procédé de M. W. Tatter a été décrit par lui dans une brochure publiée à Hambourg, en 1861.

(*Note du Secrétaire-rédacteur*.)

SÉANCE DU 22 JANVIER 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart**, Président de la Société.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Immédiatement après la lecture du procès-verbal, M. le Président apprend à la Société qu'elle vient d'éprouver un nouveau malheur par la mort presque subite de M. Louesse, Vice-Président nommé aux dernières élections, et qui avait déjà occupé, antérieurement, ces importantes fonctions. M. Louesse habitait la commune de la Celle-St-Cloud, dont il était maire. Par l'effet de cet éloignement de Paris et peut-être aussi de quelque malentendu dans l'envoi de la funeste nouvelle au siége de la Société, aucun Membre du bureau n'a pu accompagner cet excellent et regretté collègue à sa dernière demeure; cependant quelques-uns des Membres de la Société qui habitent dans les environs de la Celle-St-Cloud, ont assisté à ses obsèques, et M. Heuzé, Inspecteur de l'Agriculture, en donnant un dernier témoignage de vive sympathie à celui que venait d'enlever un décès imprévu, a rappelé le rôle important que cet horticulteur distingué avait joué pendant longtemps dans le sein de la Société centrale d'Horticulture de France et les services qu'il lui avait rendus en maintes occasions.

C'est dès le commencement de l'année 1847 que M. Louesse était devenu Membre de la Société nationale d'Horticulture de la Seine, l'une des deux associations horticoles qui se sont réunies en 1854 pour constituer la Société actuelle. Il était alors l'un des deux propriétaires d'un important établissement de graineterie bien connu sous la raison sociale Bossin et Louesse. Profondément versé dans la connaissance des plantes potagères et de leur culture, il fit tourner au profit de ses nouveaux collègues sa solide instruction spéciale et sa profonde expérience. Appelé, dans un grand nombre de circonstances, à faire partie de Commissions, dont il fut presque toujours ou Président ou Rapporteur, il élucida diverses questions et fit connaître, en maintes occasions, des méthodes ou des faits souvent nouveaux, toujours sainement appréciés par lui. Mais ce fut surtout dans le sein du Comité de Culture potagère, dont il dirigea longtemps les travaux, que notre regretté

collègue eut de nombreuses occasions de servir utilement notre Société, au bien de laquelle il était entièrement dévoué, et l'art horticole dont tous ses efforts tendaient à favoriser les progrès. Mais là ne se bornait pas son utile concours à l'œuvre commune : Membre assidu de la Commission de Rédaction et du Conseil d'Administration, il donnait souvent, dans les réunions de l'une et l'autre, des avis éclairés et des conseils judicieux dont il était toujours tenu grand compte; enfin, pensant avec raison que, dans tout ordre de connaissances, le savoir qui reste muet manque à un important devoir social, celui d'instruire les autres, il prenait souvent la plume et méritait d'être compté parmi les collaborateurs les plus actifs de notre publication mensuelle. C'est ce que le Conseil d'Administration a solennellement reconnu lorsque, il y a quelques années, faisant à M. Louesse une application flatteuse de l'un des articles de notre règlement, il lui a décerné une grande médaille d'argent comme témoignage de gratitude pour le zèle avec lequel il faisait à nos séances des communications instructives qui devenaient ensuite l'un des éléments les plus appréciés de notre *Journal*. Ce dévouement de tous les instants devait avoir sa récompense; aussi lorsque, au mois de décembre 1869, la Société dut procéder aux élections destinées à compléter son bureau pour l'année 1870, M. Louesse ayant été proposé comme l'un des deux Vice-Présidents à nommer, la candidature de cet estimable et zélé collègue fut adoptée avec empressement, et 145 voix sur 190 lui conférèrent ces hautes fonctions qu'il remplit pendant trois années au lieu de deux, le malheur des temps ayant fait supprimer les élections pour 1871. Cette année, il avait été nommé par la Société aux mêmes fonctions de Vice-Président; le 7 janvier, il écrivait à M. le Secrétaire-général en le priant d'offrir à la Société, pour l'honneur qu'elle lui avait fait, les remercîements qu'une indisposition le mettait dans l'impossibilité de venir lui adresser lui-même, et quatre jours après, il succombait à ce qu'il avait cru n'être qu'une indisposition sans gravité, laissant d'éternels regrets dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, et dans notre Société entière le souvenir de son zèle infatigable et de son dévouement qui ne s'est jamais démenti !

A propos d'un passage du procès-verbal où il est question de la

nouvelle Pomme de terre Early rose, M. Robine dit que, tout en respectant l'avis du Comité de Culture potagère, il ne peut s'empêcher de penser qu'on exagère un peu les qualités de cette variété. Dans deux circonstances, il en a mangé après l'avoir fait préparer de deux manières différentes. Dans l'un et l'autre cas, il l'a trouvée aqueuse et, au total, médiocre. Il se garde bien de dire qu'elle est sans valeur; mais il désire prévenir l'engouement qui pourrait être la conséquence de l'éloge à peu près sans réserve qu'en font diverses personnes.

M. Siroy fait observer que le Comité de Culture potagère n'a jamais parlé de la Pomme de terre Early rose que comme d'une variété de 2e qualité.

M. Vavin dit qu'il est prudent de ne pas se prononcer encore catégoriquement pour ou contre cette variété. Les cultivateurs de Meaux en font déjà grand éloge; d'ailleurs on sait que toutes les Pommes de terre s'améliorent à mesure qu'on les cultive en France. Il croit pouvoir affirmer qu'avec le temps l'Early rose égalera la Marjolin.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de douze nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et contre qui aucune opposition n'a été formulée. — Il annonce en outre qu'une Dame patronnesse a été admise aujourd'hui par le Conseil d'Administration.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Vavin, propriétaire à Bessancourt (Seine-et-Oise), deux produits potagers qui lui ont été envoyés du Gabon par M. Masson, officier de marine, savoir : 1° des *Haricots* en gousses énormes qui, provenant, a-t-on assuré à M. Masson, de Haricots de Soissons, auraient pris ce développement extraordinaire sous l'influence de la chaleur intertropicale; 2° des échantillons d'une *Gourde* de Wigdha (Sénégal) remarquable par sa petitesse.

M. Laizier, Président du Comité de Culture potagère, déclare qu'il a semblé difficile au Comité d'admettre que les énormes gousses déposées sur le bureau proviennent de Haricots de Soissons. On craint qu'il n'y ait eu mélange ou confusion de graines. Quant aux Gourdes, elles sont bien petites pour être tant soit peu utiles.

2° Par M. Hédiard, négociant en fruits et comestibles exotiques, à Paris, un lot de *Chayottes* ou fruits du *Sechium edule* provenant d'Algérie.

Dans une note dont il a accompagné ces objets, M. Hédiard dit que la Chayotte se consomme comme légume. Elle est excellente, coupée par morceaux et cuite à la casserole, avec des morceaux de lard ou de jambon, sur un feu doux, sans addition d'eau. Comme elle vient très-bien en Algérie et que le prix n'en est pas élevé, il pense qu'elle est appelée à entrer dans la consommation ordinaire. Il ajoute que le *Sechium edule* ne manque pas de mérite en qualité de plante d'agrément, parce que, étant grimpant, il se couvre d'un beau feuillage, même en France.

M. A. Rivière appuie ces remarques de M. Hédiard et ajoute que la Chayotte est encore bonne cuite dans du bouillon gras.

3° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), dix *Poires* Bon-Chrétien d'hiver récoltées sur un espalier, que le Comité d'Arboriculture déclare être des fruits très-beaux par leur grosseur, leur bonne venue et leur parfaite conservation. Cette présentation se rattache au concours permanent pour les fruits.

4° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg et directeur du jardin du Hamma (Algérie), une branche assez faible d'*Oranger* qu'il a rapportée d'Algérie, où il l'avait coupée lui-même, et qui portait une trentaine de beaux fruits.

Le Comité d'Arboriculture a reconnu que ces fruits étaient bons, et il déclare qu'une pareille production lui semble fournir un exemple remarquable de fécondité.

5° Par le même M. A. Rivière, une grande caisse occupée par une énorme touffe de *Cypripedium insigne*, qui porte un nombre très-considérable de fleurs; en outre, de nombreux échantillons et produits de végétaux venus en Algérie, savoir des régimes de différentes espèces de *Palmiers*, des inflorescences et des fruits de *Musa Ensete*, des branches d'*Eucalyptus* chargées de fleurs, des tiges de diverses sortes de *Rosiers* cultivés, etc.

M. Burel, Président du Comité de Floriculture, adresse de vifs remerciements à M. A. Rivière, au nom de ce Comité, pour la présentation des nombreuses et importantes séries d'objets qui se trouvent en ce moment sous les yeux de la Compagnie. — Il fait

observer que le pied de *Cypripedium insigne*, dont les Membres présents peuvent admirer l'abondante floraison, est maintenant âgé de dix ans. Il fleurissait généralement bien tous les ans, mais il est devenu plus fort et plus beau que jamais depuis qu'il est cultivé dans une serre tempérée, copieusement aérée, et avec de fréquents arrosements.

6° Par M. Jandelle, entreprenneur de menuiserie, rue Rebeval, 45, différents appareils ayant des applications à l'horticulture, savoir : 1° des *pare-insectes* ou sauts d'insectes, sortes de gouttières destinées à être remplies d'eau salée ou phéniquée et à être placées au pied des arbres de manière à arrêter au passage les insectes et les limaçons qui, sans cet obstacle insurmontable pour eux, les envahiraient et ne manqueraient pas d'y faire des dégâts considérables. Ceux qui sont faits pour être placés au pied d'espaliers sont rectilignes; les autres sont circulaires ; 2° des chaperons creux, à double pente, qui doivent être posés sur des murs devant lesquels sont appliqués des espaliers ou des Vignes en treilles ; ils sont tout préparés d'avance en pièces de 0m 55 et qui se posent l'une au bout de l'autre avec des joints s'adaptant exactement entre eux; 3° une sorte de peinture qui, passée sur les enduits en plâtre des murs, en double la durée. Il y en a de deux teintes différentes.

M. Joly, Vice-Président du Comité des Arts et Industries horticoles, dit qu'il sera fait un Rapport sur les différents objets présentés par M. Jandelle.

7° Par M. Chatelain, chimiste, rue Rebeval, un flacon d'un liquide préparé par lui, qu'il nomme *insecticide sulphydrique* ou Apathophyte et qu'il présente comme pouvant être employé contre le Phylloxera, après qu'on en a délayé un litre dans 150 litres d'eau. Il a été déjà question de ce liquide devant la Société. — L'examen et l'essai en sont confiés à la Commission des Insecticides.

8° Par M. Feret, de Fontenay-aux-Roses, des *cerceaux* devant servir pour dresser et disposer les arbres en forme de vase. Cet appareil avait été déjà présenté, mais sans l'anneau central en fer que M. Féret y ajoute maintenant pour en former le centre et qui le rend plus facile à mettre en place.

9° Par M. Debray, rue Fontaine-au-Roi, 24, une *tarière-tube*

destinée à percer dans le sol des trous dans lesquels puissent être versées les substances qui doivent faire périr les *Phylloxera* attachés aux racines de la Vigne.

Le Comité des Arts et Industries a trouvé cet appareil très-ingénieux; aussi propose-t-il d'accorder à l'inventeur une prime de 1re classe, bien qu'il n'ait pu en faire l'essai.

M. Corriol dit que, dans ses Vignes situées près de Toulon, M. le général Roze emploie depuis assez longtemps un tube en fer dans lequel entre une tige du même métal terminée inférieurement en pointe et qui sert à faire pénétrer le tube à la profondeur nécessaire; après quoi on retire cette tige et on verse dans le tube les substances qu'on veut faire agir sur les racines. M. Corriol pense que l'appareil imaginé par le général Roze est préférable à celui que montre aujourd'hui M. Debray, parce que celui-ci est une vraie tarière à long manche horizontal qu'il faut faire tourner pour obtenir la pénétration dans la terre; or, cette manœuvre serait, dit-il, au moins fort difficile, si ce n'est même impossible dans les Vignes basses et à nombreuses branches étalées de nos départements méridionaux.

M. Forest fait observer que la Vigne est rarement plantée verticalement, et que dès lors il lui semble difficile d'atteindre les racines de cet arbrisseau au moyen de trous verticaux.

M. A Rivière voit une difficulté plus sérieuse dans la longueur considérable des racines de la Vigne. En Algérie, il a eu occasion d'en voir qui ne mesuraient pas moins de 20 mètres de long. Même dans les circonstances ordinaires, ces racines s'enfoncent plus bas que le niveau auquel peut pénétrer un tube comme ceux dont il s'agit en ce moment. Or, on sait que ce sont les extrémités mêmes des racines sur lesquelles il importerait de pouvoir agir, puisque c'est là que se porte essentiellement le Phylloxera et qu'il produit ses ravages.

Après cette conversation, M. le Président met aux voix la prime de 1re classe que le Comité des Arts et Industries a proposé d'accorder à M. Debray. Le résultat du vote est négatif : cette prime n'est pas accordée.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Boisselot, de Nantes, motivée par divers passages des procès-verbaux des séances d'octobre et novembre derniers, dans lesquels il a été question de la greffe de la Vigne. M. Boisselot rappelle qu'il a proposé, il y a quelques années, un nouveau genre de greffe pour la Vigne, qu'il pratique en fente au fond d'une bifurcation. L'expérience lui a prouvé que ce procédé est le plus avantageux et le plus sûr de tous. Avant notre dernière guerre, une Commission de la Société avait été chargée de faire à ce sujet des expériences comparatives; les malheureux événements qui ont affligé notre pays ont sans doute empêché la mise à exécution ou au moins la terminaison de ces expériences; M. Boisselot désirerait vivement qu'elles fussent reprises et menées à bonne fin.

2° Une lettre de M. Gide et comp^ie, représentant la Société tanguière, qui informe que, par suite du tarif aujourd'hui définitivement fixé par la Compagnie de l'Ouest pour le transport des tangues par chemins de fer, cette matière, qui constitue un amendement utile dans la culture, ne coûte, rendue en gare, à Paris, que 13 fr. 015 par tonne de 1000 kilog., par expédition de 5 ou 10 tonnes, et 12 fr. 615 la tonne, par expédition de 100 tonnes.

3° Une lettre dans laquelle M. Hue Julien, jardinier à Bois-Commun (Loiret), s'occupe en détail de l'ébourgeonnement tel qu'il le pratique sur l'Oranger, soit pour imprimer une bonne direction à la charpente de cet arbre, soit pour empêcher la surabondance de fleurs à laquelle l'expose sa double floraison annuelle. M. Hue Julien parle ensuite des *Begonia* tubéreux dont il fait grand éloge.

M. le Secrétaire-général apprend à la Société que, outre M. Louesse, dont M. le Président a déjà annoncé le décès au commencement de la séance, elle a eu le malheur de perdre deux de ses Membres titulaires, MM. Charpentier (Jules) et Varengue.

M. le docteur Boisduval entretient la Compagnie d'un insecte dont des individus lui ont été remis dernièrement par M. A. Rivière qui venait de les recevoir d'Algérie. Cet insecte a déjà fait périr 70 000 pieds d'*Eucalyptus* ; sa larve ronge la racine de ces arbres et en détermine ainsi promptement la mort. M. Boisduval a reconnu que c'est un Coléoptère lamellicorne, de la tribu des

Mélolonthides, appartenant au genre *Rhizotrogus* et décrit par Buquet sous le nom *Rh. euphytus*. Il est voisin de deux espèces communes dans les environs de Paris, les *Rh. solsticialis* et *Rh. æstivalis*, sortes de petits Hannetons qu'on voit voltiger le soir, autour des arbustes, pendant les chaleurs de l'été. Mais en Europe, les *Rhizotrogus* ne se nourrissent que de racines de Graminées, d'où M. Boisduval présume que si, en Algérie, l'un d'eux dévore les racines des *Eucalyptus*, cela peut tenir à ce que, dans ce pays chaud et sec, les Graminées lui font défaut. Le *Rhizotrogus euphytus* est très-rare dans les collections d'insectes, à ce point qu'il n'en existe même pas un échantillon dans celle du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

M. Boisduval dit encore que M. Burel lui a remis un autre petit Coléoptère qui, dans les environs de New-York, dévore les diverses espèces de Solanées, et plus particulièrement le *Solanum jasminoides*. Cet insecte des États-Unis est bien connu ; c'est le *Cassida clavata* Fabr., qui est rangé aujourd'hui dans le genre *Coplocycla*. On ne connaît pas de moyen qui permette de détruire cet insecte.

M. Drouart, Secrétaire de la Commission de Comptabilité lit, au nom de cette Commission, le Rapport sur les comptes de l'exercice de l'année 1873.

M. le Président dit que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration a donné pleine et entière approbation à ce Rapport duquel résulte la preuve que, grâce à l'exactitude scrupuleuse et au dévouement intelligent avec lesquels les finances de la Société sont gérées par M. le Trésorier, sous le contrôle du Conseil d'Administration, la situation devient plus satisfaisante d'année en année.

M. Duchartre dépose sur le bureau le Compte rendu des travaux de la Société centrale d'Horticulture de France pendant l'année 1873.

M. A. Rivière demande et obtient la parole pour donner à la Compagnie des détails circonstanciés relativement aux objets en grand nombre qu'il a déposés sur le bureau et qu'il a récemment rapportés d'Algérie.

Et d'abord il parle des plantations considérables d'*Eucalyptus*

Globulus qui ont été faites, depuis quelques années, dans notre colonie africaine et qui deviennent plus importantes chaque année. Cet arbre aussi remarquable pour la rapidité de sa croissance que pour la bonne qualité de son bois, est multiplié fort en grand par le moyen de semis. On sème les graines en terrines, aux mois de septembre et octobre. La germination a lieu sans difficulté. Quand le jeune plant a 0m 10 environ de hauteur, on lui supprime presque tout à fait les arrosements afin de le durcir, et on se borne dès lors à le bassiner une fois par jour. Une fois durci, il est repiqué en novembre ou décembre, pied par pied, dans des godets. Cette opération, préparée comme elle l'a été, réussit à tel point que les jeunes pieds qu'on perd alors ne dépassent pas 2 ou 3 pour 1000. Dans les godets, on leur laisse atteindre environ 0m 15 de hauteur; mais, pendant ce temps, leur pivot s'allongeant de manière à se trouver fort à l'étroit se contourne en suivant les parois du pot et prend ainsi une configuration en spirale qui nuirait beaucoup aux arbres si, au moment de la plantation à demeure, on n'avait soin de couper la partie ainsi contournée. Par suite de cette suppression, les jeunes pieds mis à leur place définitive restent d'abord stationnaires; mais, au bout de six semaines ou deux mois, ils entrent en pleine végétation et dès lors leur développement devient extrêmement rapide. L'an dernier, la Société algérienne en a fait planter 110 000, notamment dans la plaine de l'Habrah; cette plantation a été terminée vers la fin d'avril et, au moment présent, les tout petits pieds qui ont été plantés alors sont déjà des arbres hauts de 5 ou 6 mètres qui forment un beau rideau de verdure. Les *Eucalyptus* sont chargés pendant l'hiver, comme on le voit par les branches placées sous les yeux de la Compagnie, d'une grande abondance de fleurs blanches dans lesquelles les étamines sont en si grand nombre qu'on en a compté jusqu'à 1130 dans une seule. — Malheureusement l'insecte dont a déjà parlé M. Boisduval est venu attaquer ces plantations si riches d'avenir, et déjà de grandes surfaces de terres garnies de ces arbres ont été dévastées par lui. La première observation à cet égard a été faite à Oued-Besbez où se trouvait une plantation de dix hectares; mais le mal s'est bientôt étendu loin de là. En arrachant les arbres qui avaient succombé, on voyait l'écorce des racines

rongée sans savoir d'abord à quoi pouvaient être attribuées ces dangereuses atteintes. On a vu ensuite dans le sol de nombreuses larves qui étaient évidemment la cause de tout le mal ; enfin, il y a 3 ou 4 jours, on a trouvé, non loin d'Oran, l'insecte parfait qui ayant été soumis à M. Boisduval, a été reconnu par ce savant entomologiste, comme le *Rhizotrogus euphytus*. — Depuis qu'on a su que ce sont ces larves qui causent la mort des *Eucalyptus*, on a modifié la méthode de culture qui avait été adoptée précédemment : on laboure à la charrue, en mai, la terre qui doit recevoir ces arbres afin de la dénuder de toute végétation, et on la laisse sans culture jusqu'à l'automne pour que les larves périssent faute de nourriture, avant la plantation.

M. A. Rivière entretient en second lieu la Société de la force de végétation des Rosiers en Algérie. Il rappelle avoir vu, entre autres, le *Rosa sempervirens* couvrir un grand *Populus nivea* sur lequel il arrivait à une vingtaine de mètres de hauteur. Là il étouffait tout et luttait sans désavantage avec le *Clematis cirrhosa* et le *Smilax*. Le Bengale pompon, qu'on a dans les jardins européens sous les proportions d'un très-petit arbuste, devient, en Afrique, un grand arbrisseau de deux mètres qui néanmoins se couvre de fleurs. On a toujours dit que les Rosiers hybrides viennent mal en Algérie ; M. A. Rivière s'élève contre cette erreur, d'après ses observations.

La force de végétation et l'abondance de fructification de certains Palmiers, sous le climat d'Alger, sont le troisième sujet sur lequel M. A. Rivière appelle l'attention de la Compagnie. Parmi les espèces de ces arbres monocotylés qu'on cultive le plus souvent à titre de végétaux d'ornement, le Latanier de Bourbon (*Latania borbonica* Hort.; *Livistona sinensis* R. Br.) occupe l'une des premières places. Dans nos serres, il fleurit très-rarement ; au Hamma, il fructifie, comme on peut le voir par l'échantillon déposé sur le bureau, avec une telle abondance qu'on a compté jusqu'à 4 000 fruits sur un de ses régimes ; or un seul arbre produit 5 ou 6 régimes ! — Le *Chamærops excelsa* a commencé de fructifier au Hamma, et on voit en ce moment sur le bureau l'un des très-gros régimes qu'il produit. La quantité de fruits que comprend une seule de ces inflorescences fructifères est vraiment énorme, comme on le

voit. — Un beau Palmier était cultivé sans nom, dans le jardin du Hamma; aujourd'hui même il a été déterminé, au Muséum, comme étant le *Brahea dulcis*. Ce bel arbre a un tronc de deux mètres de hauteur et porte une quinzaine de régimes dont la longueur est de 2m 50 à 3m. Parmi les *Caryota* que possède le grand établissement algérien, il s'en trouve un qu'on y appelle *Caryota excelsa*: il a 8m de haut et porte des feuilles longues de 3m, avec un pétiole de 1m. Le régime de ce Palmier est remarquable parce qu'il se subdivise en ramifications simples. Il y a sur le bureau deux de ces ramifications qui atteignent chacune 2m de longueur; or, on a compté 115 de ces ramifications dans un régime. Sur ces longues ramifications les fleurs sont disposées par groupes de 3, dont 2 mâles à droite et à gauche d'une femelle. Le nombre moyen des fleurs sur un seul rameau du spadice est de 500 fleurs mâles et 250 femelles. Au total, un seul de ces régimes doit porter plus de 75 000 fleurs et l'arbre en a produit trois! — La croissance de ces inflorescences est très-lente; il y a déjà plus de 8 mois qu'elles sont en voie de développement et leurs fleurs ne sont pas encore ouvertes. Un fait à noter pour ce *Caryota*, comme pour le *C. urens*, c'est qu'il ne fructifie qu'une fois dans sa vie; il est donc monocarpique et meurt après avoir fructifié.

M. A. Rivière parle encore du *Musa Ensete* ou Bananier d'Abyssinie et de sa fructification qu'il montre. Le Hamma possède sept ou huit pieds de cette magnifique Musacée qui y acquiert de très-fortes dimensions. Son régime s'allonge pendant longtemps par son extrémité, donnant sans cesse de nouvelles fleurs qui sont placées par files transversales à l'aisselle de grandes bractées assez espacées. Ces fleurs ne sont fertiles que dans la partie inférieure du régime; plus haut elles sont stériles par suite de l'imperfection du stigmate. M. A. Rivière a calculé qu'il devait y avoir un peu plus de 17 000 fleurs dans un régime. Chaque fruit de ce *Musa* renferme 15-18 graines.

Enfin M. A. Rivière montre des Batates des variétés Jaune et Rose de Malaga, qui, dit-il, sont abondamment cultivées en Algérie où on les substitue avec avantage à la Pomme de terre qui n'a qu'une saison hâtive, tandis qu'elles-mêmes peuvent être obtenues et consommées pendant presque toute l'année. On les

mange en nature et on en fait aussi une très-bonne confiture au sucre, ayant un peu le goût des marrons glacés, dont il a apporté une certaine quantité qu'il donne à déguster.

La Compagnie applaudit à cette suite de communications faites de vive voix par M. A. Rivière, et M. le Président adresse de chaleureux remerciements à ce collègue distingué au sujet des renseignements aussi intéressants qu'instructifs qu'il a bien voulu fournir en les appuyant de la présentation des objets dont il parlait.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau :

1° Rapport sur les travaux du Comité des plantes potagères, en 1873 ; par M. Siroy, Secrétaire de ce Comité.

2° Rapport sur les travaux du Comité des Arts et Industries horticoles; par M. Borel, Secrétaire de ce Comité.

3° Rapport sur les gouttières en zinc de M. de Bard ; M. Dormois, Rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1874.

MM.

1. Albert, jardinier-fleuriste, rue Soufflot, 3, à Paris, présenté par MM. le Dr Boisduval et Pochet-Deroche.
2. Chabaud, jardinier-chef du jardin botanique de la marine, à St-Mandrier, par Toulon (Var), par MM. A. Rivière et P. Duchartre.
3. Fezaie, horticulteur, route de Paris, à Fougères (Ille-et-Vilaine), par MM. A. Rivière, Verlot et Delacour.
4. Lesseur fils, horticulteur à Lagny (Seine-et-Marne), par MM. Charollois et Dagrin.
5. Martinet (Antoine), rue de Neuilly, 21, à Clichy-la Garenne (Seine), par MM. Hardy, Passot, et Raimbault.
6. Olivier-Gérin, horticulteur, rue César, à Reims (Marne), par MM. Posth et H. Vilmorin.

7. Pesnon (Samuel), horticulteur au Vésinet (S.-O). par MM. Chevalier, aîné et Rivière.
8. Rafarin (Charles), rue Vineuse, 22, à Passy-Paris, jardinier-principal de la ville de Paris, par MM. Hardy, Pépin et B. Verlot.
9. Robin, treillageur, avenue d'Orléans, 111, à Paris, par MM. Charollois et Maria.
10. Stackel (Charles), fabricant de serres, rue du Buisson St-Louis, 17, à Paris, par MM. le Dr Andry et Drouart.
11. Thibault-Paudent, grainier-horticulteur, rue de la Cossonnerie, 3, à Paris, par MM. Chardine et Vivet.
12. Wolkenstein, Secrétaire-général de la Société impériale d'Horticulture de Russie, à Saint-Pétersbourg (Russie), par MM. A. Rivière et P. Duchartre.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1874.

MM.

1. Bellard (Julien-Nicolas), horticulteur à Ponchartrain (Seine-et-Oise), présenté par MM. Maria et Roy.
2. Bernardet (Philippe), propriétaire, rue de Berlin, 30, à Paris, par MM. Grin et Rouillot.
3. Bleu (Alfred), avenue d'Italie, 48, à Paris, par MM. Houllet et B. Verlot.
4. Bocquet, propriétaire, rue de l'Université, 3, à Paris, par MM. Auguste Salmon et Alphonse Lavallée.
5. Bourgaut fils, jardinier chez madame la baronne James de Rothschild, à l'île de Puteaux (Seine), par MM. Ferdinand Jamin et Victor Lesueur.
6. Charlot, propriétaire, rue Joubert, 24, à Paris, par MM. Auguste Salmon et Alphonse Lavallée.
7. Dagué-Senoch (Henri), pépiniériste-horticulteur, à Dourdan (Seine-et-Oise), par MM. Pageot et Willemot.
8. Devresse (Louis-Victor-Casimir), huissier, rue du Faubourg-Saint-Antoine, à Paris, par MM. Leclerc et Sedillon.
9. Faguet, artiste-peintre, préparateur de botanique à la Sorbonne, rue des Boulangers, 22, à Paris, par MM. Brongniart et P. Duchartre.
10. Honfroy (Henri), Grande-Rue, 167, à Nogent-sur-Marne (Seine), par MM. Buchetet et Dagrin.
11. Ghersi (François), horticulteur, directeur du jardin botanique, Calle Hercules, à Cadix (Espagne), par MM. Mies et Posth.
12. Larrouxets, rue Neuve-Popincourt, 7, à Paris, par MM. Buchetet et Michelin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE JANVIER 1874.

A retail list of new, beautiful and rare plants (Liste détaillée de nouvelles, belles et rares plantes offertes par M. Will. Bull, King's Road, Chelsea, London, S. W.; 1873). In-8° de 190 pages avec fig.

A retail list of select flower, vegetable, agricultural seeds and new plants (Liste détaillée de graines de plantes à fleurs, potagères et agricoles, ainsi que de plantes nouvelles offertes par M. Will. Bull; 1874). In-8° de 88 pag., avec 3 fig.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (septembre-octobre 1873). Toulouse; in-8°.

Annuaire de la Société d'Horticulture pratique de l'Ain (1873). Bourg; in-8°.

Apiculteur (janvier 1874). Paris; in-8°.

Belgique horticole (décembre 1873). Gand; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (janvier 1874). Gand; in-8°.

Bulletin de la Fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique (1872). Liége; in-8°.

Bulletin de la Société d'Acclimatation (novembre 1873). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont-Oise (janvier 1874). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (décembre 1873). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Apiculture de l'Aube (4e trimestre de 1873). Nogent; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (janvier 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (décembre 1873). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont-Oise (décembre 1873 et janvier 1874). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Montdidier (décembre 1873). Montdidier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture des Vosges (2e, 3e trimestres de 1873). Epinal; in-8°.

Bulletin de la Société pomologique de France (n° 3 de 1873). Lons-le Saunier; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (15 janvier 1874). Feuille in-4°.

Bulletin trimestriel de la Société d'Agriculture de Joigny (juillet à décembre 1873). Joigny; in-8°.

Catalogue de M. Charles Huber, horticulteur à Nice (Alpes-Maritimes).

Catalogue de M. Crousse, horticulteur à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Catalogue de MM. Jacquemet-Bonnefont et fils, pépiniéristes à Annonay (Ardèche).

Catalogue de M. Lévêque et fils, horticulteurs, rue du Liégat, 26, à Ivry (Seine).

Catalogue de M. Louis Van Houtte, à Gand.

Catalogue général de MM. Vilmorin et Cie, grainiers à Paris.

Chronique horticole (1er janvier 1874). Feuille in-4°.

Colon algérien (1er janvier 1874). In-8°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (décembre 1873, nos 25 et 26; 19 janvier 1874 et mémoire de M. Cornu); Paris; in-4°.

Gartenflora (*Flore des jardins*, Journal général mensuel d'Horticulture édité et rédigé par le Dr Ed. Regel, avec plusieurs collaborateurs, cahiers de septembre, octobre et novembre 1873). Erlangen; in-8°.

Generalversammlung des Gartenbau-Vereins zu Darmstadt (Assemblée générale de la Société d'Horticulture de Darmstadt, tenue le 3 décembre 1873. Rapport annuel du Président; broch. in-8° de 40 pages). Darmstadt; 1873.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette d'Horticulture et de Floriculture de Hambourg, éditée par M. Ed. Otto; 1er cahier de 1874). Hambourg; in-8°.

Institut (31 décembre 1873; 7, 14, 21, 28 janvier 1874). Paris; in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (4e trimestre de 1873). Dijon; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (26 décembre 1873). Lausanne; in-8°.

Journal des campagnes (29 mars, 27 décembre 1873; 10, 17 janvier 1874). Feuille in-4°.

Journal du Cercle horticole du Nord (no 8 de 1873). Lille; in-8°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Bulletin mensuel de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg; no 1 de janvier 1874) Maestricht; in-4°.

Maison de campagne (16 décembre 1873; 1er, 16 janvier 1874). Paris; in-8°.

Monatschrift.... für Gaertnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur Filly; 1er cahier de 1874). Berlin; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (décembre 1873). Auch; in-8°.

Revue des eaux et forêts (janvier 1874). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 janvier 1874). Paris; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (novembre et décembre 1873). Marseille; in-8°.

Revue scientifique, par M. Ed. Madier de Montjau. Paris; in-4°.

Science pour tous (27 décembre 1873 et la table; 3, 10 et 17 janvier 1874). Feuille in-4°.

Sempervirens. Weekblad voor den tuinbouw in Nederland (Sempervirens. Feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, rédigée par M. H. WITTE, nos 51, 52 de 1873, 1, 2, 3 de 1874; titre et table de 1873). Amsterdam; in-4°.

Société d'Horticulture de Senlis (décembre 1873, janvier 1874). Senlis; in-8°.

Société d'Horticulture de Picardie (décembre 1873). Amiens; in-8°.

Sud-Est (décembre 1873). Grenoble; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. WILLIAM ROBINSON, nos des 3, 10, 17 et 24 décembre 1873). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des jardiniers fondée en 1841, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture, nos des 3, 10, 17 et 24 janvier 1874). Londres; in-4°.

The Journal of the royal horticultural Society of London (Journal de la Societé royale d'Horticulture de Londres, nouvelle série, IV, cahier 13, 1873, et 14, 1874). Londres; in-8°.

Vigneron (Le) champenois (31 décembre 1873; 7, 14, 21 et 28 janvier 1874). Feuille in-4°.

Vignoble (Le) par MM. MAS et PULLIAT (janvier 1874). Paris; in-8°.

Zeitschift des Landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière; cahier de novembre 1873). Munich, in-8°.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. BOISSELOT A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

Nantes, le 17 janvier 1874.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je vois, dans le numéro de novembre 1873 du *Journal* de la Société centrale, qu'il est question, à propos du procès-verbal de la séance précédente, de la *greffe de la Vigne*. Me serait-il permis de rappeler que, avant les malheurs de la patrie, une Commission, composée de MM. Forest, Forney et Gosselin, avait été nommée en 1869, afin de faire des expériences *comparatives* sur la greffe de la Vigne, selon la méthode inventée par moi, et qui a obtenu un 1er prix (Agriculture et Industrie, groupe IX, classe 86) lors de l'Exposition universelle de 1867?

Ce mode de greffe, qui se pratique dans la bifurcation de deux sarments, a été préconisé par beaucoup d'horticulteurs distingués, et, depuis cette époque, je persiste de plus en plus à en signaler la supériorité sur toutes les autres variétés de greffes en fente, *sans exception*.

Le meilleur moment pour la pratiquer (de même au reste que pour toutes les greffes en fente, sur *tous* les arbres et arbustes de *pleine terre*) est *l'automne*, aussitôt que le bois est bien aoûté, c'est-à-dire aussitôt que les feuilles commencent à jaunir, au moment enfin de la récolte. Il y a 20 ans que je suis fixé.

Je maintiens donc qu'aucune greffe n'est comparable à celle-ci sur la *Vigne*, et je crois pouvoir affirmer que, dans nos climats *tempérés*, peu de végétaux sont plus rebelles à la reprise de la greffe que la *Vigne;* c'est dire qu'elle est à plus forte raison bonne pour tous les arbres de pleine terre.

Sur le Poirier, par exemple, il n'est même pas nécessaire de rabattre les branches pour obtenir la reprise. Ainsi il suffit de fendre une bifurcation, d'y insérer un greffon, de lier et mastiquer, sans *rien retrancher*, pour être à peu près sûr d'obtenir la reprise.

Pour la Vigne, au contraire, un rabattage à un œil sur chaque chicot et un pincement sévère de ces yeux conservés, sont de première nécessité.

Je puis ajouter qu'à l'*air libre* je réussis très-bien, par cette méthode, à greffer les Clématites. Il suffit donc d'avoir dans son jardin un fort pied de Clématite pour obtenir, dans une année, de fortes tiges d'une ou de plusieurs variétés de ces magnifiques *gains nouveaux* qui surgissent à chaque saison.

Je viens donc, Monsieur le Président, vous prier de vouloir bien donner suite aux expériences comparatives de ma greffe, interrompues par la guerre. Je serai infiniment reconnaissant à ceux de Messieurs les Membres de l'honorable Société que vous présidez, qui voudront bien se charger de ces expériences, persuadé du reste que ces essais ne seront pas sans les intéresser.

Veuillez agréer, etc. BOISSELOT.

RAPPORTS.

Rapport sur « *Les Promenades de Paris* » par M. A. Alphand (1);

M. Ch. Joly, Rapporteur.

Messieurs,

Il est rarement donné à un Rapporteur une mission plus agréable et en même temps plus délicate que celle qui consiste à rendre compte, comme elle le mérite, de la grande et utile publication de M. Alphand. Son magnifique travail, commencé avec le dernier règne, se termine après lui et forme un véritable monument qui intéresse, à des degrés divers, toutes les classes de la société, les savants et les administrateurs, les horticulteurs et les artistes. Ce monument est l'œuvre collective d'ingénieurs, d'architectes et d'horticulteurs groupés sous la savante direction d'une intelligence de premier ordre, admirablement douée pour sa haute position et secondée par une administration à vues larges, à laquelle, malgré ses fautes, l'avenir saura rendre justice.

Ici se place naturellement une courte remarque : sur le frontispice de l'œuvre de M. Alphand, se trouvent imprimés les noms des divers collaborateurs de notre savant ingénieux. Pourquoi un grand artiste, aussi modeste que désintéressé, qui a contribué autant que personne à l'embellissement de Paris, à la création et à la vulgarisation des jardins pittoresques, un homme qui fut admiré et aimé de tous ceux qui l'approchaient, souverains, savants et horticulteurs, pourquoi Barillet-Deschamps, enfin, n'a-t-il pas été nommé dans l'ouvrage qui nous occupe (2)? Qu'on permette

---

(1) *Les Promenades de Paris*, Histoire et description des embellissements, dépenses de création et d'entretien des Bois de Boulogne et de Vincennes, Champs-Élysées ; parcs, squares, boulevards, places plantées, par A. Alphand, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur des travaux de Paris. Ouvrage orné de 80 gravures sur acier, 23 chromolithographies et 487 gravures sur bois. Chez J. Rothschild, rue des Saints-Pères, 13.

(2) L'éditeur de ce splendide ouvrage m'a affirmé que, par une modestie exagérée, Barillet-Deschamps s'est absolument refusé à ce que son nom y figurât.

(*Note du Secrétaire-rédacteur*).

à l'un de ses plus anciens admirateurs de rendre hommage, en passant, à la mémoire de l'homme qui avait au plus haut degré trois qualités bien rarement réunies en ce triste monde : le talent, le désintéressement et la modestie!

Quand on parcourt les pays étrangers et qu'on compare le Paris actuel avec le Paris de 1850, quand surtout on voit ce qui nous est resté de toutes nos gloires militaires, depuis le commencement du siècle, on se demande quel est le meilleur emploi des deniers publics appliqués, d'un côté aux aventures militaires, d'un autre aux améliorations dans notre propre pays. Que nous reste-t-il des guerres de Crimée, d'Italie ou du Mexique? Des milliards à payer, des pensions à servir, des haines et de l'ingratitude semées à l'étranger. En est-il de même des millions dépensés à Paris et dans les grandes villes de France? Pour résultats, nous avons : la moyenne de la vie humaine très-augmentée, des villes assainies, les communications rendues faciles, une somme immense de progrès, et cela se voit quand on compare les villes anciennes avec les modernes, qu'on prenne pour exemples Edimbourg, Londres, Vienne ou Paris. Lorsque le temps aura fait oublier les abus inhérents à toute œuvre humaine, on appréciera mieux les trois hommes qui ont joué un si grand rôle dans la transformation de Paris et qui en ont fait l'une des villes les plus salubres du monde : M. Hausmann, qui a fait les percements et les grandes voies sans lesquelles la circulation serait impossible depuis que les chemins de fer amènent les voyageurs par dizaines de mille; M. Belgrand, qui a fait le merveilleux Paris souterrain et en a dirigé si habilement les travaux hydrauliques; enfin M. Alphand, qui a embelli la surface et qui a complété l'œuvre par des parcs et des plantations de tout genre. Aussi, le choléra qui jadis nous rendait trop souvent visite, est-t-il, cette année même, passé à côté de nous pour aller sévir dans les autres capitales sans nous atteindre.

Ces réflexions me viennent en foule à l'esprit en ouvrant la magnifique publication de M. Alphand, commencée en 1867 et finie en 1873. On ne saurait trop le répéter; quand nous lisons au fronton du Palais de Versailles : «A toutes les gloires de la France,» et que nous ne voyons à l'intérieur que des tableaux représentant des scènes d'égorgement, nous ne pouvons nous empêcher de dire

que l'inscription du Palais de Versailles est un insigne mensonge destiné à perpétuer des idées fausses, et qu'il y a une autre gloire plus solide, plus durable, et, pour moi, cent fois plus digne d'envie : c'est celle qu'ont acquise les ingénieurs et les savants qui ont fait de Paris la première ville du monde. A la tête de ces ingénieurs marche M. Alphand, qui pourra prendre pour devise « Exegi monumentum » en montrant l'ouvrage auquel il a attaché son nom et qui résume son œuvre grandiose. Aussi doit-il lire avec orgueil, dans la liste des souscripteurs publiée avec son livre, les noms de tout ce que l'aristocratie et la science renferment d'hommes distingués en Europe. C'est le premier et le plus grand hommage rendu à une œuvre immense, qui servira de modèle à tous, car c'est une source inépuisable de renseignements et d'instruction pour les administrateurs, les ingénieurs et les artistes.

L'ouvrage commence par une introduction formant une histoire des plus intéressantes de l'art horticole chez les peuples qui nous ont précédés.

L'auteur prend cet art à sa naissance : en Asie, où des jardins suspendus de Babylone sont restés célèbres et ont mérité leur réputation, moins sans doute par eux-mêmes que par la masse imposante de l'édifice qui les supportait ; en Égypte, où quelques bas-reliefs et un certain nombre de peintures de l'époque donnent une légère idée de la disposition générale qui avait été adoptée dans ces lieux de plaisance. Il trace un tableau rapide de l'horticulture chez les Grecs, chez les Chinois, chez les Romains qui, avides de tous les plaisirs, avaient donné à leurs jardins un développement considérable, et en avaient fait le complément indispensable de leurs villas et maisons d'agrément. Il glisse légèrement sur les jardins qui existaient au moyen âge pour arriver à ceux de la Renaissance en Italie et en France. C'est dans ces derniers qu'il montre l'origine du style régulier, dit *jardin français*. « Les jardins réguliers français sont, dit-il, avec ceux des villas italiennes, les premiers jardins artistiques modernes. » Il arrive ensuite aux jardins irréguliers ou agrestes, dits *Jardins anglais*, qui appartiennent essentiellement aux climats septentrionaux, tandis que ceux dont le tracé consiste surtout en grandes lignes conviennent beaucoup mieux au Midi. Le style régulier et le style

irrégulier étant les seuls entre lesquels on ait à choisir, il donne des principes pour le choix de l'un ou de l'autre; enfin, il montre, par des préceptes et des exemples (voyez le spécimen ci-dessous), comment doit en être fait le tracé.



Bosquet à l'entrée du petit Parc de Morfontaine.

Ces exemples sont assez multipliés pour donner une bonne idée des plus remarquables créations qui aient été exécutées depuis près de deux siècles, et, en reproduisant, par des gravures sur

bois très-bien exécutées, les points de vue les plus gracieux qu'ait produits l'art moderne (comme celui qu'on voit ici), ils nous font connaître nos parcs le plus justement admirés.



Vue prise dans le parc de Rambouillet.

Cette histoire de l'horticulture amène l'auteur à indiquer, à grands traits, les règles qui doivent guider l'ingénieur dans les travaux horticoles, suivant les climats et les lieux qu'il s'agit d'adapter aux besoins de notre vie moderne. Puis vient la

description détaillée des travaux relatifs à la transformation du bois de Boulogne, ce parc ravissant qui commence aux Tuileries et se relie si merveilleusement au centre de Paris par l'avenue de l'Impératrice et les Champs-Elysées. Lacs, cascades, hippodrome, jardin d'acclimatation, glacières, puits artésien, etc., tout est étudié de manière à servir de modèle pour les progrès à venir. Le bois de Vincennes, le parc des buttes Chaumont, le parc de Montsouris, ces poumons de notre grande ville, sont tour à tour l'objet d'une description complète, accompagnée de gravures d'une merveilleuse exécution. De même qu'à Londres, où l'on a créé les parcs du Régent, de Victoria, de Greenwich et de Battersea, de même ici l'administration a voulu que chaque portion de la capitale eût sa promenade réservée, sans obliger les habitants à des déplacements longs et coûteux. Comme imitation en petit de ces grands parcs, M. Alphand décrit des créations pour lesquelles la population enfantine devrait lui faire élever une statue; je veux parler des squares plantés, comme ceux du Temple, du Conservatoire des Arts et Métiers, Montholon et tant d'autres, si encombrés de nourrices, pendant les beaux jours, que chacun de nous, en voyant sauter dans ces allées ces milliers d'enfants, s'est demandé : Mais où donc allait respirer la génération naissante pendant « le bon vieux temps ? » Toutes ces fleurs, ces massifs, ces travaux d'art, qui développent le goût du beau, ont plus d'importance qu'on ne l'imagine : ils inspireront à plus d'un enfant le respect et l'amour des choses de la nature. Il y a là non-seulement un milieu utile pour la santé, mais en même temps des modèles de goût, des types à étudier, qui ne peuvent qu'influer favorablement sur la population qui fréquente nos squares. J'ai vu, pour ma part, bien des propriétaires, jadis indifférents aux belles plantes, venir observer et copier les modèles de corbeilles créés par les habiles jardiniers de la Ville. Y a-t-il en effet un jardin mieux entretenu, mieux orné de plantes rares que celui du parc Monceaux ? Y a-t-il au monde un parc privé plus pittoresque que celui des buttes Chaumont ? Et, en parcourant cette dernière merveille, qui contraste si étrangement avec le triste aspect des rues voisines, ne peut-on pas dire que l'Administration a eu une grande pensée en faisant d'un lieu infect et dangereux une promenade ravissante,

un véritable lieu de délices pour les habitants déshérités de ces quartiers ? Cette fois on ne pourra certes pas dire que les classes ouvrières n'ont pas reçu leur bonne part des largesses municipales !

Un deuxième ordre de travaux, destiné à assainir et à embellir la ville, c'est la transformation de l'ancienne enceinte de Paris en promenades ombragées par des plantations d'alignement. Il y a là un travail immense, moins brillant en apparence, moins remarqué par un public ingrat et frivole, mais destiné à jouer un rôle des plus importants dans l'assainissement et l'ornementation de la capitale.

Depuis longtemps, l'abandon de l'ancien système des fortifications continues, auxquelles on a substitué des ouvrages avancés, a permis aux villes étouffées dans leur enceinte de pierre de remplacer par des promenades gaies et salubres leurs noires murailles qui interceptent la circulation de l'air et leurs fossés, réceptacles d'eaux croupissantes, véritables fabriques de fièvres intermittentes. Francfort-sur-le-Mein a été, il y a quelques 50 ans, la la première ville libre qui ait transformé ses fortifications en jardins semés d'élégantes villas ; une foule d'autres villes ont suivi son exemple; mais il y a lieu de regretter que le progrès soit si lent à cet égard pour nos villes frontières, aujourd'hui surtout que ce qu'on appelle « les progrès de l'artillerie moderne » ont complétement changé le mode de défense des places et permettent aux hommes de se massacrer en masse à dix kilomètres, sans se voir ni même s'entendre ! Paris, dans les derniers temps, avait deux enceintes, celle de l'octroi et celle des fortifications. La dernière sera transformée quelque jour en 2e ligne de boulevards. Quant à l'ancienne enceinte de l'octroi, elle se trouve aujourd'hui former une élégante ceinture de verdure qui élève à 430 kilomètres la longueur de nos voies plantées de plus de 100 000 arbres à haute tige et ornées de 8 à 9 000 bancs à double dossier. Ces bancs, imités aujourd'hui partout, sont un progrès considérable sur les bancs de pierre qui peuvent causer des maladies internes des plus graves. Il reste à mettre en place, pour les personnes chargées de fardeaux, quelques appuis ou lieux de repos, avec cette inscription comme à Londres : « *Rest, but do not loiter*, » c'est-à-dire : « reposez-vous, mais ne flânez pas. »

On a contesté l'utilité des plantations dans les villes et l'on a dit que si les villes aiment les arbres, les arbres n'aiment pas les villes. Sans doute, quand on plante trop près des habitations, comme on l'a fait sur l'avenue de Friedland et sur quelques boulevards. Les arbres interceptent jusqu'à un certain point la circulation de l'air et, dans les climats du Nord, ils sont une cause d'obscurité et d'humidité; mais, dans les villes du midi, ce reproche n'est pas sérieux. Sous notre ciel parisien, si on plante à 6 ou 8 mètres de distance des maisons, on peut répondre que les arbres à feuilles tombantes ne donneront pas d'obscurité en hiver. En été, l'eau du sol, chargée de matières organiques, sert à la nutrition de l'arbre et, circulant sous forme de séve, retourne dans l'atmosphère à l'état de vapeur, c'est-à-dire pure et inoffensive; l'arbre est donc un instrument d'aspiration, de filtrage et de désinfection. Quant à son action sur l'acide carbonique, on sait qu'elle consiste à le décomposer et à le remplacer par de l'oxygène, sous l'influence de la lumière, c'est-à-dire à rendre l'air plus pur.

M. Alphand a complété son magnifique travail en donnant les profils des voies publiques, les détails relatifs à la plantation, au transport et au drainage des arbres d'alignement, les types des égouts, ce complément obscur, mais indispensable à la salubrité de nos villes. Il y a là un ensemble d'études, une masse de faits intéressants à connaître, qui font de l'ouvrage de notre savant ingénieur et de ses collaborateurs l'une des plus belles et des plus utiles publications de l'époque. Le texte est accompagné d'un splendide atlas renfermant 80 planches gravées sur acier, et 23 chromolithographies bien exécutées d'après les belles aquarelles de M. Lambotte, qui représentent les plus élégantes d'entre les plantes à feuillage ornemental dont les jardins se sont enrichis, dans ces dernières années, et des groupes des plantes à fleurs les plus répandues ou les plus brillantes : *Fuchsia*, *Phlox Drummondi*, *Petunia*, *Erythrina*, Verveines, etc. D'un autre côté, près de 500 gravures sur bois, de dimensions fort diverses, sont intercalées dans le texte et ajoutent considérablement à la beauté ainsi qu'à l'utilité de ce grand et splendide ouvrage. Les sujets qu'elles représentent sont très-variés et se rangent en deux catégories générales : en effet, les unes, et c'est le plus grand nombre,

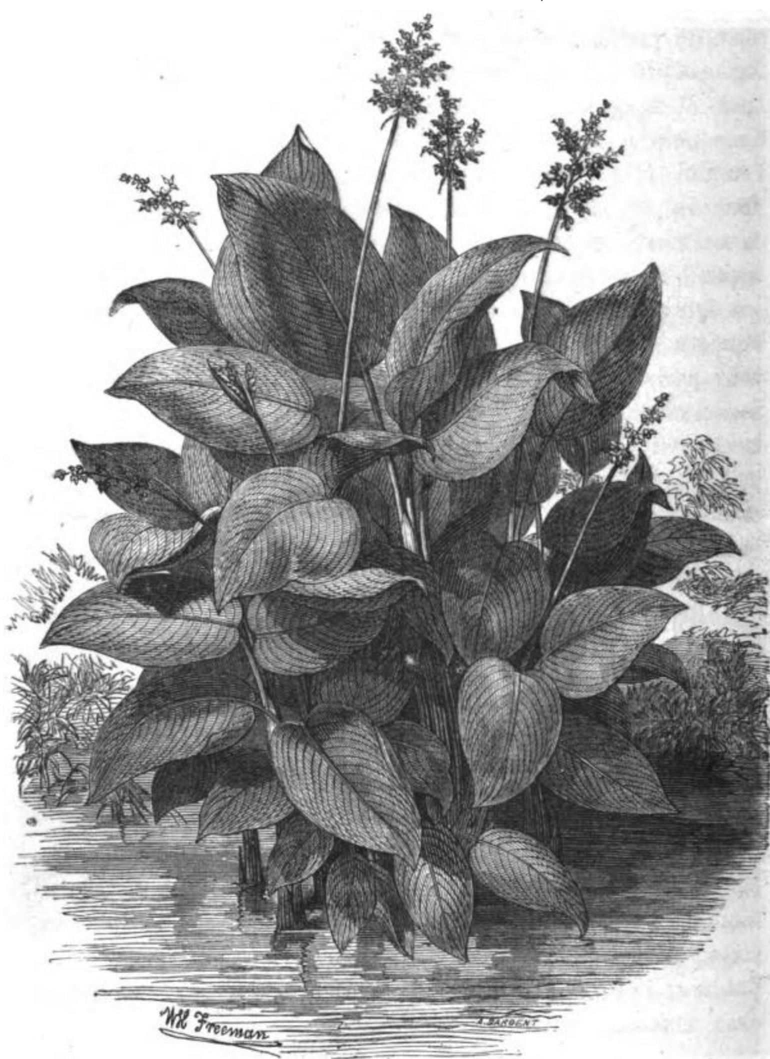
sont destinées à perpétuer le souvenir des élégantes ou utiles créations qui ont été réalisées, depuis 20 ans, pour la transforma-



Montagnaca heracleifolia.

tion de Paris; les autres représentent des arbres et des plantes à grand et beau feuillage dont leur aspect général, sans le secours

de la couleur, suffit pour faire reconnaître le mérite décoratif, ou qui, vues en touffe, soit au milieu d'une pelouse, soit dans une pièce d'eau, contribuent puissamment à varier le paysage.



Thalia dealbata.

L'ouvrage se termine par un appendice dont il est facile d'ap-

précier l'utilité, et qui a pour titre : « *Arboretum et Fleuriste de la ville de Paris*; description des arbres, arbustes et des plantes herbacées de plein air et de serres employés pour l'ornementation des parcs et jardins publics de la Ville de Paris ». C'est une longue série de grands tableaux qui présentent, en regard et sous la forme la plus concise, pour chaque espèce : 1° les noms botanique latin et français ou vulgaire ; 2° le lieu d'origine ; 3° les conditions pour la plantation relativement au sol, à l'exposition, à l'emploi ; 4° la hauteur à laquelle arrive la plante et l'époque de sa floraison ; 5° les principaux caractères de ses feuilles, de ses fleurs, de ses fruits ; 6° enfin, des observations comprenant la famille à laquelle appartient l'espèce, l'usage de ses parties, etc. Les espèces qui figurent sur ces tableaux sont au nombre de 2 340, subdivisées en 8 sections, savoir : 471 arbres à feuilles caduques, ou, pour parler plus exactement, tombantes ; 29 arbres à feuilles persistantes ; 240 Conifères ; 377 arbrisseaux et arbustes à feuilles tombantes ; 175 arbrisseaux et arbustes à feuilles persistantes ; 239 arbrisseaux et arbustes de terre de bruyère ; 129 arbrisseaux et arbustes sarmenteux ou grimpants ; enfin 700 plantes herbacées ou frutescentes de plein air et de serres, fleurissantes ou à feuillage décoratif.

Nulle part, dans les temps modernes, on n'a vu un si vaste ensemble de travaux d'art appliquer toutes les ressources de la science pour embellir une ville en si peu de temps, la doter de 2 sources magnifiques, la Vanne et la Dhuys, d'un système complet d'égouts collecteurs, puis appliquer les eaux de ces égouts à la fertilisation d'une plaine voisine. Partout on nous copie ; presque toutes les villes de France ont suivi l'exemple de Paris ; Liverpool, Florence, Le Caire, etc., etc., ont appelé nos ingénieurs et nos artistes pour imiter notre grande et utile œuvre d'assainissement ; car on comprend, enfin, que ce sont là des progrès réels, solides et profitables à tous. Hélas ! quand le bon sens public et l'état de nos finances nous permettront-ils de continuer chez nous cette œuvre grandiose ?

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Primula verticillata FORSK. var. **sinensis.** — *Bot. Mag.*, juillet 1873, pl. 6042. — Primevère à verticilles, var. chinoise. — Abyssinie. — (Primulacées).

Le *Primula verticillata* FORSK. croît naturellement sur les bords des ruisseaux, à l'extrémité méridionale de l'Arabie-Heureuse. On en connait aujourd'hui trois formes parmi lesquelles celle que décrit et figure le *Botanical Magazine*, malgré son nom de *sinensis*, se trouve en Abyssinie, d'où elle a été récemment introduite en Angleterre par MM. Veitch. Elle vient très-bien sur les rocailles. Cette plante a une rosette de feuilles radicales longues de 0m 15-0m 30, obovales-spatulées, rétrécies inférieurement en large pétiole ailé, aiguës au sommet, bordées de dents aiguës irrégulières, du centre de laquelle s'élève une tige florifère haute de 0m 15-0m 20, farineuse, qui porte deux verticilles de fleurs jaune pâle, très-nombreuses, pédonculées, larges d'environ 0m 02 ou davantage ; à la base de chacun de ces deux verticilles de fleurs se trouve un cercle de 4-6 grandes feuilles florales ou bractées foliacées, longues de 0m 03-0m 05, sessiles, ovales-lancéolées, dentées comme les autres feuilles, qui ont valu à la plante son nom spécifique.

Rhododendron malayanum JACK. — *Bot. Mag.*, juillet 1873, pl. 6045. — Rosage Malais. — Archipel malais. — (Ericacées).

Grand arbrisseau ou petit arbre qui croît dans les îles de la Sonde, sur les montagnes, à 1 000-1 200m d'altitude. Ses rameaux, le dessous de ses feuilles, ses pétioles et pédicelles, le calyce et l'ovaire de ses fleurs portent une couche de petites écailles brunes qui leur communiquent cette couleur. Ses feuilles coriaces sont ovales-lancéolées, aiguës aux deux bouts ; ses fleurs rouges sont de grandeur moyenne et disposées par 7 8 en ombelles au bout des branches.

Paris.— Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Janvier 1874.

(2e série, tome VIII.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception.*

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ÉTRANGER.

ANVERS	15-18 août 1874.
FLORENCE (Expos. internat.)	11-25 mai 1874.
GAND	5-6 avril et 28-30 juin 1874.
MAESTRICHT (Expos. internat.)	12-14 mai 1874.

FRANCE.

CAEN	20-23 août 1874.
CETTE	20-25 mai 1874.
NANTES Exposition générale	mai 1874.
PARIS (Soc. centr. d'Hortic. de Fr.)	2e quinzaine de mai 1874.
VERSAILLES	24-26 mai 1874

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

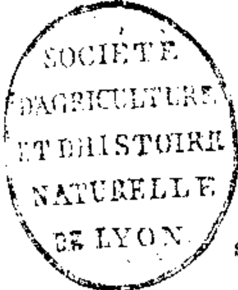
La Bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.



PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart**, Président de la Société.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Boisduval dit qu'un Membre de la Compagnie vient de lui signaler l'existence aux Etats-Unis d'un insecte Coléoptère qui attaque la Pomme de terre, en dévore le feuillage et anéantit ainsi la récolte de cette Solanée. Cet insecte est le *Doryphora decemlineata*.

M. Duchartre dit qu'en effet l'attention de tous les cultivateurs, aux Etats-Unis, se porte en ce moment sur les grands ravages que les champs de Pommes de terre éprouvent, dans une grande partie de l'Amérique du Nord, de la part de l'insecte Coléoptère qui vient d'être nommé, et sur la rapidité effrayante avec laquelle ce terrible ennemi de l'une des plantes essentielles à l'agriculture des pays tempérés se propage et s'étend de l'ouest vers l'est. Il ajoute que déjà des agriculteurs européens commencent à craindre sérieusement que ce nouveau fléau n'arrive jusqu'en Europe, comme l'ont déjà fait plusieurs autres pour lesquels l'Océan lui-même n'a pas été une barrière infranchissable. Afin de donner une idée de cet insecte justement redouté et de ses mœurs, il donne lecture d'un article qui a été publié récemment à ce sujet, dans le *Bulletin de la Société royale Linnéenne de Bruxelles* (5e livr. de 1873, p. 96-99), d'après le Journal allemand, le *Gartenlaube* (Feuille des jardins). Il ajoute que, de son côté, le *Gardeners' Chronicle*, dans son numéro du 10 janvier dernier, a publié, sur ce même *Doryphora decemlineata*, un article détaillé, reproduit du *Hardwicke's Science Gossip*, et accompagné de figures.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de 13 nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée. Il avertit que MM. Gaujard (Narcisse) et Verdier (Pierre), dont la radiation avait été prononcée le 18 décembre dernier

(voyez le *Journal*, cahier de décembre 1873, p. 728), ayant acquitté les cotisations dont ils étaient débiteurs ont été réintégrés sur les contrôles de la Société.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Floire, rue Simon-Lefranc, à Paris, 3 *Courges* qu'il avait déjà mises sous les yeux du Comité de Culture potagère, au mois de septembre 1873, et qu'il apporte de nouveau pour qu'on puisse en reconnaître la qualité.

2° Par M. Vaudier, jardinier chez Mme de Vatry, au château de Chailly (Oise), neuf petits pots contenant chacun une *Fraise* Quatre-Saisons. — Ces Fraises sont belles ; aussi le Comité de Culture potagère demande-t-il que, pour la présentation qu'il en a faite, M. Vaudier reçoive une prime de 3e classe ; mise aux voix, sa proposition est adoptée.

3° Par M. Moreau (L.-F.-Nicolas), horticulteur à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise), un *Fraisier* Marguerite Lebreton en pot et un petit panier de *Fraises* Quatre-Saisons. — M. Laizier, Président du Comité de Culture potagère, fait remarquer que le Fraisier déposé sur le bureau est remarquablement garni de fruits les uns mûrs, les autres en bonne voie de développement ; or, on s'est assuré que cette plante a été cultivée dans le pot qui la contient encore. D'un autre côté, les Fraises Quatre-Saisons du même horticulteur sont fort belles. Pour ces deux motifs, le Comité demande que M. Moreau reçoive une prime de 2e classe. Sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

4° Par M. Pesnon, du Vésinet (Seine-et-Oise), un *Champignon* trouvé par lui et qu'il dit être âgé de trois ans. — C'est le *Boletus vernicosus* qui n'est ni rare ni utile.

M. Laizier dit qu'on vient d'apporter à l'instant trois grosses racines de Chicorée, qu'il croit appartenir à la Chicorée à café, mais sur lesquelles il n'a été donné absolument aucun renseignement. Il doit donc se borner à mentionner cette présentation.

5° Par M. Jamin (Ferd.), 7 *Poires* Bézi de Chaumontel, fruits d'un bon volume et bien conservés.

6° Par M. Rougemont, horticulteur à Vincennes, dix pieds forcés d'Azalées de l'Inde appartenant aux variétés *rosea punctata*, Roi Léopold et Duchesse Adélaïde de Nassau. Parmi ces arbris-

seaux, trois sont d'une force peu commune et forment une tête hémisphérique mesurant au moins un mètre de largeur; tous offrent une magnifique floraison. — M. Burel, Président du Comité de Floriculture, dit que la floraison de ces Azalées est très-belle et hâtive. La variété Roi Léopold est ordinairement de deuxième saison; M. Rougemont l'a obtenue déjà parfaitement fleurie. Quant à la variété Duchesse Adélaïde de Nassau, M. Burel fait observer qu'il est rare de l'avoir aussi fleurie à cette époque. — Il demande pour M. Rougemont une prime de 1re classe qui est accordée par la Compagnie.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : une de 1re classe à M. Rougemont et 2 de 3e classe à MM. Moreau et Vaudier.

A la suite des présentations, M. Duchartre met sous les yeux de la Compagnie des fruits frais de Litchi qui ont été récemment envoyés de notre colonie de Cochinchine à Paris. Il donne quelques indications sur ce fruit et sur le végétal qui le produit. — Le Litchi est un arbre de la famille des Sapindacées, qui croît naturellement dans l'Inde et en Chine, où il est d'ailleurs cultivé comme arbre fruitier. C'est l'*Euphoria Lit-chi* Desf. (*Euphoria punicea* Lamk.). Son fruit a été depuis longtemps décrit et figuré par Gærtner (*De fruct.*, pl. XLII), qui donnait à l'espèce le nom de *Scytalia chinensis*. Il forme une sorte de petite noix arrondie et un peu cordiforme, dont les dimensions moyennes sont d'environ 0m 025 tant en hauteur qu'en largeur. Les échantillons qui en sont mis sous les yeux de la Compagnie ont été envoyés à Paris par un jeune militaire français, en garnison à Saïgon, sous le seul nom de noix. L'enveloppe ou le péricarpe de ce fruit forme une coque mince et assez facile à écraser entre les doigts, rouge et marquée sur toute sa surface d'aréoles imprimées, un peu irrégulières, pentagonales ou hexagonales, larges de 5-6 millim., qui se relèvent en un mamelon central. On ne voit le plus souvent qu'un seul de ces fruits succéder à une fleur, tandis qu'il devrait en exister deux semblables, attachés à un court pédicule commun, le pistil de la fleur étant formé de deux carpelles didymes; c'est qu'alors l'un de ces deux carpelles a complétement avorté. Sous cette enveloppe se trouve une grande cavité occupée, non pas entièrement

mais aux 4/5 environ, par une grosse graine très-dure, longue de 0m 015 sur 0m 01 de largeur, comprimée par les côtés, de couleur marron et lustrée, dressée dans sa loge, qui est entièrement couverte d'une épaisse couche charnue, de couleur claire, dit-on, à l'état absolument frais, mais qui a fortement bruni dans les échantillons dont il s'agit ici. C'est cette couche charnue, adhérente seulement à la base de la graine, qui constitue la partie comestible du Litchi. La saveur en est délicieuse et ne ressemble à celle d'aucun de nos fruits; tout au plus rappelle-t-elle de loin un bon pruneau. Cette couche charnue étant indépendante de la surface de la graine est ce que les botanistes nomment un arille (1). Le Litchi est regardé comme le meilleur fruit de la Chine. — M. Duchartre rappelle que les *Annales de la Société centrale d'Horticulture de France* renferment, dans le cahier d'avril 1849 (LX, p. 138) une note de Neumann relative à cet arbre, à propos de ce fait remarquable qu'un pied cultivé dans une serre à Ananas, chez M. de Parseval, à Mâcon, venait de fleurir et fructifier pour la première fois en France et très-probablement en Europe. Il est dit dans cette note que l'*Euphoria punicea* existait depuis longtemps au Jardin des Plantes de Paris, mais qu'il n'y avait jamais fleuri. Neumann ajoute que cet arbre existe à l'Ile-de-France où il avait été introduit par le gouverneur Poivre et qu'on le cultive aussi à l'île Bourbon.

---

(1) Depuis l'excellent travail de M. J.-E. Planchon, les botanistes distinguent de vrais arilles et de faux-arilles ou arillodes : les premiers sont le résultat d'un développement spécial de l'extrémité du funicule ou support de la graine; les derniers proviennent d'un accroissement considérable qu'a pris le micropyle, c'est-à-dire l'ouverture de l'ovule pendant que, à la suite de la fécondation, il est devenu graine. La distinction des vrais et faux-arilles n'est pas toujours facile sur une graine entièrement développée, particulièrement dans les graines qui proviennent d'ovules réfléchis ou anatropes, comme est celui du Litchi; je crois cependant pouvoir dire que, dans cette espèce, il existe un véritable arille, car j'ai vu nettement sur plusieurs échantillons la couche charnue qui enveloppe la graine partir de tout le pourtour du hile de cette graine, et à côté du hile j'ai parfois remarqué une petite fossette qui me semble ne pouvoir être que les restes du micropyle.

(*Note du Secrétaire-rédacteur*.)

Répondant à une question qui lui est adressée par M. le Président, M. A. Rivière dit qu'il n'existe dans le jardin du Hamma que deux pieds de Litchi, mais, quoiqu'ils y fleurissent assez facilement, ils ne fructifient jamais. Probablement, comme ces deux arbres sont plantés sur un mamelon sec, cette circonstance jointe à la sécheresse habituelle du climat est la cause de l'avortement de leurs fleurs. Au contraire, le Longan (*Euphoria Longana* Lamk.), autre espèce du même genre, également alimentaire, mais dont le fruit est jaunâtre, globuleux et à peu près uni à sa surface, se montre, au Hamma, beaucoup moins délicat, fleurit et fructifie facilement.

M. Hédiard fait observer que le fruit du Litchi est délicieux à l'état complétement frais et bien meilleur que celui qui a séché en partie, comme lorsqu'on le transporte en Europe, bien que, dans ce dernier état, il soit encore très-bon.

M. Chatin dit que l'*Euphoria Litchi* est aujourd'hui cultivé communément à la Louisiane, où on fait grand cas de son fruit. Il a reçu de cette partie de l'Amérique du Nord de grandes quantités de ce fruit.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de Mme veuve A. Bouchard-Huzard conçue dans les termes suivants : « Mon fils, qui est récemment décédé, avait exprimé l'intention d'être porté indéfiniment sur la liste des Membres de la Société centrale d'Horticulture de France. Pendant les huit années qu'il a eu le titre de Secrétaire-général, il en a rempli les fonctions avec tout le zèle dont il était capable ; il a conçu un vif attachement pour votre Société et il a formé le vœu de n'en être jamais séparé. Pour remplir cette louable intention, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un titre de rente perpétuelle de 20 francs en 3 pour 100 sur l'État, conformément aux dispositions qu'on m'a dit exister à cet égard dans votre Règlement. Je vous serai obligée, Monsieur le Président, de vouloir bien faire donner au désir de mon fils la suite la plus favorable. »

M. le Président informe la Compagnie que le Conseil d'Administration a reçu avec reconnaissance le don fait par Mme veuve Bouchard-Huzard, au nom de son fils, et que le nom de M. L.

Bouchard-Huzard sera inscrit dès ce jour sur la liste des bienfaiteurs de la Société.

2° Une lettre de M. E. Rohner, Secrétaire du Cercle horticole lyonnais, qui remercie sur ce que le Conseil d'Administration a consenti à l'échange des publications respectives.

3° Une lettre de M. E. Vavin qui, ayant été élu, pour cette année, Président de la Commission des Cultures expérimentales, exprime l'intention de présenter, à la fin de l'année, un Compte rendu des essais et expériences que cette Commission aura pu faire. M. E. Vavin demande donc qu'on veuille bien lui faire parvenir les nouveautés qui arriveront à la Société et qu'il y aurait intérêt à mettre à l'essai.

4° Des demandes de Commissions adressées : 1° par M. Quenardel, jardinier chez M. L. Luzzani, à Reims (Marne), pour l'examen des arbres fruitiers et plus particulièrement des Pêchers dont la direction lui est confiée; 2° par M. Chatelain, rue Rebeval, à Paris, pour l'essai de son insecticide sulfhydrique qu'il nomme aussi Apathophyte; 3° par M. Zani aîné, entrepreneur de fumisterie, à Saint-Germain-en-Laye, pour l'expérience à faire sur place de son nouveau système d'appareil de chauffage des serres à l'eau; 4° par M. Debray, ingénieur-mécanicien et hydraulicien, rue Fontaine-au-Roi, à Paris, pour la mise à l'épreuve du tube-tarière qu'il a présenté à la dernière séance, et qu'il propose pour faire parvenir des insecticides jusqu'aux racines des vignes phylloxérées.

Ces demandes de Commissions sont renvoyées par M. le Président aux Comités compétents.

Comme pièces de correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale les brochures suivantes : 1° de la culture en plein champ des Melons l'Orangine et le Composite, par M. Hérault, d'Angers (in-8°, 4 pages); 2° Notice historique sur le Jardin des plantes d'Orléans, son passé et son présent en 1873, par M. Rossignol-Louis (in-8° de 16 pages); 3° Concours de 1873 sur l'enseignement insectologique entre les instituteurs qui y ont pris part. Rapport (in-8° de 8 pages).

M. le Secrétaire-général informe la Société de trois pertes cruelles qu'elle vient d'éprouver par le décès de MM. Langlois (Jacq.-Aimable) et Rhoné (Charles), Membres titulaires, et de

Mme Emile Pereire, Dame patronnesse. — Il annonce ensuite que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, et sur la demande de M. le Trésorier, a prononcé la radiation pour refus de payement de plusieurs années de cotisation de MM. Knight, Loiseau (Jacques) et Teston fils.

M. A. Rivière met sous les yeux de la Compagnie une branche de *Sequoia gigantea* Endl. portant un grand nombre de chatons mâles. Ce remarquable échantillon provient d'un très-bel arbre de cette espèce, haut de 18-20 mètres et n'ayant pas moins de 2m 20 de circonférence à sa base même, de 1m 70 à un mètre au-dessus du sol. Cet arbre existe à Sèvres (Seine-et-Oise) dans un terrain sec. Depuis plusieurs années il produisait annuellement des chatons femelles, tous situés sur sa partie supérieure. Cette année, son verticille inférieur de branches a développé une grande quantité de chatons mâles desquels sort une masse considérable de pollen. Ces chatons, qui terminent chacun un ramule, sont ovoïdes-arrondis, obtus, longs de 0m 006 et presque aussi épais. Chacun d'eux comprend 40-45 écailles imbriquées, de couleur jaune un peu brunâtre, ovales-lancéolées, obtuses au sommet. Chaque écaille considérée en particulier est peltée excentriquement, fixée par un point voisin de sa base à l'extrémité d'un pédicule grêle et assez long sur lequel elle s'implante presque perpendiculairement; au-dessous de son insertion sur ce pédicule et à sa face inférieure, elle porte des loges d'anthères ovoïdes, généralement au nombre de 4.

M. Lavallée dit que, dans sa propriété de Segrez, il a déjà vu des *Sequoia gigantea* produire des chatons mâles et femelles; seulement ces derniers n'ont encore jamais contenu de graines en état de germer.

M. Brongniart rappelle qu'il y a eu aussi des chatons mâles produits sur des *Sequoia gigantea*, dans l'établissement de feu Rémont, à Versailles.

M. A. Rivière rapporte l'observation suivante qu'il a faite pendant son dernier voyage en Algérie. En parcourant le département d'Alger, du côté où il confine à celui d'Oran, il a remarqué un nombre immense de pieds d'un *Anthemis* et d'un *Bellis* qu'il croit être simplement le *B. perennis*, dont tous les capitules suivaient

la marche du soleil avec une régularité remarquable. Au lieu d'être à peu près horizontaux, comme ils le sont habituellement autour de Paris, ces capitules étaient fortement inclinés du côté du soleil, et leur plan d'inclinaison changeait de direction avec la marche de cet astre; l'inclinaison diminuait d'ailleurs à mesure que le soleil s'élevait au-dessus de l'horizon. Frappé de la netteté avec laquelle se montrait cet exemple d'héliotropisme, M. A. Rivière chercha à reconnaître si c'était là un fait isolé; mais il ne tarda pas à voir que les autres Composées-radiées, en particulier les *Calendula*, se comportaient de même. Il s'aperçut encore qu'une Mauve, dont il existait là un grand nombre de très-jeunes pieds venant de germer, dirigeaient toutes leurs petites feuilles de manière qu'elles regardassent le soleil. Deux ou trois jours plus tard, dans les immenses plaines de St-Denis-du-Sig, la même Mauve s'offrit à lui en grande quantité, et partout elle lui présenta la même inclinaison des jeunes feuilles vers le soleil.

M. le Président fait observer que les faits de ce genre sont toujours bons à constater et à signaler.

M. Goumain-Cornille dit qu'à ce propos il peut rapporter un autre exemple de l'influence qu'exerce sur certaines plantes la lumière non-seulement solaire, mais encore électrique. Il y a une dizaine d'années, la Société d'Horticulture fit une Exposition sous une grande tente, dans un terrain situé le long de la rue de la Chaussée-d'Antin. Afin de permettre aux amateurs de prolonger la durée de leurs visites à cette Exposition, on imagina de l'éclairer, dans la soirée, au moyen de la lumière électrique. Il se trouvait là des plantes grasses fleuries, dont les fleurs s'étaient fermées à l'arrivée de l'obscurité. Ces mêmes fleurs se rouvrirent plus tard sous l'action de la lumière électrique. M. Boisduval, dit M. Goumain-Cornille, a remarqué avec moi ce fait curieux.

M. Michelin, Secrétaire du Comité d'Arboriculture, dépose sur le bureau son Compte rendu des travaux de ce Comité, en 1873.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1874.

Présidence de **M. Brongniart**, Président de la Société.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et contre qui aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Vaudier, jardinier au château de Chailly (Oise), des *Fraises* Marguerite Lebreton et Victoria (Trolopp), que le Comité de Culture potagère déclare être d'une beauté peu commune et pour la présentation desquelles il est d'avis que M. Vaudier reçoive une prime de 2e classe. — Cet avis, étant soumis à un vote de la Société, est approuvé par elle.

2° Par M. Eug. Vavin, propriétaire à Bessancourt (Seine-et-Oise), des tubercules de neuf sortes de *Pommes de terre* et un échantillon d'un très-gros *Panais* qu'il a reçu de Brest.

Parmi ces Pommes de terre, il en est quelques-unes sur lesquelles M. Vavin appelle particulièrement l'attention de la Compagnie : la Pomme de terre Leclerc qui est peu répandue et de première qualité ; la Pomme de terre américaine Peach-Blow qu'il a reçue directement d'Amérique, et qu'il recommande tant comme étant de très-bonne qualité que comme produisant considérablement ; la Pomme de terre Comète, qui est encore excellente et très-productive. — M. Vavin signale également une Pomme de terre qui lui a été donnée par un de ses voisins, à Bessancourt, M. Senez, Membre de la Société, qu'il dit être de qualité tout à fait supérieure, mais qui malheureusement ne donne que de petits tubercules. M. Senez parvient à en obtenir des tubercules beaucoup plus gros en employant comme engrais de la peau de lapin. Il place un morceau de cette peau, le poil en haut, au fond du trou dans lequel il veut planter un tubercule, et il pose celui-ci sur cette peau. Il obtient ainsi, assure M. Vavin, des produits bien supérieurs à ceux que donne la culture ordinaire. — Parmi les Pommes de terre que la Compagnie a sous les yeux, il en est pour

lesquelles a été pratiquée la greffe de tubercules de variétés différentes l'un sur l'autre. Dans ce cas, M. Vavin opère de la manière suivante : Au moyen d'un simple vide-pomme, il enlève un cylindre de substance à la Pomme de terre qui doit servir de sujet; sur celle qui doit servir de greffe il taille un cylindre de mêmes dimensions terminé par un œil et il l'introduit dans le trou du premier. Il plante ensuite le tubercule ainsi préparé. Parfois, dit-il, l'opération échoue; parfois aussi, elle donne, assure-t-il, des résultats satisfaisants, dans la proportion de 4 ou 5 fois sur dix. Ainsi, par exemple, il rapporte qu'ayant posé un cylindre de la Pomme de terre du Canada, qui est toute rouge, sur un tubercule de Pomme de terre Chardon, qui est d'un jaune pâle, il a récolté, sur le pied venu de cette greffe, des tubercules maculés de rouge sur fond très-clair. Quelquefois il enlève tous les yeux de la Pomme de terre sujet, de sorte qu'il n'y reste plus que celui du greffon. M. Vavin assure que, si l'on greffe la Marjolin sur la Chardon, on est certain d'obtenir des produits réunissant la beauté à la bonté.

Relativement au Panais qu'il a mis sous les yeux de la Compagnie, M. Vavin dit qu'il l'a reçu de M. Le Bian, propriétaire à Brest, qui le cultive pour en nourrir des chevaux et qui a tout sujet d'être satisfait de l'emploi qu'il en fait. Dans cette partie de la Bretagne, où l'exemple de M. Le Bian a fait étendre la culture du Panais, on nourrit les chevaux, pendant 4 ou 5 mois d'hiver, avec cette racine qu'on arrache à mesure qu'on veut la faire consommer.

3° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine une corbeille de *Pommes* comprenant 20 Reinette très-tardive, variété de bon goût, qui se conserve longtemps et dont l'arbre est très-productif, convenant surtout pour hautes-tiges. — C'est là, d'après la déclaration du Comité, un beau lot de fruits tout à fait irréprochables. — Cette présentation se rattache au concours permanent pour les fruits.

4° Par M. Hédiard, marchand de comestibles exotiques, à Paris, huit *Limons doux* provenant de cultures algériennes. M. Hédiard dit que ce fruit est fort goûté des Espagnols et des Havanais qui le trouvent très-rafraîchissant. — Le Comité d'Arboriculture,

après en avoir dégusté attentivement des échantillons, exprime à son sujet un avis médiocrement favorable. Il déclare, en effet, qu'il a trouvé ce fruit juteux, légèrement sucré, mais sans parfum. Pour nous, ajoute en son nom M. Michelin, il ne pourrait avoir d'autre mérite que celui de tenir lieu d'une boisson rafraîchissante.

5° Par M. Vaudier, nommé plus haut, une corbeille d'inflorescences de *Primevères de Chine* très-variées, parmi lesquelles deux seulement sont à fleurs simples, une est entièrement double et toutes les autres sont semi-doubles. — Le Comité de Floriculture demande que M. Vaudier reçoive une prime de 2e classe pour cette intéressante présentation.

6° Par M. Chapelier, amateur, Membre de la Société, un pied d'*Echinopsis multiplex* qui a déjà passé deux hivers en plein air sans périr, sans avoir d'autre abri qu'un mur devant lequel il était placé, et qui, dans cette situation, a supporté impunément un froid de — 9° cent.

M. Burel, Président du Comité de Floriculture, dit qu'il a vu un pied de *Cereus flagelliformis*, planté dans de la terre très-sèche, et placé à l'air libre de manière à ne pas recevoir de pluie, résister à un froid de —13° cent.

M. A. Rivière rapporte une expérience de laquelle est résultée pour lui la preuve que beaucoup de plantes sont bien moins sensibles au froid qu'on ne le croit généralement. Pendant qu'il était attaché au jardin de la Faculté de médecine, les serres en bois qui existaient depuis très-longtemps dans cet établissement, se trouvant en mauvais état, durent être remplacées par des serres en fer. Les travaux nécessités par ce changement furent beaucoup plus longs qu'on ne l'avait présumé d'abord, à ce point que, le 15 novembre, toutes les plantes se trouvaient encore forcément en plein air. Chaque soir, on avait soin de les coucher, après quoi on les couvrait d'un paillasson. Il y avait notamment environ 500 pieds de plantes grasses, espèces ou variétés, qu'on laissait droites, mais dont on entourait chaque groupe avec des paillassons maintenus droits. Les choses étant en cet état, la nuit du 15 novembre amena une forte gelée de —7°, à laquelle on ne s'attendait nullement, et, par une circonstance fortuite, le lendemain de cette nuit froide, M. A. Rivière se leva plus tard que de coutume.

Il s'empressa d'empêcher que le soleil n'atteignit ces plantes grasses qu'il fit ensuite bassiner avec de l'eau froide. Grâce à ces simples précautions, aucune des Cactées qui se trouvaient là ne périt, et, parmi de nombreuses plantes grasses de familles diverses, deux seulement perdirent leur portion extérieure au sol, pour repousser même du pied un peu plus tard ; ce furent le *Bryophyllum calycinum* et le *Kalanchoe laciniata.*

M. Andry fait observer que beaucoup de Cactées résistent fort bien au froid, pourvu qu'elles soient tenues à sec. Ainsi lui-même en a laissé plusieurs dehors, pendant l'hiver, simplement appliquées contre une bûche après qu'on leur avait coupé leurs racines. A la vérité, elles ne poussaient pas du tout, dans cette situation ; mais elles ne mouraient pas.

7° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un pied de *Cypripedium villosum* d'une force extrêmement remarquable et portant une quantité de fleurs vraiment surprenante. — M. le Président du Comité de Floriculture fait observer que cette magnifique plante est arrivée à la beauté vraiment exceptionnelle qu'on admire en elle depuis que M. A. Rivière l'a soumise au traitement qui lui a parfaitement réussi pour beaucoup d'Orchidées et de Broméliacées et qui consiste, comme on le sait, à les tenir dans une serre tempérée, abondamment aérée en tout temps, et à leur donner des arrosements à peu près quotidiens, après les avoir plantées dans des pots munis d'un épais drainage et garnis en grande partie de sphagnum. Ce *Cypripedium* a, continue M. Burel, une fleur très-ample et fort belle, mais qui malheureusement se penche d'ordinaire vers le sol, de telle sorte que ce serait une bonne précaution que de la maintenir relevée et par conséquent en vue, au moyen de légers tuteurs.

8° Par M. Féret, de Fontenay-aux-Roses, un système de *paillassons* imaginé par lui et qu'il destine spécialement à servir d'abris pour les châssis de serres. — L'examen de ces paillassons est confié à une Commission nommée dans le sein du Comité des Arts et Industries horticoles.

M. le Président remet à M. Vaudier les deux primes de 2e classe qui lui ont été accordées par la Compagnie sur la demande des Comités de Culture potagère et de Floriculture.

M. Joly, Vice-Président du Comité des Arts et Industries horti-

coles, lit une note relative à un répertoire destiné à rendre service dans un grand nombre de circonstances et dont il est fait généreusement don à la Société par l'un de ses Membres, M. A. Appert. Ce répertoire, écrit sur fiches et renfermé dans un carton spécial, présente le relevé de tous les objets rentrant dans les attributions du Comité des Arts et Industries horticoles qui ont été présentés à la Société depuis 1855, c'est-à-dire depuis l'année où la fusion des deux Sociétés horticoles qui existaient auparavant, à Paris, a donné naissance à la Société centrale d'Horticulture de France. A l'indication de chacun de ces objets se trouve jointe celle du jugement auquel il a donné lieu, de la nature de la récompense qu'il a pu valoir à la personne qui le présentait, etc. M. Joly fait ressortir l'utilité majeure qu'aura le grand travail exécuté par M. Appert, grâce auquel le Comité appelé à juger tous les objets d'Art et d'Industrie qui sont déposés sur le bureau saura promptement, sans avoir à se livrer à des recherches fort longues, souvent même à peu près impraticables, s'il a été déjà présenté des instruments, outils ou appareils analogues à ceux qui lui sont soumis et, dans le cas de l'affirmative, quel est l'accueil qui leur a été fait.

A la suite des présentations, M. Dormois fait connaître l'avis d'une Commission composée de MM. Borel, Isambert, Ozanne, Lebœuf et de lui, sur un système de vitrage pour serres imaginé par M. David et relativement auquel cet industriel avait demandé qu'il fût fait un Rapport à la Société. Ce système consiste à placer, dans les points où les vitres se superposent, dans les châssis des serres, une entretoise en feutre qui, pense M. David, absorbera toute l'eau de condensation constituant la buée, pour la laisser filtrer ensuite au dehors sans perte de chaleur. La Commission, dit M. Dormois, a été d'avis que l'expérience peut seule apprendre si le feutre répondra bien à ce qu'en attend M. David et, dans le cas où il en serait ainsi, quelle en sera la durée. Elle l'invite donc à vitrer une serre d'après son système et non à se contenter de présenter un simple spécimen sur lequel on ne peut expérimenter. Prévenue par lui, s'il fait droit au désir qui lui est exprimé, la Commission s'empressera d'aller examiner avec le plus grand soin les effets que pourra produire le système de vitrage dont il est question.

En l'absence de M. le Secrétaire-général, retenu aujourd'hui loin de Paris par ses fonctions de maire de la commune où sont situées ses propriétés, M. le Secrétaire-général-adjoint procède au dépouillement de la correspondance qui comprend une lettre de M. Hue Julien, jardinier à Bois-Commun (Loiret). Ce zélé correspondant de la Société donne, dans cette lettre, des détails intéressants sur l'état actuel de la végétation dans sa localité.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général-adjoint signale les suivantes : 1° Traité de la culture des espèces et variétés du genre *Ilex*, son histoire, sa multiplication par semis, boutures, greffes et marcottes, suivi d'une liste descriptive de 125 espèces ou variétés; par M. LÉON BERNIEAU (In-8° de 56 pages; Rennes; 1874). 2° L'énergie de la végétation ou application de la théorie mécanique de la chaleur à la physiologie des plantes; par M. ED. MORREN (In-8° de 29 pages; Bruxelles; 1873). 3° Sur la suppression partielle des fleurs du Poirier, article de M. VAVIN, dans le Journal de l'Agriculture, n° du 21 février 1874.

M. Boisduval signale un article qui a été publié dans le *Journal officiel* du 13 de ce mois, d'après le journal anglais *Gardeners' Magazine*, au sujet de l'insecte Coléoptère qui dévaste les champs de Pommes de terre, aux Etats-Unis, et que l'auteur de cet article nomme à tort *Doryphora decempunctata*, au lieu de *D. decemlineata*. Le journal anglais disant qu'il faudra exercer une surveillance minutieuse pour empêcher que le *Doryphora* ne soit introduit en Angleterre avec les pommes de terre-semences qu'on importe d'Amérique en grande quantité, M. Boisduval fait observer qu'en effet les larves provenant de la dernière ponte du *Doryphora* descendent en terre et s'enfoncent dans les tubercules de la Pomme de terre pour s'y transformer, ce qui donne lieu de craindre qu'en apportant des Etats-Unis de grandes quantités de tubercules on n'importe en même temps des individus de ce redoutable insecte.

M. A. Rivière appelle l'attention de la Société sur les fraudes coupables que commettent certains marchands de plantes ambulants qui annoncent comme vendues par eux des espèces et variétés douées de caractères imaginaires, et qui donnent aux objets les plus vulgaires des noms de plantes rares ou précieuses à un titre quelconque. Il en cite des exemples, notamment celui de deux indi-

vidus qui exploitent en ce moment la ville d'Alger et qui attirent les acheteurs dans leur magasin en distribuant un catalogue rempli d'annonces presque toutes mensongères.

Divers Membres rapportent des faits du même genre qui se sont passés dans Paris ou qui s'y passent aujourd'hui même. Malheureusement, dit M. le Président, la Société d'Horticulture est impuissante contre les auteurs de ces fraudes que les personnes trompées par eux pourraient seules traduire devant les tribunaux.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture, pendant l'année 1873 ; par M. Eug. Delamarre, Secrétaire de ce Comité.

2° Culture du Panais comme nourriture des bestiaux ; par M. Le Bian, de Brest.

3° Les Dahlias nouveaux de 1873 ; par M. Lecocq-Dumesnil.

4° Une courte visite au jardin de M. Thuret, à Antibes ; par M. Nardy, aîné, d'Hyères.

M. le Secrétaire-général-adjoint annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1874.

MM.

1. Arlet (Oscar), jardinier chez M. Chandon de Briailles, à Epernay (Marne), présenté par MM. le Comte de Lambertye et P. Duchartre.
2. Boulat (Louis), fabricant de châssis, rue de la Mission, à Troyes (Aube), par MM. Baltet père et I. Ponce.
3. Chana (Hippolyte), horticulteur à Senailly, par Montbard (Côte-d'Or), par MM. Ch. Gérard et A. Lavallée.
4. Delaville (Léon), marchand grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris, par MM. Delaville aîné, Desfossés-Thuillier et Dupuy-Jamain.

5. DUBARLE (Emile), propriétaire, boulevard Haussmann, 174, à Paris, par MM. Duhaudezert et Rouillot.
6. DULARY (Paul), arboriculteur, rue de Rennes, 65, à Paris, par MM. J. Leclair et A. Lavallée.
7. LHEUREUX (Léon), jardinier chez Mme veuve Paris, à Avenas (Marne), par MM. le comte de Lambertye et P. Duchartre.
8. MADUREL (Firmin-Louis), négociant, rue Montmartre, à Paris, par MM. Lepère et Pesnon.
9. GODARD (Jean-Baptiste), jardinier-fleuriste, rue aux Huilliers, 9, à Vernon (Eure), par MM. Caban et Lecocq-Dumesnil.
10. HANOTEAU (Charles), ingénieur civil, constructeur de grilles pour parcs et jardins, rue de la Roquette, 159, à Paris, par MM. Izambert et Simon.
11. PERRAT (Richard), jardinier chez M. A. Lavallée, à Segrez, par Boissy-sous-St-Yon (Seine-et-Oise), par MM. A. Lavallée et J. Leclair.
12. POTTIER (Emile), propriétaire, à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise), par MM. Laurens et Langlois.
13. SOHIER (Georges-Edmond), treillageur en fer, rue Lafayette, 121, à Paris, par MM. A. Lavallée et J. Leclair.

ADMISE COMME DAME PATRONNESSE LE 22 JANVIER 1874.

Madame LAVALLÉE, rue de Penthièvre, 6, à Paris, présentée par MM. Brongniart et Hardy.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1874.

MM.

1. CHAPERAN, administrateur du chemin de fer de Lyon, boulevard Haussmann, 98 *bis*, à Paris, présenté par MM. A. Lavallée et Moras.
2. FONTAINE (François-Gustave), propriétaire, rue de l'Odéon, 20, à Paris, par MM. Sédillon et Leclerc.
3. GUÉRIN (J.), propriétaire, rue de Trévise, 43, à Paris, par MM. Auguste Salmon et A. Lavallée.
4. MUGNIER (Mme veuve A.), rue de Paris, 33, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise), par MM. Alphonse Dufoy et J.-Fr. Rougemont.
5. TELLIER (Charles), ingénieur, route de Versailles, 99, à Paris, par MM. Michelin, Monnot-Leroy et Hardy.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE FÉVRIER 1874.

Annales de l'Agriculture française (décembre 1873). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Emulation de l'Ain (4e trimestre de 1873). Bourg; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (3e trimestre de 1873). Angers; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de Troyes (septembre à décembre 1873). Troyes; in-8°.

Belgique horticole (janvier 1874). Gand; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (février 1874). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Session de Prades-Montlouis; juillet 1872; Revue C.-D. de 1873, et liste des Membres de la Société en 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (3e cahier de 1873). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture d'Alger (4e trimestre de 1872). Alger; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (octobre et novembre 1873). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (février 1874 et séance du 25 juillet 1873). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (janvier 1874). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite culture de Soissons (décembre 1873). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (4e trimestre de 1873). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (4e trimestre de 1873). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux (novembre 1873). Meaux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Montdidier (janvier 1874). Montdidier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans (3e et 4e trimestres de 1873). Orléans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Rhône (novembre-décembre 1873). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (décembre 1873). Paris; in-8°.

Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France (novembre 1873). Paris; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (décembre 1873). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er février 1874). Feuille in-4°.

Catalogue des cultures CH. HUBER et Cie, à Hyères (Var).

Cercle horticole lyonnais (février 1874). Lyon; in-8°.

Chronique horticole (1er février 1874). Feuille in-4°.

Comice agricole de Brioude (n° 14 de 1873). Brioude; in-8°.

Compte rendu des travaux de la Société centrale d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine (1873). Rennes; in-8°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (nos 4, 5, 6, 7 de 1874); Paris; in-4°.

Delectus seminum quæ hortus botanicus imperialis petropolitanus pro mutua commutatione offert (Choix de graines que le jardin botanique impérial de Saint-Pétersbourg offre en échange réciproque). Broch. in-8° de 36 pages. Saint Pétersbourg; 1873.

Gartenflora (*Flore des jardins*, recueil mensuel général d'Horticulture édité et rédigé par le Dr ED. REGEL, avec le concours de plusieurs collaborateurs; cahier de décembre 1873). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette d'Horticulture et de Floriculture de Hambourg, éditée par M. ED. OTTO; 2e cahier de 1874). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (septembre, octobre, novembre et décembre 1873, et janvier 1874). Gand; in-8°.

Institut (4, 11, 18, 25 février 1874). Paris; in-8°.

Journal des campagnes (31 janvier; 7, 14 février 1874). Feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg; février 1874). Maestricht; in-4°.

Maison de campagne (1er, 10 février 1874). Paris; in-8°.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne (1872-1873). Châlons; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (janvier 1874). Auch; in-8°.

Revue des eaux et forêts (février 1874). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 15 février 1874). Paris; in-8°.

Science pour tous (31 janvier; 7, 14, 21 février 1874). Feuille in-4°.

Sempervirens. Weekblad voor den tuinbouw in Nederland (Sempervirens. Feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, rédigée par M. H. WITTE, nos 4 à 7 de 1874). Amsterdam; in-4°.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (4e trimestre de 1873). Nice; in-8°.

Société d'Horticulture de Senlis (février 1874). Senlis; in-8°.

Sud-Est (janvier 1874). Grenoble ; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage considéré dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. William Robinson, n^{os} du 31 janvier, des 7, 14 et 21 février 1874). Londres ; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets qui s'y rattachent, fondé en 1841, n^{os} du 31 janvier, des 7, 14 et 21 février 1874). Londres ; in-4°.

Vigneron (Le) champenois (4, 11, 18, 25 février 1874). Feuille in-4°.

Vignoble (Le) par M. Mas (février 1874). Paris ; chez G. Masson ; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Les Dahlias nouveaux, en 1873;

Par M. Lecocq-Dumesnil.

Les visites que j'ai pu faire aux rares horticulteurs s'occupant encore en France du genre Dahlia m'ont prouvé que les nouveautés mises au commerce en 1873 n'avaient point surpassé en mérite celles de 1872. En effet, les magnifiques variétés Alexandre Cramont, Amy Creed, William Pringle Laird, White Bedder, Pally-Perchins, Augustine Rougier, Marquis de Lorne, Alberto Trentini (lilliput.), Stadtrath Hændel, Rosa multiflora, Candide, Gem of the Dwarfs, déjà signalées par moi, sont restées ce que j'ai vu de plus parfait en ce genre. Il me serait difficile d'attribuer une cause bien exacte à cette sorte d'infériorité de l'année dernière sur les années précédentes : je laisse cette tâche à plus expert que moi, et je me contenterai, aujourd'hui, de donner une description sommaire des Dahlias nouveaux les plus remarquables fleuris dans les jardins de plusieurs de nos collègues.

M. Eugène Delamarre, Secrétaire du Comité de Floriculture, a rendu compte d'une visite faite par le Comité chez M. Alphonse Dufoy, horticulteur, rue du Chemin-Vert, à Paris. Son Rapport, inséré dans le numéro d'octobre du Journal de la Société, a rendu ma tâche très-facile. M. Delamarre décrit avec l'autorité que mérite l'appréciation d'un Comité compétent, les plus beaux Dahlias de

la collection de notre honorable collègue. Néanmoins je me permettrai de vous signaler encore les nouveautés suivantes dont il n'a pas parlé :

Numéros.

467. Maid of Essex, fond clair bordé rose pourpre.

506. Pretender — fond blanc glacé lilas rosé.

478. Lord Salisbury, fond blanc bordé laque foncé ; cette plante est belle et produit beaucoup d'effet.

465. Rose van Kœstritz, coloris étrange, vineux teinté lilas. Excellente tenue. Hauteur 1m 20.

495. Reizende Jungfrau, fond nuancé isabelle bordé carmin.

508. Madame Simoneau, fond paille glacé blanc et légèrement bordé violet. Fort jolie plante.

454. Madame Frohn, rose foncé glacé pourpre.

85. Aristides, cramoisi foncé ombré pourpre. Très-beau.

Parmi les variétés les plus récentes :

369. Madame de Froidfond (lilliput.), blanc crème au centre passant au rose tendre ; semis de M....., de Voisenon.

364. Gloire de Guiscard, fond jaune bordé capucine et pointé blanc. Cette plante est belle et curieuse : elle provient des semis de M. Leroy.

J'ai noté, en outre, les variétés lilliputiennes suivantes :

473. Twydy, maïs bordé rose foncé.

455. Madame O. Huttig, rose vif glacé blanc, bordé violet. Fort joli.

255. Deutsche Ranunkel Rœschen, cramoisi marron, presque noir. Forme parfaite. Hauteur 1m 10.

355. Modèle de perfection, fond jaune soufré, revers carminés.

Ma seconde visite a été consacrée à M. Rougier-Chauvière, rue de la Roquette, à Paris. Notre honorable collègue m'a montré ses nombreuses plantes d'origine anglaise si habilement cultivées par lui.

J'ai noté tout particulièrement les numéros :

431. Emilie William, safran clair pointillé lilas. Cette plante est très-recommandable. Hauteur 1 m. environ.

418. Miss Turner, blanc bordé pourpre. Jolie plante, pédoncule un peu faible.

140. James Servis, cramoisi foncé.

137. Ada Tiffin; blanc bordé lilas clair. Cette plante est jolie de forme et sort bien ses fleurs du feuillage. Haut. 1m 10.

134. M. Saint-Clair, blanc très-fortement bordé pourpre. Excellente tenue, grand effet, hauteur 1 mètre.

155. Egyptian Prince, chamois strié pourpre revers lie de vin. Plante curieuse; belle floraison.

149. William Newmann, pourpre. Superbe de facture et de tenue. 1 mètre.

146. Cremorne, fond jaune bordé écarlate.

157. Arlequin, blanc strié pourpre.

Toutes ces variétés ont été mises au commerce par M. Keynes.

182. Miss Batemann, jaune soufre légèrement bordé rouge. Plante très-fraîche, et d'un charmant effet, 1m 10 (Turner).

175. Laura Haslam, jaune paille bordé blanc. Cette plante serait parfaite si ses fleurs étaient moins avares de pétales. Elle est cependant digne de figurer dans les collections à cause de la constance de sa floraison et de la rigidité de ses pédoncules. Haut. 1m 10.

177. Arbitrator, faon mêlé pourpre, base des pétales jaune. Couleur assez curieuse.

Ces 2 derniers gains sont de M. Fellow.

Enfin, parmi les Dahlias que M. Rougier-Chauvière doit livrer au commerce, au mois de mai prochain, deux gains de M. le vicomte de Rességuier :

Mon petit-fils, cramoisi vif, à reflets. Large et forte fleur, d'un grand effet. Bonne tenue.

..... amarante à pointes blanches. Cette plante, d'un riche coloris, est appelée à un grand succès. Hauteur 1m 20.

Un seul semis de M. l'abbé Bertin m'a paru digne d'attention; c'est Béatrix, jaune bordé rouge écarlate. Ce rouge donne à la fleur un effet extraordinaire ; pédoncule solide. Hauteur 1m 20.

Un semis de M. Belet, de Nanterre, mérite également d'être cité : le Docteur Bores, pourpre.

Cette couleur n'est certainement pas nouvelle; mais la richesse du coloris, la régularité des pétales admirablement imbriqués, la

rigidité du pédoncule font de ce semis une plante très-remarquable. Hauteur 1m 30.

Trois semis de M. V. :

A. Monti, beau jaune soufre; les fleurs sortent bien du feuillage, et produisent un bel effet.

114....... Rose amarante. La fleur est d'une excellente facture, bien que les pétales soient un peu serrés;

115....... Rouge de saturne pointé blanc, belle tenue. Hauteur 1m 20.

Cette année encore j'ai éprouvé le regret de n'avoir pu suivre la floraison des magnifiques collections de M. Mézard, horticulteur à Rueil, ses correspondants anglais ne lui ayant fait leurs envois que fort tard en saison. Les nouveautés allemandes heureusement étaient fleuries. J'ai pu les examiner attentivement, les admirer, et remarquer, parmi les plus belles, les numéros :

991. Madeleine, blanc pur, petit cœur vert, belle tenue.

993. Fr. Albrecht, fond abricot, bordé carmin pourpré, rebord blanc de lait. Coloris rare et distingué.

1007. Gruss an Meiser, violet pourpre, forme parfaite, excellente tenue, plante charmante (lilliput.).

1009. Linna Reutler, rouge foncé, fleurit beaucoup (lilliput.).

1016. Hermann Schleicher, écarlate, parfois pointé blanc, coloris très-brillant. Je recommande ce Dahlia : il possède toutes les perfections.

1017. Wagner, écarlate cinabre, le bout des pétales rosé, fleur mignonne très-régulière.

1021. Kleines Silberrœschen, blanc d'argent à reflet rose; charmante plante lilliputienne.

1022. Walter Schlutter, jaune d'or bordé laque rosé, excellente tenue (lilliput.).

1041. D. Nankinrose, jaune nankin, bordé blanc, coloris réellement nouveau.

1043. Kleines Selinde, amarante carminé bordé lilas. Jolie plante lilliputienne.

Parmi les variétés plus récentes encore, je signalerai les numéros :

819. Auguste Uhlemann, fond blanc rosé légèrement bordé carmin. Ravissante plante.

896. Frau R. Roteschke, fond blanc lavé et strié cramoisi, œillet, très-curieux et assez constant. Grosse fleur.

980. Schœne Rose von Kœstritz, rose très-tendre glacé blanc, belle tenue, forme irréprochable.

981. Frau Fürstin zu Langenburg, lilas foncé au centre bordé lilas clair.

1037. Kind der Unschuld, lilas argenté bordé blanc, plante d'un bel effet : on pourrait peut-être lui reprocher de n'avoir pas un assez grand nombre de pétales (moyenne fleur).

1061. Kleiner Liebling, jaune soufre très-clair bordé blanc, tenue et forme parfaites (lilliput.).

1082. M. Liagre-Graux, jaune de chrome fortement ligné et bordé carmin. Ce Dahlia, qui a une grande ressemblance avec Flambeau, de Turner, est fort remarquable à plus d'un titre.

M. H. Laloy, vous vous le rappelez, apporte régulièrement à nos séances du mois d'août, septembre et octobre, ses meilleurs semis, et vous êtes toujours heureux de confirmer les décisions du Comité en décernant à notre honorable collègue des récompenses bien méritées. Je passerai donc sous silence les belles variétés que j'ai vues chez lui, à Rueil, parce que vous en trouverez la description soit dans les procès-verbaux de nos séances, soit dans le Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture. Mais je signalerai d'une manière toute particulière aux amateurs de Dahlias les 3 gains : Gloire de Mont-plaisir, fond aurore bord carmin ; fort bonne tenue ; plante à effet. Haut. 1m 15.

M. Bernard, carmin pourpré, forme magnifique, pétales bien imbriqués, fleur pleine, pédoncule rigide. Hauteur 1m 10. Disons toutefois que la couleur rappelle trop celle du Victor Duflot.

Souvenir d'un ami, cerise lustré marron. Forme bombée, excellente tenue. 1m 5.

Ces trois plantes sont parfaites : elles réunissent à la richesse du coloris la perfection de la forme.

M. Couvreux, de Rueil également, m'a montré plusieurs bons

semis. Un seul a reçu un nom, c'est Mathilde Cramail, fond blanc légèrement rosé et bordé carmin. Cette plante, qui date déjà de l'année 1871, est malheureusement d'une taille élevée.

Les autres ne portent encore ni noms, ni numéros, les voici :

.... marron éclairé grenat, belle forme, belle tenue ; très-beau.

.... jaune teinté et bordé carmin, grosses fleurs, pédoncule faible.

.... rouge ponceau, bien fait, pédoncule court.

.... fort joli, jaune très-clair autour, plus foncé au centre et pointé or. Fleur moyenne, charmante.

Un dernier mot, Messieurs, pour vous entretenir de l'un de vos collègues qui, s'il a peu de mérite comme semeur de Dahlias, possède du moins une persévérance digne de votre bienveillante sympathie.

Ce collègue, c'est moi-même. Voici les quelques nouveautés que j'ai offertes, l'année dernière, à MM. A. Dufoy, Mézard et Rougier-Chauvière.

Numéros :

123. Madame-Auguste-Paulmier, fond blanc crème, strié et liséré lilas rose. Hauteur 1m 50. Large fleur.

127. Mlle J. Courtois, rouge brique ou fleur de Grenadier. Hauteur 1m 10.

128. Président Vernois, marron foncé et velouté. Haut. 0m 80.

129. M. A. Moras, rouge cerise revers nankin. 1m 30.

131. M. Henri Lallemand, œillet fond blanc rosé, piqueté et strié grenat, grosse fleur. Haut. 1m 20.

133. Mme Isabelle Bouvier, fond blanc, pétales rosés. Hauteur 1 mètre.

Une courte visite au Jardin de M. Thuret, a Antibes, ainsi qu'au Golfe Juan;

Par M. Nardy, aîné, horticulteur à Hyères (Var).

A quelques minutes de la petite ville d'Antibes, sur le promontoire appelé Cap d'Antibes, l'honorable M. Thuret, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, a mis ses soins, et il les continue, soins aussi savants que dévoués à la science, à créer chez

lui un jardin d'acclimatation, qui est certainement, sur le littoral français méditerranéen, le plus riche qui existe en végétaux exotiques.

J'ai eu, il y a peu de jours, la bonne chance de pouvoir consacrer de courts instants à visiter ce jardin, et quoiqu'il soit bien connu déjà du monde horticole, je veux cependant rappeler quelques-unes de ses plus intéressantes plantes et dire leur développement actuel.

En entrant dans la propriété Thuret, le jardinier, et il a rarement ce bonheur dans le midi de la France, constate d'abord le bon tracé du jardin et son irréprochable tenue; mais bientôt l'œil est autrement attaché par la savante disposition des végétaux exotiques. Là se révèle l'œuvre de l'homme qui connaît bien l'habitat indigène de ces végétaux, même les milieux qu'ils préfèrent dans leur patrie, et qui a su les leur donner autant qu'il est possible. Combien aussi cet homme a-t-il obtenu de magnifiques résultats!

Au bas d'une pelouse, aux alentours de la maison d'habitation, un *Araucaria Bidwillii*, jeune encore, mais qui atteint déjà près de sept mètres de hauteur, lutte en tiers avec un Cèdre Deodara et un *Abies Pinsapo* qui s'élancent avec lui. Sur la même pelouse s'élèvent, isolés, divers Palmiers et particulièrement de vigoureux *Chamærops Fortunei* mâles et femelles, hauts de trois et quatre mètres, puis un groupe formé de cinq *Yucca filifera*. Trois de ces Yuccas ont les feuilles retombantes et deux sont à feuilles bien érigées. Le plus élevé des cinq atteint près de cinq mètres de hauteur; mais aucune de ces belles plantes n'a donné encore d'inflorescence.

La pelouse, ainsi peuplée de végétaux exotiques, penche vers le nord-ouest, et de grands arbres l'entourent sans la couvrir. Parmi eux est un *Cinnamomum Camphora* d'un large développement et qui s'élève à la hauteur de six mètres.

Au haut de la pelouse et au sud-est, est la maison du maître, construction d'une élégante simplicité et que la verdure et les fleurs entourent de toutes parts. Sur la façade du midi, le *Bougainvillea spectabilis* s'élève sur un treillis jusqu'à la toiture du bâtiment. Fin janvier, ses bras ramifiés étaient couverts déjà de

myriades de bractées du plus riche carmin violacé. Çà et là, dans la partie basse, apparaissaient quelques fleurs au coloris pourpre d'une belle Passiflore, le *Tacsonia ignea*.

A l'est de la maison, mais tout près d'elle, est, au milieu d'arbres élevés, un *Banksia marcescens* haut de cinq mètres et couvert de ses intéressantes inflorescences en cônes cylindriques, érigés, longs de 0m 25 cent. C'est un superbe et curieux végétal.

A l'ouest de la propriété, un terrain accidenté, coupé de sentiers sinueux, enroché, semé de grands arbres, laissant çà et là des clairières, est complanté d'*Agave* en beaucoup de variétés, et de nombreux représentants indigènes et surtout exotiques des plantes communément appelées grasses, les *Aloe*, les *Cactus*, les Crassulacées, les Mesembryanthémées, *Sempervivum*, etc. Cette partie de la propriété n'est pas la moins intéressante à visiter. Sauf dans les serres abritant de rares collections de jardins botaniques ou de quelques spécialistes, on ne rencontre nulle part une aussi considérable réunion de ces végétaux aux formes souvent singulières, comme aux fleurs parfois très-belles. Cette réunion est au reste augmentée encore, chez M. Thuret, d'une plantation contre un mur au midi, dans le jardin potager qui est séparé du jardin d'ornement. Là, au sec, dans des rochers aussi, sont plantées des espèces ou variétés un peu plus frileuses. Beaucoup sont représentées par de très-beaux exemplaires. Les floraisons et les fructifications de ses collections doivent être pour leur maître un bien attrayant sujet d'études.

Dans le même jardin potager, j'ai vu à la hâte, dans une longue plate-bande, une nombreuse collection de Narcisses dont les plus hâtives commençaient à fleurir.

Il faut citer encore, dans le jardin d'ornement, un fort bel exemplaire du roi des *Yucca*, le *Y. Treculeana;* plusieurs beaux sujets, et un entre autres haut de 1m 30 cent. de la plante généralement nommée *Dasylirion longifolium*, aux larges feuilles de *Dracæna Veitchi*, si gracieusement retombantes; puis encore de nombreux *Banksia*, des *Acacia* de beaucoup de variétés et devenus de grands arbres, de grands *Eucalyptus*, etc.

Le créateur de la réunion de ces richesses acclimatées, de cet Eden où l'on pourrait se croire transporté sous un autre hémis-

phère, a bien des droits à la reconnaissance des amis de la science et surtout de ceux de l'horticulture. Cette dernière, toujours bien reçue chez M. Thuret, y trouve, outre le bienveillant accueil, de précieux et sûrs renseignements.

A cinq ou six kilomètres d'Antibes, à moitié chemin entre cette ville et Cannes, toujours le long de la mer, est la localité appelée Golfe Juan (commune de Vallauris). Là des centaines d'hectares dans une plaine, ou pris sur des pentes inclinées au midi, sont plantées et se plantent chaque année de Bigarradiers fournissant des fleurs pour la fabrication des essences. Leur végétation est magnifique.

Sur un coin de la plaine, un intelligent horticulteur, M. Ph. Nabonnaud, est venu créer un jardin. Il s'est adonné à l'élevage, complétement en plein air, de nombreux Palmiers, des *Chamærops excelsa* et *Fortunei*, *Ch. humilis* et ses variétés, *Phœnix* divers, *Sabal*, *Livistona sinensis*, *Jubæa spectabilis*, etc., puis des *Cordyline*, *Eucalyptus* et autres végétaux intéressants, originaires d'Australie, si propres à peupler les serres du Centre et du Nord, et vivant en plein air dans les jardins de nos contrées privilégiées. Pour les plantations de ces jardins, les végétaux ainsi venus en plein air sont de beaucoup préférables à ceux qui sont élevés à l'abri des serres.

Les planteurs des villas des environs ont tiré en grand nombre du jardin de cet horticulteur le *Casuarina tenuis* ou *tenuissima*, d'une si active venue et au port pyramidal si élégant. Ce grand arbre, au bois beau et très-dur, est aussi rustique que l'*Eucalyptus Globulus*, et on ne saurait trop en recommander la plantation dans les contrées où résiste ce dernier.

M. Ph. Nabonnaud cultive aussi la reine des fleurs; il poursuit avec beaucoup de raison et avec succès, on peut le dire déjà, l'obtention par le semis de variétés de Rosiers *Thé*, *Ile-Bourbon* et *Noisette* donnant abondamment en hiver, en plein air ici, de belles fleurs pour l'expédition. J'ai admiré chez lui un premier et précieux gain, qu'il a nommé *Golfe Juan*. Le faciès de la plante et son inflorescence semblent révéler une hybridation entre Rosier *Ile-Bourbon* et Rosier *hybride remontant*. Le bois est fort et vigoureux, a peu d'épines et il porte un large et beau feuillage. Fin

janvier les sujets de cette plante portaient de nombreux boutons rose vif, de la forme et grosseur de ceux du Rosier *Souvenir de la Malmaison* et de belles fleurs très-grandes et très-pleines, du plus riche rubis.

Du jardin Nabonnaud à Cannes et aux côtés d'une belle route longue de cinq kilomètres ont surgi de nombreuses et coquettes villas, séjour hivernal de désertants des régions du Nord. Dans l'enclos de l'une de ces villas, au Golfe Juan, un riche amateur bien connu dans l'horticulture, M. Mazel, a réuni aussi en plein air de nombreux et surtout de rares végétaux exotiques. Je consacrerai de nouvelles lignes à ce très-intéressant jardin.

NOTE SUR UN RÉPERTOIRE DES INSTRUMENTS RELATIFS A L'INDUSTRIE HORTICOLE OFFERT PAR M. A. APPERT AU COMITÉ DES ARTS ET INDUSTRIES;

Par M. CH. JOLY.

MESSIEURS,

Lorsqu'un Membre de nos Comités consacre son temps à une œuvre utile à tous ses collègues, il est de notre devoir d'abord de le remercier publiquement de ses efforts, puis d'expliquer le but qu'il s'est proposé et le moyen d'utiliser la bonne volonté et le travail mis à notre service : c'est ce que je me propose de faire dans cette courte note.

Vous savez, Messieurs, qu'il est d'usage de présenter à la Société non-seulement des fleurs et des fruits, dont il vous est rendu compte à chaque séance, mais aussi une foule d'objets relatifs à l'Industrie horticole, serres, sécateurs, pompes, roidisseurs et tous les produits nécessaires à la pratique de l'Horticulture. Une collection bien faite de ces produits industriels placée dans des vitrines convenables et renfermant tous les objets présentés à l'examen de la Société depuis son origine aurait un grand intérêt, et je ne désespère pas de pouvoir un jour convaincre notre Conseil d'Administration de la nécessité de céder à mes instances en consacrant une partie de notre local à une exposition permanente des plus utiles. Nous aurions ainsi une sorte d'histoire de l'art industriel appliqué à l'Horticulture, et chaque fabricant, j'en suis certain,

s'empresserait d'enrichir notre musée, où il serait sûr de trouver des juges éclairés. Je reviendrai plus tard sur cette question.

Pour le moment, et en attendant mieux, l'un de nos collègues, M. A. Appert, a bien voulu nous offrir un travail du plus grand intérêt et qui a pour but de nous faire connaître en un instant le nom de tous les inventeurs ou présentateurs d'objets ayant rapport aux industries horticoles et la liste, par ordre alphabétique, de tous ces objets, avec les détails facilitant les recherches sur les inventions antérieures.

Pour remplir ce double but, M. Appert nous offre un livre-répertoire qui contient : 1° la table des matières indiquant les divers outils ou inventions classés par genres ; 2° une liste alphabétique de tous les présentateurs, avec leur domicile, la date et la nature de leur invention ; 3° le détail de toutes les catégories d'instruments avec un numéro correspondant à une fiche spéciale. Cette fiche est classée dans une boîte où l'on trouve chaque objet, la date de sa présentation, la page du Journal de la Société ou celle des Procès-verbaux des Comités où l'on en rend compte, enfin, tous les renseignements nécessaires pour se mettre immédiatement au courant de ce qui a été décidé précédemment. C'est vous dire que ce travail nous donne en quelques instants tous les faits relatifs à l'objet qu'on veut examiner, et il a été fait depuis 1855, c'est-à-dire, depuis la fusion des deux Sociétés horticoles en une Société centrale unique, soit depuis 18 années. Prenons pour exemple un objet bien modeste et cependant fort utile, l'étiquette de jardin : nous voyons dans le Répertoire que, depuis 1855, il en a été présenté à la Société 47 espèces soi-disant nouvelles, en zinc, verre, terre cuite, ardoise, etc.; nous avons le nom, l'adresse de tous les présentateurs, et une fiche correspondante indiquant ce qui a été dit ou décidé à l'égard de chaque objet soumis à votre appréciation.

Ce simple aperçu vous indique, Messieurs, l'utilité du travail de notre collègue. Nous ne saurions trop le remercier de faciliter ainsi les études de notre Comité et nous n'hésitons pas à recommander le répertoire de M. Appert à la Commission des récompenses.

RAPPORTS.

Compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère, en 1873;

Par M. Siroy.

En commençant le Compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère, je veux constater tout d'abord que les prévisions émises l'an dernier ne nous ont pas trompés, et que, si quelque défaillance s'était montrée dans le Comité, la cause en était bien en effet dans les malheureux événements de 1870 et 1871; mais nous voilà cette fois revenus à des temps meilleurs, ce dont il sera très-facile de s'assurer quand on saura que 76 présentations de légumes et fruits du ressort du Comité ont eu lieu dans le courant de 1873. Pour ces présentations, 38 primes ont été accordées, 5 de 1re classe, 11 de 2e et 22 de 3e. Les primes de 1re classe ont été obtenues par M. Aubert, jardinier chez M. Pereire, à Armainvilliers (Seine-et-Marne), pour un apport de primeurs, telles que Melons, Haricots verts, surtout Tomates en parfaite maturité, apportées à la séance du 24 avril. Le procédé de ce jardinier est très-ingénieux; c'est en utilisant une place perdue dans la serre chaude, dont cette culture complète encore l'ornementation, que M. Aubert arrive à déterminer la maturation des Tomates à une époque à laquelle on ne l'avait pas encore obtenue sous notre climat. Toutefois le procédé n'est pas à la portée de tout le monde; mais, pour les personnes qui peuvent se permettre le luxe d'une serre chaude, l'idée est vraiment très-heureuse, et il se trouvera bien des amateurs qui en profiteront. On peut voir, pour les détails de cette culture spéciale, un Rapport fait par M. Vavin, qui a été imprimé dans le *Journal*, cahier de mai 1873, page 303.

Deux autres primes de 1re classe, 4 de 2e et 2 de 3e ont été accordées à M. Verneuil pour des apports de différents beaux légumes de saison. Nous avons remarqué surtout parmi ces objets un magnifique lot de Cerfeuil bulbeux.

M. Floire (Charles-Philippe), amateur, rue Simon-le-Franc, à Paris, a reçu une prime de 1re classe pour une belle collection de

Cucurbitacées très-remarquables. M. Floire a, par des arrosements avec un liquide contenant en dissolution de l'albumine et du sucre, avancé la maturité de certaines Courges qu'il est parfois difficile d'obtenir entièrement mûres sous le climat de Paris, telles, par exemple, que la Courge de Naples, et la Courge musquée de Marseille. L'autre prime de 1re classe a été obtenue par M. Berger, horticulteur à Verrières, pour sa belle Fraise docteur Morère. Vous la connaissez, Messieurs, c'est l'une des plus belles, si ce n'est même la plus belle parmi toutes celles qu'ont données les semis qui ont été faits depuis plusieurs années.

Un rappel de prime de 1re classe a été, en outre, accordé à M. Louis Lhérault, d'Argenteuil, pour ses belles Asperges qui semblent chaque année devenir plus grosses.

MM. Collas et Cottard, tous deux cultivateurs à Argenteuil, ont obtenu aussi des primes pour leurs belles présentations d'Asperges.

Nous avons reçu, comme tous les ans, beaucoup de Pommes de terre. La plupart nous sont déjà connues; cependant j'aurai à vous parler de deux nouvelles, une surtout, la Pomme de terre du Canada, nouvelle au moins pour nous, qui a été présentée par M. Vavin. C'est, à mon avis, la meilleure de toutes celles que M. Vavin nous a apportées jusqu'à ce jour, et le nombre en est grand, comme vous le savez; celle-ci joint à une qualité tout à fait supérieure une production très-grande. La Pomme de terre Canada produit autant que l'Early rose, mais elle est de meilleure qualité; toutefois elle est moins belle, ronde, un peu aplatie aux deux bouts, rouge foncé; elle devient grosse et se conserve très-longtemps sans pousser de germes.

Une Pomme de terre de semis nous a été présentée par M. Bonnemain, horticulteur à Etampes (Seine-et-Oise). Issue de la Pomme de terre de Hollande, elle est, nous dit le présentateur, bien plus hâtive et beaucoup plus productive : pour ces deux raisons il se propose de la nommer Pomme de terre Bonnemain. Plusieurs Membres du Comité en ont pris des échantillons; nous l'essayerons cette année et nous saurons si elle donne tout ce que le présentateur nous promet en son nom.

M. Gauthier nous a présenté souvent des Pommes de terre, entre autres quelques tubercules avec des germes grêles,

provenant, dit-il, de tubercules qui n'ont pu arriver à leur parfaite maturité et qui, par cela même, sont incapables de produire de belles pousses pour l'année suivante. Notre collègue se trouve en contradiction avec les observations de M. Prillieux et de M. Paul Chapelier, lequel ne croit pas que la production des germes grêles puisse tenir à un défaut de maturité des tubercules, car il achète tous les ans des Pommes de terre de primeur pour les planter en mai, lesquelles sont certainement arrachées avant leur maturité, et M. Chapelier affirme n'avoir jamais eu de tubercules à filandres. M. Prillieux, de son côté, dans une notice imprimée dans le cahier pour janvier 1873, page 48 du *Journal*, entre dans de grands détails sur les tubercules de Pommes de terre stériles, sans en définir parfaitement les causes ; il suppose cependant que, dans certains cas, cela pourrait être l'œuvre d'un petit animal qui lui est resté inconnu jusqu'à ce jour, mais qu'il présume pouvoir être un Myriapode, l'*Iulus guttulatus* Fabr. Il conseille toutefois de trier avec soin les tubercules que l'on se propose de planter et croit qu'il faut rejeter impitoyablement ceux qui sont mous et garnis de germes filandreux ; du reste, sur ce point, tout le monde est d'accord et M. Gauthier ne concluait pas autrement ; mais surtout où nous approuvons beaucoup M. Gauthier, c'est quant au moyen qu'il emploie pour la conservation des tubercules qu'il veut planter. Il les laisse une partie de l'année à l'air ; par là ces tubercules deviennent verts, sont plus longtemps à pousser leurs germes ; ensuite ils sont en état de donner une meilleure récolte et d'échapper à la maladie ; ceci a déjà été dit souvent et tous ceux qui l'ont pratiqué en ont eu de bons résultats ; malheureusement nous sommes tous plus ou moins routiniers et lents à changer nos habitudes.

Il ne me sera pas possible de vous rappeler ici, Messieurs, tous les procédés adoptés par les différents Membres de notre Société qui s'occupent spécialement de cette culture ; ils sont multiples, et il faudra se reporter aux cahiers du *Journal* publiés depuis plusieurs années et faire des expériences soi-même ; car toutes les localités ne sont point pareilles à beaucoup près et telle méthode ou telle variété qui réussit parfaitement dans un endroit, ne donne que de maigres résultats dans un autre.

La Pomme de terre Constance Perrault nous a été présentée par M. Arnoult, mais non comme nouveauté. Elle est assez bonne et produit beaucoup ; mais c'est surtout une variété remarquable pour sa forme allongée, un peu cylindrique ; les yeux y sont placés avec une parfaite régularité, en spirale très-apparente, comme sur les rameaux d'un arbre à feuilles alternes. et c'est principalement pour cette raison que M. Arnoult nous l'a apportée, voulant constater un fait bien connu des botanistes, à savoir que la Pomme de terre n'est pas autre chose qu'un rameau souterrain renflé, dont les tissus se sont gorgés de fécule.

Nous avons reçu, dans le courant de l'année, beaucoup de Melons à nos séances ; ces présentations ont été faites par plusieurs horticulteurs et amateurs, souvent en compagnie de différents légumes. M. Gougibus, un ancien Membre du Comité, ne nous oublie pas, malgré son éloignement de Paris. Il nous a fait divers envois du domaine de Maury, près Limoges, auquel il est maintenant attaché. Parmi ces Melons de différentes variétés, nous avons spécialement remarqué une variété dite Melon à rames, dont les graines lui avaient été données par M. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg, lequel les avait reçues de la Société d'Acclimatation. Ce Melon à chair verte est de très-bonne qualité ; chaque pied peut donner 6 ou 7 fruits, car ils sont de faible volume, ce qui permet de les faire grimper sur des rames comme les Haricots ; cette plante ne convient du reste guère que pour les amateurs, les petits fruits étant en général peu avantageux pour le commerce.

M. Vavin nous a présenté quelques spécimens d'un Melon à rames qui peut être d'une autre variété, mais qui est également très-bon. M. Aubert, dont j'ai déjà parlé, a présenté plusieurs fois des Melons ; un entre autres pour en conseiller le bouturage. Ce procédé, quoique connu depuis longtemps, est très-peu employé ; on peut cependant multiplier les Melons de cette manière, surtout pour l'arrière-saison. Si l'on sème, par exemple, au mois de juin, il est déjà trop tard pour qu'on ait chance de récolter des fruits, tandis que les boutures faites à la même époque auront parfaitement le temps de fructifier. Ces boutures s'enracinent en 5 ou 6 jours ; elles peuvent être repiquées en place au

bout de 8 à 10 jours, et les Melons sont bons à récolter 2 mois après, c'est-à-dire environ vers le 15 août, résultat tout à fait impossible à obtenir par les semis.

Un autre Melon nous a été présenté comme une nouveauté; mais l'origine en a été reconnue, grâce aux observations de M. Louesse et à mes souvenirs, car je l'ai cultivé, il y a 12 ans, concurremment avec M. Chauvière, lequel l'a toujours cultivé depuis; les graines en avaient été importées par notre regretté collègue M. Gontier. Je veux parler de Melon venu, cette année, de graines données par M Bossin, sous le nom de Melon d'Angers et qui n'est autre que le Melon d'Alger dont M. Goutier nous avait déjà fait connaître le mérite. Ce Melon est très-rustique; on peut le cultiver sans frais de fumier, en pleine terre, à l'air libre, comme un légume ordinaire; il faut cependant élever le plant sur couche et sous châssis comme pour les autres variétés; puis on le met en place sur un ados, comme le plant de salade pendant l'hiver. Ces Melons sont très-bons; plusieurs Membres de la Société en ont présenté aux séances, venant de graines données par M. Bossin; un très-beau surtout par M. Jamin (Ferdinand), horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine, à la séance du 11 septembre. Dégusté par plusieurs Membres présents, il a été trouvé d'excellente qualité. A cette présentation étaient jointes de très-belles Fraises Quatre-saisons, rouges et blanches, qui ont valu à M. Jamin une prime de 3e classe; ces Fraises sont le produit de semis, la blanche de la Fraise Quatre-saisons blanche d'Orléans, la rouge de la Fraise Quatre-saisons du Potager de Versailles.

Beaucoup d'autres Fraises ont été apportées à la Société, parmi lesquelles une nouvelle envoyée par M Boisselot, rue de Rennes, 45, à Nantes (Loire-Inférieure). Le présentateur, qui en fait un grand éloge, lui a donné le nom de *Sans-rivale*. Cette Fraise, de couleur très-foncée, est arrivée en fort mauvais état, et dès lors il a été impossible de la juger; nous espérons la voir cette année dans de meilleures conditions.

Comme primeur de Fraises c'est M. Testard, jardinier-chef au château d'Oignon, près Senlis, qui nous a envoyé les premières, à la séance du 13 février. Elles étaient très-belles, comme toutes celles qu'il nous a présentées dans le courant de l'hiver. Cet habile

jardinier a été récompensé de plusieurs primes; en outre, un Rapport a été fait par M. le docteur Pigeaux, qui nous a fait connaître l'importance des cultures de notre collègue, les soins nombreux que les pieds de Fraisiers demandent pour pouvoir fournir à la consommation de chaque jour, depuis le commencement de Février jusqu'au mois de Mai. Pour moi, je regrette une chose, c'est que M. Testard croie devoir cultiver exclusivement la variété Marguerite Lebreton; c'est une très-belle Fraise, il est vrai, mais qui laisse à désirer pour la qualité; ne vaudrait-il pas mieux cultiver quelque autre variété de qualité supérieure concurremment avec la Marguerite? C'est une simple observation que je présente à notre honorable collègue.

Nous avons vu, grâce à M. Robine, des Fraises des grosses variétés pendant tout l'été. Le moyen qu'il emploie pour les obtenir tard est très-simple : c'est en retardant la végétation des pieds de Fraisiers, en ne leur donnant juste que ce qu'il leur faut d'eau pour ne pas périr, pendant une partie de l'hiver et du printemps; puis il les remet en culture, dans le courant de mai, et ces Fraisiers donnent des fruits pendant tout l'été. Du reste un Rapport a été fait à ce sujet : on pourra le consulter (p. 103).

Beaucoup d'autres Fraises nous ont été présentées. Je rappellerai d'abord la collection de M. Lapierre, horticulteur, rue de Fontenay, au grand Montrouge (Seine), dont un premier envoi, fait à la séance du 26 juin, ne comprenait pas moins de 27 variétés, plus 2 pieds en pots des Fraisiers sir Charles Napier et Empress Eugénie. M. Lapierre a présenté en outre de magnifiques Fraises Quatre-saisons, aux séances suivantes : tous ces apports lui ont valu des remerciements et une prime de 2e classe.

M. Auguste Lefebvre, jardinier chez Mlle Dosne, à Passy-Paris, a obtenu aussi une prime de 2e classe pour des Fraisiers chauffés dont les beaux fruits étaient parfaitement mûrs dans les premiers jours de mai; il a obtenu encore une prime de 3e classe, à une autre séance, pour de belles Fraises des 4 saisons.

J'ai à vous parler, Messieurs, d'une manière toute nouvelle de cultiver le Cresson de fontaine. L'idée première appartient à M. Carrière, chef des pépinières, au Muséum d'Histoire naturelle; mais l'application en a été faite par M. Simon, jardinier chez



M. Vavin. Ce procédé consiste à semer le Cresson sous châssis, au nord, dans un endroit entièrement ombragé, car il ne faut jamais que le soleil puisse atteindre ces plantes. Cet essai a parfaitement réussi : le Cresson est un peu moins fort que celui qui a poussé en plein air. Il est certain que, lorsqu'il sera possible d'établir une cressonnière dans un cours d'eau naturel, ce sera préférable; mais on n'a pas toujours un cours d'eau à sa disposition, tandis que l'on peut se procurer facilement un châssis et un peu de terreau. Nous félicitons vivement M. Vavin d'avoir demandé à son jardinier d'essayer cette culture dont plusieurs de nos collègues pourront certainement profiter.

Quelque chose de nouveau, au moins pour nous, c'est une Echalote qui nous a été apportée par M. Bachoux, horticulteur à Bellevue (Seine-et-Oise) ; elle a beaucoup d'analogie avec l'Échalote de Jersey; plusieurs Membres du Comité croient même y reconnaître celle-ci; mais M. Bachoux affirme qu'il n'en est rien ; en effet, cet Échalote se conserve une partie de l'été, tandis que l'Échalote de Jersey, comme les autres variétés, a l'inconvénient de pousser dès le commencement de mars, et, à partir de ce moment, elle ne vaut plus rien. Il y a donc grand avantage à cultiver la nouvelle dont personne du reste ne connaît ni le nom ni la provenance. Nous allons l'essayer par nous-même, et nous vous dirons comment elle aura réussi.

En vous parlant des Tomates de M. Aubert, j'ai omis celles qu'il a présentées à la séance du 28 août. Elles étaient énormes à cause du mode de culture qu'il emploie : il les dirige en une seule tige, sur des fils de fer, à 30 cent. de distance, d'une manière analogue à une treille à la Thomery. Cultivées de cette manière, les plantes prennent un développement considérable et leurs fruits sont de forme tout à fait irrégulière qui ferait croire à une nouvelle variété; mais M. Aubert assure que c'est la Grosse ordinaire. La Société l'a récompensé d'une prime de 3e classe.

M. Bordeaux, jardinier-chef au château des Planches, près Louviers, a présenté deux très-beaux lots de Tomates : l'une est la Grosse ordinaire; l'autre est une variété nouvelle, importée récemment d'Amérique, dont le mérite n'est pas encore bien déterminé ; d'ailleurs il n'est pas très-certain que cette variété soit

nouvelle. Toutefois, comme les échantillons en étaient fort beaux, M. Bordeaux a obtenu une prime de 3e classe.

Une jolie petite Tomate ronde, très-lisse, nous a été présentée par M. Poitevin, amateur à Ormesson, près d'Enghien. Il la cultive sous le nom de Brune de Chary; il la donne comme très-hâtive, ce que nous ne pouvons guère constater, la présentation en ayant été faite au mois d'octobre. Ce serait plutôt pour nous une variété tardive; mais M. Poitevin nous a promis de nous la présenter de nouveau l'été prochain.

J'ai à vous citer encore différents apports, entre autres, un beau lot de légumes très-variés qui a été présenté par M. Meunier, jardinier en chef au château de Lagrange, par Yères (Seine-et-Oise). Ce lot comprenait trois variétés de Pommes de terre, 3 variétés d'Oignons, plusieurs variétés de Carottes et de Choux, le tout en très-bon état.

Nous avons eu aussi une présentation très-intéressante de M. Cappe, horticulteur au Vésinet (Seine-et-Oise). Elle consistait en très-belles Pommes de terre, Choux, Oignons, Haricots verts qui ont été obtenus à l'aide d'engrais chimiques, d'après la méthode préconisée par le professeur G. Ville. Les engrais chimiques donnent de très-beaux résultats pour les légumes et aussi pour d'autres plantes, lorsqu'ils sont employés avec discernement; nous en avons eu un exemple frappant dans les boutures de Fuchsias et de *Pelargonium* qui ont été faites par M. Collardeau avec l'engrais du docteur Jeannel : celles qui en avaient reçu se sont développées avec trois fois plus de vigueur et une verdure plus foncée que celles qui n'avaient pas été soumises à cet engrais. Nous savons donc gré à M. Cappe de son beau lot de légumes. C'est ainsi que l'on fera connaître aux horticulteurs et aux agriculteurs un auxiliaire puissant pour leurs travaux; mais évidemment cet engrais est cher. A Paris et aux environs, où le fumier est à bon marché, on aura le plus souvent avantage à employer celui-ci; mais il y a des localités où on a beaucoup de peine à se procurer du fumier, même à un prix plus élevé que l'engrais chimique, qui est d'un transport peu coûteux et très-facile.

Maintenant, en dehors des Rapports dont je vous ai déjà parlé, émanant du Comité ou s'y rattachant par leur nature, je vous

rappellerai la note de M. Daudin, sur la culture des Brocolis; le Compte rendu par M. Laizier de l'Exposition de Brie-comte-Robert, et par le même un Rapport sur la culture des Melons de M. Testard.

Voilà, Messieurs, l'ensemble de nos travaux sur la Culture potagère, en 1873, sauf oubli que vous voudrez bien me pardonner en considération de la longue nomenclature des articles qu'il m'a fallu classer. Si j'ai commis quelques omissions, je les réparerai l'année prochaine.

RAPPORT SUR UN OUVRAGE DE M. LOUIS MARIEZ, INTITULÉ : *Manuel d'Arboriculture et de Viticulture théorique et pratique*, APPROPRIÉ AUX DÉPARTEMENTS DU SUD-OUEST ;

M. FERD. JAMIN, Rapporteur.

MESSIEURS,

L'ouvrage ci-dessus indiqué, dont nous avons été chargé de vous rendre compte, ne se compose pas de moins de 354 pages, et de nombreures figures viennent à l'appui du texte. Il est rédigé par demandes et par réponses ; le style nous en a paru quelque peu emphatique.

Ce livre contient de nombreux et utiles enseignements; mais nous ne pouvons être d'accord avec l'auteur sur diverses opérations, notamment lorsqu'il conseille comme généralité de tailler les brindilles quand elles ont une certaine longueur, et même les dards.

Nous aurions préféré aussi ne pas voir conseiller la forme en cordon pour le Prunier, arbre peu convenable, selon nous, pour les formes rapprochées, en raison de sa forte végétation, et nous aurions désiré voir indiquer de plus grandes distances pour la plantation de certains arbres, notamment des Pommiers en cordons horizontaux qui, à un mètre les uns des autres, ne tardent pas à se gêner, même quand ils sont établis sur deux lignes superposées.

Il nous a paru également dangereux de voir recommander les Poiriers greffés sur franc et les Cerisiers dirigés en colonne pour un terrain présenté comme favorable et bien préparé.

Enfin, et pour ne pas prolonger cette critique, dans la nomen-

clature des arbres fruitiers qui est donnée à la fin du livre, nous voyons figurer, eu égard au nombre relativement peu considérable des variétés qui sont recommandées, un peu trop de fruits d'un ordre inférieur. L'orthographe des noms n'est pas non plus toujours irréprochable.

A côté de divers points qui nous ont paru défectueux, l'ouvrage de M. Mariez, encore une fois, contient d'utiles enseignements, et votre Rapporteur, Messieurs, conclut à ce que des remerciements soient adressés à cet auteur.

RAPPORT SUR UNE CULTURE DE FRAISIERS FAITE PAR M. ROBINE EN VUE D'EN OBTENIR LES FRUITS TARDIVEMENT;

M. SIROY, Rapporteur.

MESSIEURS,

M. Robine, horticulteur à Sceaux, s'est basé sur un fait bien connu, dans son expérience sur les grosses Fraises qui sont dites anglaises à tort, puisqu'elles sont d'origine américaine et que d'ailleurs la plus grande partie de celles que nous cultivons en France sont le produit de semis faits par des horticulteurs ou amateurs français. Ce fait bien connu de tous les horticulteurs, c'est que les Fraisiers de cette catégorie, ne donnant leurs fruits qu'une fois au printemps, peuvent cependant produire une seconde récolte à l'automne, si on les a chauffés l'hiver dans le but d'obtenir une saison de primeur. M. Robine s'est dit qu'on pourrait peut-être, en contrariant la végétation, avoir des Fraisiers qui donneraient à contre-saison, c'est-à-dire au moment où ceux de la même variété cultivés en plein air d'une manière normale auraient cessé de donner leurs fruits. Voici ce qu'il imagina : il mit des Fraisiers en pots comme s'il les destinait à la culture forcée; mais, au lieu de les chauffer, il les mit dans un endroit sec, sous un hangar, ne les arrosant que juste assez pour ne pas les laisser périr; puis, au moment où les Fraisiers des mêmes variétés, cultivés en pleine terre, commençaient à donner leur récolte, il remit ses pots de Fraisiers dehors et leur donna de l'eau ainsi que les soins nécessaires pour les faire végéter. Un mois après, ces plantes se sont mises à fleurir

et à fructifier, comme elles auraient pu le faire six semaines auparavant, si on les avait cultivées en pleine terre, ainsi qu'on le fait journellement. Depuis le 14 août dernier, jour de la première présentation de ces fruits à la séance de la Société, ils ont continué de produire jusqu'au 27 novembre suivant.

M. Robine n'a pas laissé passer une seule de nos séances sans nous apporter de ces Fraises. Voilà donc un moyen à la portée de tout le monde par lequel on peut prolonger, pendant tout l'été, la récolte d'un fruit qui, dans les conditions ordinaires, ne donne guère pendant plus de six semaines.

Il ne viendra certainement à la pensée de personne que notre collègue puisse émettre une assertion qui ne soit vraie; mais voici un fait qui vient à l'appui et qui confirme la vérité de son expérience. L'hiver dernier, voulant imiter nos habiles horticulteurs, j'essayai, pour la première fois, de forcer des Fraisiers, espérant jouir plus tôt de ces fruits délicieux. J'en mis donc une certaine quantité de pieds en pots, à l'époque indiquée. Les soins que je leur ai donnés, je ne vous les dirai pas ; vous saurez seulement, Messieurs, qu'au mois de mai j'avais des Fraisiers magnifiques, mais sans la moindre apparence de Fraises. Au mois de juin, mes Fraisiers de pleine terre étaient couverts de fruits, et ceux que j'avais mis en pots étaient dans un état déplorable. Alors, renonçant à ma primeur pour cette année, je mis les Fraisiers en pleine terre, et grand fut mon étonnement lorsque je les vis fleurir et fructifier pendant les mois de juillet, août et septembre ; j'avais trouvé, sans la chercher, la solution du problème résolu si laborieusement par notre collègue. Il sera bon toutefois de vous servir de son procédé préférablement au mien, car j'ai eu beaucoup de peine à faire un tour de force que je ne suis pas toujours certain de réussir, tandis qu'avec le sien vous pourrez opérer tout à votre aise et à coup sûr.

En résumé, Messieurs, chaque fois que par un moyen, peu importe lequel, on empêchera les Fraisiers de végéter au moment qui leur est assigné par la nature, on les verra, sitôt que l'obstacle n'existera plus, reprendre leur végétation et donner leurs fruits comme ils auraient pu le faire plus tôt, si rien n'était venu les contrarier.

Voilà en peu de mots ce que M. Robine nous a démontré et nous pouvons tous en faire notre profit. Aussi le Comité de Culture potagère, ne pouvant vous demander qu'une prime de 1re classe pour les apports faits aux séances, et trouvant cette récompense insuffisante, vous prie d'autoriser l'insertion du présent Rapport dans le *Journal*, et son renvoi à la Commission des Récompenses.

RAPPORT SUR LE JARDIN DE M. LESSEUR, A LAGNY;

M. DELAVALLÉE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Conformément à la demande de M. Lesseur, jardinier-maraîcher à Lagny (Seine-et-Marne), et au désir exprimé par la Société, une Commission composée de MM. Dagrin, Charollois, Maria et Delavallée, s'est rendue, le lundi, 27 septembre dernier, dans le jardin de M. Lesseur, pour examiner son mode de Culture de la Vigne.

Le jardin de M. Lesseur, d'une contenance de plus de deux hectares, est cultivé en marais. Il est clos de murs au levant et au midi. Du côté du couchant se trouvent deux grands murs de quatre mètres de hauteur, et l'un de ces murs, à l'exposition du levant, est garni de Vignes Chasselas de Fontainebleau; les pieds en sont placés à 0m 30 d'espacement et maintenus le long du mur par des fils de fer servant de treillage.

Le mode de culture consiste à incliner horizontalement le premier pied sur le fil de fer, à un mètre du sol, pour former le premier étage et faciliter par cette hauteur la culture maraîchère; le sarment incliné est taillé sur une longueur de 0m 30 à 0m 50.

Le second pied est également incliné horizontalement sur le fil de fer à un mètre au-dessus du premier, pour former le second étage; le rameau est taillé de même à 0m 30-0m 50.

Et ainsi du troisième pied qui forme le troisième étage.

Le premier bourgeon provenant de l'œil le plus rapproché de l'axe est maintenu verticalement pour servir de cordon de remplacement, comme dans la taille à long bois. Les autres bourgeons sont pincés à un œil au-dessus de la grappe, et ceux qui sont restés improductifs, s'il s'en trouve, sont supprimés comme inutiles.

A la taille suivante, le cordon sera supprimé jusqu'au bourgeon de remplacement qui sera alors incliné et prendra sa place sur le fil de fer.

Ce mode de culture n'est pas autre chose que la taille à long bois appliquée sur un mur; il n'y a donc là rien de nouveau à signaler; mais il est un fait certain, c'est que cette méthode donne une très-grande quantité de Raisins; chaque bourgeon porte au moins deux grappes et la grande majorité trois. Sur ce mur de cent soixante mètres de long, on comptait récolter plus de 3000 kilog. de Raisins, et votre Commission pense qu'il n'y avait là rien d'exagéré. Nous croyons cependant devoir vous déclarer que cette grande quantité de Raisins laisse à désirer sous le rapport de la beauté et de la qualité. — M. Lesseur ayant cru devoir supprimer toutes les feuilles, nous avons pensé que cette suppression générale avait pu nuire à la beauté du Raisin.

La Société a déjà trop souvent apprécié les avantages et les inconvénients de ce nouveau mode de culture pour qu'il en soit parlé ici plus longuement.

Les murs au midi sont également couverts de Vignes traitées de la même manière.

Les autres murs du jardin sont garnis de Poiriers cultivés en obliques. Ces arbres de diverses variétés, parmi lesquelles domine le Doyenné d'hiver, sont pour la plupart couverts de fruits, notamment le Doyenné d'hiver, pour lequel la quantité et la beauté des fruits ne laissent rien à désirer.

Le marais est bien cultivé et nous avons vu, dès l'abord, que M. Lesseur est un travailleur des plus intelligents et un homme de progrès.

Nous avons trouvé chez M. Lesseur une charrue nouvelle, de son invention, destinée à butter les Artichauts et les Pommes de terre et pouvant servir au besoin à ratisser et herser les allées.

Cet instrument de jardinage nous a paru tellement ingénieux, que la Société voudra bien nous permettre de lui en donner la description, quoique ce sujet soit en dehors de notre mandat :

La charrue est entièrement en fer, montée sur roues, à mancherons ; elle a un train de derrière et un train de devant.

L'essieu à 0m 80 de long ; les roues peuvent s'écarter ou se rap-

procher à volonté dans l'axe des socs et en se combinant avec l'arrière-train.

Le train de derrière est muni de deux socs avec sceptres et deux oreilles en fonte, traçant un double sillon de $0^m,30$ de largeur au minimum et pouvant être porté à un mètre au moyen de deux vis placées sur une barre de fer plat de $0^m 04$ de largeur, ayant la forme d'un croissant. — Ces oreilles sont mobiles et peuvent être remplacées par trois petits socs servant au binage ou comme ratissoires. Derrière se trouvent cinq dents de herse semblables aux dents de la herse Bataille. Ces dents, dans l'arrachage ou le buttage des Pommes de terre, dans la culture des Artichauts, en descendant dans le sol, à $0^m 25$ au moins de profondeur, le défoncent et l'ameublissent en s'élevant ; elles servent de herse aux petits socs, ratissoires ou bineurs.

Cette charrue monte et descend à volonté au moyen d'un écrou. Elle se tire par un palonnier.

Elle nous a paru pouvoir rendre beaucoup de services dans la culture maraîchère, dans le grattage et le ratissage des allées des jardins et des parcs et même dans l'agriculture.

Votre Commission termine ce Rapport en vous demandant en faveur de cet habile jardinier, de ce travailleur et de cet homme de progrès, que ce Rapport soit renvoyé à la Commission des récompenses.

RAPPORT SUR LES GOUTTIÈRES EN ZINC POUR SERRES, DE M. DEBARD; M. DORMOIS, Rapporteur.

La Commission nommée pour examiner l'expérimentation du nouveau système de gouttières en zinc, imaginé par M. Debard, en vue d'éviter la chute de l'eau dans les serres, s'est rendue, le 15 courant, à Nanterre, dans la serre de M. Lalouelle qui est vitrée suivant ce système.

Etaient présents MM. Izambert, Ozanne et Dormois. Cette serre d'environ $8^m 00$ sur $3^m 00$, se compose de 16 panneaux rectilignes en fer se détachant; chaque panneau porte à chacun de ses deux montants une gouttière en zinc et à chacun des 3 petits bois deux autres gouttières semblables, ensemble 8 gouttières.

Ces gouttières sont en zinc tiré au banc, s'adaptant à coulisse sur le T des fers, de façon à être suspendues sous le verre ; ainsi disposées, elles doivent recevoir l'eau extérieure qui pourrait accidentellement s'introduire sous le verre par suite du fendillement du mastic ou d'une malfaçon, et l'eau résultant de la condensation de la buée sur les verres. Pour assurer le glissement de cette eau de buée dans la gouttière, M. Debard, au lieu de couper le verre horizontalement en suivant une courbe, le coupe obliquement et à recouvrement de 0m 012.

Ce système de gouttières en zinc rapportées nous semble nouveau et remplit bien le but de recevoir les infiltrations extérieures et aussi celui de recueillir la majeure partie de la buée produite sur les verres, à condition, bien entendu, d'une pente suffisante ; il constitue par conséquent une innovation intelligente qui doit être recommandée.

Nous devons cependant dire qu'il résulte de notre examen que la buée se formant sur les pannes de la serre ne se trouve pas recueillie; la structure en fer de la serre peut obvier à cet inconvénient. D'autre part, le chevron en fer ainsi muni de 2 gouttières se trouve présenter une largeur de 0m 04, dont l'ensemble revient à enlever à la serre une quantité de lumière égale à celle qui résulte de la construction en bois; ces 2 gouttières ont avec le chevron un développement de 0m 06 contre lequel la buée vient aussi se condenser. M. Debard assure que cette buée glissera toujours jusqu'en bas pour s'échapper au dehors par un petit évidement ménagé à cet effet ; nous pensons qu'il pourra y avoir des exceptions. La buée se condensant sur la surface des fermes n'est pas non plus recueillie.

Ces imperfections sont secondaires et nous sommes d'accord pour recommander l'emploi de la gouttière de M. Debard, qui sera également bonne pour les vitrages à l'usage du bâtiment.

Il nous reste à rendre compte du prix de cette gouttière et de la plus-value qu'elle ajoute à la vitrerie des serres.

M. Debard la vend 0 fr. 70 le mètre courant ; il en faut moyennement 6m 70 linéaires par mètre superficiel de vitrage ; soit 4 fr. 70, compris la plus-value de pose par mètre surperficiel.

Nous trouvons que cette augmentation de prix est grande ; elle

n'atténue pas la valeur de l'invention ; mais nous estimons que si M. Debard pouvait la réduire, l'application de son système pourrait plus facilement s'étendre.

Nous sommes néanmoins d'avis que le système de M. Debard mérite d'être encouragé et nous proposons le renvoi à la Commission des Récompenses.

RAPPORT SUR UNE NOTICE DE M. H^{OR} MOUQUET, DE LILLE, RELATIVE A DIVERS APPAREILS DE CHAUFFAGE ;

M. CH. JOLY, Rapporteur.

M. Hector Mouquet, constructeur à Lille (Nord), a adressé à la Société une notice sur divers appareils de chauffage et entre autres sur un thermosiphon qui intéresse plus particulièrement les Arts horticoles.

M. Mouquet désire qu'il soit fait un Rapport sur ses appareils et, pour cela, il nous envoie, non pas des modèles de ces mêmes appareils, mais seulement une notice avec figures explicatives et un Rapport fait par une Commission nommée par le Cercle horticole du Nord.

Cette dernière pièce constate des expériences très-favorables faites avec la chaudière de M. Mouquet; mais nous ne pouvons ni les confirmer ni les sanctionner sans les avoir faites nous-mêmes. Autant qu'il est permis d'en juger par les figures jointes à la notice qui nous a été remise, la chaudière Mouquet se compose de deux cylindres concentriques, de longueur et diamètre différents, qui permettent une circulation étendue des gaz brûlés et une bonne utilisation du combustible. La forme ronde, adoptée pour la chaudière, lui donne plus de résistance ; mais l'ensemble de l'appareil est compliqué et de réparation difficile. Nous ne pouvons juger ni de son prix, qu'on n'indique pas, ni de sa fabrication, puisque nous ne l'avons pas sous les yeux ; enfin, il existe déjà une foule de dispositions à tubes et à foyers intérieurs, qui réalisent, à des degrés divers, le progrès que s'est proposé M. Mouquet.

Nous devons donc nous borner à le remercier de l'envoi de son intéressante notice.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ORLÉANS, EN 1873;

Par M. FORNEY.

La Société d'Horticulture d'Orléans a tenu à honneur de redoubler d'efforts dans l'œuvre réparatrice qui s'accomplit en ce moment. L'une des premières, après la guerre, elle a recommencé le cours de ses Expositions, et celle qu'elle a ouverte cette année a été des plus satisfaisantes. Orléans a été, on le sait, pendant des siècles, renommé pour ses pépinières; tous les traités anciens sur l'Horticulture ne manquaient pas de conseiller de se fournir de jeunes plants chez les pépiniéristes de cette ville, et cela se conçoit, puisque, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, la plupart de nos provinces étaient privées de ces sortes d'établissements, l'usage étant alors d'aller arracher de jeunes sauvageons dans les forêts, puis de les planter à demeure et de les greffer ensuite. Il est certain que la réputation des pépinières d'Orléans était déjà fort anciennement établie avant que celles de Paris eussent pris de l'importance. La célèbre pépinière des Chartreux ne fut fondée qu'en 1650, par un habitant de Vitry que le goût de la retraite avait attiré chez les Chartreux de Paris, où on lui donna le nom de frère Alexis; mais ce ne fut qu'au siècle suivant que cette création prit de l'importance sous la direction du frère Philippe et de Christophe Hervy. Le premier Catalogue connu de la pépinière des Chartreux date de 1722. Il est en deux feuillets in-4°; mais, un siècle plus tôt, un catalogue était publié à Orléans, et, par son importance, il nous donne la plus haute idée du degré d'avancement de ces cultures.

En 1628, Le Lectier, procureur du roi à Orléans, publia un catalogue des variétés d'arbres fruitiers cultivées dans sa collection; c'est à la bibliothèque nationale que se trouve le seul exemplaire connu de ce livre remarquable (1), dans lequel se trouve une liste

(1) Nous avons signalé ce document précieux pour l'étude de la pomo-

de 260 variétés de Poires, 60 variétés de Pommes, 25 variétés de Pêches, 74 variétés de Prunes, et 12 variétés de Cerises. On est grandement étonné, si on songe aux difficultés qui ont dû se présenter pour réunir une pareille collection, à cette époque où les moyens de communication étaient si difficiles et les relations si rares. Ce qui rend surtout ce catalogue intéressant à parcourir, c'est qu'on y voit cités pour la première fois un grand nombre de nos bons fruits anciens : le Beurré gris, Martin sec, Bergamotte, Angleterre, Calville blanc, petit Api, Reinette, etc., ainsi que les Prunes Reine-Claude, de Monsieur, Mirabelle et de Damas. Le Lectier nous donne même l'origine jusqu'ici inconnue du « Mirobolans apporté de Constantinople par l'ordre de M. le duc de Sully, dont il y a un arbre portant au jardin de l'Arsenal de Paris. »

Il est certain que Le Lectier n'a pu réunir une pareille collection qu'en profitant des ressources que lui offraient les vastes pépinières de l'Orléanais, et ce fait seul nous donne une haute idée de leur importance à cette époque déjà si éloignée. On sait que nous devons aux cultures d'Orléans l'introduction d'un grand nombre d'espèces et variétés, le Paradis, le Pêcher nain, etc.

La culture arboricole de l'Orléanais n'a fait que progresser depuis cette époque, et le val de la Loire présente l'aspect d'une vaste pépinière de la plus luxuriante végétation. C'est là que se présente la plus belle partie de l'Exposition orléanaise ; certaines cultures y sont parfois d'un effet admirable. Nous nous rappelons surtout un vaste espace consacré à la charmante Rose pompon, cette miniature du genre que nous ne voyons le plus souvent que cultivée en petits pots ; ce tapis de fleurs était splendide.

La Société d'Horticulture d'Orléans a, on le voit, les matériaux voulus pour être à même d'ouvrir une Exposition de premier ordre ; aussi celle qui a eu lieu sous ses auspices, en septembre dernier, était-elle des plus remarquables ; nous avons toutefois à signaler l'abstention fâcheuse de quelques-uns des premiers

---

logie à notre collègue M. A. Leroy, qui l'a transcrit dans son excellent Dictionnaire de pomologie ; nous en avons également offert une copie à la Société d'Horticulture d'Orléans, qui s'est empressée de la reproduire dans ses Annales.

établissements d'arboriculture qui ont laissé à d'autres le soin d'exposer les produits de leur travail.

La Société avait rencontré dans le bâtiment de la halle au blé un local admirablement disposé pour y établir ses Expositions. L'ensemble des lots groupés était des plus satisfaisants.

Suivant la marche qui met en première ligne les plantes de serre chaude, nous avons à citer un lot important exposé par M. Laveau, d'Orléans ; le choix et la tenue des plantes laissaient peu à désirer, bien que nous ayons constaté que quelques plantes se ressentaient encore des suites fâcheuses d'un hiver exceptionnel. Nous avons surtout admiré une plante superbe, l'*Hedychium Gardnerianum*, de la famille des Amomées, espèce anciennement cultivée, mais qui attire l'attention par ses thyrses de fleurs jaunes du plus bel effet. Il paraît que cette fleur, dont la culture est un peu négligée, se développe et fleurit d'une manière remarquable dans les serres d'Orléans. Ce beau lot de plantes de serre a valu à M. Laveau la médaille d'or du Ministre.

Nous avons également remarqué un fort lot composé de *Coleus*, *Begonia* et *Gloxinia*, toutes plantes de choix et dans de parfaites conditions de culture. M. Creusillet qui l'exposait a obtenu une médaille de vermeil pour ce lot méritant.

Le centre de l'Exposition était dignement occupé par un lot formant massif, composé de *Fuchsia* en collection remarquable pour la vigueur hors ligne des plantes. Nous avons vu là des sujets en pyramide de trois mètres d'élévation ; leur floraison très-abondante et le choix éclairé des variétés, tout justifiait l'attribution d'une médaille d'or qui a été donnée à M. Sanson-Gaudry.

Une collection curieuse des Fougères du département montrait de nombreuses modifications de feuillage ; quelques-unes de ces plantes étaient des plus ornementales ; les vastes sapinières de la Sologne avaient fourni un large contingent d'espèces de cette nombreuse famille.

L'espace nous manque pour citer d'autres lots dignes d'examen ; mais nous ne pouvons terminer la partie florale sans signaler une caisse de fleurs coupées que nous avions prises au premier abord pour des Dahlias à petites fleurs, mais qui se trouvaient être de superbes Zinnias, offrant les teintes les plus franches et les plus

accentuées du Dahlia sans aucun de ces tons faux rouge de brique que présentent la plupart des variétés. Citons encore une Clématite obtenue de semis par M. Granger, fleur qui présente un coloris nouveau assez remarquable.

Une partie de l'Exposition était occupée par les fruits. Un lot envoyé de Corbeil était vraiment hors ligne, chaque variété exposée représentant le type dans son volume normal, sans ces exagérations qui dénaturent les caractères des variétés. Quelques pépiniéristes de l'Orléanais présentaient également des choix des plus méritants, et nous avons été heureux de constater qu'il s'était glissé peu d'erreurs dans la nomenclature.

On connaît l'importance de la culture maraîchère de l'Orléanais; cependant peu d'exposants avaient pris part à ce concours. On sait par expérience que les maraîchers sont peu portés à concourir ; mais les quelques lots qui avaient été exposés étaient parfaits, chaque plante offrant les meilleures conditions de volume et de tenue. Une médaille d'or a récompensé M. Coutant pour cet apport hors ligne composé des plus beaux types.

Il est fort rare de rencontrer dans nos Expositions une collection des nombreuses variétés de Melons que nous possédons. On a pour habitude de se restreindre à la culture de quelques types particuliers, et cependant il y aurait tout à gagner en multipliant certaines variétés qui, sans détrôner les variétés de choix, offriraient l'avantage d'une rusticité plus grande et d'un produit plus abondant. Il y a une trentaine d'années, on cultivait le Melon brodé inférieur, il est vrai, au Cantaloup, mais qui offrait une chair abondante et parfaitement mûre. Le prix en était peu élevé et il était accessible aux petites bourses qui sont obligées maintenant de se contenter des Cantaloups de rebut dont sont inondés nos marchés à la fin de l'été. L'Exposition d'Orléans nous montrait une collection de 25 variétés de Melons appartenant toutes au type Cantaloup et qui offraient un sujet d'étude des plus remarquables. Depuis les variétés du volume d'une orange jusqu'à celles qui atteignent celui d'une citrouille, on rencontrait là toutes les modifications du type Cantaloup.

J'ai négligé, en traitant de la partie florale de l'Exposition, de vous parler des Roses. La saison ne permettait guère d'étudier les

lots de Roses coupées qui étaient exposés; mais une visite chez un rosiériste bien connu de vous, M. Vigneron, d'Orléans, m'a mis à même de constater le degré de perfection qui est apporté par lui à cette culture. Un fait qui m'a été signalé par cet habile praticien mérite d'être signalé dans notre *Journal* : M. Vigneron m'a dit avoir parfaitement garanti son vaste enclos des gelées printanières par l'emploi de la fumée ; il emploie pour cela de la mousse humide qu'il brûle et il s'en trouve fort bien. C'est, nous le croyons, le premier exemple cité de l'emploi de cet agent en horticulture.

En terminant ce Compte rendu fort incomplet, il me reste à vous exprimer combien les Membres du Jury ont été touchés de la cordiale réception qui leur a été faite par la Société d'Horticulture d'Orléans. Je saisis avec empressement cette occasion d'en être personnellement l'interprète.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

L'insecte des Pommes de terre du Colorado ou *Doryphora decemlineata*.

L'attention du public a été attirée, depuis quelque temps, sur un insecte Coléoptère qui, dans une partie de jour en jour plus étendue de l'Amérique du Nord, fait des ravages effrayants sur les champs de Pommes de terre. De nombreux recueils allemands, belges, anglais ont donné à ce sujet des détails puisés tous à peu-près à la même source, et ces mêmes détails ont été reproduits récemment dans quelques journaux français, même dans le Journal officiel ; seulement plusieurs de ces publications ont défiguré le nom scientifique de ce redoutable ennemi de l'une de nos cultures les plus importantes, en l'appelant *Doryphora decempunctata*, tandis que son véritable nom est *Doryphora decemlineata* (1), ou Doryphore à dix lignes, nom basé sur ce que le des

(1) Un article portant la signature de M. E.-A. Carrière et relatif à l'insecte du Colorado, a paru dans le *Journal d'agriculture pratique*, n° du 19 mars 1874 (p. 396-400). Il s'y trouve, relativement au nom que porte

sus du corps de cet insecte est marqué de 10 bandes longitudinales noires sur fond jaune, 5 pour chacune des deux élytres.

Il a été question de cet insecte, à la date d'environ un mois, à une séance de la Société centrale d'Horticulture; mais une faible partie seulement des renseignements qui ont été communiqués alors ont pu être reproduits dans le procès-verbal de cette séance. La Compagnie ayant alors exprimé le désir de les voir publiés d'une manière moins incomplète dans le *Journal*, la Commission de Rédaction s'empresse de déférer à ce vœu. Dans ce but, nous donnons ici une traduction un peu abrégée d'un article spécial sur ce sujet qui a paru dans le *Gardeners' Chronicle* du 10 janvier dernier et qui a été emprunté au recueil américain *Hardwicke's science Gossip* où il porte les initiales de son auteur Fr. H., de l'Etat d'Illinois.

Pendant longtemps, dit cet auteur, l'Amérique du Nord a eu à lutter contre deux ennemis qui dévoraient les jeunes pousses et

---

et que doit porter cet insecte, des détails instructifs qu'il semble utile de reproduire. « Cet insecte, y est-il dit, fait partie du grand groupe des Coléoptères et rentre dans le genre *Chrysomela* des anciens auteurs, que l'on a divisé et subdivisé en genres et sous-genres, en se fondant sur des caractères qui, de l'avis d'entomologistes aussi sérieux et éclairés que compétents, sont très-secondaires..... Tout d'abord il est important de remarquer que l'insecte dont nous nous occupons n'appartient pas au genre *Doryphora*, contrairement à ce que l'on dit dans divers journaux ou organes scientifiques. Ce dernier genre, établi par Illiger pour des insectes à peu près exclusivement originaires de l'Amérique du Sud, diffère sensiblement du genre *Chrysomela* par une pointe ou sorte de *lance* placée sous le sternum et qui se dirige vers la bouche. C'est cet organe, dont aucun autre genre n'est pourvu, qui caractérise les Doryphores et qui leur a valu leur nom tiré du grec et signifiant qui porte une lance. » L'insecte du Colorado devrait donc conserver le nom de *Chrysomela decemlineata* que lui avait donné Dejean, et ne pas être rangé dans le genre *Doryphora* dont il ne possède pas le caractère essentiellement distinctif; ou si l'on tient absolument à adopter les subdivisions proposées pour le genre Chrysomèle, il se range, d'après M. E.-A. Carrière, dans le même article, dans celle que Chevrolat a établie sous le nom de *Polygramma*, devenant alors le *Polygramma decemlineata* Chevr.; mais, au total, il semble convenable de lui conserver son premier nom de Chrysomèle à dix bandes, *Chrysomela decemlineata* Dejean. (Note du Secrétaire-rédacteur).

les feuilles de la Pomme de terre et qui détruisaient ainsi les espérances des cultivateurs : c'étaient des insectes de la même famille que la Cantharide ordinaire, nommés *Lytta atrata* (ou *vittata*) et *Cantharis viniaria*. Toutefois ces insectes peuvent être contenus entre certaines limites d'extension ; mais récemment un troisième insecte destructeur des Pommes de terre a fait son apparition aux Etats-Unis, plus redoutable encore que les deux premiers et menaçant d'une destruction complète les cultures de cette précieuse Solanée. Il faut avoir vu les innombrables légions formées par cet insecte et les effets de l'insatiable voracité de sa larve pour comprendre tout le danger qui menace l'Europe, si le *Doryphora* y arrive jamais.

» La véritable patrie de ce terrible insecte coléoptère se trouve dans les Montagnes rocheuses où il vit aux dépens d'une espèce sauvage de *Solanum*, le *S. rostratum* (ou *carolinianum*); mais à peine des plantations de Pommes de terre eurent-elles été faites au pied de ces montagnes que le *Doryphora* se jeta sur elles avec avidité. Plus cette culture s'étendait vers l'Ouest, plus l'insecte se répandait vers l'Est. En 1859, il était arrivé à 100 milles à l'ouest de la ville d'Omaha (sur le Missouri, dans le Nebraska); en 1861, il se montra dans l'Iowa ; en 1865, non-seulement il avait commencé de dévaster le Missouri, mais encore il avait traversé le Mississipi pour passer dans l'Illinois, laissant partout derrière lui de redoutables colonies. En 1868, il abordait l'Indiana ; en 1870, il atteignait l'Ohio et les confins du Canada, ainsi que certains points de la Pennsylvanie et de l'État de New-York ; on signalait même son entrée dans le Massachussets. Pendant l'année 1871, une armée considérable de ces insectes couvrit la rivière Détroit, dans le Michigan, traversa le lac Erié sur des feuilles flottantes et des débris végétaux ; puis, au bout d'un court espace de temps, elle prit possession du pays compris entre les rivières St-Clair et Niagara. Une pareille propagation accomplie malgré tous les efforts qui ont été faits pour y mettre obstacle fait craindre que bientôt on ne voie des essaims du *Doryphora* dans les rues de New-York comme on en voit déjà dans celles de Saint-Louis du Missouri, et alors, dit l'auteur américain, leur passage à travers l'océan Atlantique ne sera plus qu'une question de temps. En outre, cet insecte

s'est montré jusqu'à ce jour tellement insensible aux extrêmes de chaleur et de froid, d'humidité et de sécheresse, que si malheureusement il arrive jamais dans les parties tempérées de l'Europe, il y sera promptement naturalisé.

» Les immenses dégâts que fait le *Doryphora decemlineata* dans les champs de Pommes de terre s'expliquent aisément par la déplorable rapidité avec laquelle il se multiplie, faisant plusieurs pontes l'une après l'autre dans le cours de la même année. La première génération de larves paraît vers la fin du mois de mai, ou, si le temps est doux, à la fin d'avril. La femelle ne tarde pas à pondre de 700 à 1 200 œufs qu'elle place à la face inférieure d'une feuille par groupes de 12 ou 13. Au bout de cinq ou six jours, selon le temps et la température, les larves sortent des œufs et commencent leur œuvre de dévastation qui se continue pendant dix-sept jours, après quoi elles descendent en terre pour s'y transformer en nymphes. Un espace de dix à quatorze jours suffit pour que l'insecte se montre à l'état parfait et que dès lors une nouvelle ponte ait lieu. Ainsi trois générations se suivent dans l'espace d'une année, et la dernière passe l'hiver en terre.

» Rien ne peut donner une idée de la voracité du *Doryphora*, particulièrement à l'état de larve. Lorsqu'il attaque un champ de Pommes de terre, peu de jours lui suffisent pour n'y laisser que des tiges nues et sèches.

» Parmi les nombreuses substances dont on a essayé l'emploi contre le *Doryphora*, une seule a été reconnue efficace; c'est le vert de Paris, matière extrêmement vénéneuse, qui est composée d'arsenic et de cuivre (asséniure de cuivre); mais, outre qu'il y a un danger réel pour les personnes qui saupoudrent les pieds de Pommes de terre avec un composé si dangereux, il y en a un autre non moins grand à imprégner le sol où croissent ces plantes, comme l'ont montré des expériences faites à Washington. Il ne reste donc pas d'autre parti à prendre que de ramasser pour les détruire les œufs, les larves et les insectes parfaits. Mais cette opération elle-même doit être faite avec beaucoup de précaution, car le liquide que donnent l'insecte et surtout sa larve, lorsqu'on les écrase, fait venir des cloques quand il touche la peau. Si ce liquide touche une partie blessée, il cause une violente inflammation qui peut amener

la formation d'un ulcère; enfin s'il en entre dans les yeux, la vue peut en être sérieusement compromise.

» Les œufs de l'insecte du Colorado sont colorés en jaune-orangé foncé. Sa larve venant de naître est d'une couleur noirâtre qui passe rapidement à un rouge foncé, avec une légère teinte orangée. Entièrement développée, sa couleur varie de l'orangé au jaune rougeâtre et à la couleur de chair. Quant à l'insecte parfait, il est ovale, long de 12 millimètres, large de sept ou huit, et sa couleur générale est un jaune de crème sur lequel tranchent, dans la longueur des élytres, les dix bandes noires qui ont valu à cette espèce le nom de *Doryphora decemlineata* ou Doryphore à dix lignes. Cet insecte ne se nourrit pas exclusivement de la Pomme de terre. Dans les endroits où elle lui manque, il dévore d'autres Solanées, notamment l'Aubergine, la Tomate et le *Physalis viscosa*; même, dans le nord de l'Illinois et dans le Wisconsin, il a envahi des jardins potagers comme il le fait partout ailleurs pour les champs de Pommes de terre. »

NOTES DIVERSES EMPRUNTÉES A DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

1. — Le Ficus indica, ou *Figuier des Banyans*. — Le Figuier des Banyans est un arbre des Indes Orientales célèbre pour les énormes proportions qu'il peut acquérir dans un espace de temps peu considérable. Son rapide développement qui l'amène à couvrir bientôt une vaste surface de terrain tient à ce que de ses branches naissent, même à une grande hauteur, des racines adventives qui filent directement vers la terre, et qui, jouant dès lors le rôle de tiges secondaires dont elles ne tardent à prendre toute l'apparence, deviennent de nouveaux centres de végétation. C'est ainsi que l'arbre s'étend de proche en proche et finit par former un véritable bois sans cesser néanmoins de constituer un seul individu. On cite un Figuier des Banyans sous lequel peut s'abriter un régiment entier de cavalerie, un autre situé à Mhow dont l'ombre peut couvrir 20,000 personnes, etc. Le *Gardeners' Chronicle* a publié dernièrement des détails précis sur un de ces arbres qui se trouve dans le jardin botanique de Calcutta; ces détails, qu'accompagne

une figure, lui ont été envoyés par le docteur George Henderson, qui est à la tête de ce célèbre jardin. « On sait, dit M. Henderson, que ce Figuier ne date que de l'année 1782. Une grande portion du côté septentrional en a été emportée par un cyclone; mais l'arbre ne s'en est pas plus mal porté et il continue de s'étendre rapidement en surface. La circonférence du sol occupé par cet arbre, jusqu'à ses tiges les plus externes, est de 700 pieds (213m500), et son diamètre entre ces mêmes tiges extrêmes est de 200 pieds (61m) de l'est à l'ouest, de 189 pieds (57m 645) du nord au sud. Plusieurs de ses branches s'étendent de 40 pieds (12m 20) au-delà de cette limite. La tige principale est une agglomération de gros troncs qui se sont unis, et elle mesure 48 pieds (14m 640) de circonférence à 2m50 du sol. Parmi les tiges secondaires (qui ont été originairement des racines adventives), il en est plusieurs qui, mesurées à plus d'un mètre du sol, ont une circonférence de 4m, 3m 20, 3m, etc. On compte 156 tiges principales et environ 40 plus petites. La plus longue des tiges secondaires mesurée du sol jusqu'à la branche d'où elle a pris naissance à l'état de racine adventive, a 45 pieds (13m 725) de hauteur. L'arbre tout entier est de forme arrondie et sa sommité s'élève à 80 pieds (24m 400). On a un peu aidé à la formation des racines adventives qui sont devenues les troncs les plus excentriques; en effet, pour amener cette formation, on a entaillé l'écorce des branches, à la fin de juin, commencement de la saison des pluies, et on a placé un peu de terre enfermée dans du cannevas, en contact avec le point entaillé. Au bout de trois semaines, les racines se faisaient jour et pour les amener à gagner rapidement le sol, on les a dirigées dans un bambou fendu qu'on avait rempli de terre. »

2. — *Vin de Syzygium.* — Une très-courte note du *Gardeners' Chronicle* nous apprend que, dans l'Inde, on a fait dernièrement avec les fruits d'une espèce de *Syzygium* (genre de la famille des Myrtacées, voisin des *Eugenia*) une sorte de vin que le journal anglais dit être semblable au vin de Bordeaux.

3° *Le Salvia gesneræflora.* — Le même journal signale comme digne de toute l'attention des amateurs le *Salvia gesneræflora*, l'une des plus belles espèces ornementales qui puissent décorer les serres pendant l'hiver et le printemps. Elevée à Syon de

graines qui avaient été envoyées de Colombie par M. Purdie, cette Sauge était bientôt devenue un grand buisson haut d'un mètre, qui est resté couvert de ses fleurs écarlates depuis le mois de novembre jusqu'à celui d'avril. Le *Salvia gesneræflora* est voisin du *S. fulgens* (*cardinalis*) ; mais il s'en distingue très-bien particulièrement au point de vue horticole : ainsi il fleurit en hiver tandis que le *S. fulgens* donne ses fleurs en été ; il est beaucoup plus vigoureux et plus florifère que ce dernier; de plus, ses feuilles sont d'un vert gai, plus nettement en cœur, tandis que celles du dernier sont sombres et très-rugeuses; enfin le tube de la corolle est plus long et plus ferme, la lèvre supérieure plus plate dans la première, que dans la seconde de ces deux espèces.

4° *Action du gaz d'éclairage sur les arbres*. — Tout le monde connaît l'action éminemment nuisible que le gaz d'éclairage exerce sur les arbres près desquels passent les tuyaux qui le conduisent. On a cherché à reconnaître comment il exerce sur eux cette action dont les effets ne sont que trop évidents tous les jours : les uns ont pensé que c'est une action directe produite par l'hydrogène carboné lui-même sur les racines qui en éprouveraient quelque chose de comparable à une asphyxie ; d'autres, au contraire, ont vu la principale cause du mal dans les produits qu'entraîne toujours le gaz d'éclairage, quelque soin qu'on ait pu mettre à l'épurer, particulièrement dans le goudron de gaz ou coaltar qui se dépose dans la terre, l'imprègne profondément et lui donne cette couleur noire accompagnée d'une odeur forte et désagréable qu'on sent tous les jours quand des opérations de voirie amènent à remuer le sol dans lequel passent des tuyaux à gaz. C'est cette dernière manière de voir que confirme pleinement une communication faite, au mois d'octobre dernier, par M. Boehm à l'Académie des Sciences de Vienne. Les expériences auxquelles ce savant physiologiste a consacré deux années lui ont prouvé que les matières déposées dans le sol par le gaz d'éclairage empoisonnent ce sol. Si l'on fait germer des graines dans un sol imprégné de ces matières, les jeunes racines restent courtes et ne tardent pas à pourrir. Il en est de même de toutes les racines en voie de développement qui pénètrent dans une terre ainsi altérée. Le seul moyen qui ait été reconnu efficace, jusqu'à ce jour, pour

remédier à ce mal, est celui qui a été indiqué par Jürgens, et qui consiste à enfermer le tuyau à gaz dans un autre tuyau plus large, ouvert à ses deux extrémités, qui par là constitue autour du premier une sorte de manchon rempli d'air circulant plus ou moins librement.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES;

BOTANICAL MAGAZINE.

Meninia turgida FUA, msc., *Bot. Mag.*, juillet 1873, pl. 6043. — Méninie renflée. — Cochinchine. — (Acanthacées).

Cette plante est d'un haut intérêt, soit à cause de l'élégance de ses fleurs, soit et principalement à cause de sa vertu fébrifuge bien reconnue en Cochinchine, qui a été constatée aussi par M. Weber. Les Annamites la nomment Tchuong-son. Elle a été introduite récemment au Jardin des plantes de Paris, d'où M. Decaisne en a envoyé au Jardin de Kew un pied vivant qui, à sa floraison, en avril 1873, a servi de modèle pour la figure qu'en donne le *Botanical Magazine*. M. Fua, qui s'occupe sérieusement de l'étude des Acanthacées, a formé pour elle le genre *Meninia* qui était resté inédit jusqu'à ce jour et que distinguent: un calyce fendu en 5 lobes aigus ; une corolle bilabiée, dont le limbe étalé est partagé en 5 lobes ovales; 2 étamines incluses, sans vestige d'étamines stériles ou avortées, attachées à la base du tube corollin ; enfin un ovaire à 2 loges biovulées, qui porte un style presque de même longueur que les étamines et terminé par un stigmate sans lobes apparents. — Le *Meninia turgida* est une herbe vivace, lignifiée dans le bas, glabre, dont la tige et les branches sont articulées, quadrangulaires à angles obtus, renflées aux nœuds; dont les feuilles opposées, longues de 0m10-0m13, sont elliptiques-lancéolées, entières, vertes des deux côtés; dont les fleurs sont réunies en grand nombre pour former une panicule thyrsoïde, serrée, terminale, et sont blanches avec des lignes rouges, réticulées sur le limbe. — Cette plante est de serre chaude.

Crassula profusa D. HOOK., *Bot. Mag.*, juillet 1873, pl. 6044. — Crassule étalée. — Cap de Bonne-Espérance. — (Crassulacées).

Plante très-florifère, très-rameuse et couchée sur le sol où elle

s'enracine sur divers points, qui a été envoyée au Jardin de Kew du district de Graaf Reinett, au cap de Bonne-Espérance, par M. Harry Bolus. Elle est à peine glauque ; ses feuilles ne sont que faiblement connées à la base, bien qu'elle appartienne à la même section que les *Crassula perfossa et perfoliata* : elles sont ovales, presque arrondies, aiguës au sommet, charnues, convexes en dessous, relevées d'une ligne marginale marron ; elles offrent de plus, en dessus, un peu en dedans du bord, une ligne de points arrondis très-curieux, un peu saillants, dont chacun est un groupe serré de petits stomates différents de ceux qui existent sur le reste de l'organe, auquel correspond intérieurement un cône de tissu cellulaire serré qui aboutit à l'extrémité d'une nervure. Chaque ramification de la plante se termine par une cyme assez serrée de fleurs blanches. Obtenue de graines, à Kew, en 1871, cette plante formait déjà, en 1873, une masse de branches feuillées et fleuries en profusion, large d'environ 0m 60, qui est restée en fleurs de mars à juin.

Boronia megastigma Nees. — *Bot. Mag.*, juillet 1873, pl. 6046. — Boronie à grand stigmate. — Australie. — (Rutacées).

Ce petit arbuste grêle, haut d'environ 0m 60, à branches élancées, rameuses et dressées, a été introduit à Kew d'abord de graines envoyées par le Baron Müller, ensuite de pieds vivants expédiés par M. Thozet. C'est une charmante acquisition au double point de vue de l'effet étrange que produisent ses abondantes fleurs dont les pétales sont jaunes en dedans et pourpre-marron en dehors, ainsi que du parfum délicieux que ces fleurs exhalent. M. D. Hooker dit que ce parfum, bien qu'il ne soit pas fort, ne tarde pas à remplir une chambre, et que si on peut l'obtenir isolé, il sera certainement fort recherché. La plante est, en outre, très-facile à cultiver, à la façon des Bruyères, dans une orangerie ordinaire. Les feuilles de cette espèce sont sessiles, pennées à 5 folioles linéaires dans le bas des rameaux, à 3 folioles seulement plus haut. Ses fleurs sortent solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures des rameaux et pendent au bout d'un pédicule grêle ; elles ont environ 0m 013 de largeur. Leur stigmate est énorme, sessile, et forme une sorte de grand bouclier à 4 lobes qui cache presque les 8 petites étamines.

Omphalodes Luciliæ Boiss. — *Bot. Mag.*, juillet 1873, pl. 6047. — Omphalode de Lucile. — Asie Mineure. — (Borraginées).

On cultive déjà quelques espèces d'Omphalode dont la plus répandue dans les jardins est l'Omphalode printanière (*O. verna* Moench); mais l'*Omphalodes Luciliæ* les surpasse toutes par la grandeur de ses fleurs qui, sur le même pied, peuvent varier de couleur depuis le rose pâle jusqu'au bleu d'azur, et qui se succèdent en grand nombre pendant fort longtemps, même en l'absence de chaleur. Cette espèce n'a été trouvée encore qu'en deux localités de l'Asie Mineure fort éloignées l'une de l'autre, sur le mont Sypile, près de Manesis, l'ancienne Magnésie et sur le Bulgar Dagh, partie du Taurus, en Cilicie, dans les deux cas, à 2450 mètres d'altitude; aussi est-elle très-rustique, et vient-elle fort bien sur rocaille. La plante est glabre, à plusieurs tiges décombantes; à feuilles radicales longuement pétiolées, ovales ou oblongues, les caulinaires étant sessiles. Ses fleurs ont la corolle rotacée, large de 15-25 millim., fendue en 5 lobes arrondis.

Godwinia Gigas Seem. — *Bot. Mag.*, août 1873, pl. 6048. — Godwinie gigantesque. — Amérique centrale, Nicaragua. — (Aroïdées).

Cette gigantesque Aroïdée a été fort admirée, à Londres, soit quand elle a fleuri dans les serres de M. Will. Bull, en décembre 1872, soit quand elle a paru à des Expositions, pendant l'année dernière. Elle forme en terre un très-gros tubercule arrondi, un peu déprimé qui, en Amérique, atteint jusqu'à 0m 20 de diamètre. Il s'en élève un pétiole haut de 3 mètres ou même plus, cylindrique, parfaitement droit, remarquable d'ailleurs par son lustre métallique et par des bandes transversales, irrégulières, brunes, qui en font comparer l'apparence à celle qu'aurait un serpent se tenant tout droit; au sommet de ce pétiole s'étale horizontalement le limbe de la feuille qui mesure au moins un mètre de largeur, dont le contour général est circulaire, et qui, à partir de sa base, se divise plusieurs fois par trichotomie, avec ses dernières divisions pennatifides. Le pédoncule sort de terre verticalement et se termine à près de 2 mètres de hauteur, par une spathe brune, longue de 0m 60, dressée, formant cornet dans ses deux tiers inférieurs et en capuchon dans son tiers supérieur, où est caché un spadice beaucoup plus court, cylindrique, obtus, tout couvert

par les fleurs hermaphrodites qui ont un périanthe à segments, 6-8 étamines, et un ovaire à 3 loges uniovulées que surmonte un long et gros style pourpre-brun.

Sonerila Bensoni D. Hook. — *Bot. Mag.*, août 1873, pl. 6049. — Sonérile de Benson. — Indes orientales. — (Mélastomacées).

Jolie plante, comme le sont en général ses congénères, très-voisine du *Sonerila elegans* Wight, formant une herbe rameuse, à feuilles un peu grasses, ovales, aiguës, dentées en scie, à 5 nervures, vertes en dessus avec mélange de brun-rouge, rose-pourpre en dessous; à fleurs pourpre clair, larges de 0m 025, réunies en cyme par six. Les Sonériles, quoique assez faciles à cultiver, sont difficiles à conserver longtemps en serre où ils meurent fréquemment pendant l'hiver.

Dendrobium lituiflorum Lindl. — *Bot. Mag.*, août 1873, pl. 6050. — Dendrobe à labelle en pavillon de trompette. — Indes orientales, Tenasserim. — (Orchidées).

Fort belle Orchidée qui a été décrite presque en même temps par Lindley sous le nom ci-dessus et par M. Reichenbach, fils, un peu plus tard sous celui de *D. Hanburyanum*, Ses nombreuses fleurs, larges de 0m05, rapprochées comme en grappe, sont d'un beau rouge-pourpre, avec le labelle à bord blanc et à centre pourpre foncé.

Silene Hookeri Nutt. — *Bot. Mag.*, août 1873, pl. 6051. — Silène de Hooker. — Californie et Orégon. — (Caryophyllées).

Très-curieuse espèce qui, bien que découverte il y a une quarantaine d'années et souvent récoltée depuis par différents voyageurs, n'a été introduite que récemment par M. Bolander qui en a envoyé des graines à M. Thompson, d'Ipswich. — Toute la plante est duvetée ou plus ou moins cotonneuse; elle se divise dès sa base en plusieurs tiges décombantes, longues de 0m 15 à 0m 25, finalement fortes et ligneuses. Ses fleurs, les plus grandes du genre, ont 0m 05-0m 6 de largeur; elles sont solitaires dans chaque aisselle de feuilles, mais, au total, nombreuses sur chaque pied, d'un joli rose qui devient plus vif vers le centre et passe au blanc vers l'extrémité des pétales divisée en 4 lanières linéaires. Ces fleurs passent vite. Cette plante convient très-bien pour les rocailles.

Cinchona Calisaya, var. **Josephiana** Wedd. — *Bot. Mag.*, août 1873, pl. 6052. — Quinquina Calisaya, var. de Joseph Jussieu. — Bolivie et Pérou. — (Rubiacées).

Ce Quinquina ne forme qu'un simple arbrisseau haut de 2 ou 3 mètres, et il offre peu d'intérêt au point de vue médicinal, puisque, bien qu'il soit regardé comme une simple variété du *Cinchona Calisaya*, dont l'écorce a une très-grande valeur comme fébrifuge, il n'a lui-même qu'un faible mérite à ce même point de vue, d'après les recherches et les expériences faites sur son écorce par M. Howard. C'est le *Itzhu Carcarilla* des Péruviens.

Hibbertia Baudouinii Brong. et Gris. — *Bot. Mag.*, sept. 1873, pl. 6053. — Hibbertie de Baudouin. — Nouvelle-Calédonie. — (Dilléniacées).

Petit sous-abrisseau robuste et glabre, dont la tige sillonnée est de la grosseur du petit doigt, et dont les feuilles sessiles, ramassées surtout vers le bas de l'inflorescence, sont longues de 20-25 centim., lancéolées-étroites, très-pointues, entières ou bordées de petites dents écartées. Ses fleurs sont d'un beau jaune d'or, larges d'environ 5 centim., réunies en longues grappes unilatérales, axillaires; chacune est accompagnée d'une bractée et de deux bractéoles lancéolées, et elle a les sépales ovales, pointus, tandis que ses pétales sont fortement élargis vers leur extrémité qui est échancrée. L'origine de cette plante indique pour elle la nécessité de la tenir en serre.

Kæmpferia rotunda Lin. — *Bot. Mag.*, sept. 1873, pl. 6054. — Kæmpférie à souche arrondie. — Indes orientales. — (Zingibéracées).

Plante connue et introduite en Europe depuis longtemps. On n'en connaît point la véritable patrie car, même dans l'Inde d'où elle nous vient, on ne la voit qu'à l'état cultivé; là elle est fort répandue dans les jardins à cause de la beauté et du parfum suave de ses fleurs dont les deux grands pétales supérieurs internes sont blancs avec une étroite bordure violette, tandis que l'inférieur, encore plus grand, est profondément partagé en deux grands lobes violets veinés. Ses grandes feuilles sont purpurines en dessous, variées en dessus de vert foncé vers le centre, de vert clair tout autour.

Sempervivum tectorum Lin., var. **atlanticum** Ball. — *Bot. Mag.*, sept. 1873, pl. 6055. — Joubarbe des toits, var. de l'Atlas. — Chaîne du Grand Atlas, au Maroc. — (Crassulacées).

Variété remarquable par ses fleurs dont les pétales lancéolés sont rouge-rubis, largement bordés de blanc. Sous ce rapport, elle l'emporte beaucoup sur notre Joubarbe commune. Elle vient aisément sur les rocailles.

Philydrum glaberrimum D. Hook. — *Bot. Mag.*, sept. 1873, pl. 6056. — Philydre très-glabre. — Océanie? — (Philydrées).

Plante monocotylédone dont la patrie est inconnue, M. W. Bull l'ayant reçue dans une caisse qui renfermait un mélange d'espèces de l'Australie et de l'Océanie. Elle a du reste beaucoup plus d'intérêt botanique qu'horticole, sa panicule de fleurs blanches avec une seule grande étamine jaune étant médiocrement ornementale.

Mesembryanthemum introrsum Haw. — *Bot. Mag.*, sept. 1873, pl. 6057. — Ficoïde introrse. — Afrique australe. — (Ficoïdées).

Plante grasse connue, remarquable par les variations de couleur de ses fleurs qui passent du blanc au rose, ou au jaune d'ocre ou au rouge.

Lilium (hybr.) **Krameri** Hort. — *Bot. Mag.*, oct. 1873, pl. 6058. — Lis de Kramer. — (Liliacées).

Cette plante, l'une des plus belles d'un genre qui ne renferme à peu près que des espèces remarquables pour leur beauté, serait, d'après M. Baker, un hybride issu des *Lilium speciosum* Thunb. (*L. lancifolium* des jardiniers) et *L. japonicum* Thunb.; M. Wilson trouve dans le feuillage et l'odeur de la fleur de ce Lis des motifs pour adopter cette manière de voir. Dans tous les cas, c'est dans les jardins du Japon que cette plante a pris naissance; elle paraît avoir été envoyée, en 1871, à MM. Teutschel, de Colchester, par M. Kramer, leur correspondant au Japon, dont elle a reçu le nom, en trois variétés : l'une, n° 1, à fleurs moyennement ouvertes, comme dans le *L. longiflorum*, colorée en mauve extérieurement; la seconde, n° 2, à fleur entièrement mauve ; la troisième, n° 3, à fleur toute blanche. C'est la seconde de ces variétés que représente la planche du *Botanical Magazine*. M. D. Hooker dit que cet admirable Lis ressemble au *L. speciosum* var. *album* pour la forme

de la fleur et son odeur, ses étamines déclinées et ses longues anthères; que, d'un autre côté, il rappelle le *L. japonicum* pour ses feuilles étroites, pour l'absence de papilles sur le périanthe et pour la couleur du pollen. Toutefois il nous semble que la fleur du *L. Krameri* est beaucoup plus campanulée et moins révolutée que celle du *L. speciosum*. Cette fleur est aussi grande que celle du *L. auratum* LINDL.

Caraguata Zahnii HORT. VEITCH. — *Bot. Mag.*, oct. 1873, pl. 6059. — Caraguata de Zahn. — Amérique centrale, au Chiriqui. — (Broméliacées).

Cette belle Broméliacée a été dédiée par MM. Veitch à leur collecteur Zahn qui l'a découverte en 1870, peu de temps avant de périr pendant qu'il se rendait à Costa-Rica. Elle a fleuri dans leur établissement en mai 1873. Elle est également brillante : 1° par ses feuilles en courroie lancéolées, longues de 0m 30 environ, dont la partie inférieure élargie est jaune avec des stries rouges, tandis que leur portion moyenne est colorée en beau rouge-pourpre et que, vers leur extrémité, elles deviennent vertes; 2° par les nombreuses feuilles florales lancéolées qui couvrent sa hampe et dont la couleur est un beau rouge-pourpre, les inférieures avec le sommet vert; 3° par ses bractées d'un beau jaune d'or à extrémité rouge; 4° enfin par ses fleurs jaune d'or tant sur le calyce que sur la corolle.

Linaria sagittata POIR. (sub nom. *Antirrhinum*). — *Bot. Mag.*, oct. 1873, pl. 6060. — Linaire à feuilles sagittées. — Nord de l'Afrique. — (Scrofulariacées).

Jolie espèce qui a été longtemps désignée à tort sous le nom de *Linaria heterophylla* qui est propre à une plante différente, bien figurée et décrite par Desfontaines. M. D. Hooker l'a trouvée au Maroc, grimpant dans les haies jusqu'à 1m 50 de hauteur et plus, et y formant de larges masses emmêlées, sur lesquelles se détachent ses grandes fleurs jaunes, à grand éperon verdâtre ainsi que la lèvre inférieure. Ses feuilles sagittées sont assez petites, et sa tige rameuse est filiforme avec la base ligneuse. La plante est commune autour de Mogador et s'étend vers le Sud jusqu'à Agadir. Elle a fleuri, en juin 1873, chez M. Maw et à Kew.

Pelecyphora aselliformis EHRENB., var. **concolor.** — *Bot. Mag.*, oct. 1873, pl. 6061. — Pélécyphore aselliforme, var. à pétales tous de même couleur. — Mexique. — (Cactées).

Le nom de cette rare Cactée en dit le caractère essentiel qui consiste en ce que tous ses pétales sont également rose-pourpre, tandis que dans les fleurs du type, les externes sont de couleur beaucoup plus pâle que les autres.

Rubus deliciosus TORR. — *Bot. Mag.*, oct. 1873, pl. 6062. — Ronce à fruit délicieux. — Amérique du Nord, sur les Montagnes rocheuses. — (Rosacées).

Cette Ronce sans épines est un charmant arbrisseau droit et rameux, dont les nombreuses fleurs blanches, larges de 0m 05 et plus, à pétales dentés, ressemblent à des roses simples et dont le fruit, d'après le docteur James, qui a découvert la plante, est délicieux et d'un volume remarquable, dans son pays natal. Jusqu'à ce jour, les individus cultivés n'ont pas justifié cette dernière assertion. Elle a été introduite en Angleterre, de graines, par M. Isaac Anderson Henry, d'Edimbourg. Elle croît naturellement sur les Montagnes rocheuses, de 39 à 45 degrés de latitude nord. Elle devra donc passer en pleine terre sous notre climat.

Senecio Haworthii DC. (sub *Kleinia*), — *Bot. Mag.*, nov. 1873, pl. 6063. — Séneçon de Haworth. — Afrique australe. — (Composées).

Singulière plante grasse du Cap de Bonne-Espérance qui existe, depuis la fin du dernier siècle, dans les jardins, et dont la fleur n'était cependant pas encore connue. La planche du *Botanical Magazine* qui la représente fleurie a été dessinée d'après un échantillon qui a donné son capitule de fleurs dans un jardin près de Menton. Elle est curieuse par son dense revêtement de poils blancs cotonneux, tellement feutrés entre eux qu'on peut enlever le tout comme une peau sous laquelle on trouve les feuilles de couleur verte, cylindriques ou ellipsoïdes, retrécies à leurs deux extrémités. Comme diverses plantes grasses, celle-ci peut vivre longtemps sans recevoir une goutte d'eau.

Paris.— Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Février 1874.

(2e série, tome VIII)

PAGES

PROCÈS-VERBAUX.

NOMINATIONS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NOTES ET MÉMOIRES.

RAPPORTS.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ETRANGER.

ANVERS	15-18 août 1874.
BRUXELLES (Soc. de Flore).	5-7 avril 1874.
FLORENCE (Expos. internat.)	11-25 mai 1874.
GAND.	5-6 avril et 28-30 juin 1874.
MAHESTRICT (Expos. internat.)	12-14 mai 1874.

FRANCE.

CAEN.	20-23 août 1874.
CETTE.	20-25 mai 1874.
CHARTRES	13-18 mai 1874.
NANTES Expos. générale	mai 1874.
PARIS (Soc. centr. d'Hortic. de Fr.). . .	2e quinzaine de mai 1874.
VERSAILLES	24-26 mai 1874.

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La Bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

PARIS. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROGRAMME DE L'EXPOSITION

DES PRODUITS DE L'HORTICULTURE, DU 29 MAI AU 2 JUIN 1874, ET EXPOSITION PERMANENTE DES OBJETS D'ART ET D'INDUSTRIE EMPLOYÉS POUR LE JARDINAGE OU SERVANT A LA DÉCORATION DES PARCS ET JARDINS, DU 29 MAI AU 20 JUIN 1874.

Ces Expositions auront lieu dans une portion de la nef du Palais de l'Industrie aux Champs-Élysées, à Paris, en même temps que l'Exposition des Beaux-Arts.

RÈGLEMENT.

§ 1. *Objet et durée de l'Exposition.*

ART. 1er. — L'Exposition ouverte par la Société est destinée à recevoir tout ce qui se rattache directement à l'art des jardins, *produits* et *instruments*.

Tous les horticulteurs, jardiniers, amateurs, industriels, fabricants, etc., sont invités à prendre part à l'Exposition et à concourir pour les récompenses qui seront décernées à cette occasion.

ART. 2. — L'Exposition principale des PRODUITS de l'horticulture est limitée à 5 jours, du 29 mai au 2 juin 1874 inclusivement (1).

Pourront y figurer toutes les plantes utiles ou d'agrément, de serre ou de plein air, à quelque division horticole qu'elles appartiennent :

1° LES PLANTES NOUVELLEMENT INTRODUITES, comprenant :

1° *Légumes;*

2° *Plantes fleurissantes ou non, de serre ou de plein air.*

---

(1) AVIS IMPORTANT. — La Société centrale d'Horticulture de France ayant, sur la demande de l'administration ministérielle, accepté l'obligation de garnir de plantes diverses le jardin du Palais de l'Industrie, pendant toute la période de l'Exposition des Beaux-Arts, c'est-à-dire du 1er mai au 20 juin 1874, recevra volontiers des horticulteurs et des amateurs, pendant la durée de ce temps, tous les végétaux fleurissants ou à feuillage persistant, de plein air ou de serre, pouvant contribuer à la décoration de ce jardin, tels que : Rhododendrons, Aucubas, Houx, Conifères, Fougères arborescentes, Cycadées, Palmiers, etc.; et, parmi les plantes herbacées, celles que la saison permettra de montrer en bon état. La déclaration d'envoi devra être faite quelques jours à l'avance; on y joindra l'indication du nombre de jours que les plantes pourront rester au Palais. — Ces apports

2° LES PLANTES OBTENUES DE SEMIS :

1° *Légumières ;*

2° *Fruitières ;*

3° *D'agrément.*

3° LES PLANTES REMARQUABLES PAR LEUR BELLE CULTURE, FLEURIES OU NON.

4° LES LÉGUMES VARIÉS DE LA SAISON ET LES LÉGUMES FORCÉS.

5° LES FRUITS FORCÉS OU CONSERVÉS.

6° LES PLANTES D'AGRÉMENT DE SERRE CHAUDE.

7° LES PLANTES D'AGRÉMENT DE SERRE TEMPÉRÉE.

8° LES PLANTES D'AGRÉMENT DE PLEIN AIR :

1° *Arbustes ou arbrisseaux fleurissants ;*

2° *Arbustes ou arbrisseaux à feuillage persistant.*

9° LES PLANTES D'AGRÉMENT HERBACÉES, ANNUELLES OU VIVACES.

10° ENFIN LES BOUQUETS ET GARNITURES DE FLEURS.

ART. 3. — Seront admis tous les instruments et appareils employés en jardinage ou utilisés pour son enseignement. (Ces instruments et appareils pourront rester dans le Palais, depuis le 29 mai jusqu'au 20 juin 1874.)

1° Les OUTILS, instruments à main, appareils mécaniques, etc.;

2° Les ABRIS, serres, bâches, châssis, toiles, claies, etc., pour protéger les plantes ;

Appareils de chauffage pour les serres;

Vases en bois et poteries, etc. ;

---

ne donneront droit à aucune récompense ; mais des pancartes placées au centre des lots porteront à la connaissance du public le nom des présentateurs qui auront ainsi contribué d'une manière gratuite à la décoration du jardin.

Toutefois, selon le désir des exposants, les plantes de haut ornement, devant rester dans le Palais pendant toute la durée de l'Exposition des Beaux-Arts, et s'y trouvant par conséquent le 29 mai, au moment du passage du Jury, seront examinées par lui et pourront leur valoir des récompenses, même de premier ordre, si elles en sont jugées dignes. — Les personnes qui se proposeraient d'exposer des plantes dans ces conditions sont priées de les expédier au Palais de l'industrie au plus tard le 29 avril. — La Commission d'organisation pourra autoriser le remplacement des plantes dont elle jugerait l'enlèvement opportun.

3° POMPES et appareils d'arrosement *portatifs seulement*;

4° MEUBLES de jardin :

Objets d'ornementation pour les jardins, kiosques, fontaines, statues, etc.

5° OBJETS ayant pour but l'instruction horticole :

Livres traitant particulièrement de sujets horticoles. Dessins, peintures à l'aquarelle, gravures, représentant des plantes d'ornement ou économiques, ayant été faits spécialement pour des publications horticoles;

6° PLANS de jardins exécutés, de constructions rustiques, etc. (1).

§ 2. *Réception, installation et enlèvement des plantes, produits et instruments horticoles.*

ART. 4. — Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à l'Exposition des produits de l'Horticulture devront adresser, du 10 au 19 mai 1874, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, une demande d'admission accompagnée de la liste des objets qu'ils désirent présenter, ainsi que l'indication de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper.

ART. 5. — Les plantes, fruits et légumes qui doivent être présentés à cette Exposition seront reçus les 27 et 28 mai, de 6 à 9 heures du matin.

Les fleurs coupées seront seules reçues le 29, avant 8 heures du matin.

ART. 6. — Les végétaux, quels qu'ils soient, ne seront admis à l'Exposition que s'ils sont, à l'avance, correctement et lisiblement étiquetés.

ART. 7. — Le 29 mai, au matin, MM. les exposants sont tenus de se trouver à l'Exposition avant le passage du Jury, pour terminer l'arrangement de leurs lots, s'il n'avait pu être fait la veille.

ART. 8. — Les produits de l'Industrie spécialement appliqués à l'Horticulture, admis par la Commission, seront reçus les 27 et

(1) Des récompenses pourront être attribuées pour les livres, dessins, peintures à l'aquarelle, gravures, etc. Il en sera de même pour les outils, appareils, etc., relatifs à l'industrie horticole, mais seulement lorsque ceux-ci, de même que les livres, auront été l'objet d'un Rapport spécial.

28 mai, de 6 heures du matin à 4 heures du soir ; ceux dont l'installation exige un temps plus long, pourront être apportés dès le 22 mai 1874.

Leur arrangement définitif devra être terminé la veille du jour de l'ouverture de l'Exposition.

Art. 9. — L'enlèvement des plantes exposées ne pourra se faire que sous la surveillance de la Commission d'Exposition, les 3 et 4 juin, de 6 heures à 9 heures du matin; celui des objets d'art et d'industrie horticole pourra ne se faire que le 21 juin : ils devront être terminés dans le plus bref délai possible.

§ 3. *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

Art. 10. — Une Commission d'organisation, nommée par le Conseil d'Administration de la Société et constituée en Jury d'admission, est chargée d'examiner préalablement tous les produits présentés.

Cette Commission a le droit de refuser tous les objets qui ne lui paraîtraient pas dignes de figurer à l'Exposition.

Elle fixera, en les modifiant s'il est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre ou de disposition qui leur seront indiquées par la Commission d'organisation.

Art. 11. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

Art. 12. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés ; mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât ne provenant pas de son fait.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur cause, dans le local de l'Exposition.

§ 4. *Jury.*

Art. 13. — Le Jury sera composé d'horticulteurs et d'amateurs. Le nombre des Jurés est fixé à 15, dont 5 pour l'Industrie horticole. Ils sont désignés par le Conseil d'Administration, conformément à l'art. 58 du *Règlement*.

Art. 14. — L'acceptation des fonctions de Juré prive, sans exception, du droit de concourir, mais non du droit d'exposer.

Art. 15. — Le Jury sera dirigé par le Président ou par l'un des Vice-Présidents de la Société.

Art. 16. — Pour l'Exposition des produits de l'Horticulture, les Membres du Jury se réuniront le 29 mai, à 8 heures du matin, dans le local qui leur sera désigné par la lettre de convocation, au Palais de l'Industrie; mais ils ne devront pas pénétrer, sous quelque prétexte que ce soit, dans l'enceinte de l'Exposition avant le moment où ils entreront en fonctions, introduits par le Président, le Secrétaire-général de la Société et les Membres de la Commission désignés à cet effet.

Les Jurés pour l'Industrie horticole se réuniront le même jour et à la même heure.

Art. 17. — Le Secrétaire-général de la Société remplira, près du Jury, les fonctions de Secrétaire; il sera assisté des Secrétaires de la Société et de deux Membres de la Commission d'Exposition qui seront seuls chargés de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

Art. 18. — Immédiatement après le jugement rendu par le Jury, il sera placé au centre de chaque lot une pancarte individuelle indiquant le nom et l'adresse de l'Exposant ainsi que la récompense obtenue.

§ 5. *Des récompenses.*

Art. 19. — Les récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze; l'attribution en sera laissée à la complète disposition du Jury qui, dans chaque catégorie de plantes, pourra donner tel ordre de médailles qu'il jugera nécessaire.

Art. 20. — Ces récompenses se composeront :

1° D'un objet d'art provenant de la manufacture de Sèvres donné par M. le Ministre de l'Instruction publique.

2° De grandes médailles d'honneur en or, et spécialement :

De deux grandes médailles d'honneur en or données par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce;

D'une grande médaille d'honneur en or donnée par M. le Préfet de la Seine, au nom du département de la Seine;

D'une grande médaille d'honneur en or donnée au nom de la Ville de Paris;

D'une grande médaille d'honneur en or des Dames Patronnesses de la Société;

D'une grande médaille d'honneur en or fondée par le Conseil d'Administration en mémoire de M. le Maréchal Vaillant, ancien Président de la Société centrale d'Horticulture de France.

3° De médailles d'or de la Société.

4° — de vermeil de la Société.

5° — d'argent grand module de la Société.

6° — d'argent de la Société.

7° — de bronze de la Société.

ART. 21. — Les médailles d'honneur remplaceront toutes celles qui auraient été obtenues par le même exposant.

Enfin, à l'occasion de cette Exposition, la Société décernera les récompenses qu'elle est dans l'habitude d'attribuer, chaque année, aux personnes qui s'en sont rendues dignes et qui ont obtenu des Rapports favorables émanant d'une Commission spéciale : aux jardiniers pour leurs longs services dans la même maison; aux auteurs d'ouvrages spéciaux sur l'Horticulture; aux inventeurs d'instruments ou d'appareils nouveaux; aux propagateurs de nouvelles méthodes, enfin à toutes les personnes qui ont contribué au perfectionnement de l'Art des jardins.

Adopté en séance du Conseil,
le 21 avril 1874.

Le Président de la Société,
Membre de l'Institut,
AD. BRONGNIART.

Le Secrétaire-général,
A. LAVALLÉE.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 12 MARS 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart**, Président de la Société.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du passage du procès-verbal relatif à l'insecte qui dévore les Pommes de terre, dans l'Amérique du Nord, c'est-à-dire au *Chrysomela* ou *Doryphora decemlineata*, M. Lavallée dit qu'il a eu occasion de s'en entretenir avec M. Sargent, directeur du jardin de Cambridge, aux Etats-Unis, qui lui a dit qu'à New-York on ne s'en effraie pas encore beaucoup.

M. Duchartre fait observer que néanmoins les articles dans lesquels se trouvent les détails les plus effrayants touchant les ravages faits par cet insecte, se trouvent dans des journaux des Etats-Unis, ce qui semble montrer que tout le monde ne partage pas, dans ce pays, la tranquillité et la confiance qu'exprime à ce sujet l'honorable directeur du jardin botanique de Cambridge.

M. le Président pense que, à cet égard, les choses peuvent ne pas se passer de même dans les parties de l'Amérique du Nord qui sont voisines de l'Océan atlantique et dans celles qui se rapprochent de l'Océan pacifique, c'est-à-dire dans l'Est et dans l'Ouest du continent américain. Le climat de l'Ouest a le caractère marin, c'est-à-dire qu'il est assez uniforme, tandis que celui de l'Est est excessif et dès lors présente de grands froids en hiver, de fortes chaleurs en été. Il n'est pas impossible que ce dernier climat soit funeste à l'insecte des Pommes de terre, tandis que le premier lui serait favorable; c'est en effet de celui-ci qu'il est originaire. Le climat de l'Europe moyenne est en majeure partie analogue à ce dernier, ce qui donnerait beaucoup à craindre que cet insecte ne s'y naturalisât promptement, si par malheur il y était jamais apporté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires qui ont été

présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles pertes que la Société vient d'éprouver par le décès de MM. Ajalbert et Richer, Membres titulaires, et Petit, capitaine retraité, Correspondant. Il annonce également qu'on n'a appris que tardivement le décès arrivé en 1873 de M. Lerebours, ancien fabricant d'instruments d'optique et de physique, dont le nom était bien connu, qui était Membre titulaire.

A l'occasion de cette triste annonce, M. Buchetet lit une notice nécrologique dans laquelle il rappelle la part importante que M. Ajalbert, qui a succombé à une longue et cruelle maladie, avait prise, depuis quelques années, aux travaux du Comité d'Arboriculture, et les succès remarquables que cet amateur distingué avait su obtenir dans la culture et la direction des arbres fruitiers.

La Compagnie applaudit vivement à ce légitime hommage rendu avec l'éloquence du cœur et de la parole à un collègue qui laisse d'unanimes et profonds regrets.

M. le Secrétaire-général informe ensuite la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, sur la demande de M. le Trésorier, a prononcé la radiation de MM. Girard (J-B.) et Merlin (Auguste), Membres titulaires, pour refus de payement de la cotisation sociale.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Verneuil, jardinier au château de Polangis, près Joinville-le-Pont (Seine), divers produits de la culture potagère, savoir : du *Pissenlit* amélioré, qui a été blanchi dans une cave ; trois *Romaines* venues sous cloche ; des *Laitues* Gotte et de la Passion ; des *Radis* roses à bout blanc ; des *Pommes de terre* Quarantaine ; enfin des boutures de Batate rose hâtive d'Argenteuil, déjà fortes pour l'époque. — M. Laizier, Président du Comité de Culture potagère, dit que ce Comité, reconnaissant ces différents légumes comme les produits d'une culture fort bien dirigée, demande que M. Verneuil reçoive une prime de 3e classe pour la présentation qu'il en a faite. Mise aux voix, cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

2° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, 8 *Laitues*

Gotte et des *Pommes de terre* Marjolin. — Ces Laitues sont remarquablement pommées, dit M. Laizier; aussi une prime de 3e classe est-elle demandée et obtenue pour M. Chardine.

3° Par M. Leforestier (Eug.), jardinier chez M. Teyssier, à Aulnay, 3 *Fraisiers* Marguerite Lebreton en pots, et un Fraisier Princesse royale également en pot; des *Fraises* cueillies appartenant à ces deux variétés ; enfin des *Haricots* verts. Dans une note jointe à cette présentation, M. Leforestier dit que ses Fraisiers, dont il a rempli dix grands panneaux et qui sont semblables à ceux que la Société a sous les yeux, lui ont donné leurs premières Fraises le 17 février dernier. Il a commencé de forcer ces plantes au thermosiphon, le 2 janvier, et il les avait couvertes de châssis 15 jours auparavant. Les premiers fruits en ont donc été récoltés au bout de 6 ou 7 semaines de forçage.

M. Laizier déclare que le Comité de Culture potagère n'avait jamais vu de produits plus beaux que ceux-là : les Fraises sont aussi belles et aussi abondantes qu'en saison, et les Haricots ont été jugés merveilleux pour le climat de Paris. Aussi ce Comité demande-t-il que M. Leforestier reçoive, pour son remarquable apport, une prime de 1re classe, en exprimant le regret que le règlement ne lui permette pas d'accorder à cet habile jardinier une récompense d'un ordre plus élevé. — Mise aux voix, cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

4° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), 7 *Poires* Bergamote Fortunée, fruits reconnus comme de volume ordinaire, qui sont présentés pour le concours permanent de cette année.

M. Buchetet, Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture, fait observer que la Poire Bergamote Fortunée est une variété très-tardive, tantôt bonne, tantôt mauvaise. Dans certaines années elle atteint sa parfaite maturité, et alors elle devient bonne; dans le cas contraire, elle conserve de l'âcreté et reste ainsi de qualité au plus médiocre.

5° Par M. Forest, deux échantillons d'une petite *Pomme* qui provient d'un semis de Calville blanc et qui rappelle en petit cette variété. Ce fruit a été reconnu assez sucré et d'assez bon goût; il paraît devoir se conserver longtemps. — Le Comité d'Arboriculture

désire qu'il lui soit présenté de nouveau, l'année prochaine.

6° Par M. Berthaut, architecte-paysagiste, arrivant de Buenos-Ayres, une corbeille de *Poires* et de *Pommes* qui ont été récoltées, au mois de décembre dernier, dans cette partie de l'Amérique du Sud. — Malheureusement, ces fruits ne sont accompagnés d'aucune note, et, M. Berthaut n'assistant pas à la séance, on ne peut avoir le moindre renseignement sur les conditions dans lesquelles ils ont été obtenus, ni sur les motifs qui en ont déterminé la présentation à la Société (1).

7° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg, des pieds de *Vignes* obtenus au moyen de boutures souterraines et d'autres venus au moyen de la greffe.

8° Par le même, un pied de *Dendrochilon glumaceum* LINDL., Orchidée originaire des Philippines, qui porte cinq grappes de jolies petites fleurs blanches. Ces inflorescences semblent présenter de tous côtés des glumes blanches, étalées, ce qui a valu à la plante son nom spécifique. C'est la culture dans une serre tempérée et presque constamment aérée qui a valu à cette Orchidée sa vigueur peu commune et son abondante floraison.

9° Par M. Nardy, aîné, horticulteur à Hyères (Var), des rameaux fleuris de 5 variétés de *Kennedya*, qui ont été obtenues de semis par M. Faillant, jardinier à La Hyette, près Hyères.

Dans la lettre relative à cet envoi, M. Nardy donne sur ces plantes les renseignements suivants : N° 1, *Mme Faillant*, plante vigoureuse, très-voluble, remarquable par ses belles feuilles longues et larges, ainsi que par l'abondance avec laquelle elle fleurit. N° 3, *longifolia alba*, plante extrêmement florifère, voluble, de végétation modérée. N° 4, *longifolia purpurea*, plante vigoureuse, très-voluble et bien florifère. N° 5, *ovata violacea*, port et végétation du *K. ovata alba*, c'est-à-dire plante buissonnante et non voluble. N° 6.....? plante non voluble, comme la précédente; encore à l'étude. Les *Kennedya*, originaires de l'Australie tempérée, viennent très-bien à l'air libre, sous le climat privilégié de

(1) Il est bon de rappeler que, dans l'hémisphère austral où se trouve Buenos-Ayres, les saisons ont une marche inverse de celles d'Europe, celle-ci se trouvant dans l'hémisphère boréal.

la Provence méditerranéenne. La variété *ovata alba*, plantée au-devant des massifs ou dans les plates-bandes, forme de jolis buissons, qui se couvrent de fleurs blanches en épis dressés, depuis la fin de janvier jusqu'à celle de mars et au-delà. Les variétés grimpantes sont encore plus ornementales : soutenues par des treillis ou s'enlaçant à des arbres, elles montrent, de février en avril, des myriades de fleurs roses, bleues, rouges, selon les espèces et variétés.

M. le Président du Comité de Floriculture déclare que les *Kennedya* envoyés par M. Nardy ont paru assez analogues à ceux qu'on cultive à Paris, tout en étant, paraît-il, plus florifères. Il demande, au nom du Comité, qu'une prime de 3e classe soit accordée pour cette présentation. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

10° Par M. Dufoy (Alph.), horticulteur, rue du Chemin-Vert, 139, à Paris, 18 variétés de *Cinéraires* hybrides obtenues par lui à la suite d'un semis fait en 1873. — Ces plantes ont toutes une magnifique floraison et se distinguent par la pureté du coloris de leurs fleurs. Le Comité de Floriculture propose d'accorder une prime de 2e classe à M. A. Dufoy, et sa proposition mise aux voix est adoptée par la Société.

11° Par M. Bühler, des fleurs de Camellia, portées sur des rameaux détachés de pieds malades et au sujet desquels une lettre jointe à ces objets donne des renseignements.

Depuis plusieurs années, écrit M. Bühler, une maladie sévit sur les Camellias, et, cette année, elle a redoublé d'intensité, non-seulement à Paris, mais encore à Angers et en Belgique. Depuis le mois d'octobre, les feuilles de ce bel arbrisseau sont tapissées, à leur face inférieure, d'un Gallinsecte ou Kermès, qui paraît, en se développant, produire une tache blanchâtre, oblongue, un peu arquée et pointue à ses deux extrémités. Ces Gallinsectes et ces taches blanches se montrent tant sur le bois qu'au revers des feuilles. On voit aussi sur divers échantillons une matière visqueuse et des moisissures. M. Bühler dit être disposé à croire que ce sont là des indices d'une maladie différente de la première (1).

(1) « Plusieurs espèces de Kermès, tels que celui de l'Oranger et de l'Amandier, etc., sécrètent, comme les Pucerons, une sorte de *miellat* qui

Il ajoute avoir vu encore un petit insecte ailé, rappelant le Tigre des Poiriers, se promener sur les feuilles des Camellias, et il se demande si ce ne serait pas là le véritable auteur du mal. Enfin il exprime le vif désir d'apprendre si l'on connait quelque moyen qui puisse débarrasser les Camellias de ces ennemis.

M. Burel fait observer que le Kermès observé par M. Bühler sur ses Camellias est bien connu ; c'est le *Kermes Camelliæ* Boisd. C'est à lui qu'on doit attribuer les taches blanches des feuilles et la matière visqueus qu'on y trouve aussi. Cet insecte envahit surtout les Camellias cultivés dans des serres qu'on laisse fermées pendant longtemps. Le seul moyen qu'on emploie d'ordinaire pour le combattre consiste à laver les feuilles une à une, procédé aussi long que coûteux. Quelquefois aussi on projette sur les Camellias un jet vigoureux d'eau qui enlève les petits Kermès et qui, par suite, empêche que le mal ne s'aggrave en amoindrissant la multiplication de ces insectes. Quant aux vieux Kermès, ils sont difficiles à enlever, même en frottant les feuilles une à une avec une éponge, à moins qu'on ne l'ait préalablement trempée dans de l'alcool.

M. A. Rivière ajoute aux détails précédents que l'insecte qu'a vu M. Bühler, se montre d'abord à l'aisselle des feuilles, puis le long de leur côte médiane. Il l'a vu envahir la serre aux Camellias du Luxembourg ; il en est venu ensuite une énorme quantité d'insectes ailés, sortes de petits Moucherons. Il a fait alors fermer la serre, le soir, après quoi on y a brûlé du tabac. Le lendemain il a suffi de lancer de l'eau sur les plantes pour en faire tomber les insectes morts qu'on a ramassés en balayant la serre, pour les brûler ensuite. Quant aux Kermès, on n'a pas d'autre moyen pour les faire périr que d'opérer de fortes fumigations. M. A. Rivière ajoute que les Camellias sont aussi parfois envahis par le Puceron noir qui dépose à leur surface des gouttelettes d'une substance visqueuse sur laquelle se produit bientôt la fumagine qui, étant peu adhérente, peut être assez facilement enlevée. En règle géné-

---

attire les fourmis, poisse les feuilles et contribue puissamment au développement de certaines Mucédinées, dont les sporules viennent se fixer sur cette matière visqueuse. » (Boisduval, *Essai sur l'Entomologie horticole*, p. 309.)

rale, dit-il encore en terminant, le vrai moyen d'entretenir les Camellias en bonne santé, consiste à les laver et bassiner fréquemment et à leur donner le plus d'air possible.

M. le Président remet les primes qui ont été accordées, savoir : 1 de 1re classe, à M. Le Forestier, 1 de 2e classe, à M. Alph. Dufoy, et 3 de 3e classe, à MM. Verneuil, Chardine et Nardy, aîné.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Olivier-Gérin, horticulteur à Reims, offre, si la Société possède un jardin d'agrément, d'y garnir, au mois de mai prochain, une corbeille avec ses Pétunias doubles de semis. — En remerciant M. Olivier-Gérin pour son offre gracieuse, il lui sera répondu que la Société ne possède pas de jardin d'agrément.

2° Une lettre dans laquelle M. Frémont, de Montreuil (Seine), conseille l'emploi de jus de tabac additionné de sulfate de cuivre pour combattre et faire périr le *Chrysomela* (*Doryphora*) *decemlineata* ou insecte des Pommes de terre du Colorado.

3° Une lettre par laquelle M. Loise-Chauvière, horticulteur, quai de la Mégisserie, demande qu'une Commission de la Société soit chargée d'aller examiner l'Exposition de Jacinthes de Hollande qu'il va faire, dans son magasin, du 9 au 14 de ce mois. — Cette demande ayant été renvoyée par M. le Président au Comité de Floriculture, celui-ci a désigné comme Commissaires invités à se rendre chez M. Loise-Chauvière, MM. Fournier, Truffaut père, Michel (Ed.), Robine et Deschamps.

4° Une lettre écrite par M. Krelage, horticulteur à Haarlem (Hollande), à M. Duchartre et communiquée par celui-ci. A propos du *Lilium auratum* qui s'est montré à fleur double, dans le jardin de M. Boisgiraud, amateur à Tours (Indre-et-Loire), (voyez le *Journ.*, 1873, p. 539), M. Krelage dit que ce fait n'est pas nouveau, et qu'il n'est pas extrêmement rare de voir le *Lilium auratum* produire des fleurs doubles ou semi-doubles. Le *Gardeners' Chronicle* a cité, en 1865, l'exemple d'un pied de cette plante qui s'est montré semi-double (p. 222), et celui d'un pied entièrement double (p. 773). Le même journal anglais a parlé encore d'un autre Lis doré semi-double, en 1866 (p. 829.). Toutefois, ajoute

l'horticulteur hollandais, je ne sache pas que, depuis cette époque, on ait reparlé de ces *Lilium auratum* doubles ou semi-doubles, de sorte que je crains qu'ils ne se soient comportés comme des variétés non fixées. A propos de ce Lis à fleur double, M. Krelage dit qu'un certain nombre d'espèces de Lis offrent des variétés doubles. Outre les *Lilium tigrinum* Lindl. et *Thunbergianum* Roem. et Sch., on doit citer le *L. Martagon flore pleno*, le *L. candidum* à fleurs doubles et le *L. candidum* à feuilles panachées et à fleurs doubles (1). Quelques horticulteurs annoncent encore un Lis Martagon à fleur blanche double; mais M. Krelage ne l'a jamais vu et doute même qu'il existe.

5° Une lettre de M. Ch. Naudin, Membre de l'Institut, adressée de Collioure à M. Duchartre et communiquée par celui-ci. « Le 12 de février, écrit M. Ch. Naudin, nous avons eu ici un violent ouragan de vent, sans pluie, qui a duré 24 heures. Or, les Orties (*Urtica urens* L.) qui, la veille, occasionnaient de douloureuses brûlures au plus léger contact des mains, se sont trouvées, le lendemain de l'ouragan, complétement inoffensives. On les maniait par poignées, sans en rien éprouver. Cependant leurs poils urticants étaient à leur place. Petit à petit, la vertu urticante leur est revenue et ils ont recommencé à piquer cruellement. » Dans une lettre postérieure, datée du 2 mars courant, M. Ch. Naudin dit : « Encore un ouragan de vent plus violent que celui du 12 février. J'observe de nouveau, à la suite de ce coup de vent, l'innocuité passagère des Orties. »

M. Duchartre dit que cette innocuité temporaire des Orties, amenée par un très-grand vent, lui semble s'expliquer assez facilement, tout étrange qu'elle paraisse. Les piqûres des Orties sont produites par des poils roides dont la pointe est surmontée d'un très-petit bouton fort cassant. Ces poils formés chacun d'une seule

(1) C'est à tort qu'on appelle une ou même deux variétés du *Lilium candidum* L. des variétés à fleurs doubles. Ce qu'on prend pour une fleur double dans ces plantes, est une curieuse monstruosité dans laquelle toute fleur disparait et l'inflorescence est remplacée par un grand nombre de feuilles pétaloïdes garnissant tout le haut de la tige et plus ou moins serrées les unes contre les autres.

(*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

cellule, mais enchâssés par leur base dans une sorte de support plus complexe de structure, sont remplis d'un liquide brûlant. Quand on est piqué par un de ces poils, l'effort qu'il subit pour pénétrer dans la peau casse le petit bouton terminal, ouvre par conséquent sa cavité à sa partie supérieure, et permet ainsi au liquide brûlant de s'introduire dans la piqûre et de produire la sensation très-vive que presque tout le monde a eu occasion d'éprouver. Mais pour que ce poil perce l'épiderme et produise l'effet dont il vient d'être question, il faut qu'il soit roide. Si un grand vent sec souffle pendant longtemps, comme celui dont parle M. Naudin, en déterminant sur les Orties une forte évaporation, il en rendra les poils plus ou moins flasques et les mettra ainsi hors d'état de percer la peau, c'est-à-dire de piquer.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale les suivantes :

1° Un ouvrage de M. le comte LÉONCE DE LAMBERTYE, intitulé : *Conseils sur la culture du Melon*, du Concombre vert long, du Concombre cornichon, de la Courge à la moelle et du Potiron vert d'Espagne *à l'air libre*, offerts aux habitants de la campagne (gr. in-18 de 72 pages, avec fig. Paris, chez Goin, rue des Écoles, 62). 2° *Annuaire de la Société dite des jardiniers-horticulteurs* du département de la Seine; compte rendu de l'année 1873. (Broch. in-8° de 40 pages.) 3° *Le Phylloxera est le dernier symptôme et non la cause* de la maladie de la Vigne ; lettre de M. LEROY-MABILLE. (Broch. in-8° de 19 pages.)

M. le Secrétaire-général appelle l'attention de la Société sur les conditions dans lesquelles est préparée l'Exposition internationale d'Horticulture qui s'ouvrira à Florence, le 11 mai prochain. Ces conditions sont exposées dans le *Bulletin-Circulaire* n° 1, que vient de publier la Société royale toscane d'Horticulture. On y voit que l'Exposition aura lieu dans le nouveau Marché central dont la ville de Florence va faire l'inauguration, à l'occasion de cette grande fête horticole. Cet édifice est situé près de la gare centrale des chemins de fer et presque au centre de la ville. C'est un rectangle de 80 mètres sur 70, couvrant sous sa toiture vitrée une surface de 5 600 mètres carrés. La partie intérieure de ce grand pavillon sera transformée en un jardin d'hiver contenant une

serre chaude, un aquarium d'eau douce et d'eau de mer, des bassins pour le *Victoria regia* et autres Nymphéacées. Le Gouvernement italien a consenti à ce qu'on établit un bureau spécial de douane dans les annexes de l'Exposition, de sorte que tous les colis venant de l'étranger pourront être ouverts et déballés sous la surveillance immédiate du Comité exécutif de l'Exposition.

M. A. Rivière obtient la parole pour entretenir la Société des pieds de Vigne qu'il a déposés sur le bureau. Il a, dit-il, exposé déjà, dans diverses séances, le procédé de multiplication de la Vigne au moyen de boutures courtes, plantées assez profondément pour que le bout supérieur en soit recouvert de 4-5 centim. de terre; il n'a donc point à revenir sur les détails de ce procédé. Mais on lui a demandé si ce genre de multiplication pourrait être employé avec avantage dans nos départements méditerranéens. Pour prouver que c'est là surtout qu'il donne des résultats remarquables, M. Rivière montre deux pieds de Vigne venus de boutures souterraines qui ont été plantées au Luxembourg, l'une le 15 mai 1873, l'autre à la date de deux années; la végétation en est satisfaisante, mais assez peu vigoureuse, surtout pour la première année. Il présente comparativement une bouture qui a été faite de la même manière, au Hamma, en avril 1872, et qui est déjà devenue un pied d'une force peu commune. Pendant la première année de sa végétation, cette bouture donna un sarment long de 4 m, mais un peu grêle. Ce sarment a été taillé, pendant l'hiver de 1873, à quelques centimètres au-dessus du sol. Pendant la végétation de 1873, ce jeune pied ainsi taillé a produit de très-gros sarments dont un atteint 6m 50 de longueur. Quant aux racines, à la 2e année, elles étaient longues de plusieurs mètres. Le Chasselas multiplié de la même manière donne, à Alger, des résultats tout aussi remarquables. Il est donc certain que les boutures courtes, enterrées verticalement, sont un excellent moyen de plantation pour la Vigne, sous le climat méditerranéen. — M. A. Rivière a reconnu, par des expériences concluantes, qu'il en est de même pour tout le Midi de la France. Ainsi, à la date de quelques années, voulant faire employer ce mode de bouturage dans la propriété de M. Talabot, près de Marseille, il y envoya de

Paris des sarments qui, après avoir été stratifiés dès leur arrivée, furent plantés au mois de février. Ces boutures reprirent très-bien et poussèrent avec une telle vigueur qu'elles donnèrent, la même année, des pousses longues de deux mètres. Chez le baron de Chassiron, dans la Charente, au château de Beauregard, une expérience analogue, faite sur 3000 boutures, a donné des résultats également satisfaisants. Plusieurs des pieds de Vigne venus de ces boutures ont figuré à l'Exposition de 1867 et ont été très-remarqués par tous les viticulteurs. Enfin, l'an dernier, un propriétaire de la Sarthe lui ayant demandé l'indication d'un procédé grâce auquel il pût créer en peu de temps un vignoble, M. A. Rivière a fait venir de Bourgogne des sarments qui ont fourni 77 000 boutures et, bien que les Vignes sur lesquelles ils avaient été pris eussent souffert notablement de la gelée, en 1871, la reprise de ces boutures a eu lieu dans la proportion de 95 pour 100. A Paris, le moment convenable pour planter les boutures souterraines s'étend du 15 avril au commencement de juin. Dans le centre de la France, la plantation doit en être faite en mars; enfin pour l'Algérie, l'Espagne et généralement pour le bassin de la Méditerranée, le moment le plus favorable, parce que c'est celui où il y a le plus d'humidité, est le mois de janvier. — Ce procédé a même été couronné de succès quand il a été appliqué fort tard, les Vignes ayant déjà de longues pousses qu'on a dû couper. — M. A. Rivière fait observer que, à l'origine, il donnait à ses boutures environ 0m 20 de longueur, en en coupant les deux bouts, l'un au-dessus, l'autre au-dessous d'un nœud. Il perdait ainsi une assez grande longueur de sarments et, ce qui était plus grave, il arrivait que, les deux extrémités des boutures offrant chacune un nœud, des ouvriers ignorants prenaient souvent l'un pour l'autre et plantaient à l'envers un certain nombre de ces boutures. Aujourd'hui il coupe le bout inférieur au milieu d'un entre-nœud ou mérithalle, et les racines naissent là tout aussi bien qu'aux nœuds; c'est ce que montrent des boutures après leur reprise qui sont mises sous les yeux de la Compagnie. Grâce à cette modification du procédé, on n'a plus à craindre les plantations à l'envers. — M. A. Rivière fait remarquer qu'en Algérie et dans d'autres parties de la région méditerranéenne, on est dans l'usage de planter

la Vigne au moyen de boutures longues dont on enfonce profondément en terre l'extrémité inférieure, dans la croyance où l'on est que, plus il y a de nœuds enterrés, plus on a chance de voir se produire de racines adventives. Or, on voit, par l'exemple de pieds déposés sur le bureau, que dans ce cas, les racines ne naissent que des parties rapprochées de la surface du sol. Les portions de sarment qui sont plus fortement enterrées, non-seulement ne s'enracinent pas, mais encore ne tardent pas à pourrir sous l'influence de la terre humide, et parfois la pourriture, s'étendant ensuite de bas en haut, peut finir par compromettre l'existence du pied tout entier.

Enfin M. A. Rivière montre à la Compagnie un pied de Vigne qui, à Kouba, en Algérie, au printemps de 1873, a reçu deux greffes en fente, posées à un niveau inférieur à la surface du sol. Les greffons avaient, comme d'habitude, $0^{m}10$ à $0^{m}15$ de longueur. Il en est provenu des pousses très-vigoureuses, d'où résulte l'évidence des avantages qu'on peut trouver dans la pratique de la greffe en fente, sous terre, pour la transformation des Vignes.

M. le Secrétaire-général donne lecture d'une note intitulée : Quelques mots pour faciliter la culture des semis de la Primevère du Japon ; par M. A. Malet.

Il annonce ensuite de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures moins un quart.

SÉANCE DU 26 MARS 1874.

Présidence de M. **Brongniart**, Président de la Société.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A la suite du procès-verbal, M. Buchetet dit que lorsque, dans la séance du 26 février dernier, les fraudes coupables que commettent certains marchands de plantes ambulants ont été signalées par M. A. Rivière, qui a parlé particulièrement de deux dont les amateurs et propriétaires d'Algérie sont en ce moment victimes, il a demandé que les noms de ces spéculateurs trop peu consciencieux fussent inscrits au procès-verbal. La Société n'ayant pas été de cet avis, il n'a qu'à s'incliner devant la

décision qui a été prise ; mais il désire que, faute de mieux, il soit au moins fait mention de la demande qu'il avait nettement formulée.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de sept nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition ne s'est élevée. — Il annonce que le Conseil d'administration, dans sa séance du 12 de ce mois, a admis une Dame patronnesse, sur la présentation de MM. Andry et Eug. Lefèvre. — Il ajoute que, sur leur demande, MM. Berthault (Eugène), architecte-paysagiste à Buénos-Ayres, et Bouvières, pharmacien, rue Meslay, 4, à Paris, ont été réintégrés sur les contrôles de la Société.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Vuitry, de Saint-Donain, un tronçon de tubercule d'Igname de Chine. Malheureusement aucune note n'ayant été envoyée en même temps que cet objet, le Comité de Culture potagère n'a pu savoir dans quel but la présentation en a été faite.

2° Par M. Simon, jardinier chez M. Vavin, à Bessancourt, des *Pommes de terre* Marjolin et du *Cresson* venu sous châssis. — Le Comité compétent propose d'accorder à M. Simon, pour cette présentation, une prime de 3e classe, et sa proposition est adoptée par la Compagnie.

3° Par M. Berger, de Verrières, une botte de pétioles de *Rhubarbe* Reine Victoria, dont la beauté détermine le Comité de Culture potagère à demander pour cet habile horticulteur une prime de 3e classe. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

4° Par M. Parent, cultivateur à Rueil, une botte de belles *Asperges* venues en pleine terre, mais avec le secours de fumier. M. le Secrétaire du Comité de Culture potagère fait ressortir l'importance des résultats qu'obtient M. Parent en cultivant les Asperges en plein champ et à la charrue. Il rappelle qu'une Commission a été chargée de présenter un Rapport sur cette culture spéciale, et il ajoute qu'en attendant, le Comité croit qu'il y a lieu d'accorder à M. Parent, pour la présentation qu'il a faite aujourd'hui, une prime de 2e classe. Mise aux voix, cette proposition est adoptée.

5° Par M. Lhérault (Louis), d'Argenteuil (Seine-et-Oise), quelques *Asperges* de la variété Rose hâtive venues en pleine terre.

6° Par MM. Vilmorin-Andrieux, quai de la Mégisserie, des pieds de deux variétés de *Mâche* d'Italie remarquables pour la grandeur de leurs feuilles, qui de plus sont très-blondes. Ces qualités sont prononcées surtout dans une qui est appelée Mâche à feuilles de Laitue. Cette présentation a été faite sans prétention à aucune récompense; elle vaut à MM. Vilmorin-Andrieux de vifs remerciements de la part du Comité de Culture potagère.

7° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), 18 *Poires* Colmar des Invalides ou Colmar Van Mons et 3 Poires Tardive de Toulouse ou Duchesse d'hiver, beaux fruits, bien conservés, selon la déclaration du Comité d'Arboriculture. La présentation qui en est faite se rattache au concours permanent qui est ouvert, cette année, pour les fruits.

Le Colmar des Invalides, dit à ce propos M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture, est un fruit de 2ᵉ qualité, un peu supérieur aux simples Poires à cuire, que M. Jamin (J.-L.) a répandu dès l'année 1832. Quant à la Poire tardive de Toulouse, il y a une dizaine d'années qu'elle a été mise au commerce; on l'a beaucoup vantée; néanmoins son mérite à peu près unique est de se conserver longtemps; on la mange, mais c'est tout.

8° Par M. Guétrel, jardinier chez M. le Marquis de Turenne, à Paris, deux *Pommes* obtenues de semis par M. Vézard, à Saint (Seine-et-Marne). — Ces fruits seront conservés pour être examinés par le Comité d'Arboriculture, à leur maturité.

9° Par M. Chevalier, aîné, arboriculteur à Montreuil (Seine), un jeune *Pêcher* provenant d'un scion qui a été planté, au mois de février 1873, dans le terrain appartenant à la ville de Paris, à la colonie d'Asnières. — D'après les renseignements donnés de vive voix par M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture et ensuite par M. Chevalier lui-même, cet arbre a été mis sous les yeux de la Compagnie pour lui montrer qu'on peut modérer presque à volonté le développement des branches, dans les arbres fruitiers, au moyen de l'enlèvement d'une partie du limbe des feuilles. Cet arbre est en effet une jeune palmette formée de deux

branches latérales et d'un jet médian ou tige centrale. On sait que, dans cette forme, la tige centrale, vers laquelle la séve se porte directement, tend toujours à prendre un développement plus considérable que les branches latérales qui en partent. En opérant des pincements, on peut amoindrir cet excès de croissance; mais jamais on ne l'empêche de se produire dans une assez forte mesure. M. Chevalier y parvient, au contraire, au moyen du procédé que M. Grin, de Chartres, a indiqué, il y a quelques années, sous le nom de pincement des feuilles. Pour cela, quand le jet central est arrivé à 0m 10 de longueur, on enlève la moitié du limbe des feuilles qu'il porte. Il en résulte un ralentissement marqué dans la croissance de ce jet. Cette opération est pratiquée de nouveau un peu plus tard et l'effet en est encore favorisé par la suppression des bourgeons latéraux de la même tige. Pendant ce temps, les branches latérales de l'arbre n'étant contrariées en rien dans leur végétation, croissent plus vigoureusement qu'elles n'auraient fait si la tige qui les porte n'avait été gênée en rien dans son développement, et le but vers lequel on tendait se trouve ainsi atteint.

10° Par la maison Vilmorin-Andrieux, quai de la Mégisserie, que représente M. Michel, jardinier-chef, une collection de *Cinéraires* venues d'un semis fait en 1873, et comprenant 33 pieds en pots, plus des fleurs coupées. — La déclaration du Comité de Floriculture est que ces plantes composent une collection plus belle qu'aucune de celles qui ont été présentées antérieurement : les couleurs des fleurs sont vives, pures et bien tranchées quand il y en a deux. En outre, l'ampleur des capitules est des plus remarquables, puisqu'elle atteint jusqu'à 0m 06 ; la forme en est fort bonne; les ligules en sont larges de manière à se recouvrir généralement; en un mot, ces belles plantes réunissent tous les mérites qu'on recherche dans les Cinéraires. Aussi le Comité demande-t-il que MM. Vilmorin-Andrieux reçoivent, pour cette splendide collection, une prime de 1re classe, et il exprime le regret que le règlement ne lui permette pas de solliciter pour eux une récompense d'un ordre plus élevé. — Cette proposition est adoptée par la Compagnie.

11° Par M. Truffaut, fils, horticulteur à Versailles (Seine-et-Oise),

un pied d'*Encholirion corallinum* Linden, belle Broméliacée peu répandue, et dont la floraison que la Société a sous les yeux est la première qui ait eu lieu en France, jusqu'à ce jour. — Une prime de 1re classe est demandée pour M. Truffaut, fils, et accordée par la Compagnie.

A propos de cette belle plante, M. le Président du Comité signale cette particularité que la famille des Broméliacées est l'une de celles qui fournissent le plus grand nombre d'espèces propres à la décoration des appartements; que, parmi elles, certaines sont ornementales par leurs feuilles, tandis que d'autres le sont par leurs fleurs et que plusieurs réunissent ces deux sortes de mérites. Il rappelle, entre autres, le *Billbergia pyramidalis* qui, dit-il, fut à la mode, à la date d'une dizaine d'années, à ce point que divers horticulteurs en vendirent une quantité considérable de pieds.

12° Par M. Batillard, horticulteur à Boulogne (Seine), une nombreuse collection de *Pensées* en fleurs coupées, pour laquelle le Comité demande qu'il reçoive une prime de 2e classe, que la Société accorde par un vote spécial.

13° Par M. Beurdeley, propriétaire à Paris, rue des Plantes, des fleurs coupées de *Primevères* vivaces, parmi lesquelles, dit M. le Président du Comité, il y a quelques variétés assez belles, tandis que d'autres sont d'un mérite assez faible pour n'être pas admises dans les collections.

14° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, deux pieds de *Selenipedium caudatum* Reichb. fil., (*Cypripedium caudatum* Lindl.), magnifique Orchidée de l'Amérique centrale, remarquable par ses deux pétales prolongés en queues qui, dans ces échantillons, ont environ 0m 50 de longueur. L'un de ces deux pieds appartient au type de l'espèce; il ne présente pas moins de sept tiges à deux ou trois fleurs chacune. L'autre pied est de la variété que M. Reichenbach, fils, a nommée *roseum*, bien que, fait observer M. le Président du Comité de Floriculture, la fleur en soit jaune et non rose. — M. A. Rivière reçoit de vifs remerciements pour la présentation de ces deux très-belles plantes.

15° Par M. Borel, quai du Louvre, à Paris, un *cueille-asperges* inventé par lui, qui a déjà été, l'an dernier, l'objet d'un Rapport favorable, mais auquel il vient d'apporter des perfectionnements

en même temps qu'il en a réduit le prix de 3 fr. 50 à 2 fr. 75.

M. Lhérault (L.) dit que, s'il lui était permis de donner des conseils relativement à la forme la plus convenable pour cet ingénieux instrument, il engagerait M. Borel à en faire la lame, qui ressemble assez à une serpette, plus longue et moins recourbée, à donner à l'espèce d'y qui en forme l'autre bout, des branches un peu plus longues, enfin à faire le manche de l'outil en fer plutôt qu'en bois.

16° Par M. Delavallée, au nom d'un vigneron champenois, un petit paillasson fort simple, destiné à servir d'abri pour les Vignes.

M. Delavallée fait connaître le mode d'emploi de cet abri qui consiste simplement en une poignée de longue paille ployée en boucle vers le milieu de sa longueur. Dans une réunion de viticulteurs qui a été tenue à Nesles, cet abri a été, dit-il, jugé le moins coûteux et le plus avantageux de tous. La confection en est si simple qu'un enfant peut en faire 500 ou 600 par jour. Pour le mettre en place, on plante un échalas en terre, à côté du cep qu'on veut protéger et on passe le haut de cet échalas dans la boucle formée par la paille de l'abri. Celui-ci, s'étalant plus ou moins en éventail, abrite la Vigne selon le côté où on le place.

M. Leclair fait observer que le Comité des Arts et Industries a reconnu à cet appareil des avantages que compensent en partie divers inconvénients; aussi n'a-t-il pas demandé de prime pour l'inventeur.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues, savoir : 2 de 1re classe à MM. Vilmorin-Andrieux et Truffaut, fils; 2 de 2e classe à MM. Parent et Batillard; enfin 2 de 3e classe à MM. Berger et Simon.

A la suite des présentations, M. Lhérault (L.) met sous les yeux de la Compagnie des branches de Figuier ainsi que des griffes d'Asperges et donne de vive-voix, sur ces deux sujets, les indications suivantes :

Pour les Figuiers, la supériorité de la culture qui en est faite à Argenteuil tient à une série de pratiques qui donnent d'excellents résultats. Ainsi la plantation des Figuiers y est faite dans un sens presque horizontal qui rend facile l'opération indispensable de

l'enfouissement en terre pendant l'hiver. Chaque année, les arbres qui ont été enterrés, ou qui plus rarement ont été entourés de paille, sont relevés ou mis à nu pendant la première quinzaine du mois de mars, époque à laquelle on n'a plus à redouter de fortes gelées. C'est peu de jours après qu'on pratique une opération qui a une influence considérable sur le développement des fruits et qui consiste d'abord à supprimer l'œil terminal des branches fructifères, ensuite à abattre d'un coup d'ongle l'œil à bois qui se trouve généralement à côté de la Figue naissante. En procédant ainsi, on ne laisse sur chaque branche que les bourgeons nécessaires pour donner une branche de remplacement et un petit nombre de rameaux qui produiront des fruits en quantité d'autant plus grande qu'ils auront pu ainsi devenir plus vigoureux. Dans le cas où on aurait laissé en place ou la totalité ou le plus grand nombre des yeux à bois, on aurait un grand nombre de rameaux trop faibles pour fructifier convenablement.

Relativement à l'Asperge, M. Lhérault (L.) insiste particulièrement sur l'utilité du buttage ou mamelonnage qui doit être pratiqué au plus tard au moment présent ou même quinze jours plus tôt. La petite butte qu'on forme alors sur chaque pied d'Asperge produit un double effet : en premier lieu, elle met les Asperges qui poussent à l'abri de l'action du froid et de la neige ; en second lieu, elle fait allonger ces Asperges. Or, en même temps qu'elles s'allongent, elles grossissent ; aussi voit-on que, sur le trajet qu'elles parcourent au milieu de ce petit monticule de terre, elles ont un plus faible diamètre dans le bas que plus haut. En outre, ce même monceau de terre protége les racines des plantes contre l'action trop vive du soleil et les maintient dans un milieu plus frais, circonstances très-favorables à la végétation. Si on forme trop tard les buttes, les Asperges ne grossissent pas, restent jaunâtres et de mauvaise apparence; si on néglige entièrement de les former, les Asperges, sous l'influence de l'air et de la lumière, verdissent et cessent aussitôt de grossir.

M. le Secrétaire-général-adjoint, en l'absence de M. le Secrécrétaire-général, procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Hue Julien, jardinier à Bois-

Commun (Loiret), rapporte entre autres détails, ce fait remarquable que deux personnes, ayant des droits égaux sur un seul Oranger et tenant également à les exercer, ont eu l'idée étrange de le diviser en deux longitudinalement. Chacune d'elles a recouvert ensuite la surface de bois formée par le trait de scie au moyen d'une couche d'onguent de St. Fiacre. Ces deux moitiés d'arbre ayant été plantées ont bien repris ; le bois dénudé s'est recouvert graduellement d'écorce, et chaque demi-arbre est ainsi devenue un arbre entier végétant très-bien. — M. Hue Julien parle aussi d'un If existant à Foulebec dont le tronc mesure sept mètres de circonférence.

2° Une lettre de M. Laloy (Henri), horticulteur à Rueil, qui conseille, pour détruire le Phylloxera, de coucher les Vignes à à 30 ou 40 centim. de profondeur, suivant la nature du sol, en laissant sortir deux ou trois yeux de chaque sarment.

3° Une lettre signée C. Garcin, dont l'auteur paraît trouver fort étrange qu'on ait communiqué à la Société quelques lignes d'une lettre de M. Ch. Naudin, Membre de l'Académie des Siences de Paris, relatives à l'innocuité des Orties après un grand vent sec, et s'étend ensuite lui-même longuement sur ce sujet. A ce propos, le même Membre donne une description détaillée de la manière dont, selon lui et contrairement à ce qu'ont reconnu de nombreux observateurs, les Serpents venimeux mordraient et mâcheraient pour faire pénétrer leur venin dans les blessures qu'il font.

M. le Secrétaire-général-adjoint annonce que la Société a eu le malheur de perdre, le 12 de ce mois, l'un de ses Membres titulaires, M. Raulet, qui lui appartenait depuis l'année 1860, et qui avait été son entrepreneur général pour la construction de l'hôtel qu'elle occupe.

A la suite de la correspondance, M. Duchartre communique une lettre qu'il vient de recevoir de M. Parlatore, Président de la Société toscane d'Horticulture et professeur de Botanique à Florence. C'est une réponse relative aux difficultés sérieuses que la douane italienne a opposées et oppose encore à l'entrée en Italie de certains envois de végétaux vivants. « Il est vrai, écrit M. Parlatore, qu'on arrête, aux frontières italiennes, tous les pieds de Vigne et les arbres fruitiers qui viennent de l'étranger, et que par conséquent

les horticulteurs français doivent bien se garder d'en envoyer à l'Exposition de Florence; mais il n'est point défendu de faire entrer en Italie toute autre espèce de végétal vivant. Bien au contraire, le Gouvernement italien, pour aider au succès de notre prochaine Exposition, a renoncé aux visites par la douane aux frontières, et toutes les caisses qui viendront de l'étranger seront envoyées directement, sans frais de douane, au local même de l'Exposition où on les ouvrira pour s'assurer qu'elles ne contiennent ni Vignes ni arbres fruitiers. Notre Gouvernement nous donne à cet égard amples garanties; je vous prie de le faire savoir aux horticulteurs français dont nous désirons vivement obtenir le concours pour notre Exposition. »

Parmi les pièces de la correspondance imprimée se trouvent: 1° un volume in-8° intitulé: *Agriculture de la Guyane francaise*; 1855-1860, dont l'auteur, M. le docteur P. Sagot, ancien chirurgien de la marine, professeur d'Histoire naturelle à l'Ecole normale spéciale de Cluny, fait hommage à la Société. C'est la réunion de plusieurs chapitres qui ont paru comme articles séparés dans différents recueils, notamment dans le *Journal* de la Société centrale d'Horticulture, dans le Bulletin de la Société botanique de France, dans un recueil nantais, dont les tirages à part ont été réunis pour former ce volume, et auxquels ont été ajoutés quelques chapitres de généralités imprimés spécialement pour compléter cette publication. En offrant à la Société, pour sa bibliothèque, ce volume qui ne sera pas mis en vente et dont il n'existe qu'un petit nombre d'exemplaires, M. le docteur Sagot lui adresse l'expression de sa gratitude pour l'appui qu'elle lui a prêté en admettant dans son *Journal* plusieurs parties de ce grand travail. — 2° *Du Tagasaste et du Chicharraca*, plantes fourragères nouvelles des Canaries; par MM. V. Perez et P. Sagot; note de 4 pages, destinée à montrer les avantages que pourraient avoir, pour l'Algérie, l'extrême midi de l'Europe, l'Asie mineure, etc., ces deux plantes méridionales, dont la première est une variété du *Cytisus proliferus*, des montagnes de Ténériffe, dont la seconde est le *Lathyrus tingitanus*. Avec quelques exemplaires de cette note M. le docteur Sagot a envoyé deux paquets de graines de ces deux plantes qui sont renvoyés à la Commission des Cultures expéri-

mentales. — 3° *Les Asperges d'Argenteuil* ; origine et culture pratique à Argenteuil, Sannois et autres localités environnantes; par M. ALFRED COTTIN, horticulteur à Sannois (Seine-et-Oise). Note de 4 pages in-8° ; 1873.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants : 1° Description des Glaïeuls nouveautés de 1873-1874, obtenus par MM. Souillard et Brunelet.

2° Note sur les moyens employés pour garantir la Vigne de la gelée; par M. DELAVALLÉE.

3° Rapport sur la collection et la culture spéciale de Jacinthes de Hollande de M. Loise-Chauvière; M. EUG. DELAMARRE, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

4° Rapport sur les Thermosiphons de M. Zani, aîné; M. CH. JOLY, Rapporteur.

5° Rapport sur un échenilloir présenté par M. Sedillon; M. BOREL, Rapporteur.

6° Rapport sur un système de couverture pour serres et châssis imaginé par M. Féret; M. TESTON, Rapporteur.

M. le Secrétaire-général-adjoint annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures moins un quart.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 12 MARS 1874.

MM.

1. BESSON (Henri), propriétaire, rue François-Girard, 11 *bis*, à Auteuil (Seine), présenté par MM. Loise-Chauvière et B. Verlot.
2. CHEVALLIER (Georges), rue des Vignes, 14, à Passy-Paris, par MM. Buchetet et Forest.
3. DERNIS (Alphonse-Sylvestre), rue d'Hauteville, 72, à Paris, par MM. Burel et Duvivier.
4. KRATZEISEN (F.-G.), rue d'Aboukir, 56, à Paris, par MM. Buchetet et Rivière.
5. PÈRE (Achille), propriétaire, boulevard Saint-Germain, 62, à Paris, par MM. Alphonse Lavallée, Jules Leclair et Auguste Rivière.

SÉANCE DU 26 MARS 1874.

MM.

1. CHARGUERAUD, jardinier-chef au jardin botanique de l'École vétérinaire d'Alfort (Seine), présenté par MM. Moras et B. Verlot.
2. HEBARD, architecte-ingénieur, rue d'Assas, 6, à Paris, par MM. Moras, Houllet et B. Verlot.
3. LACROIX (Alfred), jardinier au château de Videville, par Crépières (Seine-et-Oise), par MM. Victor Douy, Jolibois et Loury.
4. LEGEROT (Maurice), horticulteur, boulevard du Lycée, 18, à Issy (Seine), par MM. Burel et Boizard.
5. SARREAU (Arthur), jardinier chez M. Flamant, rue Saint-Pierre, à Mantes (Seine-et-Oise), par MM. Victor Douy, Jolibois et Loury.
6. SCHMITT (Jacques), jardinier au Luxembourg, boulevard Saint-Michel, 105, à Paris, par MM. Buchetet, Jolibois et Rivière.
7. ZANI, aîné, fabricant d'appareils de chauffage, rue des Louviers, 44, à Saint-Germain (Seine-et-Oise), par MM. Charles Joly et Jules Leclair.

ADMISE COMME DAME PATRONNESSE, LE 12 MARS 1874.

Madame MARRET, boulevard Montmartre, 5, à Paris, présentée par MM. Andry et Eugène Lefebvre.

PAR RÉINTÉGRATION.

MM.

1. BERTHAULD (Eugène), architecte-paysagiste, à Buénos-Aires.
2. BOURIÈRES, pharmacien, rue Meslay, 4, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE MARS 1874.

Abhandlungen der Schlesischen Gesellschaft für vaterlaendische Cultur (Mémoires de la Société silésienne pour la culture intellectuelle du pays; 2 cahiers pour 1872-1873). Breslau; in-8°; 1873.

Annales de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon (1871, vol. in-8°). Lyon; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts, et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire (septembre à décembre 1873). Tours; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (1873). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (nos 7, 8 et 9 de 1873). Moulins; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture des Deux-Sèvres (2e semestre de 1873). Niort; in-8°.

Apiculteur (mars 1874). Paris; in-8°.
Belgique horticole (février 1874). Gand; in-8°.
Bulletin d'Arboriculture (mars 1874). Gand; in-8°.
Bulletin de la Société botanique de France (n° 3 de 1874). Paris; in-8°.
Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France (décembre 1873). Paris; in-8°.
Bulletin de la Société d'Acclimatation (janvier 1874). Paris; in-8°.
Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont-Oise (mars 1874). Clermont; in-8°.
Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (1873). Poligny; in-8°.
Bulletin de la Société d'Apiculture de l'Aube (1er trimestre de 1874). Nogent; in-8°.
Bulletin de la Société d'Encouragement (mars 1874). Paris; in-8°.
Bulletin de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (4e série, tome VIII de 1873). Marseille; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (février-mars 1874). Beauvais; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont-Oise (mars 1874). Clermont; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (1873). Fontenay; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (novembre, décembre 1873). Dijon; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux (n° 1 de 1874). Meaux; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie (janvier-février 1874). Amiens; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Saint-Quentin (décembre 1872, janvier à juin 1873). Saint-Quentin; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (janvier 1874). Soissons; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture et d'Arboriculture du Doubs (n° 1 de 1873; nos 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10 de 1873). Besançon; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (juillet et août 1873). Chartres; in-8°.
Bulletin de la Société philomatique de Paris (janvier-juin 1873). Paris; in-8°.
Bulletin de la Société protectrice des animaux (janvier 1874). Paris; in-8°.
Bulletin de la Société royale d'Horticulture et d'Agriculture de Tournai (mars 1874). Tournai; in-8°.
Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 mars 1874). Feuille in-8°.
Catalogue de M. CROUSSE, horticulteur à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Catalogue des graines du Jardin des Plantes de la ville de Bordeaux (Gironde).

Catalogue général de M. A. N. BAUMANN et fils, à Bollwiller (Alsace).

Cercle horticole lyonnais (mars 1874). Lyon; in-8°.

Cultivateur de la région lyonnaise (nos 17 et 18 de 1874). Lyon; in-8°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (nos 8, 9, 10, 11, 12 de 1874); Paris; in-4°.

Flore des serres et des jardins de l'Europe (7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e livraisons parues le 1er mars 1874). Gand; in-8°.

Fünfzigster Jahresbericht der Schlesischen Gesellschaft für vaterlaendische Cultur (50e Rapport annuel de la Société silésienne pour la culture intellectuelle du pays, année 1872). Breslau; in-8°; 1873.

Gartenflora (*Flore des jardins*, recueil mensuel général d'Horticulture édité et rédigé par le Dr ED. REGEL, avec le concours de plusieurs collaborateurs; cahier de janvier 1874). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg, édité par M. ED. OTTO; 3e cahier de 1874). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (février 1874). Gand; in-8°.

Institut (4, 10, 18, 25 mars 1874). Paris; in-8°.

Jahresbericht des Gartenbau-Vereins für das Grossherzogthum Baden (Rapport annuel de la Société d'Horticulture pour le Grand-Duché de Bade). Karlsruhe; 1874; broch. de 16 pages.

Journal d'Agriculture du Midi de la France (décembre 1873). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace (n° 7 de 1874). Strasbourg; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Vaud (1er trimestre de 1874). Lausanne; in-8°.

Journal des campagnes (28 février; 7, 14, 21, 26 mars 1874). Feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw in het Hertogdom Limburg (Feuille mensuelle de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg; n° de mars 1874). Maestricht; in-8°.

Maison de campagne (1er, 16 mars 1874). Paris; in-8°.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. T. XIX.

Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille (1872, 2e partie). Vol. in-8°.

Monatschrift....für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur CARL FILLY; n° de mars 1874). Berlin; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (février 1874). Auch; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 mars 1874). Paris; in-8°.

Rheinische Gartenschrift (Bulletin d'Horticulture rhénane, organe principal de la Société d'Horticulture rhénane, rédigé par M. Rodolphe Noack; 8e année, janvier 1874). Carlsruhe ; in-8°.
Science pour tous (28 février ; 7, 14, 21 mars 1874). Feuille in-8°.
Sempervirens. Weekblad voor den tuinbouw in Nederland (Sempervirens. Feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, rédigée par M. H. Witte, nos 8, 9, 10 et 11 de 1874). Amsterdam ; in-4°.
Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (travaux de la Société, de 1862 à 1872). Rouen ; in-8°.
Société d'Émulation de la Vendée (Annuaire de 1873). La Roche-sur-Yon ; in-8°.
Société centrale des chasseurs pour aider à la répression du braconnage, rue Cambacérès, 17, à Paris.
Société d'Horticulture d'Etampes (1873). Etampes ; in-8°.
Société d'Horticulture de Senlis (mars 1874). Senlis ; in-8°.
Sud-Est (février 1874). Grenoble ; in-8°.
The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage considéré dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. William Robinson, nos du 28 février, des 7, 14, 21 et 28 mars 1874). Londres ; in-4°.
The Gardeners' Chronicle (La Chronique des jardiniers, fondée en 1841 ; journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins ; nos du 28 février, des 7, 14, 21 et 28 mars 1874). Londres ; in-4°.
Verger (Le) (Titre et Table du tome 1er). Bourg ; in-8°.
Vignoble (Le) (mars 1874). Paris ; in-8°.
Zeitschift des Landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Journal de la Société d'Agriculture de Bavière ; cahiers de septembre et octobre 1873, février et mars 1874). Munich, in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Notice nécrologique sur M. Ajalbert ;

Par M. Buchetet, au nom du Comité d'Arboriculture.

La Société centrale d'Horticulture de France et particulièrement son Comité d'Arboriculture viennent de perdre l'un de leurs membres les plus zélés, les plus actifs et les plus capables. Le jeudi, 5 mars, plusieurs d'entre nous accompagnaient vers sa demeure dernière notre bien affectionné collègue, M. Jean Augustin

Ajalbert, enlevé, après de rudes souffrances et les longues et cruelles inquiétudes de sa famille, à ses parents, à ses nombreux amis, aux paisibles travaux de son jardin, objet constant de sa plus vive sollicitude.

M. Ajalbert était encore dans la force de l'âge; actif et laborieux, affable autant que loyal, il avait pu de bonne heure quitter les affaires, dans lesquelles il se trouvait encore lorsqu'un heureux concours de circonstances lui fit connaître quelques-uns des praticiens dont s'honore notre horticulture. A la vue des beautés de leurs jardins fruitiers, à la vue de cette nature qui paraissait obéir à leur moindre commandement, une nouvelle vocation se révéla tout d'un coup chez lui; encore tout ignorant des secrets de la culture, il lui sembla que, sous d'aussi habiles directions, il pourrait, lui aussi, se procurer les mêmes jouissances, et, en 1862, notre Société l'admettait parmi ses Membres.

Bientôt un terrain fut acquis et un jardin créé, où il s'en vint appliquer ce qu'il avait vu faire; observateur studieux et chercheur actif, il recueillait parmi nous tout ce qui pouvait aider aux perfectionnements, et nous nous rappelons encore avec plaisir le jour où, n'ayant aucune connaissance d'un procédé signalé autrefois par M. Millot-Brûlé et laissé dans l'oubli, il nous apportait un moyen, largement usité depuis lors, de donner aux deux rameaux opposés des Pêchers un point de naissance commun, et de former, avec la réussite la plus parfaite, ces branches de charpente nées des yeux stipulaires, dont la régularité réjouit l'œil, procédé dont la simplicité et le mérite attesteront longtemps parmi les cultivateurs d'arbres fruitiers l'intelligence de son divulgateur.

En peu d'années, M. Ajalbert acquit une habileté et un savoir auxquels n'atteignent pas toujours les plus vieux praticiens; ses avis devinrent de précieux conseils, et ce n'est pas sans un étonnement mêlé d'orgueil que ses maîtres le considérèrent presque comme leur égal.

Dès que les arbres de son modeste mais remarquable jardin furent en âge de montrer les produits qu'il en attendait, nous fûmes à même d'en constater la beauté et le mérite; l'an dernier notre Société l'honorait d'une grande médaille d'argent, et, cette année encore, c'est entre les mains de sa famille cruellement

frappée que nous aurons à déposer celle que vous voudrez lui décerner sans doute, à la suite des nombreux et brillants apports dont il a enrichi nos séances.

La sagesse de ses conseils et la solidité de son jugement attirèrent bientôt sur M. Ajalbert l'attention de notre Société; aussi, en 1872, bravant les scrupules que nous opposait sa modestie, eûmes-nous le plaisir de le voir admettre sans conteste parmi les membres de notre Conseil; c'est pourquoi, au nom de ce Conseil et de la Société tout entière, M. le Dr Pigeaux adressa un dernier mot d'affection et de regret à notre aimé collègue, au moment où ses parents et ses amis, affluant autour de sa tombe, venaient déposer ses restes dans le cimetière de Créteil.

Notre Comité d'Arboriculture a cru de son devoir de rendre, par cette courte notice, un dernier hommage à celui qu'il regrette. Le souvenir de M. Ajalbert, de cette nature d'élite, restera longtemps parmi nous, souvenir de droiture et d'intelligence, encourageant pour nous tous, et consolant pour les siens qui lui survivent.

Quelques mots pour faciliter la culture par semis de la Primevère du Japon;

Par M. A. Malet.

J'ai semé l'an dernier des *Primula japonica* fin juillet, dans des terrines bien drainées; j'ai mis ces terrines à l'ombre, ayant soin d'entretenir la terre humide. En novembre, je rentrai ces semis sous châssis froid, et en février les graines commencèrent à lever; alors je les mis en serre tempérée, ou 15 jours ou 3 semaines après. Je repiquai les jeunes plants, peu après, dans de nouvelles terrines et les laissai en serre jusqu'au commencement d'avril; à cette époque, je les mis seul à seul dans des godets de 7 centimètres et les replaçai sous châssis à froid avec grand air. En mai, je les mis en pleine terre dans le sol du jardin et sans préparations aucunes; ils y fleurirent en août, et là j'ai pu récolter des graines en parfaite maturité. Je les ai laissées en pleine terre, sans aucune couverture, et aujourd'hui ces plantes sont bien

vertes et ont formé des touffes qui n'auront pas moins de trois à cinq tiges à fleurs.

Cette année, j'opère de la même manière et aujourd'hui, 10 février, mes plants sont repiqués et en très-bon état. Je ferai remarquer toutefois qu'il faut que ces semis et ensuite les plantes soient tenus constamment humides et même, lorsqu'ils sont en pleine terre, les mouiller tous les jours par les temps secs. Je crois aussi que ces plantes seraient plus belles à l'ombre qu'en plein soleil, car quoique bien arrosées, elles se fanent toujours au grand soleil.

J'insiste sur l'arrosage continu, car nos excellents collègues, MM. Thibaut et Keteleër, ayant semé comme moi, l'automne dernier, et ayant mis leurs semis sous un châssis à froid, où un carreau a été cassé, une terrine s'est trouvée à moitié à l'endroit de cette vitre absente. Dans cette dernière la graine leva beaucoup plus tôt sous la portion arrosée constamment par les pluies et les rosées. Ceci me donne même à penser qu'un semis en pleine terre réussirait sinon mieux, au moins aussi bien qu'avec les précautions indiquées ci-dessus. J'essayerai cette année.

Je n'ai pas la prétention de croire que je suis le seul qui ai réussi; mais je sais que plusieurs personnes ont échoué et n'ont obtenu aucun résultat de leurs semis, soit qu'elles n'aient pas attendu assez longtemps, soit que leurs semis n'aient pas été suffisamment arrosés.

Si cette note peut être utile à quelques-uns de nos collègues, j'aurai le plaisir d'avoir été un peu utile pour faire propager cette belle plante très-rustique et pas assez connue.

Glaïeuls, nouveautés de 1873-1874 obtenues par MM. Souillard et Brunelet, successeurs de M. Souchet, a Fontainebleau (Seine-et-Marne).

MM. Souillard et Brunelet, qui sont devenus propriétaires des célèbres cultures de Glaïeuls de M. Souchet, quand le déplorable état de santé de cet habile horticulteur ne lui a plus permis de s'en occuper, continuent avec persévérance et succès les semis de ces magnifiques plantes, auxquelles nos jardins empruntent

aujourd'hui l'un de leurs plus brillants ornements. L'année 1873 a été particulièrement avantageuse pour leurs opérations, car elle leur a donné dix-huit nouveautés d'un grand mérite qu'ils ont mises au commerce, cet hiver. Depuis plusieurs années, ce *Journal* a publié, aussi régulièrement que les circonstances l'ont permis, la liste et la description des nouvelles variétés de ces plantes, à mesure que M. Souchet les obtenait ; nous croyons utile de continuer cette publication, en mettant sous les yeux des Membres de la Société centrale d'Horticulture de France la liste et la description de dix-huit nouveautés qui sont issues, l'an dernier, des semis opérés par MM. Souillard et Brunelet. Parmi ces plantes, nous distinguerons par un astérisque * celles que ces horticulteurs regardent comme plus remarquables encore que les autres et qu'on pourrait dès lors proclamer belles entre les belles. Il est essentiel de rappeler que des fleurs coupées de ces Glaïeuls ayant été présentées à la Société, le 14 août 1873, le Comité de Floriculture a félicité MM. Souillard et Brunelet sur la beauté de ces gains et a demandé pour ces horticulteurs une prime de 1re classe qui leur a été accordée par la Société.

**Amalthée*. — Bel épi de fleurs très-grandes, blanc pur, très-grandes macules rouge violet riche, gorge violet velouté, les divisions inférieures légèrement teintées lilas (hauteur moyenne).

**Belladonna*. — Bel épi de fleurs bien rangées, blanc teinté lilas clair, les divisions inférieures très-finement lignées de carmin vif; forme toute particulière et nouvelle.

**L'Unique Violet*. — Très-long épi de fleurs extra-grandes, lilas foncé teinté violet, flammé carmin foncé; plante vigoureuse; *perfection unique*.

Ambroise Verschaffelt. — Splendide épi de fleurs parfaites, rose fond blanc flammé grenat très-éclairé, grande macule rose; plante d'un très-grand effet.

**Variabilis*. — Long épi de fleurs parfaites extra-grandes, blanc avec ou sans macule, parfois flammées de lilas, fond de la gorge violet; plante rameuse à grand effet.

Cassini. — Long et bel épi de fleurs extra-grandes parfaitement groupées, très-beau rose flammé carminé, divisions inférieures élégamment striées carmin sur fond très-éclairé.

Merveille. — Très-beau rose cerise légèrement teinté violet, bordé et flammé carmin foncé, centre très-éclairé.

**Psyché.* — Très-grand et splendide épi rose tendre glacé-satiné, les divisions intérieures rose plus foncé flammé carmin vif, fond très-éclairé; perfection sans rivale.

**Aréthuse.* — Bel épi de fleurs parfaites, blanc très-tendre légèrement teinté de rose flammé et strié carmin clair.

**Murillo.* — Epi splendide, fleurs extra-grandes, beau rouge cerise à fond très-éclairé, toutes les divisions lignées blanc pur, très-grande macule blanc pur couvrant les divisions inférieures; perfection.

Triumphans. — Très-long et bel épi de fleurs bien rangées, cerise teinté groseille.

**Le Vésuve.* — Très-long et magnifique épi très-beau rouge feu des plus brillants, du plus grand et plus riche effet; plante tardive très-vigoureuse.

**De Mirbel.* — Long épi très-ample, très-grandes fleurs parfaites, très-ouvertes, beau rose légèrement teinté lilas ou violet, fond très-éclairé strié et flammé carmin foncé.

Albion.—Très-long et bel épi très-ample, fleurs extra-grandes, blanc finement et vaporeusement teinté lilas, et quelquefois flammé lilas carminé; plante extra-grande.

**Asmodée.* — Très-bel épi rouge cerise pourpre brillant, bordé et flammé rouge grenat, macule et très-larges rayures blanches plante très-remarquable.

**Le Tintoret.* — Très-long et bel épi de fleurs bien ouvertes, beau rose cerise, flammé carmin sur les bords, macule carmin sur fond teinté de jaune; plante très-vigoureuse.

Ondine. —Long épi de fleurs parfaitement rangées, blanc teinté de lilas, petite macule violet foncé légèrement flammée sur les bords de carmin lilas très-frais.

Sirène. — Rose tendre très-clair, légèrement orangé, très-largement flammé rouge sur les divisions inférieures, macule rouge sur fond jaune.

RAPPORTS.

Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture et de Pomologie, pendant l'année 1873;

Par M. Michelin, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Une année vient de s'écouler et je dois, en résumant pour ainsi dire les procès-verbaux des séances du Comité d'Arboriculture, mettre sous vos yeux un tableau des sujets qui y ont été sinon résolus au moins traités, et des travaux qui y ont été accomplis. Je vous les présenterai, comme je l'ai fait pour les années précédentes, par chapitres, pour mieux vous en faire suivre et apprécier les détails.

Arboriculture.

M. Grin, notre collègue de Chartres, infatigable dans ses études comme dans ses démonstrations, a continué à nous entretenir du mode de conduite des arbres fruitiers par le pincement des feuilles qu'il s'applique aujourd'hui à préconiser. On ne peut procéder que lentement à l'étude d'une méthode aussi absolue; une Commission est instituée, à l'effet de l'étudier; mais elle attend pour se prononcer qu'elle ait pu suivre les opérations que M. Grin pratique dans les différentes saisons de l'année; son Rapport n'a donc pu vous être soumis.

Il a été fait mention au sein du Comité d'un procédé qu'on dit faciliter sensiblement le développement des bourgeons de la Vigne. Il consiste à saupoudrer avec de la chaux ces bourgeons peu après leur éclosion. Cette opération bien simple n'a cependant pas été expérimentée; je me borne à la signaler à l'attention des personnes qui voudraient l'éprouver.

Sous les mêmes réserves et aux mêmes conditions, je viens vous signaler une précaution pour la destruction des limaces et animaux de même sorte également nuisibles, ennemis des végétaux. En étalant sur le sol, à la fin de chaque jour, des feuilles de Chou un peu fanées qu'on frotte avec de la graisse non salée, on y trouve le

lendemain les limaces qui s'y sont attachées et qu'on peut détruire facilement.

M. Chevalier, sans rien préjuger sur la question encore pendante du pincement des feuilles des arbres fruitiers considéré comme mode unique à employer pour les diriger, a fait, de cette opération, une application partielle, qui, il faut le dire, a eu un plein succès.

Cet habile arboriculteur, en pinçant sévèrement les feuilles d'une branche de l'Pêcher trop forte et qui, emportant toute la séve, en avait privé la branche opposée dont le développement avait été arrêté, est parvenu, comme on devait s'y attendre, à rétablir l'équilibre entre les deux bras de l'arbre.

On est toujours à la recherche du mode le meilleur et le plus économique pour placer des étiquettes dans les jardins.

Voici un moyen qui semble répondre au but que l'on se propose d'atteindre. On écrit avec une plume d'oie sur des étiquettes en zinc sur lesquelles on a préalablement passé du vinaigre et on emploie de l'encre ordinaire dans laquelle on a introduit deux petits morceaux de sulfate de cuivre gros comme des noisettes; un flacon de cette encre indélébile revient à 25 centimes.

L'opinion qu'on avancerait ou qu'on retarderait la maturité des fruits en les greffant sur des arbres dont les époques normales de maturité formeraient des contrastes bien tranchés, n'a pas eu d'écho dans le Comité; mais on y aurait plutôt admis que des combinaisons de greffes sur des sujets d'un caractère différent pourraient avoir de l'influence sur la qualité des fruits ; on croirait aussi volontiers que des fruits récoltés sur des arbres vigoureux se conservent plus longtemps.

MM. Jamin, père et fils, ont surtout appuyé ces observations.

Parmi les moyens indiqués pour détruire le Puceron lanigère, le pétrole, dont on a souvent parlé, est un de ceux qui paraissent le plus efficaces sans offrir de dangers pour les plantes; mais on recommande de réitérer l'application de ce liquide; car il est difficile d'atteindre, dans une même opération, tous les éléments de reproduction. On recommande aussi de n'imbiber que les parties des branches sur lesquelles le mal se révèle, attendu qu'en lavant la totalité sans ménagements, on s'exposerait inévitablement à perdre les arbres.

Ce moyen aussi efficace que possible et des plus économiques, ne procurera, comme tous les autres, qu'un remède appliqué au présent; car on espérerait vainement s'assurer pour l'avenir contre le retour d'un mal qui revient si capricieusement.

La taille des Groseilliers à fruits blancs pratiquée dans la circonscription de Sceaux a été l'objet de communications intéressantes de la part de M. Arnould et d'une note insérée à la page 220 du Journal de la Société.

De son côté, M. Cottin, en apportant une branche de Groseillier rouge, conduite par la méthode de Sannois et des environs, a voulu prouver au Comité que la taille en usage dans les localités où il réside donne des résultats meilleurs que celle qui est pratiquée à Sceaux.

L'avantage serait déterminé par la différence d'environ un tiers en plus de plus beaux produits sur le même terrain.

Il y a là un sujet d'études pour les personnes qui prendront de l'intérêt à cette question.

M. Chevalier, pour hâter la maturité d'une partie des Pêches qu'il doit récolter et l'avancer de huit ou dix jours, traite les arbres de la manière suivante :

Entre les fruits qui sont attachés à la partie haute des branches à fruit et ceux qui sont à la partie basse, notre collègue fait éclater ou mieux casse à moitié de l'épaisseur du bois la branche à fruit qui, conservant une plus grande quantité de séve vers la base, donnera les résultats suivants : les fruits placés au-dessus de l'entaille mûrissent, comme on l'annonce, une dizaine de jours avant ceux qui sont au-dessous ; l'élongation de la petite branche fruitière est arrêtée et par contre, a l'action de la végétation étant concentrée sur la partie inférieure, on est plus assuré d'obtenir une vigueur convenable dans le bourgeon destiné au remplacement. On voit une grande analogie entre cette opération et celle de l'incision annulaire de la Vigne ; en tout cas, l'intérêt commercial auquel se lie sa réussite lui donne de l'importance et demande à ce titre qu'elle soit signalée à l'attention des cultivateurs. M. Chevalier a montré des exemples de l'application faite et réussie sur des branches de Pêchers et de Poirier Citron des Carmes.

En présentant un Abricotier en pot, couvert de 15 fruits, de la

variété dite St.-Ambroise, M. Jamin Ferdinand a trouvé l'occasion, qu'il a utilisée, de faire ressortir l'avantage de la culture des arbres fruitiers d'après ce mode qui permet d'avoir des fruits après deux ans de culture, de faire produire promptement les variétés nouvelles, d'avoir une fructification garantie en plaçant les pots, au printemps en terre, sous des hangars ou abris analogues, en été en pleine terre, et enfin, en fournissant un aliment à cette fantaisie dont le goût se répand, savoir de poser sur la table le sujet garni des fruits qu'il a produits. Cette culture tend à se répandre et n'est pas sans être productive, trouvant un débouché en Angleterre où l'on demande des sujets greffés plutôt sur Amandier que, sur Prunier.

Si, comme je le pense, cette culture, comme rémunératrice, mérite l'attention, il est à propos de signaler aux personnes qui veulent s'y livrer, qu'elle doit se faire dans une terre assez riche; que l'Abricotier ainsi traité a besoin de mouillures assez fréquentes, et notamment, dans le courant de l'année, a besoin de deux ou trois arrosements avec des engrais liquides.

Par une observation qui s'applique aux Figuiers cultivés à Argenteuil, un Membre fort expert en cette matière a expliqué que, dans la culture des Figues rouge Dauphine, à côté du dernier fruit, il laisse un bourgeon d'appel, précaution qui n'est pas nécessaire à l'égard des Figues blanches.

Quant à moi, j'ai vu, à Marseille, un jardinier, M. Duclaux, préconiser l'incision annulaire pratiquée sur les branches des Figuiers et d'après laquelle, un rameau ayant été incisé au-dessous des fruits qu'il porte, lorsqu'ils avaient acquis le quart de leur développement, la maturité a été avancée d'au moins 15 jours et les fruits ont été sensiblement augmentés de volume. Enfin, par le fait même de l'incision, des bourgeons de remplacement se sont développés à la base. Je m'abstiens de parler de cette opération, en ce qui concerne la Vigne; les résultats en sont bien connus; c'est une question pour ainsi dire épuisée.

Pomologie.

Pour former le présent chapitre, je me suis borné à recueillir des notes éparses dans nos procès-verbaux de séances qui ont leur

source dans l'examen continuel de fruits qui est fait par le Comité.

Les fruits se présentent sous une infinité de formes et de qualités, selon les terrains, les climats, la culture.

Pour bien se fixer sur leur caractère et leur mérite et renseigner sûrement les personnes qui veulent les cultiver, on doit les observer dans toutes les occasions où on peut les juger ; nous cherchons donc constamment à nous instruire, en vue de répandre les connaissances que nous avons acquises. Il est bien entendu que nous ne présentons pas un jugement absolu ni définitif sur chaque espèce ou variété, mais seulement notre appréciation sur les spécimens qui nous sont parvenus.

La vieille Poire de Chaumontel n'est pas de celles qui doivent être laissées dans l'oubli et il n'est pas hors de propos de rappeler que ce fruit de haut goût est recherché pour l'exportation et fort bien accueilli en Angleterre ; qu'il se conserve bien et que les arbres sont susceptibles d'une grande fertilité et d'un développement considérable, si on les laisse pousser en plein vent et en toute liberté.

La Poire de Saint-Germain Vauquelin jouit d'une certaine notoriété, surtout dans la Seine-Inférieure ; elle a même acquis un peu de réputation ; néanmoins elle n'a jamais réussi auprès de notre Comité. M. Tarroux, l'un de ses Membres, a fait de ce fruit l'objet de quelques observations, et, à cet égard, il nous a fait la communication suivante.

Récoltant des fruits mauvais, sur des arbres en espalier au nord et au couchant, il a fait une plantation en contre-espalier, en plein vent, sur une ligne allant du nord au midi, et il a obtenu des fruits qui ont été par nous qualifiés *d'assez bons*.

Une excellente note a été donnée à la Poire Doyenné Flon, fruit tardif, dégustée à la date du 13 février 1873 ; elle se recommande donc par elle-même.

Une présentation de Poires Doyenné d'hiver du plus bel aspect, faite par M. Alexis Lepère, a donné lieu à des explications qui m'ont paru assez intéressantes pour mériter d'être reproduites.

Pour obtenir ces beaux spécimens si bien conservés, M. Lepère évite une cueillette simultanée qui ferait traiter la récolte des fruits comme celle d'une moisson. Il cueille chaque fruit

isolément, après s'être rendu compte particulièrement de son état.

Quant aux Doyennés d'hiver et aux variétés analogues de longue garde, il attend pour ainsi dire la veille des gelées pour les séparer des arbres.

M. Jamin, père, fort de sa longue expérience, fait observer qu'il faut encore distinguer dans la cueillette les arbres greffés sur Coignassier de ceux qui sont greffés sur franc et appliquer ces principes à toutes les espèces comme à toutes les variétés.

La Poire Bergamote Philippot, dégustée le 10 et le 24 avril, a présenté comme précédemment un fruit beau, mais qui n'a paru qu'assez bon ou médiocre.

Ne devrait-elle pas être classée parmi les fruits à cuire?

La Pomme de Grand-Bohnapfel, goûtée le 12 juin, a paru *assez bonne*; aussi je ne crains pas de vous la signaler comme destinée à une longue conservation.

Une Poire qui se mange le 24 mai, sans que cette date soit à son égard une exception, n'est pas sans une certaine valeur, lorsque, comme celle du Bési de mai de M. Jonghe, on peut la dire de seconde qualité ou, en d'autres termes, *assez bonne*. Je crois donc utile de vous rappeler ce gain, qui n'est plus une nouveauté, mais qui se maintient depuis plusieurs années au rang que les appréciations de mes collègues me permettent de lui assigner.

Le 24 juillet, M. Chevalier nous apportait des Pêches Early Rivers et Early Beatrix, deux semis de M. Rivers qui joignent la bonne qualité à la précocité.

M. Jamin Ferdinand a aussi recommandé ces variétés en disant que, si particulièrement la Pêche Early Rivers est au-dessous de la grosse Mignonne hâtive sous le rapport de la beauté et de la qualité, elle la devance de 15 jours environ; ce qui constitue un avantage commercial fort apprécié dans la culture.

Le Brugnon de Félignies a encore été signalé cette année par M. Lepère, fils, comme des plus précieux pour la culture, à cause de la beauté des fruits et de la grande fertilité de l'arbre : la maturité s'était accusée le 28 août dernier.

La Poire Beurré Goubault, qu'il ne faut pas confondre avec le Doyenné Goubault, bien moins précoce, a été dégustée le 14 août. Elle a procuré un fruit moyen, hâtif, de bonne qualité, poussant

en grand nombre, soit par trochets, soit au moins deux par deux.

Le 28 août dernier ont été apportées, à maturité parfaite, trois Poires de la saison, d'un beau volume et qui ont été jugées méritantes ; savoir : Madame Treyve, de l'Assomption et Monsallard : l'avant-dernière a été reconnue bonne comme toujours et la dernière excellente.

Au sujet de la Poire de l'Assomption, qui, à juste titre, se répand dans la culture, on a fait observer fort à propos que ces fruits demandent beaucoup d'attention, attendu qu'il faut les laisser à peine jaunir, si l'on veut les manger avec toutes leurs qualités.

M. Rivière, le 25 septembre, a mis sous les yeux de ses collègues sept belles Poires de la variété Lebrun, dont aucun produit n'avait été examiné par eux depuis l'apparition de ce nouveau fruit qui remonte à plusieurs années.

Ces Poires étaient grosses, allongées, vertes, telles enfin que les premiers types connus. La chair était fondante, juteuse, un peu masquée ; elle contient le sucre en proportion suffisante.

Il a été constaté que trois fruits ouverts n'avaient pas de pepins, ce qui répond en effet à une tendance particulière qui avait été signalée dès l'origine.

Les autres exemplaires n'ayant pas été ouverts, on n'a pas poussé plus avant l'investigation.

Des Poires de la variété Marie-Louise, provenant du Luxembourg et dégustées le 9 octobre, ont été trouvées *très-bonnes;* la Poire Devergnies, goûtée le même jour, a été qualifiée de *bonne*.

L'excellente Poire Olivier de Serres, qu'on a de la peine à obtenir grosse, a néanmoins fourni de beaux fruits à M. Ajalbert, qui a obtenu entre autres un exemplaire pesant 500 grammes.

Cet arboriculteur a fait remarquer que cette variété ne se tavelait à aucune exposition.

Les dégustations, à la fin de novembre, ont fait apprécier la qualité de cette même Poire Olivier de Serres et de la Poire Jules d'Airoles ; même observation a été faite pour les Poires Beurré gris d'hiver nouveau ou de Luçon, Van Mons Léon Leclerc.

Plus tôt, le 2 octobre, le Comité voyait pour la première fois la Poire Emile de la Jubardière qu'il a qualifiée de *très-bonne*, épithète attribuée, dans la même séance, à un exemplaire de la

Fondante des Bois, après quoi a été jugée comme *bonne* la Poire Beurré aurore ou Capiaumont.

M. Corriol, membre du Comité, à la satisfaction de ses collègues, a rapporté du Midi des Figues de trois variétés qui y sont répandues, Mouissonne, Col de Segnore, Bourjassotte ; elles ont été jugées sucrées et bonnes. On sait néanmoins combien il est difficile de faire voyager impunément les Figues du Midi jusqu'à Paris.

Les Pommes Jacquin, Reinette Clochard et Reinette de Madère, ayant atteint le mois de mars, ont été trouvées bonnes : je n'en dirai pas autant de la Poire tardive de Toulouse, qu'on tend à éloigner des cultures, au moins de celles qui ont pour objet les fruits de table. On avait été trompé par les apparences de ce fruit et surtout par des dégustations faites avec des échantillons provenant du pays d'origine.

M. Jamin Ferdinand a fait un essai qui lui a bien réussi et qui l'engage à recommencer de nouvelles expériences, celui de cultiver en France, à l'air libre, le Raisin de la variété Foster's Seedling, dont les grappes sont fort grosses et qu'en Angleterre on cultive beaucoup sous les verres.

Notre collègue a aussi cultivé avec le même succès en plein air, en espalier et à l'Est, le Raisin Golden Hamburg qui, chez nos voisins d'outre-mer, se cultive aussi dans les serres.

Enfin, M. Forest, par un apport de fruits à pepins récoltés dans la colonie d'Asnières, sur des arbres qui sont à la 4e pousse, a fait comprendre les bons résultats qu'on peut obtenir des arrosements faits avec les eaux des égouts de Paris.

M. Rousseau (Joseph), Membre de notre Société, qui habite Alexandrie (Egypte), nous a adressé à grands frais de ce lointain pays trois ceps de Vignes avec les grappes adhérentes. Les fruits sont arrivés en mauvais état et non susceptibles d'être jugés. Toutefois l'empressement de notre confrère à nous fournir un sujet d'étude qui a son grand intérêt, mérite notre reconnaissance qui a été exprimée par M. le docteur Pigeaux dans un Rapport qui a été inséré à la page 692 du Journal de 1873 de notre Société.

Je ne vous parle pas de ces lots brillants apportés en grand nombre, en vue du concours général permanent institué pour

tenir lieu, quant à présent, des Expositions de fruits qui, depuis plusieurs années, n'ont pas pris leur place dans nos exhibitions; ils seront l'objet d'un Rapport tout spécial qui fera ressortir à vos yeux le mérite de ces arboriculteurs dont les œuvres ont ajouté de l'attrait à vos séances, en vous prouvant que la culture des fruits se maintient à un niveau digne d'un des pays du monde les plus propres à les produire.

Le Rapport que M. Buchetet vous a présenté, le 8 mai 1873, vous fera bien augurer à l'avance de celui qu'il sera probablement chargé de vous fournir sur les années horticoles 1873-1874 (Journal de 1873, page 294).

Apports aux séances.

Le tableau des récompenses accordées pendant le cours de nos séances de l'année 1873 me donnera l'occasion de rappeler à vos souvenirs les noms des personnes qui les ont obtenues, et les travaux par lesquels elles ont su les mériter.

Primes de 1re classe.

M. Aubrée, de Châtenay, pour des fruits à pepins assortis.

Mme Claudon, pour un lot de Poires et Pommes récoltées dans le jardin de notre regretté collègue M. Chardon, dont elle a acquis la propriété.

M. Commeaux, de Beaune, pour des envois réitérés de boîtes de Raisins d'une fort belle venue et d'une excellente conservation.

Primes de 2e classe.

M. Lefebvre, jardinier à Passy, rue Belle-Fontaine, 44, beau lot de Poires en six variétés.

M. Cottard, d'Argenteuil, corbeille de Figues blanches, culture du pays.

M. Jupinet, d'Antony, Cerises tardives et Pêches.

M. Petitot, à Auxey-les-Meursault (Côte-d'Or), instituteur, beaux Raisins en boîtes.

M. Commeaux, à Beaune (Côte-d'Or), beaux Raisins Chasselas également en boîtes.

Primes de 3e classe.

M. Charollois, Cerises royales cultivées en espalier.

M. Tétard (Auguste), au Château-d'Oignon (Oise), Pêches de la variété Mignonne, culture en serre.

M. Moreau, jardinier à Villiers-le-Bel, Raisins Madeleine, culture forcée,

M. Charollois, apport de Cerises très-hâtives.

M. Paul Tuffin, jardinier à Athis-Mons (Seine-et-Oise), Raisins Chasselas blanc et rose, Muscat blanc et noir.

M. Kruger, un lot de Poires.

M. Beurdeley, Poires Passe-Crassanne fort belles.

Bien entendu, on ne jugera pas, cette année, de l'importance de apports faits à nos séances par le nombre des primes accordées par notre Société, puisque les lots les plus intéressants qui ont été exhibés avaient pour but le Concours général pour lequel des récompenses d'un autre ordre ne seront décernées qu'en 1874.

Fruits de semis.

Je ne puis m'étendre sur les fruits de semis examinés par le Comité pendant le cours de l'année 1873, l'exposé devant ultérieurement en être fait dans un Rapport particulier qui comprendra les deux années 1872 et 1873 et une partie de 1874; je me bornerai à constater les envois qui ont été faits, en indiquant les noms des expéditeurs et la nature des fruits adressés par eux.

M. Dumortier, Président de la Société d'Horticulture de Tournay, la Poire Beurré Dubuisson.

M. Jacquin, à Monplaisir-Lyon, la Poire Fétel.

M. Houdin (Modeste), à Châteaudun, la Poire Belle des Abrès.

M. Baltet, à Troyes, la Poire n° 1988.

M. Bossin, d'Hannencourt, plusieurs Prunes.

M. Bonnemain, à Étampes, une Prune.

M. Chevalier, une Pêche de Montreuil.

M. Alexis Lepère, fils, de Montreuil, une Pêche.

M. Gauthier, avenue de Suffren, à Paris, une Pêche.

M. Alfred Cottin, à Sannois, un Brugnon.

M. Fauquet, de Corbeil, une Poire et deux Pommes.

M. Sannier, pépiniériste à Rouen, 10 Poires diverses.

Enfin M. Balicq, de Bavay, une Poire.

COMMISSIONS ET RAPPORTS.

Huit Commissions ont été nommées pendant l'année 1873, et sur ce nombre, cinq ont fait déposer leurs Rapports ; les autres n'ont pu vous fournir les leurs, attendu qu'ils concernent des sujets qui demandent à être encore étudiés. Un Rapport arriéré, relatif à l'année précédente, a été lu en outre dans une de nos réunions.

RAPPORT SUR LES THERMOSIPHONS DE M. ZANI, AÎNÉ ;

M. CH. JOLY, Rapporteur.

MESSIEURS,

M. Zani, aîné, constructeur d'appareils de chauffage, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), a prié la Société de faire examiner quelques-uns des thermosiphons établis par lui dans diverses propriétés des environs.

MM. Teston, Chauvière, Izambert, Raveneau, Dormois, Lebœuf, Leclair et Ch. Joly ont été désignés pour former une Commission; mais les quatre derniers seulement de nos collègues ont pu assister à la réunion. J'ai l'honneur de résumer ici le résultat de leur examen.

Tout a été dit sur le thermosiphon ; qu'on me permette cependant de rappeler ici quelques principes. Le but de tout appareil est de chauffer économiquement, rapidement, régulièrement et longtemps un espace donné, et cela dans de bonnes conditions d'hygiène pour les plantes. Dans l'industrie manufacturière, comme en horticulture, l'économie joue le premier rôle; mais il y a dans le second cas des conditions particulières à remplir : il faut de la régularité, ce que le manufacturier obtient par le volant; il faut de la durée, on l'obtient par l'eau qui emmagasine la chaleur ; il faut de l'égalité de température en haut, en bas et sur tous les points de la serre ; il faut porter la chaleur au loin par des coudes, sous des bâches ou des passages ; le feu doit être allumé et entretenu par des hommes qui sont loin d'être, comme dans l'industrie, des chauffeurs de profession ; enfin, il faut que

la chaudière soit simple, d'un nettoyage facile, qu'elle offre une résistance suffisante sous un faible poids et un petit volume.

On comprend qu'à moins d'expériences comparatives spéciales, avec des combustibles déterminés à l'avance et des dispositions particulières, qui permettent d'asseoir un jugement à peu près impartial, toute Commission ne peut avoir qu'un but : examiner si la chaudière qu'on lui présente réunit certaines conditions de durée, de solidité, d'économie de combustible et d'installation.

Dans quelques circonstances, on emploie des chaudières de fonte qui, suivant la nature de la matière et la forme du foyer, sont très-économiques; mais pour les grands chauffages, on a adopté avec raison la tôle rivée, comme dans les usines, pour ce motif qu'elle est économique, solide et durable. Enfin, d'autres constructeurs préfèrent le cuivre, parce qu'il garde toujours sa valeur intrinsèque comme métal, parce qu'il se travaille facilement et se prête mieux à tous les contours qu'on a variés à l'infini pour utiliser la circulation des gaz brûlés. Tout dépend, ici comme ailleurs, du but qu'on se propose, de l'emplacement, de la dimension des appareils, etc.

En somme, pour les chaudières moyennes, on emploie deux dispositions qui ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. La première consiste à construire un foyer intérieur en forme de fer à cheval, puis à faire circuler les gaz brûlés autour de la chaudière, avant de les laisser passer dans la cheminée. Ce dispositif exige une enveloppe ou construction en briques qui, lorsqu'elle est faite à doubles parois, séparées par une couche d'air, emmagasine la chaleur et, à cause de ses dimensions, se place généralement en sous-sol. Beaucoup de constructeurs ont adopté ce système qui s'impose dans certaines circonstances, comme dans les jardins d'hiver ou les grandes serres.

La 2e disposition consiste à faire circuler la flamme dans des tubes ou des compartiments de diverses formes, brasés et placés dans l'intérieur même de la chaudière. On utilise ainsi assez bien les gaz brûlés, et en les laissant sortir de la serre par un long tuyau de fonte, comme ceux qui servent aux conduites d'eau, pour éviter trop de joints, on réunit alors à peu près toutes les conditions d'économie de combustible. De plus, la chaudière a son

entrée placée à l'extérieur, dans une baie, pour éviter les cendres et la fumée près des plantes ; mais le corps de l'appareil est à nu, sans enveloppe aucune, dans la serre elle-même et se trouve ainsi très-facile à inspecter, tout en offrant une addition considérable comme surface de transmission. Beaucoup de propriétaires préfèrent cette dernière disposition, parce qu'elle n'exige pas d'ouvriers maçons spéciaux et que l'appareil peut se poser partout, en le raccordant tout simplement par deux joints aux tuyaux de circulation.

Comme on le voit par les deux figures ci-jointes, les Thermosiphons de M. Zani appartiennent au genre que nous venons de décrire. Ils se placent dans la serre, sur un socle convenable E, fig. 1, qui sert de cendrier. Leur allumage a lieu à l'extérieur en D, et les gaz brûlés circulent à l'intérieur, dans la direction des flèches marquées sur la fig. 2, avant de s'échapper dans la cheminée G. La chaudière est en cuivre et reliée à une plaque mobile en fonte formant la façade antérieure H, par une armature I. Une autre plaque de fonte se place au fond du foyer pour le protéger contre les coups du tisonnier. Sur la fig. 1re, l'intérieur des compartiments C est vu à découvert pour en faire comprendre la disposition; mais l'entrée en est fermée par un tampon de nettoyage J, fig. 2, qui permet d'inspecter et de nettoyer en un instant tout l'appareil.

On voit par ce qui précède que les thermosiphons de M. Zani, lorsqu'ils sont construits avec soin, remplissent toutes les conditions que peuvent désirer les horticulteurs. Ils sont établis dans diverses dimensions, suivant les besoins, et la Commission en a examiné plusieurs qui fonctionnaient à l'entière satisfaction des propriétaires. Nous avons profité de notre présence à St-Germain pour visiter les appareils qui ont été placés au château du Val, dans la splendide propriété de Mme Fould, où les honneurs nous ont été faits avec une urbanité parfaite par l'excellent jardinier en chef, M. Sallier.

En somme, Messieurs, nous recommandons le thermosiphon de M. Zani comme l'un des meilleurs appareils qui soient aujourd'hui en usage pour le chauffage des serres. Aussi pensons-nous que cet habile constructeur a droit à des encouragements, et c'est

dans ce but que nous proposons l'insertion du présent Rapport dans le *Journal* de la Société.

Fig. 1.

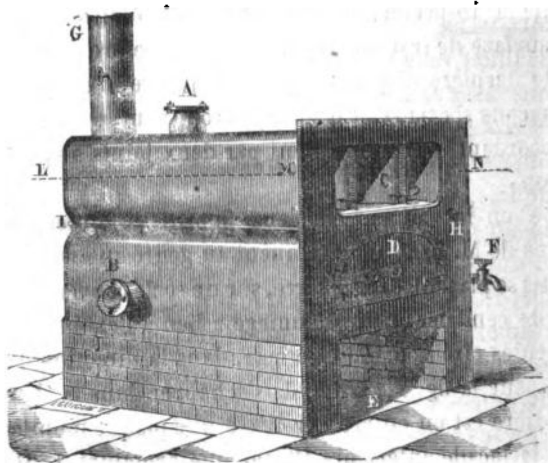
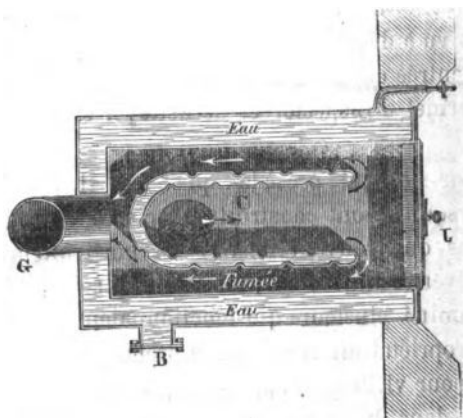


Fig. 2.



LÉGENDE.

A. Tuyau de sortie.
B. — de rentrée.
C. Coffre à compartiments pour utiliser la circulation de la flamme.
D. Foyer.
E. Cendrier.
F. Robinet de vidange.
G. Tuyau de fumée.
H. Façade en fonte reliée à la chaudière par l'armature I.

RAPPORT SUR UN ÉCHENILLOIR PRÉSENTÉ PAR M. SÉDILLON;

M. BUREL, Rapporteur.

MESSIEURS,

M. Sédillon vous a présenté un échenilloir de son invention, que vous avez renvoyé à l'examen du Comité de l'Industrie, qui l'a expérimenté.

Cet instrument n'est autre que l'ancien échenilloir, sorte de sécateur mis au bout d'un long manche et dont on fait mouvoir la lame au moyen d'une corde; l'invention de M. Sédillon consiste en une sorte de platine en forme de quart de cercle fixée sur le crochet du sécateur, puis en une autre de même forme appliquée sur la lame. Le fonctionnement de cette dernière pour couper la branche rapproche les deux platines qui, par ce rapprochement, forment pince et retiennent la branche une fois coupée; de cette manière vous recueillez les nids de chenilles sans les laisser tomber.

Le Sécateur-Echenilloir peut également servir à cueillir un fruit élevé, une grappe de raisin, etc., sans le secours d'une échelle; c'est une application assez heureuse à l'échenilloir du cueille-fleurs que tout le monde connaît.

Le Jury de votre dernière Exposition ayant récompensé l'inventeur de cet instrument, votre Comité ne peut, Messieurs, que remercier M. Sédillon de cette présentation en vous demandant l'insertion du présent Rapport au *Journal* de la Société.

RAPPORT SUR UN SYSTÈME DE COUVERTURE POUR SERRES ET CHÂSSIS IMAGINÉ PAR. M. FÉRET;

M. TESTON, Rapporteur.

MESSIEURS,

Sur la demande de M. André Féret, propriétaire à Fontenay-aux-Roses, une Commission désignée par les soins du Comité des Arts et Industries, s'est rendue, le 8 mars courant, chez ce propriétaire, notre collègue, afin d'examiner un système de couverture de serres et de châssis dont il est l'auteur.

La Commission était composée de MM. Dormois, Izambert, Jeandelle, Robine, Guenot et Teston, Rapporteur. M. Joly a bien voulu lui apporter le concours de ses connaissances justement appréciées.

La disposition adoptée par M. Féret consiste dans l'emploi de lames mobiles de paillassons pouvant se lever et pivoter instantanément et à volonté, de manière à donner aux plantes la somme de lumière et de chaleur qui leur est jugée nécessaire. Chaque lame de paillasson a la largeur du tiers d'une travée de la serre ou du châssis; liée par son bord supérieur à une baguette en bois (elle pourrait être en fer) portant 3 ou 4 pitons, elle s'adapte à la serre ou au châssis par des pitons correspondants, ce qui permet d'assembler les paillassons au moyen d'une tringle qui facilite la pose et le démontage rapide de tout l'appareil.

Tous les paillassons d'une travée verticale sont réunis au bord inférieur et par le milieu, par un tirage qui passe dans une poulie placée au-dessus de la serre ou du châssis et qui va s'attacher, soit à la galerie, soit à un montant spécialement disposé à cet effet.

Ceci exposé, on conçoit facilement que par la seule action du tirage, toutes les lames d'une même travée verticale se lèvent simultanément et peuvent être arrêtées à tel degré d'inclinaison qu'on se propose de leur assigner, en raison de la hauteur du soleil et de la quantité de lumière qui est jugée utile. Celle-ci peut pénétrer tout entière dans l'intérieur sans être gênée par aucun obstacle, de même qu'il est possible de n'en laisser filtrer que des parcelles graduées. Au contraire, en abandonnant le mouvement du tirage, toutes les lames se ferment ensemble et l'ombre remplace la clarté.

Ce mécanisme, très-simple, peu dispendieux, offre d'incontestables avantages sur le système actuellement en usage, car il donne la faculté de régler l'action de la chaleur et de la lumière suivant les besoins qui viennent à se produire. Son emploi présente en outre une notable économie de main-d'œuvre, puisque, au lieu d'agir sur de grands paillassons dont l'enroulement demande un temps assez long, il suffit d'un simple mouvement de la main pour déterminer l'effet qu'on veut obtenir.

Par ces diverses considérations, la Commission a été d'avis que

le système de paillassonnage présenté par M. Féret est susceptible de rendre des services à l'horticulture et qu'il y a lieu, par suite, d'en recommander l'application.

M. Féret a également imaginé pour les châssis de couche un procédé d'aération qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de signaler. C'est une branche tenant au châssis et se prolongeant à l'intérieur du coffre; elle est pourvue d'un ressort qui l'oblige à se prendre d'elle-même à une petite crémaillère clouée à l'intérieur. Pour augmenter ou diminuer l'ouverture, comme pour fermer entièrement le châssis, le dégagement se fait à la main avec un grand bénéfice de temps sur les méthodes ordinairement employées. Cette disposition évite en plus l'inconvénient qui résulte des installations faisant saillie à l'extérieur.

M. Féret est un chercheur infatigable autant que désintéressé, qui a déjà doté l'horticulture de plusieurs innovations heureuses. Les nouveaux procédés (le premier surtout) qu'il a soumis à l'expérimentation de la Commission, paraissent digne d'une attention sérieuse, et c'est à ce titre qu'on a l'honneur de proposer à la Société de lui voter des remerciements et d'ordonner l'insertion du présent Rapport dans un des plus prochains numéros de son Journal.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

NOTES DIVERSES EMPRUNTÉES A DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

1. *Manière de traiter les* Dracæna *ramifiés*. — Les *Dracæna* et *Cordyline* n'ont toute leur beauté, dans les jardins, que quand leur tige est simple. Ils perdent beaucoup de leur élégance quand ils viennent à se ramifier. Ainsi M. Jæger dit, dans le *Gartenflora*, que possédant un beau pied de *Dracæna* (*Cordyline*) *australis*, haut de près de 3 mètres, il le vit avec un vif regret se ramifier, après sa floraison, et donner quatre ramifications latérales. Tenant beaucoup à sa plante qui appartient à une variété remarquable par ses feuilles courtes, très-larges et rapprochées, il ne put se

résigner à la voir ainsi défigurée. L'été suivant, avant que les pousses qui s'étaient produites se fussent dégagées d'entre la masse des feuilles de la tige, il en coupa trois à leur base ; il couvrit ensuite la section avec du taffetas ciré jusqu'à ce que les plaies eussent séché, après quoi il enduisit ces surfaces avec de la cire à greffer. Le résultat de cette opération fut excellent; la plante n'en souffrit nullement et elle reprit bientôt toute l'apparence et la beauté d'un *Dracæna* à tige unique. Même les trois pousses ainsi coupées ayant été plantées malgré leur jeunesse par suite de laquelle le tissu en était encore mou et aqueux, l'une d'elles s'enracina très-bien.

2. *Disparition d'une plante à Tiflis.* — Au milieu de divers renseignements envoyés par lui de Tiflis à M. Regel et publiés dans le *Gartenflora*, M. Scharrer dit que le *Lilium Szovitsianum*, à la date de 35 ans, abondait autour de cette ville. Alors les montagnes étaient couvertes de broussailles à l'abri et au milieu desquelles croissaient des millions de pieds de ce magnifique Lis à fleurs jaunes. Aujourd'hui ces broussailles ont disparu ; la terre végétale dénudée a été entraînée en majeure partie par les eaux, et le Lis ne pouvant venir à découvert, sur la roche nue, a cessé de croître dans ces localités. Peut-être aussi les envois considérables qui en ont été faits, dans ces dernières années, ont-ils contribué sensiblement à sa disparition.

3. *Changement de couleur de quelques Cupressinées en hiver.* — M. James Mc. Nab a communiqué, sur ce sujet, à la Société botanique d'Edimbourg une série de faits observés par lui et dont le relevé semble de nature à devoir intéresser les lecteurs de ce *Journal*.

Une grande partie des espèces des genres *Thuia*, *Biota*, et *Cupressus*, quoiqu'elles soient parfaitement vertes pendant l'été, se colorent en brun plus ou moins rougeâtre pendant l'automne et l'hiver; elles reprennent leur verdure au printemps suivant. Quelques variétés, telles que le *Biota orientalis elegantissima* qui s'élève en colonne et le *Thuia aurea* en boule, sont d'ordinaire entièrement brunes en hiver ; elles deviennent vertes pendant le printemps, après quoi l'été leur donne une belle couleur dorée; ce ton doré disparaît en automne pour faire place à la verdure ori-

ginelle de l'espèce, et finalement l'hiver les brunit de nouveau. — Les Cupressinées de l'hémisphère occidental n'offrent pas ces différences à beaucoup près aussi prononcées que celles de l'hémisphère oriental ; cependant on y voit, dans quelques cas, une ligne légèrement brune ou d'un vert foncé. Le *Biota cristata*, qui est venu d'Amérique, il y a quelques années, présente, après un bel été, la coloration hivernale brune à un plus haut degré qu'aucune autre variété américaine. — Les mêmes remarques s'appliquent aux différentes Conifères de la Nouvelle-Zélande qu'on cultive sous verre, comme les *Dacrydium cupressinum* et *Franklinii*. Généralement ces deux espèces prennent un ton brun rougeâtre pendant l'hiver ; cependant l'année dernière, cette coloration a été incomparablement moins visible sur la première des deux qu'elle ne l'était les années précédentes; on n'a même constaté aucune différence appréciable, sous ce rapport, chez le *Dacrydium Franklinii*, soit en conservatoire, soit à l'air libre.

4. *Action de l'acide sulfureux sur les plantes.* — Le gaz acide sulfureux qui se produit chaque fois qu'on brûle du soufre à l'air, dont, pour en citer un exemple bien connu, on sent l'odeur suffocante chaque fois qu'on allume une allumette soufrée, l'acide sulfureux est dangereux non-seulement pour les animaux, mais encore pour les plantes. Afin de reconnaître la nature, l'intensité et les conditions de son action sur les végétaux, le docteur Julius Schröder a fait de nombreuses expériences dont on trouve l'exposé dans un mémoire qui a paru dans le cahier n° 6, pour 1873, du recueil intitulé : *Die landwirthschaftlichen Versuchs-Stationen*. Ce travail important est trop étendu pour qu'on puisse songer à en offrir ici une traduction même abrégée; mais on peut donner une idée succincte des principaux faits qu'a reconnus M. Schröder. — L'action du gaz acide sulfureux sur les feuilles détermine généralement sur ces organes l'apparition d'un dessin dans lequel un réseau clair, qui suit les nervures, se détache sur le fond général plus foncé. Cela tient à ce que le gaz sulfureux, diminuant fortement la transpiration, amène un arrêt de la circulation normale de la séve. Alors les parties du tissu de la feuille qui longent les nervures sont gorgées d'eau et deviennent d'un vert clair, translucides même, tandis que les parties plus éloignées ne

peuvent plus prendre d'eau et deviennent ainsi plus foncées. Ce dessin est donc dû à une inégale répartition de l'eau dans la feuille. — La lumière favorise l'influence nuisible de l'acide sulfureux, tandis que l'obscurité protége en partie les plantes contre ce gaz. — L'eau qui se trouve sur les feuilles aggrave l'action produite par cette substance nuisible; au contraire, la sécheresse en amoindrit les effets. La pratique apprend en effet que c'est surtout quand il y a une forte rosée, pendant la pluie ou immédiatement après que ce gaz agit avec le plus d'intensité. — L'acide sulfurique, lorsqu'il arrive en contact avec les organes foliacés, y produit des dégâts et détermine des phénomènes semblables à ceux qui résultent de l'action de l'acide sulfureux. — Quand des feuilles de plantes ont subi l'action de quantités équivalentes d'acide sulfurique et d'acide sulfureux, on trouve dans leur matière sèche une augmentation à peu près égale de la proportion de soufre contenu; néanmoins l'acide sulfureux se comporte comme un poison beaucoup plus énergique que l'acide sulfurique. Le premier est donc beaucoup plus à redouter que le dernier. — Si l'on veut se rendre compte de la résistance qu'un végétal ligneux peut opposer à l'influence prolongée de gaz nuisibles, on doit faire entrer en considération, 1° la délicatesse de ses feuilles, 2° l'aptitude qu'a ce végétal, après avoir souffert, de reproduire assez de feuilles pour pallier le mal antérieurement produit; par une conséquence naturelle, ceux de ces végétaux qui résistent le mieux à de pareilles atteintes sont ceux dont les feuilles sont les moins délicates et qui ont une plus grande faculté de reproduction végétative. — D'après les observations de M. Schröder, dans les localités sujettes aux émanations gazeuses, notamment dans les pays d'usines et de fabriques, les arbres qui réussissent le mieux sont l'Aune blanc (*Alnus incana*), le Plane (*Acer Pseudo-Platânus*), le Frêne, surtout l'Érable champêtre; ceux qu'on est moins en droit de recommander sont le Bouleau, le Hêtre, le Chêne; enfin le plus sensible et dès lors le moins avantageux est le Hêtre pourpre. Les Conifères sont toujours, dans ces circonstances, plus sensibles que les arbres feuillus, parce que leur faculté de reproduction de feuilles nouvelles est très-faible.

5. *Grotte fraîche pour les Fougères.* — Il existe dans le jardin botanique de Glasgow une petite grotte destinée à la culture des Fougères, qui se trouve creusée en terre à la profondeur de quelques pieds et qui est fermée, à sa partie supérieure, par des vitres colorées en vert. Les murs qui l'entourent sont en rocaille, entièrement couverts d'une végétation cryptogamique, qui y réussit parfaitement. Les vides entre les pierres ont été remplis de terre de bruyère tourbeuse; le tout est maintenu constamment humide, et, dans les temps froids, on empêche que la gelée n'y pénètre en couvrant la partie supérieure avec des paillassons. Dans cette situa tion, des pieds de *Todea superba* végètent avec une vigueur remarquable, quelques-unes de leurs frondes mesurant 0^m 60 de longueur avec nne largeur proportionnée. Le *Todea pellucida* s'y montre également vigoureux. Il y a quelque temps, le jardin reçut un pied de *Todea Wilkesiana* qui fut placé dans une serre tempérée à Fougères; mais jamais on n'en put obtenir là le moindre développement. A titre d'expérience, on l'a transporté, il y a quelques mois, dans la grotte dont il s'agit ici; depuis cette époque, il a déjà donné une fronde bien développée, et d'autres paraissent devoir suivre cette première production. Les *Hymenophyllum Tunbridgense*, *Wilsoni* et autres viennent dans cet endroit comme si la nature elle-même les y avait fait naitre et rampent sur les pierres comme ils pourraient le faire dans leur station originaire. L'un des objets les plus remarquables de cette fougeraie est le *Lycopodium clavatum*, qui s'offre là avec une végétation luxuriante et qui rampe tant sur les pierres que sur la terre qui en garnit les interstices. — L'un des avantages qu'offre cette grotte consiste en ce que, si les plantes sèchent, dans leur portion supérieure, pendant le jour, elles se mouillent pendant la nuit, grâce à une rosée qui résulte de la condensation de la vapeur, venue soit du sol humide, soit des plantes elles-mêmes. Au total, il y a là, pour la nature spéciale des plantes qu'on y cultive, des conditions excellentes qui amènent les résultats les plus satisfaisants.

6. *Culture forcée du Muguet de mai* (Convallaria maialis L.) en Hollande. — Dans le n° du 28 février dernier du journal anglais *The Garden*, M. Van der Meer décrit comme il suit la marche adoptée en Hollande pour la culture forcée de cette charmante

plante que l'odeur suave de sa fleur fait rechercher justement et dont, parmi nous, on se borne généralement à aller chercher la fleur dans les bois. — Pour en avoir de fortes touffes, on en arrache, pendant les mois de janvier et de février, des rhizomes qu'on réunit par bottes de dix ou douze. On plante ces bottes dans une terre franche douce, bien engraissée avec du fumier d'étable, en laissant entre les touffes une distance de 0m 30 environ. La planche dans laquelle se fait cette plantation doit être située à un endroit ombragé, et les plantes doivent y rester trois années, sans être dérangées en rien. C'est au bout de ce temps qu'elles forment de belles touffes bien préparées pour subir la culture forcée. On les relève alors de la pleine terre et on les plante dans des pots de grandeur proportionnée à leur force, en en couvrant les rhizomes de 3-5 cent. de terre. Après l'empotage on enfonce les pots dans une couche de fibres de coco, matière qui aujourd'hui est fréquemment employée en guise de tannée. En une quinzaine environ, la reprise est complète. On dispose alors ces pots sur les tablettes d'une serre chaude, ou bien dans une bâche de serre chaude garnie de fibres de coco dont la couche doit les recouvrir de plusieurs centimètres. On les laisse dans cette situation jusqu'à ce que les plantes se fassent jour au-dessus de la couche. On retire alors les pots et on les met, pour quelques jours, dans une serre à la fois chaude et ombragée ; après quoi on les transporte finalement dans une serre bien éclairée. M. Van der Meer dit que sa propre expérience lui a démontré les avantages considérables qu'offre cette méthode de culture.

7. *Le* Sibthorpia europæa *comme plante de fenêtre*. — Dans le le même journal, n° du 7 mars 1874, M. W. Falconer parle de cette petite plante indigène (fam. des Scrofulariacées) comme excellente à cultiver sur les fenêtres, où elle vient mieux que dans un jardin ou dans une orangerie. La culture en est aisée, dit-il, car elle ne se montre difficile ni pour le sol ni pour la situation, cependant elle paraît se plaire surtout dans une terre franche sableuse, mêlée de terreau de feuilles ou de terreau bien consommé; en outre, plus elle a d'air et de jour, mieux elle végète. A la fin du printemps et en été, il lui faut beaucoup d'eau ; mais, pendant l'hiver, elle doit être tenue un peu à sec. Lorsqu'elle se

remet en végétation, on la rempote : pour cela on fait tomber la vieille terre et on met la plante dans de nouvelle terre et dans un pot de la même grandeur que celui qui la contenait précédemment. Si toutefois un pied se trouve trop fort pour être maintenu dans le même pot, on le divise en deux ou trois portions qu'on plante isolément. Au rempotage, on raccourcit les vieilles tiges pour déterminer la formation de nouvelles pousses. Cette plante est facile à multiplier de boutures, par division des pieds et par semis. Il est bon de la disposer le plus qu'on peut en suspension . retombant alors de tous les côtés, elle produit un charmant effet. Il existe une variété panachée de taches blanches, dont le port est plus touffu et plus nain que celui du type à feuilles toutes vertes.

8. *Pêchers ornementaux.* — On possède aujourd'hui différentes sortes de Pêchers qui méritent une place dans les plantations de végétaux ligneux d'ornement. Le Pêcher pyramidal a un port que ressemble tout à fait à celui du Peuplier d'Italie, grâce à ses branches dressées à ce point que, sans ses feuilles, on ne le prendrait pas pour un Pêcher. Le Pêcher à feuilles pourpres n'a guère été qu'un sujet de désappointement ; sans doute ses feuilles sont colorées en rouge-pourpre au printemps, mais elles perdent cette couleur en grandissant, et l'arbre finit par être aussi complétement vert que tout autre. Les Pêchers nains dits australiens sont issus, dit-on, du Peen-to ou Pêcher à fruit plat de la Chine. On en espère beaucoup. On dit qu'ils donnent des fleurs doubles écarlates et des fruits bons à manger. Les nœuds en sont si rapprochés que le feuillage est très-ramassé. On en a déjà trouvé, dans un semis, une variété à feuilles laciniées.

9. *Jardin botanique de Saint-Pétersbourg.* — Un article étendu sur le Jardin botanique de Saint-Pétersbourg publié dans le *Gartenflora* par M. Regel, qui en est le directeur scientifique, fait connaître les richesses de tout genre, rentrant dans le domaine de la botanique et de la culture, qui sont réunies dans ce grand établissement. Nous en extrairons le passage relatif au nombre des espèces végétales qui y ont été successivement et qui y sont maintenant cultivées. On verra par ce relevé combien a été considérable et rapide l'accroissement qu'il a pris depuis 50 années. —

En 1823, le nombre des espèces cultivées dans ce jardin n'était que de 1 500; en 1824 et par conséquent en un an, il s'était élevé à 5 682; il était arrivé à 12 000 en 1830. A partir de ce moment et pendant 20 années, cette collection de plantes vivantes resta presque entièrement stationnaire, puisqu'en 1850 le relevé général donnait 12061 espèces, c'est-à-dire 61 seulement de plus qu'en 1830. A partir de 1850, le Jardin a pris de nouveau une marche rapidement ascendante, et, en 1863, on n'y trouvait pas moins de 16 500 espèces cultivées. Enfin, en 1871, le nombre total en avait été élevé au chiffre énorme de 21 320. Il est à peu près certain qu'aucun autre grand jardin botanique n'atteint aujourd'hui ce nombre. Quelques chiffres de détail achèveront de donner une idée de la richesse sans égale de cette immense collection de végétaux vivants : on cultive en effet dans le Jardin botanique de Saint-Pétersbourg : 827 espèces de Fougères, 1 088 espèces d'Orchidées, 214 espèces de Broméliacées, 350 espèces d'Aroïdées, 270 espèces de Palmiers, 415 espèces de Conifères, 787 espèces de Cactées, etc. Les végétaux ligneux de pleine terre y sont au nombre de 1128 espèces; les herbes vivaces rustiques s'élèvent à 2763 espèces; enfin les plantes économiques et utiles de pleine terre s'y trouvent au nombre de 1164 sortes. — Le jardin des Plantes de Saint-Pétersbourg réunit tous les genres de collections qui peuvent permettre d'étudier à fond l'ensemble du règne végétal : Outre les plantes vivantes, on y trouve un herbier formé de 5 507 gros paquets qui peuvent contenir, d'après le calcul de M. Regel, un total de 165 000 espèces. Un musée botanique comprend : 1° en fruits et graines classés (espèces et variétés) 25 500 numéros; en échantillons de bois, 59 047 numéros; en végétaux fossiles, 1 906 échantillons; en produits utiles tirés du règne végétal, 1 530 objets. Enfin une très-riche bibliothèque botanique vient fournir un précieux secours pour l'étude de tous ces matériaux si nombreux et si variés. Au moment où ont été faits les relevés précédents, en 1871, elle ne renfermait pas moins de 7 947 ouvrages formant 15552 volumes.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans des publications étrangères.

Botanical Magazine.

Pentstemon Palmeri A. Gray. — *Bot. Mag.*, nov. 1873, pl. 6064. — Pentstemon de Palmer. — Californie. — (Scrofulariacées).

Il a été déjà question de cette magnifique plante vivace rustique (*Journ.*, 2ᵉ sér., VII, 1873, p. 719), dont la grande inflorescence paniculée produit beaucoup d'effet par ses belles fleurs ventrues, pâles en dehors, à lèvre inférieure rose et à lèvre supérieure pourpre intense.

Saxifraga Kotschyi Boiss. — *Bot. Mag.*, nov. 1873, pl. 6065. — Saxifrage de Kotschy. — Montagnes de l'Asie Mineure. — (Saxifragacées.)

Cette petite espèce alpine, fort jolie dans son pays natal et aux lieux où elle croît naturellement est des plus difficiles à cultiver dans les jardins où elle perd la plus grande partie de sa beauté. Elle n'a donc guère d'intérêt horticole.

Celsia betonicæfolia Desf. — *Bot. Mag.*, nov. 1873, pl. 6066. — Celsie à feuilles de Bétoine. — Algérie et Maroc. — (Scrofulariacées).

Plante bisannuelle, élégante par sa longue grappe terminale de fleurs jaunes à étamines roses, qui avait été d'abord trouvée par Desfontaines dans les champs, en Algérie, puis par Salzmann à Tanger, et qui a été récemment retrouvée par M. D. Hocker, au sommet du pic de l'île de Saint-Iago, l'une des îles du Cap-Vert. Elle a fleuri dans le jardin botanique de Hull venue de graines qui avaient été rapportées du Maroc par M. Maw. Elle atteint jusqu'à 1ᵐ. de hauteur, et son inflorescence arrive jusqu'à 0ᵐ 50 de longueur.

Aristolochia (Siphisia) tricaudata Lem. — *Bot. Mag.*, nov. 1873, pl 6067. — Aristoloche à trois queues. — Mexique oriental. — (Aristolochiacées).

Plante de serre extrêmement curieuse par ses fleurs solitaires aux nœuds dont le périanthe coloré à sa face interne en pourpre-marron foncé forme, après un tube recourbé, une large dilatation en sac arrondi, qui, à son bord, se prolonge en limbe unilatéral,

partagé en trois queues longues d'environ 0m 12. C'est une plante arborescente, à rameaux sarmenteux, noueux ; à grandes feuilles ovales-lancéolées. Elle a été découverte par Ghiesbreght. (Voyez le *Journ.*, 2e sér., II, 1868, p. 295).

GARTENFLORA.

Begonia scandens Sw. — *Gartenf.*, mai 1873, pl. 758. — Bégonia grimpant. — Brésil. — (Bégoniacées).

M. Max Kolb, jardinier-chef du jardin botanique de Munich appelle l'attention, dans un article inséré au *Gartenflora*, sur cette espèce connue depuis longtemps qui, après avoir été assez répandue dans les jardins, a été complétement délaissée et ne se trouve plus guère aujourd'hui dans aucun. Cependant M. Kolb a été émerveillé en voyant, dans une serre du jardin de Schœnbrunn, près de Vienne, un mur de fond couvert d'un rideau de cette plante, dont le feuillage d'un vert lustré produisait le plus gracieux effet et qui, attachée fortement, dans toute sa hauteur, par ses racines-crampons, pouvait rivaliser, sous tous les rapports, avec les plus recommandables des végétaux qu'on emploie dans les mêmes conditions. Il fait observer que cette espèce de Bégonia n'est jamais attaquée par les insectes qui sont la peste des serres, ce qui constitue pour elle un nouveau mérite. M. Kolb la cultive dans de tout petits pots remplis de terreau de feuilles auquel il mêle 1/5 de terre franche.

Libertia cærulescens Kunth et Bouché. — *Gartenf.*, mai 1873, pl. 759. — Libertie à fleur bleuâtre. — Chili et Pérou, sur les montagnes — (Iridées).

Cette Iridée d'orangerie se recommande comme plante décorative par ses fleurs de couleur bleue claire, en grappes serrées. Ses feuilles ensiformes sont distiques, roides, glabres ; à ses fleurs qui sont assez petites, presque sessiles, succède une capsule longuement pédonculée, oblongue.

Korolkowia Sewerzowi Regel. — *Gartenf.*, juin 1873, pl. 760. — Korolkowie de Sewerzow. — Turkestan. — (Liliacées).

Plante bulbeuse découverte dans les montagnes du Turkestan par M. Sewerzow, à qui elle est dédiée. Dans son énumération des plantes de la Songarie et du Turkestan, M. Regel l'avait indiquée

sous le nom de *Fritillaria Sewerzowi;* aujourd'hui il pense devoir en faire le type du genre nouveau *Korolkowia*, intermédiaire entre les *Fritillaria* et *Rhinopetalum*, qui se distingue de l'un et l'autre par son périanthe en entonnoir-campanulé, et plus particulièrement du premier par son stigmate indivis, tronqué, du dernier par les pièces de son périanthe presque égales entre elles, dont la supérieure est un peu plus carénée (non creusée en sac) au côté externe de son onglet. L'espèce type de ce genre est toute glabre, d'un vert glauque. Son oignon est plutôt un tubercule qui n'offre qu'au sommet des écailles entourant la base de la tige, et qui produit à sa base des sortes de petits caïeux grêles, surmontés de folioles filiformes, singulièrement disposées. Sa tige haute au plus de 0m 50, est nue inférieurement et porte, à partir de son milieu, des feuilles ovales-lancéolées, demi-embrassantes, qui se prolongent inférieurement en ailes. Les fleurs, en grappe terminale lâche, sortent chacune de l'aisselle d'une grande bractée lancéolée, qui les dépasse fortement; elles se sont montrées, en mars dans l'orangerie, en mai à l'air libre; la couleur en est jaune-verdâtre, lavée à l'extérieur de vert-pourpre sur le tube. Au total, c'est une plante plutôt curieuse que brillante.

Hibbertia perfoliata Hugel **flore pleno.** — *Gartenf.*, juillet 1873, pl. 764. — Hibbertie perfoliée, var. à fleurs pleines. — (Dilléniacées).

M. Regel dit avoir reçu cette variété d'Angleterre, sans la moindre indication sur son origine. Elle forme un joli arbuste haut seulement de 0m 30—0m 60, qui fleurit depuis le mois de mai jusqu'à celui de juillet. Elle exige l'orangerie en hiver. Elle vient facilement dans un mélange de 2/3 de terre de bruyère avec 1/3 de terre de gazon et un peu de sable. On la multiplie sans peine de boutures. Ses fleurs axillaires, longuement pédonculées, sont jaune d'or et bien doubles. La plante les produit assez abondamment.

Iris Korolkowi Regel. — *Gartenf.*, août 1873, pl. 766. — Iris de Korolkow. — Turkestan. — (Iridées).

Belle espèce découverte par M. Korolkow et introduite par lui dans le Jardin botanique de Saint-Péterbourg. Cultivée en pot dans une serre froide, elle y a fleuri à la fin du mois d'avril. Elle appartient à la section des *Iris* barbus ou *Pogoniris*. Sa tige feuillée dans le bas, nue supérieurement, ne dépasse pas 0m 40;

elle est un peu glauque, ainsi que les feuilles; celles-ci sont presque droites, assez étroites (5 à 12 mill.), faiblement obtuses au sommet, un peu plus courtes que la tige. Le nombre des fleurs sur chaque pied n'est pas bien connu; les individus cultivés à Saint-Pétersbourg n'en ont donné que deux chacun; mais M. Regel présume que, dans son pays natal, la plante doit en porter plusieurs. Ces fleurs sont grandes, leur largeur étant de 0m 12 ou même un peu plus; leur coloration est remarquable et consiste en un fond blanc sale sur lequel se dessinent en grand nombre des lignes pourpre-noir reliées entre elles en réseau, coloration qui rappelle celle de l'*Iris iberica*. Les sépales ne sont barbus que sur leur ligne médiane. M. Regel ayant vu cet Iris passer l'hiver en pleine terre et sans abri, à Saint-Pétersbourg, sans souffrir du froid, on ne peut avoir de doutes sur la rusticité de cette belle espèce dans l'Europe moyenne.

Pêches d'Orient Scharali et Tarali. — *Gartenf.*, août 1873, pl. 768.)

Les détails et les figures publiés sur ces deux Pêchers par le *Gartenflora* ont été communiqués à ce journal par M. Scharrer, de Tiflis. Ces deux arbres proviennent du cercle d'Eriwan, c'est-à-dire de la Haute-Arménie et de la Perse. Quant à leur port et à leur végétation, ce sont tout à fait des Pêchers. Leurs feuilles sont parfaitement vertes, non ondulées, très-faiblement dentées à leur bord. Le fruit du Scharali a toute la forme d'une amande même allongée; sur la figure il a 78 millim. de long sur 30 dans sa plus grande épaisseur; le pédoncule s'y enfonce quelque peu. Quant à sa peau, elle est duvetée et colorée en vert-jaunâtre. Le fruit du Tarali est arrondi, mais aplati à sa base et terminé par un fort mamelon. La figure donnée par le *Gartenflora* le représente haut et épais de 0m 65 millim. L'attache du pédoncule est enfoncée. L'épiderme est duveté, jaune, passant au rouge-pourpre vers l'attache, verruqueux. La chair se détache du noyau autour duquel elle est rouge-pourpre, tandis que partout ailleurs elle est jaune. Le goût en est fin, sucré, avec un parfum de cannelle. Le noyau est relativement petit, faiblement sillonné; il se prolonge au sommet en une longue pointe. C'est, dit M. Scharrer, un fruit de première qualité, qui mérite d'être cultivé partout.

Paris.— Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Mars 1874

(2e série, tome VIII.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ETRANGER.

ANVERS	15-18 août 1874.
BRUXELLES (Soc. de Flore)	5-7 avril 1874.
FLORENCE (Expos. internat.)	11-25 mai 1874.
GAND	5-6 avril et 28-30 juin 1874.
MAESTRICT (Expos. internat.)	12-14 mai 1874.
MAYENCE	5 avril 1874.

FRANCE.

CAEN	20-23 août 1874.
CETTE	20-25 mai 1874.
CHARTRES	13-18 mai 1874.
EPERNAY	27-30 août 1874.
LILLE	13-22 juin 1874.
NANTES Expos. générale	9-10 mai 1874.
NIORT	1-8 juin 1874.
PARIS (Soc. centr. d'Hortic. de Fr.)	29 mai au 2 juin 1874.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	7-10 juin 1874.
VERSAILLES	24-26 mai 1874.

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siège de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La Bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

PARIS. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX (1).

SÉANCE DU 9 AVRIL 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart**, Président de la Société.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Duchartre communique de nouveaux renseignements relatifs à la prochaine Exposition horticole internationale de Florence, qui lui sont parvenus soit par le Bulletin circulaire n° 2 publié par le Comité exécutif de cette Exposition, soit par des lettres directes. Ces renseignements portent principalement sur les facilités que les Compagnies de Chemins de fer accordent aux personnes qui prendront part à cette Exposition. Ainsi, en France, les Compagnies des Chemins de fer du Nord, de l'Est, d'Orléans, de Paris-Lyon-Méditerranée et du Midi accordent une réduction de 50 pour 100, aller et retour, sur le tarif du transport des plantes et objets divers destinés à l'Exposition. La Compagnie Fraissinet, celle des Messageries maritimes et la Compagnie générale transatlantique réduisent également, sur leurs bateaux à vapeur, à 50 pour 100 du tarif le prix du transport des plantes et objets divers, et de plus celui du billet des passagers est réduit de 50 p. 100 par la première, de 30 pour 100 par les deux autres. Tous les Chemins de fer belges transporteront les plantes et objets avec une réduction de 50 p. 100 sur le tarif. Ceux des Pays-Bas accordent cette réduction pour les plantes ou objets et pour les personnes; il en est de même pour les Chemins de fer italiens. D'un autre côté, les demandes d'exposants ayant été beaucoup moins nombreuses jusqu'à ce jour de la part de la France que de celle de plusieurs autres États de l'Europe, peut-être en raison des difficultés qu'on disait être opposées par la douane

(1) *N. B.* Le deuxième jeudi du mois de mai ayant coïncidé avec la fête de l'Ascension, la première séance de ce mois n'a pu avoir lieu ; par suite, le procès-verbal de la séance du 23 avril n'a pu être soumis à l'approbation de la Société au moment où s'imprime le cahier d'avril. Ce procès-verbal ne pourra donc paraître que dans le prochain cahier.

italienne à l'entrée des végétaux vivants, difficultés qui ne portent en réalité que sur les Vignes et les arbres fruitiers, le délai jusqu'auquel les demandes d'exposer peuvent être présentées vient d'être prolongé de dix jours. Enfin tous les efforts possibles sont faits pour que l'Exposition d'Horticulture et le Congrès botanique de Florence soient aussi brillants que possible, et que les personnes qui se rendront à l'une ou à l'autre reçoivent le meilleur accueil et puissent obtenir le plus libre accès dans tous les monuments ainsi que dans les institutions et établissements de toute nature que possède cette ville célèbre. En terminant, M. Duchartre engage vivement les horticulteurs français à ne pas rester en arrière de ceux des autres États de l'Europe et à faire tous leurs efforts pour que l'Horticulture française soit dignement représentée à Florence, au mois de mai prochain.

Une conversation a lieu relativement aux envois de plantes qui ont été faits, dans ces derniers temps, à destination de l'Italie.

M. Aubrée rappelle que dernièrement M. Croux a expédié des arbres fruitiers et même des Vignes, et que son envoi a été admis à l'entrée parce qu'il y avait joint une attestation constatant que ces végétaux vivants provenaient des environs de Paris où il n'existe pas de *Phylloxera*.

M. Rivière fait observer que l'envoi de M. Croux était destiné non à l'Italie mais à la Suisse et que c'est lui-même qui a délivré le certificat d'origine.

M. Lévêque fils dit que, même pour des envois de Rosiers expédiés en Amérique, il faut, en ce moment, joindre aux objets un certificat d'origine.

A la suite du procès-verbal, M. Forest ajoute un détail important à ceux qui ont été donnés par M. Lhérault (L.), à la dernière séance, au sujet des soins que les cultivateurs d'Argenteuil prennent relativement à leurs Figuiers : c'est qu'il suppriment toutes les Figues non mûres, au moment où ils enterrent ces arbres pour l'hiver ; sans cela, ces fruits verts, qu'ils appellent regains, pourrissant bientôt dans le sol, pourraient nuire par cela même aux branches qui les portent.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quatre nouveaux Membres titulaires qui ont été pré-

sentés dans la dernière séance, et contre qui aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Verneuil, jardinier au château de Polangis, près Joinville-le-Pont, un lot de légumes variés, comprenant des *Haricots* verts de la variété à feuilles crépues, une botte de *Carottes* grelot, une *Romaine* de seconde saison, une *Laitue* de la Passion, de la *Chicorée* et de la *Scarole*, des *Cornichons* verts, enfin un panier de *Fraises* Marguerite Lebreton et Quatre-Saisons.

M. le Président du Comité de Culture potagère fait ressortir la beauté peu commune de tous ces produits potagers, et, au nom de ce Comité, il demande que M. Verneuil reçoive, pour cette remarquable présentation, une prime de 2e classe que la Société accorde par un vote spécial.

2° Par M. Gougibus, jardinier-chef sur le domaine de Maury, près Limoges, une corbeille de *Fraises* Docteur Morère. — Ces fruits sont très-beaux, est-il dit au nom du Comité spécial qui propose d'accorder à M. Gougibus une prime de 3e classe, proposition qui est adoptée par la Compagnie. — Seulement ce Comité est resté quelque peu dans le doute quant à l'identité de ces Fraises; mais M. Berger, l'obtenteur du Fraisier Docteur Morère, étant présent à la séance, vient examiner attentivement les Fraises envoyées par M. Gougibus, après quoi il déclare qu'elles appartiennent bien à la variété dont on leur a donné le nom. — La proposition faite en faveur de M. Gougibus est mise aux voix et adoptée.

M. Jamin (Ferd.) fait observer que les fruits du Fraisier Docteur Morère sont généralement réguliers; mais qu'ils deviennent fréquemment irréguliers, quand ils sont très-gros.

3° Par M. Joly (Jules), jardinier chez M. Lemoine, à Limeil-Brévanne (Seine-et-Oise), plusieurs pieds de *Pissenlit* amélioré et blanchi. — Dans une note dont il accompagne ces objets, M. Joly décrit la marche au moyen de laquelle il obtient ce remarquable produit, dont la beauté lui fait attribuer par la Société une prime de 3e classe, sur la proposition du Comité compétent.

La graine de ce Pissenlit est semée, au mois de mars, dans une terre préalablement bien préparée et fumée ; après le semis, on

terreaute et on plombe le sol en marchant par dessus; on couvre ensuite d'un léger paillis. Dès que les jeunes plantes montrent leur quatrième feuille, on les coupe rez-terre et, huit jours plus tard, on les repique en place. Les feuilles ayant bientôt repoussé, on les coupe et on recommence tous les 10 ou 15 jours, en continuant jusqu'à la fin du mois d'octobre. Au mois de janvier suivant, on pratique un binage et on couvre ensuite la planche de terreau. En février, on pose sur chaque plante un pot de 0m 20 à 0m 25. Une cinquantaine de ces pots suffisent pour 400 à 500 pieds de Pissenlit, attendu qu'à mesure qu'on coupe un de ceux-ci pour la consommation, on peut transporter le pot qui le couvrait sur un autre. M. Joly (Jules) affirme qu'en procédant ainsi, on obtient des pieds de Pissenlit qui pèsent de 350 à 450 grammes chacun.

4° Par M. Girardin, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une petite botte d'*Asperges* venues en pleine terre sur des pieds qui ont trois années de plantation. — Le Comité de Culture potagère demande que M. Girardin reçoive une prime de 3e classe, et sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

5° Par M. Lhérault (L.), une botte d'*Asperges*. M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que ces Asperges sont d'une rare beauté et que ce n'est pas là un produit en quelque sorte accidentel, attendu que quatre autres bottes tout aussi belles ont été apportées en même temps que celle-ci dans la salle où le Comité tient ses séances. Seulement ces magnifiques produits n'ont pu être examinés par le Comité, à cause de leur arrivée très-tardive, et dès lors ils n'ont pu motiver une proposition de récompense.

6° Par M. Moreau (Louis-François), à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise), une branche de *Vigne* Madeleine noire portant onze grappes mûres. Ce remarquable résultat a été obtenu dans une serre à Pêchers. — Le Comité d'Arboriculture déclare que ce sont là les produits d'une culture bien dirigée, et il demande que M. Moreau reçoive, pour cette présentation, une prime de 3e classe, en ajoutant qu'il aurait demandé une récompense plus élevée si la variété choisie par cet horticulteur n'était assez médiocre pour qu'il importe de ne point paraître en encourager la culture. — La

prime demandée pour M. Moreau est accordée par la Compagnie.

7° Par M. Guétrel, jardinier chez M. le marquis de Turenne, à Paris, une corbeille de *Pommes* et *Poires* non étiquetées. Ces fruits, dit M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture, ont un bel aspect ; mais, lorsqu'on les a examinés un à un, on a reconnu que presque tous appartiennent à des variétés qui se conservent bien et qui sont ou seulement bonnes à cuire, ou au plus de qualité médiocre. Il s'y trouve cependant du Doyenné d'hiver, mais il est de petit volume ; quant aux Pommes, elles sont toutes fort ordinaires.

8° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine, 6 *Poires* Belle-Angevine, « assez beaux fruits », porte la déclaration du Comité compétent. Ce lot se rattache au concours permanent pour les fruits.

9° Par M. Beurdeley, propriétaire, à Paris, un bouquet de fleurs d'*Auricules* de semis. — M. le Vice-Président du Comité de Floriculture propose d'accorder une prime de 3e classe, pour cette présentation, à titre surtout d'encouragement pour les personnes en trop petit nombre qui font encore des semis d'Auricules, cette charmante plante étant beaucoup trop délaissée. Il ajoute que le bouquet présenté par M. Beurdeley ne comprend que de Auricules françaises, et que cette catégorie ne mérite pas la préférence sur les autres.

10° Par M. Lévêque, horticulteur à Ivry-sur-Seine, trois pieds fleuris d'un *Rosier* qu'il a obtenu de semis et qu'il nomme *Mme Louis Lévêque*. — La déclaration du Comité de Floricultur est que cette Rose est fort belle, a un très-beau coloris, et qu'il y a lieu d'accorder, pour ce gain remarquable, à M. Lévêque, une prime de 1re classe. — Cette proposition du Comité compétent est mise aux voix et adoptée.

11° Par M. A Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un fort beau pied fleuri d'un *Eriocaulon* indéterminé, caulescent, et dont l'inflorescence est une grande ombelle de petits capitules. C'est une belle et forte plante au sujet de laquelle M. A. Rivière donne les détails suivants :

Il a reçu les graines de cette plante, en 1869, de Sainte-Catherine, au Brésil, où elle croît naturellement dans les endroits

découverts, parmi les herbes. Il doit l'envoi de ces graines à M. Gauthier, Français établi à Ste-Catherine, qui, chaque année, lui envoyait, dans des lettres, des graines de différents végétaux, surtout de Broméliacées. Il a semé les graines de cet *Eriocaulon* dans de petits godets remplis aux 3/4 de tessons au-dessus desquels était placé du sphagnum. Ces godets ont été posés sur une soucoupe où il y avait toujours de l'eau. La germination s'est bien faite, et les pieds qui en sont venus ont formé bientôt une rosette de petites feuilles semblables à celle de certaines Luzules. M. Rivière élevait une vingtaine de ces jeunes pieds. En 1870, pendant le siége de Paris par les Allemands, manquant de combustible, il s'est vu forcé de réunir ses plantes les plus précieuses dans la serre à Orchidées, en abandonnant tout le reste. Mais, le 5 janvier, un obus allemand est tombé sur cette serre et, bien qu'il se soit enfoncé dans le sol de la serre sans éclater, le vent produit par son passage a bouleversé et dispersé toutes les plantes sur une large bande à droite et à gauche de la ligne qu'il parcourait. Le lendemain, en cherchant à ramasser et à sauver toutes les plantes qui n'avaient point péri, on a retrouvé deux jeunes *Eriocaulon* qui, depuis ce moment, ont été constamment tenus en plein sphagnum, dans une serre tempérée. L'une de ces deux plantes commençant de monter à fleurs, l'hiver dernier, on l'a transportée dans une serre chaude où sa floraison a eu lieu parfaitement, comme on le voit, mais où ses feuilles ont un peu souffert. M. Rivière fait observer que la culture de cette plante offre de grandes difficultés et qu'il importe de lui donner toujours beaucoup d'eau. Au reste, il lui a été assuré que les localités d'où elle est originaire sont submergées pendant l'hiver.

M. Brongniart insiste sur l'extrême difficulté qu'on a toujours éprouvée pour cultiver les *Eriocaulon*, difficulté telle, que jamais le Jardin des Plantes n'a pu en conserver des pieds vivants. On n'a pas même réussi à sauver ceux que M. Houllet, dans son voyage au Brésil, avait eu la précaution de soumettre sur place à un commencement de culture. Le succès que vient d'obtenir M. Rivière n'en est donc que plus remarquable, et cet habile jardinier se trouve être le premier, selon toute apparence, qui soit parvenu à élever et à faire fleurir un *Eriocaulon*.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : une de 1re classe à M. Lévêque, une de 2e classe à M. Verneuil et cinq de 3e classe à MM. Gougibus, Girardin, Joly (Jules), Moreau et Beurdeley.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Directeur de l'Administration générale du département de la Seine, écrivant au nom et par autorisation de M. le Préfet, annonce que le Conseil général de la Seine vient d'accorder à la Société centrale d'Horticulture la subvention qu'elle veut bien lui donner annuellement, ainsi que la médaille d'or dont il lui est fait don, depuis nombre d'années, pour être décernée à la suite des Expositions.

M. le Président exprime la gratitude de la Société pour cette généreuse marque de bienveillance de l'Administration départementale.

2° Une lettre dans laquelle M. Aubert, jardinier-chef sur le domaine d'Armainvilliers (Seine-et-Marne), donne des détails précis sur sa culture de Melons qui lui a donné un de ces fruits mûr le 2 avril et assez beau pour mesurer 0m 58 de circonférence. Cette production hâtive est attribuée par lui à ce que, les premières fleurs mâles de ces plantes s'étant montrées le 20 février, et les premières fleurs femelles les ayant suivies au bout de 5 ou 6 jours, il a fécondé artificiellement celles-ci qui, abandonnées à elles-mêmes, restent toujours stériles. Ce qui semble prouver que c'est bien à la fécondation artificielle qu'ont été dus les premiers fruits de ces plantes, c'est que, comme on n'a pas fécondé les fleurs qui sont venues ensuite, elles n'ont pas noué leur fruit. En somme, M. Aubert, éclairé par cette expérience, conseille de féconder artificiellement les premières fleurs femelles de Melon pour avoir des fruits de haute primeur.

3° Une lettre de M. Bossin relative au Haricot qui porte son nom. A cette lettre sont joints des paquets, au nombre d'une vingtaine, de graines de cette variété, qui, selon le vœu du donateur, sont distribués en séance. Ce Haricot, écrit M. Bossin, est extrêmement productif. Les gousses en sont remplies de grains ronds et blancs, marqués d'une tache brune à l'ombilic. Il doit sortir du Haricot



Sophie, ou bien le Haricot Sophie doit en dériver, et, comme ce dernier, il est un peu mange-tout : M. Bossin ajoute qu'il a reçu ce Haricot de M. Lecomte, amateur de jardinage, sous le nom de Haricot Rothschild que portait déjà une autre variété ; mais ses correspondants l'ayant appelé Haricot Bossin, il lui conserve cette dénomination provisoirement et jusqu'à ce qu'il soit fixé sur le véritable nom qui appartient à cette plante. La lettre de M. Bossin reproduit des passages de lettres écrites par diverses personnes qui, ayant cultivé ce Haricot, lui ont reconnu des mérites divers.

4° Une lettre écrite de Dakar (Afrique occidentale), par M. Masson, commandant du navire de l'Etat, le Loiret, et Membre de la Société, à M. Vavin qui en a donné communication. M. Masson dit que les Haricots à gousses énormes qu'il avait envoyés et que M. Vavin a mis sous les yeux de la Société, le 22 janvier dernier, venaient certainement de graines fournies, à Toulon, sous le nom de Haricots de Soissons. La fleur en est de couleur lilacée très-claire, la feuille fort large, les gousses par bouquets et, sous l'influence du climat équatorial, la tige en est devenue épaisse comme le pouce vers sa base, de consistance presque ligneuse. M. Masson parle également, dans sa lettre, d'une Igname de Whydah (golfe de Benin, par 0° de longitude et 6° de latit. N.), qu'il envoie à M. Vavin, et qui n'est pas grimpante, lui a-t-on assuré. Le tubercule de cette plante est, paraît-il, facile à arracher.

5° Une lettre de M. Mouquet, constructeur d'appareils de chauffage, à Lille ; elle est renvoyée au Comité des Arts et Industries horticoles.

6° Un certificat pour bons et longs services délivré par Mme veuve Adrien Bernier au sieur Isidore-Alphonse Lépine, son jardinier depuis plus de 30 années, à Nantouillet (Seine-et-Marne).

M. le Secrétaire-général annonce plusieurs pertes cruelles dont le Secrétariat vient d'être informé et dont une remonte à une date assez reculée. Celle-ci est celle de Mme Eusèbe Gris, Membre correspondant ; les autres résultent du décès récent de M. Herbeaumont, Membre titulaire, de MM. Royer et Millet, Membres honoraires, et de Mme Rouquès, Dame patronnesse.

M. A. Rivière, à l'occasion des détails qui ont été donnés dernièrement au sujet des fleurs femelles et mâles du *Sequoia gigantea*,

signale ce fait remarquable que M. Thil, Membre de la Société, a vu, dans sa propriété de La Savonière, près Epernon, vers 1871, plus de 200 jeunes pieds de semis venus sous un arbre de cette espèce. Il s'ensuivrait donc que ce pied de *Sequoia* aurait produit des graines en état de germer. M. Rivière remet à M. le Président deux ou trois de ces jeunes pieds.

Après les avoir examinés, M. Brongniart exprime le doute que ce soient bien de jeunes *Sequoia*. Ils ont en effet les feuilles verticillées, tandis que celles des *Sequoia* sont alternes; cependant, ajoute-t-il, il ne serait pas impossible que les premières feuilles du *Sequoia gigantea* fussent verticillées.

M. Thil affirme que ces jeunes plantes sont bien des *Sequoia*. Il avait du reste remarqué auparavant que son arbre portait des cônes. Malheureusement ces jeunes Conifères ont gelé, l'hiver dernier.

M. Lhérault (L.) met sous les yeux de la Compagnie des Asperges qui ont été atteintes par la gelée de ce matin. Autrefois, dit-il, on jetait les Asperges que la gelée avait endommagées; mais il a reconnu qu'elles sont bonnes à manger, bien qu'elles aient perdu quelque peu de leur délicatesse.

Il est fait dépôt sur le bureau d'un manuscrit intitulé: *Extrait du procès-verbal* de la séance tenue par le Comité d'Arboriculture, le 12 mars 1874, rédigé par M. Michelin, Secrétaire de ce Comité.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1874.

MM.

1. Bertrand (Léon-Martial), propriétaire, rue de Tournon, 12, à Paris, présenté par MM. Burel et Goumain-Cornille.
2. Boudin (Pierre), horticulteur, Grande-Rue, 55, à Bagnolet (Seine), par MM. Joseph Masson et Thévenot.
3. Chomet (le docteur H.), membre du Conseil général de la Nièvre, à Marcigny, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre), par MM. Millet, Rivière et Verlot.

4. TALAMON (Félix), rue de Rivoli, 184, à Paris, par MM. le docteur Andry et Edouard Andry.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1874.

MM.

1. BOURDIN (Emile), boulevard de Sébastopol, 78, à Paris, présenté par MM. Buchetet et Delavallée.

2. CLARY (Claude), pharmacien, rue d'Armaillé, 7, aux Ternes-Paris, par MM. Lamoureux et A. Rivière.

3. JOLY (Jules), jardinier chez M. Lemoine, à Limeil-Brevanne, par Boissy Saint-Léger (Seine-et-Oise), par MM. Loise-Chauvière et Chauvière.

4. RATTET (Frédéric), sous-caissier à la Banque de France, rue de Trévise, 37, à Paris, par MM. Boisduval et Jules Leclair.

5. TRÈVES (Edmond), boulevard Poissonnière, 21, à Paris, par MM. Buchetet et Delavallée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS D'AVRIL 1874.

Allgemeiner Katalog des Koenigl. landwithschaftlichen Museums zu Berlin (Catalogue général du Musée royal d'Agriculture de Berlin, par M. le Dr WITTMACK, conservateur de ce Musée, 2e édit.). Berlin, 1873; in-8° de 216 pages.

Annales de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres de la Loire (1873). Saint-Etienne; vol. in-8°.

Annales de la Société d'Emulation de l'Ain (1er trimestre de 1874). Bourg; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (4e trimestre de 1873). Angers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault (septembre à décembre 1873). Montpellier; in-8°.

Apiculteur (avril 1874). Paris; in-8°.

A retail list of new beautiful and rare plants (Catalogue de nouvelles plantes belles et rares mises en vente par M. WILLIAM BULL, King's Road, Chelsea, London, S. W.; Catalogue n° 97, pour 1874). Londres; in-8° de 192 pages.

Belgique horticole (mars et avril 1874). Gand; in-8°.

Bulletin agricole de Douai (n° 1 de 1873). Douai; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture de Belgique (avril 1874). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers (181 à 184 de 1873 et janvier 1874). Poitiers, in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France (janvier 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (4e cahier de 1873). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Acclimatation (mars 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise (n° 58 de 1874). Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (avril 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chauny (1874). Chauny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Cholet (1873). Cholet; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (1er trimestre de 1874). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Epernay (octobre 1873 à février 1874). Epernay; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève (2e trimestre de 1874). Genève; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (mars 1874). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (janvier à avril 1874). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société pomologique de France (n° 4 de 1874). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (février 1874). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 avril 1874). Feuille in-4°.

Bulletin (petit) de la Société d'Horticulture de Montdidier (avril 1874). Montdidier; in-8°.

Catalogue de M. Bruant, horticulteur à Poitiers (Vienne).

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (5e et 6e bulletins de 1873). Havre; in-8°.

Chronique horticole (1er avril 1874). Feuille in-4°.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (nos 13, 14, 15, 16 de 1874); Paris; in-4°.

Cultivateur (le) (1re et 2e quinzaines d'avril 1874). Lyon; in-8°.

Führer durch das Koenigl. landwirthsc. Museum in Berlin (Guide dans le Musée d'Agriculture de Berlin, Postdamer Strasse, 24); par le Dr L. Wittmack, conservateur de ce Musée. In-18 de 60 pages, avec un plan. Berlin; 1873.

Gartenflora (*Flore des jardins*, journal mensuel général d'Horticulture édité et rédigé par le Dr Ed. Regel; cahier de février 1874). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg, édité par M. Ed. Otto; 4e cahier de 1874). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (mars 1874). Gand ; in-8°.

Institut, (1er, 8, 22 avril 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (1er trimestre de 1874). Dijon; in-8°.

Journal d'Apiculture pratique et d'Économie rurale pour le Midi de la France (janvier-février 1874). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (4e trimestre de 1873). Versailles; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (2e trimestre de 1874). Lausanne; in-8°.

Journal des campagnes (4, 11 avril 1874). Feuille in-4°.

Les Plantes d'appartement; histoire et culture par le comte L. DRUILHET. Bordeaux, 1873 ; in-32 carré de 64 pages.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw in het Hertogdom Limburg (Bulletin mensuel de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg ; n° d'avril 1874). Maestricht; in-8°.

Maison de campagne (1er, 16 avril 1874). Paris; in-8°.

Monatschrift des Vereines zur Beförderung des Gartenbaues... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture... pour l'Horticulture et la Botanique, rédigé par le docteur CARL FILLY ; n° d'avril 1874). Berlin; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (mars 1874). Auch; in-8°.

Revue de Géologie pour les années 1870 et 1871, par MM. DELESSE et DE LAPPARENT; tome X. Paris; 1873.

Revue de l'Arboriculture (4e trimestre de 1873). Nancy; in-8°.

Revue des eaux et forêts (avril 1874). Paris ; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 avril 1874). Paris; in-8°.

Science pour tous (1er, 11, 18, 25 avril 1874). Feuille in-4°.

Sempervirens. Weekblad voor den tuinbouw in Nederland (Sempervirens. Feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, organe de la Société royale néerlandaise d'Horticulture Linnœus, rédigée par M. H. WITTE, nos 14, 15, 16 et 17 de 1874). Leyde; in-4°.

Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (travaux mensuels. Rouen; in-8°.

Société d'Horticulture, de Botanique et d'Agriculture de Montmorency (juillet à décembre 1873). Montmorency; in-8°.

Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (1er, 2e et 3e trimestres de 1873). Saint-Germain; in-8°.

Société d'Horticulture de Senlis (avril 1874). Senlis; in-8°.

Société royale de Flore de Bruxelles (avril 1874). Bruxelles; in-4°.

Sud-Est (mars 1874). Grenoble ; in-8°.

Société de Secours mutuels des Jardiniers (Annuaire de 1873). Paris; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage considéré dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. William Robinson, n[os] du 28 février, des 11, 18 et 25 avril 1874). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des jardiniers, fondée en 1841; journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets qui s'y rattachent; n[os] des 4, 11, 18 et 25 avril 1874). Londres; in-4°.

Transactions of the New-York state agricultural Society (Transactions de la Société d'Agriculture de l'état de New-York pour l'année 1871). Abany, 1872; in-8° de 835 pages avec fig.

NOTES ET MÉMOIRES.

Extrait du Procès-verbal de la Séance tenue, le 12 mars 1874, par le Comité d'Arboriculture, rédigé par M. Michelin, Secrétaire de ce Comité.

Dans la séance du 26 février dernier, M. Alexis Lepère, fils, avait invité ses collègues du Comité d'Arboriculture à visiter un jardin sis à Vincennes et où il a exécuté la restauration de vieux Pêchers qu'il avait entrepris de remettre en bon état de culture, il y a un an, au mois de février de l'année 1873. Une vingtaine de personnes compétentes, pour la plupart membres du Comité d'Arboriculture, se trouvèrent réunies, le 4 mars dernier, au lieu indiqué, où M. Lepère, leur montrant les arbres en espalier dont l'examen motivait leur excursion, leur expliqua en détail le traitement qu'il leur avait fait subir.

Cette petite séance horticole a vivement intéressé les Membres qui y ont assisté. M. Michelin, pensant qu'il importe d'appuyer les théories par des œuvres et surtout de mettre en évidence des exemples produits par une pratique éclairée, une expérience à toute épreuve, rendit compte à ses collègues du résultat des observations qu'il avait faites et dont il avait conservé le souvenir; il fit d'ailleurs remarquer qu'en parlant pour lui-même, il croyait être l'écho des personnes qui étaient présentes et dont les appréciations ont paru s'accorder parfaitement.

Le procès-verbal a été rédigé dans ces termes :

« Les arbres dont M. Lepère a entrepris la restauration, il y a
» un an, étaient âgés de six ans et, depuis deux ans environ, ils
» n'avaient reçu aucun soin ; privés d'ébourgeonnage, de pince-
» ment, de palissage, ils s'étaient emportés et avaient perdu leurs
» coursonnes dont les branches de charpente étaient en partie
» dépouillées. Leur état défectueux a été caractérisé par plusieurs
» personnes présentes qui en avaient eu connaissance ; il a été
» entre autres affirmé par M. Leclerc, membre du Comité, qui a
» suivi tous les travaux dont ils ont été l'objet. Il faut ajouter que
» les plantations avaient été faites à des distances inégales, et,
» d'autre part, que les étages de branches avaient été établis à
» des hauteurs dissemblables et irrégulières.

» En mettant la main sur ces arbres, au mois de février de l'année
» dernière, notre collègue voulut leur imprimer les formes en
» palmette et en candélabre, et, à cet effet, il abattit les bran-
» ches de l'intérieur sur ceux qui se trouvaient en éventail.

» En général, par une taille sévère, tout le bois inutile fut enlevé ;
» puis l'ébourgeonnement et un éborgnage des yeux, pratiqués avec
» entente, avec suite, et toutefois graduellement, ont fait naître sur
» les branches une multitude de bourgeons parmi lesquels les
» mieux placés ont été choisis et conservés en vue de fournir ces
» coursonnes dont on voit aujourd'hui les branches pourvues avec
» abondance et symétrie. Ces coursonnes sont munies à leur base
» de bourgeons qui alimentent et assurent le remplacement, la
» durée des branches charpentières ; elles sont garnies de bou-
» quets de mai qui promettent la fructification.

» Il fallait parfois obtenir de nouvelles branches charpentiè-
» res manquant à des places désignées ; il fallait faire naître des
» coursonnes sur des points déterminés ; il fallait renforcer des
» branches affaiblies et, à cet effet, y attirer une plus grande
» affluence de la séve.

» Les greffes *par approche des bourgeons herbacés* furent appli-
» quées à tous ces besoins ; elles portèrent la séve sur toutes les
» parties où cet élément vivifiant et réparateur devait appeler une
» végétation plus énergique. Par les développements acquis, on a
» pu constater les effets de cet infaillible procédé.

» Mais il ne suffit pas d'ouvrir des canaux pour faire circuler

» la séve, il faut l'attirer sur des points indiqués et la fixer spé-
» cialement sur ceux où l'on veut activer la végétation et déve-
» lopper la croissance.

» On sait à cet égard que la position *verticale* du bourgeon terminal des branches est un puissant moyen d'appel; aussi on constate » que M. Lepère redresse les bourgeons de prolongement des branches des étages inférieurs sur les arbres qu'il traite, tandis que, » pour établir la compensation, il dirige dans la position horizontale rigoureusement observée et en y comprenant les *extrémités*, » les branches charpentières des étages supérieurs; cette simple » précaution aide beaucoup à équilibrer les différentes parties des » arbres.

» M. Lepère a remarqué que lorsque la taille, à l'extrémité des » branches, a été faite sur un œil de devant, le bourgeon qui en » sort, étant, à sa naissance, plus éloigné du mur, l'air circule » mieux autour, et la pousse en est finalement plus vigoureuse; » tandis que le contraire se produit lorsque la taille est faite sur » un œil de derrière.

» En arboriculteur habile et instruit par l'expérience, notre collègue ne manque pas de tailler sur un œil de devant, chacun » des prolongements des branches charpentières des étages *inférieurs*, que la séve tend plutôt à négliger, pour monter vers les » parties hautes des arbres, et il taille sur des yeux placés dans le » sens inverse, lorsqu'il s'agit des branches des étages *supérieurs* » où la séve afflue naturellement.

» Sur les arbres conduits par M. Lepère, les incisions longitudinales pratiquées sur les branches, dans le but de faire dilater les » écorces et de faire circuler plus librement la séve, sont multipliées et jouent un très-grand rôle. Cette opération est très-favorable à ces branches comprimées et affaiblies, parce que la » séve, gênée dans sa marche, n'y arrive pas avec assez d'abondance; notre collègue en use très-largement.

» Lorsqu'il y a lieu de faire tourner exclusivement la séve, soit » au profit des petites branches coursonnes, soit à l'avantage des » branches charpentières, M. Lepère supprime les fleurs qui accompagnent les bourgeons, n'hésitant pas ainsi, jusqu'à la parfaite

» constitution des arbres, à sacrifier la fructification ou à la ré-
» duire sensiblement.

» S'il est avéré que la bonne culture est indépendante de la » forme qu'on donne aux arbres, néanmoins il n'est pas sans intérêt de les diriger dans un sens qui favorise la tendance vers laquelle se portent les vues du cultivateur.

» Sous ce rapport, il est une forme que M. Lepère a imaginée » depuis vingt ans, dit-il, et dont il fait usage à sa grande satisfaction, aussi bien pour garnir le mur sur toute sa surface, que » pour favoriser le développement des parties basses des arbres.

» Nous avons vu un spécimen de cette forme, établi depuis un » an, avec une promptitude qui étonne. M. Lepère se propose d'en » communiquer ultérieurement le dessin à ses collègues du Comité; je n'insiste donc pas sur ces détails. Je me borne à dire, » pour le présent, que tout l'intérieur de l'arbre, divisé en branches dont les positions sont diverses, est enveloppé par les deux » branches les plus basses qui, après une première course horizontale, remontent perpendiculairement; puis en haut du mur, celles-ci reviennent vers la tige, passent à 25 centimètres sous le chaperon, se retournant vers l'axe de l'arbre parallèlement à l'étage » inférieur. On voit partout que notre collègne tire parti d'un » moyen bien simple et qui, dans ses mains, est très-efficace : *de* » *la position* VERTICALE des branches et des bourgeons terminaux.

» En plaçant sous les yeux de ses collègues cet échantillon de » ses travaux, M. Lepère n'a pas entendu leur présenter des spécimens d'inventions nouvelles ; mais seulement il a cherché à » leur faire apprécier l'efficacité des moyens employés et enseignés » par son père et qui lui ont suffi dans cette circonstance particulière pour transformer complétement, pendant le court espace » d'un été, des arbres dont le mauvais état était notoire... Cette » opération faite comme par enchantement, dénote que son auteur attaque les sujets avec autant d'énergie que d'habileté et » surtout de sûreté dans l'action ; car, forcé par la nature de ses » travaux, de voyager souvent et de rester longtemps absent, il ne » peut suivre avec assiduité les arbres dont il entreprend la direction et qu'il parvient cependant à mener à si bonne fin.

» Si, d'un côté, notre collègue a réussi par cette épreuve à faire

» ressortir à nos yeux, comme il le voulait, la simplicité et la va-
» leur des procédés qu'il a employés, d'un autre côté, nous avons
» été unanimes pour reconnaître qu'il a su en tirer parti en prati-
» cien émérite. »

Culture et mise a fruit du Poirier obtenu de semis;

Par M. Sannier, pépiniériste à Rouen.

Les personnes qui se sont occupées de l'obtention de nouvelles variétés de Poiriers par la voie des semis, savent que ce n'est généralement qu'après un laps de temps assez long : 15, 20 ou 25 ans, que les premiers fruits commencent à apparaître sur ces arbres. M'occupant depuis plus de 32 ans de la culture et du perfectionnement des arbres fruitiers, plus particulièrement du Poirier, j'ai cherché, par tous les moyens possibles, les procédés les plus sûrs et les plus rapides pour arriver à une prompte fructification des arbres obtenus de semis. J'y suis parvenu.

Avant d'entrer dans les détails de la culture proprement dite, je dois faire observer que je ne cultive, dans mon enclos d'arbres fruitiers, que de bonnes et vigoureuses variétés, et que j'ai soin d'en exclure tous les sujets délicats, maladifs, ou ne donnant que des fruits de mauvaise qualité. J'attache à cela une grande importance, afin de n'avoir que de bons *porte-graines*.

Ceci bien établi, voici comment je procède pour faire mes semis. Quelque temps auparavant, je fais un compost dans les conditions suivantes :

1° Terreau de fumier ou mieux terreau de feuilles. 100 litres.
2° Terre argileuse. . . . . 50 —
3° Poussier de charbon de bois bien tamisé. . . 100 —
4° Suie. . . . . 25 —
5° Cendre de bois. . . . . 25 —
6° Chaux en poudre . . . . 25 —

Le tout est bien mélangé.

L'époque du semis est subordonnée à la maturité des fruits, et cette opération se fait successivement au fur et à mesure de la récolte des pepins. Le moment arrivé, je prends des pots-godets

de 9 ou 10 centimètres de diamètre; je les remplis avec le mélange dont il vient d'être question; ensuite je mets dans chaque pot une ou plusieurs graines que j'ai soin de recouvrir d'un centimètre de terre. Je donne alors un léger binage, et les pots sont placés dans des bâches qu'on recouvre de châssis pendant l'hiver, afin de les abriter contre les intempéries.

Pour que la germination puisse s'accomplir dans des conditions favorables, il est essentiel d'entretenir la terre des pots modérément humide. Au printemps, lorsque la levée des pepins commence à se faire, on donne beaucoup d'air pour que les plants naissants ne s'étiolent pas, et l'on continue les arrosages chaque fois qu'il y a nécessité.

Vers la fin du mois d'avril, on retire les châssis pour laisser plus d'air aux jeunes élèves et aussi pour qu'ils se constituent mieux. Les soins à donner ensuite, pendant tout l'été, consistent seulement à entretenir la terre suffisamment humide par des arrosages judicieux, et à donner de temps à autre un peu d'engrais liquide pour activer la végétation.

Si les semis ont été faits dans de bonnes conditions et si les soins n'ont pas été épargnés, on obtient, à la fin de la saison, des sujets irréprochables.

Vers le mois de novembre, lorsque la végétation est complétement suspendue, on procède à la mise en pleine terre des jeunes Poiriers. Le terrain qui doit recevoir la plantation a dû préalablement être préparé. Avant de mettre ce travail à exécution, on fait, parmi les semis, un choix des sujets les plus vigoureux; ensuite on les dépote, et l'on sépare ceux qui sont nés plusieurs ensemble; quant aux sujets les plus faibles, ils sont mis de côté; nous verrons plus tard comment il faudra les traiter.

Les sujets les plus vigoureux sont donc mis en pleine terre, à l'endroit où ils doivent fructifier. En plantant, il faut avoir soin de faire un petit bassin au pied de chaque sujet, afin de pouvoir arroser, opération qui commence vers le mois de mars ou d'avril, et qui se continue pendant tout l'été, chaque fois qu'on le juge nécessaire. Si à ces arrosages on peut ajouter, de temps à autre, de l'engrais liquide, la végétation n'en sera que plus active.

Ainsi traités, les jeunes plants, vers la 2e ou la 3e année après

la plantation, atteindront environ de 1m 50 à 2 m. de hauteur. Des tuteurs sont donnés à chaque sujet, dirigé sur une seule tige. A l'âge de 3 ans, dans le mois de novembre, je pratique autour du jeune arbre, à environ 0m 35 de la tige, une tranchée plus ou moins profonde, et je coupe toutes les racines qui auraient une tendance à prendre trop de développement ; ensuite, je soulève l'arbre, en prenant toutes les précautions possibles pour lui ménager sa motte, et en le laissant, bien entendu, à sa même place ; puis je remplis immédiatement la tranchée.

Ces opérations : semis en pot d'une part, puis retranchement des grosses racines à la troisième année qui suit la mise en terre, ont pour but de faire développer aux arbres une plus grande quantité de chevelu. On laisse ensuite grandir les sujets en les dirigeant de manière que leur tige atteigne 2m33 de hauteur. C'est à ce point qu'on doit former la tête de l'arbre; mais, pour faciliter cette opération et pour diriger toute la végétation sur les ramifications de ladite tête, il est essentiel de pincer toutes les jeunes pousses qui naissent ou qui pourraient naître le long de la tige.

En employant les procédés que je viens d'indiquer, il n'est pas rare de voir des arbres obtenus de semis produire des fruits à la 6e ou à la 7e année ; je puis en ce moment en donner des preuves dans mon établissement.

Pour ce qui est des sujets trop faibles qui n'ont pu être livrés à la pleine terre, ils sont rempotés dans des pots de 12 à 15 centimètres, en employant comme terre le compost décrit ci-dessus et en ne mettant qu'une seule plante dans chaque pot. Ces pots sont ensuite plongés en terre, dans une planche préparée à cet effet, et il n'y aura plus d'autres soins à donner pendant l'été que des arrosements, tels qu'ils ont été décrits plus haut. Au mois de novembre suivant, les arbres pourront être livrés à la pleine terre.

Il est encore un autre moyen que j'emploie depuis fort longtemps et qui m'a toujours donné de très-bons résultats. Il consiste à avoir dans une pépinière des Poiriers âgés de 7 à 8 ans et ayant des tiges hautes de 2m 33. Ces arbres sont excellents pour recevoir la greffe de rameaux provenant de sujets obtenus de semis, et

généralement ils donnent des fruits vers la 4e ou la 5e année après le greffage.

Pour en donner une idée, je suppose qu'un semis soit fait en janvier 1873. A la même époque, en 1874, les plants seront assez développés pour que je puisse compter sur un ou deux greffons à prendre sur chaque pied. Comme dans toute collection il faut de l'ordre, j'ai commencé par mettre des numéros à chacun; je les répéterai sur les sujets qui recevront la greffe. C'est au mois d'avril que je procède à celle-ci; à cette époque de l'année elle se fait en fente; j'avais eu soin de m'entourer des précautions que réclame cette opération, et, quelque temps à l'avance, j'avais préparé les rameaux-greffons.

Pendant l'été, les bourgeons qui croissent sur la tige des sujets sont supprimés lorsqu'ils ont atteint quelques centimètres de longueur. Les greffons alors se sont développés plus ou moins vigoureusement. En février 1875, je raccourcis quelque peu les plus longs rameaux, et il n'est pas rare qu'en 1876 quelques fleurs apparaissent déjà à la base des greffes, surtout si l'on a pu les faire longues. Mais ce qui est presque certain, c'est que, par ce dernier procédé, à la 4e année de greffe, par conséquent la 5e année après le semis, en 1877, j'aurai du fruit.

Le Pommier soumis au même traitement donne les mêmes résultats.

Je ne dois pas laisser ignorer que, pour obtenir les résultats que je viens de décrire, j'ai dû, comme beaucoup de mes collègues et beaucoup d'amateurs, faire des essais en greffant sur Cognassier ou sur franc, d'après les procédés ordinaires, et en soumettant ensuite les arbres à des formes différentes, telles que pyramides, palmettes, même cordons obliques. La taille d'après les règles de l'art était mise aussi en pratique, ou bien j'abandonnais les arbres à eux-mêmes; mais tous ces moyens ne me conduisaient le plus généralement qu'à des insuccès.

Aux personnes qui désireraient vérifier les faits que je viens d'énoncer, j'ai l'honneur de dire que je mets mon établissement à leur disposition et que je serai très-heureux de leur faire voir mes produits. Cette année, j'ai plus de 3500 Poiriers, tous obtenus de semis et cultivés par les moyens que j'ai indiqués. Beaucoup de

ces arbres, parmi lesquels il y a bon nombre de variétés nouvelles, sont en fructification.

Je compte prochainement livrer au commerce quelques-unes de ces nouveautés, lorsque les fruits en auront été suffisamment étudiés.

NOTE SUR LES MOYENS EMPLOYÉS POUR GARANTIR LA VIGNE DE LA GELÉE;

Par M. DELAVALLÉE.

Le dimanche 8 mars courant, les membres de la Société d'Horticulture de Château-Thierry, sous la présidence de M. Marsault, auxquels s'étaient joints bon nombre de propriétaires et de vignerons, se sont réunis dans le vignoble de Nesles pour étudier sur place les moyens à employer en vue de préserver la Vigne des gelées printanières.

Quatre moyens ont été proposés à la réunion par M. Pierre Bahin, viticulteur à Mont-Saint-Père :

Le 1er comprend la fumée artificielle;

Le 2e la taille tardive et à long bois;

Le 3e l'enterrement des marcottes et le buttage des ceps;

Et le 4e le paillassonnage.

M. Bahin a voulu d'abord essayer l'effet de la fumée. Il a disposé, le long d'une pièce de Vigne de 65 ares, des godets placés de dix mètres en dix mètres, et, le 24 avril 1873, le temps faisant présumer une gelée, les godets ont été remplis de braise de four; à trois heures du matin, la braise a été allumée et arrosée de goudron de gaz; à quatre heures, la pièce de Vigne était littéralement couverte de fumée. Le feu a été ainsi entretenu jusqu'à six heures et demie.

La réussite a été parfaite.

Dans la nuit du lendemain, 25, M. Bahin a renouvelé son expérience et il a obtenu le même résultat. Mais malheureusement il est tombé dans l'après-midi une grande quantité de neige; la Vigne en a été couverte et rien n'a pu la préserver de cette action désorganisatrice. Cette neige, qui n'est qu'accidentelle et

fort rare à pareille époque, ne prouve rien contre le système, qui reste toujours praticable.

M. Bahin évalue la dépense, pour un hectare, à treize ou quatorze francs, goudron et travail, non compris les godets qu'il est toujours facile de se procurer à peu de frais, pour ainsi dire sans déboursés.

Il faut remarquer que la fumée peut couvrir suffisamment la Vigne sur une largeur d'environ cinquante mètres; à cette distance, si on opère sur une grande superficie, la ligne des godets doit être renouvelée.

Dans les vignobles très-morcelés, ce moyen ne peut être mis en pratique sans beaucoup de frais, qu'administrativement, comme l'échenillage et l'échardonnage. Un viticulteur du Bordelais, M. Fabre, du domaine de Lataste-Langoiran, prétend avoir sauvé sa récolte par ce moyen, sur cinquante hectares. La chose est donc passée de l'état d'essai à l'état pratique.

La taille tardive a pour effet de développer les yeux du haut, la séve tendant toujours à monter, au détriment de ceux du bas qui restent stationnaires; quand la gelée n'est plus à craindre, on rabat le sarment sur les yeux de la base et la Vigne se trouve ainsi garantie. Ce moyen est préconisé par des viticulteurs champenois, notamment par MM. Picot et Perrier, d'Épernay.

Il ne faut pas se dissimuler que ce moyen offre de graves inconvénients; d'abord, la taille est pratiquée en pleine séve, ce qui amène la perte d'une grande quantité de liquide nourricier qui s'échappe par la plaie; puis la séve, se trouvant d'abord portée vers l'extrémité du brin, a fait sortir tous les rameaux qui se trouvent déjà grands lors de la section du sarment. Ce sont autant de pertes pour le cep. Ces saignées de séve répétées tous les ans doivent amener infailliblement l'affaiblissement du sujet. N'aurions-nous pas ainsi à craindre une maturité incomplète dans les années tardives?

Ce mode de culture ne saurait donc être sagement conseillé.

La taille à long bois consiste à choisir sur le cep un rameau bien conformé, pouvant servir de marcotte ou de picaude. On laisse ce brin debout jusqu'à ce que toute crainte de gelée ait disparu; si la température a ménagé le cep, on supprimera la mar-

cotte ou on la ployera en picaude, comme le pratiquent nos vignerons Champenois, en enfonçant son extrémité dans le sol à une profondeur d'environ dix centimètres.

M. Bahin, qui est un vigneron capable et des plus intelligents, a imaginé de protéger ses sarments debout et même le cep tout entier, au moyen du buttage. Pour faire cela, il commence par enfouir dans la terre, à un ou deux centimètres de profondeur, sa marcotte qui, se trouvant placée à la base du cep, se prête facilement à cette opération; il laisse les deux yeux de l'extrémité à l'air pour servir d'appel de séve et il butte ensuite le cep, comme il le ferait d'un pied d'Artichaut, après avoir rabattu les sarments sur lesquels il veut opérer la taille, à cinq ou six nœuds de la base. Le cep est couvert de manière à laisser toujours un ou deux yeux de chaque sarment exposé à l'air. A la fin de mai, il découvre le tout et opère la taille sur deux ou trois yeux, selon que cela lui paraît plus avantageux pour sa culture.

Ce moyen a toujours, comme la taille tardive et celle à long bois, l'inconvénient d'une maturité tardive.

Reste le 4e moyen qui paraît être le meilleur de tous, en ce qu'il n'offre aucun des inconvénients indiqués ci-dessus.

Pour préserver sa vigne de toute atteinte de gelée, M. Bahin se sert de petits paillassons-abris, fort peu coûteux (deux francs le cent), d'une fabrication très-facile et très-expéditive, puisqu'un enfant de 12 ans pouvait en faire 5 à 600 par jour; leur simplicité les met à la portée de tout le monde et ils n'entraînent que fort peu ou pas du tout de déboursés pour le vigneron qui trouve chez lui tout ce qu'il lui faut pour les fabriquer.

Lors de la taille, ou après la taille, en façonnant sa vigne, M. Bahin plante un échalas à côté du cep qu'il veut garantir. Le paillasson étant formé d'une poignée de longue paille tordue en boucle vers le milieu de sa longueur, il passe l'échalas dans cette boucle et il étale la paille dans la direction du vent d'est ou de nord-est. Le cep se trouve ainsi abrité du mauvais vent et des rayons du soleil levant; l'air libre passe à travers la paille et les jeunes pousses ne souffrent nullement de la présence de l'abri. Quand tout danger de gelée est passé, dans les premiers jours de juin, M. Bahin change le paillasson-abri de côté, et il le tourne dans la direction

du vent d'ouest. Le cep qui n'a plus rien à craindre du vent de nord-est, se trouve à l'abri, comme au pied d'un mur, des mauvais coups de vent et des pluies froides d'ouest et de nord-ouest; là les rameaux se développent à loisir et la floraison se fait dans de bonnes conditions, sans coulure. La grêle venant invariablement de ce côté, le paillasson-abri peut, en grande partie, en préserver le cep.

La durée de cet abri en paille de seigle peut être de cinq années, et en paille de blé, de trois années.

Les vignerons et tous les hommes pratiques réunis à Nesles par l'honorable M. Marsault, se sont séparés en exprimant à M. Babin toute leur approbation et en l'encourageant à persévérer dans ses recherches.

De la Culture des *Ferula communis* et *tingitana*;

Par M. A. Rivière.

Les *Ferula* forment un genre de plantes vivaces appartenant à la famille des Ombellifères. Les espèces en sont relativement peu nombreuses; elles croissent spontanément dans l'Europe méridionale et dans le nord de l'Afrique; d'autres se rencontrent en Asie, particulièrement dans la Perse; d'autres dans l'Amérique septentrionale. En France, trois espèces végètent, çà et là, dans la région méditerranéenne; ce sont: *Ferula communis, F. tingitana* et *F. Ferulago*. Je les ai souvent rencontrées dans mes excursions, de Marseille jusqu'au-delà de Nice, en suivant le littoral. En Algérie, aux trois espèces que je viens de citer il faut en ajouter une quatrième, le *Ferula sulcata*.

Il ne sera question ici que des deux espèces qui font le sujet de cette notice: le *Ferula communis* et le *F. tingitana*; ce sont, d'ailleurs, les plus communes et les plus vigoureuses.

Ces deux plantes, qui ont de l'analogie entre elles, sont assez répandues en Algérie; on les y rencontre l'une et l'autre croissant tantôt dans les plaines, tantôt dans les parties montagneuses, lorsque le sol y présente de la profondeur. Le *Ferula communis* est répandu dans les trois provinces; l'autre, le *Ferula tingitana*, est

moins abondant, et c'est plus particulièrement dans la province d'Oran qu'on le trouve. Dans nos régions tempérées de la France, ces deux plantes se montrent également assez rustiques et peuvent vivre un grand nombre d'années; mais, particulièrement sous le climat de Paris, les grandes gelées leur seraient contraires.

Dans l'âge adulte, nos deux Férules forment de puissantes souches qui se ramifient et d'où partent des racines assez nombreuses, charnues, pivotantes, très-grosses, très-longues et s'enfonçant très-profondément dans le sol. Du sommet de la souche il se développe, à chaque bourgeon, plusieurs feuilles radicales extrêmement grandes, se subdivisant en un nombre infini de petites parties finement découpées. Portées sur un fort pétiole, ces feuilles mesurent parfois plus d'un mètre de longueur et autant de largeur. J'ai été à même de constater bien des fois, dans nos jardins botaniques et dans nos jardins d'agrément, que l'ensemble des feuilles d'une même plante peut couvrir une surface de plus de deux mètres de diamètre.

Dans le courant du mois d'avril, plus ou moins tôt d'après la végétation plus ou moins avancée, il se développe, du centre de toutes ces feuilles, une ou plusieurs tiges, selon le nombre de bourgeons que porte la souche; il n'est pas rare d'en rencontrer de la grosseur du bras, et elles s'élèvent en très-peu de temps à une hauteur qui dépasse quelquefois deux mètres. Chaque tige se ramifie et porte, dans toute sa longueur, des feuilles dites caulinaires, remarquables par leur gaîne très-développée. A leur tour, les ramifications des tiges se ramifient elles-mêmes; puis elles se terminent par des ombelles subdivisées en ombellules garnies de nombreuses petites fleurs jaunâtres, auxquelles succèdent des fruits allongés, plats, un peu ovales, accolés deux à deux et de couleur brune; on les nomme communément *graines*.

Dans un bon nombre d'espèces d'Ombellifères, les tiges sont fistuleuses, c'est-à-dire creuses à l'intérieur, mais, dans les deux Férules qui nous occupent ici, les tiges sont, au contraire, remplies d'une moelle très-abondante, parcourue par de petites fibres longitudinales, très-grêles.

En remarquant le volume considérable des tiges de Férules, un de nos compatriotes a pensé pouvoir utiliser avantageusement ces

plantes pour la fabrication du papier, dont les matières premières, de plus en plus recherchées aujourd'hui, tendent à devenir aussi de plus en plus rares. Il est possible, en effet, que les tiges des *Ferula communis* et *tingitana*, caractérisées par des écorces peu épaisses et par une moelle abondante, mêlée de faisceaux fibro-vasculaires, fournissent la matière d'un papier de bonne qualité; toutefois, la grave question qui se présentera ici, c'est de savoir si les produits de la culture de ces plantes seraient assez abondants pour la rendre rémunératrice. C'est un espoir qu'il serait important de voir se réaliser ; aussi, quoi qu'il en soit de la réussite, vais-je essayer de décrire les moyens les plus pratiques qu'il y aurait à employer pour mener à bien une culture de ce genre.

Les deux espèces de Férules dont il est question ici ne sont pas d'une culture difficile; elles sont même très-rustiques dans leur patrie; mais, par la nature de leur organisation, elles ne peuvent se reproduire avantageusement que de semis; c'est même le seul moyen qu'on puisse mettre en pratique. Il faut donc récolter des graines; celles-ci, selon les conditions climatériques dans lesquelles se trouvent les plantes-mères, acquièrent leur parfaite maturité dans le courant des mois de juin, de juillet et d'août. Une fois récoltées, il faut les sécher, puis les enfermer dans des sacs et les placer en lieu sûr, jusqu'à l'époque où elles devront être confiées à la terre. Cette époque du semis différera selon qu'on opèrera dans les pays septentrionaux ou dans les régions méridionales; dans les premiers, en prenant, par exemple, Paris comme point central, la meilleure époque pour semer les Férules est comprise dans les premiers jours du mois de mars; dans les secondes, comme le Midi de la France ou autres localités analogues, elle doit être avancée de quelques semaines. Quant à l'Algérie, où la température est plus élevée, les semis devront s'y faire en novembre ou, au plus tard, dans le courant de décembre.

Maintenant, il faut que le semis soit exécuté dans de bonnes conditions; à cet effet, on choisira un terrain de bonne qualité, bien exposé au soleil; on donnera un profond labour, puis la surface sera hersée et nivelée. Le terrain sera alors divisé en planches larges de 1m 33 environ, sur une longueur déterminée

d'après l'importance du semis; une distance de $0^m 40$ à peu près les séparera les unes des autres. Ceci fait, l'on tracera, dans chacune d'elles e dans toute leur longueur, des sillons peu pro fonds, de 5 ou 6 centimètres, et distants les uns des autres de $0^m 20$ à $0^m 25$. C'est dans ces sillons que seront répandues les graines. On se gardera de semer dru, si l'on veut voir les jeunes plantes acquérir le plus de force possible; les graines, au contraire, seront clair-semées; après quoi, on les recouvrira de 1 ou 2 centimètres de terreau ou de terre légère.

Si, à l'époque du semis, on avait à souffrir de sécheresses prolongées, il serait bon, de temps à autre, de bassiner le sol à l'aide d'un arrosoir à pomme percée de trous fins; cette humidité procurée au sol faciliterait la germination des graines.

Il est une chose importante à remarquer, c'est que l'époque de la germination des graines de Férules est très-limitée; il est donc de toute nécessité de ne pas s'écarter des saisons ci-dessus indiquées pour faire les semis; s'il en était autrement, c'est-à-dire si l'on opérait plus tard, il en résulterait que la levée des graines n'aurait lieu que l'année suivante, un an après le semis, ce qui, on le conçoit, serait une perte de temps et d'argent considérable, sans compter qu'alors, les graines séjournant longtemps dans le sol, on en perdrait une certaine quantité, soit par la pourriture, soit par les ravages des insectes, soit par toute autre cause de destruction.

Je ne crois pas devoir conseiller le semis sur place, car, par suite des soins qu'il faudrait donner au sol, il me paraît devoir entraîner à des dépenses considérables.

Le semis fait, les soins consisteront à tenir le sol toujours très-propre, en le débarrassant de toutes les mauvaises herbes qui pourraient germer en même temps que les Férules et qui, certainement, leur seraient nuisibles; à entretenir la terre modérément humide pendant toute la durée de la végétation de la plante, laquelle végétation ne cessera que lorsque les feuilles, après être devenues jaunes, seront complétement desséchées, ce qui aura lieu en mai ou juin; à donner quelques binages entre les sillons, dès que les jeunes Férules commencent à prendre un peu de force, excellent moyen pour rendre le sol plus meuble.

Une fois terminée la chute des feuilles, arrive la période de vie léthargique des plantes; elle dure jusqu'au commencement du mois d'octobre. On fera bien de continuer à donner quelques arrosages, mais modérés, seulement afin d'entretenir la vie des jeunes élèves. Quelques binages pourront être également continués pour empêcher le sol de se gercer ; mais l'ouvrier chargé de cette dernière opération devra prendre tous les soins possibles pour ne pas approcher trop près des sillons, de peur de blesser les jeunes plants ou d'endommager les têtes avec l'outil.

C'est vers la fin d'octobre que nos deux Férules commencent à manifester leur végétation, pour la continuer jusqu'aux environs du mois de juin ; pendant les trois mois d'été, la vie, ainsi que je l'ai dit, est en quelque sorte suspendue.

Arrivées à cette époque, en octobre, les Férules pourront avoir déjà des racines pivotantes longues de 0m 15 à 0m 25 et de la grosseur environ d'un crayon ordinaire; c'est à ce moment qu'il faudra, sous le climat de l'Algérie, songer à leur mise en place. Il pourrait se faire toutefois que l'on ne trouvât pas encore les jeunes plantes assez développées, assez fortes pour être livrées à elles-mêmes; il faudrait, dans ce cas-là, retarder d'une année, mais sans négliger de leur continuer les soins que nous venons d'indiquer. Les Férules, ayant alors deux ans, seraient certainement au moins une fois plus fortes.

La qualité du terrain dans lequel aura lieu la transplantation n'est pas sans importance pour que les plantes puissent se développer de manière à donner de bons et abondants produits; un bon terrain, assurément, sera préférable, mais, même sur un terrain pierreux, rocailleux, situé en plaine ou sur le versant d'une montagne, la culture pourra réussir si le terrain est profond ; c'est là une condition essentielle, indispensable, car, je l'ai dit, les racines des Férules sont pivotantes.

Une fois le terrain choisi, il sera labouré soit à la pioche, soit à la charrue et, autant que possible, à une profondeur de 0m 50 à 0m 60; il faudra ensuite le herser afin de le niveler, tout en brisant les plus grosses mottes de terre. Des lignes ou plutôt des sillons distants entre eux de 1m 30, seront tracés dans la longueur, et les jeunes Férules plantées à 0m 70 ou 0m 80 les unes

des autres. Ce travail peut se faire à l'aide d'un plantoir, ainsi qu'on agit habituellement pour les repiquages, mais en observant que le collet de la plante soit enfoncé dans le sol de 5 ou 6 centimètres.

On pourrait commencer le travail de la plantation dès que les jeunes feuilles sortiraient de terre, mais, en *enlevant* les sujets (et non en les *arrachant*), il sera nécessaire de le faire sans trop blesser les racines; par mesure de prudence, on ferait bien de planter deux sujets ensemble.

La plantation se faisant à l'automne, au moment des pluies, il n'y aura pas lieu de s'occuper des arrosements, à moins de sécheresses exceptionnelles; dans ce dernier cas, il faudrait donner au moins une fois de l'eau, et le mieux serait immédiatement après la plantation.

Si l'on voulait établir des cultures de Férules autre part qu'en Algérie, il faudrait, pour la mise en place, choisir les époques qui correspondent aux époques de semis.

Pendant 3 ou 4 ans, les opérations qui suivront la plantation en place définitive consisteront à entretenir la surface du sol toujours meuble, par le moyen de binages répétés plusieurs fois dans le courant de l'année; ces binages auront de plus le grand avantage d'empêcher les mauvaises herbes de trop envahir le sol.

Ce n'est que vers la quatrième ou la cinquième année après le semis, ou plutôt après la mise en place, que les Férules commenceront à développer leur première tige. Chaque pied en fournira d'abord une qui sera de faibles dimensions; mais le nombre en augmentera, ainsi que le volume, au fur et à mesure que les plantes vieilliront.

Une fois la plantation bien établie et en pleine exploitation, les Férules n'exigent que peu de soins; leur rusticité, leur vigoureuse végétation due aux puissantes racines qui s'enfoncent profondément dans le sol, l'abondance de leur gigantesque feuillage qui étouffera une partie des mauvaises herbes, tout contribuera à la facilité de leur culture; un binage ou deux par an seront donc suffisants.

Les tiges des Férules pourraient seules être employées à la fabrication du papier; il ne faudra en faire la récolte que

lorsqu'elles se seront complétement desséchées sur place ; du reste, l'expérience sera le meilleur guide à cet égard ; mais, afin de ne pas endommager les souches, l'opération ne devra se faire qu'à l'aide d'un fort instrument bien tranchant. A l'endroit où les tiges auront été coupées, il en surgira d'autres qui, l'année suivante, si leurs dimensions le permettent, seront bonnes à être coupées à leur tour.

A l'état naturel, la croissance des Férules se fait avec une extrême lenteur, à cause de l'état du sol et aussi par suite des conditions où elles sont obligées de végéter. Il est donc probable qu'il leur faut au moins une dizaine d'années avant de donner leur première tige.

Tels sont les procédés au moyen desquels la culture des *Ferula communis* et *tingitana* pourrait être entreprise ; mais, je le répète, l'expérience seule pourra dire si, sous le rapport commercial, elle serait suffisamment lucrative. Pendant plusieurs années, quatre ou cinq années pour le moins, le sol restera improductif ; les années suivantes, avec leurs abondantes récoltes et les frais de main-d'œuvre grandement diminués, rapporteront-elles une compensation suffisante ? c'est possible. On ne peut donc qu'encourager les personnes qui se livrent aux essais et leur souhaiter une réussite complète, aussi bien dans leur intérêt particulier que dans celui d'une industrie indispensable à nos pays civilisés, et qui commence, sous le rapport des matières premières, à éprouver des difficultés sérieuses.

Les Férules, du reste, ne seraient pas à dédaigner au point de vue purement horticole, et elles ne sont pas aussi répandues qu'elles mériteraient de l'être ; par l'ampleur de leurs touffes, par l'élégance de leur feuillage et le curieux aspect de leurs tiges gigantesques qui se couvrent de petites fleurs jaunâtres, elles produiraient sur les pelouses des grands jardins un effet des plus pittoresques, et je n'hésite pas à en conseiller l'essai aux amateurs de plantes curieuses.

RAPPORTS.

Compte-rendu des travaux du Comité de Floriculture, pendant l'année 1873 ;

Par M. Eug. Delamarre, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Mes collègues du Comité de Floriculture m'ont fait l'insigne honneur de me nommer, l'année dernière, Secrétaire de ce Comité; quoique peu versé encore dans les secrets de la floriculture, je viens aujourd'hui vous rendre compte des travaux du Comité pendant l'année qui vient de s'écouler. Ma tâche du reste m'a été rendue facile par l'indulgence qu'ont eue pour moi mes collègues du Comité et par les bons rapports qui ont existé entre nous.

Grâce au zèle d'une grande partie de nos collègues, et à leur désir bien arrêté de relever le Comité presque tombé, l'année 1873 a revu le Comité de Floriculture à la place qu'il occupait, il y a quelques années.

Les travaux intérieurs, quoique peu nombreux, ont été intéressants; quelques Rapports ont été faits sur les travaux extérieurs.

Les présentations et apports de plantes ont été nombreux.

Le Règlement intérieur a été refait, et quelques articles importants ont été ajoutés aux anciens.

Plus de la moitié des Membres inscrits au Comité ont assisté assez régulièrement à ses séances; une grande partie des autres sont venus de temps en temps, et nous espérons qu'en continuant à rendre nos réunions intéressantes, nous attirerons au Comité tous les Membres de la Société qui s'occupent de Floriculture, soit comme amateurs, soit comme producteurs.

Les Membres du Comité ont exprimé le désir de voir les horticulteurs et semeurs spécialistes présenter les nouveautés trouvées par eux, pour pouvoir faire, dans le courant de chaque année, une revue spéciale des nouveautés en floriculture présentées au Comité et reconnues bonnes.

Des discussions intéressantes sur la culture et la multiplication du Rosier se sont élevées dans plusieurs séances.

M. Truffaut fils, de retour de l'Exposition de Gand, nous a donné quelques intéressants détails sur les produits exposés à cette exhibition horticole étrangère.

A l'occasion de présentations faites par MM. Guétrel, jardinier, rue de Berry, à Paris, et Lesueur, jardinier à Boulogne, de plantes traitées à l'engrais Jeannel, le Comité a reconnu l'efficacité de cet engrais; mais il a en outre constaté que son application à la pleine terre donne généralement peu de résultats, quoique l'on en ait reconnu d'assez curieux pour les plantes en pots et principalement pour celles de serre. Les effets sont prodigieux surtout pour les plantes négligées et depuis longtemps empotées ; l'effet est presque nul pour les plantes nouvellement rempotées et d'une bonne culture.

M. Rivière nous a, dans plusieurs séances, donné des détails et explications très-intéressants sur divers modes de cultures appliqués par lui et sur les résultats qu'il a obtenus dans ses cultures d'Algérie.

Des Commissions ont été visiter les *Penstemon* de semis de M. Gauthier, avenue de Suffren, à Paris, et les cultures spéciales de *Begonia* tubéreux, issus des *B. boliviensis*, *Sedenii*, *Veitchii*, etc., de M. Malet, au Plessis-Piquet; les Rapports faits par MM. Duvivier et Lesueur, au nom de ces Commissions, ont été insérés dans le *Journal* de la Société.

Des visites ont été faites : dans les serres à Orchidées et Broméliacées de M. Rivière, au Luxembourg, pour voir les résultats de la culture de ces plantes soumises aux arrosages continus et à une aération continuellement renouvelée ; et dans les jardins de M. Dufoy, horticulteur, rue du Chemin-Vert, à Paris, pour voir sa belle collection de Dahlias. Les Rapports sur ces visites ont également paru dans le *Journal* de la Société.

Quatre-vingt quinze présentations ont été faites, dans le courant de l'année, par quarante-huit Membres de la Société; quarante-cinq primes ont été demandées et accordées, quatorze de 1re classe, onze de 2e et vingt de 3e.

Je vais vous signaler les apports qui ont attiré l'attention du Comité :

A onze de nos séances, M. Rivière, jardinier-chef au palais du

Luxembourg, nous a fait des apports divers, principalement d'Orchidées et de Broméliacées traitées par sa nouvelle méthode, entre autres les *Pitcairnia leiolena* ou *muscosa* (HOOK.) en fleurs, *Billbergia Baraquiniana* et *Legrellei*, *Phajus Wallichii*, le *Maxillaria variabilis crocea* garni de fleurs, le *Cœlogyne cristata*, magnifique plante portant plus de quatre-vingts grappes de fleurs, les *Schomburgkia undulata*, *Rodriguezia recurva*; le *Selenipedium caudatum*, Orchidée du Pérou en pleine floraison, le *Pourretia meridensis*, Broméliacée montrant pour la première fois au Luxembourg ses fleurs en épi droit; le *Vriesia psittacina*, variété *brachystachys*, portant deux épis de 15 fleurs à chacun, plante hors ligne pour la végétation et la floraison; le *Cypripedium insigne* et sa variété *Chantinii* pour montrer la vigueur donnée à cette plante par des arrosages réitérées.

Il nous a encore apporté des Rosiers greffés sur boutures d'Églantiers de six mois, provenant du Hamma (Algérie) et de Lyon, pour montrer la différence de végétation des deux climats; un *Farfugium grande*, cultivé comme plante de suspension, et deux *Lilium tigrinum* en pots, venus du Japon, l'un simple et l'autre double.

Le Comité, dans sa séance du 27 février, avait décidé de faire le relevé des apports de M. Rivière, qui n'accepte jamais de primes, et de demander pour lui au Conseil d'Administration une récompense exceptionnelle : M. Hardy, premier Vice-Président, a devancé l'exécution de la décision du Comité, en demandant pour M. Rivière une récompense hors ligne, pour les services par lui rendus à la Société par ses présentations et par les importantes communications de toute sorte qu'il fait à presque toutes les réunions; cette demande a été accordée.

Dans le mois de janvier, M. Deschamps, horticulteur, rue de Sèvres, nous a présenté un *Salvia involucrata Deschampsiana*, obtenu par lui, très-belle plante, malgré la mauvaise saison.

L'établissement Charles Huber et C , à Hyères (Var), a envoyé six pots de *Primula sinensis* très-beaux de port et de floraison, pris parmi leurs porte-graines; et, dans le mois d'octobre, diverses plantes, entre autres l'*Amarantus olbiensis multicolor*.

Dans le mois de février, notre collègue M. Dufoy, horticulteur,

rue du Chemin-Vert, à Paris, nous a apporté vingt pots de Cinéraires hybrides variées, de ses semis de 1872, belles plantes bien variées, d'une très-bonne culture, et, au mois d'octobre, une très-belle collection de Dahlias en cent variétés (nouveautés des deux dernières années).

La maison Vilmorin-Andrieux, horticulteurs et grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, représentée par M. Michel, son jardinier-chef, a présenté, en mars, quarante pots de Cinéraires hybrides fleuries, belles plantes bien variées de coloris ; en avril, dix pots de Cinéraire hybride bleue, se reproduisant par le semis, bonne plante de garniture, et les plantes suivantes, d'introduction nouvelle : *Myosotis alpestris* rose, bisannuel se reproduisant de semis ; *Leptosine maritima*, annuel, fleurissant deux mois après le semis ; *Saxifraga Huettii*, petite plante à fleurs jaunes, pouvant se cultiver en pots, fleurissant en mars, bonne pour rocailles : en juillet, six variétés de Scabieuse naine double, rose lilacé et vineux, des Pieds-d'alouette des blés nains doubles ; vingt-cinq variétés de Giroflée quarantaine, des Œillets de Chine laciniés et l'*Ageratum Wendlandi nana compacta alba*, d'introduction nouvelle ; en août, des *Celosia* à panache feu, cramoisi, violet, jaune, le *Celosia Huttonii*, introduction nouvelle, et le *Celosia* à feuilles de Saule ; toutes ces plantes d'une culture parfaite.

M. Batillard, jardinier-fleuriste à Boulogne (Seine), a apporté, en avril, une magnifique collection de Pensées en fleurs coupées.

M. Chardine, jardinier à Montrouge, l'un des Membres les plus assidus du Comité, a fait huit présentations : en avril, une belle petite collection de Pensées ; en juillet et août, des semis de *Penstemon* et de *Phlox* ; parmi ces derniers ont été signalés : Madame Parquet, rose lilas tendre, centre cerise ; Laloy, rose carminé nuancé, strié plus clair ; Surpasse Madame Domage, blanc légèrement teinté rose ; parmi les *Penstemon* : M. Dupuy, tube et limbe écarlate, gorge fond blanc maculé et strié pourpre ; en septembre, des *Pelargonium zonale* de semis, dont un à fleur double nommé Eugène Quihou, primé l'an dernier.

Notre regretté collègue, M. Louesse, propriétaire à La Celle-Saint-Cloud, a présenté, en avril, une magnifique collection en fleurs coupées d'Auricules liégeoises, anglaises et françaises de ses semis.

M. Thibault-Prudent, horticulteur, rue de la Cossonnerie, à Paris, a montré, en mai et juin, parmi des plantes diverses, des Tulipes à fond blanc, d'un bel effet, et un semis de *Delphinium grandiflorum*; fleurs à divisions externes d'une teinte bleu céleste foncé à reflet rose lilacé, largement arrondies, donnant à la fleur un diamètre de quatre centimètres; les fleurs sont nombreuses et l'ensemble forme une grappe spiciforme bien garnie, peu rameuse, d'une longueur d'environ trente-cinq centimètres.

M. Dagneau, jardinier à Nogent-sur-Marne, en mai : un beau lot de Pensées striées en fleurs coupées, et en juin, parmi d'autres plantes, une collection d'*Antirrhinum* en quarante variétés environ.

M. Robichon, horticulteur à Argenteuil, en mai : un beau lot de Tulipes variées simples et doubles d'une très-bonne culture.

M. Charles Verdier, horticulteur, rue Duméril, à Paris, en mai : une collection en quarante variétés de Pivoines arborescentes très-belles, variées, bien distinctes et d'un bon étiquetage, et quatre belles nouveautés de la même plante parmi lesquelles nous signalons Madame Stuart Low.

M. Eugène Verdier, horticulteur, rue Dunois, aux séances de juin : des Roses hybrides remontantes, nouveautés non encore au commerce; des Roses nommées et des semis obtenus par lui qui auraient été primés si l'obtenteur les avait nommés et décrits; et en août, soixante-seize variétés de Phlox en fleurs coupées sur plantes en godets et cent vingt-cinq belles variétés de Glaïeuls.

M. Duval, horticulteur à Versailles, en juin : dix-neuf belles variétés de *Gloxinia* (semis de 1872).

M. Dupuy-Jamain, ancien horticulteur, Maison-Blanche, à Paris, en juin : un *Rhus Cotinus purpurea* (introduction de 1873).

M. Lebatteux, horticulteur au Mans (Sarthe), en juillet : un magnifique apport de Palmiers et de *Cypripedium barbatum*.

M. Vallerand, horticulteur à Bois-Colombe, quarante-cinq très-belles variétés de *Gloxinia* (semis de 1872).

M. Emile Chaté, horticulteur, rue Sibuet, à Paris, en juillet et août: les *Pelargonium zonale* Pelleport, M. Feret, Ami Breton, comtesse de la Rochefoucault et des semis de la même plante dont un primé a été nommé Mademoiselle Burelle; il est blanc carné rose à larges ombelles.

M. Régnier, jardinier à Etampes, un beau choix d'Œillets de semis.

M. Bordeaux, jardinier en chef, au château des Planches, près Louviers (Eure), a envoyé des semis de *Pelargonium zonale*, Verveines, *Gloxinia*, *Coleus* et *Begonia*; parmi ces derniers nous avons remarqué une belle fécondation du *B. Sedenii* et du *B. boliviensis*, rose frais, nommé Bouquet de Roses.

M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), deux belles collections de *Petunia* de semis, à fleurs simples et doubles.

M. Haut-Séverin, jardinier à Limeil-Brévanne (Seine-et-Oise), des *Zinnia* en fleurs coupées.

M. Saison-Lierval, horticulteur à Neuilly (Seine), des Phlox de semis, parmi lesquels ont été remarqués : M. Eugène Verdier, lilacé, marbré plus clair, centre large, pourpre violacé, plante originale ; M. Rivière, rouge saumoné cuivré, centre petit, pourpre; Comtesse Vigier, beau rose frais, glacé blanc, centre carmin ; Madame Michotte, fond rose carminé nuancé et marbré blanc carné à centre large saumoné, et Baron d'Avèue, rose fortement saumoné, à centre carmin.

MM. Souillard et Brunelet, horticulteurs à Fontainebleau (S.-et-M.), des Glaïeuls de commerce et une très-belle collection de Glaïeuls de semis, parmi lesquels nous citerons : *Le Vésuve*, très-long et magnifique épi, beau rouge feu des plus brillants, du plus grand et riche effet; *de Mirbel*, long épi très-ample, grand, fleurs parfaites, très-ouvertes, beau rose légèrement teinté lilas ou violet, fond très-éclairé, strié et flammé carminé foncé; *Albion*, long et bel épi, très-ample, fleurs extra-grandes, blanc finement teinté lilas et quelquefois flammé lilas carminé, plante extra-grande; *Murillo*, épi splendide, fleurs grandes, beau rose cerise à fond très-éclairé, toutes les divisions lignées blanc pur, très-grandes macules blanc pur couvrant les divisions inférieures; *Psyché*, très-grand et splendide épi, rose tendre glacé satiné, les divisions intérieures rose plus foncé, flammé carmin vif, fond très-éclairé (perfection); *Asmodée*, très-bel épi, rouge cerise pourpre brillant bordé et flammé rouge grenat, macules et très-larges rayures blanches (plante remarquable); *Belladonna*, bel épi de fleurs bien rangées, blanc teinté lilas clair, les divisions

inférieures finement lignées de carmin vif (forme toute particulière et nouvelle); *l'Unique Violet*, très-long épi de fleurs extra-grandes, lilas foncé, teinté violet, flammé carmin foncé (perfection).

Notre collègue, M. Laloy, horticulteur à Rueil (S.-et-O.), des Dahlias de semis parmi lesquels ont été primés : *Gloire de Montplaisir*, panaché jaune, primevère bordé carmin ; *M. Degalles*, rubis glacé pourpre, revers plus clair (perfection) ; *Oscar*, jaune pur (double), fortes fleurs; *Madame Bernard*, violacé, et *Souvenir d'un ami*, rouge saumoné.

Notre collègue M. Lecocq-Dumesnil, propriétaire à la Chapelle-en-Serval (Oise), quelques belles variétés de Dahlias de semis dont un a été primé et nommé *Madame Isabelle Bouvier*.

M. Duchartre nous a présenté, en septembre, deux fleurs de *Lilium lancifolium album*, ayant une nervure verte très-prononcée et qu'il pensait ne pas exister aussi grande dans l'espèce ordinaire; les membres du Comité spécialiste consultés à ce sujet ont déclaré que le fait existait souvent dans cette espèce et qu'il n'y avait pas lieu d'en faire une variété spéciale.

M. Rendatler, horticulteur à Nancy (Meuse), une nombreuse et belle collection de *Petunia* simples et doubles.

M. Eugène Mézard, horticulteur à Rueil (S.-et-O.), une très-belle collection de Dahlias de choix et une belle collection de Dahlias lilliputiens.

M. Vincent, horticulteur à Bougival (S.-et-O.), des *Begonia* de semis provenant du *diversifolia*.

M. de Bez, propriétaire à Montgeron (S.-et-O.), des graines de Maïs de diverses nuances, formant un ensemble bizarre sur le même épi.

M. Duvivier, horticulteur, quai de la Mégisserie, à Paris, une belle collection en fleurs coupées de Chrysanthèmes à grandes fleurs.

Notre président, M. Burel, nous a présenté quinze belles variétés de *Tropæolum majus* (grande Capucine) en fleurs coupées et le *Tropæolum Lobbianum*, le tout d'une bonne culture.

Je ne puis terminer cette nomenclature sans vous citer les noms de MM. Joret, Lesueur, Loise-Chauvière, Robine, Margottin père,

Guétrel, Bossin, Gougibus, Mabire, Mme Emile Léon, Bachoux, Vincent, Weiss, Vivet et Couvreux qui ont fait divers apports de plantes.

Le Comité rappelle aux semeurs et présentateurs de nouveautés qu'à l'avenir aucun semis ne pourra être primé ni recommandé par le Comité, s'il n'est accompagné de son nom et de sa description.

Compte rendu des travaux du Comité des Arts et Industries horticoles, en 1873;

Par M. Borel, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Il est quelquefois difficile de vous faire un Rapport annuel présentant quelque intérêt sur les travaux de votre Comité des Arts et Industries horticoles, quoique le règlement l'impose à son Secrétaire. Le Comité tient régulièrement ses séances, mais malheureusement toutes ne présentent pas un grand intérêt au point de vue des présentations, comme on serait en droit de s'y attendre.

Différant en cela des autres Comités qui, pour chaque saison, voient, d'une année à l'autre, se reproduire les mêmes richesses de la nature, souvent améliorées, il est vrai, par la main du jardinier, le nôtre attend tout des recherches et des inventions des industriels; puis ceux-ci négligent quelquefois de demander l'appréciation de notre Comité, se contentant de présenter leurs produits à vos Expositions. Ces observations, Messieurs, sont destinées simplement à expliquer le manque de Rapport sur les travaux du Comité, en 1872. Ce Compte-rendu vous parlera donc des présentations qui ont été faites en 1872 et 1873.

Plusieurs Commissions ont été nommées par le Comité. La première a eu pour but la visite d'une serre construite par M. Izambert, sur les plans de M. A. Rivière, chez M. Durand, à Bourg-la-Reine. Un double Rapport vous a été présenté, premièrement par le Rapporteur du Comité de Floriculture sur l'agencement intérieur, et secondement par M. Joly qui s'est occupé principalement de la construction de cette serre. Ce Rapport n'a pu que constater une fois de plus la bonne exécution du travail de M. Izambert.

Une autre Commission a eu pour mission d'aller au bois de Boulogne voir fonctionner les appareils d'arrosage présentés par M. Douville. Ces appareils sont bien faits; leurs jeux d'eau sont gracieux. M. Douville n'est pas fabricant, mais garde au bois de Boulogne. Il n'a pu indiquer le prix de ses appareils qui, du reste, ne présentent rien de nouveau. Ce sont là les motifs qui ont empêché la Commission de faire un Rapport.

Pour être impartial, il faut, dans un Compte rendu comme celui-ci, parler de tout ce qui a été présenté et, autant que possible, ne rien oublier; mais j'éprouve quelque embarras à vous rappeler le cueille-asperges que j'ai eu l'honneur de vous présenter et qu'une Commission a expérimenté et approuvé.

M. Féret a présenté un nouveau roidisseur simple, à bon marché, approuvé par la Commission qui l'a examiné. Il a été récompensé à l'Exposition de 1872. Du même présentateur vous avez approuvé des cerceaux en bois et fil de fer pour former les arbres en gobelet, des tuteurs pour Dahlias et autres plantes, des paillassons pour cloches, etc., etc.

M. Robichon nous a présenté un sécateur fabriqué par M. Braque. Plusieurs membres du Comité ont formé une Commission en s'adjoignant un membre du Comité d'Arboriculture, pour essayer ce sécateur; malheureusement, la qualité et la solidité de cet outil laissent à désirer.

Une Commission a été nommée, dans une des dernières séances, pour examiner deux nouveaux systèmes de vitrerie, l'un de M. Debard et l'autre de M. David. Cette Commission s'est réunie et prochainement elle vous présentera un Rapport sur ces deux systèmes.

L'échenilloir tient une place assez importante parmi les instruments horticoles; plusieurs inventions de ce genre ont été présentées à votre Comité. La première, par ordre de date, est un échenilloir dit Américain, présenté par M. Vasselon. La description vous en a été donnée lors de sa présentation. Quoique cet instrument réalise une idée nouvelle, le Comité le trouve compliqué et sa solidité laisse à désirer. Deuxièmement un échenilloir à pédale, présenté par M. Lenief et Cie. Cet instrument présente des avantages : la lame est mise en mouvement par une tige en fil de

fer qui suit le manche et remplace avantageusement la ficelle habituelle. Le Comité apprécie cet instrument quoiqu'il soit peu cher. Enfin l'échenilloir de M. Sédillon, que tout le monde a vu à l'Exposition dernière et qui a été décrit dans le Compte-rendu de cette Exposition. Une Commission, après avoir expérimenté à nouveau cet instrument, ne peut que le recommander aux amateurs du bon. Votre Comité, Messieurs, a eu à apprécier plusieurs présentations concernant les abris : 1° Celle de M. Vavin qui consiste à appliquer une toile imperméable sur les paillassons qui recouvrent une serre; l'idée, au premier abord, a paru bonne pour en faciliter la conservation; mais, reconnaissant qu'un jugement sérieux ne pouvait se former qu'après expérience, le Comité a prié M. Vavin de le tenir au courant des résultats obtenus. Le système d'abris présenté par M. Bordeaux a été également examiné; deux membres du Comité d'Arboriculture ont été appelés à donner leur avis sur ce système qui a paru à tous impraticable, quoique contenant une idée nouvelle.

Il n'en est pas de même du paillasson présenté par M. Duchange; celui-ci est pratique, spécialement construit pour garantir les Vignes de la gelée; son prix peu élevé le recommande, et vous avez accordé la prime de deuxième classe qui a été demandée par le Comité. M. Quénardel nous a également présenté le même paillasson en se disant breveté. Le Comité, n'ayant pas à rechercher à qui appartient l'idée première, ne peut que recommander l'emploi de l'un ou de l'autre.

M. Raveneau nous a présenté des godets en tôle galvanisée destinés à brûler l'huile lourde dont la combustion doit former des nuages artificiels dans les vignes menacées de la gelée, au printemps. Le Comité a approuvé cette présentation tant pour l'utilité de ces godets que pour leur bon marché.

L'examen du Comité s'est encore porté sur les dés en ciment de M. Martel. Ces dés sont pratiques et peu coûteux. Quant au roidisseur présenté par le même, le Comité n'a pas à y revenir, son jugement ayant été donné dans un Rapport présenté en 1869, à la suite de la présentation des mêmes roidisseurs. Les piéges à mouches signalés par M. Andry, les poteries artistiques de M. Selinger, les potiches en faïence de M. St-Mars, les charrues-ra-

tissoires de M. Quesnel, sont autant de présentations examinées et approuvées par le Comité, ainsi que les microscopes de M. Malet, le roidisseur de M. Gillet et les étiquettes de M. Forney.

Tel est, Messieurs, le bilan des apports faits à votre Comité des Arts et Industries horticoles et soumis à son examen. Mais là ne se bornent pas ses travaux. Dans une des premières séances de l'année dernière, une Commission avait été chargée de faire un catalogue de tous les objets composant ses collections. La tâche était laborieuse, trop peut-être, car rien n'est sorti de ses travaux. Heureusement l'un de nos collègues, M. Appert, a pris cette idée à cœur, et, malgré toutes les difficultés, il nous a présenté un répertoire avec fiches qui sera d'une grande utilité, non-seulement pour notre Comité, mais encore pour toute la Société; nous ne saurions donc trop remercier ce zélé collègue et nous espérons que vous nous approuverez.

Rapport sur un ouvrage intitulé : l'Enseignement primaire en présence de l'Enquête agricole, par M. A. Pinet, Inspecteur de l'Enseignement primaire du département de la Seine.

M. H. Roche, Rapporteur.

Messieurs,

Vous vous rappelez, sans doute, qu'en 1866 le Gouvernement a prescrit, dans tous les départements de la France, une enquête sur la situation et sur les besoins de l'Agriculture, ainsi que sur les causes qui, dans l'état actuel, favorisent ou entravent la prospérité agricole.

Parmi les questions qui furent posées, quelques-unes se rattachaient plus particulièrement à l'Instruction primaire. L'une d'elles était ainsi libellée :

L'Instruction primaire est-elle dirigée dans un sens favorable à l'Agriculture, et quelle est son influence sur le choix des professions?

Un homme d'un grand savoir et d'une expérience consommée,

qui a consacré sa vie à la propagation et au perfectionnement de l'Instruction primaire, M. Pinet, inspecteur de l'Enseignement primaire du département de la Seine, a pensé qu'il serait intéressant et utile à la fois de réunir les dépositions principales qui ont été faites à ce sujet, dans chaque département, soit par des propriétaires, des cultivateurs et des fermiers, soit par les membres des Comices agricoles ou des Sociétés d'Agriculture, et les appréciations dont ces dires ont été l'objet de la part des Commissaires enquêteurs ou des Commissions départementales.

C'est ce travail qu'il a publié sous ce titre : l'*Instruction primaire en présence de l'Enquête agricole.*

Ajoutons qu'à la suite du relevé des déclarations ainsi recueillies, tant dans l'enquête que dans les procès-verbaux de la Commission supérieure, l'auteur a reproduit, en les accompagnant des observations les plus judicieuses, les divers actes législatifs et administratifs qui constatent les efforts tentés jusqu'ici par le Gouvernement pour faciliter l'Enseignement de l'Agriculture et de l'Horticulture dans les écoles normales comme dans les écoles primaires.

M. Pinet conclut en demandant, avec les déposants de l'Enquête :

Que l'Agriculture et l'Horticulture fassent partie du programme obligatoire de l'Enseignement primaire,

et comme conséquences :

Qu'elles soient exigées de tous les aspirants aux examens pour l'obtention du brevet simple ou élémentaire;

Que l'enseignement agricole et horticole soit organisé dans toutes les écoles normales primaires, et donné par les instituteurs dans toutes les écoles primaires rurales.

Le cadre restreint dans lequel ce Rapport est nécessairement circonscrit ne nous permet pas, Messieurs, d'entrer dans de longs détails pour vous signaler, même par voie d'analyse, tous les aperçus et toutes les considérations qui se dégagent de cette grande enquête de 1866. Il est toutefois un point de vue que nous ne saurions passer sous silence. Il ressort de cet ensemble de documents la preuve incontestable que l'enseignement de l'Horticulture a, par la force des choses et en raison de ses proportions

relativement plus modestes, fait, jusqu'ici, beaucoup plus de progrès que celui de l'Agriculture.

En résumé, l'ouvrage de M. Pinet est rempli de faits et d'observations du plus haut intérêt. Des questions sociales du premier ordre y sont traitées avec intelligence et maturité. Nous espérons que tous les hommes soucieux de la grandeur et de la prospérité de la France le consulteront avec fruit. L'auteur, en le publiant, nous paraît donc avoir rendu un véritable service à la cause de l'Horticulture et de l'Agriculture. C'est par ces motifs, sans doute, que M. le ministre de l'Agriculture l'a honoré de sa souscription et que M. le ministre de l'Instruction publique l'a approuvé pour les bibliothèques scolaires. Votre Rapporteur n'hésite pas à vous proposer de renvoyer ce livre à la Commission des récompenses.

RAPPORT SUR LA COLLECTION ET LA CULTURE SPÉCIALE DE *Jacinthes de Hollande* DE M. *Loise-Chauvière*, HORTICULTEUR, QUAI DE LA MÉGISSERIE, 14, A PARIS ;

M. EUG. DELAMARRE, Secrétaire du Comité de Floriculture, Rapporteur.

MESSIEURS,

Sur la demande de M. Loise-Chauvière, M. le Président de la Société a chargé le Président du Comité de Floriculture de former dans le sein de ce Comité une Commission chargée d'aller visiter la collection de Jacinthes de Hollande cultivée par cet horticulteur et exposée chez lui.

Cette Commission composée de MM. Deschamps, Fournier, Robine et Truffaut père, s'est rendue, le samedi 14 mars, à deux heures, chez M. Loise-Chauvière.

M'étant réuni à ces messieurs, ils m'ont chargé de faire le Rapport sur cette visite, après avoir désigné M. Robine comme Président de la Commission.

La collection exposée comprenait neuf cent vingt-quatre variétés, cataloguées avec beaucoup d'ordre et de soin; elle nous a paru vraiment digne des éloges qu'en ont faits les nombreux amateurs qui l'ont visitée.

Quatre mille oignons reçus directement de Hollande, leur pays

de production, ont été habilement cultivés pour former ce bel ensemble.

La culture de la Jacinthe, assez communément répandue aujourd'hui pour l'ornement des serres et même des cheminées d'appartement, semble facile et à la portée de tous; elle demande cependant quelques soins spéciaux, et il faut l'habileté d'un bon jardinier pour amener une collection un peu importante à une floraison égale.

Aussi j'ai cru devoir en quelques mots vous décrire la façon dont cette culture est pratiquée chez M. Loise-Chauvière.

Les oignons sont plantés, dans le courant du mois d'octobre, dans des pots sans rebords, dits godets, de 10 à 12 centimètres, enterrés jusqu'au collet dans une terre légère et substantielle; ces pots sont placés le long d'un mur et recouverts d'environ 5 à 8 centimètres de terre; la surface de cet ensemble, par les temps de grand froid ou de neige, est recouverte de paillis ou de feuilles sèches que l'on enlève quand la température s'est radoucie. Les plantes restent ainsi jusqu'à ce que les racines garnissant les pots, les pousses commencent à se développer, ce qui demande environ six semaines; c'est alors le moment de les forcer, soit sous châssis, soit en serre (le châssis cependant est préférable); on leur donne de l'air le plus possible. En les soumettant à une température plus ou moins élevée, on active ou retarde la floraison, selon les besoins.

M'occupant ici exclusivement de la collection que nous avons eu à examiner, je n'entrerai dans aucun détail sur la culture des Jacinthes sur carafes, sur racines ou dans la mousse, qui n'est qu'une culture de fantaisie.

Cette Exposition, faite avec beaucoup de goût, était très-belle; plus de quatorze cents pots étaient étagés sur des gradins bien disposés, de façon à laisser bien voir toutes les fleurs.

Cet ensemble de fleurs aux coloris très-variés était vraiment beau.

Les plantes portaient généralement de très-beaux rameaux bien développés et arrivés à une floraison à peu près égale.

Cette collection, l'une des plus nombreuses qui soient cultivées aujourd'hui, peut être divisée en deux catégories: la première,

dans laquelle nous placerons les variétés déjà portées sur les catalogues ; la seconde, comprenant les plantes plus nouvelles et n'ayant pas encore été décrites.

La Commission a cru devoir vous signaler les plantes qui l'ont le plus frappée par le coloris, la grandeur ou la bizarrerie de la fleur, le volume ou la forme du rameau.

1re CATÉGORIE. — VARIÉTÉS AYANT DÉJA FIGURÉ AUX CATALOGUES.

Simples, blanches :

Alba maxima, blanc pur, extra.

La belle blanchisseuse, blanc pur, très-beau.

Premier noble, blanc pur, extra.

Simples, jaunes :

Adonia, beau jaune.

Héroïne, jaune à pointes vertes, très-beau rameau.

Roi des Pays-Bas, jaune saumoné cuivré, beau rameau.

Simples, bleues :

Baron de Thuyll, beau bleu, très-larges fleurs, beau bouquet, extra.

Grande Vedette, bleu clair, larges fleurs, beau rameau.

Guillaume Ier, bleu noir, rameau énorme, extra.

La belle brunette, bleu foncé, beau bouquet.

Maréchal Pélissier, bleu violacé foncé, rameau serré, fleurs moyennes.

Orondatus, beau bleu clair, fleurs grandes, long rameau, très-garni, extra.

Simples, roses :

Madame Hodzon, rose très-vif, extra.

Norma, très-beau rose, extra de coloris et de forme.

Talma, rose pâle, rayé rose vif.

Simples, rouges :

Amy, rouge foncé.

Reine des Jacinthes, rouge éclatant.

Simples, violettes.

Charles Dickens, violet clair.

Général Garibaldi, violet clair, à reflet pourpre violacé, très-beau.

Haydn, violet à reflet plus foncé, extra.

Monseigneur Van Wree, violet teinté brun.

Prétender, violet foncé, très-beau.

Doubles, blanches:

Gloria florum, blanc mat, larges fleurs, beau.

Violet suprême, blanc rosé à cœur carmin violacé.

Doubles, jaunes:

Jaune suprême, jaune paille, extra.

Louis d'Or, jaune à cœur rougeâtre, beau rameau.

Doubles, bleues:

Bonaparte, bleu foncé, beau.

Prince de Saxe-Weimar (semi-double), bleu foncé violacé, à centre noir, long rameau.

Doubles, roses:

Acteur, beau rose, rayé plus vif, grandes fleurs.

Johanna Cornélia, rose vif, beau.

Lord Wellington, rose tendre, larges fleurs, extra.

Prince d'Orange, rose vif, rameau très-long, beau.

Sir Walter Scott, très-beau rose, extra.

Double, violette:

L'Enfant de France, violet bleuâtre, entouré de rose vif, coloris bizarre, rameau assez grêle.

2e Catégorie. — Variétés nouvelles et n'ayant pas encore été décrites.

Simples, blanches:

Anna Paulowna, blanc carné, rameau serré.

Baron de Thuyll, blanc soufré, très-beau.

Pavillon blanc, beau blanc, larges fleurs, extra.

Radamanthus, blanc rosé, fort rameau, larges fleurs.

Reine des Pays-Bas, beau blanc, grandes fleurs.

Tubaflora, blanc rosé, grandes fleurs, très-beau.

Virgo, beau blanc rosé.

Simples, jaunes:

Duc de Normandie, jaune safrané, ligné de chamois nuancé.

Languiwitz, beau jaune, long rameau.

La Richesse, jaune saumoné clair, reflet rose.

Obélisque, beau jaune vif.

Simples, bleues :

Amiral de Coligny, bleu porcelaine, à reflet lilas clair, fleurs très-grandes, beau rameau ; l'une des plus belles de la collection.

Dictator, bleu porcelaine, à reflet lilas violacé.

Duc d'Orléans, beau bleu porcelaine, très-beau.

Grand Bleu, bleu vif, très-beau rameau.

Keizer François, bleu violacé clair à cœur blanc, fleurs moyennes.

Léonidas, beau bleu vif, très-beau rameau.

Marie, beau bleu foncé.

Reine du Mexique, bleu foncé.

Soliman, bleu porcelaine clair, grandes fleurs.

Vulcain, bleu noir, très-beau.

Simples, roses :

Couronne des Roses, rose brillant.

Gertruda Johanna, rose vif, beau rameau, extra.

La Joyeuse, beau rose, long rameau.

La plus aimable, rose vif.

La riante, rose clair, teinté rose vif, très-beau.

Simples, rouges :

Adorable, beau rouge, rameau splendide.

Eldorado, rouge clair, très-beau.

Lina, beau rouge vif.

Miss Beecker Stowe, beau rouge éclatant.

Prima Donna, rouge cuivré.

Prince Poniatowski, rouge ligné plus vif.

Respectable, rouge vif, très-beau.

Rouge éclatant, très-beau rameau.

Solfatare, coloris nouveau, rouge teinté éclatant, rameau assez maigre.

Doubles, blanches :

Gloria florum suprema, blanc rosé, à cœur rose carminé, très-beau.

Grotwoorstin, blanc carné (semi-double), long rameau.

La Mignonne, blanc rosé, très-beau.

Doubles, jaunes :

La belle Chinoise, beau jaune, à reflet rouge, forme bizarre.

L'Or du Pérou, beau jaune éclatant, très-beau.

Doubles, bleues:

Louis-Philippe, beau bleu, larges fleurs.

Newton, bleu porcelaine clair, à cœur bleu foncé violacé, larges fleurs, rameau allongé.

Prince Albert, bleu indigo, très-beau.

Prince Henri de Prusse, bleu foncé, à reflet plus clair, très-beau rameau, bien garni.

Rudolphis, bleu porcelaine, long rameau.

Double, rouge :

Baron de Rothschild, coloris nouveau, rouge vif carminé, larges fleurs, rameau un peu maigre.

Doubles, roses :

Beauté suprême, rose teinté plus vif (semi-double), très-beau rameau.

Maréchal Niel, rose saumoné.

Noble par mérite, très-beau rose, larges fleurs, très-long rameau, extra.

Cette collection vraiment belle, aurait remporté, de l'avis de la Commission, un prix hors ligne à une Exposition ; aussi demandons-nous l'insertion de ce Rapport dans le *Journal* de la Société, et son renvoi à la Commission des récompenses, avec recommandation spéciale.

Lu à la séance du Comité de Floriculture le 26 mars 1874.

Conclusions adoptées par le Comité de floriculture;

Et déposé le même jour, à la séance sur le bureau de la Société.

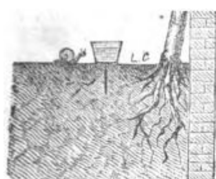
Rapport sur les Chaperons creux et les Sauts d'insectes de M. Jandelle, aîné ;

M. Chatelain, Rapporteur.

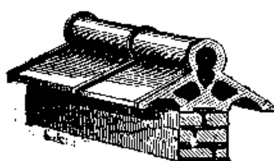
Messieurs,

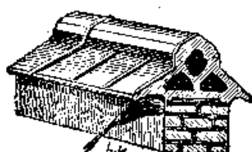
Depuis longtemps les horticulteurs ont cherché les moyens de mettre les arbres à l'abri des insectes rampants et, dans ce but, ils ont enduit les tiges avec de la glu, du goudron, de la mélasse, du savon vert, etc. : mais, ces moyens, qui sont efficaces les premiers jours, perdent bientôt leur effet et laissent les fruits à la merci des animaux parasites.

M. Jandelle propose d'entourer les arbres fruitiers d'un godet circulaire en zinc, que l'on remplit d'eau savonneuse ou salée. Pour les arbres en espalier, il emploie, comme l'indique la fig. 1, des godets rectilignes formant une petite rivière qui fait obstacle au passage des animaux rampants. Il y a là une idée ingénieuse qui, dans certains cas, peut rendre des services et qui mérite d'être signalée.


Fig. 1.

Une proposition plus importante vous est faite par M. Jandelle, dans l'emploi de chaperons creux, coulés en plâtre d'une seule pièce de 0m 35 de long, comme l'indiquent les fig. 2 et 3.


Fig. 2.


Fig. 3.

Dans le plus grand nombre des cas, on couvre les murs de jardins avec des tuiles de divers genres, qui forment chaperon ou abri pour le mur et s'avancent plus ou moins en saillie pour préserver les plantes de la pluie et du givre. Mais, à Montreuil, par exemple, il est d'usage de former la saillie du mur en plâtre seul, dont la solidité et la durée laissent beaucoup à désirer. En examinant la fig. 2, destinée aux murs intérieurs, et la fig. 3 qui indique un chaperon de mur mitoyen, on voit que les modèles de M. Jandelle, disposés en forme de gorge arrondie, ont pour avantage : 1° de donner plus de solidité à l'arête extérieure, 2° de n'offrir aucun abri pour les larves d'insectes qu'on peut rapidement détruire par un badigeonnage à la chaux. M. Jandelle fait ces chaperons avec des saillies diverses, suivant les besoins, et, pour en assurer la durée, il enduit la surface supérieure avec du silicate de potasse qui remplit les pores du plâtre et forme une couche imperméable à la pluie.

Nous pensons qu'il y a là un progrès à recommander pour la

durée et la protection des murs de jardins et nous proposons d'insérer le présent Rapport au *Journal* de la Société.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Expériences sur la résistance qu'opposent au froid les végétaux originaires des contrées chaudes; par M. H.-R. Goeppert, directeur du Jardin botanique de Breslau.

M. Goeppert s'est depuis fort longtemps occupé de l'action exercée par la gelée sur les végétaux tant spontanés qu'exotiques, et on lui doit l'un des meilleurs travaux que nous possédions sur les effets que produit la congélation dans l'intérieur des tissus des plantes vivantes (Ueber das Gefrieren der Pflanzen; 1830). Déjà, pendant l'automne de 1828, il avait réuni des observations précises sur le degré de froid que peuvent supporter différentes espèces originaires de contrées plus ou moins chaudes et cultivées en pots, dans les jardins. Depuis cette époque éloignée, il a continué ses observations à ce sujet et récemment, pendant l'automne de 1871, il a complété ces renseignements qu'il a communiqués à la section botanique de la Société silésienne et dont nous trouvons la reproduction dans le cahier pour février 1874 du *Gartenflora*.

M. Goeppert fait observer d'abord que des observations dirigées en vue de déterminer avec une exactitude suffisante le degré auquel cesse pour les végétaux exotiques la faculté de résister au froid présentent des difficultés assez nombreuses. Il faut en effet, pour qu'elles soient concluantes, tenir grand compte de la place où se trouvent ces plantes, à cause de l'influence puissante qu'exercent sur elles les abris de toute sorte dont elles peuvent être plus ou moins rapprochées, ainsi que le voisinage d'objets divers qui peuvent rayonner sur elles de la chaleur de manière à modifier plus ou moins la température réelle. Il faut aussi et par-dessus tout que ces observations soient faites pendant une série de jours qui offrent des alternatives de gelées plus ou moins intenses et de dégels; en effet, comment reconnaître le degré de

froid auquel les plantes auront succombé, si la gelée est continue pendant longtemps et va croissant graduellement jusqu'à un point notablement inférieur à celui qui suffit pour déterminer la mort des sujets observés ?

L'automne de 1871 a été, dit M. Goeppert, particulièrement favorable pour des observations de ce genre, parce qu'il a offert de faibles gelées graduellement croissantes, qu'ont interrompues des périodes de dégel. A Breslau, la nuit du 15 au 16 octobre donna une gelée de — 1° 25 cent. jusqu'à — 2° 50 (1) environ, après quoi, le dégel survint dans la matinée du 16, et la température resta à 6-7 degrés au-dessus de 0° pendant quelques jours. Le 23 suivant, la gelée reprit et, dans la nuit du 23-24, elle atteignit — 5°. Le lendemain, le thermomètre remonta au-dessus de 0° et il resta vers + 5° jusqu'au 2 novembre. Le 5, il descendit à — 2° 50 environ pour monter à + 1° 25 dans la journée ; après quoi, il s'abaissa, pendant la nuit suivante, jusqu'à — 8° 75 pour s'élever au-dessus de 0° dans la journée, etc. Il y eut donc, pendant cet automne, des gelées de diverses intensités suivies immédiatement de dégels, circonstances des plus avantageuses pour permettre de savoir le degré précis de froid qui avait fait périr tel ou tel végétal. Voici maintenant le relevé des faits constatés dans ces conditions.

1° Espèces originaires de régions tropicales dont les individus en pots restèrent exposés librement à la gelée :

Gymnostachyum Verschaffeltii Lind., *Eriocnema marmoreum* Naud., *Alternanthera spathulata* R. Br., du Brésil, *Campylobotrys argyroneura* Lindl., *Cissus discolor* Bl., de Java, *Didymocarpus Rhexii* Hook., de l'Afrique orientale, *Sanchezia nobilis* Lindl., *Aphelandra Leopoldi* Van H., du Mexique, *Begonia Rex* Putz., de l'Assam.

Toutes ces plantes furent gelées dans la matinée du 16 et périrent après le dégel ; elles succombèrent donc à un froid de — 1° 50 à — 2° 50.

Le 18 du même mois d'octobre 1871, on mit à l'air libre les

(1) Nous donnons ici toutes les températures en degrés du thermomètre centigrade, bien que toutes les indications du mémoire allemand soient exprimées en degrés du thermom. Réaumur.

plantes suivantes : *Campylobotrys Ghiesbrechtii*, du Mexique, *Dracæna brasiliensis* Ht., *Cyclanthus palmatus* R. et P., *Aspidium violascens* Sw., *Asplenium Nidus* L., *des* Indes orientales, *Sonerila margaritacea* Bl., de Java, *Maranta Warscewiczii* Mathieu, *M. Jagoriana* Koch, *M. Zebrina* Sims, du Brésil, *Phyllagathis rotundifolia* Bl., de Java, *Panicum variegatum* Ht., *Ficus elastica* L. — Le 23 au matin, après avoir subi la gelée de — 5°, toutes ces plantes se montrèrent mortes, au dégel. La gelée avait pénétré jusqu'à 5 centim. dans la terre des pots. — M. Goeppert fait observer avec raison que cette expérience est beaucoup moins significative que la précédente, car, si elle apprend que les sujets n'ont pas pu supporter un froid de — 5°, elle ne dit pas à quel degré précis ils ont succombé. Il est très-vraisemblable qu'une fois descendu à — 2° 5, le froid les avait tués, et qu'en descendant plus bas il n'avait rien ajouté à l'effet déjà produit ; mais ce n'est là qu'une conjecture sans démenstration directe. Dans l'espoir d'obtenir, autant que possible, cette démonstration, M. Goeppert laissa à l'air libre quelques plantes tropicales en forts exemplaires, hauts presque tous d'environ 2 mètres, qui s'étaient trouvées placées, depuis la mi-juin, moins à découvert que les sujets des expériences précédentes, puisque, tout en restant découvertes dans le haut, elles avaient de légers abris latéraux en claies, dont la présence pouvait diminuer d'environ un degré le froid produit par le rayonnement. Ces plantes étaient les suivantes : *Solanum auriculatum* Ait., de Madagascar et des Mascareignes, *Petiveria alliocea*, de la Jamaïque, *Cestrum salicifolium* Jacq., des Antilles, *Jatropha Manihot*, *Abutilon venosum*, *Carica hastæfolia*, *Justicia carnea* Lindl., *Passiflora edulis*, du Brésil, *Murraya exotica*, *Cassia Tora*, des Indes orientales, *Habrothamnus fascicularis*, du Mexique. Toutes ces plantes supportèrent, quoique gelées, le froid de la nuit du 15-16 octobre, par conséquent — 2° 50 ; mais la gelée de — 5°, qui marqua la nuit du 23 octobre, tua le *Petiveria*, le *Cassia*, le *Murraya* et le *Jatropha*. Le 6 novembre, la gelée ayant été de — 8° 75, toutes les autres périrent, à l'exception du *Passiflora edulis*, en exemplaire haut de 1m 35, et de l'*Habrothamnus*, dont le pied avait 2 mètres. Ces deux plantes reprirent après le dégel, se remirent ensuite en végétation dans une serre chaude ;

elles sont encore bien portantes au moment présent. Ainsi, bien que la grande majorité de ces espèces succombe à un froid d'environ — 4°, il y a des exceptions à cette loi, puisque le *Passiflora edulis* et l'*Habrothamnus* ont supporté bien près de — 9° sans en souffrir dans leur végétation ultérieure. Ce fait est d'autant plus remarquable que la terre dans laquelle ceux-ci étaient plantés était gelée jusqu'à 5-6 centim., et que, à cette profondeur, leurs racines ressentaient encore une température de — 1° 25.

2° Espèces subtropicales (toutes en pots.)

L'*Agave americana* s'est maintenu jusqu'à — 8° 75 ; mais, à ce terme, toutes ses feuilles ont été gelées au point de devenir cassantes; elles ont ensuite séché très-rapidement et la plante ne s'est remise que fort lentement, pendant l'été de 1872, en produisant des bourgeons à l'aisselle de ses feuilles. Il en a été de même pour un *Phormium tenax* dont les feuilles étaient longues d'un mètre.

Parmi les espèces du Cap de Bonne-Espérance, les suivantes ont d'abord résisté à la gelée de — 5° pour succomber à celle de — 8° 75 : *Polygala oppositifolia*, *Cyperus alternifolius*, *Myrica quercifolia*, *Lomaria densa*, *Pteris geranioides*, *Allosurus falcatus*, *Pelargonium inquinans* et *P. variegatum*, *Senecio grandiflorus*. L'*Erica pelviformis* est la seule plante ayant cette origine qui se soit montrée parfaitement rustique. Le *Senecio Tussilaginis* a succombé à — 8° 75, de même que le Palmier *Sabal Adansonii*.

Les résultats n'ont pas été moins intéressants pour de nombreuses espèces de la Nouvelle-Hollande, croissant dans la zone méridionale subtropicale et au sud-est de ce continent, entre 35° et 45° de latit. méridionale, là où la température moyenne est de + 15° et où les extrêmes sont de + 2° 5 à + 32° 5. Dans ces contrées il n'y a, du moins sur la côte, que de très-rares gelées passagères d'un ou deux degrés. Celles de ces plantes qui furent exposées, en pots, à l'action du froid furent les suivantes : *Dracæna congesta*, *D. rubra*, *D. angustifolia*, *Casuarina torulosa*, *C. equisetifolia*, tous en pieds de 3m 33, *Eucalyptus Globulus* de 3m et 4m, *Callistemon acerosum*, *Melaleuca hypericifolia*, *Leptospermum grandifolium*, *Kunzea leptosperma*, *Boronia serrulata*, *Correa alba*, *Mühlenbeckia complexa*, *Banksia serrata*, ces espèces en pieds de 1m à 1m 33 ; *Libonia floribunda* de 0m 33, *Epacris pulchella* de 1m 33, *Passerina*

filiformis de 0 m 66, *Stylidium adnatum, Lomaria pumila, Alsophila australis*, et *A. Loddigesii*, tous deux en pieds de 4 ans.

Pendant la première période de gelée à 2° 5, du 15 au 16 octobre, il n'est mort que les deux *Alsophila* ; dans la 2e période, il n'est mort que le *Lomaria pumila.* Toutes les autres espèces paraissaient en très-bon état, au commencement de novembre, après la gelée de — 8° 75 ; mais néanmoins pendant les trois semaines qui ont suivi, elles ont toutes péri, à l'exception des *Eucalyptus, Boronia, Correa* et *Muhlenbeckia.* Les *Dracæna* ont plus tard repoussé du pied, mais leurs tiges étaient bien mortes.

Le résultat en apparence favorable obtenu après la deuxième période dans le cours de laquelle ces végétaux avaient résisté à — 5°, a déterminé M. Gœppert à soumettre encore à la même épreuve plusieurs autres espèces australiennes, savoir : *Retinospora ericoides, Actinostrobus pyramidalis, Dacrydium elatum, Pimelia ligustrina, Eurybia ilicifolia, E. argophylla, Pittosporum undulatum, Podalyria styracifolia, Myrica Faya cuneata, Hardenbergia monophylla, Myoporum pellucidum, Rhagodia Billardieri, Kennedya rubicunda, Fabricia lævigata, Diplothenium fruticosum.* Toutes ces espèces sont mortes le 6-7 novembre, par la gelée de — 8° 75, de telle sorte que sur les nombreuses espèces australiennes qui ont été soumises à la même épreuve, les seules qui aient supporté cette dernière température sont les *Eucalyptus, Muhlenbeckia, Correa* et *Boronia.*

M. Goeppert n'a pu soumettre à l'expérience des pieds entiers de végétaux de la Nouvelle-Zélande; mais il y a soumis des branches de *Rubus australis, Dammara australis, Dacrydium elatum, Metrosideros robusta, Fagus Cunninghami*, et des frondes de *Balantium antarcticum.* Quoique ayant été gelées, toutes ces branches sont revenues en bon état après le dégel, à l'exception des frondes du *Balantium* dont les pinnules terminales sont restées brunes.

Pendant l'automne de 1872, M. Goeppert a mis encore en expérience plusieurs des plantes dont il est question plus haut et quelques-unes qu'il n'avait pas encore soumises à ce genre d'épreuve. Malheureusement la marche de la température pendant cet automne et pendant l'hiver qui l'a suivi a été si défavorable

à ce genre d'observations, qu'il n'a été possible de tirer aucune conclusion précise des faits constatés. Cet automne a été pluvieux; l'hiver a été d'une douceur exceptionnelle; mais, dans la nuit du 12 au 13 novembre, une gelée de — 11° étant survenue tout à coup, toutes les espèces tropicales et presque toutes les subtropicales y ont succombé, à l'exception de l'*Eucalyptus Globulus*, de l'*Yucca aloifolia*, du *Dasylirion acrotichum* et du *Phoenix dactylifera*. D'un autre côté, toutes les espèces originaires de la zone tempérée ont résisté à ce froid, comme *Camellia japonica*, *Mespilus japonica*, *Viburnum Tinus*, *Laurus nobilis*, *Ruscus aculeatus*. *Aspidium falcatum*, *A. Sieboldi*, etc.

La conclusion générale qui découle des expériences dont on vient de voir les résultats, c'est qu'il existe quelques végétaux tropicaux et subtropicaux qui peuvent supporter un certain degré de congélation de leurs sucs sans inconvénient pour leur développement ultérieur, tandis que la plupart en périssent. — Un autre fait général d'un grand intérêt que M. Goeppert a constaté dans ses expériences, c'est que, pour une même espèce, les individus ont, pendant leur jeunesse, une plus grande force de résistance au froid qu'à un âge plus avancé. — Enfin le savant professeur de Breslau déclare que ses nombreuses observations ne sont pas favorables à la théorie de l'acclimatation, si on entend par ce mot, comme on le fait le plus souvent, la faculté d'habituer les plantes à un degré de froid qu'elles ne sont pas exposées à subir dans leur pays natal. Pour avoir chance de réussir, lorsqu'on veut introduire dans un pays des végétaux étrangers, on doit chercher à connaître la température moyenne de leur patrie et les extrêmes de température qu'on y observe pendant la durée de la période végétative, et procurer à ces végétaux, dans leur nouveau séjour, des conditions aussi rapprochées que possible de celles sous l'influence desquelles elles viennent et croissent spontanément.

Influence relative des deux parents sur les Plantes a fleurs; par M. J. Denny.

Le Journal de la Société royale d'Horticulture de Londres renferme, dans un cahier publié il y a peu de temps (vol. IV, part. 13, p. 16-24), un article qui porte le titre ci-dessus. On y trouve des considérations judicieuses et les résultats d'expériences instructives, les unes et les autres destinées à jeter du jour sur la question capitale en horticulture de l'influence qu'exercent d'un côté le père, c'est-à-dire la plante qui fournit le pollen, de l'autre, la mère ou le pied porte-graines sur les plantes issues d'une fécondation croisée. Cet article, dû à M. J. Denny, est trop étendu pour qu'il nous soit possible d'en donner ici une traduction entière; nous allons donc tâcher de condenser le plus que nous le pourrons les données qui s'y trouvent réunies.

Il est certain, comme le dit M. Denny, que si l'on possédait des renseignements précis, découlant d'expériences démonstratives, relativement au rôle que jouent le père et la mère dans la production des formes nouvelles de plantes à la suite d'une fécondation croisée artificielle, on procéderait à coup sûr lorsqu'on voudrait obtenir une plante qui empruntât tel caractère à une variété ou espèce connue, tel autre caractère à un autre type. La constatation de ce rôle relatif mettrait ainsi à la disposition des horticulteurs des éléments certains de succès et ouvrirait par conséquent devant eux un immense champ d'acquisitions précieuses; malheureusement, nous n'en sommes pas là à beaucoup près; on tente simplement le hazard quand on féconde artificiellement deux plantes l'une par l'autre en vue de produire des nouveautés horticoles, et fort souvent le hazard ne seconde pas les efforts qui sont faits dans ce but.

Afin de reconnaître le degré d'influence qu'exerce chacun des deux parents, M. Denny a expérimenté sur des variétés aussi différentes que possible l'une de l'autre de *Pelargonium zonale-inquinans*, (Scarlet *Pelargonium*). Il a pris toutes les précautions possibles pour empêcher que les plantes ne fussent fécondées par leur propre pollen ou par un pollen qu'auraient

apporté des insectes, et pour amener le succès de la fécondation opérée par lui avec le pollen dont il voulait apprécier l'action; enfin il a pris rigoureusement note de chaque fécondation et de ses effets. Le résultat général de ses observations est exprimé par lui dans les termes suivants : « D'après les données que j'ai acquises ainsi, mon opinion est que, par le moyen de fécondations faites avec soin et persistance, il est possible de produire presque toutes les modifications qu'on peut désirer dans le caractère général et le port de nos plantes, dans la couleur et la forme de nos fleurs. Je suis satisfait de savoir que, par ces moyens, nous possédons une puissance beaucoup plus grande qu'on ne le suppose généralement pour modeler en quelque sorte nos fleurs d'après nos desseins préconçus; je regarde enfin comme possible d'arriver finalement à quelques notions sur les lois qui régissent la procréation dans le règne végétal et qui président à la production des variétés de nos fruits et de nos fleurs d'agrément. »

Les résultats acquis par M. Denny sont contraires aux idées qui ont cours généralement et qui consistent en ce que la forme de la fleur, la constitution et le port de la plante dériveraient de la mère, tandis que la coloration de la fleur découlerait du père. Toutes ses expériences « indiquent une immense prépondérance d'action sur la progéniture de la part du père, sous tous les rapports, couleur et forme, qualité, grandeur et substance de la fleur, aussi bien que sur la production de la panachure du feuillage, sur le port et la constitution du végétal, pourvu que les deux plantes croisées soient de force (ou vigueur de constitution) égale. » Pour appuyer cet énoncé, M. Denny cite deux exemples pris parmi beaucoup d'autres sur son registre d'expériences. Nous reproduirons l'un des deux.

Pendant l'été de 1869, il a élevé environ 140 pieds venus de graines que lui avaient données des croisements opérés entre les variétés Lord Derby et Léonidas. Une moitié environ provenaient de Léonidas comme porte-graines fécondé par Lord Derby ; pour l'autre moitié les rôles des deux plantes avaient été renversés. La fleur de Lord Derby se distingue par la forme des pétales et la finesse de leur texture, mais elle laisse à désirer pour l'intensité et l'éclat de sa couleur, ainsi que pour la nature de sa substance ;

la plante manque d'ailleurs de vigueur comparativement à Léonidas. La fleur de Léonidas est fort inférieure pour la forme et la qualité, mais supérieure pour la substance, l'éclat du coloris et l'ampleur, à celle de Lord Derby; la plante possède en outre une constitution vigoureuse. — Parmi les pieds de semis qui avaient eu Lord Derby pour père et Léonidas pour porte-graines, un tiers environ ressemblaient au père sous tous les rapports; quelques-uns surpassaient beaucoup le père pour la grandeur, la substance, la couleur de la fleur, tandis que la plante lui était aussi supérieure pour la constitution et le port, montrant ainsi l'influence combinée des deux parents. Dans les autres, deux tiers de rares pieds ressemblaient beaucoup à Léonidas pour la fleur, qui cependant était plus pâle et, d'un autre côté, un peu plus grande; mais beaucoup étaient d'un mérite fort inférieur et étaient retournés vers un vieux type quelconque.

Dans la portion du même semis pour laquelle Léonidas avait fourni le pollen et Lord Derby avait été le porte-graines, près de la moitié reproduisaient à tous égards le père, et le reste était d'un mérite fort inférieur; pas un seul pied ne montrait que la mère eût influé en rien sur l'amélioration; mais tous étaient plus robustes qu'elle.

Quand M. Denny a croisé des *Pelargonium zonale* panachés pris comme porte-pollen, avec des variétés robustes non panachées; la moitié environ des planches obtenues ont été panachées, mais de constitution faible; le reste consistait en *zonale* tout verts. Quand il a renversé l'ordre, le père étant alors le plus vigoureux, l'influence de la mère a été à peu près nulle.

« Je crois, dit cet auteur, que c'est à une différence dans la vigueur des deux parents qu'est due principalement la production de nouveautés et de variétés dans nos plantes à fleurs (et probablement aussi dans les fruits), et que s'il n'existait pas une prédominance de puissance du côté de la mère, la progéniture ressemblerait presque invariablement au père. Je vois une autre source de variations dans la tendance qu'ont toutes les fleurs (et fruits) déjà fort améliorées à retourner vers leur type originaire, ce qui amène des combinaisons nouvelles avec des caractères des ancêtres, d'où par conséquent résultent de nouvelles variétés. »

Relativement à l'action des circonstances atmosphériques sur le succès des fécondations, M. Denny dit avoir reconnu par expérience que le beau temps clair et les heures où le soleil brille agissent favorablement. Il a vu qu'il existe des affinités et des antipathies inexplicables; ainsi il n'a jamais pu féconder l'une par l'autre les variétés Duke of Cornwall, docteur Muret, Beauté de Suresnes, ni toute la section des doubles sortis de Beauté de Suresnes, tandis qu'il a pu féconder le *Pelargonium peltatum elegans* avec le pollen du *P. zonale*, c'est-à-dire deux espèces différentes, et les pieds issus de cette hybridation avaient tout le feuillage de la mère, fait contraire à ce qui semble être la règle dans le croisement des variétés ou le métissage. — Ses expériences ne lui ont pas montré la moindre différence d'action entre le pollen des étamines courtes comparativement à celui des étamines longues, chez les *Pelargonium*, contrairement à tout ce qu'on a écrit à cet égard. On a voulu expliquer la prétendue différence d'action dans le pollen des étamines longues et courtes, en disant que celui des premières est composé de grains plus gros que ceux dont est formé celui des dernières; mais M. Denny n'a pas reconnu, malgré un examen attentif sous le microscope, qu'il existât entre les deux une pareille différence qui, du reste, n'expliquerait rien du tout, car l'action du pollen dépend de la nature de son contenu, c'est-à-dire de la fovilla, et non de la grosseur de ses grains.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES;

GARTENFLORA.

Euphorbia plumerioides TEYSM. — *Gartenf.*, août 1873, pl. 767, fig. 5. — Euphorbe ressemblant à un Pluméria. — Java. — (Euphorbiacées.)

Arbrisseau élégant, haut de 2 ou 3 mètres, que les Javanais plantent pour décorer les tombeaux. Il doit sa beauté à la présence de feuilles florales assez grandes, colorées en rouge-ponceau vif, à la base de ses inflorescences. Il a été introduit directement de Java en Europe par l'établissement de M. Groenewegen, d'Amsterdam.

Eremurus robustus Regel, *Gartenf.*, sept. 1873, pl. 769. — Erémure robuste. — Turkestan et Alatau transilien. — (Liliacées).

Cette plante est certainement l'une des plus belles Liliacées dont les jardins se soient enrichis depuis assez longtemps. Elle avait été découverte par M. P.-P. Semenow, dans l'Alatau transilien, à l'altitude de 800 à 1 000m, et M. Regel l'avait décrite alors sous le nom de *Henningia robusta.* Plus récemment, Mme Olga Fedjenko l'a retrouvée dans le Turkestan, à plus de 3 000m d'altitude et en a envoyé des tubercules au jardin botanique de Moscou où on l'a vue fleurir pendant l'été de 1871. L'an dernier, il en est venu du Turkestan plusieurs individus, d'un côté au Jardin botanique de St-Pétesbourg, de l'autre au jardin de M. Max Leichtlin, à Carlsruhe. Elle est donc définitivement acquise aujourd'hui à l'horticulture européenne. Le résultat de l'examen fait par M. Regel de pieds vivants et fleuris a été que les trois genres *Ammolirion, Henningia* et *Eremurus* ne peuvent être maintenus comme distincts et séparés et doivent être réunis en un seul, sous le nom d'*Eremurus.* Ce genre est voisin des *Asphodelus* et *Asphodeline.* — L'*Eremurus robustus* est une forte plante dont la tige florifère nue atteint jusqu'à deux mètres de hauteur; elle est glabre et glauque, de même que les feuilles qui sont linéaires-lancéolées, ployées en gouttière, rudes aux bords, longues de 0m 60, larges de 0m 06. Le tiers supérieur de sa haute tige est entièrement couvert de fleurs longuement pédonculées, rose-rouge, naissant chacune de l'aisselle d'une bractée linéaire, roussâtre, ciliée; l'ensemble forme une grappe serrée, longue de 60-70 cent., qui dure longtemps. Le périanthe de ces fleurs est bien ouvert e largement étalé ; il mesure environ 0m 04 de diamètre. L'altitude considérable à laquelle cette magnifique Liliacée a été trouvée montre qu'elle supportera la pleine terre, ou tout au plus qu'il sera prudent de la tenir en serre froide pendant l'hiver.

Allium Murrayanum H. Edinb. et **A. Mac-Nabianum** H. Edinb., *Gartenf.*, sept. 1873, pl. 770. — Ail de Murray et Ail de Mac-Nab. — Amérique du Nord. — (Liliacées).

Ces deux espèces nouvelles, cultivées d'abord dans le Jardin botanique d'Édimbourg et très-probablement originaires de l'Amérique du Nord, sont des plantes de pleine terre vraiment

ornementales par leurs jolies ombelles de grandes fleurs lilas dans la première, rose-pourpre intense dans la seconde. Cette dernière est cultivée et vendue par MM. Haage et Schmidt, horticulteurs à Erfurt, sous le nom d'*Allium acuminatum*, que M. Regel croit ne pas lui appartenir; la première a été envoyée à M. Regel par M. Max Leichtlin, qui la cultive.

Pitcairnia lepidota Regel, *Gartenf.*, octob. 1873, pl. 772. — Pitcairnie écailleuse. — Vénézuela. — (Broméliacées).

Belle Broméliacée dont les graines ont été envoyées par le voyageur B. Roezl, des hautes montagnes du Vénézuela. Elle a déjà fleuri dans le Jardin botanique de St-Pétersbourg. L'espèce est très-voisine du *Pitcairnia flammea*, qui s'en distingue sans peine à ses feuilles couvertes en dessous d'une sorte de farine blanchâtre, mais glabres en dessus, à ses pédicelles et ses calyces rouge-ponceau. Le *Pitcairnia lepidota* a ses feuilles tout à fait sans épines, linéaires-lancéolées, ondulées sur les bords, retombantes dans leur moitié supérieure, beaucoup plus longues que la tige florifère, chargées de petites écailles arrondies, très-serrées en dessous, plus espacées en dessus. Ses fleurs, en grappe longue de 0m 10 et arrivant finalement à 0m 15 environ de longueur, ont le calyce vert et la corolle, longue de 7-8 centim., à 3 pétales enroulés en tube, à peine étalés au sommet, colorés en orangé-rouge, avec leur tiers supérieur jaune. La plante a fleuri en juin et juillet.

Tulipa Greigi Regel, *Gartenf.*, octob. 1873, pl. 773. — Tulipe de Greig. — Turkestan. — (Liliacées).

M. Regel proclame cette Tulipe la reine du genre, tant pour la grandeur et la beauté de ses fleurs que pour l'élégance de ses feuilles dont la face supérieure est parsemée de nombreuses macules brunes. Le Jardin botanique de St-Pétersbourg en a reçu de M. Korolkow, à une date peu éloignée, quelques oignons dont les uns ont été plantés en pot, tandis que les autres ont été mis en pleine terre. Aucun des premiers n'a fleuri; au contraire, deux des derniers, après avoir passé l'hiver sans couverture, ont donné leur fleur en 1872. L'oignon de cette Tulipe a ses tuniques pileuses. Elle n'a que 3 ou 4 feuilles échelonnées sur la tige, étalées, dont les deux inférieures sont largement ovales ou ovales-lancéo-

lées, et les supérieures plus étroites. La tige est courte et se termine par une grande fleur campanulée, bien ouverte dans sa moitié supérieure, dont la couleur est un magnifique pourpre ou écarlate, plus rarement jaune, dans laquelle les pétales, notablement plus larges que les sépales, sont ovales ou obovales, tantôt aigus et tantôt obtus au sommet, glabres à leur base ainsi que les étamines. Les uns et les autres sont marqués à leur base d'une macule oblongue et noirâtre. Dans son énumération des plantes récoltées dans le Turkestan par M. Semenow, M. Regel avait signalé cette belle espèce sous le nom de *Tulipa altaica*, var. *Karatavica*.

Mesembryanthemum abyssinicum Regel, *Gartenf.*, oct. 1873, pl. 774. — Ficoïde d'Abyssinie. — Abyssinie. — (Ficoïdées).

Les graines de cette nouvelle espèce ont été envoyées d'Abyssinie par M. Schimper. C'est une plante sous-frutescente, de faibles proportions, dont la tige et les branches sont plus ou moins ascendantes; dont les feuilles opposées sont linéaires, demi-cylindriques, obtuses au sommet; dont les fleurs sont pourpres, axillaires, pédonculées, avec un calyce à 5 divisions profondes, très-inégales, une très-petite, deux très-longues et deux intermédiaires.

Allium oreophilum C.-A.-Meyer. — *Gartenf.*, nov. 1873, pl. 775, fig. 1-2. — Ail montagnard. — Caucase, Sibérie, Turkestan. — (Liliacées).

Charmante plante dont M. Korolkow a envoyé des bulbes, des monts Akt-Tau, en Turkestan, au Jardin botanique de St-Pétersbourg. Elle sera rustique, tout au moins dans l'Europe moyenne. Il en existe deux formes dont la plus recommandable offre une belle ombelle hémisphérique, comprenant une dizaine de fleurs bien ouvertes, larges d'environ 2 centim. et demi, colorées en rouge-pourpre avec une ligne plus foncée sur le milieu de chaque foliole du périanthe.

Ixiolirion Pallasii Fisch. et Mey. — *Gartenf.*, nov. 1873, pl. 775, fig, 3, 4. — Ixiolirion de Pallas. — Caucase, Turkestan. — (Amaryllidées).

Gracieuse plante dont on doit l'introduction au Jardin botanique de St-Pétersbourg. Sa tige, qui ne porte que quelques feuilles linéaires, se termine par deux à plusieurs fleurs d'un bleu pâle

avec trois lignes longitudinales bleu foncé sur chaque lobe du périanthe, qui, dans son ensemble, est en entonnoir, à tube long et de couleur pâle.

Glaucium Serpiéri HELDR., *Gartenf.*, nov. 1873, pl. 776. — Glaucie de Serpier. — Grèce. — (Papavéracées.)

C'est au printemps de 1873 que M. de Heldreich, ayant fait une herborisation dans le district du Laurion (Attique), y a découvert ce joli *Glaucium* à très-grande fleur d'un beau jaune safran, qu'il a dédié à M. Serpier, directeur de l'exploitation des minerais de plomb argentifère de cette localité. Dans le bas de chaque pétale de cette fleur, qui est plus grande que celle de notre *Glaucium luteum*, se trouve une très-grande macule ovale, violet foncé. En même temps que la plante type, à fleur simple, M. Heildreich en a trouvé une variété à fleurs très-doubles, ressemblant à une belle Renoncule double. Il pense que cette variété pourra devenir une plante ornementale du premier mérite. Le *Gl. Serpieri* atteint jusqu'à un mètre de hauteur; ses feuilles sont glauques, profondément bipinnatifides.

Geranium Backhousianum REGEL, *Gartenf.*, déc. 1873, pl. 778. — Géranium de Backhouse. — Népaul ? — (Géraniacées).

La belle espèce que M. Regel; désigne sous ce nom avait été envoyée au Jardin botanique de Saint-Pétersbourg par M. Backhouse, l'horticulteur bien connu d'York, sous le nom de *Geranium Lambertianum*; mais M. Regel, ayant reconnu que cette dénomination ne lui appartient pas, lui a donné celle sous laquelle il la décrit et la figure dans son *Gartenflora*. Le *Geranium Backhousianum* est une espèce vivace, à tige dressée, dichotome, quadrangulaire; à grandes feuilles échancrées en cœur, arrondies, palmées 3-7-fides, revêtues à leurs deux faces d'une villosité molle. Ses grandes et belles fleurs pourpres, marquées de lignes et veines noires, n'ont pas moins de 4 cent. de largeur et leurs pétales sont arrondis au sommet, très-entiers. Cette plante paraît passer en pleine terre à Saint-Pétersbourg; elle forme un charmant buisson de 0m 65 de hauteur, qui se couvre de grandes et belles fleurs.

Iris reticulata MARSCH. BIEB., var. **Krelagi**, *Gartenf.*, déc. 1873, pl. 779. — Iris réticulé, var. de Krelage. — Caucase. — (Iridées).

Ce joli Iris que M. Regel décrit et figure comme une variété de

l'*I. reticulata* se distingue du type de l'espèce surtout parce que sa fleur est violacée-purpurine et inodore, tandis que celle du premier est bleue et sent la Violette. — L'*Iris reticulata* a été importé du Caucase, depuis quelques années, par milliers d'exemplaires et se trouve aujourd'hui dans divers jardins où il se montre entièrement rustique et où on le voit fleurir de très-bonne heure, en même temps que les *Crocus* et la Perce-neige.

Pitcairnia undulata Scheidw. — *Gartenf.*, janv. 1874, pl. 781. — Pitcairnia à feuilles ondulées. — Brésil (Broméliacées).

Cette espèce est certainement l'une des plus belles de la famille à laquelle elle appartient. Elle est indiquée sous le nom de *Pitcairnia speciosissima* sur les catalogues de M. Van Houtte et sur le catalogue des Broméliacées du jardin de Liége dont on doit la publication à M. Ed. Morren. Elle forme une touffe assez lâche de grandes feuilles ovales-oblongues, acuminées, longuement pétiolées, parfaitement entières et sans épines sur les bords qui sont largement ondulés, revêtues d'une poussière blanche en dessous. Sa grande grappe de fleurs, qui dépasse un peu la touffe de feuilles, termine une hampe cylindrique, colorée en beau rouge-écarlate, de même que le pédoncule des fleurs et ces fleurs elles-mêmes qui n'ont pas moins de 6-8 cent. de longueur. Chaque pédoncule sort de l'aisselle d'une bractée lancéolée, à peu près de même longueur que lui et dont la couleur est rouge-brun. Les pétales de ces fleurs sont près de trois fois plus longs que le calyce, oblongs, ondulés sur les bords. La floraison de cette brillante Broméliacée dure longtemps. Cette espèce figure dans le *Jardin fleuriste* de Lemaire (2ᵉ vol., pl. 127), sous le nom de *Lamprococcus undulatus* Lew.

RECTIFICATON.

Sur la liste des Membres de la Société centrale d'Horticulture de France que renferme l'*Annuaire* de 1874, M. Welker (Jacques) a été indiqué par erreur comme jardinier chez M. Hulot. M. Welker est jardinier chez M. Dutreux-Pescatore.

Paris.— Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro d'Avril 1874.

(2e série, tome VIII.)

PROCÈS-VERBAUX.

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception.*

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ÉTRANGER.

ANVERS	15-18 août 1874.
GAND	28-30 juin 1874.
STRASBOURG.	31 mai-1er juin 1874.

FRANCE.

CAEN.	20-23 août 1874.
EPERNAY.	27-30 août 1874.
LILLE	13-22 juin 1874.
NIORT	1-8 juin 1874.
PARIS (Soc. centr. d'Hortic. de Fr.). . . .	29 mai au 2 juin 1874.
ROUEN.	25-30 juin 1874.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	7-10 juin 1874.
SOISSONS	6-15 juin 1874.
TROYES.	9-14 sept. 1874.

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La Bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

EXPOSITION

DE FRUITS ET DE FLEURS D'AUTOMNE, EN 1874.

Le Conseil d'Administration de la Société centrale d'Horticulture de France a décidé qu'une Exposition de Fruits et de Fleurs de la saison serait tenue cette année, dans l'hôtel de la Société, rue de Grenelle-St-Germain, 84, du 10 au 14 octobre prochain inclusivement. Le programme en sera publié prochainement. Les personnes qui désireraient prendre part à cette Exposition sont priées d'en donner avis au secrétariat de la Société, en indiquant la nature des produits qu'elles ont l'intention d'exposer et l'étendue de l'emplacement qui leur sera nécessaire pour disposer convenablement ces produits.

AVIS.

Mme Baltard, Dame patronnesse de la Société, ayant remis une somme de cent francs destinée à faire les frais d'un prix qui sera donné pour la plus belle série d'Œillets, surtout ardoisés, un concours est ouvert à cet effet devant la Société, aux *deux* séances du mois de juillet prochain, c'est-à-dire les 9 et 23 juillet.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1874.

Présidence de M. Hardy.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Lhérault (L.), d'Argenteuil (Seine-et-Oise), 4 bottes d'*Asperges* de la variété rose hâtive qui porte son nom, ainsi qu'une petite botte d'Asperges vertes, formée de celles qu'a fournies une seule touffe ayant seulement deux années depuis le semis. M. Lhérault (L.) fait observer que des Asperges provenant de ses cultures ont été présentées par lui à la Société, il y a déjà un mois, ce qui démontre la hâtiveté de la variété à laquelle

elles appartiennent. Il ajoute que la force de végétation de ses plantes est telle que des tiges venues sur des pieds de deux ans peuvent atteindre jusqu'à un mètre de hauteur sans ramifications.

M. le Président du Comité de Culture potagère déclare qu'il est impossible de voir des Asperges plus belles que celles que M. Lhérault (L.) met aujourd'hui sous les yeux de la Compagnie ; aussi ce Comité demande-t-il que cet habile cultivateur reçoive une prime de 1re classe pour la présentation qu'il en fait. — Mise aux voix par M. le Président, cette demande est favorablement accueillie par la Société.

2° Par M. Girardin, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une botte d'*Asperges* de la variété Rose hâtive et, en outre, une petite botte formée de 17 Asperges qui ont été récoltées sur un seul pied âgé de 10 ans. — Le Comité de Culture potagère déclare que la production de 17 Asperges par un seul pied est un fait très-remarquable, et que, d'un autre côté, la botte d'Asperges présentée par M. Girardin est belle quoique inférieure en beauté à celles que M. Lhérault (L.) a déposées aujourd'hui sur le bureau. Il propose de faire à ce cultivateur l'honneur d'un rappel de la prime de 3e classe qu'il a reçue à la dernière séance, et sa proposition est adoptée.

3° Par M. Verneuil, jardinier au château de Polangis, près Joinville-le-Pont (Seine), 4 *Choux-fleurs* et un *Brocoli ;* une botte d'*Asperges* cueillies sur des pieds de deux ans ; enfin une *Pomme de terre* Saucisse-blanche. — Parmi ces divers produits, le Comité de Culture potagère distingue particulièrement les Choux-fleurs, en considération desquels il demande que M. Verneuil reçoive une prime de 3e classe, que la Compagnie accorde en effet par un vote spécial.

4° Par M. Meunier, jardinier à Chennevières (Seine-et-Oise), des *Pommes de terre* Marjolin et des *Poireaux*. Dans une note dont il accompagne ces produits potagers, M. Meunier dit que les Pommes de terre ont été obtenues simplement en côtière, sans couche, sous terreau, et que les Poireaux ont été repiqués au mois d'octobre. Il les a coupés rez-terre au mois de novembre suivant et une seconde fois le 15 février dernier. — M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que les objets présentés par M. Meunier

ont été jugés fort beaux, mais que les membres de ce Comité ont eu peine à croire que des Poireaux d'un pareil développement n'aient été repiqués qu'au mois d'octobre dernier. — M. Meunier affirme que son assertion à ce sujet est rigoureusement exacte, et il ajoute qu'elle ne peut être ni inexacte ni même exagérée, puisqu'il n'est entré comme jardinier à Chennevières que le 12 octobre 1873 et que ce n'est dès lors qu'à partir de cette date qu'il a pu planter ses légumes.

M. Vavin fait observer qu'on ne peut révoquer en doute une assertion si précise et, regardant comme excellente la méthode qui a donné de si remarquables résultats, il prie M. Meunier de rédiger une note dans laquelle il exposera en détail la marche qu'il suit dans la culture du Poireau.

5° Par M. Gougibus, jardinier sur le domaine de Maury, près Limoges, un *Melon* Cantaloup à fond blanc que le Comité compétent déclare être fort beau et très-hâtif, mais malheureusement cueilli avant sa complète maturité. — Une prime de 3e classe est demandée pour M. Gougibus et accordée par la Compagnie.

6° Par M. Lebatteux, horticulteur au Mans (Sarthe), des pieds fleuris et des inflorescences coupées de différentes *Orchidées* exotiques. Ce sont notamment des *Aerides*, variétés du *Fieldingii*, les *Cypripedium barbatum superbum*, *javanicum* et le *Vanda suavis*. Les *Aerides* se font particulièrement remarquer par leur vigueur peu commune et par leur floraison tellement luxuriante que chacune de leurs inflorescences se subdivise en trois et même cinq grappes de fleurs qui atteignent ou dépassent chacune 0m 50 de longueur. Ces magnifiques plantes ont été cultivées dans une serre dont la température n'a jamais dépassé 16 degrés. — Le Comité de Floriculture déclare, par l'organe de son Vice-Président, que ces plantes sont des plus remarquables pour leur vigueur, pour l'ampleur de leurs feuilles, pour l'abondance et le développement de leurs inflorescences, et il demande, pour ces divers motifs, que M. Lebatteux reçoive une prime de 1re classe. Mise aux voix, cette proposition est adoptée.

M. A. Rivière fait observer que l'*Aerides Fieldingii* offre plusieurs variétés, mais dont aucune ne lui est connue comme pouvant acquérir un pareil développement. En outre, dans les plantes que

M. Lebatteux a déposées sur le bureau, les feuilles sont beaucoup plus larges et les fleurs ont des couleurs plus vives, plus abondamment ponctuées que dans les autres formes de cette espèce qui sont connues de lui. Il appelle également l'attention de la Compagnie sur le *Cypripedium juvanicum*, plante qui se recommande essentiellement par l'élégance de son feuillage, car la fleur en est presque uniformément verte et par suite fort peu brillante.

7° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un pied d'*Anthurium Scherzerianum* remarquable pour le nombre de ses inflorescences et un pied fleuri de *Nidularium Meyendorffii* ou *Caraguata serrata*, belle plante de la famille des Broméliacées, pour la présentation desquels il reçoit de vifs remerciements de la part du Comité de Floriculture.

M. A. Rivière appelle l'attention de la Compagnie sur l'*Anthurium Scherzerianum*, Aroïdée aujourd'hui bien connue, mais qui n'est pas encore aussi répandue qu'elle mérite de l'être en qualité d'espèce ornementale. En effet, elle est vraiment très-brillante par la belle couleur rouge minium de ses spathes qui se maintiennent fraîches pendant trois mois entiers. La culture en est d'ailleurs sans difficultés et la floraison facile. M. A. Rivière la cultive depuis quatre années, et, comme on le voit par le bel exemplaire qu'il en montre aujourd'hui, avec un plein succès, dans des pots bien drainés, remplis de sphagnum et de terre de bruyère, qu'il arrose abondamment. Il présume que la plante doit vivre, dans sa patrie, en épiphyte, au milieu de terreau végétal amassé aux bifurcations ainsi que dans les creux superficiels des arbres et qui reste constamment humide. Par là s'explique le genre de traitement dont la plante se trouve très-bien.

8° Par M. Borel, quincaillier, quai du Louvre, le *Cueille-Asperges* de son invention qu'il a fabriqué cette fois tout en fer et qu'il a un peu modifié dans la forme de ses deux branches, l'une en y arqué, l'autre en lame de serpette, conformément aux conseils qui lui ont été donnés par M. Lhérault (L.). Malgré ces perfectionnements, il est parvenu à en diminuer le prix et il peut aujourd'hui le livrer à 3 fr. 50.

9° Par M. Debray, rue Fontaine-au-Roi, un plan de *Pompe* imaginé par lui.

10° Par M. Lebœuf, rue Vésale, à Paris, des *claies* en treillage imprimées à l'huile lourde, dont le prix est de 2 fr. 75 le mètre quand elles sont faites avec le lien ordinaire et de 3 fr. le mètre quand elles ont des liens galvanisés.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : 2 de 1re classe à M. Lebatteux et à M. Lhérault (L.) et 2 de 3e classe à MM. Gougibus et Verneuil.

A propos de la présentation qu'il a faite aujourd'hui d'Asperges vertes, hautes de 0m 80 environ quoique non ramifiées, M. Lhérault (L.) appelle l'attention de la Compagnie sur cette particularité avantageuse qu'offre la variété Rose hâtive de se développer considérablement en hauteur avant d'émettre des ramifications latérales. Or, c'est un inconvénient grave pour les autres variétés que de se ramifier peu au-dessus du niveau du sol. — Il revient sur les considérations qu'il a présentées dernièrement quant à l'utilité qu'on trouve à butter les Asperges. Enfin il donne quelques conseils relativement à la cueillette des Asperges. Il dit qu'on doit faire cette cueillette le matin, de très-bonne heure, à la rosée ; les Asperges sont alors plus rosées et par suite bien plus jolies qu'à une heure plus avancée de la journée. Dans aucun cas on ne doit les cueillir le soir, car alors elles deviennent jaunâtres et de mauvaise apparence. Il ajoute que c'est maintenant le moment de faire la guerre au Criocère, l'un des plus dangereux ennemis de l'Asperge. Or, pour prendre cet insecte, contre lequel on a inutilement essayé des procédés de destruction très-variés, il est essentiel de choisir le matin, lorsqu'il est encore engourdi par la fraîcheur de la nuit.

M. Forest dit qu'en ce moment les Criocères sont extrêmement abondants sur les Asperges ; il importe donc de ne pas perdre de temps pour leur faire une guerre acharnée. Pour lui, la manière qui lui a le mieux réussi pour prendre ces insectes, consiste à pencher les Asperges qui les portent, et alors à les faire tomber dans un vase plein d'eau.

M. Lhérault (L.) pense qu'il vaudrait mieux les recevoir dans une carafe munie d'un entonnoir ; mais il ajoute que la manière de procéder indiquée par M. Forest n'est applicable qu'aux Asperges ramifiées ; or, en ce moment, elles sont trop courtes

pour qu'on puisse les incliner de manière à en faire tomber les insectes.

M. Girardin dit qu'il se débarrasse des Criocères en arrosant soir et matin les Asperges avec de l'eau dans laquelle il a mis 200 grammes d'aloès pour plusieurs litres de liquide.

M. Lhérault (L.) exprime la crainte que l'emploi d'une substance aussi amère que l'aloès ne présente de graves inconvénients, quant à la consommation qui doit être faite des Asperges comme aliment.

A propos d'Asperges, M. Gauthier (R.-R.) rapporte qu'il a semé, le 24 avril 1872, des graines d'Asperges qu'il avait reçues de M. Lhérault (L.). Il en est venu des plantes dont les tiges ont aujourd'hui plus d'un mètre de hauteur et sont d'un fort diamètre. La terre dans laquelle il a fait cette culture avait été d'abord préparée avec soin. De jeunes pieds de même origine ont été plantés dans une terre dont la préparation n'avait pas été faite avec autant de soin ; ils sont en ce moment beaucoup plus faibles que les premiers. Ce fait montre que la préparation du sol dans lequel on cultive des Asperges influe puissamment sur la végétation de cette plante, comme sur celle de toutes les autres.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Directeur général des Ponts et Chaussées, au nom de M. le Ministre des Travaux publics, annonce le don d'un exemplaire du 10e volume de la *Revue de Géologie* que publient MM. Delesse et de Lapparent. Ce volume renferme des renseignements utiles sur les matériaux de construction, sur les marnes et les calcaires. — Des remerciements seront adressés à M. le Ministre pour ce don.

2° Deux lettres relatives à l'Exposition que doit tenir à Chartres, du 13 au 18 mai prochain, la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir. Par l'une, M. Mathieu, Vice-Président honoraire de cette Société, demande que l'un des Membres de la Société centrale soit chargé par M. le Président d'aller à Chartres prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition ; par l'autre, M. le marquis Guéau de Reverseaux annonce qu'il accepte la délégation qui lui a été offerte par M. le Président, et qu'il veut bien se rendre à

l'Exposition de Chartres comme Juré et comme représentant de la Société centrale.

3° Une lettre de M. Léon Simon-Louis, horticulteur à Metz, qui annonce consentir à se rendre à la prochaine Exposition de Strasbourg pour y représenter la Société centrale en qualité de délégué et pour y remplir les fonctions de Juré.

4° Une lettre dans laquelle M. Remy, horticulteur à Pontoise, que M. le Président avait prié de se rendre à l'Exposition horticole de Nantes comme Juré et délégué de la Société centrale, avertit qu'absent de Pontoise quand est arrivée la lettre d'avis à ce sujet, il n'a pu remplir la mission qui lui avait été confiée.

5° Des demandes de Jurés pour l'Exposition horticole qui sera ouverte à Rouen, le 25 juin prochain, pour celle de Saint-Germain-en-Laye, qui aura lieu les 7, 8, 9 et 10 du même mois, et pour celle de Corbeil, qui sera tenue du 9 au 14 mai. M. Michelin veut bien représenter la Société centrale à l'Exposition de Rouen, M. le docteur Pigeaux accepte la même mission pour celle de Saint-Germain-en-Laye, et M. Carrière sera prié de se rendre à Corbeil, comme délégué de la Société centrale.

6° Une lettre de M. Hue (Julien), jardinier à Bois-Commun (Loiret), relative à des sujets divers. Il signale ce fait que les vignerons de sa localité qui, depuis plusieurs années, n'ont eu que de mauvaises récoltes, essayent cette année de tailler leurs vignes à long bois, dans l'espoir qu'ils obtiendront ainsi plus sûrement des produits abondants. Il rapporte avoir fréquemment observé, cet hiver, en taillant des treilles, des sarments qui portaient deux yeux opposés, et même des yeux doubles. Il se plaint enfin des fraudes que commettent, dit-il, nombre de pépiniéristes et de marchands-grainiers dont les uns ne fournissent pas les sortes d'arbres qu'on leur a demandées, tandis que les autres vendent des graines « dont la moitié ne lèvent pas. »

7° Une circulaire imprimée annonçant la tenue, à Soissons, du 16 au 25 juin prochain, d'un concours régional agricole pour 8 départements, à l'occasion duquel cette ville prépare des fêtes variées et une grande Exposition internationale horticole.

M. le Secrétaire-général fait part de la perte que vient d'éprouver la Société centrale d'Horticulture de France, par le décès

de l'un de ses Membres titulaires, M. Huet, ancien adjoint au Maire de Corbeil.

Il communique ensuite la liste des Jurés pour l'Exposition générale que la Société centrale d'Horticulture tiendra cette année, dans le Palais de l'Industrie, du 29 mai au 2 juin prochain. La nomination en a été faite aujourd'hui par le Conseil d'Administration, au scrutin secret, conformément aux prescriptions du Règlement. Cette liste comprend : 1° pour la section d'Horticulture, MM. Bergmann, Carrière, Daudin, Fournier, Jamin (Ferd.), Laizier, Loise-Chauvière, Robine, Truffaut père, Vavin, et comme Jurés supplémentaires, MM. Granger, Jupinet, Mozer; 2° pour la section des Arts et Industries horticoles, MM. Appert, Bertin père, Cellière, Joly (Charles), Tricotel, et comme Juré suppléant, M. Lesueur père.

M. le Secrétaire-général donne enfin connaissance de la liste des Membres de la Société qui veulent bien remplir, à la prochaine Exposition, les utiles fonctions de Commissaires chargés d'en faire les honneurs. Il invite ceux qui désireraient être adjoints à cette liste, à vouloir bien donner leurs noms, à l'issue de la séance.

M. Arnoult apprend à la Compagnie que la Société d'Horticulture d'Etampes ayant demandé qu'un Membre de la Société centrale consentît à se rendre dans cette ville pour y faire un cours d'Horticulture, M. Laizier a bien voulu se charger de remplir cette utile et honorable mission. Il adresse, à ce sujet, de vifs remerciements à M. Laizier, au nom du Comité de Culture potagère.

M. Forest annonce qu'il commencera son cours public et gratuit de taille des arbres, mardi prochain, à Brunoy. Les personnes qui voudront suivre ce cours pourront se rendre à Brunoy par les trains de la ligne de Lyon qui partent le matin, à 6 heures, à 8 et 9 heures.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Note sur la destruction de la chenille du Bombyx processionnaire ; par M. Quéhen-Mallet.

2° Rapport sur un ouvrage de M. A. Pinet, intitulé : *L'instruction primaire devant l'enquête agricole* ; M. Roche, Rapporteur. —

Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

3° Rapport sur les chaperons creux de M. Jandelle, aîné; M. CHATELAIN, Rapporteur.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 28 MAI 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. Forest revient sur le procédé dont il a parlé, dans la dernière séance, et qu'il emploie depuis longtemps pour détruire le Criocère de l'Asperge ainsi que les Pucerons des Rosiers. Pour ces derniers, en inclinant la tête de l'arbuste au-dessus d'un plat qui contient de l'eau de tabac et en donnant ensuite quelques coups légers sur les branches, il fait tomber les insectes dans le liquide où ils périssent promptement. Pour les Asperges, comme elles sont encore jeunes et par conséquent courtes, il faut les pencher au-dessus d'un plat contenant de l'eau et non au-dessus d'une carafe munie d'un entonnoir, comme l'a conseillé M. L. Lhérault, l'espace manquant pour placer un pareil vase. Il importe au plus haut point de faire une chasse active aux Criocères, 24 heures suffisant souvent à ces insectes pour ronger et détruire des Asperges.

M. Siroy demande et obtient la parole pour rectifier une légère inexactitude qu'il a commise. Dans son compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère, en 1873, il a mentionné la Pomme de terre du Canada comme ayant été introduite en France par M. E. Vavin; c'est à M. Jules Ravenel, de Falaise, Membre de la Société, qu'est due l'introduction de cette excellente variété.

M. le Président prononce, après un vote de la Société, l'admission de onze nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet de qui aucune opposition n'a été formulée. Il annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a nommé Vice-Président honoraire M. Porlier,

Directeur de l'Agriculture, au Ministère de l'Agriculture et du Commerce. Le Conseil a de plus admis, conformément au Règlement, parmi les Membres honoraires de la Société, M. Frequel (Joseph), horticulteur, rue de Fontarabie, 26, à Paris, qui est porté sur les contrôles en qualité de Membre titulaire, depuis 25 années révolues.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Gauthier (R.-R.), un tubercule de *Pomme de terre* qui n'a donné que des pousses filiformes, c'est-à-dire des filandres, comme les appellent les cultivateurs.

A l'appui de cette présentation, M. Gauthier (R.-R.) dit que, déjà l'an dernier, il a montré à la Société des Pommes de terre qui, pense-t-il, ayant poussé tard et n'ayant dès lors pas eu le temps de mûrir, n'avaient produit, après la plantation, que des filandres en place de pousses bien constituées. Il croit que le tubercule qu'il montre aujourd'hui a également développé des jets filiformes parce que, comme ceux que comprenait sa première présentation, il aurait été produit tardivement et n'aurait pas eu le temps d'arriver à une parfaite maturité. Il recommande de ne jamais employer pour la plantation des Pommes de terre des tubercules incomplétement mûrs.

M. le Président du Comité de Culture potagère déclare qu'il ne saurait adopter comme bien fondée l'explication que donne M. Gauthier (R.-R.) de la production de filandres.

2° Par M. Pageot, horticulteur à Montrouge-Paris, des *Pommes de terre* sur lesquelles il a essayé sans succès l'opération de la greffe d'une variété dissemblable.

M. Laizier rapporte les différents essais qu'a déjà faits, dans cette voie, M. Pageot et qu'il se propose de continuer. Se rappelant que M. Vavin avait annoncé à la Société avoir obtenu, à la suite d'une greffe à l'emporte-pièce d'une Pomme de terre rouge, par exemple, sur une jaune, des tubercules mêlés de rouge et de jaune, avoir même en général communiqué aux tubercules d'une variété des caractères d'une variété différente par cela seul qu'il avait greffé celle-ci sur la première, M. Pageot a greffé avec soin un fragment de Pomme de terre Saucisse, sur un tubercule de Pomme de terre Marjolin. Or, il a vu provenir du tubercule ainsi

traité et sur lequel il croyait, probablement à tort, avoir enlevé tous les yeux, deux plantes différentes, en tout semblables à celles des deux variétés qu'il avait unies et dont tous les caractères ainsi que les produits ont été ceux des deux variétes qu'il avait essayé d'unir par la greffe. Cet habile jardinier a même essayé de greffer la Pomme de terre Marjolin sur un tubercule d'Igname de Chine (*Dioscorea Batatas* DENÈ). Dans ce cas, il n'a récolté, et on le conçoit aisément, que de petits tubercules de Pomme de terre Marjolin.

M. A. Rivière dit que, après avoir entendu les affirmations de M. Vavin relativement à la possibilité de greffer deux variétés de Pommes de terre l'une sur l'autre et d'en obtenir un produit qui participe aux caractères des deux, il a voulu tenter lui-même des expériences de ce genre. Dans ce but, sur un tubercule pris pour sujet il a enlevé au greffoir un fragment à section transversale triangulaire, qu'il a remplacé par un fragment de même forme et volume pris dans une variété différente. Un assez grand nombre de tubercules ayant été ainsi préparés, il les a plantés et il a vu bientôt le sujet et la greffe végéter, chacun de son côté, sans se souder et en conservant tous leurs caractères. Comme, dans ces premiers essais, il n'avait pas supprimé les yeux, il a commencé une nouvelle série d'expériences dans lesquelles il a supprimé tous les yeux des sujets ou porte-greffes. Dans ce second cas, la soudure n'a pas eu lieu plus que dans le premier, et les racines sont nées de la base de la pousse qui est sortie du greffon. Plus récemment il a modifié sa manière d'opérer et il a appliqué à des Pommes de terre le mode de greffe qui est habituellement employé sur les racines des Pivoines. Au moment présent, il est porté à penser que, dans un cas, la greffe a réussi; mais il n'est pas assez certain de ce fait pour l'énoncer encore en termes nettement affirmatifs.

M. Jules Ravenel dit, de son côté, qu'ayant successivement employé divers procédés de greffe, à l'emporte-pièce, en placage, etc., il n'a jamais vu les Pommes de terre ainsi réunies se souder l'une à l'autre.

M. Vavin déclare qu'il ne veut pas se prononcer en ce moment sur les résultats que peut donner la greffe des Pommes de terre, mais que plus tard il compte montrer à la Société des preuves à l'appui de ce qu'il a déjà dit antérieurement.

3° Par M. Defresne, d'Argenteuil (Seine-et-Oise), deux bottes d'*Asperges* cueillies sur des pieds qui sont plantés depuis 12 à 15 ans. — M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que ces Asperges sont d'une grande beauté et, dans la pensée qu'elles pourraient valoir à M. Defresne une récompense plus haute qu'une simple prime décernée en séance, il engage cet horticulteur à les apporter à l'Exposition dont l'ouverture a lieu demain.

4° Par M. Simon, jardinier chez M. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), des *Pommes de terre*, des pieds de *Haricot* chocolat, des *Fèves*, un *Melon* et des pieds avec fruits d'un *Pois* qu'il nomme *breton*.

La Pomme de terre présentée par M. Simon a été envoyée de New-York à M. Vavin qui en remet des tubercules à M. Siroy pour qu'il en essaie la culture et fasse connaître ensuite les résultats de cet essai. Le Haricot chocolat, cultivé sous châssis, produit abondamment depuis six semaines ; aussi la récolte tire-t-elle à sa fin. Le Pois breton est fort beau et les pieds en sont copieusement garnis de gousses. Les Fèves sont encore très-belles. Enfin le Melon est le sixième qu'ait déjà récolté M. Simon. Comme il commençait à durcir d'un côté, pendant son développement, ce qui l'aurait rendu très-irrégulier de forme, il a été entaillé de ce côté et ces entailles, en activant l'accroissement de la portion qui était alors en mauvaise voie, ont sauvé ce fruit qui est devenu bien fait et d'un beau volume. M. le Président du Comité de Culture potagère recommande l'emploi de ce moyen dans les cas analogues.

M. Vavin revient sur ce qui a été déjà dit à la Société par M. Moreau, jardinier sur le domaine d'Armainvilliers, que, pour avoir de bonne heure des Melons, il faut féconder les premières fleurs femelles.

M. Arnoult reconnait que la fécondation artificielle des fleurs femelles du Melon est une excellente opération, mais il ajoute qu'on ne doit commencer à la pratiquer que quand les plantes ont déjà 3 ou 4 ramifications et sont dès lors assez fortes pour nourrir leur fruit. Il s'appuie à cet égard sur l'avis exprimé par M. Laizier au sein du Comité de Culture potagère, avis qu'il juge parfaitement fondé.

5° Par M. Charollois, arboriculteur à Paris, une corbeille de *Cerises* hâtives dont il ignore le nom, et qui ont été récoltées sur un arbre en espalier.

La déclaration du Comité d'Arboriculture est que ces Cerises ne sont ni bonnes ni mauvaises, et qu'on a trop de doutes relativement au nom de la variété à laquelle elles appartiennent pour en indiquer un catégoriquement.

6° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), quelques fleurs d'un Rosier grimpant, sans épines, qui paraît être inédit. Ce Rosier a été donné à M. Jamin (Ferd.), en 1873, par M. Bonnet, horticulteur à Vanves (Seine), qui, ayant consulté à ce sujet divers spécialistes, a reconnu ainsi qu'aucun d'eux ne le connaissait. Supposant donc que cette variété n'a pas encore de nom, M. Bonnet propose de la nommer, du moins provisoirement, *Madame de Sancy de Parabère.*

M. Bachoux fait observer qu'il croit l'avoir cultivée, il y a 40 ans environ, chez M. de Boismilon, où elle était nommée *R. inermis.*

De son côté, M. Truffaut croit également la connaître.

M. Jamin (Ferd.) ne pense pas que la qualification de *inermis* donnée au Rosier grimpant dont vient de parler M. Bachoux prouve l'identité de ce Rosier avec celui qu'il possède lui-même, car il y a plusieurs autres Rosiers grimpants qui sont dépourvus d'épines. Dans son établissement il en possède de nombreuses sortes et aucune ne ressemble à celle qu'il présente aujourd'hui. Les Roses de cette variété ne sont pas très-belles si on les considère isolément; mais elles sont produites en si grande quantité que l'arbuste en devient magnifique dans son ensemble. Il est de plus très-vigoureux.

7° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, un *Pelargonium* à grandes fleurs obtenu par lui d'un semis de 1872, et qu'il nomme *Madame Domage.* — Le Comité de Floriculture est d'avis que ce *Pelargonium* se tient bien, a un beau port et offre un bel ensemble; aussi propose-t-il d'attribuer à M. Chardine, pour ce gain, une prime de 3e classe. Mise aux voix, cette proposition est adoptée par la Compagnie.

Le Comité donne de cette plante la description suivante: « fleurs

moyennes (*Diadematum*), rose satiné, à large centre blanc, les deux couleurs se fondant ; pétales supérieurs maculés marron et un peu plus vif que les inférieurs. Variété remarquable pour ses ombelles composées de sept fleurs solides sur les tiges. »

M. le Président du Comité de Floriculture fait observer que les horticulteurs français, ainsi que les Anglais, ont beaucoup contribué et contribuent encore tous les jours par leurs semis à l'accroissement du nombre des formes et variétés de *Pelargonium* à grandes fleurs, mais que les uns et les autres tâchent de donner à ces plantes des mérites dissemblables. Les Anglais recherchent en elles des fleurs de forme arrondie et de couleurs brillantes, sans s'inquiéter de la texture de ces fleurs qui, par suite, ne peuvent supporter le moindre transport sans perdre leurs pétales. Les Français s'attachent, au contraire, à produire des plantes d'une bonne tenue et dont les fleurs, tout en étant de teintes plus ou moins brillantes, puissent être, au besoin, portées au marché ou à des Expositions en gardant leurs pétales ; ils ont obtenu, sous ce rapport, des résultats remarquables.

8° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un pied très-fort de *Billbergia zebrina*, grande et belle Broméliacée fleurie, un pied en fleurs d'une petite Aristolochiacée herbacée, présentée sous le nom d'*Asarum japonicum* ; enfin un Lis reçu directement du Japon (1).

Le Comité de Floriculture déclare que le *Billbergia zebrina* apporté aujourd'hui par M. Rivière est beaucoup plus grand, offre une plus belle inflorescence et des bractées d'un rose vif beaucoup plus développées que d'ordinaire. Ce développement

(1) Cet *Asarum* est l'*A. variegatum* A. Braun et Bouché (*Prodr.*, XV, 1re partie, p. 426), fort élégant par ses feuilles cordées-réniformes, marquées, sur leur fond vert intense, de nombreuses macules blanches. MM. Alex. Braun et Bouché ont décrit cette espèce pour la première fois, en 1861 (*Index sem.*, *Append.*, 1861, p. 12), d'après un individu cultivé dans le jardin botanique de Berlin qui l'avait reçu de M. Putzeys sous le nom d'*As. japonicum*. Il est probable que la plante s'est répandue dans les jardins sous ce dernier nom plutôt que sous celui qui lui appartient réellement. — Quant au Lis présenté par M. Rivière, c'est une variété du *Lilium Thunbergianum* Roem. et Sch.

(*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

exceptionnel de toutes les parties de la plante est dû certainement au mode de culture auquel elle a été soumise. Aussi M. A. Rivière refusant, selon son habitude, toute récompense, le Comité lui offre-t-il ses remerciements et ses félicitations.

Outre ces plantes, M. A. Rivière montre à la Compagnie un pied de *Mitraria coccinea* qui ne ressemble guère à ceux qu'on voit dans les jardins. Ceux-ci forment ordinairement de petits arbrisseaux hauts de 15-20 centim., tandis que celui que voit en ce moment la Compagnie est tout appliqué et comme aplati sur un morceau de tronc avec lequel il a été envoyé du Chili. Il met donc en pleine évidence la nature épiphyte de cette espèce.

M. le Président remet à M. Chardine la prime de 3e classe qui vient de lui être décernée.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Deseilligny, Ministre de l'Agriculture et du Commerce, avertit M. le Président qu'il veut bien accorder à la Société deux médailles d'or grand module pour être décernées à la suite de la prochaine Exposition. En même temps M. le Ministre renvoie, revêtu de son approbation, le modèle de l'affiche qui doit annoncer l'ouverture et les conditions de cette Exposition.

2° Une lettre dans laquelle M. Grivard, Ministre de l'Agriculture et du Commerce, répondant à l'invitation qui lui a été adressée au nom du Conseil d'Administration de la Société de vouloir bien visiter l'Exposition qui s'ouvre demain, dit que, si ses nombreuses occupations le lui permettent, il ne manquera pas de se rendre à cette invitation et de témoigner ainsi le vif intérêt qu'il porte à l'horticulture.

3° Une circulaire du Ministère de l'Agriculture et du Commerce invitant à nommer un délégué qui représente la Société centrale d'Horticulture de France au concours régional de Soissons, le vendredi 12 juin prochain. — M. le Dr Pigeaux veut bien accepter la délégation qui lui est offerte auprès du concours régional de Soissons.

4° Une lettre par laquelle M. Porlier, Directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, adresse ses

remerciements au sujet de sa nomination en qualité de Vice-Président honoraire et exprime toute sa bienveillance pour la Société qui l'a appelé à faire ainsi partie de son bureau honoraire.

5° Un certificat pour bons services accordé par M. le comte Scévole de Livonnière, propriétaire au château de Chavigné, commune de Brion, canton de Beaufort, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), au sieur Jean-Mathurin Peschard, qui est entré au service de la famille le 21 juin 1817, et qui y est encore au moment présent.

6° Une lettre par laquelle M. E. Druilhet demande l'échange du Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde avec celui de la Société centrale d'Horticulture de France, et annonce l'envoi de graines du *Wigandia Vigieri* destinées à être distribuées entre les sociétaires qui désireront essayer la culture de cette plante. — Malheureusement ces graines ne sont point parvenues au siége de la Société, comme le fait observer M. le Secrétaire-général.

7° Une lettre de M. H. Petit, jardinier chez M. Olry, à Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise), qui donne comme un procédé expéditif, économique et infaillible pour la destruction des Pucerons sur les arbres fruitiers, d'imbiber une pièce d'étoffe quelconque avec de l'eau de tabac et d'en envelopper ensuite les parties infestées de ces insectes.

8° Une lettre de M. Delavallée datée de Brasles par Château-Thierry, jeudi matin, 6 mai courant. M. Delavallée apprend à M. le Président que, dans la nuit du samedi au dimanche, 2-3 mai, une forte gelée avait déjà causé, dans les vignes de cette partie du département de l'Aisne, des ravages considérables qu'un froid encore plus intense a complété pendant la nuit du 5 au 6. Ce froid a sévi également sur les arbres fruitiers des jardins et même sur les noyers.

M. Delavallée ajoute aujourd'hui à cette lettre une note dont il donne lecture et qui a pour titre : *Note sur les moyens employés pour garantir la Vigne de la gelée.*

Cette lecture est le point de départ d'une conversation relative aux effets du froid sur les vignes et aux moyens de les amoindrir ou de les annihiler. Plusieurs Membres y prennent part.

M. A. Rivière dit qu'il vient de faire un voyage en Champagne en vue de constater par lui-même l'état actuel des vignes et l'effet qu'ont pu produire, comme préservatifs de la gelée, les divers modes d'abris dont on y a fait usage. Dans les environs de Reims, le désastre est complet sur les parties basses; le mal devient moindre à mesure qu'on s'élève sur les côteaux. Là on s'est servi d'abris très-divers pour amoindrir ou empêcher l'action du froid; or, M. A. Rivière a reconnu que tous ces abris, les uns consistant en planches horizontales posées au-dessus des ceps, d'autres en sortes d'écrans de paille, etc., n'ont produit aucun effet quand ils étaient placés de telle sorte que la Vigne fût atteinte par le soleil levant. Le seul de ces abris qui lui ait paru avoir agi avec une constante efficacité est une sorte d'entonnoir en paille un peu ouvert d'un côté, imaginé par M. Duchange, de Reims, dont on coiffe chaque cep et qui abrite celui-ci contre la gelée pendant la nuit, contre les rayons du soleil dans la matinée. M. Duchange a confectionné ou posé environ 200 000 de ces abris, et partout il en a obtenu d'excellents effets. A titre d'expérience comparative, il a ainsi abrité, dans un vignoble, plusieurs rangs de ceps alternant un à un avec tout autant de rangs non abrités. Ces derniers ont été dévastés par la gelée dont les autres n'ont éprouvé aucun effet. M. A. Rivière fait observer que cet abri ne préserve pas d'un froid de — 4° cent., mais qu'il a suffi pour annihiler l'action de gelées qui sont descendues à — 3° et même — 3°5. Les paillassons coniques de M. Duchange, continue M. A. Rivière, sont très-peu coûteux, puisqu'ils ne reviennent qu'à 0 fr. 06 chacun et qu'ils peuvent durer 6 années. Un homme peut en poser un millier par jour; enfin ils sont faciles à serrer et à emmagasiner : pour cela on les réunit par cinquante que traverse un même échalas, et les masses ainsi obtenues sont faciles à ranger sous un hangar. M. A. Rivière fait seulement observer que ces entonnoirs de paille lui semblent trop courts d'environ 0m 12; mais il sera très-facile de les faire plus longs. Au reste, la question de ces abris est encore à l'étude et elle a déjà donné des résultats très-satisfaisants desquels il est permis de présumer que, dans un avenir prochain, elle fournira un moyen sûr pour mettre les vignobles à l'abri des dégâts à peu près annuels que produisent les gelées printanières.

M. Andry fait observer qu'en imprégnant la paille de ces abris avec une solution de sulfate de cuivre on en augmenterait beaucoup la durée. Il craint toutefois que, même après cette préparation, les rats ne leur nuisent beaucoup, dans les lieux où on les empilera pour les conserver d'une année à l'autre.

M. Jamin (Ferd.) exprime la crainte que, si ces abris restent longtemps en place, jusqu'à ce que toute probabilité de gelée ait disparu, ils ne déterminent l'étiolement des jeunes pousses. Il ajoute que lui-même réussit ordinairement à garantir du froid ses treilles en contre-espalier en piquant au-devant des branches de Genêts ou d'autres végétaux très-rameux.

M. A. Rivière rapporte avoir vu à Rilly-la-Montagne des vignes qui ont été préservées de la gelée au moyen de branches de Genêts.

M. Rivailler dit qu'à Mâcon il a vu, au commencement de ce mois, la gelée descendre jusqu'à — 4° centig. Tous les abris sont devenus dès lors inutiles et le désastre a été complet.

M. Duchartre fait observer que, pour s'expliquer que des abris passagers préservent les jeunes pousses dans certains cas et non dans d'autres, il faut distinguer les gelées par rayonnement de celles qui sont la suite d'un refroidissement général de l'air. Les premières ont lieu sous un ciel pur et par un temps calme. Dans ces circonstances, lors même que l'air, à la surface de la terre, est à quelques degrés au-dessus de 0°, tous les corps et en particulier les végétaux perdent constamment de leur calorique qu'ils envoyent vers l'espace d'où ils ne peuvent en recevoir en retour. Ils se refroidissent donc graduellement jusqu'à geler. Mais si un écran quelconque, même une couche de fumée, se trouve au-dessus de ces plantes, il empêche ce rayonnement et par suite le refroidissement qui en est la suite. Au contraire, quand c'est l'air lui-même qui se trouve fortement refroidi, il communique directement sa température aux corps qu'il entoure, plantes ou autres, et dès lors les écrans de toute sorte ne peuvent empêcher cette nature de gelée.

9° Une lettre de M. Vuitry, de Saint-Donain, par Montereau, qui exprime son étonnement de s'être vu indiqué, dans le dernier cahier du *Journal*, p. 147, comme ayant envoyé un tronçon

d'Igname de Chine que n'accompagnait aucune note explicative. M. Vuitry n'était pas l'auteur de cette présentation à la Société, ou plutôt il avait envoyé à M. Vavin deux tronçons d'Igname pour lui montrer les altérations que détermine, dans les tubercules de cette plante, une maladie qu'il décrit dans sa lettre, et c'est l'un de ces tronçons que M. Vavin a bien voulu apporter au Comité de culture potagère en disant qu'il le tenait de M. Vuitry.

10° Une lettre par laquelle MM. le Président et le Secrétaire-général de la Société d'Horticulture qui vient de se former, en 1874, à Villemonble (Seine), communiquent la composition du bureau de cette Société.

11° Une demande de Juré adressée par le Cercle horticole du Nord, séant à Lille, qui va ouvrir une Exposition internationale d'Horticulture, dans cette ville, le 13 juin prochain.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale : 1° Un ouvrage de M. le comte Léonce de Lambertye intitulé : *Conseils sur les semis et la culture des légumes en pleine terre* offerts aux habitants de la campagne du département du Rhône, et pouvant convenir à presque tout le territoire des départements de l'Ain, de la Loire et de Saône-et-Loire (in-18 de 100 pages; chez Goin, rue des Écoles, 62); 2° Un numéro du *Journal des Campagnes*, contenant un article de M. Vavin sur la culture de la Tétragone étalée ou cornue; 3° De la part de M. Bourguignon, directeur de la librairie agricole, deux exemplaires des « *Gravures du bon Jardinier* », 23° édition. M. Bourguignon, désirant que cet ouvrage soit l'objet d'un Rapport spécial, M. le Président désigne M. Verlot comme Rapporteur.

M. le Secrétaire-général fait part à la Société de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver par le décès de M. Hund, qui, pendant plusieurs années, a été son Trésorier-adjoint. M. le Président exprime au nom de la Société les vifs regrets causés par cette mort. M. Hund a montré autant d'exactitude que de zèle dans sa coopération à la gestion des finances de la Société à une époque où ces fonctions avaient une grande importance, puisque c'est à cette époque qu'a eu lieu l'Exposition universelle horticole tenue aux Champs-Élysées, dans un grand et beau jardin créé dans ce but spécial, pendant l'été et une partie de l'automne

de 1835, et qu'a été construit, quelques années plus tard, l'hôtel de la rue de Grenelle, 84. D'un autre côté, les excellents rapports qu'ont eus avec M. Hund les personnes qui appartenaient déjà à la Société à l'époque où il remplissait les fonctions de Trésorier-adjoint ont laissé en elles un profond et durable souvenir.

M. le Président apprend à la Compagnie que Mme Baltard, dame patronnesse, vient de verser une somme de 100 francs destinée à fournir aux frais d'un prix qui sera décerné pour la présentation de la plus belle série d'Œillets parmi lesquels la donatrice désire encourager surtout la culture des variétés dites ardoisées.

M. Andry dit que M. Gauthier, de Pierrefitte (Seine), cultivateur d'Œillets bien connu, lui a écrit pour se plaindre de ce que l'époque de ce concours, qui a été annoncée comme fixée à la deuxième séance de juillet prochain, est trop tardive et pourra dès lors nuire beaucoup à ce concours.

M. Duchartre rappelle que M. Brot-Delahaye, autre spécialiste en matière d'Œillets, a déjà écrit à la Société pour formuler la même plainte; mais, ajoute-t-il, cette date n'a pas été assez irrévocablement fixée pour ne pouvoir être changée, et il serait facile d'étendre le concours pour les Œillets aux deux séances du mois de juillet. L'attention du Conseil d'Administration devra être appelée sur ce point important.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants:

1° Les Hannetons; par M. Pissot, conservateur du Bois de Boulogne.

Dans ce travail intéressant, M. Pissot rend un compte détaillé des tentatives qu'il a faites pour délivrer le Bois de Boulogne d'une effrayante invasion de Hannetons qui menaçait des plus affreux ravages ce beau parc de la ville de Paris, ainsi que les grandes pépinières qui s'y trouvent. Il rapporte qu'en arrosant des tas d'herbes avec de l'huile lourde de gaz mélangée de goudron et en y mettant ensuite le feu, l'épaisse et piquante fumée qui se produisait chassait promptement les Hannetons qui se portaient sur les arbres du voisinage et en tuait même un certain nombre. Le lendemain matin il suffisait de secouer ces arbres pour en faire

tomber une grande quantité de ces insectes qu'il était facile de ramasser et de détruire. M. Pissot a fait périr ainsi chaque jour de 17 000 à 18 000 Hannetons, ce qui, pendant une série de 38 jours, donne un total d'au moins 600 000, et cela avec une dépense presque insignifiante.

Après cette communication a lieu une conversation à laquelle plusieurs Membres prennent part, au sujet de la destruction des Hannetons et d'autres insectes.

M. A. Rivière dit qu'il a reçu hier une lettre par laquelle on l'avertit que les Sauterelles, dont on avait annoncé déjà l'apparition sur divers points de l'Algérie, viennent de s'abattre sur Alger et sur les environs. Il a eu aussitôt l'idée d'essayer contre ces insectes destructeurs l'action de la fumée du goudron de gaz, et il a immédiatement expédié un télégramme pour recommander de placer çà et là, dans le jardin du Hamma, des godets renfermant un mélange par portions égales d'huile lourde et de coaltar ou goudron de gaz ou de creuser en terre de petits trous destinés à faire l'office de ces godets. Il attend avec impatience les résultats de cet essai.

M. Daudin montre le moyen très-simple qu'il emploie pour prendre et détruire une grande quantité de Hannetons. Pour prendre ces insectes, il a recours aux enfants du village qui, avant de se rendre à l'école, ouverte à 8 heures du matin, en ramassent une grande quantité, moyennant une légère gratification. La difficulté principale consiste à mettre les Hannetons qu'on a ramassés dans l'impossibilité de s'échapper et à les détruire ensuite. M. Daudin obtient ce double résultat au moyen des grandes boîtes en fer battu dans lesquelles on envoie le lait à Paris. Quand ces boîtes sont hors de service, on peut se les procurer pour rien, puisqu'elles ne sont bonnes qu'à être jetées. Un entonnoir sans tube et à trou assez large est posé sur l'orifice de ces boîtes. A mesure que les enfants ramassent des Hannetons, ils les jettent dans l'entonnoir qui les dirige dans la boîte à lait d'où il leur est impossible de s'échapper. Un enfant remplit aisément, en deux heures de chasse, une boîte de 5 litres qui contient environ 1800 insectes. Pour faire périr le produit de cette chasse, on remplit chaque boîte d'eau bouillante, ou ce qui est encore plus sûr, on enfonce

cette boîte, pendant quelques minutes, dans une chaudière où on maintient de l'eau en ébullition. — M. Daudin ajoute un autre renseignement intéressant au sujet des Hannetons. Ayant fait de grandes plantations d'arbres sur sa propriété, au milieu de pelouses, il faisait d'abord entretenir au pied de ces arbres un cercle de terre toujours dépourvue d'herbes et bien ameublie. Or, c'était là surtout que les femelles de Hannetons allaient déposer leurs œufs, d'où il résultait que les Vers blancs faisaient ensuite périr beaucoup de ces jeunes arbres. Depuis qu'il s'est assuré de ce fait, il fait couvrir ce cercle de terre travaillée avec une épaisse couche de feuilles que maintiennent trois bâtons. Jamais les Hannetons femelles ne vont pondre dans cette couche de feuilles, et les arbres se trouvent ainsi à l'abri des atteintes des Vers blancs.

M. Simon rapporte avoir fait périr beaucoup de Hannetons, après le ramassage, en les enfermant simplement dans des arrosoirs qu'il exposait au soleil.

M. Jules Ravenel conseille de brûler une mèche soufrée dans les vases qui renferment des Hannetons encore vivants.

M. Corriol assure qu'un moyen sûr de tuer ces insectes consiste à jeter dans ces vases de la chaux vive qu'on arrose d'eau. Près de Melun, il en a fait périr ainsi par milliers.

M. Michelin croit que le procédé le plus sûr dans ce cas est de creuser en terre une fosse dans laquelle on entasse les Hannetons encore vivants, puis à jeter sur ces insectes de la chaux vive et à couvrir le tout de terre. Il rappelle que le naturaliste Michaux a fait diverses expériences qui lui ont démontré l'extrême ténacité de vie de l'insecte dont il s'agit.

M. Lamoureux affirme qu'aucun procédé pour faire périr les Hannetons qu'on a ramassés n'est aussi sûr que celui qui consiste à verser un peu de benzine dans le vase où ils sont emprisonnés.

2° Note sur les moyens employés pour garantir la Vigne de la gelée; par M. Delavallée.

3° Supplément à une précédente Notice sur la culture et la multiplication des arbres fruitiers; par M. Sannier, de Rouen.

4° Note sur la culture des Figuiers, à Argenteuil, par M. Cottard; par M. Michelin.

5° Rapport du Comité d'Arboriculture sur le concours perma-

nent de fruits, en 1873-1874; M. BUCHETET, Vice-secrétaire de ce Comité, Rapporteur.

M. le Président fait observer que le Comité d'Arboriculture avait été constitué en jury souverain à l'égard de ce concours, et que dès lors il n'y a pas lieu de mettre aux voix les décisions formulées dans ce Rapport.

6° Rapport sur les 3e et 4e volumes (Pommes) du *Dictionnaire de Pomologie* de M. André Leroy; M. BUCHETET, Rapporteur.

7° Compte rendu d'un livre intitulé : *Le Bon Arboriculteur-Fruitier*, par M. Faudrin, de Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse); M. PIGEAUX, Rapporteur.

8° Rapport sur les cultures de M. Blanchard; M. JAMIN (Ferd.), Rapporteur.

Les conclusions de ces trois Rapports tendent au renvoi à la Commission des Récompenses; elles sont mises aux voix et adoptées.

9° Compte rendu de l'Exposition de Chartres; par M. le marquis de REVERSEAUX.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 28 MAI 1874.

MM.

1. BEAULIEU (Alfred), capitaine du génie, rue Madame, 50, à Paris, présenté par MM. A. Chatin et Duchartre.
2. BEAUME, plombier-hydraulicien, route de la Reine, 66, à Boulogne (Seine), par MM. Borel et Debray.
3. DEFRESNE (Eugène), cultivateur d'Asperges, rue de Corneille, 15, à Argenteuil (Seine-et-Oise), par MM. Eugène Girardin et J. Parent.
4. LA ROCHE (de), fabricant d'appareils de chauffage, rue de Grenelle, 41, à Paris, par MM. Charles Joly, Lavallée et Mathieu.
5. MARTINCOURT, fabricant de bijoux, rue Turbigo, 8 *bis*, à Paris, par MM. Durand et Moras.
6. MORLAINE (de), propriétaire, boulevard Saint-Michel, 13, à Paris, par MM. Buchetet et Delavallée.

7. CHAPPELLIER (Firmin), ingénieur civil, avenue Daumesnil, 268, à Paris, par MM. Charles Joly et Lavallée.
8. ROBERT (Émile), propriétaire, rue du Hazard, 9, à Paris, par MM. Fontaine et Sédillon.
9. ROUX (Félix), propriétaire, à Joigny (Yonne), par MM. Langlois et Laurens.
10. SAINT-OLON-FILHON, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), par MM. le marquis de Clapier, Lucy et Michelin.
11. Le comte de SAPORTA, boulevard Haussmann, 126, à Paris, par MM. le marquis de Clapier, Lucy et Michelin.
12. VALETTE, propriétaire, rue Nollet, 4, aux Batignolles-Paris, par MM. Delavallée et A. Rivière.

NOMMÉS A LA SÉANCE DU 23 AVRIL 1874.

MM.

PORLIER, directeur de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture et du Commerce : comme Vice-Président Honoraire de la Société.

FRÉQUEL (Joseph), horticulteur, rue de Fontarabie, 26, à Paris : comme Membre Honoraire de la Société.

RÉINTÉGRÉ SUR LA LISTE DE LA SOCIÉTÉ.

M. GIRARD-COL (J.-B.), fabricant d'Etiquettes de Botanique, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE MAI 1874.

Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde (janvier-février 1874). Bordeaux ; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (janvier-février 1874). Toulouse ; in-8°.

Apiculteur (mai-juin 1874). Paris ; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture de Belgique (mai 1874). Gand ; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Revue bibliographique E. de 1873). Paris ; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (août à septembre 1873). Montpellier ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (janvier, février-mars 1874). Poligny ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Apiculture de l'Aube (2e trimestre de 1874). Nogent ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (mai 1874). Paris ; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont-Oise (mai 1874). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (mai 1874). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (1er trimestre, avril 1874). Fontenay-le-Comte; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (janvier-février 1874). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (1er trimestre de 1874). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux (n° 2 de 1874). Meaux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons (avril 1874). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (septembre et octobre 1873). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société pratique d'Horticulture d'Yvetot (1872-1873). Yvetot; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 mai et 1er juin 1874). Amiens; feuille in-4°.

Bulletin du Comice agricole, horticole et forestier de Toulon (1er trimestre de 1874). Toulon; in-8°.

Bulletin (petit) de la Société d'Horticulture de Montdidier (mai 1874). Montdidier; in-8°.

Catalogue de M. Levêque et fils, horticulteurs à Ivry (Seine).

Catalogue de M. Louis Van Houtte, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue des frères Simon-Louis, horticulteurs à Plantières-Metz.

Chronique horticole (1er juin 1874). Feuille in-4°.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (2e semestre de 1873. Tables et nos 17 à 21 de 1874). Paris; in-4°.

Cultivateur (le) de la région lyonnaise (nos 21, 22, 23 de 1874). Lyon; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; 5e cahier de 1874). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (avril 1874). Gand; in-8°.

Institut (29 avril; 6, 13, 20, 27, et 3 juin 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (10 mai 1874). Feuille in-8°.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France (mars 1874). Toulouse; in-8°.

Journal des campagnes (2, 9, 16, 23 et 30 mai 1874). Feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging (Feuille mensuelle de la Société pour l'avancement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg; nos 5 et 6 de 1874). Maëstricht; in-4°.

Monatsschrift... für Gaertnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel... d'Horticulture et de Botanique; cahier de mai 1874). Berlin; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (mars 1874). Auch; in-8°.

Maison de campagne (1er, 16 mai et 1er juin 1874). Paris; in-8°.

Revue des eaux et forêts (mai 1874). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 mai et 1er juin 1874). Paris; in-8°.

Science pour tous (2, 9, 16, 23, 30 mai 1874). Feuille in-4°.

Sempervirens. Weekblad voor den tuinbouw in Nederland (Sempervirens, Feuille hebdomadaire pour l'Horticulture des Pays-Bas; nos 18, 19, 20 et 21 de 1874). Leyde; in-4°.

Société centrale d'Agriculture de France (concours de 1875). Paris; in-8°.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (1er trimestre de 1874). Nice; in-8°.

Société d'Horticulture de Fougères (Compte rendu de 1873). Fougères; in-8°.

Société d'Horticulture de Senlis (mai 1874). Senlis; in-8°.

Sud-Est (avril et mai 1874). Grenoble; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. William Robinson; nos des 2, 9, 16, 23 et 30 mai 1874). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, fondée en 1841; journal hebdomadaire illustré d'Horticulture; nos des 2, 9, 16, 23 et 30 mai 1874). Londres; in-4°.

Vigneron (Le) champenois (22, 29 avril, 6, 13, 20, 27 mai et 4 juin 1874). Feuille in-4°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Note sur la Culture des Figuiers, telle que la pratique a Argenteuil, M. Cottard, Membre du Comité d'Arboriculture;

Par M. Michelin, Secrétaire du Comité d'Arboriculture.

M. Cottard, Membre du Comité, ayant apporté à ses collègues, dans la séance du 23 avril, quelques branches prises sur des Figuiers pour leur expliquer à quel traitement il soumettait ces arbres à l'époque actuelle de l'année, est entré dans des détails qui ont vivement intéressé les Membres présents. Ceux-ci lui ont témoigné le désir d'entendre un exposé complet des travaux à l'aide desquels il dirige les arbres sur lesquels il récolte les beaux

fruits dont il a exhibé des échantillons pendant le cours de la dernière saison.

M. Cottard a obligeamment donné satisfaction à ce désir, et, passant en revue les différentes opérations qui constituent sa culture, il a donné les détails suivants.

Multiplication.

On propage les Figuiers au moyen de boutures, et préférablement de marcottes qui font gagner du temps. On obtient les marcottes enracinées en couchant en terre, au mois de février ou au mois de mars, à 15 centimètres de profondeur, de ces branches nuisibles ou en partie cassées ou éclatées qu'on trouve sur l'arbre et sur lesquelles on ne laisse hors de terre que deux yeux qu'on destine à produire deux rameaux. Ces marcottes peuvent encore se faire en paniers ; ce moyen donne au moins un an d'avance sur la marcotte ordinaire.

Plantation par pieds isolés.

L'année suivante, après avoir préparé une fosse de 60 centimètres de longueur sur autant de largeur, et de 40 centimètres de profondeur, on plante la marcotte sur laquelle, comme on l'a dit précédemment, on a élevé deux branches. On place le sujet obliquement pour faciliter le couchage d'hiver, dont il sera parlé ci-après, et on dirige l'inclinaison autant que possible vers le devant, afin d'éviter que les grands vents de l'ouest, en venant frapper sur les arbres en sens contraire, n'agitent les branches et les feuilles de manière à froisser les fruits.

Lorsque le sol est en côte, on oblique dans le sens de l'inclinaison du terrain sans se préoccuper de l'orientation.

Le jeune arbre étant mis en place, on le recouvre de 25 centimètres en épaisseur de terre, laissant un vide de 15 centimètres en contrebas du sol, qui formera une cuvette, laquelle servira pour quelques arrosements et qu'on remplira d'une couche de fumier qui entretiendra la fraîcheur au pied du sujet.

Etablissement d'une figuerie.

Une plantation de pieds isolés se fait par rangs de lignes droites, les pieds étant à 3 mètres de distance : cette distance

entre les arbres est exigée par la longueur des tiges qui devront être couchées pendant la saison des gelées.

Les lignes sont séparées par un écartement de 2^m,505 qui règne dans toute leur longueur.

M. Cottard ne plante pas dans une même fosse formant centre commun, avec tiges divergentes, deux, trois ou quatre Figuiers, comme on le voit parfois pratiquer; il est dans ses habitudes de ne placer qu'un seul arbre sur chaque point.

Mode de culture.

Pour la première année, on taille à la moitié de leur longueur les branches qui existent sur l'arbre; on obtient dans le cours de cette première végétation trois ou quatre branches destinées à produire plus tard des fruits; cette période est exclusivement utilisée pour la formation de l'arbre.

Au mois de novembre, à l'approche des froids, l'arbre est couché et couvert de terre.

Pour la deuxième année on a procédé de la même manière; seulement on doit avoir obtenu six ou sept petites branches latérales.

La mise en terre a lieu à la même époque.

Pendant la troisième année on peut récolter des fruits.

Au mois de février ou au mois de mars, on relève les Figuiers qui, pendant l'hiver, ont été couchés en terre; mais dans le traitement qu'on fait subir aux branches fruitières, on distingue le Figuier à fruit blanc ou de Versailles qu'on cultive à Argenteuil, du Figuier Dauphine ou à fruit violet qu'on y plante également; on procède ainsi à l'égard de la variété à Figue blanche.

Figue blanche.

1re opération. — Quelques jours après que les arbres ont été sortis de terre, on supprime le bourgeon qui est à l'extrémité de la branche à fruit et qui aurait produit la pousse terminale.

2e opération. — Peu de temps après, lorsque la végétation est en mouvement, on procède à l'éborgnage, c'est-à-dire à l'annulation des yeux latéraux qui accompagnent les jeunes Figues, lesquelles doivent rester *isolées*.

On enlève ces yeux avec la pointe de la serpette aussitôt qu'ils

se développent et en ayant soin de ne pas endommager les fruits.

A ce moment on s'occupe de disposer les rameaux de remplacement, et, à cet effet, on ménage un œil, le plus rapproché qu'il est possible de la branche mère ou de charpente et qui est destiné à fournir un rameau de remplacement semblable à celui sur lequel est basée la culture du Pêcher.

Cet œil, au-dessus duquel la taille sera assise après la récolte de l'année courante, donnera naissance à un rameau qui produira des fruits l'année suivante.

Selon l'état de l'arbre et son développement, M. Cottard peut laisser pousser deux rameaux de remplacement ; dans ce cas, il établit le plus élevé à trente centimètres environ au-dessous du sommet de la petite branche, tout en fixant le second à la base de ladite.

3e façon. — L'éborgnage demande une troisième opération qui est ainsi conçue : Comme précédemment, qu'il y ait du fruit ou non, on annule, sans aucune exception, tous les yeux qui se sont développés depuis les premiers travaux ; toutefois, à cet instant, là où il n'y aura pas de Figues, on pourra conserver les rameaux qu'on voudra destiner à fournir les récoltes d'automne.

Lorsqu'on a acquis la certitude que quelques rameaux ne porteront pas de fruits, on les taille vers la moitié de leur longueur.

Soins divers.

Après avoir indiqué ces opérations fondamentales, on doit rappeler ici celles qui, pendant le cours de la végétation, devront appeler l'attention.

On devra enlever, pendant qu'ils sont encore à l'état herbacé, tous les scions nuisibles ou au moins inutiles qui naîtront sur le vieux bois ; on n'en réserverait que dans le cas où il y aurait lieu de les utiliser pour former de nouvelles branches fruitières.

Les drageons gourmands qui naîtront au pied des arbres devront aussi être extraits à mesure qu'ils se montreront.

Effeuillage.

Vers le commencement du mois de juillet, il est bon de

supprimer les feuilles qui touchent les Figues et qui, en les froissant, nuiraient à leur parfaite maturation ou à leur aspect.

Figuier Dauphine.

Les soins à donner au Figuier Rouge-Dauphine diffèrent en ce que l'éborgnage se fait plus tard, savoir : lorsque trois jeunes feuilles commencent à se former à côté des Figues. Cette opération se fait simplement à l'aide du doigt, la jeune pousse, à ce point de la végétation, se détachant facilement de la branche.

Toutefois, à environ vingt centimètres au-dessous du sommet de ladite branche, on conserve un rameau dont le feuillage est destiné à ombrager les fruits, mais dont le développement sera modéré par un pincement qu'on fera à la 5me ou 6me feuille. Quant au rameau de remplacement, il sera placé le plus bas possible et quant au jet terminal, il aura été supprimé tout d'abord, comme on l'a dit pour le Figuier à fruit blanc.

La différence de culture pour les deux variétés se précise donc par le retard relatif qu'on apporte à la suppression des rameaux qui, s'enlevant sur les branches qui portent les Figues blanches aussitôt qu'ils paraissent, sont au contraire conservés à côté des Figues Rouge-Dauphine jusqu'à ce que trois jeunes feuilles soient assez formées pour être distinguées. Enfin, autre particularité : pour le Figuier Dauphine, il se caractérise encore par le développement provoqué et la conservation d'un rameau dont les feuilles, maintenues au nombre de cinq ou six seulement, projetteront sur les fruits de cette variété un ombrage qui leur est nécessaire.

Récoltes d'automne.

Tout en préparant les branches à fruits en vue d'en obtenir les récoltes d'été, on aura déjà dû prendre des dispositions pour en avoir en second lieu en automne.

Figuier à fruit blanc.

Pour les Figues blanches, on peut en faire naître dans les parties qui ne promettent pas de récoltes d'été et, à moins que les années ne soient absolument contraires, on pourra cueillir en automne d'excellents produits.

Dans ce cas, on devra ménager des rameaux spécialement

destinés à fournir ces récoltes tardives. A cet effet, on pincera au-dessus des trois feuilles les scions le plus tôt qu'il sera possible et lorsqu'ils seront encore tout à fait à l'état herbacé. Or, à chaque aisselle de feuille, on obtiendra presque infailliblement une Figue d'automne accompagnée d'un nouveau scion qu'on retranchera à sa naissance même sur la tige, mais pas avant qu'il y ait eu formation de trois petites feuilles. Cette réserve momentanée a pour but de faciliter le développement de la Figue.

Figuier Rouge-Dauphine.

On procède de la même manière pour provoquer la formation des Figues Rouge-Dauphine à récolter en automne. On fait le pincement des rameaux également au-dessus du même nombre de trois feuilles, mais plus tard, lorsque le rameau est à l'état ligneux et lorsqu'il porte déjà au moins cinq feuilles développées. L'opération finale est la même.

La production des Figues rouges d'automne sera moins assurée que celle des Figues blanches de même époque; elle sera surtout plus subordonnée aux influences atmosphériques.

Soins généraux.

Avancement de la maturité à l'aide d'une goutte d'huile.

Cette opération consiste à toucher l'œil de la Figue avec un tube effilé rempli d'huile fine d'olive, lorsque le fruit commence à s'éclaircir, c'est-à-dire à prendre une teinte d'un vert plus clair; elle avance la maturité de huit à dix jours. On la fait de préférence quelques heures avant le coucher du soleil ; néanmoins on ne doit pas perdre de vue qu'il faut une grande habitude pour la faire juste à point et qu'on s'expose à la voir préjudiciable si on la fait sans saisir le moment tout à fait opportun.

Formation de l'arbre.

Lorsqu'on cultive la variété à Figues blanches, on peut donner aux branches à fruits une longueur de 40 à 50 centimètres ; mais la longueur moyenne des mêmes branches sur les arbres de la variété Dauphine doit atteindre de 70 centimètres à 1 mètre.

Sur un Figuier de trois ans on peut établir douze ou quatorze branches fructifères, qui devront être espacées entre elles de vingt-

cinq ou trente centimètres; notons que l'arbre reste toujours composé d'une double tige.

Épluchage.

Quand, à l'automne, le Figuier est dépourvu de ses fruits, on procède à la suppression des rameaux sur lesquels la récolte vient d'être effectuée. C'est une véritable taille, bien qu'on lui donne le nom d'épluchage. Elle se fait en laissant un onglet de 2 centimètres au-dessus des rameaux de remplacement.

Couchage.

Le couchage s'opère au mois de novembre, avant les froids. Quinze jours avant cette opération, il faut abattre les feuilles et les regains (fruits jeunes), afin que les plaies soient séchées ou cicatrisées. On doit ramasser soigneusement les feuilles et les regains, afin que la terre qui doit recouvrir les arbres soit bien saine et ne contienne aucun élément de pourriture.

Puis, lorsque les froids deviennent imminents, l'arbre est couché dans une tranchée dont la longueur est égale à celle de la tige, qui est profonde de 20 centimètres, et dont la largeur sera proportionnée au développement de l'arbre; on le recouvre d'un amas de terre en forme d'ados, de 20 ou 25 centimètres d'épaisseur. La terre dont cet ados se compose est prise entre les lignes. Il importe qu'au moment du couchage la terre ne soit sous l'influence ni de la gelée, ni des grandes pluies.

Observations générales.

Les façons indiquées ci-dessus se répètent chaque année de la même manière.

Pendant les premières années et jusqu'à ce que l'arbre ait sept ou huit années d'âge, on doit éviter de laisser pousser *sur le dessus* des deux troncs, et dans la hauteur de 1^m 50 à partir du sol, des branches de remplacement qui deviendraient un obstacle à l'inclinaison des deux grosses branches charpentières. Ces petites branches ainsi placées gêneraient le couchage des deux tiges et elles-mêmes seraient sujettes à éclater.

On doit multiplier les branches fructifères progressivement, d'année en année, selon la vigueur du sujet; ces petites bran-

ches ne dépasseraient pas le nombre de 80 à 100 sur un arbre qui aurait acquis sa vingtième année.

La coulure a lieu dans le mois de mai, lorsque les Figues ont la grosseur d'une féverole et sont d'un vert jaunâtre.

Quand elles ont atteint la grosseur d'une noix et sont d'un vert luisant, la récolte est assurée. Il est juste de dire que les Figues blanches sont pour ainsi dire seules sujettes à la coulure et que les Dauphines y sont beaucoup moins exposées.

Si les branches à fruits étaient chargées de plus de 4 à 5 Figues, et surtout si ce fait était général, il faudrait abattre celles qui excéderaient ce nombre, et de préférence les petites.

Ainsi, un Figuier de quinze ans qui réunirait quatre-vingts branches productives pourrait fournir de trois à quatre cents fruits; avec un plus grand nombre, il y aurait danger de n'avoir à récolter que des fruits dont la maturité ne serait pas complète et dont le volume ne serait pas satisfaisant.

Les Hannetons;

Par M. Pissot, Conservateur du Bois de Boulogne.

La dernière fois que les Hannetons apparurent en grand nombre dans les environs de Paris, ce fut en 1871, pendant la Commune. Les travaux étant alors suspendus, j'employai les gardes et les jardiniers du Bois de Boulogne à la destruction de ces insectes. Un très-grand nombre furent mis à mort. Néanmoins, en 1872 et en 1873, les dégâts causés par les Vers blancs furent très-considérables, et je n'évalue pas à moins d'une vingtaine de mille francs les pertes subies dans les deux pépinières créées, au Bois de Boulogne, pour fournir les arbres et les arbustes destinés à la décoration des parcs, des squares et jardins de la ville de Paris. Cependant j'avais, à l'automne de 1872 et au printemps de 1873, fait labourer profondément les carrés dans lesquels les dégâts s'étaient le plus manifestés. Des milliers de Vers blancs avaient été ainsi détruits.

Je ne devais pas moins m'attendre à ce fait que, cette année, les Hannetons paraîtraient en grand nombre. C'est ce qui a eu lieu.

Jamais, depuis 22 ans que je suis au Bois de Boulogne, je n'ai vu autant de ces insectes. Dès le 20 avril, ils voltigeaient en essaims nombreux. Immédiatement je m'occupai de leur destruction, et, dès le 21, cinquante hommes furent employés chaque matin à secouer les arbres, dès le lever du soleil, et à ramasser les Hannetons. Depuis lors ce ramassage n'a pas cessé, et comme, en moyenne, on a certainement ramassé au moins 5 décalitres par jour, et comme chaque décalitre contient de 3500 à 3700 Hannetons, c'est donc de 17 à 18000 insectes qui chaque jour ont été mis à mort. Si l'on considère que cette destruction s'est faite jusqu'à ce jour, 28 mai, soit pendant trente-huit jours, c'est donc au moins 600 000 Hannetons qui auront été détruits au Bois de Boulogne, lequel aura été ainsi soustrait aux ravages de 3 à 4 millions de Vers blancs, en supposant qu'il y ait eu seulement moitié de femelles et que chacune ait dû pondre dix œufs, ce qui n'a rien d'exagéré puisque j'ai compté de 15 à 30 œufs dans le corps d'un certain nombre d'entre elles.

Aujourd'hui tout n'est pas fini. Grâce aux froids et aux mauvais temps que nous avons eus au mois de mai, les Hannetons n'ont quitté que difficilement la terre où ils étaient enfouis; hier encore, beaucoup ont pris leur vol et une assez grande quantité, bien qu'inférieure à celle des jours précédents, a été récoltée, non plus comme précédemment à la cime des arbres, mais sur les branches basses et sur les jeunes cépées. Le nombre des femelles est beaucoup plus grand que précédemment, comparé à celui des mâles, et toutes celles que j'ai ouvertes contenaient des œufs. Vers neuf heures du matin, on les voyait voltiger, puis descendre sur la terre pour effectuer leur ponte.

En 1871, la quantité détruite a été bien inférieure à celle de cette année. Cependant j'espérais que la destruction opérée aurait empêché leurs ravages à l'état de Vers blancs. L'expérience, comme je l'ai dit, m'ayant prouvé que je m'étais trompé et que les Hannetons qui étaient parvenus à échapper à la destruction avaient été assez nombreux pour produire des milliers de larves, je cherchai si, cette année, au ramassage, je ne pourrais pas joindre quelqu'autre moyen de destruction, pour préserver les pépinières de la Ville de Paris. L'idée me vint que peut-être, en couvrant le terrain

d'une fumée à odeur pénétrante, je pourrais, sinon tuer, au moins éloigner les Hannetons des lieux que je voulais garantir.

En conséquence, dès le 23 avril, je fis disposer autour et au milieu des pépinières des tas d'herbes qu'on venait d'arracher, au nombre d'une trentaine dans chacune d'elles, qui couvre de 5 à 6 hectares; puis je fis arroser ces tas avec de l'huile lourde mélangée de goudron, et le soir, de 8 heures à 8 heures et demie, aussitôt après l'apparition des Hannetons, on y mettait le feu. L'huile lourde faisait brûler les herbes, et le goudron produisait une épaisse fumée noire contenant un acide qui prenait à la gorge. On entretenait ces feux pendant une heure environ, temps pendant lequel les Hannetons sont en mouvement.

Le premier soir, les pépinières étaient remplies de Hannetons qui voltigeaient en tous sens; à peine les feux furent-ils allumés et la fumée se répandit-elle dans les pépinières à travers les arbres et les arbustes, s'élevant peu, parce que l'air était très-calme, que l'on vit ces insectes, inquiets, hâter leur vol et s'enfuir dans toutes les directions, de telle sorte qu'au bout d'un quart d'heure ils avaient disparu. Le lendemain et les jours suivants l'opération fut renouvelée et le même résultat se reproduisit. Les jardiniers chargés de l'allumage des feux me certifièrent que si, à leur arrivée, ils apercevaient des Hannetons dans toutes les directions, aussitôt après la production de la fumée, ces insectes disparaissaient.

Les employés de l'octroi, placés à la grille de Saint-Cloud, non loin de la pépinière de Longchamps, remarquèrent aussi que, quand le vent portait la fumée de leur côté, elle faisait fuir les Hannetons qui s'y trouvaient.

Le matin, en commençant leur travail, les jardiniers apercevaient des Hannetons morts sur la terre, mais en petite quantité, je dois le dire. Ils secouaient les arbres dans l'intérieur des pépinières et ne trouvaient que fort peu d'insectes. En revanche, les arbres des massifs voisins, où la fumée n'avait pas pénétré, en étaient couverts, et il n'était pas rare de faire tomber 2 à 300 Hannetons d'arbres ayant de 20 à 25 centimètres de circonférence, des Erables surtout.

Il m'était donc prouvé que, si la fumée que je produisais ne tuait pas les Hannetons, du moins elle les éloignait. J'obtenais au moins

ce résultat, qu'en faisant secouer les arbres voisins, je pouvais, en deux heures, en faire tuer plusieurs décalitres. C'était au moins un résultat assez avantageux, car, dans les autres parties du Bois où je n'avais pas fait produire de fumée, on trouvait bien moins de Hannetons réunis sur le même point. Le procédé avait donc une certaine importance; aussi jusqu'à ce jour je n'ai pas cessé mes opérations du soir et du matin.

Si donc je n'ai pas été trompé par les jardiniers qui m'ont certifié que, par ce procédé, j'avais éloigné les Hannetons des pépinières, je dois espérer y trouver très-peu de Vers blancs, et les avoir soustraites aux dévastations auxquelles elles ont été assujetties pendant les deux années précédentes.

Ce qui pourra faire que la préservation n'aura pas été aussi complète qu'elle aurait dû l'être, c'est que les Hannetons me paraissent ne pas descendre sur la terre pour pondre le soir seulement, car, à certains jours, entre neuf et onze heures du matin, on en voyait beaucoup voler et s'abattre sur le sol, et j'ai dû même faire exceptionnellement allumer du feu à cette heure. Il serait donc très-important de s'assurer si la ponte n'a pas lieu à certaines heures de la journée.

Cette année, la durée de l'apparition des Hannetons a été bien plus longue que celle des années précédentes; elle aura été de plus de quarante jours. Malgré cela, les sommes que j'aurai dépensées auront été relativement minimes. Ainsi il m'a fallu chaque soir un hectolitre d'huile lourde et de goudron d'une valeur de 8 francs. En outre, j'ai employé six hommes pendant une heure pour allumer et entretenir les feux, ce qui représente six heures à 0 fr. 40, soit 2 fr. 40. C'est donc environ 10 francs que j'ai dépensé par jour ou 400 francs pour quarante jours, pour préserver 10 à 12 hectares de terrain.

Bien qu'ayant à mes yeux une assez grande importance, les résultats que j'ai obtenus ne sont pas assez complets, et je serais heureux que mes collègues voulussent bien, à l'occasion, renouveler ces essais; peut-être arriveront-ils à faire mieux que moi.

Je crois qu'en appliquant ce procédé à la destruction d'autres insectes, on pourrait arriver à amoindrir beaucoup leurs dégâts. Ainsi, dans le Nord, en allumant des feux on pourrait le

soir éloigner les Papillons dont la Chenille dévore les Betteraves.

Qui sait si par ce moyen on ne pourrait pas, en Afrique, arrêter les migrations de Criquets voyageurs; peut-être même qu'en les arrosant avec une émulsion d'huile lourde on les détruirait en grand nombre.

Cette année, les ravages causés par les Hannetons ont été très-considérables dans les environs de Paris. On cite des parties de forêts où toutes les feuilles ont été dévorées. Il semble que le feu y ait passé; mais ces dégâts ne sont rien comparés à ceux que vont causer les Vers blancs, pendant les trois années qui suivront.

N'est-ce pas l'occasion d'insister de nouveau auprès du Gouvernement, pour qu'une enquête soit ouverte afin de constater les pertes qu'on aura à supporter? Peut-être qu'en présence des chiffres élevés auxquels on arrivera, on se décidera enfin à prescrire, par une loi, le Hannetonage comme une loi prescrit l'Echenillage, qui est bien moins indispensable; car la Chenille, ou les Chenilles qu'on poursuit ainsi détruisent les feuilles, nuisent à la végétation, mais rarement elles font périr les plantes auxquelles elles s'attaquent. Le Ver blanc, au contraire, ronge les racines, et il est bien rare que l'arbre ou la plante résiste à ses atteintes.

C'est aux Sociétés d'Horticulture et d'Agriculture qu'il appartient d'entreprendre, ou plutôt de poursuivre cette croisade, car depuis longtemps elles s'occupent de la question. C'est à elles qu'il appartient de faire l'enquête et de mettre les chiffres sous les yeux du Gouvernement. Alors, par l'insistance de vœux renouvelés chaque année, on arrivera peut-être au résultat tant désirable, la prescription légale du Hannetonage.

En Suisse, une municipalité vient de rendre obligatoire la production de la fumée pour préserver les vignes de la gelée; pourquoi en France certaines municipalités n'imiteraient-elles pas cet exemple et ne prescriraient-elles pas la destruction des Hannetons? Car il ne s'agit pas ici d'un produit spécial, mais de tous, puisque le Ver blanc n'en respecte aucun.

NOTE SUR LES MOYENS EMPLOYÉS POUR GARANTIR LA VIGNE DE LA GELÉE;

Par M. DELAVALLÉE.

Dans une note récemment insérée dans le *Journal*, j'ai entretenu la Société de divers moyens de préserver les Vignes de la gelée, soit par le moyen de la fumée, soit par le buttage de la marcotte, de la picaude et du cep entier, soit encore à l'aide de petits paillassons dont j'ai présenté des modèles à l'une de nos dernières séances. Aujourd'hui que tous les essais ont été faits, je viens en faire connaître les résultats à la Société.

Commençons par la fumée :

Sur une Vigne de près d'un hectare, ayant 157 mètres de long, située à Mont-St.-Père, M. Bahin avait disposé sur toute la longueur seize godets remplis de braise de four. Dans la nuit du 3 au 4 mai, vers deux heures du matin, la braise fut allumée, puis, avec un arrosoir, nous répandîmes du goudron de gaz sur les petits foyers. La pièce ne tarda pas à se couvrir d'une fumée épaisse qui nous donnait les plus belles espérances. Mais nous ne comptions pas sur l'inconstance du vent ; à trois heures, lorsque tout marchait à souhait, le vent ayant changé de direction, de l'est au nord, on fut obligé de faire suivre la ligne des godets. A quatre heures et demie, nouvelle saute de vent. Enfin, depuis le commencement de l'opération jusqu'à six heures, le vent ayant changé quatre fois de direction, nos efforts sont restés inutiles, plus de la moitié des pousses ont été atteintes et comme le mauvais temps a continué dix à douze jours de suite, tout a été perdu.

Il résulte de ceci que la fumée est un préservatif, à condition que le vent ne change pas pendant son emploi et qu'il n'y ait pas une aussi longue persévérance de mauvais temps.

Le buttage a donné peu de bons résultats; la chaleur qu'il a fait en avril a fait tellement développer les bourgeons qu'il a fallu procéder au débuttage, et les gelées n'ont rien laissé.

Nos petits paillassons ont seuls réussi. M. Bahin avait pu en garnir une pièce de 70 ares. Non-seulement ils ont entièrement préservé la Vigne, dans la nuit du trois au quatre, mais encore

dans celle du six au sept, quoique le thermomètre soit descendu, dans cette nuit, à 4 degrés au-dessous de zéro dans nos vignobles. Nous ne saurions donc trop recommander leur emploi à tous les amis de la viticulture.

Les paillassons ont encore le mérite de préserver de la grêle. Dans l'après-midi du 6, il en est tombé un fort ouragan; pas un bourgeon n'en a été atteint, et après l'orage, on pouvait voir la grêle au pied des paillassons-abris. C'est encore un fait à constater qui a bien son importance.

Il importe de faire remarquer que, cette année, nous employons le paillasson pour la première fois; que la chose est encore à l'état d'essai. Mais, avec quelques modifications dans la pose et aussi dans la fabrication (nous les ferons un peu plus épais), nous pourrons, l'an prochain, être assurés du succès.

Un grand nombre de nos vignerons ayant constaté le succès obtenu, vont se livrer, l'hiver prochain, à la fabrication de paillassons-abris, et, l'an prochain, beaucoup de Vignes en seront garnies. Par là nous osons espérer que nous n'aurons plus à craindre la dévastation de nos vignobles par les gelées tardives.

RAPPORTS.

Rapport du Comité d'Arboriculture sur le concours permanent de fruits, en 1873-1874;

M. Buchetet, Rapporteur.

Messieurs,

Après avoir vu, l'an dernier, nos jardins fruitiers éprouvés, comme l'année précédente, par ces intempéries successives qu s'acharnent après eux, et qui, cette année encore, ont à peu près renouvelé les mêmes désastres, vous avez pensé que les arboriculteurs ne se trouveraient sans doute pas en mesure de fournir les éléments de la grande Exposition fruitière qui s'enfuit, chaque automne, devant nos désirs; vous avez décidé, comme vous l'aviez fait en 1872, que nous nous bornerions encore à faire

appel à tous ceux qui désireraient faire des apports de fruits à nos séances bi-mensuelles; que ces apports seraient, au gré des présentateurs, l'objet d'un concours permanent, et que, l'année pomologique achevée, votre Comité d'Arboriculture, muni d'une délégation de Jury, vous rendrait compte de l'ensemble de ces Expositions partielles, pour lesquelles, s'il y avait lieu, il décernerait des récompenses. La saison dans laquelle nous sommes entrés a prononcé d'elle-même la clôture de ce concours, et nous venons vous rendre compte de la mission, parfois laborieuse, que vous nous avez confiée.

Nous n'avons à vous parler ici, Messieurs, que de ceux de nos collègues dont les présentations ont eu de l'importance, sous le rapport du nombre aussi bien que sous celui du mérite; vous avez eu déjà occasion d'en récompenser d'autres, plus modestes et plus réservés dans leurs apports dont plusieurs ont été néanmoins remarquables. Nous avons donc eu a établir avec soin ce que nous pourrions appeler les dossiers de huit exposants, dont quelques-uns, ainsi que vous l'allez voir, avaient une réelle importance. Trois d'entre eux, que nous avons jugés à part, sont des collègues non horticulteurs, c'est-à-dire qui ne cultivent ni en vue de la vente de leurs fruits, ni en vue de celle de leurs arbres: MM. Ajalbert et Charollois d'une part; de l'autre, M. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg. Cinq autres, au contraire, forment une seconde série; ce sont MM. Lepère, Chevalier, Guénault, Cottard et Ferdinand Jamin. Voici la part de chacun d'eux à notre concours permanent.

M. Ajalbert, de la Varenne-Saint-Hilaire, a fait 10 Expositions successives: quelques Pommes, un certain nombre de Poires et 193 Pêches. Nous avons retrouvé dans tous ces lots le résultat des soins et de l'habileté de cet intelligent amateur: fraîcheur et superbe coloris des fruits, bon volume, bon choix. C'est M. Ajalbert qui, le premier, nous a montré ce que pourra devenir cette excellente Poire d'hiver, l'*Olivier de Serres*, dont vous serez peut-être fatigués d'entendre l'éloge avant que nous soyons fatigués nous-mêmes de vous le faire, et dont un spécimen pesait 500 grammes. C'est avec un chagrin profond que nous vous rappelons ici que notre dévoué collègue nous a été, dans ces derniers

temps, enlevé par une maladie cruelle, et que la récompense qu'il a méritée à si juste titre devra être recueillie par sa famille qui, nous le savons, a gardé pour sa mémoire le culte le plus respectueux, et qui conservera avec un légitime orgueil ce témoignage de votre justice.

M. Charollois, de Vaugirard, a commencé, le 24 juillet, à prendre part au Concours par une corbeille de Cerises d'une beauté remarquable. Depuis cette époque jusqu'au 8 janvier, 13 autres apports nous ont été faits par lui, consistant en quatre variétés de Pêches et vingt-quatre de Poires. La nature du terrain où ont lieu ses cultures, que plusieurs d'entre nous ont vues récemment avec un grand plaisir, ne permettait pas à notre collègue de lutter pour la beauté des fruits avec ceux qui sont mieux favorisés sous ce rapport ; mais, bien que, dans un concours général, cette circonstance ne puisse entrer en ligne aussi rigoureusement que s'il s'agissait de la visite d'une Commission spéciale nommée à l'effet de constater le mérite du praticien, nous n'en avons pas moins dû offrir souvent à M. Charollois les félicitations auxquelles il avait droit. C'est donc un peu ce double point de vue qui a guidé notre jugement à son égard.

Après avoir bien voulu sacrifier aux études de notre Comité quelques-unes des excellentes nouveautés qu'il cultive au jardin du Luxembourg, principalement les Poires *Monsallard, de l'Assomption* et *Mme Treyve*, M. A. Rivière nous a fait un apport des plus remarquables et que, sans doute, vous vous rappelez encore : le 25 octobre, il nous a mis sous les yeux 132 Poires en 24 variétés, et 12 variétés de Pommes représentées par 56 spécimens. Nous vous avons fait remarquer alors la beauté de ces fruits, leur fort volume, l'absence de toute tavelure, même chez les *Doyenné d'hiver* cultivés en plein air, et la sagesse qui a toujours présidé à leur choix.

M. Lepère Alexis, père, fidèle à ses précédents, ne pouvait faire autrement que de charmer nos regards par ses magnifiques apports. Du 28 août au 2 octobre, 123 Pêches, représentant 7 variétés, sont venues apporter la joie à nos yeux et l'espoir d'obtenir quelque jour d'aussi beaux produits à ceux qui cultivent l'arbre qui fait la réputation de Montreuil. C'est un beau spectacle, que

M. Lepère a fait devenir chez nous une douce habitude, que cet ensemble de Pêches au brillant coloris, au volume énorme ; ce n'est plus maintenant un étonnement pour nous de rencontrer dans ses lots des fruits de 300 grammes, et ses *Reine des Vergers* ont plusieurs fois dépassé ce poids. Plus tard, l'habile horticulteur nous a fait voir aussi quelques Pommes de choix, et des Poires *Belle Angevine*, qui sont allées ensuite charmer, sinon le palais, du moins les yeux de la clientèle des grands restaurateurs.

Les cultures de Montreuil se sont fait encore admirer chez nous dans les apports de M. Désiré Chevalier. Dès le 24 juillet, notre collègue nous montrait des corbeilles des Pêches hâtives *Rivers* et *Béatrix*, les bienvenues à cette époque, et, par contre, au 30 octobre, nous pouvions apprécier dans leur état bien sain et de très-bon augure les Pêches très-tardives *Salway*, qu'il a introduites dans ses jardins. M. Chevalier ne se contente pas de cultiver les variétés répandues depuis longtemps à Montreuil ; il suit avec intérêt l'apparition de celles qui sont reconnues méritantes ; il en fait un choix judicieux, et il les ajoute à ses richesses. L'ensemble de ses Expositions donne un total de 252 Pêches, la plupart fort jolies, en 18 variétés ; nous y avons remarqué également quelques Pommes et quelques Poires, et, en autres, un Pêcher en pot portant 13 fruits, et constituant un mode de culture qui commence à prendre faveur.

M. Guénault, de Vincennes, nous a montré différents produits des jardins qu'il dirige. En 5 apports seulement, il a mis sous nos yeux 305 fruits en 37 variétés : Pêches, Pommes et Poires, ces dernières principalement. Cela constituait chaque fois une présentation d'un fort bel ensemble, et nous avons été heureux de voir un nouvel horticulteur tenir une si bonne place dans nos concours.

Jusqu'à présent, c'est surtout par ses magnifiques corbeilles de Figues que M. Cottard nous faisait apprécier les cultures d'Argenteuil ; il nous a prouvé cette fois que ses soins ne se bornaient pas à cette spécialité. En outre de trois remarquables apports de Figues *Blanche d'Argenteuil* et *Rouge-Dauphine*, dont nous avons tous admiré le volume exceptionnel, nous avons eu de lui une corbeille de Cerises, puis des Pommes, puis 72 Poires en 7 variétés. Chaque fois, nous avons déclaré ces fruits tout à fait remarquables,

et deux fois, nous avons inscrit sur nos registres : Présentation hors ligne. M. Cottard a concouru 9 fois, du 24 juillet au 8 janvier.

Nous n'avons pas besoin, Messieurs, de faire un grand appel à votre mémoire pour que vous vous souveniez des nombreuses et importantes Expositions de M. Ferd. Jamin, de Bourg-la-Reine. Nous les résumons par ces chiffres, qui ont leur éloquence : 17 présentations non interrompues, du 24 juillet au 9 avril; 824 fruits en 118 variétés : des Poires, des Pommes, des Pêches et des Brugnons, un jeune Abricotier cultivé en pot et tout fructifère, puis 4 variétés de Raisins cultivées ordinairement dans les serres et que, d'après l'expérience de notre collègue, nous savons maintenant pouvoir être cultivées chez nous à l'air libre. Ce sont là des essais que nous ne saurions trop encourager. M. Jamin a récolté ces fruits dans son école d'arbres fruitiers et dans ses pépinières; d'autres travaux trop importants lui incombent pour qu'il ait le loisir de s'attacher à obtenir des spécimens d'un volume exceptionnel; il nous les présente tels que peuvent les lui offrir les soins intelligents donnés à la conduite de ses arbres, ce qui explique facilement pourquoi ces 824 fruits n'atteignaient pas tous des dimensions remarquables, et cependant plus d'un bon tiers rentraient dans cette catégorie et lui ont valu nos félicitations. Ce que nous avons à louer encore chez M. Ferd. Jamin, c'est le choix judicieux des variétés; les amateurs ont pu inscrire le nom des 118 qu'il nous a présentées, sans avoir à craindre une déception, s'ils les ont ensuite ajoutées à leurs cultures; c'est un exemple que nous recommandons à tous les pépiniéristes qui ne l'ont pas encore suivi. Ici les bonnes nouvautés sont présentes; les vieux bons fruits ne font pas défaut, et, notre collègue mettant toujours généreusement à notre disposition tout ce qu'il expose, nous lui avons dû d'en pouvoir recommander plusieurs comme ils le méritent.

Tel est, Messieurs, le résumé, aussi succinct que possible, du Concours permanent que vous avez ouvert. En somme, si nous nous représentons en un seul ensemble tous les lots que nous ont apportés les huit exposants dont nous avons eu ici à juger le mérite; si nous y ajoutons les apports distincts qui ne faisaient point partie du Concours, nous pouvons conclure que la pomologie a su, cette



année, tenir une bonne place dans nos travaux. Nous pouvons, en outre, nous féliciter d'un résultat excellent, c'est que nous avons aperçu très-peu de mauvais fruits, pas trop de médiocres et un grand nombre de bons, dont les intéressés ont pu prendre bonne note.

Si notre Comité, dans un Rapport présenté en son nom, n'était pas nécessairement obligé à une modestie de bon goût, il ne lui serait peut-être pas défendu de porter à son avoir un peu des félicitations que nous avons entendu exprimer ici à maintes reprises, car il cherche de tout son pouvoir à propager les bonnes variétés de fruits, et le peu d'intérêt qu'il porte aux mauvaises n'est pas resté sans influence sur le rejet qu'en ont fait nos amateurs sérieux. Plusieurs de nos collègues nous ont volontiers déclaré qu'ils ont beaucoup appris, au sein de ces Expositions successives, et que leurs jardins en ont largement profité ; d'autre part, s'il reste encore quelques pépiniéristes amoureux des immenses collections où le bon disparait au milieu du médiocre, nous ne supposons pas que ceux qui se bornent à la multiplication des bons arbres fruitiers, aient eu, cette année, à se plaindre des conseils que nous donnions aux acheteurs.

Comme conclusion de ce Rapport, Messieurs, votre Comité d'Arboriculture, honoré de la confiance que lui a valu votre délégation, et prononçant dès lors comme Jury régulièrement constitué, décerne les récompenses suivantes :

Une médaille de vermeil . . à M. Ferdinand Jamin, de Bourg-la-Reine.
— — à M. Lepère Alexis, père, de Montreuil.
— — à M. Désiré Chevalier, de Montreuil.
Une grande médaille d'argent à M. Ajalbert, de la Varenne-Saint-Hilaire.
— — à M. Cottard, d'Argenteuil.
Une médaille d'argent. . . . à M. Charollois, de Vaugirard.
— — à M. Guénault, de Vincennes.

Il offre ensuite ses vives félicitations et ses remerciements unanimes à M. A. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg, qui, de

même que l'an dernier, a manifesté l'intention de ne pas concourir.

Rapport sur les 3e et 4e volumes (Pommes) du Dictionnaire de Pomologie de M. André Leroy (1);

M. Buchetet, Rapporteur.

Messieurs,

Personne de vous, sans doute, n'a oublié le succès des deux premiers volumes du *Dictionnaire de Pomologie* de M. André Leroy ; le jugement flatteur qu'a porté notre Société sur cette belle étude du Poirier, a été sanctionné par nombre d'autres associations horticoles, aussi bien que par la presse et les pomologues de tous les pays. Aujourd'hui l'auteur en soumet la suite à votre appréciation ; ce sont les 3e et 4e volumes, dont l'ensemble constitue l'étude des Pommes, et que vous avez renvoyés à l'examen de votre Comité d'Arboriculture. Confié par lui aux soins de MM. Pochet-Deroche, Ferdinand Jamin et Buchetet, le Rapport que nous avons l'honneur de vous présenter résume notre opinion impartiale et réfléchie.

Dans cette monographie du Pommier, nous retrouvons le plan uniforme adopté pour la précédente : son histoire dans les temps anciens, son histoire dans les temps modernes ; nous y retrouvons aussi cette érudition frappante, ce travail ardu de recherches et de comparaisons, cette étude approfondie et raisonnée de tout ce qui a été écrit sur ce genre. Dans la partie historique, nous voyons, à toutes les époques, l'arbre prodiguant ses récoltes aux générations successives, depuis la Pomme tentatrice du Paradis terrestre jusqu'à celles que les semeurs de nos jours viennent de récolter dans leurs jardins ou dans leurs pépinières. Tout ce qu'on a publié jusqu'à présent sur le Pommier semble, à de rares exceptions près, avoir passé sous les yeux scrutateurs dont l'étude sur le Poirier nous a déjà révélé la rare clairvoyance ; vous en jugerez par ces quelques détails :

La première partie de l'ouvrage étudie et commente la nomen-

(1) Chez l'auteur, à Angers, et dans les principales librairies agricoles et horticoles. — Prix du volume : 10 francs.

clature des Pommes cultivées avant l'ère chrétienne et citées par les auteurs du temps : Théophraste et Théocrite chez les Grecs; Caton, Varron chez les Romains; puis, lorsque s'ouvre l'ère nouvelle, Dioscoride et Galien chez les premiers ; chez les seconds, Columelle, Pline et ensuite Palladius. Nous y voyons, chez nous, Charlemagne désignant lui-même les Pommiers que devront contenir les vergers de ses domaines, et le monarque, presque aussi avancé alors en latin barbare que beaucoup de baptiseurs de végétaux modernes, cite les *Geroldinga*, les *Crevedella* et les *subito commessura Primitiva*.

Vers le 10ᵉ siècle, la Normandie est déjà le principal verger de la France; nobles, évêques, abbés font partout planter des Pommiers, dans les jardins, les parcs, les champs et les villages ; la Pomme alors tient, parmi les fruits, le sceptre que la Poire viendra lui disputer par la suite.

Plus loin, des extraits on ne peut plus intéressants et faits avec grand soin par l'auteur, nous apprennent quelle était alors l'importance de la récolte des Pommes et les prix qu'en atteignait la vente ; même chose pour les Pommiers vendus ou mis à bail ; puis apparaissent, tirées de catalogues et de recueils pomologiques, les premières listes exactes des Pommiers cultivés au moyen âge : 39 variétés au 15ᵉ siècle, 129 au 17ᵉ.

Arrivent alors les temps modernes. Ici — bonne fortune pour tous ceux qu'intéresse l'étude de la Pomologie — sont cités les ouvrages à consulter, suivis d'extraits du Catalogue des Chartreux et d'autres encore plus rares, où figurent des variétés cultivées de nos jours, quelques-unes disparues de nos jardins, et d'autres qui, par-ci par-là, s'en reviennent, après avoir fait peau neuve, trôner de nouveau dans les pépinières.

Après les nomenclatures des Pommiers, le *Dictionnaire de Pomologie* traite de leur culture. C'est un travail d'un grand intérêt que celui qui précise cette culture des temps anciens; on se plaît à parcourir avec l'auteur les formules les plus sages comme les plus surprenantes, les procédés de multiplication les plus rationnels comme les plus équivoques ; on s'arrête avec lui devant cette routine presque doublée de suffisance, dont la trace n'est pas encore tout à fait perdue de nos jours. Un peu plus tard,

alors qu'apparaissent Olivier de Serres, Le Gendre, La Quintinye et d'autres, on voit les erreurs arboricoles, battues en brèche, céder du terrain; on expérimente, on raisonne, on perfectionne, on invente, et le lecteur étonné retrouve parfois, au milieu de ces pages qu'on lit avec grand plaisir, la trace de plus d'une récente découverte, sur laquelle est venu se greffer un nom moderne.

Peut-être nous étendons-nous beaucoup sur cette partie du *Dictionnaire de Pomologie;* mais c'est qu'il y a là véritablement un mérite incontestable à signaler. Qu'on y ajoute — ce que nous allons y retrouver plus tard — ces longues et laborieuses dissertations qui accompagnent chacune des 527 Pommes décrites; ces citations d'opinions d'auteurs français, anglais, belges, américains et allemands, recueillies dans les pages, fraîches ou vieillies, d'une foule de publications; ces notices historiques sur l'origine des arbres et leur propagation ; ces interminables listes de synonymes qui nous mettent en garde contre tant d'erreurs et malheureusement aussi contre certaines supercheries; qu'on prenne à part cet immense travail, sans même s'occuper de la partie descriptive qui va remplir encore plus de 800 pages, et l'on ne pourra s'empêcher de déclarer, comme nous le faisons en toute justice, qu'on rencontre là une grande somme de talent et de labeur, un esprit remarquable d'ordre et d'organisation, un service signalé rendu à la Pomologie.

Après un chapitre sur les usages et les propriétés du fruit et du bois de l'arbre qui nous occupe, employés soit par la médecine, l'ébénisterie, la gravure, soit pour l'usage alimentaire, viennent la description et l'histoire des 527 variétés de Pommes. Ainsi qu'il avait été fait pour les deux volumes de Poires, chaque Pomme est représentée par un simple trait qui en donne la forme et le volume, et qui en accompagne la description; lorsqu'elle présente habituellement plusieurs types dissemblables, chacun d'eux est figuré par un dessin distinct; une cinquantaine sont dans ce cas. Les dimensions des fruits ne sont ni en plus ni en moins, ce qui ajoute à l'utilité des renseignements. D'autre part, l'impression est bonne; les caractères, bien choisis, appellent facilement, par leur diversité, l'attention là où elle doit être portée; les

paragraphes et les alinéas sont séparés à souhait. Tous les synonymes, parfois si nombreux, sont indiqués à la suite du titre de chaque Pomme; puis ils se retrouvent à leur ordre alphabétique et renvoient au nom principal, en sorte que, sous quelque dénomination que l'on connaisse un fruit, l'on sait où aller chercher ce qui le concerne. Du reste, la forme de Dictionnaire a ce bon côté de faciliter les recherches ; elle a, par contre, l'inconvénient de constituer dès le principe un ouvrage qui, par suite des fréquentes apparitions de nouveautés fruitières, deviendra incomplet avant de nombreuses années, car déjà nous remarquons ici l'absence de quelques Pommes assez répandues dans les cultures, et dont une dizaine ont pu être suffisamment étudiées pour que le Congrès pomologique les ait adoptées. Des suppléments remédieront plus tard, le mieux possible, à cet inconvénient inévitable. Une chose nous a cependant assez souvent désorientés dans cet ordre alphabétique, c'est le parti pris de l'auteur de considérer le mot *de* comme non avenu dans les dénominations, n'importe où il se trouve, ce qui ne laisse pas que d'être quelquefois incommode, principalement quand le *de* figure au milieu d'un nom composé de plusieurs mots.

Nous avouons qu'il nous aurait été impossible de vérifier, dans tous leurs détails, les descriptions des 527 Pommes de ces deux volumes, non-seulement par rapport aux fruits, mais encore par rapport aux arbres dans leurs diverses parties : bois, rameaux, yeux, feuilles, etc., car un certain nombre de ces Pommes ont une origine étrangère et sont à peine connues chez nous, et d'autres, fort anciennes, ne sont plus guère cultivées depuis longtemps; mais, d'après l'examen de celles pour lesquelles il n'y a pas de doute, nous concluons facilement à la même exactitude pour ce qui regarde les autres.

Quant aux dissertations si intéressantes sur l'origine des Pommes ou sur leur véritable dénomination, peut-être s'en trouve-t-il quelques-unes dont les conclusions nous paraissent hasardées; mais, en présence des recherches laborieuses auxquelles a dû se livrer l'auteur du *Dictionnaire de Pomologie,* nous n'oserions nous inscrire résolûment contre elles; nous préférons croire que notre divergence d'opinions pourrait bien, en certains cas, provenir

uniquement de cette prévention naturelle, qui fait qu'on se raidit tout d'abord contre ce qui vient déranger ou d'anciennes croyances ou de longues habitudes. Nous ne saurions toutefois admettre que la *Reinette du Vigan*, la Pomme *Lelieur*, le *Cadeau du général* et la *Reinette d'Angleterre* soient un seul et même fruit. D'abord, en présence de l'obscurité des renseignements sur lesquels on pourrait se baser à grand peine, peu de pomologues sans doute oseraient déclarer à quel fruit doit s'appliquer bien positivement le nom de *Reinette d'Angleterre*, et, dans tous les cas, la *Reinette du Vigan*, moyenne et un peu conique, ne ressemble pas le moins du monde à la Pomme *Lelieur*, massive et souvent aplatie. Nous ne confondons pas non plus la *Reinette de Granville* avec la *Reinette grise* ; il y a deux Pommes auxquelles on applique le nom de *Reinette de Granville* : une grise, qui peut bien être en effet la *Reinette grise*, et une jaune, ancienne, la vraie, bien connue de nos vieux horticulteurs, et dont le bois est remarquable par ses nombreuses lenticelles.

Ce que nous admettons moins que toute autre chose, c'est que la Pomme *Borovitski* — que le *Dictionnaire* appelle *Borowicki*, sans appuyer ce changement sur aucune preuve — mûrisse de novembre à mars ; c'est, au contraire, une Pomme d'été, qui mûrit en août, parfois à la fin de juillet, et qui, à la rigueur, pourrait aller jusqu'en septembre.

Nous n'attachons pas une grande importance à l'orthographe de *Lineous pippin*, aucun pomologue n'ayant su l'expliquer ; nous ne nous refusons pas à croire que la Pomme aurait pu être dédiée à Linnée, et s'appeler dès lors *Linnæus pippin*; mais nous en aurions voulu des preuves. D'un autre côté, puisque M. André Leroy n'admet pas en pomologie les décisions du Congrès pomologique, c'eût été peut-être rationnel de sa part d'appeler tout simplement *Alexandre*, comme nous le faisions autrefois, cette belle Pomme qu'il nomme à son tour *Grand-Alexandre*, puisque lui-même explique que c'est un tort, et qu'elle a été baptisée non pas en souvenir d'Alexandre le Grand, mais du czar Alexandre Ier Quant à la *Reinette du Canada*, nous ne conseillerons jamais de la cueillir en septembre.

A notre avis aussi, le *Dictionnaire de Pomologie* a eu tort

d'imprimer sur 30 pages consécutives le mot *Calleville:* outre que notre orthographe *Calville* est acquise depuis longtemps à cette excellente Pomme, il résulte pour nous que, même après avoir pesé le pour et le contre, rien ne nous paraît, d'après les auteurs cités, prouver que le mot *Calleville* ait des droits réels à prendre la place de l'autre. M. André Leroy n'a pas, du reste, poussé plus loin la réforme que nous craignions déjà de lui voir adopter, et nous l'approuvons de n'avoir pas tenté d'imposer l'orthographe, indiquée par les vieux auteurs, des *Rainette* et des *Rambure*, bien qu'elle ait pour le moins des droits aussi grands que celle du *Calleville*.

Nous applaudissons aux décisions formulées par l'auteur au sujet de certaines Pommes routinièrement vantées, et nous en réhabiliterons volontiers avec lui quelques autres qui ne sont pas autant appréciées qu'elles le méritent, ce qui ne nous empêche pas d'avoir, sur plusieurs variétés, des opinions différentes des siennes ; mais c'est souvent ici affaire de climat, de sol et aussi de goût, et nous n'y attachons pas plus d'importance qu'il ne convient. Au reste, en supposant que nos opinions aient quelquefois raison contre l'autorité même de l'auteur, tout cela ne constituerait, en somme, que quelques critiques de détails, perdues au milieu des témoignages de notre satisfaction et de notre reconnaissance.

C'est généralement par un nom français que M. André Leroy désigne chaque variété de Pommes ; nous préférons, comme lui, cette façon de procéder, même alors que le fruit nous vient de l'étranger. Faire le contraire nous semble avoir plusieurs inconvénients : celui de ne rien signifier pour la plupart de nos compatriotes qui le lisent ou l'écrivent ; celui d'être fort difficile à retenir ; celui surtout de donner lieu, la plupart du temps, à la prononciation la plus ridicule et la plus fausse. La traduction du nom étranger, lorsqu'elle est possible, suivie de ce nom placé entre parenthèses, paraît être le mode le plus raisonnable, mode que nos bons pomologues n'ont pas manqué de suivre. Parmi toutes ces Pommes d'origine anglaise, américaine ou allemande, introduites en France, une partie sont indiquées comme étant de 2e et de 3e qualité ; en les citant et en les décrivant, le *Diction*-

naire de Pomologie est dans son rôle; et nous sommes loin de le lui reprocher; mais nous ne pouvons nous empêcher de nous demander quel besoin forçait les pépiniéristes ou les pomologues à leur faire passer la frontière.

En résumé, Messieurs, les deux volumes du Dictionnaire de M. André Leroy sur les Pommes sont la digne suite des deux volumes sur les Poires, que nous avons eu à examiner en 1869. Vous avez voulu signaler alors par une haute distinction l'apparition de ce grand ouvrage pomologique; l'auteur a continué l'œuvre si bien commencée, toujours aussi méritante, toujours aussi utile; notre Commission des Récompenses, à laquelle, si vous le voulez bien, sera présenté ce Rapport, saura, nous n'en doutons pas, apprécier les droits qu'il peut avoir à notre gratitude.

COMPTE RENDU D'UN LIVRE INTITULÉ : *Le Bon Arboriculteur fruitier*, PAR M. FAUDRIN, DE CHATEAUNEUF DE GADAGNE (VAUCLUSE);

M. PIGEAUX, Rapporteur (1).

Voici venir un nouveau professeur d'horticulture qui désire à son tour attester les progrès de l'arboriculture fruitière dans le midi de la France. Celui-ci au moins ne prétend pas à l'infaillibilité professorale; il se met à couvert sous l'égide bien connue de feu le professeur J.-B. Brémond dont la Société ne saurait avoir oublié les intéressantes démonstrations à l'aide de spécimens en bois qui n'ont pas cependant obtenu son entière approbation.

Le petit traité d'Arboriculture de M. Faudrin, sans être tout à fait élémentaire, n'a pas la prétention d'être didactique; il résume de son mieux l'état de la science en empruntant les théories les plus accréditées des professeurs ses confrères du Nord; il ne discute pas leurs doctrines, mais il les sanctionne des résultats de sa pratique. Il s'adresse aux élèves auxquels il désire inculquer les notions les moins contestées de l'art de la culture des jardins fruitiers. Pour arriver à son but il divise son livre en treize chapitres

(1) La Commission de Rédaction avertit que, conformément à son principe fondamental, elle laisse à l'auteur de ce rapport la responsabilité des idées qu'il y exprime.

qui traitent successivement de tout ce qui concerne la culture des arbres fruitiers, depuis les instruments utiles à l'arboriculteur, jusqu'à la manière de récolter, de conserver et d'emballer les fruits. Les notions contenues dans ces treize chapitres sont sages et essentiellement pratiques; l'auteur les puise aux meilleures sources, dans les livres de tous les professeurs les plus accrédités dont il n'exclut guère, je ne sais trop pourquoi, que M. Gressent, peut-être faute de le connaître.

Nous ne dirons rien de son anatomie et de sa physiologie végétale; elle est tout aussi banale que celle de ses confrères. Et ce n'est pas dans un traité aussi élémentaire que le sien et en parlant à des élèves qu'on doit et qu'on peut faire de la controverse scientifique; il n'invoque d'ailleurs les doctrines que pour corroborer les résultats de sa pratique et à l'appui des conseils qu'il donne. Il admet sans conteste la séve ascendante et descendante. Que sa théorie lui soit légère puisqu'elle le conduit à préconiser l'affranchissement des arbres et l'incision annulaire de la Vigne dont on ne dira jamais assez de bien ni assez de mal pour l'instruction des adeptes; mais nous avouons ne pas comprendre, de ce point de vue, la taille courte pour ralentir, et la taille longue pour activer la circulation sévale qui s'égare au milieu de telles doctrines!

La formation des jardins fruitiers qui forme son troisième chapitre diffère assez peu de tout ce que l'on connait en pareille matière; mais quand il place ses murs de clôture autant que possible aux quatre points cardinaux, nous croyons qu'il est préférable, quand cela est possible, d'y placer les angles de rencontre de ces dits murs pour avoir moins de soleil au midi, et un peu plus au nord, surtout dans les régions méridionales où M. Faudrin professe et pour lesquelles il écrit spécialement. Nous approuvons toutefois le chaperonnage des murs, et les abris de paille dont on peut les couronner comme une des meilleures pratiques sanctionnées par les habitudes si méritoires des Montreuillois.

Nous ne dirons rien des procédés de multiplication des arbres fruitiers préconisés dans le quatrième chapitre; c'est auprès des pépiniéristes plutôt que dans un livre élémentaire qu'il faut prendre des informations utiles et avantageusement applicables.

Constatons seulement que, contrairement aux vieilles habitudes, M. Faudrin conseille de planter la Vigne au plantoir et superficiellement au lieu de l'enterrer profondément, ce qui est un progrès réel. Le cinquième chapitre est le plus dogmatique et le plus contestable quoique le plus orthodoxe de tout l'ouvrage, — *il traite des opérations applicables aux arbres fruitiers pour les conduire et les faire fructifier.*

Comme tous ses confrères les professeurs d'arboriculture, M. Faudrin prend l'arbre au sortir des mains du pépiniériste, et le livre dès ce moment sans trêve ni merci à l'instrument tranchant du jardinier jusqu'à ce que mort s'ensuive. Hors de cette pratique pas de salut, pas plus pour les arbres à pepins que pour ceux à noyaux; si les hautes tiges échappent à cette prescription, j'allais presque dire à cette proscription, ce n'est pas manque d'envie, mais c'est de peur de se casser le cou. Jamais M. Faudrin ne s'est demandé s'il ne faut pas tailler le moins possible, et si sa pratique était arboricide au premier chef; sa conviction professorale est profonde; il ne laisse à l'arbre que ce qu'il ne peut pas lui enlever sans annuler la végétation; il taille les racines, la tige, les branches charpentières, les organes fructifères; il en est venu à couper la moitié des feuilles et à éborgner les boutons à fruit, à retrancher la moitié des organes floraux : hors de cette pratique empirique il n'y a pas de doctrines arboricoles soutenables. M. Joigneaux renchérissant sur le tout ne veut pas qu'on se soucie d'obtenir de vieux arbres, les seuls qui rapportent des fruits d'élite; il y en a toujours de jeunes et de nouveaux chez le pépiniériste; l'arbre doit être sacrifié aux fruits; telle est la doctrine du jour, telle est la cause de la rareté déplorable de ces mets salutaires et délicieux si bien appropriés à notre climat.

Quand donc verra-t-on un Beurré d'Angleterre taillé de main professorale donner, en une récolte, *plusieurs mètres cubes de bonnes, belles et excellentes poires*, comme j'en ai vu sur un Poirier de plus de dix mètres de hauteur qui n'avait jamais été taillé? Là est l'avenir de l'arboriculture. M. Faudrin, en sa qualité de professeur, ne semble pas s'en douter. Un peu d'initiative sur ce point serait très-méritoire, à notre avis, comme méridionale; une restriction de lui serait bienvenue; nous la désirons, mais

nous ne l'espérons pas. Nous ne proscrivons pas la taille, mais elle doit, à notre avis, être l'exception et non la règle, tout comme la chirurgie qu'on ne doit employer qu'à l'insuffisance de la médecine. M. Faudrin et ses collègues rendraient un vrai service à l'arboriculture en prenant nos avis en sérieuse considération.

Le septième chapitre traite *des meilleures formes à donner aux arbres.* — Une fois la taille obligatoire et sans merci admise par M. Faudrin il n'y a plus que par exception quelques essences fruitières abandonnées à elles-mêmes; toutes les autres doivent subir toutes les formes, gracieuses, il est vrai, mais peu naturelles qu'il plaira à l'horticulteur de leur donner. Avant tout, il faut aplatir les arbres pour pouvoir les adapter aux espaliers et aux contre-espaliers et avoir de beaux fruits exceptionnels et rares. Chaque professeur s'ingénie à raffiner sur son confrère. Il en est qui passeront à la postérité, comme M. Leverrier, pour avoir inventé une palmette sans rivale et qui lui est propre! Là n'est pas la science horticole; c'est de l'art qui peut avoir son mérite dans un jardin d'amateur, qui pose hors ligne un habile professeur, mais qui arrête les progrès de la culture fruitière qui sont dans les vœux de tous les hommes intelligents, et dans les données de notre heureux climat. Mais le livre de M. Faudrin ne nous laisse aucune illusion sur ce point; comme son maître, feu M. Bremond, il conseille et préconise la taille, le pincement, la torsion, l'arqûre en vert, en sec, sous toutes les formes. On ne saurait lui faire un crime de suivre la mode du jour; la valeur de son livret n'en est point diminuée à nos yeux : rompre avec la coutume, avec ce qu'il croit bon et profitable, annulerait trop son individualité, sa qualité de professeur et de jardinier. On ne saurait le lui reprocher sans injustice et lui demander tant d'abnégation ; mais qu'il y réfléchisse bien : il y aura beaucoup de gloire et de profit pour celui qui, rompant avec les préjugés, guidera la science horticole dans la voie des grandes cultures, dans l'installation des grands vergers qui seuls pourront donner à la France et à l'Europe tous les fruits qu'elles réclament impérieusement de notre beau pays.

Pour nous résumer sur le livre de M. Faudrin et jauger son mérite, nous disons qu'il nous paraît bien conçu, bien exécuté,

en style clair et précis, sans néologisme, sans pédanterie ; qu'il atteint bien le but qu'il se propose d'instruire la jeunesse, de la former au travail, le tenant quitte des connaissances en physiologie et en pathologie qu'il a prises dans les ouvrages classiques de notre époque.

En raison de son utilité pratique et des bonnes intentions qu'on ne saurait méconnaître sans injustice, nous vous proposons de remercier l'auteur et de renvoyer son ouvrage à la Commission des Récompenses.

Rapport sur les cultures de M. Blanchard, jardinier chez Lady Tufton, au chateau de Brunehaut, près d'Étampes;

M. Ferd. Jamin, Rapporteur.

Messieurs,

Le 10 septembre dernier, une Commission composée de M. Alexis Lepère, père, Chevreau, Jupinet et Ferdinand Jamin, s'est transportée à Étampes, pour visiter, conformément à une demande faite en règle, les cultures dirigées par M. Blanchard, jardinier de l'antique château de Brunehaut.

Nous n'avons pas à vous parler des richesses de cette splendide propriété, ni de son admirable parc, ni des restes oubliés de ce domaine où résida la reine de lugubre mémoire que les anciens propriétaires firent oublier de leur mieux, fidèles à leur heureuse devise :

Faisons-y plus de bien qu'elle n'y fit de mal.

Nous n'avons à donner notre avis que sur les cultures fruitières, et voici le résultat de l'examen que nous en avons fait.

Le potager du château de Brunehaut est d'une contenance d'environ deux hectares ; il est clos de murs magnifiques, dépassant 3 mètres de hauteur, et recouverts avec des dalles qui forment chaperon.

Les plates-bandes attenant à ces murs ont 4 mètres de largeur; celle qui est exposée au midi a même été intelligemment portée à 5 mètres. Les allées n'ont pas moins de 3 mètres de large ; celle au centre en a 4, avec une entrée de 8 mètres.

L'aspect de l'ensemble de ce potager est vraiment grandiose.

Tous les murs sont garnis d'arbres fruitiers sur les deux faces. En raison de la nature assez pauvre du sol, et probablement aussi en raison des tendances de l'époque à laquelle la plantation a eu lieu, ces arbres sont conduits en obliques, et nous les avons trouvés chargés de fruits.

Un de ces murs, d'une longueur de 60 mètres environ, a surtout frappé notre attention. L'un des côtés, en dehors du potager, est garni par moitié avec des Pêchers dont la production n'a pas été moindre de 1 000 fruits. Quelques-unes de ces Pêches, parmi lesquelles des *Reine des Vergers* et des *Madeleine rouge* magnifiques ont été mises, à l'appui de notre futur Rapport, sous les yeux de la Société, dans la séance du 11 septembre 1873, ainsi que diverses Poires remarquables par leur beau volume.

Ces Pêchers avaient été plantés autrefois, avant que M. Blanchard en eût la direction, à la distance infiniment trop restreinte de 0m40; M. Blanchard n'hésita pas à demander qu'on les dédoublât et il l'obtint facilement.

Le surplus du mur, toujours du côté extérieur, est garni de Vignes de diverses sortes, mais le Chasselas de Fontainebleau y domine. Nous les avons vues littéralement garnies de magnifiques grappes, dont les grains commençaient à entrer en maturité. Une immense toile très-claire recouvrait le tout, et mettait les Raisins à l'abri des ravages des oiseaux, qui ne manquent pas, dès que l'occasion s'en présente, d'ajouter ce dessert à leur consommation habituelle d'insectes destructeurs.

Nous ne saurions passer ici sous silence une opération pratiquée par M. Blanchard, et qui pourra, au besoin, servir d'exemple à ses collègues, si, ce qu'à Dieu ne plaise, un hiver sibérien venait encore nous visiter.

Par les grands froids de décembre 1871, le bois même des Vignes avait été atteint, et d'autant plus gravement que, par suite d'une bizarre fatalité, le vent avait chassé la neige qui l'aurait abrité dans une certaine mesure. Non-seulement toute la portion hors de terre était perdue, mais encore la gelée avait sévi sur la souche, à plus de 0m10 en dessous. M. Blanchard, ignorant alors l'excessive gravité du mal, s'attendait à voir repartir les Vignes au

printemps de 1872; mais, durant tout le mois de mai, aucune apparence de végétation ne se manifesta, non plus qu'au commencement de juin. C'est alors que, fort inquiet de cet état de choses, il fut heureusement inspiré. Il découvrit les ceps avec précaution jusqu'à la partie saine et, quelques jours après, la végétation s'annonça. Peu accentuée au début, elle se produisit ensuite avec une telle force qu'à la fin de l'été les nouveaux sarments dépassaient le chaperon du mur. L'année suivante, au lieu de rabattre ces Vignes à une petite distance du sol, comme on aurait été tenté de le faire, M. Blanchard préféra utiliser cette vigueur extraordinaire, et il tailla fort long. Restait une difficulté à vaincre : en procédant ainsi, la séve n'allait-elle pas affluer dans les extrémités, au préjudice des parties plus basses et par conséquent moins favorisées? Voici de quelle façon la difficulté fut vaincue : les sarments furent ramenés en avant du mur et recourbés; tous les yeux se développèrent avec une vigueur à peu près égale; on fit la suppression partielle de chaque bourgeon au sommet et les sarments furent remis ensuite à la place qu'ils occupaient auparavant. Le succès fut complet, ainsi que votre Commission a pu le constater. Ce mode d'opérer dénote l'intelligence que nous avons remarquée chez le jardinier dont nous avions à visiter les cultures.

Nous mentionnerons, en terminant, la bonne tenue de la propriété confiée aux soins de M. Blanchard, déjà attaché au château de Brunehaut au temps de M. le vicomte puis de Mme la vicomtesse de Viart, ses précédents propriétaires. Chargé d'un travail considérable, avec un personnel qu'il nous a dit être des plus restreints, notre collègue a pu jusqu'à présent maintenir ses cultures dans un état satisfaisant; nous l'en félicitons vivement, et nous vous demandons le renvoi du présent Rapport à la Commission des Récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition de Chartres;

Par M. le Marquis de Reverseaux.

Messieurs,

Dans la séance du 23 avril dernier, M. le Président a bien voulu me désigner comme délégué de la Société centrale d'Horticulture de France chargé de prendre part aux opérations du Jury de l'Exposition qui devait avoir lieu à Chartres, du 13 au 18 mai dernier.

Je me suis fait un plaisir de remplir la mission qui m'avait été confiée et je me suis rendu à Chartres le 13 mai. Arrivés à dix heures du matin, mes collègues du Jury et moi, nous avons été reçus, dans l'emplacement disposé avec beaucoup de goût où se tenait l'Exposition, par M. de Saint-Laumer, Président de la Société d'Horticulture et Maire de Chartres, avec l'extrême affabilité qui lui est habituelle.

Le Jury a immédiatement commencé ses travaux. Horticulteurs et amateurs avaient répondu avec empressement à l'appel que leur avait adressé la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir; aussi L'Exposition était-elle aussi complète que possible, et offrait-elle un grand charme. Chacune des dix catégories de produits qui avaient été établies offrait des lots nombreux et bien choisis, dans lesquels même on voyait des spécimens très-remarquables par leur belle floraison ou par leur développement.

Aussi, bien que le nombre des récompenses qui avaient été mises à la disposition du Jury fût assez considérable, il s'est trouvé insuffisant et nous avons éprouvé le regret de ne pouvoir donner entière satisfaction à tous les mérites; nous avons été heureux de constater par là les intelligents efforts que la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir fait constamment en vue de faire progresser les diverses parties de l'art horticole et d'acquérir la preuve que ses efforts sont couronnés d'un plein succès.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

THE FLORAL MAGAZINE.

Hibiscus Rosa sinensis puniceus. — *Flor. Mag.*, oct. 1873, pl. 85. — Ketmie Rose de Chine var. à fleur rouge pourpre. — (Malvacées).

Parmi les variétés récentes de ce magnifique arbuste de serre, celle-ci se distingue par sa beauté. Elle a un port remarquablement touffu. Les feuilles en sont ovales, élargies vers le bas, lancéolées au sommet, bordées de grandes dents de scie un peu inégales, d'une verdure intense; les fleurs en sont larges de 8-9 centim., bien doubles, à pétales ondulés et élégamment crispés. Elle vient des îles de l'océan Pacifique.

Aristolochia floribunda CH. LEM. — *Flor. Mag.*, oct. 1873. pl. 86. — Aristoloche floribonde. — (Aristolochiacées).

Cette charmante espèce de serre, dont il a été déjà question dans le *Journal* (2e sér., IV, 1870, p. 298) se recommande à la fois par sa taille moindre que celle de la généralité de ses congénères grimpantes, et par l'abondance avec laquelle elle produit ses jolies fleurs dont le limbe ovale en cœur, long de 5-7 cent., a le centre jaune clair entouré brusquement par une large bordure rouge-pourpre. C'est certainement l'une des espèces les plus élégantes du grand genre auquel elle appartient.

Œillets (Carnations Angl.) **Mars et Guardsman.** — *Flor. Mag.*, oct. 1873, pl. 87. — (Caryophyllées).

Ces deux nouvelles variétés d'Œillets panachés se ressemblent beaucoup. Sur leur fond blanc pur, elles sont l'une et l'autre marquées d'un grand nombre de bandes rayonnantes rouges et noires, mais la seconde a ses bandes rouge-écarlate d'une teinte encore plus vive qu'elles ne le sont chez la première.

Aquilegia chrysantha A. Gray. — *Flor. Mag.*, oct. 1873, pl. 88. — Ancolie à fleurs jaune d'or. — (Renonculacées).

Il a été question de cette magnifique introduction due à M. Thompson, d'Ipswich, dans le *Journal* (2ᵉ sér., VII, 1873, p. 656), d'après le *Gardeners' Chronicle*. Le *Floral Magazine* en donne une bonne idée par la figure coloriée qu'il en publie. C'est certainement l'une des plus belles plantes herbacées vivaces que nos jardins possèdent encore. Ses grandes fleurs jaune d'or, à très-longs éperons à peu près droits, sortent en grand nombre de pieds touffus, et se succèdent pendant longtemps. Il ne paraît pas qu'elle ait encore fleuri en Angleterre. Disons que le Jardin des Plantes de Paris en possède des pieds qui paraissent de force à montrer leurs fleurs cet été.

Odontoglossum Rœzlii Reichb. f. — *Flor. Mag.*, nov. 1873, pl. 90. — Odontoglosse de Roezl. — (Orchidées).

Le *Journal* a résumé, il y a peu de temps (2ᵉ sér., VII, 1873, p. 719) les données que venait de publier le *Gardeners' Chronicle*, sur cette magnifique espèce d'Orchidée dont l'introduction est toute récente. Le *Floral Magazine* donne à son tour une figure coloriée de cette même plante, d'après un pied qui a fleuri dans l'établissement de M. Wᵐ Bull. Malheureusement l'article qu'il lui consacre n'ajoute absolument rien à ce qu'on en connaissait déjà.

Babiana : 1. **Cœlia**; 2. **angustifolia**; 3. **atro-cyanea**; 4. **Lady Cary**. — *Flor. Mag.*, nov. 1873, pl. 91. — (Iridées).

Le *Floral Magazine* figure, mais sans donner la moindre indication descriptive à leur égard, quatre charmants *Babiana*, plantes beaucoup trop négligées aujourd'hui et qui néanmoins occuperaient une place très-distinguée dans les jardins. Leurs fleurs sont en effet aussi élégantes que variées; à en juger par la planche du recueil anglais, la première ou *Cœlia* a le périanthe purpurin-violacé sur les trois sépales, rose sur le pétale supérieur, blanc sur les deux pétales inférieurs qui sont bordés de rose et marqués à leur base d'une grande macule dentelée rouge-sang foncé; la seconde ou *angustifolia* a les trois parties supérieures du périanthe violet clair, et les trois inférieures blanches, bordées de violet pâle, chacune avec une macule médiane ovale d'un violet presque noir à

centre blanc; la troisième, ou *atro-cyanea*, est d'un beau violet uniforme et offre de plus, vers le milieu de chacune des trois pièces inférieures du périanthe, une grande macule circulaire noire à centre rouge-minium vif; enfin la quatrième ou *Lady Cary* a les trois sépales colorés en joli violet-purpurin clair et les trois pétales blancs bordés du même violet clair, sans la moindre macule. Il serait dificile de voir des coloris plus dissemblables et plus gracieux. M. Dombrain fait observer que les *Babiana* réussissent parfaitement sous le climat doux et uniforme du sud de l'Irlande et des îles de la Manche. On a peine, au contraire, à les avoir en bon état sous le climat beaucoup plus inégal de l'Angleterre; toutefois M. Barr et Sugden les y conservent en très-bon état et en obtiennent de magnifiques floraisons simplement en les plaçant dans un coffre garni d'une couche de 0m 30 environ de bonne terre dans laquelle ils plantent les bulbes à 0m 05 environ de profondeur et en ayant soin de couvrir ce coffre, quand le temps est humide ou froid.

Auricule Charles E. Brown. — *Flor. Mag.*, nov. 1873, pl. 92. — (Primulacées).

Cette nouvelle variété d'Auricule, obtenue par M. Headly, lui a valu un certificat de 1re classe de la part de la Société royale d'Horticulture de Londres. Elle appartient à la catégorie des *grey-edged* ou à bordure grise. Elle a le mérite peu commun dans ces plantes de donner aisément des rejetons qui en rendent la multiplication facile. Ses fleurs en belle ombelle compacte sont parfaitement arrondies, d'un blanc pur, à centre jaune d'or festonné, et les six lobes qui les bordent sont larges au point de se recouvrir par leurs bords, verts à marge blanche; ils ont toute leur base occupée par une grande macule noire dentelée vers l'extérieur.

Camellia Eugène de Massina. — *Flor. Mag.*, déc. 1873. pl. 94.

Variété italienne à grande fleur pleine formant bien la coupe et colorée en beau rouge-carmin uniforme.

Erythrina Parcelsii. — *Flor. Mag.*, déc. 1873, pl. 95. — Erythrine de Parcels. — (Légumineuses).

Les Erythrines sont habituellement recherchées pour la beauté et la vivacité de coloris de leurs fleurs réunies en grandes inflorescences; mais en voici une qui, tout en ayant peu de mérite

sous ce rapport, se recommande, au contraire, par ses grandes et belles feuilles largement panachées de jaune le long de sa côte médiane ainsi que ses nervures secondaires et même tertiaires, sur fond vert intense. L'introduction en est due à M. William Bull qui l'a reçue des îles de l'océan Pacifique.

Rose hybride perpétuelle « **Empress of India** » (Impératrice de l'Inde). — *Flor. Mag.*, janv. 1874, pl. 97.

Cette Rose a été obtenue en Angleterre et elle est devenue la propriété de MM. Paul et fils, de Cheshunt, qui l'ont mise au commerce, à l'automne dernier. C'est une variété de haut coloris, pleine, bien faite et de bonne tenue.

Trichopilia lepida. — *Flor. Mag.*, janv. 1874, pl. 98. — Trichopilie gracieuse. — Costa Rica. — (Orchidées).

Cette belle Orchidée a été présentée à la Société royale d'Horticulture de Londres, au mois d'avril 1873, par MM. Veitch et fils, à qui elle a valu un certificat de 1re classe. Comme la généralité des espèces du genre auquel elle appartient, elle offre cette particularité que ses inflorescences sortent au bas des pseudobulbes et se dirigent horizontalement ou même plus ou moins de haut en bas; il faut donc, en la plantant, surélever au milieu du pot la terre qui la reçoit. D'après la figure qui la représente, le texte du *Floral Magazine* n'indiquant, comme de coutume, aucun des caractères de la plante, les pseudobulbes du *Trichopilia lepida* sont ovoïdes, obtus ou même un peu échancrés à leur extrémité supérieure, fortement comprimés, surmontés d'une feuille et embrassés, dans leur partie inférieure, par une grande gaîne roussâtre. Les inflorescences plus ou moins pendantes réunissent chacune deux ou trois belles fleurs larges d'environ 0m 12, dans lesquelles les sépales et pétales, semblables entre eux, étalés, sont linéaires-lancéolés, fortement ondulés sur les bords, colorés en rose-pourpre brusquement circonscrit et sinueux à sa limite où il forme même quelques macules isolées, largement bordés de blanc. Le labelle, beaucoup plus large et aussi long, est enroulé en cornet que surmonte un limbe étalé, ondulé et crispé au bord; ce cornet est vert à sa base, puis blanc, rose-pourpre vers son orifice; le limbe qui le termine est pourpre foncé dans son milieu, largement bordé de blanc.

Lilium Humboldtii, var. **punctatum**. — *Flor. Mag.*, janv. 1874, pl. 99. — Lis de Humboldt, var. à fleur ponctuée. — Californie, dans la Sierra nevada. — (Liliacées).

Il y a seulement quatre ou cinq années que ce beau Lis, découvert par Roezl, a été introduit en Europe chez M. Max Leichtlin, de Carlsruhe, et déjà on en possède deux variétés bien tranchées : l'une, appelée *maculatum*, se distingue par sa fleur parsemée de macules brunes assez grandes, sur le fond orangé de la fleur ; c'est la première qui ait été connue ; l'autre, dont il s'agit ici, reçoit la dénomination de *punctatum*, parce que les macules de sa fleur se rappetissent au point de devenir de simples ponctuations qui se montrent nombreuses et rapprochées sur les deux tiers inférieurs de la fleur. Cette belle plante a été introduite chez M. William Bull, chez qui elle a déjà fleuri.

Aralia Guilfoylei. — *Flor. Mag.*, janv. 1874, pl. 100, — Aralia de Guilfoyle. — (Araliacées).

Cet Aralia a été introduit chez M. William Bull. Le *Floral Magazine* n'en indique pas l'origine. La plante exige la serre chaude; elle se recommande par l'élégante panachure de ses feuilles pennées, dont les folioles ovales-arrondies, bordées de grandes dents pointues, piquantes et inégales, sont d'un beau vert qu'encadre une large bordure jaune clair. Ces folioles ont de 5 à 8 centimètres de longueur. Elle forme un arbuste à tige dressée, abondamment marquée de macules noires arrondies.

Batemannia Burtii. — *Flor. Mag.*, févr. 1874, pl. 101. — Batemannie de Burt. — (Orchidées).

Cette belle Orchidée a été exposée en fleurs à South Kensington, le 12 novembre dernier, par M. Murrell, jardinier chez M. W.-B. Hume, à qui elle a valu un certificat de 1re classe, de la part du Comité floral de la Société royale d'Horticulture. Elle se rapproche beaucoup du *Batemannia grandiflora*. Sa fleur mesure plus de 0m10 de largeur, et elle est fort remarquable par ses grands sépales et pétales ovales-lancéolés, pointus, ondulés, dont la couleur générale est vert-olive avec des macules éparses plus foncées, passant à une couleur jaunâtre à leur base, où les deux pétales présentent chacun une grande macule pourpre-noir, comme rayonnante vers l'extérieur. Le labelle rétréci vers sa base

s'élargit au-delà en un large limbe cordiforme, pointu au sommet; toute la base de ce labelle jusqu'au milieu de ce limbe est d'un blanc pur, tandis que la moitié terminale de celui-ci est d'un violet qui se fonce rapidement vers l'extrémité. Ces belles et curieuses fleurs sont solitaires sur chaque hampe.

Glaïeul Neogenes. — *Flor. Mag.*, févr. 1873, pl. 102. — (Iridées).

Les horticulteurs anglais s'occupent aujourd'hui fort en grand de semis de Glaïeuls, et, à en juger par la variété que figure le *Floral Magazine*, certains d'entre eux ont déjà obtenu des gains remarquables. Cette variété a été obtenue par M. Kelway, de Langport, Somerset, qui, dit M. Dombrain, n'a pas moins de 2000 semis de Glaïeuls nommés. Elle a valu à cet horticulteur un certificat de 1er classe de la part de la Société de Londres. La fleur en est très-grande, à divisions assez larges pour se recouvrir, colorées en très-beau rose-pourpre ou magenta uniforme que coupe une large bande médiane lancéolée d'un blanc pur et nullement fondu sur ses bords. L'inflorescence est d'une ampleur rare.

Disa Barellii. — *Flor. Mag.*, févr. 1874, pl. 104. — Disa de Barell. — Cap de Bonne-Espérance. — (Orchidées).

Le Cap de Bonne-Espérance, patrie des magnifiques *Disa grandiflora* et *superba*, a fourni cette autre belle espèce terrestre qui y a été découverte sur les monts Fransborek, par un collecteur de Mr Wm Bull. Sa fleur est a peu près de la grandeur de celle des deux espèces qui viennent d'être nommées. Elle est fort remarquable parce que, sur ses trois grandes divisions, les deux inférieures symétriques sont de couleur uniforme orangé-rouge, tandis que la supérieure, qui forme presque un capuchon, est marquée, sur son fond général jaune-orangé uni, de nombreuses et grosses veines ramifiées rouge-minium intense. Les *Disa* sont malheureusement difficiles à cultiver et à conserver, à ce point qu'ils sont toujours fort rares. M. Dombrain rapporte que le jardinier de Chatsworth, malgré son habileté et tous les soins qu'il leur donnait, ne pouvait conserver les pieds du *D. grandiflora* qu'à une seule place dans sa serre, près de la porte où ils recevaient beaucoup d'air.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Mai 1874.

(2e série, tome VIII)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ÉTRANGER.

ANVERS . . . . 15-18 août 1874.

FRANCE.

CAEN . . . . 20-23 août 1874.
EPERNAY . . . . 27-30 août 1874.
PARIS (Soc. centr., Expos. de Fruits et Fleurs). 10-14 oct. 1874.

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La Bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

PARIS. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

DOCUMENTS OFFICIELS.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VERSAILLES.

Le gouvernement vient de décider l'établissement d'une Ecole d'Horticulture qui aura son siége dans le Potager de l'Etat, à Versailles (Seine-et-Oise). La Société centrale d'Horticulture de France applaudit vivement à cette création de laquelle elle attend les meilleurs résultats en faveur de l'art dont elle-même s'attache à hâter les progrès par tous les moyens qui sont à sa disposition. Aussi s'empresse-t-elle de reproduire dans son *Journal* le prospectus de cette utile institution, ainsi que la circulaire que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce vient d'adresser à tous les Préfets et dans laquelle sont spécialement indiquées les modifications importantes qui ont été apportées au texte du premier prospectus dont la publication avait eu lieu le 6 mai dernier. La Société fait plus qu'approuver et applaudir : bien que ses ressources soient étroitement limitées eu égard aux dépenses considérables qui lui sont imposées par son administration intérieure, par ses publications, par ses Expositions, elle n'a pas hésité à donner son concours effectif à l'organisation de la nouvelle Ecole, et, le 9 juillet courant, elle a inscrit à son budget, par décision de son Conseil d'Administration, une somme de mille francs qui sera remise, à titre de pension annuelle d'entretien, à un élève de cet établissement. Elle aura fait ainsi tout ce qui dépendait d'elle pour aider, dans la mesure de son action et de ses ressources, au succès d'une institution dont depuis longtemps elle appelait la création de ses vœux les plus ardents et dont l'absence avait laissé jusqu'à ce jour une lacune de tout point regrettable dans l'ensemble de notre enseignement.

PROSPECTUS DÉFINITIF, PUBLIÉ LE 4 JUILLET 1874.

L'Ecole d'Horticulture établie au Potager de Versailles est placée sous l'autorité du Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

L'École ne reçoit que des élèves externes.

L'instruction y est donnée gratuitement.

La durée des études est de trois années.

Conditions d'admission.

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins et de vingt-sept ans au plus dans l'année de leur admission.

Les demandes d'admission, rédigées sur papier timbré, doivent être adressées aux Préfets des départements dans lesquels résident les candidats et parvenir le 1er septembre au plus tard, *délai de rigueur*.

Toutefois, pour les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, ces demandes doivent être adressées au Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Elles sont accompagnées :

1° De l'acte de naissance du candidat;

2° D'un certificat de moralité délivré par l'autorité locale;

3° D'un certificat de médecin attestant que le candidat a la santé et la force nécessaires pour exercer la profession de jardinier.

Sur le vu de ces pièces, qui doivent être légalisées, le Ministre ou le Préfet autorise, s'il y a lieu, le candidat à se présenter à l'examen et lui en donne avis.

Examen d'admission.

Les candidats subissent un examen d'admission qui porte sur les matières de l'enseignement primaire. Il s'applique à :

1° La lecture;

2° L'écriture et l'orthographe (cette épreuve consiste en une dictée) ;

3° La numération et les quatre premières règles de l'arithmétique.

Il est tenu compte aux candidats des connaissances techniques qu'ils peuvent posséder.

Les épreuves de cet examen ont lieu le 15 septembre, à la préfecture de la Seine et de Seine-et-Oise.

Les candidats qui ont subi ces épreuves d'une manière satisfaisante sont admis élèves titulaires. Ils doivent être rendus à l'École

le 1er octobre, date fixée pour l'ouverture de l'année scolaire. A leur arrivée ils subissent un examen de classement qui sert en même temps pour l'attribution des bourses de l'Etat.

Enseignement.

L'enseignement de l'École d'Horticulture de Versailles a principalement pour but de former des jardiniers capables et instruits, possédant toutes les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'art horticole.

Cet enseignement porte sur les objets suivants :

1° L'Arboriculture fruitière de plein air et de primeur; la pomologie ;

2° L'Arboriculture forestière et d'agrément, comprenant la pépinière en général ;

3° La Culture potagère de primeur et de pleine terre ;

4° La Floriculture de plein air et de serre;

5° La Botanique élémentaire et descriptive;

6° Les principes de l'Architecture des jardins et des serres;

7° Des notions élémentaires de physique, de météorologie, de chimie, de géologie, de minéralogie, appliquées à la culture ;

8° Les éléments de zoologie et d'entomologie dans leurs rapports avec l'Horticulture et l'Arboriculture.

9° L'arithmétique et la géométrie appliquées aux besoins du jardinage (mesure des surfaces, cubages, lever de plans, etc.);

10° Le dessin linéaire, le dessin de plantes et d'instruments ;

11° Des leçons de langue française et de comptabilité.

L'instruction pratique est manuelle et raisonnée. Elle s'applique à tous les travaux de jardinage, quelles que soient leur nature et leur durée. Le temps est partagé entre ces deux branches de l'enseignement de façon que les élèves puissent prendre part à tous les travaux de chaque jour et acquérir le savoir et l'habileté manuelle indispensables.

Indépendamment des cours et des conférences faits à l'Ecole, des visites aux principaux établissements d'Horticulture permettent

de mettre sous les yeux des élèves les meilleurs exemples de la pratique horticole et arboricole.

Examens de fin d'année et de sortie.

A la fin de chaque année scolaire, un examen général a lieu et sert à établir le classement des élèves. Ceux d'entre eux qui sont reconnus trop faibles pour passer à une division supérieure cessent de faire partie de l'Ecole.

Les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie reçoivent, sur la proposition du Jury d'examen, un certificat d'études délivré par le Ministre. En outre, les élèves sortis parmi les premiers peuvent obtenir, si le degré de leur instruction et leurs aptitudes justifient cette faveur, un stage d'une année dans de grands établissements horticoles de la France ou de l'étranger. Une allocation de 1200 francs est affectée à chacun de ces stages, dont le nombre ne peut être supérieur à trois par année.

Toutefois, le stage n'est pas acquis de droit aux élèves classés les premiers. Il n'est accordé qu'autant que les notes des examens de sortie démontrent qu'ils sont capables de tirer un bon parti de ce complément d'instruction. Ils sont d'ailleurs accordés de préférence à ceux qui manifestent des dispositions pour l'enseignement et le désir de s'y consacrer.

Bourses.

Des bourses, au nombre de six, d'une valeur de 600 francs, sont accordées chaque année aux élèves portés les premiers sur la liste de classement, pour contribuer à une partie de leur entretien à Versailles.

L'allocation qui est affectée est payable par douzième, soit 50 francs par mois.

L'Ecole d'Horticulture admet également les élèves envoyés par les départements, les villes, les associations agricoles ou horticoles et entretenus à leurs frais.

Tous les élèves, boursiers ou non, sont soumis aux mêmes études, aux mêmes travaux pratiques, aux mêmes examens et aux mêmes règlements intérieurs. Ils ne forment à l'Ecole qu'une

seule catégorie d'élèves et sont astreints aux mêmes obligations.

Discipline.

Des règlements particuliers déterminent les heures de présence à l'Ecole, l'emploi du temps, l'ordre des travaux et les règles à observer pour le maintien de la discipline intérieure.

Les élèves sont tenus de s'y soumettre, sous peine des punitions qui y sont indiquées.

Chaque année, les cours théoriques sont suspendus pendant deux mois, du 1er août au 1er octobre. Pendant cette période, des congés temporaires peuvent être accordés aux élèves qui en font la demande; mais le Directeur de l'Ecole reste libre de les limiter ou de les refuser, de manière à conserver toujours un nombre d'élèves suffisant pour l'entretien des jardins et les travaux de culture urgents.

Tout élève qui ne rentre pas à l'expiration de son congé est considéré comme ayant abandonné l'Ecole; il est rayé des contrôles et ne peut rentrer qu'en vertu d'une décision du Ministre.

CIRCULAIRE ADRESSÉE PAR M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE A MM. LES PRÉFETS EN MÊME TEMPS QUE LE PROSPECTUS MODIFIÉ DE L'ECOLE D'HORTICULTURE DE VERSAILLES.

MONSIEUR LE PRÉFET, le 6 mai dernier, mon honorable prédécesseur vous a transmis un certain nombre d'exemplaires du prospectus de l'Ecole d'Horticulture créée au Potager de Versailles et dont l'ouverture est fixée au 1er octobre prochain.

Aux termes de ce prospectus, l'admission des élèves ne devait avoir lieu qu'après un examen passé au siége de l'Ecole; mais on a demandé d'autoriser les candidats à subir cet examen au chef-lieu du département de leur résidence, afin d'éviter un déplacement inutile et coûteux à ceux qui ne seraient pas reçus. On ajoute que cette mesure aurait aussi l'avantage de déterminer à rechercher l'enseignement horticole certains jeunes gens qui, se

défiant de leurs forces et craignant un échec, pourraient hésiter à se rendre à Versailles.

Ces observations m'ont paru justes, et, en conséquence, j'ai modifié les paragraphes du prospectus concernant les conditions et l'examen d'admission. J'ai donc l'honneur de vous adresser, ci-joint, un nouveau prospectus (1) destiné à remplacer celui qui vous a été envoyé le 6 mai et dont je vous prierai de vouloir bien faire détruire les exemplaires restants.

D'après les nouvelles dispositions adoptées, l'examen d'admission aura lieu à votre préfecture, le 15 septembre de chaque année, devant une personne que vous désignerez. Vous pourrez vous entendre à ce sujet avec M. l'Inspecteur d'Académie. Les candidats vous adresseront directement leurs demandes accompagnées des pièces exigées, et vous me transmettrez, immédiatement après les examens, celles des candidats reçus. Ces pièces devront vous parvenir le 1er septembre au plus tard.

Toutefois, ces dispositions ne seront pas applicables aux candidats des départements de la Seine et de Seine-et-Oise qui m'enverront leurs demandes et subiront un premier examen à l'Ecole et à la même date du 15 septembre.

L'examen portera sur les matières du programme tel qu'il est inséré au prospectus. Les candidats qui auront répondu d'une manière satisfaisante seront admis de plein droit sur la présentation d'un certificat que vous leur délivrerez. Ils devront être rendus à l'Ecole exactement le 1er octobre. Ils ne subiront plus, en arrivant, qu'un examen de classement. C'est sur la liste ainsi dressée que seront pris, par ordre de mérite, les six élèves auxquels les bourses de l'Etat seront attribuées, mais à l'exclusion, bien entendu, de ceux qui seraient entretenus aux frais de leurs départements ou des associations agricoles. Il n'y aurait d'exception à cette règle que dans le cas où la subvention accordée à ces jeunes gens n'atteindrait pas le chiffre de 600 fr. auquel s'élève la bourse de l'Etat. Si ce cas se présentait, mon ministère compléterait la subvention jusqu'à concurrence de cette somme, afin que ces titulaires ne soient pas dans une situation plus défavorable que ceux

(1) C'est celui qui est reproduit ci-dessus.

de leurs condisciples venant après eux sur la liste de classement et qui seraient appelés à jouir des bourses de l'Etat.

Telles sont, Monsieur le Préfet, les modifications qu'il m'a paru utile d'apporter dans le mode et les conditions d'admission à l'Ecole d'Horticulture.

Je profite de cette occasion pour vous rappeler l'invitation que vous a faite mon honorable prédécesseur de demander le concours des conseils généraux et des associations agricoles. Il me revient, d'ailleurs, de divers côtés, que la création de l'Ecole d'Horticulture a été vue avec faveur, et je ne doute pas que les assemblées départementales ne tiennent à en faciliter l'accès à un assez grand nombre de jeunes gens.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,
GRIVART.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 11 JUIN 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Aubrée revient sur la greffe de deux variétés de Pommes de terre l'une sur l'autre dont le succès ne lui semble pas possible. Dans cette opération, dit-il, si on a supprimé les yeux du tubercule-sujet, c'est le greffon seul qui poussera et duquel proviendront des tubercules offrant tous les caractères de la variété à laquelle il appartient lui-même. Dans ce cas, le tubercule-sujet restera inerte et ne tardera pas à pourrir. Si, au contraire, le tubercule-sujet a conservé des yeux en bon état, ceux-ci pourront pousser en même temps que celui ou ceux du greffon, et on devra trouver en terre des tubercules des deux variétés qu'on a essayé de greffer, sans que celles-ci se soient unies

l'une à l'autre et aient pu combiner en quelque sorte leurs caractères dans un produit intermédiaire aux deux ou du moins tenant des deux. C'est du reste ce que montrent déjà les expériences de M. Rivière et de M. Pageot.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de dix-huit nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée. Il annonce que M. Girard-Col, fabricant d'étiquettes à Clermont-Ferrand, ayant satisfait aux conditions imposées par le règlement, a été rétabli, sur sa demande, sur les contrôles de la Société.

Il apprend enfin à la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a prononcé l'admission de deux Dames patronnesses.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Berger, horticulteur à Verrières (Seine-et-Oise), deux paniers de *Fraises* appartenant aux variétés Docteur Morère, dont il est l'obtenteur, et Souvenir de Kief.

M. le Président du Comité de Culture potagère déclare qu'il est impossible de voir des Fraises plus fraîches ni plus belles que celles que M. Berger a déposées aujourd'hui sur le bureau ; aussi ce Comité demande-t-il, par l'organe de son Président, que M. Berger reçoive une prime de 2e classe pour ce remarquable apport. — Cette demande est accordée par la Compagnie.

2° Par M. Lapierre, horticulteur à Montrouge-Paris, des grosses *Fraises* appartenant à 22 variétés différentes. Quoique d'une grande beauté, ces Fraises le cèdent un peu à celles de M. Berger pour la fraîcheur et le volume ; mais, d'un autre côté, elles représentent un si grand nombre de variétés différentes que, admettant une compensation sous ce rapport, le Comité compétent sollicite également pour M. Lapierre une prime de 2e classe. Sa proposition, mise aux voix, est adoptée par la Compagnie.

3° Par M. Gougibus, jardinier sur le domaine de Maury, près Limoges (Haute-Vienne), une caisse de *Fraises* Docteur Morère et Marguerite Lebreton. — Ces Fraises, dit M. le Président du Comité de Culture potagère, sont d'un aussi fort volume que celles qu'a présentées aujourd'hui M. Berger ; elles sont seulement

moins fraîches et moins vermeilles, parce qu'elles ont ressenti l'influence du long voyage qu'elles ont dû supporter pour arriver du lieu de production à Paris. D'ailleurs, en les envoyant, M. Gougibus a témoigné d'un zèle dont on doit lui tenir compte. D'un autre côté, avec ces Fraises cueillies, M. Gougibus a envoyé un pied de Fraisier Marguerite Lebreton qui montre que, dans ses cultures, les Fraisiers sont aussi vigoureux que productifs. — Pour ces divers motifs, le Comité de Culture potagère est d'avis que l'habile jardinier de M. Talabot doit recevoir une prime de 2e classe, et la Compagnie consultée à ce sujet accorde cette prime.

4° Par M. Guétrel, jardinier chez M. le marquis de Turenne, à Paris, des *fruits conservés* consistant en Poires (Doyenné d'hiver et Bon Chrétien d'hiver) et Pommes (Reinette franche, R. du Canada, Pigeon d'hiver). — L'avis exprimé par le Comité d'Arboriculture est que ces fruits sont un exemple de bonne conservation, mais que malheureusement le procédé par lequel ce résultat a été obtenu paraît avoir influé défavorablement sur leur qualité puisque, en dégustant un Doyenné d'hiver et une Reinette du Canada pris au hasard, on les a trouvés dépourvus de saveur. Ce procédé consiste à placer les fruits dans des boîtes remplies de cendre très-sèche, qu'on passe même au feu pour en compléter la dessiccation. Tenant compte de la longue conservation de ces fruits, le Comité demande, pour M. Guétrel, une prime de 3e classe qui est accordée par la Compagnie.

5° Par M. Hédiard, marchand de comestibles exotiques, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, des *Nèfles* du Japon ou Bibaces, fruit de l'*Eriobotrya japonica,* qui viennent d'Algérie, mais qui sont malheureusement trop avancées pour qu'on puisse en prendre une idée exacte.

6° Par M. Vincent (Louis), horticulteur à Bougival (Seine-et-Oise), un pied jeune et fleuri de Laurier-rose, *Nerium Oleander Madoni grandiflorum*, à fleur blanche semi-double, et un Lis fleuri, dont l'oignon est venu d'Italie et dont le présentateur ignore le nom. Ce Lis est simplement le *Lilium Martagon* L. Quant au *Nerium*, il appartient à une belle variété trop peu répandue et le Comité de Floriculture, voulant encourager M. Vincent

à la multiplier et à la répandre, demande que cet horticulteur reçoive une prime de 2e classe. Mise aux voix, cette proposition est adoptée.

7° Par M. Duvivier, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, 2, deux pieds de Thlaspi rose (*Iberis umbellata rosea*), charmante variété dont la nuance rose est nouvelle dans cette espèce, et qui se reproduit fort bien par le semis. — Une prime de 3e classe est demandée pour M. Duvivier et accordée.

8° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage à Montrouge-Paris, 5 sortes de *Delphinium grandiflorum*, semis de 1871, remarquables pour leur belle végétation et pour l'ampleur de leurs inflorescences. C'est en considération du bel état de ces plantes que le Comité propose d'accorder à M. Chardine une prime de 3e classe, et sa proposition est adoptée.

9° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un pied parfaitement fleuri d'un *Brassavola*, belle Orchidée épiphyte qu'il a reçue du Brésil sans nom, et pour la présentation de laquelle il reçoit les remerciements du Comité.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : quatre de 2e classe et trois de 3e classe.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre, en date du 14 mai dernier, par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce qu'il veut bien faire don à la Société d'objets d'art produits de la manufacture de porcelaine de Sèvres et consistant en une coupe Henri II, fond sur émail, ainsi que deux vases œuf à dauphin fond bleu, destinés à être donnés à titre de prix exceptionnel, à la suite de l'Exposition de cette année.

2° Une lettre, en date du 26 mai dernier, par laquelle M. le Préfet du département de la Seine annonce que, sur sa demande, le Conseil général du département a bien voulu accorder à la Société centrale d'Horticulture de France la subvention qu'elle reçoit annuellement, ainsi qu'une somme de 300 francs destinée à faire les frais d'une grande médaille d'honneur en or, qui sera décernée, au nom de M. le Préfet, à la suite de l'Exposition.

3° Une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce

qui annonce qu'il veut bien accorder à la Société, comme par le passé, sa subvention annuelle.

4° Une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce relative à la création qu'il vient de faire d'une École d'Horticulture, à Versailles, dans le Potager de l'État. Le programme imprimé dont M. le Président annonce que le Conseil d'Administration a décidé la reproduction dans le *Journal* est joint à cette lettre. On y voit, entre autres détails, que l'École d'Horticulture ne recevra que des élèves externes âgés de 17 ans au moins et de 27 ans au plus ; que les études y dureront trois années; que l'instruction y sera gratuite; que des examens auront lieu à la fin de chaque année et à la fin des études, et que les trois élèves qui, chaque année, auront le mieux soutenu l'examen de fin d'études pourront être appelés à faire un stage d'une année dans de grands établissements horticoles de la France et de l'Étranger, en recevant de l'État une allocation de 1200 francs.

5° Une série de lettres de hauts personnages contenant des remerciements pour l'invitation qui leur a été adressée d'assister à l'ouverture de l'Exposition d'Horticulture.

6° Une lettre de M. Michelin relative au Pensionnat horticole d'Igny, près Palaiseau (Seine-et-Oise). L'auteur de cette lettre qui, dans deux documents émanés de lui et imprimés dans le *Journal* (1871, p. 324, et 1873, p. 496), a fait connaître l'organisation de cet utile établissement ainsi que les résultats remarquables qu'on y a obtenus jusqu'à ce jour, demande, conformément au désir que lui a exprimé M. le Directeur du Pensionnat, 1° que la Société nomme une Commission de trois Membres qui sera chargée d'examiner, chaque année, les élèves-jardiniers pour se rendre un compte exact de l'instruction horticole qu'ils ont acquise ; 2° qu'elle décerne, sur le Rapport de cette Commission, un certain nombre de médailles à ceux de ces élèves qui auront le mieux satisfait à l'épreuve de l'examen. Cette demande est appuyée par MM. Bonnet, Buchetet, Corriol, Forest, Jamin père et Jamin (Ferd.), Jupinet, Lefèvre, qui l'ont apostillée. M. le Président apprend à la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, s'est occupé sans retard des demandes de M. Michelin et y a fait droit, en décidant qu'une médaille d'argent et deux médailles de bronze seraient décernées, chaque

année, aux élèves qui auraient le mieux subi l'examen fait par une Commission de la Société centrale d'Horticulture.

7° Une lettre dans laquelle M. A. Massé, Membre de la Société, horticulteur à la Ferté-Macé (Orne), annonce que, dans la nuit du 7 au 8 mai dernier, une gelée a détruit les jeunes pousses des légumes et de beaucoup d'arbres. Il ajoute que, dans la localité qu'il habite, l'abondance des fruits de toutes sortes est telle que, pour le cidre, il est facile de prévoir que les futailles manqueront pour la moitié au moins de la récolte. — La lettre de M. A. Massé est accompagnée d'un imprimé réunissant deux articles dont il est l'auteur sur l'état des récoltes et sur le Hanneton.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale un mémoire de M. Ch. Gilbert, Président de la Société de Pomologie d'Anvers, intitulé : *Les fruits belges*, abrégé historique de la Pomologie belge. Ce mémoire a été couronné, en 1873, par la Société royale Linnéenne de Bruxelles.

A la suite de la correspondance, M. Duchartre communique une lettre par laquelle M. le comte Léonce de Lambertye lui annonce qu'il a été chargé par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce d'une mission horticole dans le sud, le sud-ouest et le nord-est de la France, et que cette mission a pour objet d'étudier sur place et de comparer l'état actuel de l'horticulture tant fruitière que maraîchère, les jardins des horticulteurs-marchands dans les villes et ceux des cultivateurs dans les villages. M. de Lambertye offrant ses services à la Société centrale d'Horticulture pour tous les renseignements qu'elle pourrait désirer, M. le Président dit que, sans avoir à désigner aucun objet spécial, la Société recevra avec une vive reconnaissance de M. de Lambertye toutes les indications qu'il voudra bien lui communiquer, au retour de sa mission, sur l'état de l'horticulture dans les départements qu'embrasse le plan de son voyage.

M. le Secrétaire-général fait part des pertes regrettables que la Société vient d'éprouver par le décès de Mme Mérat et de Mme la princesse de La Tour d'Auvergne, Dames patronnesses. — Il annonce ensuite que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a prononcé la radiation de M. Bonvoisin pour défaut de payement de la cotisation pendant plusieurs années.

M. A. Rivière communique les renseignements qu'il vient de

recevoir touchant l'effet produit par les moyens qu'il avait donné ordre d'employer, dans le jardin du Hamma, afin de combattre la redoutable invasion de Sauterelles qui vient d'y avoir lieu. Il avait pensé qu'en couvrant ce jardin d'un nuage de la fumée épaisse et piquante que donne en brûlant un mélange d'huile lourde et de coal-tar ou goudron de gaz, on pourrait en éloigner ces insectes. Le résultat a parfaitement répondu à son espérance. Chaque fois que le vol de Sauterelles était sur le point de s'abattre sur le jardin, on allumait les feux, et les insectes étaient ainsi chassés du côté de la mer où les poussait le vent du désert qui soufflait alors et qui ajoutait, de son côté, un nouveau danger pour les cultures en élevant la température jusqu'à 40° et 41° cent., à l'ombre. Pour donner une idée de la masse effrayante d'insectes qui menaçait le jardin, M. A. Rivière dit que le passage du vol principal a tenu, pendant six heures de suite, ce vaste espace, à l'ombre épaisse d'un nuage compacte. Aussi, à la Maison carrée, où ce vol a pu prendre terre, a-t-il couvert le sol d'une couche de 0m30 d'épaisseur. En général, on a pu préserver plus ou moins les jardins d'Alger au moyen de la fumée ou en faisant un bruit étourdissant; mais on n'a pu agir avec le même succès en pleine campagne et là les ravages ont été très-grands. Maintenant les Sauterelles ont disparu ; mais beaucoup ont déposé leurs œufs dans le sol, et une vingtaine de jours suffiront pour qu'il en provienne d'innombrables légions de jeunes plus voraces encore et par conséquent plus terribles que les adultes. Or, comme on sait que ces œufs n'éclosent pas quand ils sont exposés à l'air, ou qu'ils ont été blessés, on est occupé, en ce moment, à biner la terre de tous les jardins en vue d'empêcher leur éclosion.

M. Jamin (Ferd.) signale à la Compagnie les difficultés toujours croissantes que rencontre l'expédition de végétaux fruitiers sous prétexte du Phylloxera. Aujourd'hui on est menacé de ne plus pouvoir envoyer des arbres fruitiers en Allemagne, parce qu'on a prétendu que cet insecte peut venir sur leurs racines. Il donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de Colmar et dans laquelle on lui présente comme très-prochain l'arrêt de tous les envois d'arbres à la frontière d'Allemagne.

M. Boisduval dit que cette interdiction d'entrée pour les arbres

fruitiers n'est nullement justifiée, parce qu'il est positif que le *Phylloxera* ne vient jamais sur leurs racines. Au reste, ajoute-t-il, ce n'est peut-être pas de l'étranger que l'Allemagne a le plus à craindre aujourd'hui une invasion du *Phylloxera*, puisque ce redoutable insecte existe en ce moment dans la collection de Vignes de Klosternenburg, près de Vienne.

Il est donné lecture d'une Note sur l'Igname de Chine, par M. Vuitry.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures moins un quart.

SÉANCE DU 25 JUIN 1874.

Présidence de M. Hardy, fils.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Lapierre, horticulteur-pépiniériste à Montrouge-Paris, un panier de *Fraises* Quatre-Saisons récoltées sur des pieds venus d'un semis de graines du Fraisier Quatre-Saisons ordinaire, après sélection.

M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que ce Comité a trouvé ces Fraises aussi belles que puisse l'être jamais la Quatre-Saisons; aussi demande-t-il que M. Lapierre reçoive, pour cette belle présentation, une prime de 2e classe, et cette demande est accordée par la Compagnie.

M. Gauthier (R.-R.) fait observer, à cette occasion, que les Fraises ne sont généralement pas belles cette année. Celles que M. Lapierre a déposées sur le bureau n'en sont que plus remarquables pour leur volume extraordinaire, bien qu'on puisse trouver qu'elles sont un peu fermes.

2° Par M. Marin (Joseph), jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), un panier de *Cerises* Anglaise hâtives récoltées sur

un arbre à haute tige, mais soumis à la taille, qui en porte environ 50 kilogrammes. — Ce sont de beaux fruits, déclare le Comité d'Arboriculture, qui propose d'accorder une prime de 3e classe pour la présentation qui en est faite.

3° Par M. Charollois, arboriculteur à Paris, un panier de *Cerises* qu'il nomme Royale. Elles proviennent d'un arbre en espalier. — M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture dit que cette détermination est très-acceptable, ces fruits ayant bien la forme de la Cerise Royale. Celle-ci est plus tardive habituellement ; mais on assure qu'il en existe une sous-variété hâtive. Quoi qu'il en soit, les Cerises présentées par M. Charollois sont belles, puisque cet arboriculteur assure qu'il y en a qui mesurent 0m 08 de tour; aussi le Comité est-il d'avis qu'une prime de 3e classe doit être donnée pour cette présentation.

Les deux primes de 3e classe demandées pour MM. Marin et Charollois sont accordées par la Compagnie.

4° Par M. Duval, horticulteur à Versailles (Seine-et-Oise), une série de dix variétés de *Gloxinia*, qualifiées de plantes de marché, représentées par leurs fleurs coupées, ainsi qu'un pied entier et fleuri d'un *Gloxinia* venu de graines récoltées sur un *Sinningia* fécondé avec le pollen du *G. crassifolia;* enfin un pied vigoureux et bien fleuri de *Nerium Oleander Madoni grandiflorum*.

Dans une note jointe à ces objets, M. Duval décrit la fleur de sa Gloxinie comme de couleur amarante, avec le bord du limbe rouge intense, l'orifice de la gorge bleu et le tube blanc de neige. Le pied-mère, qui a péri, donnait, l'année dernière, des fleurs larges de 0m 07. Quant au *Nerium*, M. Duval dit le cultiver en pieds assez nombreux pour avoir pu en apprécier avec sûreté tout le mérite. C'est, dit-il, une plante très-florifère, nullement délicate, vigoureuse et aussi facile à cultiver que les Lauriers-roses ordinaires.

Le Comité de Floriculture déclare, par l'organe de son Président, qu'il ne peut porter un jugement sur des plantes de marché sans en avoir sous les yeux les pieds mêmes, au lieu de simples fleurs coupées, de manière à pouvoir en reconnaître le port et la configuration générale. Il s'abstient donc à cet égard, mais il demande qu'une prime de 2e classe soit décernée à M. Duval à cause de la

floraison de son *Nerium* et afin de l'encourager à poursuivre et à étendre la culture de cette belle variété qui, jusqu'à ce jour, s'est trop peu répandue. — Sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

5° Par M. Gauthier-Dubos, horticulteur à Pierrefitte (Seine), une collection de fleurs coupées d'*Œillets* de semis formant 70 variétés. — Le Comité déclare que c'est là une très-belle collection pour laquelle il pense que M. Gauthier-Dubos doit recevoir une prime de 2e classe. Cette proposition est adoptée par la Compagnie.

6° Par MM. Thibaut et Keteleêr, horticulteurs à Sceaux (Seine), des fleurs coupées de 11 variétés de l'*Iris Kæmpferi*, dont les pieds ont été obtenus par eux de graines qu'ils ont reçues directement du Japon. La présentation de ces fleurs est faite hors concours. — Le Comité de Floriculture remercie vivement MM. Thibaut et Keteleêr. L'*Iris Kæmpferi* est une espèce à rhizome, très-rustique, qui, dit-il, est appelée à un grand avenir.

7° Par M. Paillet, horticulteur à Chatenay-les-Sceaux (Seine), neuf pieds en pots et bien fleuris des *Clematis Viticella*, *lanuginosa* et *bicolor* (série du *patens*). — Le Comité de Floriculture déclare que ces plantes sont d'une bonne venue, bien cultivées, et qu'elles appartiennent à des variétés recommandables et rustiques. Il propose d'accorder à M. Paillet une prime de 2e classe pour la présentation qu'il en a faite aujourd'hui. Sa proposition est mise aux voix et adoptée.

8° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un pied parfaitement fleuri de *Billbergia Porteana*, grande et belle Bromeliacée brésilienne, très-voisine du *B. zebrina*, dont les feuilles peu nombreuses atteignent jusqu'à 1m 50 de longueur, forment une gouttière arrondie, et sont marquées de bandes transversales blanches qui se détachent sur un fond général d'un vert brunâtre. Sa grande inflorescence est pendante à l'extrémité d'une hampe aussi longue que les feuilles, qui porte, au-dessous de sa portion occupée par les fleurs, plusieurs grandes bractées rose-vif, oblongues-lancéolées, mesurant 15 à 20 cent. de longueur. Dans chaque fleur, le calyce et l'ovaire sont couverts de poils cotonneux abondants; la corolle est verte et elle est longuement

dépassée par les filets des étamines dont la couleur est violette. Cette belle plante, dont la végétation est vigoureuse, est présentée hors concours. Elle vaut à M. Rivière de vifs remerciements de la part du Comité de Floriculture.

9° Par M. Vivet, de la colonie horticole d'Asnières (Seine), des fleurs coupées d'*Iberis umbellata* L. ou Thlaspi des jardiniers, appartenant à douze variétés distinctes par leur nuance.

10° Par M. Joret, amateur, à Paris, des fruits qu'il a reçus du Brésil et qui appartiennent à des palmiers, savoir : *Cocos flexuosa*, *Acrocomia sclerocarpa* et *Acrocomia* sans nom, au *Pandanus utilis*, enfin des graines d'*Araucaria brasiliensis*.

11° Par M. Attias, un bouquet de fleurs d'un Rosier connu sous le nom de Rose châtaigne, à Bayonne d'où elles lui ont été envoyées par Mme Emile Léon, Dame patronnesse. M. Attias désire connaître le nom de ce Rosier dans lequel le Comité reconnaît un *Rosa microphylla* var. Rouge ancien.

12° Par M. Tronchon, fabricant de meubles de jardin en fer, à Paris, une *chaise* de jardin ayant le dossier et le siége formés de lames d'acier dans lesquelles la partie moyenne a été remplacée par une bande de forte toile. Le siége et le dossier ainsi disposés ont beaucoup de souplesse et de flexibilité, mais, comme le fait observer M. le Vice-Président du Comité des Arts et Industries horticoles, la durée est une condition de première importance pour un meuble de ce genre, et dès lors, afin de s'assurer si la nouvelle chaise fabriquée et présentée par M. Tronchon pourra résister suffisamment à l'action des agents atmosphériques, une Commission du Comité, composée de MM. Teston, Ch. Joly, Dormois, Barbeau et Cellière, l'examinera et la mettra en expérience.

13° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), un système d'abri en paille imaginé et fabriqué par lui en vue de mettre les pieds de Vigne à l'abri de la gelée. M. Tabar assure que cet abri ne revient qu'à 0 fr. 10 et qu'il pourra servir pendant dix années.

14° Par M. Girard-Col, fabricant d'étiquettes à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), différents échantillons de ses étiquettes en zinc, dont les unes portent l'inscription gravée, d'autres l'ont en relief, d'autres enfin sont préparées en blanc, de telle sorte qu'on

puisse y tracer soi-même l'inscription, soit à l'encre zincographique, soit au crayon. Dans ce dernier cas, comme on a souvent besoin de changer l'étiquettage, M. Girard-Col livre une sorte de tripoli à l'aide duquel on peut effacer l'inscription que portait déjà l'étiquette pour y en substituer une autre. Ce fabricant donne de vive-voix des détails sur l'emploi de ses étiquettes dont il garantit la longue durée et il ajoute que son outillage spécial lui permet d'en abaisser le prix au point que celles qu'il livre blanches pour qu'on puisse y écrire soi-même ne coûtent que 12 fr. le mille. — L'examen de ces étiquettes est confié à une Commission nommée dans le sein du Comité des Arts et Industries.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir: quatre de 2e classe à MM. Lapierre, Duval, Gauthier-Dubos et Paillet, et deux de 3e classe à MM. Marin et Charollois.

M. le Secrétaire-général-adjoint procède au dépouillement de la Correspondance qui comprend les pièces suivantes:

1° Une lettre dans laquelle M. Dusommerard, Commissaire-général de France aux Expositions internationales de Londres, informe M. le Président que M. Lhérault (L.), Membre de la Société, ayant, sur la demande qu'il lui a adressée à ce sujet, envoyé des spécimens des produits de ses cultures d'Asperges à l'Exposition que la Société royale d'Horticulture a ouverte, le 4 juin courant, y a reçu, pour ces produits, le diplôme d'excellence de première classe, la seule distinction de cet ordre qui ait été accordée. M. Dusommerard exprime la pensée qu'il y aurait un véritable intérêt pour les horticulteurs français à faire des envois aux Expositions anglaises qui attirent un public des plus éclairés.

M. le Président adresse, au nom de la Société, de vives félicitations à M. Lhérault (L.) relativement au succès qu'il vient d'obtenir à Londres, et il insiste sur la pensée exprimée par M. le Commissaire-général que nos horticulteurs trouveraient certainement des avantages considérables à envoyer moins rarement à l'étranger des produits de leurs cultures pour en faire bien connaître le mérite. Ce serait là non-seulement une question de débouchés qui pourraient devenir très-profitables, mais encore l'effet d'un patriotisme bien entendu, puisqu'on amènerait les

étrangers à reconnaître le niveau élevé auquel est arrivée l'horticulture de notre pays, dans des cas nombreux pour lesquels ils croient probablement à notre infériorité relative.

2° Une lettre dans laquelle M. Charles Rivière, sous-directeur du jardin du Hamma, près d'Alger, donne à son père des renseignements précis sur la terrible invasion de Sauterelles qui vient d'avoir lieu en Algérie, et sur les moyens qu'on y a mis en usage pour en amoindrir ou en empêcher même les redoutables effets. Cette lettre est communiquée par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg. C'est surtout la fumée produite par la combustion du Coal-tar ou goudron de houille qui a le mieux et le plus promptement éloigné ces insectes qui, continuant leur vol vers le nord, allaient périr dans la mer en immenses légions.

3° Une lettre par laquelle M. H. Mouquet, Membre de la Société, constructeur d'appareils de chauffage, à Lille, informe M. le Président que ses thermosiphons pour le chauffage des serres et jardins d'hiver viennent de lui valoir, à la dernière Exposition de Lille, une médaille d'or, la seule qui ait été accordée dans la section des Arts et Industries horticoles.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général-adjoint signale les programmes des Expositions horticoles qui auront lieu : à Caen, du 20 au 23 août prochain (la Société centrale y sera représentée par M. Pépin); à Villemomble (Seine), les 23 et 24 août prochain; à Lyon, du 17 au 20 septembre prochain; à Anvers (Belgique), du 4 au 7 avril 1875.

A la suite de la correspondance, M. Capmas demande et obtient la parole pour faire connaître à la Compagnie un document historique intéressant qui lui a été communiqué par un ancien directeur des contributions indirectes à Cahors (Lot), comme la reproduction textuelle d'un acte que renferment les archives de cette ville. Il résulte de ce document que la célèbre et historique treille de Fontainebleau, qui a fourni tous les éléments des plantations de Chasselas qui sont devenues une source de richesse pour les environs de cette ville, a été créée sous François Ier avec du plant que ce souverain fit venir de Cahors et qui fut planté, puis dirigé, pendant deux années consécutives, par un habile vigneron de cette ville.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Les *Hypericum*, les Pervenches, les Violettes et les Fraisiers considérés comme plantes envahissantes; par M. Léo d'Ounous, de Saverdun (Ariége).

2° Observations sur la formation première de l'oignon chez quelques espèces de Lis ; par M. P. Duchartre.

3° Rapport sur la 2e édition du *Traité pratique du chauffage, de la ventilation et de la distribution des eaux dans les maisons particulières,* par M. Ch. Joly; M. Aug. Rivière, Rapporteur.

4° Compte rendu de l'Exposition de Strasbourg; par M. Léon Simon-Louis, de Metz.

5° Compte rendu de l'Exposition horticole de Saint-Germain-en-Laye, en 1874 ; par M. le docteur Pigeaux.

M. le Secrétaire-général-adjoint annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures moins un quart.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 11 JUIN 1874.

MM.

1. Blanchard (Jean), jardinier au château de Brunehaut, par Etampes (Seine-et-Oise), présenté par MM. Chevreau, Jamin et Lepère.
2. Charroppin, fabricant d'appareils de chauffage, rue Lafayette, 221, à Paris, par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.
3. Chevet, marchand de comestibles, galerie de Chartres, 12 (Palais-Royal), à Paris, par MM. Rivière et Robine.
4. Collét (Henry), représentant de MM. Doulton et Cie de Londres, rue de Paradis-Poissonnière, 6, à Paris, par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.
5. Cuisin (Ch.), dessinateur de jardins, avenue d'Orléans, 20, à Paris, par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.
6. Duchet (A.), au château de Bellevue, par Meaulne (Allier), par MM. Charles Joly, Alphonse Lavallée et J. Leclair.
7. Gandillot, rue Clausel, 22, à Paris, par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.

8. LAVERGNE (Laurent), ancien banquier, à Condom (Gers), par MM. le docteur Pigeaux et Wauthier.

9. LENIEF (Hippolyte), coutellerie horticole, Impasse Pers, 3 (rue Ramey), à Montmartre-Paris, par MM. Charles Joly, Alphonse Lavallée et J. Leclair.

10. LEUNE, fabricant de verreries, rue des Deux-Ponts, 29, à Paris, par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.

11. MARGUERITTE (Étienne), arboriculteur, rue Debrousses, 3, à Chaillot-Paris, par MM. Leclair (Jules) et Alphonse Lavallée.

12. MERCIER (Pierre-Désiré), fabricant de pompes, rue Oberkampf, 79, à Paris, par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.

13. MILLET (C.), ancien inspecteur des forêts, boulevard de Latour-Maubourg, 74, à Paris, par MM. Charles Joly, Alphonse Lavallée et J. Leclair.

14. MORET (Jules), fabricant de pompes, rue Oberkampf, 121, à Paris, par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.

15. MOSER (J.), horticulteur, rue Saint-Symphorien, 1, à Versailles (Seine-et-Oise), par MM. Alphonse Lavallée et Martin-Cadot.

16. ROTHSCHILD (J.), libraire, rue des Saints-Pères, 13, à Paris, par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.

17. SÉGOGNE (de), rue Madame, 42, à Paris, par MM. Mondet et le docteur Pigeaux.

18. SERRURE (Th.), treillageur-décorateur, quai du Halage, 14, à Billancourt (Seine), par MM. Charles Joly et Alphonse Lavallée.

SÉANCE DU 25 JUIN 1874.

MM.

1. CAILLAS (Emile), conducteur des ponts et chaussées, rue des Fontes, 11, à Auteuil-Paris, présenté par MM. Hardy et Rafarin.

2. MILLET (Armand), horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), par MM. Lapierre et Robine.

DAMES PATRONNESSES ADMISES LE 11 JUIN 1874.

Mme BASCLE, rue Saint-Florentin, 14, à Paris, et au Mont-St.-Quentin, par Péronne (Somme), par MM. le docteur Andry et Alphonse Lavallée.

Mme FOUQUIER, rue de Rivoli, 236, à Paris, par MM. le docteur Andry et Alphonse Lavallée.

PAR RÉINTÉGRATION.

M. GIRARD COL (J. B.), fabricant d'étiquettes de botanique, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE JUIN 1874.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (1er trimestre de 1874). Angers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture du Raincy-Villemomble (1873); Raincy; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault (janvier-février 1874). Montpellier; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de Troyes (janvier-février 1874). Troyes; in-8°.

Apiculteur (juillet 1874). Paris; in-8°.

Belgique horticole (mai-juin 1874). Gand; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (juin 1874). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (n° 1 de 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France (février-mars 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture d'Alger (1873). Alger; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (juillet à décembre 1873; et de janvier à mars 1874). Boulogne-sur-Mer; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Epernay (mars-avril 1874). Epernay; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (1er trimestre de 1874). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie (mars-avril 1874). Amiens; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Saint-Quentin (1er trimestre de 1874). Saint-Quentin; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture des Vosges (1er trimestre de 1874). Epinal; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Rhône (juin 1874). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (novembre et décembre 1873). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société Pomologique de France (n° 5 de 1874). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (mars, avril et mai 1874). Paris; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (avril 1874). Paris; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (mai 1874). Marseille; in-8°.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre (1er trimestre de 1874). Havre; in-8°.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (nos 22, 23, 24 et 25 de 1874). Paris; in-4°.

Cultivateur (le) de la région lyonnaise (2e quinzaine de juin 1874). Lyon; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; n° 6 de 1874). Hambourg; 1874.

Illustration horticole (mai-juin 1874). Gand; in-8°.

Institut (24 juin 1874). Feuille in-8°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (25 juin 1874). Feuille in-8°.

Journal d'Agriculture pratique du Midi de la France (avril 1874). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (nos 1, 2, 3 de 1874). Versailles; in-8°.

Journal des Campagnes (6, 20, 27 juin 1874). Feuille in-4°.

Maison de campagne (16 juin 1874). Paris; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (nos 5 et 6 de 1874). Auch; in-8°.

Revue des eaux et forêts (juin 1874). Paris; in-8°.

Revue horticole (16 juin 1874). Paris; in-8°.

Science pour tous (la) (6, 13, 20, 27 juin 1874). Feuille in-4°.

Sempervirens, Weekblad voor den tuinbouw in Nederland (Sempervirens, Feuille hebdomadaire pour l'Horticulture des Pays-Bas, rédigée par M. H. Witte; nos 22, 23, 24, 25 et 26 de 1874). Leyde; in-4°.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis (juin 1874). Senlis; in-8°.

Société nantaise d'Horticulture (1873). Nantes; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. William Robinson; nos des 6, 13, 20 et 27 juin 1874). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins; nos des 6 13, 20 et 27 juin 1874). Londres; in-4°.

Vigneron (Le) champenois (24 juin 1874). Feuille in-4°.

Zeitschift des Landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière; cahier de juin 1874). Munich, in-8°.

CORRESPONDANCE.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. CHARLES RIVIÈRE A M. A. RIVIÈRE, SON PÈRE, JARDINIER-CHEF AU LUXEMBOURG.

Hamma (près d'Alger), 20 juin 1874.

.....Les procédés employés au Hamma ont parfaitement réussi à empêcher les dégâts des Sauterelles et surtout à les éloigner. Ce résultat est d'autant plus considérable que, de cette façon, elles n'ont pu opérer leur ponte sur nos terrains ni sur les terrains voisins, et que, conséquemment, l'éclosion des Criquets n'y est plus à craindre.

De nombreux feux de broussailles sur lesquelles le coal-tar était répandu produisaient une fumée intense et âcre qui, non-seulement éloignait les Sauterelles déjà abattues dans le Hamma, mais encore en détournait les bandes considérables dirigées de notre côté.

Des lignes d'hommes tenant toute la largeur du Jardin et armés de balais et d'instruments métalliques de toute sorte, produisaient le vacarme le plus infernal dans le but de refouler les ravageurs vers la mer, où ils trouvaient une mort certaine.

En d'autres endroits, où ces précautions n'ont pas été prises, les Sauterelles se sont abattues, puis ont fait leur ponte. A Hussein-Bey, le terrain disparaît sous la masse des Criquets; c'est un flot noir qui ondule au soleil. Tous les jardins maraîchers qui bordent la route sont complétement dénudés ; on n'y trouve même plus les débris de la végétation ; on dirait des endroits stériles et abandonnés depuis des siècles. Les Artichauts, les Poireaux, es Choux, etc., sont mangés jusqu'au cœur, et l'intérieur de la tige qui s'enfonce dans le sol, est rongé. Les Figuiers de Barbarie, les *Agave* commencent à être échancrés. Hier matin, j'ai assisté à ces désastres impossibles à dépeindre et que l'imagination ne peut se figurer.

Les habitants et les soldats font des fossés où viennent s'engloutir des millions de ces animaux, puis on les recouvre rapide-

ment de terre. Je vais, avec tout notre monde, me porter à quelques centaines de mètres en avant de notre jardin ; nous établirons une immense tranchée, puis des parallèles, etc.

Le matin, encore engourdis par la fraîcheur, les Criquets sont réunis en larges bandes de plusieurs mètres et d'une certaine épaisseur; alors, on en tue beaucoup avec des balais, des pelles, etc.; on essaye le pétrole, mais c'est dangereux. On assure qu'un des moyens les plus efficaces est de les arroser avec de l'acide sulfurique étendu d'eau ; mais comment utiliser ce moyen sur tant d'hectares ?

J'ai vu les Sauterelles, dans tout le cours de mon voyage dans la province de Constantine, mais notamment aux Portes de fer où, sur un parcours de 27 kilomètres, elles tombaient comme de la neige très-épaisse. Les montagnes, ordinairement arides et nues, semblaient des prés d'un vert jaunâtre émaillés de Chrysanthèmes ; les buissons étaient animés, et toute la campagne et l'horizon ondulaient sous ce rideau de Sauterelles qui les recouvrait totalement. Je renonce à décrire l'effet produit par cette apparition; j'ai été quelques minutes à rassembler mes idées quand, pour la première fois, je me suis trouvé au milieu de cette grêle d'un nouveau genre.

Heureusement que l'invasion est arrivée très-tard dans nos localités et qu'un grand nombre des ravageurs ont dû pondre dans le Saharah ; en outre, nous avions près de nous la mer, où beaucoup sont venus se noyer sans avoir pondu. En ce moment, le flot charrie leurs cadavres et en dépose de larges bancs sur le rivage.

Charles Rivière.

NOTES ET MÉMOIRES.

Note sur l'Igname de Chine.

Par M. Vuitry.

L'Igname de Chine a été envoyée, en 1850, au Muséum d'Histoire naturelle par M. de Montigny, alors consul de France à Shanghai qui est décédé, en septembre 1868, dans son château de Guillebaudon près d'Auxerre. Elle donne un excellent tubercule qui malheureusement est trop pivotant, ce qui l'empêche d'être plus communément cultivée.

Les amateurs d'horticulture n'ont rien de mieux à faire que de redoubler d'efforts pour en obtenir des tubercules moins longs, et d'employer avec persévérance la voie du semis, la seule dont on puisse espérer un bon résultat.

Dans l'origine, on a pensé que l'Igname de Chine n'était pas sensible à la gelée; c'était une erreur, qui, chose surprenante, avait pris naissance au Muséum. J'aime à croire qu'elle est aujourd'hui généralement reconnue. M. Decaisne a commencé à la répandre ; dans un article de la *Revue horticole* de 1854, page 450, il s'exprime ainsi, en parlant de l'Igname de Chine : « Abandonnés dans la terre ses tubercules y passent toute la mauvaise saison sans souffrir, ainsi que j'en ai eu la preuve par un pied que j'ai laissé en place l'année dernière, et qui, après avoir passé le rude hiver que nous avons éprouvé, a poussé avec vigueur au retour de la belle saison; c'est une plante rustique dans toute la force de l'expression. »

M. Naudin a partagé cette erreur, comme on le voit à la page 429 de son article (*Revue horticole*, 1855).

En Chine on ne pense pas ainsi, et je m'appuie, pour le dire, sur M. de Montigny ou plutôt sur un premier article de M. Decaisne (même volume, 1856, de la *Revue horticole*, page 247), dans lequel il donne, comme renseignement fourni par M. de Montigny, qu'en Chine, « on préserve du froid les tubercules destinés à la reproduction en les enterrant dans une fosse, bien enveloppés de

» paille, et recouverts de terre. Au printemps on retire ces tuber-
» cules de la fosse, et on les plante. »

C'est ainsi que j'ai constamment opéré depuis 1855 que je cultive l'Igname. Dès l'origine, une expérience que j'ai faite, et qui est consignée dans un article intitulé : *Effets de la gelée sur les tubercules de l'Igname de Chine*, article inséré à la page 172 de la *Revue horticole* de 1856, ne me paraît laisser aucun doute sur ce fait que cette plante est très-facilement détruite par la gelée.

Comment deux opinions aussi diamétralement opposées ont-elles pu se former! Au premier abord cela paraît surprenant, et cependant, avec un peu de réflexion, l'erreur s'explique, encore bien qu'elle ait pris naissance au Muséum. On n'a pas fait attention que le tubercule de l'Igname est garni, dans toute sa hauteur (1), de bourgeons fertiles, et qu'il n'en faut qu'un, pourvu qu'il soit enterré au-dessous de la couche de terre gelée, pour reproduire la plante, encore bien que la partie supérieure du tubercule ait été totalement détruite. C'est ce qui arrive, en effet, comme le démontre mon expérience de 1855 (*Revue horticole*, 1856, page 172), dont j'ai parlé ci-dessus. En pareil cas, il est donc tout simple que la végétation ne s'arrête pas; elle est seulement un peu retardée, parce que le bourgeon qui se développe a une plus grande hauteur de terre à traverser.

On peut conserver l'Igname de Chine en terre, sans en faire l'arrachage, pendant autant d'années qu'on le désire, pourvu que le premier tubercule planté ait assez de longueur pour échapper à la gelée, si on le plante avant l'hiver. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'Igname de Chine végète comme la Pomme de terre; que, par conséquent, son plant mis en terre produit un nouveau

(1) Ne doit-on pas dire plutôt qu'il est apte à produire des bourgeons adventifs dans toute son étendue? En effet, s'il était garni d'une si grande quantité de bourgeons, ceux-ci seraient visibles, et je ne sache pas que personne les ait encore observés à l'état dormant. M. Voitry partage l'idée émise depuis longtemps que le tubercule de l'Igname de Chine est un rhizome; mais il semble démontré par les observations dont M. Ch. Royer a publié les résultats dans ce *Journal* (2e série, VII, 1873, p. 734) qu'il ne doit pas recevoir cette qualification.

(*Note du Secrétaire-rédacteur*.)

tubercule auquel il sert de mère, pour employer l'expression des jardiniers; puis, qu'il se dessèche ou pourrit, et n'est plus bon à rien. La conséquence de ce mode de végétation est que ce qu'il y a de plus simple et de plus productif en même temps, c'est de faire annuellement la récolte de l'Igname de Chine, comme on le fait pour la Pomme de terre avec laquelle elle a une certaine analogie. C'est ce que M. Rouillard a reconnu dans la séance de la Société centrale d'Horticulture du 14 février 1869 (voir le *Journal de la Société*, pour 1869, page 65), après avoir déposé sur le bureau trois rhizomes obtenus de l'envoi fait par M. de Montigny, en 1850, et dont les produits s'étaient succédé d'année en année, à la même place, pendant 17 ans, sans avoir été retirés de terre.

Dans l'espérance d'obtenir une variété qui fût, par sa forme, d'un arrachage plus facile, j'ai fait un semis de graines, en 1869. La levée a bien réussi, et le nombre des plants a été assez considérable; mais ils étaient d'un volume un peu petit pour qu'on pût baser sur le résultat obtenu une opinion bien assurée. Pour en juger plus sérieusement, je les fis replanter en 1870, et j'ai le regret d'être obligé de convenir que le produit de cette seconde année ne m'a pas plus satisfait que celui de la première. Loin de conclure de mon premier essai que le semis est un moyen impuissant, je me propose d'en renouveler l'emploi et je souhaite d'avoir beaucoup d'imitateurs; car il est évident que, s'il y a quelque moyen de modifier la forme de l'Igname de Chine, c'est par le semis qu'on peut espérer d'y parvenir. Cet inconvénient, dût-il d'ailleurs rester attaché à la culture de cette plante, ne serait pas, suivant moi, une raison pour renoncer à sa propagation qui sera une nouvelle conquête pour la culture potagère; car cette culture présente des compensations qui permettent de dire que dès à présent elle est rémunératrice.

Ainsi, l'arrachage est dispendieux, cela est vrai; mais en même temps, quand il est bien fait, il tient lieu d'un défonçage qui améliore le sol. Ce n'est pas tout; ce tubercule présente un avantage bien plus sérieux: il n'est pas difficile sur le sol, pourvu qu'il soit léger et pas pierreux; il s'enfonce très-bien dans le sable pur, dans le sable jaune, par exemple, en sorte que, malgré sa lon-

gueur, il peut se passer d'un sol profondément fertile, pourvu, bien entendu, que ce sol soit facilement pénétrable.

J'ajoute que pouvant être planté beaucoup plus rapproché que la Pomme de terre, il est notablement plus productif qu'elle, à superficie égale; ainsi, tandis qu'on ne met guère plus de quatre Pommes de terre par mètre carré, on peut, sans inconvénient aucun, y planter douze Ignames, pourvu qu'on rame les tiges qui sont très-hautes et volubles; c'est, comme on voit, trois fois plus de plantes, à superficie égale. Si le produit par pied était le même, ce serait une triple récolte; mais il n'en est pas tout à fait ainsi, et dans diverses cultures comparatives que j'ai faites dans des conditions parfaitement égales, j'ai reconnu qu'en moyenne le pied d'Igname de Chine rend près d'un tiers de moins que le pied de pomme de terre; si donc la Pomme de terre rend 600 grammes par pied, dans les mêmes conditions l'Igname rendra au moins 400 grammes, et comme il a trois fois plus de plantes, à superficie égale, que la Pomme de terre, le rapport des produits par mètre superficiel sera pour l'Igname 4 kil. 800, tandis que la Pomme de terre n'aura rendu que 2 kil. 400, juste la moitié. Evidemment, ce produit double en faveur de l'Igname doit compenser et au-delà l'excédant des dépenses qu'entraîne la difficulté de l'arrachage.

Je suis loin de conclure de là que l'Igname de Chine est appelée à remplacer la Pomme de terre; mais les avantages que je viens de signaler me paraissent démontrer que, malgré l'inconvénient qui résulte de la forme allongée de ce tubercule, il n'en est pas moins une heureuse conquête, à raison de son produit et de ses qualités alimentaires, pour la culture potagère.

Une qualité de l'Igname que je ne veux pas oublier, car elle a bien son avantage, c'est la longue conservation de son tubercule; en voici un exemple. Le 23 décembre dernier, j'ai mangé le dernier tubercule que j'avais réservé à dessein de ma récolte du 7 novembre 1872. Il était resté 13 mois 1/2 hors de terre, parfaitement sain, et sans avoir rien perdu de sa beauté; il aurait pu être attendu encore.

Le fait suivant dont j'ai dû la connaissance au hasard, vient à l'appui de ce que je viens de dire sur la longue conservation de

l'Igname. Un petit tubercule récolté également en novembre 1872, qu'on avait placé sur une tablette élevée du fruitier où rien autre chose ne se trouvait, y fut oublié jusqu'à la fin d'avril 1873 que le hasard le fit apercevoir. Son œil terminal venait de développer une tige en si bon état de végétation, que je le laissai à sa place pour voir ce qu'il en arriverait. La végétation continua jusqu'au mois de décembre 1873; elle avait produit une tige de plus de de trois mètres de long et un petit tubercule à peu près rond, de la grosseur d'une petite noix, garni de quelques yeux, qui paraissent avoir tout ce qu'il faut pour pousser à leur tour. Je vais incessamment le mettre en terre, et j'espère que cette végétation complète de 1873, à l'air, sur une planche de fruitier, me donnera un tubercule au moins pareil à celui de la plus belle des bulbilles et comme s'il avait été produit dans les conditions ordinaires.

J'ai traité quelques questions de culture de l'Igname de Chine dans deux notes insérées dans le *Journal de la Société centrale*, la première, volume de 1860, page 106, la seconde, volume de 1861, page 110; je n'ai rien à y ajouter dans celle-ci qui serait terminée, si je n'avais pas un fait fâcheux à y consigner; c'est une maladie que je n'avais pas encore vue et qui s'est montrée sur la récolte de 1873, mais qui s'était, je crois, déjà manifestée ailleurs, au sujet à laquelle je n'ai encore ni rien entendu dire ni rien lu, et à laquelle je ne donnerai pas de nom, par conséquent, me bornant à rapporter ce que j'ai pu observer.

Maladie.

Cette maladie se déclare par des taches noires qu'on découvre quelquefois quand on ôte la pellicule qui couvre le tubercule, pour en faire usage. Souvent elle ne paraît à la surface que quand les tronçons sont dans l'eau depuis quelque temps et commencent à cuire; ils ne tardent pas alors à devenir complétement noirs à la superficie. Petit à petit, le mal pénètre dans l'intérieur, et le tubercule est entièrement atteint. Quand il en est ainsi, on pourrait croire qu'il va pourrir; non, il durcit, au contraire, et devient si dur qu'on aurait peine à le couper. Quand on s'y prend à temps et qu'il n'y a que la superficie qui soit atteinte, on peut enlever les parties malades et consommer le reste; mais, encore bien que

ce reste n'ait rien d'insalubre, il faut convenir que la substance du tubercule a perdu un peu de sa blancheur, et malheureusement aussi un peu de sa finesse. Jusqu'ici, c'est un petit nombre de tubercules qui sont atteints; mais, n'y a-t-il pas lieu de craindre un développement croissant d'année en année? La Société d'Horticulture a-t-elle reçu quelque communication à ce sujet? il serait bien désirable qu'elle fût éclairée sur ce point, et je termine en exprimant mon regret de n'en pas savoir davantage à cet égard.

Considérations présentées au Congrès agricole de Soissons pour faire admettre l'Horticulture a concourir pour les prix régionaux et les primes d'honneur distribués par le Gouvernement;

Par M. Pigeaux.

A l'occasion d'une enquête sur les modifications dont ces Concours seraient susceptibles, provoquée par les Ministres de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce, M. Boitel, inspecteur général de l'Agriculture, présidait la solennité. Délégué de la Société centrale d'Horticulture, j'ai tâché de remplir ma mission en exposant les faits suivants : Messieurs, « je viens ici plaider la cause de l'Horticulture et exposer les droits qu'elle a de figurer dans les Concours régionaux par le fait des services qu'elle rend au pays et du rôle important qu'elle joue dans l'alimentation et la richesse de la France.

» L'Horticulture n'est pas, comme on le croit trop communément, vouée à la seule culture des fleurs; sans renier le côté agréable de ses attributions, elle a de plus hautes prétentions, car elle sait pourvoir à l'alimentation de nombreuses populations. Ses produits sont des plus variés et, toutes choses égales d'ailleurs, c'est elle qui tire d'une surface donnée la plus grande quantité de substance alimentaire; — c'est elle qui donne le plus haut loyer de la terre et qui paye le plus largement les labeurs du cultivateur. Elle tend tous les jours à prendre une plus grande extension. Un bon jardinier, dans une exploitation rurale, introduit une abondance réelle et justement appréciée par le robuste habitant des champs. Son travail ne connaît pas de chômage; d'un bout à l'autre

de l'année, il s'évertue à faire surgir de la terre tous les produits dont elle est susceptible. C'est l'horticulture qui a su créer les meilleures méthodes alternantes, extensives et autres; les primeurs sont de son domaine presque exclusif. Avant de se répandre dans les champs, dans l'agriculture proprement dite, toutes les cultures spéciales ont débuté dans les jardins, grâce aux soins attentifs et intelligents du jardinier; — par une sélection judicieuse, il perfectionne les végétaux dont on n'avait même pas soupçonné l'utilité. C'est le jardinier qui a créé la Pêche de toutes pièces, car la nature ne nous avait donné que l'Amandier. Le Brocoli et le Chou-fleur donnent, grâce à lui, des produits si merveilleux qu'on ne saurait les comparer avec les plantes d'origine. — Ce serait trop long d'énumérer les services insignes et hors ligne rendus par l'Horticulture à l'humanité; l'exportation de ses produits est considérable et ils sont justement appréciés à l'étranger. Dieu sait les millions qui rentrent en France, grâce à son heureux climat et à l'habileté incontestable de ses ouvriers. Les Pêches de Montreuil, les Abricots de Meulan, les fruits rouges de la vallée de l'Oise n'ont point d'égaux sur les marchés de Londres. Si l'on considère au fond ce que fut de tout temps l'Horticulture et les ressources qu'elle crée, on est obligé d'avouer et de reconnaître qu'elle a devancé de beaucoup l'Agriculture qui lui doit toutes ses méthodes perfectionnées; tandis que celle-ci exige près de deux hectares pour nourrir tant bien que mal un individu, la moitié de cette surface de jardin perfectionné suffit amplement à la nourriture et à l'entretien en bon état de quatre personnes; ses produits sont presque décuples et se succèdent sans jachère et sans intermittence.

» Grâce à l'Ecole d'Horticulture qui va s'ouvrir prochainement à Versailles, quand de nombreux et habiles jardiniers vont se répandre dans tous nos départements, on peut prédire sans exagération que les produits de notre sol vont s'améliorer et se doubler.

» Il y aurait certes de l'injustice à refuser d'admettre l'Horticulture dans les Concours régionaux. Nous lui prédisons toute espèce de succès dans les cultures spéciales, dans les cultures intensives, dans l'utilisation des terrains les moins fertiles, — quand on

verra qu'elle concourt à fixer les habitants des campagnes par la constance et l'élévation des salaires, par l'absence de chômage, par la passion qu'elle inspire à ses adeptes qui sont, pour ainsi dire, des artistes, par l'agencement de leurs produits.

» Si l'on admet, comme il me paraît juste et profitable de le faire, l'élite de ses cultivateurs à devenir jurés dans les concours, on aura des juges réellement instruits et indépendants par leur position. A Dieu ne plaise que nous désirions voir l'Horticulture disputer à l'Agriculture les prix qu'elle sait si bien mériter ; mais rien ne serait plus juste et plus facile que de créer des *Concours spéciaux* qui relèveraient encore l'éclat des solennités régionales ; les faveurs du Gouvernement iraient chercher et trouver pour les récompenser les bons et loyaux services de nos jardiniers, qui ont parfois 50 années de service dans une grande propriété ou dans une institution recommandable.

» D'après ces considérations que nous sommes loin d'avoir épuisées, on peut admettre en principe que l'Horticulture doit concourir aux Primes d'honneur et aux Prix régionaux, et que l'on peut choisir dans son sein des jurés spéciaux ayant voix délibérative et des concurrents dignes de figurer parmi les plus habiles cultivateurs. — J'ai dit. »

ORIGINE DES TREILLES DE FONTAINEBLEAU.

Extrait du livre noir (Archives) de la ville de Cahors (Lot).

TRADUCTION.

L'an 1531, le mois de juin, furent envoyées certaines trois missives du Roy notre souverain seigneur François premier à M. le Senechal et demandait le seigneur qu'il lui fût envoyé un vigneron de Cahors pour planter et soigner un clos de vigne à Fontainebleau et les seigneurs Consuls, après avoir assemblé la pluspart des vignerons de la ville, il fut conclu d'envoyer Jean del Rival, surnommé Prince, vigneron de Cahors, qui y alla en novembre. Pendant deux ans il fut réuni grand nombre de plants des vignes de Cahors et transporté à Fontainebleau près Paris et le Rival dit Prince qui y étoit retourné vint faire un autre voyage pour le Roy,

lui rapporta d'autres plants et vingt barriques de vin qu'il chargea sur trente mulets.

Certifié exact par le soussigné, ancien Directeur des contributions directes, à Cahors.

L. Brun.

RAPPORTS.

Rapport sur la 2e édition du Traité pratique du chauffage, de la ventilation et de la distribution des eaux dans les habitations particulières; par M. V. Ch. Joly.

M. Aug. Rivière, Rapporteur.

En 1869, M. Ch. Joly, notre collègue, publiait un ouvrage ayant pour titre : *Traité pratique du chauffage, de la ventilation et de la distribution des eaux dans les habitations particulières.* Il en offrit un exemplaire à notre Société, et l'examen en fut confié à notre regretté Secrétaire-général, M. Bouchard-Huzard, qui en consigna le résultat dans notre *Journal,* à la page 631 du tome III de la 2e série, année 1869.

Cette première édition, qui forme déjà un volume de plus de 200 pages et qui renfermait 156 gravures intercalées dans le texte, fut épuisée en fort peu de temps; en sorte que M. Joly songea à en publier une nouvelle édition, qui parut, en effet, en juillet 1873. Cette seconde édition, offerte également à la Société par notre collègue, a pris de bien plus larges proportions, puisqu'elle contient plus de 400 pages et, en outre, 374 gravures parfaitement exécutées, qui accompagnent le texte et ajoutent encore à sa clarté.

Le plan de l'ouvrage n'a pas été modifié; il est resté divisé en 7 chapitres très-distincts, qui ont pour titre : 1° De la chaleur; 2° De l'air; 3° De l'eau; 4° Des bains; 5° Des appareils économiques et perfectionnés; 6° Du chauffage; 7° De la ventilation. Chacun de ces chapitres est complétement étudié et décrit, et toute personne intéressée y pourra trouver des documents précieux sous tous les rapports, surtout au point de vue de l'hygiène.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Bouchard-Huzard, le *Traité* de M. Joly s'adresse plus particulièrement aux architectes et aux constructeurs; cependant, dans cette nouvelle édition, l'auteur, plus directement en rapport avec ceux qu'occupe l'horticulture, a vu de quelle importance sont le chauffage et la ventilation des serres, et, après avoir porté ses études sur cette branche spéciale, il y a introduit un nouveau chapitre, à l'adjonction duquel notre Société ne saurait qu'applaudir.

Ici, bien que dans des proportions restreintes, la question relative au chauffage des serres est étudiée dès son origine; diverses modifications et divers perfectionnements qu'ont subis depuis lors les appareils et les systèmes y sont indiqués, et nous regrettons que les nécessités de l'organisation de son ouvrage n'aient pas permis à notre collègue d'y aborder plus à fond cette question si délicate et si importante, d'y étudier en détail les différents systèmes employés en ces derniers temps pour les serres, grandes ou petites, soit au moyen de la vapeur, soit au moyen du thermosiphon à circulation d'eau chaude. Il y aurait là un vaste champ d'études au sujet de la disposition que doivent avoir les appareils et les tuyaux, de la proportion à établir entre leur nombre et leur diamètre, selon la capacité du local à chauffer, et nous émettons le vœu qu'une édition suivante, remplaçant cette seconde dont l'écoulement ne peut manquer d'être rapide, élargisse encore la place pour la question qui nous intéresse davantage.

M. Joly nous fournit ensuite quelques données sur les serres d'appartements et sur leur mode de construction, d'après l'emplacement qu'on a choisi pour elles; il nous les montre au rez-de-chaussée, comme annexes d'une salle à manger ou d'un salon; au premier étage, et formant galerie de communication; à un étage supérieur; même formant terrasse sur les toits. Il signale alors les meilleures précautions à prendre, soit pour l'installation du chauffage, soit pour le départ des eaux d'arrosement, et il accompagne le texte de nombreux dessins qui montrent tout ce qu'on peut faire de gracieux et de grandiose pour l'établissement de ces sortes de serres. Là aussi les propriétaires amateurs d'horticulture trouveront des données intéressantes.

Le *Traité* de M. Joly se termine par un travail spécial, qui

tient tout entier en 4 pages, mais qui n'en représente pas moins une grande somme de laborieuses recherches ; c'est une liste bibliographique, indiquant tous les ouvrages qui ont été publiés sur la matière qui l'occupe, depuis Hippocrate jusqu'en 1873. C'est là une besogne des plus utiles en même temps que des plus ingrates, dont le mérite n'est visible qu'aux yeux des gens spéciaux et que nous ne saurions trop faire valoir.

En terminant, nous recommandons la lecture de l'ouvrage de M. Jely, plein d'observations judicieuses, clairement exprimées; nous le félicitons d'avoir songé à y introduire ce qui concerne le chauffage et la ventilation des serres ; nous espérons que, par la suite, il voudra apporter à l'étude détaillée de cette question le talent et la clarté dont son *Traité* donne des preuves continuelles, et nous prions la Société de donner une place dans notre *Journal* à l'examen que nous venons d'en faire.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition tenue à Strasbourg, en 1874 ;

Par M. Léon Simon-Louis, pépiniériste à Plantières, près Metz.

Messieurs,

Pour remplir l'honorable mission que vous avez bien voulu me confier, je me suis rendu, le 31 mai dernier, à Strasbourg.

J'avais accepté cette mission d'autant plus volontiers que les bonnes relations qui ont toujours existé entre Strasbourg et Metz se trouvent encore resserrées par la communauté du malheur. J'ai pu, en cette occasion, constater encore une fois que les événements n'ont pas plus changé les Alsaciens que les Lorrains et que, même ceux qui n'ont pu émigrer, sont toujours Français de cœur.

L'emplacement choisi pour l'Exposition était le marché couvert, et la Commission avait fait preuve d'autant d'activité que de goût, car, dans la journée précédente, elle avait remplacé les stalles des marchandes de poisson, volaille, beurre, etc., par un

charmant parterre de gazon et de plantes. Nous félicitons la Commission, et en particulier MM. Riebel et Lejéal, du bon parti qu'ils avaient tiré de ce local.

Les plantes à feuillage étaient représentées par trois lots : deux exposés par des horticulteurs, MM. Leiser et Weick, tous deux bien composés et parfaitement cultivés, quoique les plantes ne fussent pas très-fortes, conséquence naturelle des pertes faites pendant le siége. Le troisième lot, exposé par M. de Bussières, composé de grandes plantes de serre, formait un des principaux ornements de l'Exposition. Nous nous permettrons seulement de critiquer l'idée qu'on avait eu de coucher un certain nombre de plantes (pour rendre, sans doute, le groupe plus compacte), ce qui les présentait dans une position anormale et peu gracieuse.

La partie florale était la meilleure de l'Exposition. Citons d'abord un lot d'*Azalea indica* exposé par M. Leiser, bien varié et d'une floraison remarquable pour la saison avancée. Les lots de *Petunia* doubles, exposés par MM. Weick et Bruder, étaient aussi très-bons comme culture et variété. Les collections de *Pelargonium zonale* de MM. Leiser et Weick étaient composées de presque toutes les variétés véritablement méritantes, mais peu fleuries. Un lot de *Pelargonium* Ville de Paris, d'excellente culture, exposé par M. Bruder, formait, au milieu de la pelouse, un massif d'un charmant effet. Le même horticulteur avait aussi apporté des Résédas à grandes fleurs que n'auraient pas reniés les spécialistes parisiens.

M. Weick avait exposé une collection de plantes fleuries remarquable par le nombre et la floraison, les unes ayant dû être retardées et d'autres forcées pour pouvoir être présentées simultanément en fleurs.

Les Rosiers n'étaient représentés que par un lot, composé de quatre variétés seulement.

Un grand nombre des concours annoncés n'étaient pas remplis. Nous avons particulièrement regretté l'absence des Conifères, des *Rhododendron* et des Roses coupées. Le temps peu favorable du mois de mai et les ravages de la gelée, au mois de mars dernier, en sont sans doute les causes.

Un amateur, M. Treyens, et un horticulteur, M. Jost de Barr, avaient exposé des cadres de Pensées très-remarquables, tant par

la forme et les dimensions des fleurs que par leurs couleurs variées.

M. Hittemanns, jardinier chez M. de Bussières, avait formé un tapis à dessins mosaïques avec des plantes à feuillages colorés, *Coleus*, *Alternanthera*, etc., etc. Il était très-réussi et charmait les amateurs de ce genre de travail.

Les bouquets laissaient à désirer ; ils étaient en général trop lourds et trop serrés, sauf ceux de M. Muller, à qui les dames patronnesses, chargées de juger ce concours, ont, avec justice, accordé le premier prix.

L'exposition des légumes n'était pas nombreuse, comme c'est, malheureusement, presque toujours le cas dans les Expositions. Cependant nous signalons avec plaisir le lot exposé par MM. Riebel, père et fils, jardiniers à Strasbourg, comme une preuve des notables progrès que fait à Strasbourg la culture maraîchère, qui y a été trop longtemps négligée.

Le jardin botanique et l'orangerie de Strasbourg, sans prendre part aux concours, avaient largement contribué à l'ornementation du local.

Permettez-moi, en terminant, de remercier le bureau de la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace et, en particulier, son zélé Secrétaire, M. Wagner, de l'aimable accueil fait aux Jurés, et de féliciter la Société du succès de son Exposition, après les rudes épreuves que Strasbourg a eu à traverser.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de la ville de Soissons (Aisne), a l'occasion et pendant toute la durée du concours régional qui s'est réuni en cette ville, en 1874;

Par M. Pigeaux.

Les conditions toutes spéciales dans lesquelles se sont tenues les assises horticoles du département de l'Aisne, leur ont donné une importance exceptionnelle. Cette Exposition était non-seulement locale, mais régionale et internationale; elle était donc tenue à plus de développement et de solennité; devenue permanente pendant plus de huit jours, elle devait s'assurer un concours dévoué de

ses membres, des riches amateurs de la localité, et surtout une grande habileté de la part de son organisateur spécial, M. le professeur Lambin. Je puis assurer que toutes ces conditions ont été parfaitement accomplies.

Non-seulement les produits des serres des plus riches amateurs abondaient à cette Exposition, mais encore les industriels rivalisaient de zèle et d'entrain pour remplir tous les concours compris dans le programme. Les Jurés appelés des quatre coins de l'horizon pour juger avec connaissance de cause et impartialité, se sont tous rendus à l'appel qui leur avait été adressé, avec une ponctualité qui, malheureusement, n'a pas pu être utilisée, en raison du retard entraîné par l'immense agencement de cette solennité horticole.

Les médailles d'or, de vermeil et d'argent n'ont pas fait défaut non-seulement aux exposants, mais aux Jurés, aux organisateurs et à toutes les branches d'industrie qui avaient des rapports plus ou moins directs avec la culture et l'ornementation des jardins. Les instituteurs hortophiles n'ont pas été plus oubliés que les jardiniers, dont les jardins avaient fait preuve de zèle et de bonne culture.

Les médailles d'or, de vermeil et d'argent du Ministre et de la Société, ont été réparties entre M. Plateau Irénée, chef des cultures chez M. le comte de Cambacérès, pour ses plantes de serre chaude, M. Maurice, pépiniériste à Saint-Quentin, M. Deshayes, horticulteur à Soissons, pour ses belles Roses fleuries. M. Alard, fils, de Chevreuse, pour la bonne culture de ses Orangers, a obtenu une médaille de vermeil. Les instituteurs et les institutrices se sont partagé de belles médailles pour leur zèle à propager les doctrines et les bonnes pratiques horticoles. — La culture maraîchère du 67e de ligne, en garnison à Soissons, a bien mérité une distinction que semblent avoir dédaignée les cultivateurs de la localité.

Enfin le Concours horticole de Soissons semble appelé à prendre date dans les fastes de l'horticulture par la décision qui a été prise par le Congrès agricole, à la requête des Ministres de l'Agriculture et de l'Intérieur, *d'admettre dorénavant l'horticulture et les horticulteurs à concourir pour les prix régionaux et pour les primes d'honneur aux mêmes titres et dans les mêmes conditions*

que les cultivateurs agricoles, avec nomination de Jurés spéciaux prenant part à tous les jugements des Concours régionaux. — Permettez-moi de vous dire que votre délégué, fort de la mission que vous lui aviez confiée, a chaudement plaidé la cause de l'horticulture, trop heureux si de nouveaux efforts parviennent à faire admettre cette heureuse amélioration des Concours dans la pratique usuelle. — Nous l'espérons, si l'horticulture sait par ses travaux se faire rendre la justice qui lui est due.

Compte rendu de l'Exposition horticole de Saint-Germain-en-Laye, en 1874;

Par M. Pigeaux.

La Société d'Horticulture de Saint-Germain vient de faire avec un plein succès sa vingt-sixième Exposition. — C'est assez dire qu'elle ne laissait rien à désirer, tant sous le rapport de l'emplacement qui avait été mis à sa disposition par le commandant de place, M. le colonel Montaru, que par le nombre et l'heureuse disposition des lots de fleurs et des belles plantes de serre.

Des Jurés venus des quatre coins de l'horizon, puissamment secondés par le Président de la Société, M. Victor, et par le Secrétaire, M. Mezard, ont vu leur tâche simplifiée et rendue facile par l'heureux agencement des divers produits horticoles dont ils avaient à apprécier tout le mérite.

Les lots de plantes de serre chaude, de Conifères, de légumes et de fruits conservés étaient si abondants que MM. les Jurés eussent eu beaucoup de difficulté à les classer si la Société de la ville de Saint-Germain, le Chemin de fer, MM. les Ministres, sans oublier les Dames patronnesses, n'avaient mis des trésors inépuisables de médailles d'or, de vermeil et d'argent de tous les modules à leur disposition. Signalons ici, pour ne pas l'oublier, et pour engager les autres Sociétés à imiter celle de Saint-Germain, que trois Dames patronnesses ont coopéré activement et avec une suffisante connaissance de cause aux délibérations du Jury; leur appréciation était aussi bien motivée que celle du reste du Jury, et leur libéralité

nous a rendu facile la tâche de répartir avec largesse les récompenses si bien méritées par les exposants. Ce sont elles qui nous ont permis d'ajouter depuis 25 francs jusqu'à 100 francs aux médailles attribuées aux horticulteurs-marchands pour atténuer autant que possible les frais de déplacement qui ne laissent pas d'être considérables pour ceux qui viennent de loin; elles ont ainsi concouru à la splendeur de l'Exposition.

Plus de 50 concours tous bien remplis, sans compter les produits de l'industrie horticole, ont été justement récompensés par des médailles d'une valeur proportionnée à leur mérite.

MM. Crémont, frères, de Sarcelle, ont vu leurs Pêches et leurs Raisins de primeur aussi appréciés que les Pivoines arborées de M. Margottin. La médaille d'or du Conseil général leur a été attribuée. — La médaille d'or du Ministre échoit à M. Moser, de Versailles, pour ses *Rhododendron* et ses *Petunia;* celle de la ville à M. Vaudron, jardinier chez M. Azevedo, à Saint-Germain. — M. Vallerand obtient celle du Chemin de fer pour ses Fougères variées. Les Dames patronnesses ont couronné les Roses fleuries en pot de M. Christen, de Versailles; Mme Fould a donné sa médaille d'or à M. Cauchin, de Montmagny, pour ses belles Cactées. Les corbeilles de surtouts de table et les bouquets montés ont aussi obtenu la juste rémunération d'une charmante industrie. Les serres, les outils de jardinage, les pompes, les bâches, les tentes, soumis à un examen préalable d'une Commission de la Société, ont pu quitter Saint-Germain satisfaits de l'accueil qu'ils ont reçu dans cette ville hospitalière. Enfin, après avoir épuisé toutes les libéralités, nous n'osons pas dire après avoir satisfait toutes les ambitions et les prétentions, ce qui nous parait chimérique pour ne pas dire impossible, le soir du premier jour de l'Exposition, un charmant banquet traditionnel, malgré l'absence de M. Saint-Jean, ancien Président de la société, a réuni les autorités civiles et militaires de la localité, la presse du département. MM. les Jurés et les exposants on fait assaut de bon appétit et de verve pétillante arrosés des meilleurs crus. — Heureux augure pour les conviés de 1875 !

Compte rendu de l'Exposition de la Société d'Horticulture de Rouen ;
Par M. Michelin.

Messieurs,

La Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure devait tenir son Exposition d'été du 25 au 30 juin 1874 ; ayant été délégué par M. le Président de notre Société pour faire partie du Jury de cette Exposition, je me suis trouvé à Rouen réuni aux représentants des Sociétés de Caen, Yvetot, Amiens, Le Havre, Beauvais, Melun et Fontainebleau, Pontoise, Saint-Germain-en-Laye, Meaux et du département de l'Orne.

Le concours empressé de ces Sociétés consœurs est un témoignage de l'intérêt qu'inspirent ces exhibitions, où les amis de l'Horticulture viennent chercher les preuves des progrès de leur art et s'inspirer pour chercher de nouveaux perfectionnements.

L'Exposition avait lieu dans le jardin qui se développe derrière le grandiose Hôtel de ville de cette capitale de la Normandie et s'étend jusqu'au pied de cette superbe et élégante basilique de Saint-Ouen, l'un des monuments les plus admirés de la fin du XIVe et du commencement du XVe siècle.

Une Exposition faite dans de telles conditions, au centre d'un des plus riches départements de la France, auprès d'édifices de la plus haute importance, semble devoir être conçue sur un plan des plus vastes et devoir embrasser largement tous les genres de cultures ; mais, sous ce rapport, j'ai un regret à exprimer, en signalant le trop petit nombre des exposants dans certaines branches et par-dessus tout dans celle des maraîchers. Deux exposants seulement avaient apporté des lots de légumes qui, étant bien assortis et dénotant une bonne culture, ont valu à chacun d'eux, MM. Faucheux, fils, maraîcher, rue aux Anglais, à Rouen, et Brunel, rue des Marettes, à Sotteville, une médaille d'argent grand module plus une prime de quarante francs.

Au premier de ces maraîchers a aussi été attribuée une médaille semblable pour un lot de Melons Cantaloups d'une belle apparence et dont la maturité, au point où elle était, et sous le climat

de la Normandie, dénotait de l'habileté chez le cultivateur qui l'avait obtenue.

Le Jury a examiné avec intérêt une collection de Fraises d'un bon choix et dont les pieds encore chargés de fruits indiquaient une culture des mieux entendues. Cet apport a valu une médaille de vermeil à M. Dumesnil, propriétaire à Vascœuil, qui l'avait fait.

Loin de moi la pensée d'attribuer cette pénurie des produits maraîchers à la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure, qui est composée de membres dont le zèle à toute épreuve égale la science horticole.

La Société a mis tout en œuvre pour réunir tous les concours, pour exposer tous les spécimens de ces produits de la première nécessité pour la fourniture des marchés ; elle n'a pu décider les laborieux cultivateurs qui les obtiennent, à prendre largement leur place dans ces exhibitions où la part se fait toujours aux choses utiles ; où l'attrait des fleurs n'attaque en rien l'intérêt qui s'attache à l'amélioration des cultures potagères, l'un des premiers éléments de l'alimentation publique. Notons encore que, par une précaution on ne peut mieux fondée, la Société de Rouen est dans l'usage d'ajouter aux médailles honorifiques destinées aux maraîchers une prime en argent qui les dédommage de leurs frais d'Exposition et de la perte des légumes sacrifiés pour former leurs lots.

Si, avec regret, je passe trop tôt à l'examen des fleurs, je suis dédommagé par l'éclat de certains lots dont je viens de présenter un aperçu et par la valeur de l'ensemble.

En tête des concours qui se rapportent à la floriculture, je dois placer celui des *Gloxinia* pour lequel M. Dubus, aîné, propriétaire, route de Caen, n° 58, à Rouen, a obtenu en premier lieu la médaille d'or de la Société, que j'appellerai la médaille d'honneur de l'Exposition, et en second lieu, la médaille d'or décernée par les Dames patronnesses.

Ce lot considérable représentait une masse éblouissante de plantes en partie connues et non moins belles, et en partie obtenues par les soins de l'intelligent amateur qui s'est adonné à cette culture. Plantes aux couleurs riches et éclatantes, plantes aux

calyces intérieurement ornés d'admirables dessins que le pinceau ne saurait reproduire; lot dont chacun a déclaré n'avoir pas vu le pareil et dont l'attrait m'a laissé le vif regret d'avoir été obligé de quitter la ville sans avoir pu visiter les serres d'où sont sortis ces remarquables exemplaires.

Les lots appartenant à la floriculture les plus dignes de fixer l'attention et qui ont valu aux présentateurs la médaille de vermeil ou celle d'argent grand module sont les suivants :

Une belle collection de Rosiers fleuris à M. Eudes, horticulteur au Havre;

Des Roses de semis, fleurs coupées, à M. Garçon, rosiériste à Rouen, rue Nouvelle.

Deux ou trois spécimens s'annoncent par une belle apparence et promettent de bonnes variétés.

M. Dolivet, horticulteur, rue aux Anglais, à Rouen, a montré avec succès une collection d'ensemble de plantes de serre chaude et d'autres plantes à feuillage d'ornement, des Palmiers, des *Dracæna* et des *Begonia* de serre; on n'a pas plus d'empressement.

M. Dubuisson, jardinier, par des arbrisseaux de la Nouvelle Hollande, et M. Graine, jardinier à Elbeuf, par un riche assortiment de *Pelargonium* à grandes fleurs, et un lot formé du produit de ses semis, ont mérité des récompenses.

M. Buquet, jardinier de M. Pouyer-Quertier, s'est distingué par des *Pelargonium Zonale*, et M. Boquet, horticulteur, rue Chasse, à Sotteville, par des Verveines hybrides, des *Canna*, des *Fuchsia* et des *Petunia* doubles, a gagné plusieurs médailles.

M. François Lesage, jardinier, avait composé un lot de *Begonia* de pleine terre qui a été accueilli par une approbation unanime. M. l'abbé Gaillard, curé de Quincampoix, a prouvé, par deux riches collections de Cactées et Agavées, le zèle qu'il apporte dans la culture de ces plantes. MM. Wood, frères, horticulteurs, rue Sablée, à Rouen, ont soutenu la réputation de leur établissement par un lot très-bien composé de Broméliacées. Enfin M. Alphonse Piedfort, jardinier chez M. Delacaisse, rue Coulon, à Rouen, a vivement intéressé le Jury par l'exposition de 153 espèces ou variétés d'Orchidées en parfait état.

Aux lots qui précèdent et qui répondaient aux appels du programme, sont venus s'ajouter quelques concours imprévus qui ont mérité d'être accueillis au même titre. Ainsi, des Géraniums doubles présentés par M. Boquet, nommé plus haut, une petite collection de Géraniums Lierre et une de Géraniums à fleurs doubles à M. Buquet, déjà nommé.

Un remarquable exemplaire de *Phormium tenax*, à feuilles panachées, d'Australie, appartenant au même M. Dubuisson; enfin, une collection d'Orchidées et de Fougères indigènes, qui a été appréciée comme fort intéressante et qui appartenait à un amateur éclairé, M. Angran, amateur à Deville.

Laissez-moi, Messieurs, donner une mention à la Botanique, cette science dont l'étude peut si bien profiter à l'horticulture, et vous dire que le Jury a récompensé M. Géfrotin, botaniste distingué, qui a offert à la vue un album formé au moyen d'un procédé très-ingénieux dont il est l'inventeur et qui reproduit les plantes avec une exactitude qui répond parfaitement aux besoins de ceux qui les étudient. La plante s'imprime pour ainsi dire d'elle-même par l'effet d'un tampon. Ce premier travail d'impression accompli, il ne reste plus qu'à colorier légèrement le dessin à l'aquarelle, ce qui exige plutôt un peu d'attention que de l'art.

Parmi les objets récompensés par le Jury de la section d'Industrie, j'ai remarqué les Tentes de jardin de M. Couëtte, de Saint-Ouen-du-Tilleul (Eure), qui ont motivé une grande médaille de vermeil; les Pompes d'arrosage de M. G. Motté, de Rouen, qui lui ont valu une médaille d'argent; enfin l'ensemble des appareils d'arrosage de M. Raveneau, rue Rochechouart, n° 41, Paris, pour lesquels une médaille d'argent lui a été décernée.

En dernier lieu, un lot tenu hors concours par la volonté du présentateur et qui était intéressant à tous les titres était un groupe de plantes en majeure partie usuelles, tant exotiques qu'indigènes, envoyé par M. le directeur du Jardin botanique de Rouen. Cette collection a motivé des éloges bien mérités pour la bonne culture des plantes comme pour l'intérêt qui a fait leur réunion.

A Rouen, Messieurs, l'horticulture est en honneur; elle y est pratiquée avec goût et avec une grande entente de ses procédés; elle y est placée sous l'égide de l'administration municipale qui met à

la disposition de la Société d'Horticulture ses gardiens pour les Expositions, ses belles galeries pour les distributions des récompenses, et même pour ces banquets où les horticulteurs réunis chaque année entretiennent un échange de communications. Ces réunions confraternelles sont un foyer de lumières pour les praticiens, une source de bons rapports et un lien qui amènent le progrès dans toutes les branches de la culture horticole et le développement des affaires commerciales qui enrichissent la France.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

DÉTERMINATION DE LA LIMITE INFÉRIEURE ET DE LA LIMITE SUPÉRIEURE DES TEMPÉRATURES QUI PERMETTENT LA GERMINATION DES GRAINES, CHEZ UN GRAND NOMBRE D'ESPÈCES CULTIVÉES;

Par M. Fr. Haberlandt.

Le dernier cahier du recueil allemand intitulé : *Die landwirthschaftlichen Versuchs-Stationen* (1874, vol. XVII, n° 2, p. 104-116). renferme un mémoire important dans lequel le professeur Fr. Haberlandt expose les résultats de nombreuses expériences qu'il a faites en vue de déterminer au-dessous et au-dessus de quelle température cessent de pouvoir germer les graines de nombreuses plantes cultivées. Ces résultats ont un grand intérêt au point de vue de la culture; aussi croyons-nous devoir en présenter ici un exposé réduit à une forme concise.

M. Haberlandt rappelle d'abord que M. Jul. Sachs avait déjà fait, pendant les hivers de 1857-1858, 1858-1859, des expériences analogues dont les principaux résultats sont réunis, pour 5 espèces, dans le tableau suivant qui indique à la fois le minimum, c'est-à-dire la température au-dessous de laquelle la germination est impossible, le maximum, c'est-à-dire celle au-dessus de laquelle les graines ne peuvent germer, enfin l'optimum, c'est-à-dire le degré de chaleur qui favorise le plus l'accomplissement du même phénomène (1).

(1) *N. B.* Dans le mémoire allemand les températures sont exprimées en degrés du thermomètre Réaumur. Nous les avons converties en degrés centigrades.

	Minimum.	Optimum.	Maximum.
Maïs (*Zea Mais*).	9° 25. . .	33° 75. . .	46° 25
Haricot d'Espagne (*Phaseolus multiflorus*).	9° 25. . . .	33° 75. . .	46° 25
Citrouille (*Cucurbita Pepo*). . .	13° 75. . .	33° 75. . .	46° 25
Froment.	5° . . .	28° 75. . .	42° 50
Orge.	5° . . .	28° 75. . .	37° 50

M. J. Sachs s'est assuré que la germination s'opère encore à + 5° pour les graines de Trèfle (*Trifolium pratense*), de Luzerne (*Medicago sativa*), de Radis (*Raphanus sativus*), de Rave (*Brassica Rapa*), de Froment, d'Orge et de Seigle, que celle de la Fève et du Pois cesse d'avoir lieu vers 6°, de même que celle de la Capucine (*Tropæolum majus*) et du Grand soleil (*Helianthus annuus*) vers 7°.

Les expériences de M. Haberlandt ont été dirigées autrement que celles de M. Jul. Sachs; les résultats en sont énoncés par lui dans plusieurs tableaux trop étendus pour pouvoir être reproduits ici. L'un de ces tableaux montre le nombre de jours qu'il a fallu pour déterminer le commencement de la germination de 18 sortes différentes de graines maintenues chacune comparativement, et dans tout autant d'expériences successives, à des températures constantes de 4° 75, 10° 50, 15° 65, 18° 50; il permet de reconnaître, avec une approximation suffisante, la température la plus basse à partir de laquelle ces graines ont pu germer. Un second tableau indique, pour 54 sortes de graines, combien de ces graines sur 100 ont germé et en combien d'heures elles l'ont fait aux températures de 16° 25, 25°, 31° 25, 37° 50, 43° 75, 50°. Enfin un troisième tableau donne l'indication de la longueur en centimètres qu'a pu atteindre, dans l'espace de 48 heures et dans une étuve à température constante, la radicule de 36 sortes de graines, à partir du moment où elle avait commencé de se montrer, sous l'action des températures de 16° 25, 25°, 31° 25, et 37° 50.

Le premier de ces tableaux apprend : 1° que la plupart des graines essayées, notamment celles des Froment d'hiver et de printemps, de Seigle, d'Orge, de Ray-Grass, de Sarrasin, de Betterave, d'Epinard, de Chanvre, de Moutarde blanche, de Cresson alénois, de Pois, de Lentille, de Fève, etc., germent déjà à 4° 75, et que par conséquent il faut une température encore un peu plus basse

pour en empêcher la germination ; 2° que, parmi celles auxquelles il faut plus de chaleur, celles de Tabac, de Courge, de Concombre, de Melon, de Pommier Paradis, ne germent pas encore, à 10°5 ; 3° que, parmi celles-ci, le Pommier, le Tabac et la Courge ont leur limite inférieure de germination entre 10°5 et 16°, tandis que le Concombre et le Melon ont la leur entre 16° et 18°5.

L'examen du second tableau montre que la température la plus élevée sous l'action de laquelle des graines puissent encore germer se trouve entre 25° et 31° pour la Cameline, la Coriandre et la Marjolaine ; qu'elle est située entre 31° et 37° 50 pour le Froment, le Seigle, l'Orge, l'Avoine, le Ray-Grass anglais, la Fève, les Choux, les Radis, le Grand soleil des jardins, le Persil, le Cumin, le Pavot, le Tabac, le Lin, la Pimprenelle, etc. ; qu'elle s'élève entre 37° 50 et 43° 75 pour le Haricot, le Lupin, le Trèfle, la Luzerne, le Chou d'Erfurt, le Chou-fleur, le Sarrasin, la Chicorée, l'Asperge, etc. ; enfin qu'elle arrive de 43° 75 à 50° pour le Maïs, le Radis rond, le Chanvre, le Chardon à foulon, la Courge, le Concombre, le Melon.

Quand on compare le troisième tableau avec le premier, on y reconnaît d'une part une certaine concordance et, d'autre part, quelque différence en ce sens que les hautes températures retardent l'allongement ultérieur de la radicule plus qu'elles ne ralentissent le commencement de la germination caractérisé par la première sortie de cette même radicule.

Enfin, pour avoir une idée de la différence de temps qu'exige la germination des graines de la même espèce de plante sous l'action de températures différentes, on peut prendre l'exemple du Maïs que cite spécialement M. Haberlandt. Pour germer, les graines de cette plante ont exigé 144 heures sous 16° de température ; il leur a suffi de 56 heures à 25°, de 48 heures à 31° et 37° 50, tandis qu'elles n'ont pas germé en moins de 80 heures quand elles ont été soumises à une chaleur de 44°.

DIFFÉRENCE ENTRE LE HARICOT ORDINAIRE (*Phaseolus vulgaris*) ET LE HARICOT D'ESPAGNE) *Ph. multiflorus* WILLD.

Par M. H. HOFFMANN.

M. H. Hoffmann, le savant professeur de botanique de Giessen, vient de publier (*Botanische Zeitung*, numéros des 1 et 8 mai 1874) un travail important sur les Haricots des jardins, dans lequel se trouvent rapportés en détail les résultats d'expériences poursuivies par lui depuis longtemps en vue de reconnaître l'étendue des variations que ces plantes peuvent offrir, la possibilité d'en fixer les variétés, l'effet que peut produire à cet égard la fécondation croisée, etc. Ce mémoire, tout de détails et dès lors non susceptible d'être analysé succinctement, est trop étendu pour qu'il soit possible d'en donner ici une traduction ; mais nous en résumerons un chapitre intéressant sur les particularités par lesquelles on distingue le Haricot ordinaire et le Haricot d'Espagne.

En 1870, M. H. Hoffmann a observé des pieds de Haricot nain sur lesquels les inflorescences variaient beaucoup de longueur ; quelques-unes étaient plus longues que les feuilles adjacentes dont elles dépassaient l'extrémité, tandis que les autres avaient conservé leur longueur normale et par conséquent étaient plus courtes chacune que la feuille voisine. Or, ce rapport de longueur entre l'inflorescence et la feuille de l'aisselle de laquelle elle sort est le seul caractère précis par lequel Koch, Martens et la plupart des auteurs distinguent les Haricots ordinaires des Haricots d'Espagne, et l'observation de M. Hoffmann montre que ce caractère peut disparaître. Réciproquement le même savant a vu un Haricot d'Espagne à fleur rouge qui portait des inflorescences sensiblement plus courtes que la feuille adjacente.

Les graines de ces Haricots nains à longues grappes de fleurs qui furent récoltées en 1870 fournirent, en 1871, les éléments d'un semis qui donna une quarantaine de pieds. Sur ceux-ci la plupart des inflorescences étaient plus longues que les feuilles, tous les autres caractères ayant persisté sans changement, y comprises la couleur et la grosseur des graines. Examinées à la loupe, les

jeunes gousses (ayant de 6 à 8 centimètres de longueur) se montraient revêtues de poils courts. — 18 graines de la variété à longues grappes de fleurs, provenant de la récolte de l'année précédente, ont été semées et, parmi les pieds venus de ce semis, il s'en est trouvé quatre à tige non voluble, dont les inflorescences étaient toutes *plus courtes* que les feuilles et qui ont produit des graines blanches; ces plantes étaient donc entièrement retournées à leur type originaire.

La différence de longueur des inflorescences, qui constitue le caractère distinctif essentiel entre les Haricots ordinaires et les Haricots d'Espagne, étant sujette à disparaître, comme le montre l'observation précédente, il restait à voir comment se comporteraient les cotylédons de ces deux plantes qui, d'après Lamarck et Martens, sont élevés hors de terre ou sont épigés chez les premiers, restent au contraire au-dessous du niveau du sol ou sont hypogés chez les derniers. M. H. Hoffmann a constaté que, sous cet autre rapport, il peut y avoir des variations, mais moins fortes que sous celui des inflorescences. En effet, en 1873, sur 60 germinations de *Phaseolus multiflorus*, il en a vu une à cotylédons nettement épigés, et, d'un autre côté, parmi 90 jeunes plantes de *Ph. vulgaris*, il en a observé une dont les cotylédons sont restés hypogés. Pour tout le reste, l'une et l'autre de ces deux plantes avaient conservé tous leurs caractères.

Le caractère distinctif que Dosch et Scriba, dans leur Flore de Hesse, veulent tirer des bractéoles ovales-arrondies dans le Haricot ordinaire, lancéolées dans le Haricot d'Espagne, a été reconnu variable par M. H. Hoffmann. — La floraison a lieu à la même époque chez l'une et l'autre plante. — On a reconnu que le *Phaseolus multiflorus* peut devenir vivace quand on le cultive en serre et qu'alors il produit des tubercules radicaux; même M. Eckler avance que cette plante peut passer l'hiver à l'air libre et qu'elle donne des tubercules comestibles. Mais M. H. Hoffmann fait observer que la persistance chez des plantes cultivées en serre est un fait sujet à trop de changements pour constituer un caractère; que la production de petites tubérosités radicellaires est un phénomène pathologique observé également chez beaucoup d'autres Papillonacées; enfin qu'il n'a jamais

trouvé au Haricot d'Espagne qu'une racine ordinaire, un peu épaissie, mais nullement charnue.

Comme les deux sortes de Haricots ne sont pas connues à l'état sauvage, on ne peut rien dire de précis sur leur patrie réelle.

Un caractère différentiel de ces deux plantes est tiré de leur gousse qui est rude à sa surface chez les Haricots d'Espagne, lisse chez les Haricots ordinaires; mais M. Martens a reconnu que la gousse de ceux-ci est chargée dans sa jeunesse de poils courts qui tombent généralement à une époque plus avancée de leur développement.

La grosseur des graines varie dans les deux cas. — La couleur de la fleur passe par gradations du Haricot ordinaire au Haricot d'Espagne, mais non réciproquement. Il n'existe aucune différence entre les deux plantes sous le rapport de l'organisation de la fleur. — L'aptitude à produire des hybrides est au moins fort douteuse et ne peut dès lors être invoquée dans ce cas.

En somme, et bien qu'il ne le dise pas expressément, M. H. Hoffmann ne paraît pas regarder le Haricot d'Espagne (*Phaseolus multiflorus*) comme une espèce botanique distincte du Haricot ordinaire (*Ph. vulgaris*), puisqu'il termine ce chapitre de son mémoire par la phrase suivante : « Il est bon de rappeler que Linné, dont le coup d'œil sûr a presque toujours bien jugé la question des espèces, a classé le *Phaseolus multiflorus* comme variété de son *Ph. vulgaris* sous le nom de *coccineus*. »

NOTES DIVERSES EMPRUNTÉES A DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

1. — *Pied remarquable de* Dendrobium fimbriatum oculatum. — Dans son numéro du 11 avril dernier, le journal anglais *The Garden* annonçait comme étant alors en fleurs dans le jardin d'Enville Hall un pied de cette Orchidée qu'il n'hésitait pas à regarder comme le plus exceptionnellement beau qu'on eût encore jamais vu en Angleterre. Cette admirable plante formait une masse haute de six pieds anglais, ou près de deux mètres de hauteur, ayant quatre pieds ou 1m 22 de diamètre; elle ne réunissait pas moins de soixante-quatre inflorescences dont chacune

offrait, en moyenne, treize fleurs colorées en jaune-orangé intense, avec le labelle fortement frangé et marqué à son centre d'une macule rouge foncé.

2. — *Nouveaux gisements de guano au Pérou.* — Le guano du Pérou, le précieux engrais dont la consommation a été si considérable, depuis quelques années, qu'on craignait d'en voir la source tarie prochainement, ne paraît pas devoir encore faire défaut à la culture qui en tire un excellent parti, dans un grand nombre de cas. La Commission spéciale que le gouvernement péruvien avait chargée d'en rechercher de nouveaux gisements, en a découvert plusieurs dépôts encore inexploités et très-considérables. D'après les évaluations qui ont été publiées à ce sujet, il existe à Pabellon de Pica, plus de 6 000 000 tonnes de guano pur, renfermant une forte proportion d'ammoniaque ; on estime à 2 000 000 tonnes celui qui se trouve à Pant de Lobos, à 900 000 tonnes celui de Thaniholas, à 150 000 tonnes celui de Chanabeya, et ces grands dépôts sont tous composés d'engrais de très-bonne qualité ; il s'en trouve enfin 125 000 tonnes à Patache et 15 000 tonnes à Patillos, mais, dans ces deux dernières localités, il est de qualité inférieure.

3. — *Graines développées et atteignant leur maturité sur des branches coupées.* — Le journal *The Garden* a publié, il y a peu de temps (1874, p. 304), deux faits très-remarquables de branches qui, ayant été coupées pendant qu'elles étaient en fleurs et ayant été ensuite plongées simplement dans l'eau par leur partie inférieure, ont parfaitement mûri leurs fruits, dans lesquels les graines sont arrivées à leur parfaite maturité. Le premier de ces faits a été vérifié par le Comité floral de la Société d'Horticulture de Londres, dans l'une de ses séances du mois d'avril dernier. Il a été offert par une branche de *Berberis japonica* qui, ayant été coupée au commencement de février, au moment où elle était en pleine floraison, et ayant été alors plongée par sa base dans une bouteille pleine d'eau, a continué de produire et d'épanouir successivement ses fleurs jusqu'à l'extrémité de ses inflorescences, pendant un mois entier, après quoi elle a donné trois ou quatre fruits en parfait état, dans le bas de chaque grappe de fleur. En ouvrant ces fruits, on a constaté qu'ils renfermaient des graines parfaite-

ment développées. Ce fait est d'autant plus singulier, dit l'auteur de l'article, que cet arbuste, bien qu'il fleurisse très-bien et sans difficulté, ne donne que rarement des graines en bon état, quand on le laisse livré à lui-même. Le second exemple est plus remarquable encore relativement aux conséquences qu'il a données. M. A. Salter a déclaré au Comité floral de la Société horticole de Londres que presque tous les Chrysanthèmes, en variétés nombreuses, que lui et son frère, M. J. Salter, ont obtenues de semis, dans leur établissement de Versailles, Hammersmith, sont venus de graines produites dans des capitules qui, ayant été coupés avec la branche qui les portait, pendant la floraison, ont très-bien fructifié dans des vases contenant de l'eau. La maturation de ces graines a souvent exigé trois mois entiers, mais presque toujours elle s'est parfaitement accomplie ; or, on n'aurait pu espérer un pareil résultat si ces mêmes fleurs avaient été laissées sur leur pied, car généralement alors les graines de ces mêmes plantes ne mûrissent pas.

4. — *Pommes de terre et oignons séchés.* — Depuis peu de temps il s'est établi en Amérique une industrie qui a pris rapidement un développement considérable. Elle a pour objet de préparer des Pommes de terre et des oignons de manière à les rendre, par la dessiccation, susceptibles d'une longue conservation et à en réduire par là considérablement le volume et le poids. C'est en vue des approvisionnements de la marine qu'on fait cette préparation. On coupe les pommes de terre en tranches qu'on sèche ensuite à mi-ombre aussi bien que possible. Un boisseau anglais (36 litres) de pommes de terre est réduit par cette préparation à ne plus peser qu'un peu moins de 4 kilogrammes, et un boisseau d'oignons se réduit à 2 kilogrammes un quart environ. Les pommes de terre et les oignons ainsi desséchés sont enfermés dans de grandes boîtes de fer-blanc qu'on ferme hermétiquement, comme toutes les boîtes à conserves.

5. — *Les plantes bulbeuses s'accommodent à la profondeur du sol.* — Dans le *Pharmaceutical Journal,* M. Thomas Arnall rapporte à ce sujet l'observation suivante qu'il a faite, il y a quelques années. Dans son jardin il fut amené à opérer des mouvements de terrain dont l'un des effets fut d'enterrer à 0m 30 de profondeur un

groupe de bulbes de Perce-neige. Ces plantes n'en montrèrent pas moins à l'époque normale leurs feuilles et leurs fleurs. Dès que leur feuillage commença de sécher, il les releva de terre dans l'intention d'en faire un groupe à un autre endroit du jardin. Il vit alors avec un grand étonnement que tous les oignons mères, s'étant trouvés beaucoup trop enterrés, étaient morts, ne laissant qu'une peau sèche et la hampe qu'ils avaient produite ; mais sur celle-ci il s'était formé un nouvel oignon qui ne se trouvait qu'à 0m 10 de profondeur. Les choses s'étaient passées de même pour tous les pieds de Perce-neige qui formaient ce groupe. — D'un autre côté, le même M. Arnall remarqua, l'an dernier, que quelques oignons de Tulipe, par une cause quelconque, avaient été déchaussés au point de se trouver finalement posés sur terre. Il n'était resté de chacun qu'une membrane renfermant un très-petit caïeu ; mais il en était né une sorte de pivot qui, à une profondeur de 7 ou 8 centimètres dans le sol, avait donné un fort oignon en parfait état. Ainsi, dans le premier cas, la Perce-neige avait corrigé l'effet d'un enfouissement trop considérable et, dans le second, la Tulipe, devenue tout à fait superficielle, avait replacé son oignon en terre à la profondeur convenable pour une bonne végétation.

6. — *Trois Pêchers hâtifs de M. Rivers.* — M. Rivers a obtenu, en Angleterre, trois différents Pêchers hâtifs dont deux commencent à prendre rang dans certaines cultures françaises, et au sujet desquels M. Thomas Bréhaut, de Guernesey, exprime, dans le *Gardeners'Chronicle* du 11 juillet 1874, son opinion basée sur l'essai qu'il en a fait. Il peut y avoir intérêt à connaître les résultats des observations faites par ce cultivateur relativement à ces trois variétés nouvelles. La première, nommée *Early Beatrice*, c'est-à-dire Précoce Béatrix, a été regardée comme la meilleure des trois par différentes personnes. Après six années d'observations faites sur une douzaine d'arbres, M. Bréhaut dit ne pouvoir approuver ce jugement. C'est, dit-il, une belle Pêche, d'un coloris splendide et de bon goût, mais en général trop petite, du moins à Guernesey. La seconde ou *Early Rivers*, c'est-à-dire Précoce de Rivers, s'est montrée de beaucoup la plus hâtive. Cette année, sans être chauffée, elle a mûri ses fruits dès le 14 juin, sur des cordons obliques. C'est une belle Pêche, de fortes dimensions, de

saveur exquise ; l'arbre en est productif. Le fruit a toutes les qualités qui peuvent en déterminer un bon placement sur les marchés ; mais il arrive trop souvent que son noyau ne se forme pas et que la cavité qu'il laisse alors est occupée par des insectes. Cet inconvénient tient à un peu de délicatesse et à quelque imperfection dans la fructification d'autant plus difficile à expliquer que l'arbre est vigoureux et bien feuillé. La troisième, nommée *Early Louise*, c'est-à-dire Précoce Louise, est regardée par M. Bréhaut comme la plus recommandable de ces trois variétés. Le fruit en est gros, bien coloré, excellent et, en somme, de première qualité. Il est plus tardif d'une semaine que celui des deux variétés ci-dessus indiquées. C'est là un désavantage pour elle. Si la Précoce de Rivers avait eu une constitution égale à celle de la Précoce Louise, elle aurait mérité d'être regardée comme le gain le plus précieux qui ait été fait dans ces dernières années ; mais on a vu qu'elle offre un défaut. Néanmoins, telle qu'elle est, M. Bréhaut la recommande vivement.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

THE FLORAL MAGAZINE.

Croton majesticum. — *Flor. Mag.*, févr. 1874, pl. 103. (Euphorbiacées.)

Magnifique et grande espèce à feuillage vivement coloré qui a été importée des îles de la mer du Sud chez M. Wm Bull. Cet horticulteur se propose de la mettre en vente au mois d'août prochain. Les feuilles en sont longues et étroites, presque en ruban, longues d'environ 0^m 25 sur 0^m 02-0^m 03 de largeur; ayant un fond vert-olive intense, elles sont variées de rouge vif en bandes qui suivent la côte médiane et les deux bords, et de jaune d'or tantôt presque continu, tantôt subdivisé en grosses macules. Les proportions relatives du vert, du rouge et du jaune variant beaucoup selon l'âge des feuilles contribuent à en diversifier considérablement l'effet.

Billbergia Saundersii. — *Flor. Mag.*, mars 1874, pl. 406. — Billbergia de Saunders. — Brésil, à Bahia. — (Broméliacées.)

Belle Broméliacée, introduite chez M. Wm Bull, dont les feuilles peu nombreuses, en gouttière, bordées de dents piquantes, sont vertes en dessus, rouges en dessous, parsemées aux 2 faces de nombreuses macules arrondies et jaunâtres. Toute son inflorescence, hampe, bractées, pédicules et calyce, est rouge-rose, tandis que sa corolle, qui dépasse longuement le calyce, a sa portion tubuleuse blanc verdâtre et son limbe d'un beau bleu d'azur. La plante est donc presque également élégante par son feuillage et par son inflorescence.

Alocasia illustris. — *Flor. Mag.*, mars 1874, pl. 407. — Indes-Orientales. — (Aroïdées.)

Plante ornementale par ses grandes et belles feuilles dont le pétiole droit porte un limbe penché, long de 0m 50 environ, pelté, ovale, acuminé au sommet, échancré et un peu sagitté à la base, dont la couleur générale est un brun foncé un peu rougeâtre sur lequel se détachent des bandes d'un vert clair qui suivent la côte médiane et les grosses nervures latérales, ainsi que le bord duquel partent des macules irrégulières, de la même couleur. Cette Aroïdée rappelle l'*Alocasia Jenningsii*, mais elle est beaucoup plus grande et plus vigoureuse, et le vert en est plus clair et moins glauque.

Pelargonium zonale, var. Asa Gray. — *Flor. Mag.*, mars 1874, pl. 408. — (Géraniacées.)

Cette belle variété a été obtenue par M. Alégatière, de Lyon. Les fleurs en sont d'une belle couleur saumon, un peu pâle sur les bords, doubles, nuance entièrement nouvelle. Les ombelles en sont amples, serrées et elles sont produites en quantité. M. Dombrain dit que, ayant cultivé lui-même toutes les variétés récemment introduites en Angleterre de *Pelargonium zonale*, il est arrivé, par la comparaison qu'il en a faite, à reconnaître que la variété Asa Gray est la plus recommandable de toute sa collection.

BOTANICAL MAGAZINE.

Crassula Saxifraga HAW. — *Bot. Mag.*, nov. 1873, pl. 6068. — Crassule Saxifrage. — Afrique australe. — (Crassulacées.)

Cette plante, remarquable surtout par son feuillage, paraît être largement répandue dans l'Afrique australe; malheureusement la belle coloration rouge qu'offre la face inférieure de ses feuilles semble n'être pas constante. Sa racine forme un tubercule de la grosseur d'une noisette ou d'une noix. Sa tige rouge, de la grosseur d'une plume d'oie, haute de 5 à 10 centimètres, porte 2 à 4 paires de feuilles opposées, très-charnues, arrondies ou presque réniformes, découpées à leur bord en lobes larges et peu saillants, arrondis et crénelés; leur face supérieure est d'un vert gai sur lequel tranchent des nervures blanches rayonnant à partir de l'extrémité du pétiole qui est court et large. Les fleurs sont petites, couleur de chair, réunies en une cyme ombellée, large de 3-4 centim., qui termine un pédoncule long et rougeâtre.

Passiflora (*Tacsonia*) **insignis** MASTERS. — *Bot. Mag.*, déc. 1873, pl. 6069. — Passiflore (Tacsonie) remarquable. — Amérique du Sud, probablement Pérou. — (Passifloracées.)

Il a été déjà question dans le *Journal* (2e série, VII, 1873, p. 654) de cette admirable plante grimpante, la plus belle Passiflore que l'on connaisse encore, d'après le *Gardeners' Chronicle* qui en donnait la description et une figure noire. La planche double du *Botanical Magazine* donne une bonne idée du brillant coloris de ses fleurs qui mesurent 0m 20 de diamètre et dont la couleur générale est un beau rouge carmin plus vif encore sur les pétales que sur les sépales.

Gaultheria insipida BENTH. — *Bot. Mag.*, déc. 1873, pl. 6070. — Gaulthérie à fruit insipide. — Nouvelle-Grenade. — (Ericacées.)

Cet arbrisseau à moitié rustique, et dont les fleurs blanches, ovoïdes, à cinq dents, forment de nombreuses grappes axillaires, est très-remarquable parce que ses feuilles se colorent, en automne, en beau rouge-brun ou lie de vin à leur face supérieure; la face inférieure est alors beaucoup plus pâle et simplement de couleur saumon. A ces fleurs succèdent de petits fruits blancs ressemblant à des perles et dont chacun porte supérieurement 5 macules

rouges formées par les sommets des lobes du calyce qui est devenu charnu, en persistant.

Aloe (*Apicra*) **deltoidea** D. Hook., *Bot. Mag.*, déc. 1874, pl. 607. — Aloës deltoïde. — Afrique australe. — (Liliacées.)

Singulière espèce nouvelle qui appartient à la même section de Haworth que les *Aloe spiralis, imbricata, pentagona, etc.*, plantes qui ont des feuilles très-nombreuses, étroitement serrées tout autour de la tige qu'elles cachent, rangées en 5 files, et dont la tige, ainsi revêtue dans sa portion inférieure, se prolonge au-delà en une longue grappe de fleurs. L'espèce dont il s'agit ici est cultivée en orangerie, au Jardin royal de Kew, sans qu'on y ait la moindre donnée sur l'époque de son introduction. Elle est très-curieuse par la parfaite régularité avec laquelle sa tige dressée est couverte, sur une longueur d'environ $0^{m}15$, de feuilles charnues, très-étalées, deltoïdes, très-aiguës, superposées en 5 files longitudinales; ces feuilles, glabres et lisses, d'un vert intense, sont presque plates en dessus, convexes et légèrement carénées en dessous, avec les bords denticulés. Sa grappe spiciforme est longue d'environ $0^{m}30$, et comprend nombre de fleurs d'un blanc verdâtre.

Syringodea pulchella D. Hook., *Bot. Mag.*, déc. 1873, pl. 6072. — Syringodée gracieuse. — Afrique australe. — (Iridées.)

M. D. Hooker dit qu'après avoir étudié avec soin les genres plus ou moins mal définis qui se placent dans le voisinage des *Ixia* et *Trichonema*, il a été amené à créer le genre *Syringodea* pour la jolie petite plante dont il s'agit ici, et qui a été découverte par M. Harry Bolus, dans le sud de l'Afrique, sur les monts Sneeuwberg, à une altitude de 4600 pieds anglais (1403 m), fleurissant au mois d'avril. Les oignons qui ont été envoyés au Jardin botanique de Kew par ce voyageur y ont fleuri au mois de septembre 1873. Le nouveau genre *Syringodea* doit ce nom à la grande longueur du tube de son périanthe. Il se distingue de tous les genres de la tribu des Ixiées, à laquelle il appartient, par sa fleur solitaire et par son périanthe à fort long tube grêle, dont les segments sont bilobés au sommet. La Syringodée gracieuse n'a pas plus de $0^{m}10$ de hauteur totale, fleur comprise; son oi-

gnon est ovoïde, petit, brunâtre et non réticulé à sa surface. Ses feuilles sont très-grêles et presque capillaires; sa fleur, brièvement pédiculée, a le tube d'un rouge pâle, long de près de 0m 05 et le limbe bien ouvert, large de 0m 025, pourpre foncé en dehors, lilas pâle en dedans.

Aquilegia leptoceras NUTT. var. **chrysantha**, *Bot. Mag.*, déc. 1873, pl. 6073. — Ancolie à éperons grêles, var. à fleurs jaune d'or. — Nouveau Mexique et Arizona. — (Renonculacées.)

Il a été déjà question dans le *Journal* (2e sér., VIII, 1874, p. 656) de cette belle plante sous le nom d'*Aquilegia chrysantha* que lui a donné M. Asa Gray, dans le *Gardeners' Chronicle*. Le pied d'après lequel a été peinte la figure du *Botanical Magazine* a fleuri chez M. Backhouse, au mois de juin 1873, et sa fleur s'est montrée agréablement odorante.

Saxifraga peltata TORR. — *Bot. Mag.*, janv. 1874, pl. 6074. — Saxifrage à feuilles peltées. — Californie. — (Saxifragacées).

Grande et belle espèce découverte par Hartweg, qui croît sur les bords et dans l'eau même des ruisseaux, dans les montagnes de la Californie. Elle est si bien caractérisée par ses amples feuilles complétement peltées que M. Engler, dans sa monographie des Saxifrages, établit pour elle seule la section qu'il nomme *Peltophyllum*. Cette plante a un gros rhizome rampant; ses feuilles sont toutes radicales, longuement pétiolées, arrondies, divisées à leur bord en 6-10 grands lobes incisés-dentés; ses longs pédoncules se terminent chacun par une grande cyme hémisphérique de fleurs blanches ou légèrement purpurines, larges d'environ 12 millimètres. Sa floraison a eu lieu en avril 1873, chez MM. Downie, Laird et Laing.

Xanthorrhoea quadrangulata F. MUEL. — *Bot. Mag.*, janv. 1874, pl. 6075. — Xanthorrhée à feuilles quadrangulaires. — Australie méridionale. — (Joncacées-Xérotidées.)

Les *Xanthorrhœa* sont au nombre des végétaux les plus singuliers par leur port général parmi ceux d'aspect plus ou moins anormal que nourrit l'Australie. On sait, en effet, qu'ils ont un tronc simple, relativement épais, cylindrique, surmonté d'un faisceau de feuilles en grand nombre, longues et très-étroites, formant une grosse touffe du centre de laquelle s'élance, au

moment de la floraison, une sorte de longue hampe terminale, simple et nue comme une lance, que termine un long épi cylindrique et compacte, comparable d'aspect à celui d'un *Typha*. L'espèce de ce genre que figure et décrit le *Botanical Magazine*, est facilement reconnaissable à ce que ses feuilles linéaires sont relevées de quatre angles longitudinaux, de sorte que leur section transversale est un carré à faces un peu concaves. D'après un habile horticulteur australien, les Xanthorrhées se plaisent dans un sol riche, mêlé de beaucoup de sable fin et noir, et ils implantent leurs racines dans les fissures des roches jusqu'à 8 ou 10 mètres de distance. Les jeunes pieds sont fort jolis et ressemblent assez à un *Gynerium*; mais ils changent beaucoup d'aspect en vieillissant, et surtout dans leur pays natal, parce qu'ils sont presque tous brûlés quand on met le feu aux broussailles et qu'ils ne gardent plus alors que quelques feuilles au bout de leur tige.

Steudnera colocasiæfolia Koch. — *Bot. Mag.*, janv. 1874, pl. 6076. Steudnère à feuilles de Colocase. — Amérique du Sud. — (Aroïdées.)

Cette Aroïdée a de grandes feuilles peltées, à long pétiole arrondi, ovales-oblongues, acuminées, dont la face inférieure, colorée en vert glauque, offre, de chaque côté de la côte médiane et entre les nervures latérales, une série de très-grandes macules brunes presque noires. Le spadice cylindrique est beaucoup plus court que la spathe qui est grande, largement ovale, prolongée en pointe au sommet, très-ouverte ou même réfléchie, jaune avec le milieu fauve-brunâtre.

Mesembryanthemum truncatellum Haw. — *Bot. Mag.*, janv. 1874, pl. 6077. — Ficoïde tronquée. — Afrique australe. — (Ficoïdées.)

Petite plante de l'aspect le plus étrange, dont l'ensemble forme un cône renversé, large de 9 à 7 centimètres, et composé essentiellement de plusieurs paires de feuilles opposées, vert glauque, charnues, serrées, dont chacune à la forme d'un grand coin large et épais, attaché par sa portion étroite, largement tronqué à son extrémité libre qui est très dilatée et qui forme ainsi une large surface transversale peu convexe, en croissant, mamelonnée et de couleur brunâtre. De l'aisselle de ces singulières feuilles naissent des fleurs sessiles, jaune clair, larges de 4 centimètres, à

très-nombreux pétales linéaires, sur deux rangs concentriques.

Colchicum speciosum Stev. — *Bot. Mag.*, janv. 1874, pl. 6078. — Colchique élégant. — Caucase. — (Mélanthacées.)

C'est la plus grande et la plus belle espèce de Colchique connue, sa fleur, colorée en rouge purpurin uniforme avec la gorge blanche, mesurant environ 15 centimètres de largeur. Elle croît naturellement dans les contrées qui longent le Caucase au Sud et elle s'étend jusqu'en Perse. Elle a été cultivée pendant plusieurs années en Angleterre, mais elle y est peu connue aujourd'hui.

Bambusa striata Lodd. — *Bot. Mag.*, janv. 1874, pl. 6079. — Bambou rayé. — Chine. — (Graminées.)

Ce Bambou chinois a été depuis longtemps introduit en Angleterre par Loddiges. Lindley dit qu'il atteint près de 7 mètres de hauteur. Il est très-élégant par son chaume marqué de bandes longitudinales alternativement vertes et jaune d'or; les nœuds forment chacun un anneau de cette dernière couleur. La cavité de cette tige est étroite, circonscrite par une zone épaisse de bois.

Fagræa zeylanica Thunb. — *Bot. Mag.*, fév. 1874, pl. 6080. — Ceylan. — (Loganiacées.)

Très-bel arbuste de serre chaude aussi remarquable pour son ample et beau feuillage que pour ses nombreuses et grandes fleurs blanches à long tube, disposées en cymes terminales multiflores.

Gaillardia Amblyodon J. Gay. — *Bot. Mag.*, fév. 1874, pl. 6081. — Gaillardie à fleurs rouges. — Texas. — (Composées.)

Charmante espèce annuelle, rameuse, formant de grosses touffes hautes de 70 centimètres à un mètre et produisant, au bout de chaque ramification, un beau capitule large de 6-7 centimètres, à petit disque jaune et à large rayon formé d'une douzaine de demi-fleurons dont la corolle se termine par trois grandes dents.

Stapelia Corderoyi D. Hook., *Bot. Mag.*, févr. 1874, pl. 6082. Stapélia de Corderoy. — Afrique australe. — (Asclépiadées.)

Belle petite espèce assez curieuse, dédiée à un amateur et collecteur très-zélé de plantes grasses, chez qui elle a fleuri au mois de

septembre 1873, à Blewberry, près Didcot. Elle est d'un vert glauque, à ramifications plus ou moins couchées, succulentes, longues d'environ 0m 05 sur 0m 02 d'épaisseur, relevées de 4-5 séries longitudinales de gros mamelons presque continus et surmontés chacun de 2-4 dents. Des sinus qui séparent ces mamelons partent les fleurs qui sont solitaires ou géminées, pédonculées, larges de 0m 04, dont la corolle forme une grande étoile vert sale avec les sommets brun-pourpre et portant à la gorge un anneau proéminent, de couleur lilas clair, que borde une couronne de poils étalés, roides, brun-pourpré foncé.

Iris Douglasiana Herb. — *Bot. Mag.*, fév. 1874, pl. 6083. — Iris de Douglas. — Californie. — (Iridées.)

Gracieuse espèce d'Iris qui a été découverte par Coulter, dans la Californie et retrouvée plus tard par Douglas, dans la Nouvelle-Californie. Elle est très-peu connue, même des botanistes, puisqu'elle ne figure pas même dans la monographie des Iris par Klatt. Elle a fleuri chez MM. Veitch, en 1873. C'est une plante à rhizome rampant. Sa fleur, de grandeur moyenne, est lilas pâle, uniforme sur les 3 pétales dressés, marquée, sur les 3 sépales, d'une grande macule basilaire, blanche, veinée de pourpre et encadrée d'une large bande pourpre-violet foncé. Les trois grandes lames stigmatifères sont lilas uniforme, divisées chacune au sommet en deux grands lobes pointus.

Odontoglossum roseum Lindl. — *Bot. Mag.*, févr. 1874, pl. 6084. — Odontoglosse rose. — Pérou. — (Orchidées.)

Cette jolie espèce découverte par Hartweg, près de Loxa, dans les Andes du Pérou, à une altitude assez grande pour que le climat y soit décidément frais, a été introduite, en 1865, par M. Wallis, collecteur pour M. Linden. La couleur rose vif de ses fleurs la distingue nettement des autres espèces du genre auquel elle appartient. Ses pseudobulbes ovales fortement comprimés, surmontés chacun de deux feuilles, deviennent brun-rougeâtre pâle, à l'état adulte. C'est de la base de ces pseudobulbes que naissent les inflorescences qui constituent une grappe longue de 15 à 20 cent., réunissant une vingtaine de fleurs larges de 2-3 cent., et dont le labelle trilobé est plus court que les sépales et les pétales.

Bauhinia natalensis OLIV., *msc.*, *Bot. Mag.*, mars 1874, pl. 6086. — Bauhinie de Natal. — Afrique S. E, à Natal. — (Légumineuses.)

Elégant petit arbrisseau de serre découvert à Natal, par M. Moodie, et introduit de graines en 1870, au Jardin botanique de Kew où il a montré ses fleurs pour la première fois, au mois de septembre 1873. Les branches et les rameaux en sont presque droits, grêles; les feuilles en sont petites, à deux folioles indépendantes, obliquement obovales, arrondies au sommet, inéquilatérales, leur côté externe étant de beaucoup le plus grand. Les fleurs solitaires, opposées aux feuilles, sont d'un blanc pur avec une ligne médiane rouge sur les trois pétales les plus petits ou supérieurs; elles ont environ 0m 04 de largeur.

Arabis blepharophylla HOOK et ARN. — *Bot. Mag.*, mars 1874, pl. 6087. — Arabette à feuilles ciliées. — Californie. — (Crucifères.)

Dans le grand genre *Arabis*, presque toutes les espèces ont les fleurs blanches; quelques-unes en petit nombre les ont jaunes; celle dont il s'agit ici paraît être la seule qui les ait roses, et cette coloration jointe à leur grandeur rend la plante très-digne de figurer dans les jardins d'agrément. Elle a été découverte près de San-Francisco, en 1833, par Douglas; elle a été retrouvée plus récemment par divers autres voyageurs et néanmoins, malgré sa beauté, elle est restée longtemps négligée et presque inconnue. C'est seulement en 1865 que M. Asa Gray en a envoyé en Angleterre des graines desquelles sont venus des pieds qui ont peu réussi; enfin, c'est à une date toute récente qu'un nouvel envoi de graines a permis de voir l'espèce dans toute sa beauté. Dans le jardin de Kew, elle a fleuri en janvier dernier, dans un coffre froid où elle est beaucoup mieux venue qu'à l'air libre, bien qu'il soit certain qu'elle est entièrement rustique. Sa floraison a lieu de très-bonne heure, circonstance qui lui donne un mérite de plus. La plante entière n'a que 0m 15 à 0m 25 de haut; ses grappes de fleurs sont hautes de 0m 05 et presque aussi larges, et chaque fleur en particulier a près de 0m 02 de diamètre. Sa racine vivace est fusiforme.

Nunnezharia (*Chamædorea*) **geonomæformis** D. HOOK., *Bot. Mag.*, mars 1874, pl. 6088. — Nunnezharie semblable à un *Geonoma*. Guatemala. — (Palmiers.)

Ce gracieux petit Palmier, découvert et introduit depuis

plusieurs années par le voyageur-botaniste Warscewicz, avait été nommé par M. Wendland *Chamædorea geonomæformis*; mais M. D. Hooker est d'avis que le nom générique fort connu de *Chamædorea* doit être abandonné pour celui de *Nunnezharia* qui avait été proposé neuf ans plus tôt par Ruiz et Pavon pour les mêmes végétaux. — L'individu de cette espèce qui existe à Kew a déjà fleuri plusieurs fois et a produit alors, tantôt des spadices mâles, tantôt des spadices femelles. Il a un peu plus d'un mètre de hauteur ; ses feuilles, longues d'environ 0m 30, près de moitié moins larges, sont bifides au sommet.

Rhipsalis Houlletii Ch. Lem. — *Bot. Mag.*, mars 1874, pl. 6089. — Rhipsalis de Houllet. — Brésil? — (Cactées.)

Cette curieuse plante avait été simplement nommée, mais non décrite, par Ch. Lemaire, dans son ouvrage sur les Cactées. A ce propos, M. Hooker, après avoir dit qu'il ne l'a trouvée décrite nulle part, fait observer, avec raison, que c'est déjà une tâche d'une extrême difficulté que de découvrir le nom d'une plante de jardin, et que presque certainement ce sera avant longtemps un problème impossible à résoudre. Le Rhipsalis de Houllet pend, selon toute apparence, aux branches des arbres, dans les forêts de son pays natal. Ses rameaux s'aplatissent et s'élargissent en fausses-feuilles oblongues-lancéolés, bordées de grandes dents de scie, glabres, vertes et lavées de brun-pourpre, coriaces, un peu charnues, parcourues par une forte côte, qui n'est que le rameau même, de laquelle partent à droite et à gauche de fortes nervures aboutissant à l'intervalle des dents. Ces fausses-feuilles ou articulations foliacées sont longues de 0m 08-0m 15. Le même rameau en offre deux ou plusieurs l'une au-dessus de l'autre, plus ou moins séparées par les portions qui sont restées grêles et cylindriques. C'est sur les bords de ces expansions, à l'aisselle des dents qui les bordent, que naissent isolément les fleurs jaunes, nombreuses, odorantes, larges de 0m 02-0m 025, qui s'ouvrent pendant le jour.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Juin 1874

(2e série, tome VIII.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception.*

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ÉTRANGER.

ANVERS	15-18 août 1874.
ANVERS	4-7 avril 1875.
ANGERS (Fruits)	28 sept. — 5 oct. 1874.
BOURG	29-31 août 1874.

FRANCE.

CAEN	20-23 août 1874.
CHATEAU-THIERRY	26-28 sept. 1874.
EPERNAY	27-30 août 1874.
ETAMPES	19-21 sept. 1874.
LYON	17-20 sept. 1874.
PARIS (Soc. centr., Expos. de Fruits et Fleurs).	10-14 oct. 1874.
VILLEMOMBLE	23-24 août 1874.

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La Bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

PARIS. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

EXPOSITION D'AUTOMNE.

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'HORTICULTURE SPÉCIALEMENT CONSACRÉE AUX FRUITS, LÉGUMES ET FLEURS DE LA SAISON, OUVERTE DU 10 AU 14 OCTOBRE 1874, DANS L'HÔTEL DE LA SOCIÉTÉ, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84.

RÈGLEMENT.

§ 1. *Objet et durée de l'Exposition.*

ART. 1er — Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 9 juillet dernier, une Exposition destinée à recevoir les fruits, légumes et fleurs de la saison sera tenue dans l'Hôtel de la Société, du 10 au 14 octobre prochain.

Tous les horticulteurs, jardiniers et amateurs sont invités à prendre part à cette Exposition et à concourir pour les récompenses qui seront décernées.

Seront admis à y figurer :

1° *Les fruits;*

2° *Les légumes;*

3° *Les plantes fleuries de plein air et de serres;*

4° *Les plantes nouvelles fleuries ou non.*

ART. 2. — Il sera perçu un droit d'entrée de 1 fr. par personne les 10, 12, 13 et 14 octobre et de 50 centimes le dimanche 11 (1).

§ 2. *Réception, installation et enlèvement des plantes.*

ART. 3. — Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, du 15 au 30 septembre 1874, — terme de rigueur, — à M. le Président de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, une demande d'admission

---

(1) Les Membres de la Société, accompagnés d'une dame pourront visiter l'Exposition pendant toute sa durée ; ils devront présenter au Contrôle leur carte de Sociétaire pour 1874.

Les cartes sont à leur disposition, au bureau de l'agent de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

accompagnée de la liste des objets qu'ils désirent présenter, ainsi que de l'indication de l'espace superficiel que ces produits pourront occuper.

Art. 4. — Les fruits, légumes et plantes seront reçus les 8 et 9 octobre, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Les fleurs coupées seront seules reçues le 10 au matin ; et leur groupement définitif devra être terminé à 8 heures.

Art. 5. — Les produits, quels qu'ils soient, ne seront admis à l'Exposition que s'ils sont, à l'avance, correctement et lisiblement étiquetés.

Art. 6. — Les collections de fruits (Poires, Pommes, Raisins, etc.), quelle que soit leur importance, ne pourront être représentées que par plus de 3 à 5 échantillons de chaque variété.

Le 10 octobre, au matin, MM. les Exposants sont tenus de se trouver à l'Exposition avant le passage du Jury pour terminer l'arrangement de leurs lots, s'il n'avait pu être fait la veille.

Art. 7. — L'enlèvement des objets exposés ne pourra se faire que sous la surveillance de la Commission d'Exposition, le 15 octobre.

§ 3. *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

Art. 8. — Une Commission d'organisation, nommée par le Conseil d'Administration de la Société et constituée en Jury d'admission, est chargée d'examiner préalablement tous les produits présentés.

Cette Commission a le droit de refuser tous les objets qui ne lui paraîtraient pas dignes de figurer à l'Exposition.

Elle fixera, en les modifiant s'il est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre ou de disposition qui leur seront indiquées par la Commission d'organisation.

Art. 9. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

§ 4. *Jury.*

Art. 10. — Le Jury sera composé d'horticulteurs et d'amateurs. Le nombre des Jurés est fixé à 8. Ils sont désignés par le Conseil d'Administration, conformément à l'art. 58 du *Règlement*.

Art. 11. — L'acceptation des fonctions de Juré prive, sans exception, du droit de concourir, mais non du droit d'exposer.

Art. 12. — Le Jury sera dirigé par le Président ou par l'un des Vice-Présidents de la Société.

Art. 13. — Les Membres du Jury se réuniront, le 10 octobre, à 9 heures du matin, au siége de la Société; mais ils ne devront pas pénétrer, sous quelque prétexte que ce soit, dans l'enceinte de l'Exposition avant le moment où ils entreront en fonctions, introduits par le Président, le Secrétaire-général de la Société et les Membres de la Commission désignés à cet effet.

Art. 14. — Le Secrétaire-général de la Société remplira, près du Jury, les fonctions de Secrétaire; il sera assisté des Secrétaires de la Société et de deux Membres de la Commission d'Exposition qui seront seuls chargés de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

Art. 15. — Immédiatement après le jugement rendu par le Jury, il sera placé au centre de chaque lot une pancarte individuelle indiquant le nom et l'adresse de l'Exposant ainsi que la récompense obtenue.

§ 5. *Des récompenses.*

Art. 16. — Les récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze; l'attribution en sera laissée à la complète disposition du Jury qui, dans chaque catégorie, pourra donner tel ordre de médailles qu'il jugera nécessaire.

Art. 17. — Ces récompenses se composeront :

1° D'un objet d'art provenant de la manufacture de Sèvres donné par M. le Ministre de l'Instruction publique.

2° De médailles d'or de la Société.

3° — de vermeil de la Société.

4° — d'argent grand module de la Société.

5° — d'argent de la Société.

6° — de bronze de la Société.

ART. 18. — Les médailles d'honneur remplaceront toutes celles qui auraient été obtenues par le même Exposant.

Adopté en séance du Conseil,
le 13 août 1874.

Le Président de la Société,
Membre de l'Institut,
AD. BRONGNIART.

Le Secrétaire-général,
A. LAVALLÉE.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Simon, jardinier chez M. Vavin, à Bessancourt (Seine et-Oise), un lot de racines de *Cerfeuil bulbeux*.

M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que ce Cerfeuil bulbaux est d'une beauté remarquable, et cependant, ajoute-t-il, l'année a été mauvaise pour la culture de cette plante qu'on a vue, dans beaucoup de jardins, monter à fleurs sans épaissir par conséquent sa racine d'une manière tant soit peu notable. Le Comité ne saurait trop encourager à cultiver le Cerfeuil bulbeux qui produit l'un des aliments les plus agréables et les plus délicats que l'on connaisse, et qu'on ne trouve néanmoins que rarement cultivé dans les jardins potagers. Aussi propose-t-il d'accorder à M. Simon une prime de 3e classe, à titre d'encouragement et dans l'espoir que le bon exemple donné par cet habile jardinier trouvera de nombreux imitateurs. Sa proposition, mise aux voix, est adoptée par la Compagnie ; mais M. Vavin, tout en remerciant la Société pour cette récompense accordée à son jardinier, n'accepte pas la prime parce que, dit-il, celui-ci en a déjà reçu plusieurs pour le même objet.

2° Par M. Laizier, plusieurs échantillons de plantes venues de graines envoyées à la Société et qu'il a cultivées pour en reconnaître la valeur réelle.

Souvent, dit M. Laizier, la Société reçoit des graines de plantes qui presque toujours sont données comme très-recommandables et dont il serait utile que les personnes à qui elles sont remises fissent connaître, soit les défauts, soit les mérites que leurs essais leur ont fait constater. Or, dans la plupart des cas, les résultats de ces essais ne sont pas signalés à la Société, et par conséquent ce sont là des expériences à peu près inutiles. Pour lui, il croit ne devoir pas suivre ce fâcheux exemple et il vient aujourd'hui dire et montrer ce qu'ont produit les graines de quelques plantes potagères qui lui avaient été remises. La première des plantes venues de ces graines est une prétendue Chicorée fine de Suède qui, comme on le voit par l'échantillon déposé sur le bureau, n'a donné qu'une mauvaise Scarole. La seconde, qui avait été présentée sous le nom de Chou de Malaga, est un vilain Chou, entièrement dégénéré. La troisième, nommée Épinard de Suède, qui devait produire des feuilles d'un développement exceptionnel, s'est trouvée n'être qu'un Epinard des plus ordinaires. La quatrième et la cinquième sont les Haricots Flageolets Chocolat et à feuilles gaufrées. Ce dernier est très-rustique et produit, mais malheureusement tout à la fois, beaucoup de grains de très-bonne qualité. Le premier est encore plus recommandable parce qu'il produit en plus grande abondance encore des grains excellents et fort tendres. Enfin la dernière plante dont M. Laizier a essayé la culture est un Haricot qui avait été envoyé par M. Bonnemain, d'Étampes, sous le nom de Haricot Bonnemain. M. Laizier l'a reconnu hâtif, très-bon et très-tendre ; semé par lui, le 19 mai dernier, en même temps que le Haricot à feuilles gaufrées, il a déjà permis de faire trois cueillettes et il s'est trouvé dès lors en avance de deux cueillettes sur ce dernier.

3° Par M. Alphonse Lavallée, des échantillons du *Gombo*, fruit de l'*Hibiscus esculentus*, au degré de développement où on le consomme habituellement à titre de légume.

M. Lavallée donne de vive-voix des détails sur le Gombo, sur l'emploi qu'on en fait et sur la culture qui permet de l'obtenir

sans difficulté. C'est, dit-il, la capsule encore jeune de l'*Hibiscus esculentus*, dont on fait principalement des potages appelés du même nom, mais qu'on prépare aussi d'autres manières. Dans les pays chauds on en fait une grande consommation, et on en conserve même pour les besoins de toute l'année. Dans ce dernier cas, on coupe le jeune fruit en rondelles qu'on fait sécher à mi-ombre. La plante produit beaucoup, même dans nos pays, quand on la cultive convenablement. Ainsi M. Lavallée en a, dans sa propriété, huit panneaux dont la production pourrait suffire à la consommation de plusieurs familles. Tout le secret de cette culture consiste en ce que les plantes exigent beaucoup d'eau et surtout en ce qu'elles ne doivent jamais dépasser le niveau ou bord des coffres dans lesquels on les cultive. Quand elles arrivent à ce niveau on doit s'empresser d'exhausser le coffre en y mettant une hausse. Si l'on ne prend cette précaution très-simple, la plante périt bientôt.

4° Par M. Joseph Marin, jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), une corbeille de *Cerises* Royale et une assiettée de *Poires* Citron des Carmes ou Madeleine. Ce sont, fait observer M. le Vice-secrétaire du Comité d'Arboriculture, les premières Poires qui aient été mises, cette année, sous les yeux de la Compagnie. — Les fruits présentés par M. Joseph Marin sont assez beaux pour que le Comité d'Arboriculture propose d'accorder à ce jardinier une prime de 3e classe. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

5° Par M. Cottard, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une corbeille de *Cerises* Belle de Chatenay, beaux fruits pour la présentation desquels le Comité demande et la Société accorde une prime de 3e classe.

A ce propos, M. Buchetet donne l'historique du nom de la variété Cerise Belle de Chatenay. C'est de ce nom, dit-il, que le Congrès pomologique de France a cru devoir appeler la variété de Cerise que le Comité d'Arboriculture avait toujours nommée Belle de Sceaux, en souvenir du lieu où elle a été obtenue ; mais ce nom de Belle de Chatenay n'est même pas à l'abri de toute critique puisqu'il semble indiquer une variété obtenue dans la commune de Chatenay (Seine), tandis qu'il signifie seulement qu'elle est un

gain de M. Chatenay, horticulteur à Sceaux. On devrait donc la nommer Belle Chatenay. Il est bon de rappeler que M. Chatenay ayant aussi été connu sous son surnom de Magnifique, la Cerise dont il s'agit a été appelée fréquemment Belle de Magnifique. Les fruits de cette variété que présente aujourd'hui M. Cottard sont le produit d'une greffe posée sur le Cerisier aigre vulgairement nommé Cerisier de pied.

6° Par M. Chevalier (Désiré), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), des *Pêches* de la variété Early Beatrice ou Béatrix hâtive, variété obtenue en Angleterre par M. Rivers. — Le Comité d'Arboriculture déclare que le fruit de cette variété est très-recommandable pour sa hâtiveté et pour sa bonne qualité. Il adresse de vifs remerciements à M. Chevalier qui a fait sa présentation hors concours.

7° Par M. Baptiste Fromont, horticulteur à Bessancourt (Seine-et-Oise), des *Groseilles* rouges et blanches déposées sur le bureau, sans note ni indications d'aucune sorte.

8° Par MM. Baudry et Hamel, horticulteurs à Avranches (Manche) une collection de *Pentstemon* obtenus, pour la plupart, de semis par eux-mêmes. Ces variétés sont présentées en fleurs coupées. — Le Comité de Floriculture, reconnaissant beaucoup de mérite à ces plantes, demande que MM. Baudry et Hamel reçoivent une prime de 2e classe. Sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

9° Par M. Mézard, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), un *Begonia* obtenu par lui de semis, un *Pelargonium zonale* obtenu par lui de semis, enfin un pied fleuri du *Dahlia* nouveau à fleur verte. — Le Comité de Floriculture distingue, parmi ces trois présentations, les deux dernières. Il propose d'accorder à M. Mézard : 1° une prime de 2e classe pour son *Pelargonium zonale* (sans nom), qu'il décrit comme ayant les fleurs d'un blanc carné, en ombelles très-fortes, portées chacune sur un pédoncule roide relativement court, et le feuillage très-légèrement zoné; 2° une prime de 3e classe pour la présentation du Dahlia vert. — Cette plante, plus singulière que belle, a été obtenue par M. Sickmann, de Kostritz, qui l'a nommée *Gottes Wunder* ou Merveille de Dieu. C'est une monstruosité dans laquelle ce qui semble former un

capitule de faibles dimensions est simplement composé des folioles de l'involucre qui se sont multipliées en même temps que les fleurs avortaient. — Les deux propositions faites par le Comité en faveur de M. Mézard sont successivement mises aux voix et adoptées.

10° Par M. Boisduval, un pied fleuri de *Nerium Oleander flavum duplex*. — Une prime de 3e classe étant demandée et accordée pour la présentation de cette belle variété, M. Boisduval déclare que cette récompense revient de droit à M. Alph. Dufoy, de qui il tient le pied qu'il a mis sous les yeux de la Compagnie.

11° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un pied de *Tillandsia cyanea*, pour la présentation duquel il reçoit les remerciements empressés du Comité.

12° Par M. A. Lavallée, une série d'échantillons d'arbustes de plein air qu'il cultive avec succès dans sa propriété de Segrez, et sur lesquels il donne de vive-voix des renseignements. — 1° Des Rosiers japonais, savoir : *Rosa rugosa flore albo*, *R. Iwara*, *R. coruscans*. Le *Rosa Iwara* est un arbrisseau très-vigoureux, qui forme de fortes touffes hautes de 1m 50 ou même davantage, et sur lequel viennent des fleurs petites, mais fort abondantes. Le *R. coruscans* a été trouvé par M. Lavallée au Jardin botanique d'Altona. Quant au *R. rugosa*, c'est le plus commun des Rosiers japonais; il se trouve fréquemment au Japon, vers le nord, croissant dans les terres sablonneuses, au voisinage de la mer. La variété rouge de cette espèce a la fleur double; c'est la plus vigoureuse; elle trace considérablement, tandis que la variété *alba* ne trace pas, ce qui semblerait montrer que ce sont plutôt deux espèces distinctes. Il y a aussi une variété nommée *Regeliana* qui est arrivée en Europe par la voie de la Russie et dont on doit la description à M. Ed. André. Ces Rosiers donnent des fruits (plus exactement calyces accrescents et fructifères) assez gros que mangent les Japonais; leurs fleurs sont employées au Japon pour la parfumerie. Ils viennent naturellement, dans ces îles, sur les terres les plus pauvres. — 2° Le Rosier moussu à fleur simple, très-agréablement odorante. C'est un très-bel arbrisseau que M. Lavallée a trouvé dans des jardins du Hanovre. — 3° L'*Elæagnus longipes* A. Gray

n'est pas une espèce japonaise; il a été importé de la Chine au Japon. Il produit en abondance un fruit qu'on mange au Japon et dont on fait principalement des compotes. C'est un arbrisseau élégant, qui a le mérite de venir dans les sols les plus ingrats. Il a été introduit en Europe sous plusieurs noms, particulièrement sous ceux d'*E. edulis* SIEB., *E. odorata*, etc. — 4° Le *Prunus tomentosa* SIEB. et ZUCC. est encore une espèce chinoise qui a été introduite au Japon, où on la cultive abondamment près des temples. C'est un joli arbrisseau, qui prend une bonne forme et qui produit un fruit acidulé. C'est probablement le *Pr. humilis* BUNGE. Il a été introduit également sous le nom de *Pr. trichocarpa* BUNGE. Il drageonne peu. Il se distingue par le duvet dont il est revêtu. — 5° *Nandina domestica major* et *N. domestica angustifolia*; ce dernier a un port trapu et donne de nombreuses petites fleurs roses. L'une et l'autre de ces deux variétés ont le mérite de venir dans tous les sols. — 6° *Mahonia japonica*. L'échantillon présenté a produit en grande abondance ses fruits qui en font le plus bel ornement. Cet arbuste est aujourd'hui cultivé convenablement. On a reconnu qu'il vient très-bien à une demi-ombre, et qu'il redoute le grand soleil. — 7° *Xanthorhiza apiifolia*, espèce de l'Amérique du Nord, qu'on regrette de ne trouver guère plus dans les jardins et qui a cependant le mérite de venir dans tous les terrains. On lui attribue une action salutaire contre la dysenterie. Le bois en est très-amer.

M. le Président du Comité de Floriculture propose d'accorder à M. Lavallée une prime de 1re classe pour la remarquable présentation dont on vient de voir les détails, et sa proposition est favorablement accueillie par la Compagnie.

A propos de la Rose mousseuse simple que vient de montrer M. Lavallée, M. A. Rivière parle de l'origine de cette modification de Rose. Il rapporte que, parcourant, il y a quelques jours, les jardins de Ménilmontant, il y a vu des champs plantés de Rosiers moussus et de *Rosa cristata*. Or, d'espace à autre il a constaté que quelques rameaux se présentaient, sur des Rosiers moussus, avec tous les caractères du Rosier Cent-feuilles. Il a même vu, sur des *Rosa cristata*, des rameaux revêtir les caractères de la Cent-feuilles simple. D'un autre côté, le *Rosa cristata* naît parfois sur le Rosier

moussu. Il est donc porté à admettre une communauté d'origine pour ces trois sortes de Rosiers.

M. Jamain (Hippol.) dit qu'il regarde comme positif que le *Rosa cristata* vient du Rosier Cent-feuilles qui, en outre, a donné le Rosier moussu. Il ajoute, que bien que cela puisse paraître fort étrange, il regarde la Cent-feuilles double comme plus ancienne que la simple.

M. Margottin ne doute nullement que le *Rosa cristata* ne soit sorti du Rosier Cent-feuilles.

M. Lavallée fait observer que les Rosiers moussus remontent mal, tandis que le sien, quoique très-moussu, est essentiellement remontant. Il est extrêmement florifère et fleurit jusqu'en septembre.

M. Jamain (Hippol.) assure que les Rosiers moussus ne remontent pas. Ceux qui remontent et qu'on prend pour tels sont des Portland moussus.

M. A. Rivière ajoute à ce qu'il vient de dire que, pour se fixer sur l'origine des Rosiers dont il s'agit, il y aurait intérêt à faire des semis et à voir ce qui en proviendrait.

13° Par M. Tellier, directeur de l'usine frigorifique d'Auteuil, un pot dans lequel sont cultivés trois pieds de *Narcissus biflorus* en ce moment fleuris, le développement et la floraison en ayant été retardés artificiellement, par l'action du froid.

M. Tellier dit qu'il s'occupe en ce moment d'expériences ayant pour objet d'arrêter ou de ralentir à volonté la végétation en soumettant les plantes, les oignons, les tubercules à l'action de températures assez basses pour empêcher que le développement ne puisse s'en opérer au moment normal. Il ne doute guère qu'on ne puisse ainsi arriver à obtenir des floraisons normales à contre-saison et beaucoup plus tard qu'elles n'ont lieu dans les circonstances ordinaires. On obtiendrait par-là un résultat inverse de celui auquel on arrive à l'aide de la chaleur, dans les cultures forcées. Il se proposait de faire figurer à la dernière Exposition plusieurs végétaux soumis à ce genre d'expérimentation ; mais ces végétaux ayant été transportés sans une préparation suffisante d'une enceinte où ils avaient été maintenus à zéro, dans un lieu où ils ont ressenti la température, déjà haute à cette époque, de l'ex-

térieur, n'ont pas résisté à ce changement trop brusque de conditions. C'est là un échec dont on pourra éviter le retour avec quelques précautions, et déjà la Société voit que le Narcisse qui est placé en ce moment sur le bureau a résisté et se porte bien, quoiqu'il n'ait pas été traité tout-à-fait comme il aurait pu et dû l'être. M. Tellier ajoute qu'il se propose de continuer ses expériences en descendant jusqu'à la température de — 3° ou — 4° cent., parce qu'il a reconnu que, par exemple pour l'oignon ordinaire, un froid égal à 0° n'empêche pas tout développement.

M. Duchartre fait observer que toutes les plantes sont loin de se comporter de la même manière lorsqu'elles sont soumises à l'action du froid. Depuis certaines de nos plantes indigènes qui, par des gelées rigoureuses, peuvent devenir comparables à un glaçon sans succomber pour cela, jusqu'à de nombreuses espèces des régions chaudes qui périssent avant même que la température descende tout-à-fait à zéro, on pourrait établir une échelle dont malheureusement les degrés ne sont pas encore suffisamment connus. Dans tous les cas, il importe de déterminer la température la plus basse que puisse supporter chaque plante, pour éviter de l'atteindre. Il lui semble d'ailleurs suffisant, dans la généralité des cas, de soumettre les sujets des expériences à une température qui ne permette pas le développement sans pouvoir compromettre l'existence, c'est-à-dire à ce qu'on a nommé avec raison une température simplement inutile, mais non nuisible. Il y aura nécessairement à cet égard bien des tâtonnement à faire ; mais, une fois cette détermination faite, on pourra opérer à coup sûr sans avoir à craindre d'amener la mort des sujets.

M. le Président du Comité de Floriculture fait observer que les plantes dont il a parlé et dont plusieurs ont valu des primes aux personnes qui les ont présentées ne sont pas à beaucoup près les seules que le Comité ait eu à examiner aujourd'hui. La présente séance est l'une des deux qui, conformément à la décision du Conseil d'Administration, sont consacrées au concours pour les Œillets ouvert grâce à un don généreux de Mme Baltard, Dame patronnesse. Tous les Membres présents ont pu voir, dans l'une des salles de l'hôtel, plusieurs belles collections d'Œillets qui constituent déjà une importante Exposition de ces plantes. Le Comité de

Floriculture, constitué en jury spécial, a examiné avec attention les lots présentés et a pris note exacte de leur mérite relatif. A la séance prochaine aura lieu une autre Exposition analogue qui sera également l'objet d'un examen attentif; après quoi, il sera porté un jugement sur l'ensemble de ces apports, à la suite duquel le Jury spécial décidera à qui la Société devra décerner le prix ou les prix du concours.

M. le Président remet les primes qui ont été accordées, savoir: une de 1re classe à M. Lavallée; deux de 2e classe à MM. Baudry et Hamel et à M. Mézard; quatre de 3e classe, à MM. Mézard, Alph. Dufoy, Marin et Cottard.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes:

1° Une lettre par laquelle M. le Président de la Société d'Horticulture et de Viticulture de Château-Thierry (Aisne), demande la désignation d'un délégué devant prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition que cette Société tiendra, les 26, 27 et 28 septembre prochain, à Château-Thierry, dans la maison natale de Lafontaine. — M. A. Rivière veut bien accepter cette délégation qui lui est offerte par M. le Président.

2° Une lettre écrite de Hannencourt par Mantes-sur-Seine (Seine-et-Oise), et dans laquelle M. Bossin rectifie deux inexactitudes qui, dit-il, ont été commises par M. Siroy, dans son Compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère, en 1873. La première rectification porte sur ce que M. Bossin, quand il a présenté le Melon d'Angers à la Société ne l'a nullement donné comme une nouveauté et a dit, au contraire, qu'il est bien connu, notamment à Montmorency; la seconde consiste à relever la confusion que paraît faire M. Siroy entre le Melon d'Angers et le Melon d'Alger qui est une variété entièrement différente.

3° Une lettre par laquelle M. Cottard, d'Argenteuil, demande qu'une Commission soit chargée d'aller examiner ses Figuiers, tant qu'ils portent encore leurs fruits dont la récolte doit être faite du 18 au 22 du mois courant. — Cette demande est renvoyée par M. le Président au Comité d'Arboriculture qui désigne comme Commissaires MM. Forest, Lepère fils et Cottin.

M. le Secrétaire-général informe la Société de la perte regretta-

ble qu'elle vient de faire par le décès de M. le général vicomte de Borelli, Membre titulaire.

Il signale ensuite, parmi les pièces de la correspondance imprimée, 1° le programme d'un concours pomologique international et d'une Exposition de fruits qui auront lieu à Angers, du 28 septembre au 5 octobre prochain, à l'occasion de la 17e session du Congrès pomologique de France qui sera tenue dans cette ville, à la même époque ; 2° le *Cours pratique d'Apiculture* de M. Hamet, dont l'auteur fait hommage à la Société.

M. Cottin demande et obtient la parole. Il se plaint de ce que le Compte rendu par M. Pigeaux de l'ouvrage de M. Faudrin, qui a pour titre : *Le bon Arboriculteur*, a été inséré dans le dernier cahier du *Journal*, bien que le Comité d'Arboriculture n'en eût pas approuvé la rédaction, lorsqu'il lui avait été communiqué.

M. Pigeaux répond que ce Compte rendu a été imprimé comme un travail qui lui est absolument personnel et dont il accepte toute la responsabilité, ainsi que le déclare du reste une note imprimée au bas de la première page, au nom de la Commission de Rédaction, note dont lui-même a demandé l'addition. Il aurait donc peine à comprendre que le Comité d'Arboriculture s'offusquât de la publication d'un écrit dont il n'a nullement la responsabilité et relativement auquel le délégué de ce Comité auprès de la Commission de Rédaction n'a fait aucune objection, en considération de la note qui devait y être jointe.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Quelques observations sur les jardins et les végétaux à Buenos-Ayres ; par M. E. Berthault, Membre de la Société à Buenos-Ayres.

2° Lettre à M. Boisduval sur un insecte qui attaque les Poiriers ; par M. A. Rivière.

3° Note sur une chenille qui a fait de grands dégâts dans les environs d'Agen et sur quelques autres Insectes ; par M. Boisduval.

4° Compte rendu de l'Exposition tenue, en juin 1874, à Rouen ; par M. Michelin.

5° Compte rendu de l'Exposition générale tenue en 1874 par la

Société centrale d'Horticulture de France, partie industrielle; par M. Borel.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et un quart.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 23 JUILLET 1874.

Présidence de M. **Brongniart**, Président de la Société.

Le 23 juillet 1874, à deux heures de relevée, la Société centrale d'Horticulture de France se réunit en assemblée générale, dans la grande salle de son hôtel, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, pour vaquer à ses travaux habituels et plus particulièrement pour procéder à la distribution des médailles décernées à la suite et à l'occasion de l'Exposition générale qu'elle a tenue du 29 mai au 3 juin dernier. La réunion est nombreuse et embellie par la présence de beaucoup de dames, parmi lesquelles on compte plusieurs Dames patronnesses. Trois artistes de talent, MM. Toby, Lemaitre et Mme Poitelon, ajoutent à l'éclat de la solennité en exécutant, à divers moments, en trios d'orgue, de piano et de violon, des morceaux de musique qui soulèvent les applaudissements unanimes de l'auditoire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote spécial, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet de qui aucune opposition n'a été formulée.

Il annonce ensuite que la Société vient d'avoir le malheur de perdre l'un de ses Membres les plus connus et les plus aimés, M. Jacques Cadot, dit Martin, horticulteur et architecte-paysagiste, décédé, il y a huit jours, après une courte maladie. M. Martin-Cadot s'est toujours fait remarquer par son dévouement sans bornes à la Société, et, en diverses circonstances, il lui a rendu de véritables services. Dans ces dernières années, il a pris la part la plus active à l'organisation des grandes Expositions qu'elle a tenues dans le Palais de l'Industrie, et, pour certaines, on peut dire que la presque totalité de cette lourde tâche a reposé sur lui. Son habileté reconnue comme architecte-paysagiste et comme

jardinier le rendait parfaitement propre à ce genre de travaux, et ses relations personnelles avec les horticulteurs de Paris et des environs le mettaient à même de peser utilement sur leurs déterminations dans les cas toujours trop nombreux d'incertitude ou d'indifférence. Dans ces occasions importantes, son concours était aussi complet qu'intelligent; il n'épargnait ni temps ni peines pour amener le succès; il négligeait même ses propres intérêts en faveur de ceux de la Société, et on l'a vu accourir de localités éloignées où il faisait exécuter des travaux importants et productifs pour venir se mettre à la disposition de la Commission des Expositions et se charger d'une direction qui entraîne parfois des conséquences encore plus sérieuses que l'emploi désintéressé du temps et la fatigue corporelle. Plusieurs fois le Conseil d'Administration lui a témoigné sa gratitude en lui offrant comme souvenir, soit une médaille d'or, soit un objet d'art; mais il sentait très-bien, en lui offrant ces objets, qu'un pareil dévouement ne se paye pas et que sa dette de reconnaissance n'en restait pas moins entière pour cela. Notre Société a donc perdu en M. Martin-Cadot non-seulement l'un de ses Membres les plus distingués, mais encore l'un de ses collaborateurs les plus dévoués et les plus utiles.

De nombreux objets ont été aujourd'hui déposés sur le bureau tant comme apports amenés par la saison que comme lots présentés pour le concours spécial d'Œillets. Ce sont les suivants:

1° Par M. Paillet, horticulteur-pépiniériste à Chatenay-les-Sceaux (Seine), des tubercules de *Pomme de terre* Early rose.

Dans une note qui accompagne ces objets, M. Paillet donne des renseignements précis sur cette variété de Pomme de terre et sur les résultats de la culture qu'il en fait. C'est, dit-il, une variété demi-hâtive qui laisse loin derrière elle toutes les sortes de Pommes de terre atteignant leur maturité à la même époque et cela non-seulement par sa bonne qualité, mais encore et surtout par son énorme rendement. En effet, en 1873, sur une surface de 25 perches, ou 850 mètres carrés, la récolte avait pu être estimée à raison de 17 000 ou 18 000 kilog. à l'hectare. Cette année, en arrachant les tubercules produits sur l'étendue d'une perche ou 34 mètres carrés, il en a trouvé 56 kilog., ce qui élèverait le

produit d'un hectare à 16 000 ou 17 000 kilog. D'après ce premier résultat, ayant encore en terre la récolte de 34 ares ou un arpent, il compte en obtenir environ 5 500 kilog. Or, au prix actuel de 1 fr. 75 c. par 5 kilog., en moyenne, ce serait un revenu de 1900 à 2 000 fr. par hectare, et de plus la demi-hâtiveté de cette variété permettra d'obtenir encore, sur le même sol, soit des Haricots à cueillir en vert, pour la petite culture, soit un autre produit de la grande culture. — M. Paillet ajoute que les tubercules de Pomme de terre Early rose qu'il dépose sur le bureau étant parfaitement mûrs, il en résulte qu'on aurait pu les récolter quinze jours plus tôt, pour la vente sur le marché, ce qui aurait permis d'en avoir un prix sensiblement plus élevé. — Au total, M. Paillet pense que la variété Early rose peut rendre de grands services dans la grande comme dans la petite culture, à titre de Pomme de terre demi-hâtive, et il se propose de consacrer à la vente comme tubercules-semences toute sa récolte de cette année.

2° Par M. Remy, horticulteur à Pontoise (Seine-et-Oise), des tubercules d'une *Pomme de terre* qu'il nomme *Précoce de Remy.* — M. Remy écrit qu'il a reçu cette variété de San-Francisco (Californie) d'où elle lui a été envoyée avec plusieurs autres, en 1865, par M. Ludovic Léchaud. Il ajoute que, plantée le 25 avril dernier, elle a résisté, sur son terrain qui est sec de sa nature, à côté de la Marjolin qui a péri sans rien produire; qu'elle est plus tardive de quelques jours que la Marjolin, mais qu'elle donne un plus fort rendement.

M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer qu'on ne peut juger de la hâtiveté d'une Pomme de terre à la seule vue de quelques tubercules déposés sur le bureau, et que dès lors on ajourne tout jugement sur la variété présentée par M. Remy jusqu'à ce qu'on ait pu la soumettre à une expérience de culture.

3° Par M. Verneuil, jardinier au château de Polangis, près Joinville-le-Pont (Seine), des tubercules de neuf sortes de *Pommes de terre* provenant des semis de feu Thibault-Prudent, quelques tubercules de la Pomme de terre Bonnemain, enfin deux lots de racines de *Cerfeuil bulbeux*, dont l'un provient de graines qui, après avoir été stratifiées, ont été semées le 18 février dernier,

dont les autres ont été produites par du plant venu de ce semis et repiqué le 24 mars. M. Verneuil assure que, sur 1300 pieds qu'il a ainsi repiqués, il n'en a pas manqué plus d'une cinquantaine.

M. le Président du Comité de Culture potagère déclare, au nom de ce Comité, que le Cerfeuil bulbeux présenté par M. Verneuil est très-beau ; aussi demande-t-il que cet habile jardinier reçoive une prime de 3e classe que la Société accorde par un vote spécial. Il fait observer ensuite que les Pommes de terre venues des semis faits par feu Thibault-Prudent sont des variétés hâtives qui paraissent être en même temps productives, mais dont les noms ont malheureusement été perdus. Cela tient à ce que la collection entière, qui était issue des semis opérés par M. Thibault-Prudent, était cultivée par M. Verneuil, au château de Polangis, et que, pendant l'hiver de la dernière guerre, des soldats allemands l'ont entièrement bouleversée.

4° Par M. Siroy, des *Tomates* de la variété nommée Brune de Charny récoltées sur des pieds issus de graines qui avaient été présentées, au mois d'octobre dernier, par M. Poitevin, amateur à Ormesson. M. Siroy dit que cette Tomate est jolie, hâtive, de très-bonne qualité et mérite, au total, d'être vivement recommandée.

5° Par MM. Crémont, frères, horticulteurs-primeuristes, à Sarcelles (Seine-et-Oise), deux pieds en pots d'*Ananas* appartenant aux variétés Cayenne lisse et Charlotte Rothschild.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit qu'on ne peut voir des Ananas plus beaux que ceux qu'ont apportés aujourd'hui MM. Crémont; aussi le Comité est-il d'avis qu'il soit accordé à ces horticulteurs une prime de 1re classe pour leur remarquable présentation de ce jour. Cette proposition, mise aux voix, est adoptée par la Compagnie.

6° Par M. Laizier, une tête d'*Ail* d'un très-fort volume.

7° Par M. Charollois, arboriculteur à Paris, un panier de *Poires* Beurré-Giffard, assez beaux fruits, porte la déclaration du Comité d'Arboriculture, et un panier de *Cerises* Belle de Chatenay (ou Belle de Sceaux), assez belles pour que le même Comité exprime l'avis que le présentateur de ces fruits doit recevoir une prime de 3e classe. La Compagnie, consultée par M. le Président, se range à cet avis.

8° Par M. Remy, des échantillons de quatre sortes de *Pommes* hâtives, savoir : Belle Angevine, Belle d'Orléans, Transparente blanche et Révél.

9° Par M. Jamin (Ferd.), horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), 5 échantillons de la Pêche anglaise Early Rivers (Précoce Rivers), que le Comité compétent dit être une bonne variété hâtive, mais dont il ajoute que les fruits sont ordinairement plus colorés que ceux qui se trouvent en ce moment sur le bureau; 17 *Poires* Beurré Giffard, beaux exemplaires pour cette variété; enfin une corbeille de belles *Cerises* appartenant à la variété Belle de Chatenay (Belle de Sceaux). — Le Comité compétent demande que M. Jamin (Ferd.) reçoive, pour ces présentations, une prime de 3e classe, et sa demande est accordée par la Compagnie.

10° Par M. Chevalier (Désiré), de Montreuil-sous-Bois (Seine), 3 *Pêches* Mignonne hâtive ayant, dit le Comité, le volume ordinaire, et 11 *Pêches* de la variété anglaise Early Beatrice (Précoce Béatrix), qui sont reconnues comme ayant la grosseur ordinaire des fruits de cette variété fort recommandable, mais comme ornées d'un beau coloris.

11° Par M. Lepère, fils, de Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille renfermant 12 *Pêches* Mignonne hâtive récoltées sur des espaliers qu'il a restaurés dans un jardin situé à Vincennes, au sujet desquels un Rapport a été présenté à la Société par M. Michelin, et imprimé dans le *Journal* (2e série, VIII, 1874, p. 205-209). Le Comité déclare que ces fruits sont très-beaux.

MM. Chevalier (Désiré) et Lepère, fils, ayant fait leurs présentations de ce jour hors concours, reçoivent à ce sujet les remerciements et les félicitations du Comité d'Arboriculture.

12° Par M. Ract, propriétaire à Montmeilleraz (Savoie), une boîte de *Pêches* précoces, qu'il a récoltées sur un jeune sujet encore innommé. D'après les renseignements fournis par lui, la maturité des fruits de cet arbre arriverait habituellement pendant la première quinzaine du mois de juillet. Le Comité d'Arboriculture dit que ces pêches sont de grosseur moyenne, de forme un peu oblongue, de couleur vert-jaunâtre et moyennement teintées de rouge ; que la chair en est fondante et juteuse, non adhé-

rente au noyau, mais qu'elle manque de sucre et de saveur, la cueillette en ayant été faite trop tôt, afin qu'elles pussent mieux supporter le voyage.

13° Par M. Cottard, d'Argenteuil (Seine-et-Oise), 10 *Figues* d'une variété encore sans nom, que le présentateur dit être meilleure que la Blanche d'Argenteuil ; 10 *Figues* Rouge Dauphine très-belles, enfin deux très-belles *Pêches* Grosse Mignonne hâtives — Pour ces beaux fruits, qu'il présente hors concours, M. Cottard reçoit de vifs remerciements de la part du Comité d'Arboriculture.

14° Par M. Defresne, d'Argenteuil, de belles *Figues*, les unes Rouge Dauphine, d'autres Blanche d'Argenteuil, d'autres enfin appartenant à une variété encore innommée, dont les fruits sont rouges à l'extérieur et blancs à l'intérieur. — Le Comité d'Arboriculture propose d'accorder à M. Defresne, pour cette belle présentation, une prime de 2e classe que la Compagnie accorde par un vote spécial.

15° Par M. Girardin, d'Argenteuil, un *Figuier* Rouge Dauphine en pot, portant des fruits, qui a été donné par une marcotte faite en mars 1873, et en même temps une branche de figuier marcottée. Au moyen d'une incision pratiquée au-dessus d'un œil, M. Girardin a obtenu, sur cette branche, le développement de bourgeons de remplacement.

Le Comité d'Arboriculture déclare que ce sont là de bons procédés qui doivent être recommandés. Il exprime le regret que le premier particulièrement ait été abandonné, attendu qu'il procure une fructification plus prompte.

16° Par M. Cottin, de Sannois (Seine-et-Oise), des branches en fruits du *Groseillier* Rouge de Versailles, variété fort cultivée à Sannois où on la soumet régulièrement à la taille. M. Cottin fait observer que les pieds de la même variété qu'on ne taille pas ne donnent presque aucun produit.

17° Par M. Prunier, de Franconville (Seine-et-Oise), trois branches de Groseillier rouge dit amélioré. Cent pieds en ont été plantés, à la date de 25 ans, sur une surface de 300 mètres carrés. Aujourd'hui chacun de ces pieds offre une douzaine de branches et produit de douze à quinze kilogrammes de groseilles, ce qui élève à 1200-1500 kilogrammes la récolte des 100 pieds.

18° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), des fleurs coupées de 70 variétés de *Petunia* obtenues par lui dans un semis de 1874. Le Comité de Floriculture distingue particulièrement, dans ce nombre, celles qui portent les numéros 55, 18, 16, 26, 62, et il demande que, pour ces plantes, M. Tabar reçoive une prime de 2e classe. Sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

19° Par M. Rendatler, horticulteur à Nancy, 75 variétés de *Petunia* de semis et 22 variétés de *Pelargonium zonale* également de semis, parmi lesquelles le Comité de Floriculture accorde la préférence à celles qui portent les numéros 26, 19, 12, 25, 6. Il est d'avis qu'il soit accordé à M. Rendatler une prime de 2e classe pour ses *Petunia* et une prime de 1re classe pour ses *Pelargonium zonale*. La Compagnie approuve ces deux propositions.

20° Par M. Loise-Chauvière, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, à Paris, un pied fleuri de *Crinum meldense*, présenté hors concours.

21° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, 5 variétés de *Phlox* obtenues par lui d'un semis fait en 1873, et parmi lesquelles le Comité remarque particulièrement le n° 5 nommé M. Hardy, en considération duquel il propose d'accorder à ce jardinier une prime de 2e classe, proposition qui est acceptée par la Compagnie.

22° Par M. Chantin, deux grandes et belles inflorescences de *Clerodendron imperiale* qui, malheureusement, ont été apportées par lui après la fin de la séance du Comité de Floriculture. — M. le Président en fait remarquer la beauté peu commune, chacune formant une ample panicule de fleurs du rouge le plus vif. Le feuillage de cette espèce est très-ample, certaines feuilles du pied que possède M. Chantin ayant 0m 35 de long sur 0m 30 de large.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues, savoir : 2 de 1re classe à MM. Crémont et à M. Rendatler; 4 de 2e classe à MM. Defresne, Tabar, Rendatler et Chardine ; 3 de 3e classe à MM. Verneuil, Charollois et Jamin (Ferd.).

Outre les présentations qui viennent d'être énumérées, le bureau porte encore plusieurs lots considérables d'Œillets en fleurs coupées qui se rattachent au concours ouvert pour ces plantes,

par suite du don qui a été fait dans ce but, à la Société, par Mme Baltard, dame patronnesse. Avant la séance publique, le Comité de Floriculture, constitué en Jury de ce concours, a examiné attentivement ces lots, et il a combiné les appréciations auxquelles ils donnent lieu avec celles qu'il avait basées sur l'examen des collections de ces mêmes plantes qui avaient été mises sous ses yeux à la dernière séance. Le résultat définitif de ces deux examens est exprimé par lui dans les attributions suivantes de récompenses :

1° Une médaille d'or donnée par Mme Baltard, Dame patronnesse de la Société, est décernée à M. Gauthier-Dubos, horticulteur à Pierrefitte (Seine), qui a été classé premier;

2° Une médaille d'argent grand module à MM. Baudry et Hamel, horticulteurs à Avranches (Manche), dont les plantes ont été classées au 2e rang ; cette médaille est donnée par la Société;

3° Une médaille de bronze, donnée également par la Société, à M. Régnier, jardinier chez M. Gresland, à Étampes, dont le lot portait le n° 4, et que le Comité place au troisième rang par ordre de mérite.

Afin de ne point prolonger outre mesure cette séance en y donnant place à tout ce qui forme les éléments des séances ordinaires, M. le Président décide que les pièces de la correspondance, dont aucune n'offre une urgence marquée, et les communications écrites seront réservées pour la prochaine réunion. Par suite de cette détermination, M. le Secrétaire-général se borne à annoncer de nouvelles présentations ; après quoi, la Société passe à la distribution des médailles en vue de laquelle sa réunion de ce jour a le caractère de séance générale extraordinaire, tenue à la suite de convocations spéciales.

M. Duchartre donne d'abord lecture du procès-verbal de la séance tenue par la Commission des Récompenses, dans laquelle ont été décernées plusieurs médailles, soit à des jardiniers pour la longue durée de leur service dans la même maison, soit, et pour des travaux divers, à la suite de Rapports faits par des Commissions spéciales.

Il lit ensuite le Compte rendu de l'Exposition générale horticole

que la Société centrale d'Horticulture de France a tenue, du 29 mai au 3 juin dernier, dans le Palais de l'Industrie.

Après quoi, M. le Secrétaire-général, lisant la liste des récompenses décernées pour les objets qui ont figuré à cette Exposition, appelle successivement les lauréats qui viennent recevoir, aux applaudissements de la Compagnie entière, les prix dont ils ont été reconnus dignes par le Jury. Cette distribution des médailles a lieu avec un ordre parfait ; elle se termine par quelques morceaux de musique remarquablement exécutés par les artistes qui ont bien voulu ajouter, par leur concours, à l'éclat de la solennité.

La séance est levée à cinq heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1874.

MM.

1. Baillon (le Docteur), professeur de botanique à la faculté de médecine de Paris, rue Cuvier, 57, à Paris, présenté par MM. Alphonse Lavallée et Ramey.
2. Genreau, au château de Chantou, par Avranches (Manche), par MM. Courcier et Alph. Lavallée.
3. Pascaud (Edgar), juge au tribunal de 1re instance, rue Porte-Jaune, 5, à Bourges (Cher), par MM. Courcier et Alph. Lavallée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE JUILLET 1874.

Annales de la Société d'Horticulture et de Viticulture de l'arrondissement de Château-Thierry (1870 à 1873). Château-Thierry ; in-8°.

Annales de la Société d'Emulation de l'Ain (2e trimestre de 1874). Bourg ; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (juillet 1874). Gand ; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Rev. Bibl. A de 1874). Paris ; in-8°.

Bulletin trimestriel de la Société d'Agriculture de Joigny (1er trimestre de 1874). Joigny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Mayenne (décembre 1873). Mayenne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (avril-mai 1874). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (juillet 1874). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (juin-juillet 1874). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont-Oise (juillet 1874). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève (3e trimestre de 1874). Genève; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (mars-avril 1874). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers (5 octobre 1873; janvier et mars 1874). Coulommiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (1er semestre de 1874), Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture pratique du département du Rhône (juillet 1874) Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (juin 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société royale d'Horticulture et d'Agriculture de Tournai (juin 1874). Tournai; in-8°.

Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France (avril 1874). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens (15 juin; 1er, 15 juillet 1874). Feuille in-4°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (mai 1874). Paris; in-8°.

Bulletin (petit) de la Société d'Horticulture de Montdidier (juin 1874). Montdidier; in-8°.

Catalogue des oignons à fleurs de M. H. DE GRAAFF et fils, horticulteurs à Lisse-Harlem.

Catalogue des oignons à fleurs de M. LOUIS VAN HOUTTE, horticulteur à Gand.

Chronique horticole (1er juillet 1874). Feuille in-4°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (28 juin 1874 et 6, 13, 20 juillet 1874). Paris; in-4°.

Cultivateur (le) de la région lyonnaise (juillet 1874). Lyon; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins*, journal mensuel général d'Horticulture édité et rédigé par le Dr ED. REGEL avec plusieurs collaborateurs; cahiers de mars, avril et mai 1874). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; 7e cahier de 1874). Hambourg; in-8°.

Institut (10, 17 juin; 1er, 8, 15 et 22 juillet 1874). Feuille in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte d'Or (2e trimestre de 1874). Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (10 juin et 10 juillet 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture pratique du Midi de la France (mai 1874). Toulouse; in-8°.

Journal des Campagnes (4, 18, 25 juin 1874). Feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg; cahier de juillet 1874). Maestricht; in-8°.

Maison de campagne (1er, 16 juillet 1874). Paris; in-8°.

Monatsbericht der Koeniglich preussischen Akademie der Wissenschaften (Bulletin mensuel de l'Académie royale prussienne des Sciences de Berlin, cahier de mai 1874). Berlin; in-8°.

Monatsschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur Carl Filly; cahier de juin 1874). Berlin; in-8°.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. (tomes 15e et 20e). Lyon; in-8°.

Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg (tome XVIII de 1874). Cherbourg; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (juillet 1874). Auch; in-8°.

Revue des eaux et forêts (juillet 1874). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 juillet 1874). Paris; in-8°.

Science pour tous (la) (4, 11, 18 et 25 juillet 1874). Feuille in-4°.

Sempervirens, Weekblad voor den tuinbouw in Nederland (Sempervirens, Feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, rédigée par M. H. Witte; nos des 4, 11 et 18 juillet 1874). Leyde; in-4°.

Sud-Est (juin 1874). Grenoble; in-8°.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (2e trimestre de 1874). Nice; in-8°.

Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand (137e Exposition de juin 1874). Gand; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. William Robinson; nos des 4, 11, 18 et 25 juillet 1874). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins; nos des 4, 11, 18 et 25 juillet 1874). Londres; in-4°.

Vierundzwanzigster Rechenschafts-Bericht des Ausschlusses des k. k. steierm. Garthenbau-Vereines (24e rapport sur l'état et les travaux

de la Société I. et R. de Styrie). Gratz, 1874; broch. in-8° de 39 pages.

Vigneron (Le) champenois (10, 17 juin, 1er, 8, 15 et 22 juillet 1874). Feuille in-4°.

DOCUMENTS

RELATIFS A LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES.

COMMISSION DES RÉCOMPENSES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 juin 1874.

Présidence de **M. Malet.**

Le 19 juin 1874, à deux heures de relevée, la Commission des Récompenses s'est réunie pour statuer sur les propositions de récompenses qui lui avaient été renvoyées et qui ont été formulées, les unes dans des certificats délivrés à des jardiniers pour leurs longs et bons services, les autres dans des Rapports lus devant la Société et approuvés par elle.

Sont présents : MM. Malet, Président, Hardy fils, Pigeaux, Durand aîné, O'Reilly, Membres de la Commission, Laizier, Lefèvre, Burel, Présidents des Comités de Culture potagère, d'Arboriculture et de Floriculture, Lecocq-Dumesnil, Trésorier-adjoint, remplaçant M. le Trésorier Moras, absent pour cause de maladie, Verlot, Secrétaire-général-adjoint, remplaçant M. le Secrétaire-général Lavallée, absent pour affaires importantes et qui s'est excusé. Sont absents MM. Chauvière, absent pour cause de maladie, Teston, Président du Comité des Arts et Industries horticoles qui s'est excusé. M. Duchartre, Secrétaire-rédacteur, remplit les fonctions de Secrétaire, conformément à l'article 35 du règlement.

M. le Président appelle successivement l'attention de la Commission sur les diverses propositions de récompenses qui lui ont été soumises.

A. Récompenses accordées à des jardiniers pour la longue durée de leurs services.

Trois demandes de médailles ont été adressées à la Société centrale d'Horticulture de France en faveur de jardiniers qui comptent de nombreuses années de service dans la même maison. Malheureusement deux d'entre eux se trouvent dans des conditions dans lesquelles le règlement de la Commission ne lui permet pas de tenir compte de la demande qui a été adressée en leur faveur, ni ces jardiniers, ni les propriétaires au service desquels ils sont attachés ne faisant partie de la Société.

Il ne reste donc qu'une demande au sujet de laquelle il y ait lieu de statuer. Elle est relative au sieur Jean-Mathurin Peschard, né le 28 frimaire an V, qui est entré, le 28 janvier 1817, comme jardinier, au service de M. de Livonnière, propriétaire au château de Chavigné, commune de Brion, canton de Beaufort, arrondissement de Beaugé (Maine-et-Loire). Le sieur Peschard a vu trois générations se succéder sur la propriété à laquelle il est encore actuellement attaché, et M. Scévole de Livonnière, petit-fils de son premier maître et propriétaire actuel du château de Chavigné, atteste, dans un certificat en bonne forme, que, pendant la période de 57 années révolues qu'embrassent les travaux de ce jardinier dans la même maison, on a eu constamment à se louer de l'assiduité au travail, du dévouement et de l'aptitude qu'il a montrés. La Commission des Récompenses est heureuse d'accorder au sieur Peschard la médaille d'or à laquelle lui donne droit la durée exceptionnellement longue de ses services.

B. Récompenses accordées à la suite de Rapports.

1° Depuis l'année 1855, date à laquelle la Société centrale d'Horticulture de France est résultée de la fusion des deux Sociétés horticoles qui existaient auparavant à Paris, un nombre considérable d'outils de jardinage et d'objets industriels servant dans la culture ont été apportés aux séances par leurs inventeurs ou fabricants. Il est donc impossible, sans des recherches très-longues dans les 19 gros volumes qui composent aujourd'hui la collection entière du *Journal*, de savoir si un outil ou un objet industriel quelconque, dont la présentation est faite à la Société, ne lui a pas été déjà présenté antérieurement, ou tout au moins n'a pas une analogie trop marquée avec des outils ou des objets qui ont été, à une date plus moins reculée, soumis au jugement du Comité com-

pétent. Membre du Comité des Arts et Industries horticoles, M. Appert a voulu épargner à ses collègues la perte considérable de temps que leur imposent de pareilles recherches, et dans ce but, avec une persévérance égale à son zèle, il a exécuté un Répertoire dont M. Ch. Joly a fait sentir toute l'utilité dans un Rapport spécial (voyez le *Journal*, 1874, p. 92) et qui permet désormais aux Membres de ce Comité de savoir en un instant, quand un objet de sa compétence est soumis à son examen, quels sont les objets analogues qui ont été déjà présentés à la Société, à quelle date la présentation en a été faite, s'ils ont valu une prime au présentateur et quel en a été le degré. — La Commission des Récompenses, appréciant l'utilité d'un pareil travail, offre à M. Appert une médaille d'argent comme témoignagne de gratitude.

2° M. Roche a fait un Rapport justement élogieux sur un ouvrage qui a pour auteur M. Pinet, inspecteur des Ecoles primaires, dans le département de la Seine, et pour titre : *L'Instruction primaire devant l'enquête agricole*. Il a montré que cet important ouvrage peut et doit avoir une influence marquée sur le développement qu'est appelé à prendre de jour en jour, dans l'instruction primaire, l'enseignement des notions fondamentales de l'Agriculture et de l'Horticulture. Le Rapport de M. Roche a été, sur sa demande, renvoyé à la Commission des Récompenses. Cette Commission apprécie hautement la valeur du livre de M. Pinet, l'importance des conséquences que cet auteur y déduit logiquement des faits révélés par l'enquête agricole, et elle applaudit à l'esprit qui a inspiré cet excellent écrit ; mais il lui semble que c'est là bien plutôt un travail de statistique et de statistique agricole qu'un ouvrage didactique de nature à favoriser les progrès de l'art horticole ; elle ne croit pas qu'il lui appartienne de récompenser par des médailles des œuvres de cette nature; elle regrette l'abstention qui lui est imposée, et elle offre à M. Pinet ses plus vives félicitations.

3° M. Pigeaux a lu dernièrement un Rapport favorable sur un livre dû à M. Faudrin, de Gadagne (Vaucluse), et qui a pour titre: *Le bon Arboriculteur*. Conformément à ses conclusions, son Rapport a été renvoyé à la Commission des Récompenses. Devant cette Commission, résumant de vive-voix et plus nettement encore son

opinion sur cette ouvrage, il en a vanté la rédaction claire et précise, le plan bien conçu et méthodique, tout en exprimant quelque regret de ce que l'auteur s'est trop exclusivement inspiré des pratiques adoptées dans le Nord sans songer assez à les modifier en vue des conditions de sol et de climat qu'offrent, pour la culture fruitière, nos départements méditerranéens pour lesquels il écrit. — Tenant compte à la fois de ces éloges et de ces critiques judicieuses, la Commission des Récompenses décerne à M. Faudrin une médaille d'argent.

4° Dans la dernière séance du mois de mai, la Société a entendu la lecture d'un Rapport très-remarquable de M. Buchetet sur les 3e et 4e volumes du *Dictionnaire de Pomologie* de M. A. Leroy, qui renferment l'histoire des Pommes. Appelée à se prononcer sur la consécration à donner à ce Rapport de tous points élogieux, la Commission des Récompenses a éprouvé un embarras réel. D'un côté, elle rendait pleine et entière justice à l'importance capitale de l'œuvre qui a été entreprise par le célèbre arboriculteur d'Angers et déjà menée par lui presqu'à sa fin ; elle voyait dans les deux volumes relatifs aux Pommes une œuvre considérable, fruit d'une existence entière de pratique, d'observation et d'étude ; elle sentait enfin que les plus hautes récompenses pouvaient être à peine au niveau de travaux si persévérants, si consciencieux et si heureusement accomplis; d'un autre côté, elle ne pouvait oublier que M. A. Leroy a déjà reçu de la Société, par une sorte d'anticipation, une médaille d'or, c'est-à-dire la plus haute des récompenses, pour les deux premiers volumes de son Dictionnaire et que, comme terminaison de cette œuvre monumentale, il lui reste à publier encore un volume qui sera consacré à divers arbres fruitiers autres que les Poiriers et les Pommiers. En dernière analyse et après mûre délibération, elle a décidé, à la majorité des voix, que, tout en rendant hommage au mérite incontestable et incontesté des deux volumes nouveaux qui sont relatifs aux Pommes, il était convenable d'ajourner, jusqu'après la publication de celui qui doit les suivre, l'attribution d'une nouvelle médaille par laquelle puisse s'exprimer nettement la haute opinion que la Société professe pour le *Dictionnaire de Pomologie* et pour son auteur.

5° Au mois d'août 1873, M. Laizier a été l'organe d'une Com-

mission spéciale relativement aux cultures importantes de Melons que dirige avec un plein succès M. Testard, jardinier au château d'Ognon, près Senlis. Malheureusement une circonstance particulière et inexpliquée a empêché la publication de son Rapport dans le *Journal*; mais, faisant partie de la Commission des Récompenses, M. Laizier a pu lui faire connaître, avec toute la précision désirable, le mérite de la culture par laquelle M. Testard élève ses Melons, non de primeur, mais de saison, et la beauté ainsi que l'abondance des produits que cet habile jardinier sait en obtenir. La Commission des Récompenses qui, l'an dernier, sur le Rapport de M. Pigeaux, avait accordé à M. Testard une médaille d'argent pour ses cultures forcées de Fraisiers, lui décerne également aujourd'hui une médaille d'argent pour ses cultures de Melons.

6° M. Robine, horticulteur à Sceaux (Seine), a fait avec plein succès, en 1873, un essai de culture tardive des Fraisiers à gros fruit. Pendant trois mois entiers, à partir de celui d'août, il a déposé sur le bureau de la Société, à chaque séance, des lots remarquables de grosses Fraises obtenues ainsi à contre-saison. Dans un Rapport rédigé à ce sujet, M. Siroy a fait, au nom d'une Commission dont il était l'organe, l'éloge de l'habileté que M. Robine avait montrée dans cette expérience et de la rigoureuse exactitude avec laquelle il en avait mis les résultats sous les yeux de la Société. — Attachant un grand prix à cette dernière circonstance, mais se préoccupant un peu moins de l'expérience elle-même qui pouvait être regardée comme l'application d'un procédé déja publié, depuis plusieurs années, la Commission des Récompenses accorde à M. Robine une médaille d'argent.

7° Au mois de février dernier, M. Delavallée a présenté, au nom d'une Commission, un Rapport favorable sur la culture de treilles à long bois par M. Lesseur, de Lagny. En pesant attentivement les termes de ce Rapport, la Commission des Récompenses a reconnu que, bien que la conclusion en soit toute favorable, il renferme des critiques sérieuses de la méthode mise en pratique par M. Lesseur, ainsi que des résultats qu'il en obtient. Elle a donc pensé qu'il n'y avait pas lieu de décerner une récompense pour une culture qui offre des défectuosités évidentes.

8° Au printemps dernier, M. Loise-Chauvière a fait dans son magasin, situé quai de la Mégisserie, une Exposition considérable de Jacinthes dont les oignons avaient été tirés de Hollande, comme ils le sont toujours, mais cultivés par lui et amenés à une magnifique floraison. Le public s'est rendu en foule à cette Exposition privée, et l'impression qu'il en a éprouvée a été une admiration sans réserve. C'est ce qu'a constaté M. Eugène Delamarre dans le Rapport très-élogieux qu'il a fait, au nom d'une Commission spéciale, sur les Jacinthes exposées par M. Loise-Chauvière. La Commission des Récompenses, dont presque tous les membres avaient visité eux-mêmes cette Exposition, a partagé l'avis du Rapporteur et a décerné à M. Loise-Chauvière une médaille d'argent grand module.

9° Une Commission dont M. Dormois a été l'organe, ayant examiné avec soin une serre dans laquelle M. Debard a réalisé une diposition imaginée par lui en vue de recueillir la buée qui se produit sous toutes les pièces de la charpente et sous les vitres qu'elles portent, un Rapport a constaté les résultats de cet examen et a conclu finalement au renvoi à la Commission des Récompenses. Saisie de ce Rapport, cette Commission y a trouvé formulées des critiques motivées en même temps que l'éloge de l'idée-mère elle-même. Elle a donc pensé qu'il y avait lieu de féliciter M. Debard sur ce qu'a d'ingénieux cette idée, et de l'engager en même temps à en perfectionner le plus possible la mise à exécution jusqu'à ce qu'elle ne donne plus prise à de pareilles critiques.

Les décisions qui viennent d'être rapportées ont été soumises, le 25 juin 1874, à la sanction du Conseil d'Administration qui, en les revêtant de son approbation, les a rendues définitives.

Exposition générale tenue par la Société centrale d'Horticulture de France, du 29 mai au 3 juin 1874;

Compte rendu par M. P. Duchartre.

Messieurs,

L'Exposition générale que notre Société vient de tenir dans le Palais de l'Industrie a eu le double mérite d'amener pour elle un vrai succès et de le réaliser dans des conditions qui semblaient n'autoriser que de bien modestes espérances. Elle a même été supérieure à celle de 1873, qui cependant avait satisfait les plus exigeants, et elle l'a emporté sur celle-ci pour le nombre, comme pour le choix et la variété des objets exposés : pour le nombre, puisque le jardin consacré, en 1873, aux produits de l'horticulture ainsi qu'à ceux de la sculpture était circonscrit dans la moitié de la nef du Palais, tandis que celui qu'ornaient les plantes exposées cette année s'étendait sur toute la surface de cette vaste nef; pour le choix et la variété, puisque les lots réunis, au mois de mai dernier, avaient à peu d'exceptions près, une composition irréprochable, et que des catégories importantes de végétaux d'ornement dont on regrettait l'absence en 1873 étaient cette fois représentées par de brillantes collections.

Comment cet heureux résultat a-t-il pu se produire malgré des circonstances défavorables qui semblaient devoir exercer une influence nuisible? Nous le devons au zèle dévoué de nos habiles horticulteurs, ainsi qu'à l'importance des ressources dont ils disposent; nous le devons aussi en partie, et je m'empresse de le proclamer hautement, à l'utile intervention de quelques amateurs éclairés qui ont bien voulu dégarnir leurs serres pour peu de jours et mettre sous les yeux du public les richesses végétales dont elles sont peuplées. C'est là un excellent exemple auquel on ne saurait trop applaudir; espérons que ceux qui l'ont donné auront à l'avenir de nombreux imitateurs!

J'ai fait allusion aux circonstances défavorables au milieu desquelles a été projetée et préparée l'Exposition de cette année; permettez-moi de vous apprendre en quoi elles ont consisté et d'en donner ici un exposé historique qui ne laissera pas de porter avec lui son instruction.

Vous le savez tous, Messieurs, les collections de plantes fleuries, les exemplaires remarquables pour leur développement exceptionnel et pour l'abondance de leurs fleurs sont les éléments essentiels des Expositions horticoles, et ces éléments ne s'improvisent pas. Pour les mettre en état de paraître dignement sous les yeux d'un public connaisseur, il faut les préparer pendant un temps plus ou moins long, activer la végétation des uns, modérer celle des autres, avancer la floraison de ceux-ci, retarder celle de ceux-là, en un mot, appliquer à tous avec discernement et en parfaite connaissance de cause les pratiques intelligentes d'une horticulture perfectionnée. Il est à peine besoin de le dire, tant la chose est évidente par elle-même, l'application de ces pratiques ne peut se faire qu'en vue d'une date déterminée, d'un jour fixé longtemps à l'avance et qui, une fois annoncé, ne peut plus être changé. Or, la détermination d'une date désormais invariable pour l'ouverture et la tenue des Expositions horticoles dans Paris, est, chaque année, une difficulté de premier ordre contre laquelle viennent échouer tous les efforts de notre Conseil d'Administration et du bureau de notre Société ; c'est que cette détermination ne dépend ni de l'un ni de l'autre et, que pour être définitivement acquise, elle doit avoir obtenu l'approbation de l'autorité supérieure, seul arbitre en pareil cas.

D'un autre côté, le choix du lieu où peuvent être tenues nos Expositions générales fait naître une autre difficulté tout aussi sérieuse que la première, et qui, cette année, a failli rendre matériellement impossible la réalisation du plan depuis longtemps arrêté. Ce lieu doit en effet réunir des conditions diverses : il doit être assez vaste pour contenir de nombreux groupes de végétaux, et pour permettre de disposer ces groupes de sorte que les exemplaires qui les composent soient tous ou à peu près tous visibles de près aux visiteurs; il doit être situé, non dans des quartiers éloignés ou excentriques, mais le long du grand courant de la circulation parisienne; car, avouons-le humblement, le goût pour les belles plantes et les fleurs n'est encore ni assez vif ni assez généralisé dans notre pays pour qu'une Exposition horticole, quelque brillante qu'elle puisse être, attire par elle seule une affluence considérable loin des parties de la ville vers lesquelles le public se

porte d'habitude, ou en dehors des promenades les plus fréquentées; il faut aussi qu'il ait un accès facile, de larges débouchés; il faut enfin qu'il puisse abriter les plantes délicates et les visiteurs eux-mêmes contre les variations atmosphériques qui ne sont que trop brusques et trop fréquentes sous le climat incertain de Paris et pendant la durée de notre problématique printemps.

Bien des recherches ont été faites pour découvrir un emplacement qui satisfît à toutes ces conditions et elles ont toujours conduit à ce résultat qu'il n'en existe pas d'autre que le Palais de l'Industrie. Une expérience a même été faite, à la date de quelques années, et une grande Exposition a été tenue sur un terrain que des démolitions récentes avaient rendu momentanément inoccupé, dans une situation centrale, entre la rue de la chaussée d'Antin et la place du futur Opéra; mais, par l'obligation de couvrir ce grand espace d'un tente que ses dimensions considérables rendaient forcément basse et presque écrasée, par la forme irrégulière du terrain, par divers inconvénients qu'il était difficile de soupçonner d'avance et qui se sont révélés dans la mise à exécution du plan tracé, cette expérience a été à la fois lourdement onéreuse pour la caisse de la Société, et défavorable pour les plantes exposées, par conséquent aussi pour les exposants. Ajoutons qu'on n'a pu même songer à la rendre générale et que les produits des industries qui se rattachent à l'horticulture ont dû, faute d'espace, en être sévèrement exclus. Il n'est d'ailleurs pas hors de propos de rappeler que l'administration municipale a déclaré depuis longtemps qu'elle n'autoriserait jamais à établir une Exposition sur une place publique ni dans un emplacement où la circulation fût tant soit peu active.

Il ne reste donc dans tout Paris que la nef du Palais de l'Industrie qui puisse recevoir une Exposition générale horticole; mais ici surviennent des difficultés d'un autre ordre que notre Société est impuissante à lever et dont elle doit se résigner à subir les conséquences sans pouvoir espérer de les voir jamais disparaître.

Tout le monde sait en effet combien sont compliquées et minutieuses les formalités administratives dans la direction des affaires publiques et, par une conséquence inévitable, combien

de temps exige l'accomplissement de tout acte se rattachant à ces formalités. S'il en est ainsi dans les rapports qu'on peut avoir avec une seule branche de l'administration, que doit-ce être lorsque plusieurs administrations ministérielles distinctes interviennent dans la conduite et la terminaison d'une seule et même affaire? Or, c'est là ce qui a lieu pour chacune des grandes Expositions à tenir dans l'enceinte du Palais de l'Industrie. En premier lieu, cet édifice appartenant à l'État et dépendant du Ministère des Travaux publics, il faut, pour en occuper momentanément une partie, obtenir une autorisation spéciale qui du reste n'a été jusqu'à ce jour qu'une simple question de temps, grâce à la bienveillance qu'ont montrée pour notre Société les nombreux Ministres qui se sont succédé dans ce département ainsi que les hauts fonctionnaires dans les attributions de qui rentre plus particulièrement le règlement des détails administratifs. En second lieu, les Sociétés agricoles et horticoles ressortissant au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, et la nôtre en particulier trouvant dans cette branche de l'administration publique un appui et des secours qui ne lui font jamais défaut, il importe, avant d'annoncer une Exposition, d'en obtenir de M. le Ministre l'autorisation formelle qui s'exprime par la signature ministérielle apposée à la fin du programme et au bas des affiches. D'habitude cette nouvelle formalité n'entraîne non plus aucune difficulté réelle et se réduit également à une simple question de temps. Mais ces deux autorisations indispensables une fois obtenues, rien n'est encore décidé quant à l'époque à laquelle aura lieu l'Exposition, ni même quant à la possibilité de la tenir.

Toute grande Exposition florale ne peut être, à Paris surtout, que printanière et la date ne peut en être reculée au-delà des premiers jours du mois de juin. Ce terme passé, la ville se dépeuple au profit de la campagne et d'ailleurs le Palais de l'Industrie, avec son immense voûte vitrée, devient une véritable serre surchauffée par un soleil ardent, mortelle pour les végétaux, inabordable même pour les amateurs les plus passionnés. Or, on sait que cet édifice est, depuis plusieurs années, concédé à la Société hippique jusque vers la fin du mois d'avril, et qu'il reçoit ensuite l'Exposition annuelle des Beaux-Arts jusque vers la fin du mois

de juin. Il rentre ainsi pendant deux mois, dans les attributions du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dont il ne s'agit pas seulement d'obtenir une autorisation vague et générale, mais avec lequel il faut régler successivement et au prix de démarches sans nombre tous les détails d'une installation en commun, et cela dans les conditions parfois un peu rigoureuses d'un chef, sans doute éclairé et bienveillant, mais souverain, avec un subordonné qui n'a que l'alternative de se soumettre ou de se voir repoussé.

Est-ce tout, Messieurs ? et quand toutes les difficultés ont été levées de ces trois côtés, sommes-nous assurés que notre Exposition pourra être annoncée à jour fixe, par conséquent que ceux qui se proposent d'y prendre part pourront préparer leurs plantes en toute sécurité? Hélas! non, et alors seulement commence à se dresser devant nous l'obstacle le plus redoutable, la difficulté la plus sérieuse qui, à elle seule, peut rendre inutiles les autorisations précédemment acquises, les concessions déjà obtenues.

En effet, une Exposition tenue dans le Palais de l'Industrie est pour notre Société la cause de dépenses considérables. Plus elle est riche, plus elle réunit de lots d'une haute valeur, et plus aussi elle amène le Jury à décerner de médailles. En moyenne, la valeur totale de celles qui sont décernées s'élève à plusieurs milliers de francs et, de ce premier côté, la caisse sociale se trouve grevée d'une charge que nous sommes tous heureux de lui voir imposée, mais dont le chiffre n'en est pas moins important. D'un autre côté, l'administration des Beaux-Arts n'accorde l'autorisation d'exposer dans le Palais de l'Industrie qu'à la condition expresse de garnir de plantes ornementales non-seulement la nef de ce Palais et ses abords, mais encore les grands escaliers qui conduisent aux salons occupés par les tableaux et ces salons eux-mêmes, pendant toute la durée de l'Exposition artistique. L'Exposition des Beaux-Arts se prolonge pendant près de deux mois, tandis que celle d'Horticulture ne dure que quatre ou cinq jours; c'est donc uniquement pendant ce dernier espace de temps que les fleurs et la verdure sont fournis par les exposants, et avant comme après cette courte période, notre Société est forcée de se procurer à prix d'argent la quantité considérable de plantes de

garniture qu'exige la décoration du vaste édifice. Est-il besoin de dire combien est lourde cette charge imposée comme une condition fondamentale ?

Jusqu'à cette année, l'administration des Beaux-Arts recevant, à la veille de l'Exposition artistique, la vaste nef du Palais de l'Industrie disposée en vue de l'exhibition hippique qui venait d'y avoir lieu, se chargeait elle-même d'exécuter à ses frais les mouvements de terrain et les remaniements qui seuls pouvaient changer cet hippodrome en jardin. C'était à ce jardin déjà créé que notre Société avait la mission de fournir son ornementation végétale. Malheureusement les hauts fonctionnaires qui président à la marche de cette administration n'ont pas cru devoir se conformer, cette année, à ces errements traditionnels et ils ont exigé que notre Société créât à ses frais le jardin où devaient être placés les produits de la sculpture encadrés et rehaussés par le voisinage de ceux de l'horticulture. La nouvelle charge ainsi imposée à la caisse sociale a élevé la somme des dépenses totales de l'Exposition horticole incomparablement au-dessus de celles qu'avaient nécessitées nos Expositions précédentes.

Il est évident que des Expositions grevées de tant et de si lourdes charges constitueraient une impossibilité matérielle pour notre Société si une compensation pécuniaire ne lui était accordée ; c'est ce que l'administration supérieure a parfaitement reconnu et dès lors elle a admis le principe de cette compensation comme la conséquence logique de l'hospitalité qu'elle veut bien accorder aux produits de l'art horticole ; mais d'après quelle marche et sous quelle forme cette compensation doit-elle être accordée? C'est ici, Messieurs, qu'intervient une quatrième administration ministérielle dont les hésitations, je n'ose pas dire les exigences, ont retardé outre mesure, cette année, la décision définitive au sujet de notre Exposition et n'ont permis d'en publier le programme qu'à la fin du mois d'avril, c'est-à-dire presque à la veille du jour qui devait en amener l'ouverture.

Le partage des attributions entre les différents départements ministériels ne permet pas à celui de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui organise et dirige les Expositions artistiques, de percevoir les sommes considérables que produisent les entrées à

ces Expositions. Le seul qui ait mission pour cela est celui des Finances qui doit par suite fournir à notre Société le dédommagement pécuniaire auquel elle est reconnue avoir droit. Jusqu'à ce jour, ce dédommagement avait été perçu de la manière la plus simple, notre Trésorier ayant été autorisé à encaisser le produit des entrées pendant un nombre de jours au plus égal à la durée de notre propre Exposition. Cette année, au contraire, dès le commencement des longues négociations ouvertes en vue de rendre possible l'Exposition générale horticole de 1874, l'administration des Finances a déclaré qu'elle abandonnait entièrement sa précédente manière d'opérer, et qu'elle préférait accorder à la Société centrale une somme déterminée; malheureusement la détermination de cette somme a traîné beaucoup en longueur; elle n'avait pas encore eu lieu au dernier moment, et alors un nouveau changement dans les idées a fait subitement revenir cette même administration à ses errements antérieurs. C'était un temps précieux perdu dans une attente sans résultat.

Je viens, Messieurs, de déchirer le voile qui cache aux yeux du public les préliminaires laborieux de nos Expositions annuelles. L'exposé qui précède est une réponse par les faits aux critiques injustes qui ne sont que trop souvent adressées à notre Conseil d'Administration sur le long retard qu'éprouve à peu près chaque année la publication du programme de ces Expositions et par suite sur l'ignorance absolue dans laquelle restent forcément les futurs exposants relativement à l'époque pour laquelle ils doivent préparer leurs plantes. Sans doute il y a là un inconvénient majeur qui entraîne des conséquences fâcheuses pour ces solennités horticoles et qui plus d'une fois en a beaucoup amoindri l'éclat; mais notre Société est absolument impuissante à le faire disparaître, bien qu'elle soit la première à le déplorer; elle doit même se résigner philosophiquement à en subir l'immanquable retour annuel, et dès lors on voit que les critiques parfois très-vives dont elle est l'objet à ce propos devraient, pour être fondées, se porter dans une autre direction.

Quoi qu'il en soit, malgré les difficultés contre lesquelles il a fallu lutter pour l'organiser, malgré le retard presque incroyable qu'a subi forcément la publication de son programme, l'Exposition

de cette année a été aussi riche que brillante et variée. Je n'ai pas à craindre d'être taxé d'exagération en affirmant qu'elle a été l'une des plus belles, j'oserai même dire la plus belle de celles qui ont été tenues jusqu'à ce jour à Paris, dans l'enceinte du Palais de l'Industrie. Les fleurs y abondaient, et les plantes vertes, quoique représentées par des lots très-remarquables, semblaient n'y avoir été placées qu'en quantité suffisante pour amener de gracieux contrastes ou rehausser l'effet de l'ensemble. Aussi l'aspect général du jardin où elle étalait ses richesses et auquel de nombreuses statues ajoutaient encore un nouveau charme, était-il ravissant pour l'œil qui l'embrassait du haut des galeries du Palais. Qu'il me soit permis de citer ici quelques-unes des catégories de plantes qui contribuaient le plus au brillant effet de cet ensemble et vers lesquelles la foule des visiteurs était le plus fortement attirée. Pour rendre à tout seigneur tous honneurs, je mentionnerai d'abord les Roses de MM. Margottin, père et fils, Lévêque, Hipp. Jamain, qui garnissaient l'un des grands côtés de la nef à peu près entier; les plantes herbacées admirablement fleuries de MM. Vilmorin-Andrieux et Lecaron; les belles Orchidées de M. Luddemann; la ravissante collection de Gloxinies de M. Vallerand; les *Pelargonium* à grandes fleurs de MM. Thibaut et Keteleër, de M. Chantin; les *Pelargonium zonale* de M. Lionnet, de M. Chaté; les Calcéolaires de MM. Vilmorin-Andrieux; les Pensées de MM. Tripet, Batillard, Falaise, etc.; puis, si des plantes que distinguent l'abondance et le coloris de leurs fleurs, je passe aux végétaux recherchés pour la majesté de leur port, pour l'élégance et la beauté de leur feuillage, j'aurai à signaler surtout les plantes de serre de M. Barré, de M. Savoye, de M. Plasse; les Palmiers et les Fougères arborescentes de M. Chantin; les ravissants *Caladium* de M. Bleu, de M. Lionnet; les immenses collections de plantes grasses de M. Pfersdorff, celle de M. Chatenay; je m'arrête, car, pour mentionner tout ce qui mérite de l'être j'aurais à énumérer presque tous les lots qui composaient l'Exposition, et la liste en serait trop longue pour trouver place au milieu de cet aperçu général.

Mais ce que je ne puis négliger d'y consigner c'est un hommage public rendu à nos collègues de la Commission organisatrice, par-

ticulièrement à ceux d'entre eux qui, mus par un dévouement sans bornes aux intérêts de notre Société, se sont imposé la tâche importante et difficile de préparer cette grande Exposition et qui ont mené cette œuvre à bonne fin en n'y épargnant ni fatigue ni temps. Ici se trouvent d'abord sous ma plume le nom de M. Alph. Lavallée, notre honorable Secrétaire-général, qui a pris la part la plus active aux délicates négociations qu'il a fallu poursuivre pendant plusieurs mois avec diverses administrations ministérielles, et celui de M. Moras, notre zélé trésorier, dont l'activité ne s'est pas démentie un instant, et qui a su régler avec une parfaite sûreté tous les détails de cette organisation éminemment complexe. Avec eux, M. Durand, aîné, qui, chaque année, consacre beaucoup de temps et de soin aux préparatifs des Expositions, et l'un de nos Secrétaires, M. Guenot, ont aussi puissamment aidé à préparer le succès que nous avons été heureux de constater. Qu'ils me permettent de les remercier publiquement, au nom de notre Société. Il est encore un nom que je dois consigner ici, comme celui de l'un des organisateurs les plus habiles et les plus dévoués de notre Exposition; pourquoi faut-il qu'aujourd'hui ce nom éveille en nous de profonds regrets en même temps qu'un sentiment de vive gratitude? Cette année comme les précédentes, M. Martin-Cadot avait été l'âme de l'entreprise. Consommé dans l'art de dessiner et d'exécuter les jardins, habile à calculer les plus heureux effets de l'ornementation végétale, connaissant d'ailleurs parfaitement les ressources et le personnel de l'horticulture parisienne, il avait tout ce qu'il fallait pour préparer et mener à bien nos grandes Expositions annuelles, et ses connaissances spéciales, ses précieuses facultés, il les mettait au service de notre Société sans distinction ni réserve, en lui sacrifiant jusqu'à ses propres intérêts. Aussi la gratitude de tous ses collègues lui était légitimement acquise; pourquoi ne lui est-il plus donné d'en entendre ici l'expression?

Messieurs, dans tout ce qui précède, j'ai eu toujours en vue la partie horticole de l'Exposition de cette année; resté complétement étranger à la partie industrielle, je laisse à un membre du Comité spécial, bien plus autorisé que moi en pareille matière, le soin de vous en faire connaître l'ensemble et les détails; mais mon

incompétence à cet égard ne va pourtant pas jusqu'à me laisser ignorer le nom de l'homme instruit et modeste, du collègue dévoué qui, cette année encore, a bien voulu préparer et diriger cette portion importante de notre Exposition. Que M. Ch. Joly me permette d'inscrire ici son nom comme celui de l'un des habiles organisateurs de notre succès, et de lui adresser, au nom de notre Société, de vifs et sincères remerciements.

Mais ce n'est pas tout, Messieurs, que d'avoir montré combien a été laborieuse la préparation de l'Exposition générale qui vient d'avoir lieu ; ma mission de Rapporteur m'oblige à jeter un coup-d'œil sur les différents lots de produits horticoles qu'elle a réunis dans le jardin du Palais de l'Industrie ; c'est cette partie de ma tâche que je vais remplir maintenant, en n'appelant votre attention que sur les collections et les plantes isolées que le Jury a jugées assez méritantes pour en tirer le motif d'une attribution de récompense. Comme toujours je suivrai, dans l'exposé qui va suivre, l'ordre qui, depuis plusieurs années, a été adopté dans le classement général des objets apportés à nos Expositions.

I. Plantes nouvellement introduites.

Il est à peine besoin de le dire, tant il serait difficile qu'il en fût autrement, aucun légume de nouvelle introduction n'a paru à l'Exposition de cette année ; mais on y a vu plusieurs plantes d'agrément, les unes en collections, les autres par espèces ou variétés isolées. Parmi les premières deux ont été distinguées par le Jury ; ce sont : une série de 20 plantes de serre exposée par M. Plasse à qui elle a valu une médaille d'argent grand module, et une collection de plantes herbacées à fleurs ornementales, introduites depuis peu de temps par la maison Vilmorin-Andrieux à qui elle a fait attribuer par le Jury une médaille d'argent.

II. Plantes obtenues de semis.

Ce sont encore les plantes d'agrément qui ont seules représenté cette catégorie, les espèces légumières et fruitières ayant fait entièrement défaut. On conçoit très-bien l'absence de celles-ci à une Exposition, car, comme elles n'ont pas d'autre valeur que celle

de leurs produits, c'est seulement quand ces produits sont mûrs qu'on peut songer à les soumettre au jugement des hommes compétents; aussi c'est alors qu'elles sont habituellement présentées à la Société dans le sein de laquelle les Comités de Culture potagère et d'Arboriculture voient dans l'examen qu'ils en font une partie importante de leur mission.

Quant aux végétaux d'agrément obtenus de semis par les Exposants, ils ne composaient pas moins de 14 lots, parmi lesquels le Jury en a distingué particulièrement huit, savoir : 1° une belle série de *Gloxinia*, comprenant environ 40 plantes et réunissant les gains les plus récents de M. Vallerand. La récompense accordée à cet habile horticulteur pour ces admirables plantes a été confondue dans la médaille d'honneur qui lui a été accordée pour l'ensemble de ses lots de Gloxinies. 2° Sept nouveaux *Caladium* provenant des semis récents de M. Bleu, et qui doivent être mis au commerce à l'automne prochain. Le Jury, en accordant une médaille d'or à cet heureux et habile semeur pour l'ensemble de ses *Caladium*, a compris dans cette haute récompense celle qu'il lui accordait spécialement pour ses derniers gains. 3° Les belles variétés d'*Epiphyllum* dues à M. Courant et offrant une remarquable variété de coloris dans leurs grandes et belles fleurs. Une médaille d'argent grand module a récompensé les efforts persévérants et couronnés de succès de cet amateur distingué. 4° Des *Pelargonium zonale* issus de semis faits par M. Boutard. Une médaille d'argent grand module a été accordée pour ce lot à cet habile horticulteur. 5° Des Verveines de semis ont valu à M. Boutreux une médaille d'argent grand module, et 6° une Calcéolaire frutescente qu'il a obtenue de semis lui a fait accorder une médaille d'argent; 7° des *Pelargonium* grandiflores dus à M. Chaté (E.) lui ont fait donner une médaille de bronze, et 8° pour un *Pelargonium zonale* nouveau, M. Lionnet a reçu une médaille de bronze. Enfin le Jury a remarqué une Gesnériacée nouvelle que M. Vallerand a obtenue en fécondant le *Tydæa* Vesuvius par le *Sciadocalyx digitaliflora ;* mais les quatre pieds qui la représentaient à l'Exposition commençaient à peine à fleurir, et dès lors c'est au Comité de Floriculture que pourra être demandé un jugement sur cette plante, quand la floraison en sera complète.

III. Plantes remarquables pour leur belle culture.

Quatre apports avaient été rattachés à cette catégorie ; tous ont paru remarquables au Jury qui a décerné : une médaille d'argent grand module à M. François pour deux Chrysanthèmes très-forts, constituant de véritables petits arbres, à tête arrondie et régulière ; une médaille d'argent à Boutreux pour dix pieds de la même plante beaucoup moins forts, mais d'une très-belle végétation ; une récompense du même ordre à M. Moser, pour deux très-gros *Rhododendron geranioides* et Lady Eleonor Cathcart ; enfin une médaille de bronze à M. Chantin, pour un beau *Dracæna Reginæ*, belle plante à feuilles abondamment panachées de jaune, quelques-unes presque entièrement jaunes.

IV. Légumes variés et forcés.

L'Exposition avait reçu un assez grand nombre de lots de légumes auxquels il a été malheureusement impossible de donner une place bien convenable, l'Administration des Beaux-Arts, maîtresse souveraine dans le Palais de l'Industrie, les ayant sévèrement exclus de la nef, où elle n'admettait que des végétaux d'ornement et les ayant relégués dans l'un des bas-côtés de l'édifice où ils se trouvaient presque à l'obscurité et en dehors de la circulation du public. Ils se divisaient naturellement en deux catégories, qu'on pourrait appeler les lots d'ensemble et les lots spéciaux.

Les premiers étaient bien composés et réunissaient pour la plupart les différentes sortes de légumes que la saison ou même une culture hâtée, rarement forcée, permettait de récolter à la fin du mois de mai ; leur nombre était de six ; les derniers, au nombre de huit, consistaient en Asperges provenant surtout des cultures d'Argenteuil ; un seul était formé de Batates envoyées d'Algérie.

La plus complète et la plus belle collection de légumes variés était exposée par la Société de secours mutuels des jardiniers de Sceaux à qui elle a valu une médaille de vermeil. Au second rang et au même niveau ont été classées par le Jury celles qu'avaient apportées M. Verneuil, M. Dagneau et M. Meunier qui reçoivent chacun une médaille d'argent grand module ; enfin celle qu'avait formée M. Chardine a valu à ce jardinier une médaille d'argent. Il est vivement à regretter que la Société des jardiniers-maraîchers

du département de la Seine n'ait pas cru cette fois devoir faire acte de présence.

En tête des lots spéciaux se plaçait nettement celui pour lequel M. Lhérault (L.) a obtenu une médaille d'or; il comprenait plusieurs bottes d'Asperges Rose hâtive, d'une grosseur et d'une fraîcheur hors ligne, ainsi que des Asperges montées et des Figuiers avec fruits des deux variétés Blanche et Rouge Dauphine qui sont habituellement cultivées à Argenteuil. A un rang peu inférieur se plaçait l'apport de M. Defresne (E.) qui n'était formé que de deux bottes d'Asperges et qui néanmoins a fait décerner à ce cultivateur une médaille de vermeil. Au 3e rang ont été classés *ex æquo* trois apports qui ont valu chacun une médaille grand module, l'un composé d'Asperges et de Figuiers en fruit, à M. Cottard, les deux autres formés également de deux bottes d'Asperges, à M. Beauvivre et à M. Duchet, de l'Allier. Enfin une médaille de bronze a été accordée à M. Girardin, d'Argenteuil, pour un lot composé d'Asperges et de Figuiers. Quant au lot de tubercules de Batates de provenance algérienne, il avait été envoyé par M. Fontaine, colon à Blidah, à qui il a valu une médaille d'argent.

Le Jury ne s'est point prononcé sur de belles Asperges exposées par M. Parent, de Rueil, et par M. Berne, de Bailly près Nemours, à cause de certaines particularités de la culture qui leur a été donnée, et pour lesquelles il lui a semblé prudent de provoquer un examen attentif sur les lieux par une Commission spéciale de la Société.

Faute de meilleur moyen de classement, on a rattaché à la section des légumes une collection de plantes médicinales vivantes, au nombre d'environ 200, qui avait été présentée par M. Telotte, fils, à qui elle a fait attribuer une médaille d'argent. Il est juste de faire observer que les espèces ainsi réunies étaient toutes ou à peu près toutes de pleine terre, et que dès lors les espèces exotiques qui fournissent les médicaments les plus importants n'y figuraient pas.

V. Fruits forcés ou conservés.

Les fruits tant forcés que conservés étaient moins nombreux à l'Exposition de cette année que nous ne les avons vus à certaines des précédentes. Il s'y trouvait néanmoins, pour les

premiers, huit magnifiques Ananas sur pied, des deux variétés Cayenne lisse et Charlotte Rothschild, exposés, avec quelques Fraisiers forcés, par MM. Crémont, frères, à qui le Jury a décerné une médaille d'or, ainsi qu'une nombreuse et belle série de Fraisiers à grosses fraises forcés en pots, et appartenant à 35 variétés différentes, pour laquelle M. Lapierre a reçu une médaille d'argent grand module. Quant aux fruits conservés, ils avaient fourni la matière de deux apports dont un seul, composé de Pommes en parfait état, a valu une médaille d'argent à M. Chevalier (Désiré), de Montreuil.

Dans cette même catégorie ont été rangés les fruits exotiques. M. Hediard et M. Entraygues en avaient exposé deux collections variées, comprenant même d'autres produits alimentaires de nos colonies (Chou-caraïbe, Ignames, etc.), pour lesquelles chacun d'eux reçoit une médaille d'argent grand module; d'un autre côté, M. Nicolas en avait envoyé d'Algérie un lot plus restreint, composé de plusieurs sortes d'Oranges et de Citrons, qui avaient un peu souffert de la longueur du transport par les bateaux à vapeur et le chemin de fer (12 jours). Une médaille d'argent lui a été décernée pour cet envoi.

Aux fruits il est naturel de rattacher les arbres fruitiers formés. L'Exposition n'en avait reçu que deux lots auxquels même il avait été impossible de donner place au grand jour de la nef du Palais. Le plus remarquable était composé de neuf pieds bien dirigés et régulièrement formés; il a valu à M. Chappellier une médaille d'argent.

VI. Plantes d'agrément de serre chaude.

L'Exposition de 1874 a été très-riche en végétaux exigeant la culture en serre chaude, sous le climat de Paris. Elle en réunissait de nombreuses collections toutes remarquables, quoique à des degrés différents, pour le choix des espèces comme pour la force ou le bon état des individus. Aussi le Jury a-t-il été amené à décerner aux exposants de cette catégorie des récompenses de l'ordre le plus élevé, et le seul d'entre eux qui n'ait pas eu part à ces distinctions légitimes est M. Loise-Chauvière qui, Juré lui-même, avait présenté hors concours un beau lot de *Begonia*. Toutefois le

nombre réel des prix définitifs est notablement inférieur à celui des lots, les médailles qui avaient été d'abord accordées pour chacun de ceux-ci ayant été, conformément à un article du règlement, confondues et en quelque sorte totalisées en deux objets d'art que la Société devait à la munificence de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et en quatre grandes médailles d'honneur.

Ces prix exceptionnels ont été décernés à des exposants qui, à peu près tous avaient fourni plusieurs lots distincts et séparés. Le premier objet d'art, consistant en deux grands vases œuf à fond bleu, avec une coupe assortie, provenant de la manufacture de Sèvres, a été donné à M. Barré, jardinier chez M. Worth, qui exposait 1° une série importante de plantes variées, telles que Palmiers, Fougères, *Pandanus*, *Cyanophyllum*, arbustes à feuilles maculées, etc., 2° un lot charmant de Marantées réunissant toutes les espèces et variétés dont nos jardins se sont enrichis dans ces dernières années, 3° une remarquable collection d'Aroïdées, comme *Caladium* panachés et maculés, *Dieffenbachia* divers, *Alocasia metallica* et *Lowii*, *Amorphophallus Rivieri*, etc.; 4° enfin sous la désignation de bûches ornées, une douzaine de groupes du plus gracieux effet, consistant en colonnes ornées sur toute leur étendue d'un mélange de plantes à feuillages très-variés et de Broméliacées dont le cœur, souvent orné de vives couleurs, se montrait ainsi beaucoup mieux que si elles fussent restées dans leur situation naturelle.

Le deuxième objet d'art, magnique coupe à couvercle en porcelaine de Sèvres à fond gris et à ornements en relief, a été décerné comme prix d'honneur à M. Chantin dont l'exposition était aussi considérable que bien choisie. Elle comprenait en effet : 1° un lot de 25 Palmiers parmi lesquels on peut citer le *Phœnix tenuis* et un autre *Phœnix* indéterminé, le *Ceroxylon niveum*, le *Sabal Princeps*, le *Thrinax argentea*, le *Chamærops stauracantha*, etc.; 2° un lot de 4 Fougères en arbre, offrant déjà de 2m à 2m 50 de tige, mais malheureusement encore peu fournies de feuilles; 3° un lot de Cycadées telles que *Cycas*, *Zamia Wroomi*, *Z. spiralis*, *Z. glauca*, *Z. Macleayi*, *Encephalartos horridus*; 4° un lot de plantes variées dans lequel se trouvaient encore plusieurs

beaux Palmiers, entre autres diverses espèces d'*Areca*, un beau *Corypha Gebanga*, un fort *Plectocomia elongata*, le *Geonoma Sarapiquensis*, le *Cocos Mikaniana*, etc.

La série de lots qui a valu à M. Savoye la première des deux grandes médailles d'honneur en or données à la Société par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce était encore des plus importantes. Elle se subdivisait en cinq lots tous nombreux, tous bien composés et formés d'exemplaires en parfait état de végétation. C'étaient : 1° une énorme série d'espèces de serre chaude, telles que *Pandanus reflexus*, *Strelitzia augusta*, divers *Ficus*, un curieux *Tradescantia* à tige droite, rameuse, haute de plus d'un mètre, des *Rhopala*, *Gomphia*, *Theophrasta*, etc., etc.; 2° une nombreuse collection de *Dracæna*, dont plusieurs en forts exemplaires, tels que *D. amabilis*, *Baptisti*, *excelsa nigra*, *Rex*, *fragrans*, *cannæfolia*, *aurea*, *albicans*, *spectabilis*, etc.; 3° un lot exclusivement composé de Palmiers, comme *Areca crinita*, *Baueri*, *rubra*, *alba*, *Verschaffelti*, *Phœnix tenuis*, *Martinezia caryotæfolia*, *Geonoma Schottiana*, *Chamædorea elatior*, etc.; 4° un groupe considérable de Fougères herbacées avec lesquelles se trouvait un beau *Balantium antarcticum*; enfin 5° un joli choix d'espèces à feuilles panachées ou maculées.

C'étaient encore deux collections fort remarquables que celles pour lesquelles M. Plasse a obtenu du Jury une médaille d'honneur décernée au nom de la Société et aux frais d'un Membre qui a tenu à garder l'anonyme. L'une comprenait plusieurs Palmiers, des Cycadées, diverses Aroïdées, des *Dracæna*, un beau *Theophrasta imperialis*, le *Cyathea medullaris*, etc; l'autre ne réunissait pas moins de 75 pieds de Broméliacées en grande partie fleuries, entre autres plusieurs espèces de *Nidularium*, de *Billbergia*, de *Tillandsia*, d'*Hechtia*, de *Pitcairnia*, le *Guzmannia fragrans*, l'*Encholirion Jonghei*, etc.

La série des plantes de serre mêlées se terminait par un groupe exposé par M. Lassus, dont l'arrangement avait été fait avec goût et dans lequel on remarquait, à l'arrière-plan, de forts *Dracæna* supportés chacun par une colonne ornée de Lierre, deux *Alsophila*, quelques Palmiers, etc., le tout encadré par un double cordon d'*Aspidistra* et de *Sedum Sieboldi*.

Plusieurs lots spéciaux et homogènes d'espèces de serre occupaient, à l'Exposition de cette année, un rang des plus distingués, et leur rare beauté n'a pas peu contribué au succès obtenu.

Les deux que le Jury et la foule des visiteurs ont classés les premiers sont celui d'Orchidées qui a valu à M. Luddemann la grande médaille d'honneur de M. le Préfet de la Seine, et celui de *Gloxinia* pour lequel M. Vallerand a obtenu la grande médaille d'honneur de la ville de Paris. Les Orchidées du premier de ces horticulteurs se faisaient admirer pour la beauté de leurs inflorescences et pour la fraîcheur de leurs fleurs autant que pour le bon choix des espèces et variétés auxquelles elles appartenaient. C'étaient plusieurs *Cattleya* et *Lælia*, trois espèces d'*Aerides*, le curieux *Masdevallia Harryana*, le *Phalænopsis Lüddemanniana*, les *Odontoglossum Alexandræ* et *nævium*, des *Vanda*, des *Dendrobium*, six espèces de *Cypripedium*, le *Saccolabium guttatum*, etc.; et ce magnifique groupe était entouré d'un cadre de plantes variées et toutes fort remarquables aussi, telles que deux beaux *Nepenthes Sedenii* et *Sedenii major*, avec de nombreuses et grandes urnes foliaires, plusieurs Broméliacées, des Gesnériacées fleuries, des Fougères herbacées, etc. — Quant aux *Gloxinia* de M. Vallerand, au nombre d'environ 75 variétés, il est impossible de dépeindre la richesse, la diversité et la fraîcheur de coloris de leurs fleurs qui toutes étaient dressées et dont l'abondance sur chaque pied semblait presque dépasser les limites du possible, et toutes ces admirables plantes sont issues des fécondations et des semis opérés par cet habile horticulteur !

Deux autres collections qui ont également attiré et charmé la foule sont celles de *Caladium* à feuilles maculées et colorées qu'exposaient M. Bleu et M. Lionnet, pour lesquelles ils ont reçu, le premier une médaille d'or, le second une médaille d'argent grand module. M. Bleu, le créateur d'une foule de variétés de ces plantes, plus élégantes, plus brillantes les unes que les autres, avait réuni en un groupe nombreux des pieds représentant ses plus beaux gains déjà connus et mis au commerce ; d'un autre côté, on a vu plus haut qu'il avait formé un autre groupe avec les produits de ses derniers semis. C'est à ces deux groupes à la fois que s'applique la médaille d'or qui lui a été décernée. — M. Lionnet est un

cultivateur habile et l'état de ses plantes le prouve parfaitement; mais les variétés qu'il avait exposées étaient assez peu nombreuses et formaient dès lors une collection qui ne pouvait être comparée, sous ce rapport, à celle de son concurrent.

Pour épuiser la catégorie des végétaux de serre chaude qui figuraient à l'Exposition de cette année, il ne me reste plus à mentionner qu'un apport considérable de Palmiers, *Chamærops*, Lataniers, Dattiers, etc., qui avaient été présentés hors concours par l'établissement du Hamma, près d'Alger. Néanmoins considérant l'importance de ce lot, la force et la beauté des arbres qui le formaient, le Jury a cru devoir offrir une médaille d'or à M. A. Rivière, directeur du grand établissement algérien, comme l'expression matérielle de son jugement de tous points avantageux sur les résultats de cette culture algérienne. Cette haute récompense est d'autant plus justifiée que ces beaux Palmiers ont été apportés au Palais de l'Industrie dès le 1er mai et en ont fait l'un des principaux ornements jusqu'au 20 juin, ainsi que le magnifique lot de ces mêmes arbres monocotylés que l'Exposition devait à M. Chantin.

VII. Plantes d'agrément de serre tempérée.

Les Expositions de printemps empruntent l'un de leurs plus brillants ornements aux végétaux qui, sous notre climat, exigent, pendant l'hiver, la culture en serre tempérée, grâce à laquelle on en obtient une floraison abondante, au retour de la belle saison, et qui d'ailleurs possèdent une souplesse de constitution, une facilité à varier qui ont permis à l'art horticole d'en embellir et modifier les fleurs presque à l'infini. Presque tous les genres de ces végétaux qui ornent habituellement nos jardins figuraient et figuraient avec éclat à l'Exposition de cette année ; aussi les médailles ont-elles été nombreuses pour cette catégorie.

Les *Pelargonium* de toutes les sortes y étaient représentés par des lots nombreux et bien composés, généralement en belle et abondante floraison. On y voyait en effet, trois collections de *Pelargonium* grandiflores dont l'une, exposée par MM. Thibaut et Keteleër, comprenant 65 variétés très-bien choisies, en pieds bien cultivés et remarquablement fleuris, a valu à ces

horticulteurs une médaille de vermeil ; dont la seconde, plus nombreuse, mais en pieds moins chargés de fleurs, a fait attribuer à M. A. Dufoy une médaille d'argent grand module ; dont la troisième laissait à désirer pour la culture et pour la floraison ; aussi M. Gaudin, qui l'avait apportée, n'a-t-il obtenu qu'une médaille de bronze. Les *Pelargonium* Fantaisie, qui sont souvent confondus dans les lots des grandiflores, avaient fourni à MM. Thibaut et Keteleër les éléments d'un très-joli groupe d'environ 25 plantes également remarquables par le choix des variétés et par la belle floraison des pieds, pour laquelle ils ont reçu une médaille d'argent. Enfin les *Pelargonium inquinans* et *zonale*, vulgairement confondus par les jardiniers sous la dénomination impropre de Géraniums, étaient exposés avec leurs deux ordres de variétés, l'un recherché pour les zones multicolores des feuilles, l'autre cultivé en raison de l'abondance et de la diversité de coloris des fleurs. Les premières de ces variétés formaient un joli lot de 25 plantes basses, touffues, en parfait état de feuillage, pour lequel le Jury a décerné une médaille d'argent grand module à MM. Thibaut et Keteleër ; les dernières composaient cinq collections inégales entre elles pour le nombre et la beauté des pieds qu'elles comprenaient. Celle de ces collections qui a été classée au premier rang se faisait remarquer pour le choix des variétés non moins que pour l'ampleur des inflorescences et le bon état des pieds ; elle a fait décerner à M. Lionnet une médaille de vermeil. Le nombre des pieds était considérable dans celle pour laquelle M. Chaté (Em.) a reçu une médaille d'argent grand module, et dans le nombre on remarquait surtout plusieurs bonnes variétés à fleurs doubles ; mais l'ensemble de la floraison a semblé moins satisfaisant au Jury. Quant au lot pour lequel MM. Thibaut et Keteleër ont reçu une médaille d'argent, il était beaucoup moins nombreux ; enfin au quatrième rang a été placé celui qu'exposait M. Fontaine et pour lequel une médaille de bronze lui a été décernée.

Les Calcéolaires herbacées méritent d'être rangées au nombre des plantes qu'on a le plus et le plus justement remarquées, cette année, au Palais de l'Industrie. MM. Vilmorin-Andrieux en avaient une grande et magnifique collection, dans laquelle le port tassé

des plantes indiquait une excellente culture, et dans laquelle aussi on admirait également l'abondance, l'ampleur exceptionnelle et la diversité de coloris des fleurs. D'un autre côté, M. Lecaron en exposait une série presque également remarquable sous ces divers rapports. Les médailles accordées à ces exposants sont confondues dans la médaille d'honneur qu'ont reçue les premiers et dans la médaille d'or qu'a obtenue le dernier. Le troisième lot de ces plantes, pour lequel une médaille de bronze a été donnée à M. Robert, réunissait un assez grand nombre de plantes appartenant à de bonnes variétés, mais dont le Jury n'a pas trouvé la culture irréprochable.

Les Cinéraires ont été moins nombreuses et la saison, déjà fort avancée pour elles, à laquelle l'Exposition a été tenue rend suffisamment compte de cette infériorité. Cependant M. Lépine en avait présenté un beau lot formé surtout de variétés foncées, qui se recommandait pour l'ampleur des capitules et pour la bonne culture des plantes. Une médaille d'argent grand module lui a été accordée. Un autre lot, présenté par M. Lecaron, était peu nombreux en pieds et n'offrait que des capitules d'ampleur ordinaire. La médaille de bronze qui a été attribuée à ce lot se confond dans la médaille d'or qu'a obtenue cet horticulteur pour l'ensemble de ses présentations.

L'époque à laquelle avait lieu l'Exposition était encore plus avancée pour les Azalées ; néanmoins M. Boyer avait réussi, en retardant la floraison d'environ 50 variétés de ces arbustes, à en faire un beau lot pour lequel il a reçu une médaille d'argent grand module.

Enfin, nous aurons épuisé la série des plantes ornementales abondamment florifères qui figuraient à l'Exposition, si nous ajoutons les Verveines, dont M. Boutreux exposait plusieurs sortes obtenues par lui de semis, pour lesquelles il lui a été décerné une médaille d'argent grand module, dont M. A. Dufoy avait, de son côté, présenté hors concours un groupe de 25, qui lui a valu de vifs remerciements de la part du Jury; et les Héliotropes pour lesquels M. Boutreux a obtenu une médaille de bronze. Toutefois il restera encore à joindre à l'énumération qui précède, les plantes grasses, groupe horticole hétérogène, dont la culture est d'or-

dinaire spécialisée et malheureusement se restreint chaque jour de plus en plus.

Cette catégorie, fort négligée aujourd'hui dans les jardins, mais qui a eu sa vogue, était admirablement représentée, à l'Exposition de cette année, grâce à M. Pfersdorff. Cet habile horticulteur y en avait apporté quatre collections distinctes, toutes aussi remarquables pour le nombre et la variété des espèces que pour la force et la beauté des individus, qui, réunies, comprenaient, à fort peu d'exceptions près, l'ensemble des plantes qu'on désigne sous la dénomination commune de plantes grasses. La première de ces collections comprenait les grands genres *Aloe* et *Agave* dont les nombreuses espèces figuraient là en individus d'une force peu commune; à elle seule elle a fait décerner à cet exposant une médaille d'or; la seconde comprenait les Cactées en espèces encore plus nombreuses et en pieds souvent aussi remarquables; la haute valeur en a été appréciée par l'attribution d'une médaille de vermeil; enfin les deux autres, pour chacune desquelles une médaille d'argent a été accordée, étaient formées, l'une d'Euphorbes charnues, la plupart en pieds exceptionnels de développement, l'autre de plantes grasses diverses, Crassules, *Echeveria*, *Cotyledon*, etc. Réunissant, dans sa révision générale, les 4 médailles accordées d'abord à M. Pfersdorff, le Jury a décerné à cet exposant la médaille d'honneur du maréchal Vaillant. Il a, d'un autre côté, donné une médaille d'argent grand module à M. Chatenay qui avait aussi exposé un lot bien composé de plantes grasses diverses, comme Cactées, *Agave*, notamment *A. Simonii*, d'introduction toute récente, *Ceropegia stapelioides*, etc., etc.

VIII. Plantes d'agrément cultivées en plein air.

La nombreuse série des végétaux qui, supportant la rigueur de nos hivers, peuvent être cultivés en pleine terre et à l'air libre, et qui nous fournissent ainsi les éléments de nos plantations, soit temporaires, soit permanentes, se divise en deux catégories distinctes pratiquement, selon que la tige de ces végétaux est ligneuse ou herbacée. La première de ces deux catégories se subdivise à son tour en deux sections basées sur ce que les espèces qui forment l'une sont des arbustes recherchés pour leurs fleurs,

tandis que celles que comprend l'autre se recommandent pour leur verdure permanente et pour leur port spécial.

A. *Arbustes à belles fleurs.*

Ici se placent naturellement au premier rang les Rosiers avec lesquels aucun végétal ne peut entrer en comparaison ni pour l'admirable beauté des fleurs ni pour le suave parfum qu'elles exhalent. Je l'ai déjà dit, l'Exposition de cette année était, sous ce rapport, d'une richesse exceptionnelle et laissait certainement derrière elle toutes celles qui l'ont précédée. On y admirait en effet quatre collections énormes dont chacune aurait fait la splendeur d'une Exposition ordinaire et ces collections étaient si belles de floraison, si bien composées, que la tâche du Jury chargé d'établir entre elles un classement a offert de sérieuses difficultés. En dernière analyse, le résultat de l'examen auquel il s'est livré, avec toute l'attention et la maturité qu'imposait un pareil jugement, a été de classer : au premier rang, le lot de M. Margottin, père, qui comprenait au moins 200 pieds rangés sur quatre longues lignes, les trois quarts en haute tige et d'une merveilleuse beauté, le dernier quart formé de nains, et pour lequel ce rosiériste, dont la réputation est européenne, a reçu la médaille d'honneur des Dames patronnesses de la Société; au second rang, celui de M. Margottin fils, et de M. Lévêque fils. M. Margottin fils, a fait ainsi son entrée dans nos Expositions avec un succès digne de son nom ; il avait à l'Exposition environ 50 Rosiers à tige et plus de 400 nains très-beaux, aussi remarquables pour la végétation que pour la floraison ; le Jury lui a décerné une médaille d'or. Une récompense du même ordre a été accordée à M. Lévêque fils, qui exposait à peu près le même nombre de Rosiers, la moitié à tige, la moitié nains, ceux-ci, quoique beaux, souvent un peu inférieurs aux premiers, et qui, en outre, a entretenu, pendant toute l'Exposition, une belle collection de Roses coupées. Enfin au troisième rang a été placé le lot exposé par M. Hippolyte Jamain à qui il a valu une médaille de vermeil. Ce lot était formé de Rosiers Thés en greffes forcées d'un an, une trentaine à tige, les autres nains, ceux-ci environ quatre fois plus nombreux que les premiers. Parmi les variétés auxquelles appartenaient ces arbustes,

50 étaient nouvelles; la végétation et la floraison en étaient un peu maigres sans doute parce qu'ils avaient été un peu trop forcés. — Enfin à la nombreuse et magnifique série de Rosiers dont il vient d'être question il faut joindre une jolie collection de Roses coupées qu'exposait M. Vignau et pour laquelle il a reçu une médaille de bronze.

Les *Rhododendron* de plein air ont été représentés à l'Exposition de cette année par trois lots importants et presque équivalents en mérite, comme le prouve le peu de différence que le Jury a mise entre les récompenses qu'il a décernées aux exposants, MM. Chantrier, Chantin et Van Acker. En effet, le premier a obteun une médaille de vermeil pour un lot considérable de pieds généralement forts, appartenant surtout aux variétés dont les fleurs sont purpurines ou violacées, et dont la floraison était encore peu avancée, le 29 mai; le second et le troisième ont reçu chacun une médaille d'argent grand module pour leurs groupes un peu moins importants, parmi lesquels celui de M. Van Acker comprenait des pieds à tige.

Dans la même catégorie viennent se ranger les Clématites dont les espèces et variétés se sont beaucoup multipliées, dans les jardins, depuis quelques années, et qui, par l'abondance, la grandeur et la diversité de coloration de leurs fleurs, se placent aujourd'hui au premier rang parmi les végétaux grimpants. M. Roy en avait formé une belle collection qui en comprenait 30 variétés dérivées surtout des *Cl. lanuginosa* et *Sophia*, et dont plusieurs étaient d'introduction récente. Le Jury lui a décerné une médaille d'argent grand module et il a donné ensuite une médaille de bronze à M. Paillet pour un petit lot qui ne comprenait que six pieds bien fleuris de ces charmantes Renonculacées.

B. *Végétaux ligneux toujours verts.*

La simultanéité de l'Exposition d'Horticulture et de celle des Beaux-Arts ne permet pas de réunir dans le jardin du Palais de l'Industrie une grande quantité de végétaux appartenant à cette catégorie; d'ailleurs l'administration des Beaux-Arts n'autorise pas à y placer des pieds dont les dimensions soient tant soit peu fortes, parce que, pense-t-elle, ils pourraient masquer les produits de la sculpture et

nuire à l'effet général. Ces restrictions sont bien faites pour retenir les pépiniéristes ; aussi ne trouvait-on, cette année, qu'une seule collection de cet ordre à l'Exposition ; mais les 90 espèces de Conifères qui la composaient étaient si bien choisies et représentées par des individus si bien faits que le Jury a décerné une médaille d'or à M. Moser qui l'avait exposée.

C. *Plantes herbacées annuelles ou vivaces.*

Deux exposants, pour cette vaste et belle catégorie de plantes, se plaçaient nettement au premier rang par l'importance de leurs apports, bien qu'il existât encore entre eux, à cet égard, une différence marquée. C'étaient MM. Vilmorin-Andrieux et Lecaron.

Depuis quelques années, la maison Vilmorin-Andrieux a conquis, dans nos Expositions, une place que nul ne saurait lui disputer, relativement aux plantes herbacées fleuries de pleine-terre. Son exposition de cette année n'était nullement inférieure aux précédentes pour la splendide floraison des divers lots qui la composaient et peut-être les surpassait-elle encore pour le nombre des plantes qui formaient chacun de ces lots ; il semble difficile que la culture aille plus loin ; aussi l'admiration du public a-t-elle été acquise sans réserve à l'éblouissante masse de fleurs qu'elle offrait.

Le plus important de ces lots était un énorme groupe de plantes mêlées, présentant dans leurs fleurs innombrables la plus grande diversité de formes et de couleurs; un second réunissait de nombreuses et charmantes Capucines (*Tropæolum*) très-variées ; un troisième était formé de ces belles variétés de *Mimulus*, qui sont des acquisitions de ces dernières années et à la production desquelles les cultures des exposants dont il s'agit ici ont pris une large part; enfin un quatrième formait un massif gracieux de pieds de Chrysanthème caréné des différentes formes qu'on possède aujourd'hui. Pour cet ensemble de plantes, auxquelles il faut joindre encore les Calcéolaires dont il a été question plus haut, le Jury a décerné à MM. Vilmorin-Andrieux la seconde des médailles d'honneur que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce avait bien voulu donner à la Société d'Horticulture.

Les plantes variées qu'avait exposées M. Lecaron formaient, de

leur côté, un groupe considérable, et la floraison en était très-belle. Aussi, réunies aux Calcéolaires et aux Cinéraires du même exposant lui ont-elles valu une médaille d'or.

Tous les autres lots de plantes herbacées fleuries ne comprenaient chacun qu'une seule espèce avec ses variétés ou au plus les nombreuses variétés de quelques espèces d'un même genre.

Celle de ces espèces qui avait fourni la matière du concours le plus nombreux est la Pensée. L'Exposition en réunissait huit lots presque tous considérables et dont quatre avaient assez de mérite pour que le Jury ait accordé une médaille à chacun des horticulteurs qui les avaient présentés. La plus haute de ces récompenses est la médaille de vermeil qui a été accordée par lui à M. Tripet dont l'apport consistait en 190 plantes à grandes et belles fleurs de bonne forme, très-variées, parmi lesquelles on en voyait beaucoup de cuivrées. Il a décerné une médaille d'argent grand module à M. Batillard dont le lot, peu inférieur en mérite, comprenait 125 plantes fortes, vigoureuses, dont les fleurs très-amples étaient en majorité à fond blanc. Une médaille d'argent a été accordée par lui à M. Falaise, aîné, qui exposait aussi 125 plantes; enfin une médaille de bronze a été la récompense de M. Trimardeau pour un lot composé de 80 pieds trapus et vigoureux, dont les fleurs étaient d'une ampleur exceptionnelle, mais assez peu variées. Un nombre à peu près égal de ces plantes avait été présenté hors concours par M. Loise-Chauvière à qui le Jury a adressé, à ce sujet, de vifs remerciements.

Après la Pensée c'est le Pyrèthre rose qui a occupé la plus large place à l'Exposition. Les variétés déjà si nombreuses de cette charmante espèce fournissaient la matière de trois lots, tous fort remarqués par le public, dont le plus considérable a valu à M. Yvon une médaille d'argent grand module. Les plantes en étaient bien cultivées, leurs capitules amples et de teintes bien variées. De son côté, M. Duvivier en exposait 25 pieds pour lesquels il a reçu une médaille d'argent. Enfin M. Loise-Chauvière avait apporté au Palais de l'Industrie un joli lot de ces mêmes Pyrèthres qu'il exposait hors concours et qui lui a valu les remerciements du Jury.

Des *Petunia*, présentés en collection de 80 variétés pour la plupart

à fleurs doubles, et pour lesquels le Jury a donné une médaille d'argent grand module, avaient été exposés par M. Tabar qui, comme on le sait, en fait sa principale spécialité. Ces plantes étaient bien faites et tassées; les fleurs en étaient amples et de teintes vives ; au total, on y voyait tous les indices d'un bon choix et d'une excellente culture.

Une Exposition ouverte à la fin du mois de mai ne pouvait pas être riche en Dahlias, la floraison de cette belle Composée étant automnale ou tout au plus estivale; cependant M. A. Dufoy en avait exposé une série de 36 variétés déjà fleuries, grâce à la culture forcée à laquelle elles avaient été soumises en pots. Seulement cette collection étant présentée hors concours, le Jury n'a pas eu à émettre un jugement à son égard et il a dû se borner à voter des remerciements à M. A. Dufoy.

Les Anémones et les Renoncules sont de charmantes plantes de pleine terre qu'on ne voit guère dans les Expositions parisiennes, qui même, après avoir eu leur vogue dans les jardins, y sont devenues trop rares depuis que la mode, en amenant l'adoption exclusive de groupes d'une complète uniformité sur le bord ou au milieu de grandes pelouses, a réduit la flore culturale à une extrême pauvreté. On a donc vu avec plaisir M. Thiébaut exposer de chacune de ces belles Renonculacées une nombreuse collection en fleurs coupées, pour laquelle il a reçu une médaille d'argent grand module.

Une médaille du même degré a été décernée à M. Vyéaux-Duveaux pour un fort groupe de ce charmant Réséda qu'il sait amener à un développement exceptionel, et aussi pour un fort joli lot de Chrysanthèmes herbacés parmi lesquels dominait le *C. carinatum*.

Enfin si nous ajoutons que M. Yvon avait à l'Exposition une collection d'Iris, surtout *germanica* en fleurs coupées, pour laquelle le Jury lui a donné une médaille de bronze, et que M. Loise-Chauvière avait présenté hors concours un lot d'espèces variées du même genre et de la même espèce, nous aurons terminé l'énumération des plantes herbacées de plein air qui fournissaient au jardin créé dans la nef du Palais de l'Industrie une grande partie de sa brillante ornementation végétale.

IX. Bouquets.

Les bouquets ne faisaient pas défaut à l'Exposition de cette année; mais ils sont restés généralement inférieurs à ceux qu'on est habitué à voir à Paris, même en dehors des exhibitions horticoles; aussi sur trois exposants, M. Vignau a-t-il été jugé seul digne d'une récompense. Il a obtenu une médaille d'argent pour trois bouquets et une corbeille qui étaient d'un joli effet et montés avec goût.

Telle a été, Messieurs, dans son ensemble et dans ses détails, du moins au point de vue horticole, l'Exposition générale que notre Société a tenue, cette année, dans le Palais de l'Industrie, du 29 mai au 3 juin. Comme le montre l'exposé circonstancié qui précède, elle a surpassé celles des années antérieures par le nombre, la variété et la beauté des collections qu'elle a réunies. Elle a ainsi achevé de prouver qu'aujourd'hui notre horticulture a complétement réparé les pertes immenses qu'elle avait éprouvées pendant la dernière guerre, qu'elle est même entrée dans une période d'accroissement et de progrès. Il ne tiendra certainement pas à notre Société, dont l'objet principal est de l'aider et la stimuler sans cesse, qu'elle ne marche à pas de géant dans la voie des améliorations qui s'ouvre largement devant elle. Le sol et le climat la favorisent; les débouchés et les encouragements ne lui font pas défaut; elle n'a donc qu'à vouloir et elle est assurée, tout en ajoutant aux jouissances et au bien-être de tous, de trouver pour elle-même honneur et profit, les deux buts réels de toute œuvre humaine.

Compte rendu de la partie industrielle de l'Exposition générale tenue par la Société centrale d'Horticulture de France, du 29 mai au 3 juin 1874;

Par M. Borel.

Messieurs,

Moins heureuse que les années précédentes, l'Exposition des Arts et Industries horticoles s'est trouvée, cette année, réléguée aux extrémités droite et gauche du Palais de l'Industrie, emplacements

restreints, sombres et mal disposés pour qu'une exhibition de ce genre y soit agréable aux visiteurs et utile aux exposants.

Le Palais de l'Industrie (titre ironique!) renferme tout autre chose que l'industrie; ses galeries, quoique encombrées, sont mises facilement à la disposition de besoins dont l'importance n'est pas douteuse; mais il devient impossible de les rendre libres lorsqu'il s'agit d'une Exposition industrielle de notre Société. Nous savons que la Commission d'Exposition a fait de son mieux; nous savons les difficultés qu'elle a eu à vaincre pour faire son Exposition horticole; aussi n'est-ce point à elle que nous adressons ces observations.

M. Teston, Président du Comité des Arts et Industries horticoles, et M. Joly, son Vice-Président, se sont dévoués pour tirer parti de l'emplacement qui nous était accordé, et ils sont arrivés à grouper avec ensemble les objets exposés.

Les serres remplissaient la partie ouest tandis que la partie est abritait les chauffages, meubles, pompes, etc., etc. Cette séparation regrettable était imposée par l'exiguïté de l'emplacement.

Dix fabricants de serres ont exposé leurs différents systèmes; deux ont été récompensés : M. Ozanne, d'une médaille d'argent grand module pour une serre adossée, et M. Vélard, d'une médaille de bronze pour une serre en bois. Deux autres ont obtenu le rappel de la médaille d'argent qui leur avait été décernée à une autre Exposition; ce sont MM. Boissin et Leblond, pour serres adossées. On s'étonnera peut-être du peu de récompenses décernées à cette industrie. Je suis loin d'être dans les secrets du Jury; mais il est probable que, tout en constatant la bonne fabrication habituelle de MM. Dormois, Maury, Lamotte, Laquas, Natier et André et Fleury, il n'y a rien trouvé de nouveau ou d'amélioré; ceci, bien entendu, est une appréciation personnelle.

Six constructeurs de chauffages exposaient leurs appareils sans pouvoir prendre part à aucun concours; ils sont toujours renvoyés à la soi-disant Commission permanente de chauffage ou à un concours spécial. Notre collègue M. Appert, dans le Compte rendu de l'Exposition de l'année dernière, exprimait le désir de voir ce concours mis à exécution. La Société d'Horticulture, il y a quelques années, sur l'initiative de notre honorable collègue M. Ri-

vière, avait annoncé l'ouverture d'un concours spécial de chauffages ; plusieurs constructeurs avaient déjà répondu à cet appel, quand tout ce projet à été mis à néant. Pourquoi? il paraît qu'on a reconnu l'impossibilité d'une bonne comparaison. Mais qui donc est le meilleur juge de la réussite d'un tel concours que les constructeurs eux-mêmes? et s'ils ont répondu à l'appel fait par la Société, malgré les frais à eux imposés, c'est qu'ils croient ce concours pratique. Je ne puis que renouveler les vœux de notre collègue M. Appert, certain que MM. Gervais, Herbeaumont et Tisier, Charropin, Zani aîné, Roty et Chevalier, qui ont exposé, cette année, ne me contrediront pas.

Les claies pour ombrager les serres étaient exposées par MM. Maréchal et Lebœuf; ce dernier a obtenu une médaille de bronze pour ses claies enduites d'huile lourde, système plus économique que la peinture et aussi durable.

Un abri pour espaliers, très-simple et très-ingénieux, a été exposé par M. Cordeval et récompensé d'une médaille de bronze. Les abris en paille pour protéger les vignes de la gelée et exposés par M. Duchange ont été reconnus d'une grande utilité; leur simplicité les recommande. Le Jury a décerné à M. Duchange une médaille d'argent grand module. Une mention honorable est également décernée à M. Gibaud pour des abris en paille d'un autre système. M. Féret a exposé plusieurs sortes d'abris, un système pour faire mouvoir les paillassons recouvrant les châssis, des paillassons pour cloches, un fruitier articulé, etc. Une médaille d'argent récompense M. Féret de ses heureuses recherches. Même médaille est décernée à M. Dorléans pour son kiosque, ses abris en paille, etc.

Dans les constructions diverses servant à l'ornementation des parcs et jardins nous trouvons, cette année, plusieurs expositions d'une certaine importance. La fontaine monumentale de M. Ducel et fils égayait un peu l'entrée de la partie réservée aux serres; une médaille d'argent grand module récompense ces Messieurs de leur exposition.

Les ponts en fer rustique, les grilles et les meubles en même fer de M. Mery-Picard ont été très-appréciés; rien d'original et de gracieux comme cette nouvelle construction récompensée d'une médaille d'argent.

Les tentes portatives de M. Couette ont obtenu un rappel de médaille d'argent et ont été très-remarquées pour leur légèreté et leur solidité. Les meubles de jardin de M. Tronchon sont toujours d'une belle et bonne fabrication; le Jury a décerné à cet habile fabricant une médaille d'argent pour son nouveau siége élastique. Pour terminer cette série, rappelons les meubles élégants en jonc de M. Walker, les grilles en fer creux de M. Gandillot, un très-joli kiosque en bois découpé de M. Levêque, un berceau de M. Robin, les ferrures d'espaliers et roidisseurs de M. Thiry, ainsi que ceux de M. Derouet, les grillages mécaniques de M. Gondouin, ainsi que les potences mobiles pour espaliers du même exposant qui sont récompensées d'une mention honorable; sans oublier les nouveaux fruitiers de MM. André et Fleury qui obtiennent une médaille de bronze, ainsi que les nouveaux siéges en fer tordu d'un seul morceau exposés par M. Lemaître et récompensés également d'une médaille de bronze.

L'espace trop restreint de cette Exposition n'a pas permis aux rocailleurs d'y exercer leur art dans de grandes proportions. Malgré le peu de place, les spécimens-miniature de MM. Ratinet et Chassin étaient de bon goût; le dernier a obtenu une médaille d'argent. Même récompense est accordée à M. Jandelle pour ses chaperons tubulaires et ses sauts d'insectes, constructions d'une véritable utilité.

Les exposants d'instruments étaient peut-être plus nombreux cette année que les années précédentes. Malgré cela, il y a peu de nouveautés à signaler. L'échenilloir de M. Sedillon ou sécateur à pince a été perfectionné et obtient, outre l'approbation du public, une médaille d'argent; les porte-fraises, couvre-greffe, pinces à chenilles, etc., du même exposant sont également bien appréciés.

Les instruments présentés par M. Hardivillé sont toujours d'une bonne fabrication. Le Jury a placé cet exposant hors concours, distinction très-honorable, car elle prouve que les objets exposés sont hors ligne; mais j'avoue que c'est la première fois que je vois l'application de cette distinction faite par le Jury, et je n'y suis pas encore assez habitué pour la bien apprécier.

L'école professionnelle de Lagny expose quelques instruments parmi lesquels on remarque un nouveau ressort de sécateur; sera-

t-il meilleur que ceux qui sont déjà connus ? L'avenir nous le dira. Une mention honorable lui est décernée.

M. Delaunay obtient une médaille d'argent pour son exposition d'instruments à deux tranchants et M. Lenief une mention honorable pour son échenilloir à pédale, bon instrument qui demande quelque perfectionnement. MM. Williams et Borel obtiennent chacun le rappel de la médaille d'argent grand module qu'ils ont obtenue l'année dernière, le premier pour ses tondeuses de gazon et le second pour son cueille-asperges.

Rappel de médaille d'argent également à M. Lejeune pour ses ratissoires toujours bien établies. MM. Larivière et Blanc ont également exposé de bons instruments.

Les appareils d'arrosage sont toujours assez nombreux à nos Expositions horticoles. C'est une bonne chose, car ils sont de première utilité. Nous trouvons dans cette catégorie d'exposants :

M. Debray, avec des pompes portatives qui ont déjà été appréciées. Le Jury fait à M. Debray la même distinction qu'à M. Hardivillé pour les instruments, et il le place hors concours. Les pompes de M. Hirt sont d'un bon usage et récompensées d'une médaille d'argent, et une médaille de bronze est accordée à M. Dubuc pour ses petites pompes et seringues à pulvériser l'eau.

M. Douville a exposé une série d'appareils de différents modèles, pour arroser les pelouses; leur jeu est élégant et gracieux. Le Jury lui accorde une médaille de bronze, ainsi qu'une mention honorable à M. Homel pour ses porte-lances.

Mentionnons encore les pompes portatives de MM. Moret et Broquet, Laroche, Aubry, Letestu ; les seringues et pompes de M. Regnier; les jets d'eau de M. Mercier et enfin l'ingénieux appareil de M. Chapelier pour chauler les arbres.

L'exposition de poteries artistiques de M. Pull est toujours hors ligne. Ses jardinières, vases, plats sont d'une exécution parfaite; le Jury lui rappelle la médaille d'argent grand module décernée l'année dernière. M. Doulton obtient une médaille d'argent pour ses vases, jardinières, cache-pots, etc., et M. Schlienger une médaille de bronze pour ses jardinières rustiques. Quant à la poterie usuelle de M. Vircot, elle est parfaite de qualité et de forme et obtient une médaille d'argent. MM. Duval, Prévost, Personne et Leune

exposent également de très-jolis modèles de vases et corbeilles en porcelaine décorée.

Les plans de parcs et jardins sont peu nombreux cette année. Il est vrai que le programme de l'Exposition ne permet d'exposer que des plans de travaux exécutés; c'est une bonne mesure et la pénurie de cette année ne prouve que le chômage des travaux. Le plan en relief du château de Montereau, avec son parc et ses dépendances, exécuté par M. Durand, obtient du Jury une médaille d'argent grand module. M. Billard expose également divers plans dont un en relief, représentant le parc de Torigny, est d'une bonne exécution. Le Jury lui décerne une medaille d'argent, ainsi qu'une mention honorable à M. Sornin, également pour un plan en relief.

M. Baltet expose un petit tableau destiné à enseigner la direction à donner aux arbres frutiers; ce travail, d'une grande utilité pour tous ceux qui s'occupent d'arboriculture est récompensé d'une médaille de bronze.

Les tableaux démonstratifs pour le service du cours du Muséum exécutés par M. Cuisin, ainsi que les tableaux pour l'enseignement des Sciences naturelles de M. Deyrolle obtiennent le rappel de la médaille d'argent que ces Messieurs ont déjà obtenue.

C'est avec plaisir que nous avons vu revenir à nos fêtes horticoles les livres traitant de l'horticulture. MM. Goin et Rothschild tiennent dignement leur place à cette Exposition.

Il me reste, pour terminer, à rappeler la présence de quelques exposants qui n'ont pas figuré dans les catégories ci-dessus, comme les herbiers de Mme la baronne de Pages qui obtiennent le rappel de médaille de bronze; les bacs de Mlle Loyre, les caisses de M. Binet, les serres d'appartement de MM. Marguerite, frères, celles de M. Macé, les étiquettes de M. Girard-Col, la poudre insecticide de M. Villemot et les nids artificiels de M. Verdier.

Je terminerai ce Compte rendu, Messieurs, en faisant appel aux exposants eux-mêmes pour qu'ils soient plus exacts à l'avenir à faire leur demande d'admission. Plusieurs ont dû être refusés, leur demande ayant été faite trop tard; l'espace trop restreint accordé à l'industrie ne permettait pas de les recevoir une fois les places données.

Est-il besoin de faire également appel à la Commission d'organisation pour obtenir un emplacement plus convenable? je ne le crois pas. Nos organisateurs sont tout dévoués aux intérêts de chacun ; espérons que la prochaine Exposition nous permettra de mettre au jour tous les éléments que possède l'industrie horticole de notre Société.

LISTE DES RÉCOMPENSES

ACCORDÉES PAR LE JURY DE L'EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ, DU 29 MAI AU 3 JUIN 1874, DANS LE PALAIS DE L'INDUSTRIE,

dressée par M. B. VERLOT, Secrétaire-général-adjoint de la Société.

La Société centrale d'Horticulture de France a été autorisée, comme elle l'avait été, l'année précédente, par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à tenir son Exposition vernale dans la nef du Palais de l'Industrie (1).

C'est du 29 mai au 3 juin que la Société a tenu son Exposition proprement dite, et les plantes apportées par les horticulteurs, ainsi que les objets d'art et d'industrie se rattachant directement au jardinage d'utilité ou d'agrément, ont été examinés, le 29 mai, par le Jury nommé, suivant le règlement, par le Conseil d'Administration (2).

M. A. Hardy, premier Vice-Président de la Société a dirigé les opérations du Jury.

Ceux-ci étaient, pour la partie destinée à examiner les plantes:

---

(1) Cette autorisation n'a été accordée à la Société qu'aux conditions qui suivent :

1° Établissement dans le Palais de l'Industrie du jardin que l'administration des Beaux-Arts lui livrait précédemment tout préparé.

2° Ornementation dudit jardin pendant toute la durée de l'Exposition des Beaux-Arts, c'est-à-dire du 1er mai au 20 juin 1874.

(2) Membres de la Commission chargée d'organiser l'Exposition de 1874 et constituée en Jury d'admission : M. A. Hardy, Président; M. B. Verlot, Secrétaire; Membres : MM. Boisduval, Chauvière, Durand (aîné), Guenot, Houllet, Martin-Cadot, A. Rivière et Teston remplacé, en son absence, par M. Ch. Joly; adjoints: MM. A. Lavallée, Secrétaire-général; Moras, Trésorier, Lecocq-Dumesnil, Trésorier-adjoint, Duchartre, Secrétaire-rédacteur, Dutrou, Architecte de la Société.

MM. A. Hardy, premier Vice-Président, Bergmann, Carrière, Daudin, Fournier (Eugène), Jamin (Ferd.), Laizier (Napoléon), Loise-Chauvière, Robine, Truffaut père, et Vavin (Eugène); suppléants : MM. Moser, Granger (de Suisnes) et Jupinet.

Les Membres chargés d'apprécier les objets industriels se rapportant à l'horticulture étaient :

M. Malet, Vice-Président ; MM. Appert, Bertin, père, Cellière, Jely (Charles) et Tricotel; Suppléant, M. Lesueur, père.

Les décisions prises par les Jurés ont été, suivant le Règlement, relevées par M. B. Verlot, Secrétaire-général-adjoint, pour les Plantes, et par MM. A. Rivière et Guenot, Secrétaires de la Société, pour les appareils présentés par l'Industrie.

Les récompenses suivantes ont été décernées par les deux Jurys (1).

1° Plantes nouvellement introduites.

Le Jury n'a point eu à examiner de Légumes nouveaux proprement dits; on n'en a pas présenté à l'Exposition.

Mais il a récompensé l'apport de diverses plantes nouvelles. Il a attribué une médaille d'argent grand module à

M. Plasse, horticulteur, rue du Rendez-vous, 22, à Saint-Mandé-Paris, pour une réunion de vingt espèces de plantes de serre chaude ou tempérée nouvellement introduites; et une médaille d'argent à

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, pour plusieurs plantes annuelles d'ornement, nouvelles ou récemment introduites.

2° Plantes obtenues de semis.

Si aucune plante légumière ou fruitière n'a été présentée sous ce chef, par contre les végétaux d'agrément ont été assez nombreux.

Réunissant au lot de collection (environ 90 variétés) présenté par

M. Vallerand, horticulteur-fleuriste, rue de la Procession, 3, à

---

(1) Suivant l'article 21 du programme, les médailles d'honneur ont remplacé toutes celles qui avaient été obtenues par le même exposant.

Bois-de-Colombes (Seine), les variétés nouvelles ou non encore au commerce de Gloxinies qui faisaient suite à ce groupe d'ensemble, le Jury a attribué à cet habile horticulteur la médaille d'honneur en or de la ville de Paris.

Une Gesnériacée hybride, plus curieuse qu'ornementale, présentée aussi par M. Vallerand, a été renvoyée à l'examen d'une Commission spéciale.

Sept *Caladium* non encore au commerce ont valu à leur obtenteur,

M. Bleu (Alf.), avenue d'Italie, 48, à Paris, une médaille d'un ordre élevé et qui, réunie par le Jury à celle que le même présentateur a obtenue pour un lot d'ensemble composé d'Aroïdées appartenant au même genre, lui ont valu une médaille d'or.

Plusieurs médailles d'argent grand module ont été décernées, l'une à

M. Courant, maire de Poissy (Seine-et-Oise), pour ses élégantes fleurs coupées d'*Epiphyllum;* l'autre à

M. Boutard, horticulteur, rue de la Pompe, 15, à Vitry (Seine), pour des *Pelargonium inquinans;* et la troisième à

M. Boutreux, horticulteur, route d'Orléans, 99, à Montrouge (Seine), pour des Verveines de semis. La Calcéolaire frutescente du même exposant a été récompensée d'une médaille d'argent.

Deux médailles de bronze ont été accordées, l'une à

M. Lionnet, jardinier chez Mme Lavaux, à Asnières par Viarmes (Seine-et-Oise), pour quatre *Pelargonium zonale* ou *inquinans;* l'autre à

M. Chaté (E.), horticulteur, rue Sibuet, 9, à St.-Mandé-Paris, pour divers *Pelargonium* grandiflores.

3° Plantes de belle culture (fleuries ou non.)

Le Jury a récompensé l'apport de diverses plantes remarquables par leur grand développement et leur bonne culture. Il a donné à

M. François, horticulteur, rue des Gatines, à Montreuil-sous-Bois (Seine), une médaille d'argent grand module pour deux individus extra-forts de *Chrysanthemum frutescens* fleuris; deux médailles d'argent, l'une à

M. Moser, horticulteur à Versailles, pour deux gigantesques

pieds de *Rhododendron* dans un parfait état de floraison ; l'autre à

M. Boutreux fils, horticulteur, rue de Paris, 85, à Montreuil (Seine), pour dix spécimens bien cultivés et de taille remarquable de Chrysanthème frutescent.

A M. Chantin, il a attribué une médaille de bronze pour la présentation d'un bel exemplaire de *Dracæna Reginæ*.

4° Légumes variés de la saison et légumes forcés.

L'Exposition offrait un réel intérêt, soit au point de vue du nombre des lots de légumes présentés, soit surtout sous le rapport de la beauté et du développement des produits qui les composaient.

M. Lhérault (Louis), horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), a obtenu une médaille d'or pour un lot formé de sept bottes de magnifiques Asperges.

Une médaille de vermeil a récompensé les deux remarquables bottes d'Asperges que présentait M. Defresne (E.).

La même distinction a été attribuée au lot de légumes que présentait la Société de secours mutuels des jardiniers de Sceaux.

Plusieurs médailles d'argent grand module ont été décernées à

M. Verneuil, jardinier-chef au château de Polangis près Joinville-le-Pont (Seine), présentateur de légumes conservés et de primeurs variées;

M. Cottard, horticulteur, rue Carême-Prenant, 2, à Argenteuil (Seine-et-Oise), pour des asperges;

M. Dagneau, jardinier chez M. Smith, rue Charles VII, 14, à Nogent-sur-Marne, pour des légumes conservés et des primeurs variées;

M. Meunier, jardinier chez M. Rouzé, propriétaire à Chennevière-sur-Marne, pour des légumes variés;

M. Beauvivre, cultivateur d'Asperges à Argenteuil, pour deux bottes d'Asperges ;

M. Duchet, propriétaire au château de Bellevue (Allier), pour trois bottes d'Asperges ;

Des médailles d'argent à

M. Fontaine, pour des Batates;

M. Telotte, fils, rue Pascal, 19, à Paris, pour un lot de plantes médicinales herbacées rustiques, cultivées en pots.

M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, rue d'Alésia, 77, à Paris, pour une collection de plantes légumières.

Médaille de bronze à

M. Girardin, horticulteur, rue Gaillon, à Argenteuil, pour des Asperges.

Les belles Asperges présentées par M. Berne, à Bailly près Nemours, et celles de M. Parent, cultivateur à Rueil (Seine-et-Oise), provenaient de cultures spéciales qui seront visitées par une Commission qui fera un Rapport sur chacune d'elles.

5° Fruits forcés ou conservés.

Les beaux Ananas et fruits variés forcés, présentés par MM. Crémont frères, horticulteurs à Sarcelles (Seine-et-Oise), ont valu à ces habiles producteurs une médaille d'or.

Trois grandes médailles d'argent ont été attribuées à

M. Lapierre, pépiniériste à Montrouge (Seine), pour 35 Fraisiers variés cultivés en pots;

M. Hédiard, négociant à Paris, pour des fruits exotiques.

M. Entraygues, fils, marchand de comestibles, rue des Capucines, 10, à Paris, pour racines et fruits exotiques alimentaires.

M. Chevalier (Désiré), horticulteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), obtient une médaille d'argent pour une corbeille formée de Pommes de Calville et d'Api bien conservées, pour un Pêcher et enfin pour de jeunes pieds d'Asperges cultivés dans la plaine de Gennevilliers et arrosés à l'eau d'égout. Même distinction est attribuée à

M. Chapellier, pour divers pieds d'arbres fruitiers dont les rameaux sont dirigés à l'aide de tuteurs métalliques, et à

M. Nicolas, de Mondovi (Algérie), pour différents fruits cueillis dans la province de Constantine, notamment des Oranges, Citrons, etc.

6° Plantes d'agrément de serre chaude.

M. A. Barré, jardinier-chef chez M. Worth, à Suresnes (Seine), a obtenu, pour ses diverses collections de plantes de serre chaude, notamment pour un lot d'ensemble qui comprenait des individus d'une culture irréprochable, et pour ses réunions d'Aroïdées, de Marantées, et différents groupes présentés sous le nom de souches

ornées, l'une des coupes d'honneur données à la Société par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

L'autre coupe d'honneur, donnée également par M. le Ministre de l'Instruction publique, a été attribuée à M. A. Chantin, horticulteur à Paris, pour ses Palmiers et autres plantes décoratives telles que : Cycadées, Fougères arborescentes, etc.

Première médaille d'honneur en or de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, à M. Savoye, horticulteur à Charonne-Paris, pour ses plantes diverses de serre, ses Palmiers, ses végétaux exotiques à feuillage panaché, ses *Dracæna* et ses Fougères acaules ou caulescentes.

Médaille d'honneur en or de M. le Préfet de la Seine à M. Luddemann, horticulteur, boulevard d'Italie, 20, à Paris, pour sa belle collection d'Orchidées terrestres et épiphytes.

Médaille d'honneur en or de la Société centrale d'Horticulture de France, à M. Plasse, horticulteur, rue du Rendez-vous, 22, à Saint-Mandé-Paris, pour ses trois collections formées ainsi qu'il suit : Broméliacées, plantes diverses de serre chaude et 20 plantes exotiques d'introduction récente.

Médaille d'or à M. Rivière (A.), directeur des cultures de la Société algérienne, pour une collection de Palmiers cultivés au Hamma près Alger.

Médaille d'argent grand module à M. Lassus, horticulteur-fleuriste à Paris, pour plantes diverses à feuillage, etc.

Médaille de même valeur à M. Lionnet, déjà nommé, pour sa réunion de *Caladium*.

Enfin, remerciments à M. Loise-Chauvière pour la collection de Bégonias qu'il a présentée hors concours.

7° Plantes d'agrément de serre tempérée.

M. Pfersdorff obtient une médaille d'or pour son importante collection d'Aloës et d'Agaves ; puis une de vermeil pour ses Cactées, et deux d'argent: l'une pour ses Euphorbes cactiformes, l'autre pour des plantes grasses diverses.

Ces quatre récompenses lui ont valu la médaille d'honneur en or donnée par la Société au nom du maréchal Vaillant.

Deux médailles de vermeil, l'une à

M. Lionnet, déjà nommé, pour ses *Pelargonium inquinans* et *zonale*, l'autre à MM. Thibaut et Keteleêr, horticulteurs à Sceaux (Seine), pour 65 variétés de *Pelargonium* grandiflores.

Six médailles d'argent grand module à

M. Chatenay (Louis), horticulteur, rue des Rigolles, 29, à Belleville, pour ses plantes grasses variées réunies en collection;

M. Boyer (F. G.), horticulteur, à Gambais près Houdan (Seine-et-Oise), pour 58 individus fleuris d'Azalées indiennes appartenant à 50 des variétés le plus généralement cultivées;

M. Lépine, jardinier chez M. Tronchon, avenue de Neuilly, 50, pour 50 variétés de Cinéraires;

M. Chaté, fils, déjà nommé, pour sa belle collection de *Pelargonium inquinans* et *zonale*;

MM. Thibaut et Keteleêr, déjà nommés, pour leur réunion de *Pelargonium inquinans* et *zonale* à feuilles panachées;

M. Dufoy (A.), horticulteur, rue du Chemin-Vert, 139, pour sa collection de *Pelargonium* grandiflores.

Des Médailles d'argent à

MM. Thibaut et Keteleêr, déjà plusieurs fois nommés, pour une collection de *Pelargonium inquinans* et *zonale*;

Aux mêmes, pour des *Pelargonium* dits de Fantaisie.

Des Médailles de bronze à

M. Robert, jardinier chez M. Berteaux, avenue du Roule, 45, à Neuilly-sur-Marne, pour des Calcéolaires réunies en collection;

M. Fontaine (Gustave), jardinier chez M. Bienaimé, à Bourg-la-Reine, pour des *Pelargonium inquinans*;

M. Gaudin (Ch.), boulevard Montparnasse, 170, pour des *Pelargonium* grandiflores;

M. Boutreux, fils, déjà nommé, pour des Héliotropes.

8° Plantes d'agrément de plein air.

A. *Arbustes et arbrisseaux fleurissants.*

Grande médaille d'honneur en or, donnée par les Dames patronnesses de la Société à M. Margottin, père, horticulteur à Bourg-la-Reine, pour des Rosiers à tige et nains.

Médailles d'or à

M. Levêque, fils, horticulteur, rue du Liégat, 26, à Ivry-sur-Seine;

M. Margottin, fils, horticulteur à Bourg-la-Reine, pour des Rosiers à tige, Thés et nains.

Médaille de vermeil à

M. Jamain (Hipp.), horticulteur, rue de la Glacière, 217, pour des Rosiers Thés, dont 50 variétés nouvelles, présentés en greffes forcées d'un an; et à

M. Chantrier, horticulteur à Mortefontaine, près la Chapelle-en-Serval (Oise), pour ses beaux *Rhododendron* en collection.

Médailles d'argent grand module à

M. Roy (Aug.), horticulteur-pépiniériste, avenue d'Italie, 156, à Paris, pour une réunion de 30 variétés de Clématites frutescentes;

M. Van Acker, horticulteur à Ris-Orangis (Seine-et-Oise), pour une collection de Rosages à tige.

Médailles de bronze à

M. Paillet, horticulteur à Chatenay-les-Sceaux (Seine), pour six Clématites grandiflores en pleine floraison;

M. Vignau, fleuriste-horticulteur, rue de l'Orme, 22, à Montreuil-sous-Bois, pour des Roses présentées en fleurs coupées.

B. *Arbustes et Arbrisseaux à feuillage persistant.*

Médaille d'or à

M. Moser, déjà nommé, pour une réunion de 90 espèces ou variétés de Conifères.

5° PLANTES D'AGRÉMENT HERBACÉES, ANNUELLES OU VIVACES.

Médailles d'or à

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, grainiers-horticulteurs, à Paris, pour une splendide réunion de plantes annuelles et vivaces;

Les diverses récompenses obtenues par ces exposants leur ont fait attribuer la 2e médaille d'honneur en or de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

M. Lecaron, grainier-horticulteur à Paris, pour la présentation de trois lots, savoir : Plantes herbacées diverses, Calcéolaires, Cinéraires.

Médailles de vermeil à

M. Tripet fils, jardinier chez M. Delamotte, rue de la Procession, 2,

à Boulogne (Seine), pour un groupe formé de 190 variétés de Pensées.

Médailles d'argent grand module à

M. Yvon (J. B.), horticulteur, avenue de Châtillon, 20, pour une collection de *Pyrethrum roseum* variés ;

M. Vyéaux Duvaux, horticulteur, rue Montgallet, 10, à Paris, pour Réséda et Chrysanthèmes à carène variés ;

M. Batillard, horticulteur, rue de Silly, 82, à Boulogne (Seine), pour 125 variétés de Pensées ;

M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), pour 80 variétés de Pétunias simples et doubles ;

M. Thiébault, grainier-horticulteur, place de la Madeleine, 30, à Paris, pour des fleurs coupées d'Anémones simples et doubles, de Renoncules doubles et de plantes bulbeuses diverses.

Médailles d'argent à

M. Duvivier, marchand grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris, pour des Pyrèthres roses variés ;

M. Falaise, aîné, horticulteur à Billancourt (Seine), pour 125 variétés de Pensées.

Médailles de bronze à

M. Trimardeau, horticulteur à Gentilly (Seine), pour des Pensées ;

M. Yvon (J. B.), déjà nommé, pour des Iris en fleurs coupées.

Remercîments à :

M. Loise-Chauvière, pour ses présentations hors concours de *Pyrethrum roseum* variés et d'Iris en collection, et à

M. Dufoy (A.), déjà nommé, pour des Dahlias présentés également hors concours.

10° Bouquets et garnitures de fleurs.

Médaille d'argent à

M. Vignau déjà nommé, pour la présentation de 3 Bouquets et d'une Corbeille de table.

INDUSTRIE HORTICOLE.

Grandes médailles d'argent à

M. Duchange, pour ses Abris en paille économiques pour la Vigne ;

M. Durand, jeune, horticulteur à Bourg-la-Reine, pour ses Plans de jardins ;

M. Ozanne, rue Marqfoy, 7, à Paris, pour ses Serres, fermeture et système d'aération;

M. Ducel, rue du Faubourg-Poissonnière, 26, à Paris, pour sa Fontaine en fonte.

Médailles d'argent à

M. Hirt, mécanicien, rue du Faubourg-St-Martin, 120, à Paris, Pompes à nouveau piston ;

M. Delaunay-Lasne, à Bernay (Eure), outils perfectionnés : Sécateurs, Râteaux, Coupe-griffes, etc. ;

M. Sedillon, rue Monsieur-le-Prince, 60, à Paris, Instruments divers ;

M. Jandelle (E.), rue Rébeval, 45, Chaperons et Murs économiques ;

M. Dorléans, rue du Landry, 37, à Clichy-la-Garenne (Seine), Abris en paille ;

M. Féret, rue des Toulouses, 1, à Fontenay-aux-Roses, inventions diverses ;

M. Doulton et Cie, rue du Paradis, 6, Poterie horticole ;

M. Méry-Picard, boulevard de la Contrescarpe, 30 *bis*, Meubles de jardins ;

M. Billard, rue de l'Assomption, 53, à Auteuil, Plans en relief ;

M. Chassin, rue des Batignolles, 141, à Paris, Rocher artificiel ;

M. Wiriot, boulevard St-Jacques, 29, à Paris, Poterie ;

M. Tronchon, avenue d'Eylau, 11, à Paris, Meubles de jardins.

Médailles de bronze à

M. Dubuc, rue des Amandiers-Ménilmontant, 44, Pompes ;

M. Lebœuf, rue Vésale, 5, à Paris, Claies à ombrager ;

M. Cordival, à Neuilly-sur-Front (Aisne), Abris ;

M. Lemaitre (A.), Meubles de jardins ;

M. Schlienger, passage Foragner, 7, à Paris, Poterie ;

M. Velard, rue de Puebla, 63, Serre en bois ;

M. Debry, route de la Révolte, 50, à Boulogne, Terre de bruyère ;

MM. André et Fleury, rue Royale, 15, à Paris, Supports;

M. Tellier, ingénieur, route de Versailles, 90, à Paris, Appareil frigorifique ;

M. Baltet (Charles), horticulteur à Troyes (Aube), Tableau d'enseignement ;

M. Douville (Antoine), Bois-de-Boulogne (par Neuilly), Appareils d'arrosage.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

A. *Argent grand module.*

MM. William et Cie, rue Caumartin, 1, à Paris, Tondeuse.

M. Borel, quai du Louvre, 10, à Paris, Instruments divers.

M. Pull, rue Blomet, 114, Poterie artistique.

M. Deyrolle, fils, rue de la Monnaie, 19, Tableaux d'enseignement.

B. *Argent.*

M. Lejeune, rue de Clignancourt, 17, Instruments divers.

M. Couette, à St-Ouen du Tilleul (Eure), Tentes.

M. Cuisin, avenue d'Orléans, 20, Tableaux d'enseignement.

M. Boissin (Paul), rue des Batignolles, 115, Serres.

M. Leblond (E. Alp.), à Montmorency, Serres.

C. *Bronze.*

Mme la baronne de Pages, place de la Madeleine, 30, Herbier.

Mentions honorables.

M. Hommel, route d'Asnières, 23, à Levallois-Perret (Seine), porte-lance mobile.

MM. Lenief et Cie, rue du Rainey, Cueille-fruits.

M. Gondouin, boulevard Poissonnière, 22, Arcs-boutants mobiles.

M. Gibaud, Abris en paille pour cloches.

M. Margueritte, rue Saint-Martin, 97, Serre d'appartement.

M. Sornin, rue de Rosny, 36, à Montreuil (Seine), plans de jardins en relief.

École professionnelle de Lagny, Ressorts de Sécateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

NOTES DIVERSES EMPRUNTÉES A DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

1. — *Piége pour le Perce-oreilles* (Forficula auricularia). — Un Allemand a inventé un genre de piége très-simple et fort peu coûteux, au moyen duquel on prend, assure-t-il, quantité de ces insectes éminemment nuisibles aux fruits. Cet appareil consiste en une boîte carrée en bois, qui a 15-20 centim. de côté et dont le fond s'enlève aisément. L'une des parois latérales de cette boîte est percée d'un trou rond qui a 8 centim. environ de diamètre et au pourtour duquel est fixé un cylindre de fer-blanc un peu rétréci en pointe vers son extrémité intérieure qui est fermée. Ce cylindre est formé de deux cylindres emboîtés l'un dans l'autre et laissant entre eux un peu d'intervalle. Celui de ces deux cylindres emboîtés qui se trouve à l'extérieur est percé de 8 petits trous, tandis que celui qui se trouve à l'intérieur du premier est percé de 6 trous plus larges. Il résulte de cette disposition que les Perce-oreilles ou Forficules peuvent très-bien s'introduire dans la boîte par ces trous, mais qu'ils ne peuvent plus en sortir. Ce piége se pose sur un petit piquet arrondi qui s'élève à 15 centim. environ au-dessus du sol.

2. — *Commerce de Mousse des bois.* — D'après le *Gartenflora*, l'une des Mousses les plus communes dans nos départements septentrionaux, l'*Hypnum tamariscinum*, fournit aujourd'hui la matière d'un commerce assez important de Paris avec l'Allemagne où on l'emploie dans la confection des bouquets de fleurs artificielles, sous le nom de Mousse de Paris. Le journal allemand dit que la seule ville de Berlin en emploie (probablement par année) une quantité considérable qui s'élève à une valeur de 20000 thalers ou 75000 francs.

3. — *Coloration artificielle des fleurs naturelles.* — Quand on expose des fleurs colorées naturellement en violet à la fumée que dégage un cigare en brûlant, on voit ces fleurs changer de couleur et prendre une teinte verte d'autant plus prononcée que leur propre coloris était plus vif auparavant. C'est ce qu'on voit très bien, par exemple, s'opérer sur les fleurs du Thlaspi violet ou *Iberis umbellata* et de la Julienne ou *Hesperis matronalis*. Ce changement de couleur est dû à l'ammoniaque du tabac. Partant de cette notion, le professeur italien L. Gabba a fait une série d'expériences en vue de reconnaître les changements que l'ammoniaque détermine dans le coloris de différentes fleurs. Son appareil est des plus simples : il consiste en une assiette dans laquelle il verse une certaine quantité de la solution d'ammoniaque connue vulgairement sous le nom d'alcali volatil. Il pose ensuite sur cette assiette un entonnoir renversé dans le tube duquel il place les fleurs qu'il veut soumettre à l'expérience. En opérant de cette manière il a vu, sous l'action de l'ammoniaque, les fleurs bleues, violettes et purpurines devenir d'un beau vert, les fleurs rouge-carmin intense (Œillets) devenir noires, les blanches jaunir, etc. Les changements de couleur les plus singuliers lui ont été offerts par les fleurs qui réunissent plusieurs teintes différentes et dont les lignes rouges ont verdi, les blanches ont jauni, etc. Un autre exemple remarquable est celui des *Fuchsia* à fleurs blanches et rouges, qui, par l'action des vapeurs ammoniacales, sont devenues jaunes, bleues et vertes. Lorsque des fleurs ont subi ces changements de couleur, si on les plonge dans de l'eau pure, elles conservent leur nouvelle coloration pendant plusieurs heures ; après quoi elles retournent peu à peu à leur coloris primitif. — Une autre observation intéressante due à M. Gabba c'est que les fleurs des *Aster*, qui sont naturellement inodores, acquièrent une odeur aromatique agréable, sous l'influence de l'ammoniaque. — Les fleurs de ces mêmes *Aster* dont la couleur naturelle est violette, deviennent rouges, quand on les mouille avec de l'acide azotique (nitrique) étendu d'eau. D'un autre côté, ces mêmes fleurs, si on les enferme dans une boîte de bois où elles soient exposées aux vapeurs de l'acide chlorhydrique, deviennent, en 6 heures, d'un beau rouge-carmin qu'elles conservent

quand on les place dans un endroit sec et à l'ombre, après les avoir desséchées à l'air et à l'obscurité.

4. — Multiplication des *Rhopala* et *Theophrasta* de boutures. — M. Siessmayer, jardinier-chef du Jardin taurique impérial, à Saint-Pétersbourg, emploie, depuis plusieurs années, pour la multiplication de ces végétaux, même de ceux dont la reprise offre habituellement le plus de difficulté, comme le *Theophrasta imperialis*, un procédé grâce auquel toutes ses boutures réussissent. Donner beaucoup d'eau à ces boutures, c'est le principe fondamental de ce procédé dont voici les détails : Dans une serre basse à multiplication, munie de son appareil de chauffage et de ses châssis vitrés, on forme, au-dessus de la grille sous laquelle passent les tuyaux, une couche de mousse. Sur cette mousse on dispose de vieille sciure de bois qui ait déjà servi pendant quelque temps comme matière d'emballage. C'est dans cette sciure qu'on plante les boutures qu'on a soin de bassiner trois ou quatre fois par jour jusqu'à ce qu'elles aient développé des racines. On voit que ce procédé est aussi simple que l'expérience le montre efficace.

5. — *La soude est indispensable pour la vie des plantes.* — Dans ces dernières années, les chimistes-agriculteurs et les botanistes-physiologistes ont agité bien des fois la question de savoir si la soude est un aliment essentiel aux plantes ou si, au contraire, elle n'a pour elles qu'une importance tellement secondaire qu'elles puissent en être privées sans inconvénient pour leur végétation. M. Péligot en particulier a fait un grand nombre d'analyses desquelles il croit être autorisé à conclure que beaucoup d'espèces végétales n'offrent pas la moindre trace de sels de soude dans leurs cendres et par conséquent n'en renfermaient pas du tout comme élément constituant. D'autres savants ont suivi une autre marche pour arriver à la même conclusion, et ils ont vu que des végétaux pouvaient atteindre leur développement normal lorsque, en les cultivant dans un sol stérile, on les arrosait avec des solutions nutritives dans lesquelles il n'entrait absolument pas la moindre proportion de soude; tels sont MM. Nobbe, Schröder et Erdmann. Récemment M. G. Bunge, de Dorpat, a publié dans le volume 172, cahier 1, des *Annalen der Chemie und Pharmacie*,

un mémoire étendu dans lequel il s'efforce de renverser l'opinion admise aujourd'hui par beaucoup de physiologistes relativement à l'inutilité de la soude pour les végétaux. D'après lui, M. Péligot aurait été conduit à une conclusion non fondée par l'idée que la portion soluble dans l'eau des cendres des plantes examinées par lui contient tous les alcalis de ces mêmes cendres. Or, d'après le savant de Dorpat, une partie des alcalis, et en particulier la soude, forment avec l'acide phosphorique et l'acide silicique des sels doubles insolubles dans l'eau. L'analyse de ces sels doubles lui a montré que les cendres du Haricot, espèce qui a été le principal sujet des recherches de M. Péligot, ainsi que celles du Trèfle, du foin de prés, des Pommes, des Fraises et de la Betterave renferment non-seulement de la potasse mais encore de la soude, celle-ci à la vérité en proportion notablement plus faible que celle-là. Au total, M. Bunge admet que la soude est indispensable pour la vie des plantes; mais il croit qu'il y a des espèces qui peuvent s'en passer.

6. — Le Lilium auratum *cultivé en pleine terre près de Berlin.* — Un M. Mangold a fait à la Société d'Horticulture de Potsdam une communication dans laquelle il rapporte que, au printemps de 1870, il planta en pleine terre un oignon de cette belle espèce après avoir amélioré la partie de terre sableuse où il le mettait en y ajoutant du terreau de feuilles et de la terre franche. Depuis cette époque, cet oignon a donné, chaque année, des pieds qui ont fleuri et, en 1873, il en est provenu deux tiges chargées de 20 fleurs. L'oignon lui-même a été divisé annuellement. Le seul abri que la plante ait eu contre les gelées rigoureuses du climat de Berlin a consisté dans un pot à fleurs renversé sur la place qu'il occupait et sur lequel on a jeté des aiguilles de Pin. Au printemps, pour abriter la plante contre les gelées blanches, on la recouvrait d'une caisse en bois.

7. — Clematis Flammula *à fleur pourpre.* — Le *Gardeners' Chronicle*, dans son numéro du 8 août 1874 (p. 174), nous apprend que M. Georges Jackmann, dont le nom est très-connu à cause des succès qu'il a obtenus, pendant ces dernières années, dans ses tentatives d'obtention de nouvelles Clématites, a réussi dernièrement à produire un *Clematis Flammula* à fleur pourpre, qu'il

se propose de désigner sous le nom de *Clematis Flammula roseo-purpurea*. Plusieurs pieds identiques de cette nouvelle et charmante plante se sont trouvés dans une planche de jeunes pieds de cette espèce obtenus de graines et repiqués. Les graines qui avaient servi à faire ce semis avaient été recueillies sur des pieds de Clématite Flammette qui étaient plantés tout contre quelques individus de la variété à fleurs pourpres du *Clematis Viticella*. La nouveauté obtenue par M. Jackmann a tout l'air d'être un hybride entre les *Cl. Flammula* et *Viticella*, bien qu'elle tienne surtout de sa mère, le *Cl. Flammula*, pour la vigueur de sa végétation, pour l'abondance de sa floraison, pour l'odeur agréable de ses fleurs ainsi que pour l'époque à laquelle elle les donne (à partir du milieu de juillet). Voici les caractères assignés par le *Gardeners' Chronicle* à cette nouvelle Clématite. La plante est vigoureuse et a tout le port du *Clematis Flammula*. Ses tiges sont d'un brun-pourpre et striées. Ses feuilles sont pennées à pennes ternées, trilobées, ou quelquefois présentent un seul lobe latéral; les folioles sont ovales ou oblongues, obtuses, apiculées. Les fleurs sont nombreuses, portées sur de courtes branches axillaires, qui développent plus tard des fleurs dans l'aisselle des bractées, de manière qu'il y a production successive de fleurs, comme dans la section *Viticella*. Les fleurs ont une forte odeur d'Aubépine. Elles offrent quatre sépales oblongs-obtus, finalement étalés, longs de 2-2 1/2 centim., de couleur pourpre-rosé ou pourpre lie de vin à l'extérieur, de la même teinte vers le sommet, à l'intérieur, où ils deviennent plus pâles et presque blancs vers la base. Les étamines sont vertes et forment un amas central serré. Ce sera là, dit le journal anglais, une belle acquisition, en fait de plantes grimpantes rustiques, qui sera bien accueillie partout non-seulement à cause de la couleur pourpre de ses fleurs, mais encore en raison du délicieux parfum qu'elle exhale. La plante est tout à fait différente du *Clematis c rulea odorata*, tant pour le port que pour les fleurs; elle constitue un vrai *Cl. Flammula* pour la végétation et pour le feuillage.

8. — *Végétaux qui produisent le caoutchouc.* — Les végétaux dont le suc laiteux solidifié constitue le caoutchouc appartiennent aux trois familles suivantes : 1° Euphorbiacées, comprenant no-

tamment les genres *Hevea* et *Siphonia*, dont différentes espèces, indigènes des parties chaudes et humides du bassin de l'Amazone ainsi que de la province brésilienne de Rio grande do Norte, fournissent cette matière aujourd'hui indispensable à la civilisation moderne. Les deux arbres le plus exploités à ce point de vue sont l'*Hevea guianensis* et le *Siphonia elastica*. 2° Artocarpées, groupe naturel auquel appartiennent l'arbre nommé Ulé (*Castilloa elastica*), qui croît du Golfe du Mexique jusqu'à Guyaquil et plusieurs Figuiers spontanés dans l'Inde, à Java et dans le nord de l'Australie. 3° Apocynées, famille dans laquelle nous trouvons les *Hancornia* du Brésil méridional, le genre *Landolphia* de l'Afrique équatoriale, le *Vahea* de Madagascar et l'*Urceola elastica* de Malacca et de Bornéo. Ce sont en général des végétaux sarmenteux. — Le meilleur caoutchouc est celui du Para. Dans ce pays, la récolte en commence au mois d'août et se prolonge ensuite jusqu'aux mois de janvier et de février. Le suc laiteux de l'*Hevea*, qui le constitue en grande partie, devient trop aqueux pendant la saison des pluies pour qu'il y ait avantage à le recueillir alors; dans la bonne saison, ce suc au moment où il coule par les entailles pratiquées aux arbres a la couleur et la consistance de la crème; la matière propre du caoutchouc se concrète bientôt et se sépare de manière à être suspendue dans un liquide opalin. D'ordinaire c'est le soir qu'on pratique aux arbres les entailles par lesquelles doit couler le suc, et c'est le lendemain matin qu'on va chercher le lait qui s'est écoulé. Le caoutchouc du Para est plus tenace, plus pur et plus durable que les autres; aussi l'emploie-t-on spécialement pour la confection des objets qui doivent réunir la force à l'élasticité. — Parmi les arbres qui donnent le caoutchouc de deuxième qualité le plus utile est l'Ulé (*Castilloa*) qui croît en abondance dans l'Amérique centrale et dans les parties occidentales de l'Amérique du Sud jusqu'au Pérou. Cet arbre à caoutchouc réussit particulièrement dans les forêts touffues, qui sont en même temps chaudes et humides. Il acquiert toute sa beauté dans le bassin des lacs Nicaragua et Managua. Le lait de l'Ulé coule pendant toute l'année, mais c'est en avril qu'il est le meilleur. Un arbre de 0m 50 de diamètre, convenablement exploité, peut donner 20 gallons de lait qui laissent environ 25 kilog. de caoutchouc. En général, on obtient la coagulation de ce lait par l'addition de certains sucs

végétaux. Le caoutchouc se sépare comme une matière brune et molle, qui a l'odeur du fromage frais. Dans le district de Saint-Jean de Nicaragua, il y a 600 à 800 personnes qui s'occupent de l'extraction du caoutchouc; on en compte environ 2000 dans les environs de Panama, où on a l'usage blâmable d'abattre les arbres pour en obtenir le suc laiteux. — Le plus mauvais caoutchouc est celui du Guatemala qui est plus ou moins mélangé de matières résineuses. Le caoutchouc du Guyaquil est de qualités inégales: le meilleur est blanchâtre; les plus mauvais sont spongieux. Le sud du Brésil, entre 18 et 20 degrés de latitude sud, donne un bon caoutchouc connu sous le nom de caoutchouc de Pernambuco, en français Fernambouc, qu'on extrait de diverses espèces de *Hancornia*. Ces arbres, de la grosseur de nos Pommiers, ont des branches pendantes, garnies de feuilles étroites, qui leur donnent l'aspect de Saules pleureurs. — En Asie, le principal arbre à caoutchouc est le *Ficus elastica* qui croît surtout dans l'Assam, dans l'Inde en deçà du Gange, à Java et Sumatra, etc. C'est lui qui produit essentiellement le caoutchouc dit de Singapour; mais on vend aussi sous ce nom celui de l'*Urceola elastica*, espèce grimpante qui acquiert une longueur énorme. Pour avoir le lait de ce végétal, on le coupe en tronçons dont on chauffe une extrémité. Ce caoutchouc est de qualité fort médiocre. Le caoutchouc de Madagascar, que produit un arbuste grimpant, est excellent et vaut presque celui du Para; on l'emploie surtout en France. — L'Afrique équatoriale est riche en arbres et arbrisseaux grimpants qui produisent du caoutchouc; mais on en obtient et on en prépare si mal le produit qu'il est de fort mauvaise qualité. — Bien que les végétaux qui donnent du caoutchouc soient nombreux et répandus dans beaucoup de pays différents, l'exploitation s'en fait le plus souvent d'une manière si barbare ou tellement irrationnelle qu'on a tout lieu de craindre que, dans un avenir peu éloigné, cette matière, dont il serait impossible de se passer, ne devienne de plus en plus rare et ne finisse par manquer. Il importerait donc au plus haut degré d'en réglementer sévèrement l'exploitation, ou de remplacer par des arbres cultivés ceux qui étaient venus spontanément et qu'on détruit chaque année en grande quantité.

Paris — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Juillet 1874.

(2e série, tome VIII.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception.*

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement,* et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ÉTRANGER.

ANVERS	4-7 avril 1875.
ANGERS (Fruits).	28 sept. — 5 octob. 1874.
TOURNAI	13-15 sept. 1874.

FRANCE.

CHATEAU-THIERRY	26-28 sept. 1874.
EPERNAY.	27-30 août 1874.
ETAMPES.	19-21 sept. 1874.
HONFLEUR	5-6 sept. 1874.
LYON	17-20 sept. 1874.
PARIS (Soc. centr., Expos. de Fruits et Fleurs).	10-14 oct. 1874.
PONTOISE.	30 août — 6 sept. 1874.
SCEAUX..	26 sept. — 1er oct. 1874.

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La Bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 13 AOUT 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Boisduval.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, MM. Buchetet et Verdier (Eugène) expriment leurs regrets de ce que des primes sont quelquefois accordées pour des plantes qui ont été présentées sans nom et n'étant désignées que par un numéro. Cette manière de procéder est contraire, disent-ils, à l'usage établi dans la Société, usage qui a même été formulé en article réglementaire par certains Comités. Ils demandent qu'il n'en soit plus ainsi désormais, et qu'on ne voie plus se reproduire ce qui a eu lieu à la dernière séance où des primes ont été données, sur la demande du Comité de Floriculture, à M. Tabar pour des variétés de *Petunia* simplement numérotées, à M. Rendatler pour des *Pelargonium zonale* qui ne portaient pas d'autres désignations distinctives que des numéros.

La réclamation présentée par MM. Buchetet et Verdier (Eug.) est renvoyée au Comité de Floriculture qui, dit M. le Président, ne pourra manquer d'en tenir compte.

Egalement à propos du procès-verbal, M. Thibault-Prudent, fils, dit que les neuf sortes de Pommes de terre qu'il a présentées, dans la dernière séance, et qui faisaient partie de la collection des variétés de semis obtenues par feu son père, n'offrent plus aujourd'hui l'inconvénient que regrettait le Comité de Culture potagère, au moment où la présentation en a été faite, puisqu'il a pu en retrouver les noms. Il ajoute que ces variétés, dont la hâtiveté a été reconnue par le Comité compétent, ont figuré dans la collection de Pommes de terre que la Société possédait, à la date de quelques années.

M. le Secrétaire-général annonce que la dette contractée par la Société, lors de la construction de son hôtel de la rue de Grenelle, envers M. Payen, qui était alors son premier Vice-Président, se trouve aujourd'hui entièrement éteinte, comme le constate une

quittance notariée qui a été donnée par Mlle Payen, héritière de feu son père. Il ajoute qu'à cet égard, comme pour tout ce qui concerne la gestion des finances de la Société, on ne saurait adresser de trop vifs remerciements à M. Moras, Trésorier, dont le zèle éclairé, l'entente des affaires et l'économie intelligente ont puissamment contribué à l'amélioration notable qui s'est opérée dans l'état financier de la Société.

La Compagnie applaudit vivement à ce légitime hommage rendu à l'un de ses fonctionnaires les plus dévoués et ses applaudissements prouvent que ses propres sentiments sont en parfaite harmonie avec ceux que vient d'exprimer M. le Secrétaire-général. Elle vote, à l'unanimité, de chaleureux remerciements à son habile et zélé Trésorier.

M. le Trésorier Moras dit qu'il est heureux d'avoir pu arriver au résultat qui vient d'être obtenu; mais il ajoute qu'il y a été puissamment aidé par le Conseil d'Administration et par tous les Sociétaires dont les efforts tendent sans cesse à augmenter l'importance du rôle que joue en France la Société centrale, et ont ainsi pour effet d'accroître à la fois l'influence qu'elle exerce et les ressources dont elle dispose.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Bonnemain (A.), horticulteur à Etampes, (Seine-et-Oise), des *Pommes de terre* Bonnemain, et des *Haricots* Flageolet blanc. D'après les renseignements fournis par lui, trois pieds de cette Pomme de terre ont produit un total de 121 tubercules qui ont pesé 5 kilog. 950 grammes, et cette récolte considérable a été obtenue bien que les plantes qui l'ont donnée aient souffert de la gelée au point de rester sans végétation jusqu'au 15 mai. Quant au Haricot, cet horticulteur le nomme Flageolet blanc très-hâtif d'Etampes, et il le dit plus précoce de quinze jours que le Flageolet ordinaire.

Le Comité de Culture potagère, appréciant la valeur de la Pomme de terre et du Haricot présentés par M. Bonnemain, propose d'accorder à cet horticulteur une prime de 3e classe, et sa proposition est adoptée par la Société.

Une conversation s'engage au sujet de ces deux produits potagers.

M. Vavin dit qu'il regarde la Pomme de terre Bonnemain comme hâtive et très-productive ; il rapporte en avoir obtenu jusqu'à 40 tubercules produits par un seul pied. Il ajoute que le Haricot de cet horticulteur appartient réellement à la race des Flageolets, mais qu'il est plus précoce que le type de cette race.

M. Verneuil a cultivé cette sorte de Pomme de terre et dit n'en avoir obtenu que de petits tubercules.

Au contraire, M. Pageot l'ayant également cultivée en a eu de très-beaux produits ; aussi déclare-t-il qu'il la considère comme bonne, productive, assez hâtive et dès lors, en somme, comme digne d'être plus répandue qu'elle ne l'est encore.

2° Par M. Pageot, jardinier-maraîcher à Montrouge-Paris, des tubercules de la *Pomme de terre* Bonnemain qui justifient ce qu'il a dit sur cette variété, et des *Echalotes*.

3° Par M. Rémy, horticulteur à Pontoise (Seine-et-Oise), un lot de tubercules de la *Pomme de terre* précoce à laquelle il donne son nom et dont il a été question à la dernière séance.

4° Par M. Simon, jardinier chez M. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), un lot de *Tomates* fort belles pour lesquelles, sur la proposition du Comité de Culture potagère et après un vote de la Compagnie, il lui est accordé une prime de 3e classe.

M. Vavin, dans le jardin de qui ces belles Tomates ont été obtenues, apprend, dans une note écrite, que les pieds qui les ont données proviennent de graines prises dans l'un des magnifiques fruits de cette espèce qui ont été présentés à la Société, au mois d'août 1873, par M. Aubert, jardinier sur le domaine d'Armainvilliers (Seine-et-Oise). Ces plantes ont été placées en contre-espalier au midi, à 1m 25 d'un mur et dirigées verticalement. Elles ont produit une très-grande quantité de fort gros fruits.

5° Par M. Meunier, jardinier à Chennevière (Seine-et-Oise), des *Oignons* Blanc, Rouge, Pâle des Vertus, du *Panais*, une *Carotte* demi-longue et 4 tubercules d'une *Pomme de terre* dont il demande le nom et dans laquelle le Comité compétent croit reconnaître la Pomme de terre Marceau.

6° Par M. Margottin, père, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), deux *Concombres*. — Ces fruits, dit M. Margottin, appartiennent à la variété anglaise nommée Rollisson's Telegraph, dont M. de

Lambertye recommande la culture dans l'un de ses derniers ouvrages. Les Concombres de cette sorte ont souvent plus de 0m 30 de long; la peau en est lisse, luisante, d'abord verte, puis jaunâtre à l'époque de la parfaite maturité.

7° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), des *Fraises* Victoria et deux *Melons*, fort beaux produits pour la présentation desquels le Comité de Culture potagère demande qu'il soit accordé une prime de 2e classe. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

Ces Fraises, écrit M. Millet, ont été produites par des Fraisiers qu'on a chauffés, l'hiver dernier, au moyen de fumier et sur les sentiers. Ces plantes ont commencé à donner leur récolte le 8 avril et, depuis ce moment, elles n'ont pas cessé de fournir des fruits sans qu'on les ait changées de place et sans qu'elles aient reçu d'autres soins que des nettoyages et des arrosements. M. Millet ne tenant pas à récolter des Fraises pendant la pleine saison, supprime les tiges florifères développées après celles qui doivent donner les fruits de primeur. Il résulte de cette suppression que ces Fraisiers remontent à partir du commencement de juillet, époque à laquelle la récolte normale des grosses Fraises est terminée. — Quant aux Melons présentés par le même horticulteur, ce sont des Cantaloups appartenant à une variété qu'il dit avoir obtenue du Prescott et du Cantaloup à fond blanc. Cette variété est, d'après lui, fort avantageuse à plusieurs égards : elle mûrit ses fruits en 35 ou 38 jours au plus, tandis que les Melons habituellement cultivés n'atteignent leur maturité qu'en 45 et 50 jours; elle se prête parfaitement à la taille régulière; elle reste invariable même étant cultivée à côté d'autres variétés; enfin les fruits qu'on en obtient ont beaucoup de chair bien colorée, non filandreuse et d'excellente qualité. M. Millet assure que, bien que le volume n'en soit pas extraordinaire, ils sont très-recherchés par les marchands de comestibles et de primeurs.

8° Par M. Cottard, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une corbeille contenant 34 Figues de la variété Rouge-Dauphine qu'il présente hors concours, et au sujet desquelles le Comité d'Arboriculture lui adresse ses plus vives félicitations, en déclarant que ces magnifiques fruits dépassent en coloris ainsi qu'en

volume tous ceux de la même sorte qu'il a eu occasion de voir jusqu'à ce jour.

A propos de cette présentation M. Cottard fait observer que, pour obtenir des Figues vivement colorées, on doit enlever les feuilles voisines quinze jours avant que ces fruits atteignent leur maturité; sans cela ils restent verts.

9° Par M. Guenault, jardinier, rue de Montreuil, 45, à Vincennes, 22 *Pêches* Grosse Mignonne hâtive, beaux fruits, déclare le Comité d'Arboriculture qui propose d'accorder, pour cette présentation, une prime de 3e classe. Cette proposition est adoptée par la Compagnie.

10° Par M. Lepère, fils, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), 41 *Pêches* présentées hors concours, dont 36 Grosse Mignonne hâtive, 4 Grosse Mignonne ordinaire, 1 Galande Bellegarde. Sur ce nombre six sont venues sur de petites branches dépourvues d'œil d'appel. Tous ces fruits ont été récoltés sur des arbres qui, après avoir été négligés pendant quelque temps, ont été restaurés par M. Lepère, fils.

11° Par M. Chevalier, aîné, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), 20 *Pêches* présentées hors concours, dont 19 sont de la Grosse Mignonne hâtive et 1 est une Belle de Vitry.

Le Comité d'Arboriculture déclare que les Pêches présentées par M. Lepère, fils, et par M. Chevalier sont de très-beaux fruits, d'autant plus remarquables que la présente année n'est pas très-favorable à cette nature de produits. Aussi adresse-t-il de chaleureuses félicitations avec tous ses remerciements à ces deux arboriculteurs.

12° Par M. Millet (Armand), des *Cerises* dont il désire apprendre le nom et dans lesquelles le Comité d'Arboriculture croit reconnaître la Belle de Sceaux ou de Chatenay. Le Comité fait observer que ces Cerises ne sont bonnes que lorsqu'elles sont très-mûres et par conséquent de couleur très-foncée.

13° Par M. Vavin, propriétaire à Bessancourt (Seine-et Oise), des *Cerises* Belle de Chatenay ou Belle de Sceaux ou Belle de Magnifique présentées par lui hors concours. Cette présentation est faite en vue de montrer que cette variété peut conserver longtemps ses fruits en parfait état sur l'arbre ; M. Vavin ajoute qu'elle

est de plus abondamment productive. — De son côté, le Comité fait observer que les fruits de cette variété sont très-beaux et qu'ils mûriraient plus tôt que ceux qui se trouvent sur le bureau s'ils venaient sur espalier, à l'exposition du midi.

M. Vavin ajoute qu'il a commencé à récolter de ces Cerises il y a un mois, et qu'il croit pouvoir compter sur une continuation de récolte pendant un mois encore.

M. Forest dit que, si cette excellente variété est généralement cultivée en espalier, elle n'en donne pas moins de beaux et bons produits quand elle est plantée en plein vent et élevée sur tige.

M. Malet et M. Jamin (Ferd.) croient pouvoir affirmer que la Cerise cultivée chez nos pépiniéristes sous le nom de Belle de Spa est la même que la Belle de Chatenay ou Belle de Sceaux, et qu'il faut assigner encore à cette variété le synonyme Belle de Fontenay.

14° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), 24 *Poires* Doyenné de Mérode, 7 *Pêches* Grosse Mignonne hâtive, 9 *Prunes* Reine Claude rouge de Van Mons, 12 *Prunes* Kirke's, 1 Pomme Borowitsky. — La déclaration du Comité porte que c'est là un ensemble de beaux fruits pour lequel il demande qu'une prime de 2e classe soit donnée à M. Jamin (Ferd.). Elle porte aussi que la Prune Kirke's, qui a été introduite par M. Jamin, père, en 1841, est une variété à recommander. — La proposition formulée en faveur de M. Jamin est adoptée par la Compagnie.

15° Par M. Mézard (Eug.), horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), un *Pelargonium zonale* obtenu dans un semis de 1873 et auquel il donne le nom de *Triomphe de Rueil*, ainsi que des ombelles d'une autre variété de *P. zonale* qu'il a mise au commerce, le 15 décembre 1872, qui a été obtenue de semis par M. Henri Fabre, et qu'il présente aujourd'hui hors concours.

Le Comité de Floriculture remet à quinzaine son jugement sur cette nouveauté dont il désire voir un pied entier, avant de se prononcer.

Une note de M. Mézard porte que le *Pelargonium zonale* Triomphe de Rueil est une plante de proportions moyennes, qui donne de fortes ombelles de fleurs larges, amarante carminé vif éclairé feu.

16° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Paris, un *Pelargonium zonale* venu d'un semis fait en 1873, un *Phlox* et un *Dahlia* qu'il a également obtenus de semis et qu'il présente hors concours.

17° Par M. Paillet (Louis), horticulteur à Chatenay (Seine), un pied en pot d'*Hydrangea paniculata grandiflora*. C'est un bel individu à 5 ou 6 branches terminées chacune par un grand nombre de fleurs blanches parmi lesquelles celles qui sont stériles persistent longtemps. M. Paillet rapporte que, en 1871, cet arbuste a résisté à 23° de froid.

Le Comité de Floriculture croit pouvoir recommander aux jardiniers qui approvisionnent les marchés aux fleurs la culture de cette belle plante pour la présentation de laquelle il demande que M. Paillet reçoive une prime de 1re classe. — Mise aux voix cette proposition est adoptée.

18° Par M. Ausseur-Sertier, horticulteur à Lieusaint, un Amandier doré, nouveauté pour laquelle le Comité de Floriculture demande qu'il soit accordé une prime de 3e classe.

Cette proposition donne lieu à une conversation à laquelle prennent part plusieurs Membres parmi lesquels M. Forest et quelques autres ne voient dans la panachure jaune de cet arbre qu'une forme maladive sans intérêt. Au contraire, quelques autres personnes déclarent que cette même panachure leur semble élégante. M. Buchetet demande si la coloration des feuilles de cet Amandier est constante, à quoi M. Ausseur-Sertier répond affirmativement en ajoutant qu'il a déjà obtenu une médaille d'argent, à la dernière Exposition de Liége, pour cette nouveauté.

Après cette conversation, la prime de 3e classe que le Comité de Floriculture a demandée pour le présentateur de l'Amandier panaché de jaune d'or est mise aux voix et accordée par la Compagnie.

19° Par M. Meunier, un pied de *Canna gigantea* qui, étant resté en pleine terre, pendant l'hiver dernier, sous une couverture de feuilles, a très-bien résisté au froid et a poussé ensuite avec tant de vigueur qu'il avait 2m 90 de hauteur quand il été coupé, ce matin même, pour être mis sous les yeux de la Société. Un massif de la même espèce ayant été planté à la fin du mois de

mai dernier a pris beaucoup moins de développement; aussi M. Meunier pense-t-il qu'il y aurait avantage à laisser les *Canna* toujours en terre, au lieu de les arracher pour les rentrer pendant l'hiver.

20° Par M. Lavallée (Alph.), des échantillons avec fleurs ou fruits de plusieurs espèces ligneuses qu'il cultive dans son domaine de Segrez (Seine-et-Oise) et au sujet desquels il donne des renseignements descriptifs et culturaux. Ces espèces sont les suivantes :

Lespedeza bicolor, joli arbrisseau papillonacé, introduit, depuis quelques années, des bords de l'Amur. Il est très-rustique et produit une grande quantité de fleurs roses disposées en grappes légères. — *Prunus divaricata*, dont les rameaux portent, sur l'échantillon présenté, de petits fruits jaune clair et arrondis. M. A. Lavallée est porté à penser que ce Prunier pourrait être la souche de nos Mirabelles. — *Padus Capuli*, bel arbre originaire du Mexique et atteignant, à Segrez, 4m 50 de haut. Le bois de cette espèce est de bonne qualité et on fait, en Amérique, une liqueur assez estimée avec ses petits fruits qui ressemblent beaucoup à ceux du *Padus* ordinaire. M. A. Lavallée dit que, sous ce nom de *P. Capuli*, on cultive deux arbres différents dont l'un est propre au Pérou, tandis que l'autre croît au Mexique. — *Prunus (Cerasus) serotina* et *P. virginica microsperma*. Ce sont deux autres Rosacées ligneuses dont M. A. Lavallée recommande la plantation dans les parcs et qui sont ornementales, tant à cause de leur feuillage vert foncé que de l'abondance de leurs fleurs auxquelles succèdent quantité de petits fruits noirs. — *Ligustrum macrophyllum*, fort belle espèce très-rustique, à grandes feuilles persistantes et à panicules très-amples de fleurs blanches. Il serait avantageux de le propager, car il est fort supérieur, sous tous les rapports, au *L. japonicum* qui est cependant justement recherché. — *Hydrangea paniculata* et *H. paniculata grandiflora*, deux beaux arbustes de la famille des Saxifragacées, à fleurs blanches dans le premier, un peu rosées dans le second. — *Hydrangea involucrata*, présenté en pot ; c'est une autre sorte d'Hortensia dont les fleurs sont bleuâtres, presque toutes fertiles, par conséquent petites, les fleurs stériles devenant seules

grandes chez les *Hydrangea*. Le nom de cette espèce est tiré de ce que trois feuilles verticillées forment comme un involucre à chacune de ses inflorescences. — *Amphicome arguta*. Présentée en pot, cette Bignoniacée du Népaul supporte très-bien la pleine terre, à Segrez, bien que son congénère de même origine, l'*A. Emodi* se montre plus délicat. *L'A. arguta* a les fleurs roses, en panicule. — *Viburnum Oxycoccos*, rappelant par son port et son aspect général notre *Viburnum Opulus ;* espèce rustique, spontanée aux États-Unis, et dont les fleurs petites, blanchâtres, donnent des fruits colorés en rouge-vermillon à leur maturité, réunis en grappes corymbiformes longtemps persistantes, d'un charmant effet. Il n'est pas impossible que ces fruits soient comestibles puisque ceux d'une espèce voisine, le *V. edule*, peuvent être mangés sans inconvénient.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être successivement votées aux personnes qui les ont obtenues ; ce sont : une prime de 1re classe à M. Paillet; 2 de 2e classe à M. Millet et à M. Jamin (Ferd.); 4 de 3e classe à MM. Simon, Bonnemain, Guenault et Ausseur-Sertier.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Plusieurs demandes de délégués devant remplir les fonctions de Jurés aux Expositions qui auront lieu : à Troyes, à partir du 9 septembre prochain ; à Villemomble, les 23 et 24 août courant ; à Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise), du 30 août au 6 septembre. Les Délégués désignés par M. le Président sont M. Vavin pour Troyes, M. Chaté (Em.) pour Villemomble, M. Hélye, pour Saint-Leu-Taverny.

2° Des lettres de remerciement pour des médailles obtenues par M. Appert et M. Faudrin.

3° Une lettre dans laquelle M. André Leroy exprime à la Société toute sa gratitude pour le jugement de tous points élogieux que le Comité d'Arboriculture a rendu, par l'organe de M. Buchetet, sur les volumes 3 et 4 du Dictionnaire de Pomologie que publie ce savant arboriculteur. « Les encouragements, écrit M. A. Leroy, de mes » honorables et bienveillants collègues m'engageront à ne pas » reculer devant l'achèvement d'une tâche dont je n'avais, il me

» semble, qu'imparfaitement soupçonné, dès l'abord, la longue » durée et l'excessive difficulté. »

4° Une lettre de M. A. Mas, Président de la Société pomologique de France, qui demande qu'un Délégué soit chargé de représenter la Société centrale à la session que la Société pomologique doit tenir à Angers. — M. Michelin, qui a déjà rempli la mission de Délégué de la Société centrale aux sessions antérieures, veut bien la remplir encore, cette année, à celle d'Angers.

5° Une lettre de M. E. Druilhet, Directeur du Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde, exprimant ses regrets de ce que son premier envoi de graines du *Wigandia Vigieri* n'est point parvenu à la Société, et annonçant un nouvel envoi de ces mêmes graines. — M. le Secrétaire-général dépose le paquet de ces graines sur le bureau, et M. le Président le remet à M. Vavin, Président du Comité des Cultures expérimentales.

6° Une lettre de M. Blavet, Président de la Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Etampes, informant M. le Président que le vœu exprimé par M. Pigeaux, au Concours régional de Soissons et dans le sein de la Société centrale, de voir l'Horticulture désormais admise aux concours agricoles, vient de recevoir un commencement de réalisation. Le 7 juin dernier, dans la réunion tenue par MM. les Délégués du Comice agricole de Seine-et-Oise, à la ferme du Mosnil, une Commission présidée par M. Caubert a visité sur place les cultures maraîchères d'Etampes et examiné les apports importants faits par des maraîchers ; après quoi, des médailles en nombre assez considérable ont été décernées pour cette branche importante et productive de l'horticulture. « M. le Président du Comice, ajoute M. Blavet, m'a » paru apprécier à leur valeur les avantages considérables que la » culture, prise dans son sens le plus large, est appelée à trouver » dans cette heureuse association. »

7° Une lettre dans laquelle M. Chappellier expose ses idées sur le parti qu'on pourrait tirer de l'emploi raisonné du froid, tel que le dirige avec une parfaite connaissance de cause M. Tellier, Directeur de l'usine frigorifique d'Auteuil, en vue de retarder jusqu'au printemps la floraison du Safran cultivé (*Crocus sativus*). Peut-être parviendrait-on ainsi à faire fructifier abondam-

ment cette plante qui, dans la culture ordinaire, donne à peine, dit M. Chappellier, une capsule à graines pour cent mille fleurs.

8° Une lettre dans laquelle M. A. Massé, horticulteur-pépiniériste à la Ferté-Macé (Orne), indique plusieurs substances ou compositions dont il croit pouvoir attendre la destruction du *Phylloxera*. Ainsi il conseille d'employer le purin mêlé de suie, l'eau de savon noir additionnée de suie et de chaux vive, etc. Toutefois M. A. Massé ne dit pas avoir fait des expériences pour vérifier la légitimité de ses espérances. — Il ajoute avoir facilement détruit le Puceron lanigère : 1° au moyen d'un lait de chaux vive (1 partie de chaux pour 5 parties d'eau) ; 2° en laissant une année sans culture le sol planté de Pommiers.

9° Une lettre dans laquelle M. Audiffred signale ce fait que, dans son jardin situé à Corbeil, au bord de la Seine, plusieurs Pommes de Reinette, placées sur l'arbre sans abri de feuilles, et du reste parfaitement saines, ont été frappées d'insolation au sud-ouest, d'où il est résulté que leur peau est devenue blanche sur les points ainsi atteints, après quoi elle a pourri en prenant une teinte brunâtre. Des Pommes dans cet état étant restées sur l'arbre, même abritées par des feuilles qu'on avait réunies en une sorte de berceau au moyen d'épingles, sont devenues noires et dures aux places insolées.

1° Une demande de Commission adressée par M. Fontaine (Jh.), horticulteur à Sceaux, qui désire voir examinées par des personnes compétentes des Vignes cultivées en serre. Cette demande est renvoyée au Comité d'Arboriculture qui désigne comme Commissaires MM. Bonnet, Jupinet et Jamin (Ferd.).

M. le Secrétaire-général apprend à la Société la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver par le décès de M. Gosselin, l'un de ses Membres les plus zélés, qui a été Président du Comité d'Arboriculture pendant quelques années.

M. Michelin lit une notice sur ce collègue regretté dont les connaissances approfondies en matière d'Arboriculture étaient justement appréciées dans le sein du Comité qu'il dirigeait, et qui avait su se concilier l'affection de tous les Membres de la Société avec qui il s'était trouvé en rapport.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° La vraie Pomme de Vaugoyau, d'Angers, et ses faux synonymes; par M. A. LEROY.

2° Rusticité des tubercules de l'*Amorphophallus Rivieri*; par M. JORET (Henri),

3° Note sur divers arbres propres aux plantations d'agrément; par M. A. MASSÉ.

4° Taille tardive de la Vigne; par M. MICHELIN.

5° Semis de Fraisiers des Quatre-saisons ou des Alpes; par M. VAVIN.

6° Rapport sur les cultures de M. Rémy, horticulteur à Pontoise; M. COTTIN (Alfred), Rapporteur.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 27 AOUT 1874.

Présidence de M. Boisduval.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Alph. Lavallée dit que le *Prunus* (*Padus*) qu'il a présenté, à la dernière séance, sous le nom de *Prunus virginica microsperma* est la forme que M. Spach a désignée sous le nom de *P. micropyrena*.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de neuf nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Siroy, deux tubercules de *Pomme de terre* Early rose.

2° Par M. Bonnemain, grainier-horticulteur à Étampes (Seine-et-Oise), des tubercules de cinq sortes de *Pommes de terre* et du *Cerfeuil bulbeux*.

Relativement à ces racines de Cerfeuil bulbeux, M. Laizier regrette qu'elles soient si allongées proportionnellement à leur

volume total qui cependant est satisfaisant. Il désirerait savoir si cette croissance en longueur a une cause connue.

M. Bonnemain dit être porté à voir la cause de cet allongement dans l'influence de la terre de son jardin qui est légère et très-poreuse.

M. Laizier ne pense pas que cette action du sol puisse être la véritable cause de l'allongement des racines du Cerfeuil bulbeux. En effet, dit-il, lorsqu'on sème du Cerfeuil bulbeux sur couche et dans du terreau, on voit qu'il reste raccourci, tout en prenant un volume remarquable dans ce sol avantageux. Il croirait plutôt que les échantillons de Cerfeuil bulbeux, que M. Bonnemain met aujourd'hui sous les yeux de la Compagnie, appartiennent à une race particulière peu recherchée des cuisinières, pour divers motifs et surtout à cause de la longueur de ses racines qui ressemblent assez à des carottes pivotantes.

3° Par M. des Nouhes de la Cacaudière (Vendée), des échantillons de 18 variétés de *Poires* qu'il offre comme sujets pour les études du Comité d'Arboriculture et dont 5 sortes proviennent de semis faits par lui. — M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture dit que ces fruits seront examinés par ce Comité à mesure qu'ils atteindront leur maturité.

4° Par M. Aubrée, amateur à Chatenay (Seine), 37 *Poires* appartenant à 7 variétés différentes, ainsi qu'un panier de *Prunes* de la variété anglaise Pond's Seedling. — La déclaration du Comité d'Arboriculture au sujet de cette présentation est que les fruits qui la composent sont en général beaux et de bonnes variétés; aussi demande-t-il que M. Aubrée reçoive une prime de 3e classe, et la proposition qu'il formule à cet égard est adoptée par la Compagnie. Néanmoins, par l'organe de son Vice-Secrétaire, il exprime le regret que certains de ces fruits aient été cueillis beaucoup trop tôt, ainsi du reste que plusieurs de ceux qui ont été déposés aujourd'hui sur le bureau.

5° Par M. Poisson, de Choisy-le-Roi, des échantillons de 5 variétés de *Poires* d'été, de 5 variétés de *Prunes*, enfin 3 échantillons de la *Pomme* Rambour d'été. — Le Comité d'Arboriculture déclare que ces fruits sont d'un assez beau volume, mais qu'ils ont été généralement cueillis trop tôt.

6° Par M. Marin (Joseph), jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), 33 *Poires* Beurré d'Amanlis, 8 Doyenné de Mérode, 13 Doyenné gris et 4 Beurré gris. — Le Comité d'Arboriculture déclare que le Beurré d'Amanlis est beau, mais que le Doyenné gris et le Beurré gris ont été cueillis trop tôt. Il demande que M. Marin (Jh.) reçoive une prime de 3e classe, et sa proposition est adoptée.

7° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, 12 *Poires* Mme Treyves, 2 Doyenné de Mérode, une Poire Philadelphia, enfin 10 Prunes Bleue de Belgique. — La déclaration du Comité compétent est que ces fruits sont beaux, et que les Poires Mme Treyves sont surtout remarquables pour leur rare beauté. Deux de ces dernières ayant été dégustées ont été trouvées excellentes et la chair en a été reconnue fine, très-fondante, fort juteuse, sucrée et parfumée. Au total, l'avis du Comité au sujet de cette variété est qu'elle constitue un bel et excellent fruit hâtif, qu'on ne saurait trop recommander. — Quant aux Prunes présentées par M. A. Rivière sous le nom de Bleue de Belgique, M. le Vice-Secrétaire du Comité fait remarquer qu'elles se distinguent par l'abondance de la couche de matière pruineuse dont elles sont recouvertes.

8° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), une série de 61 *Poires* de la saison appartenant à 8 variétés différentes, 14 *Pêches* Galande pointue, 6 Madeleine rouge à moyennes fleurs, et 6 Reine des vergers. — L'avis du Comité d'Arboriculture est que ces fruits forment la matière d'une très-belle présentation en raison de laquelle M. Jamin (Ferd.) doit recevoir une prime de 1re classe. — La demande de cette prime est favorablement accueillie par la Compagnie.

9° Par M. Lepère, père, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), 20 *Pêches* dont 8 sont des Galande, 2 des Madeleine rouge et 10 des Reine des vergers. — Le Comité compétent déclare que ce sont des fruits très-beaux, surtout pour l'année, et il adresse ses félicitations à M. Lepère qui les a présentés hors concours.

10° Par M. Lepère, fils, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), 6 échantillons du *Brugnon* de Féligníes qu'il met sous les yeux de la Compagnie afin de lui montrer que cette variété est

très-recommandable pour l'abondance de sa production et pour l'excellente qualité de son fruit qui n'est pas sujet à se fendiller comme le font d'autres brugnons, et qui de plus devient très-gros. — Le Comité d'Arboriculture remercie M. Lepère, fils, pour cette présentation et pour ces renseignements.

11° Par M. Bonnemain, des *Prunes* d'une variété qu'il a obtenue de semis et à laquelle il donne le nom de *Bonnemain de la digue*. — Ces fruits ne sont pas encore mûrs; ils seront examinés et dégustés par le Comité, à leur maturité.

12° Par Mme veuve Tuffin, jardinière à Athis-Mons (Seine-et-Oise), 176 petites *Pommes*, produit du *Malus cerasifera*, arbre d'ornement très-recommandable, qui donne un joli petit fruit de qualité médiocre, devenant seulement passable à sa maturité.

13° Par M. Duvivier, grainier-horticulteur, quai de la Mégisserie, trois collections de fleurs coupées, savoir : une de *Verveines* obtenues par lui de semis, une de *Reines-Marguerites* pyramidales, une de *Zinnia* doubles. — Le Comité de Floriculture trouve ces fleurs très-belles et propose d'accorder à M. Duvivier, pour la présentation qu'il en a faite, trois primes de 2e classe se rapportant chacune à l'une des trois collections.

14° Par M. Mézard, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), un pied entier et des fleurs coupées du *Pelargonium zonale* obtenu par lui de semis, qu'il nomme *Triomphe de Rueil* et qu'il avait déjà mis sous les yeux de la Société, à la dernière séance, ainsi que des fleurs de 5 autres variétés de la même espèce obtenues par lui de semis et qui avaient été dejà présentées par lui à la Société, en 1873. Ces dernières plantes portent les numéros 1, 2, 3, 4 et 5; mais à chacune est joint, sous pli cacheté, le nom sous lequel elle est désignée par l'obtenteur. — Le Comité de Floriculture propose d'accorder à M. Mézard une prime de 1re classe particulièrement pour sa nouvelle variété Triomphe de Rueil, dont la fleur est amarante nuancée de vermillon. Cette proposition est adoptée.

15° Par M. Haut-Séverin, jardinier chez M. Rougeon, à Limeil (Seine-et-Oise), des *Pentstemon* obtenus par lui de semis et formant 21 variétés. — Le Comité de Floriculture demande que ce jardinier reçoive une prime de 3e classe à titre d'encouragement à continuer ses semis de *Pentstemon*.

16° Par M. Loise-Chauvière, grainier-horticulteur, quai de la Mégisserie, à Paris, 22 pieds cultivés en pots et très-bien fleuris de *Lilium auratum* Lindl., présentés hors concours. — M. Loise-Chauvière reçoit de vifs remerciements de la part du Comité de Floriculture au sujet de la présentation désintéressée qu'il a faite de ces magnifiques plantes.

17° Par MM. Vilmorin-Andrieux, grainiers-horticulteurs, quai de la Mégisserie, à Paris, une nombreuse collection de Reines-Marguerites appartenant à 9 races distinctes et, dans celles-ci, formant 50 variétés. Ces plantes qui, par leur beauté, donnent une excellente idée de la perfection à laquelle est arrivée aujourd'hui la culture de la Reine-Marguerite, sont présentées par l'intermédiaire de M. Michel, jardinier-chef de la maison Vilmorin-Andrieux. Les races auxquelles elles appartiennent sont désignées sous les noms suivants : Perfection (4 variétés), Pivoine (3 var.), Imbriquées (11 var.), Pompons (10 var.), Pompons couronnées (5 var.), à fleur de Chrysanthème (2 var.), Pyramidales couronnées (4 var.), Anémones (7 var.), Anémones à pétales (4 var.). — Le Comité de Floriculture regarde cette collection de Reines-Marguerites comme si remarquable qu'il demande qu'une prime de 1re classe soit accordée à MM. Vilmorin-Andrieux. — Mise aux voix sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

18° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Paris, 7 variétés de *Phlox* venues d'un semis fait par lui en 1873.—Parmi ces plantes, le Comité en distingue 4 désignées par les numéros et noms suivants : n° 16, Mme Deschamps; n° 19, Mme Perier; n° 11, M. Ducerf; n° 1, M. Jarlot, en raison desquelles il demande pour ce jardinier une prime de 3e classe que la Compagnie accorde par un vote spécial.

19° Par M. Lecocq-Dumesnil, amateur, deux nouveaux Dahlias obtenus par lui à la suite d'un semis fait en 1873. — Ces deux plantes ont été trouvées très-belles par le Comité qui exprime le regret de ne pouvoir en faire le motif d'une demande de prime, la présentation en ayant été faite hors concours.

20° Par M. Bachoux, un échantillon de *Solanum hæmatocarpum*. Cette présentation est faite hors concours et dans le but d'engager à cultiver une plante réellement ornementale.

21° Par M. Tronchon, fabricant de serrurerie artistique, avenue d'Eylau, 9, à Paris, une *chaise* pour jardin qu'il nomme Silésienne hygiénique. Il en a été déjà question lors d'une première présentation qui a été faite dans la séance du 25 juin dernier (Voyez le *Journal* de 1874, p. 337). Ce qui caractérise ce nouveau siége c'est que le fond et le dos en sont formés en fortes bandes de toile de lin, soutenues par des ressorts d'acier et qui sont rendues imperméables par l'application d'un enduit métallique. — Cet objet est renvoyé au présentateur pour qu'il y apporte quelques modifications.

22° Par M. Grange, fabricant, rue de Boursault, 3, à Paris, des *agraffes* en zinc destinées à maintenir et diriger les arbres en espalier. — Le Comité des Arts et Industries est d'avis que cet appareil est peu pratique.

23° Par M. Philippe, coutelier, rue de Paris, 57, à Montreuil (Seine), un *sécateur* auquel il donne son nom, et qui permet de couper sans peine de fortes branches le long d'un mur ou dans des broussailles. — L'essai de cet instrument est confié à une Commission composée de MM. Teston, Cellière et Féret.

24° Par M. Gorse, rue Leregrattier, 6, à Paris, un *Porte-étiquette* du prix de 1 fr. — L'examen en est renvoyé au Comité des Arts et Industries.

25° Par M. Deguy (Lucien), de Maligny (Yonne), un modèle imaginé par lui de cloches en verre qui, au moyen d'une calotte mobile, s'adaptant au corps même de la cloche à l'aide d'une tige qui s'emboîte dans un étui à crans, donne une aération continue et réglée à volonté, sans qu'on ait besoin de déranger l'ensemble de l'appareil. — Cette cloche n'étant présentée qu'en simple modèle, le Comité des Arts et Industries demande que l'inventeur la lui envoie exécutée de grandeur naturelle.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues, savoir : 3 de 1re classe, à MM. Jamin (Ferd.), Vilmorin-Andrieux, Mézard; 3 de 2e classe, à M. Duvivier pour ses trois présentations de ce jour; 4 de 3e classe, à MM. Aubrée, Marin (Joseph), Chardine et Haut-Séverin.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Deux demandes de Commission adressées, l'une par M.

Bonnemain, d'Etampes, qui désire voir examinés par des personnes compétentes les produits de la Pomme de terre Bonnemain et du Haricot Flageolet blanc très-hâtif d'Etampes, l'autre par M. Jourdain, de Maurecourt près Andresy (Seine-et-Oise), qui veut soumettre à un examen attentif par des Commissaires un jardin fruitier qu'il a créé à la date d'une dizaine d'années. La Commission qui se rendra chez M. Bonnemain est composée de MM. Robichon, Vincent, Monot-Leroy, Beurdeley et Pageot; celle qui aura mission de visiter le jardin fruitier créé par M. Jourdain est formée de MM. Lepère, fils, Cottin et Charollois.

2° Une lettre par laquelle M. Sédillon fait hommage à la Société de trois exemplaires de son *Almanach mnémonique perpétuel d'Horticulture et d'Arboriculture à l'usage des amateurs de jardins* imprimé en placard in-folio carré, et dans lequel sont réunies l'indication succincte des principaux travaux à exécuter pendant chaque mois de l'année, l'explication de divers termes usités dans le jardinage, quelques instructions sur la destruction des insectes nuisibles, etc.

3° Une lettre en espagnol datée de Cadix, au Jardin botanique, 20 août 1874, dans laquelle M. Glersi (François) donne la description et les principales dimensions d'un magnifique pied de *Dracæna Draco* qui se trouve au centre du Jardin botanique de la Faculté de médecine de cette ville. L'âge de cet arbre, écrit M. Glersi, est inconnu, mais l'origine en remonte certainement très-haut. Le tronc de ce végétal gigantesque a trois mètres cinquante centimètres de circonférence à sa partie inférieure et s'élève à 5 mètres de hauteur avant de se ramifier. A ce niveau, il se devise en trois énormes branches placées symétriquement, qui se subdivisent à leur tour et plusieurs fois successivement en branches et rameaux de plus en plus faibles. M. Glersi fait observer que, sous le climat de Cadix, la culture et la multiplication du Dragonnier n'offrent absolument aucune difficulté, l'une et l'autre se faisant à l'air libre et en pleine terre.

4° Une lettre de M. A[te] François, propriétaire à Blidah (Algérie), relative à une maladie qui ravage les cultures d'Orangers dans notre colonie africaine. M. A[te] François avait déjà parlé de cette maladie, dans une communication antérieure (Voyez le

Journal, 2ᵉ série, VII, 1873, p. 349) ; « mais, écrit-il aujourd'hui, » j'étais alors bien loin de prévoir que ce mal deviendrait si grave, » serait si tenace et causerait des ravages si considérables. Sans » exagération on peut estimer les orangeries aujourd'hui perdues » ou compromises à la moitié de celles qui existaient dans le pays. » Ce sont les Orangers et les Citronniers qui ont le plus à souffrir ; » les Mandariniers résistent beaucoup mieux et on peut encore » en espérer une bonne récolte. »

A la lettre de M. A. François est joint un article de lui, qui a paru dans le journal *Le Tell*, et qui est intitulé : « Sur la maladie des Orangers de Blidah. » On y voit que les orangeries qui faisaient la fortune de cette partie de l'Algérie avaient déjà souffert, depuis quelques années, des atteintes de différents insectes dont l'un, nommé dans le pays *Pou-coton*, s'attachait aux branches, aux feuilles et aux fruits des *Citrus*, et constituait, selon l'expression de l'auteur de l'article, une sorte de Punaise immobile (Cochenille), fixée à l'arbre comme des coquillages aux rochers, dont un second n'était pas autre qu'une Fourmi arrivant par essaims innombrables, dont le dernier était « une Mouche (très-probablement un Hyménoptère) d'une grosseur égale à celle de l'Abeille, » mais dont le corps était plus long, terminé par un bec allongé » et très-effilé, qui n'était occupée, pendant toute la journée, qu'à » piquer les oranges l'une après l'autre, lorsqu'elles étaient encore » vertes et de grosseur moyenne. » Mais ces insectes ne compromettaient pas la vie des arbres, tandis que, depuis deux ans, ceux-ci sont atteints d'une nouvelle maladie qui les attaque à la racine et qui en détermine la mort parfois en moins de quinze jours. « Nous avons fait arracher de ces arbres et nous avons vu » les racines pourries et comme brûlées, c'est-à-dire que, d'un » côté, ces racines, dont la peau se détachait sous les doigts, étaient » jaunâtres, tandis que, de l'autre côté, elles étaient noires et » n'avaient plus de peau. La terre qui se trouvait entre ces racines et tout autour était ferme, compacte, pâteuse, spongieuse, » et avait une odeur de pourriture très-prononcée. Sur ces racines pourries nous avons remarqué deux sortes d'insectes : » l'un, petit, noirâtre, avec des pattes ; l'autre formant une espèce » de ver long d'un centimètre, dont le corps bordé de pattes lui

» donnait de la ressemblance avec la bête à mille pattes » (Myriapode)... « La principale cause qui, selon nous, a amené cet » état de choses consiste dans les trop fréquentes irrigations au » pied des arbres, surtout depuis que les canaux d'irrigation ont » été construits, ce qui a permis de donner aux Orangers beau» coup plus d'eau qu'ils n'en avaient reçu depuis bien des an» nées. » M. A. François rapporte enfin les différents procédés auxquels il a recouru en vue de remédier au mal dont souffrent ces arbres; le seul qui lui semble avoir produit de bons résultats a consisté à déchausser le pied des arbres malades, à mettre à nu toutes les mères-racines, à retrancher toutes celles qui étaient mortes ou très-malades et à répandre sur celles qui étaient conservées 10 ou 12 kilogrammes de charbon de terre (houille) en poussière, ou la même quantité de poussier de charbon de bois.

5° Une lettre adressée par M. L. Billard, jardinier-paysagiste à Auteuil, à M. Ch. Joly et communiquée par celui-ci. Elle est relative aux plans de jardins en relief que M. Billard avait placés à la dernière Exposition et dans lesquels le jardin est exécuté sur une échelle déterminée, avec de la terre fine tamisée, de manière à reproduire tous les mouvements de terrain que comporte le projet. Les allées sont indiquées au moyen de sable jaune, les massifs et les pelouses sont représentés par du sable vert très-fin, enfin les futaies sont figurées par de petits branchages d'arbrisseaux et par de la Bruyère.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale les suivantes : 1° Un article de M. A. Massé qui a paru dans *Le Publicateur de l'Orne*, et qui a pour titre : Des Oiseaux, insectes et animaux utiles. 2° Le Catalogue descriptif des Fraisiers nouveaux que M. J. Riffaud, rue Saint-Dominique, 10, à Châlons-sur-Marne, va mettre au commerce, à partir du 15 septembre prochain, ou qui ont été déjà livrés au commerce, à l'automne de 1873 et à celui de 1872. Ces Fraisiers proviennent de semis faits par feu le docteur Nicaise et par M. J. Riffaud lui-même; 3° les numéros 1 et 2 réunis d'un nouveau recueil périodique horticole qui paraît à Huy (Belgique) sous la désignation de : *Le Bulletin horticole*, organe des Sociétés horti-

coles de Héron; Horticole de Horion-Hozémont; d'Horticulture et de Botanique de Huy; du Cercle d'Arboriculture de Liége; des Sociétés agricole du Condroz, à Marchin; Horticole et Agricole des bords de l'Ourthe, à Sprimont; Horticole et Agricole du centre du Condroz, à Terwagne.

M. le docteur Boisduval entretient la Société de deux Insectes Coléoptères qui, d'Albany jusqu'à New-York, dévorent toutes les Cucurbitacées cultivées et plus particulièrement les *Cucurbita*. Ces Insectes appartiennent aux genres *Galeruca* et *Epilachna*. Le premier ou la Galéruque, dont M. Boisduval ne connaît pas l'espèce, attaque les plantes peu après leur germination. Il en détruit une grande quantité, après quoi, pour compléter le mal, l'autre Insecte ou l'*Epilachna borealis* atteint et dévore les pieds qui ont pu échapper au premier ennemi. On sait, continue M. Boisduval, que notre Bryone dioïque, qui est aussi une Cucurbitacée, est très-sujette aux atteintes d'un Insecte qui appartient au même genre que le dernier des deux dont il vient d'être parlé, et qui porte le nom d'*Epilachna Argus*. On ne connaît encore aucun moyen de détruire ces deux Insectes américains.

M. Leclère demande quel est le nom d'une larve qui ressemble assez à une petite sangsue, et qui est très-répandue, cette année, dans les vergers, où elle ronge surtout les feuilles des Poiriers.

M. Boisduval répond que c'est la larve d'une Tenthrède, le *Tenthredo Æthiops* qui, d'abord noire, prend une couleur rouge-brique peu de temps avant d'accomplir sa métamorphose. L'Insecte parfait qui en provient est une sorte de petite Mouche à quatre ailes, ou plus exactement un Hyménoptère Porte-scie, de la tribu des Tenthrédines.

Plusieurs Membres de la Société disent avoir vu leurs Poiriers dévastés par cette larve, et ils demandent s'il est quelque moyen de s'en délivrer.

MM. Chevalier (aîné), Lepère, fils, et Jamin (Ferd.) prennent successivement la parole pour répondre à cette question et ils assurent avoir obtenu de bons résultats contre cet insecte par l'emploi de la chaux éteinte séchée et pulvérisée, ainsi que par celui du jus de tabac étendu d'eau.

Il est fait dépôt sur le bureau du document suivant :

Rapport sur des Fraisiers (non bifères) qui, ayant été forcés, ont donné deux récoltes successives; M. Robine, Rapporteur.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et un quart.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 27 AOUT 1874.

MM.

1. Buy (François), entrepreneur de jardins, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 130, à Montreuil (Seine), présenté par MM. Alexis Lepère et fils et A. Chevreau.
2. Deslandes, fils (Emile), jardinier chez M. J. Lefèvre, au château de Chamant, par Senlis (Oise), par MM. Entraygues, fils et Testard.
3. Le Frère Directeur du pensionnat horticole d'Igny, par Palaiseau (Seine-et-Oise), par MM. Buchetet, Charollois, Corriol et Michelin.
4. Houssart (Jean-Baptiste), jardinier chez M. de Saint-Paul, à Croissy (Seine-et-Oise), par MM. Burel et E. Chaté.
5. Legros (Ernest), jardinier chez Mlle Dosne, rue des Belles-Feuilles, 44, à Passy-Paris, par MM. Gauthier (R.-R) et Verneuil.
6. Loizeau (Pierre-Urbain), jardinier chez M. Madère, rue Bagnolet, 148, à Charonne-Paris, par MM. Entraygues, fils et Testard.
7. Thioust (Désiré-Frédéric), propriétaire, Grande-Rue de Bagnolet, 133, à Bagnolet (Seine), par MM. Alexis Lepère et fils, et A. Chevreau.
8. Thioust (Emile-Joseph), propriétaire-cultivateur, rue Basse-Saint-Père, à Montreuil (Seine), par MM. Rougemont et Alexis Lepère.
9. Wiriot, fils (Emile), fabricant de poterie, boulevard Saint-Jacques, 29, à Paris, par MM. Hérivaux et Thibaut.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS D'AOUT 1874.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire (nos 1 à 6 de 1874). Tours; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (mars avril 1874). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de Troyes (mars, avril et mai 1874). Troyes; in-8°.

Apiculteur (août 1874). Paris; in-8°.

Boletin de la Sociedad protectora de los animales y las plantas (Bulletin de la Société protectrice des animaux et des plantes; 1re année, n° 1, juillet 1874). Càdix; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (juin-juillet 1874). Riom; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, et d'Horticulture de Gand (août 1874). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France (mai 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (janvier, février, mars et avril 1874). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (1er cahier de 1874). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Acclimatation (juin 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture du canton de l'Isle-Adam (janvier 1874 et année 1873). Isle-Adam; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (août 1874). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (août 1874). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (2e trimestre de 1874). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (2e trimestre de 1874). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux (n° 3 de 1874). Meaux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans (1er et 2e trimestres de 1874). Orléans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie (mai-juin 1874). Amiens; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie (tome II, bulletin n° 2). Lisieux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (août 1874). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons (juillet 1874). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société pomologique de France (n° 6 de 1874). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (juillet 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chauny (2e trimestre de 1874). Chauny; in-8°.

Bullettin du Comice agricole de la Société de Viticulture, Horticulture et Apiculture de Brioude (nos 15 et 16 de 1873). Brioude; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens (1er, 15 août 1874). Feuille in-4°.

Bulletin mensuel de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (juin 1874). Marseille; in-8°.

Bulletin (petit) de la Société d'Horticulture de Montdidier (juillet 1874). Montdidier; in-8°.

Catalogue de M. J. Linden (*Azalea, Camellia, Rhododendron*), horticulteur à Gand.

Catalogue de MM. Simon-Louis, frères (Fraisiers), horticulteurs à Metz.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (2e bulletin de 1874). Havre; in-8°.

Collections (les) botaniques du Musée royal et d'Histoire naturelle de Florence, par M. Parlatore (Philippe). Volume in-8°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (nos 4, 5, 6, 7 et 8 du 2e trimestre de 1874). Paris; in-4°.

Cultivateur (le) de la région lyonnaise (nos 27 et 28 de 1874). Lyon; in-8°.

Cultivateur (le) du Midi (20 juillet 1874). Marseille; feuille in-4°.

Der Gartenfreund (L'Ami des jardins, communications relatives à toutes les branches du jardinage publiées par la Société d'Horticulture de Vienne; 6e année, nos 1-12; 7e année, nos 1-6). Vienne; in-4°.

Flore des serres et des jardins de l'Europe (1er fascicule du tome XX). Gand; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins*, Bulletin général d'Horticulture publié et rédigé par le Dr Ed. Regel avec plusieurs collaborateurs; cahier de juin 1874). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Gazette d'Horticulture et de Floriculture de Hambourg; 8e cahier de 1874). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (juillet 1874). Gand; in-8°.

Institut (28 juillet; 5, 12, 19, 26 août 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (25 juillet 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture pratique du Midi de la France (juin 1874). Toulouse; in-8°.

Journal des Campagnes (nos 135, 136, 137, 138 et 139 de 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Horticulture du canton de Vaud (1er juillet 1874). Lausanne; in-8°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Bulletin mensuel de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg; n° d'août 1874). Maestricht; in-8°.

Maison de campagne (1er, 16 août 1874). Paris; in-8°.

Mémoires sur le Phylloxera (4 cahiers; 1874). Paris; in-4°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel

d'Horticulture et de Botanique, rédigé par le docteur Carl Filly ; cahiers de juillet et d'août 1874). Berlin; in-8°.

Report on the progress and condition of the Botanic Garden and Government Plantations; 1873 (Rapport sur les progrès et l'état du Jardin botanique et des plantations faites par le gouvernement, en 1873 ; par M. R. Schomburgk). Adélaïde ; 1874, in-4° de 12 pages et deux plans.

Revue des eaux et forêts (août 1874). Paris ; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 août 1874). Paris ; in-8°.

Science pour tous (la) (nos 31, 32, 33, 34 et 35). Feuille in-4°.

Sempervirens, Weekblad voor den tuinbouw in Nederland (Sempervirens, Feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas ; nos 30 à 35). Leyde ; in-4°.

Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin (juillet 1872 à 1873). Saint-Quentin ; in-8°.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis (juillet et août 1874). Senlis ; in-8°.

Sud-Est (juillet 1874). Grenoble ; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal illustré du jardinage dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. William Robinson ; cahiers des 1, 8, 15, 22 et 29 août 1874). Londres ; in-8°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture ; nos des 1, 8, 15, 22 et 29 août 1874). Londres ; in-4°.

Verhandlungen des internationalen pomologischen Congresses in Wien (Actes du Congrès international pomologique tenu à Vienne, du 2 au 7 octobre 1873, rédigés par le docteur Ed. Lucas). Ravensburg, 1874 ; in-8° de 88 pages.

Vigneron (Le) champenois (nos 48, 49, 50, 51 et 52 de 1874). Feuille in-4°.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Chappellier a M. P. Duchartre.

Paris, 19 juillet 1874.

Monsieur,

Le procédé dont M. Tellier a entretenu la Société d'Horticulture, à la séance du 9 juillet, me semble susceptible de diverses applications intéressantes.

Voulez-vous me permettre de vous en signaler une?

Je m'occupe, depuis longtemps, de l'amélioration de la culture du Safran.

L'un des moyens qui se présentent le plus naturellement à l'esprit pour atteindre ce but, c'est la création, par le semis, de variétés perfectionnées.

Malheureusement le Safran, malgré la parfaite conformation de ses organes reproducteurs, ne donne pour ainsi dire pas de graines; on trouve à peine, dans les années les plus favorables, une capsule à graines sur *cent mille* fleurs.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la recherche des causes de cette infertilité. Je dirai seulement que quelques cultivateurs l'attribuent à l'époque tardive de la floraison; ils pensent que les brumes, les pluies, les froids, et surtout les gelées blanches qui surviennent souvent en octobre, peuvent contrarier la fécondation, et que si un petit nombre de graines parviennent à être fécondées, malgré ces diverses causes, elles se trouvent, au moment de leur premier développement, n'étant encore qu'*en lait*, surprises par les véritables gelées de novembre et décembre, et périssent infailliblement.

J'ai peine à admettre cette explication de l'infertilité du Safran. En effet, plusieurs espèces de *Crocus*, entre autres les *C. speciosus*, *C. pyrenæus*, *C. odorus*, fleurissent à la même époque que le *C. sativus*, et grainent abondamment.

Et puis j'ai souvent cultivé du Safran sous châssis froid ou chaud, et je n'ai pas obtenu de meilleurs résultats qu'à l'air libre.

Il m'a semblé cependant qu'il y avait intérêt, ne serait-ce que pour détruire un préjugé, et en tout cas un intérêt de curiosité à tenter une expérience où cette prétendue cause d'infertilité serait écartée, et j'ai naturellement pensé à retarder jusqu'au printemps la floraison du Safran.

Il y avait pour moi un motif plus sérieux pour faire cet essai.

Retarder de six mois l'entrée en végétation du Safran et reporter au printemps sa floraison, qui a lieu ordinairement en octobre, c'était imprimer à l'*habitude*, au tempérament, à la constitution même de cette plante un *ébranlement* considérable;

et l'on sait que cet ébranlement est éminemment propre à élargir l'aire de variabilité des plantes.

Ce que je dis ici du Safran peut s'appliquer à beaucoup d'autres plantes.

J'ai donc fait, il y a une dixaine d'années, quelques essais en ce sens.

J'ai déposé dans plusieurs glacières des bulbes de Safran ; mais j'ai le regret de constater que je n'ai pas obtenu de résultat favorable. J'ai trouvé, au printemps, mes Safrans ou pourris, ou développés.

Je dois dire que les glacières où je faisais mes essais n'étaient pas ma propriété et étaient situées assez loin de mon habitation. Cet éloignement, la crainte d'être indiscret en demandant trop fréquemment ou à des heures indues l'entrée des glacières, l'obligation de m'en rapporter à des tiers pour les soins à donner à cette expérience délicate, et diverses causes encore ont dû nuire à mes essais et en compromettre le succès.

Les oignons qui ont pourri auront probablement été portés trop brusquement et sans transition de la température extérieure à celle de la glacière.

Ceux qui ont végété et fleuri n'auront peut-être pas été soumis à une température assez basse.

En résumé, je pense que mes essais ont été mal faits, et que mon insuccès ne prouve rien contre la bonté de la méthode.

M. Tellier, par sa position même, par les expériences analogues qu'il poursuit en ce moment, et surtout par sa connaissance parfaite du sujet, est mieux que qui que ce soit en mesure de mener à bien ces essais.

Aussi j'accepte avec empressement l'offre obligeante qu'il a bien voulu me faire et je lui adresse des bulbes de diverses espèces de *Crocus*.

Je ne manquerai pas de faire connaître à la Société les résultats, bons ou mauvais, de cette expérience.

Veuillez agréez, etc. CHAPPELLIER.

Lettre sur un Insecte qui attaque les Poiriers adressée à M. le docteur Boisduval;

Par M. A. Rivière.

Paris, 7 juillet 1874.

Mon cher Docteur,

L'Insecte que je vous ai adressé, dans le courant de la semaine dernière, et qui attaque les feuilles des Poiriers du Jardin du Luxembourg, se multiplie cette année avec une telle rapidité que plusieurs des arbres de notre Ecole d'arboriculture commencent à perdre leurs feuilles. Je ne saurais vous en donner une description complète, mon incompétence étant trop grande en cette matière, et, dans tous les cas, ce serait Gros-Jean voulant en remontrer à son curé; je me contenterai donc de vous faire connaître les déprédations qu'il cause et ses caractères apparents.

Voilà environ trois ans que je remarque, à chaque printemps, que les feuilles de trois ou quatre Poiriers, appartenant aux variétés Triomphe de Jodoigne, Maréchal Vaillant, Figue d'Alençon, lorsqu'elles commencent à arriver au maximum de leur développement, perdent leur couleur verte et luisante pour devenir ternes et comme bronzées, un peu rubigineuses; caractère qui s'accentue de plus en plus au fur et à mesure que s'accroît la végétation. Cette teinte que prennent alors les feuilles des Poiriers attaqués a assez d'analogie avec une sorte de maladie qu'on observe quelquefois sur les Cerisiers cultivés dans des terrains trop compactes, et que certains cultivateurs désignent sous le nom de *maladie du plomb*.

Je vous avoue que je ne faisais pas grande attention à l'état morbide de ces Poiriers, d'autant moins que j'en attribuais la cause à la très-mauvaise constitution du sol; cependant, cette année, voyant les mêmes accidents se reproduire sur les mêmes arbres et dans les mêmes conditions, je voulus savoir définitivement à quoi m'en tenir. Donc, il y a une quinzaine de jours, je pris quelques feuilles de ces arbres malades, et, à l'aide d'une forte loupe, je les examinai. Je ne vous dissimulerai pas quelle a été ma surprise en apercevant sur les deux faces du limbe une quantité considérable de petits insectes presque microscopiques et

que je reconnus pour appartenir à une sorte d'*Acarus*. Il n'y a donc plus de doute pour moi, l'altération produite sur les feuilles de mes arbres n'est due qu'à la présence de ce petit ennemi que je n'avais pas encore remarqué jusqu'à ce jour.

Les arbres attaqués par cet Acarien sont faciles à distinguer parmi les autres : d'abord la plus grande partie des feuilles se replient un peu sur elles-mêmes, et, lorsqu'elles deviennent adultes, elles prennent la teinte terne et bronzée, tandis qu'on remarque une teinte rougeâtre sur les jeunes feuilles qui sont à l'extrémité des pousses.

Observés sur des feuilles adultes, les insectes se trouvent réunis, par groupes épars, dans des dépressions formées par leur agglomération même, et presque toujours à la face inférieure du limbe. Ils sont tellement petits que c'est à peine, ainsi que vous aurez pu vous en rendre compte par vous-même, si l'on peut, à moins d'être doué d'une bonne vue, les apercevoir à l'œil nu. Ces groupes sont composés de petits corps blancs placés irrégulièrement et formant des taches blanchâtres qui ont assez d'analogie avec des taches de moisissure, et au milieu desquelles on remarque quelquefois de petits filaments blancs. Ces petits corps blancs semblent être des œufs. Parmi eux, on en aperçoit d'autres, moins globuleux et rougeâtres; je suppose que ce sont les œufs à l'état d'éclosion. Enfin, au milieu de tout cela, on voit courir des sujets qui viennent de naître et d'autres qui sont adultes ; les jeunes sont plus ou moins rougeâtres, les autres brun foncé.

Cet *Acarus* a les pattes légèrement poilues; on remarque en outre sur son dos 4 rangées de poils légèrement arqués et implantés chacun dans un petit tubercule de couleur violacée, ainsi que vous avez dû le constater.

Quand ces insectes commencent à attaquer de nouvelles feuilles, c'est d'abord sur la face inférieure et de chaque côté de la nervure médiane, particulièrement vers la base. Un peu plus tard, ils se répandent sur les deux faces, et presque toujours par groupes.

L'insecte est d'une très-grande agilité; aussi a-t-il bientôt complétement envahi l'arbre, au fur et à mesure que sa progéniture augmente. Ce doit être un suceur, car la décoloration des feuilles n'est produite, sans aucun doute, que par les nombreuses

blessures qu'elles reçoivent des insectes qui vivent de leur substance aqueuse. Lorsque le nombre de ceux-ci est devenu considérable, les feuilles sont bientôt désorganisées; elles se crispent et noircissent en même temps, ce que j'ai remarqué dans ces derniers jours, sous l'action très-vive de la chaleur.

Je vous le répète, cet *Acarus* est quelquefois en nombre très-considérable sur une seule feuille. Ce dont je n'ai pu encore me rendre compte, c'est comment a lieu sa reproduction et surtout sa propagation sur des arbres assez éloignés les uns des autres. L'insecte n'a pas d'ailes; quel est donc le véhicule qu'il emploie pour se répandre sur les arbres environnants?

Depuis quelques jours, je fais des expériences sur la meilleure manière de détruire l'Acarus en question; j'ai répandu du soufre sur les feuilles, et j'ai aspergé avec du jus de tabac étendu d'eau; en général, les jeunes n'ont pas résisté; les adultes ont paru aussi en souffrir, mais je ne saurais encore vous donner rien de décisif sur ce point.

Telles sont, mon cher Docteur, les quelques observations que j'ai pu faire de mon côté, en attendant qu'elles soient ou revisées ou confirmées par les vôtres (1).

Tout à vous. A. RIVIÈRE.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. ALEXIS GOSSELIN, ANCIEN PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ARBORICULTURE;

Par M. MICHELIN, Secrétaire de ce Comité.

MESSIEURS,

J'ai accompagné hier, à sa dernière demeure, notre aimé et estimé collègue Alexis Gosselin qui, pendant quinze années, prêta à notre Société un concours aussi zélé qu'éclairé; qu'il me

(1) Voyez plus loin, p. 499, 5°, les observations de M. Boisduval sur cet *Acarus*.

soit permis d'exprimer, en notre nom à tous, les regrets de ceux qui, après avoir été ses collègues, sont devenus si facilement ses amis.

Homme de progrès, de persévérance et de travail, M. Gosselin donnait à tous l'exemple salutaire d'une coopération assidue, s'attachant par son aménité et par l'égalité de son caractère tous ceux que le but commun rapprochait de lui. Au sortir d'une carrière commerciale des plus actives et en même temps des mieux dirigées, notre digne collègue vint demander à sa maison de campagne de Créteil et au grand jardin qui l'accompagnait, le repos qu'il avait si bien mérité ; mais, au milieu de ses arbres et de ses fleurs, il ne put supporter l'inaction et il trouva dans la culture de son jardin une douce, utile et bienfaisante occupation.

Esprit droit et organisé pour bien faire, M. Gosselin ne pouvait se contenter de travailler sans posséder ce savoir qui conduit à la régularité et à la perfection ; il étudia sérieusement la science horticole dans laquelle une pratique laborieuse et intelligente le fit bientôt passer maître.

Devenu Membre de notre Société en 1859, il entra de suite dans notre Comité d'Arboriculture dont il devint bientôt un des membres les plus écoutés et des plus empressés à apporter le produit de ses observations particulièrement judicieuses.

Ses collègues, aimant en lui son caractère bienveillant et appréciant son savoir horticole, lui donnèrent un témoignage unanime de leur estime et de leur sympathie; ils l'élurent Président du Comité. Comme membre du Conseil d'Administration, comme membre de la Commission de Rédaction, il sut encore rendre des services à notre Société.

Ces années d'une vie calme et intéressante, passées au milieu de sa famille, de ses amis, de son grand et beau jardin, devaient avoir un terme ; la maladie vint lui apporter des souffrances et ralentir son activité : une perte cruelle, celle de la compagne de sa vie, attrista son âme, et le mal enfin prenant le dessus, il se décida à céder cette maison où il était condamné à vivre seul, pour en prendre une dont le jardin fût moins étendu.

Enfin, sa santé s'altérant de plus en plus, il ne vint plus à Paris ; il se résigna à se séparer de nous et nous envoya sa démission de

Président du Comité. Cette démission, qui fut reçue par nous avec une profonde tristesse, devait être un adieu, après lequel il ne nous restait plus que le souvenir de ces nombreuses années d'une collaboration efficace, sous le charme d'agréables et affectueuses relations.

Au déclin de sa vie, notre ancien Président, affaibli par les souffrances, objet des soins les plus dévoués de ses enfants, affectionné par ses amis, a pu trouver quelques consolations dans la paix de sa conscience, dans le contentement d'une vie bien remplie, qu'il a quittée à l'âge de soixante-dix ans, emportant l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Au nom de mes collègues du Comité, au nom de notre Société et au mien en particulier, je lui adresse l'expression des plus profonds regrets.

Note sur une Chenille qui a produit de très-grands ravages aux environs d'Agen et sur d'autres insectes qui ont été envoyés par diverses personnes;

Par M. le Dr Boisduval.

1° Commençons par le plus important. Tout le monde sait qu'aux environs d'Agen la culture du Prunier se pratique sur une vaste échelle et que ce genre de culture donne un produit assez rémunérateur, puisque, au dire de notre savant confrère et ami, le Dr Laboulbène, qui est de la localité même, on exporte, dans les bonnes années, pour 15 à 16 millions de Pruneaux. La Prune d'Agen, presque ignorée de nos arboriculteurs pour une raison ou pour une autre, est une grosse et belle Prune, oblongue, violette ou jaune, connue dans le commerce sous le nom de Prune *Dante* ou d'*Ente*. C'est principalement dans les parties un peu élevées du département du Lot-et-Garonne que les arbres se développent avec le plus de vigueur et qu'ils donnent les meilleurs fruits.

Jusqu'à ces dernières années, les habitants de l'Agenais n'avaient eu à se plaindre que des gelées tardives qui de temps en temps leur faisaient éprouver quelques pertes. Mais voilà qu'en 1872 un fléau à peine connu des gens du pays, a fait tout à coup

son apparition sur les Pruniers, et a compromis une partie de la récolte. En 1873, le mal s'ajoutant aux gelées du mois de mai, s'aggrava considérablement et le produit fut presque nul. Cette année, après une apparence magnifique, tout est à peu près perdu. C'est au point que, si le chiffre n'est pas exagéré, la perte est estimée à 10 millions de francs. La cause de ce désastre, que les paysans attribuent aux brouillards du mois de mars, est fort simple : elle est due à une chenille de la famille des Tinéides, l'*Yponomeuta Padella*. Nous avons été à même de nous en assurer complétement après avoir reçu une pleine boîte de Chrysalides renfermées dans leur nid. La moitié étant écloses en route, il ne nous a pas été bien difficile de reconnaître que le petit Papillon blanc ponctué de noir qui en était venu était bien l'espèce en question. Aux environs de Paris, où cet insecte est extrêmement commun, il se contente du *Prunus Padus*, et se comporte comme deux espèces voisines *Malinella* et *Cognatella*, qui trop souvent ravagent affreusement les Pommiers.

L'*Yponomeuta Padella* a les ailes supérieures blanches, marquées d'environ 25 points noirs. Ses ailes inférieures sont entièrement d'un brun noirâtre. La chenille, dans sa jeunesse, au commencement de mai, est d'un blanc jaunâtre avec de petits points verruqueux noirâtres. Lorsqu'elle est adulte, elle est d'un gris velouté avec des rangées dorsales de taches quadrangulaires, d'un noir profond. A la fin de juin, elle se change en chrysalide dans sa propre cellule, la tête en bas. L'insecte parfait éclot en juillet. Après l'accouplement, les femelles déposent leurs œufs par plaques, à la base des rameaux. Ces œufs éclosent en septembre et les petites chenilles passent l'hiver dans l'engourdissement, sous une petite couverture de soie. Toutes les chenilles des Yponomeutes ont les mêmes mœurs; elles vivent en sociétés nombreuses, sous des tentes ressemblant à d'immenses toiles d'araignées, tentes dans lesquelles elles ont la précaution de faire entrer les feuilles qui doivent leur servir de nourriture, mais dont elles ne mangent que le parenchyme de la face supérieure. Pour peu qu'on les touche, elles reculent dans leur hamac avec une grande vitesse, sans se retourner ni à droite ni à gauche, par la raison que chacune d'elles est renfermée dans une longue gaine. Ces

sortes de fourreaux sont disposés parallèlement les uns aux autres, de façon que, lorsqu'elles sont au repos, elles forment une espèce de paquet qui a quelque analogie avec une botte d'allumettes. Pour amoindrir les dégâts causés par les chenilles d'Yponomeutes, nous avons conseillé d'enlever, au commencement de mai, les nids à l'aide de balais de feuilles de Houx. Ce moyen est excellent. Quelques personnes disent avoir obtenu un bon succès en passant rapidement une poignée de paille allumée sous ces nids. Ce procédé nous paraît un peu trop énergique; nous craignons qu'il n'endommage les jeunes rameaux. Il ne faut pas compter sur le concours des oiseaux qui jamais ne pourront atteindre des chenilles renfermées dans une gaîne de soie. Les meilleurs auxiliaires sont ces Hyménoptères parasites que la nature tient en réserve pour rétablir l'équilibre entre les différents êtres. Le bien vient quelquefois de l'excès du mal. C'est ce qui est arrivé pour la Pyrale de la Vigne, *Tortrix pilleriana*.

2° On nous a envoyé de Rennes des feuilles de Cinéraire, d'*Ageratum* et autres Synanthérées, qui toutes renfermaient une certaine quantité de larves mineuses, vivant entre les deux lames de l'épiderme. Nous avons mis à part ces différentes feuilles, pour nous assurer si c'était la même mineuse qui rongeait le parenchyme de ces diverses Syngénèses. Nous les avons élevées avec facilité. Au mois de mai, elles se sont changées en nymphes; en moins de 10 jours, tout était éclos sans la moindre différence entre les petites Mouches. Celles-ci ont à peine un millimètre. C'est un très-petit Diptère décrit par Macquart sous le nom de *Phytomysa geniculata*. Cette petite Mouche est très-frileuse. Aux approches de la mauvaise saison, elle se réfugie dans les serres ou sous les châssis, cherchant quelque plante de la famille des Composées pour y déposer le berceau de sa famille.

3° MM. Rivière et Eugène Verdier nous ont remis des bouts d'Eglantiers morts et desséchés dans leur partie supérieure, dont le canal médullaire, creusé dans une longueur de 15 à 18 centimètres, renfermait de petites larves d'un jaune orangé, des Pucerons et de petits Hyménoptères d'un noir profond. Au premier coup d'œil nous supposâmes que c'étaient des parasites qui avaient vécu aux dépens de l'*Osmia aurulenta*, grand Hyménoptère qui

vit de la même manière dans la partie sèche des Églantiers.

Un examen plus sérieux nous a démontré que, loin d'être des parasites, ces petits insectes étaient au contraire des Hyménoptères nidifiants de la famille des *Crobonites*.

Les femelles, à l'aide de fortes mâchoires, creusent une galerie dans le canal médullaire pour y déposer leurs œufs; elles nourrissent ensuite leurs petits avec des Pucerons qu'elles recueillent dans le voisinage. Le petit Hyménoptère dont il s'agit a été décrit par Jurine, de Genève, et étudié depuis par Lepeletier de Saint-Fargeau. Nous croyons qu'il ne cause aucun mal aux Eglantiers dont la tête est sèche, et qu'à l'exemple de l'*Osmia aurulenta* et de l'Abeille perce-bois (*Xylocopa violacea*), il vit exclusivement dans le bois mort.

4° M. Burel nous a remis des Coléoptères qui, dans certains jardins, ravagent beaucoup les *Fuchsia*. Ces petits insectes, malheureusement trop communs, ne sont rien autre que l'*Haltica oleracea*. Cette espèce est très-polyphage; elle attaque toutes les plantes de la famille des Crucifères, de la famille des Onagraires et même la Vigne.

5° M. Rivière nous a remis des feuilles de Poirier couvertes d'un petit *Acarus* que déjà nous avions mentionné dans notre Supplément sous le nom de *russulus*, le regardant comme formant probablement une espèce nouvelle Ce petit Acarien est de la taille de celui qui occasionne la *Grise* (*A. telarius*); il est d'une teinte roussâtre, lorsqu'il est adulte, et muni, comme les espèces voisines, de quelques petits poils. Ses pattes se terminent par une petite griffe qui lui permet de s'accrocher au moindre filament et de courir avec agilité. Il dépose ses œufs le long de la nervure médiane et non sur toute la surface de la feuille comme plusieurs espèces congénères.

SEMIS DE FRAISIERS DES QUATRE-SAISONS OU DES ALPES;

Par M. EUG. VAVIN.

Ce n'est guère que pour le Fraisier dit des Quatre-Saisons qu'on fait usage de semis, car, par ce moyen, la plupart des autres variétés à gros fruits perdent parfaitement les caractères et les



qualités qui les distinguent. Les horticulteurs le savent si bien qu'ils ne font des semis de ces Fraisiers que pour essayer d'obtenir quelques nouvelles variétés ; dans ce cas, il est important de faire usage de la fécondation artificielle. Nous n'avons donc à nous occuper que de la Quatre-saisons qui se conserve par le semis plus franche que par la séparation des coulants.

On n'est pas bien fixé sur la saison la plus favorable pour faire les semis; les uns sèment en mars, d'autres en mai, enfin quelques personnes préfèrent juillet et août. Je suis du nombre de ces derniers, parce que, à cette époque, les fruits ont atteint leur parfaite maturité.

Le point essentiel est de choisir les Fraises les plus belles, les plus conformes au type et surtout les plus mûres. On les met dans un linge d'un tissu clair, puis on presse légèrement avec la main, pour en extraire toute la pulpe ; afin de rendre l'opération plus facile et moins longue, on fera bien de tremper de temps en temps dans l'eau le sachet contenant les graines (1); lorsqu'on jugera qu'elles sont débarrassées de leur pulpe, il faut les placer sur un papier peu encollé, pour les laisser se ressuyer. Il vaut mieux ne pas attendre qu'elles soient entièrement sèches, pour les semer. Ces graines étant très-fines, on devra les mêler avec de la terre de bruyère bien tamisée et très-sèche et les semer immédiatement.

Voici la méthode la plus usitée par ceux qui s'occupent de la culture des Fraisiers :

Après avoir préparé, dans l'endroit le plus chaud du jardin, un coin de terrain profondément labouré, engraissé de terreau de couche ou de fumier entièrement décomposé (éviter surtout le fumier frais, qui est nuisible au Fraisier), on répand par-dessus du

---

(1) Il n'est pas inutile de rappeler que les petits grains attachés à la surface de la Fraise ne sont pas seulement des graines, quoiqu'on les appelle ordinairement de ce nom, mais constituent les petits fruits tout entiers (achaines) des Fraisiers. Le corps charnu et succulent qui les porte, ou la Fraise proprement dite, n'est qu'un simple support commun de tous ces petits fruits, lequel a été en premier lieu le support commun des nombreux pistils de la fleur; pour ce motif, il a été nommé par les botanistes *gynophore*. (*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

terreau; puis on égalise le tout au râteau; on mouille ensuite avec un arrosoir muni d'une pomme à trous très-fins, pour éviter que la terre ne soit battue. Une fois les graines semées, il faut presser la terre avec la main ou mieux avec une planchette. On recouvre le tout d'un paillasson, qu'on a soin de tenir éloigné du sol de quelques centimètres; c'est sur ce paillasson que les arrosements se feront plusieurs fois par jour. Il est très-important pour que la levée ait lieu, que la terre soit toujours humide; cependant, malgré tous ces soins, beaucoup de graines ne lèvent pas; aussi, n'est-il pas étonnant que des personnes peu expérimentées dans ce genre de culture échouent dans les semis de Fraisiers.

C'est pour éviter toute cette peine que je désire donner le plus de publicité possible au procédé qui suit, qui m'a été indiqué par mon ami et savant collègue, M. Thomas, Président de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise.

Je prends une terrine à boutures, dans laquelle je mets un tiers de terreau et deux tiers de terre de bruyère; le tout est passé au tamis. Après avoir légèrement bassiné, je sème les graines, puis je place le vase qui les contient sur une tablette de serre tempérée Dès que je m'aperçois que la terre commence à sécher, je plonge le fond de la terrine dans l'eau; aussitôt l'humidité apparaît audessus de la terre; je la remets alors dans la serre. Il n'est pas indispensable d'avoir une serre, il suffit de placer la terrine à une exposition chaude, en la recouvrant d'un morceau de verre. On sera très-agréablement surpris de la promptitude de la germination; pas une graine ne manquera à l'appel.

Lorsque le plant a trois ou quatre feuilles, on le repique à 12 ou 15 centimètres en tous sens, sur une planche située à une bonne exposition. Si, au moment de la plantation, le soleil est ardent, on devra garantir le jeune plant avec des paillassons.

La vraie Pomme de Vaugoyau, d'Angers, et ses faux synonymes;

Par M. André Leroy, d'Angers.

Le 28 mai 1874, le Comité pomologique de la Société centrale d'Horticulture de France, rendait compte à cette Société, par

l'organe de M. Buchetet, de deux nouveaux volumes de mon *Dictionnaire de Pomologie*, les tomes III et IV, consacrés à l'histoire du Pommier, ainsi qu'à la description de 527 de ses variétés.

Dans ce Rapport, où l'indulgence de mes honorables examinateurs apparaît si grande, une synonymie m'est signalée comme inexacte : celle qui réunit à la Reinette d'Angleterre le fruit vendu par moi, depuis une trentaine d'années, sous les noms de Pomme *de Vaugoyau*, ou Pomme *Cadeau du général*.

Disons-le tout d'abord, ce synonyme manque réellement d'exactitude, mais j'ai dû l'établir dans mon Dictionnaire, et voici pourquoi :

C'est qu'en 1836, époque à laquelle on m'offrit des rameaux du Pommier de Vaugoyau, ce fut la Reinette d'Angleterre, et non ce dernier, qui se trouva greffée dans mes pépinières.

Or, quand, de 1840 à 1873, j'ai livré, tant en France qu'à l'étranger, des milliers de Pommiers Reinette d'Angleterre sous l'étiquette Vaugoyau, ne devais-je pas, pour essayer de mettre fin à cette regrettable méprise, déclarer que ma Pomme de Vaugoyau n'avait jamais différé de ladite Reinette?

Du reste — et cela surtout importe à publier — je viens d'acquérir la preuve qu'il existe *trois* Pommes de Vaugoyau, dont deux, bien entendu, sont radicalement *fausses* : la mienne, puis une autre propagée par mes confrères d'Angers, et qui, quoique assez tardive (elle va jusqu'en février) ne ressemble en rien non plus à la Reinette d'Angleterre.

Quant à la VRAIE Vaugoyau, pomme *très-précoce* (août-septembre), personne encore, le croira-t-on, ne la possède à Angers, où elle est demeurée confinée dans le jardin de son obtenteur, le défunt général de Laage, à Vaugoyau, domaine situé dans la commune de Saint-Barthélemy, aux portes de notre ville.

Gagnée en 1835, cette variété nouvelle fut aussitôt soumise à l'appréciation du naturaliste Millet, notre très-regretté concitoyen; et ce savant, qui pour lors faisait imprimer une *Notice sur les fleurs et les fruits nés dans le département de Maine-et-Loire*, s'empressa d'y signaler la Pomme du général. Il le fit, à la page 119, dans les termes suivants :

« POMME DE VAUGOYAU. — Fruit variable en grosseur (2 pouces

» à quatre pouces et plus, de diamètre), presque sphérique, un » peu rétréci supérieurement; cavité oculaire peu profonde, plus » ou moins plissée; cavité caudale tapissée d'un tache grise rayon- » nante; peau lisse, d'un vert tendre qui jaunit à l'époque de ma- » turité, colorée de rouge du côté du soleil et couverte de points » gris-brun entourés d'une petite et légère auréole blanche. Chair » blanche, juteuse, fondante, légèrement acidulée, excellente. — » Ce fruit, qu'on mange cru ou cuit, *se conserve jusqu'en septem-* » *bre.* Il a quelque rapport de forme avec la Reinette Pépin, mais » est meilleur. Il est provenu des cultures de M. le général de » Laage et mérite bien d'être multiplié. »

Voilà donc quelle est la *vraie* Pomme de Vaugoyau : une variété précoce ne dépassant pas le mois de septembre.

Maintenant, comment se fit-il qu'en 1836, époque à laquelle M. de Laage voulut la propager, le Comice horticole d'Angers reçut, étiquetés Vaugoyau, des rameaux qui, greffés, produisirent la Pomme *tardive* dont je viens de parler, et que moi j'eus, de la même source, et comme étant ce même Pommier, des greffons de Reinette d'Angleterre?

Je ne saurais le deviner; mais beaucoup de nous se souviennent, ici, que le digne général était un peu brouillon dans ses cultures.

Toujours est-il que le Comice horticole et mes confrères multiplièrent la même fausse Pomme de Vaugoyau, à maturité tardive. Je le répète et puis je le prouve en constatant, au moyen des *Annales* dudit Comice (tome II, page 187), qu'en 1840, le 22 novembre, elle figurait déjà sous ce nom ne lui appartenant pas, dans une Exposition angevine départementale, où l'avait présentée M. Flon, horticulteur; et qu'enfin le Comice la dégustait, le 5 janvier 1843, en séance, stipulant « qu'elle avait mûri dans son jardin fruitier, » et la qualifiant « de bonne et de très-belle. » (*Annales*, t. III, p. 8.)

Ceci démontré, personne, j'en suis certain, ne croira désormais que cette Vaugoyau exposée fin novembre et dégustée en janvier, puisse être la variété si précoce décrite par Millet en 1835.

Mais peut-être s'étonnera-t-on que la double erreur qui, dès la naissance de ce Pommier et à son détriment, se glissa dans les

pépinières angevines, n'y ait pas été facilement reconnue par le général de Laage?

L'expliquer est aisé : il suffit de dire que ce personnage mourut le 22 décembre 1840, au moment même où M. Flon venait d'obtenir et d'exposer la première Pomme qui fut encore sortie des greffons, si mal étiquetés, distribués en 1836.

J'ajoute, pour terminer, qu'accompagné d'un de mes contremaîtres, j'ai visité, ces jours derniers, la propriété de Vaugoyau, afin d'y retrouver, si faire se pouvait, la Pomme qui nous avait causé tant d'ennuis. Et ce n'a pas été là course perdue, car non-seulement le jardinier du lieu m'a montré le *vrai* Pommier Vaugoyau, mais nous y avons même découvert *le pied-type de la fausse variété tardive de ce nom* qu'ont propagée mes confrères et le Comice. Elle y est représentée par un *égrasseau* d'une quarantaine d'années, tandis que le vrai Vaugoyau, lui, d'âge semblable ou peu s'en faut, porte — il est bon de le noter — les marques bien visibles de la greffe. Enfin, dans l'égrasseau susdit, nous avons reconnu un Pommier qui, dans mes cultures, depuis plus de trente ans, est appelé Pommier Belle-Fleur, dénomination fautive évidemment, et de nature à produire quelque confusion, puisqu'il existe déjà trois pommes de ce même nom — Belle-Fleur d'Été, Belle-Fleur de Brabant et Belle-Fleur longue — avec lesquelles il n'a pas le moindre rapport. Aussi me suis-je gardé de le décrire dans mon *Dictionnaire*.

Nota. — J'ai eu soin, cela se comprend, de couper des rameaux du vrai Pommier de Vaugoyau et d'écussonner cette variété dans mes écoles. Maintenant j'en puis donc garantir la parfaite identité.

TAILLE TARDIVE DE LA VIGNE ;

Note présentée à la Société par M. MICHELIN, Secrétaire du Comité d'Arboriculture, au nom de ses collègues.

La Taille tardive de la Vigne a paru à quelques horticulteurs un moyen efficace pour mettre la récolte à l'abri de l'influence pernicieuse des gelées. M. Perrody, un membre très-capable et zélé que le Comité d'Arboriculture a eu le regret de perdre, il y a peu

d'années, a, entre autres communications, rapporté à ses collègues, touchant cette question, des observations dont ceux-ci ont encore la mémoire. M. Maréchal, l'un des membres de ce Comité, en a gardé le souvenir et nous l'a prouvé en nous adressant dernièrement une note dans laquelle il rappelle que M. Perrody avait expliqué qu'il taillait toujours ses treilles après la gelée, lorsque l'entrée en activité de la séve avait lieu; qu'il ne perdait pas le liquide nourricier ou qu'il en perdait bien peu, évitant la gelée des bourgeons de la base, qui ne se développaient qu'après la taille en vert.

M. Maréchal, dès l'année suivante, avait procédé de la même manière; s'en étant bien trouvé, il a continué depuis.

En hiver et même aussitôt que les raisins ont été cueillis, notre collègue retire tous les bois qui ne sont pas nécessaires, soit pour la branche à fruit de la récolte prochaine, soit pour les branches des prolongements; puis, au printemps, il attache la Vigne moins les branches à fruit, qu'il laisse telles jusqu'au moment où il taillera, savoir du 15 mai à la fin de ce mois, époque où, sous le climat de Paris, les gelées ne sont généralement plus à craindre.

Dans le pays que notre collègue habite actuellement et qui est plus froid que Paris, l'an dernier, il n'a taillé sa Vigne qu'à la fin de mai, après les gelées des 18 et 19 dudit mois: or, trois ou quatre semaines plus tard, à son retour d'une absence, il trouva sa Vigne superbe sous le rapport de la végétation et de la production, et enfin, cette année, à la date du 17 juin 1874, il venait de couper un cep de Vigne qui avait acquis dix centimètres de circonférence.

Toutes ces opérations, quoique bien tardives, n'ont causé aucun préjudice à la Vigne, pas même la section opérée en dernier lieu.

L'époque où la Vigne perd le plus de séve est celle où les bourgeons commencent à pousser; mais, plus ils sont longs, moins il y a déperdition de ce liquide.

Un point sur lequel M. Maréchal insiste, tout en appelant de ses vœux l'expérience des maîtres, c'est sur cette assertion que la Vigne taillée en mai n'éprouve pas de pertes de séve et qu'il n'y a eu d'employée que celle qui a nourri ces rameaux mêmes, que la taille tardive a supprimés.

Le Comité d'Arboriculture saisi de cette importante question l'a confiée à l'examen pratique d'une nombreuse Commission prise dans son sein, qui devra faire des expériences réitérées et restera constituée jusqu'à ce qu'une solution incontestable ait été obtenue. Nommé Secrétaire de cette Commission, je recueillerai, pour les résumer en un Rapport, tous les renseignements qui me seront transmis non-seulement par des membres du Comité, mais encore par tous ceux de la Société qui voudront bien s'associer à notre étude (1).

Rusticité des tubercules de l'*Amorphophallus Rivieri*;

Par M. Joret (H.).

Ayant planté, l'année dernière, dans mon jardin, à Compiègne (Oise), sur une pelouse, un tubercule de cette Aroïdée, il en provint un pied d'une très-belle végétation. Les premiers froids venus, je le relevai, comme on le fait généralement pour les plantes de cette famille.

Mais quelle ne fut pas ma surprise, cette année, lorsque je vis, dans les premiers jours de juillet, de jeunes pieds de cette Aroïdée se développer au même endroit que l'an dernier; je reconnus de suite que ces petits tubercules avaient été oubliés en terre et avaient passé ainsi l'hiver sans aucune protection contre le froid. J'ignore si la plante adulte peut supporter les gelées que donne le climat de Paris.

Le même fait vient de se produire à Paris, dans le square de la Tour Saint-Jacques, sur une pelouse qui se trouve près de la Tour, où, l'an dernier, on avait planté un tubercule de la même plante.

Je me propose, cette année, de laisser les jeunes pieds en pleine terre et d'en placer un autre à 0m. 30 de profondeur, et d'observer si le développement général de la plante se fera aussi bien que

(1) La note de M. Delavallée, imprimée à la page 213 du *Journal de la Société* pour 1874, traite la même question ; on doit donc s'y reporter en prenant connaissance de celle-ci.

celui des pieds qui sont plantés à 0^m. 10. Si de bons résultats sont obtenus, je les communiquerai à la Société.

Quelques notes sur la végétation, a Buenos Ayres (Amérique du sud);

Par M. Berthault, Membre de la Société centrale d'Horticulture de France.

Les végétaux cultivés dans la République argentine se présentent dans des conditions remarquables que je crois devoir faire connaître. Habitant cette partie de l'Amérique du Sud depuis 1864, j'ai pu y faire, à ce sujet, de nombreuses observations, soit dans des jardins qui s'y trouvaient déjà, soit dans un grand nombre d'autres que j'ai créés, tant à Buenos Ayres qu'à Montévidéo, y compris celui de l'Exposition de Cordoba.

Je citerai d'abord les *Eucalyptus* tels que *Globulus*, *gigantea*, *piperita*, *stricta*, *salicifolia*, *calophylla*. Ces beaux géants du règne végétal y atteignent, dans une année, de 4 à 7 mètres de hauteur.

Les jardins sont décorés de beaux végétaux très-variés, par exemple : *Araucaria excelsa*, *Dammara*, de nombreuses espèces de *Mimosa*, *Myrtus*, *Melaleuca*, *Pittosporum*, *Metrosideros*, etc. Les Palmiers, notamment le Dattier d'Afrique, les Bananiers, le *Grevillea robusta*, les *Zamia* et *Cycas*, *Bonapartea*, le Laurier-rose, *Bougainvillea*, *Franciscea*, *Camellia*, y végètent admirablement, de même que l'*Azalea indica*, plusieurs espèces de *Gardenia*, d'*Erica*, etc.; c'est avec ces belles plantes que je compose des massifs charmants. Je rencontre à l'état sauvage des arbres volumineux qui ont un ou deux mètres de tour. L'*Erythrina Crista-galli*, les Orangers n'ont aucune valeur pour le pays. On les détruit pour les remplacer par des *Betula alba*. Cet arbre est très-recherché et fort cher.

Depuis quelques années, on commence à construire des serres pour cultiver les Orchidées, les *Caladium*, les *Gloxinia* et quelques plantes à beau feuillage pour les appartements; les *Dracæna* occupent la première place avec le Latanier de Bourbon et les *Pandanus*.

Le *Phormium tenax* forme des groupes magnifiques. Les Rosiers-thé sont en fleurs toute l'année. Il y a des berceaux couverts des Rosier-thé Lamarque et Souvenir de la Malmaison qui produisent des centaines de mille fleurs.

Une assez grande variété d'Orchidées s'accrochent aux arbres; ce sont des *Oncidium*, *Epidendrum*, *Lælia*, *Cattleya*, *Miltonia*.

Quantité d'espèces de Broméliacées; notamment des *Tillandsia* très-rares, se trouvent sur de vieux arbres.

La végétation du Poirier est fabuleuse ; j'ai greffé des Poiriers de Curé qui ont poussé de 3 mètres dans une année; des William de deux mètres. Les Pêchers sont cultivés comme bois à brûler et plantés souvent ou pour mieux dire semés à la charrue et, la même année, ils atteignent 1 à 2 mètres de hauteur, parmi les mauvaises herbes; la deuxième année, ils fleurissent et souvent ils donnent des fruits. A la vérité, peu de ces arbres donnent de beaux et bons fruits ; mais il en est aussi dont les fruits sont bons, à chair jaune, ou rouge, ou blanche. Les variétés à fruit blanc sont les plus sucrées et les plus juteuses; celles à fruits jaunes sont les plus grosses et de qualité ordinaire; celles à chair rouge sont croquantes, d'une saveur exquise et de moyenne grosseur. J'ai vu vendre sur les marchés 100 pêches pour 10 piastres papier, ce qui fait 2 francs argent de France.

Quant à la Vigne, on la taille vers le 15 août. Les sarments que l'on coupe sont enfoncés dans la terre, au moyen d'une barre de fer ou d'un bâton de bois dur, à environ 35 ou 40 centimètres de profondeur. On presse fortement la terre et l'on taille cette branche que l'on vient d'enfoncer en terre, à 30 centimètres au-dessus du sol. Vers le 20 octobre les bourgeons commencent à pousser et chaque rameau est porteur de 2 ou 3 grappes qui fleurissent du 10 au 15 novembre. J'ai récolté souvent des grappes, sur ces branches fichées en terre, aussitôt après qu'elles avaient été coupées (c'est-à-dire du 15 au 20 août), au mois de mars suivant, et elles avaient un poids de 1 kilog. à 1 kilog. 500 grammes. Ces rameaux atteignent souvent 4 à 6 mètres de longueur dans la même année; la seconde année, il faut laisser au moins deux mètres de bois pour récolter du raisin; si on taille court on est assuré qu'il n'y aura pas de récolte. J'ai taillé des

branches à 3 mètres de longueur, la 2e année, qui m'ont produit 24 à 30 kilogrammes de fruit et des bois de 2 à 3 mètres de longueur. La variété qui fructifie le mieux est le Muscat blanc.

RAPPORTS.

Rapport sur des Fraisiers (non bifères) qui, ayant été forcés, ont donné deux récoltes successives ;

M. Robine, Rapporteur.

Messieurs,

Une Commission ayant été demandée par M. Gütig-Chevet, propriétaire à Malabry, à la Société centrale d'Horticulture de France, pour aller visiter des Fraisiers qui, après avoir été forcés, donnaient des Fraises pour la 2e fois, M. le Président de la Société a désigné, à la séance du 23 juin, quatre Sociétaires pour remplir cette mission. Ce sont : MM. Berger, Leforestier, Malet et Robine. Ces 4 Membres ce sont rendus ce jour à Malabry, chez M. Gütig-Chevet qui les a reçus lui-même avec beaucoup d'affabilité, après quoi, la Commission s'étant constituée par la nomination de M. Malet, comme Président, du soussigné comme Rapporteur, M. Gütig-Chevet et son jardinier, Blondeau, nous ont montré des Fraisiers en pots qui étaient sur un gradin d'une grande serre à une pente et qui, en effet, étaient chargés, pour la 2e fois dans l'année, de magnifiques Fraises mûres ou non mûres et même dont plusieurs pieds portaient aussi des fleurs pour la 3e fois. Il n'y avait pas à douter que ces Fraisiers ne fussent en fruits pour la 2e fois, car les anciennes hampes desséchées, qui avaient porté les premières Fraises, étaient encore visibles sur chaque pied.

Les variétés étaient de la Marguerite Lebreton en grand nombre et un peu de Victoria (Trolopp). Les pieds de la première variété portaient, en moyenne, de 15 à 20 Fraises ; la seconde de 10 à 12.

Les procédés employés par M. Gütig-Chevet et son jardinier pour obtenir ce résultat sont en partie nouveaux, en partie ceux qu'on pratique le plus ordinairement dans les cultures forcées.

Commençons par la composition de la terre ; la voici telle que

le jardinier de M. Gütig-Chevet nous l'a donnée : 1/3 de bonne terre franche bien amendée et mêlée de salpêtre, qui est restée en tas depuis 3 années; 1/3 de terreau de fumier bien consommé, en tas depuis une année; 1/3 de terre de bruyère, extraite depuis 4 années. Le tout avait été bien mêlé ensemble quelque temps avant l'empotage.

Cet empotage a été fait à la fin de septembre et, au fur et à mesure qu'on le faisait, les pots étaient placés les uns à côté des autres, bien de niveau, sur la terre, dans un endroit aéré.

Un peu avant l'approche des grands froids ou des neiges, ces Fraisiers ont été mis sur une plate-bande, le long d'un mur, au midi, les pots entourés de feuilles, et les Fraisiers couverts avec de la grande litière ; ils ont passé l'hiver dans cette situation.

Vers les premiers jours de février, M. Blondeau, le jardinier, les a mis sur une couche chaude, en enterrant les pots dans le terreau placé sur cette couche. Il leur a donné peu d'air pour commencer, mais il a augmenté l'aérage successivement et il a donné surtout beaucoup plus d'air au moment de la floraison. Ces Fraisiers ont poussé promptement. Pendant la végétation, les arrosements étaient faits, *une fois sur deux*, avec un mélange composé de 1/3 d'eau ordinaire et 2/3 de purin. On continua d'arroser les Fraisiers avec ce mélange jusqu'à l'époque où la plupart des Fraises arrivèrent à grosseur; mais, dès qu'elles commencèrent à rougir, les arrosements au purin furent suspendus et les Fraisiers ne furent plus arrosés qu'avec de l'eau ordinaire seule.

Ces Fraisiers restèrent sur la couche chaude jusqu'à la complète floraison ; ensuite ils furent rentrés dans une serre tempérée, et mis sur un gradin non loin des verres.

C'était le 8 mars ; la couche donnait encore 15 degrés centigrades ; la serre seulement 4 à 5 et même 0 la nuit ; la végétation s'est trouvée suspendue pendant 8 à 10 jours. Quand les Fraisiers ont recommencé à pousser, il s'est présenté 3 ou 4 montants nouveaux (hampes) sur chaque pied, à côté de ceux qui étaient déjà en fleurs et en fruits; ils ont fleuri quelque temps après que les premiers montants avaient déjà donné leur récolte. Cette première récolte a commencé du 15 au 20 avril et a fini vers le 20 mai. Les fruits étaient de première grosseur et chaque pied portait de 15 à 20 fruits.

La deuxième récolte a commencé le 20 juin et a donné aussi des fruits de première grosseur, au nombre de 10 à 15 par pied.

Maintenant, la Commission a dû chercher les causes qui ont fait rapporter aux Fraisiers dont il s'agit une seconde récolte si rapprochée de la première, de telle sorte qu'on pourrait la considérer comme une prolongation ou une succession de récolte ; après y avoir mûrement réfléchi, elle croit pouvoir l'attribuer :

1° A l'excellence de la composition de la terre qui a servi à l'empotage (*voir ci-dessus cette composition*).

2° A de bons arrosements composés comme il est indiqué ci-dessus.

Ces deux bons procédés ont entretenu les Fraisiers dans un état permanent de végétation, car ils ne se sont pas trouvés fatigués, après le premier forçage, comme cela leur arrive toujours, parce que le forçage n'est pour eux qu'une gêne, qu'un épuisement, etc. C'est ce qui explique pourquoi des Fraisiers non *bifères*, après avoir été forcés, repoussent avec vigueur, s'ils ont été replantés en bonne terre et à bon air, et redonnent souvent une deuxième récolte à l'automne.

De même, dans le règne animal, après les fatigues, les privations, les maladies, la santé et la vigueur reviennent si l'on retrouve une bonne nouriture, le repos et le bon air, au contraire, la mort, si les privations et les fatigues continuent jusqu'à l'épuisement.

Ici les Fraisiers qui nous occupent n'ont presque pas été épuisés par le forçage, parce qu'ils ont été retirés des coffres où il y avait de 15 à 20 degrés de chaleur et peu d'air, pour être placés, au moment de la floraison, dans une serre froide où il y avait beaucoup d'air ; aussi les Fraisiers n'ont-ils pas eu besoin de se refaire pour donner la seconde récolte. Ils ont continué de végéter et de fleurir.

3° Enfin la Commission pense aussi que le fait seul d'avoir retiré les Fraisiers de dessus une couche chaude pour les transporter, au moment de leur floraison, dans une serre froide, a arrêté momentanément le développement d'une partie des hampes qui, au moment de ce changement, étaient sans doute prêtes à sortir, mais qui ont poussé plus tard et ont donné les Fraises que la Commission a vues aujourd'hui; en un mot, il s'est produit une pertur-

bation dans l'ordre de la végétation, et ce fait démontre encore une fois de plus (et nous espérons bien qu'il en viendra encore d'autres preuves) que, l'époque naturelle de la récolte des Fraises étant ou avancée ou retardée, on peut faire produire, une partie de l'année, des Fraises sur des variétés de Fraisiers *non bifères,* comme le soussigné a eu l'honneur de le démontrer à la Société, en 1873, en apportant à toutes ses séances des Fraises non remontantes.

En résumé, Messieurs, la Commission a trouvé les procédés de culture indiqués ci-dessus, ou tout au moins les résultats obtenus, curieux, intéressants, et peut-être tout à fait nouveaux, et, tout en faisant des réserves pour leur réussite, une autre année, dans un autre milieu, ou dans un autre terrain (celui de la propriété de M. Gütig paraît très-favorable aux Fraisiers), elle adresse de vifs remerciements à M. Gütig-Chevet et à son jardinier, M. Blondeau, et vous demande l'insertion du présent Rapport dans l'un des cahiers du *Journal.*

Rapport sur les Cultures de M. Rémy, Horticulteur a Pontoise (S.-et-O.);

M. Cottin (Alfred), Rapporteur.

Messieurs,

A la séance du 25 juin dernier, vous avez renvoyé au Comité d'Arboriculture la demande d'une Commission faite par M. Rémy, horticulteur à Pontoise (S.-et-O.), qui avait exprimé le désir de voir ses cultures examinées par des personnes compétentes.

Le Comité d'Arboriculture a nommé immédiatement cette Commission, qui était composée de MM. Lepère, père, Forest et Cottin (Alfred).

Trois de nos collègues, MM. Lepère, fils, Maria et Charollois se sont adjoints à la Commission, ainsi que trois amateurs étrangers à notre Société.

Chargé par mes collègues de vous rendre compte de notre mission, je viens aujourd'hui m'acquitter de ce devoir.

Le mardi 7 juillet, à midi, nous nous trouvions tous réunis

dans le jardin de M. Rémy, qui est situé le long du chemin de fer de Gisors (porte de Rouen), à Pontoise.

Ce jardin, en forme de rectangle, d'une contenance de 40 ares, est planté depuis 7 années, clos de murs de 3 mètres de hauteur, sans chaperon, circonstance regrettable, principalement pour le mur exposé au sud-est, où se trouvent plantés dix Pêchers formés en U, deux en U double, deux en forme de Lyre, deux en palmette double, quatorze en oblique, et un Pêcher disposé pour faire le nom de RÉMY.

Tous ces Pêchers, chargés d'une grande quantité de fruits laissent un peu à désirer pour la forme, mais, sous le rapport de la branche fruitière, les coursonnes sont bonnes et bien régulières. Un rapprochement sévère des onglets et un palissage plus oblique des bourgeons garantiraient beaucoup mieux la charpente des arbres contre l'action du soleil, tout en favorisant les opérations nécessaires pour l'obtention des branches de remplacement.

Ces observations faites sur le terrain ont reçu l'approbation de M. Rémy qui en tiendra compte pour l'avenir. Il nous a déclaré qu'il allait faire rehausser ce mur de 60 centimètres et le faire chaperonner.

Les trois autres expositions de murs sont garnies de Poiriers disposés sous des formes variées; les allées sont bordées de Poiriers des meilleures variétés, toutes bien dénommées, greffés sur franc. Plus de cent d'entre ces arbres sont en forme de pyramides assez régulières, et le bas est garni de cordons horizontaux en Pommiers appartenant à au moins cent vingt variétés. Ces Pommiers sont très-vigoureux et exempts de maladies.

Les Poiriers greffés sur Cognassier ne poussent pas; le sol ne leur plaît pas, malgré le bon défoncement et l'amendement que le terrain a reçus.

En examinant attentivement tous ces arbres, nous avons pu constater les progrès annuels que fait M. Rémy en arboriculture; chaque année est marquée par une amélioration.

Les quelques observations que nous lui avons faites sur le choix de l'œil à la taille des branches latérales de ses pyramides pour l'emplacement des rameaux de prolongement, ont été reçues par lui avec bienveillance.

Le temps nous apprendra, nous n'en doutons pas un seul instant, que sa modestie égale son mérite.

Etabli à Pontoise en 1817, M. Rémy s'est toujours occupé avec désintéressement des progrès de l'horticulture dans le pays, et nous pouvons affirmer qu'il y a largement contribué pour sa part.

En s'unissant à deux camarades, il fondait, en 1850, la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise. Depuis cette époque, il a été successivement Secrétaire-général, Vice-Président, et, depuis deux ans, Vice-Président honoraire de cette Société.

La Société centrale d'Horticulture de France le recevait Membre titulaire en 1851, et nous savons tous que son concours n'a jamais fait défaut à ses collègues, depuis 23 ans.

Le 5 octobre 1873, il fondait la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Magny-en-Vexin. Depuis ce temps, il y occupe avantageusement le fauteuil de la vice-présidence.

C'est à M. Rémy que nous devons ce beau *Delphinium* à pétales bleu métallique, nuancés de rouge, qui a été acheté par M. Van Houtte, de Gand, et mis au commerce sous le nom de Triomphe de Pontoise. Il a propagé avec succès un Chou de Milan très-tardif et une excellente Pomme de terre hâtive.

Nous avons remarqué dans son jardin deux Pommiers de semis du Grand Alexandre; un seul porte un fruit qui nous a paru beau. M. Rémy s'est engagé à le présenter, à son temps, à votre Comité d'Arboriculture pour qu'il y soit dégusté.

Non-seulement M. Rémy a fait des progrès comme horticulteur, mais encore, depuis un an, tous les premiers dimanches du mois, il fait, à Magny-en-Vexin, un cours public et gratuit sur la taille des arbres fruitiers;

Et, les deuxièmes dimanches, c'est à Pontoise qu'a lieu ce cours.

Il fait tous ses efforts pour enseigner ce qu'il sait à ceux qui ne savent pas.

Si nous n'avions craint de sortir du cadre de ce Rapport, nous aurions mis sous vos yeux un article de l'*Echo Pontoisien* du 28 mai dernier, qui donne le compte rendu d'une de ses leçons où assistaient plus de 80 personnes : les éloges et les remercie-

ments adressés à M. Rémy par cet organe de la presse locale prouvent qu'il rend de grands et utiles services à son pays.

Mus par toutes ces considérations, nous avons l'honneur de vous prier, à l'unanimité, de renvoyer ce Rapport à la Commission des Récompenses.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

NOTES DIVERSES EMPRUNTÉES A DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

1. — *Graminées pouvant former des gazons à l'ombre.* — Dans presque tous les parcs il existe des places dénudées et où on ne peut faire rien venir à cause de l'ombre dont les couvrent de grands arbres. Si l'on essaie d'y plaquer du gazon, opération qui ne peut guère être faite que sur des surfaces peu étendues, on ne peut qu'avec beaucoup de soin le conserver frais et uni pendant le premier été; dès le second été, on n'y voit plus que çà et là quelques places vertes; enfin toute verdure a disparu l'année suivante. Pour remédier à ce grave inconvénient, M. Jæger a fait des observations et des expériences en vue de reconnaître quelles sont les Graminées qui résistent assez à l'influence de l'ombre pour végéter convenablement dans les endroits trop couverts pour que rien autre chose puisse s'y conserver, et il communique, dans le cahier pour avril dernier du *Gartenflora*, les résultats auxquels il est arrivé. Nous résumerons l'exposé de ces résultats.— M. Jæger fait d'abord observer que tous les mélanges de graines que les marchands-grainiers vendent comme pouvant servir à garnir des terres ombragées ne donnent jamais de gazons durables dans ces conditions, particulièrement sous des arbres touffus. Il y a cependant deux Graminées dont on vend la graine, en leur donnant cette destination spéciale; ce sont le *Poa nemoralis* et le *Brachypodium silvaticum.* Mais la première de ces deux espèces vient toujours par touffes, reste peu fournie et ne forme jamais de vrais gazons; quant à la seconde, elle ne prospère que sur des sols humides, et elle a d'ailleurs les feuilles trop fines pour couvrir la terre. —

Quant aux Graminées qu'il recommande lui-même pour cette destination spéciale, il ne les donne pas comme à l'abri de tout reproche, car, dit-il, celles à feuilles fines ne se conservent que grâce à un traitement spécial, et celles à feuilles plus développées couvrent bien la terre de verdure, mais ne forment pas un véritable gazon.

M. Jæger divise les Graminées qu'il indique en deux catégories: celles à feuilles fines et celles à feuilles larges. — 1° Dans la catégorie des espèces à feuilles fines il signale comme venant bien, même dans les bois de Conifères, l'*Aira flexuosa*. Les feuilles de cette plante sont courtes, d'un joli vert; malheureusement elle tend à disparaître à mesure que les mauvaises herbes ordinaires s'y mélangent davantage et prennent plus de développement. Parmi les Fétuques, les *Festuca ovina*, *glauca*, *duriuscula* et *rubra* viennent à peu près également bien aux endroits ombragés; cependant les plus recommandables à cet égard sont les deux premières. Malheureusement on n'est que bien rarement sûr de l'exactitude de ces noms appliqués aux graines qu'on trouve ainsi dénommées chez les grainiers. M. Jæger dit avoir trouvé de ces Fétuques croissant naturellement à l'ombre la plus épaisse, même dans des forêts de Conifères, sur les terres les plus sèches. — 2° Pour les Graminées et plantes voisines à feuilles moins fines ou même larges qui peuvent venir dans les endroits couverts, M. Jæger croit que ce qu'il y a de mieux à faire c'est d'en transplanter des pieds déjà tout venus qu'on trouve à l'état spontané, parce que le commerce ne fournit encore de la semence que pour un fort petit nombre d'espèces. Les seules en effet qu'on trouve dans quelques grandes maisons sont l'*Arrhenatherum elatius*, *Melica nutans*, *Poa sudetica*, avec le *Luzula albida*. Les espèces qu'il regarde comme les plus avantageuses pour garnir de verdure les places couvertes, parce qu'on les trouve croissant naturellement dans les bois, sont les suivantes : *Melica nutans* et *uniflora*, dont les feuilles, d'un vert gai, s'étalent assez pour qu'une terre qui en porte des touffes espacées de 3-5 décimètres semble couverte d'un joli tapis continu quand on la voit à quelque distance; *Milium effusum*, dont le feuillage couvre moins le sol et qui aime les terres fraîches; *Poa sudetica*, qui, pour les proportions générales se rap-

proche du *Milium*, mais qui a les feuilles plus longues et plus étroites. Quant à l'*Arrhenatherium elatius* plus connu sous le nom d'*Avena elatior*, c'est-à-dire le Fromental, il n'a qu'une faible valeur dans le cas dont il s'agit ici. — Enfin M. Jæger rattache aux Graminées dont il conseille l'emploi pour former des gazons à l'ombre quelques Luzules parmi lesquelles la meilleure pour cet usage est, selon lui, le *Luzula albida*.

2. — *Culture du* Vaccinium macrocarpum (Oxycoccos macrocarpa Pers.) *pour son fruit.* Dans le *Gartenflora*, M. H. Maurer recommande la culture de cette espèce d'Airelle pour son fruit bon à manger, comme celui de l'Airelle Myrtille (*Vaccinium Myrtillus*), et dont on peut faire de bonnes conserves. La plante est d'une culture facile et très-peu délicate quant au terrain; elle végète en effet avec beaucoup de vigueur, même dans le sable humide pur, dans les terres marécageuses, comme dans un mélange de terre de jardin et de terre de marais et dans du terreau. En deux années elle couvre entièrement le sol tout autour du point où elle a été plantée avec ses jets qui atteignent jusqu'à 1m 50 de longueur. Quant à sa production, elle est abondante puisque M. Maurer dit que, sur une seule planche de terre un peu humide, il a récolté, à l'automne dernier, dix litres de fruits qu'il a préparés, selon le procédé américain, pour les conserver, en y ajoutant environ 170 grammes de sucre par litre. Ces fruits étaient de la grosseur d'une cerise moyenne.

3. — *Croissance de divers* Eucalyptus. — On doit à M. Cordier, propriétaire à Alger, frère d'un savant botaniste que la science vient de perdre et qui a publié un grand ouvrage sur les Champignons, des mesures précises sur le développement qu'ont pris, en une année, différentes espèces d'*Eucalyptus* qu'il a plantées dans sa propriété. Ses expériences ont porté sur 44 espèces différentes. Celles dont le développement, mesuré pendant la première année, a été le plus considérable sont les suivantes: L'*Eucalyptus Globulus* a gagné 2m 90; l'*E. colossea*, 2m 80; l'*E. goniocalyx* planté dans des terrains secs, 2m 70; l'*E. longifolia*, 2m 50; l'*E. rostrata*, 2m 20; l'*E. trachyphloia*, 2m ainsi que les *E. spectabilis* et *viminalis*. Les autres espèces sont restées au-dessous de ces chiffres et l'allongement de leur tige, pendant l'année de la plantation,

a varié de 1m 90 à 0m 40 seulement. On voit, d'après ces mesures, que les *Eucalyptus* sont certainement au nombre des végétaux ligneux dont l'accroissement est le plus considérable dans un court espace de temps, et que, parmi eux, celui qui occupe encore le premier rang est l'*Eucalyptus Globulus* qui, importé le premier, est aujourd'hui le plus répandu dans le midi de la France et en Algérie, qui de plus s'est montré le plus rustique ou au moins l'un des plus rustiques.

4. — *Utilité du Grand Soleil des jardins* (Helianthus annuus L.) — Le *Gardeners' Chronicle* rapporte que des expériences ont été faites dans l'Inde, pendant ces deux dernières années, en vue de tirer le meilleur parti possible du Grand Soleil des jardins (*Helianthus annuus* L.). C'est le colonel Boddam qui a dirigé ces expériences et qui en a fait connaître les résultats. L'attention s'est portée d'abord sur le choix de la semence. On a choisi celle du Grand Soleil russe parce qu'elle est environ deux fois plus grosse que celle des Soleils généralement cultivés. Environ trois kilogrammes de cette graine ont été semés dans des sillons espacés d'un yard (0m 914), le 29 août 1873 et la récolte des plantes qui en sont provenues a été faite du 20 décembre 1873 au 1er janvier 1874. Ces plantes étaient hautes de 7 à 8 pieds (2m 135 à 2m 440) et portaient de grands capitules. Sur six de ces capitules, pris parmi ceux de dimensions moyennes, le plus grand avait 0m 90 de circonférence, pesait environ 1 kil. 500 et contenait 1875 graines. Les autres pesaient environ un kilogramme et renfermaient de 1000 à 1400 graines. Les feuilles de ces plantes ont été séchées au soleil, puis pulvérisées; elles ont donné en tout 250 kilog. de matière sèche qui, mêlée à de la farine, du son, etc., constitue une très-bonne nourriture pour les vaches laitières, qui a de plus le mérite de se conserver pendant longtemps. Quant aux graines, après avoir été dépouillées de leur enveloppe, elles ont été réduites en une sorte de farine grossière de laquelle on a extrait l'huile sous la presse. Cinquante petites mesures (seers) de cette farine ont donné 3 gallons (13 lit. 62) d'huile et ont laissé environ 17 kilog. de tourteau. On a même utilisé la matière des capitules dépouillés de leurs graines et des tiges sèches; employée comme combustible elle a laissé 10 quintaux de cendres très-riches en potasse qu'on

a reconnues constituer un excellent engrais pous les plantations de Cafeyer et de Tabac.

5. — *Projet d'études botaniques sur les plantes des jardins.* — Le *Gardeners' Chronicle* annonce que M. H.-B. Hemsley, botaniste attaché à l'herbier du Jardin royal des plantes de Kew, près Londres, est au moment d'entreprendre une série de monographies des genres de plantes cultivées dans les jardins d'agrément. L'objet que se propose ce botaniste est de déterminer rigoureusement et de ramener à leur nom légitime les espèces qu'on trouve dans les jardins désignées le plus souvent sous des dénominations fort diverses au milieu desquelles il est toujours difficile et souvent impossible de se reconnaitre. On ne saurait trop applaudir à cette idée ni en désirer trop vivement la réalisation, car si la détermination du véritable nom des plantes d'agrément a toujours offert des difficultés, on peut dire qu'aujourd'hui ces difficultés sont trop souvent insurmontables, par suite du peu de soin qu'ont beaucoup d'horticulteurs d'indiquer l'origine réelle des acquisitions qu'ils font par des voies très-diverses. M. Hemsley doit s'occuper d'abord des trois familles des Musacées, Marantacées et des Zingibéracées, pour lesquelles une révision de ce genre est nécessaire. Il fait appel à tous ceux qui possèdent des collections de ces végétaux monocotylédons pour qu'ils veuillent bien lui transmettre des feuilles et des fleurs des espèces et variétés qu'ils cultivent.

6. — *Epouvantail pour les Moineaux.* — On a essayé bien des moyens pour éloigner des arbres fruitiers les Moineaux qui vont en dévorer les fruits. Le Journal de Hambourg, dans son 6e cahier de cette année, en indique un très-simple et dont il croit pouvoir garantir l'efficacité. Il consiste à placer sur les arbres des ficelles auxquelles on fixe des bandes assez longues de papier bleu. Ces ficelles doivent être peu tendues afin que le vent les agite le plus possible, ainsi que les bandes de papier bleu qu'elles portent. Ces bandes de papier bleu presque toujours agitées par le vent, effrayent tellement, dit-il, les Moineaux qu'ils se gardent bien d'approcher des arbres auxquels on les a suspendues. On garantit aussi les Raisins des treilles en espalier en les enfermant dans des étuis de papier bleu. Ce moyen de protection est plus efficace,

assure le journal allemand, que les filets eux-mêmes, et certainement il est à la fois moins coûteux et d'une pose beaucoup plus facile.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans des publications étrangères.

Gartenflora.

N. B. Après 18 années de tentatives infructueuses, M. Ed. Regel est parvenu, en 1873, à réunir et à cultiver, dans le jardin botanique de St-Pétersbourg, toutes les espèces de *Rhododendron* qui croissent naturellement sur les montagnes de l'Europe et de la Sibérie. Il a pu ainsi en faire une étude comparative, dont il a exposé succinctement les résultats dans le cahier pour février dernier de son *Gartenflora*. Il y a joint l'indication précise de la marche que l'expérience lui a fait reconnaître comme la plus avantageuse pour la culture de ces charmants arbustes. Nous donnerons un résumé de son travail sur ce sujet.

Le genre *Rhododendron*, en français Rosage, tel que l'admettent généralement les botanistes, à l'exemple de Don, a pour caractères : une corolle monopétale libre, campanulée ou en entonnoir ou rotacée, qui porte des étamines distinctes, au nombre de 5-10, rarement davantage ; les anthères de celles-ci s'ouvrent au sommet pour laisser sortir le pollen ; une capsule à 4 ou 5 loges contenant chacune un grand nombre de graines très-petites, qui ressemblent à de la sciure ; ce fruit s'ouvre par division de ses cloisons (déhiscence septicide). — Quatre sous-genres renferment toutes les espèces d'Europe et de Sibérie.

1er sous-genre : *Rhodastrum* Maxim. Il diffère des vrais *Rhododendron* par ses feuilles non persistantes, des *Azalea* par ses fleurs à 10 étamines, du *Rhodora* par sa corolle campanulée, régulière.

Rhododendron dahuricum L.; Rosage de Daourie.

C'est un arbuste très-rameux, haut d'un mètre au plus, dont les feuilles oblongues-elliptiques sont revêtues sur leurs deux faces de très-petites écailles en écusson, de même que les jeunes rameaux. Ses fleurs lilas-rose, rarement blanches, se trouvent par 1 à 3 au

bout des rameaux, dès le premier printemps. Cette espèce croît sur les montagnes de la Sibérie, de l'Altaï à la mer d'Ochotsk. Elle est rarement cultivée. En Sibérie on fait une sorte de thé avec ses feuilles.

2e sous-genre : *Osmothamnus* DC. Il comprend de petits arbustes toujours verts, à corolle régulière, faisant un peu l'entonnoir et ayant le limbe étalé avec 5 lobes égaux, à 5 étamines non saillantes au-delà de la corolle.

Rhodod. fragans MAXIM. (*Osm. fragrans* et *pallidus* DC.); Rosage odorant.

C'est un tout petit arbuste haut à peine de 0m 30, très-rameux, dont les ramifications sont verticillées ou éparses, les plus jeunes duvetées; dont les feuilles ovales-elliptiques, glabres, sont d'un vert foncé en dessus, et couvertes en dessous d'une couche dense de petites écailles couleur de rouille ou brun-jaunâtre. Ses fleurs rose-rouge, agréablement odorantes, presque sessiles, forment par 7-15 des ombelles terminales. — Il croît en Asie, depuis les montagnes voisines du lac Baïkal jusqu'à la Sibérie orientale. — Il n'est pas encore cultivé.

3e sous-genre : *Rhododendron* L. : Arbrisseaux toujours verts à corolle campanulée ou en entonnoir, qui ont dix étamines ou davantage, rarement réduites à 6-9.

Rhodod. hirsutum L.; Rosage hérissé.

C'est un arbuste très-rameux, haut de 0m 30-0m 60, dont les feuilles varient de la forme lancéolée à l'ovale et sont brièvement pétiolées, fortement ciliées, légèrement dentées, nues en dessus, pourvues en dessous de quelques petites écailles brunes. Ses fleurs, qui varient du rose-rouge à l'écarlate vif, forment des grappes ombellées multiflores, terminales, et ont les lobes du calyce oblongs-lancéolés, ciliés. — Ce charmant Rosage croît, et souvent en abondance, dans les Alpes de la Suisse et de l'Autriche. Cultivé convenablement il a une très-belle floraison.

Rhodod. ferrugineum L.; Rosage rouillé.

Cette espèce diffère de la précédente par ses feuilles lustrées en dessus, non dentelées ni ciliées, dont le dessous est couvert d'une couche de petites écailles couleur de rouille. Elle croît en

abondance sur les grandes montagnes de l'Europe, depuis les Pyrénées jusqu'en Autriche. Elle est aussi recommandable que la précédente pour la culture d'agrément.

Rhodod. caucasicum Pall.; Rosage du Caucase.

Arbuste très-rameux, de 0m 30 à 1m de hauteur, à feuilles elliptiques ou elliptiques-lancéolées, longues de 0m 05 à 0m 10, pétiolées, glabres et d'un vert jaunâtre en dessus, portant en dessous des poils feutrés et peu touffus, qui tombent assez facilement. Les fleurs ombellées en sont jaune pâle, ponctuées de vert à la gorge, larges de 0m 05-0m 06. — Il croît sur les plus hautes montagnes du Caucase jusqu'à la limite des neiges perpétuelles ; aussi supporte-t-il sans peine la pleine terre, même à Saint-Pétersbourg. C'est une espèce des plus recommandables pour la culture.

Rhodod. chrysanthum Pall.; Rosage à fleurs jaune d'or.

Arbuste rameux, à branches presque couchées, haut seulement de 0m 33, et absolument glabre. Ses feuilles ressemblent à celles du précédent, mais offrent un réseau de nervures apparent aux deux faces. Ses fleurs en ombelles terminales ressemblent à celles du précédent mais sont de couleur jaune-soufre. On le trouve sur les montagnes de la Sibérie, de l'Altaï jusqu'au Kamtschatka. Dans ces contrées on en emploie journellement les feuilles en guise de thé. Il supporte très-bien la pleine terre à Saint-Pétersbourg. Il n'est encore que rarement cultivé, bien qu'il mérite de l'être beaucoup plus communément.

Rhodod. parvifolium Adams ; Rosage à petites feuilles.

Arbuste de 0m 30 à 1m, dont les feuilles oblongues, petites, portent à leurs deux faces de petites écailles et sont de couleur brun-rouille en dessous. Ses fleurs rose-rouge forment des ombelles terminales peu fournies, et ont leur calyce à 5 dents. — Il croît sur les montagnes du Baïkal et en Daourie. Il a été récemment introduit dans les cultures.

Rhodod. lapponicum Wahlbg ; Rosage de Laponie.

C'est un arbuste très-voisin du précédent, à branches couchées et à feuilles largement elliptiques, qui n'existe pas encore dans les jardins. Il croît en Laponie et dans le pays des Samoïèdes.

4e Sous-genre : *Chamæcistus* Don. Petits arbustes toujours verts dont la fleur a la corolle rotacée, 10 étamines et le calyce à 5 divisions profondes.

Rhodod. Chamæcistus *L.* (*Chamæcistus austriacus* Regel) ; Rosage petit Ciste.

C'est un arbuste nain, à tiges couchées, radicantes, d'où partent de courts rameaux dressés ; ses feuilles oblongues-elliptiques n'ont pas tout à fait 0m 01 de long. Ses fleurs rose-rouge, longuement pédonculées, se trouvent solitaires ou par deux au bout des rameaux. Il croit dans les Alpes d'Autriche. Dans ces derniers temps, le jardin botanique d'Inspruck en a répandu en Europe un grand nombre d'exemplaires vivants.

Rhodod. kamtschaticum Pall., (*Chamæcistus kamtschaticus* Regel (1); Rosage du Kamtschatka.

Cette espèce a les feuilles assez grandes, longues de 0m 03 à 0m 07, obovales, ciliées et marquées d'un réseau de veines à leurs deux faces. Elle croît au Kamtschatka et dans les îles Aléoutiennes.

---

(1) Dans cette reproduction abrégée du travail de M. Ed. Regel, nous n'avons pas conservé aux diverses espèces de Rosages d'Europe et de Sibérie les noms latins sous lesquels les désigne ce savant botaniste, parce que ces noms nous semblent être en contradiction avec la loi la plus essentielle de la nomenclature binaire et avec l'usage universellement établi. C'est en effet le principe fondamental de la nomenclature Linnéenne que chaque espèce soit désignée par deux mots dont le premier est celui du genre auquel appartient cette espèce, tandis que le second, qualifié de nom spécifique ou trivial, distingue spécialement l'espèce dans son genre. Si un genre est subdivisé en sous-genres, ceux-ci peuvent, sans que ce soit une nécessité rigoureuse, être désignés par une dénomination spéciale, mais cette dénomination sous-générique ne doit jamais remplacer celle du genre lui-même dans la composition du nom binaire par lequel on désigne l'espèce. Or, c'est précisément ce qu'a fait M. Regel dans son travail. Il en est résulté que, tout en conservant intact le genre *Rhododendron* Don, et en qualifiant de sous-genres (Untergattungen) les sections *Rhodastrum*, *Osmothamnus*, etc., il substitue le nom de chacun de ces sous-genres au nom du genre lui-même, dans la dénomination binaire des espèces. Ainsi le *Rhododendron dahuricum* L. devient le *Rhodastrum dahuricum*, le *Rhododendron fagrans* Maxim. devient l'*Osmothamnus fragrans*, le *Rhododendron kamtschaticum* Pall. devient le *Chamæcistus*

Elle a existé jadis dans les jardins; mais il paraît qu'elle y a été complétement perdue.

Culture des Rosages ci-dessus. — Cette culture n'offre pas de difficultés, dit M. Regel, quand on y met un peu de soin. La condition fondamentale pour y réussir est de ne pas chercher à conserver des pieds tirés de leur pays natal, mais d'en faire venir des graines et d'élever ensuite en pots les jeunes pieds venus de ce semis jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour être plantés en pleine terre. Le semis se fait sur de la terre de bruyère, après quoi on recouvre les graines avec de la mousse hachée menu ou avec du sable fin. On met les pots dans une serre froide bien ventilée ou dans un coffre froid, près des vitres; on ombrage et on arrose avec beaucoup de précaution au moyen d'un arrosoir à très-petits trous pour que les graines ne soient pas noyées. Après la levée, les jeunes plantes ont essentiellement besoin d'un emplacement ombragé, aéré, et frais; elles périssent sous l'influence d'une température un peu haute et dans un endroit fermé. S'il vient entre les jeunes plantes des Champignons ou des Mousses, on s'en débarrasse en répandant

---

kamtschaticus, etc. Il y a même mieux, car le nom de l'espèce est quelquefois changé lui-même comme pour le *Rhododendron Chamæcistus* L. qui devient le *Chamæcistus austriacus* Regel. Ces changements apportés aux noms des espèces végétales, outre qu'ils sont en opposition avec la loi fondamentale de la nomenclature binaire, ne nous semblent reposer sur aucun motif légitime et entraîner en outre plusieurs inconvénients sérieux parmi lesquels nous signalerons seulement les plus saillants : 1° ils font oublier le genre, base essentielle de tout classement, pour y substituer le sous-genre qui est très-souvent artificiel et dont la circonscription est toujours plus ou moins incertaine ; 2° ils introduisent dans la science des noms qui n'ont pas d'autre effet que de compliquer encore la synonymie ; 3° ils amènent comme conséquence nécessaire la création successive de plusieurs noms pour presque chaque espèce, car si les auteurs ne s'entendent pas toujours pour la circonscription des genres euxmêmes, même les plus naturels, à plus forte raison existe-t-il entre eux de fréquentes divergences quant à la manière d'envisager les sections des genres, c'est-à-dire les sous-genres ; or, chaque fois qu'un changement serait introduit dans la division d'un genre en sous-genres, il faudrait nécessairement, si l'exemple de M. Regel était suivi, changer les noms des espèces de ce genre.

(*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

de la cendre. Le plus tôt possible on repique le jeune plant dans des pots remplis de terre de bruyère ou de terre tourbeuse additionnée de sable ; ensuite on le place, pour l'été, dans un endroit frais et abrité contre la pluie. On le met pendant l'hiver dans un coffre froid, près des vitres. A l'arrivée des gelées de l'hiver, la terre des pots étant gelée, on la couvre de neige et alors seulement on peut fermer le coffre. Ce n'est qu'après le dégel qu'on recommence à donner de l'air et à ombrager. Quand les pieds plantés isolément ont pris assez de force, on les plante en pleine terre, dans une planche de terre de bruyère bien découverte, fraîche et à demi-ombre du côté du Midi. Ils y deviennent forts en peu de temps. A l'arrivée des froids, on couvre la planche avec des feuilles ou mieux encore avec de la mousse en laissant ressortir librement les branches feuillées.

Botanical Magazine.

Odontoglossum Roezlii Reichb. fil. — *Bot. Mag.*, mars 1874, pl. 6085. — Odontoglosse de Roezl. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Il a été récemment question dans le *Journal* (2e sér., VII, p. 719) de cette admirable plante que M. Reichenbach, fils, qui l'a fait connaître et décrite le premier, présume pouvoir n'être qu'un hybride entre l'*Odontoglossum vexillarium* et l'*O. Phalænopsis*. La floraison en a eu lieu chez M. W. Bull, au mois d'octobre dernier.

Colchicum Parkinsoni D. Hook., — *Bot. Mag.*, avril 1874, pl. 6090. — Colchique de Parkinson. — Archipel grec. — (Mélanthacées.)

Cette charmante plante dont les grandes fleurs sont marquées, sur leur fond blanc, de nombreuses lignes violet-pourpre formant damier avec une parfaite régularité, avait été décrite et figurée, dès 1629, par Parkinson, sous la dénomination de *Colchicum Fritillaricum chiense*. Depuis cette époque reculée, il est difficile d'en retrouver rigoureusement la trace dans les auteurs ; aussi M. D. Hooker, pour lever cette difficulté, lui donne-t-il le nom nouveau de *Colchicum Parkinsoni*, en la dédiant au botaniste anglais qui l'a fait connaître le premier. L'espèce est distinguée

principalement par ses feuilles lancéolées, qui s'étalent sur le sol et ont leurs bords fortement ondulés.

Beschorneria Tonelii Jacobi. — *Bot. Mag.*, avril 1874, pl. 6091. — Beschornérie de Tonel. — Mexique. — (Amaryllidées-Agavées).

On connaît aujourd'hui 4 espèces de *Beschorneria*. Celle que le général Jacobi a proposée sous le nom de *Beschorneria Tonelii*, sans la décrire, est-elle spécifiquement distincte du *B. tubiflora* Kunth? C'est ce que M. D. Hooker ne décide pas catégoriquement; il se montre même fort disposé à ne voir, dans ces deux plantes, que deux variétés d'une même espèce. Quoi qu'il en soit, la Beschornérie de Tonel a la tige très-courte et un petit nombre de longues feuilles assez larges, fermes et dures, très-glauques, finement dentelées en scie sur leurs bords, acuminées. Sa hampe s'élève à 1^m 25 environ de hauteur et se montre colorée en rouge-pourpre ainsi que l'ensemble de l'inflorescence. Cette dernière forme une panicule peu rameuse, longue d'environ 0^m60, inclinée, dans laquelle sont réunies de nombreuses fleurs pédonculées, pendantes, fasciculées par 2 à 5, chacune sortant de l'aisselle d'une bractée lancéolée blanche ou blanchâtre. L'ovaire de ces fleurs est oblong, pourpre, à 3 faces peu marquées, et leur périanthe en long tube est rouge-pourpre inférieurement, vert supérieurement. Cette plante a fleuri dans le jardin de M. Wilson Saunders, au mois de mai 1873.

Aconitum heterophyllum Wall. — *Bot. Mag.*, avril 1874, pl. 6092. — Aconit à feuilles dissemblables. — Himalaya occidental. — (Renonculacées).

Cette plante est très-remarquable parce que, bien qu'elle appartienne à un genre dont les espèces sont des plus vénéneuses, elle est usitée, dans le nord de l'Inde, comme un médicament tonique, sous le nom d'Atees ou Atis. Elle croît à l'altitude de 8 à 13 000 pieds anglais (2440 à 3965^m), dans des endroits humides, le long des forêts, etc. La partie qu'on en emploie est le rhizome qui forme un corps ovoïde, long d'environ 0^m025. La plante a été introduite de graines en Angleterre. Ses fleurs, disposées en grappes terminales et latérales, sont de la grandeur de celles de l'Aconit Napel, vert clair, avec leur moitié supérieure d'un beau violet foncé.

Panax sambucifolius SIEB. — *Bot. Mag.*, avril 1874, pl. 6093. — Panax à feuilles de Sureau. — Nouvelle-Hollande extra-tropicale, côte Est. — (Araliacées.)

Cet arbrisseau ou petit arbre a été introduit au jardin botanique de Kew, où il a fleuri pour la première fois en 1873. Il est ornemental surtout par ses nombreuses et très-jolies baies qui ont la forme et la grosseur d'une belle groseille blanche, mais dont le blanc est plus ou moins lavé de bleu. Ces fruits qui succèdent à des ombelles de petites fleurs terminales et axillaires, forment des têtes serrées, globuleuses ou un peu déprimées, qui persistent longtemps. Les feuilles de cette espèce sont pennées et bipennées, formées de folioles polymorphes, elliptiques ou lancéolées, tantôt entières, tantôt dentées ou même pennatifides, glauques en dessous. Cette espèce doit exiger la serre tempérée

Epidendrum criniferum REICH. FIL. — *Bot. Mag.*, avril 1874, pl. 6094. — Epidendre à labelle frangé. — Costa-Rica. — (Orchidées.)

Cette nouvelle espèce a fleuri, pour la première fois, chez MM. Veitch, en janvier 1874. Ses tiges feuillées naissent en touffe d'un rhizome rampant; elles renflent leur base en un pseudobulbe qui n'a que le volume d'un gros pois. Ses feuilles, sessiles et demi-embrassantes, sont linéaires-lancéolées, étalées, longues de 0m 08-0m 10, sur 0m 012 de largeur. Sa grappe terminale comprend 5 ou 6 fleurs larges de 5-6 centim., jaunes avec de grandes et nombreuses mâcules marron-rouge; les sépales de ces fleurs sont linéaires-lancéolés, acuminés, tandis que les deux pétales, qui les égalent en longueur, sont presque filiformes et que le labelle blanc a deux lobes latéraux demi-ovales, longuement frangés et un lobe médian linéaire, aigu, beaucoup plus long.

Rhopala Pohlii MEISN. — *Bot. Mag.*, avril 1874, pl. 6095. — Rhopala de Pohl. — Brésil. — (Protéacées.)

Arbre dont les branches, les rameaux et les pétioles sont couverts de poils laineux roussâtres, et dont les grandes feuilles pennées ont 5 à 8 paires de folioles fortement inéquilatérales, acuminées et dentées en scie. Ses grappes axillaires de petites fleurs sont en partie jaunies par des poils laineux. Les *Rhopala* sont tous américains et, pour la plupart, du Brésil.

Xiphion Sisyrinchium BAKER. — *Bot. Mag.*, mai 1874, pl. 6096. — Région méditerranéenne. — (Iridées.)

Cette gracieuse petite espèce connue depuis longtemps sous le nom d'*Iris Sisyrinchium* L. est encore peu répandue dans les jardins où elle se montre assez sensible au froid. On dit qu'on en mange les bulbes ou rhizomes bulbiformes en Espagne et en Portugal.

Echinocactus Cummingii SALM-DYCK. — *Bot. Mag.*, mai 1874, pl. 6097. — Echinocacte de Cumming, — Bolivie. — (Cactées).

Jolie petite espèce de forme globuleuse, fort rare dans les collections, dont les tubercules superficiels, hémisphériques et un peu déprimés au sommet, n'ont que 0m 01-0m 015 de largeur, et dont les fleurs larges de 0m 025 sont jaune d'or.

Epidendrum (*Barkeria*) **Lindleyanum** REICHB. FIL. —*Bot. Mag.*, mai 1874, pl. 6098. — Epidendre de Lindley. — Costa-Rica. — (Orchidées.)

Gracieuse Orchidée décrite d'abord et figurée sous le nom de *Barkeria Lindleyana* BATEM., mais qui passe dans le grand genre *Epidendrum*, le genre *Barkeria* ne pouvant être maintenu, faute de caractères. Les tiges de cette plante sont hautes d'environ 0m 30 ou davantage, revêtues inférieurement de gaînes, portant supérieurement des feuilles distiques, elliptiques-lancéolées, carénées en dessous, étalées et plus ou moins recourbées vers le bas. Sa hampe grêle, terminale, porte plusieurs fleurs larges de 0m 05, colorées en joli pourpre violacé excepté dans le milieu du labelle qui est blanc,

---

RECTIFICATION IMPORTANTE.

Dans le programme de l'Exposition que la Société centrale d'Horticulture de France va tenir du 10 au 14 octobre prochain, l'art. 6, p. 386 de ce volume, doit être rectifié comme il suit : « Les collections de fruits...... ne pourront être représentées que par 3 à 5 échantillons de chaque variété. »

Paris.— Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro d'Août 1874.

(2e série, tome VIII.)

PROCÈS-VERBAUX.

NOMINATIONS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

CORRESPONDANCE.

NOTES ET MÉMOIRES.

RAPPORTS.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ÉTRANGER.

ANVERS . . . . 4-7 avril 1875.

FRANCE.

ANGERS (Fruits). . . . . 28 sept. — 5 octob. 1874.
PARIS (Soc. centr., Expos. de Fruits et Fleurs). 10-14 oct. 1874.
SCEAUX . . . . 26 sept.—1er oct. 1874.

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germai[illegible] 84.

La Biblio[illegible] . ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux he[illegible] les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, FILS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quatre nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas soulevé d'opposition.

Il annonce ensuite que M. Manon (Emile), rue du Faubourg-Poissonnière, 153, à Paris, a été, sur sa demande et après avoir satisfait aux conditions réglementaires, réintégré sur les contrôles de la Société.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Boulanger, jeune, jardinier chez M. Bonnefont, à Montlignon (Seine-et-Oise), un lot de tubercules d'une *Pomme de terre* venue d'un semis qu'il a fait en 1870. Les tubercules-semence ont été plantés le 24 mars dernier ; l'arrachage de la récolte a eu lieu le 20 août dernier. — M. Boulanger se proposant de faire figurer cette Pomme de terre nouvelle à l'Exposition que la Société doit tenir à partir du 10 octobre prochain, le Comité de Culture potagère surseoit à tout jugement à cet égard.

2° Par M. Vivet, de la colonie horticole d'Asnières (Seine), trois *Artichauts* de Laon, 3 *Pommes de terre* Marceau, un lot de la Pomme de terre qui portait le n° 38 dans la collection des variétés obtenues de semis par M. Thibault-Prudent et qui a été plus récemment nommée Pomme de terre Vivet, des Pommes de terre du Canada, un *Chou* Milan de St-Denis, enfin 3 *Tomates*. — M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que la nouvelle Pomme de terre nommée Vivet sera prochainement appréciée par lui sous le rapport de la qualité, des tubercules lui en ayant été remis dans ce but. Il ajoute que le Comité propose d'accorder à M. Vivet une prime de 3e classe pour l'ensemble de sa présentation. — Cette proposition est mise aux voix par M. le Président et adoptée par la Compagnie.

M. Vivet dit que la Pomme de terre, obtenue de semis par M. Thibault-Prudent, qui lui a été dédiée, ayant été cultivée par M. Verneuil et ensuite par lui-même, a été reconnue très-productive. En 1872, un seul tubercule en a produit 50. En 1873, 33 touffes en ont donné six décalitres. D'un autre côté, il l'a reconnue comme étant de première qualité. Enfin il a constaté qu'elle est hâtive et qu'elle suit, sous ce rapport, la Marjolin.

M. Pavard demande à M. Vivet quelles sont les différences qu'il trouve entre cette Pomme de terre et la variété anglaise Lapston.

M. Vivet répond qu'il n'existe pas grande différence entre les deux ; toutefois il croit que la sienne est un peu plus jaune que la Lapston.

3° Par M. Bordeaux, jardinier au château des Planches, 3 tubercules de la *Pomme de terre* Early rose (Hâtive rose), plusieurs sortes de *Tomates*, 3 fruits de *Cucumis Anguria*, des fruits de 2 variétés d'*Aubergines*.

M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer que, parmi les douze variétés de Tomates présentées par M. Bordeaux plusieurs sont absolument identiques entre elles, ce qui en réduit sensiblement le nombre réel ; que les trois tubercules de Pomme de terre Early rose que comprend la présentation faite par ce jardinier sont énormes ; mais il importerait de savoir sur quelle quantité ils ont été choisis ; enfin que les Aubergines sont très-belles, mais qu'en même temps elles sont fort légères, ce qui dénote l'existence d'une grande cavité à leur intérieur. — Au total, ajoute-t-il, le Comité de Culture potagère, regardant l'ensemble de cet apport comme remarquable, demande que M. Bordeaux reçoive une prime de 3e classe. — Cette demande est accordée par la Compagnie.

4° Par M. Michel (Frédéric), jardinier chez M. Lecouvreur, à Gennevilliers (Seine), un lot de *Fraises* Quatre-saisons et un lot d'un *Haricot* mange-tout dont il désire apprendre le nom. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que le Comité ne peut guère voir dans ce Haricot un Mange-tout, la cosse en étant fortement parcheminée. Il est porté à y voir simplement le fruit d'un Haricot d'Espagne, mais sans qu'il lui soit possible de répondre de cette dénomination.

5° Par M. Gillard, horticulteur, rue des Pavillons, à Boulogne (Seine), un lot de *Fraises* Quatre-saisons récoltées sur des pieds qui proviennent d'un semis fait en 1873. — Ces Fraises ont été trouvées très-belles par le Comité compétent qui demande pour M. Gillard une prime de 3e classe. Mise aux voix cette prime est accordée par la Compagnie.

6° Par M. Laizier, différents produits potagers obtenus par lui de graines qui lui avaient été remises. à la Société, et qu'il a soumises à une culture expérimentale. C'est d'abord un *Chou-fleur*, dont il tenait la graine de M. Vavin et qu'il a reconnu tellement dégénéré qu'il a été impossible d'en manger une seule tête; or, des Choux-fleurs ordinaires qu'il a cultivés comparativement et dont il montre également le produit ont donné de très-bons résultats, prouvant ainsi que l'échec obtenu dans la culture du premier ne peut être attribué à une défectuosité du procédé cultural. C'est encore le produit des graines contenues dans une *Tomate* qui avait été présentée à la Société, le 12 septembre 1873, et qui n'avait pas moins de 0m33 de circonférence. Ce produit a été si médiocre, par suite du défaut de franchise de la variété, pense M. Laizier, que plusieurs des 12 pieds obtenus ont dû être arrachés parce qu'ils ne donnaient pas de fruits, et que les pieds conservés commencent seulement en ce moment à développer des fruits dont on ne peut augurer rien de remarquable, comme le montrent les échantillons déposés sur le bureau. Dans ce cas encore, des pieds de Tomates provenant d'une autre semence mais cultivés de la même manière, ont produit des fruits magnifiques et parfaitement mûrs, comme on peut le voir par les échantillons présentés. — Enfin M. Laizier montre de belles *Echalotes-Oignons*, pour répondre à l'un des Membres de la Société qui en parlait dernièrement comme d'une acquisition toute nouvelle; or, le jardinier qui lui a fourni ces échantillons cultive cette variété depuis au moins dix années.

7° Par M. Remy, horticulteur à Pontoise (Seine-et-Oise), une collection de 27 *Pommes*, ainsi qu'une Pomme de semis provenant du Pommier Alexandre. Ce dernier fruit était unique sur l'arbre-mère. Il a été abattu par le vent, avant sa maturité et sa chute l'a détérioré. Il n'a donc pas été possible au Comité d'Arboriculture

de l'apprécier à sa juste valeur. — Quant à la collection de Pommes qui a été présentée par M. Remy, elle comprend des variétés généralement bonnes; aussi le Comité propose-t-il de décerner à cet horticulteur une prime de 3e classe, surtout à titre d'encouragement pour la présentation de variétés en collection. — Cette proposition est adoptée par la Compagnie.

8° Par Mme Tuffin, jardinière à Athis-Mons (Seine-et-Oise), un lot de petits fruits du *Malus cerasifera*, ainsi qu'un échantillon d'une conserve préparée avec cette même sorte de petites Pommes.

9° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, des échantillons de trois variétés de *Poires* sur lesquelles il désire appeler l'attention. Ce sont : 1° la Poire Saint-Michel-Archange, bonne variété qui tend à disparaître des jardins; 2° la Poire Bonne d'Ezée, bon fruit qui avait été introduit, à la date d'une trentaine d'années, par M. Dupuy-Jamain, après avoir été trouvé dans les environs d'Angers; 3° la Poire Lebrun dont les échantillons présentés ont, dit le Comité, un volume extraordinaire. Par la dégustation de l'un de ces fruits, le Comité a reconnu que cette variété, d'obtention récente, est de bonne qualité. L'échantillon qu'on a ouvert ne renfermait pas de pepins, fait qui paraît être fréquent. — Ces trois sortes de Poires sont belles, déclare le Comité d'Arboriculture, qui adresse tous ses remerciements à M. Rivière.

10° Par M. A. Malet, du Plessis-Piquet, une belle *Poire* de forme allongée, de couleur verte et rouge, dont il désire apprendre le nom. — Elle est reconnue comme étant un échantillon du King Edward, variété de fort belle apparence, mais qui n'est que de deuxième qualité et qui a l'inconvénient d'induire souvent en erreur parce que sa maturité ne s'indique pas à l'extérieur.

11° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), un lot considérable, comprenant : 22 *Pêches* des deux variétés Belle-Impériale et Bon-ouvrier; 13 *Pommes* des variétés Alexandre, Joséphine, Ménagère et Dean's Codling; enfin 56 *Poires* en 8 variétés. La déclaration du Comité d'Arboriculture porte que ce sont des fruits de la saison, bien choisis, généralement d'un bon volume, pour l'apport desquels M. Jamin (Ferd.), doit recevoir une prime de 2e classe. — Cette proposition de prime est mise aux voix et adoptée.

12° Par M. Rambaud, de Montreuil-sous-Bois (Seine), des *Pêches* appartenant aux variétés Belle Impériale, Reine des vergers, Willermoz. Cette dernière dénomination paraît fort douteuse, car l'un des échantillons ainsi étiquetés, ayant été ouvert et dégusté, n'a pas offert les caractères de la véritable Pêche Willermoz. — Au reste, le Comité déclare que tous ces fruits sont ordinaires.

13° Par M. Lepère, fils, de Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille de la Pêche obtenue par lui qu'il a nommée Alexis Lepère, en la dédiant à son père. — Le Comité réserve son jugement sur ce fruit qu'il étudie et apprécie, depuis plusieurs années, et au sujet duquel il se propose de faire un Rapport spécial.

14° Par M. Chevalier, aîné, de Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille de *Pêches* appartenant aux variétés Belle Impériale (15 fruits), Comtesse de Montijo (3), Belle Bausse (2), Impératrice Eugénie (2), Nivette veloutée (1), Pêche originaire du Lot (2). — Le Comité d'Arboriculture déclare que ce sont là de beaux fruits pour la présentation desquels il demande que M. Chevalier reçoive une prime de 2e classe. — Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie; mais M. Chevalier, tout en offrant ses remerciements pour cette flatteuse distinction, dit qu'il n'est pas dans ses habitudes de recevoir les primes qui lui sont accordées pour des présentations faites aux séances de la Société et qu'il croit devoir rester fidèle à cette habitude.

A cette occasion, M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture informe la Compagnie que ce Comité, d'après la décision qu'il a prise aujourd'hui, formulera désormais son avis sur tous les objets qui lui seraient présentés hors concours comme sur les autres, et qu'il fera la proposition des primes auxquelles les présentateurs lui sembleront avoir droit, sauf à ceux-ci à ne pas recevoir ces récompenses, s'ils le jugent convenable. C'est en vertu de cette décision qu'une prime de 2e classe avait été demandée pour M. Chevalier qui cependant avait déclaré faire sa présentation hors concours.

15° Par M. Petitot, instituteur communal à Auxey-les-Meursault, près Beaune (Côte-d'Or) (par l'intermédiaire de M. Monot-Leroy) : huit boîtes contenant chacune un kilogramme de *Raisins* Chasselas de Fontainebleau, Chasselas plant d'Arbois, Muscat rose;

un panier d'un Raisin noir qui paraît être le Milton ; un panier contenant 20 sortes de *Poires* de saison récoltées dans le jardin de l'école dont le sol est très-mauvais. Quant aux Raisins, ils ont été cueillis sur des Vignes en espalier qui garnissent la face sud du mur de l'Ecole communale. — Le Comité déclare que les Raisins sont beaux et que les Poires sont plus belles qu'on ne l'aurait cru d'après la nature du sol dans lequel sont plantés les arbres. Il demande, pour M. Petitot, une prime de 2e classe qui est accordée.

16° Par M. Roy, horticulteur avenue d'Italie, à Paris, des *Raisins* de huit variétés différentes récoltés sur de jeunes pieds plantés dans des pots qu'on a enfoncés dans le sol et auxquels ensuite on n'a plus donné de soins. — Ce sont là de bons résultats, d'après le Comité qui demande pour M. Roy une prime de 3e classe, demande à laquelle la Compagnie acquiesce.

17° Par M. Gauthier (R.-R.), des *Abricots* tardifs tenant au rameau sur lequel ils sont venus. — M. Gauthier (R.-R.) dit que l'arbre qui produit ces fruits a été trouvé par lui dans un semis. C'est une sorte d'Abricot-Pêche dont le développement est si tardif qu'il n'atteint qu'en ce moment sa maturité.

18° Par M. Cottard, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), un panier de *Figues* Blanche d'Argenteuil et trois fruits d'un Figuier qu'il a reçu du Midi de la France et qu'il dit lui avoir été envoyé sous le nom de Figue-fleur. Ces beaux fruits sont venus sur des rameaux qui ont été pincés au-dessus de la troisième des feuilles situées plus haut qu'eux. Comme terme de comparaison, M. Cottard a déposé sur le bureau d'autres rameaux auxquels il n'a pas appliqué son procédé de pincement et qu'on voit ne porter que des Figues petites et encore vertes. — Le Comité d'Arboriculture reconnaît ces Figues comme très-belles et le procédé qui en a favorisé le développement comme pouvant être recommandé. Il est d'avis que M. Cottard reçoive une prime de 2e classe, et la Compagnie accorde cette récompense par un vote spécial.

Dans une note écrite, M. Cottard apprend que la cueillette des Figues d'été a commencé, dans ses cultures, le 18 juillet et a été terminée le 17 août; celle des Figues d'automne a été commencée le 27 août et tout annonce qu'elle se continuera longtemps encore.

M. Duchartre fait observer qu'il doit y avoir eu quelque confusion

pour la dénomination de Figue-fleur sous laquelle M. Cottard a reçu et cultive un Figuer du midi de la France. En effet, ce nom de Figue-fleur ne s'applique pas à une variété particulière de Figuier, mais il désigne les premières Figues qu'on récolte chaque année et qui, ayant passé l'hiver sur l'arbre, dans un état de très-faible développement, ont pu acquérir finalement un volume beaucoup plus fort que toutes celles qui apparaissent et mûrissent dans le cours de la belle saison. Ces premières Figues sont appelées *Fioroni* par les Italiens, et *Gourraoux* ou *Bourraoux* par les Languedociens.

19° Par M. Marin (Joseph), jardinier chez Mme Claudon, à Chatillon (Seine), de petits filets carrés et se prolongeant à chaque angle en une assez longue ficelle qui permet de les attacher aux branches des arbres fruitiers dont ils peuvent ainsi soutenir les fruits de manière à en empêcher la chute avant le temps. — L'avis du Comité est que ce moyen est connu, mais de nature à rendre service en diverses circonstances, surtout pour les fruits à queue courte.

20° Par M. Régnier, négociant à Argenteuil (Seine-et-Oise), une *poudre* insecticide destinée spécialement à détruire les Pucerons. — Elle est distribuée entre divers Membres qui en essayeront l'emploi, pour faire connaître ensuite les résultats qu'ils en auront obtenus.

21° Par M. Goulet (Alexandre), jardinier chez Mme Mangin, à Rueil, un *Pelargonium zonale* de semis qu'il a obtenu, après hybridation, de graines de la variété Harry Hyower. La fleur en est rose légèrement saumoné, éclairé blanc au centre. La plante est très-florifère et sera bonne pour bordures. L'obtenteur la nomme *Madame Mangin*. — Le Comité de Floriculture propose d'accorder à M. Goulet, pour ce gain, une prime de 3e classe. Sa proposition est adoptée.

22° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, deux *Pelargonium zonale* de semis. — Le Comité demande que M. Chardine reçoive une prime de 2e classe pour celle de ces deux variétés, nommée par lui *Docteur Boisduval*, qui a la fleur rouge-orange clair, en fortes ombelles, perfection, se tenant très-bien. — Cette demande est accordée par la Compagnie. — Quant à l'autre variété, elle est à fleurs saumon, genre Nosegay.

23° Par M. Bordeaux, nommé plus haut, une caisse renfermant des fleurs coupées de 19 variétés de *Gloxinia* obtenues de semis, de 2 *Verveines* également de semis, enfin des échantillons en fleurs et fruits des *Solanum hæmatocarpum* et *macrophyllum*. — Le Comité de Floriculture recommande la propagation du *Solanum hæmatocarpum*, plante ornementale par ses fruits rouges, mais fort connue.

24° Par M. Vivet, une série de 25 variétés de *Reines-Marguerites* (Chrysanthèmes) cultivées en pots, belle collection, bonnes plantes, déclare le Comité de Floriculture qui demande qu'une prime de 3e classe soit donnée pour cette présentation. Cette prime est accordée par la Société.

25° Par M. Laloy (Henri), horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), 4 inflorescences du *Glaïeul* Meyerbeer qu'il met sous les yeux de la Compagnie pour faire apprécier la beauté bien connue de cette variété.

26° Par M. Lecoq-Dumesnil, amateur à La Chapelle-en-Serval (Oise), 7 variétés de *Dahlias* obtenues par lui de semis, parmi lesquelles le Comité en distingue 4 en raison desquelles il est d'avis que cet amateur distingué doit recevoir une prime de 2e classe que la Société vote. — M. Lecocq-Dumesnil remercie la Société ainsi que le Comité pour la distinction qui vient de lui être accordée; mais la présentation de ses plantes ayant été faite par lui d'une manière toute désintéressée, il n'accepte pas la prime qui lui a été attribuée. — Les 4 Dahlias pour lesquels cette prime a été accordée, sont les suivants : n° 134, *M. Auguste Paulmier* : cerise foncé éclairé vermillon, forme parfaite; hauteur 1 mètre. N° 136, *Madame Duparc*, fond blanc fortement lavé carmin; hauteur 1m 20. N° 137, *Mlle Anaïs Thomas* : fond jaune-paille teinté rose, bordé cerise; hauteur 1 mètre. N° 138, *Mlle Frichot* : fond abricot, bordé rose; hauteur 0m95.

27° Par M. Leclerc (Isid.), jardinier chez M. Bœhmer, à Rueil, un *Dahlia* de semis et une série de *Zinnia* de semis, en fleurs coupées. Pour ces dernières plantes, qu'il fait remarquer comme belles, variées et bien pleines, le Comité demande que M. Leclerc reçoive une prime de 3e classe. — La Société consultée à ce sujet accorde la prime demandée.

28° Par M. Bachoux, des fruits du *Solanum hæmatocarpum*.

M. le Président remet les nombreuses primes qui viennent d'être accordées et qui ont été acceptées, savoir : 4 de 2e classe, à MM. Petitot, Cottard, Jamin (Ferd.), Chardine; 8 de 3e classe, à MM. Vivet (2), Bordeaux, Gillard, Remy, Roy, Goulet et Leclerc (Isid).

A l'occasion des présentations et pour faire droit à la réclamation qui a été présentée dans la dernière séance au sujet de plantes primées quoique sans nom, M. le Président du Comité de Floriculture fait connaître les noms et renseignements suivants relativement aux *Zinnia* et *Pelargonium zonale* de semis qu'avait envoyés de Nancy M. Bertier-Rendatler. *Zinnia* : n° 16, Maroc; n° 18, Superbà; n° 26, Graziella; n° 55, J. Sisley; n° 62, Modène. *Pelargonium zonale* : n° 6, Calot, issu de la variété Asa Gray, saumon à fleurs plus larges que dans la mère; n° 12, M. Lelandais, de même origine, fleurs larges, bien faites, saumon clair ligné de blanc; n° 19, *Aurora plena*, de même origine, fleurs laque clair bordées de blanc; n° 25, Mme Thibaut, de même origine, fleurs saumon, légèrement ondulées blanc; n° 26, Françoise d'Aragon, provenant également d'Asa Gray, mais ayant les fleurs d'un coloris beaucoup plus vif que dans celui-ci; la plante paraît être naine.

En l'absence de M. le Secrétaire-général qui s'est excusé, M. le Secrétaire-général-adjoint fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce avertit qu'il veut bien accorder à la Société une médaille d'or grand module destinée à être donnée en prix d'honneur à la suite de l'Exposition de fruits qui s'ouvrira le 10 octobre prochain.

2° Des demandes de délégués devant fonctionner comme Jurés à l'Exposition de Sceaux qui s'ouvrira le 26 septembre courant; à celle qui aura lieu à Beauvais, du 19 au 22 septembre; à celle d'Alençon (Orne), qui durera du 23 au 27 septembre. Les Membres délégués par M. le Président sont : M. Burel pour l'Exposition de Sceaux, M. Pigeaux pour celle de Beauvais, M. La Vertu pour celle d'Alençon.

3° Une lettre par laquelle M. Audusson-Hiron, Vice-Président de la Société d'Horticulture d'Angers, rappelle qu'un concours

pomologique doit avoir lieu à Angers, du 28 septembre courant au 5 octobre prochain, à l'occasion de la 17e session du Congrès pomologique de France qui sera tenue dans cette ville, et invite la Société centrale à faire à ce concours un envoi collectif de fruits. — M. le Président fait observer qu'il n'est pas possible à la Société de satisfaire à la demande qui lui est adressée, mais qu'il ne saurait trop vivement engager les arboriculteurs qu'elle compte parmi ses Membres à faire au Concours d'Angers de nombreux envois individuels.

4° Une lettre du Président de la Société Linnéenne de Bruxelles qui prie M. le Président de désigner un délégué de la Société centrale à l'Exposition annuelle de cette Société qui doit s'ouvrir à Bruxelles, le 22 septembre prochain. — M. Verlot est prié par M. le Président de se rendre à l'Exposition de Bruxelles pour y représenter la Société centrale de France.

5° Une lettre adressée par M. Robine au Secrétaire-rédacteur et communiquée par celui-ci. M. Robine y fait observer qu'il existe une erreur dans le passage du procès-verbal de la Commission des Récompenses qui est relatif à ses présentations successives de grosses Fraises produites hors saison, puisqu'il y est dit que ces présentations ont été répétées pendant trois mois tandis que c'est en réalité pendant quatre mois qu'elles se sont succédé. M. Robine croit aussi que le passage du même procès-verbal dans lequel il est dit que la culture des Fraisiers à gros fruit obtenu à contre-saison était connue et avait été pratiquée avant lui, « quoique juste dans un sens, ne l'est pas dans l'autre, » attendu que, lorsqu'il a fait son expérience il « n'avait lu ni M. Tatter, dont il n'a pas l'ou-
» vrage, ni le passage de cet auteur qui est cité par M. le comte
» de Lambertye. D'ailleurs, ajoute-t-il, s'il y a quelques analogies
» entre mon procédé et celui de M. Tatter, il ne peut échapper à
» personne qu'il y a une très-grande différence dans les résultats;
» car, tandis que M. Tatter n'obtient par sa méthode qu'une se-
» conde récolte de grosses Fraises, au mois de septembre seule-
» ment, j'ai démontré qu'on peut en obtenir pendant trois ou
» quatre mois... absolument comme on en obtient des Fraisiers
» dits des Quatre-saisons, lorsque les pieds en sont bien soignés. »

Le Secrétaire-rédacteur fait observer, en réponse à ces récla-

mations, que la parfaite bonne foi de M. Robine n'a jamais été et ne peut être, sous aucun rapport, mise en doute; mais parce qu'il n'avait pas connaissance de ce qui avait été publié, depuis plusieurs années, sur les procédés à suivre pour obtenir des grosses Fraises hors de saison, ce n'est pas une raison pour qu'on ne puisse et ne doive dire que ces procédés avaient été décrits et mis en pratique avant lui. Nul n'est censé ignorer la loi; c'est un principe fondamental posé et admis dans un autre ordre de matières; ce principe s'applique nécessairement à l'horticulture comme à toutes les catégories des connaissances humaines; sans cela, on pourrait compter, pour tous les procédés et toutes les méthodes, une série indéfinie d'inventeurs successifs et tout aussi méritants les uns que les autres. Au reste, ajoute le Secrétaire-rédacteur, l'horticulteur hanovrien Tatter n'est pas même le premier qui ait obtenu des grosses Fraises à contre-saison. On lit en effet dans l'ouvrage de M. de Lambertye intitulé *Fraisier* (p. 367) et dans un article spécial du même auteur intitulé : « *Fructification des Fraisiers américains* (*Grosses Fraises*) *à contre-saison,* » qui a paru dans le *Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Epernay* (I, n° 2, p. 59-63) : « qu'en laissant jeûner des » touffes de Kéen's seedling après leur rapport hâté sous bâche, le » comte Lelieur en avait obtenu, dans les premiers jours du mois » d'août, une deuxième récolte aussi belle et peut-être plus abon» dante que la première (*Pomone française*, 2e édit., p. 513). Dans » ce cas, on n'a nullement affaire à une variété bifère. La plante » a produit dès la fin de l'hiver; sa végétation a été presque » suspendue deux mois, puis excitée; alors elle s'est mise à » fleurir de nouveau et à porter fruit, par *anticipation* sur le » printemps qui devait suivre. » Quant à M. Tatter, qui opérait particulièrement sur la variété *Prince of Wales* (Prince de Galles), M. de Lambertye rappelle que sa méthode donne « une » bonne récolte de beaux fruits, au mois de septembre »; après quoi, il ajoute (*Bull. de la Soc. d'Eper.*, p. 63); « M. Robine » revendique d'être le premier à obtenir des grosses Fraises d'oc» tobre à la fin de novembre. Le fait lui est acquis; voudrait-il » pourtant nous assurer que, pendant ces deux mois, ses Fraises » restent bonnes et parfumées? »

M. Forest dit qu'il a vu plusieurs fois les Grosses Fraises obtenues à contre-saison par le comte Lelieur. Même, cette année, on a vu beaucoup de Fraisiers américains donner une seconde récolte à contre-saison sans qu'on ait rien fait pour amener ce résultat. En général, ce sont les Fraisiers forcés ou fatigués qui remontent quand on leur donne de l'eau.

6° Une lettre dans laquelle M. Alph. Lavallée, Secrétaire-général de la Société, fait connaître les conditions dans lesquelles il a créé un *Arboretum* aussi complet que possible, sur son domaine de Segrez (Seine-et-Oise), et demande qu'une Commission spéciale soit chargée d'aller visiter cette création. — M. le Président désigne, comme devant composer la Commisson chargée de visiter l'*Arboretum* de Segrez, MM. Rivière, Keteleêr, Carrière, Briot, Burel, Malet, Duchartre, Hardy, fils et Verlot.

7° Une demande de Commission adressée par M. Tabar, de Sarcelles (Seine-et-Oise), pour l'examen de la collection de *Petunia* de semis qui a été créée par lui. — Cette Commission comprendra MM. Alph. Dufoy, Guenot, fils, Chardine et Vincent, père.

8° Une lettre par laquelle M. Marshall P. Wilder, Président de la Société pomologique américaine, et Correspondant de la Société centrale, remercie pour l'envoi du *Journal* et annonce en retour l'envoi de deux volumes des *Proceedings* ou Actes de la Société américaine.

9° Une lettre adressée à M. le Président par M. Carrelet qui exprime son étonnement de ce que, dans un Rapport de M. Michelin, qui a été inséré dans le *Journal*, cahier d'avril 1874, p. 205-209, d'anciens Pêchers existant dans la propriété de M. Prudhomme, à Montreuil, ont été représentés comme ayant été promptement amenés par M. Lepère, fils, d'un état déplorable à des conditions parfaites. M. Carrelet écrit que c'est lui-même qui a soigné et dirigé ces arbres pendant plusieurs années et qu'il les a laissés en fort bon état de végétation ainsi que de production. Il ne conçoit donc pas qu'il y ait eu lieu de les restaurer.

M. Lepère, fils, dit qu'en effet M. Carrelet a dirigé les Pêchers dont il s'agit pendant quelques années; mais il ajoute que, lorsqu'il a commencé de s'en occuper lui-même, ils étaient entière-

ment abandonnés depuis trois années et se trouvaient finalement dans un état pitoyable.

M. Leclerc appuie ce que vient de dire M. Lepère, fils. Il a vu les Pêchers du jardin de M. Prudhomme abandonnés et tombés dans un fort triste état. Il a pu constater ensuite les bons effets produits par les opérations que M. Lepère, fils, leur a fait subir, et dès lors il n'hésite pas à dire que cet arboriculteur les a restaurés.

M. Lepère, fils, demandant alors qu'une Commission soit spécialement chargée d'aller s'assurer si les assertions qu'il a émises ne sont pas l'expression de la vérité, M. le Président renvoie sa demande au Comité d'Arboriculture, la véritable autorité en pareille matière.

M. le Secrétaire-général-adjoint informe la Société de la perte regrettable qu'elle vient d'éprouver par le décès de M. Auguste-Emile-Marti, du Havre, l'un de ses Membres titulaires.

Il annonce ensuite que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a nommé, conformément aux prescriptions du Règlement, les Membres du Jury de l'Exposition qui aura lieu, dans l'hôtel de la Société, du 10 au 14 octobre prochain. Ce sont : MM. Bachoux, Buchetet, Dupuy-Jamain, Forest, Gauthier (R.-R.), Laloy, Lepère, père, et Vivet, comme Jurés titulaires, MM. Lesueur (Victor), fils, Pigny et Vincent comme Jurés suppléants.

Il donne enfin lecture d'une liste de 24 Membres qui sont priés de remplir les fonctions de Commissaires à cette même Exposition.

Sur la demande qui lui a été adressée dans ce but par M. Remy, au nom de la Société d'Horticulture de Pontoise, M. le Président remet à M. Buchetet une grande médaille d'argent qui lui a été décernée par cette Société, le 27 août dernier, pour une collection de 70 variétés de Pommes de terre modelées avec une rigoureuse fidélité. La Compagnie applaudit à ce nouveau succès du collègue aussi habile que modeste qui a su amener l'art de la reproduction des fruits et de divers produits potagers à une perfection inconnue avant lui.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur la destruction du Puceron du genre *Rhizaphis* au moyen du Tabac; par M. E. GÉRARD, à Asnières.

2° Mémoire sur le *Lilium auratum ;* par M. PAVARD.

3° Sur les cultures de Figuiers de M. Cottard, d'Argenteuil; M. COTTIN (ALFRED), Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

M. le Secrétaire-général-adjoint annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures et demie.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Pigeaux.**

La séance est ouverte à deux heures.

En l'absence de M. le Président de la Société, de M. le 1er Vice-Président et des Vice-Présidents, M. le Dr Pigeaux, Bibliothécaire, occupe le fauteuil et préside la séance. Il avertit la Compagnie de la circonstance qui l'amène à remplir aujourd'hui les fonctions de Président, et dit qu'il fera tous ses efforts pour que son inexpérience ne fasse pas trop regretter l'absence de tous les Présidents titulaires. — D'un autre côté, M. le Secrétaire-général étant retenu loin de Paris pour affaires urgentes est suppléé par M. le Secrétaire-général-adjoint, B. Verlot.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du passage du procès-verbal qui est relatif aux Pêchers que M. Lepère, fils, a restaurés, selon les termes du Rapport de M. Michelin, dans le jardin de M. Prudhomme, une observation de M. Carrelet amène une nouvelle conversation à laquelle prennent part MM. Carrelet, Lefèvre, Buchetet et Leclerc. Il en résulte la confirmation de ce qui a été dit à ce sujet, dans la dernière séance. Néanmoins comme elle paraît devoir se prolonger beaucoup, de manière à empêcher la Société de consacrer à ses travaux utiles tout le temps qu'ils exigent, M. Cottin (Alfred) fait observer qu'il ne s'agit là que d'une question personnelle, et propose en conséquence de passer à l'ordre du jour. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Moutard-Martin, de Marcoussis (Seine-et-Oise), des tubercules de *Pomme de terre* Early rose. — Les échantillons en ont été choisis, trois parmi les gros tubercules récoltés et les trois autres parmi les moyens. M. Moutard-Martin cultive en grand cette variété, et il la trouve fort avantageuse quant à l'abondance de sa production. Sous le rapport de la qualité, il la juge un peu inférieure à la Pomme de terre de Hollande.

2° Par M. Cremont, des échantillons de la *Pomme de terre* Cremont, variété nouvelle faisant partie de la collection de celles qui ont été obtenues de semis par feu Thibault-Prudent. M. Cremont, à qui elle a été dédiée, la trouve bonne et productive.

3° Par M. Monot-Leroy, au nom de Mme Tuffin, jardinière à Athis-Mons (Seine-et-Oise), deux *Courges* de l'Ohio que le Comité de Culture potagère trouve fort belles, mais pas tout à fait irréprochables quant à la franchise de la variété. Aussi, ajournant tout jugement, conserve-t-il un de ces fruits pour en semer les graines et voir par ce moyen si les plantes qui en proviendront garderont les caractères du type de la variété.

4° Par M. Vavin, un *Melon* à rames qui paraît avoir subi l'influence du Cantaloup à fond blanc. — Le Comité du culture potagère déclare l'avoir trouvé bon, mais ne pouvoir le rapporter à aucune des variétés qui sont connues de lui.

5° Par M. Laizier, deux très-beaux *Choux-fleurs* demi-durs apportés par lui au nom d'un cultivateur de Chambourcy, et pour lesquels le Comité demande qu'il soit accordé à ce dernier une prime de 2e classe. M. Forest propose même d'élever cette prime à la 1re classe; mais M. Laizier ayant exposé les considérations par lesquelles a été déterminée la proposition du Comité, le vote qui a lieu a pour résultat l'adoption de cette proposition.

M. Laizier donne des détails d'un grand intérêt sur l'extension considérable que la culture du Chou-fleur a prise sur le plateau de Chambourcy et sur l'habileté avec laquelle elle est

pratiquée. Il fait observer, en outre, que les deux échantillons qu'il a déposés sur le bureau, malgré leur développement considérable, ne doivent pas être regardés comme des exceptions et représentent seulement une bonne moyenne parmi les produits généralement obtenus par les habiles cultivateurs de cette localité.

C'est accidentellement, dit-il, que cette culture aujourd'hui si prospère a été introduite à Chambourcy. Il y a une trentaine d'années, quelques graines de Chou-fleur s'étant trouvées mêlées à la semence du Chou de Milan ordinaire qu'un propriétaire y cultivait en plein champ, produisirent, sans avoir reçu des soins particuliers, des têtes d'un si beau volume que ce cultivateur en fut vivement frappé. Il résolut de faire à ce sujet une expérience décisive et, dans ce but, il planta, l'année suivante, 1200 pieds de Chou-fleur. Le résultat vraiment remarquable qu'il obtint décida ses voisins à suivre son exemple, et finalement cette culture spéciale a pris une telle extension dans la localité qu'on évalue de 1 800 000 à 1 900 000 les Choux-fleurs que Chambourcy a déjà pu ou pourra fournir, cette année, à la consommation parisienne. Ces Choux-fleurs sont plantés de manière à donner par année trois récoltes ou saisons, selon l'expression usitée. Ceux de la dernière saison sont plantés après qu'on a récolté les dernières Pommes de terre Quarantaine, dont la culture est encore une source de produits importants pour cette localité. On les dispose en échiquier, par lignes espacées de 0^{m} 85 à 0^{m} 95, le même intervalle étant laissé entre les pieds d'une même ligne. Dans ces conditions, un hectare peut produire environ 12 300 têtes, ce qui donne environ 3 000 fr. pour cette surface. Toute la récolte est apportée aux Halles centrales de Paris et entre pour une part importante dans leur approvisionnement. — La culture des Choux-fleurs à Chambourcy est faite avec un tel soin que jamais on ne voit une mauvaise herbe au milieu de ces plantes. Les terres dans lesquelles elle est pratiquée sont d'abord très-bien préparées et reçoivent à la fois au moins trois sortes différentes d'engrais, savoir : des boues de Paris vulgairement appelées gadoue, du sang fourni par les abattoirs et de la matière fécale. Ces terres ne reçoivent jamais d'arrosages, et

cependant plus le temps est sec, pendant les premiers mois de la végétation de ces plantes, plus beaux sont les produits qu'on en obtient. La raison en est, dit M. Laizier, que, dans ce cas, le pied des Choux durcit, avant de commencer à former sa pomme, au point d'acquérir une consistance presque ligneuse. Les choses étant en cet état, si, comme cela arrive fréquemment, le mois de septembre amène des pluies, les plantes attendries prennent par l'humidité une végétation merveilleuse et donnent des têtes de Choux-fleurs d'une rare beauté.

6° Par M. Gauthier (R.-R.), un pied de Fraisier Vicomtesse Héricart de Thury qu'il apporte, dit-il, afin de montrer qu'il n'est pas nécessaire de supprimer les feuilles des Fraisiers à grosses Fraises, après la récolte, pour les déterminer à remonter. En effet, sur ce pied rien n'a été supprimé; on a même laissé tous les filets se développer librement, et cependant la plante a très-bien remonté et elle porte des fruits en ce moment. On en voit sur quelques-uns des pieds jeunes qui s'y rattachent par les coulants.

7° Par M. Chevalier, aîné, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), un panier contenant 39 *Pêches* de variétés différentes, beaux fruits, déclare le Comité d'Arboriculture qui propose d'accorder, pour cette présentation, une prime de 2e classe. — Mise aux voix, cette proposition est adoptée; mais M. Chevalier n'accepte pas cette prime, son intention ayant été seulement comme toujours, dit-il, de montrer à la Société les produits de ses arbres sans prétendre à aucune récompense.

8° Par M. Charollois, une collection de 12 variétés de Poires, représentées par 57 échantillons que le Comité, par l'organe de son Vice-Secrétaire, déclare être en général beaux, quelques-uns même très-beaux ; or, c'est là un fait d'autant plus remarquable que le terrain dans lequel croissent les arbres dirigés par M. Charollois n'est nullement favorable à la culture fruitière ; aussi le Comité demande-t-il que cet habile arboriculteur reçoive une prime de 1re classe, et sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

9° Par M. Jamin (Ferd.), horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), une collection de 16 variétés de Poires, représentées par 65 échantillons. — L'avis du Comité d'Arboriculture est

que c'est là une bonne collection composée de fruits généralement beaux. — La prime de 2e classe qui est demandée pour M. Jamin (Ferd.) est accordée par la Société.

10° Par M. Roy, horticulteur, route d'Italie, à Paris, une collection de 33 *Poires*, appartenant à 17 variétés différentes. C'est, dit le Comité compétent, un bon choix de Poires dont quelques-unes sont d'un bon volume, tandis que d'autres n'ont qu'un volume ordinaire. Dans le nombre des premiers on remarque surtout deux échantillons énormes de Colmar d'Aremberg. — Une prime de 3e classe est demandée pour M. Roy, et accordée par la Compagnie.

11° Par M. Boucher, jardinier chez M. Forest, à Ablon, une collection de *Poires* appartenant à 15 variétés différentes, et venues sur des palmettes en contre-espalier. — M. le Vice-Secrétaire du Comité fait observer que les Poires apportées par M. Boucher étant venues sur un mauvais terrain, une prime de 3e classe est demandée pour ce jardinier à titre d'encouragement. — Par un vote spécial la Société accorde cette prime.

12° Par M. Bachoux, de Bellevue, des *Poires* de 6 variétés différentes, récoltées sur des arbres en plein vent et dont la plupart sont jugées n'être que d'un volume ordinaire.

13° Par M. Fresgot, amateur, des *Poires* de Saint-Germain et Crassane que le Comité déclare être fort belles et très-saines.

M. Forest fait observer que, plusieurs fois déjà, ainsi qu'aujourd'hui, M. Fresgot a bien voulu mettre sous les yeux de la Compagnie de fort beaux fruits parfaitement sains et sans la moindre tache des deux variétés Saint-Germain et Crassane, afin de montrer combien sont peu fondées les assertions des personnes qui prétendent que ces variétés ont de nos jours entièrement dégénéré et ne peuvent plus dès lors fournir des produits acceptables. M. Forest ajoute que l'hypothèse insoutenable de la dégénérescence des fruits repose uniquement sur ce qu'on veut aujourd'hui planter toutes les sortes d'arbres fruitiers sur toutes les natures de terrain indifféremment, au lieu de choisir les arbres en raison de la qualité du sol. En procédant ainsi, on récolte souvent des fruits mal venus ou mauvais, et on dit alors que les variétés de ces fruits sont usées par vieillesse ou dégénérées. C'est surtout du Saint-Ger-

main et de la Crassane qu'on assure que la dégénération est évidente, les fruits qu'on en obtient ne pouvant, dit-on, être comparés à ceux qu'en obtenaient nos pères. Les échantillons déposés en ce moment sur le bureau prouvent que aujourd'hui comme autrefois les arbres de ces variétés produisent des fruits magnifiques quand ils sont plantés dans un sol qui leur convient; et la Société en a eu bien des fois sous les yeux des preuves également démonstratives.

14° Par M. Jourdain, des *Poires* de trois variétés différentes et des *Pêches* de plein vent.

15° Par M. Coquard, des *Poires* et des *Pommes*, dont il ignore les noms.

16° Par M. Cremont, père, une sorte de *Raisin* dont il ignore le nom et dans lequel le Comité d'Arboriculture reconnaît le Ribier du Maroc, variété dont les produits ne sont que de médiocre qualité, sous le climat de Paris.

17° Par M. Petitot, instituteur à Auxey-les-Meursault (Côte-d'Or), des boîtes de Raisins appartenant aux six variétés suivantes : Chasselas de Fontainebleau, Chasselas dit d'Arbois, Chasselas rose, Muscat blanc, Muscat rose, Frankenthal. La déclaration du Comité d'Arboriculture porte que c'est là une belle présentation de variétés qui ont été déjà présentées par M. Petitot, dans les séances précédentes, et toujours dans un fort bel état. Le Comité engage cet Instituteur à envoyer des Raisins à notre prochaine Exposition, où il pourrait y avoir lieu de le récompenser pour l'ensemble de ses cultures.

18° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), une nombreuse collection de fleurs coupées de ses *Petunia* de semis simples et doubles. Ces belles fleurs sont présentées par lui hors concours.

Dans une note qu'il a jointe à cette collection, M. Tabar dit que toutes les variétés de *Petunia* qu'il possède aujourd'hui proviennent des graines qu'il a récoltées depuis 1872. Pendant la dernière guerre, des soldats allemands avaient détruit tout son établissement, plantes et matériel, et, s'il a pu reprendre cette culture dont il fait sa principale spécialité, c'est parce que, lorsqu'il est rentré chez lui, il a trouvé, dans une serre à moitié

démolie, une vingtaine de pieds de Pétunias à fleurs simples, en pots et entièrement desséchés, mais sur lesquels il était resté des capsules avec des graines.

19° Par M. Laloy, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), des fleurs des deux *Dahlias* Maréchal Vaillant et Corbeille d'or obtenus par lui de semis, qu'il dépose sur le bureau afin de montrer que ces plantes sont toujours également bonnes à cultiver.

20° Par M. Lecocq-Dumesnil, amateur à la Chapelle-en-Serval (Oise), des fleurs coupées d'un charmant *Dahlia* lilliputien, obtenu par lui de semis, qu'il nomme *Anaïs Thomas*. Ces fleurs sont présentées par lui hors concours.

21° Par M. Tronchon, fabricant, avenue d'Eylau, 9, deux *Chaises* pour jardins à ressorts nommées par lui Silésiennes, dont il a été déjà question dans le procès-verbal de l'avant-dernière séance, et auxquelles il a fait subir quelques modifications, depuis la première présentation qu'il en avait faite, en tenant compte des conseils qui lui avaient été donnés dans le sein du Comité des Arts et Industries. — M. le Vice-Président de ce Comité annonce aujourd'hui qu'un Rapport sur ces chaises sera présenté à la Société dans l'une de ses prochaines séances.

22° Par M. Philippe, coutelier à Montreuil (Seine), rue de Paris, un *Sécateur* destiné à couper des branches assez fortes dans des situations où il ne serait guère possible de les atteindre avec un sécateur ordinaire. Cet instrument consiste en une sorte de bâti en fer, long et étroit, terminé par une mâchoire arquée de sécateur. La branche à couper étant mise dans la concavité de cet arc, une vis que porte le bâti et qu'on tourne au moyen d'une manivelle, fait avancer avec force une sorte de large ciseau à bois qui opère la section. — Le Comité déclare que cet instrument lui semble peu pratique; néanmoins il en a confié l'examen et l'essai à une Commission composée de MM. Teston, Féret et Cellière.

23° Par M. Deguy, fabricant à Martigny (Yonne), des *Cloches* pour plantes, de trois modèles différents, qu'il livre sur place aux prix de 1 fr. 75, 2 fr. et 2 fr. 75. Elles sont toutes disposées de manière à permettre de donner à volonté de l'air sans soulever le corps même de l'appareil, par le jeu d'une grande calotte de verre qui en forme comme le couvercle et que des dispositions ingé-

nieuses permettent de soulever plus ou moins, soit par un jeu de charnière, soit tout entier et par un axe à crans. — Le Comité des Arts et Industries horticoles reconnaît dans ces appareils la réalisation d'une idée nouvelle et ingénieuse; il pense qu'ils seront très-bons pour protéger des greffes et des boutures; il fait remarquer en outre que le prix en est peu élevé. Pour ces divers motifs il propose, après avoir pris l'avis de MM. Laizier et Bachoux, de décerner à M. Deguy une prime de 2e classe. Cette proposition, mise aux voix, est adoptée.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues, savoir : 1 de 1re classe à M. Charollois; 3 de 2e classe à MM. Jamin (Ferd.), Deguy et au cultivateur de Chambourcy chez qui M. Laizier a pris les deux magnifiques Choux-fleurs qu'il a déposés sur le bureau; 2 de 3e classe à MM. Roy et Boucher.

M. le Secrétaire-général-adjoint procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce avertit M. le Président qu'il approuve le programme de la prochaine Exposition et qu'il le renvoie revêtu de sa signature.

2° Une lettre par laquelle M. Alph. Lavallée, Secrétaire-général de la Société centrale, avertissait qu'il lui serait impossible d'assister à la séance de ce jour, obligé qu'il était de se rendre aujourd'hui à Rambouillet, pour affaires importantes qui intéressent l'administration départementale.

3° Une lettre par laquelle le Secrétaire de la Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie générale annonce à M. le Président l'envoi de quelques cartes d'entrée à l'Exposition d'insectes utiles ou nuisibles qu'elle va ouvrir dans l'Orangerie du Luxembourg.

4° Une lettre analogue écrite au nom de la Commission de l'Exposition de Sceaux.

5° Une lettre dans laquelle M. Moras, Trésorier de la Société, décrit deux monstruosités curieuses, qu'il a eu occasion d'observer sur des pieds de Grand Soleil des jardins, *Helianthus annuus* L. L'une paraît consister dans la soudure de deux grands capitules l'un à l'autre; l'autre est une prolification dans laquelle du milieu

d'un capitule il en est né un autre beaucoup plus petit et imparfait.

6° Une lettre de M. Dupuy-Jamain qui exprime ses regrets de ne pouvoir faire partie du Jury de la prochaine Exposition, à cause d'une absence forcée qui le retiendra longtemps loin de Paris.

7° Une demande de Commission adressée par M. Mezard qui, craignant que les premiers froids de l'automne ne le mettent dans l'impossibilité d'apporter des Dahlias à la prochaine Exposition du mois d'octobre, désirerait que des personnes compétentes vinssent, dans le courant de septembre, examiner sa collection de ces plantes.

8° Une demande de délégué devant prendre part aux travaux de l'Exposition qui sera tenue à Magny-en-Vexin, du 28 septembre au 4 octobre prochain. M. Hélye est délégué par M. le Président à l'Exposition de Magny-en-Vexin.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général-adjoint signale les suivantes : 1° Une brochure intitulée : Situation de la question des eaux d'égout et de leur emploi agricole en France et à l'étranger ; par M. ALFRED DURAND-CLAYE, ingénieur des Ponts et Chaussées. 2° Rapport de la Commission chargée de décerner des récompenses aux cultivateurs de la plaine de Gennevilliers qui auront justifié du meilleur emploi des eaux d'égout ; M. E. HARDY, Rapporteur.

Il est donné lecture du document suivant :

Rapport sur le Haricot-Flageolet blanc d'Etampes, et sur la Pomme de terre obtenue et présentée par M. Bonnemain, horticulteur à Etampes (Seine-et-Oise) ; M. A. ROBICHON, Rapporteur.

M. le Secrétaire-général-adjoint annonce une nouvelle présentation ;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1874.

MM.

1. Fleuret (Henri), champignoniste, rue du Kremlin, 28, à Gentilly (Seine), présenté par MM. A. Cottin et A. Roy.
2. Héricourt (Isidore Stanislas), propriétaire à Mantes (Seine-et-Oise), par MM. Duvivier et Henri Laloy.
3. Hubner propriétaire, rue Téhéran, 9, à Paris, et au château d'Ebenrain, par Sissach (Bâle-Campagne), par MM. A. Courcier et A. Lavallée.
4. Pion (Jean), horticulteur à Blois (Loir-et-Cher), par MM. A. Cottin et A. Roy.

PAR RÉINTÉGRATION.

M. Manon (Emile), rue du Faubourg-Poissonnière, 153, à Paris.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1874.

MM.

1. Janets (Léon), rue de Paris, 16, à Vincennes (Seine), présenté par MM. Alexis Lepère, fils, et Rougemont.
2. Rothberg (Adolphe), jardinier-chef au château de l'Horloge, à Gennevilliers (Seine), par MM. Bachoux et Frédéric Michel.
3. Touret (Pierre), jardinier-grillageur, boulevard de la Marne, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine), par MM. Emile Chaté et Eugène Delamarre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE SEPTEMBRE 1874.

Annales de la Société d'Agriculture de l'Allier (3e trimestre de 1874). Moulins; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres (1er semestre de 1874). Niort; in-8°.

Boletin de la Sociedad protectora de los animales y las plantas (Bulletin de la Société protectrice des animaux et des plantes; 1re année, n° 2 de 1874). Cadix; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture de Belgique (septembre 1874). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (n° 2 de 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France (juin 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (2e cahier de 1874). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Acclimatation (juillet 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont-Oise (septembre 1874). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (juin-juillet 1874). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (septembre 1874). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont-Oise (septembre 1874). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (juillet 1874). Fontenay-le-Comte; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (juillet-août 1874). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie (juillet-août 1874). Amiens; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Saint-Quentin (2e trimestre de 1874). Saint-Quentin; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (janvier et février 1873). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société pomologique de France (nos 7 et 8 de 1874). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (août 1874). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 septembre 1874). Feuille in-4°.

Bulletin mensuel de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (juillet 1874). Marseille; in-8°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (nos 9, 10, 11, du 2e trimestre de 1874). Paris; in-4°.

Cultivateur (Le) de la région lyonnaise (1re et 2e quinzaine de septembre 1874). Lyon; in-8°.

Chronique horticole de l'Ain (1er septembre 1874). Feuille in-4°.

Esercitazioni dell' Accademia agraria di Pesaro (Travaux de l'Académie agricole de Pesaro; 15e année, série 2e, 1er semestre de 1874). Pesaro; in-8°.

Flore des serres et des jardins de l'Europe (15 août 1874). Gand; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; no 9 de 1874). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (août 1874). Gand; in-8°.

Institut (2, 9, 16, 23 septembre 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture pratique du midi de la France (juillet 1874). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (25 août, 10 septembre 1874). Bordeaux; feuille in-4°.

Journal des Campagnes (12, 19, 26 septembre 1874). Paris ; feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Bulletin mensuel de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg ; n° de septembre 1874). Maestricht ; in-8°.

Maison de campagne (1er, 16 septembre 1874). Paris ; in-4°.

Mémoires de la Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube (1873). Troyes ; in-8°.

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers (nos 3 et 4 de 1873 et n° 1 de 1874). Angers ; in-8°.

Notice sur quelques espèces et variétés de Lis, par M. J.-H. Krelage (première partie). Haarlem ; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (nos 8 et 9 de 1874). Auch ; in-8°.

Revue des eaux et forêts (septembre 1874). Paris ; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 septembre 1874). Paris ; in-8°.

Revue Pyrénéenne, viticole et agricole, par M. Romuald-Dejernon (25 septembre 1874). Pau ; in-8°.

Science pour tous (La) (nos 36, 37, 38 et 39 de 1874). Feuille in-4°.

Sempervirens; Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sempervirens; bulletin hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas rédigé par M. H. Witte ; nos 36 et 37). Leyde ; in-4°.

Société (Extrait de la) centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (1873). Rouen ; in-8°.

Société d'Horticulture de Senlis (septembre 1874). Senlis ; in-8°.

Société royale d'Horticulture et d'Agriculture de Tournai (110e Exposition, 1874). Tournai ; in-8°.

Sud-Est (août 1874). Grenoble ; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. William Robinson ; nos des 5, 12, 19 et 26 septembre 1874). Londres ; in-8°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets voisins ; nos des 5, 12, 19 et 26 septembre 1874). Londres ; in-4°.

Vigneron (Le) champenois (2, 9, 16 et 23 septembre 1874). Feuille in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, n° d'août 1874). Munich ; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

OBSERVATIONS SUR LA GERMINATION ET SUR LA FORMATION PREMIÈRE DE L'OIGNON, CHEZ DIVERSES ESPÈCES DE LIS;

Par M. P. DUCHARTRE.

L'étude de l'origine de l'oignon et des premiers développements de la plante chez les différentes espèces du genre *Lilium* n'a guère, que je sache, attiré jusqu'à ce jour l'attention des observateurs; les seuls renseignements que je connaisse comme ayant été publiés à ce sujet consistent en quelques mots intercalés dans un petit nombre de mémoires qui traitent d'autres objets, surtout en trois figures, sans texte correspondant, que renferment les 3e et 4e éditions des *Grundzüge der wissenschaftlichen Botanik* de M. Schleiden (p. 214, fig. 154, A, B, C), et qui se rapportent au *Lilium pumilum* RED.; je ne puis même regarder ces trois figures comme empreintes d'une rigoureuse exactitude. Ce sujet est donc à peu près neuf, et cependant il me semble offrir un intérêt majeur, car, à quelque point de vue qu'on se place, les commencements de l'existence d'une plante forment un chapitre important de son histoire. Pourquoi donc les botanistes malheureusement peu nombreux encore qui ont cherché à connaître la marche de la végétation et du développement des Lis en ont-ils ainsi négligé le début? Je crois que c'est principalement à cause de la difficulté qu'on éprouve, dans l'état actuel de l'horticulture, pour se procurer les sujets de pareilles études.

Il n'a guère été d'usage jusqu'à ce jour de multiplier les Lis par voie de semis, et il faut dire que les motifs qui ont détourné de cette pratique sont nombreux et décisifs. Les espèces de ce beau genre sont encore, pour la plupart, peu répandues dans les jardins ou y font même défaut. Parmi celles qu'on y rencontre le plus fréquemment, quelques-unes ont un moyen de multiplication assez rapide pour dispenser de les semer, grâce aux bulbilles qu'elles produisent à l'aisselle de leurs feuilles cauli-

naires (1); tels sont le *Lilium bulbiferum* L., surtout le *L. tigrinum* Gawl.; plusieurs produisent en assez grande abondance des caïeux qui en permettent une propagation suffisante, comme le *Lilium Thomsonianum*, qui est des plus remarquables sous ce rapport, les *Lilium pardalinum*, *auratum*, etc. Dans ces deux cas, on conçoit que les horticulteurs ne songent pas à se procurer ces plantes par le procédé toujours lent et délicat des semis. D'un autre côté, quelques espèces, quoique fleurissant sans la moindre difficulté, ne fructifient presque jamais spontanément; tel est le Lis blanc commun (*L. candidum* L.); d'autres ne cessent d'être stériles que grâce à une fécondation artificielle, qui d'ailleurs, comme j'ai pu le reconnaître par une expérience de plusieurs années, est loin de réussir dans tous les cas, ou bien dans des circonstances particulières que le hasard seul peut faire découvrir; ainsi, je tiens de M. Leichtlin que le *Lilium Brownii* qui, cultivé dans les conditions ordinaires, ne donne à peu près jamais de capsules, en produit de lui-même, sans difficulté, quand, dès le commencement de sa floraison, on a soin de le transporter à l'ombre. Enfin si l'on songe que la germination des graines de Lis est souvent lente et irrégulière, on s'expliquera pourquoi les caïeux, les bulbilles ou même la plantation, opérée surtout à la fin de l'automne, d'écailles enlevées à de forts oignons sont les moyens de multiplication auxquels on recourt habituellement pour ces beaux végétaux monocotylés.

On a donc rarement occasion de rencontrer, dans les jardins,

(1) Cette production de bulbilles axillaires s'opère parfois accidentellement chez des Lis qui ne la présentent pas d'ordinaire; c'est ainsi que M. Boisgiraud, amateur distingué de Tours, a vu quelques pieds de Lis Takesima en donner, en 1873, sur presque toute la longueur de leur tige, et que M. Briant, jardinier-chef à l'école de Cluny, a observé un fait analogue, mais moins prononcé, sur des tiges de *Lilium candidum* coupées après la floraison et suspendues dans des pièces obscures. Je crois que la tendance à produire des bulbilles axillaires, au moins dans le bas de la tige, existe chez beaucoup d'espèces de ce beau genre, car on en observe assez souvent les effets dans des circonstances diverses, mais principalement sur les pieds qui ont produit une tige sans fleurir. J'ai vu cette production accidentelle chez les *Lilium longiflorum*, *Brownii*, *testaceum*, *speciosum*, *auratum*, etc.

soit des capsules de Lis qu'on ait laissées arriver à leur parfaite maturité, soit surtout de très-jeunes individus de ces plantes obtenus de semis ; or, pour avoir une bonne idée de la germination des graines et de la formation première de l'oignon, il faut observer la graine mûre prise comme point de départ, en examiner ensuite l'embryon dans sa germination qui en fait une jeune plante, disséquer enfin successivement un assez grand nombre de jeunes individus pris à différents états, au moins jusqu'à la fin de la première année de leur végétation. Malgré le vif désir que j'avais de suivre cette marche pour plusieurs espèces de *Lilium*, je n'ai pu y parvenir encore que pour une seule, le *L. giganteum* Wall., grande et belle espèce de l'Himalaya ; pour six autres, j'ai eu sous les yeux un petit nombre de jeunes pieds, déjà plus ou moins formés, qui m'ont été gracieusement envoyés, de Carlsruhe par M. Max Leichtlin, de Haarlem par M. Krelage.

Quant au *Lilium giganteum*, c'est à M. A. Rivière que j'ai dû de pouvoir en faire une étude suivie. L'habile et obligeant jardinier-chef du Luxembourg cultive avec succès ce Lis depuis quelques années ; il en obtient presque annuellement les fleurs et les fruits qui atteignent leur complète maturité en serre, à la fin de novembre ou en décembre. Il en a opéré déjà plusieurs fois des semis qui ont parfaitement réussi. Celui qu'il avait fait pendant l'hiver de 1872 occupait deux grandes terrines qui, en 1873, présentaient en même temps de jeunes individus à différents degrés de développement, depuis la germination en train de s'effectuer jusqu'à la seconde végétation plus ou moins avancée. Il a bien voulu me permettre de puiser là une nombreuse série de sujets pour les étudier en détail et les dessiner. Je le prie de recevoir mes sincères remerciements pour la complaisance avec laquelle il a satisfait à mes demandes parfois indiscrètes peut-être.

Le *Lilium giganteum* étant la seule espèce que j'aie pu suivre pas à pas dans le cours de son premier développement, c'est lui que je prendrai ici comme type premier et comme terme de comparaison. J'en décrirai donc la graine et la germination, après quoi je signalerai les développements successifs que subit la jeune plante provenue de l'embryon de sa graine, pour montrer sur quel

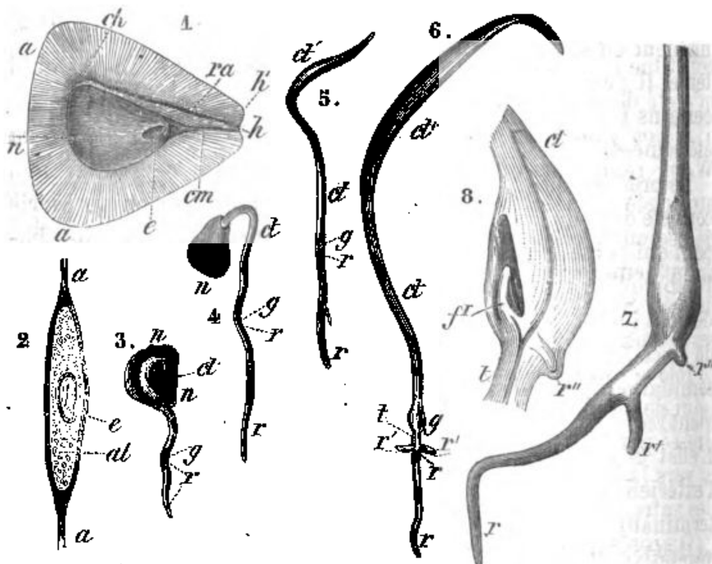
point de cette jeune plante et grâce à quelles formations successives se produit en elle un oignon de plus en plus accusé, de plus en plus complexe en organisation. Je comparerai ensuite à ce type, dans la limite des observations que j'ai pu faire sur les jeunes sujets que j'avais sous les yeux, la marche d'après laquelle se constitue le jeune oignon chez les six autres espèces de Lis qu'il m'a été donné de voir et d'étudier.

Lilium giganteum Wall. — Les graines du *Lilium giganteum* Wall. remplissent les trois loges d'une grosse capsule ovoïde, prolongée en pointe au sommet, rétrécie à sa base en une sorte de pédicule, c'est-à-dire en podogyne. La fleur était penchée horizontalement ; la grosse capsule qui lui succède est, au contraire, dressée. Sous ce rapport, cette espèce reproduit le fait qu'on observe chez tous les Lis à fleur penchée ou pendante, dont le fruit se relève toujours verticalement, malgré l'excès de son poids sur celui de la fleur ; mais elle en diffère en ce que son fruit se redresse par l'effet d'une forte arcure qui s'opère dans le podogyne et vers la base de celui-ci, tandis que la cause du redressement des autres fruits de Lis réside dans leur pédoncule.

Disposées, comme chez la généralité des Liliacées, en deux files longitudinales dans chacune des trois loges de la capsule, les graines du Lis gigantesque sont si minces qu'elles s'y trouvent empilées en nombre considérable. J'en ai compté de 600 à 700 dans un fruit de grosseur normale, ce qui en élève la production totale de 5000 à 6000 pour un pied dont le développement s'est opéré convenablement et qui, par suite, a dû avoir de huit à dix fleurs fertiles. Cette espèce est donc richement douée au point de vue de sa reproduction par le moyen des graines.

Chacune de ces graines, examinée à part (fig. 1), a la forme d'un triangle isocèle à côtés presque rectilignes et dans lequel les angles adjacents à la base sont fortement émoussés. Quant au sommet de ce triangle, il est tronqué et sa troncature forme même une sorte de chevron rentrant dont un côté repond au hile (*hh*) ou ligne d'attache de la graine, tandis que à son fond se trouve le micropyle. La plus grande partie de ce triangle est constituée par une grande aile membraneuse, translucide, lustrée, blanche, très-légèrement roussâtre, marquée de stries légères qui rayonnent autour

du centre. Cette aile entoure de tous côtés l'amande (*n*) ou noyau que compose un volumineux albumen (*al*, fig. 2) charnu-consis-



tant, dans la substance duquel est logé, tout près de son extrémité micropylaire, un très-petit embryon ovoïde (*e*, fig. 1 et 2). Enfin dans l'épaisseur de l'aile se dessinent deux lignes de couleur sombre, visibles surtout quand on regarde la graine par transparence et à contre-jour, dont l'une (*cm*, fig. 1), dirigée du fond du chevron de la troncature vers l'embryon, est due au canal micropylaire, dont l'autre (*ra*, fig. 1), commençant tout à côté de la première, se porte presque en ligne droite vers le bord rectiligne du noyau et le suit ensuite à une faible distance pour se terminer en pointe un peu avant d'en avoir atteint l'extrémité. Cette seconde ligne est formée par le raphé ou prolongement du faisceau nourricier.

La germination s'opère, chez le Lis gigantesque, avec beaucoup d'inégalité, comme chez la plupart des Lis. Dans les deux

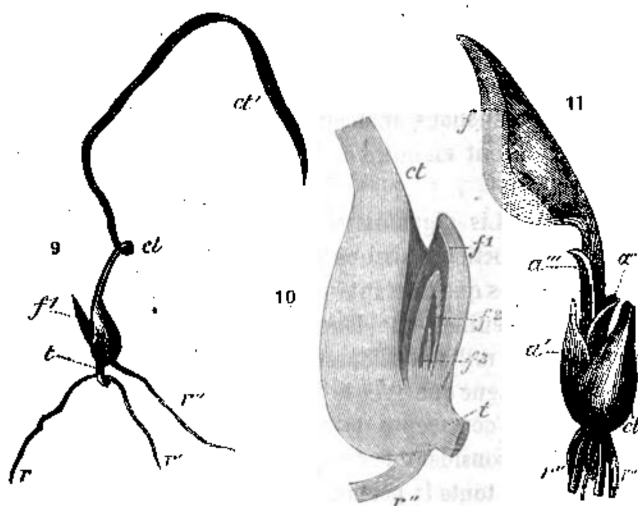
terrines où on avait semé au Luxembourg une grande quantité de ces graines, pendant l'hiver, aussitôt après leur maturité, le plus grand nombre ont levé dès le printemps suivant, ou pendant l'été et même l'automne qui ont suivi. D'autres n'ont levé que la seconde année et ont laissé jusqu'à 18 mois d'intervalle entre le moment du semis et celui où les jeunes plantes sont sorties de terre. Il paraît même certain que parfois on voit des graines de certains Lis ne germer que la troisième année après qu'elles ont été semées.

Le premier développement qui s'opère dans la graine germante consiste dans un allongement graduel de l'embryon jusqu'alors très-petit qui porte principalement sur son cotylédon. Celui-ci qui, dans l'embryon en repos, avait à peine 1 millimètre de longueur totale, devient bientôt si long que sa moitié supérieure (*ct'*, fig. 3) est obligée de se courber en faucille dans l'intérieur de la cavité du tégument séminal ou spermoderme (*nn*, fig. 3), tandis que sa moitié inférieure vient ressortir fortement par l'extrémité micropylaire de la graine. L'effet de cette forte croissance en longueur est de reporter à l'extérieur de la graine la gemmule, c'est-à-dire le petit bourgeon terminant la tigelle, dans lequel se concentrera plus tard l'énergie végétative de la jeune plante. En même temps la tigelle et surtout la radicule (*r*, fig. 3) se sont développées de leur côté, et au total, la plante naissante est ainsi arrivée à l'état que représente, de grandeur naturelle, la figure 3. A cette époque on ne voit pas le moindre indice d'un renflement qui puisse indiquer en quel point de ce jeune individu se produira l'oignon.

A partir de ce moment, la tigelle ou l'axe hypocotylé, c'est-à-dire la portion de l'axe de la jeune plante qui s'étend entre la base de la radicule et celle du cotylédon, ne prendra plus qu'un faible accroissement et, pendant la suite de cette première année, l'effort de la végétation se portera essentiellement, d'un côté, sur le cotylédon, de l'autre sur la radicule allongée en pivot (*r*, fig. 3, 4, 5, 6), secondairement sur la gemmule.

1° Le cotylédon, après s'être dégagé du tégument séminal qui en coiffait d'abord l'extrémité, se développe en une feuille séminale (*ct'*, fig. 5, 6) linéaire-lancéolée, épaisse, verte, rétrécie inférieurement en un long pétiole cylindrique, dont la longueur

totale arrive finalement jusqu'à 0m 09-0m 10 (*ct'*, fig. 9). La base de cette feuille séminale, qui persiste jusqu'à la fin de la première période végétative, ne tarde pas à épaissir son tissu de manière à



former un petit renflement globuleux ou ovoïde (*g*, fig. 6), qui est le premier indice du jeune oignon. On peut même dire que ce léger renflement constitue alors à lui seul l'oignon naissant, car, à cet âge si peu avancé, la gemmule qui se trouve cachée derrière sa très-petite fente basilaire et longitudinale, se réduit à un faible mamelon cellulaire, ébauche imparfaite de la première feuille-écaille; mais à mesure qu'il grossit lui-même, ce mamelon interne s'organise de son côté et se développe en une feuille-écaille assez épaisse, réduite à la gaîne sans limbe et de très-faibles dimensions; ensuite une seconde et finalement une troisième feuille-écaille configurées de même, mais d'autant plus petites qu'elles sont nées plus tard, se produisent successivement au fond de la cavité circonscrite par la première, et là se termine l'effort végétatif de la première année. A la fin de cette première période d'accroissement, la jeune plante se montre tout entière comme la représente la figure 9. Elle offre alors un oignon bien accusé,

long de 0m 008 environ, épais de 0m 003-0m 004, qui se prolonge à son sommet en une longue feuille séminale (*ct*, *ct'*, fig. 9). La masse de cet oignon est formée en presque totalité, comme on le voit sur la figure 10 (*ct*), par la gaîne épaisse du cotylédon et par la partie supérieure de la tigelle (*t*) qui constitue le support commun de ces diverses parties. Par la fente de cette gaîne cotylédonaire fait saillie la première feuille-écaille (f^1, fig. 9, 10), tandis que les deux autres productions analogues (f^2, f^3, fig. 10) s'enveloppent l'une l'autre et sont en outre cachées dans la concavité de la première.

Ainsi, chez le Lis gigantesque, la première période végétative n'amène la production d'aucune vraie feuille qui ressemble de près ou de loin à celles que la plante possédera plus tard, à partir de sa seconde année, feuilles que leur grand limbe en cœur rend si remarquables au milieu de l'ensemble du genre *Lilium* et dont on n'observe l'analogue que chez le *L. cordifolium* THUNB., du Japon.

2° La radicule commence de s'allonger visiblement aussitôt que l'accroissement considérable du cotylédon a reporté hors de la cavité de la graine toute la portion axile de l'embryon; mais elle ne forme jamais qu'un pivot grêle, long au plus de 0m 02, en général plus court encore (*r*, fig. 3, 4, 5, 6, 9), et presque toujours sans la moindre ramification. On sait que, chez la généralité des Monocotylédones, la radicule, faiblement développée en pivot à la suite de la germination, est purement transitoire et ne tarde pas à disparaître. Il en est ainsi chez le Lis gigantesque : son pivot ne se conserve jamais jusqu'à la seconde période végétative et même, plus ou moins longtemps avant la fin de la première, elle brunit et se raccornit plus ou moins de manière à montrer qu'elle a déjà perdu son activité. Nous verrons plus loin qu'il n'en est nullement ainsi chez le *L. cordifolium* dont, au contraire, le pivot continue de se développer pendant la seconde période végétative, au point d'acquérir plusieurs centimètres de longueur avec une épaisseur proportionnée.

La radicule du *Lilium giganteum* n'étant qu'un organe d'absorption purement transitoire, la jeune plante est amenée de bonne heure à suppléer à l'insuffisance de cet organe primaire. Pour cela, elle émet des racines secondaires ou adventives, et elle le

fait d'une manière très-remarquable, à deux degrés, pourrait-on dire, c'est-à-dire par deux générations successives. En effet, elle commence par produire un premier ordre de ces racines (r') à la base même de sa tigelle (t, fig. 5, 9) faiblement allongée. Cette production a lieu dès l'instant où un léger renflement indique la première formation de l'oignon; je l'ai presque toujours vue limitée à une racine (r', fig. 7, 9), beaucoup plus rarement allant jusqu'à deux (r', r', fig. 6); dans un très-petit nombre de cas, j'ai constaté qu'elle n'avait pas eu lieu. Cette racine adventive de première génération n'a évidemment pas d'autre mission que de permettre la nutrition de la jeune plante lorsque le pivot, diminuant d'activité, commence à ne plus remplir qu'imparfaitement son rôle; aussi a-t-elle une courte durée; on la voit brunir et se raccornir peu après qu'est apparu, à la base même du jeune oignon, un mamelon qui indique la naissance d'une racine adventive de deuxième ordre (r'', fig. 7) ou de deuxième génération. Celle-ci est la première née de celles qui désormais seront exclusivement chargées de fournir à la plante les matériaux de sa nutrition, qui se multiplieront rapidement à la base de l'oignon où on les verra sortir sur des cercles de plus en plus éloignés du centre, et qui existeront seules à partir du début de la seconde période végétative. Ce sont, en effet, les seules que possèdent les jeunes pieds de *Lilium giganteum* à leur seconde année, comme celui que représente la figure 11, et ce sont à plus forte raison les seules que doive posséder la plante dans la suite de son existence.

En résumé, un pied de *Lilium giganteum* venu de graine développe, pendant sa première année : 1° une radicule ou pivot qui s'accroît peu, qui ne se ramifie pas ou à peu près pas, et qui devient inactif bien avant la fin de cette même période végétative pour disparaître peu après; 2° une tigelle bien appréciable, mais dont la plus grande longueur est au plus de 3 millimètres, et du bas de laquelle sort une première génération de racines adventives temporaires, réduite à un ou plus rarement à deux de ces organes; 3° des racines adventives de deuxième génération ou définitives, qui sortent de l'extrémité supérieure de la tigelle et par conséquent de la base du jeune oignon, c'est-à-dire de la portion

axile de cet ensemble à laquelle on donne vulgairement le nom de plateau.

3° La gemmule dont les développements successifs doivent donner la masse finalement volumineuse de l'oignon, ne prend qu'une part très-limitée à la constitution de ce même oignon, pendant la première année ; en effet, j'ai déjà dit que, pendant cette période, il n'en provient que trois organes foliaires emboîtés l'un dans l'autre (f^1, f^2, f^3, fig. 10) et enfermés eux-mêmes dans la gaîne très-fortement épaissie du cotylédon. Ces trois productions, quoique foliaires de leur nature, ne se prolongent pas en limbe foliacé ; elles sont par conséquent réduites à leur gaîne ou portion vaginale et, grâce à cette circonstance ainsi qu'à l'épaississement de leur tissu, elles constituent trois écailles nourricières. On voit donc que, pendant la première année, l'énergie végétative de la jeune plante n'a pas d'autre effet que de développer le cotylédon de l'embryon en une longue et étroite feuille séminale, en même temps qu'elle en épaissit fortement la portion basilaire ou la gaîne, et de produire trois petites écailles plus internes et nourricières.

Pendant la seconde année, la jeune plante, qui a déjà perdu le pivot, la ou les racines adventives de première génération et la presque totalité de la tigelle ou axe hypocotylé, commence par produire sa première feuille normale. Ainsi que le montre la figure 11, en *f*, cette première feuille offre un large limbe foliacé, plus ou moins en cœur, et un pétiole assez long, embrassé par les trois écailles nourricières (*a'*, *a''*, *a'''*) de la première année, qui se sont d'autant plus allongées et ont d'autant plus verdi dans leur portion supérieure qu'elles sont plus internes. L'énergie végétative de la jeune plante est presque épuisée par la production de cette feuille, et, pendant le reste de l'année, elle ne donne plus naissance qu'à trois ou quatre organes foliaires sans limbe et n'ayant dès lors qu'une gaîne plus ou moins épaissie, c'est-à-dire à trois ou quatre nouvelles écailles nourricières. L'oignon a notablement grossi pendant cette seconde période, bien qu'il ait perdu la gaîne cotylédonaire qui s'est graduellement amincie par épuisement, puis a séché et s'est enfin plus ou moins désorganisée ; d'un autre côté, il est né de sa base un nombre de plus en plus grand de

racines adventives, sur des cercles de plus en plus externes. Ainsi, dès la seconde année, le jeune oignon se trouve constitué comme il le sera désormais, sans autres différences que celles qui résulteront du nombre graduellement plus grand tant des feuilles normales en cœur, produites au début de chaque végétation annuelle et par l'effet le plus puissant de l'énergie vitale, que des écailles nourricières ou feuilles-écailles charnues sans limbe dont la production coïncide toujours avec le décroissement annuel de l'activité végétative. Enfin, dans la généralité des cas, la sixième année amènera la floraison de la plante et sa fructification qui, ayant lieu sur une tige terminale, c'est-à-dire sur l'axe fondamental développé rapidement en tige florifère, en détermineront la mort. Mais quand cette même plante approchera de son état adulte, elle donnera naissance à des caïeux dans l'aisselle des écailles de sa bulbe, et ces caïeux déjà forts, au moment où elle mourra après avoir fructifié, lui survivront au nombre de six à dix en général, constituant ainsi pour cette grande et belle espèce un moyen de multiplication commode et moins lent que celui qui résulte pour elle du semis de ses graines.

En résumé, l'oignon du *Lilium giganteum* apparaît sur la plante très-jeune, peu de temps après la germination; il est essentiellement composé, pendant la première année, par la gaîne cotylédonaire fortement épaissie à laquelle s'ajoutent seulement plus tard trois petites écailles nourricières produites par la gemmule. Le seul organe foliacé qu'ait la jeune plante, pendant cette première année, est la longue et étroite feuille séminale que forme le cotylédon considérablement accru. C'est au commencement de la seconde année qu'apparaît une véritable feuille dont le limbe a la forme en cœur qui caractérise cette espèce, et cette production est suivie de celle de trois ou quatre écailles nourricières; chacune des années suivantes, la végétation débute par le développement de grandes feuilles normales en cœur, et elle se continue en produisant plus intérieurement des écailles nourricières, de sorte que ces deux ordres de formations alternent régulièrement entre eux dans l'oignon. Chaque feuille normale épaissit et élargit sa portion basilaire et vaginale en une grande et grosse écaille charnue; puis, comme son limbe et son long pétiole meurent et tombent

finalement, elle montre une grande cicatrice caractéristique au sommet de l'écaille formée par sa gaîne qui lui survit. L'oignon est toujours constitué par la superposition de ces deux natures d'écailles charnues, dont il se produit un nombre plus grand chaque année à mesure que la plante devient plus forte et approche davantage de l'époque de sa floraison à laquelle elle ne survivra pas. Il est à peine utile d'ajouter que, comme toujours, ces productions émanent successivement du bourgeon central, tandis que les plus anciennes en date s'épuisent, sèchent et se détruisent l'une après l'autre à l'extérieur de l'oignon.

Lilium cordifolium Thunb. — Ce développement et cette organisation de l'oignon du *Lilium giganteum* Wall. se retrouvent dans celui du *Lilium cordifolium* Thunb., mais avec des modifications qui me semblent avoir de l'importance pour la distinction de ces deux espèces. Je crois devoir entrer dans quelques détails à ce sujet.

Le nom de *Lilium cordifolium* a été donné par Thunberg, en 1794, dans le volume II des Transactions de la Société Linnéenne de Londres (p. 332) à un Lis japonais que ce botaniste avait déjà mentionné, dans son *Flora japonica*, sous le nom d'*Hemerocallis cordata*. Depuis cette époque, cette plante a été regardée comme une espèce légitime par tous les botanistes jusqu'à M. J.-G Baker qui, dans son *Synopsis* des Lis publié en 1871 dans le *Gardeners' Chronicle*, l'a réunie au *L. giganteum* Wall., comme simple sous-espèce, sous la dénomination commune de *L. cordifolium* Thunb. Aux yeux de ce savant, la plante de l'Himalaya et celle du Japon ne forment qu'une espèce unique comprenant deux sous-espèces, savoir : *L. cordifolium*, sous-espèce *giganteum* pour la première, *L. cordifolium*, sous-espèce *cordifolium* proprement dit pour la seconde. Après avoir relevé comparativement les caractères par lesquels les auteurs ont séparé spécifiquement ces deux Lis, M. Baker dit : « La seule différence positive que je puisse » découvrir entre les deux consiste en ce que les segments du » périanthe de la forme japonaise sont uniformément plus étroits, » variant de 6 à 9 lignes (0m 0125 à 0m 019) de largeur dans leur » portion la plus large et en ce que les anthères en sont plus » courtes et plus épaisses. Les fleurs de la forme japonaise que

» j'ai maintenant sous les yeux varient de 4 à 6 pouces (0m,101 à » 0m 152) de longueur. »

Il parait au reste que ce savant botaniste, bien qu'il eût exprimé cette manière de voir en termes si catégoriques et en l'appuyant même sur une discussion comparative des caractères des deux espèces dont il s'agit, n'y tenait pas outre mesure, car, dans un mémoire tout récent (*Revision of the genera and species of Tulipeæ*, dans *Linn. Society's Journ.*, XIV), il y a renoncé et a décrit les *Lilium cordifolium* Thunb. et *giganteum* Wall. comme spécifiquement distincts et séparés, en rétablissant même pour ces deux espèces (*loc. cit.*, p. 227) le sous-genre *Cardiocrinum* Endl. qu'il n'admettait pas dans ses travaux antérieurs sur le genre *Lilium* (*Gard. Chron.* et *Journ. of the roy. hortic. Soc.*, 1873).

Contrairement à cette première opinion de M. J.-G. Baker, je crois qu'il existe entre le *Lilium giganteum* Wall., de l'Himalaya, et le *L. cordifolium* Thunb., du Japon, en même temps qu'une ressemblance générale, des différences de détail assez nombreuses et assez importantes pour qu'on ne doive pas regarder ces deux plantes comme de simples formes d'un même type spécifique.

En effet, ces deux Lis sont de taille différente, la tige du *L. giganteum* étant toujours plus haute, souvent même deux fois plus élevée que celle du *L. cordifolium*; elle est aussi, on le conçoit, beaucoup plus épaisse. En second lieu, cette même tige est plus abondamment et plus régulièrement feuillée, les feuilles y étant assez également réparties et diminuant graduellement de dimensions en même temps que leur pétiole devient plus court à mesure qu'elles sont situées plus haut; de là les supérieures sont sessiles et ovales-lancéolées. Dans le *L. cordifolium*, au contraire, le bas de la tige reste nu sur une assez grande longueur et plus haut se montre un groupe de 3 ou 4 grandes feuilles rapprochées presque en faux-verticille, comme on le voit sur la planche 13, vol. I, du *Flora japonica* de Siebold et Zuccarini. Quant aux feuilles supérieures, elles sont en petit nombre, très-espacées, toutes en cœur et longuement pétiolées, quoique beaucoup plus petites que les autres. Ajoutons que, tandis que les feuilles du *L. giganteum* sont d'un beau vert dès leur apparition, soit sur la plante jeune, soit à

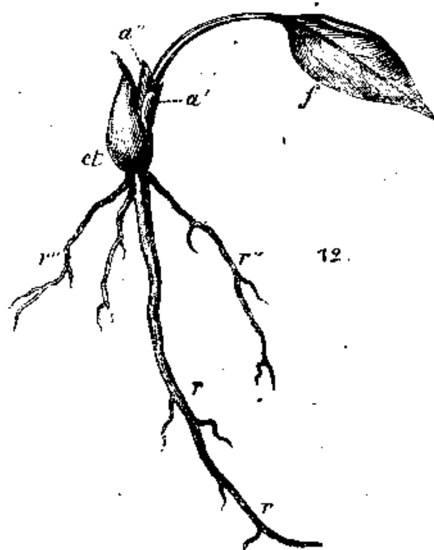
leur sortie du bourgeon central des pieds adultes, celles du *L. cordifolium* sont comme cuivrées dans leur jeunesse. Les fleurs du *L. cordifolium* sont en général moins nombreuses que celles du *L. giganteum*, moins ouvertes, avec les folioles du périanthe plus étroites ; elles sont embrassées, à leur base, par une grande bractée ployée en nacelle et persistante, tandis que celles du *L. giganteum* sont accompagnées de deux petites bractées linéaires, dont une est latérale. Enfin, malgré le doute exprimé à cet égard par M. Baker, l'existence de trois lignes saillantes sur chaque valve de la capsule du *L. cordifolium* est indiquée trop formellement dans le texte et sur la planche du *Flora japonica* de Siebold et Zuccarini, pour ne devoir pas être considérée comme réelle, et, dans ce cas, il en résulterait un caractère distinctif d'une grande netteté entre la plante du Japon et celle de l'Himalaya.

A ces caractères différentiels l'observation comparative des premiers états de la jeune plante me permet d'en ajouter un d'une grande valeur pour la séparation spécifique des deux Lis dont il s'agit en ce moment.

On a vu plus haut que le Lis gigantesque, à partir de sa germination, développe : 1° une radicule qui ne prend qu'un faible accroissement, et qui ne se ramifie pas ou à peu près pas ; 2° une tigelle cylindrique, qui atteint 2 ou 3 millim. de longueur ; 3° une ou rarement deux racines adventives de première génération et peu durables qui naissent du bas de la tigelle; 4° enfin des racines adventives de deuxième génération ou définitives qui sortent de la base du jeune oignon. On a vu aussi que la radicule, la tigelle et la première génération de racines adventives ont disparu lorsque commence, pour la jeune plante, la seconde période végétative.

Rien de semblable ne s'observe chez le *L. cordifolium*, comme il est facile de le reconnaître en comparant la figure 11, qui représente un pied de 2e année du *L. giganteum*, avec la figure 12, qui est la reproduction exacte d'un *L. cordifolium* également à sa 2e année. On voit en effet par cette dernière (dont j'ai dû le sujet à M. Max Leichtlin), que le pivot produit par l'accroissement de la radicule, chez cette dernière espèce, non-seulement s'est conservé vivant jusqu'à la seconde année, mais encore s'est considérablement développé en longueur et en épaisseur, et a

produit plusieurs ramifications; il est donc encore actif même quand la jeune plante a déjà produit sa première feuille normale. Par une conséquence naturelle, la présence de ce pivot en pleine



activité rendant peu utile le concours de racines adventives, on n'en voit encore que trois d'un faible développement (r", r", fig. 12) en place de celles beaucoup plus fortes et plus nombreuses que possède le *L. giganteum* du même âge. En second lieu, la tigelle du *L. cordifolium* ou ne s'est pas développée, ou bien n'est représentée, ce me semble, que par la courte portion rétrécie qui se trouve à l'extrémité supérieure du pivot. Quant à la première génération de racines adventives qui naît du bas de la tigelle, chez le Lis gigantesque, elle fait complétement défaut aux jeunes pieds du Lis à feuilles en cœur; dès lors ce dernier ne possède jamais que des racines adventives de 2e génération ou définitives, nées de la base même de l'oignon.

Cette différence complète dans la marche du premier développement dans les deux plantes constitue certainement pour elles

un caractère distinctif très-important, et ce caractère joint à ceux dont j'ai donné l'indication plus haut, justifie parfaitement l'opinion des botanistes qui, depuis Thunberg et Wallich, ont vu en elles deux espèces distinctes ; il rend dès lors inadmissible la manière de voir que M. J.-G. Baker a exposée dans son Synopsis du genre *Lilium* et à laquelle il a dernièrement renoncé.

Quant à l'organisation du petit oignon de *Lilium cordifolium* que représente la figure 12, elle est si analogue à celle de l'oignon du *L. giganteum* arrivé au même degré de développement (fig. 11) que je n'ai pas besoin de m'y arrêter longtemps. On voit que la plus grande partie de sa masse est également formée par la gaîne du cotylédon (*ct*, fig. 12) dont le limbe a disparu. Il en est également provenu la première feuille normale de la jeune plante (*f*) dont le pétiole long et grêle est embrassé, dans sa partie inférieure, par des écailles nourricières (*a'*, *a''*), mais au nombre de deux seulement, du moins dans le seul sujet que j'aie pu examiner et disséquer. Il me semble donc permis de conclure de cette similitude d'organisation, vers le commencement de la seconde période végétative, que la suite du développement s'opérera, dans l'espèce japonaise, comme il le fait dans celle de l'Himalaya, à quelques différences près. Le défaut de sujets ne m'a pas encore permis de résoudre cette question par des observations directes.

Les *Lilium giganteum* Wall. et *cordifolium* Thunb., avec leurs grandes feuilles en cœur, se distinguent si nettement au premier coup d'œil des autres espèces du grand genre Lis qu'il semble naturel que Endlicher ait formé pour eux le sous-genre *Cardiocrinum*, dont le nom rappelle leur caractère le plus saillant. Les autres Lis forment trois ou quatre sous-genres pour lesquels il importe aussi de connaître la marche des premiers développements chez quelques-unes de leurs espèces. Parmi elles, l'obligeance de M. Leichtlin et de M. Krelage m'a permis d'en prendre une idée, chez les *Lilium auratum* Lindl., *callosum* Zucc., *Szovitzianum* Fisch. et Lall., *tenuifolium* Fisch. et *Thunbergianum* Roem. et Sch. De ces cinq espèces, les trois premières m'ont été envoyées en échantillons arrivés à leur seconde année de végétation ; tandis que j'ai eu sous les yeux, pour les deux dernières, des pieds très-

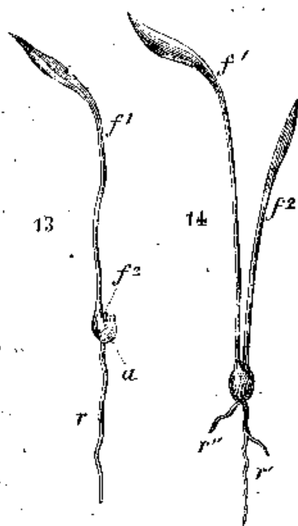
jeunes, arrachés avec soin peu de temps après leur germination, heureusement celles-ci ont un développement assez rapide pour que leur état très-jeune fût précisément celui qu'il importait le plus d'examiner.

Il existe, en effet, des différences considérables entre les diverses espèces du genre *Lilium*, soit quant à la rapidité de leur croissance après la germination, soit quant au temps qu'exige l'embryon de leur graine pour devenir une petite plante, c'est-à-dire pour germer. Je dois, sous ces deux rapports, à M. Max Leichtlin des renseignements précis consignés dans une lettre, que je crois utile de reproduire ici.

« Les graines de toutes les espèces de Lis à rhizome (*L. canadense, superbum*, etc.), restent une année en terre sans germer; » elles ne lèvent que pendant l'année qui suit celle du semis. Les » *L. Szovitzianum* et *monadelphum*, espèces du Caucase, germent » au bout de deux mois. Leur cotylédon ne se développe pas de » manière à s'élever hors du sol, mais il forme néanmoins une » petite écaille et, la seconde année, on voit apparaître une feuille » qui est comme un intermédiaire entre le cotylédon et les véritables feuilles normales. Beaucoup d'espèces qui forment de » grosses bulbes ne germent que la seconde année ; quelques-unes » cependant le font dès la première. Toutes les espèces à vie » courte, comme les *L. tenuifolium, pulchellum, pumilum, concolor, Coridion*, etc., germent dans l'espace de quelques » semaines et, après leur cotylédon, développé en feuille séminale, » on voit apparaître bien vite trois ou quatre feuilles. Parmi les » pieds de *L. tenuifolium* qu'on obtient de semis, il s'en trouve » qui fleurissent pendant leur seconde année. »

Parmi les trois premières des 5 espèces de Lis que j'ai nommées et dont j'ai pu examiner des pieds jeunes, deux ressemblent au *Lilium giganteum* pour la destruction de la radicule à la fin de la première année; ce sont les *L. auratum* et *Szovitzianum;* la troisième ressemble au *L. cordifolium* pour la permanence et l'accroissement considérable que prend, au contraire, cette même radicule qui est devenue un long pivot sur les pieds arrivés à la 2e année de leur végétation ; c'est le *L. callosum* Zucc.

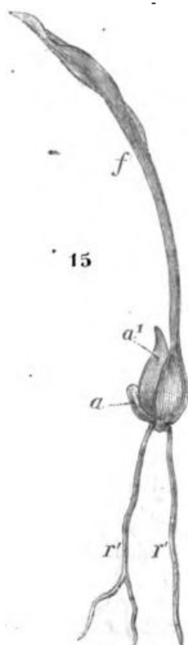
Lilium auratum Lindl. — La figure 13 représente, de grandeur naturelle, un jeune pied de *Lilium auratum* Lindl. qui, j'ai lieu de le croire, était entré depuis peu de temps dans sa seconde période végétative. Son oignon est encore très-petit et fort simple d'organisation : il n'offre, en effet, qu'une feuille verte, f^1, à limbe lancéolé, dont le long et grêle pétiole se renfle fortement à sa base pour en former presque tout le volume. Cette épaisse gaîne foliaire est embrassée, du côté de sa fente, par une écaille à moitié sèche et ridée (*a*), qui est le seul reste d'une feuille (?) appartenant sans doute à la période végétative antérieure dont ce dernier vestige disparaîtra bientôt. La dissection de ce petit oignon m'a montré que la gaîne épaissie de sa feuille verte f_1 cachait à son intérieur une seconde formation foliaire dont la longueur ne dépassait pas celle du petit oignon, de telle sorte qu'elle montrait uniquement son sommet au haut de l'ouverture de cette gaîne, en f^2; enfin que, tout au centre de cette formation entière, existait encore l'ébauche de deux autres feuilles dont la plus jeune venait de naître et était à peine visible. De la base de ce petit oignon partait une seule racine adventive et définitive *r*, la radicule ayant déjà disparu.



Un autre pied un peu plus avancé de la même espèce était tel que le montre, de grandeur naturelle, la figure 14. Ici, la seconde feuille f_2, dont on ne voyait que l'extrémité vers le haut du petit oignon sur le sujet de la figure 13, a pris un grand développement et possède maintenant un limbe linéaire-lancéolé, surmontant un long pétiole grêle. La membrane sèche et ridée qui se trouvait en *a*, en dehors du petit oignon, sur le jeune pied précédemment examiné, a disparu dans celui dont il s'agit en ce moment. Une

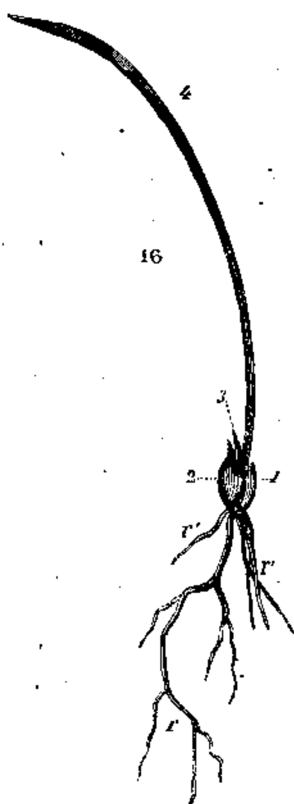
coupe longitudinale de ce petit oignon apprend que l'augmentation notable de volume qu'il a subie est due à ce que la gaîne de la feuille f^2 a gagné en épaisseur jusqu'à égaler presque en dimensions celle de la feuille la plus âgée f^1, tandis que, sur les deux très-petites qui sont encore cachées au fond de la cavité centrale de ce même oignon, une seule a quelque peu mais faiblement grandi : c'est la troisième par ordre d'âge. Enfin la fig. 14 montre qu'une seconde racine adventive r'' a pris naissance à côté de celle qui existait auparavant et ne s'est encore que peu allongée.

Les deux jeunes pieds de *Lilium auratum* que je viens de décrire sont les seuls que j'aie eus sous les yeux; de l'examen que j'en ai fait, il me semble résulter la preuve que cette espèce offre deux faits que je n'ai pas observés chez les *L. giganteum* et *cordifolium* : 1° la production de feuilles vertes et complètes, n'est pas restreinte chez les jeunes pieds du premier comme elle l'est chez ceux des deux derniers; 2° l'examen que j'ai pu faire de deux jeunes sujets paraît montrer qu'il ne s'est pas produit d'écaille nourricière pendant la première période végétative et qu'il peut ne pas s'en produire non plus pendant la seconde.



Lilium Szovitzianum FISCH. et LALL.— Pour cette espèce, j'ai eu à ma disposition un seul sujet déjà parvenu à sa seconde année, que représente la figure 15. Par l'examen de cette jeune plante entière et par la dissection que j'en ai faite j'ai reconnu : 1° que, à cet âge, la radicule avait complétement disparu, laissant l'axe fondamental du petit oignon très-apparent et tronqué à son extrémité inférieure; 2° que la plante n'était dès lors nourrie que par des racines adventives définitives r', r'; 3° que de la végétation antérieure il restait seulement un fragment de gaîne ridée et desséchée, *a*, dans laquelle je suis très-porté à voir les vestiges d'une

écaille nourricière; 4° qu'il n'existe et n'existera, pendant la seconde année de végétation de cette plante, qu'une seule feuille verte, *f*, à limbe assez ferme, fortement nervé, oblong-lancéolé, ondulé sur ses bords, graduellement rétréci, dans sa partie inférieure, en un pétiole qui surmonte une gaîne fortement épaissie; 5° qu'après cette feuille complète il ne se produit plus, pendant la 2° période végétative, que des organes foliaires incomplets, épaissis en écailles nourricières dont l'une, *a'*, est déjà très-grande et très-épaisse, tandis que trois autres, cachées à l'intérieur de la jeune bulbe sont d'autant plus petites qu'elles sont nées plus tard. — Il y a donc chez le *Lilium Szovitzianum*, pour la constitution de l'oignon de deux ans, analogie avec le *Lilium giganteum*, dissemblance prononcée avec le *L. auratum*.



Lilium callosum Zucc. — C'est, au contraire, au type du *Lilium cordifolium* Thunb. que se rattache le *L. callosum* Zucc. On voit, en effet, sur la figure 16 qui en représente un jeune pied arrivé à sa seconde année, que la radicule non-seulement y a persisté, mais encore s'est développée en un long pivot *r* qui s'est même assez fortement ramifié. La tigelle n'est représentée, dans sa partie libre, que par une courte portion en tronc de cône, qui se trouve entre la base même du pivot et le petit oignon. Cet oignon est essentiellement formé par deux écailles épaisses et charnues, à peu près en regard l'une de l'autre, dont l'une placée tout à fait en dehors, 1, offre au sommet une petite cicatrice; dont l'autre, 2, embrassée sur ses côtés par la première et par conséquent venue

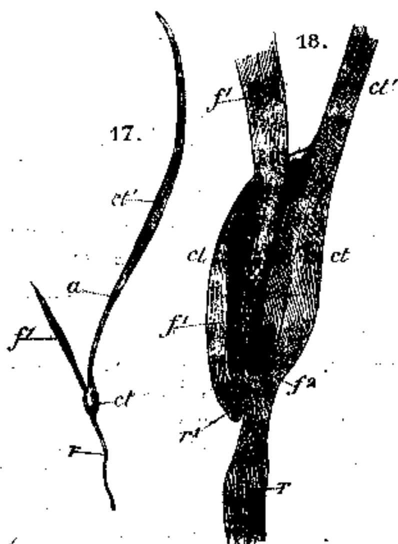
après elle, est à la fois beaucoup plus grande et plus épaisse que celle-ci. Je crois que ce sont les deux écailles nourricières qui ont été produites pendant la première année. Ces deux écailles charnues entourent une cavité centrale de laquelle on voit sortir deux feuilles très-inégales, dont l'une, 3, ployée en gouttière, dépasse à peine le sommet de la grande écaille 2 et se trouve placée presque devant elle, dont l'autre, 4, est, au contraire, fort longue et faiblement élargie, dans sa portion supérieure, en un limbe lancéolé. Je suis porté à penser que la petite feuille est une écaille nourricière qui, sous l'influence de la végétation actuelle, est devenue foliacée en s'allongeant quelque peu; cette idée me semble confirmée parce que j'ai vu se passer chez le *Lilium giganteum* et ailleurs. Enfin, tout au centre de ce jeune oignon, par conséquent à l'extrémité de son axe fondamental, se trouve un petit mamelon haut seulement d'un demi-millimètre, qui n'est pas autre chose qu'un organe foliaire naissant, et pour lequel il est impossible de préjuger, dans cet état si jeune, s'il deviendra plus tard une feuille verte et mince ou si, au contraire, il s'épaissira en écaille nourricière; toutefois l'absence de tout intermédiaire entre lui et la longue feuille 4 rend extrêmement probable cette dernière conjecture. Je crois donc pouvoir admettre que le jeune oignon du *Lilium callosum* ne développe, pendant sa seconde période végétative, qu'une seule feuille normale, 4, dont la production est suivie, après un long intervalle, de celle d'écailles nourricières dont l'examen d'un seul sujet ne me permet pas de présumer le nombre.

En résumé, la formation de l'oignon, chez le *L. callosum*, résulte d'une production alternative de feuilles à limbe vert et mince, et d'écailles nourricières sans limbe et épaisses, de même que chez les *Lilium giganteum, cordifolium* et *Szovitzianum*. D'un autre côté, cette même espèce offre avec le *L. cordifolium* cette ressemblance remarquable que, chez elle aussi, la radicule se maintient vivante pendant la seconde année et se développe en un pivot long et rameux.

Les *Lilium tenuifolium* Fisch. et *Thunbergianum* Roem. et Sch. appartiennent l'un et l'autre à la catégorie des Lis dont le développement est rapide et qui pr duisent, dès la première

année, des feuilles vertes normales, indépendamment de leur cotylédon transformé en une longue feuille séminale. N'ayant pas eu occasion d'en observer des pieds arrivés à leur seconde année, j'ignore si le pivot formé par l'allongement de leur radicule persiste jusqu'à la seconde période végétative ; mais j'ai peine à croire qu'il en soit ainsi.

Lilium tenuifolium Fisch. — Un très-jeune pied de cette espèce est représenté tout entier et de grandeur naturelle, par la figure 17, tel qu'il était peu de temps après la germination. On voit que son pivot *r* formé par le développement de la radicule de



l'embryon est simple et ne dépasse pas 15 millimètres de longueur ; cependant, à cette époque fort peu avancée, le petit oignon est déjà nettement accusé, long de près de 0m 005, épais de 0m 002 ; le cotylédon s'est accru en une feuille séminale linéaire, qui n'a pas moins de 0m 055 de longueur et dans laquelle on distingue une longue portion verte *ct'* ou limbe, séparée d'une portion pétiolaire assez courte et blanche par une zone brunâtre *a*. A ce moment peu éloigné de la germination, la jeune plante a développé une feuille *f1* déjà fortement saillante hors

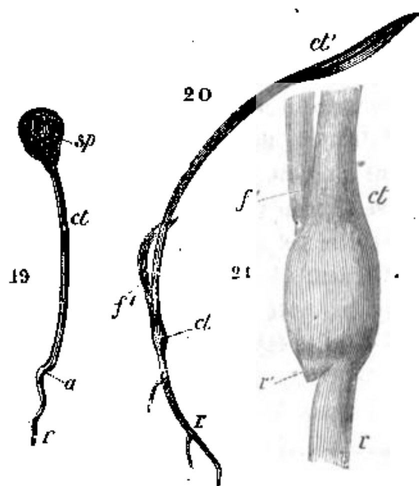
de l'oignon et bien verte dans toute son étendue. Même si l'on fait une coupe longitudinale du jeune oignon de ce sujet (fig. 18), on voit qu'à son centre se trouve déjà l'ébauche d'une seconde feuille f_2, qu'un examen attentif montre semblable en petit à la première, c'est-à-dire formant gouttière à sa face supérieure dans sa portion vaginale, et parcourue de même intérieurement par trois nervures. On remarque enfin, sur cette figure grossie, qu'à la base du jeune oignon naît une première racine adventive r', dont l'apparition hâtive autorise à penser que le pivot r deviendra bientôt inutile et par suite ne tardera pas à mourir pour disparaître peu après.

Le fait important qui résulte de ces observations c'est que, dans cette espèce à développement rapide, le petit oignon se produit sans intervention d'écailles nourricières et que, dans cet état fort peu avancé, il est essentiellement constitué par la gaine cotylédonaire, *ct*, *ct*, la gaine de la feuille normale f_1 n'étant pas sensiblement épaissie. Nous allons voir plus nettement encore ces particularités chez le *Lilium Thunbergianum* ROEM. et SCH.

Lilium Thunbergianum ROEM. et SCH. (1). Pour cette espèce,

(1) Dans la révision du genre *Lilium* qui fait partie de son important mémoire sur les Tulipées publié récemment dans le 14e volume du Journal de la Société Linnéenne de Londres, M. J.-G. Baker considère l'espèce de Lis à laquelle Schultes avait donné le nom de *L. Thunbergianum* comme identique avec celle que Thunberg avait appelée *L. elegans*, dans le 3e volume des *Mémoires de l'Académie impér. des Sciences de Saint-Pétersbourg* (1811, p. 203, pl. 3, fig. 2). En 1871, dans son travail général sur les Lis, qui a paru dans le *Gardeners' Chronicle* sous le titre de : *A new Synopsis of all the known Lilies*, ce savant botaniste avait classé la même plante comme la quatrième des sous-espèces qu'il admettait alors en qualité de formes du *L. bulbiferum* L. Il avait même suivi cette dernière manière de voir, en 1873, dans un article du *Journal of the royal horticultural Society of London* qui est intitulé : *A classified Synonymic List of all the known Lilies* (*Journ. of the R. hortic. Soc.*, nouv. série, IV, p. 45). Bien que la figure et la description données par Thunberg de son *Lilium elegans* soient fort médiocres, elles semblent appuyer la dernière opinion de M. J.-G. Baker plus que la première. Toutefois au milieu de ces divergences de synonymie exprimées coup sur coup par ce botaniste qui fait une étude spéciale des Liliacées en général et des *Lilium* en particulier, il semble prudent de ne pas se prononcer trop promptement

j'ai eu sous les yeux un premier individu tellement jeune que la la partie supérieure de son cotylédon, en train de devenir une feuille séminale, était encore enfermée dans la cavité du tégument séminal; c'est celui que représente, de grandeur naturelle, la figure 19. Le pivot *r* de cette petite plante était court et sans



ramifications. A un millimètre environ au-dessus de la base de ce pivot, c'est-à-dire au point *a*, se trouvait la fente gemmulaire; mais là aucun renflement appréciable n'indiquait le commencement de la formation d'un oignon; seulement une coupe transversale partiquée à ce même niveau m'a appris que dans la très-petite cavité circonscrite par la gaîne du cotylédon et dont la fente dite gemmulaire est simplement l'ouverture longitudinale, il existait déjà une feuille normale caractérisée, bien que réduite à de minimes dimensions, et formant gouttière à sa face supérieure.

---

sur la valeur de l'une ou l'autre de ses manières de voir, et dès lors je conserve ici, ne fût-ce que provisoirement, à la plante en question le nom de L. *Thunbergianum* qui, en admettant même qu'il soit exactement synonyme de *L. elegans* Thunb., est assez connu pour ne devoir pas être abandonné sans des raisons décisives.

Cette feuille formée de si bonne heure s'accroît rapidement; aussi peu de temps après que la feuille séminale s'est complétement dégagée de l'enveloppe de la graine, la très-jeune plante se présente-t-elle dans l'état sous lequel la figure 20 la montre tout entière et de grandeur naturelle. Or, on voit qu'ici le pivot *r* a plus que doublé de longueur et a même développé deux ramifications latérales; en même temps, la feuille cotylédonaire ou séminale a formé un limbe vert, lancéolé et allongé, *ct'*, rétréci insensiblement en pétiole vers le bas, tandis que sa portion basilaire ou sa gaîne, *ct*, s'est renflée tout en épaississant son tissu et a constitué un petit oignon nettement accusé. Enfin la première feuille normale, qui existait déjà dans le sujet très-jeune de la figure 19, mais très-réduite encore et enfermée dans la cavité que circonscrit la gaîne cotylédonaire, s'est assez accrue pour faire maintenant longuement saillie (f^1) au-delà de l'oignon naissant. En comparant la figure 20 et la figure 17, on reconnaît au premier coup d'œil qu'elles représentent pour les *L. Thunbergianum* et *tenuifolium* deux états et par conséquent deux âges entièrement semblables, avec cette légère différence que le pivot a pris plus de développement dans la première que dans la seconde de ces deux espèces. La similitude se complète, d'un côté, par l'existence au centre du jeune oignon d'une seconde feuille très-jeune, au même degré de formation que celle (f^2, fig. 18) que nous avons vue chez le *L. tenuifolium* du même âge, d'un autre côté, par l'apparition à la base de l'oignon d'une racine adventive (r', fig. 21) qui vient fournir à cette jeune plante un nouveau moyen d'absorber sa nourriture et qui annonce la prochaine inactivité du pivot.

En somme, la production de feuilles normales est très-hâtive chez le *Lilium Thunbergianum;* elle exclut la formation d'écailles nourricières dans le jeune âge de la plante, d'où il résulte que la première formation de l'oignon y est due essentiellement au renflement et à la croissance en épaisseur de la gaîne de la feuille séminale. N'ayant pas eu à ma disposition de jeunes sujets plus développés, je ne puis dire ni quand ni dans quelles conditions apparaissent pour la première fois les écailles nourricières qui existent dans la bulbe plus avancée des deux Lis dont il a été ques-

tion en dernier lieu, et qui chez le *L. Thunbergianum* jouent un rôle important dans la formation annuelle de deux ou même trois oignons nouveaux autour de celui qui s'épuise à donner sa tige et sa fleur.

Les détails qui précèdent sont loin de former un tableau complet du premier développement de l'oignon dans le grand genre *Lilium*. Néanmoins, tout incomplets qu'ils sont, ils donnent déjà une idée de la remarquable diversité qu'offrent les espèces de ce grand et beau genre, quant à la nature et au nombre des formations qu'elles développent pendant leur jeunesse; ils font ainsi sentir, il me semble, l'intérêt qu'offriraient de nouvelles recherches poursuivies dans la même direction. Je suis, pour ma part, determiné à continuer ces études et à profiter pour cela de toutes les occasions qui pourront s'offrir à moi; malheureusement ce n'est guère qu'à l'obligeance des amateurs de Lis que je puis devoir ces occasions et je n'hésite pas à leur adresser dans ce but un pressant appel.

Explication des figures :

1. Graine mûre du *Lilium giganteum* Wall. vue par-dessus et grossie deux fois et demie : *hh*, le hile ou l'attache de cette graine; *aa*, son aile; *n*, son noyau essentiellement formé par l'albumen (ou périsperme) dans l'épaisseur duquel est logé l'embryon *e*. *cm*, canal micropylaire se traduisant à l'œil par une ligne foncée qui va du bord du hile vers l'embryon; *ra*, raphé ou faisceau nourricier se terminant en pointe à la chalaze *ch*.

2. Coupe transversale d'une graine du même passant par l'embryon, grossie 7 fois. *aa*, portion de l'aile; *al*, l'albumen (ou périsperme); *e*, l'embryon.

3. Germination du *Lilium giganteum*, de grandeur naturelle, ainsi que les figures 4, 5, 6 et 9. *nn*, noyau de la graine; *ct*, portion supérieure du cotylédon se développant en feuille séminale, encore enfermée dans le tégument séminal; *g*, niveau où se trouve la gemmule; *r*, radicule allongée en pivot encore court.

4. Germination un peu plus avancée. Mêmes lettres.

5. Très-jeune pied du même dans lequel la partie supérieure ou le limbe de la feuille séminale, *ct'*, s'est dégagé entièrement du tégument séminal.

6. Id. plus avancé dans lequel on remarque de plus le petit oignon naissant *g* et la tigelle *t* à la base de laquelle sont nées 2 petites racines adventives *r'*, *r'*.

7. Portion inférieure d'un jeune pied du même Lis un peu plus avancé. A la base de la tigelle s'est produite une seule racine adventive de 1e génération *r'*, et de la base du petit oignon vient de naître une racine adventive de 2e génération *r''*. Grossi 4 fois et demie.

8. Coupe longitudinale de l'oignon du même pied, montrant que dans la petite cavité de cet oignon se trouve une petite feuille f^1 qui restera à l'état d'écaille nourricière. Grossi 7 fois.

9. Jeune pied entier du même Lis à la fin de la première période végétative; grandeur naturelle. La feuille-écaille f_1 fait maintenant saillie hors de l'oignon ; *ct*, portion inférieure et *ct'*, portion supérieure ou limbe de la feuille séminale. Les autres lettres désignent les mêmes parties que sur les figures précédentes.

10. Coupe longitudinale de l'oignon du pied ci-dessus, grossie 4 fois et montrant que l'écaille f^1 en renferme une 2e f^2, qui, à son tour, en enveloppe une 3e f^3.

11. Pied de *Lilium giganteum* à sa 2e année, ayant développé la première feuille normale à limbe en cœur *f* ; *ct* est la gaîne épaissie de la feuille séminale dont le pétiole et le limbe ont disparu; *a'*, *a''*, *a'''*, les trois écailles que montrait la figure 10 en f^1 f^2 f^3. Pendant le développement de la feuille *f*, elles se sont allongées en s'amincissant d'autant plus qu'elles se trouvaient plus rapprochées de cette feuille.

12. Jeune pied entier de *Lilium cordifolium* Thunb., à sa 2e année et de grandeur naturelle; *rr*, pivot considérablement accru. Les autres lettres ont la même signification que sur la figure 11.

13. Jeune pied de *Lilium auratum* Lindl., dans lequel l'oignon est à moitié embrassé par une écaille ridée et sèche *a*. Il n'y a qu'une racine adventive *r'*. L'oignon est essentiellement formé

par la gaîne épaisse de la 1re feuille normale f_1 ; en f_2 on voit ressortir faiblement le sommet d'une 2e feuille normale f_2.

14. Autre pied du même un peu plus avancé dans lequel la 2e feuille f_2 s'est beaucoup allongée et une 2e racine adventive r'' s'est produite à côté de la première r'.

15. Jeune pied de 2e année du *Lilium Szovitzianum* : *f*, feuille normale unique ; *a*, restes d'une écaille nourricière de 1re année ; *a'*, écaille nourricière nouvelle.

16. Jeune pied de 2e année du *Lilium callosum*. *r*, pivot non-seulement encore vivant et actif, mais fortement allongé et rameux ; *r'*, *r'*, racines adventives ; 1, 2, deux écailles nourricières de la 1re année ; 3, une autre écaille nourricière de la 1re année qui est devenue à peu près foliacée par l'effet de la nouvelle végétation ; 4, feuille normale unique.

17. Très-jeune pied de *Lilium tenuifolium*. *ct*, l'oignon naissant formé par la gaîne épaissie de la longue feuille séminale linéaire-lancéolée *ct'* ; *r*, pivot formé par l'accroissement de la radicule ; f^1, première feuille normale.

18. Coupe longitudinale de l'oignon du même (grossi 7 fois) montrant la 1re racine adventive, *r'*, qui naît à la base de cet oignon, et l'ébauche d'une 2e feuille f_2.

19. Germination du *Lilium Thunbergianum*. *sp*, restes ridés et secs du tégument séminal ; *ct*, cotylédon se développant en feuille séminale ; *r*, pivot ; *a*, niveau où se trouve la gemmule et où se produira l'oignon.

20. Pied du même plus avancé. La feuille séminale s'est entièrement dégagée et offre maintenant un limbe linéaire-lancéolé, allongé, *ct'*, en même temps que sa gaîne *ct* s'est épaissie pour former le jeune oignon ; *r*, pivot qui a pris un accroissement notable ; f^1, première feuille normale, toute verte, déjà fortement saillante.

21. L'oignon du même pied grossi 5 fois et demie, pour montrer la 1re racine adventive *r'* naissante à la base de l'oignon. Mêmes lettres qu'à la figure 20.

RAPPORTS.

Rapport sur les Cultures de M. Cottard, a Argenteuil ;

M. Cottin (Alfred), Rapporteur.

Messieurs,

C'est le mardi 21 juillet dernier, que MM. Forest, Cottin (Alfred) et Alexis Lepère, fils, désignés dans la séance du 9 pour composer une Commission spéciale, à qui s'étaient adjoints, MM. Corriol, Maria et Chevreau, se sont rendus à Argenteuil pour visiter les cultures de Figuiers de M. Cottard.

On sait combien les cultures renommées de Figuiers en plein vent d'Argenteuil ont eu à souffrir pendant le siége de Paris : elles furent en grande partie détruites par les gelées de ce terrible hiver. N'ayant pas été enterrés, comme cela se pratique annuellement, les Figuiers périrent complétement du froid et des ravages faits par les soldats allemands. Cela se passait en 1870. L'année suivante, dans la nuit du 9 au 10 décembre, les 26 degrés de froid, que de mémoire d'homme on n'avait vus, emportèrent entièrement ceux de ces arbres que 1870 avait épargnés.

Aussi est-ce à la situation de son jardin, à la protection de ses murs qu'il faut attribuer la conservation des vieux Figuiers de M. Cottard. Ce jardin se trouve sur la route d'Argenteuil à Enghien-les-Bains, au pied du moulin d'Orgemont, sur la pente regardant le sud-est. C'est à quelques pas de là que l'on rencontre à l'état spontané le *Rosa macrocarpa* des botanistes.

C'est au milieu des immenses carrés formés par les murs de son jardin que M. Cottard a fait la plantation de ses Figuiers. Les plus âgés ont environ 30 ans ; plusieurs portent 80 branches. La longueur des principales est de plus de 6 mètres, et leur grosseur, à leur départ de terre, est de 50 à 60 centimètres de circonférence.

Ce sont les variétés *Blanche d'Argenteuil* et la Figue ronde violette appelée *Dauphine* que M. Cottard cultive principalement ; cependant il nous en a montré quelques autres variétés, notamment une aussi à fruits blancs et d'excellente qualité, qui diffère

des anciennes : elle est d'un blanc jaunâtre à l'intérieur et d'un rouge brun assez prononcé à l'extérieur; elle a été donnée à M. Cottard sous le nom de *Figue-fleur*. M. Cottard en possède encore d'autres variétés également à fruits blancs. Nous avons l'espoir de voir venir bientôt d'Argenteuil les variétés du Midi de la France. Notre honorable collègue M. Corriol en a rapporté des boutures qu'il a données à M. Cottard qui les a multipliées et qui saura en tirer bon parti.

La belle variété Dauphine dont M. Cottard nous a présenté, à l'une de nos dernières séances, une merveilleuse corbeille, est de végétation plus vigoureuse que la Blanche d'Argenteuil. Les rameaux de l'année dernière atteignent 1 mètre 30 centimètres, en moyenne, de longueur. Son fruit est très-adhérent à la branche; on doit recourir à la serpette pour l'en détacher. Pour cette variété, l'effeuillage doit se faire 15 jours avant la maturité, afin de faire acquérir au fruit sa belle couleur.

On sait que, pour hâter la maturité des Figues à Argenteuil, on emploie l'huile d'olive dont on dépose une goutte sur l'œil du fruit; c'est ce qu'on appelle *apprétage de la Figue*. La goutte d'huile n'est employée que sur les Figues hâtives ou les toutes premières; elle doit être employée avec discernement et lorsque le fruit est arrivé à une certaine grosseur (l'œil exercée du cultivateur sait quand le moment est opportun). Si la goutte d'huile est déposée trop tôt, la Figue, loin d'en profiter, ne mûrit pas, se dessèche et tombe.

Sur la variété Dauphine nous avons remarqué que M. Cottard à pincé de bonne heure des bourgeons ce qui a fait développer sur eux de nombreux bourgeons anticipés. Ces bourgeons portaient des Figues déjà grosses. Nous verrons peut-être plus tard adopter ce moyen qui pourra, dans certaines années, présenter des avantages pour obtenir une production tardive.

Le Figuier a souvent à souffrir, comme la Vigne, des froids tardifs; aussi, cette année, la coulure a-t-elle été considérable; on évalue la chute des fruits à 90 sur 100 pour les Figuiers de plein air. Ceux de M. Cottard n'en ont pas souffert; il a fait une récolte des plus abondantes; 25 000 figues auront été cueillies, cette année, par lui dans son jardin.

Nous n'avons pas à entreprendre de décrire les procédés de culture de notre collègue M. Cottard; ils ont été publiés d'une façon complète et fidèle par notre honorable Secrétaire du Comité d'Arboriculture, M. Michelin.

Nous avons pu nous en rendre compte; nous avions constamment en main cette notice, et nous suivions pas à pas les opérations qu'elle démontre si bien, et dont notre habile collègue M. Cottard nous faisait constater les heureux effets ; tout se rapportait à la lettre aux descriptions publiées dans le *Journal* de la Société centrale où on les lira toujours avec profit.

l suffirait, selon nous, de joindre quelques dessins à ces notes pour qu'elles devinssent, malgré leur laconisme, le traité le plus complet de la culture du Figuier, aux environs de Paris.

Enfin, Messieurs, nous avons eu la grande satisfaction de visiter de belles cultures bien comprises et bien soignées, qui peuvent servir de modèle, et c'est avec une vive satisfaction que nous l'entendions dire par de vieux et bons praticiens, cultivateurs d'Argenteuil, qui se trouvaient avec nous.

N'oublions pas de dire que lorsqu'on entre dans le jardin de M. Cottard, on ne peut se dispenser de suivre les allées qui longent les espaliers. On peut comprendre cette irrésistible attraction : c'est que ces murs sont couverts complétement, *sans vide aucun*, d'arbres chargés de fruits. On est habitué du reste, à la Société centrale d'Horticulture, à admirer les apports de M. Cottard ; on n'en est plus surpris lorsqu'on a occasion de parcourir son magnifique jardin. Sur les murs où se trouvent en grande partie des Poiriers, si nous ne pouvons admirer les arbres pour la régularité de leur forme, nous remarquons que les branches de charpente sont abondamment munies de coursonnes bien traitées dont le pincement et différentes opérations adoptées n'ont pas été négligés, et que ces arbres portent en abondance des fruits choisis parmi les meilleures variétés. Nous nous expliquons la beauté exceptionnelle des fruits que nous présente notre collègue M. Cottard par les nombreuses greffes que portent ses arbres ; il en est sur lesquels se trouvent placées 5 ou 6 variétés différentes. Les fruits ont déjà acquis un grand développement et beaucoup bien certainement seront présentés à la Société et y seront admirés.

A l'unanimité, nous avons l'honneur, Messieurs, de vous prier de vouloir bien renvoyer ce Rapport à la Commission des Récompenses.

RAPPORT SUR LE HARICOT-FLAGEOLET BLANC HATIF D'ETAMPES ET SUR LA POMME DE TERRE OBTENUE ET PRÉSENTÉE PAR M. BONNEMAIN, HORTICULTEUR A ETAMPES (SEINE-ET-OISE.);

M. A. ROBICHON, Rapporteur.

MESSIEURS,

Conformément à la demande de M. Bonnemain, et au désir exprimé par la Société, une Commission composée de MM. Bordelet, Pageot, Vincent et Robichon, s'est rendue, le 3 septembre dernier, dans l'établissement de cet horticulteur, à Etampes, pour y examiner un Haricot-Flageolet blanc hâtif d'Etampes, et une variété de Pomme de terre qu'il nomme Pomme de terre Bonnemain.

Nous avons d'abord examiné le Haricot; cette variété nous a paru extrêmement productive. Elle est naine et très-régulière; nous en avons examiné dans deux terrains différents et nous avons reconnu que, dans les deux cas, le produit et la régularité en étaient les mêmes.

Nous pensons que ce Haricot provient du Haricot-Flageolet blanc de Hollande, avec cet avantage qu'il est beaucoup plus productif. M. Bonnemain nous a assuré qu'il est très-avantageux pour la culture forcée, comme première saison du printemps et dernière saison d'automne.

Les Pommes de terre sont plantées dans un terrain sablonneux et à la distance d'environ cinquante centimètres en tous sens, ce qui nous a paru un peu trop près les unes des autres. Nous en avons fait arracher devant nous, dans trois carrés différents, et en désignant les touffes; nous avons reconnu qu'en moyenne chaque touffe produisait 24 ou 25 tubercules bons à être livrés au commerce, d'une belle grosseur, et sans aucune trace de maladie.

Nous pensons que si ces Pommes de terre étaient plantées à une distance plus grande les unes des autres, les produits en seraient beaucoup plus beaux et plus avantageux.

En un mot, cette variété nous a paru très-méritante comme produit et précocité. M. Bonnemain nous a dit que cette variété lui venait d'un semis de la Pomme de terre de Hollande.

Nous demandons à M. Bonnemain qu'il veuille bien remettre à M. le Président un certain nombre de ces Pommes de terre, qui seraient données à divers Membres de la Société pour être expérimentées.

La Commission, par l'organe de son Rapporteur, vous demande, à l'unanimité, l'insertion de ce Rapport au *Journal* de la Société.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

NOTES DIVERSES EMPRUNTÉES A DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

1. — *Relevé des* Cypripedium *connus aujourd'hui*. — Dans la famille des Orchidées, qui est certainement l'une de celles dont les voyageurs ont le plus augmenté l'étendue dans ces dernières années, le genre *Cypripedium*, si curieux et si facile à reconnaître par la conformation en sabot de son labelle ou lèvre, est l'un de ceux qui se sont le plus enrichis pendant le même espace de temps; non-seulement le nombre de ses espèces a été accru par des importations, mais encore des hybrides produits dans les jardins sont encore venus se joindre aux formes diverses qu'on en rencontre dans la nature. Dans l'état actuel de nos connaissances sur ce genre, l'un de ceux qu'on voit le plus souvent représenté dans les serres, il y a un intérêt évident à posséder un relevé complet de toutes les plantes aujourd'hui connues qui le composent. Or, ce relevé a été donné dernièrement dans l'excellent journal horticole anglais *The Garden* (Le Jardin, nos des 18 et 25 juillet dernier) que M. W. Robinson dirige avec autant de soin et d'exactitude que de talent. C'est ce relevé que nous allons reproduire.

Tous les *Cypripedium* connus se divisent en deux grandes catégories :

I. Espèces rustiques ou délicates; plantes généralement herbacées; tige florifère feuillée; feuilles minces, munies de nervures visibles.

a. Lèvre ou labelle jaune; pétales linéaires.

1. *C. Calceolus* : pétales non contournés en spirale, pourpre foncé ainsi que les sépales. — Il croît dans les bois en Russie, en Asie, dans l'Europe orientale; beaucoup plus rare dans l'Europe occidentale; il n'existe à peu près plus ou même plus en Angleterre.

2. *C. parviflorum* : labelle déprimé à sa partie antérieure; pétales tordus en spirale; fleurs agréablement odorantes. Il croit au Canada et probablement dans l'Amérique septentrionale.

3. *C. pubescens* : labelle convexe à sa partie antérieure; pétales tordus en spirale; fleurs inodores; tige et feuilles couvertes d'un duvet blanchâtre. Spontané dans l'Amérique septentrionale.

b. Labelle jaune; pétales oblongs.

4. *C. irapeanum* : fleur large de 0m 10, entièrement jaune d'or. Espèce délicate, croissant dans les savanes du Haut-Mexique, à une altitude de 610 à 1500 mètres.

c. Fleurs roses; pétales oblongs.

5. *C. macranthum* : pétales plus courts que le labelle qui est renflé et marqué d'un réseau de veines foncées. Espèce sibérienne qui mérite d'être cultivée et qui, bien qu'on l'ait introduite plusieurs fois, paraît ne plus exister dans les jardins.

6. *C. ventricosum* : pétales plus longs que le labelle dont la couleur est beaucoup plus foncée que chez le précédent. De Sibérie.

d. Labelle rose; sépales et pétales blancs.

7. *C. spectabile* : sépales et pétales sans macules; tige haute de 0m 305 à 0m 355, portant 3 à 5 feuilles. Des Etats-Unis et de l'Amérique septentrionale.

8. *C. guttatum* : sépales et pétales maculés de pourpre; tige haute seulement de 0m 10 à 0m 15 et ne portant que deux feuilles. Il croît en Sibérie, dans l'Amérique septentrionale et dans le nord de la Russie, dans les endroits marécageux.

e. Labelle blanc; sépales et pétales verts et rouges.

9. *C. candidum* : labelle d'un blanc pur ; sépales et pétales verts, rayés de brun-rougeâtre. Il croît dans les marais tourbeux du Canada d'où il s'étend plus au nord; il arrive, vers l'ouest, jusque sur les montagnes Rocheuses.

f. Labelle blanc et rose ; sépales latéraux libres.

10. *C. arietinum* : labelle blanc, tacheté de rose vif ; les 2 sépales inférieurs ne sont pas soudés l'un avec l'autre ; fleur solitaire et petite. Du Canada.

g. Labelle rose ; deux feuilles radicales.

11. *C. acaule*: labelle grand, rose-pourpre, marqué d'un réseau de veines foncées et offrant un sillon en avant ; tige florifère non feuillée. Cette espèce de l'Amérique du Nord est parfaitement rustique et est assez fréquemment cultivée.

12. *C. palmifolium* : grande espèce peu connue et n'existant pas dans les cultures européennes non plus que les *C. cordigerum*, du nord de l'Inde, *passerianum*, de l'Amérique du Nord et *montanum*, des mêmes contrées.

II. Espèces non rustiques, à feuilles coriaces, radicales, distiques, persistantes; à tige florifère aphylle ou plurifore.

a. Feuilles panachées.

13. *C. venustum* WALL. : labelle couleur de bronze avec des veines vert foncé ; sépales blancs et pétales vert-olive. Des Indes orientales. — Sa variété *spectabile*, de couleurs plus vives, est très-rare, et une autre variété nommée *pardinum* a les feuilles plus larges avec des places plus pâles en dessous.

14. *C. concolor* BATEM. : hampe à 1 ou 2 fleurs jaune pâle, marquées de rares points bruns ; petite espèce de l'Inde, dans le Moulmein.

15. *C. niveum* REICHB. F.: fleurs blanches avec des ponctuations brunes. Cette espèce ressemble tellement à la précédente que l'auteur de l'article la regarde comme n'en étant qu'une forme à fleur blanche.

16. *C. javanicum* REINW. : labelle vert-olive non veiné. Espèce peu brillante, de Java et de tout l'Archipel indien.

17. *C. barbatum* LINDL. : labelle pourpre foncé; pétales portant des verrues poilues le long de leur bord supérieur. Originaire du mont Ophir. On en cultive quelques variétés dont la plus ré-

pandue est le *C. barb. nigrum* qu'on nomme aussi *superbum*.

18. *C. Argus* Reichb. f. : fleur sur une longue hampe, à pétales longs de 0m 06 et couverts de macules en forme d'yeux. Originaire des Philippines. M. Bateman pense que ce peut être un hybride naturel des *C. barbatum* et *venustum*.

19. *C. purpuratum* Lindl. ; sépale dorsal ayant son bord révoluté. Cette espèce indienne ressemble beaucoup, à première vue, au *C. barbatum* dont elle n'a pas les verrues poilues.

20. *C. Hookeræ* Hook. : hampe haute de 0m 30 à 0m 40; pétales spatulés, verts à la base, pourpres au sommet; sépale supérieur non rayé; panachure des feuilles très-distincte. De l'Archipel malais.

21. *C. superbiens* Reichb. f. (souvent nommé dans les jardins *C. Veitchii*) : pétales longs de 0m 075 à 0m 100, blancs lignés de vert et marqués de gros points brun-pourpre. De Java.

22. *C. Dayanum* : pétales blancs veinés de pourpre, sans ponctuations, verts à la base. De Bornéo et de l'Archipel malais.

b. Feuilles vertes; fleur solitaire.

23. *C. insigne* Wall. : sépale supérieur vert et blanc, maculé de brun ou de pourpre. La variété *Maulei* a sa fleur d'un coloris plus vif et le sépale supérieur plus blanc. Une autre variété nommée *C. insigne Veitchianum* est encore plus belle, avec le sépale supérieur grand, blanc presque jusqu'à sa base, abondamment maculé de rouge ponceau; elle est fort rare. — Cette espèce est l'une des plus faciles à cultiver et des plus anciennement cultivées.

24. *C. villosum* Lindl.: toute la fleur d'un beau brun chaud, luisante et comme vernie. Des Indes, dans le Moulmein.

25. *C. hirsutissimum* Lindl. ; pétales verts à la base, abondamment ponctués de brun pourpre, légèrement tordus au sommet. Originaire de l'Assam.

26. *C. Fairieanum* Hook. : pétales fortement arqués à convexité vers le bas; sépale supérieur rayé abondamment de pourpre. Plante de l'Assam encore fort rare.

c. Feuilles vertes; hampe à plusieurs fleurs.

27. *C. Lowii* Lindl. : hampe haute de 0m 60 à 0m 90, portant 3

à 5 fleurs dont les pétales, longs de 0m 075 à 0m 100, sont pourpres et jaunes, ponctués de brun à leur base. De Bornéo.

28. *C. Schlimmii* Hook. : fleurs petites, blanches avec le labelle rose; pétales quelquefois maculés de rose intense. De la Nouvelle-Grenade.

29. *C. caudatum* Lindl. : pétales linéaires, tordus sur eux-mêmes, longs de 0m 375 à 0m 750. Sa variété *roseum* est d'un coloris plus brillant et réussit mieux traitée à froid. Des Andes du Pérou.

30. *C. Stonei* Lindl. : péales ligulés, tordus; hampe, sépales et ovaire glabres. De Sarawak. Sa variété *platytænium* est plus belle et encore rare. Elle a les pétales plus larges, élégamment maculés de pourpre.

31. *C. lævigatum* Batem. : hampe, sépales et ovaire couverts de poils pourpres. Il ressemble au precédent, avec des fleurs plus petites, maculées de pourpre sur le sépale supérieur. Des Philippines.

32. *C. caricinum* Bot. Mag. : feuilles graminées; fleurs verdâtres; pétales longs de 0m 075 à 0m 100, tordus en tire-bouchon. Du Pérou et de la Bolivie. Il est nommé parfois *C. Pearcei* du nom du voyageur qui l'a découvert.

33. *C. glandvliferum* : pétales aigus, portant 2 ou 3 glandes poilues. De la Nouvelle-Guinée et probablement aussi de Java.

34. *C. Parishii* Reichb. f. : pétales portant également des glandes poilues, mais obtus au sommet. Des Indes orientales.

35. *C. longifolium* Reichb. f. : fleurs colorées en vert et pourpre, dont chaque inflorescence n'offre en général qu'une seule ouverte à la fois, accompagnées chacune d'une bractée longue de 0m 075. De Costa Rica.

36. *C. Roezlii* : plante très-robuste, semblable à la précédente, mais à feuilles deux fois plus larges et à pétales pourpres. L'épi de fleurs est long de 0m 60 à 1m 20, avec de grandes bractées. Les fleurs s'ouvrent successivement par 2 à la fois, et chaque épi dure 10 à 12 mois. Des montagnes de l'Amérique du Sud.

Les *Cypripedium* hybrides qui ont été obtenus dans ces derniers temps sont les suivants :

C. Sedeni, obtenu du croisement du *C. longifolium* avec le *C.*

Schlimmii par M. Seden : fleurs rose foncé, larges de 0m 075 ; labelle rouge ponceau, blanc en dedans, maculé de rose.

C. Harrissonianum (obtenu des *C. barbatum* et *villosum* par M. Dominy) : fleurs comme vernies ; feuilles panachées.

C. vexillarium (né chez MM. Veitch des *C. Fairieanum* et *barbatum*) : fleurs ressemblant à celles du *C. Fairieanum* ; feuillage panaché du *C. barbatum*.

C. Dominii (produit du *C. caudatum* fécondé avec le *C. caricinum*) : plante à grandes fleurs ayant les longs pétales de la plante mère.

C. Ashburtoniæ (produit du *C. insigne* fecondé par le *C. barbatum*) : feuilles légèrement panachées ; fleurs ressemblant à celles du *C. insigne* sans les macules. La panachure des feuilles de cet hybride est sujette à varier d'intensité selon les individus.

2. — *Expérience démontrant l'influence du fer sur le bleuissement des fleurs de l'Hortensia.* — On a beaucoup écrit et on écrit encore sur la cause pour laquelle les fleurs roses de l'Hortensia deviennent bleues quand la plante est cultivée dans certaines terres. La faculté que possèdent ces terres de déterminer ce bleuissement a été attribuée à l'action spéciale de matières au sujet desquelles on est loin de s'entendre, mais parmi lesquelles c'est surtout le fer qu'on a regardé généralement comme le plus efficace. Un fait rapporté dans le Journal d'Horticulture de Hambourg (*Hamburger Garten-und Blumenzeitung*, n° 9 de 1874) semble donner définitivement raison à ceux qui ont vu dans le fer la cause du bleuissement de l'Hortensia. — En effet, M. Eug. Siebert rapporte que son attention ayant été attirée sur ce point, il voulut profiter de la découverte faite par une personne de sa connaissance d'une assise de terre ferrugineuse pour tenter une expérience décisive. S'étant procuré une certaine quantité de cette terre ferrugineuse, il y a planté des Hortensias après avoir eu le soin de faire tomber la terre dans laquelle se trouvaient plongées leurs racines et après avoir même lavé ces racines pour les en débarrasser plus complétement. Au mois de juillet suivant, ces mêmes Hortensias, qui jusqu'alors ne produisaient que des fleurs roses, en produisirent de bleues. — Il est bien évident, dans ce cas, que c'est seulement le changement de terre qui a pu déterminer le changement de

couleur des fleurs, et il est à peu près également clair, que, dans la terre ferrugineuse, c'est le fer qui seul a causé le passage du rouge au bleu. Cette expérience semble donc démonstrative.

3. — *Piqûre du* Laportea gigas. — Tout le monde connaît la sensation douloureuse que cause la piqûre de nos Orties (*Urtica urens* et *U. dioica*); on sait aussi que cette sensation est due à l'action d'un liquide caustique qui est contenu dans les poils unicellulés de ces plantes, et que ce liquide exerce son action parce que le poil qui pique, se cassant à son extrémité, le verse dans la peau dont il a traversé l'épiderme. Quelque vive que soit la sensation causée par la piqûre de nos Orties, elle n'est comparable, ni pour la durée, ni pour l'énergie, avec celle que causent diverses espèces du même genre ou de la même famille (Urticacées) originaires de contrées chaudes. Un fait récent en fournit une nouvelle preuve qui vient s'ajouter à plusieurs autres déjà connues. M. Henri Knight raconte, dans le *Gardeners' Chronicle*, que, se promenant, il y a peu de temps, dans l'une des serres du Jardin botanique de Kew, il toucha, par mégarde, avec le doigt médian de la main gauche, une feuille d'une sorte d'Ortie exotique, le *Laportea Gigas*. Il éprouva aussitôt, à la partie intérieure de ce doigt, une sensation aussi vive que s'il avait été piqué par une guêpe. La douleur était forte, et elle resta telle pendant plusieurs jours; elle s'affaiblit cependant peu à peu; mais, même au bout de trois semaines, il éprouvait encore une légère sensation, et on distinguait au bout de son doigt le point qui avait été en contact avec la feuille de cette cruelle plante. Il aimerait mieux, dit-il, être piqué deux ou trois fois par une guêpe qu'une seule fois par le *Laportea Gigas*.

— Il n'est pas hors de propos de rappeler que Leschenault de Latour, ayant éprouvé, dans le jardin botanique de Calcutta, une piqûre par le *Laportea crenulata* Gaud., en souffrit horriblement pendant plusieurs jours, et ressentit même un commencement de tétanos, et que l'*Urtica urentissima* Blume, de Java, cause, par sa piqûre, de vives douleurs pendant fort longtemps, et même peut causer la mort.

Paris.— Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Septembre 1874

(2e série, tome VIII.)

PROCÈS-VERBAUX.

NOMINATIONS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NOTES ET MÉMOIRES.

RAPPORTS.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ÉTRANGER.

ANVERS . . . . **4-7 avril 1875.**

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siège de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

[illegible] b[illegible]iothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures [illegible] ures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour [illegible] onseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, [illegible].

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un nouveau Membre titulaire qui a été présenté dans la dernière séance et contre qui aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Gauthier (R.-R.), trois grosses *Courges* d'Egypte, longues chacune d'environ 1 mètre sur 0m 25 d'épaisseur, un gros *Panais* rond, du *Céleri* turc, de la *Scarole* et du *Maïs* géant. — Ces divers produits sont reconnus beaux par le Comité de Culture potagère qui demande que M. Gauthier reçoive une prime de 2e classe, si toutefois il déclare qu'il ne se propose pas de les faire figurer à l'Exposition dont les préparatifs se font en ce moment même et qui va s'ouvrir après-demain. En réponse à la question que lui adresse à ce sujet M. le Président, M. Gauthier déclare qu'il se propose d'exposer ces produits maraîchers, mais hors concours; dès lors la prime demandée pour lui est mise aux voix et accordée. Toutefois il ajoute qu'il n'est pas dans ses habitudes de recevoir les primes qui lui sont accordées pour des présentations faites aux séances ordinaires de la Société et qu'il croit ne pas devoir s'écarter aujourd'hui de la ligne de conduite qu'il s'est tracée à cet égard.

2° Par M. Legros, jardinier chez Mlle Dosne, deux *Batates* rose d'Argenteuil et deux *Batates* blanches, avec un panier de *Fraises* Quatre-saisons, les unes rouges, les autres blanches. — M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que les Fraises présentées par M. Legros sont très-belles et que ses Batates sont énormes; aussi le Comité propose-t-il d'accorder une prime de 2e classe à ce jardinier, s'il n'est pas dans l'intention de présenter ces mêmes objets aux concours de la prochaine Exposition. Sur la

déclaration de M. Legros qu'il ne se propose pas d'exposer, la prime demandée pour lui est accordée par la Compagnie.

3° Par M. Kruger, jardinier chez M. Poupinel, à St-Arnoult, des *Fraises* Quatre-saisons obtenues par lui de semis, qui sont reconnues fort belles par le Comité compétent, et pour la présentation desquelles M. le Président de ce Comité propose de lui accorder une prime de 2e classe, sous la réserve que ces fruits ne paraîtront pas à l'Exposition. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

4° Par M. Vavin, un très-petit *Melon* dit Melon de poche. M. le Président du Comité dit que cette sorte de Melon est excellente, mais malheureusement fort petite. D'un autre côté, la plante est très-facile à cultiver et productive, puisque chaque pied produit ordinairement 10 ou 12 fruits.

5° Par M. Dauvesse, horticulteur à Orléans, des *Prunes* de la variété Coe violette. — M. le Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait observer que c'est là une variété fixée de la Prune Coe ordinaire ; comme celle-ci elle est tardive et se conserve bien dans le fruitier. Les échantillons que la Société a sous les yeux ont été reconnus bons, quoique leur apparence soit celle de fruits entièrement blets. Ils sont, en outre, d'un bon volume ordinaire.

6° Par M. Kruger, une collection de 8 variétés de *Poires* représentées par 40 échantillons et, en outre, 18 échantillons de Beurré Clairgeau. — Le Comité d'Arboriculture déclare que toutes ces Poires sont fort belles, bien saines et appartiennent à des variétés recommandables. Il regrette que M. Kruger ait su aujourd'hui seulement que la Société ouvre après-demain une Exposition consacrée principalement aux fruits, car il est convaincu que cet habile jardinier aurait pu y faire figurer des lots en rapport avec celui qui se trouve sous les yeux de la Compagnie et par conséquent assez remarquables pour y occuper une place distinguée.

7° Par M. Gauthier (R.-R.), trois corbeilles de Poires, l'une renfermant du Beurré Clairgeau produit par un arbre greffé sur franc, les deux autres réunissant 105 échantillons de Bergamote Espéren, dont les uns proviennent d'arbres greffés sur franc, tandis que les autres sont le produit d'arbres greffés sur Cognas-

sier. Ces dernières Poires sont plus belles que les premières, comme on sait que cela a lieu habituellement, la greffe sur Cognassier ayant pour effet de hâter la production et surtout de la rendre plus belle. — L'avis du Comité d'Arboriculture sur cette présentation est que les Beurrés Clairgeau sont beaux et qu'il y a aussi quelques fruits d'un bon volume parmi les Bergamotes Espéren ; mais que la plupart de celles-ci sont d'une grosseur fort ordinaire et qu'il n'y avait pas intérêt à en apporter une si grande quantité. En général, ces Bergamotes Espéren sont venues par bouquets ou trochets ; mais on sait que c'est la manière d'être habituelle pour cette bonne variété de Poires.

8° Par M. Cremont, père, trois jolies petites *Pommes* de forme allongée, colorées en jaune frais, dont il désire connaître le nom. — Le Comité est d'avis qu'elles ressemblent beaucoup à une variété allemande nommée Fleiner.

9° Par M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, à Montrouge-Paris, un *Dahlia* obtenu par lui d'un semis fait en 1873. — Le Comité de Floriculture renvoie l'examen de ce Dahlia au Jury de l'Exposition qui s'ouvre après-demain.

10° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg et directeur du jardin du Hamma, près Alger, trois jeunes pieds de *Phœnix pumila*, à propos et au sujet desquels il donne de vive-voix les détails suivants :

Ce charmant Palmier est aujourd'hui, pour l'établissement du Hamma, l'objet d'une culture spéciale dont les produits se vendent en grande quantité. Mais M. A. Rivière a entendu fréquemment en France des personnes qui avaient reçu de jeunes pieds de cette espèce obtenus au Hamma se plaindre qu'ils n'avaient pas réussi dans leur jardin ou qu'ils avaient même succombé presque aussitôt qu'on les avait empotés. Ces personnes attribuaient toutes l'insuccès qu'elles avaient éprouvé à ce que ces *Phœnix*, venus en pleine terre au Hamma et relevés simplement pour être expédiés, n'auraient pu résister à ce changement brusque de conditions compliqué d'un changement complet de climat. Or, c'est là une erreur que M. A. Rivière tient à détruire en même temps qu'il croit devoir donner les indications nécessaires pour que désormais tous ceux qui feront venir des Palmiers algériens puissent en

tirer un aussi bon parti qu'il le fait lui-même journellement. — Les *Phœnix pumila* ou *Leonensis* que livre le Hamma viennent tous de graines récoltées sur place. La germination et le développement en sont très-rapides, comme on peut en juger par l'exemple des trois que la Compagnie a sous les yeux, et qui proviennent de graines récoltées à la fin du mois de février 1873. Ils sont toujours cultivés en pots et dans de très-petits pots pour que l'expédition en soit plus facile. Ils restent en pots jusqu'à ce qu'ils atteignent $1^m 50$ de hauteur. A Paris, au contraire, ces mêmes végétaux ont besoin de grands pots pour prospérer. On sème les graines, au Hamma, dans des terrines placées sur une couche chaude, à l'air libre. On donne deux ou trois arrosements chaque jour. Après la germination, on repique les jeunes pieds isolément dans des godets. Comme les racines, dont il se produit un nouveau cercle chaque année, deviennent très-longues, elles ne trouvent pas, dans les petits pots qui les contiennent, suffisamment d'espace pour se développer; elles sont donc forcées de s'entortiller en tire-bouchon de manière à former une sorte de paquet très-serré. Il arrive même d'ordinaire que, prenant un point d'appui résistant sur les parois du pot, elles soulèvent la plante entière et dégagent ainsi le collet du sol. Dans ce cas, les jardiniers du Hamma rognent la partie inférieure de ces racines, de manière à replacer le collet au niveau du sol ou même à l'enterrer quelque peu. Quand ces petits Palmiers en pots arrivent en France, à Paris, par exemple, les jardiniers s'empressent de les transplanter dans des pots plus grands et de les arroser; or, c'est le contraire qu'il convient de faire. En premier lieu et avant même d'enlever la feuille qui les enveloppe, on doit en plonger le pot dans l'eau pendant un quart d'heure; après cela, on les transportera dans un pot de la même grandeur que le premier, et c'est seulement après une quinzaine de jours qu'on les mettra dans un pot sensiblement plus grand. La raison de cette manière d'agir est bien simple : pendant le trajet, la plante a vécu aux dépens de sa motte qui en est restée très-sèche; il faut donc la mouiller profondément. Mais si on a immédiatement empoté plus au large, l'eau des arrosements imbibe la terre qui entoure la vieille motte en laissant celle-ci tout aussi sèche qu'auparavant. Les racines ne trouvent donc rien à absor-

ber, quoique leur masse soit entourée de terre humide, et la plante périt par défaut de nourriture. Au contraire, en procédant comme l'indique M. A. Rivière, la motte se mouille dans toute son épaisseur, les racines reprennent leur activité, et, quand on les place au milieu de terre nouvelle en les empotant plus au large, elles peuvent absorber la nourriture qui leur est offerte. La plante prend donc une nouvelle vigueur.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : une de 1re classe à M. Kruger, et 2 de 2e classe à MM. Legros et Kruger.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. R. Pineau, jardinier au Pecq près Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), qui informe M. le Président qu'un *Agave americana* est en ce moment fleuri dans le jardin de M. Bouley, propriétaire au Pecq. C'est l'auteur même de la lettre qui a planté cet *Agave* en pleine terre, au mois de mai 1861. Aujourd'hui ce gigantesque végétal n'a pas moins de 18 mètres de circonférence et l'extrémité de sa hampe se trouve à 8m 50 au-dessus du sol. Pendant l'hiver, il a été garanti du froid au moyen d'une construction en planches qui l'enveloppait entièrement et dont l'intérieur était chauffé au besoin. Un fait remarquable c'est que la plante a produit des rejetons qui fleurissent eux-mêmes actuellement. M. Pineau prie M. le Président de désigner un Membre de la Société qui ait mission d'aller examiner ce magnifique *Agave* et de communiquer ensuite les observations qu'il aura faites à ce sujet. — M. le Président prie M. B. Verlot, à qui on doit un excellent Rapport sur un autre pied d'*Agave* qui avait fleuri au Pecq, chez M. Goupil, d'aller examiner celui qui fleurit en ce moment, dans la même commune, chez M. Bouley.

2° Une lettre de M. François, cultivateur d'Orangers à Blidah (Algérie), qui conseille de combattre le *Phylloxera* de la Vigne au moyen du pétrole et de charbon de terre pulvérisé dont on couvrirait les racines de l'arbuste malade, après l'avoir déchaussé.

3° Une lettre dans laquelle M. Mermoud, ouvrier-jardinier aux Tuileries, conseille de traiter les Vignes phylloxérées au moyen de chaux en poudre.

4° Une lettre et un exemplaire d'un article du *Journal d'Agriculture pratique* dans lesquels M. Rohart indique comme un moyen sûr de faire périr le *Phylloxera* l'insufflation dans le sol d'air atmosphérique préalablement empoisonné par son passage à travers diverses substances, comme le phosphure de calcium, l'acide phénique, la naphtaline, les essences de pétrole et de térebenthine, etc.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale : 1° Une note de M. Vavin sur le Framboisier; 2° une brochure de M. Ernest Baltet, de Troyes, sur les maladies de la Vigne ; 3° le Catalogue de l'Exposition extraordinaire de produits de l'Agriculture et de l'Horticulture qui vient d'avoir lieu à Bruxelles, du 23 au 27 septembre dernier; 4° l'annonce d'un Congrès international séricicole et viticole qui aura lieu à Montpellier (Hérault), du 26 au 31 octobre courant.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau :

1° Notes sur les fruits et les Melons dans l'Ariége, sur le Prunier tardif Sainte-Catherine, etc., par M. Léo d'Ounous.

2° Rapport sur l'examen horticole subi par les élèves de l'Orphelinat d'Igny; M. Jamin (Ferd.), Rapporteur.

3° Rapport sur les cultures de Vignes en serre dirigées par M. Fontaine (Joseph), à Sceaux, et par M. Margottin père, à Bourg-la-Reine; M. Bonnel, Rapporteur.

4° Rapport sur la collection de Pétunias de M. Tabar, horticulteur à Sarcelles; M. Vincent, Rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

5° Rapport sur les Dahlias de M. Mézard; M. Laloy (Henri), Rapporteur.

6° Compte rendu de l'Exposition d'Alençon ; par M. Lavertu.

7° Compte rendu de l'Exposition de Coulommiers ; par M. Borel.

8° Compte rendu de l'Exposition de Beauvais; par M. Pigeaux.

9° Compte rendu de l'Exposition d'Etampes; par M. Laizier.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et un quart.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1874.

Présidence de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Gauthier (R.-R.) dit qu'il croit devoir répondre à différentes personnes qui ont pensé que les Panais présentés par lui à la dernière séance étaient trop gros pour être bons et ne pouvaient être recommandés que pour la grande culture. Il affirme qu'ils sont, au contraire, très-bons, et que c'est un simple procédé cultural qui les amène au volume considérable auquel on a vu qu'ils parviennent. Quand ces plantes montent à fleur, il en supprime successivement toutes les petites ombelles, et ne leur laisse que les plus grandes. Il obtient ainsi des graines qui donnent des pieds à racine volumineuse.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre qui aucune oppsition n'a été formulée. Il annonce, en outre, que M. Vincent (Alexis-Arsène) a été réintégré, sur sa demande, sur les contrôles de la Société, après avoir satisfait aux conditions imposées par le Règlement.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Simon, jardinier chez M. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), un *lot de légumes* comprenant 5 Patissons, du Céleri turc et Rave, du Fenouil d'Italie et deux petites Citrouilles ou Potirons Zapallito de tronco. — Le Comité de Culture potagère demande que M. Simon reçoive, pour cette remarquable présentation, une prime de 3e classe, et sa demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

2° Par Mme Tuffin, jardinière à Athis-Mons (Seine-et-Oise), une *Courge* de l'Ohio dont le poids s'élève à 8 kil. 900. — Le Comité trouve cette Courge fort belle et demande pour Mme Tuffin une prime de 3e classe que la Compagnie accorde par un vote spécial.

3° Par l'Union des Jardins, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), trois *Aubergines*.

4° Par M. Bonnel, horticulteur à Palaiseau (Seine-et-Oise), un



pied en pot du *Fraisier* Victoria (Trolopp) qui a remonté et qui, par suite, est en ce moment chargé de belles Fraises.

M. Forest fait observer que c'est là une nouvelle preuve, ajoutée à beaucoup d'autres, que les Fraisiers à gros fruit qui ont été chauffés sont très-disposés à remonter, à contre-saison.

5° Par M. Bossin, propriétaire à Hannencourt (Seine-et-Oise), des fruits de la *Tomate* Trophy, dont la graine lui a été envoyée, au printemps dernier, par M. Gagnaire, Membre de la Société, horticulteur à Bergerac (Dordogne), en outre, des fruits du *Physalis edulis.*

Dans une note écrite, M. Bossin dit que les graines de la Tomate Trophy lui ont été envoyées au printemps dernier, par M. Gagnaire, Membre de la Société, horticulteur à Bergerac. Ces Tomates sont lisses et de forme régulière ; le suc en est moins acide que celui de la Tomate ordinaire. La plante qui les produit est vigoureuse et productive. Sa tige atteint aisément 1m à 1m 30 de hauteur, et elle se couvre de fruits tout aussi hâtifs que ceux des autres variétés. — Quant au *Physalis edulis*, les graines en ont été données par la Société d'Acclimatation sous le nom de graines de Tomate mexicaine. Les fleurs de cette espèce sont d'un beau jaune clair, avec le centre brun ; les feuilles en sont fort analogues à celles des Piments. La plante elle-même est très-rameuse et atteint environ 0m 60 de hauteur.

6° Par M. Vavin, propriétaire à Bessancourt (Seine-et-Oise), deux beaux *Citrons* pris sur un arbre appartenant à M. Senez, Membre de la Société, qui a été semé en 1844 et qui n'a commencé à fructifier que l'an dernier. Cette année, ce même arbre porte plus de 60 fruits dont plusieurs sont encore plus beaux que ceux que la Compagnie a sous les yeux.

Répondant aux questions qui lui sont adressées relativement à la date du semis de cet arbre, M. Vavin dit qu'il croit pouvoir donner comme positive la date de 1844, d'où il résulte que c'est seulement à 29 ans que ce Citronnier a commencé de fructifier, en ne donnant même, la première fois, que deux fruits.

7° Par la Société d'Horticulture d'Etampes, des échantillons de la *Pomme* Belle de S. Mars et de la *Poire* Certeau d'hiver. — Ces fruits, sur lesquels M. le Président de la Société d'Etampes donne

des renseignements favorables, seront, pour le Comité d'Arboriculture, l'objet d'une étude particulière. — M. le Secrétaire de ce Comité fait observer que le Poirier Certeau d'hiver est très-répandu autour d'Etampes où on le cultive depuis environ un siècle. Son fruit vaut le Martin sec quand il est cuit.

8° Par M. Lepère, fils, un envoi important de fruits récoltés dans des jardins du Mecklembourg (Allemagne) dont il dirige les arbres depuis plusieurs années. Ce sont des échantillons : 1° des *Poires* Beurrés superfin, Clairgeau, Diel et Steckmans, Doyennés blanc et de Mérode, Fondante des bois, Nouveau Poiteau, Bergamotes Crassane et Espéren, Nec plus Meuris, Joséphine de Malines, Colmar d'Aremberg ; 2° des *Pommes* Gravenstein, Melonenapfel, Danziger, Kantapfel.

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture dit que ce Comité a reconnu ces fruits comme très-remarquables, non-seulement eu égard à la localité septentrionale dans laquelle ils ont été obtenus, mais encore, dans la plupart des cas, d'une manière absolue. Aussi, reconnaissant l'habileté consommée avec laquelle M. Lepère, fils, a su lutter avec succès contre l'influence d'un climat défavorable, propose-t-il de lui accorder, pour ce bel envoi, une prime de 1° classe. Mise aux voix, sa proposition est adoptée.

9° Par M. Lefèvre, une *grappe* de la Vigne Forest, et des *Poires* Doyenné d'hiver. — Le Raisin a été cueilli avant sa parfaite maturité, mais M. Lefèvre se propose d'en présenter plus tard à la Société d'autres spécimens de la même variété. Quant aux Poires Doyenné d'hiver, les unes sont venues sur des branches abritées, et elles sont parfaitement saines, les autres proviennent de branches non abritées et elles sont en mauvais état.

On sait, dit M. Lefèvre, que le Doyenné d'hiver a généralement besoin d'abris, qu'autrement il ne produit que de vilains fruits. Ce fait bien des fois constaté est mis en parfaite évidence par plusieurs des échantillons de cette variété qui se trouvent en ce moment sous les yeux de la Compagnie. En effet, certains sont venus sur un côté d'un arbre en contre-espalier qui s'est trouvé par hasard à l'abri d'un grand tas d'échalas ; ceux-là sont bien développés et de tout point irréprochables; certains autres ont été produits par le côté du même arbre qui était resté sans abri ; or,

on voit qu'ils sont mal venus et défectueux, absolument comme la généralité des fruits de la même variété que produisent des arbres en plein-vent.

M. Bossin dit qu'il a un procédé pour faire arriver à bien les fruits du Doyenné d'hiver, de la Crassane et du Saint-Germain. Quand les fruits de ces arbres sont noués, il enveloppe chacun d'eux de papier. Sous cet abri, ces jeunes fruits échappent aux influences nuisibles de l'extérieur et ils se développent parfaitement.

10° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un grand panier de *Poires* Passe-Crassane et Olivier de Serres, ainsi que 4 poires Broom Park.

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture dit que M. A. Rivière fait cette présentation en vue de montrer combien les deux Poires Passe-Crassane et Olivier de Serres ont gagné en volume depuis leur obtention par M. Boisbunel, de Rouen. Ces fruits, tels qu'ils furent alors présentés à la Société centrale, n'avaient que de faibles dimensions; la présentation qui en est faite aujourd'hui par M. A. Rivière montre qu'on ne doit plus les qualifier que de gros. En outre, parmi les deux, l'Olivier de Serres se distingue parce qu'il a le mérite de tenir fortement aux arbres et de résister, sans se détacher, à l'action des grands vents. On a dit que cette variété est semblable au Broom Park; c'est là une erreur que montrent les échantillons de l'un et l'autre qui se trouvent en ce moment sur le bureau, et qu'achève de mettre en pleine évidence la différence qui existe entre les deux natures d'arbres. Tandis que l'Olivier de Serres est vigoureux et résistant, le Broom Park est très-délicat et a une préférence marquée pour les terres calcaires. Au total, les deux variétés dont il s'agit sont bien distinctes l'une de l'autre.

M. le Secrétaire du même Comité fait observer que des objets présentés par Mme Tuffin et d'autres renfermés dans une petite boîte étant parvenus au Comité après une heure, n'ont pu être examinés par lui. En effet, ce Comité voulant éviter dorénavant les graves inconvénients amenés par les présentations tardives, pour lesquelles le temps nécessaire à une étude attentive fait complétement défaut, a déjà prévenu qu'il ne s'occuperait plus

des fruits qui lui seraient remis après une heure, et il avertit aujourd'hui qu'il entend plus que jamais rester fidèle à cette décision.

11° Par M. Jacquemin (Alfred), pépiniériste à Nancy (Meurthe-et-Moselle), un *Mahonia* obtenu par lui de semis et deux *Thuia* dont l'un est l'*elegantissima* des horticulteurs, l'autre est donné comme une variété de ce type obtenue de semis par le présentateur.

Dans une note d'envoi, M. Jacquemin dit que son *Mahonia* se distingue par son port érigé et par ses feuilles presque toutes formées de 3 folioles arrondies, à peu près dépourvues de dents; que de plus il drageonne à peine et s'est montré des plus rustiques. Quant au *Thuia*, c'est, écrit-il, un *elegantissima* dans lequel les deux tiers des branches feuillées sont colorées en jaune d'or, tandis que les extrémités restent bien vertes de manière à rendre la panachure plus tranchée que de coutume.

L'avis du Comité de Floriculture formulé sur la feuille de présentation est que le *Mahonia* n'offre rien d'extraordinaire; qu'il est même moins beau que ce qui est déjà connu; et, quant au *Thuia*, qu'il y a tellement peu de différence entre les deux pieds présentés qu'on ne peut les distinguer; probablement pour ce motif que les sujets sont encore très-jeunes.

12° Par M. Vincent (Louis), horticulteur à Bougival (Seine-et-Oise), un pied d'un *Begonia* obtenu par lui dans un semis du *B. diversifolia*.

Le Comité de Floriculture demande que M. Vincent reçoive une prime de 3e classe qui lui serait donnée spécialement pour l'encourager dans la culture du *B. diversifolia*, espèce très-ancienne dans les jardins, mais l'une des meilleures qu'on puisse y cultiver en qualité de plante rustique bonne pour les massifs. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie.

13° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), une série de fleurs coupées de *Petunia* simples, présentées par lui hors concours.

14° Par M. Simon, jardinier chez M. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), un pied fleuri de *Fuchsia syringæflora*, vieille plante, dit M. le Président du Comité, mais recommandable pour

le mérite qu'elle a de fleurir tard, à la fin de l'automne et même en hiver.

15° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg, des pieds fleuris de trois belles Broméliacées, savoir : *Nidularium Scheremeteffii* (*Caraguata serrata*), *Macrochordon melananthum* (*Billbergia melanantha, Bromelia melanantha*), *Billbergia rosea* (*B. granulosa*), pour la présentation désintéressée desquelles il reçoit les vifs remerciements du Comité compétent.

16° Par M. Bossin, un paquet de tiges du Lis blanc (*Lilium candidum* L.) chargées de capsules qui renferment des graines la plupart embryonées. Il y a d'un à cinq fruits sur chacune de ces tiges.

A ce propos, M. Bossin rappelle qu'il a déjà mis antérieurement sous les yeux de la Société des capsules et de bonnes graines de *Lilium candidum*, dont la formation est extrêmement rare dans les jardins. Il attribue la production relativement facile de capsules et de graines embryonées sur ses plantes à ce qu'il les laisse très-longtemps à la même place, sans les transplanter ni les diviser. Quand un pied de Lis blanc est resté, dit-il, de 6 à 10 années à la même place, ses fleurs donnent presque sûrement des fruits. Il a fait la même observation sur les Safrans. Ainsi, dans son jardin les *Crocus vernus* déplantés chaque année ou presque chaque année ne fructifient jamais; au contraire, ceux qui sont restés à la même place depuis une quinzaine d'années développent presque annuellement des capsules. Il suppose qu'il en serait de même pour le *Crocus sativus* dont M. Chappellier signalait dernièrement à la Société la stérilité habituelle ; toutefois n'ayant pas fait d'expérience à cet égard, il ne peut rien dire de bien précis.

M. Duchartre doute que la règle indiquée par M. Bossin soit fondée dans tous les cas. Son doute s'appuie sur ce que, dans un grand jardin de Meudon qu'il connaît très-bien depuis quinze ans, il existe beaucoup de touffes de Lis blanc auxquelles on n'a jamais touché, et sur lesquelles néanmoins on n'a jamais vu une seule capsule arriver même à la moitié de son développement normal. — Il signale ensuite ce fait que, ayant lui-même fécondé artificiellement les fleurs d'un pied d'une variété de Lis blanc qu'il

a reçue, il y a trois ou quatre ans, de M. Krelage, sous le nom de *Lilium candidum speciosum*, il en a obtenu, sur la même tige, deux capsules qui non-seulement ont parfaitement mûri et se sont remplies de graines embryonées, mais encore sont arrivées à une grosseur qu'il n'avait jamais observée auparavant et que n'atteint aucun des fruits en assez grand nombre que M. Bossin a déposés aujourd'hui sur le bureau.

17° Par M. Marin (François), coutelier pour l'horticulture à Thomery (Seine-et-Oise), un *échenilloir* Marin à levier, permettant de tailler les arbres à toute hauteur.

M. le Vice-Président du Comité des Arts et Industries fait ressortir le mérite de cet instrument dans lequel, dit-il, on a combiné tous les avantages que peuvent offrir les outils analogues construits jusqu'à ce jour, et dont le prix n'est cependant que de 9 francs. Il annonce qu'un Rapport spécial sera fait prochainement sur cet échenilloir que le Comité regarde comme étant d'un bon usage.

M. le Président remet les primes qui viennent d'être accordées, savoir : 1 de 1e classe à M. Lepère, fils; 3 de 3e classe à MM. Simon, Vincent et Mme Tuffin.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Michelin, Secrétaire du Comité d'Arboriculture, appelle l'attention de la Société sur un fait administratif des plus regrettables, qui cause en ce moment un grave préjudice aux pépiniéristes français, on peut même dire à la plupart des horticulteurs commerçants de notre pays : ce fait est que le Gouvernement italien, en vue, paraît-il, d'empêcher l'introduction du *Phylloxera* en Italie, interdit rigoureusement l'entrée en ce pays, non-seulement des pieds de Vigne, mais encore de tous les abres fruitiers. Or, écrit M. Michelin, « je crois, » et je puis m'appuyer à cet égard sur l'opinion des hommes les » plus compétents en cette matière, que l'insecte destructeur n'a » jamais attaqué que *les Vignes*, et que c'est par une regrettable » confusion que le Gouvernement italien, animé d'une sollicitude » qui révèle les meilleures intentions, a étendu l'interdiction » aux autres arbres fruitiers. » Dans cet état de la question,

M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture demande que la Société centrale d'Horticulture de France « présente à M. le Mi-
» nistre de l'Agriculture et du Commerce des observations que,
» dans son esprit de justice et de bienveillance éclairée pour les
» intérêts culturaux et commerciaux de la France, il jugera
» probablement à propos de communiquer à son Excellence l'Am-
» bassadeur du Royaume d'Italie. »

A cette lettre est jointe une délibération du Comité d'Arboriculture, signée par son Président, portant que : « attendu
» 1° qu'il est constant que le *Phylloxera* n'attaque que la Vigne
» et ne s'est jamais porté sur les autres arbres fruitiers ; 2° que l'in-
» terdiction absolue dont il s'agit ne peut être que le résultat d'une
» méprise ; le Comité insiste auprès de M. le Président de la
» Société pour qu'il veuille bien faire toutes les démarches utiles
» en vue de faire lever une interdiction beaucoup trop générale
» qui porte un préjudice considérable au commerce des arbori-
» culteurs. »

Après la lecture de ces deux pièces, M. Michelin dit que sa lettre ne fait qu'exprimer, au nom du Comité d'Arboriculture de la Société centrale de France, l'opinion et les regrets qui ont été formulés, dans les réunions du congrès tenu récemment à Angers, par de nombreux arboriculteurs venus de tous les points de notre pays. Le préjudice causé au commerce de végétaux vivants, en France, par la mesure générale qu'a prise le Gourvernement italien serait difficile à déterminer tant il est considérable. Il importe donc de faire des démarches pour tacher de mettre fin à ce triste état de choses.

M. Pavard fait observer que ce préjudice est encore plus grand que ne le supposent MM. les arboriculteurs ; car ce ne sont pas seulement les arbres fruitiers qui sont arrêtés à la frontière d'Italie ; les arbustes d'ornement eux-mêmes et jusqu'aux plantes de serre sont frappés de la même interdiction. Il serait cependant difficile de trouver le moindre rapport entre ces végétaux de toute catégorie et le *Phylloxera* (1).

(1) Depuis que cette conversation a eu lieu devant la Société, on a acquis la certitude que les envois de plantes autres que les arbres fruitiers

M. le docteur Andry insiste sur l'urgence des démarches à tenter auprès de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, et, vu la bienveillance sans réserve que ce haut personnage a bien voulu exprimer, en plusieurs occasions et tout récemment encore, pour les intérêts de l'horticulture française, il a, dit-il, l'espoir que ces démarches seront favorablement accueillies.

M. le Président et M. le Secrétaire-général prennent successivement la parole pour se mettre à la disposition de la Société, et sur la proposition faite par eux d'informer d'urgence M. le Ministre de l'état de la question dont il s'agit, la Société consultée les charge, à l'unanimité, de faire toutes les démarches desquelles il y a lieu d'espérer la levée de l'interdiction non justifiée que notre horticulture déplore.

2° Une lettre en date du 24 septembre dernier par laquelle M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce annonçait l'envoi de la médaille d'or grand module qu'il a bien voulu accorder à la Société centrale pour qu'elle fût décernée, à titre de médaille d'honneur, à la suite de l'Exposition tenue du 10 au 14 octobre courant.

3° Une lettre dans laquelle M. le Ministre exprime ses remerciements pour des fruits, choisis parmi les plus beaux de la dernière Exposition, qui lui avaient été offerts au nom de la Société. « Je » suis heureux, ajoute M. le Ministre, s'adressant à M. le Président, » que cette occasion me permette de vous redire la vive satisfac- » tion que m'a fait éprouver ma visite à votre Exposition. J'ai » pu y constater les remarquables progrès que votre Société a » puissamment contribué à développer en France. »

4° Une lettre dans laquelle M. le Directeur de l'Agriculture et du Commerce adresse également ses félicitations sur le succès de la dernière Exposition.

5° Une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce annonçant le don fait par lui à la Société, pour sa bibliothèque, d'un beau volume que l'Administration vient de publier sur les

sont admis en Italie, pourvu qu'ils soient accompagnés d'un certificat délivré par le Maire de la commune d'où ils proviennent attestant : 1° que l'envoi ne renferme pas de pieds de Vignes, 2° que le *Phylloxera* ne sévit pas dans l'étendue du département.

prix culturaux, les primes d'honneur et les médailles de spécialité décernés en 1870.

6° Une lettre de M. le Maire du 7e arrondissement, Président du bureau de bienfaisance, qui remercie pour le don fait aux pauvres d'un beau lot de légumes qui avait été envoyé à la dernière Exposition par la Société d'Horticulture d'Etampes, et dont M. Blavet, Président de cette Société, avait bien voulu disposer en faveur d'un établissement d'assistance publique.

M. le Président informe la Compagnie que M. Blavet a déjà reçu des remerciements dans une lettre qui lui a été écrite au nom de la Société centrale, au sujet de l'abandon qu'il avait fait du lot de légumes exposé par la Société qu'il préside.

M. le Secrétaire-général annonce la perte cruelle que la Société centrale vient d'éprouver par le décès de l'un de ses Membres titulaires, M. Denant, ancien notaire et ancien maire d'Epinay-sur-Seine.

Conformément à la demande qui lui a été adressée à ce sujet, M. le Président remet à M. Cottin une médaille d'argent de 1e classe qui lui a été décernée à la suite de la récente Exposition de Magny-en-Vexin, pour une collection de Pommes de terre qu'il y avait apportée.

M. A. Rivière entretient la Société d'une altération profonde que subissent aujourd'hui les Pommes de terre en Algérie et qui y a déjà causé, au moment présent, des pertes considérables. Il y a deux ans que ce nouveau mal a commencé de se produire et, depuis cette époque, il a pris beaucoup d'extension. Cette altération résulte des atteintes d'une très-petite chenille qui creuse des galeries dans les tubercules en y laissant toutes ses déjections. La présence de ces matières détermine bientôt la décomposition des Pommes de terre ainsi atteintes qui en contractent une fétidité insupportable, à ce point que les bestiaux les refusent absolument. Cette petite chenille, longue au plus d'un centimètre, devient, à l'état adulte, un tout petit papillon à peine visible. Des échantillons des Pommes de terre ainsi atteintes et du petit Lépidoptère qui les détruit étant parvenus hier seulement à M. A. Rivière, envoyés d'Algérie, il les a montrés ce matin à M. le Docteur Boisduval qui a reconnu dans l'insecte auteur du mal une

Tinéite, constituant probablement une espèce nouvelle. M. Boisduval a même trouvé le cocon de ce petit papillon de nuit à l'aisselle des écailles des bourgeons de la Pomme de terre.

M. Lefèvre faisant observer qu'il importerait fort de savoir si cette nouvelle altération des Pommes de terre est produite avant ou après la récolte, M. A. Rivière répond que ce qui se rattache à ce mal constitue une question toute nouvelle, dont on commence seulement à s'occuper et sur laquelle par conséquent il ne peut rien dire de précis.

M. Bossin dit que, dans le cas où la Tinéite n'attaquerait que les Pommes de terre déjà récoltées, on pourrait probablement la détruire en employant un procédé très-simple au moyen duquel il guérit celles qui sont atteintes de la maladie spéciale, c'est-à-dire du *Botrytis* (*Peronospora*) *infestans*. Le lieu dans lequel il met ces Pommes de terre étant bien fermé, il y place de distance en distance une poignée de soufre qu'il enflamme ensuite. Le gaz acide sulfureux qui provient de la combustion du soufre tue le *Botrytis* et sauve ainsi les tubercules dont ce Champignon n'aurait pas tardé sans cela à déterminer la décomposition.

M. A. Rivière met sous les yeux de la Compagnie un rameau avec fruits d'un arbrisseau dont il ne connaît pas le nom. Cet arbrisseau est cultivé, dans le jardin du Hamma, sous le nom d'*Aralia Hugeli*; son port rappelle en effet celui d'un *Aralia*; mais, quand il fructifie, il change entièrement d'aspect et devient même beaucoup plus ornemental, grâce à ses fruits charnus et assez gros, dont chacun est embrassé par deux grandes bractées creusées en cuiller, ovales et colorées en rouge-pourpre foncé. — A ce propos, M. A. Rivière dit que trop souvent les jardins renferment des plantes cultivées sous des noms faux. Ainsi on a cultivé, pendant plusieurs années, au Hamma, sous le nom de *Cissus porphyrophyllus* un végétal grimpant qui s'est trouvé finalement être un *Piper*.

M. Lavallée appuie de quatre exemples ce que vient de dire M. A. Rivière. Il a reconnu que l'arbre qu'on vend sous le nom de *Celtis Mutu* est le *Prunus aspera*; que l'*Ampelopsis japonica* est un *Rhus*, le *Symplocos japonica* un *Ilex*, enfin que le *Juglans splendens* est le *Populus heterophylla* qu'on trouve également sous

le nom de *Populus rotundifolia*. Ces 4 plantes vendues sous des noms faux viennent généralement d'Allemagne.

Il est fait dépôt sur le bureau du Compte rendu de l'Exposition de Sceaux, par M. Burel.

M. le Secrétaire-général annonce une nouvelle présentation ;

Et la séance est levée à 4 heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1874.

M. Lefevre (Edouard), jardinier au château de Marolles, par Brie (Seine-et-Oise), présenté par MM. Lenoir et Verlot.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1874.

MM.

1. Chateau, jardinier au potager de Segrez, au château de Segrez, par Boissy-sous-St-Yon (Seine-et-Oise), présenté par MM. A. Lavallée et Moras.
2. Claudon (Madame), propriétaire, quai de la Tournelle, 27, à Paris, par MM. Joseph Marin et A. Lavallée.
3. Dorison, jardinier, rue du Colombier, à Fontenay-sous-Bois (Seine), par MM. Lepère et Vavin.

PAR RÉINTÉGRATION POUR 1874.

1874. M. Vincent (Alexis-Arsène), rue Corbeau, 30, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS D'OCTOBRE 1874.

Abhandlungen der schlesischen Gesellschaft für vaterlaendische Cultur (Mémoires de la Société silésienne pour l'instruction du pays; section philosophico-historique; 1873-1874). Breslau ; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (mai-juin 1874). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (2° trimestre de 1874). Angers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault (mars à juin 1874). Montpellier; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière à Troyes (juin et et juillet 1874). Troyes; in-8°.

Apiculteur (octobre 1874). Paris; in-8°.

Belgique horticole (juillet, août et septembre 1874). Liége; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (octobre 1874). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers (Bulletin de février à juin 1874). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Revue bibliographique B, de 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (mai à juillet 1874). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (octobre 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Études scientifiques d'Angers (1873). Angers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (septembre 1874). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève (4e trimestre de 1874). Genève; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux (n° 4 de 1874). Meaux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (août-septembre 1874). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (mars et avril 1874). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (septembre 1874). Lyon; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (août 1874). Paris; in-8°.

Catalogue de M. BRUANT (1874-1875), horticulteur à Poitiers.

Catalogue de MM. DESFOSSÉS-THUILLIER et fils (1874-1875), pépiniéristes à Orléans.

Catalogue de M. JEAN VERSCHAFFELT, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue de MM. L. JACOB-MAKOY et Cie, horticulteurs à Liége (Belgique).

Catalogue de MM. L'ÉVÊQUE et fils (1874-1875), horticulteurs à Ivry-sur-Seine.

Catalogue de M. LOUIS VAN HOUTTE (1874-1875), horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue des frères SIMON-LOUIS (pour la saison de 1874-1875), horticulteurs à Plantières-les-Metz.

Comice agricole, horticole et forestier de Toulon (avril, mai et juin 1874). Toulon; in-8°.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (nos 12, 13, 14, 15 et 16 de 1874). Paris; in-4°.

Cultivateur (Le) de la région lyonnaise (nos 31 et 32 de 1874). Lyon; in-8°.

Ein und fünfzigster Jahres-Bericht der schlesischen Gesellschaft (51e Rapport annuel de la Société silésienne pour l'instruction du pays, année 1873). Breslau, 1874; in-8°.

Flore des serres et des jardins de l'Europe (7e, 8e et 9e livr. du tome XX parues le 20 septembre 1874). Gand; in-8°.

Institut (30 septembre; 7, 14 et 21 octobre 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (25 septembre et octobre 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture pratique du midi de la France (août 1874). Toulouse; in-8°.

Journal des Campagnes (10, 17, 24 octobre 1874). Paris; feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille hebdomadaire de la Société pour le progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le Limbourg; n° 10 de 1874). Maestricht; in-8°.

Maison de campagne (1er, 16 octobre 1874). Paris; in-4°.

Monatschrift des Vereines für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel de la Société... pour le Jardinage et la Botanique, cahiers de septembre et octobre 1874). Berlin; in-8°.

Revue des eaux et forêts (octobre 1874). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 octobre 1874). Paris; in-8°.

Science pour tous (6, 10, 17 et 24 octobre 1874). Feuille in-4°.

Sempervirens; Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sempervirens; feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, nos 38, 39, 40, 41, 42 et 43 de 1874). Leyde et Amsterdam; in-4°.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimation de Nice et des Alpes-Maritimes (3e trimestre de 1874). Nice; in-8°.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Melun et Fontainebleau (24e bulletin, 1874). Melun; in-8°.

Société d'Horticulture de Senlis (octobre 1874). Senlis; in-8°.

Sud-Est (septembre 1874). Grenoble; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches; nos des 3, 10, 17 et 24 octobre 1874). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets analogues; nos des 3, 10, 17 et 24 octobre 1874). Londres; in-4°.

Vigneron (Le) champenois (30 septembre; 7, 14 et 21 octobre 1874). Feuille in-4°.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. LÉO D'OUNOUS A M. P. DUCHARTRE.

Saverdun, 18 septembre 1874.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Vous avez peut-être déjà lu dans la *Revue horticole* et dans le journal de M. Barral les détails que j'ai donnés sur nos abondantes récoltes fruitières de cette année. Je crois devoir compléter ces renseignements.

Dans l'ancien jardin fruitier de la vieille abbaye de Calers (Haute-Garonne), dont le terrain frais et profond convient parfaitement à diverses espèces fruitières, j'ai été obligé d'étayer avec 5 ou 6 fourches au pied mes plein-vents ou demi-vents taillés un peu rudement, et le plus souvent débarrassés de leurs gourmands ou de leurs branches intérieures. Des Coignassiers de Portugal deux fois centenaires m'ont donné 15 énormes corbeilles de très-gros fruits.

De très-jeunes Pruniers, Pommiers et Poiriers m'ont déjà donné des fruits d'une très-remarquable grosseur. Je cite seulement les Prunes Pound Seedling, Mirabelle Jaune, Noire d'Allemagne et les Pommes Reinette grise, Grand Alexandre, Belle fille normande et d'énormes Calvilles blancs et rouges et Reinettes du Canada. La délicieuse et odorante Calville rouge est surtout très-fertile. Un pied de Rousselet a produit 2 grandes corbeilles.

A côté du Prunier Mirobolan, dont je ne puis me lasser d'admirer l'exubérante végétation et dont l'écorce forme des excroissances de 15 à 16 centimètres sur 60 de longueur, se trouve dans mon jardin le Prunier tardif Sainte-Catherine, variété moins vigoureuse, mais qui cependant, étant à peu près du même âge, mesure déjà plus de 60 centimètres de tour. Ses fruits, peu abondants cette année, le sont beaucoup ordinairement. Ils ont pour la grosseur du rapport avec la Prune Reine-Claude violette. Leur chair un peu ferme donne une eau suffisante et laisse au palais

une agréable saveur. Ce sont des fruits de longue garde; ils peuvent paraître pendant près d'un mois dans les desserts.

Le Pêcher Petit Pavie blanc tardif a été planté dans le nouveau Jardin du Vigné. Ses fruits sont de moyenne grosseur, d'un blanc jaunâtre et n'arrivent à parfaite maturité que dans la première quinzaine du mois d'octobre. On doit en faire la cueillette plusieurs jours à l'avance; ils se perfectionnent au fruitier. L'arbre, de vigueur modérée, paraît robuste et fertile; il mérite une bonne place dans le jardin fruitier.

Mes honorables collègues apprendront sans doute avec plaisir que je pourrai recueillir 4 ou 5 très-gros cônes de l'*Abies Pinsapo* et de très-nombreux sur les *Sequoia gigantea* et *sempervirens*.

En général, nos arbres exotiques donneront en quantité des fruits et graines fertiles. Le *Juglans præparturiens* est couvert de belles et bonnes noix dont je disposerai en faveur de ceux de mes collègues qui ne cultivent point encore cette excellente variété. Je recommande surtout le *Juglans præparturiens Bartheriana* foliis laciniatis serotina ou Noyer de la Saint-Jean et le *Juglans monophylla*, variété rare et curieuse.

Recevez, Monsieur et cher collègue, etc.

L. d'Ounoüs,
Secrétaire de l'Orphelinat de Saverdun (Ariége.)

NOTES ET MÉMOIRES.

Notes sur le *Lilium auratum*, son histoire et sa culture;

Par M. Pavard.

L'un de nos collègues ayant présenté, à la séance du 27 août dernier, une trentaine de pieds fleuris de *Lilium auratum*, je me suis souvenu qu'habitant l'Angleterre et travaillant précisément dans l'établissement où a eu lieu pour la première fois en Europe la floraison de cette magnifique plante, j'avais été témoin de ce véritable événement horticole. Depuis cette époque, les jar-

diniers anglais se sont appliqués à la culture de ce beau Lis, et sont arrivés à un tel degré de perfection que j'ai pensé qu'il serait agréable aux amateurs de belles plantes de connaître la plupart des faits remarquables qui se sont produits depuis l'époque de son apparition. C'est dans ce but que j'ai fait des recherches dans le *Gardeners' Chronicle*, et c'est la traduction des faits les plus curieux relatés dans cette publication horticole que j'ai l'honneur de communiquer.

Le premier envoi de bulbes de ce lis fut reçu à l'automne de 1861, à l'établissement horticole de M. Veitch, à Chelsea, Londres, adressé directement par son fils, M. J. Gould Veitch, qui explorait le Japon à cette époque et à qui nous devons l'introduction en Europe d'un grand nombre de plantes japonaises, ainsi que d'autres plantes expédiées et rapportées par lui d'un autre voyage qu'il fit, quelques années plus tard, en Australie et dans les îles de la mer du Sud.

On ne saurait trop rendre hommage au courage et au dévouement de ce hardi pionnier tout dévoué à la science horticole, mort jeune encore des suites des fatigues et des germes de maladies contractées dans ces voyages lointains qu'il avait entrepris dans le but d'enrichir la flore de nos jardins et de nos serres.

C'est en juillet 1862 qu'eut lieu pour la première fois, à l'établissement de Chelsea, la floraison du *Lilium auratum*, et c'est d'après cette première fleur que la plante fut nommée et décrite par le savant docteur Lindley. — La première plante fleurie ressemblait à celles qui ont été présentées par notre collègue et à toutes celles qui ont été directement importées et cultivées en Europe pour la première fois ; c'est-à-dire que, sur une tige grêle, d'environ 50 à 60 centimètres de hauteur, s'épanouirent 3 ou 4 magnifiques fleurs ayant 20 à 25 centimètres de diamètre. On était loin alors de supposer le développement qu'une culture raisonnée et bien entendue ferait atteindre à ce splendide *Lilium*.

A la même époque, M. Robert Fortune et Von Siebold en expédièrent des bulbes en Angleterre, et Gordon, qui explorait également le Japon, l'introduisit en Amérique. Depuis cette époque, on reçoit chaque année des envois considérables de bulbes de *Lilium auratum* importées directement du Japon ; ces bulbes sont

de cette façon répandues en très-grande quantité dans le commerce, ce qui permet aux horticulteurs d'en être largement approvisionnés.

Bien que quelques auteurs prétendent que ce *Lilium* n'est pas un type originaire du Japon, il est cependant de fait qu'on le trouve sur les hauteurs de l'intérieur où il croît naturellement, et où il atteint 1m 30 de hauteur, sa tige se terminant par 3, 4 ou même 5 fleurs.

En 1863, M. Bullen, jardinier de M. Turner, envoie une fleur mesurant 1 pied de diamètre (1). La tige de la plante (achetée à l'automne précédent) mesure 4 pieds 10 pouces de hauteur; les feuilles ont 9 pouces 1/2 de longueur et sont au nombre de 51. La plante ne porte que 4 fleurs, ayant chacune 1 pied de diamètre.

A la même époque, un correspondant américain écrit qu'en août 1862, il mit deux bulbes en pleine terre; et que, malgré un froid rigoureux, ces plantes ont parfaitement résisté protégées seulement par une couverture de feuilles sèches. Elles ont parfaitement fleuri, environ trois semaines avant des *Lilium speciosum* plantés à côté.

En 1864, le nombre des bulbes importées ayant considérablement augmenté, on commence à signaler plusieurs variétés différant légèrement du type par la coloration plus foncée de la nervure et des ponctuations des pétales.

En 1865, un correspondant annonce qu'il possède une plante avec six pétales extérieurs et 3 intérieurs, indiquant une tendance à la duplicature.

En août 1865, M. Veitch présente au Comité de Floriculture de la Société royale de Londres une plante de *Lilium auratum* ayant deux tiges florales qui portent l'une 15 et l'autre 14 fleurs; cette bulbe provenait du premier lot importé par M. Veitch et était par conséquent cultivée depuis 4 ans en Angleterre.

Un correspondant indique qu'il possède une plante dont les fleurs ont une tendance à la duplicature; ces fleurs ont 9 pouces de diamètre.

---

(1) Le pouce anglais égale 0m 025; le pied est de 12 pouces et équivaut 0m 3047.

M. Robert Bullen, jardinier à Bow-Bridge, Leicester, indique qu'il possède une plante ayant donné deux tiges; chacune mesure 2 pouces 1/2 de circonférence, à 6 pouces de la surface du sol. La tige la plus haute mesure 8 pieds et l'autre 7 pieds 9 pouces; elles portent ensemble 20 fleurs ayant de 10 à 12 pouces de diamètre; la variété est une des plus belles que l'on connaisse. Le premier et le plus fort des éclats obtenus de cette même plante a produit 3 fleurs mesurant chacune 12 pouces de diamètre.

Après la publication de cette note plusieurs demandes furent adressées à M. Bullen sur le mode de culture employé par lui. Il y répondit de la façon suivante, dans le n° du 20 septembre 1865.

« Je crois que le succès que j'ai obtenu tient surtout à l'attention apportée à l'arrosage, et à ce que j'ai donné une température modérée à la plante après la floraison, de façon à obtenir graduellement le dessèchement des feuilles et de la tige, ce qui est d'un grand avantage pour la bulbe. Aussitôt que le desséchement de la tige a eu lieu, je tiens les plantes dans l'endroit le plus froid de la serre à Camellias, ayant soin en même temps d'empêcher la terre de devenir trop sèche, ce que l'on évite en tenant les pots sur le sol humide (ou sur des soucoupes remplies d'eau) afin de conserver l'action des racines. C'est une très-grande erreur de permettre à ces bulbes de se dessécher complétement pendant l'hiver. »

Suivent des renseignements de culture, notamment sur la composition de la terre et sur les arrosages; nous y reviendrons lorsque nous aurons réuni les faits les plus intéressants de végétation.

C'est en novembre 1865 que se trouvent relatés les premiers semis faits en Angleterre avec des graines récoltées sur des plantes ayant fleuri dans ce pays.

Dans le n° du 23 juin 1866, M. W. Dodds, à Ashton Court, près Bristol, écrit qu'il possède un *Lilium auratum* acheté, à l'automne de 1864, chez M. Turner : l'an dernier (1865) il produisit une tige terminée par 6 fleurs. Cette année (1866) il a trois tiges dont la plus haute mesure 2 pieds 9 pouces; l'une des tiges a 17 fleurs, l'autre 14, et la troisième, 11; un petit rejeton qui a poussé sur un des côtés a produit une fleur, ce qui fait en tout 43 fleurs parfaites de forme et de coloris.

Le 7 juillet 1866, M. W. Cross, jardinier de Lady Ashburton,

communique les renseignements suivants : « Mon opinion est que nous connaissons peu de chose jusqu'à présent sur la beauté et le développement que peut atteindre ce beau Lis qui, je crois, dans un ou deux ans, dépassera tout ce que l'on a pu espérer. A l'automne de 1863 j'ai acheté une petite bulbe chez M. Veitch, de Chelsea. Cette bulbe, l'année suivante, donna une tige de 2 pieds 9 pouces, et produisit une fleur. L'an dernier (1865) la tige atteignit une hauteur de 6 pieds 6 pouces et donna 7 magnifiques fleurs. Cette année (1866) ce pied a juste 32 boutons de fleurs sur une tige de 8 pieds 4 pouces de hauteur, mesurant 3 pouces de circonférence à la base ; les feuilles du milieu de la tige mesurent 22 pouces de longueur. »

Le 1er septembre 1866, M. A. Turner, à Bow-Bridge, Leicester, donne les renseignements suivants sur sa culture du *Lilium auratum :* « J'ai une bulbe qui est maintenant dans un pot de 15 pouces de diamètre et qui a produit trois tiges, dont deux ont 9 pieds 6 pouces de hauteur; l'une a 14 fleurs et l'autre 13. La plus petite tige a seulement 2 pieds de haut et porte une fleur, ce qui fait un total de 28. Les fleurs les plus larges mesurent 1 pied de diamètre. La grosseur de la plus forte des tiges, mesurée près du sol, est de 3 pouces 3/8 ; la seconde a 3 pouces 1/4. »

Il est question dans le même numéro d'une plante ayant donné 4 fleurs semi-doubles, c'est-à-dire dont les étamines se sont développées en demi-pétales, qui, comme les pétales extérieurs, sont marqués de points cramoisis.

En juillet 1867, un correspondant de Nottingham dit avoir vu, dans la collection de M. A. Turner, un spécimen de *Lilium auratum* tellement vigoureux qu'une des tiges présentait ce que les botanistes nomment la forme fasciée, c'est-à-dire qu'elle formait une lame large de 2 pouces. Cette tige, haute de 7 pieds, portait 40 boutons de fleurs.

Sur un autre spécimen de *Lilium auratum* en fleurs, dans le jardin de M. Mac Leod, à Dalvey, on comptait 74 fleurs mesurant, en moyenne, 10 pouces de diamètre. Ce *Lilium* avait 6 tiges partant du même pied, et dont la plus haute mesurait plus de 8 pieds. Ces tiges portaient 19, 18, 16, 8, 9 et 4 fleurs.

Au mois d'août 1865, le jardinier de M. Turner dit que la

bulbe dont on a parlé l'an dernier est maintenant dans un pot de 20 pouces et a 4 tiges ; la plus haute de celles-ci mesure 9 pieds 6 pouces au-dessus du pot et a 19 fleurs; la deuxième tige a 8 pieds 6 pouces; elle se divise en deux près de l'extrémité supérieure et porte le nombre extraordinaire de 66 fleurs. Les deux autres tiges ont l'une 4 pieds et l'autre 2 pieds 6 pouces, et portent chacune 1 fleur, ce qui fait en tout 87 fleurs.

En septembre 1867, M. W. Cross écrit que la plante dont il a envoyé une description, l'an dernier (1866), est sur le point d'entrer en fleurs et a surpassé son attente.

La bulbe a produit deux tiges, dont l'une, déprimée à la base, s'est divisée en deux parties à environ 1 pied du sol. — Ces trois tiges ont poussé vigoureusement et ont atteint 8 pieds 1/2 de hauteur, portant ensemble 100 fleurs; un petit rejeton a 4 fleurs, ce qui fait un total de 104 fleurs sur la même plante.

Un correspondant dit qu'il possède 4 variétés de *Lilium auratum*, dont il donne la description; un autre dit en posséder 6 variétés distinctes dont il donne également la description. Ces variétés ne diffèrent du type que par la coloration plus ou moins vive de la ponctuation, ainsi que par la nuance plus ou moins foncée de la bande jaune qui se trouve au milieu de chaque pétale.

En août 1868, M. Tauton, horticulteur à Epsom, écrit qu'il a une plante, dans un pot de 16 pouces de diamètre, qui a produit 7 tiges portant ensemble 101 fleurs. « Je cultive mes plantes dans une bonne terre de bruyère, et je ne secoue pas les bulbes lorsque la plante est en repos; au contraire, je les laisse repousser dans le même pot et je ne les change que plus tard dans une terre composée de même. Beaucoup de non-réussites qui se produisent quelquefois dans la culture de ce magnifique *Lilium* doivent être attribuées à la mise à nu des bulbes, opération qui non-seulement froisse mais souvent détache les écailles extérieures, chacune desquelles forme en elle-même un réservoir pour la croissance future. »

Dans le numéro suivant un correspondant écrit, au sujet de la note précédente : « Quelques horticulteurs recommandent de planter le *Lilium auratum* en terre de bruyère pure; je trouve qu'il prospère beaucoup mieux dans de bonne terre franche fibreuse

avec beaucoup de fumier consommé, le tout allégé avec un peu de sable blanc et arrosage de temps à autre avec de l'eau de guano. »

En août 1868, M. W. Cross donne des renseignements sur la plante dont il a été parlé en 1866 et 1867. « Cette plante occupe maintenant un pot de 24 pouces de diamètre. La vieille bulbe a donné trois tiges qui ont atteint 8 pieds 6 pouces et qui portent 81, 34 et 28 boutons à fleurs ; outre cela, il y a quatre petits rejetons portant 8 fleurs, ce qui fait un total de 151. Les fleurs déjà épanouies mesurent de 9 à 10 pouces de diamètre; l'aspect de cette plante est vraiment magnifique. »

Les dimensions suivantes sont celles d'une plante cultivée à la même époque chez M. James Blaud, près Liverpool. Cette plante est dans un pot de 16 pouces de diamètre et a 5 tiges de 7 pieds 6 pouces à 8 pieds de hauteur; trois de ces tiges ont 17 fleurs, et les deux autres chacune 15 ; il y a aussi 9 rejetons ou petites pousses de 3 à 4 pieds de hauteur portant entre elles 19 fleurs, le tout faisant un total de 100 fleurs dont quelques-unes mesurent 13 pouces de diamètre.

Un fait des plus extraordinaires ayant rapport à la fasciation de la tige s'est passé chez M. Standish, à Ascot, et est relaté dans le numéro du 7 août : « La tige fasciée de ce *Lilium* avait environ 13 pieds de hauteur, et portait plus de 100 fleurs. Cette plante qui a mis dix ans à atteindre son développement a été rempotée successivement dans des pots plus grands sans que les bulbes aient jamais été dérangées. Le résultat de ce traitement a été la production de ce magnifique spécimen. »

Le 17 août 1869, il fut présenté à la Société royale d'Horticulture de Londres une plante dont je traduis littéralement la description.

La salle du conseil était ornée par le plus beau sépcimen de *Lilium auratum* qui ait jamais été exposé, et qui avait été présenté par M. Goode, jardinier de Lady Ashburton. Ce magnifique spécimen a été précédemment acheté en une seule bulbe au prix de 3 guinées (1), et n'a pas été dérangé mais seulement rempoté successivement. Il a maintenant 11 tiges mesurant chacune 8 pieds

(1) Environ 80 francs.

de hauteur et il porte en tout 152 fleurs, desquelles environ 130 étaient complétement épanouies. Ce spécimen était universellement admiré, et M. Goode mérite les plus grands éloges pour la culture parfaite de cette magnifique plante, et aussi pour les belles conditions dans lesquelles elle se trouvait exposée; pas une fleur n'était froissée ni tachée par le pollen, bien que cette plante fût arrivée d'une distance de 80 milles, sur un wagon découvert de chemin de fer. Un certificat spécial fut accordé par le Comité de Floriculture, et la plante fut recommandée au Conseil général de la Société, comme étant spécialement méritante et digne de la médaille de Lindley, instituée particulièrement pour récompenser la belle culture, récompense qui fut accordée.

Dans le numéro du 9 octobre 1869, on trouve la description d'une plante cultivée dans le jardin d'hiver de M. J. Blaud, à Allerton près Liverpool. Une photographie de ce beau spécimen fut exposée à la réunion du Comité de Floriculture de la Société royale d'Angleterre, le 7 septembre 1869. « Cette plante est le produit d'une seule bulbe, depuis l'année 1865 jusqu'à ce jour. —Le 25 août, elle avait 140 fleurs entièrement épanouies; 8 étaient tombées des pousses inférieures, mais il restait 53 boutons à épanouir, ce qui formait un total de 193 fleurs. — Le 27 avril, 164 fleurs étaient épanouies sur lesquelles 153 étaient en parfait état, ce qui est le plus grand nombre porté à la fois. La première fleur s'épanouit le 10 août, et le 4 septembre une fleur restait à s'ouvrir. Mon expérience avec les fleurs de *Lilium auratum* me conduit à conclure que leur durée moyenne est d'environ 9 jours; mais en cette circonstance, j'ai pu en conserver quelques-unes en parfait état durant 13 jours, ce qui est la plus longue période qu'elles aient pu durer, à ma connaissance. Les fleurs s'épanouissent invariablement la nuit. Comme cela pourrait intéresser quelques amateurs, je vais donner l'histoire de la plante en question, depuis l'année 1865 jusqu'à ce jour.

« En 1865, une seule bulbe fut rempotée dans un pot de 7 pouces de diamètre, et placée dans une serre froide (serre à Camellias.), où elle est restée jusqu'à l'époque de la floraison; elle produisit 3 fleurs. En 1866, la plante fut rempotée dans un pot de 9 pouces et reçut les mêmes soins; elle produisit 17 fleurs. En 1867, la

plante fut rempotée dans un pot de 11 pouces, poussa trois fortes tiges et 3 plus petites, produisant en tout 53 fleurs. En 1868, la plante fut transférée dans un pot de 16 pouces et placée à une température de 45 à 50 degrés de Fahrenheit (1), à partir du mois de février ; elle y resta jusqu'à ce que les tiges eussent atteint environ 1 pied de hauteur ; la plante fut alors replacée dans la serre froide où elle resta jusqu'à l'époque de la floraison. Il se développa cinq fortes tiges et sept plus petites produisant en tout 100 fleurs.

» En 1869, la plante fut dépotée et une petite partie de la vieille terre fut retirée de la motte, qui fut replacée dans un pot de 17 pouces de diamètre et traitée comme auparavant. Il se développa 39 tiges mesurant de 2 à 9 pieds de hauteur et produisant en tout 193 fleurs, dont un grand nombre mesuraient de 11 à 12 pouces de diamètre. »

Suivent divers renseignements de culture qui se trouvent résumés après la description des plantes.

Dans le numéro du 24 septembre 1870, M. James Neilson, de Falkirk, rend compte d'un essai de culture en pleine terre : « Une plante de ce magnifique *Lilium*, qui a été cultivée en pleine terre dans mon jardin, pendant ces trois derniers années, est maintenant en pleine fleur. La bulbe primitive n'a jamais été dérangée depuis l'époque de la plantation, en novembre 1867. La tige a 6 pieds 6 pouces de hauteur et 3 pouces trois quarts de circonférence, à 1 pied du sol ; elle porte 70 fleurs épanouies formant un cône parfait qui a 2 pieds 6 pouces du sommet à la base et 4 pieds 6 pouces de circonférence. Les fleurs sont tellement serrées et placées uniformément sur la tige qu'à distance la plante ressemble à une Jacinthe colossale ; l'air est embaumé jusqu'à plus de 30 mètres de distance. »

Dans le même numéro et faisant suite à cet article, se trouve encore un exemple de la fasciation de la tige. M. John Didsbury écrit : « J'ai une plante de *Lilium auratum* qui poussa, l'an dernier, dans un pot de 9 pouces; elle produisit une tige de 9 pieds de hauteur, terminée par 20 fleurs. A l'automne, la motte fut un peu réduite et rempotée dans un pot de 11 pouces de diamètre.

(1) Soit 8 à 10 degrés centigrades.

Cette année, il s'est développé deux tiges mesurant 9 pieds au-dessus des bords du pot. L'une de ces tiges porte 18 fleurs dans les conditions ordinaires, mais l'autre s'est aplatie à partir du sol, s'élargissant graduellement jusqu'à la hauteur de 4 pieds et présentant une largeur de 4 pouces, après quoi elle s'est divisée en deux parties. Cette tige fasciée a produit à elle seule 103 fleurs ; toutes se sont parfaitement épanouies. »

Les numéros des années suivantes jusqu'à ce jour ne relatent rien de bien saillant qui n'ait été signalé précédemment.

Ce développement extraordinaire de la tige produisant une si grande quantité de fleurs, est maintenant considéré en Angleterre comme tout à fait ordinaire, car un correspondant du *Garden*, autre journal horticole, écrit, à la date du 25 août dernier : « Mes *Lilium auratum* se présentent assez bien cette année ; je crois que j'aurai une belle floraison, mes plantes ayant, en moyenne, de 80 à 100 boutons de fleurs. »

Si je me suis étendu longuement sur des faits à peu près identiques, c'était pour bien établir que les exemplaires cités, au moins pour la plupart, n'étaient pas accidentels, puisqu'ils se sont produits à peu près semblables dans différents endroits.

Ayant traduit, à peu près littéralement, il pourrait se faire que je fusse mal compris, lorsque parlant de plantes ayant plusieurs tiges, il est dit qu'elles partent d'une même bulbe. On pourrait supposer que j'ai voulu dire que ces tiges se développaient sur une seule bulbe, tandis qu'il faut bien entendre que ces plantes à tiges plus ou moins nombreuses, sont le produit d'une bulbe primitive qui s'est augmentée successivement d'un certain nombre d'autres, qui se sont formées chaque année autour et à côté de la première, mais en y restant adhérentes de façon à former une masse compacte. Le mot bulbe, employé au singulier par la plupart des cultivateurs qui ont communiqué les résultats de leur culture au *Gardeners' Chronicle*, sous-entend la souche commune sur laquelle se développent les tiges.

Il est probable qu'après plusieurs années de culture, cet amas de bulbes finit par pourrir au centre, et qu'il devient alors nécessaire de diviser la touffe, si on désire observer des spécimens réguliers. Mais, d'un autre côté, il est à peu près certain que

plusieurs bulbes détachées et réunies dans un même pot, ne se développeraient pas de la même façon qu'une bulbe unique, cultivée sans être dérangée, ou comme on dit vulgairement, mise à nu pendant plusieurs années.

Il est incontestable, d'après ce qui précède, que c'est par des soins et une culture bien entendue que l'on est arrivé à obtenir ces spécimens vraiment surprenants pour la vigueur et l'abondance des fleurs. C'est pourquoi nous résumerons brièvement les renseignements donnés par les principaux cultivateurs qui se sont occupés de cette magnifique plante ; et aussi afin de permettre aux personnes qui voudraient essayer, sinon d'égaler les spécimens dont il a été parlé, tout au moins de s'en rapprocher le plus possible.

Culture en pleine terre.

Faire un trou d'environ 0m 60 de profondeur ; le drainer, si le sous-sol est argileux, en déposant au fond 10 à 15 centimètres de tessons de pots, briques cassées, morceaux de tuile, etc. ; achever de remplir le trou avec de la bonne terre franche, mélangée de terreau de feuilles et de fumier bien consommé. Si la terre franche était trop compacte, y ajouter une petite partie de terre de bruyère sablonneuse grossièrement cassée. Planter la bulbe au plus tard fin octobre, en choisissant de préférence une bulbe précédemment cultivée en pot, et avoir soin de la planter avec sa motte, afin de ne pas déranger les racines.

Couvrir de feuilles sèches ou de litière, à l'approche de la gelée, mais avoir soin de découvrir de temps à autre, quand la température le permet, surtout en février et mars, époque où la nouvelle tige commence à se développer.

Pendant le printemps et l'été, on arrose en raison du besoin. On pourra pour les arrosages se servir d'engrais liquide (1), mais seulement lorsque la plante est en pleine vigueur, et cesser complétement aussitôt que survient l'épanouissement des fleurs.

Lorsque la plante est défleurie, on cesse les arrosages, non pas complétement, mais graduellement de façon à entretenir seule-

(1) 1 kilog. de guano pour un hectolitre d'eau est un excellent engrais liquide ; il faut avoir soin de bien agiter l'eau au moment de s'en servir.

ment la fraîcheur du sol ; on ne coupe la tige que lorsque les feuilles sont tout à fait jaunes et desséchées. En ne dérangeant pas la bulbe, on peut espérer, après quelques années, obtenir de fortes plantes semblables à celle qui a été mentionnée ci-dessus.

Culture en pot.

En raison du parti que l'on peut tirer de cette plante pour l'ornement de la serre froide ou du jardin d'hiver, pendant l'été, il y aura avantage à la cultiver en pot. C'est de cette façon qu'ont été élevés les plus beaux spécimens dont il ait été question.

Il est facile de comprendre que la composition de la terre joue un grand rôle dans le succès de cette culture. Une partie de bonne terre franche fibreuse, c'est-à-dire contenant des détritus de gazon bien consommé, mélangée d'un tiers de terre de bruyère un peu tourbeuse et d'une partie de terreau de feuilles également bien consommé, le tout allégé avec un peu de sable blanc, est ce qui convient le mieux. On peut ajouter à ce mélange un peu de bouse de vache ou de crottin de mouton préalablement desséché au four et réduit en poudre, dans la proportion d'un vingtième au plus du poids total. La plus grande difficulté est de se procurer la terre franche fibreuse si peu employée chez nous et si bien appréciée des cultivateurs anglais qui la désignent sous le nom de *Loam*, et qu'ils emploient pour la culture en pots de la plupart de leurs plantes. On l'obtient en levant sur les bords des fossés ou dans de bonnes prairies des carrés de gazon épais d'environ 10 centimètres, exactement comme ceux dont on se sert pour plaquer les talus et les endroits en pente.

Ces plaques de gazon sont mises en tas, empilées régulièrement les unes sur les autres, et ne peuvent être employées qu'après plusieurs années, lorsque toutes les parties végétales, tiges et racines des Graminées, sont entièrement décomposées. Cette terre est alors employée pour le rempotage, mais non pas en l'écrasant et en la passant au crible, mais en la déchirant à la main de façon que les parties fibreuses restent en morceaux, faisant ainsi office d'éponge qui retienne l'eau des arrosages et s'imprègne de la partie fertilisante contenue dans l'eau des engrais liquides qu'on emploie à certaines époques, pour la culture des plantes en pots.

A défaut de cette terre fibreuse, on pourrait, non pas la remplacer, mais y suppléer, dans le mélange indiqué, par une plus petite partie de bonne terre franche ordinaire, et une partie plus forte de terre de bruyère aussi fibreuse que possible que l'on aurait soin de casser ou de déchirer grossièrement.

L'époque la plus favorable au rempotage paraît être depuis novembre jusqu'à fin janvier au plus tard, selon qu'on désire obtenir une floraison plus ou moins précoce ; on peut du reste commencer à rempoter aussitôt que les tiges sont desséchées.

Les pots doivent être proportionnés pour la grandeur à la grosseur des bulbes; il est reconnu que les fleurs sont plus belles et mieux marquées dans des pots de grandeur moyenne que dans des pots grands. On place au fond du pot environ 1 centimètre de tessons afin d'obtenir un bon drainage; on place sur ces tessons une certaine quantité de la terre la plus grossièrement divisée, puis on place la bulbe en prenant soin de ne pas froisser les racines. On achève de remplir le pot, mais de façon à ce que la bulbe se trouve à peine recouverte d'un centimètre de terre.

On place ensuite les pots dans une terre froide ou sous des châssis, à l'abri de la gelée; puis on entretient la fraîcheur de la terre sans trop d'humidité.

Pour activer la végétation, on peut placer les pots dans une serre ou sous des châssis, à une température de 15 à 20 degrés centigrades ; mais aussitôt que les tiges commencent à paraître, il faut les remettre dans la serre froide. Dans l'un comme dans l'autre cas, il faut, aussitôt après l'apparition de la tige, placer les plantes le plus près possible du vitrage afin d'éviter qu'elles ne s'étiolent.

On arrose plus fréquemment à mesure que la plante est plus vigoureuse. On peut se servir de temps à autre d'engrais liquide, ainsi que nous l'avons indiqué pour la culture en pleine terre; mais il est bon de ne le faire que lorsque les parois intérieures du pot sont tapissées par les racines, et cesser complétement ces arrosages à l'engrais quelques jours avant l'épanouissement des fleurs. Lorsque les plantes ont formé leurs boutons, on peut les placer dans une serre chaude, si on désire avancer l'époque de la floraison ; de cette façon, et, par des rempotages successifs de no-

vembre à janvier, on peut avoir des plantes en fleurs depuis juin jusqu'à la fin de septembre.

Après la floraison on modère graduellement les arrosages et on place les pots dans un endroit bien aéré afin que la tige se dessèche peu à peu; après quoi on peut rabattre les tiges et placer les pots dans la serre froide jusqu'à l'époque où on les remettra de nouveau en végétation. Seulement il est essentiel de se rappeler que, pendant la période dite de repos, les principales racines continuent à végéter; c'est pourquoi il faut éviter avec soin que la terre ne se dessèche complétement, mais on doit la tenir au contraire légèrement humide.

Note sur la destruction du Puceron des racines, genre Rhizaphis, par le Tabac;

Par M. Gérard, à Asnières (Seine).

A la séance du 10 octobre 1872, j'ai eu l'honneur de déposer sur le bureau de la Société centrale d'Horticulture de France, des racines de Poirier attaquées par un Puceron des racines, du genre *Rhizaphis*, et des rameaux des mêmes arbres dont les feuilles étaient marbrées de rouge et de noir, ne laissant qu'une petite bande verte de quelques millimètres de largeur de chaque côté de la nervure médiane, mais non attaquées par cet insecte, comme il est dit dans le cahier d'octobre, page 582.

Ce genre de Puceron ne vit que sur les racines, et souvent à une très-grande profondeur; j'en ai trouvé jusqu'à 1m 50, sur de jeunes radicelles, et en quantité innombrable sur les arbres dont les racines étaient attaquées depuis peu; au contraire, sur les arbres qui étaient atteints depuis longtemps déjà, on ne trouvait plus trace de radicelles, et même des racines de 5 à 6 millimètres de diamètre étaient entièrement décomposées, laissant sur la terre environnante des teintes passant du blanc au jaune qui résultaient de la présence de ce Puceron.

Or, cet insecte ne vit que sur les racines et s'attaque de préférence aux jeunes radicelles où il enfonce sa trompe dans les

jeunes cellules pour y puiser sa nourriture et absorber ainsi les sucs qu'elles contiennent. Les arbres ne recevant plus de nourriture transmise par les jeunes radicelles deviennent languissants jusqu'à ce qu'ils en développent de nouvelles. De leur côté, les Pucerons ne trouvant plus une nourriture suffisante, remontent, soit le long des grosses racines, soit par les trous des vers ou Lombrics, à la recherche de nouvelles racines qu'ils détruisent de nouveau, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'arbre soit anéanti; ou bien encore les nombreuses piqûres désorganisent les jeunes cellules et interceptent ainsi la transmission de la séve dans les grosses racines, et par suite dans tout le corps du végétal ; ou encore les sécrétions visqueuses laissées par ces Pucerons viennent empêcher, par l'épaisse couche qu'ils en déposent, l'aspiration des liquides nourriciers.

Il faut bien admettre l'une ou l'autre de ces causes, puisqu'en l'absence des radicelles, les arbres ne peuvent émettre des feuilles nombreuses ; or, ce sont là les deux organes essentiels à leur existence.

Ces insectes ne peuvent avoir que deux moyens d'émigration pour se mettre à la recherche d'une nouvelle pâture.

1° Les individus mâles ou femelles ailés remontent le long des racines jusqu'au pied de l'arbre, et doivent rester quelque temps à l'air libre pour s'accoupler, à moins cependant que l'accouplement n'ait eu lieu à l'intérieur de la terre; dans l'un ou l'autre cas, les femelles profitent de leurs ailes pour aller créer, sur d'autres arbres, au pied desquels elles s'enfoncent en terre, de nouvelles colonies. Il devient alors très-facile de les détruire en leur opposant une barrière qu'ils ne peuvent franchir sans y trouver la mort.

2° Si au contraire, il se trouve, dans le voisinage, d'autres arbres dont les racines s'étendent auprès d'eux, ils remonteront ces nouvelles racines en exerçant leurs ravages et finiront par s'étendre au loin, en faisant périr toutes celles qui se trouveront sur leur passage.

Là encore on peut les arrêter d'une manière certaine en supprimant les arbres, ou en faisant une tranchée à une certaine distance du foyer d'infection ; alors ils ne peuvent plus s'étendre sur

de nouvelles racines et, comme on les empêche de remonter à la surface de la terre, leur destruction devient complète.

Il est impossible de trouver un remède assez énergique pour aller détruire ces Pucerons à 1m 50 de profondeur dans le sol et quelquefois plus, à moins d'en mettre une quantité considérable pour que l'élément destructeur aille jusqu'à eux pour les anéantir, ce qui devient trop coûteux et par conséquent impraticable.

Il n'y a qu'une manière pratique pour les détruire, c'est l'isolement complet de tout contact du foyer d'infection avec les racines saines qui les environnent, et d'empêcher qu'ils ne remontent à la surface du sol, soit à l'aide des racines, ou des trous de vers ou Lombrics de terre, soit par toutes autres fissures.

Ce genre de Pucerons (*Rhizaphis*), s'il devenait commun, causerait des ravages incalculables, vu la rapidité de sa multiplication et le peu de temps qu'il met à anéantir les arbres qui en sont atteints.

J'ai combattu jusqu'ici les divers Pucerons que l'on rencontre dans toutes les cultures par l'emploi des jus, des côtes ou du poussier de Tabac, et aucun d'eux, même le Puceron lanigère qui est réputé jusqu'ici indestructible, n'a pu résister à cette action. J'ai été conduit ainsi à employer également le Tabac contre ce genre de Puceron tout nouveau pour moi, et j'ai la satisfaction de pouvoir affirmer de la manière la plus absolue, l'avoir détruit complétement.

Je me suis étendu longuement sur ce Puceron parce qu'il a beaucoup d'analogie avec le *Phylloxera vastatrix* ou Puceron des racines de la Vigne. Pourquoi le Tabac ne le détruirait-il pas comme les autres, puisque pas un ne résiste à son action? Je crois et je suis, je puis dire, certain, qu'il ne sera jamais détruit que par ce procédé. J'en conseille l'emploi en grand et avant peu la France sera, je l'espère, débarrassé de ce terrible fleau.

Que le gouvernement autorise les départements envahis ou limitrophes à cultiver le Tabac, en vue de la destruction de cet insecte, en prenant, bien entendu, les mesures de surveillance nécessaires pour que le Tabac ainsi cultivé ne serve qu'à la destruction du *Phylloxera*.

Le Tabac serait cultivé de façon à pouvoir en faire, une fois

bien séché, de la litière sous les animaux; alors il aurait double utilité, puisqu'on pourrait s'en servir, et comme engrais, et comme destructeur de ce terrible Puceron.

En attendant que le gouvernement autorise la culture du Tabac à ce point de vue, je conseille de la manière la plus absolue aux autorités locales des pays envahis, aux propriétaires qui sont désireux de s'en débarrasser au plus vite, d'acheter de ce Tabac. Ce qui vaudrait beaucoup mieux, ce serait que l'administration donnât les jus, côtes ou balayures des manufactures pour la destruction de cet insecte.

Manière d'employer le Tabac pour la destruction du Phylloxera vastatrix : — On pratiquera dans les vignobles envahis, où l'on reconnaît la présence de ce Puceron, l'enlèvement de 0m 05 à 0m 06 de terre sur un diamètre de 0m 30, autour de tous les pieds de Vigne envahis, et sur une égale quantité de pieds attenant à ceux-ci et tout autour du centre d'infection; puis, après avoir préalablement humecté des côtes ou du poussier de Tabac, avec le jus provenant des manufactures, et l'avoir laissé fermenter pendant vingt-quatre heures, on en étendra une couche de 0m 02 d'épaisseur dans chacune des fossettes au pied des souches; ensuite on recouvrira cette couche avec la terre retirée précédemment; aucun Puceron ne traversera cette couche sans périr.

Puis on pratiquera tout autour du centre d'infection une tranchée assez profonde pour ne laisser aucune racine pouvant servir de moyen de transmission aux Pucerons, dans la partie non attaquée et d'une largeur de 1m 00 dans le haut, et de 0m 20 dans le fond.

Cette tranchée sera faite de façon que la paroi intérieure, c'est-à-dire la partie qui rayonne vers le centre d'infection soit inclinée à 45 degrés environ, afin de permettre de disposer de bas en haut une couche de côtes ou poussier préparé, épaisse de 0m 02; ensuite on mettra par-dessus une couche de paille de Seigle de deux centimètres d'épaisseur, l'épi en bas, et de façon que le pied de la paille dépasse de quelques centimètres le niveau du sol environnant; puis on remplira ladite tranchée avec la terre provenant de la fouille.

Dans le courant de l'année, et principalement dans le moment de la plus grande sécheresse, on versera sur cette paille des jus

de Tabac provenant des manufactures et coupés avec moitié eau, en quantité suffisante pour humecter la couche de Tabac jusqu'au fond de la tranchée.

On renouvellera également le Tabac des fossettes par une nouvelle couche préparée comme précédemment; l'ancienne sera répandue sur le sol et enterrée par une façon aux terres ; on renouvellera deux fois les mêmes opérations l'année suivante, et une fois la troisième année.

Quant à la tranchée, on se contentera d'arroser la paille, comme il a été dit ci-dessus, deux fois l'année suivante, sans renouveler la couche de Tabac.

Dès que le gouvernement aura donné l'autorisation de cultiver le Tabac en vue de la destruction de ces Pucerons, la destruction sera plus facile, car on pourra l'employer en plus grande quantité, soit au pied des souches et dans tout le sol environnant, comme engrais, soit dans les tranchées pour établir une barrière infranchissable.

Certes, ce moyen devient coûteux ; beaucoup de personnes pourront reculer devant des dépenses considérables; mais aux grands maux les grands remèdes.

Le gouvernement, pour venir en aide aux personnes qui n'ont pas de moyens, ou à celles dont les vignes sont le plus atteintes, pourrait prendre les mesures qu'il jugerait convenables pour mettre à leur disposition des soldats qui aideraient ainsi par leur travail à détruire un si redoutable ennemi.

RAPPORTS.

Rapport sur l'examen horticole subi par les élèves de l'orphelinat d'Igny;

M. F. Jamin, Rapporteur.

Messieurs,

Confirmant un désir exprimé par notre collègue M. Michelin, dans la séance du 11 juin dernier, vous avez décidé que des récompenses consistant en une médaille d'argent et deux de bronze

seraient décernées chaque année à ceux des élèves de l'orphelinat d'Igny qui s'en seraient le plus montrés dignes. C'est aussi à cet effet que vous avez nommé une Commission composée de MM. Bonnel, Laizier, Charollois, Jupinet et Jamin (F.), chargée d'aller interroger sur place les élèves de cet utile établissement.

Votre Commission, Messieurs, s'est rendue à Igny, le 5 août. M. Laizier, retenu à Paris pour affaires, n'avait pu se joindre à nous. Nous avons été gracieusement reçus par le Frère Directeur qui nous a présenté neuf de ses jeunes gens comme les plus aptes à prendre part au concours projeté.

En raison du peu de leçons qu'avaient encore reçues les élèves, l'examen, on le conçoit, ne pouvait porter que sur des choses élémentaires. Des questions ont été posées sur les plants les plus propres à recevoir la greffe des arbres fruitiers; sur les modes de greffe le plus usités pour ces végétaux et sur les dénominations des diverses parties qui les constituent; sur la taille qu'on doit appliquer à de jeunes sujets d'un ou de deux ans, selon la forme qu'on désire leur donner; sur le rameau de remplacement des arbres à fruit à noyau et de la Vigne. Quelques autres questions sur les moyens d'équilibrer la végétation complétaient l'interrogatoire de la partie arboricole. Les candidats ont dû répondre aussi à diverses questions concernant la culture maraîchère et la multiplication des végétaux herbacés d'ornement.

Les trois élèves qui nous ont paru les plus forts sont les suivants :

Lannoz (Jean).
Herzoux (Désiré).
Chauveau (Henri).

En conséquence, votre Commission a décidé que le premier de ces candidats recevrait la médaille d'argent et que celles de bronze seraient attribuées aux deux autres.

Mais, nous avons été heureux de le constater, les neuf élèves ont tous fait preuve de certaines connaissances et nous prévoyons que la lutte sera vive, l'an prochain. Déjà, cette fois, les mérites relatifs des candidats couronnés et de leurs camarades Naudin (Joseph), Callot (Jules) et Allix (Joseph) ont été l'objet de quelques débats.

Rapport sur les Vignes cultivées en serre par M. Fontaine (Joseph), jardinier de M. Pennequin, a Sceaux, et sur les cultures analogues de M. Margottin, père, a Bourg-la-Reine;

M. Bonnel, Rapporteur.

Messieurs,

Dans votre séance du 13 août dernier, vous avez décidé qu'une Commission composée de MM. Japinet, Ferd. Jamin et Bonnel, se rendrait à Sceaux, pour examiner les Vignes cultivées en serre chez M. Pennequin, par les soins de M. Fontaine, son jardinier, et que la même Commission examinerait des cultures analogues chez notre confrère M. Margottin, père, horticulteur à Bourg-la-Reine.

La Commission a fonctionné le 19 du même mois d'août et elle vient vous rendre compte de sa mission.

La serre dirigée par M. Fontaine, est une serre adossée. Elle n'a pas de grandes dimensions, mais les Vignes y sont en bon état et intelligemment conduites. Elles consistent en Chasselas de Fontainebleau, Chasselas rose, Frankenthal et une autre variété que la Commission n'a pu déterminer.

A la date ci-dessus, les Raisins étaient mûrs, gagnant ainsi plusieurs semaines sur ceux en pleine terre.

Votre Commission est d'avis, Messieurs, que des félicitations soient adressées à M. Fontaine.

Chez M. Margottin, la serre où se trouve le Raisin est à deux pentes; en d'autres termes, c'est une serre hollandaise. Elle a 30 mètres de longueur, et chaque côté vitré a en hauteur un développement de 2m 30, ce qui donne une superficie utilisable de 138 mètres.

Des châssis mobiles sont établis dans la partie supérieure, de façon à pouvoir obtenir une ventilation plus ou moins forte selon les époques de l'année et la température extérieure. Les Vignes, bien entendu, sont plantées en dehors. Non-seulement cette plantation a été faite richement mais, encore, à peu près tous les 3 ans, M. Margottin fume les plates-bandes qui nourrissent les racines, sur une largeur de 40 à 50 centimètres.

Le coup d'œil de cette serre est vraiment féérique ; les grappes y sont en quantité innombrable et, comme le ciselage y a été pratiqué, les grains en sont beaux et également colorés. Les variétés consistent seulement en Chasselas de Fontainebleau et en Frankenthal, ce dernier en nombre beaucoup moindre.

M. Margottin nous a dit que sa demande de Commission était absolument désintéressée; nous avons dû prendre acte de cette déclaration; car autrement nous aurions proposé pour M. Margottin une récompense proportionnée au magnifique résultat obtenu par lui.

Il ressort de ces deux visites qu'il y a lieu de préconiser la culture sous verre de la Vigne; non-seulement on obtient avec elle et sans autre calorique que celui qui résulte de l'action du soleil sur le verre, une maturation hâtée, mais encore une qualité hors ligne; on est certain aussi d'échapper aux gelées tardives qui, chaque année, causent tant de déceptions. Ajoutons que point n'est besoin d'une serre spéciale. Celles qu'on emploie l'hiver à remiser les végétaux sont d'autant plus propres à être utilisées pour recevoir des Vignes, qu'en été elles sont ordinairement vides. Il y a donc là, presque sans bourse déliée, une source de jouissances pour le propriétaire et une source de profits pour l'horticulteur marchand.

Rapport sur la collection de Pétunias de M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise) ;

M. Vincent (Ch.), Rapporteur.

Messieurs,

Dans la séance du 10 septembre 1874, M. Tabar a demandé que le Président de la Société voulût bien nommer une Commission pour l'examen des Pétunias qu'il cultive. Sa demande ayant été renvoyée au Comité de Floriculture, celui-ci a nommé, comme devant composer cette Commission, MM. Dufoy, Chardine et Vincent. Mes deux collègues m'ont fait l'honneur de me choisir comme Rapporteur.

Sur la demande de M. Tabar, le 17 octobre, à 2 heures de relevée, nous entrions chez cet horticulteur pour y remplir notre mission. Avant de commencer l'examen spécial auquel nous

devions nous livrer, nous avons fait le tour du jardin. Nous avons été agréablement surpris en y voyant la grande quantité de beaux Chasselas qui couvraient un berceau. Le long des murs au midi, au fond du jardin, se trouve une plantation fruitière, Pommiers et Poiriers abondamment garnis de beaux fruits. C'est dans l'intérieur du jardin qu'étaient les plantations de Pétunias de semis. Nous entrons dans le carré; nous examinons ce qui nous paraissait beau de coloris et à grandes fleurs. Nous finissons le tour du jardin et alors M. Tabar nous dit : Messieurs, ce que vous venez de voir dans ce carré ne comprend que mes rebuts. Je vais vous conduire à la serre qui renferme tous mes meilleurs spécimens. Nous arrivons à la serre devant une collection de 500 Pétunias à fleurs doubles variées et 100 à fleurs simples. M. Tabar nous dit : Messieurs, voilà les variétés sur lesquelles doit s'arrêter votre attention. Je vous laisse libres ; je me retire.

Nous voilà installés au milieu de 600 Pétunias fleuris, variés de coloris, nous tournant et retournant afin de voir par lesquels nous allions commencer. Nous étions éblouis de toutes ces beautés; le choix était difficile. Nous avons donc commencé en faisant un choix parmi les plantes les plus méritantes dans le nombre de celles à fleurs doubles. Ce triage nous a donné le chiffre de 12.

Ensuite nous avons procédé de même sur les Pétunias à fleurs simples. Le nombre en étant moins grand, on aurait pu croire que le travail serait plus facile; eh bien! Messieurs, c'était au contraire l'examen le plus délicat. Ces plantes sont les porte-graines; nous nous sommes attachés à celles dont les fleurs avaient les plus larges dimensions; elles sont au nombre de 6 qui vont être dénommées ci-après.

Nous affirmons qu'il a fallu à M. Tabar une grande persévérance pour arriver au chiffre ci-dessus indiqué. Nous insistons sur la difficulté qu'il a dû éprouver pour féconder avec le pollen d'une plante en le transportant sur le pistil de l'autre sexe, en vue d'en obtenir des fleurs doubles. Les plantes ne sont pas toujours bien disposées, et il doit être bien difficile de conserver une quantité quelconque de fleurs doubles par des opérations que l'on croit bien faites et qui souvent ne le sont pas.

Nous avons demandé à M. Tabar quel pouvait être le rendement de ses plantes en graines ; il nous a répondu qu'il en récoltait de 30 à 35 grammes.

Voici maintenant la liste et la description des Pétunias que nous avons distingués comme les plus beaux dans toute la collection.

1° *Variétés à fleurs doubles.*

Nos

1 *Rachel*, rouge carmin pur.

2 *Roi des noirs*, plante qui produit beaucoup d'effet parmi les autres.

3 *Madame Tabar*, rouge carmin.

4 *Ernestine Vincent*, blanc carné, nuancé lilas violacé.

5 *Mademoiselle Bachelier*, fond blanc, centre lilas bordé blanc.

6 *Magenta pur*, rose girofle.

7 *Fimbriata*, violet foncé pointé blanc.

8 *Gloire de Sarcelles*, fond carmin violacé, nuancé bleuâtre.

9 *Général Fleury*, violet évêque, bordé blanc.

10 *Monsieur Désobry*, violet bleuâtre bordé blanc violet bleu.

11 *Albertine*, fond carmin violacé pointé blanc ; plante extra.

12 *Reine Blanche*, boule de neige.

2° *Variétés à fleurs simples.*

13 *Etoile de Sarcelles*, blanc légèrement teinté de rose, les trois nervures d'un rouge très-vif, d'un grand effet.

14 *Triomphe de Sarcelles*, rouge satiné, gorge noire.

15 *Madame Tabar*, grand centre blanc, maculé rouge cerise, pointé blanc ; extra.

16 *Noblesse*, centre blanc rubané violet, pointé blanc.

17 *La Tendresse*, grand centre bordé lilas tendre.

18 *Chandleri*, fond blanc ponctué, nervures carmin violet.

Rapport sur les Dahlias de M. Mézard ;

M. Laloy (Henri), Rapporteur.

Messieurs,

Une Commission composée de MM. Bachoux, Tabar et votre

Rapporteur s'est rendue chez M. Mézard, horticulteur à Rueil, le 28 septembre 1874, à 10 heures précises du matin. Se sont adjoints à cette Commission MM. Dufoy (Alphonse), Gauthier (R.R.) et Vincent père.

Les plantes que la Commission était chargée d'examiner étaient toutes splendides de végétation, et le jardin bien tenu faisait honneur à cet horticulteur. La Commission a jugé qu'elle n'avait rien à dire sur ce jardin, attendu qu'il n'a pas besoin de commentaire.

La Commission, après avoir fait plusieurs fois le tour de cette magnifique collection de Dahlias, a examiné ensuite chaque plante en détail.

Voici les noms des plantes qui nous ont paru avoir le plus de mérite.

Ce sont :

Nouveautés de 1874.

825. Ovid Turner, *extra*.
1181. Elisabeth Kaiserin von Œsterreich.
1179. Frau von Arnim (Degen).
1090. Amtmann Wahren (Deg).
1093. Ernst Hartfeld (Degen).
1130. Neuer Erlkœnig.
777. Deutscher Jubilar.
1124. Frau Helena Kessler (Schmidt).
1131. Frau Amtmann Rabe.
1094. Wilhelm Neumann.
1085. Ernst Schrœdtl ; *extra*.

Variétés de 1873.

127. James Service (Keynes).
56. Florence Pontin.
77. Reichard Headly.
94. Emily Williams.
341. Prince Puma.
1044. Kleines Clærchen.
1013. C. Brugmann.
993. F. Albrecht.
131. Crémonne Eckfords.
1810. Græfin von Karacz.
1067. Fræulein Jacob.
994. Deutsche Goltern.
835. Deutscher Goldkœnig.
991. Madeleine Sieckmann.

Variétés de 1871 et 1872.

394. Aline Felloves.
960. Striata erecta grandiflora.
287. Mutabilis.
650. Deutsche.
696. Mistress Saunders.

685. John Standish.
861. Max Hauschild.
747. Weisse Schwalbe.
364. Toison d'or.
662. White Redder.
404. Wilhelmine Victoria.

Semis de 1873 (non mis au commerce).

1803. Instituteur Jorel (Devoitine).

Messieurs, la Commission s'est restreinte dans la limite de ne choisir que les plantes les plus extra ; vous voyez qu'elle a été fidèle à son programme en ne choisissant que 37 variétés dans une collection aussi nombreuse.

La Commission demande que ce Rapport soit renvoyé au Jury de l'Exposition d'octobre.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition horticole tenue a Coulommiers, le 19 novembre ;

Par M. Burel.

Messieurs,

La Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers a ouvert son Exposition automnale le 19 courant, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville. Elle m'a fait l'honneur d'une invitation à y remplir les fonctions de Juré. Quoique n'étant pas délégué par notre Société, j'ai préparé cet aperçu sommaire pour être inséré dans le *Journal*, si la Société le permet.

En commençant par l'utile, je puis dire qu'il y avait trois immenses lots de légumes dans lesquels se montraient de superbes Choux-Fleurs, une collection de Melons, un grand nombre d'Artichauts, un Haricot d'Alger avec des gousses de 70 centimètres de longueur, ainsi que des collections de Pommes de terre renfermant une centaine de variétés des plus estimées, etc., etc.

Les fruits y étaient abondamment représentés ; il n'y en avait pas moins de 15 collections composées de nombreuses variétés de très-beaux fruits.

Poires, Pommes, Pêches, Raisins, Prunes, Groseilles, rien n'y

manquait, pas même les collections de Poires et Pommes à cidre.

Ajoutons à cela le grand embarras du Jury.

Les plantes de haute température occupaient une place très-honorable ; on y remarquait les *Dracæna Reginæ* et *Guilfoylei*, plantes encore rares, *Anthurium magnificum* et bon nombre de *Caladium*, de très-forts exemplaires de Latanier de Bourbon (*Livistona sinensis*), *Corypha australis*, *Pandanus utilis*, *Musa sinensis*, ainsi qu'un superbe *Crinum amabile* en fleurs, plante devenue rare depuis son envahissement par le Thrips hémorrhoïdal qui en a fait mourir de grandes quantités. Six variétés nouvelles d'*Eryngium* représentaient les cultures de serre froide.

Les fleurs coupées n'y manquaient pas non plus : il y avait des bouquets à la main, des *Zinnia*, des Dahlias, des Pétunias et Verveines, ainsi que de jolies collections de Reines-Marguerites.

J'arrive aux Roses. Elles figuraient à l'Exposition sous la forme de 12 groupes composés chacun d'une variété. Ce sont les Roses connues sous les noms d'Elisabeth Vigneron, Gloire de Dijon, Jacques Laffite, Charles Margottin, la France, Aimée Vibert, Baronne de Rothschild, Boule de neige, Eugénie Verdier, et l'admirable variété Paul Néron, puis trois nombreuses collections qu'on était surpris de trouver réunies à cette époque de l'année, après la température anti-florale de 1874.

Dans ces collections on remarquait particulièrement les variétés suivantes : Comtesse d'Oxford, Anna Diesbach, Elisabeth Vigneron, Abel Grant, Mme Boll, Paul Néron, Camille Bernardin, Général Lamarque, Maréchal Niel; les thés Mme Levet, Coquette de Lyon, Anna Olivier, etc.

Les fleurs en pots, à peu près absentes, n'étaient représentées que par une collection de *Pelargonium zonale*.

Un très-fort *Opuntia* garnissait le milieu de l'escalier et plusieurs industries étaient représentées : on voyait, entre autres, des vases d'appartement, des cadrans solaires, des châssis, des espaliers mobiles en fer, des claies, des charrues à biner la Vigne, des cloches s'ouvrant par le milieu, et un métier à paillassons.

Cette Exposition, organisée par quelques hommes énergiques et persévérants, était plus belle, paraît-il, que ne le comporte le goût pour l'horticulture des habitants des environs qui restent assez

froids devant des fleurs et même en présence de beaux fruits, quand on ne les a pas chargés de les déguster.

La Société avait mis 5 médailles d'or à la disposition du Jury; il en a été décerné une pour légumes, deux pour fruits, une pour plantes de serre chaude et une pour Roses.

Plusieurs autres auraient justement pu trouver leur placement si le Jury en avait eu à sa disposition. 6 médailles de vermeil et un grand nombre de médailles d'argent et de bronze sont venues récompenser des produits qui le méritaient largement.

Je termine ce court aperçu en priant la Société d'Horticulture de Coulommiers d'agréer mes bien sincères remerciements pour son bienveillant accueil.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Beauvais (Oise);

Par M. le Dr Pigeaux.

Après avoir interrompu ses Expositions par suite des désastres de notre chère patrie, la ville de Beauvais vient de reprendre ses exhibitions horticoles annuelles. Profitant de l'abondance exceptionnelle des fruits de cette année, elle en a fait la base de son Exposition, sans en exclure les fleurs d'automne et les légumes qui sont cultivés avec tant de soin et de profusion sur son territoire. Les produits éclatants des serres si multipliées dans les châteaux de son voisinage ont complété cette remarquable Exposition. Nous devons aussi noter spécialement les produits de l'apiculture, dont M. le Dr Bourgeois est toujours le fervent apôtre. L'industrie horticole n'a pas fait défaut : de nombreux instruments venus des quatre coins du territoire annonçaient la prospérité croissante de l'horticulture dans le département de l'Oise.

Si l'Exposition de Beauvais était splendide, cela n'avait rien d'étonnant vu les soins qu'on avait apportés à son organisation. Si la victoire appartient aux nombreux bataillons, le succès des Expositions dépend en grande partie des sacrifices faits pour ne laisser aucun apport méritant sans récompense. De ce côté, le Jury avait toute latitude; il a su en user sans abus. Deux primes principales de 400 et de 200 francs, divers objets d'art et de nom-

breuses médailles d'or offertes par de zélés propagateurs des bonnes et belles choses, des livrets de caisse d'épargne, des concours spéciaux pour les instituteurs, pour les congrégations ou associations religieuses, la séparation des horticulteurs marchands d'avec les amateurs, tout cela permettait d'apprécier et de récompenser toute espèce de mérite. Pour donner une idée du zèle des exposants, nous dirons que la prime d'honneur de 400 fr. a été attribuée à M. Brochard qui n'avait pas moins de dix-neuf lots des plus variés et celle de 200 fr. à M. Delavier, qui ne lui était pas beaucoup inférieur. Les médailles d'or ont été partagées entre MM. Crouzet-Demont, Louis Guillemelle, et l'Institut agronomique de Beauvais, établissement tout à fait remarquable et hors ligne. Un seul présentateur avait couvert plusieurs tables de plus de 800 variétés de fruits, tous en spécimens satisfaisants et bien étiquetés. Peut-être pourrait-on engager les cultivateurs de Vignes, pour hâter la maturation de leurs produits, à choisir les variétés précoces et à grains moins serrés, surtout à recourir autant que possible à l'incision annulaire qui améliorerait leurs produits.

Les médailles de vermeil, à profusion, ont récompensé les lots si méritants de fleurs et de légumes qui n'auraient certes point pâli devant les collections semblables de la Société centrale. Il nous est impossible de les énumérer tous, mais nous renvoyons au Bulletin de la Société qui les a soigneusement consignés dans ses archives.

En marchant ainsi qu'elle le fait incessamment dans la voie du progrès, en favorisant par sa juste appréciation et ses nombreuses récompenses les diverses cultures du département de l'Oise, la Société de Beauvais a bien mérité de l'Horticulture. On doit lui en savoir gré, et engager ses nombreuses rivales à marcher sur ses traces.

Compte rendu de l'Exposition d'Alençon;

Par M. Lavertu, de Louray.

Messieurs,

Ayant eu l'honneur d'être désigné par M. le Président, comme Juré, pour représenter la Société centrale d'Horticulture de France

à l'Exposition d'Alençon, qui avait lieu du 23 au 27 septembre, je viens rendre compte de ma mission.

L'Exposition avait lieu dans la Halle aux blés, vaste et beau local où, en général, la Société d'Horticulture de l'Orne fait ses Expositions. Ce local est de forme orbiculaire, surmonté d'une coupole vitrée d'une grande élégance; aussi la lumière n'y fait pas défaut. L'emplacement était disposé avec goût. Les exposants étaient peu nombreux; mais ce qui était exposé était bien méritant.

Les deux principaux lots de légumes ont été récompensés: l'un appartenait à M. Morand, jardinier à l'Asile de l'Orne; il réunissait un très-grand nombre de variétés et témoignait d'une très-bonne culture; il lui a fait attribuer la médaille d'or du ministre de l'Agriculture; l'autre, à M. Legros, jardinier à la Chapelle près Séez, varié et bien cultivé, lui a valu une médaille de vermeil grand module.

Les plantes de serre, à feuillage, étaient relativement nombreuses et belles pour une petite localité. Le Jury a décerné une médaille de vermeil, *module extra*, à M. Chappey; une de vermeil, petit module, à M. Parfait-Evrard, et une d'argent grand module à M. Lemée: tous trois horticulteurs à Alençon.

Ces trois concurrents avaient encore d'autres lots de plantes diverses, soit à feuillage, soit à fleurs, qui leur ont valu des récompenses.

Deux lots de *Pelargonium zonale* formaient l'entrée: l'un était à M. Lecorney, jardinier à la Préfecture, et a été récompensé d'une médaille d'argent petit module; l'autre était exposé par un anonyme et, conséquemment, hors concours. Je ne chercherai pas à soulever le voile, ni à porter mon jugement, puisque le Jury n'avait pas à délibérer sur ce sujet.

La saison des Roses était bien avancée pour qu'elles pussent être nombreuses; cependant il y avait de beaux échantillons exposés par des horticulteurs et des amateurs; des médailles d'argent les ont recompensés.

Les Dahlias, fleurs d'automne par excellence, étaient assez nombreux et bien représentés, mais en fleurs coupées seulement, ainsi que les Roses. Les Reines-Marguerites étaient peu nombreuses; mais nous en avons remarqué un lot appartenant à

M. Aubry, horticulteur à Alençon, où il y avait des variétés très-belles et peu communes ; elles ont valu à cet exposant une médaille d'argent petit module.

Deux lots de Conifères appartenaient à M. Thuillier, pépiniériste à Alençon, et à M. Lemée, cité plus haut. Le premier a été récompensé d'une médaille d'or de la Société, et le second d'une grande médaille d'argent.

Quelques plants d'arbres fruitiers étaient exposés par des pépiniéristes d'Alençon.

Les fruits de table étaient assez nombreux, beaux et variés. Le Jury a décerné une médaille de vermeil petit module à M. Morand, une à M. Lecorney, et une grande médaille d'argent à M. Parfait-Evrard, nommé plus haut.

Des médailles d'argent ont été aussi décernées pour la coutellerie et la taillanderie horticoles. Divers autres ouvrages n'avaient, à proprement parler, rien de bien remarquable.

Le soir, un banquet offert par la Société réunissait les délégués venus de divers points et les Membres de la Société qui ont pu y assister. L'accueil que nous avons reçu a été très-cordial ; c'est pour moi un devoir de vous en donner connaissance.

Compte rendu de l'Exposition d'Etampes ;

Par M. Laizier.

Messieurs,

Dans la séance du 23 juillet 1874, vous m'avez fait l'honneur de me déléguer pour représenter la Société centrale d'Horticulture de France à l'Exposition d'Etampes dont l'ouverture était fixée au 19 septembre 1874.

Je me suis fait un devoir de me rendre ledit jour à la réunion du Jury qui m'a fait l'honneur de me nommer son Président.

C'est avec une grande satisfaction que je viens vous rendre compte de cette magnifique Exposition, fort bien distribuée sous une tente appropriée à cet usage et où tous les lots ont été très-bien disposés, ce qui la rendait des plus charmantes et faisait honneur à tous les laborieux horticulteurs, maraîchers et amateurs de la ville d'Etampes et des environs.

Relevé des produits de l'Exposition d'Etampes.

1er Groupe : *Culture maraîchère*, 11 *Concours*.

1er Concours. — Un lot de Pommes de terre réunissant près de 70 variétés a été présenté par M. Vigneau, de Montmorency. Ce lot, quoique très-beau, ne présentait pas de nouvelles variétés. L'exposant a obtenu une médaille d'argent de 2e classe.

Un autre lot de Pommes de terre était insignifiant.

2e Concours. — Non rempli.

3e Concours. — Un lot de Choux-fleurs et un de Choux Milan, grosse espèce, très-beaux, ont valu à leur présentateur, M. Baudet (Victor), d'Etampes, une médaille d'argent de 1re classe.

Un autre lot de Choux Milan à M. Boudar, d'Etampes, une médaille de bronze.

4e Concours. — Un lot de Scarole et Chicorée, en plusieurs variétés, dont une très-belle, a valu à son présentateur, M. Lainé, d'Etampes, une médaille de bronze.

Plusieurs autres lots, quoique bien remarquables, n'ont valu aux présentateurs que des mentions honorables.

5e Concours. — Un superbe lot d'Artichauts de Laon a valu à M. Pinguenet, d'Étampes, une médaille d'argent de 2e classe.

6e Concours. — Un lot de Potirons, Giraumons, Artichauts d'Espagne, le tout en 8 belles variétés, a valu à M. Rué, d'Etampes, une médaille d'argent de 1re classe.

Un lot de 2 Potirons de la variété des rouges, d'une franchise, d'une beauté hors ligne, ont valu à M. Boudar, d'Etampes, une médaille d'argent de 2e classe ;

Un autre lot en plusieurs variétés a fait attribuer à M. Lainé une médaille de bronze, et un autre une mention honorable.

7e Concours. — Un lot de Melons, très-beaux pour la saison, a valu une médaille de bronze à M. Samson, d'Etampes, et plusieurs autres lots ont obtenu des mentions honorables.

8e Concours. — Un lot de Fraises des Quatre-saisons, d'une très-belle variété, a valu à M. Houry, d'Etampes, une médaille d'argent de 2e classe.

Deux lots d'une moindre valeur ont obtenu des mentions honorables.

9e Concours. — Trois lots d'ensemble de Légumes variés de la saison étaient tels qu'il est impossible de trouver quelque chose de plus remarquable en fait de plantes potagères ; toutes y étaient représentées et de la plus grande beauté. Les produits que comprenait chaque lot étaient au nombre de 68 à 80 variétés, toutes plus belles les unes que les autres. Aussi a-t-il été impossible au Jury de désigner un premier lauréat ; il a été forcé de mettre les deux premiers égaux et il a accordé à chacun une médaille d'or.

Ces lauréats sont M. Rué, maraîcher à Etampes, et M. Baudet (Eugène), maraîcher à Etampes. Le 3e lot a valu à M. Chaumette, jardinier bourgeois, une médaille de vermeil.

10e Concours. — Deux lots de Légumes provenant de nouvelles espèces n'ont motivé que des mentions honorables.

11e Concours. — Un lot de Truffes d'Etampes très-belles a valu à M. Poupier, d'Etampes, une médaille d'argent de 2e classe.

11 *bis*. — Six lots de différents Légumes formaient des concours imprévus. M. Bonnemain, d'Etampes, a obtenu, pour son Haricot très-hâtif, une médaille d'argent de 2e classe et une médaille de bronze pour ses belles Pommes de terre.

2e Groupe : *Arboriculture*, 10 *Concours*.

1er Concours. — Raisins. Un lot de Raisins de table en plusieurs variétés, très-beau, présenté par M. Samson, d'Etampes, lui a valu la médaille de bronze, trois autres lots n'ayant obtenu que des remerciements.

2e Concours — Un joli lot de Pêches venant des belles cultures de M. Blanchard, de Marigny, a valu à cet habile jardinier une médaille d'argent de 2e classe. Il y a eu quelques autres lots de moindre valeur.

3e Concours. — Un lot de Poires très-remarquable en au moins 75 variétés était présenté par M. Vigneau, qui a obtenu une médaille de vermeil.

M. Chaumette a aussi présenté un très-beau lot de Poires bien varié, qui lui a valu la médaille d'argent de 1re classe.

M. Dujardin a présenté un très-joli petit lot de Poires en peu de variétés, qui a valu à ce présentateur une médaille de bronze.

A M. Coulon un pareil lot a valu une médaille de bronze.

A M. Bunelle, id. id. id. id.

M. Silvestre, pour un lot moins beau, a eu une mention honorable.

4e Concours. — Un lot de Pommes de plusieurs variétés très-belles, dont 3 Grand-Alexandre, fruits magnifiques, a valu à M. Coulon une médaille d'argent de 2e classe.

Un id. à M. Vignot une médaille de bronze.

Trois id. n'ont valu que deux mentions honorables et des remerciements.

5e Concours. — Un lot de fruits d'ensemble très-bien varié réunissant tous les fruits de la saison, tous d'une admirable beauté, apporté par M. Blanchard, jardinier à Marigny, lui a valu une médaille d'or.

M. Régnier, fils, d'Etampes, avait apporté aussi un très-beau lot d'ensemble de fruits de collection, très-bien variés, qui lui ont valu la médaille d'argent de 1re classe.

M. Billarand pour un pareil lot a eu une médaille d'argent de 2e classe.

6e Concours. — Un lot très-beau et très-bien varié de Conifères apporté par M. Frelin, d'Arpajon, lui a valu la médaille d'argent de 1re classe.

Un lot de même beauté par M. Pinson obtient la même récompense.

7e Concours. — Un très-beau lot d'arbustes à feuilles persistantes fait accorder une médaille d'argent de 1re classe.

8e Concours. — Un lot d'arbustes à feuilles caduques, forestiers et d'ornement, des remerciements.

9e Concours. — Un lot d'arbres fruitiers, greffes d'un an et deux ans, d'une végétation admirable, apporté par M. Frelin, d'Arpajon, lui a valu la médaille d'argent de 1re classe.

Pour un lot id. M. Pinguenet obtient une médaille d'argent de 2e classe.

Un lot id., par M. Dugué, une médaille de bronze.

10e Concours. — Deux superbes Houblons d'une grandeur gigantesque sont apportés par M. Mathiot qui obtient une médaille d'argent de 1re classe.

3e Groupe, Floriculture : 23 Concours.

1er Concours. — M. Laurent de Marsan a présenté un superbe lot de plantes de serre chaude, d'une bien belle venue, qui lui a valu la médaille de vermeil.

Un autre id., très-bien varié, a été apporté par M. Régnier, fils, d'Etampes, qui a reçu une médaille de vermeil.

M. Péron a présenté un *Cissus discolor* qui, par sa belle végétation, lui a valu une médaille d'argent de 2e classe.

2e Concours. — Non rempli.

3e Concours. — Un lot de *Pelargonium zonale* très-bien varié, était présenté par M. Laurent qui a obtenu une médaille d'argent de 1re classe.

Pour un lot id. M. Chommette reçoit une médaille de bronze.

Un lot id. par M. Samson, très-remarquable par sa belle culture, lui a valu la médaille d'argent 2e classe.

4e Concours. — Une collection de Dahlias en fleurs coupées a été présentée par M. Mézard, de Rueil; ces fleurs, très-remarquables par leur forme et leurs beaux coloris bien variés, lui ont valu une médaille d'argent de 1re classe.

Un lot id., par M. Laurent, obtient une médaille de bronze.

5e Concours. — Un lot de Reines-Marguerites en pieds, par M. Chommette, une médaille de bronze.

Un lot id. par M. Métay, obtient la même récompense.

6e Concours. — Rien.

7e Concours. — Rien.

8e Concours. — Rien.

9e Concours. — Rien.

10e Concours. — Un lot de Roses en fleurs coupées, par M. Samson, une médaille d'argent 2e classe.

11e et 12e Concours. — Id., par M. Coulon, même récompense.

13e Concours. — Un lot de plantes à feuillage persistant, par M. Péron, id.

14e Concours. — Un lot de fleurs coupées, très-remarquable par les belles variétés qu'il comprend, est présenté par M. Régnier, fils, qui obtient une médaille d'argent de 1re classe.

15e, 16e, 17e, et 18e Concours. — Rien.

19e Concours. — Quatre branches d'un *Pelargonium zonale* de semis, présentées par M. Mézard, sont renvoyées à l'examen du pied.

20e Concours. — Bouquet monté jugé très-beau par les Dames patronnesses qui accordent la médaille de vermeil à M. Bonnemain.

Id. Une médaille de bronze à M. Samson.

Id. Une mention honorable à M. Métay.

21 et 22e Concours. — Rien.

23e Concours imprévu, à M. Regnier, une médaille d'argent de 2e classe.

Id. M. Samson, id. de bronze.

Id. M. Blanchard, id. id.

4e *Groupe, industrie.*

Pour vingt tableaux représentant des insectes et des plantes, une médaille d'argent de 2e classe.

Pour un méridien, une médaille de bronze.

Pour trois râteaux articulés, une mention honorable.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

NOTES DIVERSES EMPRUNTÉES A DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

1 — *Transplantation des végétaux ligneux toujours verts.* — Dans le *Gardeners' Chronicle* du 26 septembre 1874 (p. 387), M. Ed. Bennett expose les résultats de ses réflexions ainsi que de ses expériences relativement à la détermination de l'époque à laquelle les végétaux toujours verts peuvent être transplantés avec le plus de sécurité. C'est là une question importante et qui a reçu des solutions fort dissemblables de la part de ceux qui s'en sont occupés. On ne peut contester, dit-il, que lorsqu'on n'a pas lieu d'épargner la main-d'œuvre et qu'on a de l'eau à discrétion, on ne puisse transplanter des arbrisseaux de faibles proportions à presque tous les moments de l'année avec un succès à peu près égal; mais on est beaucoup moins certain de réussir quand il s'agit d'opérer sur de grands végétaux. Deux saisons dans l'année paraissent devoir être certainement défavorables pour la

transplantation des végétaux à feuillage persistant, et l'insuccès qu'elles doivent faire redouter à cet égard s'explique très-bien par la marche et les lois de la végétation; ce sont : celle pendant laquelle les racines sont dans toute leur activité et celle, au contraire, où elles sont à peu près inactives et plongées dans une sorte de torpeur; dans la première, les végétaux souffriront parce que, dans ce moment où la végétation est très-active, la mutilation inévitable des radicelles qu'amène la transplantation, nuira momentanément à l'absorption et par conséquent diminuera beaucoup la quantité des matières nutritives que pourra recevoir le végétal à l'époque même où il doit en faire la plus grande consommation; dans la dernière, les menues racines auront parfaitement le temps de sécher et périr des suites de l'opération à cause de la longue période d'inactivité que la plante doit traverser et pendant laquelle il lui est impossible de réparer les pertes qu'elle a subies. Le moment de l'année qui se trouve placé entre ces deux extrêmes, par exemple le mois d'avril, semblerait devoir être l'époque la plus avantageuse pour l'opération dont il s'agit ici, et cependant il est fort loin d'offrir, pour les végétaux toujours verts, les avantages qu'on croirait être en droit d'en attendre parce que, dit M. Bennett, à cette époque, tous les végétaux n'attendent que l'influence d'un soleil plus ardent pour employer les matières nutritives préalablement amassées dans leurs tissus à la formation des feuilles, des fleurs et des fruits. Pour que cela ait lieu, les branches doivent se trouver en parfaite harmonie avec les racines qui dès lors ne doivent pas plus être dérangées à l'une qu'à l'autre de ces trois époques. Mais il reste une quatrième saison qui d'avance se présente comme devant être essentiellement favorable à la transplantation des végétaux toujours verts : c'est celle où les conditions de la végétation se trouvent, si l'on peut s'exprimer ainsi, à égale distance des extrêmes opposés qu'amène successivement la vie végétative. L'expérience montre en effet tous les jours que les végétaux toujours verts se multiplient avec succès lorsque leurs jeunes pousses ont acquis une notable fermeté de texture; chez le Laurier, par exemple, cet état arrive pour elles vers la fin du mois d'août. C'est aussi à cette même époque de l'année qu'on aura le plus

d'avantage et les plus grandes chances de réussite dans la transplantation des végétaux toujours verts. A ce moment les jeunes pousses sont assez mûries ou aoûtées, comme on le dit vulgairement, pour n'avoir pas à souffrir sensiblement, soit du changement de place qu'a subi le pied qui les porte, soit de la sécheresse de la saison, la plante tout entière contenant une assez grande quantité de matières nutritives pour pouvoir produire des radicelles dans sa nouvelle situation, de telle sorte que, pourvu qu'elle reçoive un arrosement abondant après la transplantation, son apparence générale n'en sera que faiblement altérée. En somme, et pour ces motifs, M. Ed. Bennett pose comme un principe général que le commencement du mois de septembre est le moment de l'année pendant lequel on est le plus certain de réussir dans la transplantation des végétaux toujours verts.

2. — *L'Œillet des fleuristes* (Dianthus Caryophyllus L.) *spontané en Normandie et en Angleterre.* — Dans le même journal anglais, M. H.-N. Ellacombe signale un fait curieux relativement aux localités où se trouve croissant naturellement le *Dianthus Caryophyllus L.*, de l'un et l'autre côté de la Manche. Ayant été visiter dernièrement le vieux château de Falaise, en Normandie, où naquit Guillaume le Conquérant, il fut surpris d'y voir cet Œillet croissant sur les vieux murs en grande abondance et avec une vigueur remarquable. Cette plante est assez répandue en Normandie où on la trouve principalement sur les murs des vieux châteaux. En Angleterre, elle croît d'elle-même presque uniquement sur les murs du château de Rochester; or, ce château a été bâti en majeure partie par l'évêque Gondulphe, l'ami et le compagnon de Guillaume le Conquérant, d'où il semble permis de supposer, dit M. Ellacombe, que Gondulphe a pu apporter les graines de cette plante, comme souvenir et ornement, de sa vieille demeure en Normandie sur sa nouvelle habitation en Angleterre, dans le Kent. Dans tous les cas, c'est un fait bien digne de remarque que la présence de cette plante sur deux châteaux que rattachent l'un à l'autre des événements historiques.

3. — *Guérison de la maladie des Passeroses et autres Malvacées.* — D'après une note insérée dans l'un des derniers cahiers du *Florist and Pomologist*, MM. Downie et Cie., horticulteurs anglais

bien connus, dont l'établissement est à Forest-Hill, ont réussi à faire périr le *Puccinia Malvacearum*, Champignon qui produit la maladie dont souffrent, depuis deux ans, les Passeroses ou Roses-trémières et diverses autres Malvacées, au moyen d'applications alternatives du composé de Gishurt et de fleur de soufre. Ne connaissant la composition de la matière désignée sous le nom de composé de Gishurt (Gishurt compound) que par les annonces qu'on en voit journellement dans les journaux anglais, nous ne pouvons rien dire relativement au rôle qu'elle a joué dans ce traitement; mais, dans tous les cas, il nous semble que l'action de la fleur de soufre, dont l'efficacité sur l'*Erysiphe* ou *Oïdium* de la vigne est surabondamment démontrée, a dû certainement être pour beaucoup dans la destruction de la Puccinie des Malvacées. Peut-être même est-il permis de présumer qu'elle produirait cette destruction à elle seule, grâce au dégagement de gaz acide sulfureux que détermine sa combustion lente au soleil de l'été. Quoi qu'il en soit, voici comment ont procédé MM. Downie. — Le composé de Gishurt a été employé à raison du contenu d'une boîte d'un shelling pour douze gallons (52 litres) d'eau. Le lendemain du jour où on s'en était servi, on faisait un bon seringage, après quoi on projetait la fleur de soufre. Ces deux opérations distinctes ont été faites deux fois par semaine, le composé de Gishurt étant employé à un degré de plus en plus fort jusqu'à la proportion d'une boîte de 3 shellings pour 12 gallons (52 litres) d'eau. Les Roses-trémières ainsi traitées ont été entièrement débarrassées de leur parasite, et dès lors elles ont recommencé de végéter comme avant l'invasion.

4. — *Culture de l'*Orchis maculata. — Tout le monde sait combien on rencontre de difficultés quand on veut cultiver nos charmantes Orchidées indigènes; il paraît cependant qu'il y a des exceptions à cette fâcheuse règle générale, car l'*Orchis maculata* peut se forcer aussi facilement que de simples Jacinthes. Voici comment MM. Cocker et fils, d'Aberdeen, obtiennent ce résultat. Ils font venir de Hollande des tubercules bien formés de cette espèce. Aussitôt qu'il les ont reçus, ce qui arrive généralement vers le 1er janvier, ils les plantent dans des pots qu'ils mettent sous le gradin d'une orangerie fraîche. Ils les laissent là jusqu'à

ce que les pousses commençent à sortir de terre; à partir de ce moment, ils les traitent absolument comme on le fait pour les Jacinthes forcées. De cette manière, assurent divers journaux anglais d'Horticulture, l'*Orchis maculata* végète et fleurit parfaitement.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Senecio (*Kleinia*) **Anteuphorbium** D. HOOK. — *Bot. Mag.*, mai 1874, pl. 6099. — Séneçon fausse-Euphorbe. — Afrique australe. — (Composées).

Cette plante grasse, quoique existant depuis le XVIe siècle, dans les jardins d'Europe, où elle est connue sous les noms de *Cacalia Anteuphorbium* L. et de *Kleinia Anteuphorbium* DC., ne fleurit que dans des cas extrêmement rares. Elle est bien plus singulière qu'ornementale.

Regelia ciliata SCHAUER. — *Bot. Mag.*, mai 1874, p. 6100. — Régélie ciliée. — Australie sud-ouest. — (Myrtacées).

Arbrisseau hérissé ou pubescent, d'orangerie, à branches et rameaux grêles, couverts de petites feuilles serrées et imbriquées sur 4 rangées longitudinales, mais étalées dans leur partie supérieure, ovales ou presque arrondies; ses petites fleurs ramassées en petits capitules arrondis et surmontés chacun du prolongement du rameau qui le porte, offrent 5 phalanges d'étamines rouge vif, beaucoup plus longues que le calyce et la corolle; d'où un capitule entier a l'aspect d'une petite sphère hérissée de filaments et que traverserait le rameau.

Senecio Doronicum L., var. **Hosmariensis** BALL. — *Bot. Mag.*, mai 1874, pl. 6101. — Seneçon Doronic var. de Beni-Hosmar. — Nord du Maroc. — (Composées).

Jolie variété d'une espèce des Pyrénées et du Midi de l'Europe en général, se distinguant du type par sa tige plus courte et par ses feuilles inférieures ou radicales largement ovales, à base tronquée ou un peu en cœur, ne se prolongeant pas le long du pétiole.

Elle forme une jolie plante de rocaille. Elle a été découverte, en avril 1871, par MM. D. Hooker, J. Ball et Maw, sur le Beni-Hosmar, près de Tétuan, à 1000 mètres d'altitude, dans des endroits secs et rocheux.

THE FLORAL MAGAZINE.

Amaryllis vittata var. Harrisoniæ. — *Flor. Mag.*, avril 1874, pl. 109. — Amaryllis à bande, var. de Harrison. — Pérou. — (Liliacées).

L'*Amaryllis vittata* est une belle plante bien connue dans les jardins; mais le type de l'espèce est surpassé en élégance par sa variété d'introduction récente, qui a été dédiée à M. Harrison. Celle-ci se distingue par ses fleurs plus longues, plus tubuleuses et moins ouvertes, d'un blanc pur sur lequel tranchent, sur chaque division du périanthe, deux bandes longitudinales, fort régulières, d'un beau rouge carmin. Ces fleurs ont 0^{m} 10 à 0^{m} 13 de longueur et elles viennent par ombelles de six ou sept à l'extrémité de chaque hampe.

Bouvardia jasminoides longipetala et **B. Humboldti corymbiflora.** — *Flor. Mag.*, avril 1874, pl. 110. — (Rubiacées).

Les deux plantes que figure sous ces deux noms le *Floral Magazine* sont des produits très-remarquables de l'art horticole. Elles ont été obtenues par M. Henderson et fils, de St. John's Wood. Le *Bouvardia jasminoides longipetala* est un hybride des deux *Bouvardia jasminoides* et *Davisoni*; ses fleurs d'un blanc de neige, délicieusement odorantes, sont deux fois aussi grandes que dans la dernière de ces deux espèces et moitié aussi larges que dans la première. La végétation en est vigoureuse et les feuilles en sont d'un vert foncé. Quant au *Bouvardia Humboldti corymbiflora*, il fournit l'un des exemples les plus frappants des modifications dont l'art peut déterminer la production dans les plantes. En effet le *B. Humboldti*, dans son état primitif et normal, ne donne qu'une seule fleur sur chaque branche, tandis que sa variété *corymbiflora* les produit par 10 à 14. Considérées en elles-mêmes ces fleurs sont d'un blanc pur, les plus grandes que l'on connaisse encore dans le genre. Ainsi un type spécifique insignifiant au point de vue ornemental a donné naissance à une variété d'une grande

beauté et digne d'occuper une place des plus distinguées dans les collections.

Safrans à floraison hivernale. — *Flor. Mag.*, avril 1874, pl. 111. — (Iridées).

Sous cette qualification commune, le *Floral Magazine* figure et signale trois jolis *Crocus* dont la floraison est extrêmement hâtive et a lieu pendant l'hiver. Deux de ces charmantes plantes sont originaires des montagnes de la Grèce où elles croissent naturellement jusqu'à 2000 mètres d'altitude, au point qu'on les y trouve souvent en fleurs tout près des neiges en voie de fondre. L'une est le *Crocus chrysanthus* ou Safran à fleurs jaune d'or, qui fleurit abondamment ; l'autre est le *Crocus nivalis* (le même que le *C. Sieberi* et le *C. sublimis*), dont les grandes et belles fleurs sont pourpre-violet avec le centre jaune. La troisième de ces espèces est le *Crocus Imperatonius* (ou *C. Imperati*), le plus beau du genre, qui croît en Calabre et en Sicile, de 1000 à 2300 mètres d'altitude. Ses fleurs sont intérieurement violet-pourpre avec le centre blanc et à l'extérieur leurs trois sépales sont blancs, marqués de 3 bandes longitudinales pourpre foncé, comme barbelées sur les bords. Une particularité à noter c'est que ce Safran donne facilement des graines qui mûrissent en mai. Ses fleurs sont agréablement odorantes. On connaît une variété à fleurs blanches de cette espèce.

Phormium Colensoi variegatum. — *Flor. Mag.*, avril 1874, pl. 112. — Phormium de Colenso à feuilles panachées. — Nouvelle-Zélande. — (Liliacées).

Avec le même port que le *Phormium tenax*, cette plante est à la fois de moindres proportions et plus élégante, et ses feuilles plus étroites lui donnent aussi un aspect notablement différent. Elle a été introduite, en 1868, par M. Will. Bull. Ses longues feuilles plus droites que celles du *Phormium tenax*, plus ou moins ondulées aux bords, offrent une large bande moyenne vert foncé que borde de chaque côté une ou deux bandes jaune vif ; enfin leur bord lui-même est marqué d'une ligne rouge.

Cochliostema odoratissimum. — *Flor. Mag.*, pl. 113. — Cochliostème très-odorant. — Amérique du Sud. — (Commélynacées).

Cette curieuse plante est-elle épiphyte ? M. Will. Bull assure que

non. Le rédacteur du *Floral Magazine* est d'un avis contraire ; dans tous les cas, elle vient très-bien traitée comme terrestre, dans une serre chaude, près des vitres. Elle est fort remarquable à différents égards : ses feuilles allongées et réunies en touffe sont plus ou moins teintées de pourpre bronzé; ses fleurs sont d'un beau bleu et exhalent une odeur délicieuse. Elle fleurit facilement. Ce sont là tout autant de qualités qui la recommandent à tous les amateurs.

Dendrobium Boxallii REICHB. FIL. — *Flor. Mag.*, mai 1874, pl. 114. — Dendrobe de Boxall. — Moulmein. — (Orchidées).

La découverte de cette nouvelle et belle espèce de *Dendrobium* est due à M. Boxall dont elle a reçu le nom et qui voyage en qualité de collecteur pour le compte de MM. Low et Cie, de Clapton. Les fleurs de cette plante sont abondantes et d'une grande élégance. Elles viennent par deux ou trois à chacun des nœuds des tiges de l'année précédente et le rédacteur du journal anglais dit qu'une seule de ces tiges, sur le pied qu'il a vu, en portait 21. Leurs sépales, pétales et labelle sont blancs, lavés de pourpre violet de plus en plus marqué vers leurs extrémités; de son côté, le labelle a tout son disque coloré en beau jaune d'or autour duquel règne une bordure, en partie blanche, en partie purpurine. Les feuilles sont longues, linéaires-lancéolées, obtuses et bilobées au sommet; elles manquent quand la plante est fleurie. Cette espèce se rapproche des *Dendrobium crassinode*, *crystallinum*, *Bensoniæ* et *Wardianum;* ses fleurs tiennent le milieu entre celles des deux derniers. Ses tiges viennent en touffe.

Rhododendron Duchess of Edinburgh. — *Flor. Mag.*, mai 1874, pl. 115. — Rosage Duchesse d'Edimbourg. — (Ericacées).

Magnifique arbrisseau d'orangerie obtenu par MM. Veitch et fils, de Chelsea, à qui il a valu un certificat de 1re classe, de la part de la Société d'Horticulture de Londres, le 4 mars dernier. C'est un hybride entre les *Rhododendron* Princess royal et *Lobbii*. Ses fleurs ont un long tube grêle que termine un limbe étalé, large d'au moins 0m 05. Elles sont du plus beau rouge-vermillon, avec des ponctuations plus foncées sur la base du lobe inférieur de la corolle. Elles sont réunies au nombre d'une dizaine ou même davantage en grandes ombelles terminales. L'arbuste est petit, mais vigoureux et très-florifère.

THE FLORIST AND POMOLOGIST.

Fraisier Amateur (BRADLEY). — *Flor. and Pom.*, fév. 1874, p. 25, avec pl. color.

Ce nouveau Fraisier est une nouvelle acquisition de M. Bradley qui l'a nommé *Amateur*, dit le journal anglais, en considération de son énorme fécondité, et de sa vigoureuse végétation qui le rendent très-convenable pour les cultures d'amateurs. L'aspect général de la plante est assez analogue à celui du Fraisier Sir C. Napier, mais elle est plus vigoureuse, a les feuilles plus amples et d'un vert plus foncé. Elle produit en abondance des fruits qui se conservent bien, et qui sont très-gros, obovales, plus ou moins en crête de coq, d'un beau rouge intense, souvent couvert d'une fleur ou farine glauque, comme les Hautbois. Les grains sont petits et en saillie. La chair en est ferme, rouge foncé, de saveur fine, acidule, très-agréable. L'obtenteur a obtenu, pour ce gain, un certificat de 1re classe.

Arundo conspicua. — *Flor. and Pom.*, mars 1874, p. 61 avec pl. noire. — (Graminées).

Cette grande et très-belle Graminée croît naturellement dans les îles du nord et du milieu de la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'à l'île Chatham. C'est le Kakaho ou Toe-Toe des indigènes. Elle est aussi rustique que le *Gynerium*, puisqu'elle a déjà passé plusieurs hivers en pleine terre, dans le jardin de M. G.-P. Wilson sans souffrir le moins du monde, et elle l'égale au moins ou le surpasse même en élégance. Elle forme des touffes de longues feuilles linéaires qui se recourbent gracieusement pour retomber de tous les côtés, et du milieu de sa touffe elle projette des chaumes nombreux, hauts de 2m à 2m 50, dont chacun se termine par une élégante panicule pendante, d'un blanc d'argent, qui a de 0m 30 à 0m 60 de longueur. La figure que le journal anglais donne de cette magnifique plante a été faite d'après une photographie d'une touffe qui avait produit 42 de ces panicules. La touffe entière avait plus de 3m de hauteur et près de 3m de diamètre. Comparées aux feuilles du *Gynerium* celles de l'*Arundo conspicua* se montrent moins rudes sur leurs bords.

Paris.— Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le numéro d'Octobre 1874.

(2ᵉ série, tome VIII.)

PROCÈS-VERBAUX.

NOMINATIONS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

CORRESPONDANCE.

NOTES ET MÉMOIRES.

RAPPORTS.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

THE FLORIST AND POMOLOGIST.

Fraisier Amateur (BRADLEY). — *Flor. and Pom.*, fév. 1874, p. 25, avec pl. color.

Ce nouveau Fraisier est une nouvelle acquisition de M. Bradley qui l'a nommé *Amateur*, dit le journal anglais, en considération de son énorme fécondité, et de sa vigoureuse végétation qui le rendent très-convenable pour les cultures d'amateurs. L'aspect général de la plante est assez analogue à celui du Fraisier Sir C. Napier, mais elle est plus vigoureuse, a les feuilles plus amples et d'un vert plus foncé. Elle produit en abondance des fruits qui se conservent bien, et qui sont très-gros, obovales, plus ou moins en crête de coq, d'un beau rouge intense, souvent couvert d'unes fleur ou farine glauque, comme les Hautbois. Les grains sont petits et en saillie. La chair en est ferme, rouge foncé, de saveur fine, acidule, très-agréable. L'obtenteur a obtenu, pour ce gain, un certificat de 1re classe.

Arundo conspicua. — *Flor. and Pom.*, mars 1874, p. 64 avec pl. noire. — (Graminées).

Cette grande et très-belle Graminée croît naturellement dans les îles du nord et du milieu de la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'à l'île Chatham. C'est le Kakaho ou Toe-Toe des indigènes. Elle est aussi rustique que le *Gynerium*, puisqu'elle a déjà passé plusieurs hivers en pleine terre, dans le jardin de M. G.-P. Wilson sans souffrir le moins du monde, et elle l'égale au moins ou le surpasse même en élégance. Elle forme des touffes de longues feuilles linéaires qui se recourbent gracieusement pour retomber de tous les côtés, et du milieu de sa touffe elle projette des chaumes nombreux, hauts de 2m à 2m 50, dont chacun se termine par une élégante panicule pendante, d'un blanc d'argent, qui a de 0m 30 à 0m 60 de longueur. La figure que le journal anglais donne de cette magnifique plante a été faite d'après une photographie d'une touffe qui avait produit 42 de ces panicules. La touffe entière avait plus de 3m de hauteur et près de 3m de diamètre. Comparées aux feuilles du *Gynerium* celles de l'*Arundo conspicua* se montrent moins rudes sur leurs bords.

Paris.— Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le numéro d'Octobre 1874.

(2e série, tome VIII.)

PROCÈS-VERBAUX.

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ÉTRANGER.

ANVERS . . . . 4-7 avril 1875.
GAND . . . . 14-17 mars 1875.

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La Bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

PARIS. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

AVIS IMPORTANT.

EXPOSITION GÉNÉRALE DE 1875.

Dans sa séance du 10 décembre courant, le Conseil d'Administration a décidé que la Société tiendra une Exposition générale en 1875, dans le courant du mois de mai; mais il est impossible d'indiquer en ce moment le jour où elle s'ouvrira, cette détermination, ainsi que celle du local dans lequel elle aura lieu, ne dépendant qu'en partie de la Société.



PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1874.

PRÉSIDENCE DE M. **Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Brongniart dit que l'arbrisseau cultivé au Hamma, dont M. A. Rivière a mis un échantillon chargé de fruits sous les yeux de la Société, a été déterminé, au Jardin des Plantes, et a été reconnu comme étant l'*Hernandia bivalvis*, espèce encore très-rare, qui a été décrite et nommée pour la première fois par M. Bentham, dans le 4e volume de sa Flore de l'Australie.

Egalement à l'occasion du procès-verbal, M. le Dr Andry rapporte avoir vu bien des fois chez un de ses amis, près de Péronne, un Citronnier qui, cultivé depuis plus de 20 années, produit annuellement des fruits en abondance.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un Membre titulaire dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a rencontré aucune opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Floir, un *Potiron* qu'il donne comme issu du Potiron de Corfou et de la Courge musquée de Marseille, une *Courge* Bale Kabac, de Constantinople.

M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que ce Comité regarde le Potiron présenté par M. Floir comme issu d'une variété qui a joué. En 1873, il a été impossible d'obtenir un Potiron franc ; tous avaient plus ou moins joué. Quant à la Courge Bale Kabac, il fait observer qu'elle ressemble, pour la forme, à la Courge pleine de Naples, mais qu'elle est rouge, tandis que la Courge pleine de Naples est verte.

2° Par M. Gauthier (R.-R.), des *Epinards* qui, ayant été semés au printemps, n'ont pas encore monté à graines.

M. Gauthier dit que cette sorte d'Epinards a l'avantage de ne monter à graines que difficilement ; cependant ceux qu'il cultivait en 1872 ont monté ; mais les graines qu'ils ont produites, ayant été semées en 1873, n'ont pas levé le moins du monde.

3° Par M. Moras, boulevard Saint-Michel, 135, deux échantillons d'une *Pomme* dont il désire apprendre le nom et voir apprécier la qualité. — La déclaration du Comité d'Arboriculture est qu'il ne reconnaît pas cette Pomme dont il ne peut dès lors indiquer le nom. C'est un joli fruit bien coloré, bien sucré, quoiqu'il ne soit pas de haut goût et qu'il manque un peu de jus ; il est vrai qu'il est déjà un peu avancé. En somme, le Comité le regarde comme un assez bon fruit.

4° Par M. Nardy, aîné, horticulteur à Hyères (Var), des rameaux de six espèces d'*Eucalyptus* et du *Casuarina leptoclada* (*tenuissima*). Ces arbres sont tous cultivés en pleine terre à Hyères dont ils supportent le climat. Ils s'y développent avec une remarquable rapidité. Parmi les nombreuses espèces dont la culture à l'air libre a été tentée, dans ces dernières années, sur la côte de Provence, ce sont celles qui ont paru, avec l'*Eucalyptus Globulus*, s'accommoder le mieux du climat de cette partie de la France. Ces espèces sont : l'*Eucalyptus calophylla* Lindl., (Red gum des Australiens), dont un pied âgé de trois ans a 3m de hauteur ; l'*E. armigera*, arbre de 2m à 2 ans ; l'*E. marginata*, haut de 3m à 3 ans ; l'*E. cornuta*, qui s'est élevé à 3m 50 en 5 ans et deux autres

espèces de moindres proportions. Quant au *Casuarina leptoclada* (*tenuissima*), il s'est élevé à 6m en 5 années. — Le Comité de Floriculture, frappé de l'importance qu'a pour notre littoral de la Provence et des Alpes-Maritimes, ainsi que pour l'Algérie, la culture de ces arbres australiens, et de l'utilité des expériences poursuivies dans l'établissement de M. Nardy, relativement à leur naturalisation, propose d'accorder à cet horticulteur une prime de 1re classe.

M. Forest ayant exprimé l'avis que la Société n'a pas de motifs pour récompenser des efforts tentés sur le littoral de la Méditerranée, M. A. Rivière dit que, au contraire, une Société qui porte la qualification de Société centrale d'Horticulture de France ne peut, sans mentir à ce titre, rester indifférente à des travaux exécutés sur un point quelconque de notre pays, que ce soit au Nord ou au Sud, à l'Est, à l'Ouest ou au Centre. Elle le peut d'autant moins que, dans le cas dont il s'agit, les essais de naturalisation des *Eucalyptus* ont, pour notre extrême Midi, une importance capitale. Le temps n'est pas loin, continue M. A. Rivière, où, de Toulon à la frontière d'Italie, on ne voyait, le long des routes et sur les promenades, que des arbres rabougris et mal venants ; aujourd'hui, au contraire, on y voit presque partout de beaux arbres vigoureux et en bonne voie de développement, et c'est l'*Eucalyptus Globulus* (1), qu'on y rencontre à chaque pas avec quelques autres espèces moins connues.

Après ces observations, la proposition du Comité de Floriculture en faveur de M. Nardy, aîné, est mise aux voix par M. le Président et adoptée sans opposition.

A propos des *Eucalyptus*, M. A. Rivière ajoute divers détails

(1) Bien des personnes demandent ce que rappelle le nom d'*Eucalyptus Globulus* ou Eucalypte Globule, c'est-à-dire à globules ou petites boules. Il rappelle la forme du bouton de fleur qui, en effet, est à peu près arrondi dans cette espèce, et qui s'ouvre, au moment de l'épanouissement, par le détachement et la chute d'une sorte de couvercle formé par la soudure des sépales du calyce entre eux. C'est l'existence de ce couvercle, sans la chute duquel la fleur ne pourrait pas s'épanouir, qui a valu au genre *Eucalyptus* son nom tiré du grec et signifiant que les organes reproducteurs sont *bien cachés* chez ces végétaux. Le capuchon calycinal ou *opercule* des *Eucalyptus*, varie beaucoup de forme et surtout

aux indications qu'il vient de donner. En Algérie, dit-il, les essais de naturalisation de ces arbres sont tentés par différents propriétaires. Celui qui s'est occupé le premier de cette importante question et qui en a poursuivi l'étude expérimentale avec le plus de persévérance est M. Cordier qui, dans sa propriété située tout près d'Alger, en cultive environ cinquante espèces, afin de déterminer celles de ces espèces qui s'accommodent le mieux du climat de la région méditerranéenne. Là et ailleurs il semble constaté que l'*Eucalyptus Globulus* est celui qui réussit le mieux et qui résiste le plus. L'*E. resinifera* lui est à peu près égal sous ces deux rapports, ainsi que l'*E. colossea;* toutefois, pour ces deux derniers, on peut dire que la question est encore à l'étude ; cependant M. A. Rivière a vu l'*E. resinifera*, dans un ravin très-sec, résister seul à une sécheresse extrême à laquelle tous les autres arbres avaient succombé. — M. A. Rivière ajoute que, depuis qu'on possède l'*Eucalyptus Globulus* et qu'on a pu apprécier les mérites par lesquels il se distingue, on a eu le tort d'en mettre indifféremment partout, dans tous les sols et à toutes les expositions. Il en est résulté de nombreuses déceptions. En effet, cet arbre ne se plaît pas dans les terres sèches ou peu perméables, et il y végète faiblement. Il prospère, au contraire, quand il est planté dans une bonne terre fraîche et profonde. Un exemple cité par M. A. Rivière montre la rapidité de croissance de cette belle espèce dans des terres qui lui conviennent. Le grand lac Fezzara, dans la province de Constantine, se trouve dans une situation telle qu'il suffisait pour le dessécher d'ouvrir une tranchée qui en dirigeât les eaux vers la mer. Le gouvernement a donc commencé d'en opérer le dessèchement et la Société algérienne s'est chargée d'opérer le peuplement des

de hauteur. Il est tantôt hémisphérique ou à peu près, comme dans l'*E. Globulus*; tantôt il se relève en cône, soit court, soit égal en hauteur à la cupule florale, c'est-à-dire à la portion inférieure et en godet de la fleur où se trouvent les organes reproducteurs, comme dans l'*E. marginata* Smith, soit même deux fois plus long que cette cupule (*E. resinifera* Smith); tantôt enfin il se prolonge en une sorte de corne jusqu'à cinq fois plus longue que la cupule florale et qui repose sur une base plus large, à peu près hémisphérique, comme dans l'*E. cornuta* Labill.

(*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

portions de sol ainsi conquises sur les eaux. En 1869, 60 000 pieds d'*Eucalyptus Globulus* ont été plantés sur les bords du lac qui se trouvaient alors à sec. Malheureusement, deux mois après que cette plantation a été opérée, il est tombé une grêle si abondante et si forte que les jeunes arbres en ont été comme hachés. Les grêlons tombaient avec une telle force qu'ils traversaient de part en part les épaisses raquettes des *Opuntia*. Néanmoins les jeunes *Eucalyptus*, se trouvant dans une terre fraîche et profonde, n'ont pas succombé à cette rude atteinte ; on les a vus repousser, en 1870, et aujourd'hui ils ont déjà presque tous atteint 7 et 8 mètres de hauteur. Le développement de ces arbres a déjà produit un effet très-marqué sur cette localité. L'influence paludéenne des parties du fond du lac qui avaient été mises à nu par l'écoulement des eaux était telle que, en juillet 1870, M. A. Rivière ayant voulu examiner de près les plantations déjà faites et, pour cela, s'étant tenu fréquemment baissé, a été forcé de quitter, dès 8 heures du matin, étant déjà aux prises avec une fièvre violente et sentant les préludes d'une congestion cérébrale, cette redoutable localité dans laquelle il ne se trouvait cependant que depuis près de trois heures. Il est resté, après cela, sérieusement malade pendant 20 jours. Au moment présent, les moustiques, qui rendaient auparavant ce lieu à peu près inhabitable, ont complétement disparu, et l'influence paludéenne a presque cessé de se faire sentir.

Un Membre fait observer que, dans les localités où l'hiver n'amène pas de froids rigoureux, l'*Eucalyptus Globulus* végète très-bien, même sous des latitudes septentrionales. Ainsi luimême a vu, dans l'île de Jersey, un pied de cette espèce qui forme un grand et bel arbre de 30 mètres de hauteur. Ce fait s'explique par la douceur toute maritime du climat de Jersey.

5° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg, un échantillon chargé de fruits d'une charmante Cucurbitacée grimpante, le *Bryonopsis laciniosa* var. *erythrocarpa* NAUD., que rend extrêmement jolie une grande quantité de fruits gros comme une cerise, colorés en rouge vif sur lequel tranchent plusieurs lignes irrégulières d'un blanc pur. Cette plante a été envoyée d'Algérie à M. A. Rivière qui fait observer que, dans le

Midi, elle pousse avec une rapidité surprenante. C'est une espèce annuelle, originaire du Mexique, qu'on peut très-bien utiliser en en couvrant des berceaux et tonnelles.

M. le Président remet la prime de 1re classe qui a été accordée à M. Nardy entre les mains de M. A. Rivière, qui veut bien se charger de la faire parvenir au destinataire.

En l'absence de M. le Secrétaire-général retenu, comme conseiller général du département de Seine-et-Oise, pour les opérations de la révision de l'armée territoriale, M. le Secrétaire-général-adjoint procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Alph. Lavallée, Secrétaire-général, avertit qu'il a déjà remis à M. le Directeur de l'Agriculture, au ministère de l'Agriculture et du Commerce, un extrait du procès-verbal de la dernière séance ainsi qu'une demande directe à M. le Ministre pour le prier de vouloir bien agir auprès du Gouvernement italien, en vue d'obtenir la levée de l'interdiction qui pèse sur le commerce des arbres fruitiers de la France avec l'Italie. « J'espère, écrit M. Alph. Lavallée, être prochainement en mesure de faire connaître à la Société la réponse de M. le Ministre. »

2° Une lettre adressée par M. V. Lemoine, horticulteur à Nancy (Meurthe-et-Moselle), à M. Duchartre et communiquée par celui-ci. Le passage principal de cette lettre est relatif à un nouvel exemple, observé par M. V. Lemoine, de communication de la panachure des feuilles, d'une greffe au sujet qui l'a reçue. Ce fait remarquable s'est produit pour deux plantes différentes qui ont reçu l'une et l'autre comme greffe la variété *aucubæfolia* du *Passiflora quadrangularis* : l'une est une variété du *Passiflora Kermesina*, l'autre, connue sous le nom d'Impératrice Eugénie, est, dit-on, un hybride des *Passiflora cærulea* et *Decaisneana* ou *alata*. Ces deux greffes ont été faites également en placage ; par conséquent la branche du sujet qui avait reçu la greffe se prolongeait au-dessus de celle-ci. Or, ce sont précisément les rameaux issus de cette branche, au-dessus du niveau où la greffe avait été posée, qui, en s'allongeant, se sont panachés. Ceux d'entre ces rameaux dont la panachure était bien prononcée ont été bouturés, et

aujourd'hui ce sont deux variétés panachées, transmissibles par la voie de la greffe, que M. V. Lemoine se propose de livrer au commerce, quand il les aura suffisamment multipliées. Une particularité curieuse qui a été constatée par M. V. Lemoine, c'est que les rameaux les mieux panachés sont ceux qui sont venus sur un sujet naturellement vert dont la greffe, quoique vivante, n'a jamais poussé et a même perdu ses deux feuilles au bout de deux ou trois mois. Dans tous les cas, la Passiflore uniformément verte n'a jamais émis de rameaux panachés au-dessous du niveau où la greffe avait été appliquée. Un autre fait du même genre est encore signalé par M. V. Lemoine. Une greffe du *Tacsonia Buchanani* a été posée par lui sur la même variété panachée du *Passiflora quadrangularis*. Au moment présent, cette greffe commence à pousser et la panachure s'y fait déjà reconnaître. Dans ce cas, c'est le sujet panaché qui a communiqué sa panachure à la greffe, tandis que, dans les deux précédents, c'était la greffe qui avait communiqué sa panachure au sujet.

3° Une lettre de M. Lenoir, jardinier au château de Cossigny-Chevry, qui rapporte que, sur deux plantations de Marronniers en avenue qu'il a faites, l'une en 1861, l'autre en 1867 et 1868, la première a seule présenté cette particularité que tous les arbres qui la composent se sont fendus de haut en bas, du côté du couchant. Les autres arbres, quoique ayant été plantés dans des conditions semblables et à la même exposition, ne se sont nullement fendus.

M. Vivet dit qu'ayant planté une longue avenue de Marronniers, à la date de 20 ans, il a vu beaucoup d'entre ces arbres se fendre dans leur longueur. L'écorce est tombée dans les parties ainsi fendues, après quoi la plaie s'est guérie.

M. A. Rivière assure que cet accident arrive fréquemment lorsqu'on néglige d'arroser abondamment les arbres déjà forts dont on a opéré la transplantation. Dans ce cas, il se produit un véritable coup de soleil se traduisant par une fissure dans l'écorce, sur le côté du tronc que frappe le soleil, de trois à cinq heures de l'après-midi, ou vers l'ouest. Ainsi on a planté beaucoup de gros arbres, dans le Luxembourg, depuis les années 1866 et 1867; ces arbres sont surtout des Marronniers et des Erables. L'écorce s'est

fendue longitudinalement sur les troncs de tous ces arbres, à la place que frappe le soleil vers trois heures. Deux seulement, ayant été abondamment arrosés, n'ont éprouvé aucun accident. Un fait analogue s'est produit sur l'allée qui a été détachée du Luxembourg ; tous les arbres s'y sont fendus et du même côté, à la suite de la transplantation qu'ils avaient subie.

4° Une lettre dans laquelle M. Hue Julien, jardinier à Boiscommun (Loiret), donne des renseignements sur l'état des récoltes et des cultures dans la localité qu'il habite.

5° Une lettre par laquelle M. Lécolant, jardinier chez M. Robbé, à Polquemignon, par Brassy, canton de Lormes (Nièvre), annonce qu'il peut livrer une grande quantité de bon Sphagnum.

6° Une lettre dans laquelle M. Nardy, aîné, horticulteur à Hyères (Var), offre de consacrer une large place, à titre gratuit, dans son établissement de Salvadour, à tous les essais de naturalisation que voudraient tenter des Sociétés agricoles ou horticoles, des botanistes ou des amateurs d'horticulture. Il promet de donner tous ses soins à ces essais de culture de végétaux étrangers à notre pays pour l'introduction desquels le climat d'Hyères réunit diverses conditions avantageuses.

7° Une lettre de M. Lasserre, horticulteur au Vésinet, relative à un liquide de son invention qu'il dit être propre à la destruction de presque toutes les sortes d'insectes.

L'auteur de cette lettre ayant apporté une certaine quantité de son liquide, M. le Président invite les Comités de Floriculture et d'Arboriculture à le soumettre à l'épreuve de l'expérience.

M. Corriol, Membre de la Commission qui a été chargée de faire des expériences au moyen des nombreux insecticides proposés à la Société, dit que jusqu'à ce jour aucun de ceux qui ont été soumis à des épreuves sérieuses n'a donné de résultats satisfaisants.

8° Une lettre dans laquelle M. Hueber, jardinier à Thann (Alsace), annonce qu'il a découvert une substance plus avantageuse que le soufre pour la guérison de la maladie de l'Oïdium sur la Vigne.

M. le Président décide qu'on écrira à M. Hueber pour l'inviter

à faire connaître la substance dont il s'agit et la méthode d'après laquelle il l'applique.

9° Une lettre par laquelle M. Ch. Baltet, horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube), fait hommage à la Société d'un exemplaire de son ouvrage intitulé : *Culture des arbres fruitiers* au point de vue de la grande production, et demande qu'un Rapport soit fait sur cet ouvrage.

M. le Secrétaire-général-adjoint annonce que la Société a eu le malheur de perdre dernièrement deux de ses Membres titulaires, M. le comte de Monguyon et M. Godard (Pierre).

Les documents suivants sont lus ou déposés sur le bureau :

1° Note sur quelques Figuiers du Sud-Ouest ; par M. Léo d'Ounous.

2° Sur la maladie actuelle des Orangers; par M. Robillard, de Valence (Espagne).

3° L'*Eucalyptus* sur le territoire français méditerranéen ; par M. Nardy, aîné, d'Hyères (Var).

4° La greffe peut-elle réussir sur des tubercules de Pommes de terre? par M. Ch. Royer, de Saint-Remy, près Montbard (Côte-d'Or).

5° Note sur une nouvelle maladie des Pommes de terre; par M. Boisduval.

6° Note sur une fructification de l'*Encephalartos Altensteinii*; par M. Chabaud, jardinier-chef du Jardin botanique de la marine, à Saint-Mandrier (Var).

7° Rapport sur la 17° session de la Société pomologique de France, tenue à Angers, du 28 septembre au 3 octobre 1874 ; par M. Michelin.

8° Rapport sur le Sécateur-échenilloir à levier de M. Marin, de Thomery ; M. Ch. Joly, Rapporteur.

9 Compte rendu de l'Exposition tenue par la Société d'Horticulture de l'Aube, en septembre 1874 ; par M. E. Vavin.

La séance est levée à quatre heures moins un quart.

Séance générale du 26 novembre 1874.

Présidence de M. Brongniart.

Le 26 novembre 1874, à une heure de relevée, la Société centrale d'Horticulture de France se réunit en assemblée générale, dans la grande salle de son hôtel, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, pour vaquer à ses travaux habituels, ensuite et principalement pour procéder à la distribution des récompenses qui ont été décernées par le Jury de l'Exposition qu'elle a tenue du 10 au 14 octobre dernier, dans son hôtel, et qui était consacrée surtout aux fruits. Une réunion aussi nombreuse que brillante remplit la grande salle, et au bureau prend place, sur l'invitation de M. le Président, un étranger de distinction, M. de Korolkow, colonel d'état-major russe, bien connu par ses découvertes botaniques dans le Turkestan.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. le docteur Boisduval fait observer qu'on a eu tort d'appeler Potiron, dans le sein du Comité de Culture potagère, la Courge longue qui avait été présentée dans la dernière séance. Elle avait en effet la queue ou le pédoncule anguleux et sillonné, ce qui distingue au premier coup d'œil le *Cucurbita Pepo* ou Citrouille, tandis que les Potirons qui proviennent de l'espèce nommée par les botanistes *Cucurbita maxima* ont le pédoncule cylindrique et non sillonné.

Vu l'époque actuelle de l'année, qui marque le repos de la végétation, fort peu de produits ont été déposés sur le bureau. Ce sont les suivants :

1° Par M. Roger-Desgenettes, propriétaire à Villenauxe (Aube), deux corbeilles renfermant, l'une 17 *Pommes* Calville blanc, l'autre 10 *Poires* Doyenné d'hiver qui pèsent ensemble 4 kil. 435. Ces fruits sont tous d'une rare beauté, déclare le Comité d'Arboriculture qui demande que cet amateur distingué reçoive une prime de 1re classe pour cette présentation de tous points remarquable.

La demande du Comité est favorablement accueillie par la Compagnie ; mais M. Roger-Desgenettes n'accepte pas la prime qui

vient de lui être décernée, la présentation de ses fruits ayant été toute désintéressée.

2° Par M. Roy, horticulteur, avenue d'Italie, 156 et 162, un lot composé de 13 variétés de *Poires*, 3 variétés de *Pommes* et une variété de *Nèfles*. — Cet apport est, porte la déclaration du Comité d'Arboriculture, composé de spécimens de choix ; il rappelle les beaux fruits que M. Roy avait apportés à la dernière Exposition et dont le mérite a été reconnu par le Jury.

3° Par M. Couvreux-Wiehard, de Nogent (Haute-Marne), une *clef* ficheuse pour échalas. — M. le Vice-Président du Comité des Arts et Industries dit que cet instrument n'a rien de nouveau. Un tout semblable fut présenté à la Société par M. Marcellin Girard, le 23 juin 1864, et celui-là même n'était pas non plus une invention, puisqu'il en existait d'à peu près semblables depuis 15 ans.

4° Par M. Marin, fabricant de Sécateurs à Thomery (Seine-et-Marne), un *Sécateur* Marin, en 3 exemplaires.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Michelin rectifie un passage de la lettre qu'il avait écrite, le 22 octobre dernier (voir le *Journal*, 2e Série, 1874, p. 605), au sujet de l'interdiction d'entrée des arbres à la frontière d'Italie. Il a appris que les arbres fruitiers sont seuls arrêtés par la douane italienne, et que les végétaux d'agrément sont admis sans difficulté. Dans la suite de sa lettre, M. Michelin rappelle les études que M. J.-E. Planchon a faites récemment sur le Phylloxera, en Amérique où il avait été envoyé en mission, pour cet objet, par le Gouvernement. « Il résulte de ces études, écrit M. Michelin, que cet insecte ne vit absolument que sur la Vigne. »

2° Une lettre par laquelle M. Dubreuil fait hommage de deux exemplaires de son ouvrage intitulé : *Les vignobles et les arbres à fruits à cidre*. — Cet ouvrage est renvoyé par M. le Président au Comité d'Arboriculture.

M. le Secrétaire-général apprend que la Société vient d'éprouver une perte cruelle par le décès de M. Parguez (François-Gaston), l'un de ses Membres titulaires.

M. le Secrétaire-général rappelle que, d'après l'article 31 du règlement, tous les Membres de la Société peuvent se faire inscrire dans l'un des 4 Comités; que la liste des Membres de ces Comités est close le 31 décembre, communiquée au Conseil d'Administration dans sa première séance de janvier et ensuite affichée sur un tableau, dans la salle des séances de chaque Comité. Il invite MM. les Membres à ne pas négliger de se faire inscrire.

Il est fait dépôt sur le bureau du document suivant :

Rapport sur l'ouvrage de M. Ch. Baltet intitulé : *Culture des arbres fruitiers* au point de vue de la grande production ; M. Pigeaux, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

Ces travaux, qui rentrent dans la série de ceux qu'amènent les séances ordinaires, se trouvant maintenant terminés, l'ordre du jour appelle la distribution des récompenses qui ont été décernées par le Jury à la suite de la dernière Exposition. Cette partie importante de la séance générale de ce jour commence par une courte allocution de M. le Président qui rappelle le succès obtenu dans cette Exposition dont les résultats ont non-seulement réalisé, mais encore dépassé toutes les espérances. Depuis plusieurs années, dit M. le Président, des circonstances défavorables n'avaient pas permis d'ouvrir une Exposition d'automne consacrée principalement aux fruits ; cette année, la Société centrale a cru devoir tenter de remplir cette lacune fâcheuse qu'elle ne laissait qu'à regret dans la série de ses Expositions; sa tentative a été des plus heureuses, et non-seulement de nombreuses et magnifiques collections de fruits ont rempli la grande salle de son hôtel, mais encore le reste de l'espace dont elle dispose a été occupé par des lots de légumes remarquablement variés, en bien plus grand nombre qu'on ne les avait vus depuis longtemps, probablement même à aucune époque, dans les Expositions parisiennes. Les plantes fleuries et à feuillage ornemental n'ont pas non plus fait défaut, malgré l'époque avancée à laquelle on était déjà parvenu, et des lots bien composés de Dahlias, de Bégonias tubéreux, de *Pelargonium zonale*, de plantes de serre, etc., sont venus embellir et varier l'effet de l'ensemble, en ajoutant dans une propor-

tion suffisante l'agréable à l'utile. Aussi l'affluence des visiteurs a-t-elle été grande, beaucoup plus grande même qu'on ne l'avait jamais vue auparavant dans les Expositions partielles comme celle-ci qui avaient été tenues dans l'hôtel de la Société. Ces heureux résultats ont été obtenus grâce à l'empressement et au zèle qu'ont montrés à l'envi horticulteurs et amateurs, grâce aussi au dévouement de la Commission organisatrice et plus spécialement encore de M. Ch. Joly qui ne s'est pas plus épargné cette fois que dans plusieurs des Expositions précédentes. Cette louable et fructueuse émulation, à laquelle on ne saurait trop applaudir, ne sera certainement pas épuisée par l'effort de cette année, et, dit en terminant M. le Président, nous espérons bien que nous aurons occasion d'en constater des effets de plus en plus marqués chaque fois que notre Société invitera à ses concours tous ceux qui cultivent, tous ceux qui aiment les jardins et l'art qui les féconde.

M. le Président avertit ensuite l'assemblée que l'Exposition du mois d'octobre dernier ayant eu trois sections distinctes, les fruits, les légumes, les végétaux d'agrément, le Compte rendu en a été confié à trois Membres différents, tous des plus compétents relativement à la catégorie de produits que chacun d'eux avait à examiner. Par suite de cette excellente division du travail, M. Buchetet, Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture, fera connaître l'Exposition de fruits ; M. Siroy, Secrétaire du Comité de Culture potagère, décrira les lots en grand nombre qu'avait réunis celle de légumes ; M. B. Verlot, Secrétaire-général-adjoint, signalera les végétaux d'agrément que l'époque à laquelle avait lieu l'Exposition avait permis d'y apporter.

La parole est donnée d'abord à M. Buchetet, et la lecture de son remarquable Compte rendu est suivie de la distribution des récompenses accordées par le Jury aux exposants de fruits ; M. Siroy lit ensuite son intéressante description de l'Exposition potagère, après quoi les lauréats pour apports de légumes viennent recevoir des mains de M. le Président le juste prix de leurs travaux ; enfin M. B. Verlot donne lecture de son excellent Compte rendu de la partie florale de l'Exposition, et les récompenses afférentes à cette portion des objets exposés, en octobre dernier, sont remises à ceux qui les ont obtenues. Cette partie intéressante de la séance a lieu dans un

ordre parfait, et les chaleureux applaudissements qui font retentir la salle chaque fois qu'un lauréat vient recevoir des mains de M. le Président la récompense de ses efforts attestent le vif intérêt que portent toutes les personnes présentes à l'horticulture ainsi qu'à ceux qui s'en occupent.

Enfin, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1874.

M. JOLICLERC (François-Elie), propriétaire à Gennevilliers (Seine), présenté par MM. Courcier, Durand-Claye, Gauthier (R.-R.), Ch. Joly et A. Lavallée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE NOVEMBRE 1874.

Annales de la Société d'Emulation de l'Ain (juillet-août-septembre 1874). Bourg; in-8°.

Apiculteur (novembre 1874). Paris; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (novembre 1874). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Revue bibliographique C de 1874, et session extraordinaire de Belgique en juillet 1873). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France (juillet 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados (année 1873). Caen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Acclimatation (septembre 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (nos 8-9 de 1874). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (novembre 1874). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Agriculture et l'Industrie (2e et 3e trim. de 1874). Bagnères-de-Bigorre; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont-Oise (novembre 1874). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (3ᵉ trimestre de 1874). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (septembre-octobre 1874). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Meaux (n° 5 de 1874). Meaux; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (octobre 1874). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons (octobre 1874). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (octobre 1874). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société pomologique de France (n° 9 de 1874). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (octobre 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société royale d'Horticulture et d'Agriculture de Tournai (octobre 1874). Tournai; in-8°.

Bulletin (Petit) de la Société d'Horticulture de Montdidier (octobre-novembre 1874). Montdidier; in-8°.

Catalogue du jardin du Hamma de 1874 et de 1875. Alger; in-8°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (nᵒˢ 17, 18, 19 et 20 de 1874). Paris; in-8°.

Cultivateur (Le) de la région lyonnaise (nᵒˢ 33 et 34 de 1874). Lyon; in-8°.

Culture des arbres fruitiers, par M. CHARLES BALTET. Troyes; in-8°.

Flore des serres et des jardins de l'Europe (paru le 20 octobre 1874). Gand; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins*, Recueil mensuel général d'Horticulture édité et rédigé par le Dʳ ED. REGEL; cahier de juillet et août 1874). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten-und Blumenzeitung (Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg; 10ᵉ et 11ᵉ cahiers de 1874). Hambourg; in-8°.

Institut (28 octobre; 4, 11, 18 et 25 novembre 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (3ᵉ trimestre de 1874). Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (25 octobre et 10 novembre 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France (septembre 1874). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (n°s 4, 5 et 6 de 1874). Versailles; in-8°.

Journal des Campagnes (31 octobre; 7, 14, 21 novembre 1874). Paris; feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging (Feuille mensuelle de la Société pour les progrès de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg; novembre 1874). Maëstricht; in-4°.

Maison de campagne (1er, 16 novembre 1874). Paris; in-8°.

Monatschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (Bulletin mensuel.. pour l'Horticulture et la Botanique, cahier de novembre 1874). Berlin; in-8°.

Rapports publiés par le Ministre de l'Agriculture et du Commerce. L'Agriculture à l'Exposition universelle de Vienne, par M. Eugène Tisserand; Paris; gr. in-8° de 223 p., avec fig.

Revue agricole et horticole du Gers (octobre 1874). Auch; in-8°.

Revue des eaux et forêts (novembre 1874). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 novembre 1874). Paris; in-8°.

Science (La) pour tous (31 octobre; 8, 21 novembre 1874). Feuille in-4°.

Sempervirens; Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sempervirens; feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, n°s 44 à 47 de 1874). Leyde et Amsterdam; in-8°.

Société d'Horticulture de Corbeil (1873). Corbeil; in-8°.

Société d'Horticulture de Senlis (novembre 1874). Senlis; in-8°.

Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure (concours de 1874). Bernay; in-8°.

Sud-Est (octobre 1874). Grenoble; in-8°.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. William Robinson; n^{os} du 31 octobre, des 7, 14, 21 et 28 novembre 1874). Londres; in-4°.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et des sujets analogues; n^{os} du 31 octobre; des 7, 14 et 21 novembre 1874). Londres; in-8°.

Vigneron (Le) champenois (28 octobre; 4, 11, 18 et 25 novembre 1874). Feuille in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers d'octobre et novembre 1874). Munich; in-8°.

Comptes rendus de l'Exposition tenue par la Société centrale d'Horticulture de France, du 10 au 14 octobre 1874.

1° Section des FRUITS;

Par M. Buchetet.

Messieurs,

La remarquable Exposition d'automne qu'a offerte notre Société au public, du 10 au 14 octobre dernier, comprenait, vous le savez, trois sections distinctes : les fruits d'abord et principalement, puis les légumes, et enfin les plantes de plein air et de serres. La modestie de notre Secrétaire-rédacteur a tenté de vous persuader que, parmi les Membres du Jury, trois personnes spéciales représenteraient avec plus de compétence les trois groupes de l'Exposition, et pourraient fournir des Comptes rendus plus circonstanciés que de coutume. Désireux d'enlever à notre collègue une des longues tâches dont la charge lui incombe, nous avons feint de partager son avis, et nous nous la sommes distribuée selon son désir; vous voudrez bien nous excuser, Messieurs, eu égard à notre bonne intention, de vous avoir privés cette fois du plaisir de l'entendre.

Je viens donc, pour ma part, vous donner connaissance de l'appréciation du Jury en ce qui concerne les fruits exposés. Je l'ai fait un peu longuement peut-être, ce dont je vous demande pardon d'avance, mais consciencieusement, et en fidèle interprète de la pensée de mes collègues.

I. Fruits.

C'est aux fruits qu'était réservée la place d'honneur à cette Exposition d'automne que le Jury a pris plaisir à admirer, ainsi que vous l'avez fait vous-mêmes. Depuis longtemps, dans notre Société, la culture fruitière ne s'était trouvée à pareille fête; sans doute, à chacune de ses séances bi-mensuelles, durant au moins une moitié de l'année, vos bons accueils ne lui avaient pas été ménagés, et vous aviez montré combien vous saviez gré à nos arboriculteurs des agréables spectacles qu'ils mettaient sous vos yeux, ou des conseils que vous offrait leur expérience ; mais tout cela se passait entre nous, en famille; les remerciements étaient sincères, mais tout intimes; les succès mérités, mais modestement proclamés; les services sérieux, mais restreints dans notre cercle.

Remerciements, succès, services, notre Exposition d'automne est venue les consacrer d'une façon éclatante devant le public; la salle même où j'ai l'honneur de vous lire ce Rapport, transformée en un fruitier immense, a vu, durant cinq jours, les rangs pressés des visiteurs, unanimes dans leur approbation sans réserve, et je ne serais pas étonné d'entendre encore voltiger entre ses colonnes quelque écho attardé d'admiration ou de surprise.

Je vais, Messieurs, pour ne pas abuser de vos moments, entrer tout de suite en matière.

Ainsi que cela a lieu dans presque toutes les Expositions, trois classes d'exposants prenaient part aux concours : les horticulteurs, pépiniéristes ou marchands; les jardiniers de maisons bourgeoises, munis de l'autorisation de leur patron; puis, les amateurs eux-mêmes. Le Jury a suivi ces trois divisions, et je consigne ici l'expression motivée de ses jugements.

1° *Horticulteurs.*

Ce sont MM. Baltet, frères, de Troyes, qui ont obtenu le prix d'honneur de cette Exposition, un objet d'art offert par le Ministère de l'Agriculture. Leur collection n'était pas la plus nombreuse : 350 variétés de fruits environ, Poires, Pommes et Pêches; mais elle représentait des fruits tous de choix, dont beaucoup sont nouveaux ou peu répandus dans les cultures, et que nous voyons toujours avec plaisir figurer devant le public amateur, dont les jardins, on ne le sait que trop, ont laissé leur porte ouverte à tant d'arbres qui ne le méritaient guère. Ici, le beau, le très-beau, se joignait au bon; les énormes Poires *Beurré Diel* et *B. Bachelier*, les *Fondante des bois*, les *Duchesse d'Angoulême*, les *Fondante du Panisel* dont jusqu'alors nous n'avions pas vu les semblables pour le volume, côtoyaient les fruits moins connus mais d'un égal mérite, et dont quelques-uns voient d'année en année s'accroître le succès. Puis, les Pêches d'octobre, dont l'introduction dans nos cultures va nous préparer des jouissances plus tardives : *Lady Palmerston*, *Smock Freestone* et *Salway*.

A ces fruits déjà dénommés et dans le commerce, MM. Baltet avaient joint 34 Poires de leurs semis, Poires dont l'étude a été, comme d'ordinaire, confiée à votre Comité d'Arboriculture qui les

conserve au fruitier, en suit la maturité, en constate les qualités ou les défauts, heureux quand, au milieu de dégustations laborieuses, il a mis, à de longs intervalles, la main sur une *Passe-Crassane* ou un *Olivier de Serres*.

La disposition des fruits de MM. Baltet avait un mérite qui aura passé sans doute inaperçu pour beaucoup de personnes : ils étaient placés par ordre alphabétique. Nous ne saurions trop recommander ce mode de classement, qui facilite grandement les recherches à tous ceux qui s'occupent de l'étude des collections fruitières.

En somme, fort belle Exposition, grandement remarquée et grandement méritante.

Non loin de là, deux superbes collections attiraient les regards du public : celles de deux pépiniéristes justement renommés, MM. Croux, de Sceaux, et Ferdinand Jamin, de Bourg-la-Reine, plus nombreuses que la précédente, plus variées même, mais dans lesquelles un certain nombre de spécimens figuraient seulement sous leur volume moyen normal. Elles présentaient, du reste, toutes les deux, le double intérêt d'un choix judicieux et d'une dénomination exacte.

C'est dans les Expositions comme était la nôtre, en présence de collections importantes et de nombreux concurrents, qu'il est donné de comprendre combien difficile est quelquefois la tâche du Jury, et combien il lui est souvent nécessaire, dans son impartiale équité, de s'armer de résignation contre les manifestations d'une surprise, consciencieuse sans doute, mais, la plupart du temps, moins réfléchie qu'elle ne devrait l'être. Il faudra que peu à peu le public — et même parfois les hommes du métier — s'habitue à ne pas prendre exclusivement le nombre comme base de ses jugements ; à se dire que le choix est préférable à la quantité; que c'est dans son propre intérêt que beaucoup de variétés de fruits sont cachées à ses yeux, et qu'il doit, au contraire, en savoir gré à ceux qui font à l'utilité le sacrifice des apparences. On voit un fruit énorme ou d'un aspect des plus flatteurs ; on s'étonne, on admire, on félicite, et l'on ne sait pas, bien souvent, que sous cette peau séduisante il n'y a ni sucre ni parfum ; que ce gros corps réserve aux convives les plus désagréables surprises, et que le jus, la saveur, le parfum se sont réfugiés dans ces plus modestes

produits qui figurent auprès d'eux, que le public semble dédaigner, mais que choient si bien les connaisseurs.

Ce n'est pas, Messieurs, aux trois remarquables collections auxquelles en ce moment nous avons affaire, que s'adressent spécialement les observations que je vous présente ici; ce sont des réflexions générales qu'il nous faut reporter sur l'Exposition tout entière.

Ceci dit, il me reste à vous signaler l'hésitation que nous avons un moment éprouvée. Les deux collections de MM. Croux et de M. Jamin nous paraissaient toutes deux pleines de mérite, et ce n'est qu'à la suite d'un examen longuement répété que, nous basant, à mérite égal, sur un ensemble plus large (550 variétés de fruits d'une part, et 400 environ de l'autre), et principalement sur une collection de Raisins plus complète, nous avons cru devoir donner le pas à la première. Toutefois, le Jury charge son Rapporteur de déclarer qu'il a regretté de n'avoir pas eu à sa disposition, pour ces deux lots presque également méritants, deux récompenses d'une valeur matérielle presque identique. Au lot de MM. Croux a donc été adjugée une *médaille d'or*, et une *grande médaille de vermeil* à celui de M. Jamin.

M. Fauquet, arboriculteur et entrepreneur de jardins, à Corbeil, avait une collection moins nombreuse : 80 variétés de Poires, 52 variétés de Pommes, tous beaux fruits, bien sains, d'un beau volume et d'un bel ensemble. Mais ce qui surtout a mérité nos félicitations, c'est une collection de Raisins d'une apparence des plus flatteuses, aux grappes appétissantes, fraîchement veloutées, bien fournies, et à l'aspect desquelles se manifestait facilement ce travail d'épamprage et surtout de cisellement qui ajoute un si grand mérite aux produits naturels, et dont trop peu de personnes paraissent comprendre les avantages. Une *médaille de vermeil* a été la récompense de ce lot remarquable.

M. Roy, horticulteur, pépiniériste à Paris, exposait environ 130 variétés de Poires, parmi lesquelles figuraient d'énormes *Passe-Crassane*, de fort beaux *Beurré Diel, Colmar d'Aremberg* et *Bergamotte Espéren*; 50 variétés de Pommes, dont un certain nombre d'un volume ordinaire; 80 variétés de Raisins; puis des Pêches, dont la *Barrington*, très-belle et tardive, des Coings, des

Framboises, des Châtaignes, des Noisettes, et 8 variétés de *Malus*.

Nous devons féliciter M. Roy du genre d'étiquettes qu'il avait choisi, étiquettes s'adaptant commodément aux bords des assiettes mêmes qu'elles surmontaient, et facilitant beaucoup l'étude de son intéressante collection. M. Roy a obtenu une *grande médaille d'argent*.

C'est également par une *grande médaille d'argent* que nous avons cru devoir récompenser la belle collection de 110 variétés de Raisins de table qu'exposait l'établissement horticole de Bourg-la-Reine, dont M. Durand est le Directeur.

Pour obtenir de beaux fruits sur les autres espèces d'arbres, il est évident que le talent du jardinier doit être mis en œuvre; il doit savoir d'abord diriger la taille de façon à préparer la production ; il doit, au moment voulu, faire le sacrifice de fruits trop nombreux et écarter des autres toute chance de perte ou de détérioration; aidé ensuite par la nature du terrain, par la température, par le soleil, il réussit selon ses désirs. Pour obtenir de beaux Raisins bien frais, bien mûrs, d'une bonne valeur commerciale, il faut plus que cela encore ; il y a nécessité à ce que le jardinier apporte des soins supplémentaires. Sa Vigne peut lui produire des grappes d'un fort volume ; mais s'il ne pratique pas le cisellement avec circonspection et patience, s'il ne sait pas effeuiller à temps ou modérer les effets de l'ardeur du soleil, s'il néglige d'entrer plus tard dans les menus détails de leur conservation, il est bien rare qu'il obtienne ces Raisins qui, comme ceux de Thomery et de Conflans-Ste-Honorine, font la joie du palais et des yeux et la richesse du cultivateur. C'est pour cela que, dans la présentation de beaux Raisins, l'intelligence de l'exposant se révèle encore davantage, et que les Jurys tendent de plus en plus à l'apprécier à sa juste valeur.

La collection de M. Deseine, pépiniériste à Bougival, comprenait 150 variétés de Poires et 70 de Pommes ; celle de M. Guénault, de Vincennes, 15 de Pommes et 55 de Poires, parmi lesquelles de beaux *Beurré Diel* et d'*Hardenpont*, de beaux *Doyenné d'hiver;* celle de M. Vigneau aîné, de Montmorency, un certain nombre de variétés nouvelles. Une *médaille d'argent* a été décernée

pour chacun de ces trois lots, dans lesquels, au milieu d'exemplaires suffisamment remarquables et de bonne qualité, le Jury aurait peut-être désiré quelques éliminations courageuses.

C'est également une *médaille d'argent* qu'ont méritée les Calvilles d'un bel aspect de M. Chevallier, aîné, de Montreuil, sa corbeille de Pommes d'api dont s'ornent si bien les desserts, et les spécimens de la Pêche toute recommandable *Salway*, importée d'Amérique, belle, bonne et très-tardive.

Même médaille pour les corbeilles élégamment agencées dans lesquelles M. Millet, fils, de Bourg-la-Reine, avait réuni 5 variétés de Fraises, les plus fraîches et les plus appétissantes qu'il soit donné de voir en cette saison reculée.

M. Moreau, pépiniériste à Fontenay-aux-Roses, a obtenu une *médaille de bronze* pour un certain nombre de fruits d'un beau volume, Pommes et Poires, au milieu desquels figuraient de très-beaux *Triomphe de Jodoigne* et des *Passe-Crassane* tout à fait remarquables. M. Moreau nous montrait encore de belles Fraises, provenant d'un de ses semis fait en 1873, plus un semis de Pommes dont l'examen, renvoyé au Comité d'Arboriculture, fera partie plus tard des Comptes rendus spécialement affectés aux obtentions nouvelles.

L'attention du Jury s'est également portée sur quelques autres lots de moindre importance, mais non pas, pour cela, sans mérite. Celui de M. Larbret, d'Aulnay, se composait de Raisins *Chasselas de Fontainebleau* et *Frankenthal*, et d'une collection de 20 Pommes d'un beau volume, collection d'une valeur relativement minime, comparée aux ressources d'un jardin d'horticulteur.

La même observation pouvait s'appliquer au lot de M. Jourdain, de Maurecourt (S.-et-O.), où figuraient de beaux *Beurré Diel* déguisés sous un nom d'emprunt, et une corbeille d'assez beaux Raisins. M. Jourdain avait placé en même temps sous les yeux du public les résultats d'une expérience qui doit intéresser les arboriculteurs, le produit de la surgreffe de *Doyenné d'hiver* sur *Beurré d'Amanlis* et sur *Curé*. Ces derniers avaient pris manifestement une forme plus allongée que celle qui leur est habituelle ; les premiers présentaient également une modification, mais de moindre

importance. L'influence du sujet sur la variété greffée donnera encore matière à de longues études et probablement à des assertions diverses; c'est pour cela qu'il est bon que les expériences se continuent, malgré les contradictions et les échecs, et nous engageons M. Jourdain à persévérer dans ses essais intéressants.

C'est avec plaisir que nous avons revu les jolis Raisins, en 3 variétés, dont M. Commeaux, horticulteur à Beaune, a plusieurs fois présenté des specimens à nos séances ordinaires. Une boîte de très-beaux Chasselas de Fontainebleau nous a particulièrement intéressés; c'était le produit annoncé de la récolte faite sur des Vignes provenant d'un bouturage souterrain exécuté, il y a 3 ans seulement, et dont notre zélé collègue, M. A. Rivière, s'est fait l'ardent propagateur, opération qui, répandue comme elle commence à l'être, rendra probablement les plus grands services à la viticulture.

A MM. Commeaux, Jourdain et Larbret, le Jury a voté une *mention fort honorable*.

Nous avons demandé une *mention honorable* pour M. Eugène Roussel, cultivateur à St-Maur. Malgré les larges pancartes qui masquaient en partie les fruits qu'il avait exposés, nous avons pu, en y mettant toute notre bonne volonté, apercevoir de beaux échantillons de Poires. M. Roussel avait eu une intention excellente et qui, mais dans une mesure raisonnable, mériterait d'être encouragée dans nos Expositions; il avait indiqué, pour chacune d'elles, au moyen d'une notice, les raisons qui doivent déterminer les planteurs à choisir de telles variétés. L'intention, nous le répétons, était très-bonne ; mais ces descriptions eussent infiniment gagné, dans une Exposition publique, à être, d'une part, beaucoup plus courtes, et, d'autre part, moins fantaisistes.

2° *Jardiniers de maisons bourgeoises.*

Je passe à la deuxième série d'exposants, celle des jardiniers de maisons bourgeoises. Pour ceux-ci, les conditions sont autres, bien que pour tous elles ne soient pas identiques. Quelques-uns, il est vrai, ne se voient guère rien refuser, comme ressources, par la libéralité de leur maître; mais ce cas est rare, et, le plus souvent, ces ressources sont bien minimes. Il n'y a pas, en effet, que la

question fruitière à considérer dans les maisons de maîtres; même, la plupart du temps, ce n'est pas elle qui domine; il faut des fleurs, il faut des légumes, il faut des primeurs; généralement on doit entretenir des serres, et de riches serres, et, pour subvenir à tous ces besoins à la fois, la part de chacune de ces cultures diverses est nécessairement restreinte. C'est pour cette raison qu'il semble difficile d'exiger des jardiniers en maison ce que l'on peut attendre d'arboriculteurs spéciaux; c'est pour cela également que, pour rentrer le plus possible dans une appréciation plus juste, on a pris l'habitude de les faire concourir entre eux.

M. Donné est jardinier au château de Sourches (Sarthe). Il avait exposé 21 variétés de Pommes, parmi lesquelles de fort belles *Reinettes du Canada*, 2 Prunes tardives et 13 Raisins. Mais ce que l'on pouvait principalement remarquer, admirer même, c'était une collection de 90 Poires, d'un excellent choix, et où l'on voyait figurer, d'un volume tout à fait hors ligne, des *Catillac*, des *Beurré Diel* et d'*Hardenpont*, des *Fondante du Comice*, des *Van-Mons*, et d'autres encore. Le Jury lui a voté une *médaille de vermeil*, en le félicitant d'avoir accompagné ses fruits d'étiquettes annonçant leur qualité et l'époque de leur maturité.

En seconde ligne arrivaient les lots de MM. Testard, jardinier au château d'Ognon, dont les bonnes cultures ont été, l'an dernier, l'objet d'un Rapport spécial, et Page, jardinier de M. Lebaudy, à Bougival. Chez le premier, les collections de Poires et de Pommes étaient bien choisies, sans toutefois que les échantillons en fussent tous des plus remarquables; mais il y avait, à côté, une magnifique corbeille de 35 Pêches *Bonouvrier*, parfaitement conservées pour la saison, bien fraîches et des plus appétissantes; il y avait encore deux superbes corbeilles de Poires et de Pommes parfaitement composées et ornementales.

M. Page exposait, lui, des fruits d'un fort beau volume: des *Reinettes du Canada*, des *Calville de St-Sauveur* et des *Reinettes d'Angleterre* (*Royale d'Angleterre*) fort belles et bien saines, et des Poires représentant 35 des meilleures variétés qui doivent figurer dans un jardin.

C'est plaisir de voir les propriétaires se rendre ainsi aux bons conseils des hommes compétents, et réunir chez eux ce que l'ar-

boriculture fruitière peut offrir de plus beau et de meilleur. Lorsque l'on voit, à côté de cela, des jardiniers intelligents et laborieux seconder du mieux qu'ils peuvent les efforts de leur maître, on est heureux de pouvoir publiquement leur offrir une récompense. C'est ce qu'a fait bien volontiers le Jury, en décernant une *grande médaille d'argent* à MM. Page et Testard.

M. Joseph Marin, jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), peut revendiquer une partie de ces éloges. Ses deux collections de Poires et de Pommes avaient du mérite ; nous y avons remarqué des *Bergamotte Esperen* fort belles, ainsi que cette belle et excellente Poire, le *Doyenné du Comice*, qui devrait figurer dans toutes les plantations fruitières. M. Joseph Marin a obtenu une *médaille d'argent*.

Nous regrettons de n'avoir trouvé, dans l'exposition de M. Jules Joly, jardinier chez Mme Lemoine, que des fruits en trop petite quantité et généralement trop insignifiants pour prendre part à un concours. M. Joly, connaissant maintenant la valeur de ses concurrents, saura probablement plus tard prendre une revanche.

3° *Amateurs.*

M. Aubrée, à Châtenay (Seine), est connu de vous, Messieurs, comme un propriétaire qui est au courant des bons fruits et de la bonne direction des arbres ; nous en aurions eu la preuve, du reste, en voyant sa collection de 35 variétés de Poires, où figuraient ces énormes fruits, la *Belle Angevine*, dont les vendeurs ne sauraient dire trop de bien ni les consommateurs trop de mal, ces magnifiques *Duchesse d'Angoulême*, ces *Passe-Colmar* tout à fait distingués, comparés à leur volume ordinaire. A cela M. Aubrée avait ajouté quelques Pommes de bonne qualité. Il lui a été décerné une *médaille d'argent*.

M. Petitot est bien réellement aussi un amateur, et très-probablement un amateur passionné, car on ne saurait dénier un goût véritablement prononcé pour la culture à un instituteur communal, qui, au milieu des soucis et des fatigues de sa profession laborieuse, sait cultiver la Vigne au point de lui faire produire les magnifiques Raisins qu'il avait envoyés au concours. M. Petitot, nous le savons, n'a guère de terrain à offrir à son arbuste favori ;

mais il l'élève quand même ; autour de sa maison, au pied des murs de son école, il a apporté de la terre et formé des plates-bandes; puis, taillant, pinçant, dirigeant, arrêtant le soleil trop vif ou retranchant le feuillage trop épais, éloignant l'oiseau, la guêpe ou les insectes, il dépose plus tard à son fruitier ces guirlandes dorées de *Chasselas rose*, *de Fontainebleau* et *d'Arbois*, ces grappes veloutées de *Frankenthal*, de *Muscats rose, blanc et noir*, qu'il envoie ensuite à notre Exposition et à nos séances ordinaires, parfaitement emballés dans les boîtes que vous avez pu voir. Le bon exemple est contagieux, presque autant peut-être que le mauvais ; aussi avons-nous l'espoir que les enfants d'Auxey-lès-Meursault, près de Beaune, dont M. Petitot cultive ainsi le goût en même temps que l'intelligence, établiront un jour autour de leurs maisonnettes des treilles comme celles que leur fait admirer leur maître, et répandront sans doute dans le pays une culture lucrative. C'est avec grand plaisir que le Jury a décerné une *médaille d'argent* à cet instituteur zélé.

M. Roger-Desgenettes, à Villenauxe (Aube), avait réuni 8 variétés de Poires et 8 bonnes variétés de Pommes, plus 16 Raisins. La collection était peu nombreuse, mais les fruits bien choisis; une *médaille de bronze* lui a été accordée.

M. Brossard, de Bagneux, a obtenu une *mention honorable* pour une petite collection de Poires et de Pommes, ainsi que M. Chateau, jardinier de notre Secrétaire-général, M. Lavallée, qui, pour donner le bon exemple, avait fourni à notre Exposition sa bonne part d'intérêt, en lui envoyant une collection de Pommes, une de Poires, et une autre, fort intéressante, des divers fruits du Cognassier, du Cormier et du *Cratægus*.

Nous citerons encore quelques fruits envoyés par M. Toutain, maître de pension à Ceaucé (Orne), peu nombreux et presque tous d'une dénomination douteuse, mais qui n'étaient sans doute que le faible complément d'une collection de légumes dont il vous sera rendu compte.

C'est avec regret que nous n'avons pu juger du mérite d'un lot envoyé de Falaise par M. Jules Ravenel, et dont, par suite de retards expliqués par lui dans une lettre, une partie des fruits se sont trouvés avariés.

Nous avons aperçu, au passage, une Poire dans une bouteille, et nageant dans l'esprit de vin; elle appartenait à M. Gosset, de Nesle (Somme). — Collection incomplète.

En dehors des appréciations dont nous venons, Messieurs, de vous donner les résultats, nous avons eu à examiner quelques lots qui ne rentrent spécialement dans aucune des trois séries ci-dessus indiquées; nous allons vous en rendre compte.

L'établissement de Saint-Nicolas possède à Igny, près de Palaiseau (S.-et-O.), un Orphelinat que vous connaissez déjà par suite de deux Rapports de notre collègue, M. Michelin, insérés dans notre Journal. Il serait donc superflu de vous signaler encore l'utilité de cette Institution; il nous suffira de vous dire qu'elle nous avait envoyé une collection tout à fait remarquable, consistant principalement en Poires représentant 110 variétés. Là, les *Passe-Crassane*, les *Nouveau-Poiteau*, les *Van-Mons*, les *Triomphe de Jodoigne*, les *Beurré Six* et *Diel* atteignaient des dimensions inusitées. Nous ajoutons à cela qu'un choix fort judicieux a dû présider à la plantation, en sorte que nous avons le plaisir de vous apprendre que l'Orphelinat d'Igny, dont notre Société a pris en quelque sorte le patronage horticole, a mérité de votre justice la *médaille de vermeil* que nous lui avons adjugée. Nous nous permettrons de faire remarquer aux personnes pour lesquelles le mérite de la collection d'Igny aurait paru moins sensible qu'à nous-mêmes, qu'elle se trouvait dans des conditions de placement défavorables, resserrée en partie dans un étroit espace, et présentant aux regards un certain nombre de fruits entassés pêle-même et qui ne pouvaient être bien appréciés qu'au moyen d'un examen attentif.

La jeune association des jardiniers d'Athis-Mons (S.-et-O.) a désiré faire ses débuts sous nos yeux; deux lots de Poires et de Pommes assez bien choisies nous donnent l'espoir qu'elle saura plus tard tenir une bonne place dans les Expositions d'automne. Nous lui avons donné, comme encouragement, une *mention honorable*.

M. Cabrol, de Mazamet (Tarn), a soumis à notre jugement une variété de Poires provenant de ses semis, et que, faute de maturité, nous avons renvoyée à l'examen du Comité

d'Arboriculture, après avoir fait détruire les greffons qui les accompagnaient, d'après le désir du présentateur.

M. Chappelier, de Paris, avait fait déposer au local de l'Exposition des pots de sarments de Vignes contournés en spirale et couverts de grappes; notre programme écartant les arbres et les arbustes du concours, nous n'avions à nous occuper que des fruits, dont nous avons constaté le grand nombre, mais aussi l'aspect peu flatteur. N'ayant pas à porter un jugement sur la direction donnée à ces végétaux, nous nous sommes bornés à constater que les grappes étaient sans fraîcheur aucune, et les grains petits et non mûrs, par conséquent, la récolte douteuse.

Nous avons dû de même, arrêtés par le programme, laisser de côté les Rameaux traités par M. Grin au moyen du rognage des feuilles, et ceux délivrés des insectes par le liquide de M. Froment; notre Société, du reste, est déjà saisie de ces deux questions.

Il ne nous reste plus, Messieurs, qu'à remercier quelques autres de nos collègues d'avoir bien voulu, en dehors des concours, ajouter quelques lots à ceux des exposants.

M. Forest nous a montré, par une belle collection de Poires et de Pommes, que le genre de culture par l'eau d'égoût, employée à la colonie d'Asnières, n'est pas moins favorable aux fruits qu'aux légumes et aux plantes, et qu'il faut que certaines personnes soient dotées d'un palais tout autrement conformé que celui du commun des mortels, pour retrouver dans la pulpe des fruits ainsi cultivés le goût de l'eau bienfaisante qui fortifie les arbres.

M. Gauthier (R.-R.) a remis sous nos yeux la belle corbeille de *Beurré Clairgeau* que nous avions admirée dans une de nos précédentes séances, puis les nombreux spécimens de Bergamotte Espéren, venues les unes sur franc, les autres sur Cognassier; les premières, comme c'est d'usage, inférieures aux secondes.

M. Lepère, fils, nous a expédié des jardins qu'il traite en Poméranie, des Poires *Beurré Diel, d'Hardenpont* et *de Curé,* des Pêches *Galande* et des Prunes de *Coe,* le tout remarquable, eu égard aux conditions bien moins favorables que les nôtres que peut offrir la région d'où ils proviennent.

Enfin, M. le docteur André a présenté trois magnifiques grappes

de Raisin *Gros-Coulard*, récoltées dans son jardin de Péronne (Somme), dans le but de nous signaler les services que pourrait rendre cette variété dans les localités septentrionales, où le Chasselas de Fontainebleau, placé à côté, n'arrive presque jamais à maturité. Les treilles qui portent le *Gros-Coulard* du docteur André sont, paraît-il, surabondamment chargées de Raisins, et c'est tout bas que j'ajouterai, devant nos maîtres en arboriculture, que c'est son palefrenier qui les *rogne*.

Telle a été, Messieurs, la part de l'arboriculture fruitière dans notre Exposition d'automne. Il me tardait d'arriver à la fin de ce Rapport pour constater avec vous un résultat pour lequel notre Société est sans doute en droit de revendiquer un éloge. Remarquons-le ; autour de nous les bons fruits tendent à se propager, les mauvais à disparaître, et le bon étiquetage, ainsi que nous l'avons pu constater, fait des progrès rapides. La réunion de tous ces lots a eu sa grande utilité, ainsi que ce devait être ; plus d'un amateur a signalé à son jardinier des acquisitions à faire ; plus d'une de vous, Mesdames, devant ces fruits tentateurs, a formé des projets pour ses desserts futurs, et pourtant — ce qui pourrait laisser croire à des progrès dans notre ordre moral — dans ce Paradis terrestre, bien que le fruit fût également défendu, il n'est pas venu à notre connaissance qu'aucune Eve ait porté la main sur aucune Pomme.

De cette grande Exposition fruitière si bien réussie il doit sortir pour nous une consolation et un espoir. A voir le nombre des amateurs sérieux qui étudiaient les collections ; à voir les crayons aller et les carnets s'ouvrir ; à voir les enchantements et les convoitises, nous pouvons espérer que, peu à peu, va venir le moment des plantations sérieuses ; il nous semble que la faveur, délaissant les fruits des rues et de la routine, se reportera bientôt sur les fruits d'un réel mérite, dont l'obtention n'exige ni une fatigue ni une dépense en plus ; il nous semble encore que la porte des jardins va s'ouvrir à toutes ces bonnes variétés d'arbres fruitiers pour lesquelles nous réclamons si souvent un bon accueil, et que le public, guidé par les meilleurs des conseils, ceux qui frappent les yeux, nous rendra la tâche plus facile.

D'autre part, le souvenir de cette Exposition nous console ; il

nous montre que, chez nous, et quoi qu'en disent les répétiteurs de phrases toutes faites, il y a de la constance, de l'énergie et du travail. Autour du Paris bombardé, les jardins ont été ravagés, les arbres arrachés, les pépinières détruites, et voici que les pépinières sont splendides; que les jardins regorgent d'arbres et de fruits; que nous faisons encore, aussi bien qu'autrefois, de nombreuses exportations vers les riches tables étrangères, et que le soleil qui n'éclairait, en cet affreux temps-là, que des ruines d'une part et des pillards de l'autre, éclaire partout, à la saison, nos fruits qui pendent aux arbres, nos Raisins qui foisonnent, nos jardins qui prospèrent. Donc, nous aurons bien fait d'ouvrir une Exposition d'automne; nous aurons constaté le réveil de notre arboriculture fruitière, et, par-dessus tout, Société d'utilité publique, nous aurons atteint notre but, être utiles.

COMPTES RENDUS DE L'EXPOSITION TENUE EN AUTOMNE PAR LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

2° SECTION DES LÉGUMES;

Par M. SIROY.

MESSIEURS,

Chargé de vous rendre compte des lots de légumes qui ont figuré à l'Exposition, je dois d'abord constater que le succès a dépassé toutes les prévisions, autant par l'empressement des exposants que par l'affluence du public, qui a été très-grande.

Si vous voulez bien me suivre, nous allons parcourir ensemble la petite salle des séances. Nous commencerons par le premier lot à gauche en entrant, que j'appellerai n° 1, celui qui est à côté n° 2, et ainsi de suite, comme ils étaient placés dans les salles. Donc le n° 1 a obtenu une médaille d'or. C'était un très-beau lot présenté par la Société d'Horticulture de Sceaux, fondée tout récemment par M. Joly, qui en est le Président. Cette Société exposait, je crois, pour la première fois, et c'était vraiment un beau début. Tous les légumes variés de saison qui composaient ce lot se trouvaient dans les meilleures conditions de culture; on remarquait entre autres une belle collection de Courges, des Choux frisés d'hiver,

Choux blancs, Choux rouges, Choux-fleurs tous bien francs, de belles Aubergines, douze variétés de Pommes de terre, cinq variétés de Piments, de beaux Cardons ; enfin, en somme, c'était un lot très-complet.

Le n° 2 est exposé par M. Cauchin (Vincent), cultivateur à Montmagny (Seine-et-Oise). Ce lot est aussi très-remarquable, cultivé en plaine labourée à la charrue, dit l'exposant. Tout cela est fort beau; mais il est difficile de croire qu'on ait pu obtenir tous ces légumes sans arrosement, car il y a là de magnifiques Tomates, des Poireaux monstres, et nous savons combien il faut d'eau pour obtenir un pareil résultat. Les Choux étaient énormes : Choux de Bonneuil, Choux de Milan, Choux-fleurs, etc.; de très-beaux Potirons sur lesquels on pouvait lire en relief l'année et le pays qui les a vus naître; du Cerfeuil bulbeux, des Piments variés, 14 variétés de Pommes de terre dont les tubercules étaient tous très-gros, dans une variété surtout que M. Cauchin appelle Pomme de terre Marceau nouvelle. Il ne dit pas comment il l'a obtenue; mais si elle est vraiment nouvelle et doit provenir de semis, dans ce cas, ce n'est pas la Marceau ; toutefois elle lui ressemble dans des proportions énormes, puisqu'un tubercule avait 35 cent. de longueur et pesait plus d'un kilog. Cet exposant avait aussi comme nouveauté un gros Navet à collet violet qui peut, il paraît, passer l'hiver en pleine terre sans craindre la gelée. Ce lot a obtenu une médaille de vermeil.

N° 3. Lot exposé par M. Verneuil, jardinier-chef au château de Polangis, sous le nom de tubercules alimentaires. En effet, ce lot ne contient que des Batates, du Cerfeuil bulbeux, des Ignames, des Topinambours, plus 2 bottes de Salsifis : le tout très-joli et récompensé d'une médaille d'argent grand module.

N° 4. Lot de M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine. Ce lot, composé de 12 très-beaux Choux-fleurs, a valu à M. Millet une médaille d'argent grand module, récompense parfaitement justifiée par la beauté de ces Choux; mais une chose m'a donné beaucoup à réfléchir; c'est une petite étiquette où il y avait écrit : « Choux-fleurs cultivés dans un terrain non labouré depuis 2 ans » ; je vous avouerai que je n'ai pas encore compris.

N° 5. Lot de M. Cottin, arboriculteur à Sannois (Seine-et-

Oise) : une collection de Pommes de terre en 74 variétés, cultivées dans les champs ; médaille d'argent.

N° 6. Lot de M. Sampité-Pottier, de Soissons (Aisne): 2 variétés de grosses Pommes de terre et des Haricots de Soissons, culture des champs ; mention honorable.

N° 7. Lot de M. Rothberg, jardinier chez M. Bignon, au château de l'Horloge, à Gennevilliers. Joli petit lot de légumes très-soigné, belle salade bien franche et à point, très-beaux Cardons, Choux-fleurs et Choux de diverses variétés, d'énormes Tomates ; médaille d'argent grand module.

N° 8. M. Joliclerc : Lot de beaux légumes de saison cultivés dans la plaine de Gennevilliers, à l'aide de l'eau d'égout. Tous ces produits sont très-beaux. Nous remarquons surtout des Cardons très-forts, 7 variétés de Choux, des Choux-fleurs, des Radis noirs et gris, des Betteraves d'un volume énorme, le tout en très-bonne culture. Quelques produits ne faisant pas partie des plantes potagères étaient là pour démontrer la puissance de l'eau d'égout, tels que du Chanvre, du Lin très-grand, des Roseaux (*Arundo Donax*) de 4 mètres de hauteur. Ce lot a obtenu une médaille de vermeil.

N° 9. Ce lot a été exposé par l'administration des eaux de Gennevilliers, avec la collaboration de plusieurs cultivateurs de la plaine se servant de l'eau d'égout comme engrais. J'aurai peu de chose à vous dire sur la valeur de cette eau ; plusieurs Rapports ont été faits avant la guerre; beaucoup d'entre vous ont visité l'exploitation. Il n'y a rien de changé, si ce n'est que l'extension donnée est bien plus considérable, et ne rencontre pas l'opposition des premiers jours. Les bassins ne sont plus utilisés ; c'est au sol et à la végétation que l'on doit l'épuration actuelle; la totalité des matières suspendues dans l'eau se dépose dans les rigoles d'où l'on peut les extraire pour s'en servir comme d'un engrais puissant. Les visiteurs de l'Exposition s'arrêtaient avec intérêt devant ce lot dont les produits vraiment remarquables excitaient leur curiosité. A côté de toutes ces plantes potagères, dont l'énumération serait trop longue et que vous avez, du reste, certainement remarquées, étaient joints quelques spécimens de fleurs et de fruits, afin de montrer tout ce qu'on peut obtenir avec cette eau infecte qui

jusqu'à présent n'avait servi qu'à empoisonner la Seine. Le Jury a accordé, comme récompense exceptionnelle, un diplôme d'honneur.

N° 10 exposé par M. Floire, rue de Rambuteau, 22, à Paris, amateur qui s'occupe spécialement de la culture des Cucurbitacées alimentaires et lui consacre tous les loisirs que lui laisse l'administration dans laquelle il est employé. Il s'attache à cultiver toutes les meilleures variétés de Courges. J'en ai remarqué de peu connues telles que la Courge melonée, celle de Naples, de l'Ohio, la Courge musquée de Marseille, la Sucrière du Brésil à peu près semblable à la Courge à la moelle et même à celle de Valparaiso; enfin sa collection était très-belle; aussi a-t-il obtenu une médaille d'argent.

N° 11. Voici encore une collection de Cucurbitacées, cette fois exposées par M. Gaillard (Valentin), horticulteur, boulevard Malesherbes, 166, à Paris. Beaucoup plus complète que la précédente, cette collection a obtenu une médaille d'argent grand module. Il y avait la Courge de Siam, de Naples, de Virginie, de Valparaiso, de Coutor, du Canada, brodée, Giraumon dit le Pain des pauvres, *Lagenqria*, Patisson ou Artichaut de Jérusalem, le Potiron rouge d'Etampes, de Touraine, des Indes, une quantité de Coloquintes de toutes formes et de toutes couleurs et généralement très-franches, ce qui est difficile dans une famille de plantes dont le type dégénère volontiers. C'est par la fécondation artificielle et le soin d'isoler les sujets l'un de l'autre qu'on peut obtenir un pareil résultat.

N° 12. Ce lot, très-petit, mais non sans valeur, provient des cultures de Segrez. Tout y est beau et bien choisi; on y voit même divers produits qu'on ne trouverait pas ailleurs, tels par exemple que le fruit du Gombo, plante de la famille des Malvacées, de l'Amérique du Sud, très-estimé dans ce pays et surtout des créoles qui en font grand cas. L'usage en est peu répandu dans nos climats; d'ailleurs les soins de culture en sont assez difficiles. On y voyait aussi le *Cucumis Arada*, qui fait les délices des Mexicains, puis le Concombre russe, d'un grand usage en Russie sous le nom d'Agoursis. C'est un condiment que l'on trouve sur toutes les tables, riches ou pauvres; on le sert avec tout; il est conservé dans une saumure assaisonnée de divers aromates, mais

sans vinaigre; c'est ce qui le distingue des Cornichons dont nous faisons grand usage dans notre pays. Le Jury a accordé à M. Chateau, jardinier du potager de Segrez, une médaille d'argent.

N° 13. M. Chouvet, marchand-grainier, rue du Pont-Neuf, 24, a obtenu une médaille de bronze pour une collection de Pommes de terre assez bien présentée; mais en général les tubercules étaient un peu petits pour un lot d'Exposition.

N° 14. M. Falaise, horticulteur à Billancourt, a obtenu une médaille d'argent grand module, pour 13 magnifiques Choux-fleurs.

N° 15. M. Joly (Jules), jardinier chez Mme Lemoine, à Limeil, par Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), a eu une médaille d'argent pour un lot composé de légumes de saison. On y remarquait une collection de Haricots en 44 variétés, et aussi, je crois, la collection complète de tous les Radis et Raves connus; malheureusement tout était trop avancé; il est vrai que la saison où nous sommes peut être comptée comme circonstance atténuante.

N° 16. M. Vigneau, aîné, jardinier rue du Crucifix, à Montmorency, une collection de Pommes de terre assez belles, composée de 80 variétés environ. On remarquait de très-beau plant bien préparé sous le nom de Quarantaine; mais était-ce bien de la Quarantaine? Ce lot a obtenu une médaille d'argent.

N° 17. M. Rigault (Hyacinthe), cultivateur, rue de l'Asile, 16, à Groslay, a obtenu une médaille d'argent grand module pour une très-belle collection de Pommes de terre en 60 variétés. C'est, je crois, la plus belle de toutes: tubercules bien francs, bien choisis et d'une belle grosseur.

N° 18. M. Ledanseurs, avenue d'Italie, 2, à Paris, a obtenu une médaille de bronze pour un Potiron d'un volume énorme et pesant 90 kilog.

Nous allons maintenant, si vous le voulez bien, quitter la petite salle des séances, après en avoir fait deux fois le tour, pour entrer dans la salle du Comité de Culture potagère. Je vois de suite, à gauche, le lot de M. Dagneau (Ch.), jardinier chez Mme Smith, rue Charles VII, à Nogent-sur-Marne, auquel je

donnerai le n° 19, pour suivre comme nous avons commencé. Ce lot est sans contredit l'un des plus beaux de l'Exposition, tant pour l'importance que pour la beauté des produits qui le composent; je citerai 84 variétés de Pommes de terre très-belles, 9 beaux Melons fond noir, des Melons oranges, des Courges de plusieurs variétés bien franches, des Patissons énormes, des Haricots verts, un assortiment complet de fournitures, enfin tous les légumes de la saison présentés dans les meilleures conditions. Aussi a-t-il été récompensé d'une médaille de vermeil.

N° 20. En face, une meule de Champignons exposée par M. Fleuret (Henri), rue du Kremlin, 28, à Gentilly (Seine). Les Champignons étaient très-beaux et fort admirés des visiteurs; le Jury a accordé une médaille d'argent.

N° 21, dans le couloir. Ce lot, qui a obtenu une mention honorable, est de M. Toutain, maître de pension à Ceaucé (Orne), qui enseigne la culture dans un champ d'application. Il serait fort heureux que cet exemple donné par quelques instituteurs fût la règle générale au lieu d'être l'exception; tous les légumes de ce lot étaient bien francs et bien choisis.

N° 22. M. Patte, jardinier au Sacré-Cœur, à Beauvais (Oise), a exposé une collection de Haricots en 10 variétés, pour laquelle le Jury a accordé une mention honorable. Il est regrettable que l'exposant n'ait pas cru devoir donner le nom des Haricots, seul moyen de pouvoir les reconnaître ; il s'était contenté de mettre des numéros, ce qui était tout à fait insuffisant.

N° 23. Médaille d'argent. Ce lot venant de l'établissement de Saint-Nicolas, à Igny (Seine-et-Oise), frère Bertrandus, directeur, était composé de peu d'exemplaires, mais tous remarquablement beaux : des Choux magnifiques, des Betteraves énormes, des Carottes lisses et franches, tout cela bien choisi. On reconnaît de suite une culture soignée, ce qui du reste ne vous étonnera pas, Messieurs, car vous avez probablement lu les Rapports dans lesquels M. Michelin fait l'éloge de cet établissement modèle, et, loin d'avoir exagéré, il est resté au-dessous de la vérité.

N° 24. Médaille d'argent grand module, pour un lot de Pommes de terre exposé par M. Ravenel, à Falaise, jolie collection bien choisie et bien dénommée, les tubercules francs et variés; j'ai

remarqué la Pomme de terre Canada red, introduite en France par l'exposant ; c'est une des bonnes acquisitions de ces dernières années ; aussi la présente-t-on maintenant sous divers noms. J'ai vu un lot où elle est donnée sous trois noms : Merveille d'Amérique, Rouge d'Australie, et un troisième qui m'échappe. Je dirai à ce sujet que plusieurs exposants ont agi de même, voulant augmenter les variétés de leur collection ; ceci n'est pas très-légal. Nous ne nommerons personne aujourd'hui ; mais, si une autre fois j'étais appelé à faire le même travail, le nom du délinquant serait mis en toutes lettres.

N° 25. M. Testard, au château d'Ognon, médaille d'honneur du Ministre de l'agriculture; collection très-complète et très-nombreuse de tous les légumes de saison, dans les meilleures conditions possibles. Il faudrait tout citer, car tout était beau et bien soigné. On remarquait surtout des Batates d'une grosseur tout à fait exceptionnelle, de beaux Artichauts, une collection de Pommes de terre en 124 variétés. Malheureusement ce lot étant tout à fait à l'extrémité du corridor où bien des personnes n'ont pu le voir.

Il en était de même pour le n° 26, placé un peu plus loin. Ce lot, exposé par la Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Étampes (Seine-et-Oise), était aussi très-beau, et offrait des Cardons monstres, de gros Concombres, deux énormes Turbans verts d'une grosseur telle que jamais il ne m'a été donné d'en voir de pareils, des Citrouilles de Touraine, des Turbans rouges, de jolies Salades bien variées et bien franches. Ce lot vraiment méritant a obtenu du Jury une médaille de vermeil. Je rappellerai en passant que ces exposants ont eu la bonne pensée de laisser oute cette collection de légumes au bureau de bienfaisance de l'arrondissement.

Nous voilà arrivés au bout de notre voyage dans l'Exposition de légumes. Il y a bien encore cependant le lot de M. Hédiard, rue Notre-Dame-de-Lorette, 13; mais il se trouvait dans la grande salle, au milieu des fruits où il était en effet plus à sa place. On y remarquait seulement quelques Melons de Cavaillon, des Pastèques et une énorme Igname de la Martinique. Nous avons eu occasion de déguster cette variété, il y a quelques années ; c'est un

excellent aliment; mais il n'a guère d'intérêt pour nous puisque nous ne pouvons le cultiver en France. Du reste M. Hédiard, à qui le Jury a attribué une *médaille de bronze* pour ses légumes exotiques, ne cultive rien ; il importe seulement des produits de nos colonies dans le but de nous les faire connaître.

Pour finir, je citerai comme souvenir une bourriche de Truffes envoyée par M. Chapoulier, de Sarlat (Dordogne); un panier de Pommes de terre Early rose avec une Courge galeuse nouvelle de M. Roger-Desgenettes, amateur à Villenauxe (Aube), et enfin une caisse de Pommes de terre provenant d'un semis fait par M. Boulanger. Le Jury n'a pas voulu statuer sur le mérite de ces Pommes de terre, quoiqu'il les ait trouvées très-belles, sans en connaître la qualité ; le Comité de Culture potagère les dégustera et sans nul doute elles seront récompensées, car, ayant eu occasion de les goûter, je puis dès à présent constater qu'elles sont de bonne qualité.

Vous m'excuserez, Messieurs, si j'ai été long dans cette revue de notre Exposition potagère; tenant à vous parler de tous les lots, je n'ai pas trouvé moyen d'être plus court.

Comptes rendus de l'Exposition tenue en automne par la Société centrale d'Horticulture de France.

3o Section des VÉGÉTAUX D'AGRÉMENT ;

Par M. B. Verlot.

Messieurs,

La Floriculture n'occupait forcément qu'une place restreinte à notre dernière Exposition. En effet, celle-ci avait été, vous le savez, spécialement ouverte aux fruits et aux légumes. MM. Buchetet et Siroy viennent, en connaisseurs approfondis, de vous indiquer : le premier, l'importance, la beauté et la variété des fruits de toutes sortes qui ont figuré à cette Exposition ; le second, de vous rappeler que les produits maraîchers attestaient que cette partie si importante du jardinage n'avait, comme l'Arboriculture fruitière, cessé de progresser depuis 1867, date de notre dernière Exposition automnale.

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les plantes fleuries

de plein air et de serre, et sur les plantes nouvelles, fleuries ou non, les seules qui, d'après le Règlement, pouvaient figurer à cette solennité et concourir pour les récompenses à décerner.

Pour donner un peu de clarté à ce court récit, nous grouperons les plantes qui ont été présentées sous les chefs suivants: 1° Plantes obtenues de semis; 2° Plantes nouvellement introduites; 3° Plantes fleuries ou non fleuries, remarquables par leur belle culture; 4° Plantes fleurissantes de plein air, que nous subdiviserons en espèces herbacées et en espèces frutescentes, et enfin 5° les bouquets et garnitures de fleurs.

I. Semis.

Les plantes obtenues de semis par les exposants appartenaient toutes aux végétaux d'agrément et ne composaient pas moins de 49 lots, parmi lesquels le Jury en a distingué un assez grand nombre. Ceux qui ont plus particulièrement attiré son attention et qui ont rendu sa tâche difficile ont été les Bégonias tuberculeux, dont il était présenté 5 collections. Après un examen minutieux, que rendait très-embarrassant et disons-le, très-difficile, le peu de différence entre les lots sur lesquels il était appelé à statuer, le Jury récompensa d'une médaille d'argent les variétés généralement grandiflores que présentaient M. Bordeaux. Il attribua une distinction de même valeur à M. Welker, pour sa collection dans laquelle dominaient aussi les sortes à grandes fleurs. Il décerna en outre deux médailles de bronze, l'une à M. Malet, bien connu pour ses patientes recherches sur ces plantes d'origine assez récente; l'autre à M. Barré, l'un de nos collègues qui ont certainement le plus contribué en France à l'obtention de la plupart des remarquables variétés ou hybrides de Bégonias tuberculeux les plus répandus dans le commerce et qui contribuent pour une assez grande part à l'ornementation automnale de nos parterres. Enfin une mention honorable a été donnée à M. Louis Vincent, de Bougival, dont les plantes étaient le produit de graines recueillies sur des *B. diversifolia* fécondés par le *B. Sedeni*. Par une malheureuse circonstance, ces plantes ont été apportées deux jours avant l'ouverture de l'Exposition, ce qui n'a pas permis au Jury de les voir dans toute leur fraîcheur.

Il n'est peut-être aucune plante qui ait plus varié, dans un laps de temps relativement court, que les Bégonias à souches tuberculeuses. En effet, nés à peine d'hier, les Catalogues en enregistrent aujourd'hui une quantité considérable. A l'aide de la fécondation artificielle, opérée sur les quelques espèces primitivement introduites, les horticulteurs qui se sont le plus adonnés à leur culture ont obtenu une foule de formes fertiles dont la plupart rappellent plus ou moins, tantôt par leurs organes de végétation, tantôt par ceux de la floraison, l'un ou l'autre de leurs parents, mais dont un grand nombre aussi s'en éloignent tellement qu'elles pourraient en définitive, si on n'en connaissait l'origine, constituer de légitimes espèces. Tout a varié dans ces plantes : le port, le feuillage et surtout les fleurs. Celles-ci ne se sont pas seulement modifiées dans leurs formes, la dimension et le coloris, mais encore, chose étonnante! dans leur composition. Aujourd'hui il en existe toute une série dont les fleurs mâles revêtent une plénitude à peu près parfaite, ce qui leur donne une certaine ressemblance avec celles du *Punica Granatum*. Hâtons-nous de dire que ces Bégonias sont encore rares, puisque c'était pour la première fois qu'ils figuraient à une Exposition. Remercions leur habile et heureux obtenteur, M. Lemoine, de Nancy, de l'heureuse surprise qu'il nous a ménagée et félicitons-le de la médaille de vermeil qui lui a été décernée pour ces plantes ainsi que pour quelques autres, notamment plusieurs *Pelargonium inquinans* à fleurs pleines roses, saumonées, d'un blanc plus ou moins pur; puis un *Bouvardia* hybride, à corolle longuement tubuleuse, blanc-jaunâtre, qui provenait de graines recueillies sur un *B. jasminiflora* fécondé par le *B. flava;* enfin une espèce curieuse de Fuchsia indéterminée et qui doit, selon toute vraisemblance, être placée botaniquement non loin du *F. corymbiflora* avec lequel elle a de grandes analogies par les fleurs, mais dont elle s'éloigne par sa taille toujours plus réduite et par son feuillage moins velu-pubescent.

M. J. Vallerand excelle dans l'art de cultiver les Gesnériacées. La magnifique collection de Gloxinias qu'il a présentée à notre dernière Exposition et qui lui a valu une récompense de premier ordre est encore dans le souvenir de tous. Cette fois M. Vallerand

exposait une belle série de *Tydæa* et de *Nægelia* dans lesquels on ne savait le plus admirer ou la culture irréprochable et la santé parfaite, ou la forme, la grandeur et le coloris tantôt uniforme, tantôt élégamment ponctué des fleurs. Le Jury qui avait décerné à cet habile horticulteur deux médailles d'argent grand module, a cru devoir les échanger contre une médaille de vermeil.

Cinq exposants avaient soumis à l'appréciation du Jury des *Pelargonium inquinans* dont ils étaient les obtenteurs. Deux d'entre eux ont reçu une médaille d'argent. Ce sont : **M.** Chardine et **M.** Cassier. Au premier appartenaient 4 variétés dont 2 seulement ont été jugées méritantes ; ce sont celles qui étaient désignées sous le nom de M. Canrobert et M. Brongniart ; au second, la variété dite Coquette de Belleville qui, exposée en nombreux individus, produisait un joli effet par ses fleurs rose-saumoné mélangé de blanc.

Des plantes qui fixaient l'attention par la singularité de leur forme différant complétement de celle des espèces qui appartiennent au même genre, étaient les *Eryngium* à feuilles pandaniformes qu'exposait M. E. Chaté. On sait que ces plantes étranges, qui ont pour patrie l'Amérique méridionale, notamment le nord du Brésil, la Plata, Montevideo, etc., ont été d'abord introduites au Muséum par feu Lasseaux et qu'elles y ont été étudiées avec soin par M. Decaisne, dans un travail qu'il a communiqué à la Société botanique de France. Ces plantes si décoratives par leur feuillage qui rappelle celui des Monocotylédones, surtout des Broméliacées, ne sont, au Muséum, représentées que par un petit nombre d'espèces. Celles qu'il doit à Lasseaux sont les *E. pandanifolium*, *Lasseauxii*, *eburneum*, *platyphyllum* et enfin *ebracteatum*. A l'exception de ce dernier, qui n'a rien d'ornemental, toutes ces espèces se retrouvaient dans le lot de M. Chaté, la plupart des 16 sortes distinctes qui le composaient n'étant évidemment que des formes qu'on pourra, à la floraison, rattacher avec certitude aux trois premières espèces précitées. On pourrait même dès à présent dire, sans beaucoup risquer de se tromper, que les plantes étiquetées par M. Chaté *E. Herincqii*, *insigne*, *cuspidatum* et *gracile* ne sont que des formes de l'*E. pandanifolium* Chamss.; que ses *E. amoryllidifolium*, *Carrierei*, *Verloti* et *paniculatum* rentrent dans l'*E. Lasseauxii* Dcne., et enfin que ses

E. Rivieri, *ornatum* et *Decaisneanum* ne sont que de simples variations de l'*E. eburneum* Dcne. C'est un nouvel exemple de cette loi bien connue qui veut que le dépaysement d'une plante et le semis opéré en grand nombre soient les moyens les plus puissants pour l'amener à varier. Quoi qu'il en soit, cette Exposition était, reconnaissons-le une fois de plus, des plus intéressantes ; aussi a-t-elle valu à son auteur une médaille d'argent grand module.

Notre seconde Exposition de cette année était peu riche en Dahlias de semis ou plutôt il n'en a été présenté qu'un petit nombre de variétés. Sur 4 exposants, deux ont obtenu chacun une médaille d'argent. Ce sont MM. Chardine et Laloy (Henry), deux noms bien connus parmi ceux des nombreux obtenteurs de ces plantes si décoratives. Enfin un lot de *Caladium* présenté sous la rubrique de plantes nouvelles par M. Goulet, a paru au Jury mériter une médaille d'argent.

M. Haute-Severin avait exposé des fleurs coupées de Verveines hybrides. Ces plantes si jolies et si populaires ont tellement varié qu'il est difficile, sinon impossible, surtout depuis l'obtention des formes à grandes fleurs connues sous le nom de Verveines à fleurs d'Auricule, de pouvoir les rattacher à l'un des deux ou trois types spécifiques primitivement cultivés dont elles sont sorties. Une mention honorable a été décernée à M. Haute-Severin pour cet apport.

II. Plantes nouvellement introduites.

Votre Rapporteur n'a à vous signaler que deux lots ayant été rattachés à cette catégorie, mais tous deux ont paru très-remarquables au Jury, qui a décerné une médaille d'or à M. Savoye, pour une collection de 72 espèces exotiques empruntées à diverses régions. Les Fougères y étaient représentées par 18 espèces ; les *Dracæna* pour 16 sortes distinctes; les Palmiers, dont 2 *Bactris* et un *Chamædorea* indéterminé, y figuraient au nombre de 8, puis 6 autres Monocotylédones parmi lesquelles se trouvait une plante inédite, le *Phalangum* (?) *lineare* var. *argenteum*. Des Dicotylédones complétaient cette Exposition qu'on pouvait qualifier de fort intéressante aussi bien par le choix des espèces que par la beauté et la bonne venue des individus.

L'autre lot, qui était formé de 28 espèces ou variétés de

Dracæna, a valu à son présentateur, M. Poirier, une médaille de vermeil. La vigueur et la santé de ces plantes témoignaient d'une culture intelligente et justifiaient la récompense qui leur a été attribuée.

III. Plantes fleuries ou non fleuries remarquables par leur belle culture.

Parmi les plantes peu nombreuses qui ont été présentées sous ce chef nous signalerons d'abord les cinq remarquables individus de *Sanchezia nobilis* exposés par M. Perette et pour lesquels il lui a été accordé une médaille d'argent grand module. On sait que cette plante, très-facile à cultiver dans sa jeunesse, devient au contraire très-rebelle en vieillissant ou plutôt qu'il est difficile de conserver aux exemplaires d'un certain âge la beauté qui les caractérisait dans les premières années de leur existence.

Une récompense de même valeur a été attribuée à M. Luddemann, pour un splendide exemplaire fleuri de *Renanthera Lowei* Rchb. (*Vanda Lowei* Lindl.), dont la tige, haute d'environ 90 centimètres, était munie de 18 feuilles coriaces, rigides, distiques et offrait à l'aisselle de chacune des 8e, 9e et 10e feuilles une inflorescence mesurant 1^m^.50 cent. de longueur et pendante. Ces inflorescences portent, comme on le sait, des fleurs de deux formes, les inférieures toujours peu nombreuses, de 2 à 5, sont d'un jaune orangé, les suivantes, au nombre de 15 à 25, jaune plus pâle maculé de brun-rougeâtre foncé.

Une réunion de 45 pieds de Cinéraires fleuries (*Senecio cruentus*) formée de plantes vigoureuses et bien cultivées ; des *Ageratum cæruleum* var. *mexicanum* élevés en pot et à tiges rameuses seulement au sommet où elles formaient des buissons fleuris, et enfin un *Chrysanthemum frutescens* de grande dimension ont valu à M. Boutreux une médaille d'argent grand module.

Nous citerons encore dans cette même catégorie les plantes suivantes pour lesquelles M. Burel a obtenu une médaille d'argent. C'est d'abord un splendide individu bien fleuri de *Verbena Melindres typica*, une variété de *Pelargonium zonale* non moins remarquable pour ses dimensions et sa parfaite floraison, une série de Capucines (*Tropæolum majus*) cultivées en pot et qui se faisaient cependant

remarquer par leur grand développement ; quelques exemples de plantes propres à orner les vases suspendus ainsi que les jardinières d'appartement, entre autres des *Tradescantia zebrina* et *zebrina alba* et des *Isolepis setacea*, toutes plantes très-vigoureuses qui, quoique cultivées dans des pots qui n'excédaient pas 8 centimètres, formaient de fortes touffes.

IV. Plantes fleurissantes de plein air

A. Herbacées.

Les Dahlias sont sans contredit, parmi les végétaux herbacés qui contribuent à l'ornement de nos parterres, ceux qui occupent l'un des premiers rangs. La France est, on peut le dire, le pays où cette culture a fait le plus de progrès, ce que prouvaient une fois de plus l'importance et la beauté des collections qui ont figuré à notre dernière Exposition. Quatre lots étaient présentés dont 1 en pieds cultivés en pot. Celui-ci, qui comprenait 115 individus, représentant une cinquantaine des variétés le plus généralement cultivées, a valu à M. A. Dufoy une médaille d'argent grand module. Les trois autres collections, belles sous plusieurs rapports, étaient formées de fleurs coupées. A M. Mezard, qui en exposait 200 variétés, le Jury décerna une médaille d'argent grand module. Il attribua ensuite une médaille d'argent aux variétés présentées par M.A. Dufoy, l'un de nos horticulteurs qui s'occupent le plus intelligemment de ces plantes, et une médaille de même valeur à notre aimé Trésorier-adjoint, M. Lecocq-Dumesnil, amateur passionné, dont les variétés moins nombreuses peut-être se faisaient toutes remarquer par le coloris et la forme parfaite des fleurs.

Une Amarantacée cultivée seulement depuis un petit nombre d'années, d'abord chez MM. Vilmorin où nous l'avons vue pour la première fois, et dont il existe aujourd'hui une grande série de variétés, la Célosie à panaches avec ses grandes panicules plumeuses si différentes de la massive Crête de Coq dont elle est sortie, était richement représentée à l'Exposition par 25 exemplaires dont le développement et la culture ne laissaient rien à désirer. Une médaille d'argent grand module a été attribuée à M. Tripet, qui les avait cultivées et exposées.

De son côté, M. Donné nous a montré que, par une culture bien



comprise, la vieille Célosie Crête de Coq type pouvait prendre des dimensions extraordinaires, comme le prouvaient les exemplaires qui lui ont valu une médaille d'argent.

Les autres plantes de cette catégorie qui ont été l'objet de récompenses sont : 1° les Pétunias à fleurs semi-pleines et pleines de M. Tabar, à qui le jury a décerné une médaille d'argent ; 2° les Violettes le plus généralement cultivées aux environs de Paris, au nombre de quatre variétés.

Leur présentateur, M. Millet, les avait disposées dans un coffre, à la façon des cultivateurs de Violettes et a reçu pour cet apport instructif une médaille de bronze. Une médaille de même valeur a récompensé M. Lecaron, pour des Zinnias à fleurs doubles cultivés en pot, et M. Haute-Severin a obtenu une mention honorable, à titre d'encouragement, pour des rameaux fleuris de divers Pentstémons appartenant à l'espèce qu'on appelle à tort *P. gentianoides* et qui n'est, d'après Bentham, que le *P. Hartwegi*.

B. *Frutescentes*.

Une seule collection de végétaux ligneux fleuris a figuré à notre Exposition. Nous la devions à M. A. Roy à qui le Jury a décerné une médaille d'argent grand module. Dans ce lot composé de plantes empruntées à plusieurs familles et qui étaient cultivées en pots, on remarquait plusieurs Clématites qui, malgré la saison avancée, étaient encore dans un bon état de floraison, puis des Erythrines, etc.

Nous ne pouvons pas ne pas rappeler ici les rameaux couverts d'une multitude de fleurs d'une charmante Légumineuse rustique, le *Desmodium penduliflorum*. Nous les devions à M. A. Lavallée.

V. Bouquets et garnitures de fleurs.

Un seul exposant a présenté des Bouquets et garnitures de fleurs; c'est M. Dollé, jeune, fleuriste, rue de Châteaudun, 20. Son exposition était assez variée ; aussi le Jury lui a-t-il attribué une médaille d'argent grand module.

Telle est, Messieurs, l'indication sommaire des principaux produits se rattachant directement à la Floriculture qui ont pris part à

la seconde Exposition de 1874. S'il m'était permis de vous indiquer en peu de mots ceux d'entre eux qui offraient un intérêt tout particulier de nouveauté, je vous rappellerais surtout les *Tydæa* et *Nægelia* de M. Vallerand dont il n'a été nulle part jusqu'ici présenté une série aussi curieuse ni aussi importante; les *Eryngium* à feuilles parallélinerves exposés par M. E. Chaté, ces plantes étranges qui seront sous peu répandues dans tout l'ancien Continent, mais dont les premiers exemplaires auront figuré à une Exposition tenue par la Société centrale; puis enfin les Bégonias tuberculeux à fleurs doubles ou presque pleines de M. Lemoine dont l'apparition toute récente ne peut donner encore, au dire de ce sagace et intelligent horticulteur, qu'une faible idée de ce qu'il espère obtenir à une époque bien peu éloignée ou même de ce qu'il aurait déjà obtenu.

Maintenant, Messieurs, il nous reste un dernier devoir à remplir ; celui d'adresser, au nom du Conseil d'Administration et de la Société tout entière, de bien vifs remerciements à ceux de nos collègues qui ont participé avec autant d'empressement que de désintéressement à embellir par l'apport de végétaux de haut ornement notre dernière Exposition. La Société doit au généreux concours de M. Chantin les grands Palmiers qui ornaient les angles de la cour de notre hôtel; à M. Rivière directeur du Hamma et de sa succursale de Bourg-la-Reine, le massif de Palmiers et autres végétaux à feuillage ornemental qui étaient groupés devant l'entrée principale; à M. Rieul-Pouligner, horticulteur, Boulevard Picpus, 40, les plantes de serres chaude et tempérée qui garnissaient si élégamment la place même qu'occupe aujourd'hui votre Bureau ; enfin à M. Savoye la majeure partie des plantes qui étaient disséminées sur les tables où se trouvaient exposées nos collections de Fruits.

LISTE DES RÉCOMPENSES

ACCORDÉES PAR LE JURY DE L'EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ DU 10 AU 14 OCTOBRE 1874, DANS SON HÔTEL;

Présentée par M. B. VERLOT, Secrétaire-général-adjoint de la Société.

Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 9 juillet dernier, la Société a décidé qu'une Exposition destinée spécialement à recevoir les fruits, les légumes et les fleurs de la saison d'automne aurait lieu dans son hôtel, du 10 au 14 octobre dernier (1).

Les fruits, légumes et plantes qui ont figuré à cette Exposition, la deuxième de l'année, ont été examinés, le 10 octobre, par le Jury nommé, conformément à l'article 58 du règlement, par le Conseil d'administration.

M. P. Duchartre, membre de l'Institut et Secrétaire-rédacteur de la Société, a bien voulu diriger les opérations des Jurés (2). Ceux-ci étaient : MM. Lepère père, Forest, Buchetet, présentés par le Comité d'Arboriculture; MM. Laloy, Bachoux, présentés par le Comité de Floriculture, et MM. Vivet, Gauthier (R.-R.) et Dupuy-Jamain, proposés par le Comité de Culture potagère. M. Pigny, premier Juré suppléant, a remplacé M. Laloy qui, exposant lui-même, ne pouvait, conformément à l'article 11 du règlement, remplir les fonctions de Juré. Les récompenses suivantes ont été décernées par le Jury :

1° FRUITS.

A. *Horticulteurs.*

Les collections de fruits étaient, comme vient de le faire remarquer la plume élégante de M. Buchetet, fort nombreuses. Le Jury

---

(1) Membres de la Commission chargée d'organiser la seconde Exposition de 1874 et constituée en Jury d'admission. — M. A. Hardy, *Président;* M. B. Verlot, *Secrétaire;* Membres : MM. Boisduval (absent), Chauvière (absent), Durand aîné, Guenot, Houllet, A. Rivière et Teston; *Adjoints;* MM. A. Lavallée, *Secrétaire-général;* Moras, *Trésorier;* Lecocq-Dumesnil, *Trésorier-adjoint* et Joly (Ch.).

(2) En l'absence de M. A. Hardy, premier Vice-Président qui avait accepté cette mission et qui s'est trouvé empêché au dernier moment.

a attribué le prix d'honneur, consistant en un objet d'art donné par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à MM. Baltet frères, pépiniéristes à Troyes.

Il a décerné une médaille d'or à l'importante collection de MM. Croux et fils, pépiniéristes à Aulnay (Seine); deux médailles de vermeil, l'une à M. Ferd. Jamin, pépiniériste à Bourg-la-Reine, l'autre à M. Fauquet, rue du 14 Juillet, 7, à Corbeil.

Deux médailles d'argent grand module à : M. Roy (Auguste), horticulteur-pépiniériste, avenue d'Italie, à Paris, pour fruits divers.

M. A. Rivière, directeur de l'établissement horticole de Bourg-la-Reine, pour collection de Raisins de table.

Cinq médailles d'argent à : M. Deseine, pépiniériste à Bougival, pour Poires et Pommes; — M. Vigneau aîné, jardinier, rue du Crucifix, à Montmorency, pour fruits divers; — M. E. Guenault, à Vincennes, pour une collection de Fruits; — M. Chevallier, aîné, de Montreuil, pour 3 corbeilles de Fruits, enfin, M. Millet, fils, de Bourg-la-Reine.

Médaille de bronze à M. Moreau, pépiniériste à Fontenay-aux-Roses, pour fruits variés.

Mention honorable à M. Larbret, horticulteur à Aulnay (Seine), pour Poires et Raisins; et à : M. Jourdain (J. B.), cultivateur à Maurecourt (S.-et-Oise); M. Commeaux, horticulteur à Beaune (Côte-d'Or), pour Raisins de treille; M. E. Roussel, rue de Turbigo, 78, à Paris.

B. *Jardiniers de maisons bourgeoises.*

Une médaille de vermeil à M. Donné, jardinier chez M. le marquis d'Escars, à Sourches (Sarthe), pour fruits variés.

Une médaille d'argent grand module à M. Testard, jardinier chez M. de Caix de St.-Aymour, à Ognon (Oise);

Une médaille de même valeur à M. Page, jardinier chez M. Lebaudy, à Bougival;

Une médaille d'argent à M. J. Marin, jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine).

C. *Amateurs.*

Médaille d'argent à M. Aubrée, à Chatenay, par Antony (Seine).

Médaille d'argent à M. PETITOT, instituteur à Auxey-lès-Meursault (Côte-d'Or), pour Raisins.

D. *Divers.*

Médaille de vermeil à l'ORPHELINAT DE SAINT-NICOLAS, à Igny (frère Bertrandus, directeur).

Médaille de bronze à M. ROGER-DESGENETTES.

Mention honorable à l'UNION DES JARDINIERS de la commune d'Athis-Mons.

Mention honorable à M. BROHARD, fruits divers.

Mention honorable à M. CHATEAU, jardinier du château de Segrez, — fruits divers.

2° LÉGUMES.

Une médaille d'or à la SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES JARDINIERS DE SCEAUX. — Collection importante de légumes.

Une médaille de vermeil à M. CAUCHIN, cultivateur à Montmagny, par Montmorency. — Légumes variés et deux plantes légumières nouvelles.

Médaille d'argent grand module à M. VERNEUIL, jardinier-chef au château de Polangis. — Collection remarquable de tubercules alimentaires.

Médaille d'argent grand module à M. MILLET, horticulteur à Bourg-la-Reine. — Choux-fleurs.

Médaille d'argent à M. COTTIN, horticulteur à Sannois (Seine-et-Oise. — Pommes de terre en collection.

Mention honorable à M. SAMPITÉ-POTIER, de Soissons. — Haricots et Pommes de terre.

Médaille d'argent grand module à M. ROTHBERG, jardinier au château de l'Horloge, à Gennevilliers. — Légumes divers.

Médaille de vermeil à M. JOLICLERC. — Légumes cultivés dans la plaine de Gennevilliers et arrosés à l'eau d'égout.

Diplôme d'honneur décerné à la VILLE DE PARIS. — Un lot de légumes divers provenant des cultures faites dans la plaine de Gennevilliers, à l'aide des eaux d'égout.

Médaille d'argent à M. FLOIRE, rue de Rambuteau, 22, à Paris. — Cucurbitacées alimentaires.

Médaille d'argent grand module à M. Valentin GAILLARD, horti-

culteur, boulevard Malesherbes, 166, à Paris. — Cucurbitacées comestibles et d'ornement.

Médaille d'argent à M. CHATEAU, jardinier chez M. A. Lavallée, au château de Segrez. — Légumes divers.

Médaille de bronze à M. CHOUVET, marchand-grainier, rue du Pont-Neuf, 24, à Paris. — Pommes de terre.

Médaille d'argent grand module à M. FALAISE, horticulteur à Billancourt. — Choux-fleurs.

Médaille d'argent à M. JULES JOLY, jardinier chez Mme Lemoine, à Limeil, par Boissy-Saint-Léger. — Légumes variés.

Médaille d'argent à M. VIGNEAU aîné, jardinier, rue du Crucifix, à Montmorency. — Pommes de terre.

Médaille d'argent, grand module, à M. RIGAULT, rue de l'Asile, 16, à Groslay (Seine-et-Oise). — Pommes de terre.

Médaille de bronze à M. LEDANSEURS, avenue d'Italie, 2. — Potiron volumineux.

Médaille de vermeil à M. CH. DAGNEAU, jardinier chez Mme Smith, à Nogent-sur-Marne. — Légumes variés.

Médaille d'argent à M. FLEURET, rue du Kremlin, 28, à Gentilly (Seine). —Une meule de Champignons.

Mention honorable à M. TOUTAIN, instituteur à Ceaucé (Orne). — Légumes.

Mention honorable à M. PATTE, jardinier au Sacré-Cœur, à Beauvais. — Haricots.

Médaille d'argent à l'ORPHELINAT de Saint-Nicolas, à Igny (frère Bertrandus directeur). — Légumes variés.

Médaille d'argent grand module à M. RAVENEL, de Falaise. — Pommes de terre.

Médaille d'honneur du Ministre de l'Agriculture, à M. TESTARD jardinier chez M. de Caix de Saint-Aymour, à Ognon (Oise). — Légumes variés et Pommes de terre.

Médaille de vermeil à la SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de l'arrondissement d'Etampes. — Légumes divers.

Médaille de bronze à M. HÉDIARD, rue Notre-Dame-de-Lorette, 13. — Légumes et fruits exotiques.

Mention honorable à M. ROGER-DESGENETTES. — Pommes de terre.

3° Plantes d'ornement.

A. *Plantes obtenues de semis.*

Une médaille d'argent à :

M. Bordeaux, jardinier au Château des Planches (Eure). — Bégonias tuberculeux.

M. Welker, jardinier chez M. Dutreux-Pescatore, à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise). — Bégonias tuberculeux.

Médaille de bronze à M. Malet, horticulteur au Plessis-Piquet. —Bégonias tuberculeux.

Médaille de bronze à M. Barré, jardinier chez M. Worth, à Suresnes. — Bégonias tuberculeux.

Une mention honorable à M. Louis Vincent, horticulteur, rue de Versailles, 37, à Bougival.— Bégonias tuberculeux.

Médaille de vermeil à M. Lemoine, horticulteur à Nancy, pour Bégonias tuberculeux à fleurs pleines, *Pelargonium inquinans* à fl. pareillement pleines et inédits, un *Bouvardia*.

Médaille de vermeil à M. Vallerand, horticulteur, rue de la Procession, 13, à Bois-Colombes. — *Tydæa* et *Nægelia*.

Médaille d'argent à M. Chardine, jardinier chez Mme Domage, rue d'Alésia, 77. — 2 *Pelargonium inquinans*.

Médaille d'argent à M. Cassier, horticulteur à Suresnes. — *Pelargonium* Coquette de Belleville.

Médaille d'argent grand module à M. E. Chaté, horticulteur, rue Sibuet, 9. — *Eryngium* divers.

Médaille d'argent à M. Chardine, déjà nommé. — Dahlias.

Médaille d'argent à M. Laloy (Henri). — Dahlias.

Médaille d'argent à M. Goulet, jardinier à Rueil (Seine-et-Oise). — *Caladium*.

Mention honorable à M. Haute-Severin, jardinier chez M. Rougeon, à Limeil-Brevannes. —Verveines.

B. *Plantes nouvellement introduites.*

Médaille d'or à M. Savoye, horticulteur, rue Fontarabie, 28, à Paris. — 72 Plantes assez récemment introduites.

Médaille de vermeil à M. Poirier, horticulteur, rue de la Voyette, 4, à Ivry-sur-Seine. —28 *Dracæna* d'assez récente introduction.

C. *Plantes fleuries ou non fleuries remarquables par leur belle culture.*

Médaille d'argent grand module à :

M. PERETTE, jardinier chez M. le baron de Bussière, à Bellevue. — 5 *Sanchezia nobilis.*

M. LUDDEMANN, horticulteur, Boulevard d'Italie, 20, à Paris. 1 *Renanthera Lowei.*

M. BOUTREUX, horticulteur, rue de Paris, 85, à Montreuil.— Plantes diverses : Cinéraires, *Ageratum cæruleum* à tige, etc.; 1 *Chrysanthemum frutescens.*

Médaille d'argent à M. BUREL. — Plantes diverses.

D. *Plantes fleurissantes de plein air.*

1. Herbacées.

Médaille d'argent grand module à M. A. DUFOY, horticulteur, rue du Chemin-Vert, 139. — 150 Dahlias cultivés en pot.

Médaille d'argent grand module à M. MÉZARD, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise). — Dahlias en fleurs coupées.

Médailles d'argent à :

M. A. DUFOY, déjà nommé. — Dahlias en fleurs coupées.

M. LECOCQ-DUMESNIL, Trésorier-adjoint de la Société centrale.— Dahlias en fleurs coupées.

Médaille d'argent grand module à M. TRIPET, jardinier chez M. Delamotte, à Boulogne (Seine). — Célosies à panaches.

Médaille d'argent à M. DONNÉ, déjà cité. — Célosies à crêtes.

Médaille d'argent à M. TABAR, horticulteur à Sarcelles. — Pétunias à fleurs doubles.

Médaille de bronze à M. MILLET, déjà nommé. — Violettes.

Médaille de bronze à M. LECARON, marchand-grainier, quai de la Mégisserie. — Zinnias à fleurs doubles.

Mention honorable à M. HAUTE-SEVERIN, déjà cité. — Pentstémons.

2. Frutescentes.

Médaille d'argent grand module à M. A. ROY, déjà nommé. — Plantes diverses.

E. *Bouquets et garnitures de fleurs.*

Médaille d'argent grand module à M. DULLÉ jeune, fleuriste, rue de Châteaudun, 20.

Concours pour les Œillets.

Vous vous rappelez, Messieurs, que, par suite du don généreux qui a été fait par Mme Baltard, Dame patronnesse, un concours a été ouvert pour les Œillets, dans la grande salle de l'hôtel, les 9 et 23 juillet dernier.

Le Comité de Floriculture, constitué en Jury de ce Concours, a examiné attentivement les lots présentés. Le résultat définitif de ses examens a été exprimé par les attributions suivantes de récompenses.

1° Une médaille d'or donnée par Mme Baltard, est décernée à M. Gauthier-Dubos, horticulteur à Pierrefitte (Seine).

2° Une médaille d'argent grand module donnée par la Société à MM. Baudry et Hamel, horticulteurs à Avranches (Manche).

3° Une médaille de bronze donnée également par la Société à M. Regnier, jardinier chez M. Gresland, à Etampes.

NOTES ET MÉMOIRES.

La Greffe peut-elle réussir sur des tubercules de Pomme de terre ?

Par M. Ch. Royer, de St.-Remy, près Montbard (Côte-d'Or).

Telle est la question sur laquelle les avis les plus contradictoires ont été consignés dans le procès-verbal de la séance du 28 mai 1874 (p. 266-267) ; mais la majorité des faits, jusqu'alors invoqués, condamnent une greffe aussi malencontreuse; j'ajouterai, en corroboration de ces faits, les réflexions suivantes sur la structure et le rôle du tubercule.

Un tubercule de Pomme de terre est dû à la double hypertrophie de l'écorce et du cylindre central; et c'est l'écorce qui contient le plus de fécule. Outre une zone génératrice principale qui sépare ces deux parties, il se développe au sein de l'écorce une zone génératrice surnuméraire plus ou moins accentuée. Les bourgeons sont toujours insérés sur la zone génératrice prin-

cipale, et ils reposent chacun au fond d'une dépression, seuls points où l'écorce échappe à l'hypertrophie, afin de ne pas recouvrir ni étouffer les bourgeons. Chez une autre plante tuberculeuse, le Topinambour, les bourgeons, au contraire, affleurent ou débordent la surface du tubercule, car ici, le tubercule ne résultant que de l'hypertrophie du cylindre central, toute la zone génératrice n'est séparée du dehors que par un système cortical également mince en tous ses points.

Si l'on veut tenter la greffe sur un tubercule de Pomme de terre, il faudra donc faire une entaille assez profonde pour pénétrer jusqu'à la zone génératrice principale. Mais, ce résultat obtenu, l'opération n'en doit pas moins avorter, car le tubercule est un corps sans vie, ses bourgeons exceptés; et la zone génératrice y est inactive. Bien plus, l'évolution de ses propres bourgeons fait passer le tubercule de l'inertie à la désorganisation la plus complète; et, comme il en serait assurément de même lors de l'évolution du greffon, on ne saurait espérer la soudure de ce greffon avec un organe frappé de mort.

D'ailleurs, ce n'est pas de la séve, mais de la fécule plus ou moins modifiée qui se rend aux bourgeons du tubercule; or, la séve seule peut servir de trait d'union entre un sujet et son greffon. Cette fécule ne peut donc profiter qu'aux propres bourgeons du tubercule, et non à des bourgeons rapportés.

Il n'est pas rare cependant qu'un bourgeon qu'on a inséré sur un tubercule, vienne à se développer; mais ce ne sera qu'avec le secours des racines que le bourgeon aura émises de sa propre base. Le tubercule, loin de servir à la végétation, aura plutôt été nuisible, en s'interposant tout d'abord entre le sol et les jeunes racines du bourgeon.

D'où il suit que, même en l'absence de tous faits, on pourrait affirmer *à priori* que réussir une greffe sur tubercule de Pomme de terre est radicalement impossible, et qu'il vaudrait autant essayer de greffer la vie sur la mort.

Note sur une fructification de l'*Encephalartos Altensteinii*, a St-Mandrier (Var);

Par M. Chabaud, jardinier-chef au Jardin de la Marine, à St-Mandrier, près Toulon (Var).

Le Jardin botanique de la Marine de Toulon, à St-Mandrier, possède depuis fort longtemps un pied d'*Encephalartos Altensteinii* qui a fructifié deux fois, la première en 1868 et la dernière cette année.

Pensant que cet exemplaire est le seul de son espèce qui ait fructifié en France et peut-être en Europe, je ne crois pas inutile de donner les renseignements suivants qui intéresseront les lecteurs du Journal de la Société centrale d'Horticulture de France.

Dans le courant du mois de juin de l'année dernière, époque à laquelle les Cycadées, dans la région des Orangers, émettent ordinairement leur couronne de feuilles, je vis apparaître au sommet du caudex ou tronc de l'*Encephalartos*, une touffe de la dimension d'une orange et recouverte d'une matière tomenteuse-laineuse assez semblable à celle qui recouvre le centre de ce caudex avant le développement des frondes ou feuilles.

Reconnaissant alors, par l'étude que j'en avais faite en 1867, que les cônes allaient se montrer, j'écrivis à M. Carrière pour le prier de me procurer du pollen de cette espèce ou de toute autre espèce du même genre. M. Carrière ne put trouver que du pollen d'un *Macrozamia*, qu'il m'envoya immédiatement. J'étais presque sûr que la fécondation était impossible avec ce pollen pris sur une plante dont le genre diffère essentiellement du genre *Encephalartos*. J'effectuai néanmoins cette opération à trois reprises différentes, le matin, au lever du soleil. Voici comment j'opérai : avec un pinceau, je répandis du pollen sur toutes les écailles des jeunes cônes, de manière que tous les poils de ces écailles (qui, je crois, peuvent être analogues à des poils conducteurs) en fussent littéralement couverts, et j'attendis la maturation des cônes. Ces cônes, qui étaient au nombre de trois, bien que je n'aie jamais lu dans les ouvrages que j'ai sous la main que les Cycadées puissent donner plus d'un cône, se sont développés exactement de la même manière qu'en 1868, époque à laquelle il n'y avait

que deux cônes, sur lesquels n'a été fait aucun essai de fécondation.

Ils ont atteint leur complète maturité le 5 octobre dernier. Je m'empressai alors de détacher quelques fruits ou amandes pour voir s'ils contenaient leurs embryons. Je n'en trouvai pas. La fécondation n'avait pas eu lieu. Les fruits étaient exactement semblables à ceux que j'avais récoltés en 1868.

L'*Encephalartos* dont je donne ci-dessous la description et qui fait le sujet de cette note, est dans une caisse cubique de 0m 65 de côté. Depuis neuf ans que je suis attaché au Jardin botanique de la Marine, il n'a pas été rencaissé; il n'a presque plus de terre. C'est à cette pénurie de nourriture et à cet état de souffrance que j'attribue sa fructification. L'âge de cette belle Cycadée n'est pas connu; mais si sa croissance a toujours été en rapport avec celle de ces dernières années (il a crû de 2 c. 75 mm. en 9 ans), il doit être très-vieux.

Encephalartos Altensteinii Lehm. Caudex ou tronc cylindrique, glabre, haut de 0m 85. Le diamètre est à sa base de 0m 38, et à son sommet, sous les frondes, de 0m 43. *Frondes* au nombre de 95, longueur de 1m 80; *stipe* très-large, arrondi en dessous et en dessus, subtétragone; *rachis* également arrondi en dessous et en dessus, bicanaliculé sur la face supérieure; *frondules* ou pinnules au nombre de 40-60 de chaque côté, sans symétrie, alternes ou opposées, les deux ou quatre inférieures à trois ou cinq angles épineux, les supérieures serrées, imbriquées, les intermédiaires les plus longues, allongées-lancéolées, de 15 à 18 c. de longueur sur 2 c. de largeur, acuminées-piquantes, 3-5 dentées, toutes ces dents épineuses. *Cônes* trois dont deux d'égales dimensions et un atrophié à sa partie supérieure; hauteur des deux bien constitués, 44 c.; largeur des 3,28 c.

Couleur des cônes jaune-fauve.

Couleur des fruits, rouge-orangé foncé (1).

(1) M. Chabaud ayant bien voulu m'envoyer quelques graines de son *Encephalartos*, voici ce que j'y ai remarqué :

Ces fruits (ou plus exactement ces graines puisque les Cycadées, comme toutes les Gymnospermes, ont, selon la majorité des botanistes, des ovules non renfermés dans un ovaire, qui deviennent par conséquent des

Pour les caractères généraux du genre *Encephalartos*, voir l'article de CH. LEMAIRE, *Revue horticole*, 1864, page 191.

---

graines non contenues dans un péricarpe), tels qu'ils sont venus à St-Mandrier, sont ovoïdes-oblongs, longs de 0m 05, épais de 0m 02-0m 025 dans leur partie inférieure, sensiblement amincis vers leur extrémité supérieure qui est tronquée en une large plateforme pourvue d'une pointe conique à son centre, et limitée par un contour irrégulièrement hexagonal. Chaque graine s'attache par un hile très-large et dont le plan est oblique sur l'axe longitudinal de ce corps. Intérieurement sa substance est charnue-spongieuse, de couleur rouge-orangé dans toute sa partie supérieure qui forme presque la moitié de sa longueur totale, tandis que sa moitié inférieure est occupée, sous une mince couche charnue, par un gros noyau ovoïde, ligneux et dur, de couleur brunâtre claire, épais de moins d'un millimètre. La massue charnue supérieure se subdivise plus ou moins nettement en deux couches superposées, dont l'interne, plus orangée, se prolonge jusqu'au sommet, sous le mamelon terminal dont l'extrémité marque la place du micropyle. Le noyau est tapissé intérieurement par une membrane sèche, assez ferme, qui s'en détache aisément dans toute son étendue, excepté sur un grand cercle basilaire, correspondant au hile, et où elle adhère avec lui. La cavité de ce noyau est entièrement occupée par un albumen blanc, de consistance assez molle; dans l'axe de cet albumen et sous son extrémité supérieure déprimée, même légèrement concave au centre, se trouve une cavité embryonaire étroite et allongée, qui descend jusque au-dessous du milieu de la longueur de cet axe, et dans laquelle on ne voit pas d'embryon.

Ainsi, sauf les embryons, toutes les parties qui constituent l'ovule de cet *Encephalartos* paraissent avoir pris leur développement normal. Un développement analogue des téguments ovulaires et de l'albumen en graines d'apparence normale mais non embryonées a été déjà observé ailleurs, notamment au Jardin des plantes de Paris où M. Houllet a essayé, il y a quelques années, de féconder les ovules d'un *Cycas* avec le pollen d'un *Ceratozamia*. On pourrait voir là l'effet d'une excitation déterminée par le pollen même en l'absence d'une action fécondante; mais il paraît qu'il n'est nullement nécessaire d'exercer une action quelconque sur les ovules des Cycadées pour en obtenir le développement en graines d'apparence normale, seulement dépourvues d'embryon; car, en 1868, l'*Encephalartos Altensteinii* LEHM., du jardin de St-Mandrier, n'ayant pas subi le moindre essai de fécondation, a pu amener ses graines à un état et un volume semblables à ceux qu'on a observés, en 1874, après l'action non fécondante du pollen d'un *Macrozamia*. (*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

NOTE SUR UNE NOUVELLE MALADIE DES POMMES DE TERRE ;

Par M. le Dr BOISDUVAL.

Entre nos ennemis, les plus à craindre sont souvent les plus petits...
LAFONT.

Depuis un certain nombre d'années, la récolte des Pommes de terre est plus ou moins compromise chez nous par une maladie plus connue par ses effets que par ses causes. En Algérie, une autre affection, qui tend à s'accroître, s'est déclarée depuis deux ans sur ces mêmes tubercules, aux environs d'Alger même, surtout à El-Bear ; plus des trois quarts de la récolte sont totalement perdus. Les Pommes de terre atteintes de cette nouvelle maladie africaine ne sont *propres à rien*. Aucun animal ne veut en manger. Si l'on coupe un de ces tubercules, on voit qu'il est miné par des excavations remplies de matières noirâtres qui répandent une odeur infecte.

Ici ce n'est ni le *Botrytis infestans*, ni cette Chrysoméline descendue des Montagnes rocheuses qui sont la cause du mal, mais bien un très-petit insecte de l'ordre des Lépidoptères, une petite Tinéide du genre *Bryotropha* de Hunemann, genre dont l'histoire est très-peu connue ; on suppose seulement que les larves vivent dans les racines de différents végétaux. Ce petit papillon, aussitôt après la fécondation, dépose ses œufs sur les jeunes pousses des Pommes de terre, au moment où elles se montrent hors de terre. Dès que les œufs sont éclos, les petites chenillettes, à peine grosses comme un crin de cheval, pénètrent dans la tigelle et descendent dans le tubercule dont elles rongent l'intérieur en tous sens, comme dans les échantillons que M. Rivière nous a confiés et que nous mettons sous les yeux de la Société.

La petite Tinéide qui produit tant de ravages est une espèce inédite, non encore observée en Europe ; nous lui donnons le nom de *Bryotropha Solanella*.

La petite chenille, lorsqu'elle est adulte, est d'un rouge plus ou moins clair avec un petit écusson brunâtre sur le premier

segment; à l'aide de la loupe, l'on aperçoit sur son corps, comme chez les larves de la même famille, quelques petits poils clair-semés, implantés sur de petits tubercules peu saillants. La chenille, après avoir atteint son entier développement, sort du tubercule et se métamorphose dans la terre où elle reste un temps plus ou moins long avant de donner naissance à l'insecte parfait.

La chrysalide est d'un brun très-clair et de forme ordinaire. Le papillon est d'une couleur brunâtre; ses ailes supérieures présentent çà et là quelques petites taches noires fondues dans la teinte générale; elles sont munies d'une frange assez large à leur angle interne. Les ailes inférieures sont entièrement noirâtres avec une frange assez développée. Le corps et la tête sont luisants et participent de la couleur des ailes. Les antennes sont filiformes, de longueur moyenne; les pattes sont grêles et très-longues.

Nous avons dit que ce *Bryotropha* pondait sur les jeunes tiges au moment où celles-ci sortent de terre; mais il est possible que, dans certains cas, il dépose ses œufs sur les pousses qui se développent à l'air libre avant la plantation des Pommes de terre.

Nous ne connaissons jusqu'à présent aucun remède à cette nouvelle maladie. Si les chrysalides étaient renfermées dans l'intérieur des tubercules, il suffirait de les brûler pour anéantir cet insecte dévastateur dans son berceau. Malheureusement il n'en est pas ainsi, puisque les chenilles sortent de ces mêmes tubercules pour se métamorphoser en terre.

Nous engageons, en terminant, les cultivateurs à ne pas planter en France des Pommes de terre de l'Algérie, dans la crainte qu'il ne s'y trouve des larves à l'état embryonaire. Nous avons déjà assez de parasites importés de l'étranger sans en introduire de nouveaux.

Nous conservons quelques chrysalides qui probablement écloront au premier printemps.

RAPPORTS.

Rapport sur le Sécateur-Echenilloir a levier de M. Marin, de Thoméry;

M. Ch. Joly, Rapporteur.

Messieurs,

M. Marin, fabricant de Sécateurs à Thoméry (Seine-et-Marne), a présenté à votre Comité des Arts et Industries horticoles un Echenilloir qui nous semble réunir tous les perfectionnements connus jusqu'à ce jour dans les outils de ce genre. Il diffère des anciens par l'articulation de la lame mobile placée à la partie supérieure afin d'utiliser pour la coupe le poids de la branche. La lame elle-même est reliée à la douille par une coulisse circulaire qui sert d'arrêt dans la manœuvre et le Sécateur est retenu par une vis de rappel qui règle l'écartement des deux lames. L'ancienne ficelle, si incommode, est remplacée par une tige en fil de fer maintenue en haut par un ressort à boudin, et, en bas, par une coulisse à douille taraudée qui permet de régler à volonté la longueur du fil suivant sa dilatation. C'est sur cette coulisse qu'agit un levier fortement fixé au manche dans une douille à mortaise et terminé à sa partie inférieure par une agrafe à ressort qui le ferme et le fixe au manche de l'outil. Au besoin, M. Marin peut ajouter un roidisseur en fil de fer à l'instrument ordinaire dont le prix est de 9 fr.



En résumé, ce nouvel Echenilloir, facile à manier et à régler, est d'une fabrication bien entendue. Il évite les inconvénients qu'on reproche aux outils ordinaires de même nature : son prix est modique, eu égard à sa fabrication qui est irréprochable, toutes les pièces étant en acier. Nous n'hésitons pas à le recommander à nos collègues et nous proposons l'insertion de ce Rapport dans le Journal de la Société.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Notes diverses empruntées a des publications étrangères.

1. — *Absorption de l'ammoniaque par les organes aériens des plantes.* — Cette question est d'une grande importance pour l'explication de la nutrition des plantes ; elle intéresse donc non-seulement les physiologistes, mais encore et surtout peut-être ceux qui s'occupent, soit de grande, soit de petite culture. Aussi croyons-nous devoir donner un résumé très-concis, en raison du peu d'espace dont nous disposons, d'un mémoire considérable que vient de publier à ce sujet M. Adolphe Mayer, dans le recueil des travaux exécutés par les stations agricoles de l'Allemagne (1), à la suite d'une longue série d'expériences qu'il a faites, soit seul, soit en commun avec M. L. Koch, de Darmstadt. Ces expériences ont été faites dans le laboratoire agronomique de Heidelberg.

D'abord, et il est à peine besoin de le dire, tant cela est devenu un usage constant en Allemagne, tout ce qui a pu être fait ou dit à cet égard par les savants français ou autres est entièrement passé sous silence ; ceci posé, M. Ad. Mayer considère l'importante question qu'il traite comme à peu près entièrement neuve, puisqu'il ne regarde comme s'y rapportant, au point de vue expérimental, que l'expérience de M. A. Stœckardt commencée par Peters et terminée par M. J. Sachs, de laquelle résulte la preuve que l'assimilation du carbonate d'ammoniaque sous forme gazeuse est effectuée par les feuilles du Haricot ordinaire.

(1) Ueber die Aufnahme von Ammoniak durch oberirdische Pflanzentheile, par M. Ad. Mayer, dans *Die landwirthschaftlichen Versuchs-Stationen*, XVII, 1874, cahier 5, p. 329-397.

En second lieu, ayant reconnu qu'il est à peu près ou même tout à fait impossible, quand on opère sur des plantes dont les racines sont plongées dans le sol, d'isoler les organes placés dans l'air de ceux qui se trouvent en terre au point d'être certain que les gaz ne passent pas plus ou moins des uns aux autres à travers la séparation qu'on a établie entre eux, M. Ad. Mayer a adopté exclusivement pour sujets des exemplaires dont les racines fussent plongées dans l'eau. Il a pu alors fermer hermétiquement le vase à moyenne ouverture et en forme de cône tronqué, par l'orifice duquel sortait, à travers un bouchon convenablement disposé, la tige portant la portion aérienne de ces sujets. Ceux-ci étant ainsi disposés, il a pu en laisser les organes aériens à l'air libre ou les enfermer dans une grande cloche de verre dans laquelle il faisait arriver des gaz à volonté, et de laquelle il retirait aussi à volonté l'air qui avait été en contact avec ces mêmes organes pendant un espace de temps connu. En outre, pour se mettre à l'abri de certaines objections, il a institué une troisième série d'expériences sur des sujets qui, ayant leurs racines dans l'eau que renfermait un flacon parfaitement bouché, élevaient leur tige feuillée dans l'intérieur d'un grand récipient vitré de tous côtés. De ces diverses séries d'expériences M. Ad. Mayer tire les conclusions générales suivantes :

1° Les végétaux supérieurs ont la faculté d'absorber le carbonate d'ammoniaque soit qu'il se trouve en contact sous la forme gazeuse avec leurs organes verts, soit qu'il existe en dissolution dans l'eau.

2° Cette absorption d'ammoniaque n'est pas uniquement mécanique, mais elle détermine, dans les circonstances favorables, une élaboration physiologique; c'est une forme de l'assimilation de l'azote.

3° La nutrition d'une plante à l'aide de l'ammoniaque ainsi absorbée peut, en l'absence d'une autre nourriture azotée, amener cette plante à une végétation plus vigoureuse qu'auparavant; elle détermine une augmentation dans la proportion de matière organique.

4° Les végétaux verts offrent, dans tous leurs organes, des degrés fort différents de sensibilité relativement au carbonate d'ammoniaque, de telle sorte qu'une action trop forte de cette substance peut déterminer la mort des organes sur lesquels elle s'exerce.

C'est ce qui rend très-difficile ou même impossible, pour les plantes très-sensibles sous ce rapport, la démonstration de l'assimilation de l'ammoniaque.

La faculté d'absorber le carbonate d'ammoniaque étant établie pour les organes verts des plantes, il restait à rechercher si celles-ci pourraient tirer tout leur azote, en l'absence de tout autre aliment azoté, de la faible quantité d'ammoniaque qui se trouve dans l'atmosphère. Les expériences que M. Ad. Mayer a faites pour s'éclairer à ce sujet l'ont conduit à la conclusion négative suivante :

L'absorption de l'ammoniaque par les feuilles est sans doute possible théoriquement, mais, par suite de la pauvreté avec laquelle la source atmosphérique lui offre cette substance, ce phénomène n'a pas une importance pratique tant soit peu appréciable. Les Papillonacées n'ont présenté jusqu'à ce moment rien de particulier sous ce rapport; car de ce qu'elles se montrent remarquablement sensibles à l'influence d'une atmosphère ammoniacale un peu concentrée, il n'en résulte aucune relation avec les faits mêmes appréciables dans la pratique.

La conséquence générale, et elle est d'une importance majeure, qui ressort des expériences de M. Ad. Mayer, c'est que la seule voie par laquelle les plantes puissent recevoir la quantité d'azote qui est indispensable pour leur végétation est celle des racines, et qu'on doit faire abstraction de la quantité à peu près infinitésimale de ce corps simple que les organes aériens peuvent puiser dans l'atmosphère qui les entoure.

2. — *Résistance à la submersion des feuilles* de Victoria regia. — Dans un rapport très-intéressant, dû à M. E. Roze, sur une visite aux grands établissements d'Horticulture et au Jardin botanique de Gand, qui a paru récemment dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, on lit, à cet égard, une observation des plus curieuses que nous croyons devoir reproduire. Le Jardin botanique de Gand possède un aquarium dans lequel est cultivé le *Victoria regia* qui y arrive à un développement considérable. Le jardinier en chef de l'établissement, M. Van Hulle, frappé de la puissance des efforts qu'il fallait faire pour enfoncer dans l'eau les feuilles nageantes de cette splendide et gigantesque

Nymphéacée, a voulu reconnaître expérimentalement le poids que chacune de ces feuilles pourrait supporter sans cesser de flotter à la surface du liquide. Il a vu l'une d'elles supporter un enfant sans s'enfoncer; même le poids du corps d'un jardinier n'a pas suffi pour submerger cette sorte de bateau vivant. Il s'est proposé alors de reconnaître la limite de cette résistance à la submersion; pour cela, il a fait couvrir avec des briques la surface d'une de ces feuilles arrivée à son entier développement; le poids dont il a fallu la charger ainsi pour l'obliger à s'enfoncer dans l'eau a été de 346 kilogrammes, c'est-à-dire presque le poids de trois hommes de taille moyenne et de corpulence ordinaire!

Plantes nouvelles ou rares décrites dans des publications étrangères.

Floral Magazine.

Encholirium corallinum. — *Flor. Mag.*, mai 1874, pl. 116. — Brésil. — (Broméliacées).

Cette curieuse Broméliacée originaire du Brésil où elle vit en épiphyte, a été présentée à la Société d'Horticulture de Londres, le 4 mars dernier, par M. Will. Bull, de Chelsea. Ses feuilles en courroie, aiguës, non épineuses sur les bords, ployées en gouttière, minces, sont colorées par-dessus en vert un peu grisâtre, avec des bandes transversales foncées et peu tranchées, par-dessous en rouge-purpurin. Elles forment une touffe du milieu de laquelle s'élève une forte hampe rouge vif, pourvue de nombreuses et assez petites bractées de la même couleur, qui se termine par un long épi distique, d'une régularité remarquable. Les fleurs sont sessiles, longues de 0m 06, de forme générale ovoïde-oblongue, leur orifice étant très-resserré. Chacune est embrassée sur les 3/4 environ de sa longueur, par une bractée appliquée, concave, et rouge comme la hampe. Presque tout l'extérieur de la fleur est formé par les 3 grands sépales ovales, concaves, exactement appliqués l'un sur l'autre par leurs bords et de couleur jaune d'or, laissant ressortir faiblement l'extrémité des pétales qui sont

verts. La réunion du rouge, du jaune et du vert dans chaque fleur produit un effet des plus singuliers. La plante est de serre chaude et paraît craindre l'excès d'humidité.

The Florist and Pomologist.

Pêche précoce Louise de Rivers (Rivers' early Louise). — *Flor. and Pom.*, avril 1874, p. 85, avec pl. color.

Ce pêcher hâtif est l'un de ceux dont on doit l'obtention à M. Rivers. Le fruit en est de grosseur moyenne, un peu déprimé, creusé d'un sillon profond et assez large qui va se terminer à une dépression que présente son extrémité. La peau en est jaune-paille pâle, marquée, du côté exposé au soleil, de macules rouge vif plus ou moins fondues dans un glacis rose vif; ces macules s'étendent, en devenant plus rares, sur toute la surface. La chair est blanchâtre, sans la moindre teinte rouge autour du noyau, très-tendre et fondante, fort juteuse; la saveur en est douce et remarquablement agréable. Au total, ce fruit peut être qualifié de bon. L'arbre est vigoureux; il a les fleurs petites et ses glandes foliaires sont réniformes. La précocité de cette variété est telle que, en Angleterre, contre un mur à l'exposition de l'Est, ses fruits étaient mûrs le 1er août, c'est-à-dire trois semaines plus tôt que les Pêches les plus hâtives d'autres variétés dont les pieds étaient plantés dans le même jardin, le long d'un mur, au midi.

RECTIFICAT ONS.

Dans le dernier cahier du journal, le sens de trois passages de l'article de M. Pavard sur le *Lilium auratum* a été altéré par des erreurs typographiques :

P. 620, lig. 23, au lieu de *dix* ans, lisez : *deux* ans.

P. 626, lig. 13, au lieu de pots grands, lisez : pots *trop* grands, et lig. 19, au lieu de *terre* froide, lisez : *serre* froide.

Paris.— Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Novembre 1874.

(2e série, tome VIII.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ÉTRANGER.

ANVERS	4-7 avril 1875.
GAND	14-17 mars 1875.

FRANCE.

PARIS (Société centrale)	mai 1875.
VERSAILLES	19-21 septembre 1875.

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La Bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

PARIS. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Boisduval.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Alph. Lavallée, un pied de *Cardon* de très-fortes proportions.

Après avoir adressé à M. Alph. Lavallée les vifs remerciements du Comité de Culture potagère au sujet de la présentation de ce Cardon, M. le Président de ce Comité lui demande si c'est là une variété nouvelle et, sur la réponse que c'est le Cardon Puvis, variété sans épines, il fait observer que cette variété participe aux qualités comme aux défauts du Cardon d'Espagne auquel les maraîchers parisiens préfèrent, pour leurs cultures, le Cardon de Tours. Le principal motif pour lequel ils laissent de côté le Cardon d'Espagne, c'est qu'il s'élance trop ; que, par suite, ses longues feuilles s'étalent, d'où il résulte que chaque pied couvre environ 2 mètres superficiels, ce qui amène une grande perte de terrain. D'un autre côté, par suite du grand développement que prennent les feuilles du Cardon d'Espagne, la côte, qui en est la portion alimentaire, se creuse et perd ainsi une grande partie de son mérite. Ce dernier défaut se trouve assez prononcé dans le Cardon Puvis qui est placé en ce moment sur le bureau. Quoi qu'il en soit, M. le Président du Comité de Culture potagère prie M. Lavallée de lui remettre de la graine de cette sorte de Cardon pour en essayer la culture.

2° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, des échantillons de deux variétés d'un *Radis* remarquable pour ses énormes proportions, qui a été importé tout récemment du Japon où on le nomme *Daïcon*.—M. le Président du Comité de Culture potagère dit que, dans la réunion de ce Comité, on a goûté à ces racines

auxquelles on a trouvé un goût de navet bien plutôt que de radis.

M. A. Rivière donne les renseignements suivants au sujet de ces racines alimentaires. D'après ce qu'il a appris, les Japonais font une consommation considérable de ces Radis qui leur offrent des avantages importants par la rapidité de leur développement. On voit, en effet, dans ce pays, le Daïcon, semé dans les terres qui viennent de fournir une récolte de céréales, donner au bout de trois mois des racines qui atteignent jusqu'à 0m 90 de longueur, avec une épaisseur qui, dans la variété dite de Satsouma, peut aller, dit-on, jusqu'à 0m 30. Ces racines produisent, sur une surface donnée, une quantité de matière alimentaire assez grande pour que la culture de la plante qui les fournit soit souvent et de plus en plus substituée à celle des céréales. La consommation journalière qu'en font les Japonais s'explique parce que, non-seulement ils les mangent fraîches, mais encore ils les font sécher à l'air après les avoir divisées en lanières qui se conservent longtemps et qu'ils préparent ensuite en raison de leurs besoins. Ils les font servir également à la nourriture des animaux domestiques. L'espèce botanique dans laquelle rentrent les variétés connues du Daïcon a été nommée *Raphanus acanthiformis*. M. A. Rivière en a reçu des graines au printemps dernier, de Mme Kraetzer, qui les tenait elle-même de M. Emile Kraetzer, son fils, chancelier du consulat de France à Yohokohama (Japon). Il les a envoyées à M. Gougibus, jardinier chez M. Talabot, sur le domaine de Maury, près Limoges, et ce sont des plantes venues de ces graines qui ont produit les racines déposées sur le bureau. Malheureusement M. Gougibus a semé ces graines trop dru, ce qui a nui notablement à la croissance des plantes. On voit cependant qu'une des racines venues dans ces conditions défavorables n'a pas moins de 0m 70 de longueur sur 7 ou 8 centimètres d'épaisseur. M. A. Rivière se propose de continuer la culture de cette intéressante nouveauté, et il pourra ainsi en offrir plus tard de la graine aux personnes qui voudront la cultiver de leur côté.

M. Vavin dit qu'il possède de la semence de Daïcon et qu'il peut en remettre à ceux de ses collègues qui en désireront. Il ajoute qu'il en avait déjà reçu, au printemps dernier; mais que toutes ou presque toutes ont été alors rongées par un insecte.

3° Par M. A. Rivière, deux belles Broméliacées fleuries, savoir : *Tillandsia Lindeni* et *Billbergia Leopoldi* Ed. Morr.

M. le Président du Comité de Floriculture fait remarquer le mérite de ces plantes dont la première offre, à l'extrémité d'une hampe qui se dégage très-bien de la touffe des feuilles arquées et gracieusement retombantes de tous les côtés, un épi distique et serré de belles fleurs à grande corolle bleue, largement étalée; malheureusement ces fleurs ne se montrent et s'épanouissent que successivement, de telle sorte qu'on n'en voit d'ordinaire qu'une ou deux à la fois. — Quant au *Billbergia Leopoldi*, c'est une grande et belle espèce dont l'inflorescence est pendante au bout d'une hampe qui porte plusieurs amples bractées roses. Habituellement elle ne montre qu'une seule inflorescence; mais l'exemplaire présenté par M. A. Rivière en offre deux. — Par l'organe de son Président, le Comité de Floriculture remercie vivement M. A. Rivière pour cette présentation et il exprime en même temps ses regrets de ne pouvoir, en présence de refus habituels, lui offrir une prime à laquelle il aurait droit.

M. A. Rivière fait observer qu'il croit devoir attribuer la vigueur de son *Billbergia Leopoldi* et sa remarquable floraison à ce que cette plante a été tenue par lui dans une serre tempérée-froide dans laquelle la température est restée de + 5 à + 8° cent., pendant l'hiver. Ordinairement, ajoute-t-il, on a le tort de soumettre cette belle Broméliacée à une température beaucoup trop élevée qui n'a pas d'autre effet que d'en rendre les feuilles très-longues et la floraison médiocre.

4° Par M. Alph. Lavallée, des échantillons en pots de *Citrus japonica* portant un fruit, de *Raphiolepis salicifolia* fleuri, de *Linum trigynum* également fleuri, enfin des branches chargées de fruits des *Cratægus latifolia* et *cordata*.—Les observations écrites du Comité sur ces différents végétaux sont : pour le *Citrus japonica*, que ce nom est peu certain ; que la fleur de cette espèce est grande; enfin que probablement elle supportera la pleine terre à Paris ; pour le *Raphiolepis*, qu'il est fort bien fleuri et qu'il constitue une plante intéressante ; pour le *Linum trigynum*, que c'est une bonne vieille plante de serre froide, originaire des montagnes de l'Inde ; enfin pour les deux *Cratægus*, que, originaires

des États-Unis, ils sont ornementaux surtout par leurs fruits. — Par l'organe de son Président, ce Comité propose de décerner une prime de 2e classe pour l'ensemble de cet apport; mais M. Alph. Lavallée n'accepte pas cette distinction, pour la proposition de laquelle il offre ses remerciements.

M. A. Rivière dit qu'il croit devoir insister sur le mérite de deux d'entre les plantes que M. Alph. Lavallée a déposées sur le bureau. Le *Linum trigynum*, dit-il, est assez insignifiant en général quand il est cultivé à Paris; mais il se montre tout autre dans les jardins du littoral de la Provence et des Alpes-Maritimes. Là, cultivé en pleine terre, il se couvre de fleurs, à partir du mois de juillet, et continue à fleurir pendant presque tout l'hiver. A Cannes notamment, on en voit des pieds d'une admirable beauté. A Marseille, l'hiver est parfois trop rigoureux pour lui; il y gèle alors dans ses parties extérieures; mais il repousse ensuite du pied. Dans cette même partie de notre Midi, le *Raphiolepis salicifolia* devient un buisson charmant, qui fleurit abondamment, et qui offre l'avantage inappréciable de résister à la sécheresse ainsi qu'aux vents de mer. A Paris, le climat est un peu rigoureux pour cette charmante espèce; néanmoins comme elle peut supporter 3 ou 4 degrés de froid, il est probable qu'elle résisterait à nos hivers bien abritée par un mur. Dans tous les cas, ce serait une plante à élever pour le marché. En Algérie, on cultive assez fréquemment ce joli arbrisseau, et, comme il est difficile de le multiplier rapidement, on a recours, pour l'obtenir, à la greffe en écusson sur Coignassier.

M. Alph. Lavallée ajoute à ce qui vient d'être dit quelques détails instructifs sur les plantes qu'il a présentées. Les deux *Cratægus latifolia* et *cordata* forment presque des arbres qui ont le mérite de se couvrir de fruits colorés en beau rouge corail qu'ils conservent pendant l'hiver. Ils sont alors très-ornementaux. On pourrait souvent, pour ce motif, les substituer avec avantage au *Sorbus aucuparia* qu'on plante principalement pour ses fruits, mais qui ne les garde que jusqu'à la fin de l'automne. Le *Cr. latifolia* est une espèce assez mal connue au point de vue botanique. On est mieux fixé sur le *Cr. cordata*. Il y a encore une troisième espèce, le *Cratægus prunifolia*, qui pourrait être cultivée concur-

remment avec les deux premières, car elle a aussi des fruits rouges, plus gros même, qu'elle conserve pendant presque tout l'hiver.— Le *Raphiolepis salicifolia* LINDL. est une espèce intéressante à divers points de vue, et qu'on a souvent confondue avec le *Cratægus indica* L. qui est devenu le *Raphiolepis indica* LINDL. Celui qui est sous les yeux de la Compagnie est déjà fleuri depuis plus d'un mois. Cet arbrisseau a seulement le défaut de s'élever trop pour une espèce qui doit être cultivée en pot. La difficulté de le multiplier est moindre que ne le disait tout à l'heure M. A. Rivière, puisqu'il reprend facilement de boutures herbacées. — Quant au *Citrus* que M. A. Lavallée présente sous le nom de *japonica,* ce n'est pas celui qui porte ce nom dans la Flore du Japon de Siebold et Zuccarini; il est probable que c'est le *Citrus Daida*. Au reste, le nom de *Citrus japonica* ne lui convient pas plus qu'à tout autre, puisqu'il paraît certain qu'il n'y a pas de *Citrus* spontané au Japon. Celui dont il s'agit est du nord de la Chine; il est donc probable qu'il se montrera rustique à Paris. Seulement on éprouvera, quand on voudra le multiplier, beaucoup de difficultés pour se procurer des sujets qui puissent en recevoir la greffe, à moins que le *Citrus trifoliata* ne puisse servir à cet usage, ou qu'il ne donne des graines capables de germer.

A la suite des présentations, M. A. Rivière entretient la Compagnie des résultats que lui donne la multiplication du Figuier au moyen de boutures souterraines. Il y a, dit-il, une douzaine d'années qu'il a parlé pour la première fois de la multiplication de la Vigne par le procédé du bouturage souterrain. En même temps à ses expériences sur la Vigne il en joignit une sur la multiplication du Figuier, et le résultat en fut assez avantageux pour qu'il n'hésitât pas à multiplier cet arbre de cette manière. Il ne paraît pas que ses conseils à cet égard aient été encore suivis, et cependant cette méthode est aussi commode qu'avantageuse, puisqu'en deux ou trois années elle permet d'obtenir des pieds d'une force remarquable, ainsi qu'on peut le voir par des exemplaires, l'un de deux ans, l'autre de trois ans qui sont mis sous les yeux de la Compagnie. Quant à la manière d'opérer, elle consiste simplement à enterrer, avant l'hiver, des rameaux de Figuier à 0m 30 environ de profondeur. Au printemps suivant, on les divise en

fragments qui deviennent autant de boutures dont la plantation est faite de façon que leur extrémité supérieure soit elle-même enfoncée sous terre. En une année, ces boutures forment des pieds déjà hauts de 0m 80 environ. On peut planter ces boutures en pépinière, à 0m 20 d'espacement en tout sens. Le plant qui en provient est bon à vendre au bout de la première année. Si, d'une année à l'autre, on craint la gelée pour les jeunes pieds ainsi obtenus, on peut les mettre en fosse et les en retirer au printemps suivant.

M. le Secrétaire-général annonce que, conformément au Règlement, la prochaine séance sera consacrée aux élections des fonctionnaires déterminées par l'ordre du renouvellement annuel du Bureau et du Conseil d'Administration. Comme il est bon que pour ces élections on n'aille pas au hasard, l'une des salles de l'hôtel de la Société sera mise à la disposition des Sociétaires, le dimanche 20 décembre courant, pour la tenue d'une réunion préparatoire dans laquelle on pourra s'entendre sur le choix des candidats à proposer aux votes qui auront lieu dans la séance générale du 24.

M. le Secrétaire-général procède ensuite au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. A. Hardy, directeur de l'École d'Horticulture de Versailles, propose comme pouvant être titulaire de la bourse dont la Société centrale d'Horticulture de France a décidé qu'elle ferait les frais, dans cette nouvelle et utile institution, le jeune Beauvalet (Jules-Paul-Charles), né à Houilles (Seine-et-Oise), le 11 octobre 1855, qui a été classé le premier sur la liste des élèves admis par le Jury chargé de procéder aux examens d'entrée.

M. le Président apprend à la Compagnie que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration a accepté la proposition de M. Hardy et a dès lors admis le jeune Beauvalet comme titulaire de la bourse dont la Société fait les frais (1 000 francs par année) à l'École d'Horticulture de Versailles.

2° Une lettre par laquelle M. le Dr Andry fait observer que, contrairement à ce qui a lieu en général à la fin de chaque Exposition, le Jury de l'Exposition d'octobre dernier a négligé ou plutôt oublié de voter des remerciements à la Commission

organisatrice et en particulier à M. Ch. Joly qui, cette fois comme dans plusieurs autres circonstances analogues, a donné tous ses soins, sans épargner ni son temps ni sa peine, à l'organisation de cette Exposition d'automne. M. Andry ajoute que les auteurs des trois Comptes rendus partiels auxquels cette Exposition a donné lieu n'ont pas non plus mentionné les services rendus en cette occasion avec un dévouement qui a puissamment contribué au succès obtenu.

M. le Président dit que l'oubli signalé par M. le Dr Andry est réel, mais qu'il a été déjà réparé, soit par M. le Président de la Société dans l'allocution qu'il a prononcée au commencement de la séance de distribution des récompenses, comme le constate le procès-verbal de cette séance, soit par le Conseil d'Administration, dans la séance qu'il a tenue aujourd'hui.

3° Une lettre de M. Blavet, Président de la Société d'Horticulture d'Etampes, qui demande une rectification à un passage du procès-verbal de la séance du 22 octobre dernier. Il y est dit, en effet, que la Société d'Horticulture d'Étampes a envoyé des échantillons de la Pomme Belle de St. Mars et de la Poire Certeau d'hiver. Or, écrit M. Blavet, l'objet principal compris dans cet envoi était une Poire qui constitue un produit spécial à notre localité et non classé encore, nommée Poire de Rouget; si quelques Poires Certeau d'hiver y avaient été jointes, ce n'était que comme terme de comparaison. Or, c'est cette dernière qui est seule mentionnée, tandis que la première est passée sous silence, bien que ce soit elle qui soit la plus digne d'attention.

M. Michelin, Secrétaire du Comité d'Arboriculture, fait observer que si, le 22 octobre dernier, le Comité n'a pas parlé à la Société de la Poire de Rouget, ce n'est pas qu'elle soit restée inaperçue pour lui; mais cela tient uniquement à ce que, ce fruit n'étant pas encore mûr, on n'avait pas pu en apprécier le mérite, et que dès-lors on s'était réservé d'en parler avec connaissance de cause lors qu'il aurait été dégusté, à sa parfaite maturité. M. Michelin se rappelle même fort bien que M. Blavet, en envoyant des échantillons de la Poire de Rouget, y avait joint une note dans laquelle il disait que ce fruit est bon surtout cuit, et qu'on l'expédie en grande quantité à Paris où il est fort employé pour la pâtisserie.

4° Une lettre dans laquelle M. A. Bertin, jardinier de la Société d'Horticulture de Saint-Quentin, rapporte un fait qu'il a observé sur lui-même et qui mérite d'être signalé. En rempotant un *Datura arborea* L., il en supprimait les feuilles et les coupait avec l'ongle. Il est probable que, tout en faisant ce travail, il a porté par inadvertance les mains à la figure et particulièrement aux yeux ; or, tout à coup sa vue s'est obscurcie. Rentré alors chez lui, il a reconnu qu'aucun corps étranger n'était entré dans ses yeux et que, d'un autre côté, sa pupille s'était dilatée et continuait de se dilater à tel point qu'au bout de quelques heures son iris ne formait plus, autour de cette ouverture démesurément agrandie, qu'une simple bordure dont la largeur ne dépassait pas un millimètre. Un médecin consulté par M. A. Bertin n'a pas hésité à voir dans le suc du *Datura arborea* la cause de cet accident qui n'a cédé qu'au bout de trois jours à un traitement basé sur l'emploi d'un collyre dont le laudanum était le principal élément.

5° Une lettre adressée à M. P. Duchartre et communiquée par lui dans laquelle M. Bossin décrit une remarquable production de bourgeons adventifs qu'il a vus apparaître à la face interne des tuniques de l'oignon de la Couronne impériale (*Fritillaria imperialis* L.) C'est indifféremment sur presque tous les points de la face interne de ces tuniques qu'ont pris naissance ces bourgeons, bien différents en cela de ceux qu'on voit assez souvent chez les Lis où ils ne sont produits qu'à la base même des écailles de la bulbe. M. Bossin demande si l'on connaît quelque autre exemple de bourgeons adventifs nés sur la face même d'écailles et non à leur bord inférieur.

M. Duchartre dit qu'il regarde l'observation de M. Bossin comme intéressante. En examinant quelques fragments de ces tuniques qu'a bien voulu lui envoyer ce collègue, il a reconnu que les bourgeons adventifs ou bulbilles y sont nés parfois au nombre de trois ou quatre sur une longueur d'un à deux centimètres. La plupart sortent du bord inférieur des tuniques charnues ; mais il en est aussi quelques-uns qui sont nés sur un point plus ou moins médian de la face interne. Les plus avancés de ces bourgeons sont longs d'environ un centimètre et forment un corps ovoïde-oblong, constitué par une sorte de feuille un peu épaisse et charnue, forte-

ment ployée en nacelle sur sa ligne médiane avec les deux bords roulés en dedans, qu'embrassent, à sa partie inférieure, deux écailles larges et courtes, distiques, minces, déjà plus ou moins sèches. Quant à la production de bulbilles ou bourgeons de ce genre, non-seulement au bord mais encore sur la face d'un organe foliaire, M. Duchartre rappelle qu'un exemple très-remarquable en a été décrit et figuré depuis longtemps. En effet, dans son mémoire intitulé : « Observations sur l'origine commune et la formation de tous les corps propagateurs végétaux, et particulièrement sur un nouveau mode de ces corps propagateurs », qui a paru en 1828, dans le 16ᵉ volume des *Mémoires du Muséum* (p. 157-200, pl. 10 et 11), Turpin signale le fait d'une « feuille isolée d'un pied d'*Ornithogalum thyrsoides*, jaunie et en partie séchée entre des feuilles » de papier gris, privée d'air et de lumière, sur les deux faces et » sur les bords de laquelle il s'est développé 133 embryons bulbilles et adventifs. » Les écailles et tuniques des bulbes n'étant pas autre chose que des feuilles ou portions de feuilles modifiées, surtout épaissies, on voit l'analogie qui existe entre le fait observé par M. Bossin et celui dont on doit la connaissance à Turpin.

6° Une lettre de M. Paul Perny, ancien missionnaire en Chine, relative à son projet d'une Académie européenne au sein de la Chine, qui serait destinée à explorer ce vaste empire aux points de vue des productions naturelles, de la culture, de la géographie, etc., etc. Une brochure renfermant les détails de ce projet est jointe à cette lettre.

7° Une lettre par laquelle M. J. Rothschild, libraire-éditeur, fait hommage à la Société des quatre ouvrages suivants qu'il vient de publier :

ALPHAND : Arboretum et Fleuriste de la ville de Paris ;

LA BLANCHÈRE : Oiseaux utiles, Oiseaux nuisibles.

RODIN : Les plantes médicinales et usuelles.

JANNETAZ : Les roches.

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie une nouvelle perte qu'elle vient d'éprouver par le décès de M. Legrand (Emmanuel), l'un de ses Membres titulaires.

Il annonce que le Conseil d'Administration, sur la proposition de M. le Trésorier, a prononcé aujourd'hui la radiation, pour refus de payement de la cotisation sociale, de MM. Didier fils (Victor), Levesque (Auguste) et Rey (G.).

Enfin il rend compte de l'état de la question qui a été soulevée par une lettre de M. Michelin et qui se rapporte à l'interdiction d'entrée en Italie des arbres fruitiers. M. le directeur de l'Agriculture a bien voulu faire des démarches à ce sujet auprès du Consul général d'Italie et on attend la réponse de ce représentant du gouvernement italien.

M. Lasserre, inventeur d'un liquide qu'il dit propre à la destruction d'insectes très-divers, offre à la Société de faire devant des Commissaires désignés par M. le Président, des expériences à l'aide de cet insecticide.

Les documents suivants sont lus ou déposés sur le bureau :

1° Note sur les pépinières de MM. Baltet frères, à Troyes ; par M. Vavin.

2° Note sur des Pêchers obtenus de semis par M. Lepère fils ; par M. Michelin.

3° Note relative à l'effet des abris sur les fruits du Doyenné d'hiver ; par M. Michelin.

4° Note sur un petit Coléoptère qui dévore l'Oseille ; par M. Boisduval.

5° Pourquoi la racine de la Betterave déborde le sol ; par M. Ch. Royer.

6° Une visite de deux heures à l'Isola bella, sur le lac Majeur (Nord de l'Italie) ; par M. P. Duchartre.

7° Compte rendu de l'Exposition tenue à Saint-Leu-Taverny par la Société d'Horticulture de Pontoise ; par M. Hélye.

8° Compte rendu de l'Exposition de Magny-en-Vexin ; par M. Hélye.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations pour 1875 ;

Et la séance est levée à quatre heures moins un quart.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 DÉCEMBRE 1874.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy**, FILS.

Le 24 décembre 1874, à une heure de relevée, la Société centrale d'Horticulture de France se réunit en assemblée générale, après convocation adressée à tous ses Membres, pour s'occuper de ses travaux habituels, ensuite et principalement pour procéder aux élections qu'exige le renouvellement partiel prescrit, pour chaque année, par le Règlement, de son Bureau et de son Conseil d'Administration.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Plusieurs présentations de Membres nouveaux sont annoncées par M. le Secrétaire-général, aussitôt après la lecture du procès-verbal, afin que, selon l'usage, les personnes ainsi présentées puissent prendre part aux élections, bien qu'elles ne doivent figurer sur les contrôles de la Société qu'à partir du commencement de 1875.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Bourgault, jardinier-chef à l'île de Puteaux (Seine), des *Haricots* verts, des *Pommes de terre* nouvelles et des *Carottes* nouvelles. — Le Comité de Culture potagère a trouvé si remarquables ces divers produits de la culture forcée, qu'il demande que M. Bourgault reçoive une prime de 1re classe. Sa proposition est favorablement accueillie par la Compagnie.

2° Par M. Roger-Desgenettes, amateur à Villenauxe (Aube), une corbeille contenant 5 *Poires* Passe-Crassane et 4 *Poires* Doyenné d'hiver. — Au nom du Comité d'Arboriculture, M. le Vice-Secrétaire de ce Comité déclare que les Passe-Crassane déposées sur le bureau par M. Roger-Desgenettes sont des plus remarquables pour leur grosseur, et que les Doyennés d'hiver sont bien sains, mais de volume ordinaire. Il demande qu'une prime de 3e classe soit accordée pour cette présentation. Consultée à ce sujet, la Compagnie accorde la prime demandée.

M. le Président remet les deux primes qui viennent d'être accordées.

A la suite des présentations, M. Alph. Lavallée montre à la Compagnie des dessins de diverses Conifères ou nouvelles ou mal

connues qui ont été récemment observées dans le Colorado par le voyageur-collecteur allemand Roezl. Ces dessins lui ont été envoyés en communication par M. Roezl lui-même, grâce à l'entremise de M. Ortgies. M. Alph. Lavallée présente également des échantillons desséchés ainsi que des cônes de ces espèces, et en même temps il donne sur chacune d'elles des détails circonstanciés.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Préfet de la Seine accuse réception du diplôme d'honneur qui lui a été décerné, à la suite de l'Exposition du mois d'octobre dernier, comme au représentant légal de l'Administration municipale, pour une magnifique collection de produits potagers obtenus, dans la plaine naguère stérile de Gennevillers, grâce à l'action fertilisante de l'eau des égouts que des travaux considérables, exécutés par les soins et aux frais de la ville de Paris, ont permis de mettre à la disposition de nombreux cultivateurs.

2° Une lettre de M. J.-E. Planchon, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier, adressée à M. André Leroy et communiquée par cet honorable Membre. Elle est relative à l'assertion erronée selon laquelle le *Phylloxera* de la Vigne pourrait attaquer les racines de nos arbres fruitiers. « L'idée, écrit M. J.-E. Planchon, que les arbres fruitiers peuvent être atteints par le *Phylloxera* provient simplement d'une erreur d'observation. J'ai acquis à cet égard une complète certitude par des expériences dans lesquelles j'ai vu des *Phylloxera*, tenus en bocal, pendant plus de trois mois, avec des tronçons frais de racines de différents arbres fruitiers (Cognassier, Abricotier, Pêcher, etc.), mourir de faim sur des racines de Vigne pourries plutôt que d'entamer les racines de ces arbres. C'est donc par un excès de précaution non justifié par des faits que certains gouvernements défendent l'entrée des arbres fruitiers vivants. »

Il est fait dépôt sur le bureau du Compte rendu de la dernière Exposition tenue à Bruxelles par la Société royale Linnéenne, dont l'auteur est M. B. VERLOT.

La série des travaux ordinaires se trouvant alors épuisée,

M. le Président annonce qu'il va être procédé aux élections. Il avertit que la Société doit élire : 1° trois Vice-Présidents dont un remplacera M. Louesse, décédé, et ne remplira par conséquent ses fonctions que pendant une année; 2° deux Secrétaires; 3° trois Membres du Conseil d'Administration.

Trois scrutins ont lieu en même temps pour l'élection de ces trois catégories de fonctionnaires et, pour cela, trois urnes placées sur le bureau, chacune sous la surveillance d'un scrutateur désigné par M. le Président, reçoivent séparément les bulletins relatifs à ces trois élections différentes. Les résultats de ces scrutins sont les suivants :

Pour la nomination des trois Vice-Présidents on compte 123 votants, ce qui donne 62 pour la majorité absolue. Cette majorité n'est obtenue que par M. Ch. Joly qui a 92 voix et par M. le Baron d'Avène qui en réunit 87. MM. Ch. Joly et Baron d'Avène sont proclamés par M. le Président élus Vice-Présidents de la Société centrale d'Horticulture de France, pour les années 1875 et 1876. Après eux, les Membres qui obtiennent le plus de suffrages sont : M. Bureau qui en a 56, M. le docteur Brun, qui en a 44, M. Teston qui en a 40, M. Truffaut 26, etc. Il y aura lieu de procéder à un second tour de scrutin pour la nomination d'un troisième Vice-Président.

Dans le scrutin relatif aux deux Secrétaires on compte 122 votants, ce qui porte à 62 la majorité absolue. M. Leclair ayant obtenu 63 voix a seul atteint cette majorité. M. le Président le proclame élu pour les années 1875 et 1876. Après lui, 61 voix sont données à M. Dumont, 52 à M. le Doct. Eug. Fournier, 32 à M. Lepère fils, 16 à M. Chargueraud, etc. Il devra être procédé à un second tour de scrutin pour l'élection d'un second Secrétaire.

Pour l'élection de trois Membres du Conseil d'Administration l'urne reçoit 123 bulletins, ce qui donne 62 pour la majorité absolue. Elle est acquise à M. A. Rivière qui obtient 104 voix, à M. Guenot, qui en a 90, à M. Pochet-Deroche qui en réunit 71. Ces trois Membres sont proclamés élus Membres du Conseil d'Administration pour les années 1875, 1876, 1877 et 1878. En outre, l'élection de M. Ch. Joly comme Vice-Président laissant vacante pour une année une place dans le Conseil, il devra être

procédé à un nouveau tour de scrutin pour cette élection supplémentaire.

Dans le second tour de scrutin pour la nomination d'un Vice-Président on compte 95 votants, d'où la majorité absolue est de 48. Elle est acquise à M. Bureau qui obtient 55 voix, et qui est dès lors proclamé Vice-Président pour l'année 1875, en remplacement de M. Louesse, décédé. M. le docteur Brun est, après M. Bureau, le Membre qui obtient le plus de voix; il en a 21.

Dans le second tour de scrutin qui a pour objet la nomination d'un Secrétaire, les votants sont au nombre de 96. La majorité est ainsi de 49. M. Dumont (H.-R.) obtient 59 voix, et par conséquent il a la majorité. Il est dès lors proclamé par M. le Président Secrétaire de la Société centrale d'Horticulture de France pour les années 1875 et 1876. Les Membres qui obtiennent ensuite le plus grand nombre de suffrages sont MM. Lepère fils, qui en a 11 et M. Chargueraud qui en a 10.

On compte également 96 Membres prenant part au scrutin pour la nomination d'un Membre du Conseil d'Administration en remplacement de M. Ch. Joly qui vient d'être appelé aux fonctions de Vice-Président. La majorité absolue étant ainsi de 49 est obtenue par M. Freville sur qui se portent 73 voix et que M. le Président proclame élu Membre du Conseil d'Administration pour l'année 1875.

Par suite des élections antérieures et de celles qui viennent d'avoir lieu, le Bureau de la Société centrale d'Horticulture de France est composé de la manière suivante, pour l'année 1875:

Président . . . . MM.	BRONGNIART.
Premier Vice-Président. .	HARDY fils.
Vice-Présidents.	MALET, JOLY (CH.), BARON D'AVÈNE, BUREAU.
Secrétaire-général. . . .	LAVALLÉE (ALPHONSE).
Secrétaires.	JAMIN (FERDINAND), CHATÉ (EMILE), LECLAIR, DUMONT.
Trésorier	MORAS.
Trésorier-adjoint. . . .	LECOCQ-DUMESNIL.
Bibliothécaire	PIGEAUX.
Bibliothécaire-adjoint . .	WAUTHIER.

D'un autre côté, le Conseil d'Administration comprend les Membres suivants :

MM. CHAUVIÈRE, TRUFFAUT, FRÉVILLE, pour l'année 1875;
MARGOTTIN, DUPUY-JAMAIN, BOREL, pour 1875 et 1876;
THIBAUT, Dr BRUN, HOULLET, pour 1875, 1876 et 1877;
A. RIVIÈRE, GUENOT, POCHET-DEROCHE, pour 1875, 1876, 1877 et 1878.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE DÉCEMBRE 1874.

Almanach de l'Ain (pour 1875), par la Société d'Horticulture. Bourg; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (juillet-août 1874). Toulouse; in-8°.

Apiculteur (décembre 1874). Paris; in-8°.

Belgique horticole (octobre, novembre et décembre 1874). Liége; in-8°.

Bulletin d'Arboriculture, de Floriculture et de Culture potagère (décembre 1874). Gand; in-8°.

Bulletin de la Fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique (1873). Liége; vol. in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Revue bibliographique D de 1874). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (décembre 1874). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (novembre 1874). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont-Oise (décembre 1874). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Epernay (juillet-août 1874). Epernay; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (3e trimestre de 1874). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie (septembre-octobre 1874). Amiens; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (novembre 1874). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture des Vosges (2e et 3e trimestres de 1874). Epinal; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (novembre-décembre 1874). Lyon ; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (novembre 1874). Paris ; in-8°.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chauny (3e trimestre de 1874). Chauny; in-8°.

Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France (août 1874). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (1er, 15 décembre 1874). Feuille in-4°.

Bulletin du Comice agricole du canton de Doulevant (n° 3 de 1874). Wassy; in-8°.

Bulletin mensuel de la Société d'Acclimatation (octobre 1874). Paris; in-8°.

Bulletin (Petit) de la Société d'Horticulture de Montdidier (décembre 1874). Montdidier ; in-8°.

Catalogue de MM. Baltet frères, pépiniéristes à Troyes (Aube).

Catalogue de M. Louis Van Houtte, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue de M. Nardy et Cie (1874-1875), à Hyères (Var).

Catalogue général des Asperges, Fraisiers, etc., de M. V.-F. Lebeuf, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (3e et 4e bulletins de 1874). Havre; in-8°.

Chronique horticole de l'Ain (1er décembre 1874). Feuille in-4°.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (nos 21, 22, 23, 24 et 25 de 1874). Paris ; in-4°.

Cultivateur de la région lyonnaise (nos 35 et 36 de 1874). Lyon ; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins*, Bulletin mensuel général d'Horticulture édité et rédigé par le Dr Ed. Regel avec plusieurs collaborateurs, cahier de septembre et octobre 1874). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg édité par M. Ed. Otto; 12e cahier de 1874 et 1er de 1875). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (septembre et octobre 1874). Gand; in-8°.

Institut (2, 9, 16, 23 et 30 décembre 1874). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Gironde (25 novembre et 25 décembre 1874). Feuille in-4°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (4e trimestre de 1874). Lausanne; in-8°.

Journal des Campagnes (28 novembre, 12, 19 et 26 décembre 1874). Feuille in-4°.

Maandblad der Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour les progrès de l'Horticulture et de

l'Agriculture dans le duché du Limbourg; nº de décembre 1874). Maëstricht; in-8º.

Maison de campagne (1er, 16 décembre 1874). Paris; in-8º.

Revue des eaux et forêts (décembre 1874). Paris; in-8º.

Revue horticole (1er, 16 décembre 1874). Paris; in-8º.

Science (La) pour tous (28 novembre, 12, 19, 26 décembre, et la Table des matières de 1874). Paris; Feuille in-4º.

Sempervirens; Weekblad voor den Tuinbouw (Sempervirens; feuille hebdomadaire pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, rédigée par M. H. Witte; nºs 48 à 52 de 1874). Amsterdam; in-4º.

Société d'Horticulture de Senlis (décembre 1874). Senlis; in-8º.

Sud-Est (novembre 1874). Grenoble; in-8º.

The Garden (Le Jardin, journal hebdomadaire illustré du jardinage dans toutes ses branches, fondé et dirigé par M. William Robinson; nºs des 5, 12, 19 et 26 décembre 1874). Londres; in-4º.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, journal hebdomadaire illustré de Botanique et des sujets voisins; nºs du 28 novembre; des 5, 12, 19 et 26 décembre 1874). Londres; in-8º.

The Journal of the royal horticultural Society of London (Journal de la Société royale d'Horticulture de Londres, nouvelle série, vol. IV, partie 15 publiée le 23 décembre 1874). Londres; in-8º.

Vigneron (Le) champenois (2, 9, 16, 23 et 30 décembre 1874). Feuille in-4º.

NOTES ET MÉMOIRES.

Quelques Figuiers du Sud-Ouest;

Par M. Léo d'Ounous, de Saverdun (Ariége).

Je viens de lire avec intérêt et profit le Rapport de M. Michelin sur les Figuiers d'Argenteuil et sur les cultures de notre collègue, M. Cottard. Je puis confirmer sur plusieurs points ce qui a été dit à l'occasion d'une phrase de cet excellent travail.

C'est, en effet, sous le nom de *figues-fleurs* que l'on désigne, surtout dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Ariège, les premiers fruits d'été des variétés bifères, telles que la Figue Reine ou Verdale, la meilleure, à mon avis, des Figues du Sud-Ouest. Nous ne donnons le nom de *Gourou* ou *Gourao* qu'à une variété aussi bifère, à peau rude et noirâtre et à chair blanche.

La Figue Reine (Verdale dans l'Ariége et dans la vallée de l'Arize où ces fruits acquièrent une délicieuse saveur) est à peine

connue et décrite hors de nos départements pyrénéens d'où je la crois originaire; elle a de grandes ressemblances avec quelques Figues bifères à chair blanche du climat marseillais, pays si riche en Figuiers. Les fruits d'une grosseur moyenne, à peau vert-jaunâtre à la maturité (juin, septembre et octobre), ont la chair blanche, très-sucrée, parfumée, exquise, dans les années à température élevée ; l'expression n'a rien d'exagéré. Sur les marchés de Pamiers et du Mas-d'Azil, les nombreuses corbeilles qui les ornent, en septembre, sont vendues 3 et 4 francs plus cher que celles des variétés communes. Cueillies un peu avant leur complète maturité, elles supportent bien le transport jusqu'à nos diverses stations thermales où elles sont toujours fort recherchées.

Les figues de première saison sont toujours inférieures aux fruits d'automne. L'arbre, de moyenne grosseur et vigueur, demande un bon sol argilo-calcaire et l'exposition du levant ou du midi. On le multiplie de boutures qui sont de très-facile reprise et par ses drageons nombreux bien enracinés. Cette variété n'est ni assez connue ni assez cultivée dans son pays d'origine.

Figue Martinique.

Variété fertile et bifère ; fruits de première grosseur et qualité, à peau rude, épaisse, couleur chocolat, à chair blanche, juteuse, presque égale en qualité à la Figue Reine. Encore moins connue et cultivée que cette dernière, je ne l'ai rencontrée que sur les coteaux argileux des villages des Bordes, de Sabarat, du Carla et du Mas-d'Azil. Les arbres plantés dans les jardins de ces localités y acquièrent un très-fort développement, et donnent, en septembre et octobre, d'abondantes récoltes. On en fait souvent sécher une partie.

Figue Col de Ségnore.

Variété espagnole, très-fertile et vigoureuse, donnant ses fruits en octobre et novembre. Ils sont trop souvent surpris par les gelées de ce dernier mois. Très-fortement attachés à la branche fruitière les fruits restent sur l'arbre une partie de l'hiver et tombent en mars et avril. L'arbre demande un sol riche et profond et l'exposition du plein midi. Je l'ai conservé et cultivé pendant plus de trente ans. En 1871, on a dû rabattre ces Figuiers et depuis

j'ai le soin de butter les jeunes tiges. Les fruits commencent à peine, en ce moment, à arriver à complète maturité (2 novembre). Sous le climat de Paris, cette variété demanderait la serre chaude ou tempérée. Ses fruits sont gros, à chair rougeâtre, un peu grossière, suffisamment parfumée.

Figue de Jérusalem.

Fruits de première grosseur, les plus gros de tous. L'arbre demande un terrain riche, profond, et l'exposition la plus chaude et la plus abritée. Cultivé depuis plus de vingt-cinq ans dans un jardin de ville clos de murs, à l'exposition du midi, ses fruits, souvent énormes, mûrissent bien chaque année. Les arbres y ont résisté aux hivers les plus rigoureux. Comme le précédent, dans la région de Paris il demanderait la serre et je doute qu'il pût y acquérir les qualités qu'on n'obtient, même dans le Midi, que dans les années les plus favorables.

Il me resterait à parler des Figuiers Gourao, F. grasse, F. de Marseille, F. noire, F. à bois jaspé, et sur les nombreuses variétés du Var et des Bouches-du-Rhône ; mais je ne les ai pas cultivés.

NOTE SUR UN PETIT COLÉOPTÈRE QUI DÉVORE L'OSEILLE CULTIVÉE ;

Par M. le Dr BOISDUVAL.

Notre collègue, M. Burel, ayant remarqué, au mois d'août de cette année, que, dans certaines localités des environs de Paris, les feuilles de l'Oseille étaient perforées et fortement endommagées par un insecte qu'il n'avait pas encore observé, nous apporta des feuilles couvertes de jeunes larves noirâtres. A la première inspection, nous reconnûmes qu'elles devaient appartenir à quelque espèce de Chrysoméline. Nous avons fait l'éducation de ces larves en leur donnant tous les jours des feuilles fraîches. Vers le milieu de septembre, elles se sont contractées et changées en nymphes. A la fin du mois, l'éclosion de l'insecte parfait avait lieu et donnait naissance à un petit Coléoptère très-brillant et parfaitement connu des Entomologistes, sous le nom de *Chrysomela viridula* de Dagren, *Raphani* de Fabricius. On rencontre souvent cet insecte, dans la nature, sur différentes plantes. Les auteurs modernes en

ont fait le genre *Gastroidea*. Il paraît à deux époques de l'année. Les individus qui naissent à l'automne passent l'hiver dans l'engourdissement, retirés dans les mousses, sous les écorces des arbres, etc.; ils se réveillent au printemps, s'accouplent et donnent une première génération dont l'éclosion a lieu à la fin de juin; elle est généralement peu abondante et n'occasionne pas de grands dégâts; mais il n'en est pas de même de la génération suivante. Il y a longtemps déjà que j'avais observé les larves de cette Chrysoméline à Montrouge, chez des maraîchers qui cultivent spécialement la *verdure*; mais nous n'avions pas pu réussir à l'élever, ayant négligé de leur donner une nourriture fraîche.

Il y aurait un moyen de détruire ces larves : ce serait d'arroser l'Oseille attaquée avec du jus de tabac, qui les ferait périr immédiatement. Mais nous n'osons conseiller ce moyen qui pourrait être dangereux pour les personnes qui feraient usage de la plante ainsi traitée.

Note relative a l'influence des Abris sur le Doyenné d'hiver;

Par M. Michelin, Secrétaire du Comité d'Arboriculture.

Le jeudi 19 novembre, il a été mis sous les yeux de la Commission de Pomologie, de la part de M. Koller, Membre de la Société, quatre poires de la variété *Doyenné d'hiver* bien saines et d'un fort beau volume, et en même temps un échantillon du même fruit, petit, déformé, tavelé, noirâtre, tel en un mot qu'on est habitué à en voir sur les arbres abandonnés au plein-vent, surtout lorsqu'ils ont passé les premières années de leur plantation.

Cette différence était d'autant plus digne de remarque, que M. Koller l'expliquait et que, pour les Membres du Comité, elle venait à l'appui d'une communication fort intéressante que M. Lefèvre, Président du Comité, avait faite dans une de nos dernières séances. M. Koller ayant dans son jardin, à Enghien, des Poiriers de Doyenné d'hiver qui réussissent bien en espalier, avait essayé d'en avoir aussi en contre-espalier. Or, ces derniers, plantés depuis dix ans, ne lui avaient donné que des fruits pierreux, fendus, tavelés, n'atteignant jamais leur maturité.

Supposant que les fruits restaient dans cet état parce que les

arbres, manquant de vigueur, ne pouvaient mener la récolte à bonne fin, notre collègue avait employé différents moyens pour donner plus d'énergie à la végétation; une année, il les avait arrosés avec l'eau naturelle; une autre année, avec de l'engrais liquide; enfin, aucun essai n'avait réussi. Cette année, il s'était décidé à supprimer ces arbres, en faisant greffer leurs branches avec d'autres variétés plus robustes; mais il en avait gardé un en contre-espalier pour le soumettre à une épreuve qu'il n'avait pas encore tentée, *celle d'un abri*.

A cet effet, il fit enfoncer en terre un poteau, à chacune des extrémités du sujet et sur ces poteaux il plaça un abri formant chaperon, en volige et à deux pentes, chacune de 45 centimètres. Ce chaperon est élevé de 30 centimètres au-dessus de l'arbre qui lui-même a 2 mètres environ de hauteur.

Sous cet abri M. Koller obtint trente Poires qui se sont trouvées des plus belles de son jardin, tandis que les fruits récoltés sur des branches du même arbre qui dépassaient l'abri, ont été tavelés et gercés comme par le passé.

On ne pouvait imaginer une expérience plus concluante que celle de M. Koller; ici il y a eu protection venant du sommet de l'arbre. Dans le cas déjà cité, l'abri venait d'un obstacle placé derrière les arbres; dans les deux cas, ceux-ci ont été sensiblement protégés contre les intempéries et surtout contre l'action préjudiciable des pluies froides du printemps. C'est à l'influence de ces moyens préservatifs que l'évidence doit faire attribuer la disparition du mal. On doit conclure de ce qui précède, qu'il est indispensable, lorsqu'on veut récolter des Poires de Doyenné d'hiver, de planter de sorte que les arbres soient garantis des intempéries qui sont inévitablement malfaisantes, si l'on n'emploie les soins préservatifs que le Comité a depuis longtemps recommandés, et, en première ligne, LES ABRIS.

LES NOUVEAUX CONIFÈRES DU COLORADO ET DE LA CALIFORNIE;

Par M. A. LAVALLÉE, Secrétaire-général de la Société.

M. Roezl, collecteur bien connu par ses voyages en Amérique, a de nouveau visité la Sierra-Nevada et les Montagnes Rocheuses du

Colorado, où il a recueilli des échantillons et des graines de cinq *Abies* et d'un *Picea*. J'ai reçu, par l'entremise de M. Ortgies, du jardin botanique de Zurich, des échantillons (branches feuillées et cônes) de ces intéressantes espèces. Ce seront de précieuses acquisitions, car leur beau port et leur vigueur doivent faire rechercher ces arbres qui ne contribuent pas seulement à orner les pelouses de nos parcs, mais peuvent devenir précieux pour le reboisement.

Des 5 *Abies* dont j'ai reçu des échantillons de M. Roezl, 4 appartiennent évidemment à un groupe dont l'*Abies grandis* Lindl. serait le type : les *Abies magnifica* Murray ; *A. lasiocarpa* Lindl. (*A. grandis* variété *lasiocarpa*); *A. bifolia* Murr. et *A. concolor* Engelm. Ils se rapprochent nettement en effet de l'*Abies grandis* Lindl., mais nous présentent des caractères distinctifs qui ne permettent ni de les confondre avec lui, ni de les réunir entre eux. Ce sont en un mot ce que je me permettrai d'appeler de bonnes espèces. L'intérêt qui doit s'attacher à ces nouvelles introductions deviendra très-vif pour tous ceux qui cultivent et apprécient les Conifères, lorsqu'ils auront reconnu avec moi que l'un de ces *Abies*, l'*A. magnifica*, est une espèce très-voisine, sinon même une simple forme, de ce Sapin si recherché, si souvent annoncé, et qui n'existe en réalité dans les collections qu'à l'état de mythe : le véritable *A. amabilis* Forbes. Je m'empresse d'ajouter qu'il ne faut pas confondre cette espèce avec la variété *robusta* de l'*Abies nobilis* auquel le commerce horticole a depuis longtemps déjà appliqué improprement ce même nom de *A. amabilis*. L'origine de cette erreur est peu connue; il faut remonter, pour la découvrir, à la publication du *North american Sylva* de Nuttall. Cet auteur en effet attribue comme variété à l'*Abies nobilis*, le *Pinus amabilis* Dougl., *Abies* Forbes; (The *Pinus amabilis* of Douglas is probably a mere variety of the present) et cite, à l'appui de son dire, les figures de l'*Arboretum* de Loudon faites d'après les échantillons mêmes de Douglas. Il ajoute qu'il existe peu de différence entre les cônes de cette espèce et ceux de l'*Abies grandis* Lindl. Or, il n'est possible à personne de confondre les *Abies nobilis* Lindl. et *A. grandis* Lindl., qui n'ont entre eux rien de commun. Les figures de Loudon elles-mêmes ne permettent pas de faire ce bizarre rapprochement.

L'*Abies amabilis* Lindl. (*Pinus amabilis* Dougl.) ne peut donc ni

être réuni à ces deux espèces, qui n'appartiennent pas à un même groupe, ni à plus forte raison être le trait d'union entre elles ; l'erreur de Nuttall s'est facilement propagée, parce que les jeunes sujets de la variété *robusta* de l'*Abies nobilis* et ceux du *A. amabilis* ont, en effet, une certaine ressemblance, qui disparaît du reste promptement. Il faut espérer que l'introduction du véritable *Abies amabilis* Lindl., même s'il se répand sous le nom de *Abies magnifica* Murr., mettra fin à cette fâcheuse confusion que M. Carrière a déjà relevée dans son traité général des Conifères. Une erreur analogue a fait donner par les horticulteurs anglais le nom de *Abies magnifica* à cette même variété *robusta* de l'*A. nobilis.* Elle prouverait en quelque sorte que l'*A. Amabilis* et l'*A. magnifica* ont déjà été considérés comme formant une seule et même espèce.

Mais si l'*Abies amabilis* Lindl. diffère essentiellement de l'*A. nobilis* Lindl., il est voisin, quoique nettement distinct, de l'*Abies grandis* Lindl. Il appartient au groupe très-naturel dont cette belle espèce serait le type et que caractérisent des cônes à bractées incluses et à écailles membranacées, arrondies, obtuses, des feuilles distiques ou subdistiques, régulièrement placées sur deux rangs, étalées, puis en général redressées de manière à laisser voir la branche qui forme le fond de cette sorte de gouttière ; enfin un port remarquable par la disposition des branches en verticilles réguliers, et leur peu de longueur, comparativement à la hauteur de ces arbres qui forment ainsi des pyramides étroites, d'un aspect singulier.

L'*Abies magnifica* Murr. ne se distinguerait de l'*A. amabilis* Forbes, que par ses cônes complétement cylindriques, moins gros, et par ses feuilles parfois terminées en pointe aiguë et qui ne sont jamais bifides. « Cette espèce forme de grands arbres, de 150 à 200 pieds de haut, nous dit Roezl, à branches régulière-
» ment verticillées et étalées horizontalement à la manière de
» l'*Araucaria excelsa.* Je l'ai trouvée, ajoute-t-il, dans la Sierra-
» Nevada, entre 7000 à 10 000 pieds d'altitude supra-marine, à
» la limite supérieure de l'*A. grandis*, où les hivers sont bien plus
» rudes qu'en Europe. »

Le professeur Parlatore, dans ses Conifères du Prodrome, de De Candolle, considère avec raison comme une seule et même espèce

l'*A. amabilis* et l'*A. magnifica*, mais il y fait rentrer l'*A. lasiocarpa* Lindl., et l'*A. bifolia* Murr., ce qu'il n'est pas possible d'admettre un seul instant, comme nous le verrons après avoir jeté un coup d'œil sur ces espèces, dont les échantillons récoltés par Roezl nous ont permis de faire l'étude comparative avec ceux que possède l'herbier du Muséum d'Histoire naturelle (1).

Roezl a également introduit une variété de cet *Abies magnifica*, qu'il a nommée *macrocarpa*, mais dont malheureusement il n'a découvert qu'un seul arbre. Elle se distingue du type par ses cônes plus longs et plus gros et qui n'ont pas moins de 16 cent. environ sur 9. Ses feuilles sont aussi plus longues et atténuées au sommet; elles ont une teinte glauque et argentée.

L'*Abies bifolia* Murr. est originaire des Montagnes Rocheuses du Colorado. C'est la première fois que cette belle espèce est introduite en Europe. Voisine de l'*A. magnifica*, elle s'en distingue à ses feuilles courtes, épaisses, d'un vert foncé en dessus, argenté en dessous et érigées. Ses cônes ont de 5 à 6 cent. sur 2 à 3; ils sont cylindriques, mais atténués aux deux extrémités et obtus au sommet. Ils ont des écailles lamelliformes, ondulées, terminées en une pointe obtuse.

L'*Abies lasiocarpa* Lindl., dont j'ai reçu également des échantillons, ne m'a pas paru présenter des caractères assez tranchés pour former une espèce distincte de l'*Abies grandis*. Il a des feuilles très-longues, sillonnées, et des cônes beaucoup plus petits. C'est probablement la forme montagnarde de cette magnifique espèce, car elle est originaire de la Sierra-Nevada, dans la région traversée par l'Orégon (fleuve Colombia), tandis que l'*Abies grandis* croît au contraire dans les lieux bas, où l'eau reste stagnante, et jamais dans les régions montagneuses.

L'*Abies concolor* Lindl., cet arbre dont Roezl avait déjà envoyé quelques graines en 1872, est, dans son opinion, bien supérieur,

(1) Dans une étude critique de la monographie des Conifères de Parlatore, insérée en 1868 dans le *Gardeners' Chronicle* (nos 35 et 36) se trouve exprimée une opinion analogue à celle que je viens d'émettre. « Pourquoi, » y est-il dit, le *Picea lasiocarpa* Hook., l'*A. bifolia* Murr. et l'*A.* » *magnifica* Murr. sont-ils tous considérés comme n'étant autre chose » que le *P. amabilis*? Pourquoi *Picea Lowiana* est-il synonyme du *P.* » *grandis*? »

même à l'*Abies lasiocarpa*, dont il est en effet voisin; « ses branches » sont mieux fournies; ses feuilles plus serrées et complétement » glauques aux deux faces, ce qui lui donne, ajoute notre voya- » geur, un cachet tout spécial parmi les nombreuses espèces » d'*Abies*. Arbre de hauteur moyenne; ses branches verticillées, » et horizontalemet étalées, montrent les étages réguliers d'un » *Araucaria excelsa*. » Les échantillons que nous avons examinés nous ont offert des feuilles étalées, ou contournées et alors redressées, longues d'environ 4 cent., larges, brusquement atténuées au sommet en pointe non piquante, épaisses, angulaires, et en effet entièrement glauques aux deux faces. Les cônes cylindriques ou légèrement ovoïdes, arrondis à la base, brusquement terminés au sommet en une pointe aiguë, sont longs d'environ 10 cent. sur 3 ou 4.

Roezl a trouvé cette belle espèce dans les Montagnes Rocheuses du Colorado; mais elle croît aussi dans le Nouveau-Mexique, près de Santa-Fé.

La variété *violacea*, introduite également par Roezl, se distingue à ses cônes d'un beau violet foncé, au lieu d'être d'un vert clair grisâtre. Notre Épicea commun nous présente une variation analogue, qui se rencontre parfois chez des individus remarquables par leur vigoureuse végétation.

Ces *Abies* importés par Roezl forment donc avec l'*Abies Gordoniana* CARR. (*Picea Lowiana* GORDON), un groupe très-naturel, dont je considère l'*Abies grandis* comme le type. Tous appartiennent à cette vaste région de l'Amérique du Nord qui regarde le Pacifique, à l'ouest des Montagnes Rocheuses. L'*Abies Gordoniana* CARR. provient en effet de diverses parties du nord de la Californie, notamment des bords de l'Orégon et de l'île Vancouver. C'est de cette provenance que lui est venu ce nom bizarre, sous lequel il a été introduit, de *Abies species Vancouver*. Confondu alors par Gordon, je ne sais trop comment, avec l'*Abies grandis*, l'auteur anglais en a fait depuis, dans son supplément, le *Picea Lowiana*. Puisque les Anglais appellent *Picea* les Sapins *à cônes dressés*, et *Abies* ceux *à cônes pendants*, il est facile de comprendre que Gordon ait placé cette espèce dans les *Picea*; mais je ne puis comprendre qu'il n'ait pas conservé le nom spécifique de l'auteur français. Je ne m'explique pas davantage que Parlatore ait

considéré une espèce aussi nettement distincte comme étant l'*Abies grandis*. L'*Abies Gordoniana*; Carr. est caractérisé par ses feuilles étalées, de grandeur irrégulière, mais beaucoup moins longues, et par ses cônes dont la forme et l'aspect rappellent assez bien ceux du Cèdre, comme le dit avec raison M. Carrière.

M. Fowler a commis la même erreur, dans son étude sur les Sapins cultivés, qu'il a publiée, en 1872, dans le *Gardeners' Chronicle* (1); il rattache en effet au *Picea Lowii* Gordon, c'est-à-dire à l'*Abies Gordoniana* Carr., l'*Abies Pearsonii*, qui serait une variété de l'*Abies lasiocarpa*, et par conséquent de l'*Abies grandis*.

Quoi qu'il en soit, l'*Abies Gordoniana* est aussi un très-bel arbre, qui est loin d'être aussi répandu qu'il le mérite, probablement parce qu'il s'est montré délicat chez ceux qui, ne connaissant pas son tempérament, ne l'ont pas placé dans les conditions qui lui sont nécessaires, c'est-à-dire dans des lieux constamment humides et à l'abri du grand soleil. Un exemplaire qui n'avait que 2 ans en 1863, planté à Segrais sur le bord d'un massif entouré de grands arbres, dans un sol d'où sortent plusieurs sources, a aujourd'hui plus de 6 mètres. J'en cultive encore d'autres individus qui tous montrent une aussi grande vigueur.

Roezl m'a encore adressé des échantillons du *Picea commutata* (*Pinus commutata* Parlat.). Je crois reconnaître en lui le *Picea Engelmani* Carr., espèce voisine du *Picea Menziezii* et appartenant à cette section connue sous le nom de Sapinettes. C'est un arbre élégant, qui réclamera les conditions nécessaires aux *Picea alba* et *nigra*, c'est-à-dire un terrain siliceux, constamment frais, et une situation bien aérée, à l'est ou au nord : « Si jamais » un Epicea, dit Roezl, mérite le nom de Sapinette argentée, » c'est celui-ci dont le revers des feuilles brille comme de l'ar- » gent pur. Arbre de grandeur moyenne, d'un port très-gra- » cieux. »

Le Picea commutata se distingue facilement à ses feuilles triangulaires, sillonnées, brusquement terminées en une pointe aiguë, piquante et même parfois légèrement spinescente; à ses cônes elliptiques ou légèrement ovales, atténués au sommet, parfois un peu

(1) Notes on Coniferes.

arqués, longs de 6 à 8 centimètres sur environ 3, dont les écailles assez régulièrement obovales sont, ou échancrées au sommet et frangées, ou arrondies et alors repliées extérieurement.

Cette espèce aura, je le crains, comme ses congénères, le défaut de produire des cônes en très-grande abondance et de se dégarnir comme elles. Le *Picea commutata* a été trouvé par Roezl dans les Montagnes Rocheuses du Colorado.

J'ai enfin reçu des échantillons (cônes et branches) du *Pinus aristata* ENGELM. espèce fort curieuse des hautes montagnes du Colorado. « C'est, nous dit notre voyageur, un arbre nain, qui devient, » dans les régions supérieures où cessent de croître les arbres, un » petit arbuste à rameaux couchés sur le sol. »

Le *Pinus aristata* appartient à la section des *Pseudo-Strobus*, dont une espèce ou deux à peine peuvent supporter les rigueurs de nos climats, le *Pinus Montezumæ* LAMBERT, par exemple, que je cultive depuis plusieurs années. Le *Pinus aristata* avait été découvert, en 1861, par le D[r] Parry, dans diverses parties des Montagnes Rocheuses. Introduit à cette époque, je crois qu'il avait à peu près disparu des cultures européennes, et c'est avec peine que j'ai pu m'en procurer deux pieds aux États-Unis, en 1870; l'un d'eux, placé dans la vieille école, n'a jamais poussé et est mort l'an dernier; le second, au contraire, planté avec quelques Pins mexicains (le rare *Pinus edulis* H. WILLIZ, entre autres) a poussé avec assez de vigueur. Je considère donc comme une nouvelle introduction cet envoi de graines de *Pinus aristata*.

L'histoire de ces nouveaux arbres Conifères resterait incomplète, si je ne disais quelques mots du hardi voyageur qui les a introduits en Europe. J'ai lu avec intérêt sa biographie publiée dans un des numéros du *Gardeners' Chronicle* (1) du mois de juillet dernier, et j'y puise en partie les renseignements que je vais donner sur lui. Après avoir fait l'apprentissage du jardinage en Bohême, puis en Gallicie et à Vienne, Roezl devint d'abord l'un des chefs de culture de M. Van Houtte, puis bientôt professeur à l'École d'Horticulture de l'État, réunie alors à l'établissement de cet horticulteur émérite. Il y resta pendant 5 ans, et fut ensuite attaché aux cultures de M. Wagner, à Riga; mais, toujours animé de l'amour des changements et

(1) *Gardeners' Chronicle*, n° 29, vol. II ; 18 juillet 1874.

des voyages, il revint bientôt chez M. Van Houtte, d'où il partit enfin pour le Mexique, en 1854. Il eut d'abord l'idée de créer dans ce beau pays une pépinière d'arbres fruitiers européens; mais, dès 1856, il abandonna son projet et se mit à explorer ces régions peu connues. C'est à cette époque et l'année suivante que Roezl introduisit les nombreux Pins qui ont fait tant de bruit et au sujet desquels on a montré parfois peu d'indulgence. Il faut pardonner aux voyageurs les erreurs qu'ils peuvent commettre, en considérant comme espèce ce qui n'est qu'une variété ou même une forme individuelle. Parcourant de vastes espaces de pays, au milieu d'une végétation à laquelle leurs yeux ne sont pas habitués, pleins d'ardeur et animés du désir de découvrir de nouvelles plantes, enfin manquant de livres et ne pouvant se souvenir des espèces déjà décrites, les collecteurs sont facilement exposés à croire nouvelles des plantes anciennement connues ou à trouver l'étoffe d'une espèce à des variétés insuffisamment caractérisées, ou même à des formes locales.

Les Pins mexicains récoltés par Roezl ne constituaient pas assurément autant d'espèces qu'il avait pu le croire, mais enfin parmi eux il s'en trouvait de bonnes, fort intéressantes et que nos herbiers pas plus que nos jardins n'avaient jamais vues. Sachons donc encourager les collecteurs et tenons leur compte de leur dure et pénible existence.

Après ce premier voyage dans les parties non encore explorées du Mexique, Roezl fit fabriquer une machine de son invention pour extraire et nettoyer les fibres de la Ramie (*Boehmeria tenacissima*) dont il avait cherché à propager la culture dans cette partie de l'Amérique du Nord. C'est en faisant mouvoir sa machine que son bras gauche fut pris dans un engrenage et dut être amputé. A partir de cette époque, 1868, Roezl ne fit plus que voyager à la recherche de plantes rares ou nouvelles. Il parcourut en tous sens les deux Amériques, ne craignant pas de retourner du Chili en Californie par exemple, pour y trouver en fruits telle plante dont il n'avait pu recueillir que des fleurs. Nous ne pouvons le suivre dans ces pérégrinations multipliées; il nous suffit de savoir qu'il a parcouru plusieurs fois le Colorado, le territoire de Washington, la Californie, les Montagnes Rocheuses, la Sierra-Nevada, la Nouvelle-Grenade, les provinces du Cauca et Antio-

quia, le nord du Pérou, le Nouveau-Mexique, etc., etc. Après un court séjour en Europe, en 1871, Roezl reprit ses voyages qu'il n'abandonnera que lorsqu'il aura pu, après cette pénible carrière, acquérir une très-modeste aisance ; il a 51 ans, et la vie des voyages use et fatigue trop ceux qui ne succombent pas aux maladies ou aux embûches des Indiens, pour leur permettre de continuer pendant de longues années leur aventureuse carrière.

RAPPORTS.

Rapport sur l'Ouvrage de M. Ch. Baltet, intitulé : *Culture des arbres fruitiers au point de vue de la grande production ;*

M. Pigeaux, Rapporteur.

Le défaut essentiel de l'arboriculture fruitière des temps modernes a déjà été plusieurs fois signalé par moi. Tels que sont constitués les traités spéciaux sur cet art ; l'arboriculture fruitière pêche principalement par la restriction qu'elle apporte à une production qui n'est plus en rapport avec les besoins et les exigences du public. Désirant avant tout produire de beaux et bons fruits, les arboriculteurs ont presque abandonné la culture des arbres de plein-vent. Pour répondre aux exigences du goût raffiné des consommateurs, ils ont peu à peu abandonné les espèces robustes dont nos pères se contentaient; en conséquence du prix même de fruits plus délicats, on a restreint la culture des fruits de consommation à l'intérieur des jardins clos de murs, ce qui accroissait d'autant le prix de revient. Que dirai-je des méthodes compliquées et souvent contradictoires de la taille des arbres ? On a bien évidemment diminué de beaucoup la longévité des arbres qui, surmenés de production dans leur jeune âge, arrivent d'autant plus vite à la stérilité, et peu après à la mort. Je ne saurais trop blâmer de ce point de vue la plantation en obliques si rapprochés dont on s'est engoué tout d'abord, et qu'on tend si heureusement à reléguer dans les jardins d'enseignement officiel. Cependant l'Europe entière réclamait les fruits de France, et les payait à beaux écus comptants ; mais on ne pouvait donner à cette

industrie toute régnicole toute l'extension désirable. La matière première faisait défaut. Grande était la nécessité de sortir de cette impasse. C'est alors que je préconisai la nécessité de revenir à la culture des vergers, en faisant remarquer que les grands centres de production en France avaient tous adopté et conservé ce mode de production : à Agen, à Triel, dans l'Ouest, dans la vallée de l'Oise, etc. Un livre manquait qui résumât toutes les données de cet intéressant problème. M. Charles Baltet, dont on connait le zèle et la compétence horticole, vient de chercher à combler cette lacune. Comme pépiniériste, il était des plus aptes à bien nous renseigner sur le genre et les espèces d'arbres propres à la grande culture. De ce point de vue, son livre peut servir de guide à ceux qui voudraient tenter la culture des grands vergers. Peut-être, comme pépiniériste, a-t-il trop donné d'extension au choix des arbres assez robustes pour supporter le plein-vent ; c'est aux cultivateurs à se borner à quelques espèces plus que toute autre en rapport avec la nature du sol dont ils poursuivent l'exploitation.

A mon avis, le nombre de ces arbres privilégiés dans certaines cultures est rarement trop restreint ; car trop souvent l'insuccès, ou le peu de fécondité d'une partie notable de la plantation, accroît d'autant les frais généraux sans qu'on se rende bien compte des défaillances de l'entreprise. En tout temps, il faut jouer serré ; il faut donner le moins possible aux éventualités. C'est ce qui constitue la supériorité et le succès des spécialistes.

M. Charles Baltet a bien senti et bien exprimé la nécessité absolue de bien choisir les espèces qui prospèrent dans sa localité, autant que nous avons pu en juger par nos observations. Il n'est pas bon de cultiver côte à côte les fruits à pepins et ceux à noyaux ; l'un des deux laisse presque toujours à désirer, et l'une ou l'autre défectuosité décide souvent de l'insuccès d'un verger. M. Charles Baltet a bien indiqué l'appropriation d'un terrain à cultiver en verger. Il assigne les distances qui doivent séparer les arbres, soit en ligne, soit en quinconce ; mais nous n'approuvons pas les cultures intercalées qui diminuent les frais jusqu'à la mise en production complète du verger ; c'est un trompe-l'œil qui n'est bon que dans la culture spéculative. Dans la plantation, il y a tout intérêt à concentrer sur un point ou sur plusieurs rangées contiguës du

verger les espèces précoces placées sur le premier plan, reléguant à une autre exposition les fruits d'été, d'automne ou d'hiver. Rien n'est plus profitable que de constituer par un groupement méthodique ce que l'on nomme une Normandie, en cultivant à part les Pommiers dont on rapprochera toutefois les espèces de différentes saisons. En consultant les apports de la halle de Paris, et surtout le quai où abordent les bateaux chargés de fruits, on s'assure promptement de l'avantage et presque de la nécessité de ne pas trop multiplier, dans une localité et même parfois dans une contrée, les espèces et les variétés. Les acheteurs émérites assignent presque toujours avec certitude l'origine de tels ou tels fruits rien qu'à la mine qu'ils présentent.

Il est bien entendu que la taille est radicalement exclue du verger de grande production, ainsi que M. Charles Baltet le fait observer; mais nous ne croyons pas qu'on doive renoncer pour cela à donner tout d'abord telle ou telle forme dont l'arbre et surtout le fruit devra profiter par la suite, soit en évasant le centre des arbres, soit en restreignant plus ou moins le nombre de branches en raison de la vigueur plus ou moins grande des sujets. Nous approuvons de tout point le conseil de planter tous les arbres d'un verger sur monticule d'au moins 10 à 15 centimètres et et même plus de hauteur, bien assuré de les voir se rasseoir et se mettre de niveau avec le sol général; mais ce que nous proscrivons, c'est l'apport de terre nouvelle au pied des arbres, surtout s'ils sont greffés rez-terre; c'est le procédé le plus funeste à leur longévité, à moins qu'au préalable on n'ait enlevé autant de terre épuisée qu'on en apporte de nouvelle.

En étudiant attentivement toutes les parties du livre de M. Ch. Baltet, on reconnaît bien vite un praticien expert dont on fera bien de méditer les données pratiques de ce point de vue. On ne saurait trop louer l'auteur qui ne se contente pas de préconiser ce qui se fait dans sa localité, car il a parcouru la France et l'étranger pour y surprendre les teneurs spéciales de toutes les pratiques horticoles dont il fait profiter ses lecteurs ; on ne saurait trop l'en louer. Son livre se termine par l'indication des meilleurs procédés de conserve et d'emballement des fruits envoyés à toutes les latitudes et par tous les moyens de transport de nos jours; c'est le complément de toute culture intensive et extensive, avis bons à

suivre par tous ceux qui voudront réaliser la grande idée de la création du verger. Peut-être eût-il mieux mérité encore de l'art horticole s'il avait fourni le chiffre ou cherché à indiquer le prix de revient d'un hectare et du produit qu'on peut en tirer, quand même il ne se serait pas approché des 36 000 francs d'un trop célèbre professeur.

Je demande le renvoi à la Commission des récompenses.

Rapport sur la 17e session de la Société Pomologique de France tenue a Angers, du 28 septembre au 3 octobre 1874 ;

Par M. Michelin, délégué de la Société centrale d'Horticulture de France.

Messieurs,

Ayant été désigné par M. le Président, dans la séance du 3 août 1874, pour représenter notre Société à la dix-septième session de la Société Pomologique de France, je me suis rendu à Angers où la réunion devait avoir lieu le 28 septembre.

Une session à Angers, sous les auspices d'une Société d'Horticulture qui a son centre au milieu d'un pays si favorable à la culture des fruits et qui réunit un nombre considérable d'horticulteurs en renom, tout cela offrait un concours de cirsonstances qui donnait de l'attrait à la session de l'année 1874 ; aussi fut-elle nombreuse et les Membres venus avec empressement se groupèrent autour de M. Mas, Président de l'Association.

La Société d'Horticulture d'Angers voulut que ses hôtes fussent reçus au milieu d'une fête en harmonie avec l'objet de leur réunion; elle organisa une Exposition de fruits spécimens des belles cultures de l'Anjou et dans laquelle les Commissions d'études pussent trouver des documents utiles à leurs travaux.

Le but, sous ce rapport, fut très-bien rempli, et, j'essaierai, Messieurs, de vous en fournir la preuve en vous retraçant très-succinctement les appréciations du Jury qui, par une décision de la Société locale, toute flatteuse pour le Congrès Pomologique, fut exclusivement composé de Membres pris dans le sein de celui-ci.

Cette coopération du Congrès dans cette partie accessoire de l'œuvre pomologique m'oblige à vous en entretenir : vous

ne croiriez pas, en tout cas, à de l'indifférence de ma part au milieu d'une région où les fruits soutiennent si bien leur juste réputation. Voici d'abord ce qui concerne les horticulteurs de profession. Au concours ouvert pour le plus bel ensemble de fruits de table, M. Maurice Desportes, horticulteur d'Angers, a obtenu une médaille d'or. Une médaille semblable a été décernée à M. Guinoisseau Bertrand, de la même ville, pour sa nombreuse collection de Poires, et, pour celle de Pommes, il en a reçu une de vermeil. Après lui est venu M. Constant Lemoine, d'Angers, pour qui il y en a eu une de vermeil attribuée à une belle collection de Poires. M. Gélineau, d'Angers, a mérité une médaille d'or pour un lot de Raisins de table, et M. Louis Leroy, son concitoyen, une de vermeil pour une collection de même nature.

Une place marquante était occupée par les Raisins de cuve qui ont valu une médaille d'argent à M. Mérienne, viticulteur à Mozé (Maine-et-Loire).

M. David, pépiniériste à Tigné (Maine-et-Loire), par une médaille d'argent et une médaille de vermeil, a été récompensé pour un lot de Poires et un autre de Pommes de table variées; et enfin MM. Baltet frères, de Troyes, toujours à la recherche du progrès, portant partout les fruits nouveaux que leur procure l'importation ou les semences nouvelles, ont dû une médaille d'argent à un groupe de trente-quatre Poires nouvelles ou peu répandues.

Les amateurs ont fait acte de concours. Les fruits de table apportés par eux ont fait accorder :

A M. Gaignard, route de Frémur, à Angers, une médaille de vermeil ;

A M. Bouchard, de la même cité, une médaille d'argent ;

A l'établissement de l'Ecole normale des Instituteurs d'Angers, une récompense du même degré.

M. Lhériau, jardinier chez M. de Rochebou, à Chaumont (Maine-et-Loire), a gagné une médaille d'argent pour un assortiment de Poires bien dénommées.

M. Amblard, de Lory (Alsace-Lorraine), a trouvé dans une médaille de vermeil la récompense qui lui était due à raison d'une collection fort bien composée de Raisins de cuve, groupés par contrée.

M. Péton, viticulteur à Tigné (Maine-et-Loire), en a mérité une d'argent pour les mêmes motifs.

Les Sociétés d'Horticulture avaient aussi répondu à l'appel de leur consœur d'Angers, qui elle-même, se mettant hors concours, sans disputer les récompenses, a voulu concourir au développement de l'exhibition et à l'enseignement que procure un grand assemblage de produits de choix.

Le premier prix, le diplôme d'honneur a été remporté par la Société d'Horticulture et de Botanique de Limoges (Haute-Vienne), pour une collection de fort beaux fruits de table, très-bien dénommés. C'est une Société toute jeune, qui certes a un brillant début.

La Société Nantaise, une autre, au contraire, qui depuis longtemps a fait ses preuves, prenant le pas à la suite, a obtenu, pour un groupe fort bien assorti de Poires et de Pommes, une médaille de vermeil et une d'argent ; enfin, celle d'Amiens (Somme), beaucoup moins favorisée par le climat de la Picardie, a vu ses efforts récompensés par une médaille d'argent.

En dehors de cette belle Exposition fruitière, la ville d'Angers, avec ses belles pépinières, offrait un grand intérêt aux visiteurs étrangers qui y ont été accueillis de la manière la plus affable par MM. André Leroy, Audusson-Hiron, Louis Leroy, Constant Lemoine et autres. J'y ai vu avec grand plaisir le jardin-école de la Société d'Horticulture où M. Constant Lemoine donne des leçons qui répandent les bonnes méthodes de l'Arboriculture parmi les habitants, en leur inspirant le goût des jardins cultivés avec art.

J'ai visité aussi, avec un vif intérêt, le beau et vaste jardin annexé à l'Ecole normale, où, sous l'impulsion d'un directeur d'un haut mérite qui veut prodiguer à ses élèves, dans sa plus grande extension, l'enseignement des sciences utiles, M. Leward, professeur d'Arboriculture, leur fait mettre en pratique la culture des jardins et la conduite des arbres fruitiers sous diverses formes régulières, élégantes même, et avec une abondance remarquable de riches produits. Ce beau jardin fait honneur au chef intelligent qui, pénétré des devoirs que lui imposent ses fonctions, sait rendre service à ses jeunes élèves en faisant d'eux des hommes capables de se rendre utiles et qui seront d'autant plus considérés. Ce digne chef d'établissement mérite bien de son

pays en le dotant d'Instituteurs instruits et habiles qui, plus tard, porteront dans les campagnes des notions élémentaires dont le produit sera l'amélioration des cultures et par suite le développement de la richesse et du bien-être des habitants. Je ne veux pas passer sous silence le soin avec lequel deux collections de Raisins, et surtout de ceux de cuve, ont été créées et au Jardin de la Société d'Horticulture et dans celui de l'Ecole normale dont il est question plus haut. — Le vignoble de l'Anjou a son importance et donne des produits qui ont leur réputation et une valeur commerciale très-accentuée; l'étude des cépages doit profiter aux viticulteurs du pays. Il importe aussi que les futurs instituteurs possèdent la connaissance de leurs propriétés et de leur mérite relatif. Des notions pratiques de cette nature leur fourniront l'occasion de rendre des services aux viticulteurs, et d'être d'autant plus appréciés des populations rurales.

J'ai rempli ma tâche envers l'Exposition et la Société d'Horticulture qui l'avait organisée avec autant de zèle que de goût; je n'ai plus, Messieurs, qu'à vous mettre au courant des opérations de la Société pomologique. Je tâcherai avant tout que mes explications soient suffisantes pour dédommager nos collègues qui n'ont pu y assister.

Dans mon Rapport sur la session de 1873, inséré aux pages 695 à 700 et 748 à 753 du Journal de la Société centrale d'Horticulture de France, j'ai donné la liste complète de tous les fruits qui, maintenus à l'étude, étaient par conséquent signalés à l'attention des arboriculteurs et notamment de la Commission permanente d'études qui se réunit à Lyon tous les quinze jours. Ces fruits devaient être la base des travaux de la session de 1874. Tous ont été mis en discussion et les procès-verbaux des séances, qui seront publiés par l'Association, feront connaître ce qui a été dit sur chacun dans le cours des séances. Je me bornerai à indiquer ici les décisions qui ont modifié cette liste des mises à l'étude, ce qui a pu se produire soit par l'admission définitive dans la nomenclature de la Société pomologique, lorsque les épreuves ont paru suffisantes pour faire ressortir le mérite des variétés, soit par la radiation de la liste, lorsque, après une trop longue attente, les fruits n'ont pu réussir à prendre définitivement rang dans les jardins,

ou même à être connus; soit enfin que, en passant dans la culture, ils n'aient pas répondu à l'attente et n'aient pas semblé dignes d'être recommandés.

Il se présentera une troisième catégorie, celle des variétés signalées comme dignes d'entrer dans la série des fruits à étudier : il importe qu'elles soient indiquées aux personnes qui s'intéressent à l'amélioration des cultures fruitières, et que celles-ci les éprouvent et transmettent le produit de leurs études au siége de l'association où doit converger tout ce qui peut apporter un contingent utile dans l'œuvre commune.

Poires.

Poires admises dans la Pomologie.

André Desportes. — Mise à l'étude en 1872, cette Poire, d'un volume moyen, murissant à la fin de juillet, est fort avantageuse par sa précocité, la vigueur de l'arbre et sa grande fertilité. C'est aussi un fruit d'une très-bonne qualité, originaire d'Angers, et sorti des pépinières de M. André Leroy; il est définitivement classé.

Madame Bonnefond. — Cette Poire, depuis l'année 1867, est sur le tableau des fruits à étudier. Elle est grosse et mûrit en décembre. On est d'accord sur la fertilité et la vigueur de l'arbre, sur la qualité du fruit; il est admis. Il a été obtenu par M. Bonnefond, de Lyon.

Poires rayées de la liste.

Colorée de Juillet (Boisbunel). — Fruit hâtif, de belle apparence, mais passant très-vite et très-prompt à devenir pâteux ; n'a pas assez de valeur pour mériter qu'on le propage ; on l'abandonne.

Docteur Capron (Van Mons). — C'est une Poire moyenne, allongée en pointe, qui a de la qualité dans l'Ain, et qui, à Angers et à Grenoble, a donné de mauvais résultats ; elle n'est pas assez généralement appréciée pour être classée avec recommandation. La dégustation que j'ai faite de ce fruit ne me laisse aucun regret sur cette décision.

Jacques Chamaret (Léon Leclerc). — Beau fruit, arbre poussant bien ; mais la Poire qui, en d'autres circonstances, a été trouvée

bonne, a de la tendance à blétir; ce défaut joint à ce que la qualité n'est pas transcendante et ne distingue pas assez le fruit parmi ceux de la saison, le fait rejeter.

Leberriays. — Sur cette variété on manque de renseignements; son identité laisse des doutes, on ne peut l'étudier utilement.

Louis Grégoire. — Un des gains de M. Grégoire Nélis, de Jodoigne, qui, par la dégustation, révèle de l'âcreté ; certains exemplaires sont blets au centre; l'ensemble dénote trop d'imperfection.

Madame Cuissard. — Gain de M. Cuissard, de Lyon, ne répondant pas à ce qu'il avait promis lorsqu'il a été mis à l'étude. L'arbre a peu de vigueur dans les cultures de M. Mas. Variant beaucoup dans l'époque de sa maturité, dont la moyenne paraît s'établir en août, ce fruit ne se distingue pas assez parmi ceux de la même époque pour conserver sa place au milieu de ceux qui sont recommandés.

Maréchal Vaillant (Boisbunel). — Très-gros fruit d'hiver qu'on déclare de médiocre qualité, tout en poussant bien. On le supprime donc comme n'étant pas assez méritant.

Marie-Louise d'Uccle (Belgique). — Arbre peu fertile, suivant M. Mas, et Poire âcre au goût. On décide la radiation malgré le beau volume des fruits, surtout à cause de sa maturité qui vient en octobre, au moment où les excellentes variétés abondent.

Marie-Marguerite. — Les études faites à Lyon ont décidé la Commission permanente à en proposer la radiation qui est adoptée.

Pulsifer. — Incertitude sur l'identité du fruit, et d'ailleurs aucune réputation qui appelle l'attention sur sa valeur qu'on ne peut discuter, puisqu'il n'est pas connu.

Souvenir de Gaëte. — Cette Poire, sortie du jardin de M. Ruillé de Beauchamp avec sa sœur de l'Assomption, qui a fait fortune en peu d'années, a elle-même été bien accueillie par notre Société qui l'a jugée excellente. Des exemplaires dégustés pendant cette session et qui se sont trouvés mauvais, l'ont fait condamner; je pense qu'il y a là un accident défavorable dont des épreuves renouvelées feront disparaître les conséquences. En tout

cas, on doit se rendre à cette évidence que le volume n'est que moyen et que l'époque de maturité, qui arrive en octobre, est commune à un nombre considérable de variétés de choix.

Uwklan. — Qualité accidentellement bonne ; mais plusieurs défauts ; radiation décidée.

Vice-président Delahay (Grégoire). — La dégustation n'est pas assez satisfaisante pour que cette variété soit distinguée au milieu de celles de la saison d'automne qui arrivent en foule.

POMMES.

Pommes admises.

Adam's Pearmain. — Fruit très-bon, mais arbre délicat et peu généreux, convenant plutôt aux cordons qu'au plein-vent. Genre du Pigeonnet. La qualité du fruit a surtout plaidé en faveur de l'admission.

Pommes supprimées du tableau des mises à l'étude.

Calville de Dantzick. — Fruit à cuire et qu'il paraît à propos de rayer.

Claudine. — A l'étude depuis l'année 1862, sans avoir été répandue ni connue ; les renseignements manquent.

Comte Orloff. — Les renseignements manquent pour aider à l'étude ; radiation.

Scarlet Pearmain. — Bon et joli fruit, mûrissant en automne, propre aux collections d'amateurs mais non à cette culture qu'on peut dire d'un intérêt général.

ABRICOTS.

Abricot Gros Alexandre. — Après explications sur son origine et sa dénomination, il est maintenu à l'étude, mais sous le nom de *Gros rouge d'Alexandrie.*

PÊCHES.

Pêches admises.

Early Beatrice (Rivers). — Cette Pêche, en raison surtout de sa précocité, obtient son *adoption*, mais elle sera inscrite sous le nom de *Précoce Béatrice* qui sera mieux compris en France.

Early Louise (Rivers). — Encore maintenue à l'épreuve, mais sous le nom francisé de *Précoce Louise.*

Early Rivers (Rivers). — Même décision pour la dénomination qui sera celle de *Précoce Rivers.*

Je dois signaler que le maintien à l'étude de ces deux Pêches *Rivers* et *Louise* est en parfaite concordance avec l'appréciation de notre Comité d'Arboriculture, qui a plusieurs fois constaté leur précocité très-avantageuse pour la culture.

Précoce de Hale (Américaine). — Arbre rustique, supportant le plein-vent et productif. Pêche jolie, précoce, très-propre au commerce, très-répandue aux Etats-Unis.

Salway. — Fruit très-tardif, à chair jaune, pouvant atteindre le mois de novembre et ayant de la qualité. Arbre très-vigoureux et fertile, dont plusieurs spécimens ont été vus, le 10 octobre dernier, à l'Exposition de notre Société.

Prunes.

Prunes rayées de la liste.

Agen doré. — Prune fine, bonne, de forme ovoïde, sucrée, juteuse, excellente ; *mais se détachant trop facilement de l'arbre.*

Madame Nicolle. — Mise à l'étude depuis l'année 1864, suffisamment éprouvée. Fruit petit, de très-bonne qualité, mais plus propre à la culture des amateurs qu'à la fourniture des marchés où sa couleur a peu de faveur à coté de la Reine-Claude.

Cerises.

Cerises admises.

Bigarreau (*Marjolet*). — Dégusté plusieurs fois à Lyon et ailleurs, notamment le 20 juin. Reconnu bon et arbre poussant bien. Le nom de ce fruit rappelle celui de son obtenteur, qui, pendant plusieurs années, fut un membre assidu et zélé du Congrès.

Guigne Garcine. — Gain de hasard trouvé à Grenoble dans les Vignes. M. de Mortillet la considère comme suffisamment répandue. M. Sannier l'a cultivée avec succès à Rouen.

Walpurgis. — Bigarreau très-bon, doux; l'arbre est très-vigoureux, très-fertile et ses fruits ne sont pas attaqués par les vers. Variété allemande tendant à se répandre en France.

Framboises.

Framboises admises.

Jaune de Hollande. — Variété ancienne, décrite par Duhamel et qui, étant délicieuse, a pour seul défaut d'être très-délicate lorsqu'il s'agit de la transporter. Bien qu'elle ne soit pas remontante, sa qualité non contestée la fait admettre.

Sucrée de Metz. — Variété remontante, jaune blanchâtre, transparente, de bonne qualité ; recommandée par M. Thomas, délégué de Metz.

Raisins (de table).

Raisins admis.

Chasselas des Bouches-du-Rhône (Besson). — Fruit assez gros, grains de couleur rosée. Excellent fruit, délicat, très-sucré. Ce produit d'un semis de M. Antoine Besson, présenté pour la première fois par l'obtenteur à la session de Bordeaux, en 1869, a été observé depuis, chaque année, et sa qualité bien éprouvée l'a fait accueillir par le Congrès, comme on le voit, après un stage relativement de courte durée. Très-convaincu par mes observations personnelles, je crois devoir le recommander tout particulièrement à mes collègues de la Société, ainsi que les deux du même semeur qui viendront ci-près.

Madeleine Angevine (Besson). — Raisin noir plus précoce que le Malingre, demandant une taille à long bois pour éviter la coulure.

Souvenir du Congrès (Besson). — Sorte de Chasselas rose, à grains assez gros ; peau épaisse, jus abondant sucré. Mêmes observations que pour le Chasselas des Bouches-du-Rhône.

Sucré de Marseille (Besson). — Grains moyens, rose foncé, bien sucrés avec un léger goût de muscat à cause duquel il sera inscrit et plus exactement sous la dénomination de *Musqué de Marseille.* La même observation qu'aux précédents s'applique à ce semis de M. Antoine Besson.

Surin jaune. — Variété de cuve et de table très-répandue et dont la qualité est bien connue.

Surin rose. — De couleur rose ; mêmes qualités et mêmes conditions motivant l'admission, comme celle du précédent.

Raisins supprimés du tableau.

Alicante blanc. — Gros raisin blanc dont l'identité est incertaine et dont la dégustation, faite en séance, a été défavorable.

Barbaroux. — Erreur de dénomination ; sera inscrit sous le nom de Barbarossa. Gros grains noirs, fortes grappes, bon fruit.

De Pondichéry. — Se confond avec le Chasselas de Fontainebleau ; désignation à rayer.

Fuganière. — Gros raisin cultivé à Marseille, y servant pour la table et la cuve, et, en somme, n'offrant pas assez de qualité.

Précoce tendre. — La variété est jugée bonne ; mais elle devra figurer sous son vrai nom de Pécou tendre.

Plant de Cannes. — Gros raisin blanc, dégusté et n'ayant pas une qualité suffisante pour être classé parmi les Raisins de table.

Plant de Roquevaire. — Gros raisin blanc, oblong, n'étant que passable au goût.

Tel a été le produit des séances dont le thème était, comme d'usage, le tableau résultant des travaux de l'année précédente, qui avait été imprimé et distribué à l'avance.

La présentation de nouvelles espèces à étudier pour les admettre plus tard, si elles en étaient jugées dignes, devait en dernier lieu occuper l'assemblée ; sur ce point on devait attendre la plupart des indications de l'initiative de la Commission des études qui, pendant le courant de l'année, a pour mission d'élaborer les matériaux de la session. Ses propositions ont été soumises à l'assemblée qui s'est arrêtée aux décisions suivantes :

Fruits nouvellement mis à l'étude.

POIRES.

Beurré d'août (Van Mons). — Ancien fruit, de couleur de la Colorée d'août. Dégustée en août et au commencement de septembre, propre au plein vent, bonne, fondante, sucrée ; arbre de bonne vigueur, formant naturellement des Pyramides.

Professeur Willermoz (Joannon). — Assez grosse, beurrée, sucrée, parfumée, excellente ; maturité en septembre. Semis de M. Joannon, de Lyon.

D'autres variétés, dont je n'ai pas à parler ici, ont été mises en question; mais elles ont été renvoyées à la Commission des études qui, dans un examen préalable, appréciera si elles sont de nature à être présentées à l'appréciation du Congrès.

POMMES.

Burchard. — Moyenne, bonne; maturité en hiver.

Reinette musquée. — Grosseur moyenne; fruit d'hiver.

Reinette de Midlebourg. — Aussi mise à l'étude.

ABRICOT.

Abricot de Jouy. — Dégusté le 25 juillet, à Lyon. De forme allongée, de bonne qualité; proposé par M. Luizet, de Lyon.

PÊCHES.

Chinese Seedling. — Pêche Américaine, bien sucrée, parfumée.

Pêche Gros. — Fruit remarqué par M. Treyves sur le marché de Villefranche; produit de hasard d'un arbre en plein vent. Pêche très-tardive, dégustée le 11 octobre.

Roxanne. Pêche à chair jaune, très-grosse, mise à l'étude sous réserve des recherches nécessaires pour constater si elle n'est pas la même que celle qui est décrite sous le nom de *Admirable jaune.*

Madeleine Hariot. — Pêche sur la qualité de laquelle M. Mas donne de bons renseignements.

Baron Dufour. — Très-beau fruit mûrissant à la mi-août, recommandé par MM. Mas et Willermoz.

Georges IV. — Maturité en août; très-recommandée par M. Willermoz.

Malte de Gouin. — Bon fruit; arbre plus vigoureux que celui de la *Malte.* Ce serait une Malte perfectionnée.

PÊCHES LISSES (Brugnons).

Victoria (Rivers). — Très-bon; maturité fin septembre.

Brugnon Galopin. — Très-gros et bon fruit, du commencement de septembre; de couleur blanchâtre, lavé de rose.

PRUNES.

Précoce favorite. — Prune hâtive, recommandée.

Prune Mas. — Bonne Prune violette, sorte de Reine-Claude, d'une grosseur satisfaisante; M. Baumann, de Bolwiller, obtenteur.

Reine Claude d'Althan. — Originaire de Bohême, très-grosse, arrondie, violacée, assez bonne.

Tardive musquée. — Assez grosse, tardive, violette.

CERISES.

Cerise Beauté de l'Ohio. — Moyenne ou grosse, bonne qualité; maturité le 10 juin.

Bigarreau jaune de Buttner. — Bigarreau très-bon et très-beau, dégusté le 11 juillet et dont MM. Mas et de Mortillet, disent beaucoup de bien.

Rose noble de Burchard. — Guigne moyenne, à chair rouge, juteuse, agréable. Arbre fertile, branches en Saule pleureur.

Champagne. — Guigne d'origine américaine, blanche rosée, moyenne, bonne; maturité le 15 juin.

Transparente de Coe. — Guigne douce, à chair tendre, grosseur moyenne, forme comprimée, blanche et rouge.

Rose de Turquie. — Guigne belle et bonne.

Guigne de Chavannes. — Admise aussi à l'étude.

Prince de Hanovre. — Belle cerise blanche jaunâtre.

Blanche de Winkler. — Magnifique Guigne blanche, mûrissant pour le 15 juin. Chair douce et tendre.

Cerise de Zaisberg. — Grosse Guigne mûrissant le 15 juin.

Nouvelle Royale. — Chair blanche rosée, acidulée, mûrissant à la mi-juillet.

L'expérience a démontré que, pendant les années écoulées depuis l'institution du Congrès et surtout à ses débuts, quelques fruits avaient été classés trop avantageusement, eu égard à leur valeur relative; on a fait observer que, la nomenclature des fruits recommandés s'élargissant tous les jours par l'addition de nouveaux gains, il y avait lieu de la restreindre quelque peu par la suppression de variétés qui se trouvent remplacées avec profit pour les cultivateurs; et déjà, l'année dernière, on est entré dans une voie qu'on a encore suivie cette année, en décidant la radiation des fruits ci-après nommés.

Fruits retranchés de la Pomologie.

Poire Beurré Bretonneau. — Qualité variable et maturité souvent

difficile à obtenir complète. Plus d'avantage par sa longue conservation que par sa valeur comme fruit de table.

Poire Blanquet gros. — Fruit cassant, remplacé avec profit par d'autres aussi hâtifs qui sont meilleurs ; il est d'ailleurs généralement abandonné dans les cultures.

Pomme de Cantorbery. — Variété productive, beau fruit, mais sans qualité et, quoique assez grosse, n'ayant pas un volume suffisant pour être un véritable fruit d'ornement sur les tables.

Pomme d'Eve. — Il y a de l'incertitude sur l'identité de cette variété, le même nom s'appliquant à plusieurs ; on peut supprimer la dénomination.

Prune dame Aubert. — Qualité mauvaise, sans autre mérite qu'une grosseur exceptionnelle tandis que d'autres Prunes, également à fort volume, sont meilleures au goût et doivent être préférées.

Cloture des travaux.

Après vous avoir rendu compte, Messieurs, de tout ce qui avait trait aux fruits, à leur étude et à leur classification, j'arrive à la séance de clôture des travaux, qui offre un intérêt tout particulier, parce que, d'après les statuts, on doit s'y occuper des questions réglementaires, *de la médaille à décerner à la personne qui a rendu le plus de services à la Pomologie française.* On devait procéder à l'élection des Membres du Conseil d'Administration résidant à Lyon ; ils ont tous été réélus ; c'est un éloge qui s'est adressé à leur zèle et à leur dévouement.

Le lieu à fixer pour la réunion de l'année prochaine ne pouvant être désigné dès à présent, pour plusieurs raisons, il a été décidé que tout pouvoir était donné au Conseil d'Administration pour régler cette affaire, pendant le cours de l'année qui va s'ouvrir.

Quant à l'attribution de la médaille d'or très-honorifique aux yeux des personnes qui s'adonnent, soit à l'étude, soit à la culture ou à l'introduction des bons fruits, elle devait être l'opération finale la plus délicate. Déjà MM. Jamin (Jean-Laurent), Willermoz, Luizet père, Mas et Mortillet avaient été les lauréats élus, on le voit, les uns comme arboriculteurs, les autres comme cultivateurs

et à la fois auteurs émérites. Il était du devoir pour l'assemblée de faire la part de la Pomologie ; ses statuts l'y obligent ; d'un autre côté, elle avait un vif désir, inspiré par la reconnaissance, d'offrir à son digne et affectionné *Trésorier* un témoignage de sa profonde estime et de sa gratitude pour les soins qu'il a prodigués à l'œuvre, et le concours puissant qu'il lui apporte par des sacrifices pécuniaires personnels qui, dans certains moments, ont assuré son existence. Je ne dirai pas l'importance de ces sacrifices ; c'est la chose que M. Reverchon me pardonnerait le moins. Tout put être concilié, grâce à ce que la Société d'Angers mit gracieusement une médaille d'or à la disposition de la Société Pomologique. — Cette médaille, en effet, a été, par un vote unanime, offerte à M. Reverchon qui l'a accueillie avec une bonne grâce répondant pleinement aux sentiments de sympathie et de cordialité de ses collègues.

La Pomologie pouvant dès lors conserver sa part réglementaire. l'élu de la session a été M. André Leroy qui, plus que tous autres, réunissait la double qualité d'auteur et de propagateur, non-seulement en France mais dans le monde entier, de ces espèces fruitières dont la culture enrichit notre pays. M. André Leroy, qui ne le sait ? est un introducteur zélé des variétés étrangères qui apportent leurs qualités dans nos collections et en font monter le niveau à un point si remarquable; qui ne le sait aussi ? il a publié ce Dictionnaire déjà composé de quatre volumes, qui rend des services si bien appréciés de tous ceux qui s'adonnent à l'étude de la Pomologie.

Les membres du Congrès qui venaient de parcourir ces vastes pépinières partout intéressantes et se développant sur une surface de deux cents hectares, devaient bien offrir cette couronne à M. André Leroy, qui, dans ses cultures considérables, a voulu réserver une place d'honneur aux collections fruitières.

COMPTE RENDU D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition tenue par la Société d'Horticulture de l'Aube, en septembre 1874;

Par M. E. Vavin.

Messieurs,

Appelé à l'honneur de représenter la Société centrale d'Horticulture de France à une Exposition départementale, j'aurais souhaité pouvoir faire un Compte rendu digne d'elle et avoir à vous signaler quelques nouveautés horticoles ou des procédés de culture peu connus; mais l'Exposition de l'Aube ne m'a offert rien de particulier sous ce point de vue. Est-ce à dire que le but de mon honorable mission n'a pu être rempli et que les éléments nécessaires, indispensables pour faire un Rapport, ont fait défaut? j'espère vous prouver le contraire.

La 10e Exposition de cette Société a eu lieu le 10 septembre et les Jurés chargés d'apprécier les récompenses méritées par MM. les exposants, se sont trouvés réunis dans le jardin du Musée de Troyes, à une heure de l'après-midi.

Nous avons été reçus par M. Lebrun Dalbanne, Président titulaire de cette Société, qui a adressé à chacun de nous quelques paroles bienveillantes.

D'après les règlements, le Président doit diriger les opérations du Jury; il l'a fait avec une aménité et une cordiale confraternité, dont je lui offre ici mes sincères compliments.

Le département de l'Aube possède un grand nombre d'amateurs et d'horticulteurs qui s'étaient empressés de répondre à l'appel qui leur avait été fait.

Si l'on ne remarquait pas de plantes, fleurs ou produits extraordinaires, il est juste de constater que l'ensemble se composait de bonnes plantes, bien cultivées.

Ces sortes de fêtes exigent un beau temps; celle de l'Aube a été favorisée sous ce rapport: la pluie, qui était tombée le matin, a cessé avant les opérations du Jury.

Après avoir examiné avec un soin scrupuleux tous les produits exposés, MM. les délégués les ont classés selon leur mérite. Je crois devoir ne vous citer que les noms des principaux Lauréats, et vous parler sommairement des lots qui ont été pour eux le motif des récompenses dont ils ont été honorés; le *Courrier de l'Aube* du 16 septembre les désigne du reste tous, sans exception.

Mme de Villemereuil, mère d'un officier de la marine française, a obtenu une médaille de 1re classe pour ses semis de graines reçues de la Nouvelle-Calédonie, récompense bien méritée, car on ne saurait trop encourager les semeurs, en raison des peines et des sacrifices de temps qu'ils s'imposent pour l'introduction de nouvelles plantes utiles ou agréables.

Les arts industriels et horticoles formaient l'objet du 2e concours. Nous avons tous besoin, amateurs et praticiens, de serres, de pompes, d'appareils de chauffage, de coutellerie, de poterie, etc.; tous ces objets de fabrication figuraient en assez grand nombre dans ce concours; mais, pour la nouveauté ou les perfectionnements, j'ai le regret de n'avoir rien à vous signaler. La plus haute récompense votée par MM. les Jurés a été une simple médaille de vermeil de 2e classe gagnée par M. Souverain, taillandier de cette ville, pour ses outils de jardinage qui paraissaient très-soignés; l'usage seul peut en prouver la bonté et la solidité.

Un thermosiphon d'un mécanisme très-simple et chauffant économiquement, d'après l'affirmation des Membres de la Société qui s'en servent, inventé par M. Dié, à Vitry-le-Français, a aussi remporté une médaille de vermeil de 2e classe.

La culture maraîchère soutient dignement sa vieille réputation dans l'Aube; les produits exposés étaient généralement de 1er choix.

On ne peut trop encourager les jardiniers maraîchers, dont les laborieux et intelligents travaux contribuent, pour une bonne part, à l'alimentation journalière, en apportant aux marchés de nombreux légumes d'espèces différentes, si nécessaires aux pauvres comme aux prévilégiés de la fortune, pour l'entretien de la santé.

Nous savons combien ils ont de difficultés à vaincre pour dominer la marche souvent irrégulière des saisons. A quels soins continuels ne faut-il pas qu'ils se livrent pour obtenir certains

produits! Les maraîchers des environs de Paris ont atteint une perfection qu'il est difficile de surpasser et ils nous ont habitués à voir, à presque toutes nos séances, leurs plus beaux spécimens ; cependant, même en jugeant par comparaison, je dois dire que la plupart des légumes que nous avons eu à juger, étaient des plus méritants.

Mgr l'évêque de Troyes, comprenant toute l'importance de cette culture, avait offert, spécialement pour le plus beau lot de légumes, une médaille d'or, qui a été gagnée par M. Fortier, marchand maraîcher à Troyes; son lot était composé de Choux-fleurs, Tomates, Melons, Aubergines, etc., qui étaient d'une grosseur et d'une beauté remarquables.

Je tiens à féliciter hautement Mgr l'évêque de Troyes qui a si bien compris que l'émulation habilement stimulée donne toujours des résultats satisfaisants, en encourageant un travail qui tourne en définitive au bien-être des populations.

Dans ce même concours, une médaille de vermeil a été accordée à M. Lefort, jardinier, pour ses légumes qui étaient variés et méritants.

La même récompense a été gagnée par M. Bonnet, jardinier, pour ses légumes qui pouvaient presque lutter avec les précédents concurrents.

Des médailles d'argent ont été remportées par d'autres exposants pour le même concours ; il y avait, en tout, 7 lots de légumes.

Vous voyez que j'avais raison de vous dire que la culture maraîchère était grandement appréciée dans cette localité.

Le 5e concours comprenait les fruits de toutes sortes. Il avait excité l'émulation de tous; bonne preuve que l'arboriculture fruitière est toujours en progrès dans ce département; cependant nous regrettions que MM. Baltet, frères, n'aient rien envoyé à cette fête, pour ainsi dire, de famille; mais il existe dans cette ville une autre Société dont ils font partie, ce qui explique leur abstention.

Près de trente concurrents avaient envoyé de magnifiques produits : des spécimens plus beaux les uns que les autres rivalisaient entre eux ; aussi l'examen a-t-il été long et minutieux.

Le lot de M. Lefort, jardinier de M. Fontaine, à Troyes, ayant été reconnu le plus digne, a obtenu la médaille du Conseil géné-

ral. Ses fruits étaient dans toute leur beauté, très-variés et parfaitement nommés.

M. Ferrand a été récompensé d'une médaille de vermeil de 1re classe pour ses Poires, Pêches et ses gros et superbes Raisins.

Plusieurs autres récompenses, consistant en médailles de vermeil de 2e ou 3e classe, d'argent, de bronze, ont encore été décernées pour ce même concours.

Le 6e concours comprenait les plantes et les fleurs.

En première ligne, je citerai M. Sellier, horticulteur à Troyes, dont les plantes de serres chaude et tempérée, sans être de fortes dimensions, prouvaient le savoir de l'exposant ; aussi le Jury a-t-il été unanime à lui voter la médaille d'or du Ministre. Le même exposant avait un lot de *Pelargonium zonale* composé de 45 variétés à fleurs simples, et un autre massif contenant 35 variétés à fleurs doubles, ce qui lui a valu une médaille de vermeil de 1re classe.

Plusieurs massifs de *Coleus*, de *Begonia*, de *Dracæna* du même exposant lui ont valu encore une médaille du même module.

MM. les délégués, heureux de n'avoir que des félicitations à adresser à cet habile horticulteur, lui offrirent leurs plus sincères compliments.

Les Dames patronnesses ont voulu décerner leur médaille d'or à M. Carré, fils, pour l'ensemble de son lot composé de fleurs, toutes dignes de cette haute distinction.

Des *Pelargonium*, dont les spécimens exposés étaient des plus remarquables, appartenaient à M. Carré fils, lauréat des Dames patronnesses; ils lui valurent une médaille de vermeil de 1re classe.

Je ne puis passer sous silence des Glaïeuls de semis de M. Mocqueris, de Troyes, tous d'un coloris digne de figurer dans une collection d'amateur. Un Glaïeul surtout attira l'attention toute particulière du Jury, tant par l'ampleur de ses pétales que par la vivacité des nuances; l'heureux obtenteur ayant prié MM. les Jurés de baptiser ce magnifique Glaïeul, ils n'hésitèrent pas à lui donner le nom de Lebrun Dalbanne, l'honorable Président de la Société de l'Aube.

Parmi les autres prix décernés aux plus belles fleurs, je dois vous parler de celui qui a été accordé au frère Albert Auguste,

des écoles chrétiennes; on remarquait surtout les Reines-Marguerites, dont une variété blanche attirait tous les regards, par sa forme d'une régularité parfaite et très-double. C'est surtout dans la culture des fleurs qui charment les yeux et l'odorat que doivent se développer l'intelligence et l'activité. Combien de connaissances ne faut-il pas au fleuriste pour atteindre le but qu'il cherche, d'avancer ou de retarder la floraison des plantes que nous avons eu l'heureuse chance d'admirer.

A 7 heures, un magnifique couvert dressé dans la vaste salle des séances de la Société de l'Aube, était offert à MM. les Jurés et exposants; près de cent Membres y ont pris part. Sur une estrade, servant habituellement aux membres du bureau de cette honorable Compagnie, se trouvaient le Président, entouré du député du département, des délégués, etc. Au dessert, Mgr l'évêque est venu prendre place à côté du Président; sa présence au milieu de ces nombreux et intelligents travailleurs a été accueillie avec joie. Ce digne et vénéré prélat a prononcé quelques paroles parfaitement appropriées à la circonstance; il a fait ressortir, dans un langage simple, les mille difficultés de la profession agricole, horticole et maraîchère : ces phrases toutes bienvaillantes ont produit le meilleur effet. Les bravos unanimes qui les ont accueillies ont dû prouver à cet excellent pasteur qu'il avait su faire vibrer le cœur de ses auditeurs.

M. Lebrun Dalbanne a porté un toast au zèle et au dévouement sans bornes de ses collègues, auxquels la Société de l'Aube doit ses succès et sa prospérité.

Votre délégué aurait cru manquer à l'honorable mission dont vous l'aviez chargé, s'il n'avait porté, à son tour, un toast à la continuation des bonnes relations de confraternité qui existent entre les deux Sociétés.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VIII DE LA 2e SÉRIE DU JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

N. B. Dans cette table, les titres d'articles, noms de plantes et d'auteurs qui appartiennent à la section du *Journal* intitulée Revue bibliographique étrangère, sont précédés d'un astérisque (*); les noms d'auteurs sont tous en PETITES CAPITALES, tandis que les noms latins de plantes et les titres d'ouvrages sont en *italiques*.

Paris.— Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Décembre 1874.

(2e série, tome VIII.)

PROCÈS-VERBAUX.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NOTES ET MÉMOIRES.

RAPPORTS.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cent exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ÉTRANGER.

ANVERS	4-7 avril 1875.
GAND	14-17 mars 1875.
LIÈGE.	28-29 mars 1875.

FRANCE.

PARIS (Société centrale)	mai 1875.
VERSAILLES	19-21 septembre 1875.

AVIS.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La Bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

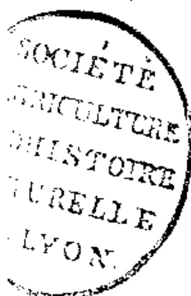
PARIS. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

ANNUAIRE

DE LA SOCIÉTÉ

POUR

1874



COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ

ET DE SES EXPOSITIONS HORTICOLES.

La Société d'Horticulture de Paris a été fondée en 1827, dans le but de perfectionner l'art des jardins, d'en améliorer les méthodes, d'en faciliter l'étude et l'application.

La première réunion de ses fondateurs eut lieu le 11 juin 1827 : on y décida la publication d'un recueil mensuel destiné à faire connaître les travaux de la Société, et auquel on donna le titre : *Annales de la Société d'Horticulture de Paris et journal spécial de l'état et du progrès du jardinage.* Les premiers fondateurs de la Société s'imposèrent l'obligation de verser une modique contribution annuelle : la réunion de ces cotisations dut servir aux moyens d'action de la Compagnie, soit pour solder les dépenses de publicité indispensables, soit pour attribuer des récompenses aux personnes qui en étaient jugées dignes.

Ils élurent un Conseil d'Administration chargé des intérêts de

la Société et décidèrent qu'ils s'adjoindraient toutes les personnes qui, après avoir été présentées par l'un des Membres de la Compagnie, consentiraient à participer à ses travaux et à payer la cotisation fixée.

Enfin la création d'Expositions où devaient figurer les plus remarquables produits de l'horticulture fut décidée, comme l'un des meilleurs moyens de faire connaître et d'encourager les progrès du jardinage.

Telles furent les bases de l'organisation de la Société d'Horticulture de Paris, telles sont encore celles de la composition de la Société actuelle.

La Société d'Horticulture de Paris tint sa première assemblée générale annuelle le 29 août 1828, veille de la fête de St-Fiacre, patron des jardiniers, dans la salle St-Jean, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. le vicomte de Martignac, ministre de l'Intérieur, qu'accompagnait M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine. Le Ministre y annonça qu'il prenait à la charge du gouvernement trois prix fondés par la Société, et déclara que si la main d'un ministre pouvait ajouter quelque valeur à ces récompenses, il était prêt à venir les distribuer au nom de la Société. Le souverain qui occupait alors le trône de France autorisait l'inscription de son nom, comme protecteur et fondateur, sur la liste des Membres de la Société (12 sept. 1827).

Les trois premières Expositions annuelles, organisées par la Société, eurent lieu en juin 1831, mai 1832 et juin 1833, dans l'orangerie du Louvre. En 1834, une Exposition fut tenue dans la salle St-Jean, à l'Hôtel-de-Ville, et M. de Rambuteau, préfet de la Seine, y distribua des médailles d'encouragement.

En 1835, la Compagnie reçut le titre de Société royale d'Horticulture de Paris, que le roi lui accorda à la suite de son Exposition tenue dans l'orangerie du Louvre ainsi que le furent celles de 1837, 1838 et 1839.

La nouvelle galerie du Luxembourg fut mise ensuite à la disposition de la Société qui y tint trois Expositions : en mars 1841, en octobre 1841 et en avril 1842 ; ce local étant devenu insuffi-

sant, l'orangerie du Petit-Luxembourg abrita les Expositions de mai 1843 et juin 1844.

Cette même année 1844, des dames de haute distinction se réunissent au nombre de vingt, par les soins de M. le duc Decazes et de M. Héricart de Thury ; elles s'associent et se constituent en Dames patronnesses de l'horticulture ; elles se proposent non-seulement de donner des encouragements aux jardiniers, mais encore de venir au secours de ceux d'entre eux qui seraient frappés de quelque adversité grave. Ces dames sont proclamées Membres honoraires de la Société royale d'Horticulture ; leur nombre s'accroît bientôt et aujourd'hui la Société compte encore plus de 60 Dames patronnesses dont les cotisations servent de base aux secours que la Société distribue chaque année.

La Société continue ses Expositions, de 1845 à 1848, dans la vaste orangerie du Petit-Luxembourg. Cette dernière année, elle prend le titre de Société nationale d'Horticulture de France et reçoit du gouvernement la concession d'un terrain dans l'ancien clos des Chartreux joint au palais du Luxembourg, jardin qu'elle a conservé jusqu'en 1860.

La Société est chargée par le Ministre de l'Agriculture de la direction de la partie horticole de la grande Exposition nationale des produits de l'industrie qui eut lieu en 1849. Elle continue ensuite ses Expositions annuelles, en 1850 (mai) à l'orangerie du Luxembourg, en 1851 (septembre) à l'orangerie des Tuileries, en 1852 (mars) dans la galerie méridionale du Luxembourg.

En 1852 (20 nov.), un décret reconnait la Société d'Horticulture de Paris et centrale de France, comme établissement d'utilité publique ; des statuts nouveaux sont votés.

L'année suivante, elle reçoit le titre de Société impériale de Paris et centrale de France sous le protectorat de l'Empereur. Elle tient ses Expositions de 1853 (septembre) et 1854 (avril) aux Champs-Elysées, dans le carré qui avoisine l'Elysée.

Pendant ces vingt-sept années, quarante-cinq volumes in-8°,

d'environ 500 pages chacun avec beaucoup de planches, ont reçu les communications des Membres de la Compagnie, et ont répandu dans le public les enseignements provenant de leurs connaissances sur les diverses branches de l'art des jardins.

— Dès l'origine de la Société, une dissidence regrettable donna naissance à la Société d'Agronomie pratique, dont l'existence cessa en février 1831.

— En 1841, une seconde Société d'Horticulture fut formée à Paris; elle « profita des enseignements que pouvait lui offrir la Société, son aînée de 14 ans, qui avait subi pendant cette longue période les vicissitudes et les difficultés inhérentes à toute innovation et qui avait aplani les obstacles de la route nouvelle sur laquelle elle s'était aventurée la première. » (*Annales*, t. XLIV, p. 27, janvier 1853).

Le Cercle des conférences horticoles du département de la Seine, appelé plus tard Cercle général d'Horticulture, tint d'abord ses Expositions, comme son aînée, en 1842 et 1843 dans l'orangerie des Tuileries, puis en 1844 et en 1845 dans la galerie méridionale du palais du Luxembourg, puis en 1846 (2 Expositions) dans l'orangerie du Louvre et dans le palais du Luxembourg, et en 1847 dans ce dernier local.

En 1848, le Cercle d'Horticulture prit le titre de Société nationale d'Horticulture de la Seine. Ses Expositions furent tenues, en 1848, 1849 et 1850, dans le Jardin d'hiver qui avait été créé par l'industrie particulière aux Champs-Élysées; une seconde Exposition en 1850 eut lieu, sous une tente, dans l'allée de Fleurus, au Luxembourg. Enfin les années suivantes, de 1850 à 1854, cette Société tint des Concours spéciaux dans le local de ses séances et des Expositions générales, sous une tente, dans le carré Ledoyen, aux Champs-Élysées.

De 1844 à 1854, douze volumes de *Bulletin*, publiés par le Cercle ou Société nationale d'Horticulture, ont rendu compte de ses travaux et mis au jour les notes et mémoires dus à ses Membres les plus zélés.

— Le 1er janvier 1855, la Société impériale d'Horticulture de Paris et la Société nationale d'Horticulture de la Seine se réunirent. La Société ainsi formée reçut le nom de Société impériale et centrale d'Horticulture ; M. le duc de Morny en devint le Président; de nouveaux statuts furent votés. Un décret, en date du 11 août 1855, les approuva et reconnut la Société nouvelle comme établissement d'utilité publique.

C'est cette même année 1855 que la Société nouvelle organisa une magnifique Exposition d'horticulture, à côté de l'exposition des produits de l'industrie française qui occupait le palais bâti pour cette destination dans les Champs-Élysées. Pendant cinq mois, la Société entretint un véritable jardin, où se trouvaient des serres, des pavillons, des galeries, dans un emplacement situé vis-à-vis du Palais de l'Élysée en face du Palais de l'Industrie. Un volume spécial a été publié pour rendre compte de cette remarquable Exposition horticole. Plus de 250,000 personnes la visitèrent, et le chiffre des récompenses attribuées par la Société s'éleva, partagé entre 555 concurrents, à la somme de 18,000 fr.

Depuis cette époque, la Société tint ses Expositions annuelles (de 1856 à 1860) dans le Palais de l'Industrie; en l'année 1860, l'Exposition eut lieu en même temps que le Concours général et national d'Agriculture, et le Ministre de l'Agriculture se chargea de tous les frais incombant à la Société à cette occasion, ainsi que de ceux des récompenses qu'elle distribua.

Cette même année, la Société s'installa dans un hôtel qu'elle avait acquis de ses deniers, et où se trouvent des salons pour ses séances ordinaires, des locaux pour ses Commissions spéciales, et une belle et vaste salle disposée à la fois pour ses grandes réunions ou pour les installations permettant de montrer au public des plantes ou produits horticoles.

En 1861, la Société tint deux Expositions partielles dans son hôtel de la rue de Grenelle; en 1862, elle revint au Palais de l'industrie; en 1863, elle installa les plantes exposées sur un terrain disponible près de l'emplacement du nouvel Opera. En 1864, quatre Concours particuliers furent tenus dans l'hôtel de la Société; en

1865 (juillet), une Exposition générale eut lieu au Palais de l'Industrie après l'Exposition des Beaux-Arts; et en 1866, une seule Exposition trouva sa place dans l'hôtel de la Société.

En 1867, année où la Compagnie de l'Exposition universelle des produits de l'Industrie de toutes les nations fit tracer, au Champ de Mars, un jardin destiné aux produits horticoles, la Société ne tint pas d'Exposition générale; mais elle ouvrit, au mois de septembre, son local aux producteurs de fruits, à l'occasion de la réunion de la 12e session du Congrès pomologique de France: une immense collection de fruits de toute nature vint s'y entasser et offrit de nombreux sujets d'études aux horticulteurs de tous les pays.

Une Commission consultative appelée à diriger l'organisation du jardin qui accompagnait l'Exposition des produits de l'Industrie au Champ de Mars, présidée par M. A. Brongniart, notre honorable Président, et le Jury français chargé d'attribuer les récompenses, dirigé par notre collègue M. Devinck, avait été composée entièrement de Membres de la Société; son Secrétaire-général y fut chargé du travail récapitulatif des récompenses décernées aux horticulteurs.

En 1868, le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, M. le Maréchal Vaillant, que la Société a été heureuse d'avoir pour son Président depuis mai 1865, chargea la Compagnie d'entretenir un jardin dans le Palais de l'Industrie pendant l'Exposition des Beaux-Arts qui dura six semaines (du 1er mai au 20 juin); les trois premiers jours furent consacrés à une Exposition générale horticole.

En 1869, les mêmes arrangements furent conclus; mais les Concours horticoles durèrent cinq jours, et eurent lieu trois semaines après l'ouverture du jardin.

Il en a été de même en 1870. Malgré l'extrême sécheresse du premier printemps et l'orage affreux accompagné de grêlons qui a détruit, au moment de l'Exposition, une grande partie des collections préparées à cet effet, par les horticulteurs de la région parisienne; la vaste nef du Palais de l'Industrie n'a jamais offert une aussi brillante décoration.

Le total des plantes exposées s'est élevé au chiffre considérable de 7548, non compris les lots d'Asperges et de légumes; et un vaste emplacement était occupé par les objets des diverses industries horticoles. Ce succès a été attribué à la supression du programme traditionnel des Concours désignant à l'avance les genres de plantes seuls admis à concourir, et déterminant le nombre d'individus à exposer.

Ce résultat, qui a été constaté par toute la presse parisienne, avait fait naître de bien légitimes espérances pour l'Exposition de 1871 ; mais l'invasion de la France, et les tristes événements qui ont succédé à la guerre, ont mis à néant les espérances prématurément conçues; toutefois, pendant les journées du siége, la Société n'est pas restée inactive.

Les Membres parisiens continuèrent leurs travaux, et au moment des jours les plus critiques de l'investissement, ils prêtèrent un concours dévoué au gouvernement de la défense nationale, en aidant à l'organisation des cultures maraîchères sur les terrains vagues de l'intérieur de Paris.

Ainsi, durant les jours de malheur, comme pendant les jours de prospérité, la Société n'a pas cessé de veiller sans relâche aux intérêts de l'horticulture.

En parcourant, après la guerre, les établissements horticoles de Paris et de ses environs, établissements saccagés ou détruits par les légions allemandes, on pouvait croire à une ruine complète de l'horticulture parisienne. Il n'en a rien été, tant est vivace l'énergie de la population horticole.

A peine délivrés de la présence des soldats qui avaient brisé leurs serres, incendié leurs maisons, les horticulteurs se mirent à l'œuvre, et grâce à l'intervention de la Société centrale et aux secours offerts par les horticulteurs anglais, les ravages de la guerre furent rapidement réparés.

Pendant l'année 1871 les pertes et les défections furent grandes pour la Société; elle n'en continua pas moins à être ce centre d'action et d'impulsion, ce foyer de lumière et de force qui éclairent et dirigent le progrès horticole. La publication de son Journal, suspendue par la force des choses, pendant les 10 mois de siége et de guerre civile, avait repris sa régularité dès le mois de juillet

1871, et au mois de mai 1872, la Société conviait les horticulteurs à prendre part à une Exposition au Palais de l'Industrie. Toutes traces des désastres avaient alors disparu, et si l'étranger, qui avait fait de la région parisienne des ruines fumantes, avait vu cette Exposition, il aurait bien été obligé de reconnaître cette vérité acquise à l'histoire : qu'on peut abattre momentanément la France, mais non l'anéantir.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

STATUTS.

ARTICLE 1er. — La Société impériale et centrale d'Horticulture reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 11 août 1855, et formée par la réunion opérée, en date dudit jour, de la Société d'Horticulture de Paris et centrale de France (déjà reconnue comme établissement d'utilité publique, le 20 novembre 1852) avec la Société d'Horticulture de la Seine, prend, à compter de ce jour, la dénomination de *Société impériale et centrale d'Horticulture de France*.

Elle a pour but le perfectionnement et l'encouragement de toutes les branches de l'horticulture.

Elle récompense les ouvriers de l'horticulture par des médailles, et elle accorde, soit directement, soit par des placements à la caisse des retraites, des secours aux jardiniers nécessiteux ou infirmes et aux familles de ceux qui ont rendu des services à l'horticulture.

Elle favorise, par tous les moyens qui sont à sa disposition, les Sociétés de secours mutuels formées entre les ouvriers de l'horticulture et autorisées par le gouvernement.

Elle propage les connaissances horticoles par ses publications périodiques et par des prix qu'elle décerne aux auteurs d'ouvrages relatifs à l'horticulture.

Elle fait elle-même des expériences pratiques.

Son siége est à Paris.

ART. 2. — La Société se compose de Dames patronnesses, de Membres titulaires, de Membres honoraires et de Correspondants français et étrangers; elle peut avoir un Président d'honneur inamovible, et des Fonctionnaires honoraires.

Le nombre de ses Membres est illimité.

ART. 3. — Les Membres titulaires payent une cotisation qui est de 20 fr. par année, et qui peut être également acquittée en un seul versement de 250 fr. une fois donnés.

La cotisation annuelle est fixée à 25 fr. pour les Dames patronnesses. Elle peut être également acquittée en un seul versement de 250 fr. une fois donnés.

ART. 4. — La Société est régie par un Conseil d'Administration composé :

1° D'un Président, d'un premier Vice-Président, de quatre Vice-Présidents, d'un Secrétaire-général, d'un Secrétaire-général-adjoint, de quatre Secrétaires, d'un Trésorier, d'un Trésorier-adjoint, d'un Bibliothécaire et d'un Bibliothécaire-adjoint, formant le bureau de la Société. — Le Président, le premier Vice-Président, le Secrétaire-général et le Secrétaire-général-adjoint, le Trésorier, le Trésorier-adjoint, le Bibliothécaire, et le Bibliothécaire-adjoint, sont élus pour quatre années et rééligibles. Les quatre Vice-Présidents et les quatre Secrétaires, nommés pour deux années, sont renouvelés par moitié chaque année et non rééligibles avant une année d'intervalle.

2° De douze Conseillers renouvelables par quart chaque année et non rééligibles avant une année d'intervalle;

3° Du Président et d'un délégué de chacun des Comités formés dans le sein de la Société, ainsi que de chacune des Commissions de rédaction, des secours et des cultures expérimentales.

4° Du Secrétaire-rédacteur.

Toutes les fonctions sont gratuites, excepté celles de Secrétaire-rédacteur.

ART. 5. — Le Conseil d'Administration représente la Société. Il a tous les pouvoirs nécessaires pour gérer et administrer, tant activement que passivement, les biens et affaires de la Société, accepter tous dons et legs, sous la sanction de l'autorité supérieure; il perçoit tous les fonds appartenant à la Société et à quelque titre que ce soit; il surveille l'emploi que la Société en ordonne sur sa proposition; il est, en outre, chargé de la direction des travaux, et généralement de tous les détails administratifs. Il fait tous les règlements d'ordre intérieur que peut nécessiter l'exécution des présents Statuts.

Le Conseil d'Administration peut, à la majorité des deux tiers, prononcer la radiation d'un Membre de la Société.

ART. 6. — Dans le sein de la Société se forment des Comités dont le nombre et les attributions sont déterminés par le Conseil d'Administration.

ART. 7. — La Société tient deux séances ordinaires par mois, à des jours non fériés, au local choisi par le Conseil d'Administration; elle peut, en outre, se réunir en assemblée extraordinaire. Elle ne peut s'occuper que des objets relatifs à ses travaux.

Le Président a la police des séances.

ART. 8. — L'élection des fonctionnaires de la Société a lieu dans la dernière séance de la fin de chaque année.

Le Secrétaire-rédacteur est nommé par le Conseil d'Administration et peut être révoqué par lui.

Dans le cas où une vacance surviendrait, pendant l'année, parmi les fonctionnaires élus pour quatre ans, le Conseil d'Administration peut décider qu'il sera pourvu au remplacement du fonctionnaire manquant, avant la séance de la fin de l'année.

ART. 9. — La Société fait annuellement une ou plusieurs Expositions. Les Français et les étrangers sont admis à y prendre part.

Le programme, arrêté par le Conseil d'Administration, est publié à l'avance.

ART. 10. — A l'occasion de chaque Exposition, il y a une assemblée spéciale dans laquelle il est rendu compte des résultats de cette Exposition, et où sont distribuées les récompenses et les encouragements.

Les présents Statuts, votés par la Société dans son Assemblée générale du 24 mai 1866, ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État, dans sa séance du 10 octobre 1866.

RÈGLEMENT.

CHAP. Ier. — COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 1er. Le but et les travaux de la Société sont déterminés par l'article premier des Statuts.

Elle fait, si elle le juge utile, visiter sur place, par des Commissions spéciales, les cultures et les travaux d'industrie horticole des personnes qui lui en font la demande. Elle accorde ensuite des récompenses à ce sujet, s'il y a lieu.

ART. 2. La Société impériale et centrale d'Horticulture de France est composée de Dames patronnesses, de Membres titulaires, de Membres honoraires, enfin de Correspondants, résidant soit en France, soit à l'étranger.

ART. 3. Toute personne qui désire être reçue Membre titulaire doit se faire présenter, en séance ordinaire, par deux Membres de la Société. Son nom reste inscrit, pendant quinze jours, au siége de la Société, sur un tableau à ce destiné.

S'il n'y a pas d'opposition, l'admission est prononcée à la séance suivante. Elle doit être votée à la majorité des voix.

Toute opposition à une admission doit être formulée par écrit, motivée et signée par cinq Membres au moins. Elle est adressée, sous pli, au Conseil d'Administration qui apprécie les motifs. Ce conseil peut, s'il le juge convenable, faire surseoir, pendant un mois, au vote qui, dans ce cas, a toujours lieu au scrutin secret.

ART. 4. Les Membres honoraires sont choisis parmi les Français et les étrangers qui ont rendu des services éminents à l'horticulture; la présentation doit en être faite, au Conseil d'Administration, par deux de ses Membres, dans une note qui a pour objet essentiel de faire connaître les titres invoqués. Le Conseil d'Administration prend une délibération à ce sujet et, s'il y a lieu, propose l'admission à la Société réunie en séance ordinaire. Celle-ci statue conformément au § 2 de l'art. 3.

Tout Membre titulaire, qui a fait partie de la Société pendant vingt-cinq années consécutives, devient de droit Membre honoraire, sur sa demande écrite et adressée à M. le Président.

Les Membres honoraires jouissent des mêmes droits que les Membres titulaires.

Pourra être nommé fonctionnaire honoraire, après un vote du Conseil et un vote de l'Assemblée, l'un et l'autre au scrutin secret, tout Membre du bureau qui aura rempli ses fonctions pendant douze années consécutives ou à divers intervalles.

Les fonctionnaires honoraires ont le droit d'assister aux séances du Conseil d'Administration avec voix délibérative.

ART. 5. Pour être reçu Correspondant, il faut être proposé au Conseil d'Administration par deux de ses Membres, qui font connaître, par écrit, les titres du candidat. L'admission doit être ensuite prononcée, à la majorité des voix, par la Société réunie en assemblée ordinaire.

Les Correspondants, présents aux séances, n'ont que voix consultative.

ART. 6. Un diplôme, constatant la qualité de Dame patronnesse, de Membre titulaire, de Membre honoraire ou de Correspondant, est délivré gratuitement. Les

Dames patronnesses et les Membres titulaires pourront le faire retirer au siége de la Société, sur la présentation de la quittance de cotisation.

ART. 7. Après l'admission, le Secrétaire-général adresse au nouveau Membre élu une lettre qui constate sa nomination ainsi qu'un exemplaire des Statuts et du Règlement.

Cet envoi est accompagné, pour les Membres titulaires seulement, d'une lettre d'adhésion que chacun d'eux est tenu de signer, et de renvoyer sans frais au Secrétaire-général.

ART. 8. Le nombre des Dames patronnesses est illimité.

Elles reçoivent les publications de la Société;

Une place spéciale leur est réservée dans la salle des séances, à chaque assemblée de la société;

Une carte d'entrée aux Expositions faites par la Société leur est délivrée chaque année.

Elles sont élues par le Conseil d'Administration, sur la présentation de deux Dames patronnesses, ou de deux Membres de ce Conseil, ou d'une Dame patronnesse et d'un Membre du Conseil. L'élection a lieu dans la séance du Conseil qui suit la présentation.

La cotisation annuelle des Dames patronnesses est fixée à la somme de 25 fr., qui est recouvrée sur une quittance délivrée par le Trésorier de la Société, et présentée à domicile dans le courant du mois de janvier.

Des médailles d'honneur prélevées sur le produit de cette cotisation, sont décernées, au nom des Dames patronnesses. Des secours sont également accordés, sur les fonds de cette cotisation, aux ouvriers de l'horticulture qui sont dans le besoin.

CHAP. II. — DE LA COTISATION.

ART. 9. L'art. 3 des Statuts fixe le taux de la cotisation annuelle. Celle-ci est exigible, quelle que soit l'époque de l'admission, à partir du 1er janvier de l'année courante. Elle doit être payée, sans frais, sur la quittance du Trésorier, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

Le payement est dû jusques et y compris l'année où la démission est donnée ou la radiation prononcée.

Tout Membre en retard de payement est informé, par une lettre signée du Trésorier et chargée à la poste, que sa radiation sera demandée, s'il ne s'acquitte après cet avertissement.

Cette demande est, en effet, présentée par le Trésorier au Conseil d'Administration qui peut prononcer la radiation, sans préjudice du recours à exercer pour le recouvrement de la somme due.

Il ne peut, sous aucun prétexte, être fait d'appel de fonds autres que la cotisation sociale.

Les Membres qui habitent hors de France doivent désigner à Paris un correspondant qui reçoive pour eux les publications de la Société et qui paye la cotisation en leur nom.

Le montant des cotisations acquittées en un seul versement, soit par les Membres titulaires, soit par les Dames patronnesses, formera un fonds de réserve indisponible, et il en sera fait emploi en rentes sur l'État; les arrérages pourront être appliqués aux besoins de la Société.

ART. 10. Une carte nominative, donnant le droit d'entrée personnelle aux Expositions de la Société, est remise, chaque année, à tous les Membres titulaires, au moment du payement de la cotisation.

Elle doit être revêtue de la signature du titulaire, afin de donner le moyen de constater, au besoin, son identité.

Les Membres honoraires, les Membres à vie et les Correspondants reçoivent, sur leur demande, une carte semblable.

CHAP. III. — ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 11. La Société est régie par un Conseil d'Administration, dont la composition est réglée par l'art. 4 des Statuts.

Elle peut avoir un Président d'honneur inamovible, des Présidents, Vice-Présidents et autres Fonctionnaires honoraires.

Ces titres honorifiques sont conférés par l'Assemblée, sur la proposition du Conseil d'Administration.

§ 1. — *De la Présidence.*

Art. 12. Le Président a la direction des travaux de la Société; il ouvre et lève les séances, dont il a la police; il conduit les délibérations, accorde ou refuse la parole, et rappelle à l'ordre quiconque s'en écarte, même avec mention au procès-verbal.

Il nomme les Commissions ou en confère la nomination aux Comités.

Il préside le Conseil d'Administration; il fait partie de toutes les Commissions et en a, de droit, la présidence lorsqu'il y assiste.

Art. 13. Le premier Vice-Président et, dans leur ordre de nomination, les autres Vice-Présidents le remplacent, en cas d'absence, avec les mêmes pouvoirs et attributions.

§ 2. — *Du Secrétariat.*

Art. 14. Le Secrétariat est composé, selon l'art. 4 des Statuts, d'un Secrétaire-général, d'un Secrétaire-général-adjoint et de quatre Secrétaires.

Les attributions du Secrétariat comportent :

La tenue du contrôle social contenant les nom, prénoms et domicile de chacun des Membres de la Société;

La rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration et des séances de la Société, ainsi que leur transcription sur les registres des délibérations;

La correspondance de la Société, la rédaction des lettres de convocation, circulaires, diplômes et autres écritures courantes;

La lecture, en séance, des procès-verbaux, pièces de correspondance, notes et mémoires présentés à la Société;

La conservation des archives.

Art. 15. Le Secrétaire-général assiste aux séances de la Société.

Le Secrétaire-général-adjoint et les quatre Secrétaires le secondent dans l'accomplissement de ses fonctions, et le suppléent, en cas d'absence, d'après l'ordre de leur nomination.

Art. 16. Le Secrétaire-général peut, avec l'assentiment préalable du Président, attribuer plus particulièrement telle ou telle partie des travaux énumérés ci-dessus à chacun des Secrétaires et au Secrétaire-rédacteur.

L'agent de la Société est placé sous les ordres immédiats du Secrétaire-général.

§ 3. — *Du Trésorier et du Trésorier-adjoint.*

Art. 17. La comptabilité et la caisse de la Société sont tenues par un Trésorier responsable et par un Trésorier-adjoint (art. 4, § 2, des Statuts).

Art. 18. Le Trésorier perçoit, sur sa signature et au moyen de quittances tirées d'un livre à souche, les cotisations annuelles des Membres, et il encaisse toutes les sommes qui appartiennent à la Société, à quelque titre que ce soit; il paye toutes les dépenses ordonnancées, sur le visa du Président ou du Secrétaire-général.

Il est chargé de la conservation du matériel et de tous les objets mobiliers appartenant à la Société, dont il tient un état.

Art. 19. Il se fait assister par le Trésorier-adjoint, auquel il délègue, avec l'assentiment du Conseil, la partie de ses fonctions qu'il juge convenable de lui attribuer et dont ce dernier devient alors responsable.

Art. 20. En cas d'absence du Trésorier, le Trésorier-adjoint le remplace sous sa responsabilité personelle.

Art. 21. Le Trésorier ou le Trésorier-adjoint doit assister à toutes le séances de la Société.

§ 4. — *Du Bibliothécaire.*

Art. 22. Le Bibliothécaire est chargé : 1° du classement et de la conservation de la bibliothèque; 2° de l'emploi du crédit voté par le Conseil d'Administration pour abonnements, souscriptions, achats de livres, reliures, etc.

Il doit communiquer, mais sans déplacement, et seulement les jours où la bibliothèque est ouverte, les ouvrages que veulent consulter les Membres de la Société. Il est responsable.

Il tient un registre d'entrée des livres et dresse un Catalogue général de la bibliothèque dont un double est joint à l'état du matériel de la Société.

En cas d'absence du Bibliothécaire, le Bibliothécaire-adjoint le remplace sous sa responsabilité personnelle.

§ 5. — *Du Conseil d'Administration.*

ART. 23. Les attributions essentielles du Conseil d'Administration sont déterminées par l'art. 5 des Statuts.

Le Conseil d'Administration délègue, au besoin, un ou plusieurs de ses Membres pour suivre les affaires pendantes dans l'intervalle de ses réunions, en leur conférant des pouvoirs spéciaux à cet effet.

ART. 24 Le Conseil se réunit, sans convocation, le second jeudi de chaque mois, deux heures avant l'ouverture de la séance de la Société. Il s'assemble aussi, sur convocation spéciale, toutes les fois que le Président le juge nécessaire.

La présence au Conseil est obligatoire pour les Membres qui le composent, à moins qu'ils n'aient obtenu un congé, ou qu'ils ne se soient excusés par une lettre adressée au Président, en motivant leur absence. Le procès-verbal des séances constate les noms des Membres présents.

Tout Membre du Conseil qui a manqué quatre séances dans l'année, ou trois séances consécutives, sans s'être excusé par écrit ou sans avoir obtenu un congé, est, par cela même, démissionnaire; son remplacement aura lieu aux prochaines élections.

ART. 25. Toute délibération prise par le Conseil d'Administration est valable pourvu que le nombre des Membres présents soit au moins le tiers de ceux qui le composent. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

ART. 26. Le Conseil nomme, à la majorité des voix, le Secrétaire-rédacteur, dont il fixe les honoraires, et il peut le révoquer de la même manière.

ART. 27. Il statue, au scrutin secret, sur toutes les propositions de récompenses, sauf le cas prévu par l'article 49.

ART. 28. Il prononce seul sur les démissions.

CHAP. IV. — DES COMITÉS.

ART. 29. Quatre Comités sont formés dans le sein de la Société sous les dénominations suivantes :

1° Comité d'*Arboriculture*, s'occupant des arbres et arbrisseaux fruitiers, en culture, soit ordinaire, soit forcée;

2° Comité de *Culture potagère*, ayant pour objet de ses travaux toutes les plantes potagères, en culture, soit ordinaire, soit forcée;

3° Comité de *Floriculture*, ayant dans ses attributions la culture des végétaux d'ornement de pleine terre ou de serres;

4° Comité des *Arts et Industries horticoles*, s'occupant de tout ce qui se rapporte à la création, l'entretien ou l'embellissement des jardins.

ART. 30. Chaque Comité élit, parmi ses Membres, un Président, un Secrétaire, un délégué au Conseil d'Administration et un délégué à la Commission de rédaction et de publication, qui sont tous rééligibles.

Chacun des quatre Comités peut élire, en outre, un Vice-Président et un Vice-Secrétaire.

ART. 31. Tous les Membres de la Société peuvent se faire inscrire dans l'un des quatre Comités. La liste des Membres de ces Comités est close au 31 décembre de chaque année, communiquée au Conseil d'Administration, dans sa première séance de janvier, et affichée sur un tableau placé dans la salle des séances.

Chaque Membre ne peut faire partie que d'un seul des quatre Comités.

Chaque Comité prépare son Règlement, qui ne devient exécutoire qu'après avoir reçu la sanction du Conseil d'Administration.

Chaque Comité doit tenir au moins une séance par mois.

Chaque Comité est tenu de présenter à l'assemblée des Sociétaires, dans l'une des séances de janvier, un compte rendu de ses travaux pendant l'année.

Un conservateur responsable, nommé par le Conseil d'Administration, est chargé de dresser et de tenir au courant un état des objets de collection qui sont à la disposition de chaque Comité, état dont un double est joint à l'état du matériel aux mains du Trésorier.

ART. 32. Lorsque le Président de la Société renvoie à l'un des Comités des demandes de visites, des propositions ou des communications qui rentrent dans ses attributions spéciales, ce Comité nomme dans son sein une Commission ou un délégué qu'il charge de remplir le mandat indiqué; cette Commission ou ce délégué fait, dans le plus bref délai, un rapport écrit qui, après avoir été communiqué au Comité, est déposé sur le bureau et lu en séance.

Le Secrétaire de chaque Comité tient note des Commissions nommées par le Comité auquel il appartient, et il en donne avis au Secrétariat-général.

CHAP. V. — DES COMMISSIONS.

§ 1. *Commissions administratives.*

Art. 33. Le Conseil d'Administration délègue annuellement cinq de ses Membres qui composent la *Commission de comptabilité*. Cette Commission est chargée :

1° D'établir, conjointement avec le Trésorier, un projet de budget, en recette et en dépense, pour l'exercice suivant;

2° De donner son avis sur les crédits supplémentaires et extraordinaires à ouvrir;

3° De proposer au Conseil le placement temporaire ou définitif des fonds disponibles;

4° De vérifier l'état de la caisse, quand elle le jugera convenable, et d'en présenter au Conseil, dans la première séance de chaque trimestre, la situation qui reste déposée aux archives;

5° De recevoir et de proposer l'apurement des comptes annuels du Trésorier.

Art. 34. Une *Commission du logement* est spécialement chargée de la gestion et de l'administration de l'hôtel de la Société. Elle est composée :

1° De l'un des Vice Présidents;

2° Du Secrétaire-général et du Secrétaire-général-adjoint;

3° Du Trésorier;

4° D'un Membre de la Commission de la comptabilité et de deux Membres du Conseil délégués par lui annuellement à cet effet.

Art. 35. Le Conseil délègue également, chaque année, six de ses Membres qui, sous la présidence de l'un des Vice-Présidents de la Société, composent, avec les Présidents des quatre Comités, la *Commission des récompenses*. Le Secrétaire-rédacteur est le Secrétaire de cette Commission.

Cette Commission est spécialement chargée d'examiner : 1° les certificats et autres pièces constatant les longs et loyaux services des jardiniers; 2° les rapports de Commissions qui concluent à des récompenses, les Rapporteurs convoqués, s'il y a lieu; 3° elle propose la récompense que lui paraissent mériter les auteurs d'articles insérés dans le *Journal* de la Société.

Art. 36. Le Conseil d'Administration désigne annuellement cinq Membres de la Société qui composent une *Commission* dite *du contentieux*. Les actes de procédure, quels qu'ils soient, doivent être renvoyés dans les trois jours après la réception à cette Commission qui est alors convoquée d'urgence.

Art. 37. Une *Commission des Expositions* est nommée aussi par le Conseil d'Administration; la composition en est réglée au chapitre VIII.

§ 2. — *Commission de rédaction et de publication.*

Art. 38. La Commission de rédaction et de publication est composée : 1° de douze Membres élus pour trois années par le Conseil d'Administration, renouvelables par tiers chaque année et rééligibles; 2° du Secrétaire-général; 3° des délégués des quatre Comités; 4° du Secrétaire-rédacteur

Elle nomme son Président et son Secrétaire, et elle désigne un délégué au Conseil d'Administration.

Art. 39. Cette Commission détermine, sur la communication du Secrétaire-rédacteur à qui sont renvoyées toutes les pièces, les matériaux qui doivent composer chaque numéro du *Journal*, en donnant, en l'absence des auteurs, son avis formulé, sur les manuscrits eux-mêmes, par les mots *à insérer*, pour ceux qui sont admis à la publication, et *aux archives*, pour ceux dont elle n'autorise pas l'insertion. Ces deux formules sont écrites par le Président, qui les fait suivre de son paraphe. La Commission est toute-puissante pour admettre, modifier ou rejeter tout ce qui lui est renvoyé. Le procès-verbal des séances de la Commission et l'autorisation d'insertion ou le renvoi aux archives inscrits sur les pièces couvrent la responsabilité du Secrétaire-rédacteur, qui est chargé de la révision définitive et de la surveillance de l'exécution matérielle des publications.

Art. 40. Le recueil de la Société porte le titre de *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France*. Il paraît du 5 au 15 de chaque mois, et comprend ordinairement de 32 à 64 pages.

Il contient d'abord les procès-verbaux des séances de la Société, puis par extrait ou en entier les communications qui ont été faites ou adressées dans les mêmes séances, et qui sont admises à l'insertion par la Commission de rédaction, ainsi que les décisions du Conseil qui peuvent être d'un intérêt général pour la Société.

Il comprend, en outre, sous le titre de *Revue bibliographique*, des extraits et analyses d'articles insérés dans des publications françaises et étrangères, relatives à l'horticulture.

La *Revue bibliographique* est faite avec la collaboration de tous les Membres de la Société, qui peut toutefois en déléguer la rédaction à une personne à laquelle elle alloue, par feuille d'impression, des honoraires fixés par le Conseil.

Le *Journal* est envoyé gratis à toutes les personnes faisant partie de la Société, à quelque titre que ce soit, ainsi qu'aux Sociétés savantes avec lesquelles des relations sont établies. Il peut être donné en échange d'autres publications.

Art. 41. Le Secrétaire rédacteur est tenu d'assister à toutes les séances de la Société et du Conseil d'Administration dont il fait partie de droit.

§ 3. — *Commission de secours. — Commission des cultures expérimentales.*

Art. 42. Une Commission *des secours*, composée de douze Membres, est spécialement chargée d'apprécier toutes les demandes de secours qui lui sont renvoyées ; elle fait visiter, au besoin, par deux de ses Membres, les nécessiteux auxquels ceux-ci peuvent, s'il y a lieu, distribuer d'urgence un secours provisoire. Cette Commission présente au Conseil d'Administration, qui en fait l'objet d'une délibération, un rapport sur tous les dons qu'elle propose, et rend compte des sommes qu'elle a payées provisoirement pour les besoins urgents.

Cette Commission est nommée par le Conseil d'Administration. Les Membres en sont renouvelés par tiers chaque année. Les Membres sortants sont rééligibles.

Une organisation analogue est établie pour la Commission des cultures expérimentales.

§ 4. — *Commissions spéciales.*

Art. 43. Toute demande de Commission doit, pour être admise, être faite par écrit, motivée et accompagnée d'une note détaillée faisant connaître la nature des objets à examiner.

Si cette demande est adressée par un jardinier en place ou par un industriel, elle doit porter, de plus, le consentement du propriétaire ou du patron.

Les Commissions font leur rapport à la Société et peuvent conclure à ce qu'elle accorde soit des encouragements, soit le renvoi à la Commission des récompenses.

Les encouragements sont : 1° l'insertion du rapport dans le *Journal* de la Société; 2° une lettre de remerciments ou de félicitation écrite par le Secrétaire général au nom de la Société.

Les récompenses consistent en médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or, et en rappels de ces médailles.

La Société peut encore accorder des récompenses aux auteurs des meilleures notices sur l'horticulture qui ont été insérées dans son *Journal*.

CHAP. VI. — DES SÉANCES.

Art. 44. Les séances ordinaires de la Société ont lieu les deuxième et quatrième jeudis non fériés de chaque mois, à deux heures de relevée.

Un registre de présence est ouvert à chaque séance; les Membres qui y assistent sont tenus, en entrant, d'y apposer leur signature; les Membres titulaires *seuls* reçoivent un jeton de présence.

Ce registre est clos par la signature du Président une heure après l'ouverture de la séance.

Art. 45. Les jetons de présence peuvent être convertis en jetons d'argent, et ces derniers sont reçus en payement de la cotisation.

Dans toutes les séances où la Société est convoquée en assemblée extraordinaire, ou générale, il n'est pas délivré de jetons de présence.

Art. 46. Excepté dans les cas où le scrutin est demandé par cinq Membres au moins, toute décision est prise par mains levées.

Art. 47. Toute proposition, avant d'être présentée à la Société, devra être préalablement soumise au Conseil d'Administration.

Art. 48. Les articles communiqués à la Société et les rapports émanant de Commissions ne peuvent être lus que dans la séance sur l'ordre du jour de laquelle ils sont inscrits. Le Président les renvoie, s'il y a lieu, à la Commission de rédaction et de publication.

Art. 49. Des primes, composées de 1 à 3 jetons d'argent, peuvent être accordées, à chaque séance, pour les objets les plus méritants parmi ceux qui sont déposés sur le bureau.

Ces primes sont accordées par la Société sur le rapport du Comité spécial auquel les objets présentés ont été soumis avant la séance. Les propositions de ces Comités peuvent être modifiées par la Société; toutefois, le vote les concernant à toujours la priorité.

Des récompenses plus importantes peuvent être données, à la fin de l'année, aux Membres qui auront fait, en séance, les présentations les plus remarquables.

Art. 50. Indépendamment des séances ordinaires et des assemblées extraordinaires que le Président a le droit de provoquer, pour des cas urgents, la Société se réunit en assemblée générale le quatrième jeudi de décembre.

L'objet de cette réunion est, en outre des travaux ordinaires de la Société, de procéder aux élections de ses fonctionnaires et de ses Conseillers.

Une assemblée générale a lieu dans la deuxième quinzaine de janvier pour la lecture du rapport de la Commission de comptabilité sur la gestion du Trésorier pendant l'année qui vient de finir. Le Conseil d'Administration se réunira spécialement avant cette séance pour entendre ce rapport de la Commission de comptabilité et discuter le projet du budget pour l'année suivante.

Un compte rendu des travaux de la Société pendant l'année qui vient de finir est présenté par le Secrétaire-général, par le Secrétaire-général-adjoint ou par le Secrétaire-rédacteur, dans l'une des séances du mois de janvier.

CHAP. VII. — DES ÉLECTIONS.

Art. 51. Les élections des fonctionnaires de la Société ont lieu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages et dans la forme généralement admise.

Tous les scrutins ont lieu simultanément.

Nul n'est admis à voter s'il n'est porteur de sa carte de Sociétaire.

Les bulletins de votes ne doivent porter que le nombre exact des fonctionnaires à nommer. Les noms excédants sont considérés comme non avenus.

Le rang entre deux fonctionnaires qui ont obtenu le même nombre de suffrages est déterminé d'après l'ancienneté dans la Société.

Le dépouillement des scrutins est confié à des scrutateurs désignés par le Président.

Art. 52. Les élections qui se font dans le sein du Conseil d'Administration et dans les Comités ont lieu après les élections dont il vient d'être question.

L'article 8 des *Statuts* fixe les mesures à prendre en cas de vacances survenant dans l'année parmi les fonctionnaires de la Société.

CHAP. VIII. — DES EXPOSITIONS.

Art. 53. Des Expositions des produits de l'horticulture ont lieu à des époques de l'année qui sont déterminées par le Conseil d'Administration.

Les ouvrages imprimés et les produits d'arts ou d'industries se rapportant directement à l'horticulture peuvent être admis aux Expositions. Une récompense ne peut y être attribuée à ces objets que s'ils ont donné lieu à un rapport émanant d'une Commission spéciale.

Art. 54. Chaque Exposition est l'objet d'un programme spécial, dont la rédaction est soumise au Conseil d'Administration, adoptée par lui, et qui doit être ensuite communiqué à la Société.

Ce programme est publié à l'avance. Il indique les dispositions de l'Exposition; il désigne les objets qui y sont admis, les concours ouverts et les récompenses offertes.

Art. 55. Dans l'une des séances du mois de janvier de chaque année, le Conseil d'Administration nomme une Commission organisatrice des Expositions qui auront lieu pendant cette même année. Cette Commission est composée d'un Président, qui est l'un des Vice-Présidents de la Société, d'un Secrétaire choisi parmi les Secrétaires de la Société et de huit Membres, pris parmi tous ceux de la Société. Elle a pour fonctions et attributions:

1° La rédaction du projet de programme spécial;

2° Le choix du local où se feront les Expositions;

3° Tous les préparatifs et travaux matériels de ces Expositions;

4° Les dispositions pour l'ordre à observer en vue de la conservation des plantes et du jardin temporaire dans lequel celles-ci sont placées.

Les actes de cette Commission, relatifs au choix du local et aux travaux matériels de l'Exposition, doivent être soumis à la sanction du Conseil d'Administration, qui vote les fonds nécessaires pour cet objet.

Deux mois, au plus tard, après la clôture de chaque Exposition, le compte des re-

cettes et dépenses est soumis au Conseil d'Administration.

Aucun Membre de la Commission d'organisation ne peut faire partie du Jury.

Le Secrétaire-rédacteur, chargé de la rédaction du compte rendu des Expositions, peut assister aux séances de la Commission d'organisation et à celles du Jury.

ART. 56. Le Jury, quelle qu'en soit la composition, est toujours présidé par le Président de la Société, qui, pour laisser aux Jurés plus d'indépendance et de liberté ne vote que dans le cas de partage des voix; ce dernier veille à la stricte exécution du programme.

ART. 57. Le Secrétaire-général ou l'un des Secrétaires assiste aux délibérations du Jury; il en rédige le procès-verbal, qui est, séance tenante, signé par le Président et le Secrétaire.

ART. 58. Le Jury est nommé, au scrutin secret, à la majorité relative, par le Conseil d'Administration. La liste des Jurés ainsi nommés est communiquée à la Société.

CHAP. IX. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ART. 59. Les élections des Membres des Commissions de comptabilité, du logement, de rédaction et publication, des récompenses, des secours et d'organisation des Expositions ont lieu dans le sein du Conseil d'Administration, au scrutin secret et à la majorité relative pendant la première séance de janvier.

ART. 60. Toutes les fonctions, excepté celles de Secrétaire-rédacteur, sont gratuites; elles ne peuvent être remplies que par un Membre soit titulaire, soit honoraire de la Société.

ART. 61. Une indemnité pour frais de déplacement est ajoutée à tout Membre qui a été désigné par le Président ou délégué, sur l'invitation du Président, par l'un des Comités pour faire partie d'une Commission appelée à fonctionner au-delà des limites du département de la Seine, et qui a pris part aux opérations de cette Commission. Cette indemnité est fixée à 12 centimes par kilomètre parcouru. Le payement ne peut en être réclamé qu'après le dépôt du rapport et n'est plus exigible au bout de trois mois à dater du jour où la mission a été remplie.

Les Commissions donnant lieu à une indemnité ne peuvent avoir plus de trois Membres.

ART. 62. Dans le cas où un Membre de la Société se rendrait coupable de faits qui pussent porter atteinte à la considération de la Société ou à la sienne propre, le Conseil d'Administration peut, après une enquête, user de la faculté de radiation qui lui est accordée par le § 2 de l'art. 5 des Statuts.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES.

Afin d'établir un ordre régulier dans le remplacement des fonctionnaires et de simplifier les élections suivantes, l'ordre transitoire ci-après a été établi, seulement, lors de la première élection :

Le Président, le Secrétaire-général, le Trésorier et le Bibliothécaire seront nommés pour quatre années.

Le premier Vice-Président, le Secrétaire-général-adjoint, le Trésorier-adjoint et le Bibliothécaire-adjoint seront soumis à la réélection au bout de deux années.

Les quatre Vice-Présidents prendront rang entre eux suivant le nombre des suffrages obtenus, les deux premiers seront élus pour deux années, les deux autres pour une année seulement; l'ordre sera ensuite réglé par l'ancienneté des fonctions.

Il en sera de même pour les quatre Secrétaires.

Quant aux douze Conseillers, le nombre des suffrages obtenus réglera également leur rang, ainsi que l'ordre de leur renouvellement; les trois premiers seront nommés pour quatre ans; les trois suivants le seront pour trois ans; les trois suivants pour deux ans et les trois derniers pour un an.

Le présent Règlement, délibéré et voté par le Conseil d'Administration, les 12 et 15 décembre 1866, en vertu du § 1er de l'art. 5 des Statuts, a été communiqué à la Société dans sa séance générale du 27 décembre 1866.

Signé : Signé :

Le Secrétaire-Général, L. BOUCHARD-HUZARD.

Le Président de la Société, MARÉCHAL VAILLANT.

TABLEAU INDICATIF des RÉUNIONS.

ANNÉE 1874. — JOURS DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ.

Les séances se tiennent à deux heures, au siége de la Société, le second et le quatrième jeudi de chaque mois.
(rue de Grenelle-Saint-Germain, 84).

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
8	12	12	9	—	11	9	13	10	8	12	10
22	26	26	23	28	25	23	27	24	22	26	24 (1)

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Elles se tiennent à midi, au siége de la Société, le 2e jeudi de chaque mois.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
8 22	12	12	9	—	11	9	13	10	8	13	10 24

RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE RÉDACTION ET DE PUBLICATION.

Elles se tiennent à deux heures, au siége de la Société.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14.	18.	18.	15.	20	17	15	19.	16	14	18.	16

RÉUNIONS DES COMITÉS D'ARBORICULTURE, DE FLORICULTURE, DE CULTURE POTAGÈRE ET DES ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES.

Elles se tiennent à midi, au siége de la Société, le 4e jeudi de chaque mois.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
22	26	25	23	28	25	23	27	24	22	29	24

(1) La 2e séance ne pouvant avoir lieu cette fois à sa date réglementaire qui aurait été le 25 décembre, jour de Noël, sera avancée d'une semaine et sera tenue le 18 décembre, d'après la décision du Conseil d'Administration.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

BUREAU POUR 1874.

Président . . . . MM.	BRONGNIART.
Premier Vice-Président. .	HARDY fils.
Vice-Présidents.	BOISDUVAL, POCHET-DEROCHE, A. MALET, LOUESSE.
Secrétaire-général. . . .	LAVALLÉE (ALPHONSE).
Secrétaire-général-adjoint	VERLOT (B.).
Secrétaires.	A. RIVIÈRE, GUENOT, JAMIN (FERDINAND), CHATÉ (EMILE).
Trésorier	MORAS.
Trésorier-adjoint. . . .	LECOCQ-DUMESNIL.
Bibliothécaire	PIGEAUX.
Bibliothécaire-adjoint . .	WAUTHIER.
Secrétaire-rédacteur. . .	P. DUCHARTRE.

Conseillers d'Administration.

MM. MONNOT-LEROY.
DURAND jeune.
JOLY (Charles).
AJALBERT.
CHAUVIÈRE.
TRUFFAUT.

MM. MARGOTTIN père.
DUPUY-JAMAIN.
BOREL.
THIBAUT.
BRUN (le Docteur).
HOULLET.

Le Président et le Délégué de chacun des quatre Comités et des Commissions de rédaction, de secours et des cultures expérimentales (Voir ci-après).

BUREAU HONORAIRE.

Présidents : MM. CHEREAU.
Vice-Présidents : MM. ANDRY. — DROUART. — MERRUAU. — LEFEBVRE DE STE-MARIE. — PEPIN.
Trésorier : M. CORBAY (L.).

COMMISSIONS. — 1874.

	RÉDACTION.	CULTURES EXPÉRIMENTALES.	SECOURS.	EXPOSITIONS.
	MM.	MM.	MM.	MM.
Président	Boisduval.	Vavin.	Durand aîné.	Hardy.
Vice-Président	Brun.	Vincent.	»	»
Secrétaire.	Lecocq-Dumesnil.	Verdier (Eug.).	Dumont.	Verlot.
Vice-Secrétaire	Buchetet.	Chevalier.	»	»
Délégué au Conseil. . . .	Corriol.	Dupuy-Jamain.	Dumont.	»
Membres	Pigeaux.	Verdier (Eug.).	Lecocq-Dumesnil.	Boisduval.
	Durand jeune.	Forest.	Moras.	Chauvière.
	Gosselin.	Ponce (J.).	Mony-Colchen (Cte).	Durand aîné.
	Dusacq.	Leroy (J.).	Lepère.	Guenot.
	De Mony-Colchen.	Rivière.	C. François.	Martin-Cadot.
	Brun.	Borel.	Keller.	Houllet.
	Lecocq-Dumesnil.	Laizier.	Laizier.	Rivière.
	Rivière.	Debray.	Avène (baron d').	Teston.
	Buchetet.		Chouveroux.	*Le Secrétaire général.*
	Boisduval.		Demont.	*Le Trésorier.*
	Keteleér.			*Le Trésorier-adjoint.*
	Louesse.			*Le Secrétaire-rédacteur.*
	Le Secrétaire-général.			*L'Architecte de la Société.*
	Le Secrétaire-rédacteur.			

COMMISSIONS. — 1874.

	COMPTABILITÉ.	LOGEMENT.	CONTENTIEUX.	RÉCOMPENSES.
	MM.	MM.	MM.	MM.
Président	Pochet-Deroche.	Brongniart.	Gaudry.	Malet.
Secrétaire	Drouart.	Lavallée.	Motel.	Duchartre.
Membres	Andry.	Verlot.	Freville.	Lavallée.
	Pochet-Deroche.	Moras.	Gaudry.	Chauvière.
	Drouart.	Lecocq-Dumesnil.	Monnet-Leroy.	Durand aîné.
	Monnet-Leroy.	Drouart.	Lecocq-Dumesnil.	Hardy fils.
	Teston.	Durand aîné.	Morel.	Moras.
	Moras.	Brun.		Pigeaux.
	Lecocq-Dumesnil.	Dutron.		O Reilly.
				Lefebvre.
				Laizier.
				Burelle.
				Teston.

COMITÉS. — 1874.

	ARBORICULTURE FRUITIÈRE.	CULTURE POTAGÈRE.	FLORICULTURE.	ARTS ET INDUSTRIES.
	MM.	MM.	MM.	MM.
Président	Lefebvre.	Laizier.	Burel.	Teston.
Vice-Président	Sedillon.	Vivet père.	Bachoux.	Joly (Ch.).
Secrétaire	Michelin.	Siroy.	Delamarre.	Borel.
Vice-Secrétaire	Buchetet.	Crémont.	Laloy.	Lebœuf fils.
Délégué au Conseil d'administration	Jamin père.	Moynet.	O'Reilly.	Appert.
Délégué à la Commission de rédaction	Corriol.	Gauthier R.-R.	Quihou.	Joly (Ch.).
Conservateur des collections	Michelin.	Pageot.	Verlot.	Appert.

DAMES PATRONNESSES.

Mesdames

André (Ernest), rue Rablay, 1, à Paris.
Armengaud, rue des Acacias, 22, Ternes-Paris.
Bachelier (Madame veuve), rue de Chabrol, 9, à Paris, et à Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise).
Baltard (Victor), rue Garancière, 10, Paris.
Bartholony, rue de la Rochefoucauld, 12, à Paris.
Belleyme (Ch. de), rue Royale-Saint-Honoré, 6, à Paris.
Bruneau, rue Boudin, 6, square Montholon, à Paris, et à Saint-Firmin, par Chantilly (Oise).
Cahen-d'Anvers, rue de Grenelle-Saint-Germain, 118, à Paris, et au château de Nainville, par Ponthierry (Seine-et-Marne).
Cambacérès (la duchesse de), rue de l'Université, 21, à Paris.
Cambacérès (la comtesse Armand de), rue Saint-Dominique, 129, à Paris.
Carré, née de Serres, place des Petits-Pères, 9, Paris.
Casaux (la marquise veuve de), au château d'Ulay, par Nemours (Seine-et-Marne).
Chabrol-Chaméane (la vicomtesse de), rue de la Faisanderie, 34, à Paris
Colbert-Chabanais (la marquise de), rue des Saints-Pères, 6, à Paris.
Cornudet (la comtesse de), rue de Grenelle-Saint-Germain, 88, à Paris, et Crocq (Creuse).
Davillier (Henri), rue Roquepine, 14, à Paris.
Denière (Anaïs), boulevard Malesherbes, 29, à Paris.
Duchâtel (la comtesse), rue de Varennes, 69, à Paris.
Dufay (Auguste), rue Saint-Méry, 12, à Paris.
Dumesnil (veuve), avenue du Roule, 61, au Parc de Neuilly (Seine).
Errazu (de), rue des Écuries-d'Artois, 17, à Paris.
Fould (Benoît), rue Bergère, 22, à Paris.
Gibot (la marquise de), rue de Malesherbe, 21, à Paris.
Ginoux, rue de Bourgogne, 48, à Paris.
Gracien, avenue de la Reine, 120, à Boulogne (Seine).
Greffulhe (la comtesse de), rue d'Astorg, 10, à Paris.
Hauteville (la marquise d'), au château d'Hauteville, près le Ribay (Mayenne), et rue de Berlin, 13, à Paris.
Heine, rue de Monceau, 28, à Paris.
Hennin (la princesse d'), rue Billaud, 20, à Paris.
Hubert, rue Drouot, 18, à Paris.
La Châtre (la comtesse de), rue de Varennes, 7, à Paris.
L'Aigle (la marquise Arthur de), rue d'Aguessau, 20, à Paris.
La Rochefoucauld (la comtesse Arthur de), rue Saint-Dominique, 102, Paris.
Lasson (Madame veuve), née Davoust, rue Richepanse, 5, à Paris.
La Tour d'Auvergne (la princesse de), boulevard des Invalides, 6 *bis*, à Paris.
Lavallée, rue de Penthièvre, 6, Paris.

Mesdames

Léon, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

Lusson, rue Joubert, 14, à Paris.

Maes, passage des Petites-Écuries, 9, à Paris, et à Clichy-la-Garenne (Seine).

Maillé (la duchesse de), rue de Lille, 119, à Paris, et Châteauneuf-sur-Cher (Cher).

Mangon (Hervé), rue Saint-Dominique, 69, à Paris.

Marchais (Madame veuve), rue du Chemin de Fer, 14, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

Marjolin (Madame veuve), rue de la Paix, 1, à Paris.

Milon, rue Mesnil, 5 *bis*, rond-point de l'avenue d'Eylau, 98, à Paris.

Moitessier, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 42, à Paris.

Moreau, rue de Londres, 29, à Paris.

Moussin (la baronne de), boulevard Haussmann, 97, à Paris.

Nadaillac (la comtesse de), rue Raynouard, 13, à Paris.

Neuflize (la baronne de), rue Caumartin, 22, à Paris.

Noailles (la marquise de), à Rome (Italie).

Oger, rue de Sèze, 10, à Paris.

Pégot-Bernard, rue de la Municipalité, villa de la Réunion, 12, à Paris.

Pereire (Isaac), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35, à Paris.

Rattier (Léon), au château de Jean-d'Heurs, près Bar-le-Duc, par Sandrup (Meuse).

Rhoné (Charles), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35, à Paris.

Rothschild (la baronne James de), rue Laffitte, 19, à Paris.

Rothschild (la baronne Nathaniel de), Faubourg-Saint-Honoré), 33, à Paris.

Rouqués, rue du Réservoir, 13, à Clichy-la-Garenne (Seine).

Saint-Didier (la baronne de), rue de la Ville-l'Évêque, 23, à Paris.

Savanne, rue Oberkampf, 150, à Paris.

Schikler (la baronne de), place Vendôme, 17, à Paris.

Sommier, rue de Ponthieu, 57, à Paris.

Stackler, rue de Crosne, 28, à Rouen (Seine-Inférieure).

Trotter (l'Honorable madame), avenue Joséphine, 74, à Paris.

Turenne (la comtesse de), avenue de Ségur, 11, et au château de Clemtigny, près les Berceaux (Doubs).

Verdière (la baronne de), rue de Solferino, 9, à Paris.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

Alfroy (neveu), fils, pépiniériste, près l'Église, à Lieusaint (Seine-et-Marne).

Andry, Vice-Président honoraire de la Société, rue de Longchamps, 70. Passy-Paris.

Bachoux (Alexandre), — *Fondateur*, — horticulteur à Bellevue (Seine-et-Oise).

Baltet père, pépiniériste, à Troyes (Aube).

MM.

Belet (Philippe), — *Fondateur*, — jardinier entrepreneur, avenue de Rueil, 8, à Nanterre (Seine).

Bernard (L.-J.), jardinier au potager, à Versailles (Seine-et-Oise).

Boissy (Charles-Alexandre), jardinier, avenue de Livry, au Rincy, près Villemonble (Seine).

Bossin, à Hannencourt, par Mantes-sur-Seine (Seine-et-Oise), et rue de Tivoli, 15, à Paris.

Boulanger (Etienne), jardinier chez M. Guillet, Grande-Rue, 131, à Boulogne (Seine).

Bourgard (Joseph), jardinier chez M. de Saint-Paul, à Rubelles, par Melun (Seine-et-Marne).

Bowring (sir John), ex-gouverneur de Hong-Kong.

Brongniart (A.), membre de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris, et à Bézu-Saint-Éloi, par Gisors (Eure).

Chatenay (Jean-Remy), pépiniériste à Beauvais (Oise).

Chéreau, Président honoraire de la Société, à Ecouen (Seine-et-Oise).

Corbay (Léon), Trésorier honoraire de la Société, rue de Chézy, 31, parc de Neuilly (Seine).

Courtois-Gérard, grainier-horticulteur, rue du Pont-Neuf, 24, à Paris.

Crémont, avenue Molé, à Bois-Colombes (Seine).

Drouart, Vice-Président honoraire de la Société, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 218, à Paris.

Dufoy (Alphonse), — *Fondateur*, — horticulteur, rue du Chemin-Vert, 139, à Paris.

Dufoy (Pierre), rue Riblette, 11, Charonne-Paris.

Fleury (J.-B.-L.), cultivateur, rue des Rigoles, 31, Paris.

Forest, professeur d'arboriculture, rue Forest, 6, à Montmartre-Paris.

Guérin-Modeste, — *Fondateur*, — Maison de retraite Chardon-Lagache, Auteuil-Paris.

Jamin (Jean-Laurent), — *Fondateur*, — Grande-Rue, 1, Bourg-la-Reine (Seine).

Lambertye (le comte de), au château de Chaltrait, par Montmort (Marne).

Lapipe (Louis), rue des Marquettes, 8, Saint-Mandé-Paris.

Lefebvre de Ste-Marie, Vice-Président honoraire de la Société, directeur de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture, boulevard Montmartre, 46, à Paris.

Le Guay (le baron Léon), conseiller d'État, Préfet du Nord, à Lille (Nord).

Lepagney, pépiniériste, à la Butte, près Besançon (Doubs).

Lévêque dit René, — *Fondateur*, — horticulteur, rue de Liégat, 26, à Ivry (Seine).

Lichtenstein (S. A. le prince de), à Vienne (Autriche).

Linden (J.), directeur des jardins de zoologie et d'horticulture, à Bruxelles (Belgique).

Liron d'Airoles (de), à Nantes (Loire-Inférieure).

Margotin (Jacques-Julien), — *Fondateur*, — horticulteur, Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine (Seine).

Merruau, Vice-Président honoraire de la Société, rue de Chabrol, 45, à Paris.

Millet, Président du Comice horticole, à Angers (Maine-et-Loire).

Montalivet (le comte de), rue Neuve-des-Mathurins, 57, à Paris.

MM.

Novikoff (le général), à Moscou (Russie).

Parlatore (Ph.), professeur de botanique, à Florence (Toscane).

Pelé (André-Philippe), — *Fondateur*, — au Pont-Fouchard, à Saumur (Maine-et-Loire).

Pelé (Louis), jardinier chez M. Troyon, à Montignon, par Montmorency (Seine-et-Oise).

Pépin, Vice-Président honoraire de la Société, ancien jardinier en chef au Muséum d'histoire naturelle, à Huppain, par Pont-en-Bessin (Calvados), et rue Damesme, 28, Maison-Blanche-Paris.

Perrot (Adrien), jardinier chez M. Perrin, à Épinay (Seine).

Petit (Alphonse), rue de la Source, 16, Auteuil-Paris.

Porlier, Sous-Directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue de Rennes, 129, à Paris.

Rochefort, horticulteur, à Avallon (Yonne).

Royer, Président de la Société royale d'Horticulture, à Namur (Belgique).

Sablé, jardinier chez Mme Descombe, rue de Bezons, à Courbevoie (Seine).

Saint-Innocent (le marquis de), à Autun (Saône-et-Loire).

Thiery, horticulteur-amateur, rue du Chemin-Vert, 6, à Boulogne (Seine).

Thomas (Pierre), horticulteur, au Moulin-Basset, à St-Denis (Seine).

Verdier (Victor), — *Fondateur*, — boulevard de l'Hôpital, 114, à Paris.

Vivet, horticulteur, avenue de Courbevoie, à Asnières (Seine).

CORRESPONDANTS.

MM.

Annenkoff, directeur de l'École centrale d'Horticulture, à Kieff (Russie).

Armange, aîné, rue Ste-Marie, 16, à Nantes (Loire-Inférieure).

Bentham (G.), membre des Sociétés Linnéenne, d'Horticulture, etc., à Londres (Angleterre).

Block (Maurice), rue de l'Assomption, 53 (Auteuil), à Paris.

Bravy (Gilbert), horticulteur, à Clermont-Ferrand (Puy-de Dôme).

Cavelier, agriculteur, à Austin, Texas (États-Unis de l'Amérique du Nord).

Chapuis, directeur du service sanitaire, à Toulon (Var).

Chaudot de Corre, à Vesoul (Haute-Saône).

Clos, directeur du Jardin des Plantes, à Toulouse (Haute-Garonne).

Connoly (Andrew), esquire, Glunagh-House, Sullamore, King's County (Irlande).

Dearborn, à Boston (États-Unis de l'Amérique du Nord).

Delalonde (Alphonse-Jean), horticulteur, à Lessay (Manche).

Dochnahl, professeur d'arboriculture à Cadolzbourg (Bavière).

Dumortier-Rutean, à Tournay (Belgique).

Fillastre frères, fossés du Chapeau-Rouge, 3, à Bordeaux (Gironde).

Hardy, cultivateur, à Kouba, près d'Alger (Algérie).

Hloppoff, ex-directeur de la Société russe des amateurs d'horticulture à Moscou (Russie).

MM:

Hue (Julien Charles), jardinier au château de Lamotte-Bastille, par Beaune-la-Rollande (Loiret).

Jost (François), horticulteur à Teschen (Autriche).

Kreuther, ingénieur-architecte de jardins, Landstrasse, 339, à Vienne (Autriche).

Lasègue, ancien conservateur du musée botanique de M. Fr. Delessert, rue de l'Ancienne-Comédie, 3, à Paris.

Lestapie, pavé des Chartrons, 45, à Bordeaux (Gironde).

Low (Hugh), à l'île de Labuan, côte de Bornéo.

Marsahlt P. Wilder, Président de la Société pomologique, à Boston (États-Unis).

Morren (E.), professeur à l'Université de Liége (Belgique).

Muratoff, Secrétaire de la Société impériale d'Horticulture, rue des Vieilles-Écuries, église Saint-Blaise, à Moscou (Russie).

Petit, capitaine en retraite, rue Demidoff, 20, au Havre (Seine-Inférieure).

Pinel (Charles), propriétaire, Nouvelle-Fribourg, par Rio-Janeiro (Brésil).

Porcher, Président de la Société d'Horticulture, à Orléans (Loiret).

Regel (Édouard), directeur scientifique du Jardin botanique, à Saint-Pétersbourg (Russie).

Reichenbach fils (le docteur), directeur du Jardin botanique, à Hambourg.

Rességuier (de), Président de la Société d'Horticulture de la Moselle, à Metz (Moselle).

Rivière (Louis), horticulteur, chez MM. Caillat et Albert, négociants, rue des Ourives, 133, à Rio-Janeiro (Brésil).

Bobillard aîné, jardinier-chef du Jardin botanique, à Valence (Espagne).

Textor de Ravisy, percepteur des contributions directes, à Bohain (Aisne).

Van Houtte (Louis), horticulteur, à Gand (Belgique).

Verschaffelt (Ambroise), rue Coupure, 5, à Gand (Belgique).

Voisin, directeur du Séminaire des Missions étrangères, rue du Bac, à Paris.

Ymmer (Ernest), intendant du dépôt de la Société russe des amateurs d'horticulture, à Moscou (Russie).

Zadock Thompson, Président de la Société d'Agriculture, à Burlington-Vermont (États-Unis de l Amérique du Nord).

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ.

MM.

Saillet père, premier bienfaiteur.

Vaillant (le maréchal).

Andry (Victor).

Bouchard-Huzard, ancien secrétaire général de la Société.

MEMBRES TITULAIRES PERPÉTUELS (*).

MM.

Andry (Victor), rue de Longchamp, 70, Paris-Passy.
Andry (Edouard), rue de Longchamp, 70, Passy-Paris.
Aubert (Alfred), rue des Francs-Bourgeois (au Marais), à Paris.
Binet (Paul), rue Jacob, 45, à Paris, et à Rueil (Seine-et-Oise).
Bouchard-Huzard (Louis), ancien Secrétaire-général de la Société.

MEMBRES FONDATEURS DES DEUX SOCIÉTÉS (*).

1° *Devenus honoraires.*

MM.

1841. — **Bachoux**.
1841. — **Belet** (P).
1841. — **Chereau**.
1841. — **Dufoy** (A).
1841. — **Guérin-Modeste**.

MM.

1841. — **Jamin** (J.-L.).
1841. — **Margottin** (J.-L.).
1841. — **Pelé** (A.-P.).
1841. — **Verdier** (V.).
1841. — **Lévêque dit René**.

2° *Restés titulaires.*

1827. — **Huzard**.
1851. — **Bertin**.
1841. — **Chauvière**.
1841. — **Thibaut**.

MEMBRES TITULAIRES.

A

Année de l'admission

1852—**Abancourt** (le vicomte Harmand d'), rue du Colysée, 17, à Paris.
1868—**Abot** (J.-B.), fleuriste boulevard Haussmann, 188, à Paris.
1855—**Achin** (François), jardinier chez M. Desrousseaux, à Vandières, par Port-à-Binson (Marne).
1873—**Adam**, ancien avoué, rue de Rivoli, 110, à Paris.
1874—**Albert**, jardinier-fleuriste, rue Soufflot, 3, à Paris.
1855—**Alexandre** (Ferdinand), jardinier à Coupray, par Lagny (Seine-et-Marne).
1853—**Alfroy-Duguet**, pépiniériste, à Lieusaint (Seine-et-Oise).
1855—**Aligre** (le marquis d'), Faubourg-Saint-Honoré, 89, à Paris.

(*) Les noms des Membres titulaires et perpétuels et des fondateurs restés titulaires sont reproduits dans la liste des Membres titulaires ci-après :

MM.

1858—**Allais**, chaussée du Pont, 17, Boulogne (Seine).
1870—**Allard**, avenue Malakoff, 11, à Paris.
1857—**Allard** (Charles), jardinier à Crouy, près Soissons (Aisne).
1864—**Allary** fils aîné (Pierre), horticulteur à Jarnac (Charente).
1859—**Allegri**, rue Richer, 8, à Paris.
1857—**Allez**, marchand quincailler, quai de Gèvres, 2, à Paris.
1858—**Alny**, marchand de terre de bruyère, à Mortefontaine, par la Chapelle-en-Serval (Oise).
1856—**Alphand**, chaussée de la Muette, 15, à Paris.
1870—**Amette** (A.), marchand grainier, aux Andelys (Eure).
1861—**Amiot**, rue de Rennes, 98, à Paris.
1860—**André** (Édouard), architecte-paysagér, rédacteur de l'*Illustration horticole*, à la Croix-Bléré (Indre-et-Loire).
1846—**Andry** (le docteur), *membre titulaire perpétuel*, rue de Longchamp, 70 (Passy), à Paris.
1858—**Andry** (Édouard), *membre titulaire perpétuel*, rue de Longchamp, 70, à Paris.
1850—**Angibouat**, rue des Lombards, 5, et à Beaumont-sur-Oise (Seine et-Oise).
1873—**Angot**, au Vésinet (Seine-et-Oise).
1873—**Antheaume** (Pierre-Henri), rue du Chemin-de-Fer, 8, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
1860—**Appert** (A.), quai de Jemmapes, 2, à Paris.
1859—**Arbeaumont** frères, horticulteurs-pépiniéristes, près la gare, à Vitry-le-François (Marne).
1874— **Arlet** (Oscar), jardinier chez M. P. Chandon de Briailles, à Epernay (Marne).
1838—**Armengaud**, rue des Acacias, 22 (Ternes), à Paris.
1851—**Armet** de l'Isle, conseiller à la Cour, rue de Rivoli, 186, à Paris.
1855—**Armet** de l'Isle, manufacturier, à Nogent-sur-Marne (Seine).
1864—**Arnould**, docteur en médecine, rue des Feuillantines, 76, à Paris.
1872—**Arnould** (Edmond), au Vivier, par Jonchery-sur-Vesle, (Marne), et rue de Rennes, 104, à Paris.
1854—**Arosa** (Gustave), rue de Bréda, 5, à Paris.
1867—**Arouy**, horticulteur, rue de Lourcine, 14, à Paris.
1862—**Attias**, rue de l'Entrepôt, 13, à Paris.
1868—**Auber** (Alfred), *membre titulaire à vie*, herboriste, rue des Francs-Bourgeois, 17 (au Marais), Paris.
1862—**Aubert** (Henri), fabricant d'étiquettes en zinc, rue du Grand-Prieuré, 4, à Paris.
1863—**Aubert**, jardinier chez M. Pereire, à Armainvilliers (Seine-et-Marne).
1865—**Aubrée**, rue des Lyonnais, 26, à Paris, et à Châtenay (Seine).
1864—**Aubry** (Pierre-Joseph), fabricant de pompes, rue Lafayette, 186, à Paris.
1873—**Aude** (Ernest), rue Duphot, 15, à Paris.
1855—**Audiffred**, boulevard des Capucines, 8, à Paris.
1852—**Audusson-Hiron**, horticulteur, route des Ponts-de-Cé, 1, à Angers (Maine-et-Loire).
1871—**Augé-Prudent-Trézel**, avenue de Clichy, 100, Paris.
1863—**Auger** (Théophile), jardinier chez M. Houette, à Noisy-le-Grand (Seine).
1860—**Aumont**, architecte de jardins, avenue d'Eylau, 164 (Passy) à Paris.

MM.

1860—**Ausseur-Sertier**, pépiniériste, à Lieusaint (Seine-et-Marne).

1853—**Avène** (le baron Gustave d'), rue Tronson-du-Coudray, 5, à Paris, et à Brinche, par Trilport (Seine-et-Marne).

1870—**Avond** (Henri), horticulteur, place de la Bourse, au Caire (Egypte).

B

MM.

1854—**Bachelier** (René), jardinier chez M. Oppenheim, rue Labordère, 18, à Saint-James-Neuilly (Seine).

1858—**Bachelier**, fab. de toiles pour serres, rue Pagevin, 10, à Paris.

1871—**Bacquoi**, négociant, rue du Louvre, 8, à Paris.

1862—**Bailly** (Alfred), rue Saint-Hilaire, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

1858—**Baltet** (Ch.), horticulteur, pépinière de Croncels, 14, à Troyes (Aube).

1872—**Baquey** (Edouard), rue du Pont, 33, à Neuilly (Seine).

1851—**Barbeau aîné** (Louis-Adrien), rue Neuve-Saint-Merri, 12, à Paris.

1853—**Barbizet** (Victor), fabricant de poteries d'art émaillées, dorées et platinées, place du Trône, 17, à Paris.

1851— **Bardet** (Frédéric), horticulteur, palais Zamoïski, à Varsovie (Pologne), chez M. Jamin, à Bourg-la-Reine (Seine).

1851—**Bardet** (Philippe), horticulteur, palais Zamoïski, à Varsovie (Pologne), chez M. Jamin, à Bourg-la-Reine (Seine).

1864—**Baron** (Charles), entrepreneur de jardins, boulevard Haussmann, 91, à Paris.

1851—**Baron** (Charles), mécanicien, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1858—**Baron** (Philibert), jardinier-fleuriste-arboriculteur, rue du Retrait, 3, à Paris.

1853—**Barral**, rue de Rennes, 66, à Paris.

1872—**Barré** (Auguste), jardinier-chef chez M. Worth, à Suresnes (Seine).

1872—**Barthel** (Jacques), horticulteur, rue des Carbonnets, 15, à Bois-Colombes (Seine).

1869—**Bastier de Bez** (Charles-Eugène), rue d'Amsterdam, 52, à Paris.

1869—**Batillard** (Victor), horticulteur-fleuriste, rue de Silly, 82, à Boulogne (Seine).

1869—**Baudot**, propriétaire, place de la Madeleine, 8, à Paris.

1843—**Baudry** (Henri-Germain), pépiniériste, rue Chédeville, à Clamart (Seine).

1859—**Baudry et Hamel**, horticulteurs, à Avranches (Manche).

1866—**Bauland**, fabricant de feuillages, fleurs et fruits, rue Meslay, 15, à Paris.

1851—**Baumann** (Joseph), horticulteur-pépiniériste, à la Nouvelle-Promenade, 5 et 7, à Gand (Belgique).

1854—**Baumann** (Auguste-Napoléon), horticulteur, à Bollwiller, près Soult (Haut-Rhin).

1856—**Bautain**, rue du Faubourg-du-Temple, 108, à Paris.

MM.

1853—**Bayvet**, rue du Cirque, 2, à Paris.

1857—**Bazin** (Charles), professeur d'arboriculture, rue d'Amiens, à Clermont (Oise).

1861—**Bazin** (Guillaume), rue Saint-Honoré, 334, à Paris.

1853—**Beau** (Alexis), quai Voltaire, 23, à Paris.

1863—**Beau** (Victor), boulevard Bonne-Nouvelle, 25, à Paris.

1859—**Beaucantin**, directeur du service municipal des plantations et jardins publics, professeur d'agriculture, à Rouen (Seine-Inférieure).

1871—**Beaudon** (Théodore), rue Saint-Leu, à Franconville (Seine-et-Oise).

1864—**Beaufort** (Jules-Victor), jardinier chez M. Leroy, rue de l'Hermitage, 23, à Montreuil (Seine).

1862—**Beauger** (Claude), greffier de la justice de paix, à Cannat (Allier).

1859—**Béchu** (Louis), route des Princes, à Châtenay (Seine).

1867—**Becquet** (Charles-Germain), imprimeur-lithographe, rue du Sommerard, 12, à Paris.

1858—**Belhague** père, jardinier-chef, au château de Boursault, par Damery (Marne).

1858—**Bellanger**, entrepreneur de jardins, rue de Charonne, 173, à Paris.

1874—**Bellard** (Julien-Nicolas), horticulteur, à Ponchartrin (Seine-et-Oise).

1858—**Béreau** (Arsène), professeur d'arboriculture, à l'École d'irrigation de Lézardeau, à Quimperlé (Finistère).

1853—**Berger** fils, horticulteur, à Verrières (Seine-et-Oise).

1861—**Bergeron**, pépiniériste, rue du Chapeau-rouge, 12, à Vaise-Lyon (Rhône).

1851—**Bergmann** (Ferdinand), chef des cultures chez M. le baron de Rotchschild, au domaine de Ferrière-en-Brie (Seine-et-Marne).

1862—**Bernard** (Charles), au Pommeret, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1873—**Bernard** (Charles-Alexandre), à Montlignon (Seine-et-Oise).

1874—**Bernardet** (Philippe), rue de Berlin, 30, Paris.

1873—**Berné**, entrepreneur de parcs et jardins, rue Charlot, 11, Ternes-Paris.

1860—**Berryer** (Ambroise), jardinier au château de Villers-sous-Châtillon, par Port-à-Binson (Marne).

1863—**Berthoule**, notaire à Besse (Puy-de-Dôme).

1841—**Bertin** — *Fondateur*, — boulevard de la Reine, 48, à Versailles (Seine-et-Oise).

1862—**Bertin** (Émile), avenue de Saint-Cloud, 89, Versailles (Seine-et-Oise).

1862—**Bertin** (Louis-Édouard), boulevard Péreire, 123, à Paris, et boulevard Lavieuville, 14, à Moulins (Allier).

1866—**Bertrand** (Frédéric), entrepreneur de bâtiments, avenue de Clichy, 100, à Paris.

1863—**Bescher**, graveur de la Société, rue Royale-Saint-Honoré, 8, à Paris.

1850—**Besson** (Prudent), horticulteur, hors la porte de Suse, à Turin (Italie).

1866—**Besson** (Antoine), horticulteur-pépiniériste, aux pépinières du Pont-de-Vivaux, entre la Capelette et Saint-Loup, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1874—**Besson** (Henri), rue François-Girard, 11 *bis*, Auteuil (Seine).

1859—**Beurdeley**, propriétaire, rue des Plantes, 56, (Montrouge), à Paris.

1870—**Bienfait** (B.), entrepreneur de jardins, au Raincy (Seine-et-Oise).

MM.

1853—**Bigeard** (Jean-Victor), horticulteur à Champs (Seine-et-Marne).

1867—**Bigeard** (Charles-Joseph), vitrier pour serres, rue de Courcelles, 106, à Paris.

1853—**Bigot**, rue Neuve-Luxembourg, 27, à Paris.

1866—**Billarand** (Victor-Adolphe), horticulteur-pepiniériste, rue du Bac, 44, à Ablon-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1869—**Billard** fils (Louis), jardinier-paysagiste, rue de l'Assomption, 55, Auteuil-Paris.

1855—**Billy** (de), à Palaiseau (Seine-et-Oise).

1854—**Binder**, à l'île-d'Adam (Seine-et-Oise).

1862—**Binet**, fabricant de caisses à fleurs, avenue des Arts, 22, à Levallois-Clichy (Seine).

1867—**Binet** (Paul), à Rueil (Seine-et-Oise). Membre titulaire à vie, rue Jacob, 45, à Paris.

1853—**Bissen**, rue Jean-Jacques-Rousseau, 53, à Paris.

1855—**Blacas** (le comte de), rue de Varennes, 52, à Paris.

1873—**Blanc** (A.), fabricant d'instruments de chirurgie, rue de l'École-de-Médecine, 24, Paris.

1862—**Blandin** (Jean), maraîcher, boulevard de Picpus, 26, à Paris.

1861—**Blein** (Ernest), entrepreneur de jardins, rue du Gué, 48, à Rueil (Seine-et-Oise).

1870—**Blery** (Edme-Pierre), propriétaire, 93, rue de la Tour, à Passy-Paris.

1853—**Blerzy** (Jules), agent de change, avenue Gabrielle, 48, à Paris.

1863—**Blerzy** (Charles), rue de Courcelles, 19, à Paris.

1874—**Bleu** (Alfred), avenue d'Italie, 48, Paris.

1873—**Bloche** (Désiré), sculpteur, rue du Rocher, 40, Paris.

1858—**Bocquet**, intendant militaire, à Cherchell (Algérie), et rue Grignon, 62, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1874—**Bocquet**, rue de l'Université, 3, à Paris.

1866—**Boiron** (Henri), jardinier-chef chez M. G. Schmith, rue Tourneville, 83, au Havre (Seine-Inférieure).

1853—**Boisduval**, docteur-médecin, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22, à Paris.

1861—**Boisseau d'Artiges**, juge de paix, à Tuffé (Sarthe).

1866—**Boissin** (Paul), fabricant de serres, maison Herbeaumont, rue de Bagnolet, 115, Charonne-Paris.

1858—**Boivin**, rue des Petites-Écuries, 49, à Paris.

1863—**Boizard**, jardinier chez M. le baron de Rothschild, rue de Londres, 3, à Paris.

1861—**Bonassieux**, statuaire, membre de l'Institut, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, 3, à Paris.

1858—**Boncenne**, juge au tribunal civil, à Fontenay-le-Comte (Vendée).

1861—**Bonneault**, négociant, à Châtellerault (Vienne).

1864—**Bonnefons** (L.-G.), directeur de la Comp. d'assurances *l'Urbaine*, rue le Pelletier, 8, à Paris, et à Montlignon (Seine-et-Oise).

1862—**Bonnel**, à Palaiseau (Seine-et-Oise).

1853—**Bonnemain** (Auguste), horticulteur-grainier-fleuriste, place Notre-Dame, 13, à Etampes (Seine-et-Oise).

1865—**Bonnet** (Louis), route de Montrouge, 11, à Vanves (Seine).

1870—**Bonnet**, horticulteur, à Abbeville (Somme).

MM.

1873—**Bontemps** (Hippolyte), boulevard Saint-Michel, 135, à Paris.

1869—**Bonvoisin** (Arsène), jardinier-paysagiste, rue Spontini, 62, à Passy-Paris.

1873—**Bordeaux** (Armand-Émile), jardinier chez M. Grandin, au château des Planches, par Louviers (Eure).

1872—**Bordelet** fils, jardinier, à Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1854—**Borel**, marchand quincaillier, quai du Louvre, 10, à Paris.

1857—**Borrelli** (le général de), au château du Taillan, par Blanquefort (Gironde) et rue de l'Université, 41, Paris.

1866—**Bosq**, rue de la Fontaine, 9, à Chatillon-sous-Bagneux (Seine).

1872—**Bossu** (le docteur Antoine), rue Saint-Benoît, 5, Paris.

1851—**Bouchard-Huzard** (Louis), ancien secrétaire-général de la Société, membre titulaire perpétuel (décédé).

1871—**Boucher** (Louis Adolphe), jardinier-chef chez M. Forest, à Ablon (Seine-et-Oise).

1866—**Bouchot**, rue Lafayette, 127, à Paris.

1856—**Boudet**, rue d'Albe, 12, à Paris.

1873—**Boudon** (P.), Directeur de la compagnie d'assurances Le Pilote, avenue Boudon, 5, Auteuil-Paris.

1861—**Bougon-Ducastel**, à Noyon (Oise).

1848—**Bouis** (de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 168, à Paris.

1874—**Boulat** (Louis), fabricant de châssis, rue de la Mission, 11, à Troyes (Aube).

1858—**Boulogne**, constructeur d'appareils de chauffage, rue de Dunkerque, 3, à Paris.

1860—**Bourdon**, mécanicien, rue du Faubourg-du-Temple, 74, à Paris.

1872—**Bourdot** (Jules), Ingénieur civil, rue Saint-Vincent-de-Paul, 3, à Paris.

1851—**Bourette**, opticien-fondeur, rue Lesage, 8, à Paris-Belleville.

1853—**Bourgault** (Henri-Philippe), jardinier chez M. de Rothschild, à Puteaux (Seine).

1874—**Bourgaut** fils, chez Mme la baronne J. de Rothschild, à l'Isle-de-Puteaux (Seine).

1853—**Bourgeois**, rue de Rivoli, 156, à Paris, et au Perray, par Rambouillet (Seine-et-Oise).

1872—**Bourgeois** (Louis), jardinier, rue des Acacias, 60, Ternes-Paris.

1854—**Bourgogne**, entrepreneur de serrurerie, rue de Vaugirard, 100, à Paris.

1863—**Bouriat**, rue de Grenelle-Saint-Germain, 20, à Paris.

1860—**Bourières**, pharmacien, 4, rue Meslay.

1857—**Boury** (le comte H. de), rue Neuve-des-Mathurins, 95, à Paris, et au Bouchet, par Vermanton (Yonne).

1850—**Boutard** (Auguste), horticulteur, rue de la Pompe, 15, à Vitry (Seine).

1860—**Boutard**, jardinier, à Mer (Loire-et-Cher).

1851—**Boutreux**, horticulteur, route d'Orléans, 99, à Montrouge (Seine).

1860—**Boyer** (Amédée), rue Taranne, 14, à Paris.

1860—**Boyer** (François-Gabriel), horticulteur, à Gambais, par Houdan (Seine-et-Oise).

MM.

1869—**Boyer** (François), avocat, rue Masson 12, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1851—**Brabant** (Jules), à Cambrai (Nord).

1862—**Brassoud**, fabricant d'instruments d'horticulture et de chirurgie, rue Gay-Lussac, 41 *bis*, à Paris.

1863—**Bray** (Émile), jardinier-entrepreneur, rue de l'Arbalète, 33, à Paris.

1869—**Bremant** (Léon), rue de Grenelle-Saint-Germain 19, à Paris.

1863—**Bremare**, boulevard de Sébastopol, 18, à Paris.

1867—**Brément**, quai de l'Hôtel-de-Ville, 60, à Paris.

1860—**Bricq** (Jean), rue Raymond, 6, à Paris.

1859—**Brière** (Achille), rue du Port, 15, à Saint-Denis (Seine).

1861—**Briollay-Goiffon**, horticulteur, rue du Coq-Saint-Marceau, 30, à Orléans (Loiret).

1852—**Briot**, jardinier en chef des pépinières de Trianon (Seine-et-Oise).

1870—**Briot** (Charles), architecte de jardins, rue de la Tour-d'Auvergne, 35, à Paris.

1870—**Briqué** fils (Prosper-Edmond), rue Nollet, 1, Batignolles-Paris.

1869—**Brochot** (Louis), treillageur et décorateur de jardins, Boulevard Clichy, 48, à Paris.

1860—**Brot-Delahaye** (Louis), horticulteur, rue du Moulin-des-Prés, 25-27, à Paris.

1860—**Bruant**, horticulteur, à Poitiers (Vienne).

1855—**Brun**, docteur en médecine, rue d'Aumale, 23, à Paris.

1855—**Brunette**, constructeur d'appareils de chauffage, à Épernay (Marne).

1853—**Buanton** (Joseph), jardinier, avenue de Paris, 8, à Rodez (Aveyron).

1855—**Buchetet**, peintre-mouleur de fruits, rue d'Enfer, 18 *bis*, à Paris.

1846—**Buchy** (Joseph), propriétaire, à Athis-Mons (Seine-et-Oise).

1860—**Buffet**, route d'Italie, 168, à Paris.

1863—**Bugeard**, rue Meslay, 59, à Paris, et à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

1838—**Buhler** (Denis), dessinateur de jardins et pépiniériste, rue de Grenelle-Saint-Germain, 147, à Paris.

1869—**Bullier** (Théodore), carrefour de l'Observatoire, 9, à Paris.

1860—**Buquet**, négociant en verres à vitres, rue de Bucy, 15, à Paris.

1864—**Bureau**, docteur en médecine, quai de Béthune, 24, à Paris

1858—**Burel**, horticulteur, rue de Vaugirard, 197, à Paris.

1867—**Busigny** (E.), jardinier-paysagiste, rue Lesueur, 25, à Paris.

C

1854—**Caban** (Léon), rue Saint-Arnaud, 6, à Paris.

1862—**Cabin**, marchand grainier, place du Change, 1, à Lyon (Rhône).

MM.

1866—**Cailloux** (Joseph), entrepreneur de menuiserie, rue de Vienne, 33, à Paris.

1860—**Cajet** (Louis), jardinier chez madame la comtesse de Beaumont, à Marly-le-Roy (Seine-et-Oise).

1860—**Calvet** (Musée), à Avignon (Vaucluse).

1852—**Cambacérès** (le duc de), rue de l'Université, 21, à Paris.

1872—**Cambray** (de), rue Saint-Sulpice, 27, à Paris.

1872—**Capet** (Alfred), rue Dufour, 1, à Sceaux (Seine).

1862—**Capmas**, chef en retraite de l'administration des domaines, rue Bonaparte, 11, à Paris.

1867—**Candon** (Hyacinthe), entrepreneur de jardins, rue d'Ignauval, à Saint-Adresse, près le Havre (Seine-Inférieure).

1853—**Cappe** (Émile), dessinateur de jardins, au Vésinet (Seine-et-Oise).

1867—**Capron** (Achille), à Souzy-la-Briche, par Étrechy (Seine-et-Oise).

1873—**Caraby** (Louis-Antoine), rue de la Procession, 42, Vaugirard-Paris.

1853—**Carcenac**, rue Neuve-des-Capucines, 20, à Paris.

1855—**Cardaillac** (M. le comte de), directeur au ministère des travaux publics, rue de Bourgogne, 40, à Paris.

1866—**Caron** (Henri), propriétaire, à Bulles (Oise).

1863—**Carpentier**, boulevard Malesherbes, 71, à Paris.

1867—**Carpentier** (Jules), boulevard St-Germain, 100, à Paris.

1860—**Carrelet**, horticulteur, rue de Vincennes, 51, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1859—**Carré** (Benoit), horticulteur-pépiniériste, à Riom (Puy-de-Dôme).

1866—**Carrière** (Abel), chef des pépinières au Muséum d'histoire naturelle, rue de Buffon, 53, à Paris.

1871—**Cartier** (Émile), à Nassandres (Eure).

1863—**Casaux** (le marquis Julien de), au château-d'Ulay, par Nemours (Seine-et-Marne).

1854—**Cassier** (Pierre), horticulteur, rue du Mont-Valérien, 17, à Suresnes (Seine).

1868—**Castalot** (Charles), jardinier chez M. Foyot, à Igny, par Bièvres (Seine-et-Oise).

1873—**Caucaunier** (Philippe-Michel), cultivateur d'asperges forcées, rue du Roi Dagobert, à Clichy (Seine).

1860—**Cauchois** (Prosper), horticulteur, rue de la Madeleine, 67, aux Andelys (Eure).

1853—**Cazes** (le duc de), rue d'Albe, 12, à Paris.

1863—**Céchet**, cultivateur de rosiers, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1852—**Célard**, entrepreneur de vitrerie, rue du Faubourg-du-Temple, 16, à Paris.

1868—**Cellière** (L.), fabricant d'étiquettes vitrifiées, rue de la Sorbonne, 22, à Paris.

1857—**Cerbelaud** constructeur d'appareils de chauffage, rue de Constantinople, 31, à Paris.

1874—**Chabaud**, jardinier-chef au jardin botanique de la Marine, à Saint-Mandrier, par Toulon (Var).

1865—**Chabot**, boulevard des Filles-du-Calvaire, 8, à Paris.

MM.

1857—**Chagot**, boulevard Haussman, 55, à Paris, et au château de Rochevilliers, près Chaumont (Haute-Marne).

1865—**Chagot** (Hippolyte), rue St-Dominique-St-Germain, 56, à Paris.

1874—**Chana** (Hippolyte), horticulteur, à Senailly, par Montbard (Côte-d'Or).

1844—**Chantin** (Antoine), horticulteur, route de Châtillon, 32, à Paris.

1852—**Chantrier** (E.), horticulteur, à Mortefontaine, par la Chapelle-en-Serval (Oise).

1861—**Chapellier**, rue des Vosges, 10, à Paris.

1874—**Chaperon**, administrateur du chemin de fer de Lyon, boulevard Haussmann, 98 *bis*, à Paris.

1854—**Chapron**, marchand grainier, quai Napoléon, 21, à Paris.

1856—**Chardin**, boulevard Haussmann, 64, à Paris, et chez Mme de Saulty, au Couvent, commune de Cherré, par la Ferté-Bernard (Sarthe).

1863—**Chardin** (Alphonse), rue de la Ville-l'Évêque, 15, à Paris.

1851—**Chardine** (François-Désiré), jardinier chez M. Domage, rue d'Alezia, 77, Montrouge-Paris.

1860—**Chareau**, rue de Tournon, 29, à Paris, et à Gravant, par Vermenton (Yonne).

1874—**Charlot**, rue Joubert, 32, à Paris.

1852—**Charmeux** (Baptiste-Rose), horticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne).

1859—**Charmeux** (Constant-François), horticulteur (spécialité de plants de Chasselas), à Thomery (Seine-et-Marne).

1866—**Charollois** (Guillaume), horticulteur, rue de Javel, 196, Vaugirard,

1850—**Charpentier**, jardinier-chef au palais de Trianon (Seine-et-Oise).

1862—**Charpentier** (Pierre-Théophile), jardinier, à Ollainville, par Arpajon (Seine-et-Oise).

1861—**Charrière**, rue de Dunkerque, 27, à Paris.

1862—**Chartier du Raincy**, boulevard St-Germain, 88, à Paris, et à Fercourt, commune de Cauvigny, par Beauvais (Oise).

1869—**Charton**. marchand de comestibles, rue Neuve-des-Capucines, 23, à Paris.

1866—**Chasseriaud** (Henri), rue Notre-Dame, 50, à Saintes (Charente-Inférieure).

1872—**Chassin** (H.), entrepreneur de travaux en ciment, rue de Bagnolet, 141, à Paris.

1854—**Chastanet** (Salel de), référendaire à la Cour des Comptes, rue de Provence, 74, à Paris.

1848—**Chaté** fils, horticulteur, rue Sibuet, 9 (Saint-Mandé), à Paris.

1853—**Chatel** (Victor), boulevard de Paris, 11, à Valcongrain, par Aunay (Calvados).

1864—**Châtelain**, directeur de l'École centrale de la Brasserie, rue Rebeval, 89 (Belleville), à Paris.

1867—**Chatenay** (Louis-Mathurin), horticulteur, rue des Rigoles, 29, Belleville-Paris.

1859—**Chatin** (le docteur), pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, rue de Rennes, 129, à Paris.

MM.

1868—**Chaumery**, fleuriste, entrepreneur de jardins, rue de Larochefoucault, 18, à Boulogne (Seine).

1852—**Chauvard** fils, horticulteur, rue Haxo, 93, à Paris.

1872—**Chauveau** (le comte Charles de), avenue du Parc des Princes, 2, Bois-de-Boulogne (Seine).

1872—**Chauvel**, jardinier-chef, à l'École de Lézardeau, par Quimperlé (Finistère).

1857—**Chauvet**, jardinier-chef chez M. Cavenaze, à Chennevières-sur-Marne, par Champigny (Seine-et-Oise).

1841—**Chauvière**, — *Fondateur*, — Grand-Rue, 98, à Pantin (Seine).

1853—**Chavagnat**, à Montfermeil (Seine-et-Oise).

1855—**Chazelles** (le comte de), avenue des Champs-Élysées, 18, à Paris.

1864—**Chenu** (Charles), jardinier chez M. Seguin, au château de Draveil (Seine-et-Oise).

1864—**Chenu** (Jules), jardinier chez M. le comte de Nadaillac, rue Raynouard 14 (Passy), à Paris.

1855—**Chevalier** fils (Benjamin), jardinier au château de la Vallée-aux-Loups, à Aulnay, par Sceaux (Seine).

1863—**Chevalier** aîné (Désiré), horticulteur, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 10, à Montreuil (Seine).

1852—**Chevalier** (Georges-Charles), agent général et secrétaire du Cercle agricole, à Beauséjour, route d'Asnières, à Courbevoie (Seine), et au Cercle agricole, boulevard St-Germain et quai d'Orsay, Paris.

1859—**Chevalier** (Jean-Étienne), boulevard du Temple, 10, à Paris.

1866—**Chevalier** (André-Charles-Victor), rue de la Paroisse, 3, à Versailles (Seine-et-Oise).

1874—**Chevallier** (Georges), rue des Vignes, 14, Passy-Paris.

1855—**Chevandier de Valdrôme**, à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe), et chez M. Léonard, rue Saint-Denis, 221, à Paris.

1863—**Chevillon** (Jean-Émile), pépiniériste, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1856—**Chevreau** (Aimable), propriétaire-cultivateur, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1862—**Chevrier** (Charles), au Rosey, par Givry, près l'Orbize (Saône-et-Loire).

1860—**Chivot**, aux Agouris, près la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).

1865—**Chomton** fils, fabricant spécial d'arrosoirs et outils de jardins, rue du Rendez-vous, 4 (Saint-Mandé), à Paris.

1870—**Choppin** (René-Amédée), chef de bureau à la Banque de France, à Paris.

1862—**Chouveroux**, rue de Verneuil, 32, à Paris.

1856—**Chouvet**, jardinier-chef au jardin des Tuileries, rue de l'Université, 213, à Paris.

1850—**Cide** (Charles), jardinier chez M. le duc de Luynes, à Dampierre, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

1857—**Clapiers** (le marquis de), président de la Société d'horticulture de Marseille, rue Montgrand, 22, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1871—**Claret-de-Latouche** (Edmond), chef de bureau à la Préfecture de la Seine, au tribunal de commerce, à Paris.

1858—**Clavier**, horticulteur rue de Belvédère, à Tours (Indre-et-Loire).

MM.

1858—**Clément**, rue de Berlin, 29, à Paris.

1856—**Clocheville** (le comte de), rue de la Ville-l'Évêque, 19, à Paris.

1867—**Clouet**, horticulteur, rue de Lagny, 76, à Montreuil (Seine).

1853—**Coohet**, pépiniériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1872—**Coffinet**, jardinier chez M. Lecouturier, rue de Sèvres, 30, Boulogne (Seine).

1845—**Colin** (Alexandre), rue du Sentier, 41, à Paris, et à Orveau, par Segré (Maine-et-Loire).

1857—**Colin** (Nicolas), jardinier au palais de Compiègne (Oise).

1861—**Colin** (Joseph), jardinier à la campagne Rachekine, par Karkoff (Russie), chez M. Reinwald, rue des Saints-Pères, 15, à Paris.

1867—**Collardeau** (Isidore-Louis), rue du Pré-aux-Clercs, 7, à Paris.

1869—**Collas** (Pierre-Alexandre), cultivateur, rue Carême-Prenant, 25, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1853—**Commissaire** (Henry), jardinier chez M. Noël, propriétaire à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

1853—**Commissaire** (Joseph), jardinier-chef au château de Bressoy, par Mormant (Seine-et-Marne).

1856—**Conégliano** (le duc de), rue de Ponthieu, 62, à Paris.

1866—**Coquard** (Jean-François), rue des Terres-Fortes, 3, à Paris.

1861—**Corbonnois** (Pierre), jardinier, villa Scoramanga, à Bonneveine, banlieue de Marseille (Bouches-du-Rhône).

1869—**Cornil** (Omer), horticulteur-pépiniériste, boulevard du Pont-Neuf, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1861—**Corpet**, rue d'Hauteville, 62, à Paris, et à Bougival (Seine-et-Oise).

1860—**Corriol**, avenue de Taillebourg, 11, place du Trône, à Paris.

1869—**Cornoy** (Alfred), entrepreneur de bassins et rivières, rue des Saules, 43, à Paris.

1869—**Cosnard** (Ernest), ingénieur civil, rue Franklin, 14, Passy-Paris, et à l'usine de Fontaine-Biant, à Seis, par Alençon (Orne).

1843—**Cossonet** (Alexis-Madeleine), horticulteur, à Longpont, près Linas (Seine-et-Oise).

1858—**Cotin**, docteur en médecine, rue de Grenelle-Saint-Germain, 89, à Paris.

1869—**Cottard** (Louis), cultivateur, rue Carême-Prenant, 2, Argenteuil (Seine-et-Oise).

1867—**Cottereau** (François-Marie), horticulteur-maraîcher, rue de Javel, 109, à Paris.

1861—**Cotteraux** fils (Auguste), horticulteur, à But, par Crépy-en-Lanois (Aisne).

1862—**Cottin** (Alfred), arboriculteur, à Sannois (Seine-et-Oise).

1872—**Couette** (Charles), jardinier, rue David, 12, Passy-Paris.

1853—**Coulombier** fils, pépiniériste, à Vitry (Seine).

1852—**Courant**, maire, à Poissy (Seine-et-Oise).

1855—**Courcier**, rue Taitbout, 80, à Paris.

1855—**Courtois**, juge au tribunal de première instance, à Chartres (Eure-et-Loir).

1866—**Coutard**, rue Aline, 23, à la Varenne-Saint-Maur (Seine).

MM.

1853—**Couturier** (Victor-Henri), pépiniériste, à Saint-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).

1873—**Couturier-Mention**, paysagiste, à Saint-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).

1871—**Couvreux** (Charles-Gustave), fabricant de coutellerie, à Nogent (Haute-Marne).

1867—**Crapotte-Arnoult**, horticulteur, spécialité de chasselas doré, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).

1863—**Crémont** aîné (Émile), horticulteur, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1872—**Crepeau**, avenue de Wagram, 75, à Paris.

1857—**Crépeaux**, jardinier, avenue Montaigne, 79, à Paris.

1860—**Creuzy** (Victor-Henry), jardinier chez M. Maugis, à Rosoy-en-Brie (Seine-et-Marne).

1856—**Crosse**, notaire, rue de Clichy, 9, à Paris.

1854—**Crousse**. horticulteur, faubourg Saint-Stanislas, 47, à Nancy (Meurthe).

1840—**Croux**, pépiniériste, vallée d'Aulnay, à Sceaux (Seine).

1868—**Croux** fils, horticulteur, vallée d'Aulnay, à Sceaux (Seine).

1858—**Crucy**, rue Richer, 4, à Paris.

1862—**Cuntz**, négociant, rue Paradis-Poissonnière, 54, à Paris.

D

1863—**Dagneau** (Charles), jardinier chez M. Smitz, rue Charles-Sept, 14, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1860—**Dagorno** aîné, ancien maraîcher, rue Puébla, à la grille (Charonne), à Paris.

1864—**Dagrin**, rue de la Beauté, 5, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1874—**Dagué-Senoch** (Henri), pépiniériste-horticulteur, à Dourdan (Seine-et-Oise).

1853—**Dailly**, rue Pigalle, 67, à Paris.

1868—**Dallé** (Louis), entrepreneur de jardins, rue Bassano, 15, à Paris.

1854—**Dallière**, horticulteur, faubourg de Bruxelles, 139, à Gand (Belgique).

1858—**Dalloz**, rue d'Hauteville, 4, à Paris, et au domaine du Touquet, près Etaples (Pas-de-Calais).

1860—**Dambricourt** (Louis), rue Martel, 4, à Paris.

1855—**Dampierre** (le marquis de), rue de Lille, 70, à Paris, et au château de Plassac, par Saint-Genis-de-Saintonge (Charente-Inférieure).

1873—**Dangueuger** (Louis), jardinier, rue Aubépine, 75, à Bois-Colombes (Seine).

1867—**Darcel**, ingénieur en chef au corps national des ponts et chaussées, avenue Gabriel, 24, à Paris.

1863—**Darches**, boulevard de Ménilmontant, 108 (Belleville), à Paris.

1866—**Dard**, propriétaire, à Sucy (Seine-et-Oise).

1867—**Darde** (François), jardinier-dessinateur, rue de Rome, 129, à Paris.

MM.

1859—**Daudin**, au château de Pouilly, par Méru (Oise).

1867—**Dauvesse** (A.), horticulteur, rue du Lièvre-d'Or, 1, à Orléans (Loiret).

1869—**Dauvois** (Charles), rue Bayard, 8, à Paris.

1872—**Dauzet** (Stanislas), jardinier au château de Villemain, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1861—**David** jeune, rue Lepelletier, 18, à Paris.

1864—**Dayrès** aîné, banquier, à Agen (Lot-et-Garonne).

1873—**Debard** (A.), entrepreneur de peinture et vitrerie, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1858—**Debille**, horticulteur, rue Pelleport, 126, à Paris.

1872—**Debourge** (Eugène), rue de Rennes, 111, à Paris.

1863—**Debray**, fabricant de pompes de jardin, rue Fontaine-au-Roi, 24, à Paris

1873—**Debrousse** fils, avenue Marigny, 13, à Paris.

1873—**Debry-Brunot**, marchand de terre de bruyère, route de la Révolte, 50, à Boulogne (Seine).

1855—**Déchamps** (Joseph-Victor), jardinier, maison du greffier de paix, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1865—**Deflaut** (Charles), jardinier au château de Loisy-sur-Marne, par Vitry-le-François (Marne).

1865—**Deffes**, rue Montorgueil, 74, à Paris.

1864—**Deforges** (Étienne), route de Paris, 18, à Châtillon (Seine).

1854—**Defresne** fils aîné (Jacques), pépiniériste, rue Audigeois et place de la Heunière, 34, à Vitry (Seine).

1854—**Defresne** (Germain), pépiniériste, faubourg Bacchus, à Vitry (Seine).

1858—**Defresne** (Honoré), rue de Soult, 5, à Vitry (Seine).

1868—**Defresne** (Honoré) fils, rue de Soult, à Vitry (Seine).

1867—**Delacour**, quai de la Mégisserie, 4, à Paris.

1852—**Delafoy**, rentier, rue de l'Odéon, 18, à Paris.

1867—**Delahaye**, commissaire-priseur, rue de la Victoire, 43, à Paris.

1872—**Delahaye**, grainier, quai de la Mégisserie, 18, à Paris.

1860—**Delalain**, rue du Cirque, 5 *bis*, à Paris, et à Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

1866—**Delamarre** (Eugène), secrétaire de la Société d'Horticulture de Coulommiers, boulevard Magenta, 124, à Paris.

1858—**Delanoue** (Jules), jardinier chez M. Davillier, à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise).

1863—**Delaroche** (Auguste), horticulteur, rue des Bordeaux, à Charenton-le-Pont (Seine).

1873—**Delarue** (Léon), enclos de la Machine, à Voisin, par Louveciennes (Seine-et-Oise).

1863—**Delavallée**, ancien notaire, boulevard de Sébastopol, 123, à Paris.

1857—**Delavier**, horticulteur-pépiniériste, rue Saint-Gilles, 2, à Beauvais. (Oise).

1853—**Delaville** aîné (Alexandre), jardinier-professeur à la Société d'Horticulture et de Botanique, rue Sainte-Marguerite, à Beauvais (Oise).

1874—**Delaville** (Léon), marchand grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris.

1870—**Delbruck** (Jules), au domaine du Vallier, à Langouran (Gironde).

MM.

1866—**Delchevalerie** (Gustave), jardinier-chef des parcs et jardins royaux, au Caire (Egypte).

1857—**Deligue** (Alexandre), jardinier chez M. Boulanger, à Choisy-le-Roi (Seine).

1872—**Delondre** (Augustin-Ambroise), rue des Juifs, 29, à Paris ; et rue Saint-Pierre, à Sèvres (Seine-et-Oise).

1872—**Delpy**, curé de la Varenne Saint-Hilaire, par Saint-Maur (Seine).

1852—**Demay** (Henry), horticulteur, à Arras (Pas-de-Calais).

1869—**Demange** (Gustave), rue de Versailles, 31, à Nantes (Loire-Inférieure).

1860—**Demonts**, notaire, place de la Concorde, 8, à Paris.

1869—**Denant** (Achille-Vincent), propriétaire, à Epinay (Seine).

1854—**Denis** (Thomas), chef des cultures au Jardin botanique, au parc de la Tête-d'Or, à Lyon (Rhône).

1861—**Denizot**, arboriculteur-pépiniériste, à Gairezin, près Posen (Prusse).

1867—**Denoyer** (Joseph), jardinier du parc, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1863—**Depardon**, architecte, rue Puebla, en face le nº 214, à Paris.

1874—**Dernis** (Alphonse Sylvestre), rue d'Hauteville, 72, à Paris.

1866—**Derouet** (B.), quincaillerie spéciale pour l'enseignement Gressent, rue Sainte-Anne, 60, à Paris.

1871—**Desbouiges**, jardinier chez M. Perrot de Chezelles, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1855—**Des Cars** (le comte A.), rue de Grenelle-Saint-Germain, 134, à Paris.

1860—**Deschamps** (Eugène), rue de Clichy, 2, à Paris.

1864—**Deseine** fils aîné, pépiniériste, rue de Versailles, 31, à Bougival (Seine-et-Oise).

1855—**Desfossés-Thuillier**, horticulteur, rue Saint-Marceau, 23, à Orléans (Loiret).

1861—**Deshayes** (Auguste), horticulteur, faubourg-Saint-Christophe, 8, à Soissons (Aisne).

1867—**Desmoulin** (Philippe), chef des cultures de M. Binder, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1855—**Des Moutis**, propriétaire, avenue du Nord, à Maisons-Laffitte (Seine-et Oise).

1861—**Despréaux** de Saint-Sauveur, rue de la Ferme-des-Mathurins, 41, à Paris.

1863—**Desquilbé** (Benjamin), jardinier au château d'Ablois, par Epernay (Marne).

1855—**Desvignes**, rue Greffulhe, 7, à Paris.

1855—**Detouche**, négociant, rue Saint-Martin, 228, à Paris.

1866—**Devailly**, docteur en médecine, rue d'Hauteville, 18, à Paris.

1873—**Devandeuvre** (Charles), ingénieur, rue Charles-Emmanuel à Asnières (Seine).

1862—**Devers** (Benoist), à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône).

1860—**Devinck**, rue Saint-Honoré, 175, à Paris.

1874—**Devresse** (Louis-Victor-Casimir), huissier, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 128, à Paris.

1861—**Dezobry**, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1863—**Didier** (Robert), avenue de Madrid, 5, à Neuilly (Seine).

1867—**Didier** fils (Victor), horticulteur-arboriculteur, à Abainville (Meuse).

1854—**Dieu** (Alexandre), jardinier chez M. Paturle, rue de Clichy, 72, à Paris.

MM,

1861—**Dieuzy-Fillion**, horticulteur, avenue de Paris, 168, à Versailles (Seine-et-Oise).

1872—**Diot** (Jacques), jardinier, rue de Penthièvre, 8, à Sceaux (Seine).

1860—**Discontignoy** (Léon), jardinier à Bergère, par Montmirail (Marne).

1863—**Dollé**, fleuriste, rue Saussure, 12 (Batignolles), à Paris.

1872—**Dollé** jeune, fleuriste-décorateur, rue de Châteaudun, 20, à Paris.

1850—**Domage** (Madame), rue d'Alézia, 77, à Montrouge-Paris.

1861—**Donard**, à Sartrouville (Seine-et-Oise).

1859—**Donnaud**, imprimeur de la Société, rue Cassette, 9, à Paris.

1864—**Donné**, jardinier chez M. le duc des Cars, à Sourches, par Conlie (Sarthe).

1870—**Doridot** (Jules), rue d'Aboukir, 102, à Paris.

1861—**Dorléans**, architecte, rue du Landry, 37, à Clichy-la-Garenne (Seine).

1861—**Dormois**, constructeur de serres, rue du Faubourg-du-Temple, 92, à Paris.

1873—**Doucet** (Eugène), horticulteur, à Senlis (Oise).

1872—**Douville** (Antoine), au bois de Boulogne, par Neuilly (Seine).

1860—**Douy** (Victor-Lucien), jardinier chez M. le marquis de Vogué, à Thoiry (Seine-et-Oise).

1872—**Douy** (Auguste), jardinier chez M. Desprez, à Eau-Bonne (Seine-et-Oise).

1864—**Drappier**, rue de Grenelle, 9, à Paris.

1862—**Dréau**, jardinier-entrepreneur, avenue de Neuilly, 155, à Neuilly (Seine).

1861—**Drévault**, jardinier-chef à l'Ecole de pharmacie, rue de l'Arbalète, à Paris.

1864—**Drion**, à Beaugency (Loiret).

1873—**Drouet** (Louis-Adonis-Benjamin), conducteur principal des ponts et chaussées, inspecteur des promenades de la Ville de Paris, rue de la Tour, 131, Passy-Paris.

1860—**Drouin** (J.), rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 31, à Paris.

1858—**Droussant**, boulevard du Temple, 34, à Paris.

1856—**Drouyn de L'Huys**, rue François I[er], 47, à Paris, et à Amblainvillers, par Antony (Seine-et-Oise).

1874—**Dubarle** (Emile), boulevard Haussmann, 174, à Paris.

1865—**Dubochet**, rue du Faubourg-Poissonnière, 175, à Paris.

1865—**Dubois** fils (Auguste), jardinier au château de Voré, par Rémalard (Orne).

1860—**Dubois** (Alexandre), rue des Messageries, 5, à Paris.

1869—**Dubois**, propriétaire, Faubourg-Saint-Antoine, 274, à Paris.

1847—**Dubourg** (Alphonse), Faubourg-Saint-Honoré, 91, à Paris.

1853—**Du Breuil**, professeur d'arboriculture, boulevard Saint-Germain, 11, à Paris.

1867—**Dubrulle** fils, rocailleur et entrepreneur de chaumières, à Vert-le-Petit par Marolles (Seine-et-Oise).

1852—**Dubuc**, fabricant de pompes, rue des Amandiers-Ménilmontant, 14, à Paris.

1855—**Ducel**, rue du Faubourg-Poissonnière, 26, à Paris.

MM.

1866—**Duchamp** (Claude), jardinier aux parcs et jardins royaux, au Caire (Egypte).

1853—**Duchartre**, membre de l'Institut, Secrétaire-rédacteur de la Société, rue de Grenelle, 84, à Paris, et rue des Pierres, 11, à Meudon (Seine-et-Oise).

1853—**Duchâtel** (le comte de), rue de Varennes, 69, à Paris.

1867—**Duchâtel** (Laurent), commis principal à la direction des caisses d'amortissement et consignations, rue Fondary, 32, à Paris.

1861—**Duclos** (Charles), jardinier-chef chez M. Lecuyer aîné, à Moy-de-l'Aisne (Aisne).

1870—**Dudouy** (Alfred), rue Notre-Dame-des-Victoires, 38, à Paris.

1863—**Dufetelle**, grainier-horticulteur, rue des Trois-Cailloux, 85, à Amiens (Somme).

1873—**Duffour** (Edmond), rue Française, 20, à Béziers (Hérault).

1873—**Duflot** (Victor), cultivateur de Dalhia, à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise).

1872—**Dufour** (A.), conducteur des ponts et chaussées, rue de Mexico, 65, au Havre (Seine-Inférieur).

1851—**Duhaudezert**, rue de la Vieille-Estrapade, 9, à Paris.

1874—**Dulary** (Paul), arboriculteur, rue de Rennes, 65, à Paris.

1863—**Dulong** (Ferdinand), avocat, rue de Copenhague, 10, à Paris.

1852—**Dumas**, ancien Sénateur, rue Saint-Dominique, 69, à Paris.

1866—**Dumas** (Pierre), rue Taitbout, 51, à Paris.

1864—**Dumas** (A.), jardinier-chef à la ferme-école de Bazin, par Lectoure (Gers).

1864—**Dumont** (Auguste), horticulteur à Aumale (Seine-Inférieure).

1864—**Dumont** (Henry-René), boulevard Saint-Michel, 63, à Paris.

1873—**Dumont** (Jules), horticulteur à Louvres (Seine-et-Oise).

1867—**Dupart**, jardinier-chef au jardin du Hamma, près Alger (Algérie).

1863—**Dupre**, rue des Enfants-Rouges, 11, à Paris, et à Villemonble (Seine).

1859—**Dupuis** (Alphonse), jardinier chez M. Ménier, à Noisiel, par Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).

1866—**Dupuy** (Célestin), propriétaire, président de la Société d'Horticulture de Montmorency, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1844—**Dupuy-Jamain**, horticulteur-pépiniériste, rue du Chemin-du-Moulin-des-Prés, 18, (Maison-Blanche), à Paris.

1873—**Durand**, rue des Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois, 18, à Paris.

1868—**Durand-Claye** (Alfred), ingénieur des ponts et chaussées, rue de Richelieu, 85, à Paris.

1844—**Durand**, propriétaire, rue de Buffon, 73, à Paris.

1861—**Durand** (Jean-Pierre), pépiniériste, à Bourg-la-Reine (Seine).

1861—**Durantin**, avocat, boulevard de Strasbourg, 60, à Paris, et à Boursonne, par la Ferté-Milon (Aisne).

1861—**Duras**, rue Boutarel, 1, île St-Louis, à Paris.

1860—**Durenne**, rue de la Verrerie, 30, à Paris.

1858—**Dusacq**, boulevard Poissonnière, 10, à Paris.

1864—**Dutitre**, marchand de bois, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

1872—**Dutreux-Pescatore**, ancien receveur général du grand-duché de Luxembourg, au château de la Celle Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).

MM.

1865—**Dutrou**, architecte de la Société, au palais de l'Industrie, porte 4, avenue des Champs-Élysées.

1852—**Duval**, cultivateur de Rosiers, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1867—**Duval** (Léon), horticulteur-grainier, rue Duplessis, 8, à Versailles (Seine-et-Oise).

1867—**Duval** (Jean-Baptiste), architecte, rue Monge, 85, à Paris.

1870—**Duval**, verreries en gros, rue Paradis-Poissonnière, 43, à Paris.

1853—**Duvivier**, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris.

E

1867—**Entraygues** fils (Jean-Baptiste), marchand de comestibles, rue des Capucines, 10, à Paris.

1854—**Eprémesnil** (le comte d'), au château de Croissy, par Chatou (Seine-et-Oise).

1865—**Ermens** (Gérard), jardinier-chef, à Alexandrie (Egypte).

1862—**Estampes** (le comte d'), à la Rochette, par Melun (Seine-et-Marne).

1860—**Eude**, horticulteur, rue de Normandie, 249, section de Graville, au Havre (Seine-Inférieure).

1855—**Evain** (le baron), rue de Lisbonne, 60, à Paris.

F

1872—**Fabre**, colonel d'artillerie, quai Malaquais, 15, à Paris.

1874—**Faguet**, artiste-peintre, préparateur de botanique à la Sorbonne, rue des Boulangers, 22, à Paris.

1870—**Falaise** aîné, horticulteur, route du vieux Pont de Sèvres, 109, à Billancourt (Seine).

1870—**Fargeton** (Louis), horticulteur, rue du Quinconce, à Angers (Maine-et-Loire).

1866—**Faucher**, rue de Sèvres, 101, à Paris.

1857—**Fauquet** (Charles), horticulteur, rue de Boulogne, au Havre (Seine-Inférieure).

1864—**Fayet** (Émile), à Bourg-la-Reine (Seine).

1869—**Fenoglio** (Félix), fabricant de caisses à parois mobiles, 9, rue de Kabylie, à la Villette, Paris.

1869—**Feret** (André), rue des Toulouses, 1, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1843—**Fermont** (le comte de), rue de Bourgogne, 48, à Paris.

1874—**Fezaie**, horticulteur, route de Paris, à Fougères (Ille-et-Vilaine).

1872—**Fichet** (J.), fabricant de produits chimiques, rue de Lagny, 31, à Vincenne (Seine).

1853—**Flandre**, horticulteur, boulevard du Vivier, 85, à Amiens (Somme).

1865—**Fleury**, jardinier chez M. Nivoley, à Yerres (Seine-et-Oise).

MM.

1870—**Fleury** (Jean-Simon), maison André Fleury, spécialité pour parcs et jardins, rue de Sablonville, à Neuilly (Seine).

1861—**Flichy**, rue Taitbout, 60, à Paris, et à Charly-sur-Marne (Aisne).

1870—**Florentin** (Félix), avenue d'Eylau, 161, Passy-Paris.

1866—**Fonné** (François-Joseph), horticultenr-paysagiste, à Saint-Charles-Reims (Marne).

1848—**Fontaine** (François), horticulteur, culture spéciale de Rosiers, rue de la Fontaine, 4, à Clamart (Seine).

1851—**Fontaine** (Adolpe), jardinier chez M. le comte de Greffulle, au château de Bois-Boudran, par Nangy (Seine-et-Marne).

1860—**Fontaine**, successeur de Joret, rue du Marché-St-Honoré, 11, à Paris.

1867—**Fontaine** (Gustave), jardinier, route de Sceaux, 6, à Bourg-la-Reine (Seine).

1874—**Fontaine** (François-Gustave), propriétaire, rue de l'Odéon, 20, à Paris.

1866—**Forceville** (le vicomte de), rue Ducange, à Amiens (Somme).

1873—**Forest**, négociant, rue Michel-le-Comte, 19, à Paris.

1858—**Forney**, rue de Ponthieu, 20, à Paris.

1864—**Fortune** (Ferdinand), jardinier au Château-du-Val, par Meudon (Seine-et-Oise).

1859—**Fouillot** (Adolphe), jardinier-chef, chez M. Hu, à Napoléon-Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise).

1850—**Fournier** (Claude), horticulteur, rue Boulard, 30, (Montrouge), à Paris

1850—**Fournier** (Eugène), jardinier, rue de Babylone, 36, à Paris.

1857—**Fournier** (Eugène), docteur en médecine et ès sciences, rue Neuve-Saint-Augustin, 10, à Paris, et à Auteuil, rue Lafontaine, 86.

1863—**Fournier** (Narcisse-Barthélemy), jardinier au château de Fontaine par Senlis (Oise).

1863—**Fournier** (Alexandre), jardinier-chef, rue Fondary, 44, à Paris

1872—**Fournier** (Charles-Antoine), rue de l'Université, 75, à Paris.

1856—**Foye** boulevard Malesherbes, 75, à Paris.

1873—**Francin** (Nicolas), jardinier chez M. le duc de Panos, rue de Chalgrin, 26, Passy-Paris.

1855—**François** (Constant), rue Mont-Thabor, 38, à Paris.

1867—**François** (Henri), jardinier au château Embourg, par Souvigny (Allier).

1869—**François** (Auguste), négociant, propriétaire à l'orangerie du Tapis-Vert à Blidah (Algérie).

1873—**Fray** (Jean-Baptiste), jardinier chez M. Vasse, rue Saint-Denis, 26, à Colombes (Seine).

1873—**Freysse** (Antoine), boulevard Beaumarchais, 71, à Paris.

1852—**Frélin** fils, pépiniériste, à Arpajon (Seine-et-Oise).

1865—**Frémont**, rue du Faubourg-Poissonnière, 130, à Paris.

1863—**Fresgot**, rue du Roule, 17, à Paris.

1872—**Fresnay** (de) Victor, boulevard de Magenta, 78, à Paris.

1855—**Fréville**, agréé au tribunal de commerce, ancien boulevard Haussmann, 58, à Paris.

1862—**Froment** (Eugène-Léon), rue des Plantes, 9, Montrouge-Paris.

1854—**Froument**, horticulteur, hors la barrière Saint-Cyprien, à Toulouse (Haute-Garonne).

G

MM.

1855—**Gage** (Paul), pharmacien, rue de Grenelle-Saint-Germain, 18, à Paris.

1860—**Gaildraud**, négociant, rue du Bac, 43, à Paris.

1855—**Gaillard** (Alexandre), rue Billaud, 16, à Paris

1873—**Gaillard** (Paul), rue des Martyrs, 29, à Paris, et à Menncourt (Seine-et-Oise).

1869—**Gajot de Montfleury**, rue de la Corderie-Saint-Honoré, 4, à Paris.

1867—**Gallais** (Ferdinand), ferme de Mamora, commune de Donaouda, canton de Coleah (Algérie).

1855—**Gallois**, commissaire-priseur honoraire, rue de Miromesnil, 124, à Paris.

1867—**Galopin** (G.-J.), pépiniériste, rue Régnier, 4, faubourg Saint-Gilles, à Liége (Belgique).

1861—**Gando**, rue de la Ferme-des-Mathurins, 2, à Paris.

1835—**Gareau**, propriétaire, rue Duphot, 14, à Paris.

1869—**Garcin** (Casimir), avenue d'Orléans, 26, Paris.

1873—**Garcin** (Paul), rue Cujas, 20, Paris.

1858—**Garfounkel**, rue Poussin, 2, Villa-Caprice (Auteuil), à Paris.

1838—**Garnerey**, rue Boulainvilliers, 3 *bis*, à Paris, et à Verneuil (Eure).

1867—**Garnier** (Joseph), jardinier chez Mme veuve Audra, rue d'Argenteuil, 7, à Colombes (Seine).

1863—**Gatellier** (Auguste-Victor), jardinier-piqueur des promenades et plantations du Bois de Boulogne, avenue de Neuilly, 167, à Neuilly.

1853—**Gatelot** (Augustin), jardinier au château de Carlepont, par Noyon (Oise).

1861—**Gathelot** (Etienne), jardinier chez MM. de Montgolfier, à Fontenay, par Montbard (Côte-d'Or).

1861—**Gatineau** (François), jardinier chez M. Pinson, à Bucy-le-Long, par Soissons (Aisne).

1868—**Gaucher** (Nicolas), pépiniériste, rue Ludwigsbourgerstrasse, 23, à Stuttgard (Wurtemberg).

1864—**Gaudry**, avocat, rue des Saints-Pères, 7 *bis*, à Paris.

1865—**Gaujard** (Narcisse), horticulteur, hors la porte de Bruxelles, à Gand (Belgique).

1866—**Gaulois** (Constant), jardinier, avenue du Chemin de fer, 16, au Raincy (Seine-et-Oise).

1863—**Gautherot** (François), jardinier au château de la Motte, par Saint-Menoux (Allier).

1851—**Gauthier** (Remy-Raphaël), avenue de Suffren, 18, à Paris.

1854—**Gauthier** (Louis), culture spéciale d'Œillets, à Pierrefitte (Seine).

1873—**Gauthier** (Paul), fabricant de serres et de châssis, chemin de Reuilly, 15, Paris.

1873—**Gautier-Bouchard**, rue du Parc Royal, 14, à Paris.

MM.

1861—**Gautreau**, horticulteur, rue du Petit-Bicêtre, 73, à Brie-Comte-Robert, (Seine-et-Marne.)

1837—**Gavazzi** (Egide), à Milan (Italie).

1860—**Gay**, rue de Chabrol, 54, à Paris, et rue du Poulain, 2, à Stains (Seine).

1865—**Gendron**, rue Cambronne, 13, à Paris.

1861—**Geoffroy-Saint-Hilaire**, directeur du Jardin zoologique d'Acclimatation, à Neuilly (Seine).

1863—**Gérard** (Charles), horticulteur, à Senailly, par Montbard (Côte-d'Or).

1864—**Gérard** (Etienne), jardinier chez M. Husson, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise).

1854—**Gervais**, fabricant d'appareils de chauffage, rue Vesale, 7, à Paris, et à Tournus (Saône-et-Loire).

1864—**Gervais** (François), jardinier, propriété Giraudeau, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1874—**Ghersi** (François), horticulteur, directeur du jardin botanique, Calle-Hercules, à Cadiz (Espagne).

1866—**Gilbert** (Charles), président de la Société de Pomologie d'Anvers, rue du Nord, 29, à Anvers (Belgique).

1872—**Gillard** (Auguste), jardinier, rue et parc des Princes, à Boulogne (Seine).

1853—**Gillion**, rue du Mont-Thabor, 9, à Paris.

1855—**Gingembre**, boulevard de Strasbourg, 59, à Paris.

1851—**Ginoux**, rue de Bourgogne, 48, à Paris.

1866—**Girard** (Alphonse), jardinier au château de Séchelles, par Ressons (Oise).

1870—**Girardin** (Eugène), cultivateur d'Asperges, rue Gaillon, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1862—**Girardot**, boulevard Beaumarchais, 54, Paris, et rue de Choisy, 6, à Thiais (Seine).

1872—**Giros** (Alexandre), négociant, à St-Dizier (Haute-Marne).

1860—**Giverne** (Louis), jardinier, rue Impériale, 17, à Meudon (Seine-et-Oise).

1858—**Glady**, rue Labirot, 5, à Bordeaux (Gironde).

1872—**Glatigny** (Edouard), rue Ventadour, 11, Paris.

1856—**Gloede** (Ferd.) (spécialité de plants de Fraisiers), Landstrasse, 133, Eppendorf, Hambourg (Allemagne).

1874—**Godard** (Jean-Baptiste), jardinier-fleuriste, rue aux Huilliers, 9, à Vernon (Eure).

1870—**Godard** (Pierre), rue de la Prévoyance, 52, à Vincennes (Seine).

1864—**Gomer** (le comte de), rue de Narine, à Amiens (Somme).

1869—**Gondouin** (Edmond), fabricant de grillages mécaniques, boulevard Poissonnière, 22, à Paris.

1852—**Gontier** fils, horticulteur, route d'Orléans, 177, à Montrouge (Seine).

1869—**Gontier** (Armand), pépiniériste, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1869—**Gontier** (Paul-Armand), jeune, grainier, quai de Gèvres, 6, à Paris.

1859—**Gosselin** (Alexis), passage de l'Industrie, 1, à Paris, et à Créteil (Seine).

1867—**Got** (Alphonse), jardinier-grainier, à Vimoutiers (Orne).

1863—**Gougibus-Barnabé**, jardinier au domaine de Maury, par Limoges (Haute-Vienne).

1853—**Goulven-Denis**, docteur en médecine, à Roscoff (Finistère).

MM.

1860—**Goumain-Cornille**, rue de Furstemberg, 4, à Paris.

1861—**Gourie** fils, boulevard du Temple, 9, à Paris.

1846—**Graff** (de) fils, cultivateur d'oignons à fleurs, à Lisse, près Haarlem (Hollande).

1857—**Graindorge** (Pierre), arboriculteur, rue de Montreuil, à Bagnolet (Seine).

1858—**Grangé**, horticulteur, rue Dauphine, à Orléans (Loiret).

1857—**Granger** (Louis-Xavier), horticulteur, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1856—**Gras** fils aîné, horticulteur, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 169, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1863—**Gresland**, rue Bergère, 29, Paris.

1862—**Gressent**, professeur d'arboriculture, Grande-Rue, 18, à Sannois (Seine-et-Oise).

1869—**Greveldinger** (Michel), compteurs à eau, rue des Vinaigriers, 33, à Paris.

1873—**Grimault** (Henri), jardinier chez M. Geoffroy, route des Gardes, 61, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1865—**Grin** (Félix), arboriculteur, à Chartres (Eure-et-Loir).

1869—**Grisau**, horticulteur, allée d'Etigny, 8, à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).

1865—**Grivet** (Fabien), chez Madame Lavallée, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 226, à Paris.

1872—**Grony** (Louis-Charlemagne), horticulteur, impasse des Pauvres, Auteuil-Paris.

1853—**Gros-Monnier**, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

1844—**Groulon**, fabricant d'outils de jardinage, rue du Cardinal-Lemoine, 71, à Paris.

1863—**Gru** (Charles-Fabien), place du Bel-Air, 8, à Saint-Mandé (Seine).

1853—**Gueau de Reverseaux** (le marquis de), rue Saint-Lazare, 80, à Paris.

1858—**Guédeney**, métreur-vérificateur, rue du Grand-Pont, au Vésinet (Seine-et-Oise).

1859—**Gueidan** aîné, grainier-cultivateur, rue de Rome, 19, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1872—**Guénault** (Ernest), entrepreneur de jardins, rue de Montreuil, 45, à Vincennes (Seine).

1852—**Guéniard**, à Nanterre (Seine).

1852—**Guénot** fils, boulevard du Palais, 3, à Paris.

1847—**Guénoux**, au château de Voisenon, par Melun (Seine-et-Marne).

1851—**Guérin**, propriétaire, rue de Clichy, 61, à Paris.

1874—**Guérin** (J.), propriétaire, rue de Trévise, 43, à Paris.

1873—**Guerrier** (Jean), jardinier chez M. Lambert, à Mennecy (Seine-et-Oise).

1858—**Guétrel** (Joseph), jardinier chez M. le marquis de Turenne, rue de Berry-St-Honoré, 26, à Paris.

1852—**Gueyraud** neveu, horticulteur, boulevard de Caudéran, à Bordeaux (Gironde).

1850—**Guibert**, rue de la Tour, 83, à Paris.

1862—**Guichard** (Auguste), jardinier, chez M. Roland-Gosselin, à Châtenay (Seine).

MM.

1851—**Guidon**, dessinateur de jardins, rue des Vossets, 22, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1833—**Guillhem d'Angers**, à Angers (Maine-et-Loire), et boulevard Saint-Germain, 140, à Paris.

1852—**Guillaume** (Victor), fabricant de pompes de jardin, fumigateurs et jets d'eau, rue d'Angoulême-du-Temple, 94, à Paris.

1864—**Guillé** jeune, négociant, à Jarnac (Charente).

1869—**Guillemain** (Emile), jardinier, à Santeny, par Villecresne (Seine-et-Oise).

1857—**Guillemot**, boulevard Poissonnière, 22, à Paris, et rue de Paris, 73, à Rueil (Seine-et-Oise).

1867—**Guillot** fils, constructeur de serres à Saint-Loup, commune de Saint-Jean-de-Bray (Loiret).

1858—**Guillout**, fabricant de biscuits, boulevard de l'Empereur, 158, Passy-Paris.

1862—**Guinle** (Jean-Jules), horticulteur, rue Saint-Didier, 16 Passy, Paris.

1863—**Guinosseau-Flon**, horticulteur, route de Saint-Barthélemy, 14, à Angers (Maine-et-Loire).

1855—**Guizelin** (de), rue de Valenciennes, 1, à Paris.

1854—**Guyot de Villeneuve**, square de Messine, avenue de Messine, 15, à Paris.

H

1872—**Hadancourt** (Hippolyte-Donatien), propriétaire, à Persan, par Beaumont (Seine-et-Oise).

1865—**Hacquin** (Louis-François), à Sannois (Seine-et-Oise).

1866—**Hadin** (R.), fabricant de médailles, rue Saint-Claude, 5, à Paris.

1868—**Halphen** (Constant), rue de Tilsitt, 11, à Paris, et au château de Batalley, par Pauillac (Gironde).

1869—**Hamelin** (Joseph), jardinier-fleuriste, boulevard de Charonne, 202, Charonne-Paris.

1856—**Hamot** (Frédéric), rue de la Ville-l'Évêque, 40, à Paris.

1874—**Hanoteau** (Charles), constructeur de grilles de parcs et jardins, rue de la Roquette, 159, à Paris.

1865—**Hans**, horticulteur, à Mulhouse (Bas-Rhin).

1864—**Hardivillé**, coutelier, rue Saint-Jacques, 218, à Paris.

1848—**Hardy** (Auguste-François) fils, jardinier en chef au Potager de Versailles, rue du Potager, 4, à Versailles (Seine-et-Oise).

1854—**Hardy**, jardinier-chef honoraire du jardin du Luxembourg, rue Servandoni, 24, à Paris.

1861—**Hardy** (G.), fabricant de produits chimiques, rue du Rocher, Paris.

1853—**Hardy-Passot**, rue de Montreuil, 39, à Paris.

MM.

1873—**Hatret** (Émile), jardinier chez M. Loise-Chauvière, rue du chemin du Moulin-Vert, 47, Montrouge-Paris.

1869—**Haubert** (Théophile), jardinier chez M. Valentin, rue Saint-Martin, à Angoulême (Charente).

1863—**Haude** (Théodore), rue du Milieu, 27, à Montreuil (Seine).

1864—**Haudrechy** (Joseph), horticulteur, rue Bihorel, à Rouen (Seine-Inférieur).

1868—**Hauffroy** (Edmond), avenue de Clichy, 49, (Batignolles), à Paris.

1870—**Haute** (Sévrin), jardinier chez M. Rougeon, à Limeil-Brevanes, par Boissy Saint-Léger (Seine-et-Oise).

1854—**Hautefeuille**, ancien avocat à la Cour de cassation, rue Neuve-des-Capucines, 14, à Paris.

1867—**Hautefeuille** jardinier-chef chez M. Victor Lemoine, à Limaille, par Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

1855—**Havard**, grainier-horticulteur, rue Aubert, 11, à Paris.

1873—**Hayaux-du-Tilly**, commissaire-priseur, rue de Clichy, 2, à Paris.

1866—**Hébert** (Philippe), agent de change, rue Notre-Dame-des-Victoires, 44, à Paris.

1869—**Hédiard** (Ferdinand), négociant en produits de l'Algérie et des colonies, rue Notre-Dame-de-Lorette, 13, à Paris.

1864—**Heeckeren de Wassenaer** (le baron de), à la Haye (Pays-Bas).

1859—**Heim** (Joseph), horticulteur, faubourg St-Didier, 12, à Sens (Yonne).

1861—**Helye**, jardinier-chef au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57, à Paris.

1858—**Hémeray-Frizon**, horticulteur, rue Guénégaud, à Orléans (Loiret.

1863—**Henault** (Louis-Marie), boulevard Auber, 16, à Vincennes (Seine).

1853—**Hendecourt** (le vicomte Léopold d'), à Bellem, près Gand (Belgique).

1849—**Hennepaux**, jardinier, rue de Chaillot, 25, à Paris.

1854—**Hennequin** (Henri), négociant, rue du Cardinal-Fesch, 46.

1868—**Henri** (Antoine-Isidore), rue de Noisy, 103, à Petit-Brie (Seine).

1869—**Henriaud** (Armand), jardinier au collége Sainte-Barbe-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1864—**Henrotte**, rue Chauchat, 10, à Paris, et à Colombes (Seine).

1869—**Henry** (Charles), jardinier chez M. Caillot, à Bagneux (Seine).

1855—**Henry-Jacotot**, horticulteur, avenue du Parc, à Dijon (Côte-D'Or).

1851—**Herbeaumont**, mécanicien-serrurier, fabricant de serres en fer, rue de Bagnolet, 115, (Charonne), Paris.

1853—**Herincq**, rue Guy-Labrosse, 11, à Paris.

1870—**Hérivaux**, horticulteur, rue de la Glacière, 73, à Paris.

1867—**Hermès** fils (Gustave), à Charleville (Ardennes).

1873—**Herran**, ministre plénipotentiaire du Honduras, rue Decamps, 27, à Paris.

1865—**Heurtemotte**, jardinier chez M. Hamel, à St-Hubert, par le Perray (Seine-et-Oise).

1858—**Hilaire** (Victor-Amédée), jardinier chez M. Carlos Calderon, à Grenade (Espagne).

1873—**Hirsch** (le baron Maurice de), consul général de Belgique, au château de Beauregard, commune de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).

1857—**Hivert**, papetier, rue du Faubourg-St-Honoré, 62, à Paris.

MM.

1869—**Hommel** (Joseph), serrurerie artistique pour parcs et jardins, 12, route d'Asnières, à Levallois-Perret (Seine).

1874—**Homfroy** (Henri), Grande-Rue, 157, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1861—**Hortolès** fils, horticulteur-pépiniériste, à Montpellier (Hérault).

1860—**Houdart**, boulevard Picpus, 85, à Paris.

1867—**Houllet**, jardinier-chef des serres, au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.

1869—**Houllier** (Pierre-Adolphe), rue de Trévise, 39, à Paris.

1852—**Huart** fils (Joseph), pépiniériste, à Vitry (Seine).

1855—**Hubert**, rue Drouot 18, à Paris.

1868—**Hubert** (Charles), horticulteur-grainier, à Hyères (Var).

1858—**Hubert-Baudoin**, jardinier-chef, au château de Lachamdeau, près Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône).

1855—**Hubert Brière**, rue du Faubourg Montmartre, 61, à Paris.

1866—**Huet** (Charles), receveur des finances, à Étampes (Seine-et-Oise).

1856—**Hulot**, docteur en médecine, rue de Lancry, 8, à Paris.

1863—**Hulot**, directeur de la fabrication des timbres-poste à la Monnaie, quai Conti, 11, à Paris.

1851—**Hund** propriétaire, rue de Chaillot, 42, à Paris.

1853—**Hunnebelle** (Jules), rue de l'Université, 23, à Paris.

1873—**Hurtel** (Edouard), propriétaire, à Saint-Valéry (Somme).

1867—**Husson** (Georges), rue Malesherbe, 6, à Paris.

1827—**Huzard**, — *Fondateur*, — rue de l'Eperon, 5, à Paris.

I

1869—**Idt** (Joseph), fabricant de soieries pour ameublement, rue de Cléry, 9, à Paris.

1861—**Imbault** (Jean-Auguste), rue Martel, 8, à Paris.

1855—**Isambert**, rue de Bellefond, 37, à Paris.

1851—**Izambert**, entrepreneur de serrurerie, fabricant de serres en fer, boulevard Mazas, 89, à Paris.

J

1853—**Jacob-Macoy** et Cie, horticulteurs, à Liége, (Belgique).

1849—**Jacquemet-Bonnefond**, pépiniériste, à Annonay (Ardèche).

1861—**Jacquemin** (Alfred), grainier, faubourg Stanislas, à Nancy (Meurthe).

1853—**Jacques** (Léon), horticulteur, faubourg de Paris, 24, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1861—**Jacquin** (Pierre-Gervais), maire à Bessancourt (Seine-et-Oise), et rue de la Sourdière, 31, à Paris.

1849—**Jamain** (Hippolyte), horticulteur, rue de la Glacière, 217, à Paris.

MM.

1857—**Jamet** (Antoine), jardinier chez Madame Tarbé des Sablons, à Eaubonne, par Ermont (Seine-et-Oise).

1855—**Jamin** (Ferdinand), pépiniériste, Grande-Rue, 1, à Bourg-la-Reine (Seine).

1873—**Jandelle** (F.E.), fabricant de Sault d'insectes, rue Rebeval, 45, à Paris.

1873—**Jarland**, rue des Bons-Enfants, 23, à Paris.

1862—**Jarlot** (V.), jardinier-chef, au château de Bagatelle, à Neuilly (Seine).

1864—**Jarlot** (Jules), chef des cultures du fleuriste de la Ville de Paris, rue des Tournelles, 24, à Paris.

1868—**Jean-Jean** (Louis), à la Tour-de-Crouy, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1866—**Jolibois-Roch** jardinier, au Luxembourg, boulevard St-Michel, 64, à Paris.

1852—**Jolly** (Louis-Gabriel), horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 130, à Paris.

1861—**Jolly** (Prosper), rue du Petit-Pont, 10, à Paris.

1867—**Joly** (Charles), propriétaire, rue Boissy-d'Anglas, 11, à Paris.

1853—**Joret**, rue de la Michodière, 18, à Paris.

1873—**Joret** (Henri), rue de l'Arbre-Sec, 54, à Paris.

1868—**Jouanet** (Ant.-Al.), conducteur des plantations de la Ville de Paris, rue de l'Abbé-Groult, 77, à Paris.

1849—**Jouet** (Théodore), rue Blanche, 27, à Paris.

1855—**Jouet** (Frédéric), rue de la Tour-des-Dames, 9, à Paris.

1868—**Jouin** (Léopold), négociant, rue Charlot, 5, à Paris.

1865—**Journeaux** aîné, rue de la Surchette, 5, à Soissons (Aisne).

1865—**Jullien** (Henri), à Chatou (Seine-et-Oise).

1852—**Jupinet**, jardinier chez M. Bonnel, à Palaiseau (Seine-et-Oise).

1865—**Jusseaume** (Louis), entrepreneur de jardins, boulevard de Créteil, 25, à la Varenne-Saint-Hilaire, par Saint-Maur (Seine).

K

1853—**Keller**, avenue Montaigne, 52, à Paris.

1872—**Keller** (Maurice), tourneur, rue du Petit-Chemin, 45, à Sceaux (Seine).

1842—**Keteleër**, horticulteur, rue Houdan, 87, à Sceaux (Seine).

1858—**Koller**, rue de la Victoire, 70, à Paris.

1858—**Kramer**, jardinier-chef, chez Madame veuve Senateur Jenisch, à Hambourg.

1874—**Kratzeisen** (F.-G.), rue d'Aboukir, 56, à Paris.

1867—**Krebs** (Frédéric), chez MM. Bardet frères, horticulteurs, à Varsovie (Russie).

1867—**Krüger** (Jean), jardinier au Mesnil-des-Bordes, par Saint-Arnoul (Seine-et-Oise).

1869—**Kruger**, constructeur de serres, avenue Saint-Pierre, à Asnières (Seine).

L

1853—**Labarre**, horticulteur, passage Gaillard, 8, avenue Montaigne, 43, Paris.

MM.

1858—**La Breylye** (de), amateur d'horticulture, à Mâcon (Saône-et-Loire).

1869—**La Claverie**, rue d'Hauteville, 5, Paris.

1873—**La Devansaye** (de), Alphonse, au château du Fresne-Noyant (Maine-et-Loire).

1836—**Laffay**, rue d'Antibes, maison Sardou, à Cannes (Var).

1864—**Lafon-Lapène** (Madame), Fossés de l'Impératrice, 12, à Bordeaux (Gironde).

1858—**Laforcade**, jardinier-principal au bois de Boulogne, rue des Sablons, 26, Paris.

1867—**La Frenaye** (le vicomte Henri de), rue de Lille, 3, à Paris.

1873—**Lagarde** (Jean), rue Gay-Lussac, 30, Paris.

1860—**Lainé**, rue Mairand, 6, à Paris.

1860—**Lainé** (Napoléon), boulevard Beauséjour, 27, à Paris.

1862—**Laisné**, Président honoraire du Cercle horticole, boulevard du Sud, à Avranches (Manche).

1856—**Laizier** (Napoléon), maraîcher, rue de Seine, 4, à Clichy-la-Garenne (Seine).

1855—**Lallemand**, rue Joubert, 14, à Paris.

1857—**Laloy** (Henri) fils, pépiniériste, rue de Versailles, 9, à Reuil (Seine-et-Oise).

1861—**Lambert**, horticulteur, route Impériale, 66, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1869—**Lambert** (Henri), aux Hautes-Fontenelles, à Sèvres (Seine-et-Oise).

1866—**Lambin** (Emile), jardinier, à Soissons (Aisne).

1872—**Lami** (Charles), propriétaire, avenue de Paris, à la Varenne St-Hilaire, par St-Maur (Seine).

1873—**Lamotte** (Etienne), fabricant de serres, boulevard-Montparnasse, 39, Paris.

1861—**Lamoureux**, rue de Ponthieu, 50, à Paris.

1868—**Lamy** (Isidore), jardinier-chef chez M. le marquis de la Ferté, au château du Marais, par Saint-Chéron (Seine-et-Oise).

1855—**Lancosme** (le marquis de), au château de Bauché, par Buzançais (Indre), et rue d'Antin, 3, à Paris.

1873—**Landry-Prudant**, jardinier-entrepreneur, rue Dufour, 7, à Colombes (Seine).

1866—**Langlessé** (Alexandre), quai Impérial, 42, à Puteaux (Seine).

1854—**Langlois** (Alphonse), rue Geoffroy-Marie, 10, à Paris.

1872—**Langlois** (Henri), quai de Gesvres, 14, Paris.

1872—**Lanquest** (Louis-François), boulevard Magenta, 68, à Paris.

1852—**Lansezeur** jeune, horticulteur, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1867—**Lanson-Gautry**, architecte-paysagiste, rue Dauphine, 23, à Orléans (Loiret).

1860—**Lapie**, rue de Berlin, 2, à Paris.

1860—**Lapierre** (François), pépiniériste, rue de Fontenay, 11, à Montrouge (Seine).

1869—**Laprade** (Désiré), faubourg Saint-Honoré, 165, Paris.

1861—**Laquas**, constructeur de serres, à Presles, par Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise).

1854—**Lardy**, jardinier, rue de Perle, 11, à Paris.

MM.

1859—**Lareul** (Michel), jardinier-chef au château de Groussay, Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

1834—**Larevellière-Lépeaux**, au Gué-du-Berger, à Thouarcé (Maine-et-Loire).

1866—**Larmanou** (Joseph), horticulteur-paysagiste, route de Bordeaux, 3, à Pau (Basses-Pyrénées).

1874—**Larroumets**, rue Neuve-Popincourt, 7, à Paris.

1870—**Latouche**, arboriculteur, Grande-Rue, 6, Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1870—**Lauclerc** (Jean-Baptiste), jardinier chez M. Léon Cahen, au chalet de Bizy, à Vernon (Eure).

1870—**Laurens** (Pierre), rue de Rennes, 61, à Paris.

1852—**Laurent** (Sébastien) aîné, rue Desjardins, 4, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

1855—**Laurent** (Henri), horticulteur-pépiniériste, au Moulin-à-Vent, à Charleville (Ardennes).

1873—**Laurent** (André), horticulteur-pépiniériste, à Limoges (Haute-Vienne).

1858—**Lavallée** (Alphonse), membre du conseil général de Seine-et-Oise, à Paris, rue de Penthièvre, 6, et au château de Segrez, par Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

1862—**Lavertu** (F.), jardinier au château de Louray, par Alençon (Orne).

1866—**Lavialle** (Adolphe), architecte de jardins, vérificateur de la Ville de Paris, Grande-Rue de Passy, 37, Passy-Paris.

1861—**Lavigne** (François), horticulteur, aux Chaprais, par Besançon (Doubs).

[illegible]—**Lebatteux**, rue du Tessé, 4, au Mans (Sarthe).

1871—**Lebian**, propriétaire, rue Monge, 5, à Brest (Finistère).

1860—**Leblanc**, successeur de Rohée-Andoche, fabricant de pompes à incendie et d'arrosement, rue de Bondy, 72, à Paris.

1860—**Leblond** (Louis), à Saint-Brice-sous-Forêt (Seine-et-Oise).

[illegible]—**Leblond** (Eugène-Alphonse), constructeur de serres, à Montmorency (Seine-et-Oise).

[illegible]—**Lebœuf**, rue Vésale, 7, à Paris.

1870—**Lebœuf** (Paul), fabricant d'appareils de chauffage, rue Vésale, 7, à Paris.

[illegible]—**Lebois** (Mme Justin), à Barrassol, par Toulouse (Haute-Garonne).

1862—**Leborgne**, horticulteur, rue de la Mairie, 23 *bis*, à Brest (Finistère).

1858—**Leboucher**, avenue du Roule, 40, à Neuilly (Seine).

1864—**Leboucq**, avoué, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66, à Paris.

1870—**Le Bourgeois du Cherray** (le comte), à Pont-sur-Yonne (Yonne).

1859—**Lebreton**, architecte-paysagiste, boulevard de Courcelles, 30, à Paris, et quai Neuf, à Orléans (Loiret).

1867—**Lebreton** (François), rue Brezin, 26, Petit-Montrouge, Paris.

1855—**Lecamus**, rue Saint-Dominique, 11, à Paris.

1862—**Lecaplain**, horticulteur-maraîcher, rue Duvivier, 16 *bis*, à Issy (Seine).

[illegible]—**Lecaron** (Adrien), marchand grainier, successeur de Paul Tollard, quai de la Mégisserie, 20, à Paris.

1860—**Lecerf** (Eugène), boulevard Beaumarchais, 37, à Paris, et à Chennevières, par Champigny (Seine-et-Oise).

1852—**Lechevallier** (Edmond-Constant), entrepreneur de plantations de gros arbres, rue de Lauriston, 48, Passy-Paris.

MM.

1862—**Leclair** (Jules-D.), avenue de Châtillon, 15, à Paris.

1868—**Leclaire** (Ant.-Fr.), horticulteur, rue de Bagnolet, 164, à Paris.

1860—**Leclerc** (Louis-Dominique), horticulteur, à Châtenay, par Sceaux (Seine).

1867—**Leclerc** (Isidore), jardinier, chez M. Boemer, boulevard de la Malmaison, 5, à Reuil (Seine-et-Oise).

1868—**Leclerc**, horticulteur, à Bertaucourt, par Noailles (Oise).

1872—**Leclerc-Prudent** (Gabriel), rue aux Meuniers, à Montreuil (Seine).

1873—**Leclercq** (Cyprien), jardinier aux aqueducs, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

1854—**Lecocq-Dumesnil**, avocat, boulevard Magenta, 144, à Paris, et à la Chapelle-en-Serval (Oise).

1863—**Lecomte** (Augustin), rue Ducouëdic, 51, à Paris.

1855—**Lecorbeiller**, rue Chanoinesse, 16, à Paris, et à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne).

1862—**Lecreux**, rue St-Lazare, 69, à Paris.

1860—**Lecuyer-Lenglet**, à Moy-de-l'Aisne (Aisne).

1853—**Ledoit**, jardinier chez M. Marcoufilon, rue de Villeneuve-l'Étang, à Versailles (Seine-et-Oise).

1852—**Lefebvre** (Valère), associé de la maison Vilmorin, boulevard de l'Ouest, 73, au Raincy, par Villemonble (Seine).

1855—**Lefèvre** (Edmond), rue de Bucy, 14, à Paris.

1864—**Lefèvre** (Eugène), rue de Longchamp, 71, à Paris.

1867—**Lefèvre** (Isidore), horticulteur-pépiniériste, rue du Centre-des-Terres, 13, à Sablé (Sarthe).

1870—**Lefèvre** (François), horticulteur, rue Michel-Bizot, 34, à Saint-Mandé, à Paris.

1872—**Lefèvre** (Auguste-Joseph), jardinier chez M. Legentil, à l'Abraye, par Noyon (Oise).

1858—**Lefillieul** (Pierre), rue du Faubourg-Saint-Antoine, 274, à Paris.

1869—**Leforestier** (Eugène), jardinier chez M. Teyssier, à Aulnay, par Sceaux (Seine).

1861—**Lefrançois**, rue Mayet, 23, Paris, et rue Chef-de-Ville, 9, à Clamart (Seine).

1854—**Lefuel**, architecte, rue du Rocher, 61, à Paris.

1853—**Legendre-Garriau**, grainier-horticulteur, avenue Victoria, 8, à Paris.

1853—**Legout** (Louis), jardinier-chef chez M. Millet, à Yerres (Seine-et-Oise).

1864—**Legrand** (Emmanuel), faubourg Poissonnière, 40, à Paris.

1870—**Leguillier** (Louis-Félix), à Soisy, par Montmorency (Seine-et-Oise).

1870—**Leichtlin** (Max), à Carlsruhe, Grand-duché de Bade.

1867—**Lejolliot** (Frédéric), rue Hallé, 32, à Paris.

1865—**Lelais** (Auguste), horticulteur, rue du Tondu, 200, à Bordeaux (Gironde).

1860—**Lelandais** père, pépiniériste, rue Pavée, 138, à Caen (Calvados).

1870—**Lemaire**, horticulteur, rue de Lourcine, 74, à Paris.

1860—**Lemaître** (Octave), jardinier chez M. de Guaita, rue de Billancourt, 52, à Boulogne (Seine).

1868—**Lemée** (Ernest), horticulteur, à Alençon (Orne).

1866—**Lemercier** (Ambroise), rue du Moulin-de-Beurre, 18, à Plaisance-Paris.

1855—**Lemoine**, horticulteur, rue de l'Etang, 67, à Nancy (Meurthe).

MM.

1867—**Lemoine** (G.), professeur d'arboriculture, place des Halles à Angers (Maine-et-Loire).

1859—**Lemoine-Montigny**, rue de la Tour-de-Passy, 75, à Paris.

1842—**Lemon**, rue des Noyers, 5 (Belleville), à Paris.

1862—**Lénard**, rue Meslay, 32, à Paris.

1863—**Lenoc**, grainier-horticulteur, rue du Château, à Quimperlé (Finistère).

1856—**Lenoir** (Ambroise), jardinier, au château de Cossigny, par Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne).

1859—**Lenormand** (Félix), avenue de Clichy, 49, à Paris.

1861—**Lepaute**, conservateur du bois de Vincennes, Grande-Rue, à St-Mandé (Seine).

1842—**Lepère** (Alexis), horticulteur, rue Cuve-du-Four, 40, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1852—**Lepère** fils (Alexis), rue Cuve-du-Four, 40, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1865—**Lépine** (Désiré), jardinier chez M. Grosjean, avenue de Neuilly, 50, à Neuilly (Seine).

1851—**Leprieur**, boulevard Saint-Michel, 81, à Paris.

1860—**Lerasle**, horticulteur-pépiniériste, à Soisy, par Montmorency (Seine-et-Oise).

1866—**Lerat** (Henri), jardinier, Grande-Rue, 76, à Épinay-sur-Seine, par St-Denis (Seine).

1858—**Leroux** fils aîné, horticulteur, rue des Morts, 26, à Tours (Indre-et-Loire).

1861—**Leroux**, chef d'atelier du jardinage, aux îles du bois de Boulogne, rue de la Pompe, 55, à Paris.

1852—**Leroy** (André), pépiniériste à Angers (Maine-et-Loire).

1852—**Leroy** (Isidore), jardinier-chef chez M. Guibert, rue de la Tour, 85, à Paris.

1855—**Leroy** (Louis), pépiniériste, au grand Jardin, à Angers (Maine-et-Loire).

1856—**Leroy** (Ch.-F.), ancien notaire, à Guiscard (Oise).

1868—**Leroy** (Adolphe-Marthe), rue St-Germain, 34, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1862—**Leroy** (Arsène), jardinier chez M. d'Offoy, à Merelessart (Somme).

1873—**Lesage** (Dominique), jardinier chez M. Cottin, à Sannois (Seine-et-Oise).

1855—**Lesbre**, à Ebreuil (Allier).

1852—**Lesieur** (J.), pépiniériste, rue des Etroits, 31, à Vitry (Seine).

1862—**Lesouds** (Julien), jardinier au château de Lagrange, par St-Julien-Beycherelle (Gironde).

1864—**L'Espée** (le baron de), rue de Las-Cazes, 10, à Paris.

1855—**L'Esperut** (baron de),(au jardinier Louis-Henrionnet),à Lurville (Haute-Marne).

1874—**Lesseur** fils, horticulteur, à Lagny (Seine-et-Marne).

1858—**Lesueur**, jardinier-chef, chez M. le baron de Rothschild, à Boulogne (Seine).

1861—**Lesueur** (Constant-Alphonse), horticulteur, rue Verte, 53, à Rouen (Seine-Inférieure).

MM.

1868—**Lesueur** (Victor), jardinier, chez M. le baron de Rothschild, à Boulogne (Seine).

1858—**Letestu,** fabricant de pompes, rue du Temple, 118, à Paris.

1861—**Létoffé** (Aimable). jardinier-chef chez M. de Rivocet, au château de Fontenoy, par Vic-sur-Aisne (Aisne).

1873—**Leuret** (Eugène) horticulteur, route d'Orléans, à la Croix d'Arcueil (Seine).

1867—**Levasseur,** propriétaire et Vice-Président de la Société d'Horticulture de Montmorency (Seine-et-Oise).

1864—**Leveaux** (Auguste-Paulin), horticulteur, rue du Chemin-de-Fer, 49, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1864—**Lévêque** fils (Louis), horticulteur, rue de Liégal, 26, à Ivry (Seine).

1866—**Lévêque** (Henri), chez M. le vicomte de Chateaubriand, au Courbat, par Genillé (Indre-et-Loire).

1853—**Lévesque** (Auguste), entrepreneur de menuiserie et treillages, rue Rousselet-St-Germain, 35, à Paris.

1860—**Leviez,** sous-gouverneur du Crédit foncier de France, rue Duphot, 18, à Paris.

1860—**Levillain** (Eugène), rue St-Martin, 285, à Paris.

1856—**Lhérault** (Louis), cultivateur d'asperges, rue de Calais, 16, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1874—**Lheureux** (Léon), jardinier chez madame veuve Paris, à Avenas (Marne).

1866—**Lhomme** fils aîné, fabricant de mastics à greffer, rue de Belleville, 162 (Belleville), à Paris.

1857—**Lhose**, rue des Martyrs, 34, à Paris.

1866—**Lhôtellier** fils (E.-G.-F.), jardinier chez Mme la duchesse de Trévise, au château de Coupvray, par Lagny (Seine-et-Marne).

1872—**Lhôtellier** (Louis-François), jardinier chez M. P. Gage, au château de Lémon, par Bièvres (Seine-et-Oise).

1860—**Lhuillier** (Victor), horticulteur, à Chantilly (Oise).

1855—**Liesville** (de), rue Gauthey, 24 (avenue de Clichy), à Paris.

1852—**Lioret,** horticulteur, à Antony (Seine).

1863—**Lippold,** rue du Faubourg-St-Denis, 48, à Paris.

1872—**Loeffler** (Louis), jardinier, chez M. Picot, à Viry-Chatillon (Seine-et-Oise).

1845—**Loise** (Louis), à Ablis (Seine-et-Oise).

1861—**Loise-Chauvière,** grainier, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.

1855—**Loiseau de Reddemont,** rue de la Michodière, 8, à Paris.

1864—**Lorette,** fabricant d'appareils de chauffage, à Taverny (Seine-et-Oise).

1864—**Lorillon,** à la Varenne Saint-Hilaire (Seine).

1869—**Louet** aîné, serrurerie de jardins, à Issoudun (Indre).

1866—**Loury** (Clément), jardinier, chef-multiplicateur au fleuriste de la Ville de Paris, avenue d'Eylau, 161, à Passy-Paris.

1872—**Louvat** (Etienne), rue Boulard, 34, Montrouge-Paris.

1860—**Louvel,** maître de pension, à Rémalard (Orne).

1870—**Louvel** (Jules), jardinier-chef, chez M. Bonnaud, à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise).

MM.

1858—**Louvet**, au café de la Rotonde, au Palais-Royal, à Paris.

1858—**Louvot** (Joseph), horticulteur-pépiniériste, à Chauny (Aisne).

1853—**Low** (Hugh), horticulteur, Clapton Nursery, Upper Clapton, à Londres (Angleterre).

1872—**Loyre** (Mademoiselle Blanche), rue de la Pompe, 179, Passy-Paris.

1857—**Loyre** (Paul), architecte-paysagiste, rue de Berry, 38, à Paris.

1857—**Lozouet**, rue de la Chaussée-d'Antin, 12, à Paris.

1868—**Lucot** (Pierre), jardinier, chez M. A. Giros, à Saint-Dizier (Haute-Marne).

1843—**Lucy** (Adrien), rue de Clichy, 43, à Paris, et à Pointel (Seine-et-Oise).

1850—**Luddemann**, horticulteur, boulevard d'Italie, 20, à Paris.

M

1873—**Macé** (Charles), fabricant de tuteurs métalliques, rue Saint-Maur, 155, à Paris.

1858—**Machet** aîné, horticulteur, faubourg Ste-Croix, 1, à Châlons-sur-Marne (Marne).

1866—**Madelain** (Louis), jardinier-chef au jardin botanique, à Tours (Indre-et-Loire).

1874—**Madurel** (Firmin-Louis), négociant, rue Montmartre, 152, à Paris.

1859—**Maiche** (Casimir), jardinier au château de Villiers, par Poissy (Seine-et-Oise).

1858—**Maingot** (Alexandre), Grande-Rue, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1864—**Maisan** (Charles), jardinier chez M. Goupillat, place Nationale, 3, à Sèvres (Seine-et-Oise).

1857—**Malançon**, rue de la Chaussée-d'Antin, 38, à Paris.

1873—**Malaure** jeune, entrepreneur rocailleur, rue Saint-André-des-Arts, 50, à Paris.

1852—**Malet**, horticulteur, au Plessis-Piquet (Seine).

1858—**Malet** (Gustave), à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1852—**Malherbe**, horticulteur, à Bayeux (Calvados).

1873—**Malingre** (Rosa), jardinier, rue Erlinger, 5, Auteuil-Paris.

1853—**Mallet** (Alexandre), quai de Gèvres, 12, à Paris.

1873—**Mallet** (Barthélemy-Jules), fabricant de microscopes, rue Hélène, 15, Batignolles-Paris.

1858—**Manceau**, rue du Cherche-Midi, 33, à Paris.

1868—**Mangin** (Henry-Alexandric), jardinier chez M. Pluteau, avenue Gabrielle, au Perreux (Seine).

1855—**Marbeau**, trésorier général des invalides de la marine, rue Montalivet, 8, à Paris.

1835—**Marchal**, grainier-cultivateur, à Créteil (Seine).

1861—**Marchal**, rue Stephenson, 33, à Paris.

1859—**Maréchal** (Jean-Léonard), à Bourey, par Bar-le-Duc (Meuse).

MM.

1869—**Marest** (Charles), horticulteur, route d'Orléans, 180, à Montrouge (Seine).

1869—**Margottin** (Jules) fils, horticulteur, à Bourg-la-Reine (Seine).

1855—**Margueritte**, jardinier-chef, chez Madame veuve générale Mouchanow, au palais de Tarkomin, près Varsovie, chez M. Hignet à la Censure de Varsovie (Russie).

1868—**Maria** (Auguste), entrepreneur de jardins, rue des Feuillantines, 63, à Paris.

1854—**Marie** (Joseph), horticulteur, à Moulins (Allier).

1873—**Mariez** (Louis), arboriculteur-horticulteur, rue Saint-Pierre, à Auch (Gers).

1865—**Marin** (Joseph), jardinier à Châtillon (Seine).

1868—**Marinier** (Louis-Charles), marchand de primeurs, rue Montmartre, 6, à Paris.

1855—**Marion**, rue des Beaux-Arts, 13, à Paris.

1866—**Marjolet**, maire de Couchey, par Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).

1855—**Marjolin**, docteur en chirurgie, rue Chaptal, 16, à Paris.

1867—**Marquette** (Ernest), jardinier chez M. le docteur Desmarquay, à Longueval, par Combes (Somme).

1872—**Marti** (Auguste-Émile), rue des Epinettes, 4, à Saint-Maurice (Seine).

1851—**Martin-Cadot**, jardinier-paysagiste, rue des Renaudes, 4, à Paris.

1863—**Martin** (Eugène), à la Claire, par Vrigne-au-Bois (Ardennes).

1873—**Martin**, marchand de terre de Bruyère, boulevard d'Inkermann, 9, à Neuilly (Seine).

1872—**Martin-Jacquin** (Émile-Théodore), grainier-horticulteur, quai de la Mégisserie, 16, à Paris.

1874—**Martinet** (Antoine), rue de Neuilly, 21, à Clichy-la-Garenne (Seine).

1853—**Martre**, chaudronnier-fumiste, rue Saint-Hippolyte, 39, près le boulevard Arago, à Paris.

1852—**Massé** (Anatole), pépiniériste, à la Ferté-Macé (Orne).

1854—**Massé** (Alexandre), rue du Sentier, 22, à Paris.

1866—**Massez**, rue Martel, 9, à Paris.

1858—**Masson** (Joseph), pépiniériste, rue de la Petite-Faucille, à Vitry (Seine).

1871—**Masson**, lieutenant de vaisseau, rue Saint-Yves, 48, à Brest (Finistère), et sur le *Loiret*, à Dakar (Sénégal).

1858—**Mathieu** (Jean-Olivier), horticulteur, rue Spontini, 54, près le *puits artésien*, à Passy (Paris).

1867—**Mathieu** (Antoine), notaire, à Ervault (Deux-Sèvres).

1853—**Matras**, entrepreneur de jardins, à Vitry-le-François (Marne).

1864—**Mauban**, rue Guénégaud, 17, à Paris.

1863—**Mauge** (Adolphe), jardinier chez M. Vaillant, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).

1862—**Maury** (Alexandre), constructeur de serres, rue du Buisson-Saint-Louis, 17, à Paris.

1858—**Mayre**, au château des Boulayes, par Tournan (Seine-et-Marne).

1861—**Mazel**, rue Bonaparte, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1872—**Ménage** fils, horticulteur, près l'hospice civil, à Saumur (Maine-et-Loire).

MM.

1869—**Ménant** (J.-B.), boulevard de Clichy, 6, à Paris.
1855—**Ménier**, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 37, à Paris.
1853—**Mennechet**, juge, à Amiens (Somme)
1860—**Mérat** (Madame), rue des Saints-Pères, 19, à Paris.
1856—**Mercier** (Noël-Julien), horticulteur-grainier, à Ballon (Sarthe).
1861—**Merli**, à Courbevoie (Seine).
1867—**Mery-Picard**, fabricant de serres, boulevard de la Contrescarpe, 30 *bis*, à Paris.
1860—**Mesureur**, entrepreneur de plomberie et couverture, rue d'Argenteuil, 53, à Paris.
1860—**Metivier** (Elie), jardinier-chef, au château de Gennevilliers (Seine).
1860—**Metivier** (Louis-Henri), horticulteur, chemin du Moulin-des-Prés, 11 (Maison-Blanche), à Paris.
1873—**Meunier** (Louis-Théodore), jardinier-chef, chez M. Rouzey, à Chennevières sur-Marne (Seine-et-Oise).
1852—**Meuret** (Arsène), à Proisy, près Guise (Aisne).
1856—**Meurice-Lefebure** (Louis-Auguste), horticulteur et professeur d'arboriculture, chemin de Rouvroy, 8, à Saint-Quentin (Aisne).
1861—**Meurinne**, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 17, à Paris, et au château de Misery, par Estrées-Deniécourt (Somme).
1869—**Mézard**, horticulteur, à Rueil (Seine-et-Oise).
1865—**Michaux** (Albert), constructeur de serres et châssis en fer, avenue de Courbevoie, 59, à Asnières (Seine).
1869—**Michel** (Edouard), chef des cultures de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, rue de Reuilly, 115, à Paris.
1870—**Michel** (Frédéric), jardinier chez M. J. Lecouvreur, à Gennevilliers (Seine).
1859—**Michelin** (Henri), rue du 29 Juillet, 3, à Paris, et rue des Granges, 7, à Besançon (Doubs).
1861—**Michelot**, notaire honoraire, à Sarlat (Dordogne).
1859—**Mies**, quai de la Mégisserie, 4, à Paris.
1869—**Mignon** (Étienne), horticulteur, à Étampes (Seine-et-Oise).
1861—**Millerie** fils, pépiniériste-arboriculteur, à Saint-Laurent-de-Médoc (Gironde).
1872—**Millet** (Fritz), place de la Madeleine, 8, à Paris.
1862—**Milly** (de), rue de Calais, 19, à Paris.
1859—**Miot** (Étienne), horticulteur, — Cholot, faubourg des Anges, à Langres (Haute-Marne).
1855—**Mismaque**, docteur en médecine, boulevard de Strasbourg, 46, à Paris.
1858—**Moisy**, fabricant de tuyaux en cuir et en toile, boulevard Richard-Lenoir, 108, à Paris.
1855—**Monain**, propriétaire, à Arpajon (Seine-et-Oise).
1872—**Moncourtois** (Louis-Hector), jardinier chez M. Hennequin, à Aulnay (Seine).
1870—**Monerat** (Eugène), fabricant de chauffage, à Châtenay, par Antony (Seine)
1861—**Mondet**, pharmacien, rue de Las-Cases, 21, à Paris.
1868—**Mondollot**, aîné, boulevard Magenta, 37, à Paris.
1866—**Monfray** (Jean-Marie), rue des Boulets, 125, à Paris.

MM.

1867—**Monguyon** (le comte de), au château de Droizelles, par Nanteuil-le-Haudoin (Oise).

1870—**Monicault** (de), propriétaire au château de Vernouillet, par Guignes-Rabutin (Seine-et-Marne), et boulevard Haussman, 127, à Paris.

1866—**Monier** (Joseph), horticulteur-rocailleur, avenue de l'Impératrice, 44, à Paris.

1867—**Monnot-le-Roy**, rue Thévenot, 14, à Paris, et à Athis-Mons (Seine-et-Oise).

1859—**Montenard**, rue de Bondy, 22, à Paris.

1855—**Mony-Colchen** (le comte de), référendaire à la Cour des comptes, rue de Lille, 70, à Paris.

1866—**Morand** (Louis), jardinier à l'asile de l'Orme, à Alençon (Orne).

1860—**Moras**, quai Saint-Michel, 19, et (au 15 juillet) 135, boulevard St-Michel, à Paris.

1853—**Moreau** (Louis), pépiniériste, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1854—**Moreau** (Louis-François), jardinier, à Ciret-les-Mello (Oise).

1863—**Moreau** (Louis-François), horticulteur à Villiers-le-Bel (Seine).

1853—**Morel** fils (Ch.), rue de Fontenay, 4, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1862—**Morel** (François), pépiniériste, rue du Souvenir, à Vaise-Lyon (Rhône).

1871—**Morel** (Alfred), rue Saint-Honoré, 8, à Paris, et à Athis-Mons (Seine-et-Oise).

1854—**Moret**, rue de Cléry, 9, à Paris.

1866—**Morin d'Anvers**, chemin du Busca, 14, à Toulouse (Haute-Garonne).

1851—**Morlet** fils (Gustave), pépiniériste, à Avon, près Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1854—**Mornay** (le marquis de), avenue Montaigne, 53, à Paris.

1849—**Morot**, rue de l'Université, 12, à Paris.

1851—**Mory**, entrepreneur de peinture et vitrerie, rue de Charonne, 138, à Paris.

1865—**Motel**, rue du Foin, 6, à Paris.

1860—**Motte**, à Orbec-en-Auge (Calvados).

1852—**Moulard** (Eugène), entrepreneur et dessinateur de parcs et jardins, boulevard d'Inkermann, 16, à Neuilly (Seine).

1870—**Mouquet** (Edmond), constructeur, rue de Paris, 161, à Lille (Nord).

1872—**Moutard-Martin** (Ed.), rue d'Aboukir, 7, à Paris, et au Chêne-Rond, à Marcoussis (Seine-et-Oise).

1864—**Moutier** (Henry), horticulteur, rue Neuve, 91, à Reims (Marne).

1843—**Moynet**, jardinier, rue de la Roquette, 192, à Paris.

1870—**Moyse** (Désiré), jardinier chez M. Schader, avenue Circulaire, 2, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1874—**Mugnier** (Madame veuve Alexandrine), rue de Paris, 33, à Maisons-Laffite (Seine-et-Oise).

1852—**Muller** (Martin), professeur d'arboriculture, hors la porte de l'Hôpital, 39, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1873—**Mulon** (P.-P.-F.) commissaire-priseur, rue de Rivoli, 55, à Paris.

1870—**Muot** (Dominique-Charles), rue de Paris, 4, à Lille (Nord), et rue du Faubourg-de-Roubaix, à Saint-Maurice, — Lille (Nord).

N

MM.

1862—**Nardy** aîné, horticulteur, à Hyères (Var).

1870—**Nattier** (Constant), entrepreneur de serres en bois, avenue de Saint-Mandé, 33, à Paris.

1862—**Naudet**, marchand-grainier, rue de Bondy, 38, à Paris.

1853—**Née**, propriétaire, rue de l'Abbaye, 14, à Paris.

1863—**Neumann** (Louis), jardinier au Muséum, rue Cuvier, 57, à Paris.

1855—**Nicolaï** (le marquis Christian de), rue de Lille, 80, à Paris.

1869—**Nicollas** (Paul), rue Guénégaud, 7, à Paris.

1860—**Nitzschner** (Guillaume), horticulteur, au Petit-Saconnay, 264, à Genève (Suisse).

1872—**Nivet** (François), horticulteur, avenue du Pont-Neuf, à Limoges (Haute-Vienne).

1858—**Noblet** (Jean-Baptiste), maraîcher-horticulteur, avenue Saint-Mandé, 75, à Saint-Mandé-Paris.

1855—**Noël** (Charles), banquier, faubourg Poissonnière, 9, à Paris.

1872—**Noël** (Nicolas), constructeur-mécanicien, rue d'Angoulême-du-Temple, 56, à Paris.

1856 - **Noisette**, architecte de jardins, route de Paris, 43, à Nantes (Loire-Inférieure).

1859—**Nolotte-Letaenet**, pépiniériste, rue de Pouilly, 46, à Dijon (Côte-d'Or).

1872—**Nusse** (Charles-Gabriel), rue des Écoles, 26, à Paris, et à Bussiares, par Gandelu (Aisne).

O

1858—**Obé** (Baptiste), jardinier, boulevard de Nogent, 12, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1859—**Offoy** (d'), à Mereleessart (Somme).

1874—**Olivier-Gérin**, horticulteur, rue César, à Reims (Marne).

1872—**Ollive** (Alfred), négociant, rue Bleue, 3, à Paris.

1868—**Olry**, propriétaire, rue de Monceau, 41, à Paris, et à Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1871—**Omer-Lebat**, horticulteur-grainier, rue Augusta, 84, à Auch (Gers).

1869—**Opoix** (Joseph), jardinier chez M. le duc de Vallombrosa, à Cannes (Var).

1861—**Opoix** (Alphonse), horticulteur-fleuriste, rue de Bellechasse, 22, à Paris.

1854—**O'Reilly**, boulevard Magenta, 46, à Paris.

1865—**Orsanne de Montlevic** (le vicomte d'), à Montlevic, par la Châtre (Indre).

MM.

1861—**Ostermeyer,** avocat à la Cour d'appel, rue de Turenne, 9, à Colmar (Haut-Rhin).

1856—**Oudin** aîné, horticulteur, à Lisieux (Calvados).

1856—**Oudin** (Alexandre), jardinier-paysagiste, rue des Tibilles, 4, à Bellevue-Meudon (Seine-et-Oise).

1862—**Oudiné** (Anatole), jardinier chez M. Chandon de Briailles, à Hautvilliers, par Epernay (Marne).

1857—**Ounous** (Léo d'), à Saverdun (Ariége).

1860—**Ozanne** (Gustave), fabricant de roidisseurs, rue Margfoy, 7, à Paris.

P

1859—**Pageot** (Joseph), maraîcher, avenue de la Paix, près la route de Châtillon, à Montrouge (Seine).

1853—**Pailiart,** au château d'Hymmeville (Somme), et place de la Madeleine, 3, à Paris.

1864—**Paillet** (Louis), horticulteur-pépiniériste, à Châtenay, par Sceaux (Seine).

1861—**Palmer,** avenue de Paris, 17, à Versailles (Seine-et-Oise).

1865—**Parent** (Jules-Gabriel), cultivateur, rue de Maurepas, 22, à Rueil (Seine-et-Oise).

1870—**Parguez** (Gaston), rue Neuve-des-Petits-Champs, 50, à Paris, et rue des Dames, 1, à Poissy (Seine-et-Oise).

1869—**Paris** (Émile), cristallerie et émaillerie, au Bourget (Seine).

1866—**Parisot** (Eléonore), jardinier chez M. Eug. Chardin, rue de Faigny, 44, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1869—**Pataque,** entrepreneur de maçonnerie, rue Lemribe, 3, à Paris.

1853—**Paulmier** (Auguste), rue du Faubourg-Poissonnière, 34, à Paris.

1865—**Pauthier,** rue St-Denis, 261, à Paris.

1864—**Pavard** (Alphonse), marchand de graines, rue du Pont-Neuf, 24, à Paris.

1855—**Payen** (A.), rue de Cléry, 9, à Paris.

1862—**Peligot,** membre de l'Institut, à la Monnaie, quai Conti, 11, à Paris.

1864—**Pellier** (Alfred), au Mans (Sarthe).

1858—**Pellou,** à Ygon, canton de Nay (est), par Coarraze (Basses-Pyrénées).

1869—**Penon** (Juste), fils aîné, jardinier, près l'Hôtel-de-Ville, à Lambesc (Bouches-du-Rhône).

1874—**Père** (Achille), boulevard St-Germain, 62, à Paris.

1855—**Pereire** (Émile), rue du Faubourg-St-Honoré, 35, à Paris.

1855—**Pereire** (Isaac), rue du Faubourg-St-Honoré, 35, à Paris.

1857—**Périer** (Edmond), rue de l'Arcade, 16, à Paris.

1861—**Périgord** (le comte d'), rue St-Dominique, 115, à Paris.

1860—**Périlleux-Michelez,** avenue de Saxe, 59, à Paris.

1874—**Perrot** (Richard), jardinier chez M. Alphonse Lavallée, à Segrez, par Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

1862—**Perreau** (Jules-François), horticulteur, place du Grand-Cours, à Avallon (Yonne).

MM.

1866—**Perrenoud** (Louis-Jules), avenue de Choisy, 107, à Paris.

1855—**Perrot** (Ulric), à Gournay-sur-Aronde (Oise).

1863—**Persin**, rue Bertin-Poirée, 16, à Paris.

1870—**Pescheux** (Aug.), serrurerie et ustensiles de jardins, rue de Grenelle, 32, à Paris.

1874—**Pesnon** (Samuel), horticulteur, au Vésinet (Seine-et-Oise).

1860—**Pétillat**, au Val-la-Reine, à Honfleur (Calvados).

1852—**Petit** (Frédéric-François), jardinier, rue du Calvaire, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1852—**Petit** (Eugène), architecte, rue du Mont-Thabor, 6, à Paris.

1863—**Petit** (Hubert), jardinier chez M. Orly, à Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1873—**Petit** (Julien-Charles), jardinier chez M. Laygé, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1859—**Petot** (Auguste), propriétaire, à Thoirès, par Brion-sur-Ource (Côte-d'Or),

1853—**Piersdorff**, horticulteur, avenue de Saint-Ouen, 110, (Batignolles) à Paris.

1870—**Picard** (Louis), jardinier chez M. Bac, rue du Colombier, 7, à Ivry-sur-Seine (Seine).

1873—**Piel**, propriétaire, boulevard Saint-Michel, 73, à Paris.

1856—**Piéton**, directeur du Jardin des Plantes, à Évreux (Eure).

1854—**Pigeaux**, docteur en médecine, rue du Docteur, 2, (Batignolles), à Paris.

1856—**Pigny**, jardinier-chef au château de Bois-Préau, à Reuil (Seine-et-Oise).

1853—**Pillon** (Veuve), treillageur, Grande-Rue, 76, à Issy (Seine).

1867—**Pinart** (Prosper), dessinateur de jardins, rue Delessert, 8, Passy-Paris.

1870—**Pioz** (Charles-Alphonse), mécanicien-hydraulicien, rue de Paris, 5 à Épinay (Seine).

1853—**Pissot**, conservateur au bois de Boulogne, à Longchamp, près le pont de Suresnes (Seine).

1853—**Pitraye** (Pierre-André), jardinier chez M. Duboulet, à Herqueville-sur-Seine, par Saint-Pierre-en-Vauvray (Eure).

1852—**Piver**, propriétaire, à Saint-Maur (Seine).

1870—**Place** (Henri), rue de Berlin, 40, à Paris.

1873—**Plasse** (Laurent), horticulteur, rue du Rendez-vous, 22, à Saint-Mandé-Paris.

1864—**Plateau** (Irène), jardinier chez M. le comte de Cambacérès, à Montgobert, par Villers-Cotterets (Aisne).

1859—**Plessier**, à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise).

1865—**Plichon**, fabricant de bijoux, rue du Parc-Royal, 10, à Paris.

1873—**Plomb** (Philippe), jardinier, rue Notre-Dame-des-Champs, 27, à Paris.

1865—**Ploquin** (Louis), jardinier chez M. Drake, au château de Condé, par Montbazon (Indre-et-Loire).

1856—**Pochet-Deroche**, à Franconville-la-Garenne (Seine-et-Oise).

1855—**Poisson**, rue de Rennes, 72, à Paris.

1872—**Poisson** (Marc-Ernest), rue du Chateau-d'Eau, 40, à Paris, et aux Moutiers-en-Cinglais, par Saint-Laurent-de-Condel (Calvados).

1872—**Poisson** (Jules), rue Monge, 62, à Paris.

MM.

1873—**Poisson** (Alexis), avenue de Boufflers, 6 (Villa-Montmorency) Auteuil-Paris.

1870—**Poitevin** (Ernest), employé au chemin de fer du Nord, route d'Ormesson, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1841—**Pommereu** (le marquis Armand de), rue de Lille, 67, à Paris.

1866—**Pommier** (Sébastien), jardinier chez M. Blanchon, boulevard de Charonne, 204, à Paris.

1856—**Ponce** (Louis), maratcher, rue de Marthe, à Clichy-la-Garenne (Seine).

1859—**Ponce** (Isidore), maratcher, route de la Révolte, 53, à Clichy-la-Garenne (Seine).

1859—**Porlier,** à Vigny (Seine-et-Oise), et rue Godot-de-Moroy, 1, à Paris.

1873—**Porthmann** (A.), rue des Bordes-Valmore, 23, Passy-Paris.

1859—**Posth,** avenue Victoria, 11, à Paris.

1867—**Potin** (Auguste), huissier près les tribunaux, rue de la Jussienne, 9, à Paris.

1874—**Pottier** (Emile), propriétaire, à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise).

1858—**Poulain** (Louis-Alphonse), jardinier au château d'Emérainville, par Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).

1868—**Poullain** (Ph.-Is.-Em.), boulevard Magenta, 111, à Paris, et à Chelles (Seine-et-Marne).

1860—**Poulet** (Félix), rue du Rempart, à Beaune (Côte-d'Or).

1872—**Poulignier** (Alfred), horticulteur, boulevard Picpus, 40, à Paris.

1873—**Preschez** (Yves), avocat, rue de la Harpe, 49, à Paris.

1865—**Prévost** (Étienne), pépiniériste-horticulteur, rue du Théâtre, 1, à Beauvais (Oise).

1859—**Prillieux,** rue de Cambacérès, 14, à Paris.

1868—**Prout** (Louis), horticulteur, rue Thérèse-Périe, à Castres (Tarn).

1872—**Proux,** jardinier chez M. Hardy, rue de Paris, 261, à Montreuil (Seine).

1854—**Provigny** (Madame de), boulevard Poissonnière, 19, à Paris.

1868—**Prudhomme** (Gustave), rue David, 20, Passy-Paris.

1859—**Pull,** émailleur, rue Blomet, 114 (Vaugirard), à Paris.

Q

1860—**Quéhen-Mallet,** jardinier chez M. le Prince de Sagran, rue d'Iéna, 23, Paris.

1873—**Quenardel** (Ildegonde), jardinier chez M. Luzzanni, Porte-Gerbert, à Reims (Marne).

1867—**Quénat** (Pierre), architecte de jardins, rue de Passy, à Paris.

1872—**Quennesson,** boulevard Eugénie, 4, au Parc-de-Neuilly (Seine).

1855—**Querrieu** (le marquis de), rue de Varennes, 58, à Paris, et au château de Querrieu, par Amiens (Somme).

1868—**Quesnel,** jardinier-chef au château de la Mauvoisinière, par Ancenis (Loire-Inférieure).

1864—**Quignon,** architecte-paysagiste, jardinier-chef de la ville de Turin (Italie).

MM.

1853—**Quihou** (Antoine), jardinier-chef au Jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne, à Neuilly (Seine).

R

1861—**Rabourdin**, boulevard Beaumarchais, 73, à Paris, et Grande-Rue, 51, à Créteil (Seine).

1864—**Rachel**, fabricant de pompes, rue de Bondy, 86, à Paris.

1856—**Racotta** (Constantin), directeur de l'Ecole nationale d'agriculture, à Bucharest, Principautés-Unies (Roumanie).

1868—**Radout** (Victor), à Marolles, par Villecresnes (Seine-et-Oise).

1874—**Rafarin** (Charles), jardinier principal de la Ville de Paris, rue Vineuse, 22, Passy-Paris.

1856—**Raimbault** (Alexandre), pépiniériste, rue de Paris, 258, à Montreuil (Seine).

1865—**Ramey** (Eugène), maison Vilmorin et Cie, rue Bertin-Poirée, 16, à Paris.

1873—**Rangot** (Louis), ingénieur mécanicien, quai de Jemmapes, 72, à Paris.

1858—**Rauch** (François), inspecteur des jardins impériaux, à Luxembourg, près Vienne (Autriche).

1860—**Raulet**, rue de Malesherbes, 43, à Paris, et au château des Cantins, à St-Maur, près Châteauroux (Indre).

1863—**Rautlin de la Roy** (Edouard de), avocat à la Cour d'appel, à Le Pin, par Claye-Souilly (Seine-et-Marne), et rue Monsieur-le-Prince, 35, à Paris.

1865—**Raveneau**, rue Rochechouart, 45, à Paris.

1870—**Ravenel** (Jules), horticulteur, à Falaise (Calvados).

1864—**Ravetier**, rue St-Paul, 32, à Paris.

1873—**Redon**, fabricant de pompes, passage Saint-Sébastien, 3, à Paris.

1865—**Regnier** (Alexandre), jardinier chez M. Gréland, au château d'Etampes, (Seine-et-Oise).

1862—**Reinbold**, jardinier-chef à l'Ecole de Grignon (Seine-et-Oise).

1852—**Reine** (Victor), jardinier-chef, chez M. le comte Walewski, rue de Versailles, 26, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1851—**Remy** (Pierre-Narcisse), horticulteur, quartier Notre-Dame, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1860—**Remy** (Eugène), ancien percepteur, à Pommiers, près Soissons (Aisne).

1858—**Renard** (Adolphe), jardinier à Limours (Seine-et-Oise).

1864—**Renard** (Anatole), jardinier au château de Maffliers, par Moisselles (Seine-et-Oise).

1864—**Renault** (Lucien), grainier-fleuriste-horticulteur, rue de l'Arcade, 13, à Paris.

1852—**Rendatler**, horticulteur, à Nancy (Meurthe).

1873—**Rey** (G.), rue Cambacérès, 19, à Paris.

1870—**Reynier** (P.), fabricant de pompes-seringues, rue Pierre-Levée, 19, à Paris.

MM.

1869—**Riant** (Pierre-Laurent), horticulteur, à St-Thibault, par Lagny (Seine-et-Marne).

1873—**Riballier** (Alphonse), à la Greffière, par St-Sorlin (Saône-et-Loire).

1859—**Richalet** aîné, horticulteur, à Bar-le-Duc (Meuse).

1864—**Ricord** (le docteur), rue de Tournon, 6, à Paris, et au château de Morsang, par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1856—**Riocreux**, rue du Cardinal-Lemoine, 22, à Paris.

1853—**Rippert** (de), à Pau (Basses-Pyrénées).

1857—**Riquier**, rue d'Astorg, 30, et à Gazeran, par Rambouillet (Seine-et-Oise).

1858—**Rivière** (Auguste), jardinier-chef au Luxembourg, boulevard St-Michel, 64, à Paris.

1837—**Robert** (Antonin), à Buy, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

1873—**Robert-d'Eschougues**, rue de la Rochefoucauld, 64, à Paris.

1855—**Robichon** (Aimable-Auguste), horticulteur, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1855—**Robin**, rue Saint-Victor, 70, à Paris.

1874—**Robin**, treillageur, avenue d'Orléans, 111.

1860—**Robine** (Athanase), horticulteur, rue Houdan, à la Glacière, à Sceaux (Seine).

1859—**Robinet** (Hortensia), directeur de l'établissement d'horticulture de M. Demouille, à Toulouse (Haute-Garonne).

1863—**Roche** (Hipp.), rue Bellechasse, 66, à Paris.

1856—**Roche des Escures**, docteur en médecine, rue du Havre, 11, à Paris.

1866—**Rochefort** fils (Charles-Auguste), à Leuville, par Montlhéry (Seine-et-Oise).

1851—**Roger-Desgenettes**, à Villenauxe (Aube).

1864—**Rochard**, horticulteur-pépiniériste, rue du Faubourg-Basset, 44, à Beauvais (Oise).

1852—**Rohden** (de), facteur de pianos, rue Saint-Maur-Popincourt, 159, à Paris.

1869—**Rolland** (Charles), à Corbeil (Seine-et-Oise).

1870—**Roquelaine** (Jean), pépiniériste, avenue de Lyon, 26, à Toulouse (Haute-Garonne).

1856—**Rosalès**, boulevard du Roi-de-Rome, 11, à Paris.

1864—**Rosciaud** (François), chef des cultures chez M. Baroche, à Juzier, par Meulan (Seine-et-Oise).

1855—**Rothschild** (le baron Alphonse de), rue Saint-Florentin, 2, à Paris.

1855—**Rothschild** (le baron Gustave de), rue Laffitte, 23, à Paris.

1867—**Roti** (Théodore), jardinier chez M. Fumouze, à Saint-Denis-en-l'Ile (Seine).

1861—**Rouart**, rue de Lisbonne, 36, à Paris.

1868—**Rouchonnat** jeune, marchand de verres et de cloches de jardins, faubourg Saint-Antoine, 75, à Paris.

1863—**Rougemont** (Jules-Fortuné), horticulteur, rue de Fontenay, 104, Vincennes (Seine).

1850—**Rougier**, horticulteur, rue de la Roquette, 152, à Paris.

MM.

1867—**Rouland** (Louis-Jean-Eugène), jardinier à l'Orphelinat horticole d'Igny (Seine-et-Oise).

1873—**Rouillot** (Edouard), rue du Temple, 166, à Paris.

1855—**Rousseau** (Louis-Charles), jardinier chez M. Salvador, avenue de Madrid, à Neuilly (Seine).

1866—**Rousseau** (Joseph-Ferdinand), jardinier-chef, Villa Cicolani, au Caire (Egypte).

1868—**Rousseau,** commissaire-priseur, rue Rossini, 2, à Paris.

1869—**Roussel** (Alphonse), horticulteur, à Compiègne (Oise).

1860—**Rousselle** (Ulysse), horticulteur, à Châlons-sur-Vesle, par Jonchéry (Marne).

1868—**Roy** (Auguste), horticulteur-pépiniériste, avenue d'Italie, 156, Maison-Blanche, à Paris.

1855—**Royer** (Nicolas), boulevard Bonne-Nouvelle, 10 *bis*, à Paris.

1862—**Royer** (Charles), avocat, à Saint-Remy, par Montbard (Côte-d'Or).

1867—**Royer** (Pierre-Henry), à Valenton, par Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

1855—**Roys** (le marquis de), rue du Bac, 93, à Paris.

1866—**Roze** (Ernest), attaché au ministère des finances, rue des Feuillantines, 101, à Paris.

1870—**Rozée** (Antoine), propriétaire, rue de Paris, à Sannois (Seine-et-Oise).

S

1858—**Sacchero** (Giacomo), à Catane (Sicile).

1862—**Sacrot,** rue Mongenot, 82, à Saint-Mandé (Seine).

1852—**Saint-Herant,** fondeur en fer, rue Saint-Maur, 137, à Paris.

1869—**Salanson,** juge de paix, à Villers-Cotterets (Aisne).

1867—**Sallier,** chef de cultures au château du Val, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1859—**Salmon** (Auguste), rue Saint-Lazare, 91, à Paris, et aux forges d'Abainville, par Gondrecourt (Meuse).

1860—**Samazeuil,** chemin Saint-Genès, à Bordeaux (Gironde).

1851—**Samson** (Auguste), jardinier, rue de la Manivelle, 2, à Étampes (Seine-et-Oise).

1863—**Sancey** (Louis), syndic des faillites, Grande-Rue, 49, à Besançon (Doubs).

1873—**Sannier** aîné (Arsène), horticulteur, rue Morise, à Rouen (Seine-Inférieure).

1859—**Sargenton,** rue de Marignan, 25, à Paris.

1868—**Saulnier** (Alphonse), rue Chauchat, 12, à Paris.

1865—**Saury** (Alph.), fleuriste, rue Bonaparte, 42, à Paris.

1866—**Savoye,** horticulteur, rue de Fontarabie, 28, (Charonne), à Paris.

1866—**Scewold de Livonnière,** au château de Chavigné, par Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).

1851—**Schlatter** (Georges), imprimeur-lithographe, rue du Petit-Carreau, 26, à Paris.

MM.

1854—**Schumberger**, aux Authieux, sur le Pont-Saint-Ouen, par Boos (Seine-Inférieure).

1864—**Schœnefeld** (de), secrétaire général de la Société botanique de France, rue Bellechasse, 35, à Paris.

1862—**Sébastien** (Louis-Jules), jardinier au château de Mello, par Creil (Oise).

1863—**Sédillon**, propriétaire, rue Monsieur-le-Prince, 60, à Paris.

1862—**Ségaux**, rue Taitbout, 55, à Paris.

1873—**Segond**, rue Laffitte, 3, à Paris.

1863—**Senez**, à Bessancourt (Seine-et-Oise), et rue d'Hauteville, 52, à Paris.

1853—**Sergent** (Louis), pépiniériste, rue Saint-Aubin, 7, à Vitry (Seine).

1872—**Sergent** (Thomas-Victor), fabricant de faïences artistiques, avenue d'Orléans, 106, à Paris.

1873—**Seron** (Charlemagne), jardinier au château de Beaucaillou, par Saint-Julien-Beychevelle (Gironde).

1871—**Shepherd** (Georges-Henri), fabricant de tondeuses de gazon américaines, rue Caumartin, 1, à Paris.

1858—**Sichel de Meer-der-Woord** (le baron J.), rue Michel-Ange, 9 *bis*, Auteuil-Paris.

1868—**Signoret** (le docteur), rue de Lille, 1, à Paris, et à Clamart (Seine).

1870—**Silly** (Joseph), jardinier chez M. le comte de Turenne, au château d'Aynac, par la Capelle-Marival (Lot).

1864—**Silvestre de Sacy**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Cuvier, 14, à Paris.

1873—**Simard** fils (Alphonse), treillageur, rue de Vélizy, 5, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1841—**Simon** (Louis), pépiniériste, à Metz (Moselle).

1867—**Simon** (Paul), propriétaire, 1, rue Hippolyte-Lebas, à Paris, et à Saint-Germain-les-Arpajon (Seine-et-Oise).

1868—**Simon** fils (Pierre), horticulteur, route de Montrouge, 11, au Petit-Vanves (Seine).

1870—**Simon** (Antoine-Jean), rue de Maubeuge, 52, à Paris.

1866—**Sinet** (A.), propriétaire à Ablon (Seine-et-Oise).

1854—**Sinet** (Eugène), jardinier à Chatenay (Seine).

1873—**Sirand**, horticulteur, à Grenoble (Isère).

1862—**Siroy**, rue de Montreuil, 11, à Pantin (Seine).

1874—**Sohier** (Georges-Edmond), treillageur en fer, rue Lafayette, 121, à Paris.

1851—**Souchet** (Eugène), Grande-Rue, 225, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1873—**Souillard** (Jules), horticulteur, Grande-Rue, 252, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1871—**Stackel** (Charles), fabricant de serres, rue du Buisson-Saint-Louis, 17, à Paris.

1872—**Stinville** aîné, avenue de Gravelle, 7, à Charenton (Seine).

1863—**Stocker**, fabricant d'instruments d'arboriculture, rue Vieille-du-Temple, 131, à Paris.

1862—**Sturbe** (Jules), horticulteur, à Saint-Maur (Seine).

1831—**Suzanne** (Victor), jardinier, à Boissy, par Brunoy (Seine-et-Oise).

T

MM.

1855—**Tabar** (François), grainier-horticulteur, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1865—**Talabot** (Paulin), rue Saint-Lazare, 88, à Paris.

1851—**Talleyrand-Périgord** (le comte Ernest de), au château de Verneuil, près Triel (Seine-et-Oise).

1856—**Tarneaud**, banquier, à Limoges (Haute-Vienne).

1853—**Tarroux**, au hameau de Concy, à Yerres (Seine-et-Oise).

1860—**Taveau**, rue de la Victoire, 71, à Paris.

1853—**Tavernier**, rue Neuve-des-Capucines, 26, à Paris.

1874—**Tellier**, ingénieur, route de Versailles, 99, à Paris.

1870—**Telotte** (P.-J.-B.), rue Pascal, 19, à Paris.

1866—**Templier** (Pierre-Louis), rue des Ursulines, 8, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1867—**Tessier**, horticulteur, porte d'Angers, à Saumur (Maine-et-Loire).

1854—**Testard** (Auguste), jardinier-chef, chez M. A. de Caix de Saint-Aymour, à Ognon, par Senlis (Oise).

1857—**Teston** (Eugène), chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, rue de Las-Cases, 18, à Paris.

1870—**Thays** (Charles), horticulteur, pépinière de Valvins, près Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1852—**Thénier**, jardinier-fleuriste, rue Sainte-Marguerite, 2 (Grenelle), à Paris.

1866—**Thévenot** (Joseph), pépiniériste, rue de la Petite-Faucille, 6, à Vitry (Seine).

1869—**Theveneau** (Pierre), chef d'atelier au potager de Versailles (Seine-et-Oise).

1853—**Thibault** (Louis), jardinier chez Mme la princesse Sapieha, rue du Vieux-Pont, 64, à Billancourt (Seine).

1874—**Thibault-Prudent**, grainier, rue de la Cossonnerie, 3, à Paris.

1841—**Thibault** — *Fondateur*, — horticulteur, rue Houdan, 87, à Sceaux (Seine).

1871—**Thiébaut** (Pierre), marchand grainier, place de la Madeleine, 30, à Paris.

1861—**Thiercelin**, quai de Béthune, 30, à Paris.

1873—**Thierrard** (Pierre), horticulteur-fleuriste, à Alexandrie (Égypte).

1857—**Thiéry** (Étienne), rue du Vieux-Colombier, 6, à Paris, et à Clamart (Seine).

1866—**Thil** (Charles), rue du Bac, 110, à Paris.

1856—**Thirion**, à Senlis (Oise).

1857—**Thirion** (Joseph), pépiniériste, rue de la Petite-Faucille, 5, à Vitry (Seine).

1870—**Thomas-Darras**, boulevard de Sébastopol, 4, à Paris, et à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

1858—**Thuilleaux**, pépiniériste, à la Celle St-Cloud (Seine-et-Oise).

1860—**Thuret**, correspondant de l'Institut, à Antibes (Var).

MM.

1872—**Tinseau** (Félix de), ancien secrétaire de la Société d'horticulture de Metz, rue Boileau, 7, à Auteuil-Paris.

1865—**Tivollier**, Grande-Rue, 8, aux Prés-St-Gervais (Seine).

1863—**Tondellier** (Fleury), jardinier chez M. le comte de Merlemont, à Merlemont, par Beauvais (Oise).

1870—**Torcy-Vannier**, grainier-horticulteur, place St-Jean, 3, à Melun (Seine-et-Marne).

1868—**Touchais** (Jacques), horticulteur, à Bagneux (Seine).

1872—**Touzet** (Émile), horticulteur-fleuriste, rue Saint-Lazare, 92, à Paris.

1870—**Trébuchet** (G.-R.), place Dauphine, 12, à Paris, et à la Tour, par Bourron (Seine-et-Marne).

1855—**Trépagne**, rue de Verneuil, 7, à Paris.

1851—**Tricotel**, rue d'Hauteville, 51, à Paris.

1872—**Tripet** (Auguste), jardinier chez M. Delamotte, rue de la Procession, à Boulogne (Seine).

1851—**Tronchon**, fabricant d'objets en fil de fer à l'usage des parcs et jardins, avenue d'Eylau, 11, à Paris.

1862—**Trony** (Victor-Alphonse), jardinier au château des Bordes, par Bretigny sur-Orge (Seine-et-Oise).

1859—**Trottemant**, au domaine de Monceaux, à Draveil (Seine-et-Oise).

1863—**Trouillet** (Eloi), rue de l'Église, 10, à Montreuil (Seine).

1832—**Truffaut**, avenue de Paris, 13, à Versailles (Seine-et-Oise).

1867—**Truffaut** (Albert), horticulteur, rue des Chantiers, 48, à Versailles (Seine-et-Oise).

1860—**Truillot** (Pierre), maraîcher, rue des Fourneaux, 41, à Paris.

1863—**Turenne** (le marquis de), rue de Berry, 26, à Paris.

U

1856—**Urbain** (Louis), horticulteur, rue de Sèvres, 42, à Clamart (Seine).

V

1869—**Valdy**, négociant, à la Croix-Blanche (Lot-et-Garonne).

1872—**Vallerand** (Jules), horticulteur, rue de la Procession, 13, à Bois-Colombes (Seine).

1861—**Van-Acker** (Jean), horticulteur, établissement de Froment, à Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

1853—**Van-Heddechem**, officier supérieur en retraite, rue Manuel, 87, à Lille (Nord).

1868—**Vapillon** (Claude), rue des Ecoles, 26, à Charenton (Seine).

1856—**Vatin** (Pierre-Joseph), rue de l'Echiquier, 43, à Paris.

1857—**Vaucelles** (de), rue de Lille, 72, à Paris.

1873—**Vaudier** (Alexandre), jardinier au château de Chaâlis, par Senlis (Oise)

MM.

1863—**Vauthier**, à Seine-Port (Seine-et-Marne).

1855—**Vavin**, rue du Faubourg-Poissonnière, 47, à Paris, et à Bessancourt, par Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise).

1867—**Velard**, fabricant de pompes et châssis, rue Puebla, 63, Charonne-Paris.

1850—**Verdier** fils aîné (Eugène), horticulteur, rue Dunois, 72, à Paris.

1852—**Verdier** fils cadet (Charles-Félix), horticulteur, rue Duméril, 12, à Paris.

1857—**Verdier** (Pierre), horticulteur-pépiniériste, Grande-Rue, 97, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1868—**Verdière** (de), juge au tribunal de la Seine, rue Bonaparte, 88, à Paris et à Villemoisson, par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1863—**Verlot**, chef de l'Ecole botanique, au Muséum, rue Cuvier, 57, à Paris.

1857—**Verneuil**, horticulteur-primeuriste, à Vigny (Seine-et-Oise).

1873—**Verneuil**, jardinier-chef au château de Polangis, à Joinville-le-Pont (Seine).

1853—**Veron** (Julien), jardinier-chef chez M. José Xifré, à Barcelone (Espagne).

1865—**Verrier** (Antoine), jardinier au château de Moyenx, par Nangis (Seine-et-Oise).

1873—**Verrier** (L.), rue du Cherche-Midi, 76, à Paris.

1861—**Verschaffelt** (Jean), horticulteur, rue de la Caverne, 43, à Gand (Belgique).

1872—**Verwaest**, pharmacien, rue Saint-Jacques, 169, Paris.

1862—**Vigier** (le comte Joseph), avenue des Champs-Elysées, 116, à Paris et au château de Champigny-sur-Yonne, par Villeneuve-la-Guyard (Yonne).

1864—**Vigier** (le vicomte Georges), villa Vigier, à Nice (Alpes-Maritimes).

1859—**Vigoureux**, fabricant de meubles de jardins, boulevard Ménilmontant, 101, à Paris.

1864—**Villard** (Ernest), jardinier au château de Crest, à Jusy, canton de Genève (Suisse).

1860—**Vilmorin** (Henri), impasse Conti, 2, à Paris.

1862—**Vincent** (Charles), horticulteur, rue Saint-Denis, 69, à Colombes (Seine).

1867—**Vincent** (Louis), horticulteur, rue de Versailles, 37, à Bougival (Seine-et-Oise).

1864—**Vincent** (Paul-Emile), rue de Berlin, 12, à Paris.

1864—**Vitry** (Etienne), horticulteur, rue Cuve-du-Four, 69, à Montreuil (Seine).

1864—**Vitry** (Noël), horticulteur, rue Cuve-du-Four, 42, à Montreuil (Seine).

1868—**Vivant** (Louis), entrepreneur-paysagiste, à Asnières-sur-Oise, par Viarmes (Seine-et-Oise).

1862—**Voitté**, pépiniériste, rue Vesle, 213, à Reims (Marne).

1869—**Vol** (Auguste), jardinier chez M. Dumont, à l'Hay (Seine).

1861—**Vuitry** père, à Saint-Donain, par Montereau (Seine-et-Marne).

1862—**Vyeaux-Duvaux**, horticulteur, rue Mongalet, 10, à Paris.

W

1872—**Waddington** (Evelyn), rue des Saussaies, 8, à Paris.

1860—**Walker**, tentes et kiosques en étoffes, rue Rochechouart, 49, à Paris.

MM.

1864—**Wallet**, boulevard de Clichy, 11, à Paris.

1857—**Walter**, jardinier au château de Mouchy-le-Châtel (Oise).

1871—**Wan-Bonn** (Adrien), entrepreneur de transports, rue Hauteville, 36, à Paris.

1862—**Wauthier**, rue Hauteville, 30, à Paris.

1867—**Weber** (A.), grainier-horticulteur, rue Notre-Dame, 26, à Bar-sur-Aube (Aube).

1852—**Weick**, horticulteur, allée de la Robertsau, près Strasbourg (Bas-Rhin).

1854—**Weiss** (Joseph), jardinier-chef de l'établissement thermal de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).

1865—**Weis-Schlumberger**, président de la Société d'horticulture, à Mulhouse (Haut-Rhin).

1860—**Welker** (Jacques), jardinier-chef chez M. Hulot, au château de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).

1869—**Werding** (Pierre), arboriculteur, faubourg Saint-Cybard, 44, à Angoulême (Charente).

1857—**Willemot**, rue Vieille-du-Temple, 26, à Paris.

1861—**William-Bull**, horticulteur, King's-Road, Chelsea, à Londres. S.-W. (Angleterre).

1870—**Witt** (C.-S. de), pépiniériste, à Geneva (N.-York), Etats-Unis.

1874—**Wolkenstein**, secrétaire-général de la Société impériale d'horticulture de Russie, à Saint-Pétersbourg (Russie).

1865—**Wood**, horticulteur, rue Sablée, 6, à Rouen (Seine-Inférieure).

Y

1864—**Yon** (Jean-Baptiste), horticulteur, route de Châtillon, 20 (Montrouge), à Paris.

1853—**Yvose-Laurent**, fabricant de toiles imperméables, bâches, tentes, etc., rue Neuve-Popincourt, 16, à Paris.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES CORRESPONDANTES.

Ain.

Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.

Société d'Horticulture pratique de l'Ain, à Bourg.

Aisne.

Société académique (Lettres, Sciences, Arts, Agriculture), à Saint-Quentin.

Société d'Horticulture, à Château-Thierry.

Société d Horticulture à Soissons.

Société d'Horticulture de l'arrondissement de Saint-Quentin.

Allier.

Société d'Horticulture, à Moulins.

Alpes-Maritimes.

Société d'Agriculture, d'Horticulture, et d'Acclimatation, à Nice.
Société agricole et horticole, villa Picola, à Cannes.

Ardennes.

Société centrale d'Horticulture, à Charleville.

Aube.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Troyes.
Société d'Horticulture de l'Aube, à Troyes.
Société horticole, vigneronne et forestière, à Troyes.

Bouches-du-Rhône.

Société départementale d'Agriculture, à Marseille.
Société d'Horticulture, à Marseille.

Calvados.

Société d'Agriculture et de Commerce, à Caen.
Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados, à Caen.

Cantal.

Société centrale d'Horticulture du Cantal, à Aurillac.
Société d'Horticulture, à Aurillac (Le Propagateur du Cantal).

Charente.

Société d'Agriculture, Arts et Commerce, à Angoulême.

Cher.

Société d'Agriculture, à Bourges.

Côte-d'Or.

Société d'Horticulture, à Dijon.
Société d'Horticulture, à Beaune.

Dordogne.

Société d'Horticulture, à Bergerac.

Doubs.

Société d'Horticulture, Sciences naturelles et Arts, à Besançon.
Société pratique d'Horticulture et d'Arboriculture, à Besançon.

Eure.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Evreux.

Eure-et-Loir.

Société d'Horticulture, à Chartres.

Finistère.

Société d'Horticulture, à Brest.

Garonne (Haute-).

Société d'Agriculture, à Toulouse.
Société d'Horticulture, rue Saint-Antoine du T., 2 *bis*, à Toulouse.

Gers.

Société d'Agriculture, à Auch.

Gironde.

Société d'Agriculture, à Bordeaux.
Société d'Horticulture, à Bordeaux.
Société Linéenne, à Bordeaux.

Hérault.

Société centrale d'Agriculture, à Montpellier.
Société d'Horticulture et de Botanique, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Société centrale d'Horticulture, à Rennes.
Société d'Horticulture, à Fougères.

Indre.

Société d'Agriculture, à Châteauroux.

Indre-et-Loire.

Société centrale d'Horticulture, Sciences et Belles-Lettres, à Tours.
Société d'Horticulture, à Tours.

Isère.

Société d'Agriculture, à Grenoble.

Jura.

Société d'Horticulture, à Dôle.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Poligny.
Comice agricole, à Lons-le-Saulnier.

Loire (Haute-).

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, au Puy.
Comice agricole de Brioude.

Loire-Inférieure.

Société Nantaise d'Horticulture, à Nantes.

Loiret.

Société d'Horticulture, à Orléans.

Lozère.

Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts, à Mende.

Maine-et-Loire.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers.
Société industrielle, à Angers.
Comice d'Horticulture, à Angers.
Société d'Horticulture, à Cholet.

Manche.

Société d'Horticulture, à Valognes.
Cercle horticole, à Avranches.
Société d'Horticulture, à Saint-Lô.
Société d'Horticulture, à Cherbourg.
Société nationale des Sciences naturelles, à Cherbourg.

Marne.

Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts, à Châlons.

Marne (Haute-).

Comice agricole, à Doulevant-le-Château.
Société d'Horticulture, à Chaumont.

Mayenne.

Société d'Horticulture, à Laval.
Société d'Agriculture, à Mayenne.

Meurthe.

Société centrale d'Agriculture, à Nancy.

Moselle.

Société d'Horticulture, à Metz.

Nord.

Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts, à Lille.
Société d'Horticulture, à Lille.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Douai.

Oise.

Société d'Agriculture, à Clermont.
Société d'Horticulture, à Clermont.
Société d'Agriculture à Beauvais.
Société d'Horticulture, à Compiègne.
Société d'Horticulture, à Senlis.

Orne.

Société d'Horticulture, à Alençon.

Pas-de-Calais.

Société d'Agriculture, du Commerce, des Sciences et des Arts, à Boulogne.

Puy-de-Dôme.

Société centrale d'Agriculture, à Clermont-Ferrand.
Société d'Horticulture de l'Auvergne, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Hautes-).

Société d'Encouragement, à Bagnères-de-Bigorre.

Rhin (Bas-).

Société d'Horticulture à Strasbourg.

Rhône.

Académie impériale des Sciences, Lettres et Arts, à Lyon.
Société d'Agriculture, d'Histoire naturelle et des Arts utiles, à Lyon.
Société d'Horticulture pratique, à Lyon.
Cercle horticole lyonnais, à Lyon (Rhône) avenue de Noailles, 60.

Saône-et-Loire.

Société d'Horticulture à Mâcon.
Société d'Agriculture et d'Horticulture, à Châlon-sur-Saône.
Société d'Horticulture et d'Arboriculture, à Autun.

Sarthe.

Société d'Horticulture au Mans.

Seine (Paris).

Académie des Sciences, Institut de France, à Paris.
Société centrale d'Agriculture de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.
Société botanique de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.
Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, rue Bonaparte, 44.
Société philomatique, rue d'Anjou-Dauphine, 8.
Société des Beaux-Arts, Hôtel-de-Ville.
Société zoologique d'Acclimatation, rue de Lille, 19.

Seine-et-Marne.

Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau, à Melun.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Meaux.
Société d'Horticulture, à Meaux.
Société d'Horticulture, à Coulommiers.

Seine-et-Oise.

Société d'Agriculture et des Arts, à Versailles.
Société d'Horticulture, à Versailles.
Société d'Horticulture, à Saint-Germain-en-Laye.
Société d'Agriculture et d'Horticulture, à Pontoise.
Cercle des Conférences d'Horticulture et d'Agriculture, à Meulan.
Société d'Horticulture, à Mantes.
Société d'Horticulture, à Etampes.
Société d'Horticulture, à Montmorency.

Seine-Inférieure.

Société libre d'Émulation, à Rouen.
Société centrale d'Agriculture, à Rouen.
Société centrale d'Horticulture, à Rouen.
Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique, au Havre.
Société pratique d'Horticulture, à Yvetot.

Sèvres (Deux-).

Société d'Horticulture et d'Arboriculture, à Niort.

Somme.

Société d'Horticulture de Picardie, à Amiens.
Société d'horticulture de l'arrondissement de Montdidier (Somme).
Comices agricoles d'Amiens, Montdidier et Doullens, à Amiens.

Tarn-et-Garonne.

Société d'Horticulture, à Montauban.

Var.

Comice agricole, à Toulon.
Cercle agricole, à Callian.

Vaucluse.

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse, à Avignon.

Vendée.

Société d'Horticulture, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts, à Poitiers.

Vosges.

Société d'Émulation, à Épinal.
Société d'Horticulture, à Épinal (Vosges).

Yonne.

Société d'Agriculture, à Joigny.
Société d'Horticulture, à Sens.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES.

Allemagne.

Société d'Horticulture, à Darmstadt, grand-duché de Darmstadt.
Société d'Économie, à Munich (Bavière).

Angleterre.

Société royale d'Horticulture, South Kensington W., à Londres.

Autriche.

Société impériale et centrale d'Horticulture, Kartergasse, n° 256, à Vienne.
Société impériale d'Agriculture, Stadt Herrengasse, à Vienne.

Belgique.

Société royale d'Horticulture et d'Agriculture, à Anvers.
Société d'Agriculture et d'Horticulture, à Binche.
Société royale de Flore, place de Lachapelle, 60, à Bruxelles.
Société centrale d'Horticulture de Belgique, à Bruxelles.
Société centrale d'Agriculture de Belgique, rue des Petits-Carmes, 37, à Bruxelles.
Société royale d'Agriculture et de Botanique, à Gand.
Société d'Horticulture, à Gand.
Cercle professoral pour le progrès de l'Arboriculture en Belgique, à Gendbrugge-ès-Gand.
Société royale d'Horticulture à Liége.
Société d'Horticulture, à Malines.
Société royale d'Horticulture, à Mons.

Société royale d'Horticulture, à Namur.
Société royale d'Agriculture et d'Horticulture, à Tournay.
Société agricole et horticole, à Verviers.
Section Verviétoise de la Société agricole de l'Est, à Verviers.

États Pontificaux.

Société romaine d'Horticulture, à Rome.

États-Unis de l'Amérique du Nord.

Society of Natural History, à Boston.
Académie américaine des Sciences, Boston.
Institut américain de la ville de New-York.
Smithsonian Institution, à Washington.
Société d'Horticulture de l'État de Californie, à Sacramento.

Italie.

Société d'Horticulture, à Florence.
Conseil de perfectionnement annexé à l'Institut technique, à Palerme.
Académie d'Agriculture, à Pesaro.

Pays-Bas.

Société royale d'Agriculture, à Amsterdam.
Société royale d'Horticulture, à Amsterdam.
Société agricole et horticole, à Maëstricht, duché de Limbourg.
Société d'Agriculture et d'Horticulture de Marne, province de Groningue, Wehe.
Société de Pomologie, à Boskoop.

Prusse.

Société d'Horticulture, à Breslau, 16, Blucherplatz.
Société pour l'amélioration de l'Horticulture, à Berlin.
Société royale Physico-Economique, à Kœnigsberg.

Russie.

Société impériale d'Economie rurale, à Saint-Pétersbourg.
Société russe d'Horticulture, à Saint-Pétersbourg.
Société impériale d'Economie rurale, à Moscou.
Société russe des Amateurs d'Horticulture, à Moscou.
Société russe d'Agriculture, à Moscou.
Comité botanique d'Acclimatation, à Moscou.

Suisse.

Société d'Horticulture, rue Berthelier, 8, à Genève.

AVIS.

Les Membres de la Société sont invités à acquitter leur cotisation dès le commencement de l'année. Les personnes qui habitent les départements sont priées d'en faire l'envoi le *plus tôt possible* en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Toutes les lettres, communications, demandes, etc., destinées à la Société, et relatives aux Expositions, doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Une Comission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

Le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal de la Société centrale* qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (46 volumes).

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

TABLE DE L'ANNUAIRE DE 1874

NOTA. — Cet annuaire, paginé en chiffres romains, peut être joint, comme introduction, au volume de 1874 du *Journal de la Société*.

Paris. — Imprimerie de E. Donnaud, rue Cassette, 9.





